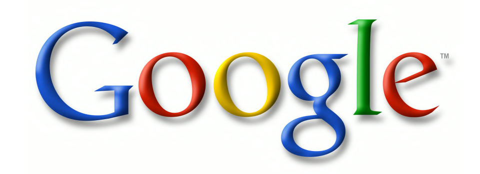
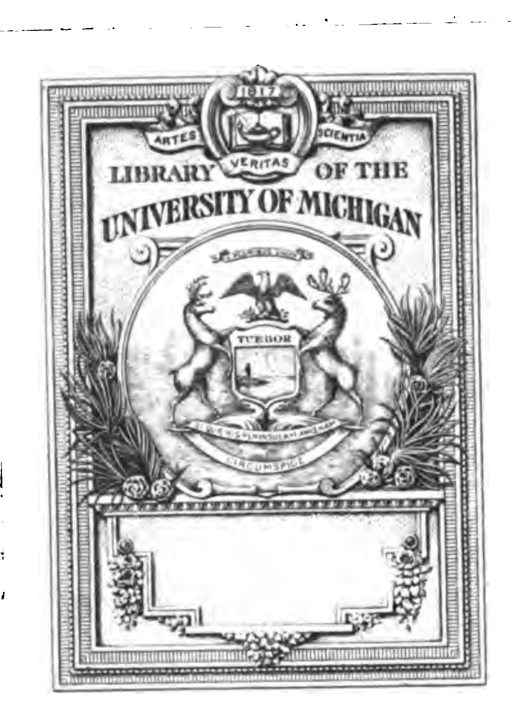



1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

COLLECTION

DES

INVENTAIRES SOMMAIRES

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
DES BEAUX-ARTS ET DES CULTES

QUATRIÈME PARTIE

ARCHIVES CIVILES

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES de Seine-et Oise

ANTÉRIEURES A 1790

RÉDIGÉ PAR

M. BERTRANDY-LACABANE

ARCHIVISTE DU DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE, ANCIEN INSPECTEUR GÉNÉRAL DES ARCHIVES

SEINE-ET-OISE

ARCHIVES CIVILES. — SÉRIE E. — NUMÉROS 4902 A 5863

VERSAILLES

CERF ET FILS, IMPRIMEURS-ÉDITEURS DE LA PRÉFECTURE

59, RUE DUPLESSIS, 59

—

1887

Département de Seine-et-Oise.

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790

SÉRIE E

(Féodalité, Communes, Bourgeoisie et Familles. — Titres féodaux, Titres de Famille, Notaires et Tabellions, Communes et Municipalités, Corporations d'Arts et Métiers, Confréries et Sociétés laïques.)

NOTAIRES ET TABELLIONS

(SUITE)

BOISSY-MAUVOISIN ET PERDREAUVILLE

E. 4902. — 1 cahier, papier, de 26 feuillets in-folio, plus une pièce sur feuille volante, in-8° : ensemble 79 actes.

Novembre 1674 à la Saint-Jean-Baptiste 24 juin 1675, pour les actes principaux, et jusqu'en 1678, pour des actes accessoires. — Gilles Vallée. — Bail d'une ferme avec habitation et 100 arpents de terre labourable, à Boissy-Mauvoisin, fait, moyennant un loyer annuel de 500 livres, à Charles « Cadot, » l'aîné, marchand et laboureur à « Saint-» Illier-la-Ville, » et Élisabeth Alexandre, sa femme, par « Anne Cadot, » femme de Jean Denys, écuyer, brigadier des gendarmes de la Reine, agissant en qualité d'héritière de feu Jacques Cadot, vivant, conseiller et élu à Mantes. — Bail d'un quartier et demi de vigne, terroir de Perdreauville, lieu dit « La Vallette, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 4 livres, à Jean Le Roux, maître charpentier, en la paroisse de Perdreauville, et Catherine Vatone, sa femme, par « Marie-Anne de Sailly, » femme de René de David, écuyer, sieur du fief Chevallier, demeurant à Perdreauville. — Actes intéressant Nicolas « Fouchard, » curé de « Saint-Illier-la-Ville, » Jacques « Leloutrel, » son prédécesseur à cette cure, Nicolas « Hallot, » procureur fiscal audit lieu, et François « Voirlot, » bourgeois de Vernon (novembre 1674). — Obligation de garantie au profit de Marie et Michelle Gautier, demeurant à Paris, par Guillaume « Le Roy, » laboureur en la paroisse de Bréval, et Charles Cadot, déjà nommé. — Actes relatifs à une transaction entre René et Noël Babouis, frères, boulangers, en la paroisse de Bréval et en celle de Boissy-Mauvoisin, d'une part, et Louis et « Jacques Gilbert, » vignerons en la paroisse de Boissy, d'autre part. — Sous-locations d'immeubles appartenant à Honoré Goddet, faites à Jacques Caboche, jardinier à « Hallot, » paroisse de Boissy-Mauvoisin, et à Gilles « Caboche, » laboureur, charretier, en ladite paroisse, par François « Noinville, » laboureur à « la Butte, » paroisse de Bréval. — Quittance de 13 livres 4 sous délivrée à Pierre Leclerc, vigneron à « La Belle-Coste, » paroisse de Boissy, par Robert Le Pied, vigneron au même lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 7 livres 1 sou 8 deniers, sur 20 perches de vigne, terroir et seigneurie de Boissy, lieu dit « les Graviers de la Belle-Coste, » passé au profit de Jean le Huan, sergent au marquisat de Bréval, par « Eustache Petit, » maître chirurgien, demeurant à la Belle-Côte. — Actes relatifs à une obligation de 23 livres passée, au profit de Jacques Taillefert, marchand à Tirou, paroisse de Breval, par « Jean Dubois, » marchand « au Poirier-Godart, » paroisse de Boissy. — Transaction entre « Caterine Ca-» dot, » veuve de Nicolas Guy, vivant, procureur fiscal au bailliage de Boissy, demeurant à la « Belle-Coste, »

paroisse de Perdreauville, d'une part, et Jean « Le» duc, » marchand à la Belle-Coste,» paroisse de Boissy-Mauvoisin, et Anne Toutain, sa femme, d'autre part. — Règlement de comptes entre Charles « Dupré, » procureur au marquisat de Bréval, et Angélique Denin ou Devin, sa femme, auparavant femme de Nicolas Liévin, d'une part, et Madeleine Liévin, fille desdits Nicolas et Angélique, d'autre part. — Vente d'héritages, à « Bléry, » paroisse de Boissy, faite à « Pierre » Ribot, » laboureur à Bléry, » par Jacques Aubel, manouvrier au même lieu, et Raule Fontaine, sa femme. — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit de Jean Hervie ou Hernie, porte-table-et-fauteuil du Roi, demeurant en la paroisse de Boissy, par Martin Godde, laboureur à « Vert, » « René Lefébure, » vigneron au même lieu, Claude Moreau, vigneron à « Rozé, » et Thomas « Lecompte, » vigneron au même lieu, « Nicolas Louvigny, » vigneron à « Brasseuil, » paroisse de Mantes-la-Ville, Christophe Malenure ou Malenave, vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre Nicolas Huan, fils de feu Jacques Huan, vivant, garde « de feu Mons. de Nonnant et d'Apremont,» et de feu Françoise Le Roy, d'une part, et Marie Hurel, fille de feu Pierre Hurel, vivant, laboureur à la Gamacherie, paroisse de Bréval, et de Marie Ribot, d'autre part. — Actes intéressant les familles Drouard, Aubry, Goubert, Denis, Mallet, Ribot. — Cession du bail du moulin à vent de Boissy, fait à « Estiène Che» valier, » meunier en la paroisse de Perdreauville, par Louis Harasse, meunier dudit moulin. — Accord entre ledit Harasse, d'une part, et Nicolas « Le Gen» dre, » maître chirurgien en la paroisse de Bréval, d'autre part. — Bail des « branches du tabellionnage » de Rosny, en ce qui dépend seulement d'Apremont, » la Belle-Coste et Ménerville, » fait, moyennant un loyer annuel de 15 livres et un coq d'Inde, à Raulin « Le Huan, » praticien en la paroisse de Boissy, par Nicolas « Clergeon, » marchand et receveur général du marquisat de Rosny. — Actes intéressant les familles Baudet, Babouys, Caboche, Nion, Dupré. — Quittance de 15 livres délivrée à Élie « Aubel, » garde des chasses de la comtesse de Chamilly, par « René » Duval, » maréchal à « la Belle-Coste, » paroisse de Boissy. — Acte y relatif. — Inventaire après décès de Marie Rouyer, fait à la requête de Louis « Roquest, » son mari, sergent au marquisat de Breval. — Bail de 6 arpents 38 perches de terres labourables, terroirs de Boissy et de Breval, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres par arpent, à Pierre « Ribot, » fils de Guillaume, par Marguerite Caboche, veuve de Roger Nepveu, demeurant « au Poirier-Godart, » paroisse de Boissy. — Vente d'un arpent 11 perches de terre labourable, « dans le clos de Saint-Blaise, sur le fief des » Haults-Bois, » faite, moyennant 38 livres, à Honoré Jacques et François « Roulland, » frères, laboureurs à « la Folye-Panier, » paroisse de Boissy, par Jean Aubry, vigneron « à la Butte de Perdreauville, » et Catherine Fontaine, sa femme. — Actes intéressant les familles Mugné, Caboche, Ribot, Huan. — Testament de Jacques Montardier, bucheron à la « Belle Coste. » — Vente d'un quartier de terre plantée en vigne, lieu dit le « Mont-Rosty, » faite, moyennant 20 livres à Guillaume « Ribot, » sieur de Saint-Rémy, demeurant à « la Belle-Coste, » paroisse de Perdreauville, par Eustache « Ribot, » arpenteur du bailliage de Mantes. — Testament d'Eustache « Ribot, » l'aîné, et de Barbe Guy, sa femme. — Actes relatifs à ce testament. — Actes intéressant les familles Aubel, Brisse, Duval, Lespine, Havasse. — Bail d'un demi-arpent de terre labourable, à la Gamacherye, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres, à Auger Lebas, vigneron audit lieu, par « Gille Caboche, » laboureur à « la Folie» Panier, » paroisse de Breval. — Bail du manoir seigneurial, sis au lieu dit « le Poirier-Goddart, » avec les bâtiments en dépendant, et 58 à 60 arpents de terre labourable, fait, moyennant un loyer annuel de 500 livres, à Eustache et Nicolas Huan, frères, laboureurs en la paroisse de Perdreauville, « par Jacques » de Myr, Louis-Jacque de Myr, » écuyers, sieurs de Bouville, et « Angélique de Myr, » leur sœur, se portant fort de Charlotte de Mir, aussi leur sœur. — Actes y relatifs. — Actes intéressant les familles Huan, Lemaître, Cadot, Alexandre, Denis. — Vente de 8 perches de terre sur la seigneurie de Menerville, faite, moyennant 12 livres, à Charles « Dupré, » procureur au marquisat de Breval, par Marie Jubert, veuve de Gilles Vallée. — Acte y relatif. — Vente d'un quartier et demi de terre sur la seigneurie de Menerville, faite, moyennant 18 livres, à raison de 10 sous la perche, à René « Bocquet, » écuyer, sieur de la Tour, garde de la porte du Roi, par « Louis Belloste, » laboureur à Menerville. — Actes intéressant les familles Ribot, Hurel, Clergeon, Guy, Aubry, Fontaine, Labbé. — Contrat de mariage entre Gilles Aubel, manouvrier, en la paroisse de Boissy, d'une part, et Antoinette Varin, veuve de Nicolas Desforges, demeurant en la même paroisse, d'autre part. — Actes relatifs à un transport de créance, fait à « Jean Bourgeois, » le jeune, marchand à la Gamacherie, par René Vallée, vigneron au même lieu. — Actes intéressant les familles Rocquet,

Bourcier, Alain, Patenostre, Guy, Foisil, Nepveu, Caboche.

BOUFFÉMONT.

E. 4903. (Liasse.) — 1 pièce, papier (2 actes).

19 juillet et 2 août 1683. — Jean Buquet. — Vente de 35 perches de terre labourable, terroir de Bouffémont, lieu dit « les Aulnoys d'en bas, » fait, moyennant 50 livres tournois, à Jacques Lesourd, avocat au parlement de Paris, étant « de présent en sa maison de » Bouffémont, » par Martin Richard, marchand à Bouffémont. — Consentement donné à cette vente par Charles Richard, manouvrier à Bouffémont, fils du susdit Martin Richard et de Jeanne Prévôt, sa femme en premières noces.

E. 4904. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

30 décembre 1726 au 18 novembre 1728. — Anodet. — Bail à rente de maison et dépendances à Bouffémont, fait à Robert Mignon, garde des chasses de Bouffémont, et Marie Doucet, sa femme, par Joseph Guillaume, garde des chasses de la seigneurie de Baillet, et Marie Richard, sa femme, Claude Testard, « marchand » d'arbres en pépinière, » et Charlotte Richard, sa femme, Louis Cottin, berger à Baillet, et Marie Guillaume, sa femme, François Servais, Louis Augustin et Nicolas Guillaume, et Marie-Anne Flan, femme de ce dernier. — Quittances de rachat délivrées à Robert Mignan par les vendeurs susnommés ou leurs ayants droit. Un des témoins qui ont signé les trois actes dont se compose le présent article est Pierre Lanson, maître d'école à Bouffémont.

E. 4905. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

28 janvier 1741. — Rozée. — Baux de portions de prairie en une pièce appelée « le plant Rigaut, » faits à Alexandre Mignan, « sarcellier » à Bouffémont, et à Claude Barthélemy, bûcheron au même lieu, par Jean-Paul Rigaud, seigneur de Bouffémont, Bois-d'Arcy et autres lieux. Louis-Pierre Denis, clerc de l'église et maître d'école de Bouffémont, a signé les deux actes, comme témoin.

E. 4906. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

22 juin 1751 au 30 juin 1753. — Jean Boucher. — Baux divers faits à : Pierre-François Boutroue, marchand fruitier à Bouffémont ; André Prévost, marchand au même lieu ; Marie Tiphaine, veuve de Louis Noël, demeurant à Bouffémont ; Louis Guillaume, laboureur à Baillet, par Benoit Rigaud, bourgeois de Paris, au nom et comme tuteur de Catherine-Françoise et Antoine Rigaut, enfants mineurs des feu Jean-Paul Rigaud et Marguerite Pieffort, seigneur de Bouffémont. — Accord et transaction sur procès entre le susnommé Benoît Rigaud, ès-noms, d'une part, et divers particuliers, d'autre part.

BOUGIVAL.

E. 4907. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

14 février au 15 juillet 1721. — Deseine. — Quittance de 105 livres 11 sous 3 deniers, rachat de rente et payement d'arrérages, délivrée à Nicolas Martin, vigneron à Louveciennes, par Louis Gaudais, écuyer, seigneur « Dupont, » Jean-Baptiste-Nicolas Gaudais, écuyer, sieur de « Courcelle, » Anne Gaudais, écuyer, sieur de « Champ-Louis, » capitaine et aide-major au régiment de Beaujolais, chevalier de Saint-Louis, Octavie-Louise Gaudais, Marie Gaudais, de Villiers, frères et sœurs, demeurant à Louveciennes, héritiers de feu Marie « Despontis, » veuve de Charles Gaudais, aussi écuyer, leur père. — Bail d'héritages, dont une maison à Bougival, près le pont dudit lieu, fait, moyennant une rente annuelle de 60 livres, à Nicolas Mention ou Mension, vigneron à Bougival, et Élisabeth Lempereur, sa femme, par Jacques La Guerre, suisse de nation, demeurant à Versailles, et Louise Hordillon, sa femme. — Contrat de mariage entre Jacques Berthaul, vigneron à Saint-Michel, paroisse de Bougival, fils des feus Jacques Berthaul et Geneviève Cousturier, d'une part, et Catherine Pillard, fille de Louis Pillard, marchand boulanger à Bougival, et de Geneviève Pottier, d'autre part. — Désistement d'obligation par Étienne Pottier, vigneron à Bougival, et Marguerite Cousturier, sa femme, en faveur de Catherine Le Large, bourgeoise de Paris. — Bail du château « Dupont » et dépendances, fait

moyennant un loyer annuel de 480 livres, à Étienne Sarazin, marchand, laboureur à Louveciennes, et Marie-Anne-Charlotte Despois, sa femme, par Louis Gaudais, ci-devant nommé. — Vente de 30 perches, tant terre que vigne, à livrer par mesure de 18 pieds pour perche et 100 perches pour arpent, au terroir de Louveciennes, lieu dit les Prés-de-la-Rivière, fait, moyennant 300 livres, ou à raison de 10 livres la perche, à Pierre Tuilleau, marchand chaufournier à Bougival, par Louis Périer, vigneron à Voisins, paroisse de Louveciennes, et Anne Cousturier, sa femme.

E. 4908. (Liasse). — 15 pièces, papier, dont 1 cahier de 7 feuillets in-folio.

1er septembre au 30 décembre 1721. — François Landry. — Contrat de mariage entre Denis Jean, charpentier à Bougival, fils de Claude Jean, aussi charpentier à Bougival, et de feu Marguerite Véret, d'une part, et Marguerite Hémon, fille de Jacques Hémon, pêcheur de poisson, demeurant « à la Chaussée Challemanne ou Channemanhe, » paroisse de Bougival, et de Jeanne Hémon, d'autre part. — Vente d'héritages, terroir de Rueil, Bougival et « Lucienne, » faite à Jean Hémon, pêcheur à la Chaussée, et Marie Ratteau, sa femme, par Silvestre Brissonnet, garde des plaisirs du Roi, en la capitainerie de St-Germain, demeurant à « Raucancourt, » Alexandre Brissonnet, marchand à Rueil, et Jean Brissonnet, aussi marchand. — Quittance de 120 livres délivrée à Philippe Lépine, vigneron à Saint-Michel, paroisse de Bougival, Catherine Lépine, veuve de Mathurin Jeuslin, Louis Pillard, boulanger à Bougival, André Touzé, vigneron à Saint-Michel, et Jean Lépine, vigneron « à la Selle, » par Henri Rouleau, vigneron, Marie Rateau, sa femme, Denis Touzé, vigneron, et Marie Poisson, sa femme, auparavant veuve de Nicolas Rateau, tutrice des mineurs d'elle et dudit défunt, tous demeurant à Bougival. — Acte de dépôt du testament de Marie Guyon, reçu par Martin Barbreau, curé de Bougival. — Autre du testament d'André Lépine, vigneron à Saint-Michel, paroisse de Bougival. — Transport d'une rente annuelle de 15 livres faite à Joseph de Mesmes, chevalier, marquis de Ravignan, lieutenant-général des armées du Roi et directeur général de l'infanterie de France, étant en sa maison de la Chaussée, par François Huvé, marchand, et Marie Marigault, sa femme, demeurant à Saint-Antoine-du-Buisson. — Inventaire après décès d'André Lépine, veuf, en premières noces, de Catherine Desnée, et, en secondes noces, de Jeanne Rateau. La livre d'étain commun 12 sous, la livre d'étain fin, 14 sous ; 6 demi-muids, 1 muid et 1 demi-queue d'Orléans de vin rosé, dernière récolte, 50 livres le muid, ensemble 237 livres 10 sous ; 1 tasse d'argent à coquille, poinçon de Paris, 18 livres. — Bail de maison, masure et dépendances, à la Chaussée, rue des Hautes-Eaux, fait à Françoise-Charlotte de Senectère de la Ferté, veuve de Gabriel Thibault de la Carte, marquis de la Ferté, vivant, capitaine des gardes de Monsieur, frère unique du Roi, par Joseph de Mesme, ci-devant nommé. — Bail de bois taillis au lieu dit « les Bouvilliers, » paroisse de Bougival, fait, par le même, à Jean Richard, marchand « à Voisin, » paroisse de Louveciennes. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 30 livres passé, au profit de Joseph de Mesmes, par Louis-Corneille Devinx de la Gadelière et Geneviève de Gourdon, sa femme, tant pour eux que comme se portant fort de Georges-Marianne de Gourdon, ci-devant mousquetaire gris du Roi « et détenu, par ordre du Roy, en la maison de Chalanton. » — Inventaire après décès de Marie Guyon, ci-devant nommée. — Inventaire après décès de Catherine Berte, fait à la requête de son mari Siphorien Pottier (sign. aut. Siforein Potié), marchand à la Machine, paroisse de Bougival. Étain commun, 12 sous la livre ; étain fin, 15 sous la livre ; 1 fontaine de plomb, garnie de sa canelle, contenant environ 1 sceau, 3 livres ; 4 muids de vin, récolte de 1720, 40 livres le muid ; 3 muids de vin rosé, même récolte, 40 livres le muid ; 1 miroir à bordure de bois de noyer, d'un pied environ de glace, en hauteur, sur 6 pouces de large, 6 livres ; 1 armoire, chêne, à deux guichets, fermant à clef, 50 livres ; 1 vache sous poil brun, hors d'âge, 40 livres ; le cent de bottes de foin, 10 livres ; 1 cent 1/2 de bottes de paille, 18 livres ; 1 porc mâle, 48 livres ; 7 muids de vin rosé, dernière récolte, 55 livres le muid ; la « somme » de fumier 7 sous ; 1 douzaine de fourchettes d'argent, poinçon de Paris, pesant 3 marcs 1 once 2 gros, 202 livres ; 3 tasses d'argent à coquille, poinçon de Paris, pesant 1 marc 5 gros 1/2, 73 livres ; 1 « clavier » d'argent garni de sa chaîne, pesant 4 onces 2 gros, 33 livres 10 sous ; 1 croix d'or garnie de son « coullant, » 2 bagues d'or, dont une Foy, et l'autre un cachet, pesant ensemble 6 gros, 104 livres 10 sous ; 14 poules, 3 coqs, 2 dindons, ensemble 10 livres 10 sous. — Quittance de 133 livres 10 sous, rachat de rente, délivrée à Melchior Bonmant ou Boumant, l'un des cent Suisses de la garde ordinaire du Roi, et Catherine Chevalier, sa femme, par Joseph de Mesmes, sus-nommé.

E. 4909. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

13 février au 30 juin 1722.— Titre nouvel d'une rente annuelle de 6 livres 5 sous passé, au profit de la fabrique de Notre-Dame de Bougival, par Jacques Bailly, vigneron à Saint-Michel, et Nicole Moufle, sa femme. — Quittance de 361 livres 5 sous délivrée à Noël Godefroy, procureur fiscal de Bougival, exécuteur testamentaire d'André Lépine, par les héritiers de ce dernier. — Partage de la succession du susdit Lépine. — Titres nouvels de diverses rentes au profit de Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan, etc., par Jean Martin, le jeune, vigneron à Rueil, Claude Martin, vigneron au même lieu. — Quittances délivrées par le même marquis de Ravignan à Marguerite « Creser, » veuve de Pierre Beauvais, demeurant à Rueil, Louis Canu, vigneron, et Marie Le Rouge, sa femme, demeurant à Bougival. — Bail de portion de maison, sise à la Chaussée, sur le grand chemin de Paris à Saint Germain, fait, moyennant un loyer annuel de 30 livres, à Henry Levaneur, pêcheur de poisson, et Jeanne Hémond, sa femme, par Anne Rateau, veuve d'Olivier Hémond, vivant, pêcheur de poisson, demeurant à la Chaussée « Channemanne, » (?) paroisse de Bougival. — Contrat de mariage entre Thomas Durocher, marchand chaufournier à « Louvetienne, » assisté de Louis Deschamps, receveur de la terre et seigneurie de Louveciennes, y demeurant, son oncle, d'une part, et Geneviève Hémon, fille d'Antoine Hémon, huissier au bailliage royal de Versailles, demeurant à Bougival, et de Marie Pottier, d'autre part.

E. 4910. (Liasse.) — 29 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

6 juillet au 10 décembre 1722. — Titres nouvels de diverses rentes, au profit de Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan, etc., par : François Pain, vigneron à « Rueil-en-Parisis, » et Françoise Besche, sa femme ; Élisabeth Darmard ou Durmard, veuve de Joseph Stresselay, suisse de nation, vivant, cocher de « Madame la nourice du Roy, » demeurant à Rueil ; François Thomas, vigneron à Rueil, et Geneviève Rossignol, sa femme; Jean Rossignol, vinaigrier à Rueil ; Antoine Tissier, vigneron à Rueil, et Marguerite Le Clerc, sa femme ; Jean Fougue, vigneron, et Élisabeth Trancard, sa femme ; Simon Rosty, vigneron, et Élisabeth Trumeau, sa femme ; François « Can» dyde » Launay, vigneron, et Aimée François, sa femme ; Jeanne Martin, veuve de Jean Moufle ; Pierre Héland, fils de Claude, marchand boulanger, et Éléonore Mallet, sa femme ; Marguerite Hussier, veuve de Jean Chevallier, maréchal de forge à Rueil ; Jean Chevallier, vigneron, et Marguerite Rémy, sa femme ; Jean Besche, vigneron à Rueil ; Martin et Claude Bourbier, vignerons, fils de Louis Bourbier ; Clément Roty, vigneron à Rueil; Michel Pillard, marchand à la Machine ; Pierre Rateau, le jeune, ouvrier employé à la machine de Marly ; Catherine Hélant, veuve, en premières noces, de Barthélemy Touchard, et, en secondes noces, de Louis Bourbier ; Paul Lelièvre, vigneron, et Catherine Rossignol, sa femme. — Bail d'une maison et dépendances, à la Chaussée, rue des Hautes-Eaux, fait, moyennant une rente annuelle de 200 livres, à Louis « Hémont, » voiturier par terre, et Catherine Gassome (?), sa femme. — Partage de la succession de Catherine Berte, femme de Simphorien Pottier. — Vente d'héritages, terroir de Bougival, lieux dits Trou-Martin et « la Coste-des-Brières, » faite à Noël Godefroy, chirurgien à Bougival, par Michel Pillard, « ouvrier à la machine. » — Quittances de rachat de rentes délivrées par Joseph de Mesmes, ci-devant nommé, à Jacques Hémon, archer de la prévôté de l'Ile-de-France, et Jeanne Hémon, sa femme, Jacques Plée, marchand boulanger à Rueil. — Transport de rente à Martin Barbreau, curé de Bougival, et Simon Poisson, marguillier en charge, représentant la fabrique de l'église de Bougival, par Rolin Moufle, vigneron, et Anne Château, sa femme, demeurant à Bougival. — Accord et transaction entre Françoise Dreux, veuve, en secondes noces, de François Hémond, pêcheur, et, auparavant, de Guillaume Legoy, vigneron, demeurant à Croissy, « elle demeurant à la Chaussée-» Chalmagne, » paroisse de Bougival, d'une part, Jean Hémond, fils de François, maître pêcheur à la Chaussée, Madeleine Hémond, veuve d'Antoine Brissonnet, et consors, d'autre part. — Contrat de mariage entre Jean Pointelet, maréchal, veuf d'Anne Couturier, demeurant « à la Chaussée-Chalmagne, » d'une part, et Catherine Decamps, fille de Louis Decamps, vigneron à Bougival, et de Françoise Touzé, d'autre part. Parmi les signatures, au bas de cet acte, on trouve celles de « Mesmes de Ravignan » et de « Racine-» Mesmes Deravignan, » sa femme. — Partage de la succession de Jean Touzé, vivant, vigneron à Saint-Michel.

E. 4911. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

31 janvier au 8 novembre 1723. — Quittance de 146 livres 18 sous 8 deniers, rachat de rente, délivrée à Pierre Herpear ou Herpeur, vigneron à Bougival, et Marie-Jeanne Hélant, sa femme, par Rolin Moufle, vigneron à Saint-Michel, paroisse de Bougival, comme se portant fort de Martin Barbreau, curé de Bougival, et de Jean Hémond, marguillier en charge de la fabrique de l'église dudit Bougival. — Vente de maison et dépendances, à la Tuilerie, paroisse de Bougival, faite à Antoine Hémon, huissier au bailliage royal de Versailles, demeurant à la Chaussée, et Marie Pottier, sa femme, par Jacques Hémon, l'aîné, archer du prévôt de l'Ile-de-France, Jeanne Hémon, sa femme, Gaspard Hémon, pêcheur, Jacques Hémon, le jeune, pêcheur, Madeleine Hémon, sa femme. — Quittances de rachat délivrées par Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan, etc., à : Louis Decamps, l'aîné, vigneron à Bougival; Geneviève Touchard, veuve de Nicolas Martin, vivant, vigneron, demeurant à Rueil. — Vente d'une travée de maison et dépendances, à Bougival, rue « Chef-de-ville, » faite à Pierre Tuilleaus, marchand chaufournier à Bougival, par Madeleine Touzé, veuve de Jean Queffetaigne, vivant, marchand boucher à Bougival. — Bail à rente du susdit immeuble, fait par ledit Tuilleaus à Pierre Hubert, cordonnier à Bougival, et Madeleine Couturier, sa femme. — Divers baux à rente faits par Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan, à : Melchior Hurle, l'aîné, suisse de nation, marchand à Rueil ; François Jary, vigneron à Bougival ; Marie Consedieu ou Cousedieu, veuve de Louis Lavigne, demeurant à Bougival ; Denis Couturier, le jeune, vigneron à Bougival. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 3 livres 18 sous 2 deniers au profit du susdit marquis de Ravignan, par Vigor Le Vasseur, vigneron, et Madeleine Pottier, sa femme, demeurant à la Chaussée. — Bail de portion de maison et dépendances, à la Chaussée, fait à Jean Gourmé, garçon chaufournier à Bougival, par Louis Touzé, marchand de vins à la Chaussée. — Contrat de mariage entre le susdit Gourmé, d'une part, et Marie-Jeanne Despoix, fille de feu Jean Despoix, vivant, vigneron, et de Marie Binet, d'autre part.

E. 4912. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

23 février au 31 décembre 1724. — Contrat de mariage entre Henri « Cousthurier, » fils d'Henri Couturier, vigneron, et de Catherine Bertault, d'une part, et Louise Thuilleau, fille de Toussaint « Thuilleaux, » marchand, et de Marguerite Martin, sa femme, d'autre part. — Accord et transaction entre Antoine « Mantion, » vigneron à Bougival, d'une part, et Thomas Mestre, caporal des cent suisses de la garde du Roi, demeurant à Bougival, stipulant pour Thomas et Louis Mestre, ses fils, d'autre part. — Baux divers faits par Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan, à : François et Jean-François « Derusau, » frères, vignerons à Chatou; Pierre Hubert, le jeune, vigneron à Rueil ; Jean Mention, soldat aux gardes françaises, et Angélique Laplainne, sa femme. — Transaction portant titre nouvel entre Martin Barbreau, curé de la paroisse Notre-Dame de Bougival, Laurent Maurice, marguillier et comptable de ladite paroisse, pour l'année 1724, Thomas Michel, marguillier adjoint, d'une part, et Rolin Moufle, ancien syndic et marguillier, demeurant à Saint-Michel, d'autre part. — Contrat de mariage entre Robert Couturier, vigneron à Saint-Michel, d'une part, et Françoise Lapresté, fille de Jean Lapresté, marchand, et de Marie Crosnier, demeurant à la Chaussée, d'autre part. — Transport de rente à Jean-Baptiste Savet, receveur de la terre et seigneurie de Rueil, par Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan, et Marie-Albertine Racine, sa femme. — Vente d'héritages, terroir de Rueil, lieux dits « le Pré Bonny, » et les « Terres Rouges, » faite au même par les mêmes. — Inventaire après décès de N. Diamour, fait à la requête de Jean-Baptiste Roussel, jardinier et garde de Monsieur de la Jonchère, demeurant en sa maison de Bougival, appelée le Pavillon. Étain fin, 20 sous la livre ; étain commun, 15 sous la livre ; 1 vache laitière sous poil noir, 30 livres ; 8 boisseaux de farine, 10 livres ; 1 tasse ronde à coquille, 1 gobelet d'argent, 1 paire de boucles de souliers, et une de ceinture, ensemble 43 livres ; 1 paire d'heures, reliée en chagrin, avec garniture « en lacque d'argent, » 12 livres.

E. 4913. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

18 septembre au 9 décembre 1725. — Fondation de 10 messes basses par an en l'église de Bougival, faite par Claude Jean, charpentier à Bougival ; Martin Barbreau, étant curé. — Baux de diverses portions de terre, dans le parc (de la Chaussée), faits à divers particuliers par Joseph de Mesmes, marquis de

Ravignan, à raison de 40 et 50 livres de loyer annuel pour arpent.

E. 4914. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

11 octobre au 31 décembre 1726. — Bail de la maison appelée « la Garenne » et dépendances, à Bougival, fait, moyennant un loyer annuel de 200 livres, à Étienne « Couturié, » vigneron, et Marie-Jeanne Brassin, sa femme, par Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan. — Constitution d'une rente annuelle de 20 livres, au profit dudit marquis, par Charles Crosnier, vigneron, et Louise Hémon, sa femme, qui venaient d'être locataires et étaient débiteurs de loyers de la maison de la Garenne.

E. 4915. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1er avril au 30 décembre 1727. — Granchette. — Bail d'héritages fait à « Philippes Cousturier, » vigneron à Bougival, par Jean-Pierre Rateau, chaufournier au même lieu. — Testament (acte de dépôt à la suite) de Jeanne Château, femme de Rolin Moufle, demeurant à Saint-Michel, reçu par Martin Barbreau, curé de la paroisse Notre-Dame de Bougival. — Vente d'une grange à Saint-Michel faite à Louis « de la Croix, » vigneron audit lieu, par les époux Moufle, susnommés. — Partage de ses biens par Jean « Larché, » l'aîné, vigneron à Saint-Michel, entre sa fille, Madeleine Larché, veuve de Denis Tailleur, et son petit-fils, Jean Larché, le jeune. — Vente d'héritage à la Celle-Saint-Cloud, faite par les époux Moufle, susmentionnés, à Louis Deseine, jardinier « chez » M. Guignières à Marnes. » — Inventaire après décès d'Élisabeth Brassin, femme d'Antoine Duval, maçon à Bougival, fait à la requête de François Brassin, marchand au même lieu, père et héritier de la défunte. 1 croix d'or avec son cœur, 1 boucle d'argent avec sa ceinture, 1 livre d'heures à usage de femme, garni de ses clous d'argent « et plaques, » 1 bague d'or, le tout estimé 60 livres 2 sous 6 deniers. — Déclaration par Claude Jean, charpentier à Bougival, au profit de son fils, Denis Jean, charpentier au même lieu.

E. 4916. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

2 février au 30 mars 1728. — Transport d'héritages à François Mention, l'aîné, fils de feu Martin, vigneron, et Louis Delacroix, aussi vigneron, à Saint-Michel, par Henri Couturier, vigneron, au même lieu. — Donation de meubles faite par le même aux mêmes. — Testament de Rollin Moufle, ancien syndic perpétuel et ancien marguillier de la paroisse de Bougival, reçu par Martin Barbreau, curé de Notre-Dame de Bougival ; acte de dépôt à la suite. — Inventaire des effets et objets délaissés par feu Jeanne Rateau, fait à la requête de Rolin Moufle, son mari. 1 muid 1/2 de vin, 36 livres. — Accord entre Guillaume Laisné, vigneron « à la Selle, » d'une part, et Guillaume Hélant, vigneron à Bougival, d'autre part. — Bail de 20 perches de terre plantée en arbres fruitiers, pruniers, cerisiers, noyers et autres, terroir de la Celle, « lieu dit les Gressets, » fait, moyennant un loyer annuel de 16 livres, à Pierre Housset, vigneron aux Gressets, par Françoise Martin, veuve de Pierre Mention, vivant, vigneron à Bougival. — Vente par Jean Hémon, pêcheur de poisson à la Chaussée, et Marie Rateau, sa femme, de leurs droits en la succession de feu Anne Rateau, au jour de son décès, veuve de Pierre Lépine, buraliste à la Chaussée. — Don mutuel entre René Seret, meunier à Bougival et Élisabeth Lallemant, sa femme. — Bail d'un demi-arpent de terre planté en vignes dans le clos du bailleur fait, moyennant un loyer annuel de 30 livres, à Guillaume Fabré, par Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan, etc. — Cession de portion de bail d'héritages à Louis Touzé, vigneron à Bougival, et Charlotte Dalmet, sa femme, par Louis Canet, vigneron au même lieu, et Marie Le Rouge, sa femme.

E. 4917. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1er mai au 23 décembre 1728. — Bail de maison et dépendances à Bougival fait à Thomas Mention, vigneron à Bougival, et Marguerite « Morise, » sa femme, par Guillaume Laisné, vigneron « à la Celle- » lez-Saint-Cloud. » — Renonciation, par Catherine Guassienne ou Ganssienne, veuve de Louis Hémond, demeurant à la Chaussée, à la communauté de biens entre elle et son défunt mari. — Contrat de mariage entre Henri Catherine, fils de feu Pierre Catherine, vivant, tailleur d'habits à la Chaussée, et de Marie-Catherine Couturier, d'une part, et Françoise Decamps, fille de Louis Decamps, vigneron à la Chaussée, et de Françoise Touzé, d'autre part. — Cession de bail d'héritages faite à Étienne Hellant, le jeune,

vigneron, et Marie-Jeanne Gilbert, sa femme, demeurant à Rueil, par Jean Chanteloup, garde ordinaire du terroir de Rueil, et Charlotte Linguet ou Longuet, sa femme. — Constitution d'une rente annuelle de 10 livres en faveur de Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan, par Marie-Antoinette Boussiard, sage-femme, veuve de Nicolas Delahoche, vivant, marchand, demeurant à Rueil. — Contrat de mariage entre « Simphorien Ratau, » fils de feu Pierre Rateau, vivant, employé à la machine royale de Marly, et d'Anne Berthe, demeurant à ladite machine, paroisse de Bougival, d'une part, et Anne Godefroy, fille de Noël Godefroy, chirurgien et procureur fiscal en la prévôté de Bougival, d'autre part. — Bail de maison et dépendances près l'église de Bougival fait, moyennant un loyer annuel de 38 livres, à Guillaume Hélaut et Marie-Françoise Rateau, sa femme, par Pierre Leprestre, marchand de blanc à la Chaussée, et Angélique Couturier, sa femme.

E. 4918. (Liasse.) — 7 pièces, papier, dont 2 cahiers de 5 et 6 feuillets in-4°.

23 février au 28 mai 1729. — Constitution d'une rente annuelle de 10 livres, au profit de Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan, par Pierre « Ras» teau, » huissier en la prévôté de Bougival, et Marie-Anne Duval, sa femme. — Accord sur procès entre Antoine Pottier, d'une part, et Jean « De la Roche, » d'autre part, tous deux marchands à Bougival. — Autre entre Jean Pinson, voiturier par terre à Bougival, et Marie-Anne Hubert, auparavant veuve de Gabriel Duval, vivant, marchand de blanc, d'une part, et Marie Couturier, veuve d'Antoine Duval, vivant, maçon à Bougival, d'autre part. — Inventaire après décès de François Crosnier et Françoise Pillard, sa femme, fait à la requête de Noël Godefroy, chirurgien et procureur fiscal en la prévôté de Bougival. Étain, tant fin que commun, 10 sous la livre ; 1 croix d'or, 1 paire de boucles d'argent à usage de la défunte et 1 bague, ensemble 20 livres. — Transport d'héritage, terroir de Rueil, fait à Pierre Pierre, vigneron à Chatou, et Marie-Nicole Candelot, sa femme, par Jean Bled, vigneron au même lieu, et Nicole « Gaultreu, » sa femme. — Inventaire après décès d Antoine Desjardins, vivant, « suisse garde de » la machine royale de Marly sur la rivière, » y demeurant, fait à la requête de Jeanne-Madeleine Adam, sa veuve. 1 épée à poignée d'argent, 4 livres ; étain, tant fin que commun, 15 sous la livre ; 1 robe de chambre de damas bleu, doublée de tafetas cramoisi, à usage de ladite Adam, 50 livres ; 1 croix d'or, 1 bague d'or avec 2 pierres, 2 paires de boucles d'oreilles aussi d'or, ensemble 25 livres.

E. 4919. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

19 août au 7 octobre 1729. — Transport d'héritages fait à Robert Couturier, vigneron, et Françoise Lapresté, sa femme ; Jean Lapresté, vigneron, et Angélique Couturier, sa femme, par Thomas Mention, vigneron à Bougival, en son nom, et Angélique Delaplaine, veuve de Jean Mention, vivant, soldat aux gardes françaises, demeurant à Bougival, au nom et comme tutrice des mineurs d'elle et du susdit défunt. — Vente de 23 perches de terre, plantées en arbres fruitiers de plusieurs espèces, terroir de Bougival, lieu dit « la Belle feuille, » faite pour le prix de 400 livres à Jean « De La Roche, » marchand à Bougival, et Thérèse Barois, sa femme, par Marie-Anne Decamps, demeurant à Rueil. — Bail de 60 perches de terres, terroir de Rueil, lieu dit « les Bissouettes ou » Bissonettes, » fait moyennant une rente annuelle de 5 livres à Antoine Tissier, vigneron à Rueil, et Marguerite « Le Clair, » sa femme, par Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan. — Déguerpissement et vente, au profit du susdit marquis de Ravignan, par Thomas Mention et Angélique Delaplaine, agissant comme ci-devant, mais ayant leur domicile à Paris.

E. 4920. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

29 octobre au 28 décembre 1729. — François. — Titre nouvel, portant vente et quittance, entre Jean Binet, serrurier à Bougival, et Antoinette Boussiard, sa femme, d'une part, et Denis Touzé, vigneron à Bougival, au nom et comme tuteur des mineurs de lui et de feu Marie-Anne Mercier, sa femme, d'autre part. — Bail de maison et dépendances à Bougival fait, moyennant un loyer annuel de 36 livres, à Louis Rousson (?), vigneron à Bougival, par Guillaume Lainé, vigneron à la Celle-Saint-Cloud. — Partage des successions paternelle et maternelle entre Louis-André « Despois, » vigneron, et Jeanne Michel, sa femme, et François Michel, vigneron, tous demeurant à Louveciennes, lesdits Jeanne et François Michel, enfants des feu Simon Michel,

vivant, vigneron, et de Jeanne Rossignol. — Contrat de mariage entre le susdit François Michel, d'une part, et Marie-Rose « Du Roché, » d'autre part. — Renonciation, par Charles Laurent, vigneron à Louveciennes, à la succession de son neveu, Michel Laurent. — Bail de maison et dépendances, près le cimetière de Louveciennes, fait, moyennant un loyer annuel de 40 livres, à François Michel, susnommé, par Louis « Caillière, » vigneron, et Marie-Jeanne Caillière, frère et sœur, demeurant à Louveciennes, enfants de Louis Caillière et de Marie Bailleul. — Bail de maison et dépendances et autres héritages, terroir de Saint-Michel, fait à Jean Trumeau, vigneron à Bougival, et Marie-Jeanne Bertault, sa femme, par Joseph Belenfant, porteur de chaise suivant la Cour, demeurant à Versailles. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 27 livres passé, au profit de Charles-Amable Honoré de Barentin, conseiller au parlement, seigneur de la Malmaison, par Nicolas « Thuilleaux, » marchand, et Jeanne Arpin, sa femme, demeurant à la Celle-Saint-Cloud.

E. 4921. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

8 janvier au 29 mars 1730. — Contrat de mariage entre Philippe Le Mire, domestique à Saint-Michel, fils de feu Louis Le Mire, vivant, boucher à Triel, « province de Normandie, » et d'Adrienne Fontaine, d'une part, et Jeanne Bertault, veuve de François Crosnier, vivant, vigneron, demeurant à Saint-Michel. — Autre entre François-André Le Gresle, fils de Thomas Le Gresle, vigneron, et de Marie Houssay, demeurant à Louveciennes, d'une part, et Marie-Françoise Barat, fille de feu François Barat, vivant, marchand à Louveciennes, et d'Élisabeth Le Det ou Le Der, d'autre part. — Titre nouvel portant transport au profit de Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan, par Melchior Hurle, le jeune, vigneron à Rueil. — Convention portant autorisation d'ouvrir une croisée, entre Henri Gogné, vigneron à Louveciennes, d'une part, et Élisabeth Le Det, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 50 sous, au profit de la fabrique de l'église de Bougival, par Michel Motte, vigneron à Saint-Michel. — Transaction portant partage entre Pierre Filliette, garde des plaisirs du Roi en la capitainerie de Saint-Germain-en-Laye, d'une part, et Nicolas Filliette, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, terroir de Louveciennes, grande rue du lieu dit Voisins, fait, moyennant un loyer annuel de 40 livres, à Michel Richard, marchand à Louveciennes, par Jean-Baptiste « Tuilleaux, » marchand tonnelier au même lieu. — Quittance de 71 livres 3 sous, rachat de rente, délivrée à Jean Rossignol, vinaigrier à Rueil, par Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan. — Contrat de mariage entre Jean-Charles Laurent, vigneron à Louveciennes, fils des feus Charles Laurent et Louise Perelle, d'une part, et Marie-Jeanne Corvieux ou Cornieux, fille de feu Jean Cornieux et de Marie Arpin, d'autre part. — Vente de meubles faite à Louis Touzé, aubergiste et marchand de vin à la Croix-Blanche, lieu de la Chaussée, paroisse de Bougival, par François « Vavasseur, » dit Beaujardin, voiturier par terre et faisant le commerce de foin. — Accord portant obligation entre Nicolas « Chapellain, » officier du feu duc d'Orléans, régent de France, et Marie-Françoise « Lazurier, » sa femme, d'une part, et Catherine Malherbe, veuve de Pierre Housset, vivant, vigneron, demeurant à Louveciennes, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 5 livres 13 sous, au profit de Nicolas Hubert, l'aîné, vigneron à Rueil, par Antoine « Hérat, » tonnelier, et Étienne « De Launay, » vigneron, et Antoine Hubert, fils de Jean, même profession, demeurant à Rueil. — Bail d'héritages à Gabriel « Thuilleaux », fermier de la terre de Prunay, paroisse de Louveciennes, par Louis Périer, vigneron à Louveciennes. — Transaction portant quittance et obligation entre Denise « Despois, » veuve de Jean Motte, le jeune, vivant, marchand à Louveciennes, d'une part, Jean Motte, officier de feu la duchesse de Berry, demeurant à Saint-Michel, Michel Motte, vigneron, Jean « Yvert, » officier de feu la duchesse de Berry, et Catherine Motte, sa femme, François Couturier, vigneron, et Marie-Françoise Motte, sa femme, d'autre part. — Bail de portion de maison près le cimetière de Louveciennes fait à Jacques « Housset, » vigneron à Louveciennes, par Jean « Capon, » vigneron, et Marie-Jeanne « Caillé, » sa femme, demeurant à Louveciennes.

E. 4922. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

28 avril au 28 juin 1730. — Transport de bail à loyer fait à Marie « Harnay ou Harvay, » veuve de Jean Naglet ou Naguelet, vivant, caporal dans le régiment des gardes suisses du Roi, demeurant à Rueil, par Marie Pottier, veuve de Jean Loret, vigneron, demeurant à la Celle Saint-Cloud. — Vente de 12 perches 1/2

de vigne, terroir de Bougival, lieu dit « la Marre, » faite, moyennant 143 livres 10 sous, à Denis Touzé, le jeune, vigneron à la Chaussée, par Henri Crosnier, vigneron à Louveciennes. — Échange entre Jean « Larché, » garde des plaisirs du Roi, demeurant à Saint-Michel, d'une part, et Jean-Philippe Le Mire, vigneron au même lieu, et Jeanne Bertault, sa femme, d'autre part. — Contrat de mariage entre Pierre Cadron, fils de feu Pierre Cadron et d'Anne Durable, d'une part, et Élisabeth Laurenson, fille de Jean Laurenson, maçon, limousin, et de Louise Germain, d'autre part, toutes les parties demeurant à Bièvres. — Bail à rente, portant constitution d'une rente annuelle de 30 livres, fait à Antoine « Rousou, » journalier à Saint-Michel, et Marguerite Couturier, sa femme, par Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan. — Transport par les époux Rousou à Louis « de la Croix, » vigneron à Saint-Michel, et Marie Charbonnier, sa femme. — Contrat de mariage entre Denis Mercier, veuf de Marie-Anne Féron, marchand tuillier à la tuilerie d'Igny, paroisse de Verrières, d'une part, et Denise Despois, veuve de Jean Motte, vivant, marchand, demeurant à Louveciennes, d'autre part. — Autre entre Pierre-Thomas Mestre, fils des feus Thomas Mestre, vivant, caporal des cent suisses de la garde ordinaire du Roi, et Catherine Tahuron, demeurant à Bougival, d'une part, et Marie-Thérèse Godefroy, fille de Noël Godefroy, chirurgien et procureur fiscal de la paroisse de Bougival, et de feue Marie Pilard, d'autre part.

E. 4923. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1er juillet au 28 septembre 1730. — Bail de maison et dépendances, à Élisabeth Desnée, par Denis-Jean Tailleur, vigneron à Saint-Michel. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 22 livres à François Papillon, vitrier des bâtiments du Roi à Marly et Saint-Germain, demeurant ordinairement à Marly, par Louis « de Lacroix, » vigneron et François Mention, aussi vigneron, demeurant à Saint-Michel. — Autre de 3 livres à Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan, par Philippe « Couturié, » vigneron à la Celle-Saint-Cloud, Élisabeth « Pinparé, » sa femme, Geneviève et Marie Pinparé, ses belles-sœurs. — Partage des successions de Michel Rateau et Geneviève Gagné, sa femme, entre Louis Gobinard, vigneron, et Geneviève Rateau, sa femme, Joseph Richau, vigneron, et Marie Rateau, sa femme, tous domiciliés à Louveciennes. — Vente d'héritages à Jean « Pointelet » maréchal de forge à la Chaussée, par Antoine « Mantion, » vigneron, et Marie Decamps, sa femme, demeurant à Bougival. — Inventaire après décès de François « Delivet » et Catherine Hubert, sa femme. 1 vache sous poil rouge, 30 livres ; 1 bête asine, 15 livres. — Bail de maison et dépendances, rue Chef-de-Ville, à Bougival, fait à Jacques Moufle, vigneron audit lieu, et Marguerite Couturier, sa femme, par Jean Malherbe, officier de la maison du Roi, demeurant à Bougival. — Contrat de mariage entre Jacques « Motte, » fils de feu Jacques Motte et de Geneviève Mercier, d'une part, et Catherine « Riet, » fille de feu Jean Riet et de Barbe « Caillier, » d'autre part, les parties demeurant à Marly-le-Roi. — Quittance de 448 livres 19 sous, rachat de rente, délivrée à Geneviève « De la Roüe, » veuve de Louis Deschamps, fermier de la terre et seigneurie de Louveciennes, y demeurant, par Nicolas « Chapellain, » officier de feu Monsieur, frère unique du Roi, demeurant à Louveciennes. — Actes intéressant les familles « Tuilleaux, Richard et Loraist, » de Louveciennes.

E. 4924. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

15 octobre au 4 décembre 1730. — Transaction en forme de partage entre Jean Couturier Cousturier et Couturié, vigneron aux Gressets, paroisse de la Celle-Saint-Cloud, Martin Couturier, menuisier à Versailles, Louis Decamps, l'aîné, demeurant à Bougival, Jean Toussaint, menuisier aux Gressets, et Marie Couturier, sa femme, Nicole Mandé, marchande bourrelière, à Versailles, veuve de Gilbert Couturier. — Contrat de mariage entre Louis Floquet, garçon boucher au service de Nicolas Fontaine, marchand boucher à Rueil, d'une part, et Marie-Louise « Landri, » demeurant à Rueil, d'autre part. — Autre entre « Jean » Capon, » et « Cappon, » vigneron, à Louveciennes, fils de Michel Capon, vigneron « aux petits Bilheux, » paroisse de Villettes, » et Catherine-Anne « Tetreau, » sa femme, d'une part, et « Marie-Jeanne Caillé, » fille de Louis Caillé, vivant, vigneron, et de Marie Bailleure, d'autre part. — Bail d'héritages à Nicolas Rateau, vigneron à Saint-Michel, par Denis Mercier, tuillier à la tuilerie « d'Igny à Vauperreux, parroisse » de Verrière. » — Contrat de mariage entre Louis Guillemot, maréchal de forge à Marly-le-Roi, veuf, en dernières noces de Marie-Catherine Bouctonne, d'une part, et Marie-Anne Charpentier, fille des feus Jacques Charpentier, vivant, voiturier par terre, et Marie

Duret, demeurant à Marly-le-Roi, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, rue des Bois, à Louveciennes, fait à Jean « Thullaux, » fils de Joseph, vigneron, à Louveciennes, par Claude François, marchand « clinqualier, » à Paris. — Marché de travaux de maçonnerie à exécuter par François Le Gendre, maçon à Bougival, en la maison de Jacques « Bidart, » vigneron à Saint-Michel. — Constitution d'une rente annuelle de 50 livres, au profit de Geneviève « De La Roüe, » veuve de Louis Deschamps, demeurant à Louveciennes, par Nicolas Mercier, marchand tuillier audit lieu, et Geneviève « Duroché, » sa femme. — Vente de portion de maison et dépendances à Bougival faite à Louis Decamps, le jeune, et Henri Catherin ou Catherine, vigneron à la Chaussée, par Antoine « Mantion, » vigneron, et Marie Decamps, sa femme. — Transport d'héritages à Louis Couturier, vigneron, et Marie-Jeanne Le Tanneur ou Le Vanneur, sa femme, demeurant à Bougival, par Jean L'Empereur, voiturier par terre, et Marie Grimpe, sa femme, demeurant à la Celle-Saint-Cloud. — Bail d'héritages à Louis Poisson, vigneron à Bougival, par Thomas « Offroy, » domestique d'Antoine Deseime, demeurant à la Celle-Saint-Cloud.

E. 4925. (Liasse.) — 18 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-folio.

3 au 29 janvier 1731. — Contrat de mariage entre Philippe Lépine, journalier à la Chaussée, fils des feus Jean Lépine et Françoise Decamps, d'une part, et Geneviève Pinparé, fille des feus Pierre Pinparé et Nicole Jullienne, d'autre part. — Baux d'héritages à François « Le Gresle, » vigneron à Louveciennes, et à Louis Despois, vigneron au même lieu, par Thomas « Legrelle, » aussi vigneron à Louveciennes. — Bail de maison et dépendances à Louveciennes fait à Jean « Le Clair, » vigneron, et Marie « Thuillaux, » sa femme, par Marie-Anne Martin, veuve, en premières noces, de Charles Thuillaux, l'un des gendarmes du Roi, compagnie d'Orléans, et, en secondes noces, de Jean Basset de « Perrigny, » vivant, pourvu de l'office d'archer garde en la compagnie « de Monsieur le grand prévôt de la connétablie de France, » demeurant à Boulogne. — Transport d'héritage, terroir de la Celle, lieu dit les Brières, fait à Jean Fouache, marchand tonnelier à la Celle, par Pierre Housset, vigneron et Marie-Nicole Moufle, demeurant aux Gressets, paroisse de la Celle-Saint-Cloud. — Autre à Louis « Lhoret, » vigneron à la Celle, par Jacques Moufle, l'aîné, vigneron au même lieu. — Constitution de rentes au profit de Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan, par Jean Couturier, le jeune, vigneron, et Catherine Touzé, sa femme, demeurant à la Chaussée ; Vincent Paillot, voiturier par terre, et Catherine Gausseaume, sa femme, demeurant au port de Marly. — Vente de 30 perches de terre, plantées d'arbres fruitiers, en une pièce, terroir de Bougival, lieu dit « le Murgé, » faite, moyennant 240 livres, à raison de 8 livres par perche, à Michel Motte, vigneron à Saint-Michel, par Henri et Jean Crosnier, vignerons à Louveciennes. — Partage entre Jean-Baptiste Despois et Des Poiz, marchand à Marly, Jacques Despois, le jeune, garde des plaisirs du Roi à Louveciennes, Denis Mercier, marchand tuillier à la tuilerie de « Vaupereux, » paroisse de Verrières, et Denise Despois, sa femme, héritiers des feus Jacques Despois et Hélène « Chesno, » sa femme. — Actes intéressant les familles Mercier, Despois, Motte, Rateau. — Contrat de mariage entre Jeanne « Lanes, » invalide à Louveciennes, veuf, en premières noces, de Marguerite Tevenet, et, en secondes noces, de Marie-Anne Colombelle, d'une part, et Marguerite Despois, d'autre part. — Baux de portions de maison, rue « des » Veaux, » à Marly, faits à Gilbert « Baugrand, » vigneron, et Marie-Renée Horest, « sa prétendue, » Pierre « Canville, » vigneron, par Jean « Boivin et Boivien, » vigneron à Marly.

E. 4926. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1er au 28 février 1731. — Bail d'un jardin fruitier clos de murs, contenant 46 perches, terroir de Marly, lieu dit « le clos de Veaux, » fait, moyennant un loyer annuel de 60 livres, à Jean « Catutel, » vigneron à Marly, par Jean-Baptiste « Des Poiz, » marchand à Marly. — État des héritages de la succession des feus François Barat et Louise Dubeau, sa femme, suivi d'un bail à loyer desdits héritages. — Contrat de mariage entre René Legrelle, vigneron à Vaucresson, d'une part, et Marie Pinparé, fille des feus Pierre Pinparé et Miole Jullien, d'autre part. — Bail d'une travée de maison, Grande-Rue, à Bougival, fait, moyennant 50 livres par an, à Pierre-Thomas Mestre, suisse de nation, par Simon « Hémon », pêcheur de poisson à la Chaussée. — Quittance de 370 livres délivrée à Henri Couturier, l'aîné, maréchal ferrant à Bougival, par François Couturier, vigneron à Saint-Michel, et Françoise Motte, sa femme. — Accord portant obligation entre Pierre « Laurens », officier du feu duc d'Orléans,

« demeurant à Demonval, parroisse du Pecq, » d'une part, Louis Guillemot, maréchal ferrant à Marly, d'autre part, et François Laboissière, vitrier à Marly, aussi d'autre part. — Vente d'héritages, terroir de Louveciennes, faite à Marie-Renée « Horaist, » veuve de Jean Laurent, vivant, vigneron, demeurant à Marly-le-Roi, par Jean-Charles « Laurent, » vigneron, et Marie-Jeanne « Corneillieux, » sa femme, demeurant à Louveciennes. — Vente de 15 perches 3/4 de vigne, terroir de Louveciennes, lieu dit « les Groües, » faite, moyennant 157 livres 10 sous, à Michel Horaist, vigneron à Marly, par Marie-Renée Horaist, susnommée. — Quittance de 165 livres délivrée à Noël Godefroy, procureur fiscal de la juridiction de Bougival, par Jacques Pillard, menuisier du Roi, demeurant à Meudon. — Vente de 13 perches de terre, en une pièce, terroir de Louveciennes, lieu dit « Prunay, » faite, moyennant 65 livres à Gabriel « Thuilleaux, » fermier de Prunay, par Charles Laurent, vigneron à Louveciennes, et Marie-Jeanne Bissonnet, sa femme.

E. 4927. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

4 au 29 mars 1731. — Bail de maison et dépendances à Pierre Housset, vigneron, demeurant à Louveciennes, « Quartier du Cœur-Volant, » par Jean-Baptiste « Tuilleaux, » tonnelier à Louveciennes. — Constitution d'une rente annuelle de 15 livres au profit de Nicolas Chapellain, officier du feu duc d'Orléans, demeurant à Louveciennes, par Henri Couturier, vigneron, et Louise « Thuillaux, » sa femme, demeurant à la Chaussée. — Inventaire après décès de Jean Lépine, vigneron, fait à la requête de sa veuve, Françoise Decamps. — Bail d'héritages, terroir de Bougival, fait à Germain « Canu, » vigneron à la Celle-Saint-Cloud, par Noël « Pillard, » marchand à Versailles.

E. 4928. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

6 au 29 avril 1731. — Contrat de mariage entre Gabriel « Huette, » veuf de Marie Fillette, vigneron à Rueil, d'une part, et Élisabeth Martin, fille des feus Pierre-Charles Martin, vivant, vigneron à Rueil, et Marguerite Crosnier, d'autre part. — Bail d'héritages à Jean « Legrelle, » vigneron à Louveciennes, par Thomas Legrelle, vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre Gilbert « Beaugrand, » fils d'Anselme Beaugrand, vigneron, et de Geneviève Le Maire, demeurant à la Montagne, paroisse du Pecq, d'une part, et Marie-Renée « Horaist, » veuve de Jean Laurent, demeurant à Marly, d'autre part. — Baux d'héritages faits à Thomas « Bellavoyne, » vigneron à l'Étang-la-Ville ; Vulfrand Heurtier, tailleur de pierres à Marly, par Gilles Baron, cordonnier à Marly-le-Roi, et Germaine Volant, sa femme. — Partage entre François Bailly, vigneron à Bougival, Jacques Bailly, vigneron à Saint-Michel, Jean Bailly, vigneron au même lieu, Denis Pottier, vigneron au même lieu, et Marie Bailly, sa femme, héritiers des feus Jacques Bailly et Nicole Moufle, sa femme.

E. 4929. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1er au 28 mai 1731. — Quittance de 140 livres délivrée à Louis Decamps, le jeune et Henri Catherin ou Catherine, vignerons à la Chaussée, par Antoine « Mantion, » vigneron, et Marie Decamps, sa femme, demeurant à Bougival. — Accord portant transport de rente entre Jean Guillaume, marchand boulanger à Rueil, François « Corade Jullien, » garde des plaisirs du Roi en la capitainerie de Saint-Germain-en-Laye, demeurant à Rueil, et Marie-Anne Guillaume, sa femme. — Renonciation, par Jean « Lanès, » chirurgien à Louveciennes, et Marguerite Despois, sa femme, aux successions de Martin Despois, vivant, charcutier, et Charlotte « Chesnot, » sa femme. — Quittances délivrées à divers par René Robert, bourrelier à Chevreuse. — Constitution d'une rente annuelle de 12 livres 10 sous, au profit de Charles-François « Papillion, » vitrier des bâtiments du Roi, demeurant à Marly, par Antoine Rateau, vigneron à Louveciennes. — Contrat de mariage entre Louis-Denis « Horaist, » vigneron à Marly, d'une part, et Thérèse Cagneux, fille de feus Jean-Alexandre Cagneux et Marie-Madeleine « Chaplain, » demeurant à Marly, d'autre part. — Compte de tutelle de la susdite Thérèse Cagneux, rendu à Denis Cagneux, dit Marly, soldat au régiment de la Reine, infanterie, compagnie de Sainte-Colombe, Michel « Langrume, » vigneron à Marly, et Marie-Madeleine Cagneux, sa femme, Denis-Louis Horais et Thérèse Cagneux, sa femme, par Antoine Daire, commis buraliste des aides à Viroflay. — Bail d'un demi-quartier de bourgogne, planté en arbres fruitiers, terroir de Louveciennes, lieu dit « les Vallées, » fait, moyennant un loyer annuel de 36 livres, à François « Majeant, » officier de feue Madame la Dauphine, demeurant à Versailles, par Jean Le Clair, vigneron à Louveciennes.

E. 4930. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

5 au 24 juin 1731. — Vente de maison et dépendances, rue des Hautes-Eaux, à la Chaussée, faite à Guillaume Fabré, commis du marquis de Ravignan, seigneur de la Chaussée, par Françoise Decamps, veuve de Jean Lépine, demeurant à la Celle-Saint-Cloud. — Vente de 14 perches de vigne, terroir de Louveciennes, lieu dit « les Plainchamps, » faite, moyennant 84 livres à Jean « Theuillaeux, » fils de Joseph, vigneron à Louveciennes, par Jean-Charles Laurent, vigneron à Louveciennes, et Marie-Jeanne Corneillieux, sa femme. — Bail de maison et dépendances, aux Gressets, fait à François Brissonnet, vigneron aux Gressets, par Madeleine Déseinne, demeurant à Louveciennes. — Bail de portion de maison à la Chaussée, entre la rue des Hautes-Eaux et le grand chemin de Saint-Germain, fait à Laurent Depré, « careier, » et Madeleine Jacques, sa femme.

E. 4931. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

10 au 29 juillet 1731. — Vente de droits en la succession de Nicolas Duval, exerçant, en son vivant, la profession de paveur, faite à Antoine Rateau, vigneron à Louveciennes, et consorts, par Richard Mazier, laboureur en la paroisse de « Plaineseuvre, » en Normandie, et consorts. — Accord portant obligation entre Pierre « Penot, » maçon à Louveciennes, d'une part, et Jean-Baptiste « Tuilleau, » vigneron à Louveciennes, et Marie Le Gresle, d'autre part. — Partage de la succession de Jean Duval, susnommé. — Bail de maison et dépendances, à Louveciennes, lieu dit Voisins, fait à Jean Galache ou Galoche, vigneron à Louveciennes, par Nicolas « Thuilleau, » marchand au même lieu. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Michel, fait à Antoine Gagné, vigneron, et Denise Decamps, sa femme, par Jacques Despois, garde des plaisirs du Roi, demeurant à Louveciennes. — Autre de maison et dépendances, près l'église de Louveciennes, fait à Jean-Nicolas « Thuilleaux » et Catherine « Le» grêle, » sa femme, par Élisabeth Le Det, veuve de François Barat, demeurant à Louveciennes. — Constitution d'une rente annuelle de 15 livres, au profit de Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan, par Antoine « Mantion, » vigneron à Bougival, et Marie Decamps, sa femme.— Bail de la maison appelée « Lisle Laloge, » avec ses dépendances, fait, moyennant un loyer annuel de 300 livres, à François Hémond, fermier de la terre et seigneurerie de Bougival, et Denise Rateau, sa femme, par le susdit marquis de Ravignan. — Contrat de mariage entre Besnard « Boulan, » cordonnier à Louveciennes, fils des feus Nicolas Boulan et Nicole Brionne, d'une part, et Louise Le Clair, fille de feu André Le Clair, vivant, cordonnier, et de Catherine Vitry, remariée à Vincent Maugé, aussi cordonnier à Louveciennes, d'autre part. — Transport de rente à Barthélemy « Leschaudé, » menuisier des bâtiments du Roi, demeurant à Marly, par les époux Jean-Baptiste « Tuilleaux, » ci-devant nommés.

E. 4932. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

13 et 23 août 1731. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 6 livres 13 sous passé, au profit des enfants de feu Toussaint Couturier, par « Émanuel Couturié, » vigneron à Saint-Michel. — Vente de 2 perches (de terre ?), terroir de Louveciennes, lieu dit « les Chesnes » Brichard, » faite, moyennant 24 livres, à François Crosnier, marchand à Louveciennes, par Pierre Crosnier, marchand de bois à Versailles.

E. 4933. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1er au 18 septembre 1731. — Vente de 38 perches de vigne, terroir de Louveciennes, lieu dit les Vallées ou les Régales, faite, moyennant 260 livres, à Nicolas Martin, vigneron à Louveciennes, par François Masselot, vigneron au même lieu, Jacques Masselot, maître menuisier à Versailles, Pierre Masselot, marchand de bois, Guillaume Boutin, maréchal-ferrant à Versailles, et Marie Masselot, sa femme, Mathieu Perrot, vigneron, et Geneviève Masselot, sa femme, Barbe Masselot, ces trois derniers demeurant au Port de Marly. — Vente d'héritages à Louis « Normand, » domestique de M. Bachelier, seigneur de la Celle-Saint-Cloud, par Philippe « Couturié, » vigneron à la Celle, et Élisabeth Pinparé, sa femme. — Transport de rente, au profit de la fabrique de l'église de Bougival, par convention passée entre Martin Barbreau, curé de la paroisse de Bougival, Antoine Gagné, vigneron, marguillier en charge, Louis Decamps, marguillier adjoint, André « Berthault, » Louis « de Lacroix, » René « Sereit, » François « Brassin, » Claude Trumeau, tous anciens marguilliers, d'une part, et Nicolas Mouffle, aussi ancien marguillier, d'autre part. —

Désistement de bail, entre les mains de Pierre « Gobinard, sieur de la Concie, » bourgeois de Versailles, par Nicolas Crosnier, vigneron, Charles Crosnier, voiturier par terre, Pierre Thuillaux et Marie Crosnier, sa femme, Nicolas Chacoux, employé à la Machine, et Marguerite Crosnier, sa femme. — Vente de 7 perches (de terre), terroir de Louveciennes, lieu dit Voisins, faite, moyennant 45 livres à Jean « Le Ducq, » le jeune, tonnelier à Louveciennes, par Jean-Charles Laurent, vigneron à Louveciennes, et Marie-Jeanne Corneilliens, sa femme.

E. 4934. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

6 au 17 octobre 1731. — Constitution d'une rente annuelle de 10 livres, au profit de Marie « De La Noue, » veuve de Pierre Thuillaux, vivant, marchand chaufournier, demeurant à Saint-Germain-en-Laye, par Jean Touzé, vigneron aux Gressets, et Geneviève Couturier, sa femme. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 50 sous, au profit des enfants et héritiers de Louis « Caillié » et de Marie « Bayeuls, » sa femme, par Denis Pottier, vigneron à Saint-Michel, et Marie Bailly, sa femme. — Contrat de mariage entre Michel « Couturié, » fils de Jean Couturié, vigneron à Saint-Michel, et de feue Marie Tailleur, d'une part, et Louise « Le Vaneur et Levaneur, » fille d'Henri Le Vaneur, pêcheur de poisson à la Chaussée, et de Jeanne « Hémeont, » d'autre part.

E. 4935. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

9 au 25 novembre 1731. — Vente de 7 perches de terre, terroir de Marly, faite, moyennant 35 livres, à Jean « Titreuil, » l'aîné, vigneron à Marly-le-Roi, par François Masselot, vigneron à Prunay, paroisse de Louveciennes, Jacques Masselot, maître menuisier à Versailles, Pierre Masselot, marchand de bois au port de Marly, Mathieu Perrot, vigneron et Geneviève Masselot, sa femme, Barbe Masselot, demeurant aussi au port de Marly. — Bail de maison et dépendances à « Roquancourt, » chemin de Versailles à Saint-Germain, faisant le coin de la grande rue, consenti à Catherine Euster, veuve de Jacques « Queus, » ou « Queue, » suisse de nation, par Jean « De La Roche, » marchand à Bougival. — Quittance de 362 livres délivrée à Jean-Baptiste « Tuilleaux, » vigneron à Louveciennes, par Pierre Perrot, maçon au même lieu. — Vente d'un demi-quartier de vigne, terroir de la Celle, lieu dit « Robichons, » faite, moyennant 125 livres, à Jean « Couturier, » vigneron aux Gressets, par Martin « Cousturier, » maître menuisier à Versailles, et Marie « Gaudin, » sa femme. — Quittance de 120 livres délivrée à François Hémond, fermier de la terre de Bougival, par Robert Couturier, l'aîné, vigneron à Bougival. — Transport de créance à François Roy, dit Latronche, cabaretier à Marly, par Léonard Robinet, maçon à Versailles. — Bail d'héritages à Jean-Baptiste Tremblet, vigneron à « Neuville, paroisse d'Éreigny, » et Marie-Jeanne Chrétien, sa femme, par Jean-Baptiste « Giré, » tailleur de pierres à Louveciennes.

E. 4936. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

9 au 30 décembre 1731. — Baux intéressant les familles Chacoux, Crosnier, Thuillaux, Grenet ou Grevet. — Partage entre Guillaume « Bœuf, » boulanger au Port de Marly, et Marie Delivet, sa femme, Louis Touzé, vigneron à Bougival, et Charlotte Delivet, sa femme, Geneviève Delivet, François Delivet et Olivier Delivet, vignerons à Bougival, héritiers des feus François Delivet et Catherine Hubert. — Bail de 3 quartiers de terre, terroir de Rueil, lieu dit « les Genevriers, » fait, moyennant 4 livres de rente annuelle, à Jean Guillaume, marchand boulanger à Rueil, par Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan. — Constitution d'une rente annuelle de 25 livres, au profit de ce dernier, par Jean Touzé, vigneron aux Gressets, et Geneviève Couturier, sa femme. — Vente de maison et dépendances, au lieu dit « bas Voisins, sur la rue « qui conduit à la Pissotte et grande rue de Voisins, » faite à Nicolas Thuillaus, l'aîné, marchand à Louveciennes, par Louis Perrier, vigneron au même lieu, et Anne Couturier, sa femme. — Quittance de 300 livres, rachat de rente, délivrée aux époux Jean Touzé, ci-devant nommés, par Martin Prévost, maître charron de la ville de Paris, demeurant à Bièvre, et Madeleine Pierre, sa femme.

E. 4937. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

14 au 28 janvier 1732. — Quittance de 112 livres 6 sous, rachat de rente, délivrée à Michel Motte, vigneron à Saint-Michel, par Anne Hémond, veuve de Jean Bachelet, vivant, vigneron, demeurant à la Celle-Saint-Cloud. — Quittance de 400 livres, meubles et

trousseau de mariage, délivrée à Nicolas Mouffle, vigneron à Saint-Michel, et Anne Desnée, sa femme, par Simon Crosnier, vigneron à Bougival, et Marie-Marguerite Mouffle, sa femme. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 7 livres 5 sous, au profit d'Étienne Moisson, maçon à Marly-le-Roi, par Mathieu Gobinard, vigneron à Louveciennes. — Transaction portant transport de droits successifs entre Guillaume Cochard, marchand tourneur à Rueil, veuf de Marguerite Garnier, d'une part, et Joseph Garnier, vigneron à Rueil, d'autre part. — Bail de portion de maison à Jean Couturier, vigneron aux Gressets, par Nicole Martin, veuve de Martin Couturier, vivant, vigneron, demeurant aux Gressets, mère du susdit Jean.

E. 4938. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

10 au 21 février 1732. — Transaction entre Jean « Pointelet, » maréchal ferrant à la Chaussée, d'une part, et Thomas Pointelet, vigneron au même lieu, d'autre part. — Contrat de mariage entre Louis Hamelin, maréchal ferrant à Louveciennes, fils de Louis Hamelin, vigneron, à « Mareil-sur-Maudre, » et de Marguerite-Suzanne Éloy, d'une part, et Marguerite Legrelle, veuve de Denis Guillemot, vivant, maréchal ferrant, demeurant à Louveciennes, d'autre part. — Vente de 11 perches de terre en vieille vigne, terroir de Louveciennes, lieu dit « les Veauxre» gnards, » faite, moyennant 70 livres, à Laurent Maurice, pêcheur de poisson à la Chaussée, par François Gagné, vigneron à Louveciennes. — Bail d'un arpent 1 perche de terre labourable, terroir de Marly, lieux dits « les Fossés » et « les Grandes terres, » fait, moyennant un loyer annuel de 25 livres, à Jean « Titreuil, » l'aîné, vigneron à Marly-le-Roi, par Jean-Baptiste « Des Poiz, » marchand à Louveciennes. — Contrat de mariage entre Pierre « Hémon, » fils de Jean Hémon, pêcheur de poisson à la Chaussée, et de feue Marie Rateau, d'une part, et Marie-Anne « Cathe» rine, » fille de feu Pierre Catherine, vivant, tailleur d'habits, et de Marie Couturier, demeurant à la Chaussée, d'autre part. — Reconnaissance portant décharge délivrée à François Papillon, vitrier des bâtiments du Roi, demeurant à Marly, par René « Le Breton, » marchand tailleur d'habits à Saint-Germain-en-Laye. — Contrat de mariage entre Henri « Giot, » marchand de vins à Versailles, fils des feus Jean Giot, vivant, maître de pension, et Ponsette Sirbinet (?), demeurant à « Moloran, » province de Champagne, diocèse de Reims.

E. 4939. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

2 au 31 mars 1732. — Échange entre Nicolas « Filliette, » marchand de vins à Rueil, « où pend pour » enseigne La Grande Pinte, » d'une part, et Nicolas « Poulalier, » marchand tonnelier à Rueil, et Marguerite Filliette, sa femme, d'autre part. — Ratification, par Marie Chrétien, d'un acte passé par Jean-Baptiste Tremblet, son mari. — Désistement de poursuites par Noël Maugé, vigneron à Bougival, stipulant fait et cause de Marie Gareau, sa femme, contre Denis Sanson, charretier, domestique de François « Devoulges, » fermier à Vaucresson, et contre ce dernier pris à partie. — Vente de maison et dépendances à Louveciennes, grande rue de Voisins, faite à Mathieu « Thuilleaux, » marchand d'arbres à Louveciennes, par Jean Crosnier, l'aîné, marchand fruitier au même lieu, et Marthe Debize, sa femme, et Charles Crosnier, vigneron à Louveciennes. — Bail d'héritages à Jean Touzé, vigneron aux Gressets, paroisse de la Celle, par Angélique Touzé, demeurant à Saint-Michel. — Transport d'héritages à Jean « Tuilleaux » et Jean Le Ducq, le jeune, vignerons à Louveciennes, moyennant payement d'une rente annuelle à la fabrique de Louveciennes, ledit transport fait par Cécile « Flichet, » veuve de Nicolas-Zacharie François, demeurant à Louveciennes. L'acte porte, entre autres signatures, celle de Jean-Baptiste Baignard, curé de Louveciennes (17 mars 1732). — Échange entre Michel « Godard, » entrepreneur des pépinières du Roi, et Marguerite Bouillet, sa femme, d'une part, Claude « Uniard, » (Uviard ?), marchand de vins à la Montagne de Marly, paroisse de Louveciennes, et Louise Bouillet, sa femme, d'autre part. — Bail d'héritages fait par ces derniers, indiqués dans l'acte comme domiciliés à Louveciennes, quartier du Cœur Volant, où pend pour enseigne Le Lion d'or, « à Mathieu Thuil» leaux, » sus nommé.

E. 4940. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

2 au 30 avril 1732. — Bail d'héritages à Louis Hamelin, maréchal ferrant à Louveciennes, et Marguerite Le Gresle, sa femme, par Jean-Baptiste « Tuilleaux, » tonnelier à « Voisin, parroisse de Louve» tiennes, » et Marie Le Gresle, sa femme. — Quittance de 132 livres, rachat de rente, délivrée à Mathieu « Thuilleaux, » marchand d'arbres à Louveciennes,

par Pierre Lamerveil, et Marguerite Rateau, sa femme, demeurant à Louveciennes. — Transport d'héritage à François Michel, vigneron à Louveciennes, par Louis « Des Pois, » vigneron au même lieu. — Transaction portant partage entre Vincent Maugé, marchand cordonnier à Louveciennes, d'une part, André « Leclerc, » marchand cordonnier à la Montagne de Marly, Nicolas Leclerc ou Leclair, cordonnier à Louveciennes, Philippe « Despoiz, » marchand charcutier à Louveciennes, et Marie-Anne Leclair, sa femme, Bernard « Boulan, » marchand cordonnier à Rigebour, diocèse « de Chartes, » et Louise « Leclerc, » sa femme, d'autre part. — Quittance de 112 livres 10 sous, rachat de rente, délivrée à Michel Motte, vigneron à Saint-Michel, par Nicolas Rateau, fermier de la ferme de « Bechevay, » paroisse de la Celle. — Vente d'héritages, terroir de Bouafle, faite à Michel « Thuret, » vigneron à Bouafle, par Francois Ray, terrassier à Marly-le-Roi, et Denise Plessis, sa femme. — Lots de partage de biens donnés par Catherine Housset, veuve en dernières noces de Jean Thuilleaux.

E. 4941. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1er au 31 mai 1732. — Étienne Delacroix, journalier, à Bougival, et Nicole Delivet, sa femme, renoncent à la succession de Marie-Françoise Delivet. — Contrat de mariage entre Nicolas Lenne, fils de feu Pierre Lenne, ouvrier à la machine de Marly, et de Jeanne Cirier, demeurant à Louveciennes, d'une part, et Marie-Madeleine Deseinne, fille des feus Noël Deseinne et Marie-Madeleine Bissonnet, demeurant à Louveciennes, d'autre part. — Transport de rente à Pierre Penot, maçon à Louveciennes, par Nicolas « Thuilleaux, » fils de Jean, vigneron à Louveciennes, et Marie Nicole « de laroue, » sa femme. — Bail de maison et dépendances, à Louveciennes, rue de Voisins, fait, moyennant un loyer annuel de 45 livres, à Bernard « Boulan » par André « Leclerc, » cordonnier à la Montagne de Marly. — Vente d'héritages à Jean Touzé, vigneron aux Gressets, paroisse de la Celle-Saint-Cloud, par sa mère Catherine Thuillaux, veuve de Jean Touzé, demeurant à Saint-Michel. — Devis d'ouvrages de maçonnerie et marché entre Nicolas Lenne, journalier, à Louveciennes, d'une part et Jean-Baptiste « Giré, » maçon au même lieu, d'autre part.

E. 4942. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

4 et 15 juin 1732. — Contrat de mariage entre Jean-François Balin, garde des chasses et bois du duc du Maine, demeurant à Glatigny, paroisse Notre-Dame de Versailles, veuf de Marie-Thérèse Le Marquant, d'une part, et Marie-Madeleine Touzé, fille de Louis Touzé, marchand de vins, à la Croix Blanche de la Chaussée, paroisse de Bougival, et de Catherine Pottier, d'autre part. — Autre entre Antoine Dard, compagnon couvreur à Paris, fils des feus Louis Dard, journalier, et Marie-Marguerite, d'une part, et Marie-Anne Fortier, fille de Clément Fortier, journalier à Noisy-le-Sec, et de Marie Godard, d'autre part.

E. 4943. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

7 au 28 juillet 1732. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 10 livres, au profit des enfants mineurs de Pierre Barat, par « Zacarie Maret, » journalier, à Louveciennes. — Contrat de mariage entre Louis-Antoine Aise, compagnon maçon, à la Chaussée, fils de feu Jean Aise, vivant, cordonnier à la Chaussée, et de Charlotte Pierre, d'une part, et Marie-Anne « Cronier », fille des feus François Cronier, vivant, charpentier à la machine de Marly, et N. Pilard, d'autre part. — Rétrocession d'immeubles à Bouafle, faite à François « Roy, » terrassier à Marly-le-Roi, et Denise Plessis, sa femme, par Michel « Thuret, » vigneron à Bouafle. — Renonciation par Pierre « Potivier, » cordonnier, et Marguerite Guillemot, sa femme, à la succession de Denis Guillemot, vivant, maréchal, à Louveciennes, père de ladite Marguerite.

E. 4944. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1er au 31 août 1732. — Transport de rente à Gaspard Hendignier, suisse de la Grande Écurie du Roi à Versailles, par François « Roy », dit Latronche. terrassier à Marly-le-Roi, et Denise Plessis, sa femme. — Contrat de mariage entre Georges « Saulnier, » vigneron à Bouafle près Mantes, d'une part et Cécile « Flicher, » veuve de Nicolas-Zacharie François, demeurant à Louveciennes, d'autre part. — Pierre Dunet, taupier du jardin royal de Marly, met son frère Christophe Dunet, fils mineur de 17 ans des feus Guillaume Dunet et Louise Guiard, en apprentissage chez Pierre

Potivier, cordonnier à Louveciennes. L'apprentissage durera 2 ans ; l'apprenti sera nourri, éclairé et logé, traité doucement et humainement ; Pierre Dunet entretiendra son frère, d'habit, linge et chaussure, et pourvoira à son blanchissage ; il payera, en outre, la somme de 100 livres. — Quittance de 15 livres délivrée à Nicolas Thuillaux, l'aîné, vigneron, par les marguilliers de la fabrique de l'église de Louveciennes. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 4 livres 15 sous 3 deniers, au profit de Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan, par Jean « Brissonnet, » vigneron à la Celle-Saint-Cloud, et Madeleine Serre, sa femme. — Procuration donnée à Joseph-Edme Mercier, procureur au bailliage de Rueil, par Louise Noël, femme séparée de biens de Louis Le Maistre « La Mèche, » timbalier des chevau-légers de la garde du Roi, et par le susdit La Mèche, fermiers receveurs de la terre et seigneurie de la Malmaison, demeurant à la Malmaison, paroisse de Rueil. — Quittance de 133 livres 10 sous, délivrée à Philippe « Despois, » marchand charcutier à Louveciennes, par Nicolas Le Clair, cordonnier au même lieu. — Contrat de mariage entre Antoine Guillois, vigneron, fils de Claude Guillois, vigneron, et de Marie Chabrun, demeurant à « Corbevoye, » d'une part, et Françoise Bazille, fille des feus Toussaint Bazille et Suzanne Cacheleu, demeurant à Bailly, d'autre part. — Bail d'héritages à Jean Crosnier, vigneron, et Marthe « De Bize, » sa femme, par Jean Guilbert, dit Ancelin, « délivreur » de la Petite Écurie du Roi, demeurant à l'hôtel Béringhem, rue St-Nicaise, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris.

E. 4945. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

5 au 28 septembre 1732. — Inventaire après décès de Marie Le Rouge, fait à la requête de Pierre Crosnier, son mari. — Bail de portion de maison et dépendances, Grande Rue, à Bougival, fait à Thomas Michel, bedeau de Bougival, par Jean Lapresté, marchand de blanc à la Chaussée. — Autre d'une petite maison à Louveciennes, rue des Bois, fait à Guillaume Roblin, vigneron à Louveciennes, par Noël Godefroy, chirurgien et procureur fiscal de la prévôté de Bougival. — Contrat de mariage entre François Le Gendre, maçon à Bougival, fils de feu Jacques Le Gendre, vivant, maçon, et d'Élisabeth Crosnier, d'une part, et Marie-Anne Couturier, fille de Toussaint Couturier, vivant, vigneron, et de Marie Motte, demeurant à Saint-Michel, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 33 sous 4 deniers, au profit des héritiers de Michel Motte, par Guillaume Malbranche, vigneron aux Gressets, et Élisabeth Roulleau, sa femme. — Bail à rente d'une grange avec ses dépendances, à Louveciennes, lieu dit « Maubuisson, » fait à Antoine Rateau, vigneron à Louveciennes, par Étienne « Langau, » garde des plaisirs du Roi en la capitainerie de Saint-Germain-en-Laye, et Marie Maugé, sa femme.

E. 4946. (Liasse.) — 3 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets, in-folio.

5 au 22 octobre 1732. — Vente d'un arpent de terre labourable, terroir de « Bène, » lieux dits « La » lisier » et « le chemin de Besne, » faite, moyennant 125 livres, à Nicolas Blondeau, vigneron « à la » Maladrie, paroisse de Bène, » par Nicolas-Auguste « Peulevé, » soldat aux gardes françaises, compagnie « Deprat, » demeurant « au Chenay, » et Marie Hébert, sa femme. — Constitution d'une rente annuelle viagère de 100 livres faite, en faveur d'Arnault « Segas » par Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan, et Marie-Albertine Racine, sa femme, pour récompenser ledit Segas des bons et fidèles services qu'il leur a rendus en qualité de maître d'hôtel de leur maison. — Jean Couturier, l'aîné, vigneron à Saint-Michel, partage ses biens entre ses enfants.

E. 4947. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

11 au 30 novembre 1732. — Constitution d'une rente annuelle de 4 livres 15 sous, au profit de Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan, par Guillaume « Hélan, » vigneron à Bougival, et Marie-Françoise Rateau, sa femme. — Inventaire après décès de Jean Delaroche, vivant, marchand de blanc à Bougival, fait à la requête de Thérèse Barrois, sa veuve ; pièces y relatives. — Échange entre Jacques Touzé, vigneron à la Celle-Saint-Cloud, d'une part, et Jean Couturié, le jeune, vigneron à Saint-Michel, d'autre part. — Accord entre Nicolas Chacoux, ouvrier à la Machine de Marly, et Marguerite Crosnier, sa femme, d'une part, et Antoine Rateau, vigneron à Voisins, paroisse de Louveciennes, d'autre part. — Quittance de 450 livres, trousseau de mariage, délivrée à Noël Godefroy, chirurgien, procureur fiscal de la prévôté de Bougival, par « Simphorien Ratou, » marchand de vins à la

Machine, paroisse de Bougival, et Anne Godefroy, sa femme. — Bail de maison et dépendances, à Louveciennes, lieu dit Voisins, fait à Jacques Le Cointre, vigneron, et Jeanne Richard, sa femme, par Philippe « Despois, » marchand à Louveciennes.

E. 4948. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

6 au 29 décembre 1732. — Bail d'héritages avec promesse de vente fait à Jean-François Crosnier, marchand d'arbres à Louveciennes, par Jean Crosnier, marchand laboureur « à Conburay-en-Brie, près » Meaux ». — Inventaire des effets délaissés par Silvain Desmargoutes, compagnon paveur employé à l'atelier et rétablissement du pavé conduisant de Saint-Germain-en-Laye à Paris, décédé chez Thomas Pointelet, vigneron, vendant vin à l'année à la Chaussée, paroisse de Bougival. — Quittance de 200 livres, rachat de rente, délivrée à Charles Vigereau, vigneron à Louveciennes, et Madeleine Houssoy, sa femme, par la fabrique de l'église de Louveciennes. Un des signataires de l'acte est Jean-François Baignard, curé de Louveciennes (11 décembre 1732). — Constitution d'une rente annuelle de 10 livres, au profit de la fabrique susdite, par Charles « Lorens, » vigneron à Louveciennes, et Marie « Bissonnet, » sa femme. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 4 livres, au profit de Marie-Françoise « Roty, » veuve de René Chaillou, vivant, maître d'hôtel de la présidente Fumichon, par Louis Moreau, vigneron à Rueil. — Échange entre Louis « de Lacroix, » vigneron à Saint-Michel, d'une part, et Jacques Touzé, vigneron à la Celle-Saint-Cloud, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, à Voisins, fait à Charles Crosnier, marchand à Voisins, paroisse de Louveciennes, et Marie-Jeanne Crosnier, sa femme, par Nicolas Chacoux, ouvrier à la Machine royale, demeurant sur la paroisse de Louveciennes, et Marguerite Crosnier, sa femme. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 40 livres 2 sous, au profit de Geneviève Burcy, demeurant à Paris, par Thomas Michel, l'aîné, vigneron à Bougival, François Michel, vigneron à Louveciennes, Louis « Des pois, » vigneron au même lieu.

E. 4949. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

4 au 27 janvier 1733. — Partage de la succession de Jacques Crosnier, vivant, vigneron, entre Élisabeth Crosnier, veuve de Jacques Le Gendre, vivant, maçon, demeurant à Bougival, et André Aubry, marchand nourrisseur de bestiaux, à Paris, à cause de Louise Crosnier, sa femme. — Bail d'héritages à Jean Capon, vigneron à Louveciennes, par Antoine Pottier, vigneron à Bougival. — Conventions pour l'exécution de travaux de maçonnerie, avec l'acte de dépôt à la suite, entre Jacques Bidart et Jean Touzé. — Contrat de mariage entre Jean Bailly, vigneron à Saint-Michel, fils des feus Jacques Bailly et Nicole Moufle, d'une part, et Catherine Potier, fille de feu Étienne Potier, vivant, vigneron à Bougival, et de Jeanne Michel, d'autre part. — Accord portant obligation entre Antoine Pottier, ci-devant nommé, d'une part, et Jean Le Clair, vigneron à Louveciennes, d'autre part. — Transaction portant décharge entre Nicolas Mercier, marchand tuillier à Louveciennes, et Geneviève Duroché, sa femme, d'une part, et François Michel, d'autre part. — Bail d'héritages à Jacques Le Cointre, vigneron à Louveciennes, et Jeanne Richard, sa femme, par Nicolas « Chérier, » jardinier à Vaucresson. — Vente de 19 perches de terre, terroir de la Celle, lieu dit « Robichons, » faite, moyennant 161 livres 10 sous, à Denis Touzé, le jeune, vigneron à la Chaussée, par Nicolas Lenne, journalier, à Louveciennes, et Marie-Madeleine Deseinne, sa femme. — Contrat de mariage entre François Michel, vigneron, à Louveciennes, d'une part, et Geneviève « Émelle, » fille de feu Antoine Émelle et de Geneviève Bouillet, cette dernière remariée à Antoine Deschamps, marchand hôtelier, à Louveciennes, d'autre part. — Ratification, par Louis Rateau, demeurant à Bougival, d'un contrat passé entre Étienne Monnoury, manouvrier au même lieu, et Françoise Lesieur, sa femme, d'une part, et Antoine Fleuriet, bourrelier, à Frémainville, d'autre part. — Échange entre Jean-Baptiste « Tuilleaux, » marchand tonnelier, à Louveciennes, d'une part, et Marie-Anne « Gaullier, » veuve de Charles Thuillaus, vivant, marchand d'arbres, demeurant audit lieu, d'autre part. — Vente, par licitation volontaire, de maison et dépendances, à Vaucresson, à François Quière, vigneron, à Vaucresson, et Marie-Jeanne Barois, sa femme, par Nicolas Bourdon, vigneron au même lieu, et Marguerite Barois, sa femme. — Échange entre François « Le Beau, » l'un des cent suisses de la garde ordinaire du Roi, demeurant à Louveciennes, d'une part, et Mathieu « Gobinard, » vigneron au même lieu, d'autre part. — Contrat de mariage entre Denis « Pussier, » vigneron à Rueil, d'une part, et Marie-Jeanne Pichard, fille de feu Louis

Pichard, vivant, maître cordonnier à Rueil, et de Marie Besche, d'autre part. — Échange entre François Le Beau, ci-devant nommé, d'une part, et René Richard, vigneron, à Louveciennes, d'autre part.

E. 4950. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

8 et 14 février 1733. — Contrat de mariage entre Jean « Frelin, » palefrenier aux Grandes-Écuries du Roi, demeurant ordinairement à Versailles, fils de feu Jean Frelin, vivant, palefrenier du comte de Toulouse, et de Catherine Le Roux, demeurant à Chambourcy, d'une part, et Marie-Claude Saulnier, fille de Michel Saulnier, manouvrier à la Machine Royale, et de Marie Crosnier, d'autre part. — Vente de 22 perches de terre, terroir de Rueil, lieu dit les « Plantés, » faite, moyennant 130 livres, à Jean Mabille, officier de la Reine, demeurant à Rueil, par Toussaint « Thuil- » leaux, » marchand, à Louveciennes, et Étiennette Crosnier, sa femme.

E. 4951. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

13 au 22 mars 1733. — Bail d'un four à chaux et dépendances, à Bougival, fait à Pierre Rateau, marchand chaufournier audit lieu, par Thérèse Barois, veuve de Jean Delaroche, vivant, « fabriqueur de » blanc, » demeurant au même lieu. — Transport de droits successifs fait à Henri Catherine, vigneron, à Bougival, Pierre Hémon, pêcheur à la Chaussée, et Marie-Anne Catherine, sa femme, Marie Catherine, demeurant à la Chaussée, par Pierre Catherine, marchand tailleur d'habits à Rueil, et Marie Hubert, sa femme. — Bail de maison et dépendances, à Chatou, Grande-Rue, près le pont, fait à Jean « Prieur, » marchand à Chatou, et Jeanne-Étiennette « Picar, » sa femme, par Marie de Beaune ou Beauve, veuve de Jean « Troisvalletz, » sieur des Rochers, vivant, maître chirurgien, à Chatou, et Marie-Louise Troisvalletz, veuve de Pierre « Deturgis, » lieutenant de cavalerie. — Transport de rente à François Delivet, vigneron à Bougival, par Louis Baziers ou Bazière, tailleur d'habits à Rueil, et Geneviève Delivet, sa femme. — Bail de maison et dépendances, à Bougival, fait à Charles Le Ducq, vigneron à Bougival, et Marie-Madeleine Touzé, sa femme, par Jean Malherbe, officier du Roi, demeurant ordinairement à Versailles.

E. 4952. (Liasse.) — 5 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-folio.

10 avril au 19 mai 1733. — Laurent Arnoult, « gaigne deniers,... absent de Rueil, son lieu natal, » depuis dix-sept ans et plus, actuellement de retour » de la ville de la Rochelle, » renonce aux successions de Laurent Arnoult, vivant, vigneron, son père, et de Marie Chicanneau, sa mère. — Fondation de 4 messes basses par an, en l'église de Bougival, par Denis Couturier, l'aîné, vigneron à Bougival. L'acte porte, entre autres signatures, celle de « Michel Pecquer, Pecquez ou » Pecquet, » curé de la paroisse de Bougival. — Partage de ses biens à ses enfants par le susdit Denis Couturier. — Contrat de mariage entre Simon « Hanot, » vitrier, à Marly, fils de feu Alexandre Hanot et de Marguerite Duval, « de la province du pays de Caux, » d'une part, et Marie-Catherine « Lemoine, » fille de feu Pierre Lemoine, vivant, marchand boulanger à Marly, et de Catherine Barbé, d'autre part. — Partage entre Pierre Catherine, marchand tailleur d'habits à Rueil, Henri Catherine, vigneron à Bougival, Jean-Pierre Hémon, pêcheur à la Chaussée, et Marie-Anne Catherine, sa femme, et Marie Catherine, demeurant à la Chaussée.

E. 4953. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

2 au 29 juin 1733. — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit d'Aimé Beaugrand, officier de feue Madame de Bercy, demeurant ordinairement à Versailles, par Amédée Huet, vigneron à Rueil, et Françoise Mangest, sa femme; Claude Moriotte, vigneron, à Rueil, et Marie-Louise Barbié, sa femme. — Bail d'héritages, terroir de Rueil, fait à Bertrand Le Vanneur, pêcheur de poissons, et Marie Lasne, sa femme, Guillaume Barbier, vigneron, et Marguerite Labbé, sa femme, Jean-François Du Russeaux, le jeune, vigneron, tous domiciliés à Chatou, par Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan. — Quittance de 79 livres 6 sous délivrée à Pierre « Lemoyne, » marchand forain, demeurant ordinairement à l'Épine, paroisse de « Saint-Georges de Ciron en Berry, » par Thomas Pointelet, vigneron, vendant vin à la Chaussée. — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit de Joseph de Mesmes, ci-devant nommé, par : Robert Conardelle, vigneron, et Françoise Tisserand, sa femme; Claude « Malestecq, » vigneron

à Chatou, et Marie-Anne Dreux, sa femme; Jean Lainé, vigneron à Chatou; Thomas Mestre, caporal des Cent-Suisses de la garde ordinaire du Roi, demeurant à Bougival. — Transport de rente à Guillaume « Delahoche, » marchand et menuisier, à Rueil, par Jean « Delaporte, » marchand boucher « à la Chaussée » Chalmaigne, » paroisse de Bougival, et Denise La Croix, sa femme. — Contrat de mariage entre Jean Périer, vigneron à Louveciennes, fils des feus Nicolas Périer et Marie De la Noue, d'une part, et Geneviève Vaultier, fille de Louis Vaultier, vigneron à Louveciennes, et de feue Marie-Madeleine Vilain, d'autre part.

E. 4954. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

20 juillet au 31 août 1733. — Contrat de mariage entre Charles Gontier, tourneur en bois, à l'Ile-Adam, fils de feu François Gontier, vivant, journalier à l'Ile-Adam, et de Jeanne Alairé, d'une part, et Anne Duval, demeurant à Voisins, paroisse de Louveciennes, fille de Jacques Durand, vigneron à « Larsé, province de » Tourainne, » et de feue Jeanne Messire, d'autre part. — Autre entre Jacques Hémon, pêcheur de poissons, à la Chaussée, fils des feus François Hémon et Marie Conroude, d'une part, et Marie Catherine, demeurant au même lieu, fille des feus Pierre Catherine, vivant, tailleur d'habits, et Marie-Catherine Couturier, d'autre part. — Quittance de 200 livres, rachat de rente, délivrée à Michel Motte, vigneron à Saint-Michel, et Madeleine Couturier, sa femme, par Pierre « Cou- » turier, » apprenti imprimeur chez « Desprès, libraire » imprimeur à Paris, rue Saint-Jacques, paroisse » Saint-Benoist » (23 août 1733). — Contrat de mariage entre Nicolas « Souvent, » fils de Barthélemy Souvent, tixier en toile, et de Marie-Anne Villain, demeurant à la Chaussée, d'une part, et Marie-Jeanne Pottier, fille de feu Étienne Pottier, vivant, vigneron, et de Jeanne Michel, demeurant à Bougival, d'autre part. — Quittance de 65 livres délivrée à « Michel Langrume, » vigneron à Marly, et Marie-Madeleine Cogneux, sa femme, par Thérèse-Françoise Cagneux, veuve de Louis-Denis Horaist, demeurant au même lieu. — Bail d'héritages à Louis « Loret, » vigneron à la Celle-Saint-Cloud, par sa mère Marie Pottier, veuve de Jean Loret, demeurant au même lieu.

E. 4955. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

3 au 30 septembre 1733. — Vente de fruits sur pied faite à Mathieu Gobinard, vigneron à Louveciennes, par Jean Fleuret, vigneron à Marly-le-Roy. — Contrat de mariage entre Étienne Michel « Ber- » thault, » vigneron, fils d'André Berthault, arpenteur juré au bailliage royal de Versailles, demeurant à Saint-Michel « du Houssay, » paroisse de Bougival, et de Marie Touzé, d'une part, et Marie-Jeanne « de » Lacroix, » fille de Louis de Lacroix, vigneron à Saint-Michel, et de Marie Charbonnier, sa femme, d'autre part. — Vente d'héritages, terroir de Bougival, lieu dit « Ravissemens, » faite à Denis-Jean Tailleur, vigneron à Saint-Michel, par Pierre Housset, marchand cabaretier à Roquancourt, « au Dauphin. » — Contrat de mariage entre Pierre-Maurice « Hémon, » fils de Maurice Hémon, pêcheur de poissons, à la Chaussée, et de Claude Martin, d'une part, et Catherine Couturier, fille de feu Toussaint Couturier, et de Marie Motte, demeurant à Saint-Michel, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, grande rue de Bougival, fait à Étienne « Pointelet, » vigneron à la Chaussée, par Simon « Hémon, » pêcheur de poissons, même lieu. — Vente de 45 perches de terre, terroir de Rueil, lieu dit « les Bois Hudrés ou Veaux Benards, » faite, moyennant 146 livres 5 sous, à Laurent « Maurice, » pêcheur de poissons, à la Chaussée, par Barbe « Hénault, » veuve de Robert George, vivant, cocher du marquis « Davocourt, » demeurant à Paris, rue des Trois Pavillons, paroisse Saint-Paul, et Éléonor-Robert « George, » cocher de M. « Lemaître Dumarets, » demeurant à Paris, rue du Bac, et Marie-Marguerite Adam, sa femme.

E. 4956. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

31 octobre au 31 décembre 1733. — Jean-Louis Deseine. — Bail de portion de maison, grande rue de Bougival, fait à Antoine « Ronsou, » manouvrier, et Marguerite Couturier, sa femme, par Denis Couturié ou Couturier, vigneron à Bougival. — Bail d'héritages à Nicolas Deseine, marchand pêcheur, et Élisabeth Saintard, sa femme, par Michel Pillard, marchand à Versailles. — Prisée et estimation des fruits de vignes dépendant des successions de Rollin Moufle et de Jeanne Chateau, sa femme. — Dépôt, par Charles « Mestais, » notaire royal du Pecq, d'un acte de vente de maison et dépendances à Saint-Michel, faite le 2 décembre 1724, à Pierre Moufle, par Rollain Moufle, vigneron, ancien syndic perpétuel de la paroisse de Bougival, y demeurant. — Partage de la succession

de Jean Chevalier, vivant, maréchal ferrant à Rueil, entre ses enfants, Joseph Chevalier, soldat aux Gardes Françaises, demeurant à Rueil, et François « Houdet, » jardinier au port de Marly, et Marie-Anne Chevalier, sa femme.

E. 4957. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

2 au 26 janvier 1734. — Vente de 10 perches 3/4 et 1/16, vigne et terre, terroir de Bougival, lieu dit « le terroir La Bretonne proche la Machine, » faite, moyennant 110 livres, à Henri « Le Vaneur, » marchand pêcheur, à la Chaussée, par Pierre Cronier, vigneron au même lieu. — Bail d'héritages à André Berthault, arpenteur juré au bailliage royal de Versailles, demeurant à Saint-Michel, par Charles Thuillaux, domestique de Mademoiselle de Launay, demeurant « à » la Chaussée Chalvagne, paroisse de Bougival. » — Accord et transaction entre Jean Lapresté, marchand à la Chaussée, d'une part, et la veuve de Jacques Legendre, et François Legendre, son fils, d'autre part. — Bail d'héritages à Marguerite Durmard, veuve de Jean Ptadey, vivant, soldat au régiment des gardes suisses du Roi, demeurant à Rueil, par François « Houdet » et Marie-Anne « Chevallier, » sa femme, demeurant au port de Marly. — Donation d'effets mobiliers par Marguerite Pussier, veuve de Jean Chevallier, à Marie-Catherine Houdet, sa petite-fille, fille des époux Houdet, susmentionnés.

E. 4958. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

22 au 26 avril et 25 juin 1734. — Baux divers faits par Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan, à : Nicolas Lâne et Marie-Charlotte Coret, sa femme, demeurant à Chatou ; François « Cuvillier, » Eustache « Cuvillier, » Jean « François » et Nicolas « Delaplace, » tous vignerons, domiciliés à Nanterre ; Remy Dreux, fils de Jacques Dreux, vigneron à Chatou, et de feue Philis Margerie ; Christophe Delaunoy, le jeune, vigneron à Rueil, et Marguerite Le Breton, sa femme.

E. 4959. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

25 juillet au 4 septembre 1734. — Résiliation de bail entre Jean Lapresté, marchand à la Chaussée, d'une part, et Thomas « Michel, » vigneron à Bougival, d'autre part. — Jacques « Housset, dit Laramée, » et Nicolas Lenne, dit Picard, ouvriers en blanc, à Louveciennes, s'engagent, envers Jean Lapresté, marchand de blanc, à lui fournir toutes ses marchandises de blanc, par trous et fosses, à raison de 18 livres par chaque trou et fosse. — Bail d'un demi-arpent de terre planté en bourgogne, terroir de Rueil, lieu dit « Parc » Sainte-Geneviève, » fait, moyennant une rente annuelle de 7 livres 10 sous, à Nicolas Loy, fils d'André Loy, vigneron à Chatou, par Marie-Albertine Racine, femme et fondée de procuration de Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan. — Accord et transaction entre cette dernière, d'une part, et François Hémon, fermier de « l'Isle la Loge, » paroisse de Marly, et Denise Rateau, sa femme, d'autre part. — Transaction entre Marie Rateau, fille de feu Germain Rateau, vivant, vigneron, et de Marie Decamps, demeurant à Bougival, d'une part, et Marie Rateau, veuve de Jacques Cronier, d'autre part. — Constitution d'une rente annuelle de 50 livres, au profit du marquis de Ravignan, par Guillaume Fabré, marchand à la Chaussée, et Louise « Deurand, » sa femme. — Contrat de mariage entre Charles Thuilleaux, charretier à la Chaussée, fils des feus Charles Thuilleaux et Marie Couturier, d'une part, et Marie Rateau, fille de feu Germain Rateau et de Marie Decamps, demeurant à Bougival, d'autre part.

E. 4960. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

12 octobre au 30 décembre 1734. — Baux divers faits par Marie-Albertine Racine, femme et fondée de procuration de Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan, à : Henri « Civier, » vigneron, à Chatou, et Marie-Louise Trancard, sa femme ; Étienne Grais, vigneron à Chatou, et Marie Deshos, sa femme ; Guillaume « Renar, » le jeune, fils de Jean, et Marie-Françoise Scels, sa femme, domiciliés à Chatou ; Pierre « Tranquard, » fils de Pierre, et Marie-Louise Malet, sa femme, domiciliés à Chatou ; Jean « Dreux, » fils de Jean-Baptiste Dreux, vigneron. — Bail d'héritages à Antoine « Martin, » laboureur aux Gressets, et Marie Latinte, sa femme, par Pierre « Housset, » cabaretier à Roquancourt, et Marie-Nicole Moufle, sa femme. — Bail de portion de maison, à Bougival, fait à Jacques Touzé, vigneron, et Françoise Trumeau, sa femme, par Jean Motte, officier de la feue duchesse de Berry, demeurant à Saint-Michel. — Marché, avec

devis, des ouvrages de maçonnerie et charpenterie à exécuter en la maison de Guillaume Fabré, à la Chaussée, par Louis « Haise, » maçon.

E. 4961. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

15 avril au 25 juin 1735. — Marché de fourniture de blanc entre Christophe « Bicaut, dit Picot, » et Pierre Cocognier, ouvriers en blanc à Louveciennes, d'une part, et Jean-Pierre Lapresté, marchand de blanc à la Chaussée, d'autre part. — Inventaire après décès d'Étienne Pothier, vivant, vigneron à Bougival, fait à la requête de Jeanne Michet, sa veuve. — Bail de portion de maison et dépendances fait à Martin Duvivier, vigneron, et Marie Dujardin, sa femme, par Jacques Hémon, l'aîné, marchand « à la Chaussée » Chalvagne, » paroisse de Bougival.

E. 4962. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

11 juillet au 29 septembre 1735. — Bail d'un arpent, terroir de Rueil, lieu dit « près Sainte-Geneviève, » fait, moyennant une rente annuelle de 14 livres, à Jacques Grais, vigneron à Chatou, par Albertine Racine, femme et fondée de procuration de Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan. — Accord et transaction entre Charles Crosnier, vigneron à Bougival, père de Charles Crosnier, stipulant pour son fils, et Louise Hémon, sa femme, d'une part, et Jean-Pierre Rateau, menuisier à Bougival, et Jeanne-Simonne Bon, sa femme, d'autre part. — Vente de 52 perches 1/2 de terre, terroir de Rueil, lieu dit « le » Fond-du-Moulin, » faite à Louis « Reyé, » jardinier à Rueil, et Marie Chevalier, sa femme, par Jean-Corade Fleury, vigneron à Rueil. — Contrat de mariage entre Charles Thuilleaux, journalier « à la Chaussée-» Chalvagne, » veuf de Marie Rateau, et fils de Charles Thuilleaux et de Marie Couturier, d'une part, et, Marie-Anne Bérangé, veuve de Louis Cheval, vivant, charpentier, et fille de Pierre Bérangé et de Françoise Boutry, d'autre part. — Reconnaissance de mobilier en faveur de Jeanne Michel, veuve de François Petit, vivant, maître tailleur à Paris, par Gertrude Sualem, veuve de Toussaint Michel, vivant, maître menuisier du Roi, demeurant « à la Chaussée-Chalvagne, » mère de la susdite Jeanne. — Bail de portion de maison et dépendances, à la Chaussée, rue des Hautes-Eaux, fait à Gilles Savarin, maître « carreyé, » à la Chaussée, et Marie-Louise Bourgoy, sa femme, par Denis « Jean, » charpentier à Bougival. — Autre de maison et dépendances à Roquancourt, sur le grand chemin de Versailles vers Paris, fait à Cristophe « Douzant, » menuisier, et Anne Courtellemont, sa femme, par Thérèse « Barois, » veuve de Jean-Baptiste Delaroche, demeurant à Bougival.

E. 4963. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

7 novembre au 31 décembre 1735. — Partage de meubles entre Louis Touzé, l'aîné, vigneron à Bougival, veuf, en secondes noces, de Marguerite Desnez, d'une part, et Jean Desnez, vigneron au même lieu, Jean-Baptiste Desnez, marchand, bourgeois de Paris, Jacques Couturier, cordonnier, et Suzanne Desnez, sa femme, Élisabeth Desnez, ces derniers domiciliés à Bougival, d'autre part. — Bail de la maison appelée « Lisle-Laloge » et dépendances, fait à François « Hé» mond » et Denise Rateau, sa femme, par Anne-Albertine Racine, femme et fondée de procuration de Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan. — Bail de maison et dépendances à Michel « Couturié, » cabaretier à la Chaussée, et Denise Le Vaneur, sa femme, par François Hémond ci-devant nommé. — Vente d'un arpent d'héritage, partie en vigne, partie en terre labourable, terroir de Rueil, lieu dit « les Chaliers, » faite à Nicolas Denis, vigneron, Catherine Rossignole, sa femme, et Pierre « Boussiard, » vigneron, et Catherine Simonne, sa femme, par Joseph « Nicolle, » l'aîné, vigneron à Rueil. — Quittance de 50 livres délivrée à François « Houdet, » et Marie-Anne Chevalier, sa femme, jardiniers au port de Marly-le-Roi, par Joseph Chevalier, soldat au régiment des gardes françaises. — Vente de 25 perches de terre et vigne, terroir de Rueil, lieu dit « Brissonnettes, » faite à Pierre Godefroy, tonnelier à Rueil, et Marie Potron, sa femme, par François « Potron, » vigneron à Rueil, et Françoise Godefroy, sa femme. — Autre de 50 perches, vigne et terre labourable, terroir de Rueil, lieu dit « les Chaliers, » faite à Louis « Vasseur, » vigneron à Rueil, et Marie-Jeanne Lavoine, sa femme, par les époux Boussiard, ci-devant nommés.

E. 4964. (Liasse.) — 8 pièces, papier, dont 1 cahier de 8 feuillets in-folio.

16 janvier au 29 février 1736. — Bail d héri-

tages à Étienne « Couturié, » vigneron à Bougival, par François « Hémond, » fermier à « Lisle-Laloge, paroisse de Marly-le-Roy. » — Inventaire après décès de Jeanne Hémon, fait à la requête de Jacques « Hé» mon, » son mari. 1 petit christ en ivoire, « monté de » sa croix d'ébenne, » 4 petits chandeliers de bois d'ébène, ensemble 6 livres ; la livre de fil de chanvre, 1 livre ; l'étain commun, 12 sous la livre ; l'étain fin, 18 sous la livre ; 1 seringue d'étain fin sans étui, 1 livre 10 sous ; le muid de vin rouge, crû du pays, dernière récolte, 40 livres ; le cent d'échalas de saule, 20 livres ; le cent de fagots de saule, 16 livres ; le cent de foin, 6 livres ; 3 tasses en gondole d'argent, pesant ensemble 2 onces, prisées 12 livres. — Baux à rente faits par Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan, à : Michel Delaunay, vigneron à Rueil, et Louise Tessier, sa femme ; François Suzanne, vigneron au même lieu, et Geneviève Le May, sa femme. — Constitution d'une rente annuelle de 15 livres au même marquis de Ravignan, par Jean-Pierre Rateau, marchand chaufournier à Bougival, et Jeanne Simonne, sa femme. — Acte d'assemblée portant consentement des habitants de Bougival à ce que Michel Pecquet, curé de la paroisse, fasse faire à l'église diverses réparations indiquées dans l'acte (29 février 1736).

E. 4965. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

2 et 3 avril 1736. — Partage des successions des feues Geneviève et Marguerite Desnez et Daisnez entre Jean-Baptiste Daisnez, marchand mercier à Paris, Jean Daisnez, vigneron à Bougival, Jacques Couturier, cordonnier, et Suzanne Daisnez, sa femme, et Élisabeth Daisnez, ces derniers domiciliés aussi à Bougival. — Le susdit Jean Daisnez s'engage à fournir, à trois différentes époques, à Adam « Daiche, » cordonnier à Paris, trois demi-muids de vin clairet, pour s'acquitter d'une somme de 80 livres qu'il doit à Daiche. — Quittance de 95 livres délivrée au même Jean Daisnez par le susdit Daiche et Françoise Béranger, sa femme. — Bail de maison et dépendances à la Chaussée, rue des Hautes-Eaux. fait par les susdits « Daisnés » et consorts, à François Michel, vigneron « à la Chaussée Chalvagne, » et Marie-Geneviève Hémon, sa femme. — Transaction entre les mêmes Daisnés, d'une part, et Jean Motte, officier de feu la duchesse de Berry, demeurant à Saint-Michel, Michel Motte, garde des plaisirs du Roi en la capitainerie de Saint-Germain-en-Laye, demeurant à Saint-Michel, Jean Yvert, officier de ladite duchesse de Berry, et Catherine Motte, sa femme, François Couturier, marchand à Bougival, et Marie-Françoise Motte, sa femme, d'autre part.

E. 4966. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

15 au 30 août 1736. — Françoise Martin, veuve de Pierre Mantion, vivant, vigneron, demeurant à Bougival, renonce à la succession de feu Antoine Mantion, son fils. — La même donne quittance de 175 livres à son autre fils, Nicolas Mantion, vigneron à Bougival. — Vente de 37 perches 1/2, terre et vigne, terroir de Bougival, lieu dit « Hairet, » faite à Nicolas Souvent, pêcheur sur la rivière de Seine, et Marie-Jeanne Pottier, sa femme, demeurant à la Chaussée, par Jeanne Michel, veuve d'Étienne Pottier, vivant, vigneron, même domicile. — Bail de maison et dépendances, au port de Marly, fait à Nicolas Bucquet, voiturier par terre, et Marie-Anne « Bunel, » sa femme, par Antoine « Hémon, » pêcheur, à la Machine Royale, paroisse de Bougival.

E. 4967. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

27 et 28 octobre 1736. — Accord et transaction entre Jean-Pierre Lapresté, marchand de blanc à la Chaussée, et Angélique Couturier, sa femme, d'une part, et Barthélemy Souvent, tisserand audit lieu, et Marie-Anne Vilain, sa femme, d'autre part. — Partage des successions des feus Jacques Moufle, l'aîné, et Nicolle Deseine, sa femme, entre Jacques « Moufle, » vigneron, Pierre « Housset, » aubergiste à Roquancourt, et Marie-Nicolle Moufle, sa femme, Marie-Anne « Belissant, » veuve de Germain Moufle, demeurant à La Celle-Saint-Cloud.

E. 4968. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

10 au 17 décembre 1736. — Quittance de 150 livres, rachat de rente, délivrée à Jacques « Ber» thault, » vigneron à Bougival, par Jean « Pointelet, » maréchal de forge, à la Chaussée. — Bail d'héritages à Jean-Louis Bissonnet, vigneron à La Celle-Saint-Cloud, et Denise Couturier, sa femme, par Marie-Marthe « Roullière, » veuve de Silvestre Bissonnet, vivant, garde des plaisirs du Roi en la capitainerie de

Saint-Germain-en-Laye, demeurant à Roquancourt. — Constitution d'une rente annuelle de 5 livres en faveur de Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan, par Jean Couturier, le jeune, et Catherine Touzé, sa femme, vignerons à Saint-Michel.

E. 4969. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

8 au 31 janvier 1737. — Procuration donnée à Charles Thuilleaux par sa femme, Marie-Anne Berrangé. — Obligation de 200 livres au profit de Martin Perrier, marchand de chevaux à Sotteville-lès-Rouen, et à Guillaume Guibert, aussi marchand de chevaux au Pont-de-l'Arche, par Claude Bailly, marchand de chevaux à Paris. — Bail de maison et dépendances, à la Chaussée, rue des Hautes-Eaux, fait aux époux Thuilleaux, sus-nommés, par Denis Jean, charpentier à Bougival. — Contrat de mariage entre Louis Yvon, fils de Jean Yvon, vigneron à Saint-Michel, d'une part, et Marie Pointelet, fille de feu Thomas Pointelet, vivant, vigneron, et de Marie Couturier, demeurant à la Chaussée, d'autre part. — Quittance de 50 livres, délivrée à François « Houdet, » jardinier au port de Marly, par Joseph Chevalier, soldat aux Gardes Françaises, demeurant à Rueil. — Autre de 35 livres, délivrée à Nicolas Laisné, terrassier à Versailles, et Marie-Madeleine Deseine, sa femme, par François « Gagné, » vigneron à Louveciennes, et consorts.

E. 4970. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

2 au 27 février 1737. — Quittance de 50 livres, délivrée à François « Houdet, » jardinier au port de Marly-le-Roi, par Joseph Chevalier, soldat des Gardes Françaises, compagnie de Saint-Georges, demeurant à Rueil. — Constitution d'une rente annuelle de 15 livres, au profit de François de Mesmes, marquis de Ravignan, par Jean-Pierre Rateau, marchand chaufournier à la Chaussée, et Jeanne-Simonne Bon, sa femme. — Échange entre « Denis-Jean Tailleur, » vigneron à Saint-Michel-du-Houssay, paroisse de Bougival, et Marie-Catherine Couturier, sa femme, d'une part, et Jacques Bailly, vigneron au même lieu, d'autre part. — Vente de 22 perches de terre labourable, terroir de Rueil, lieu dit « le Paradis, » faite, moyennant 99 livres 10 sous, à Michel « Couturié » et « Denise le Vaneurs, » sa femme, demeurant à la Chaussée, par Noël Jourdain, voiturier par terre à Rueil, et Marie-Anne Rossignol, sa femme. — Bail d'héritages, à Louis Roullier, vigneron aux Petits-Gressets, paroisse de La Celle-Saint Cloud, par Martin « Cousturier, » menuisier à Versailles. — Contrat de mariage entre Antoine-Martin Gilbert, fils de feu Martin Gilbert, vivant, vigneron, et de Françoise Chauvin, demeurant à Rueil, d'une part, et Marie « Souvent, » fille de Barthélemy Souvent, vigneron à la Chaussée, et de Marie-Anne Villain, sa femme, d'autre part.

E. 4971. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

2 et 5 mars 1737. — Baux à rente, faits par Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan, à : Charles-François Pain, le jeune, vigneron à Rueil ; Germain, Hubert, vigneron à Rueil, et Marie Delaunay, sa femme ; Pierre « Vaze, » maçon à Rueil, et Marie-Louise Fortin, sa femme. — Quittance de 98 livres, délivrée à Henri « Couturier, » l'aîné, laboureur à Bougival, par Simon-Paul Couturier, cordonnier à Paris.

E. 4972. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

5 avril au 10 juin 1737. — Bail d'un « bassier » et jardin, à la Chaussée, rue des Hautes-Eaux, fait à François Couturier, charron au port de Marly, et Marie-Louise « Bernard, » sa femme, par Charles Thuilleaux, marchand à la Chaussée. — Conventions portant contre-lettre, entre Louis Cannu, vigneron à Bougival, et Marie Le Rouge, sa femme, d'une part, Jacques Touzé, vigneron au même lieu, et Marie Trumeau, sa femme, d'autre part. — Bail de maison et dépendances à la Chaussée, sur le bord de la rivière, fait à Gilles Savarin, maître « careyer » à la Chaussée, et Marie-Louise Bourguoy, sa femme, par Marie Couturier, veuve de Thomas Pointelet, demeurant à la Chaussée. — Transaction portant abandonnement entre Jean Perrier, vigneron à Louveciennes, d'une part, et Simon Crosnier, vigneron à Bougival, d'autre part. — Bail de 7 quartiers de pré et saussaie, à prendre dans la grande île de Chatou, fait, moyennant une rente annuelle de 45 livres, à Louis « Rotty, » marchand hôtelier à Nanterre, et Madeleine Sellier, sa femme, par Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan. — Vente de 7 perches, en partie plantées en vignes, terroir de Bougival, lieu dit « Macreau, » faite, moyennant 27 livres, à Pierre-Maurice « Hémon, »

pêcheur à « la Chaussée Chalvagne, » par Louis Cannu et Marie Le Rouge, demeurant à Bougival.

E. 4973. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

10 juillet au 3 septembre 1737. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 20 sous, au profit de Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan, par François Gilbert, vigneron à Rueil, et Denise Ruffin, sa femme. — Transaction entre François « Divary, » vigneron à Garches-lès-Saint-Cloud, et Catherine Bourgeois, sa femme, d'une part, et Louis Cannu, vigneron à Bougival, et Marie Le Rouge, sa femme, d'autre part. — Ventes et bail faits par lesdits époux Cannu à : Jacques Touzé, vigneron à Bougival, et Françoise Trumeau, sa femme ; Jean Trumeau, vigneron à « Saint-Michel-du-Houssoy, » paroisse de Bougival, et Marie-Jeanne Berthault, sa femme ; Louis Touzé, le jeune, vigneron à Bougival, et Charlotte Delivet, sa femme. — Constitution d'une rente annuelle de 11 livres, au profit de Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan, par Nicolas « Lane, » dit « Lanoue, aubergiste à Chante-» coq, paroisse de Puteaux, » et Marie-Gabrielle Besse, sa femme. — Contrat de mariage entre Antoine « La-» pie, » ouvrier fabricant de bas au métier, demeurant à Paris, d'une part, et Marie-Anne « Le Lièvre, » demeurant à Bougival, d'autre part. — Transaction entre Marie Le Rouge, « vigneronne » à Bougival, veuve de Louis Cannu, d'une part, et Jean-Pierre « Hémon, » marchand pêcheur, « à la Chaussée Chalvagne, pa-» roisse de Bougival, » d'autre part. — Renonciation à la succession de feu Edme-Michel François, vivant, vigneron à Louveciennes, par ses enfants, Robert-Daniel François, marchand « clinquallier, » à Paris, Julienne Françoise, Marguerite et Jeanne Françoise, demeurant à Bièvre-le-Châtel, et Madeleine Françoise, demeurant à Paris. — Acte de dépôt, par Michel Pecquet, curé de la paroisse Notre-Dame-de-Bougival, du testament de Louis Cannu, reçu par ledit curé, le 29 juillet 1737.

E. 4974. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

28 au 30 octobre 1737. — Baux à rente non rachetable, faits par Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan, à : Jean Chabaille, fils de feu Jean Chabaille et de Marie-Madeleine Renard, vignerons à Chatou ; Nicolas Allely, vigneron à Chatou, et Marguerite « Perrier, » sa femme ; Denis-Charles « Mallet, » fils de Denis Mallet, vigneron à Chatou ; Philippe « Males-» tecq, » fils de Claude Malestecq, vigneron à Chatou ; Yves Pimparé, vigneron à Chatou, et Nicole Ormesson, sa femme. — Baux à loyer, faits par Jean-Baptiste-Nicolas « Gandais, » écuyer, seigneur « Dupont, » Gaspard-Anne Gandais, écuyer, chevalier de Saint-Louis, Octavie-Louise et Marie Gandais, frères et sœurs, demeurant à Louveciennes, à : André « Man-» tion, » vigneron à Bougival, et Marie-Anne Couturier, sa femme ; Antoine Gagné, Étienne Pointelet, Toussaint Gagné et Jean Trumeau, tous vignerons à Bougival ; Nicolas Cronier, fils de feu Nicolas Cronier et de Claude Gagné, vigneron à Voisins, paroisse de Louveciennes.

E. 4975. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

6 au 24 novembre 1737. — Nicolas Gastelier, domestique voiturier par terre de Charles Guilbert, voiturier à « Danneville près la ville de Dieppe, y » demeurant, » paye à Jacques « Bellement, » contrôleur ambulant des fermes des carrosses et voitures publiques de Paris à Saint-Germain, la somme de 72 livres, pour demeurer quitte des suites de la contravention qu'il a encourue en laissant monter, dans sa charrette, trois personnes, pour les conduire de Paris à Saint-Germain, moyennant 15 sous. — Bail d'héritages à Jean « Hubert, » fils d'Antoine, vigneron à Rueil, par Jean-Thomas « Cantant, » marchand cordonnier à Versailles, et Élisabeth « Brissonnet, » sa femme. — Autre à Bertrand « Germain, » vigneron à la Celle-Saint-Cloud, par Marie Pothier, veuve de Jean Loret, demeurant au même lieu.

E. 4976. (Liasse.) — 12 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

2 au 31 décembre 1737. — Baux à loyer faits à divers par Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan. Parmi les objets donnés à bail se trouvent toutes les pièces de « prez, isles et saulsayes, » appartenant au bailleur dans l'île de Chatou, et d'une contenance de 13 arpents 28 perches en 20 pièces ; le tout est loué 350 livres par an à Jean Derusseaux, fils de François Derusseaux, vigneron à Chatou, et Marie-Louise Huet, sa femme. — Partage entre les héritiers de feu Nicolas « La Tainte, » vivant, vigneron, et de Marie Martin,

sa femme. — Bail d'héritages à Jean-Baptiste La Tainte, vigneron à la Celle-Saint-Cloud, et Marie-Catherine « Deseine, » sa femme, par François « Bazon» nois, » vigneron à Auteuil près Montfort-l'Amaury, et Marie-Jeanne « La Tainte, » sa femme. — Autre à Nicolas « La Tainte, » vigneron à la Celle-Saint-Cloud, par Guillaume Malbranche, marchand à Versailles. — Vente d'héritages à Louis Poisson, vigneron à la Chaussée, et Catherine Moufle, sa femme, par Louis « Morin, » boulanger à Bougival, et Madeleine Moufle, sa femme. — Quittance de 18 livres délivrée, par Jacques « Bellement, » contrôleur ambulant des fermes des carrosses et voitures publiques de Paris à Saint-Germain, à Jean Varin, domestique voiturier par terre d'Antoine Jourdain, voiturier « au petit Horchy » près Dieppe la Ville, » qui avait été pris en contravention, ayant laissé monter, dans sa charrette, deux personnes, pour les conduire de Paris à Saint-Germain, moyennant rétribution. — Vente de 23 perches, terre et vigne, terroir de Bougival, lieu dit « Trou Martin, » faite, moyennant 300 livres et 3 muids de bon vin rouge, à Jean-Philippe Le Mirre, vigneron à « Saint-» Michel du Houssoy, » et Jeanne Berthault, sa femme.

E. 4977. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

2 janvier au 16 mars 1738. — Vente de 6 perches 1/2 de terre labourable, terroir de Bougival, lieu dit « la Pierre, » faite moyennant 84 livres, 10 sous, à Pierre Maurice « Hémon, » pêcheur à la Chaussée, et Catherine Couturier, sa femme, par Jacques Bailly, vigneron à « Saint-Michel-du-Houssoy, » paroisse de Bougival, et Marguerite Bidart, sa femme. — Vente de 51 perches de terre, en 2 pièces, l'une dans l'île de la Chaussée, l'autre terroir de Louveciennes, lieu dit les « Carrières, » faite, moyennant 150 livres, à Henri « Le Vaneur, » pêcheur à la Chaussée, et Jeanne Hémon, sa femme, par Marie-Louise et Madeleine « Lecerf, » maîtresses couturières à Paris. — Transaction entre Michel Pecquet, curé de la paroisse de Notre-Dame-de-Bougival, et Henri Le Vaneur, en qualité de marguillier de la fabrique de ladite paroisse, d'une part, et Adrien Le Maitre, vinaigrier à Bougival, d'autre part. Cette transaction est relative au pain bénit (16 mars 1736).

E. 4978. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

7 au 28 avril 1738. — Quittance de 25 livres, délivrée à Jean « Couturié, » l'aîné, vigneron à « Saint-» Michel-du-Houssoy, » par Pierre Bazille et consorts. — Bail d'héritages, terroir de Bougival, fait à Louis Touzé, l'aîné, cabaretier à la Chaussée, et Catherine Pothier, sa femme, par Jean-François « Balain, » ci-devant garde des plaisirs du duc du Maine, demeurant à Vaucresson, et Marie-Madeleine Touzé, sa femme. — Françoise Cotriot, demeurant à Louveciennes, renonce à la succession de feu son mari, Michel Barrienné, terrassier. — Échange entre Henri « Couthu-» rier, » demeurant à Versailles, et Louise Thuilleaux, sa femme, d'une part, et Toussaint « Thuilleaux, » l'aîné, vigneron et marchand à Louveciennes, et Étiennette Cronier, sa femme, d'autre part. — Actes de notoriété attestant la légitimité de jouissance et de propriété de divers immeubles par Louis « Jeulin, » vigneron, à la Chaussée, et Louis Rateau, son neveu; Antoine Gagné, vigneron à Saint-Michel, Jacques « Hémon, » pêcheur à la Chaussée; Jacques Daire ou Daive. — Partage de la succession de feue Catherine Hémon, au jour de son décès, femme de Jean Haize, cordonnier à Bougival. — Échange entre Philippe Lefeure, l'aîné, vigneron à la Celle-Saint-Cloud, et Marguerite Deseine, sa femme, d'une part, et Marguerite Martin, veuve de Jean Deseine, vivant, vigneron, demeurant au même lieu.

E. 4979. (Liasse.) — 8 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-folio.

5 au 28 mai 1738. — Actes de notoriété attestant la légitimité de jouissance et de possession de divers immeubles par : le Roi ou l'État (pour 1 arpent 1 perche de bois, terroir de Bougival, entré dans les routes faites par le Roi, sur la propriété de Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan, au lieu dit « Bauvilliers »); Françoise Touzé, veuve de Louis Decamps, demeurant à Bougival ; Jean Yvon, vigneron à Saint-Michel ; Michel Motte, garde des plaisirs du Roi à Saint-Michel ; Nicolas Rateau, vigneron à la Celle-Saint-Cloud. — Partage des successions de Jean Lefeure, vivant, vigneron, et de sa veuve, Madeleine Feucher, qui, dans le même acte, se démet de ses biens en faveur de ses enfants.

E. 4980. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

2 au 23 juin 1738. — Bail d'héritages à Robert

« Couturier, » fils de Robert Couturier, l'aîné, et à Gabrielle Deseine, sa femme, demeurant à la Chaussée, par Thérèse Hémon, demeurant à la Machine de Marly. — Actes de notoriété attestant la légitimité de jouissance et de possession de divers immeubles par : Marie-Jeanne Couturier et Martin Couturier, demeurant à la Machine de Marly; Madeleine Hémon, veuve d'Étienne Michel; Bertrand Germain, vigneron à la Celle-Saint-Cloud; les héritiers des feus Michel Pillard et Marie Hémon, sa femme, vivants, marchands; les héritiers de feue Catherine Desnée, au jour de son décès, femme d'André Lépine; les héritiers de Marie Couturier, au jour de son décès, femme de Jean-Toussaint; Jean Charbonnier, capitaine d'infanterie, demeurant à Bougival; Louis Touzé, l'aîné, vigneron, à la Chaussée. — Constitution d'une rente annuelle de 7 livres 10 sous, en faveur de Michel « Motte, » garde des plaisirs du Roi, à « Saint-Michel-du-Houssoy, » paroisse de Bougival, par Jean Desnez et Joseph Desnez, son fils, vignerons à Bougival. — Bail d' « une charette aridelles garnies de ses roues et essieux de fer, » et de 3 chevaux hors d'âge, fait, moyennant un loyer annuel de 30 livres, à Nicolas « La Croix, » ci-devant voiturier par terre, demeurant au port de Marly, et Françoise Burel, sa femme, par Guillaume « Fabré, » agent des affaires du marquis de Ravignan, seigneur de Bougival, en son château de la Chaussée, y demeurant.

E. 4981. (Liasse.) — 13 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

5 juillet au 30 septembre 1738. — Acte de notoriété constatant la légitimité de jouissance et de propriété de divers immeubles par Jeanne Martin, veuve de Jean Moufle, demeurant à la Celle-Saint-Cloud. — Vente de maison et dépendances à Bougival, faite à Clément Michel, vigneron à Bougival, et Marguerite Rasteau, sa femme, par Geneviève Rasteau, veuve d'André Rasteau, vivant, vigneron, demeurant à Bougival. — Renonciation, par Pierre « Housset » et consorts, à la succession de feu Robert Crosnier, vivant, vigneron à Louveciennes. — Vente de 78 perches, terre labourable et vigne, terroirs de Rueil et de Nanterre, faite à Denis-Pierre « Martin, » vigneron à « Saint-Michel-du-Houssoy, » paroisse de Bougival, par son frère cadet, Pierre Martin, vigneron à la Chaussée. — Bail d'un four à chaux fait, moyennant un loyer annuel de 60 livres, à Guillaume Fabré, agent des affaires du marquis de Ravignan, et Louise « Durand, » sa femme, par Thérèse « Barois, » veuve de Jean de la Roche, vivant, « fabriqueur de blanc, » demeurant à Bougival. — Vente d'un arpent de terre, terroir de Rueil, lieu dit « le chemin de Chatou à Rueil, » faite, moyennant 280 livres, à Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan, par Joseph « Duval, » marchand, voiturier par terre à Garches-lès-Saint-Cloud, et Catherine Savet, sa femme. — Échange entre Simon « Hémon, » pêcheur à la Chaussée, d'une part, et Blaise Michel, vigneron à Bougival, d'autre part. — Liquidation de douaire entre Jean « Gaudet, » officier de feue Madame, demeurant à la Montagne, paroisse du Pecq, Charles « Gaudet, » officier de feue Madame la Dauphine, demeurant à Marly, seuls enfants héritiers de feu Jean Gaudet, bourgeois de Saint-Germain-en-Laye, lequel était seul héritier mobilier de feu Nicolas Chaplain, son neveu, vivant, officier de feu Monsieur, d'une part, et Edme-Michel-René « François, » huissier en la prévôté de l'hôtel du Roi, demeurant à Louveciennes, et Marie-Françoise « Lazurier, » sa femme, veuve, en premières noces, du susdit Nicolas Chaplain, d'autre part. — Échange entre Louis « De Camps, » l'aîné, vigneron à Bougival, d'une part, et Louis « Touzé, » l'aîné, vigneron à la Chaussée, d'autre part. — Inventaire après décès de Marie-Louise Bourgois, à la requête de son mari, Pierre Savarin, « careier, » à la Chaussée. L'étain commun, 12 sous la livre; 1/2 muid de vin du cru, 12 livres. — Bail d'héritages à Henri « Le Vaneur, » pêcheur à la Chaussée, et Jeanne Hémon, sa femme, par Jean « Couturier, » vigneron à la Celle-Saint-Cloud, et Agnès Hémon, sa femme.

E. 4982. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

17 octobre au 31 décembre 1738. — Vente de 7 perches 1/2 de terre, plantées d'arbres, terroir de l'Étang, entre Marly et Mareil, faite, moyennant 50 livres, à Louis « Couturier, » vigneron à Bougival, et Jeanne Le Vanneur, sa femme, par Jean « Couturier, » fils de feu Jacques, demeurant à « Saint-Michel-du-Houssoy, » paroisse de Bougival, et Geneviève Couturier, sa femme. — Quittance de 200 livres délivrée à Pierre « Moufle, » vigneron à Bougival, par son père Nicolas Moufle, vigneron à Saint-Michel. — Acte de notoriété constatant la légitimité de jouissance et de possession de certains immeubles par Nicolas « Thuilleaux, » vigneron à la

Celle-Saint-Cloud. — Contrat de mariage entre Joseph Desnez, vigneron à Bougival, fils unique des feus Jean Desnez, vigneron et Catherine Delivet, d'une part, et Catherine Yvon, fille de Jean Yvon, vigneron à Saint-Michel, et de feue Marie Lépine, d'autre part. — Constitution d'une rente annuelle de 20 livres, au profit de Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan, par Claude Sorrette, veuve d'Étienne Le Cointre, Étienne « Le » Cointre, » son fils, et Geneviève « Brisset, » sa belle-fille. — Vente de 6 perches de vigne, terroir de Rueil, lieu dit « les Mommilliers, » faite, moyennant 60 livres, à Antoine « Souvent, » pêcheur à la Chaussée, et Marie-Madeleine Moufle, sa femme, par Claude-Joseph Spieche, soldat aux gardes suisses, demeurant à Rueil. — Transaction entre Robert « Couturier, » le jeune, vigneron à la Chaussée, et Françoise Lapresté, sa femme, d'une part, et Jean-Pierre Lapresté, voiturier par terre au même lieu, et Angélique Couturier, sa femme, d'autre part. — Quittance de 46 livres, rachat de rente, délivrée à Barthélemy « Thuilleaux, » vigneron à Voisins, paroisse de Louveciennes, par Gaspard-Anne « Gaudais, » écuyer, seigneur « Du» pont, » chevalier de Saint-Louis et pensionnaire du Roi, et Marie « Gaudais, » sa sœur, demeurant ensemble à Louveciennes. — Bail d'héritages à Jean Le Clair, vigneron à Louveciennes, et Marie Thuillaux, sa femme, par Charles « Gaudet, » officier de feue Madame la Dauphine, demeurant à Marly. — Quittance de 154 livres délivrée à Jean « Couturier, » cordonnier à « Saint-Michel-du-Houssoy, » et Marie-Geneviève Couturier, sa femme, par Jacques Gagné, vigneron à Bougival, et Marie-Madeleine Couturier, sa femme. — Autre de 130 livres 10 sous 7 deniers, délivrée aux mêmes par Denis « Couturier, » le jeune, vigneron à la Celle-Saint-Cloud, et Denise Moufle, sa femme. — Continuation de bail aux époux Jean Le Clair, sus-nommés, par Jean Gaudet, ci-devant nommé.

E. 4983. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

19 janvier au 16 mars 1739. — Bail d'héritages à M[r] Petit, directeur pour la compagnie des établissements « de la briqueterie et chaufourerie » de Bougival ou la Chaussée, par Marie Maillard, veuve de Martin Mantion, François et André « Mantion, » et Jacques Couturier, à cause de Louise Mantion, sa femme, tous vignerons. — Autorisation de prendre de la pierre à chaux, dans une pièce de terre située au haut de Bougival, donnée au même Petit par Antoine « Mantion, » vigneron, et Marie Decamps, sa femme. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 3 livres 9 sous 3 deniers, au profit de Marie Lépine, veuve de Simon Poisson, vivant, menuisier, demeurant à la Chaussée, par Philippe Lépine, vigneron à la Celle-Saint-Cloud, et Geneviève Pimparé, sa femme. — Échange entre Jean « Lefeure, » vigneron à la Celle-Saint-Cloud, et Marie-Jeanne Moufle, sa femme, d'une part, et René Lefeure, tailleur d'habits au même lieu, d'autre part. — Résiliation de bail entre Marie Couturier, veuve de Thomas Pointelet, vivant, vigneron, demeurant à Saint-Michel, et Gilles Savarin, « carreyer » à la Chaussée.

E. 4984. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

22 mai au 10 juin 1739. — François. — Vente de droits successifs faite à Jean « Marin, » tailleur de pierre, « employé actuellement aux ouvrages du Roy » au château de Marly, logé à Louvetiennes à l'en» seigne du Soleil d'Or, » par Nicolas Marin, caporal au régiment des gardes françaises, demeurant à Paris. — Échange entre Antoine « Mantion, » vigneron à Bougival, d'une part, et Joseph Dénée, vigneron au même lieu, d'autre part. — Transport d'une rente foncière de 5 livres 5 sous à Jean « Motté, » officier de feu la duchesse de Berry, demeurant à Saint-Michel, par Philippe et Denis Couturier, vignerons à la Celle-Saint-Cloud, Jean-Louis « Bissonnet, » vigneron au même lieu, et Denise-Françoise Couturier, sa femme. — Échange entre Antoine « Souvent, » pêcheur à la Chaussée, et Madeleine Moufle, sa femme, d'une part, et Antoine Mantion, ci-devant nommé, et Marie Decamps, sa femme, d'autre part. — Bail d'un arpent de terre, terroir de Louveciennes, lieu dit « la Croix» du-Cerisier, » fait, moyennant un loyer annuel de 30 livres, à Antoine et Jacques « Yvon, » frères, vignerons à Saint-Michel, par Gaspard-Anne « Gaudais, » chevalier de Saint-Louis, demeurant à Louveciennes. — Transport de droits successifs à Jean Marin, susnommé, par François « Marin, » cocher de M[r] de Belmont, grand audiencier de France, demeurant à Paris, rue des Moulins, paroisse Saint-Roch. — Vente de 4 perches de vigne, terroir de Louveciennes, lieu dit « les Vallées-de-Prunay, » faite, moyennant 30 livres, à Simphorien « Ratau, » marchand de vin à la Machine, par Louis Houssoy, vigneron à Louveciennes.

E. 4985. (Liasse). — 13 pièces, papier.

7 juillet au 22 septembre 1739. — Constitution d'une rente annuelle de 50 livres à Marie-Anne « Pot- » tier, » veuve de Jean Garicq, vivant, maître chirurgien, demeurant à Saint-Cloud, par Louis-François « Lemierre, » marchand de vin à Versailles, et Charlotte « Thuilleaux, » sa femme. — Marché et vente de fruits entre Anne « Crosnier, » bourgeoise de Paris, y demeurant, d'une part, et Charles Crosnier, marchand fruitier à Louveciennes, d'autre part. — Accord entre Joseph « Richard, » l'aîné, vigneron à Voisins, paroisse de Louveciennes, d'une part, et François « Le » Gresle, » vigneron au même lieu, d'autre part. — Transaction portant partage entre Anne Hémon, veuve de Jean Bachelet, demeurant à la Celle-Saint-Cloud, d'une part, et François « Michel, » pêcheur à Bougival, et Geneviève Hémon, sa femme, d'autre part. — Vente de 25 perches de pré dans la petite île de Chatou faite, moyennant 75 livres, à Henri « Le Vaneur, » marchand pêcheur à la Chaussée, par Anne Hémon et consorts sus-nommés. — Échange entre Louis Touzé, marchand de vin à la Chaussée, à l'enseigne de la Croix-Blanche, d'une part, et Jacques « Gagné, » vigneron à Bougival, et Marie-Madeleine Couturier, sa femme, d'autre part. — Vente d'héritages à Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan, par Nicolas « Mas- » sot, » charron au Pecq, et Madeleine de la « Croix, » sa femme. — Quittance de 200 livres délivrée à René « Seret, » meunier au moulin de Bougival, par Jean « Robin, » maître charpentier à Triel, et Jeanne « Lé- » vêque, » sa femme, auparavant veuve de Louis Guy, vivant, charpentier. — Autre de 138 livres, 16 sous, délivrée à François « Le Gresle » et Marie-Françoise Barot, sa femme, par François « Barot, » marchand à Saint-Léger, près Saint-Germain-en-Laye. — Contrat de mariage entre René Seret, sus-nommé, veuf d'Élisabeth Lallemand, d'une part, et Anne « Berthault, » fille d'André Berthault, arpenteur juré au bailliage royal de Versailles, demeurant à Saint-Michel, et de Marie Touzé, d'autre part. — Vente de 8 perches de terre, terroir de Louveciennes, lieu dit « la Haute-Barre, » faite, moyennant 48 livres, à Jean « Theullaux, » fils de Joseph, vigneron à Louveciennes, par Robert La Vigne, maçon à Bougival, et Catherine Michel, sa femme. — Quittance de 295 livres délivrée à Étienne « Hellant, » vigneron à Rueil, par Joseph de Mesme, marquis de Ravignan.

E. 4986. (Liasse.) — 17 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-folio.

5 octobre au 30 décembre 1739. — Vente d'héritages à Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan, par Nicolas « La Croix, » voiturier par terre au port de Marly, et Marie-Françoise « Bunel, » sa femme. — Transport d'héritages à Jean-Baptiste Houssoy, vigneron à Chatou, et Claude Trehé, marchand à Paris, et Jeanne Houssay, sa femme. — Quittances de diverses sommes, délivrées au marquis de Ravignan par : Jean-Jacques « Mesnager, » huissier au bailliage royal de Versailles et en la prévôté de Bougival, demeurant à Marly ; Antoine Dillery, valet de chambre en charge de la duchesse d'Orléans, ancien fermier et receveur du domaine général de Marly et dépendances, demeurant à Marly ; Louise Moulin, veuve de Daniel Parfait, vivant, maréchal de forge, demeurant au port de Marly ; Claude-Louis « Mouy, » marchand à Saint-Germain-en-Laye ; Nicolas « La Croix, » ci-devant nommé. — Transaction portant décharge entre Marguerite Rateau, veuve de Pierre Larmeroüe, demeurant à Louveciennes, d'une part, et Claude Gory, vigneron à « Vilainne près Poissy, » et Madeleine Anquetin, sa femme, d'autre part. — Convention ayant pour objet un abandonnement de meubles, entre Angélique Trumeau, veuve de Nicolas Martin, vivant, vigneron, demeurant à Bougival, d'une part, et Denis-Pierre « Martin, » son fils, demeurant au même lieu, d'autre part. — Transport de rente à René « Soret, » meunier à Bougival, par Louis « Pelletier, » teinturier à Paris, et Catherine « Mahault, » sa femme. — Constitution d'une rente annuelle de 25 livres, au profit du marquis de Ravignan, par Claude Mouy, déjà nommé, et Clémence « Crosnier, » sa femme. — Vente de maison et dépendances, grande rue de Voisins, faite à Nicolas « Bourienne, » vigneron à Louveciennes, et Marie-Louise Crosnier, sa femme. — Continuation de bail d'un arpent d'héritages en 5 pièces, faite à Antoine Gagné, vigneron à Saint-Michel, moyennant un loyer annuel de 35 livres, par Louis « Sauvage, » marchand au port de Marly. — Partage entre les enfants de François Crosnier, vivant, charpentier employé aux ouvrages de la machine de Marly, et Françoise Pilard, sa femme. — Transport de créance à Nicolas Thuilleaux, l'aîné, marchand à Louveciennes, par Pierre « Thuilleau, » bourgeois de Saint-Germain-en-Laye, et consorts.

E. 4987. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

10 au 31 janvier 1740. — Bail d'héritages à Toussaint Gagné, vigneron à Bougival, Louise Couturier, sa femme, Étienne Pointelet, vigneron à Saint-Michel, et Catherine Gagné, sa femme, par Jacques « Despois, » marchand à Louveciennes. — Contrat de mariage entre René « Richard, » fils de René Richard, vigneron à Louveciennes, et de feue Catherine Gaudet, d'une part, et Louise « Barat, » fille des feus Jacques Barat et Louise Dubeau, d'autre part. — Bail d'héritages à François « Le Gresle, » vigneron à Louveciennes, par Thomas « Legrelle, » vigneron au même lieu. — Transaction entre Antoine « Mantion, » vigneron à Bougival, d'une part, et Marie Maillard, veuve de Martin Mantion, et consorts, d'autre part. — Contrat de mariage entre Nicolas Crosnier, demeurant à Louveciennes, fils de feu Nicolas Crosnier, vivant, vigneron, et de Nicolle Gagné, d'autre part. — Vente de 25 perches de terre, terroir de Rueil, lieu dit « les Bois » Hudrés, » faite, moyennant 137 livres 10 sous, à François-Laurent « Maurice, » pêcheur à la Chaussée, par François Chevallier, ancien caporal aux gardes françaises, et Geneviève Vaze, sa femme. — Vente de 19 perches 1/3 de terre et vigne, même terroir, même lieu dit, faite au même, moyennant 105 livres, par Michel Liesse, vigneron à Rueil, Pierre Touchard, vigneron au même lieu, et Marie Liesse, sa femme. — Inventaire après décès de Louise Durand, fait à la requête de Guillaume « Fabré, » procureur fiscal de la prévôté de Bougival, y demeurant, mari de la défunte. La livre d'étain commun, 15 sous; le muid de vin rouge du cru, 40 livres. — Contrat de mariage entre le susdit Guillaume Fabré, d'une part, et Madeleine Charlotte « Courtois, » fille de feu Julien Courtois et de Madeleine Paignard, remariée à Pierre Ravarry, jardinier à Viroflay, la future étant en service à Versailles, d'autre part.

E. 4988. (Liasse.) — 12 pièces, papier, dont 2 cahiers, l'un de 6 feuillets in-4°, l'autre de 5 feuillets in-folio.

6 au 29 février 1740. — Vente de portion de maison à Saint-Michel, faite à Louis « Poisson, » vigneron à La Chaussée, par Jean « Moufle, » vigneron à Bougival, Simon Crosnier, vigneron au même lieu, et Marie-Marguerite Moufle, sa femme. — Transaction portant compte entre les héritiers de feu Antoine Hémon et Marie Pottier, sa femme. — Vente de 18 perches de vieille vigne en friche, terroir de Louveciennes, lieu dit « les Plains-Champs, » faite à Jean « Crosnier, » le jeune, vigneron à Voisins, paroisse de Louveciennes, par Antoine Thuilleaux, vigneron à Louveciennes, et Jeanne Le Compte, sa femme. — Contrat de mariage entre Pierre « Maurice, » demeurant à la Chaussée, fils de Laurent « Maurice, » pêcheur au même lieu, et de feue Marie-Louise Vilain, d'une part, et Marie-Claude Hémon, fille de Maurice « Hémon, » pêcheur à la Chaussée, et de Claude Martin, d'autre part. — Bail de maison et dépendances à Saint-Michel, fait à Antoine Gagné, vigneron audit lieu, par Jacques « Despois, » marchand à Louveciennes. — Échange entre Jean « Couturier, » cordonnier à Saint-Michel, d'une part, et Thomas « Barrois, » huissier en la prévôté de La Celle-Saint-Cloud, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, à Louveciennes, lieu dit « Maubuisson, » fait à Jean Galoche, vigneron à Louveciennes, et Marie-Louise Duval, sa femme, par Nicolas « Thuilleaux, » marchand à Louveciennes. — Compromis entre les héritiers des feus Jean Bailly et Nicolle Moufle, sa femme. — Quittance de 15 livres, délivrée à Jean Le Ducq, vigneron à Louveciennes, par Nicolas Lenne, manouvrier à Versailles. — Actes touchant le partage de la succession de Geneviève Couturier, ayant épousé Jean Pointelet, maréchal-ferrant à la Chaussée, mari, en secondes noces, de Catherine Decamps. — Démission, portant partage de biens entre ses enfants, par Françoise Touzé, veuve de Louis Decamps, vivant, vigneron demeurant à Bougival. — Contrat de mariage entre Louis « Pillard, » fils de feu Louis Pillard, vigneron, et de Geneviève Pottier, d'une part, et Marie-Madeleine Levasseur, fille de Vigor « Levasseur, » vigneron à Bougival, et de feue Madeleine Pottier, d'autre part.

E. 4989. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

5 au 29 mars 1740. — Transport de bail d'héritages à Antoine « Rateau » et Louis « Gagné, » vignerons à Louveciennes, par Marguerite Rateau, veuve de Pierre Larmeroüe, vivant, vigneron, demeurant au même lieu. — Vente de 61 perches de terre, terroir de Louveciennes, lieu dit « Les Nourets, » faite à Jean Le Ducq, vigneron à Bougival, par Maurice Richard, vigneron à Bougival, et Jeanne Le Ducq, sa femme. — Vente de 4 perches de vigne, terroir de Bougival, lieu dit « Cochet, » faite, moyennant 44 livres, à Nico-

las Souvent, pêcheur à la Chaussée, par Vigor « Levasseur, » vigneron au même lieu. — Bail d'héritages à Jean Le Clair, vigneron à Louveciennes, et Marie Le Clair, sa femme, par Jacques Gillet, notaire au Châtelet de Paris. — Cession d'héritages à Jean « Pointelet, » maréchal-ferrant à la Chaussée, par Antoine « Mantion, » vigneron à Bougival, et Marie Decamps, sa femme.

E. 4990. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

16 au 30 avril 1740. — Ratification, par Pierre, Jean et Jacques « Levasseur, » domiciliés à la Chaussée, d'une vente faite par leur père, Vigor Levasseur. — Échange entre le susdit Vigor Levasseur, d'une part, et Gabriel « Thuilleaux, » marchand d'herbes à Louveciennes, et Marianne « Crosnier, » sa femme, d'autre part. — Obligation de 79 livres, au profit de Michel « Godard, » marchand à « Bailly, » par Mathieu Gobinard, vigneron à Louveciennes. — Transport de 24 perches de terre, terroir de Louveciennes, lieu dit « La Haute-Barre, » fait à Jean-François « Crosnier, » marchand d'herbes à Louveciennes, par Jean-Baptiste « Breton, » vigneron au même lieu, et Louise Thuilleaux, sa femme.

E. 4991. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1er au 20 mai 1740. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 16 livres 7 sous 1 denier, au profit des époux Bissonnet, par Joseph Desnée, vigneron à Bougival, et consorts. — Partage de la succession de Marguerite Rateau, à son décès, veuve de Pierre Larmeroüe. — Vente de 10 perches de vigne, terroir de Bougival, lieu dit « Le Murgé, » faite, moyennant 100 livres, à François « Gagné, » vigneron à Louveciennes, par Jean-Charles « Crosnier, » journalier à Louveciennes, et Geneviève Vigneau, sa femme. — Quittance de 250 livres, délivrée à Antoine « Rateau, » vigneron à Louveciennes, et consorts, par Claude Gory, vigneron à « Vilaine près Poissy. » — Vente de 8 perches de terre à Louveciennes, faite, moyennant 64 livres, à François « Le Beau, » l'un des cent suisses de la garde du Roi, demeurant à Louveciennes, par Robert « Crosnier, » marchand de bois à Versailles. — Quittance de 21 livres, délivrée à Guillaume Nicolaÿ, huissier en la prévôté de Nanterre, demeurant à Rueil, par Jean-Pierre Lapresté, marchand, syndic de la paroisse de Bougival.

E. 4992. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

8 au 29 juin 1740. — Transport d'une rente foncière de 16 livres 10 sous fait à Guillaume « Fabré, » procureur fiscal de la prévôté de Bougival, y demeurant, par les frères Deseine, enfants de Jean Deseine et de feue Marie Marquant. — Bail de 2 pièces de terre, terroir de Louveciennes, lieu dit « Prunay, » contenant ensemble 9 perches 1/2 quartier, fait à Jacques « Despois, » marchand à Louveciennes, par Charles « Gaudet, » officier de feue Madame la Dauphine, demeurant à Marly. — Inventaire après décès de Jacques Crosnier, vivant, vigneron, à la requête de Marie Rateau, sa veuve, demeurant à Saint-Michel. L'étain commun, 12 sous la livre ; 1 cuve, montée sur chantier, tenant de 8 à 9 muids, 20 livres ; 1 vache laitière sous poil rouge, 20 livres ; le muid de vin rouge du cru, dernière récolte, 36 livres ; la toile de ménage, 24 sous l'aune. — Inventaire après décès de Marie-Jeanne Bertault, fait à la requête de Jean Trumeau, mari de la défunte, vigneron à Saint-Michel. L'étain, 12 sous la livre ; 1 cuve sur chantier, de 10 à 11 muids, 30 livres ; le muid de vin rouge du cru et de la dernière récolte, 36 livres. — Partage entre les enfants des feus Pierre Barat, vivant, marchand, et Louise Dubeau, sa femme. — Bail de 17 perches de terre, terroir de Bougival, fait, moyennant un loyer annuel de 8 livres, à Antoine « Mantion, » vigneron à Bougival, par Martin Couturier, journalier à la Machine. — Bail d'héritages à Pierre « Arnoult, » vigneron à Bougival, par Thomas « Mestre, » suisse de nation et de Monsieur le marquis « de Ravignan, » en son hôtel à Paris, rue Sainte-Avoye, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs. — Autre à Étienne-Michel « Berthault, » vigneron à Bougival, par Nicolas Bonnemain, vigneron au même lieu. — Continuation de bail de maison et dépendances derrière l'église de Louveciennes, à Jean Crosnier, vigneron à Louveciennes, et Marie De Bize, sa femme, par Marguerite « Thomas, » veuve de Jean Guillebert, vivant, délivreur « à la petite Écurie du Roy, » demeurant à Versailles. — Constitution d'une rente annuelle de 15 livres, en faveur de Michel « Motté, » garde des plaisirs du Roi en la capitainerie de Saint-Germain-en-Laye, demeurant à Saint-Michel, par Pierre « Couturier, » marchand de vin à Paris. — Antoine Pottier, vigneron à Bougival, renonce à la succession de Jean Capon, son cousin.

E. 4993. (Liasse.) — 7 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

16 au 25 juillet 1740. — Vente de 20 perches, en partie en vieille vigne, terroir de Marly-le-Roi, faite, moyennant 120 livres, à Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan, par Michel « Horaist, » vigneron à Marly et Marie-Jeanne « Motte, » sa femme. — Constitution d'une rente annuelle de 5 livres, au profit du même marquis, par Denis Touzé, l'aîné, vigneron à Bougival. — Partage de la succession de Jean Capon entre Pierre « Daragon, » bourgeois de Paris, et consorts ; avec des procurations pour l'accomplissement de cet acte. — Contrat de mariage entre Antoine Pottier, vigneron à Bougival, d'une part, et Marie-Jeanne Couturier, demeurant au même lieu, fille des feus Gilles Couturier et Jeanne Thuillaux, d'autre part. — Bail d'une portion de maison et dépendances, grande rue de Bougival, fait à Louis « Lasserre, » maître chirurgien audit lieu, et Marie Delahache ou Delahoche, sa femme, par Jacques « Horaist, » maître chandelier à Paris.

E. 4994. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

5 au 30 août 1740. — Partage entre les enfants des feus Nicolas Mouffle et Anne Desnée. — Bail de maison et dépendances dans l'île de la Loge, paroisse de Marly, fait, moyennant un loyer annuel de 350 livres, à Antoine « Hémon, » marchand à la Machine, par Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan. — Échange entre Philippe « Couturié, » demeurant à la Celle-Saint-Cloud, d'une part, et Catherine Couturier, veuve de Simon Hémon, demeurant à la Chaussée, d'autre part. — Autre entre Charles « Boivin, » officier de la Reine, demeurant à Fourqueux, d'une part, et Jean-François « Crosnier, » marchand d'herbes à Louveciennes, et Madeleine Boivin, sa femme, d'autre part. — Vente de 6 perches 1/4 de vigne, terroir de Bougival, lieu dit « les Terres-Rouges, » faite, moyennant 45 livres, à Louis « Poisson, » vigneron à la Chaussée, par Louis « Morin, » marchand boulanger à Saint-Michel, et Madeleine Mouffle, sa femme. — Inventaire mobilier dressé à la requête de Denis Touzé, le jeune, vigneron à la Chaussée, tuteur des enfants mineurs des feus André Touzé et Jeanne Chateau.

E. 4995. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

2 au 24 septembre 1740. — Quittance de 42 livres 6 sous délivrée à Charles Crosnier, vigneron à Louveciennes, par Jean Thuillaux, vigneron au même lieu. — Bail de maison et dépendances à la Chaussée, rue des Hautes-Eaux, fait à Pierre « Deseine, » vigneron à Bougival, par François « Michel, » vigneron au même lieu. — Accord portant obligation entre Étienne « Monnoury, » marchand de blanc à Bougival, d'une part, et « Zacarie Muret, » journalier à Louveciennes, d'autre part. — Vente de meubles à Jeanne Chauvé, veuve de Jean Roberge, demeurant à Louveciennes, par Jean « Capon, » vigneron au même lieu. — Constitution d'une rente annuelle de 6 livres 18 sous, en faveur de Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan, par Nicolas Bequet, voiturier par terre au port de Marly, et Marie-Anne « Bunel, » sa femme. — Échange entre Louis « Touzé, » marchand aubergiste à la Chaussée, d'une part, Vigor « Levasseur, » vigneron au même lieu, et ses trois fils, Pierre, Jean et Jacques, d'autre part. — Vente de 18 perches de terre, plantées d'arbres fruitiers, terroir de Bougival, lieu dit « La » Platrière, » faite à Toussaint « Couturié, » le jeune, fils de Jean, demeurant à Saint-Michel, par Pierre « Couturier, » marchand de vin à Paris. — Marché de maçonnerie entre Jean « Pouilliard, » maçon à Louveciennes, d'une part, et Charles Crosnier, voiturier par terre au même lieu, et Marie-Jeanne Crosnier, sa femme, d'autre part. — Bail de maison et dépendances à Louveciennes, « rue qui conduit de l'église à Ver- » sailles, » fait à Jacques « Housset, » chaufournier à Loueciennes, par Louise « Langaut, » veuve de Jean-Baptiste Giret, vivant, tailleur de pierre, demeurant au même lieu.

E. 4996. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

11 au 29 novembre 1740. — Constitution de diverses rentes, au profit de Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan, par Nicolas « Dessene, » journalier à la Chaussée, et Élisabeth Sentard, sa femme ; Étienne « Monnoury, » marchand de blanc et voiturier par terre à la Chaussée, et Françoise « Ceurs, » sa femme ; « Marie-Nicole Tisserant, » veuve de Pierre Bontemps, vigneron, demeurant à Chatou. — Contrat de mariage entre François-Michel « Villain, » fils de

Jacques « Villain, » vigneron à Louveciennes, et de Catherine Crosnier, d'une part, et Barbe Tuileaus, fille de Barthélemy Tuileaus, vigneron au même lieu, et de Claude Prévost, d'autre part. — Transaction entre Marie Rateau, veuve, en dernières noces, de Jean Trumeau, vigneron, et, après lui, de Jacques Crosnier, aussi vigneron, demeurant à Saint-Michel, d'une part, et André « Berthault, » arpenteur juré au bailliage royal de Versailles, demeurant à Saint-Michel, d'autre part. — Résiliation de bail entre ce dernier et Charles Thuilleaux, chaufournier à la Chaussée. — Ratification par Louis-Nicolas Thuilleaux, demeurant à Versailles, d'un bail à loyer passé, par son père Nicolas Thuilleaux, marchand à Louveciennes, à Jean Galoche. — Bail d'héritages à Jacques Touzé, vigneron à Bougival, et Françoise Trumeau, sa femme, par André Berthault, ci-devant nommé.

E. 4997. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1er au 30 décembre 1740. — Bail d'héritages à François-Thomas « Michel, » vigneron à Bougival, et Marie Couturié, sa femme, par Denis « Touzé, » vigneron à la Chaussée. — Ratification, par Marie-Barbe Trouin d'une vente faite par son mari, Pierre Couturier, marchand de vin au Grand-Montreuil, près Versailles, et ci-devant à Paris. — Accord portant échange entre André Berthault, arpenteur juré au bailliage de Versailles, demeurant à Saint-Michel, d'une part, et Jean-Louis « Deseine, » buraliste de la paroisse de Bougival, demeurant à la Chaussée, d'autre part. — Bail d'héritages à Robert Couturier, l'aîné, vigneron à Bougival, et Élisabeth Hémon, sa femme, par Jacques « Despois, » fermier de la terre de « Prunay, » y demeurant, paroisse de Louveciennes. — Vente d'héritages à Noël-Jacques « Barat, » vigneron à Louveciennes, par Marie-Anne « Lardé, » veuve de Pierre Corneilleux, serrurier, demeurant à Louveciennes. — Bail de portion de maison et dépendances, à la Chaussée, fait à Antoine-Martin Gilbert, demeurant à la Chaussée, et Marie Souvent, sa femme, par Henri « Couturier, » l'aîné, et Louis « Decamps, » le jeune, vignerons à Bougival. — Bail de 68 perches de terre et vigne plantées en partie d'arbres fruitiers, terroirs de Bougival, Louveciennes et la Celle, fait, moyennant un loyer annuel de 20 livres, à François Legendre, maçon à Saint-Michel, par Michel Saulnier et Jean Bouché, ouvriers employés aux ouvrages de la Machine royale, demeurant à la Machine. — Contrat d'apprentissage de couturière passé entre Étienne « Langau, » garde des plaisirs du Roi en la Capitainerie de Saint-Germain-en-Laye, demeurant à la Celle-Saint-Cloud, agissant en qualité de tuteur d'Anne Maugé, une des enfants des feus François-Noël Maugé et Jeanne Garreau, d'une part, et Rose-Susanne « Crespin, » maîtresse couturière en drap, demeurant à Rueil, femme de Nicolas Delahache ou Delahoche, maître serrurier, d'autre part. L'apprentissage durera deux ans ; l'apprentie sera nourrie, logée, chauffée et éclairée, traitée « doucement et humainement. » L'entretien et les « couches » seront à la charge de l'apprentie, qui payera, en outre, 150 livres. — Compromis entre les héritiers de feu Nicolas Moufle, vigneron. — Transaction portant constitution de rente viagère entre Marie Motte, veuve de Toussaint Couturier, vigneron, demeurant à Saint-Michel, d'une part, et ses enfants, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 3 livres 18 sous 6 deniers, au profit de Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan, par Vigor « Levasseur, » vigneron à la Chaussée. — Partage entre les enfants de feu Jean Crosnier, vigneron.

E. 4998. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

8 au 31 janvier 1741. — Marché de maçonnerie entre Jean « Pouilliard, » maçon à Louveciennes, d'une part, et Louis « Cagneux, » vigneron à « Demonval, » paroisse du Pecq, d'autre part. — Échange entre Nicolas « Thuilleaux, » marchand à Louveciennes, d'une part, et Barthélemy « Thuileaux, » vigneron au même lieu, d'autre part. — Vente de 4 perches de vigne, terroir de Bougival, lieu dit « la Belle-Feuille, » faite, moyennant 24 livres, à Louis « Decamps, » le jeune, vigneron à Bougival, par Robert La Vigne, maçon au même lieu, et Catherine Michel, sa femme. — Bail d'héritages à Jean Bertault, vigneron à Saint-Michel, par André « Berthault, » arpenteur juré au bailliage de Versailles, demeurant à Saint-Michel. — Vente d'un quartier de vigne, terroir de Bougival, lieu dit « Cochet, » faite, moyennant 150 livres, à Toussaint Couturier, l'aîné, vigneron à Bougival, par Louis « Pillard, » vigneron au même lieu, et Madeleine Le Vasseur, sa femme. — Vente d'héritages à Pierre Maurice, pêcheur à la Chaussée, par Jean-Pierre Tenant, vigneron à Rueil, et Marie-Louise Touzé, sa femme. — Vente de 3 perches 1/4 de vigne, terroir de Louveciennes, lieu dit « les Graviers, » faite, moyennant 26 livres, à Jean-Louis « Deseine, »

buraliste de la paroisse de Bougival, demeurant à la Chaussée, par Olivier Delivet, vigneron à Bougival, et Catherine Bidard, sa femme. — Bail de maison et dépendances, près le cimetière de Louveciennes, fait à Jean Le Clair, vigneron à Louveciennes, par Jean et Charles Gaudet. — Quittance de 33 livres délivrée à Nicolas « Bourienne, » vigneron à Louveciennes, par Jean Thuillaux, vigneron au même lieu, et Marguerite Thuillaux, sa femme. — Obligation de 200 livres au profit de Michel « Godard, » jardinier de la forêt de Marly, demeurant à Bailly, par Antoine « Des » Champs, » voiturier par terre au port de Marly, et Geneviève Bouillet, sa femme. — Bail d'héritages à Henri « Rouleau, » vigneron à Bougival, et Germain « Canu, » vigneron à la Celle, par Étienne « Langau, » garde des plaisirs du Roi, demeurant à la Celle-Saint-Cloud.

E. 4999. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

3 au 16 février 1741. — Constitution d'une rente annuelle de 3 livres, au profit de Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan, par Henri La Vigne, journalier à Bougival, et Élisabeth Bazier, sa femme. — Quittance de 26 livres délivrée à Thomas Barrois, par François Le Gendre, maçon à Saint-Michel. — Accord portant délaissement entre Jean Perrier, vigneron à Louveciennes, d'une part, et Marguerite « Thuilleaux, » veuve de François Deschamps, demeurant au même lieu, d'autre part. — Contrat de mariage entre Nicolas « Crespin, » fils d'Antoine « Crespin, » vigneron à Rueil, et de feue Geneviève Valet, d'une part, et Marie-Élisabeth « Béranger, » fille de Jacques Béranger, journalier à Bougival, et de Marie-Geneviève Le Rouge, d'autre part. — Vente d'héritages à Barthélemy Maurice, pêcheur à la Chaussée, par Michel Liesse, vigneron à Rueil, et Marie Nicolle, sa femme.

E. 5000. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

3 au 9 mars 1741. — Pièces intéressant la famille Le Maître, établie à Bougival, dans la personne d'Adrien Le Maître. — Vente de 5 perches de terre, terroir de Rueil, lieu dit « le Cormier, » faite, moyennant 30 livres, à Barthélemy-Laurent Maurice, pêcheur à la Chaussée, par Louis Hubert, vigneron à Rueil, et Madeleine Trumeau, sa femme. — Vente de portion de maison et dépendances, à Saint-Michel, faite à Louis « Poisson, » vigneron à la Chaussée, par Denis-Pierre « Martin, » vigneron à Bougival, et Marie-Anne « Moufle, » sa femme. — Bail de 25 perches de terre, terroir de Louveciennes, lieu dit « les Graviers, » fait, moyennant un loyer annuel de 9 livres, à Joseph « Richard, » le jeune, vigneron et bedeau de la paroisse de Louveciennes, par Charles « Gaudet, » officier de feue Madame la Dauphine, demeurant à Marly. — Échange entre Pierre « Filliette, » garde des plaisirs du Roi en la Capitainerie de Saint-Germain-en-Laye, demeurant à Rueil, d'une part, et Denis-Pierre « Mar- » tin, » ci-devant nommé, d'autre part. — Résiliation de bail portant quittance entre Henri Gagné, vigneron à Louveciennes, d'une part, et Toussaint « Thuilleaux, » le jeune, vigneron au même lieu, d'autre part. — Vente de 5 perches 1/3 de terre, terroir de Louveciennes, lieu dit « les Graviers, » faite, moyennant 60 livres, à André « Berthault, » arpenteur juré au bailliage de Versailles, demeurant à Saint-Michel, par Jacques Couturier, vigneron à la Celle-Saint-Cloud.

E. 5001. (Liasse.) — 10 pièces, papier, dont 1 cahier de 8 feuillets in-4°.

3 au 19 avril 1741. — Quittance de 54 livres délivrée à Madeleine Boivin, veuve de Jean-François Crosnier, vivant, marchand d'arbres à Louveciennes, par Jean Louvé, marchand d'arbres à Vitry, près Paris. — Résiliation de bail entre Nicolas « Dessene, » pêcheur à la Chaussée, et Élisabeth Sentard, sa femme, d'une part, et François-Michel « Pillard, » marchand de bois à Versailles, d'autre part. — Vente de 3 perches de terre, plantées de deux châtaigniers, terroir de Louveciennes, lieu dit les « Vauljours, » faite, moyennant 20 livres, à Jean « Theullaux, » vigneron à Louveciennes, par son frère Nicolas « Thuillaux, » le jeune, fils de Joseph, demeurant au même lieu, et Denise Galoche ou Galache, sa femme. — Autre de 5 perches de terre, terroir de Bougival, lieu dit « la Pierre, » faite, moyennant 45 livres, à Jean-Philippe Le Mire, vigneron à Saint-Michel, par Louis « Pillard, » vigneron à Bougival, et Marie-Madeleine Levasseur, sa femme. — Quittance de 33 livres 6 sous 6 deniers, délivrée à Marie Couturier, veuve de Thomas Pointelet, demeurant à Saint-Michel, par Toussaint « Couturié, » vigneron au même lieu. — Bail d'héritages à Jacques Le Comte, vigneron à Louveciennes, et Jeanne Richard, sa femme, par Michel « Pillard, » marchand de bois à Versailles. — Bail d'héritages à Jacques Couturier,

vigneron à Saint-Michel, et Louise Mantion, sa femme, par Jacques « Domain, » vigneron à « Ville-Davray. » — Transaction portant compte et partage entre les héritiers de feu Michel Pillard, vivant, ouvrier employé aux ouvrages de la Machine royale, et Marie-Anne Hémon, sa femme. — Vente d'un septième dans les successions des feus Nicolas Moufle et Anne Desnée, faite, par les ayants-droit, à Louis « Poisson, » vigneron à la Chaussée, et Catherine Moufle, sa femme. — Transport de rente portant fondation pieuse en la chapelle de Saint-Michel, paroisse de Bougival, faite par Michel « Motte, » garde des plaisirs du Roi en la Capitainerie de Saint-Germain-en-Laye, demeurant à Saint-Michel.

E. 5002. (Liasse.) — 7 pièces, papier, dont 2 cahiers de 5 et 9 feuillets in-4°.

1er au 27 mai 1741. — Constitution d'une rente annuelle de 15 livres, au profit de Louis Baznioul ou Bazvioul, maître charron à Rueil, par Nicolas « Fil- » liette, » voiturier par terre au même lieu. — Décharge de pièces et titres donnée à Barthélemy Vigneau, vigneron à Louveciennes, par Michel Foucaut, laboureur aux « Gastines, paroisse de Plaisir. » — Inventaire, après décès d'Élisabeth Jean, à la requête de son mari, Philippe « Couturier, » vigneron à Bougival. L'étain commun, 12 sous la livre; la livre de filasse non habillée, 4 sous; 1 cuve de 7 muids, 20 livres; le muid de vin, du cru, dernière récolte, 20 livres; 1 croix d'or garnie de son coulant en forme de cœur, et 1 agrafe d'argent, 40 livres; 3 tasses d'argent, garnies de leurs anses et coquilles, pesant ensemble 10 onces, 60 livres. — Contrat de mariage entre Philippe Couturier, susnommé, d'une part, et Catherine-Angélique Touzé, fille de feu Jean Touzé, vigneron, et de Catherine Thuillaux, demeurant à Bougival, d'autre part. — Renonciation, par Étienne « Pottier, » vigneron à Bougival, à la succession de ses grand-père et grand'mère, Étienne Pottier et Jeanne Michel. — Inventaire, après décès, de Michel Motte, vivant, garde des plaisirs du Roi en la Capitainerie de Saint-Germain-en-Laye, fait à la requête de Madeleine Couturier, sa veuve. L'étain commun, 15 sous la livre; 2 vaches laitières hors d'âge, ensemble 30 livres; le muid de vin rouge du cru, dernière récolte, 20 livres.

E. 5003. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

7 au 27 juin 1741. — Bail d'héritages à Jean Galoche ou Galoché, vigneron à Louveciennes, par Laurent Courché, vigneron à Garches-lès-Saint-Cloud. — Vente de la cinquième partie d'une perche de terre, à raison de 18 pieds pour perche à prendre en dedans de la cour d'une maison à Saint-Michel, faite, moyennant 12 livres, à Jean-Philippe Le Mire, vigneron audit lieu, par Olivier Delivet, vigneron au même lieu, et Catherine Bidard, sa femme. — Constitution d'une rente annuelle de 3 livres, au profit de Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan, par Jean Couturier, vigneron à Saint-Michel, et Marie-Catherine Touzé, sa femme. — Contrat de mariage entre Étienne « Pot- » tier, » fils de feu Étienne Pottier et de Marguerite Couturier, mariée, en secondes noces, à Jacques Moufle, demeurant à Bougival, d'une part, et Marie-Madeleine Moufle, fille du susdit Jacques Moufle, décédé, et de Marie Martin, sa première femme, d'autre part.

E. 5004. (Liasse.) — 8 pièces, papier, dont 1 cahier de 10 feuillets in-4°.

2 au 28 juillet 1741. — Quittance de 24 livres, délivrée à Madeleine Boivin, veuve de Jean-François Crosnier, par Jean Louvet, marchand d'arbres à Vitry. — Transaction portant liquidation de douaire entre Catherine Yvon, veuve de Joseph Desnée, demeurant à Bougival, d'une part, et Anne « Duchensne, » veuve de Jean-Baptiste Desnée, vivant, marchand mercier à Paris, et Jacques « Cousturier, » cordonnier à Bougival, d'autre part. — Bail d'un arpent 1/2 de terre labourable, terroir de Rueil, lieu dit « le chemin de » Chatou, » fait, moyennant une rente annuelle non rachetable de 20 livres, à Laurent « Du Bois, » marchand boucher à Chatou, et Anne-Françoise « Four- » naises, » sa femme, par Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan. — Constitution d'une rente annuelle de 15 livres, au profit de ce dernier, par Mathurin Trottée, maître serrurier à Marly, Françoise « Huet, » sa femme, et Philippe-Mathurin « Trottée, » leur fils. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 18 livres 15 sous, au profit du susdit marquis de Ravignan, par Antoine Richardière, vigneron à Rueil, et Marie-Geneviève Fleurant, sa femme. — Vente d'héritages à Jean-Louis Deseine, buraliste de la paroisse de Bougival, demeurant à la Chaussée, par Jean-Baptiste « La » Tainte, » vigneron à la Celle-Saint-Cloud, et « Ma- » rie-Chatrine Desêne, » sa femme. — Bail d'héritages à Michel « Couturié, » vigneron à la Chaussée, par Marie-Catherine « Pillard, » demeurant à Paris.

— Transaction, portant liquidation de droits mobiliers et partage d'immeubles, entre les héritiers de feu Michel Motte, garde des plaisirs du Roi en la Capitainerie de Saint-Germain-en-Laye.

E. 5005. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

12 août au 11 septembre 1741. — Bail des prés et dépendances de l'Ile-de-la-Loge, paroisse de Marly, fait, moyennant un loyer annuel de 350 livres, à Antoine « Hémon, » marchand à la Machine, par Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan. — Bail de 2 maisons, à Louveciennes, fait à Jean Thuillaux, vigneron audit lieu, et Marie Despois, sa femme, par Jacques « François » et Jacques « Lhuliez, » marchands quincaillers à Paris. — Bail d'héritages à Pierre « De- » seine, » jardinier à la Chaussée, par Jeanne Rateau, demeurant au même lieu. — Bail de 20 perches de terre, terroir de Bougival, lieu dit « la Platrière, » fait, moyennant un loyer annuel de 22 livres, à Élisabeth Hubert, veuve de Jean Poisson, demeurant à Bougival, par Toussaint « Couturié, » vigneron à Saint-Michel. — Renonciation, par Olivier « Rasteau, » chantre habitué à la paroisse de Saint-Louis de Versailles, et Maurice « Rasteau, » journalier à Roquencourt, aux successions paternelle et maternelle. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 5 livres, au profit de Joseph de Mesmes, ci-devant nommé, par Vigor « Levasseur, » vigneron à la Chaussée. — Bail d'héritages à François « Hémond, » fermier de l'Ile-de-la-Loge, y demeurant, par « Marie-Françoise Pillard, » demeurant à la Chaussée.

E. 5006. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

8 au 31 octobre 1741. — Constitution d'une rente annuelle de 75 livres, au profit de Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan, par Jean-Baptiste Lucy, garde-du-corps de Madame, et Marie « Thuilleaux, » sa femme. — Actes intéressant les familles Duchesne, Desnée, Couturier et Motte. — Transport d'héritage à Jean « Bachelet, » procureur fiscal de la prévôté de la Celle-Saint-Cloud, y demeurant, par Jacques Touzé, vigneron à Vaucresson, et Marie Couillée, sa femme. — Marché de maçonnerie, portant obligation, entre Étienne « Langau, » garde des plaisirs du Roi en la Capitainerie de Saint-Germain-en-Laye, demeurant à la Celle-Saint-Cloud, d'une part, et Louis Haize, maçon, à Bougival, d'autre part. — Vente de maison et dépendances, aux Gressets, paroisse de la Celle, faite à Henri « Rouleau, » vigneron à Bougival, par Guillaume Malbranche, cabaretier à Versailles.

E. 5007. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

2 au 31 novembre 1741. — Transport d'héritages, portant titre nouvel, fait à Jean-Baptiste Boisseau, vigneron, par Philippe Richardière, vigneron à Vaucresson, et Jacques Richardière, vigneron à la Celle-Saint-Cloud. — Vente d'héritages à Jean « Poin- » telet, » maréchal de forge à la Chaussée, par Jean-Baptiste « Gilbert, » vigneron à Rueil, et Geneviève Coret, sa femme. — Constitution d'une rente annuelle de 30 livres, au profit de Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan, par Antoine Richardière, vigneron à Rueil, et Geneviève Fleurant, sa femme. — Acte d'arpentage et délimitation de propriétés dans l'Ile-de-la-Loge entre le susdit marquis de Ravignan, d'une part, et les frères Antoine Hémon, d'autre part. — Inventaire après décès de Marie-Catherine Pottier, à la requête de son mari, Jean Bailly, vigneron à Saint-Michel. La livre d'étain commun, 12 sous ; 1 cuve chêne, sur chantier, et garnie de ses cerceaux, tenant 10 muids, 50 livres ; le muid de vin rouge du cru, dernière récolte, 50 livres. — Acte de tutelle, joint à l'inventaire. — Inventaire après le décès de Pierre-André Rateau, à la requête de sa veuve, Geneviève-Nicolle Rateau, demeurant à Bougival. L'étain commun, 12 sous la livre ; l'étain sonnant, 15 sous la livre ; le muid de vin du cru, dernière récolte, 50 livres. — Bail d'héritages à Étienne « Couturié, » vigneron à Bougival, et Marie-Jeanne Brassin, sa femme, par Thomas « Lussault, » architecte à Paris. — Constitution d'une rente annuelle de 10 livres, au profit du marquis de Ravignan, par Étienne « Mounoury, » voiturier par terre à la Chaussée, et Françoise « Le- » seur, » sa femme. — Vente de 9 perches de terre, terroir de Louveciennes, lieu dit « les Graviers, » faite, moyennant 90 livres, à Henri « Levaneur, » pêcheur à la Chaussée, par Jean « Rasteau, » vigneron à Bougival. — Vente de 7 perches de terre en bourgogne, terroir de Bougival, lieu dit « Derrière Saint-Michel, » faite, moyennant 70 livres, à André « Berthault, » arpenteur juré au bailliage royal de Versailles, demeurant à Saint-Michel, par Jean « Lépine, » vigneron à la Celle-Saint-Cloud. — Inventaire après décès de Denis Jean, charpentier de profession, fait à la requête

de sa veuve, Marguerite Hémon, demeurant à Bougival. — Acte de tutelle joint à l'inventaire. — Renonciation à la succession du susdit Denis Jean, par sa veuve. — Renonciation, par Jean « Crosnier, » vigneron à Louveciennes, Toussaint « Thuilleaux, » l'aîné, vigneron et marchand d'arbres au même lieu, et Étiennette Crosnier, sa femme, aux bénéfices de la communauté de biens ayant existé entre Jean Capon et Marie-Jeanne Caillé.

E. 5008. (Liasse.) — 6 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

1er au 28 décembre 1741. — Contrat de mariage entre Simon Couturié, fils d'Emmanuel « Couturié, » vigneron à Saint-Michel, et de feue Catherine-Angélique Pottier, d'une part, et Catherine « Yvon, » veuve de Joseph Denée, demeurant à Bougival, d'autre part. — Quittance de pension viagère délivrée à Robert Couturier, Pierre-Maurice Hémon et Marie-Jeanne Levaneur, par Marie Motte, leur mère et belle-mère. — Obligation de 60 livres, au profit de Jeanne Despois, veuve de Charles Pichereau, demeurant à Versailles, par Henri Gagné, le jeune, vigneron à Louveciennes, et Madeleine Le Ducq, sa femme. — Bail d'héritages à Toussaint « Couturié, » le jeune, vigneron à Saint-Michel, par Philippe Richardière, vigneron à Vaucresson, et Marie-Jeanne « Touzé, » sa femme. — Ratification, par Jacques Silvestre « Brissonnet, » chirurgien, valet de chambre au service du duc de Gesvres, demeurant à Versailles, d'un acte passé par sa mère et ses frère et sœur. — Partage entre les héritiers des feus Étienne Pottier et Jeanne Michel, sa femme.

E. 5009. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

4 au 27 janvier 1742. — Inventaire après décès d'Anne Langoitte, à la requête de son mari, Michel Pouillard, journalier charpentier, demeurant au bas de la Machine. — Quittance de 132 livres, délivrée à Catherine Barbet, veuve de Pierre Le Moyne, boulanger, demeurant à Marly, par Jean-Baptiste « Ron» donot, » menuisier au même lieu. — Bail de 21 perches de terre, plantées d'arbres fruitiers, terroir de Bougival, lieu dit « la Thuillerie, » fait, moyennant une rente annuelle de 4 livres 18 sous, à Antoine « Hé» mon, » marchand à la Machine, par Marie-Thérèse Hémon, sa sœur. — Contrat de mariage entre Michel Pouillard, ci-devant nommé, d'une part, et la susdite Marie-Thérèse Hémon, d'autre part. — Quittance de 183 livres, délivrée à Joseph « Richard, » vigneron à Voisin, par Jean « Gaudet, » officier de feue Madame, demeurant à la Montagne, paroisse du Pecq, et Charles « Gaudet, » officier de feue Madame la Dauphine, demeurant à Marly.

E. 5010. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

4 au 28 février 1742. — Bail d'héritages à Pierre Racinne et Nicolas « Fauqueux, » vignerons à « Four» queux, » par Madeleine Boivin, veuve de Jean-François Crosnier, marchand d'arbres, demeurant à Louveciennes. — Actes divers intéressant les familles « Vautier, » Périer, Vilain. — Renonciation, par Thomas « Barrois, » maître de pension à la Celle-Saint-Cloud, agissant comme tuteur, à la succession de Denis Jean, charpentier de profession, décédé à Bougival, et à celle de Marguerite Hémon, sa veuve. — Vente de 6 perches de terre, terroir de Louveciennes, lieu dit « la Fosse, » faite, moyennant 31 livres, à Jean Le Ducq, vigneron à Louveciennes, par Louis « Ratau, » vigneron au même lieu. — Quittance de 98 livres, délivrée à Antoine Hémon, marchand à la Machine, par Michel Pouillard, charpentier, employé aux ouvrages de la Machine royale, y demeurant, et Marie-Thérèse Hémon, sa femme.

E. 5011. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1er au 26 mars 1742. — Contrat de mariage entre Jacques « Despois, » fermier de la terre de « Prunay, » y demeurant, d'une part, et Marguerite Crosnier, fille des feus François Crosnier et Françoise Pilard, d'autre part. — Quittance de 278 livres 17 sous 2 deniers, délivrée à Florent « Charpentier, » officier de la grande vénerie du Roi, et Madeleine « Boivin, » sa femme, par Madeleine Boivin, veuve de Jean-François Crosnier, demeurant à Louveciennes. — Bail d'héritages à Nicolas Crosnier, vigneron à Louveciennes, par Louis « Rateau, » vigneron au même lieu. — Vente de 20 perches de vigne, terroir de Rueil, lieu dit « les » Hautes-Benardes, » faite, moyennant 180 livres, à Robert Couturier, l'aîné, vigneron à Bougival, par Madeleine Delaunay, veuve de Pierre Godefroy, vigneron, demeurant à Rueil, et François Godefroy, son

fils. — Procuration donnée à Me Bridon ou Bridou, procureur au parlement de Paris, par Nicolas « Mer- » cier, » marchand à Louveciennes. — Vente de 27 perches 1/2 de vieille et jeune vigne, terroir de Louveciennes, lieu dit « les Delieuses, » faite, moyennant 275 livres, à Antoine « Hémon, » marchand à la Machine, et Antoine-Louis « Hémon, » son fils, pêcheur, au même lieu, par Louis Houssoy, vigneron à Louveciennes, et Marie Gobinard, sa femme. — Bail d'héritages à Étienne « Pottier, » vigneron à Bougival, par François « Jamme, » vigneron à Vaucresson.

E. 5012. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

4 avril au 25 juin 1742. — Vente d'immeuble à Louveciennes, lieu dit « Maubuisson, » faite à Joseph « Richard, » vigneron audit lieu, par Nicolas « Cros- » nier, » ouvrier en bas au métier, à Saint-Germain-en-Laye. — Bail d'héritages à Nicolas « Thuilleaux, » marchand à Voisins, par Louis Nicolas « Thuilleaux, » demeurant à Louveciennes. — Vente de 6 perches de terre à Louveciennes, lieu dit « Voisins, » faite à ce dernier, moyennant 103 livres, par Charles Crosnier, voiturier par terre à Louveciennes, et Marie-Jeanne Crosnier, sa femme. — Vente de 9 perches de terre, terroir de Bougival, lieu dit « Bouvilliers, » faite, moyennant 10 livres, à François « Mantion, » vigneron à Saint-Michel, par Emmanuel « Couturié, » vigneron au même lieu. — Vente de 20 perches de terre, mêmes terroir et lieu dit, faite par le même au même, moyennant 30 livres. — Partage de la succession paternelle entre Jean-Pierre Touzé, Jacques Touzé, vignerons, et Marie-Jeanne Touzé, leur sœur, demeurant à Bougival. — Pièces intéressant les familles Couturier, Gagné, Yvon, Pointelet, Denée. — Vente de 14 perches de pré, terroir de Bougival, lieu dit « Pré-du-Moulin, » faite, moyennant 20 livres, à Robert Couturier, l'aîné, vigneron à Bougival, par Michel Pouillard, charpentier, employé aux ouvrages de la Machine royale de Marly, et Marie-Thérèse Hémon, sa femme. — Quittance de 80 livres, délivrée à Louis « Poisson, » vigneron à la Chaussée, par Pierre « Mou- » fle, » vigneron à Bougival. — Contrat de mariage entre Louis-Nicolas « Deschamps, » fermier de la terre et seigneurie de Louveciennes, fils des feus Louis Deschamps et Geneviève Delanoüe, d'une part, et Marie-Catherine « Godard, » fille de Michel Godard, jardinier du Roi en la forêt de Marly, et de Marguerite Bouillet, d'autre part. — Vente de fruits, faite à Louis « Touzé, » marchand à la Chaussée, par Guillaume Fabré, procureur fiscal de la prévôté de Bougival, demeurant à la Chaussée, ayant charge et pouvoir de Marie-Anne Racine, veuve de Joseph de Mesme, marquis de Ravignan (17 juin). — Bail d'héritages à Charles « Mon- » seingland, » vigneron à Vaucresson, par François « Jamme, » vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre Robert Vigé, fils de Claude Vigé, cocher de la marquise de Ravignan, et de Marie Dupret, d'une part, et Élisabeth Haise ou Haize, fille de feu Jean Haise, cordonnier, et de Charlotte Pierre, demeurant à la Chaussée, d'autre part.

E. 5013. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

21 juillet au 23 septembre 1742. — Vente de grains sur pied faite à Louis Desbois, bourgeois de Saint-Germain-en-Laye, et consorts, par François « Jamme, » journalier à Vaucresson. — Donation mutuelle entre Pierre « Housset, » journalier à Louveciennes, et Élisabeth Lagasse, sa femme. — Pièces intéressant les familles Moufle, Crosnier, Poisson, Delaubé. — Quittance de 36 livres, délivrée à Jean Galouché, vigneron à Louveciennes, par Laurent Courché, vigneron à Garches. — Vente d'héritages à « Anne-Albertine Racine de Mesmes de Ravignan, » veuve du marquis Joseph de Mesmes de Ravignan, par Jean-Pierre « Râteau, » chaufournier à Bougival. — Vente du quart dans les successions de Charles Martin et d'Élisabeth Raoul, sa femme, faite à Nicolas-Charles « Martin, » vigneron à Rueil, par François Martin, vigneron à Bougival.

E. 5014. (Liasse.) — 12 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

21 octobre au 27 novembre 1742. — Contrat de mariage entre Jacques « Jorre, » fils de Denis « Jore, » laboureur « au Belloy en Vexin le François, » et de feue Louise Landrin, d'une part, et Marie-Claude « Bornet, » fille de Roch Bornet, vigneron à Louveciennes, et de Marie Blondeau, d'autre part. — Vente de 18 perches de terre, terroir de Louveciennes, lieu dit les « Prés-de-la-Rivière, ou Fours-à-Chaux, » faite, moyennant 90 livres, à Jéan Le Ducq, vigneron à Louveciennes, par Louis « Rateau, » vigneron au même lieu. — Bail de 2 arpents de terre, terroir de Louveciennes, lieu dit « les Delieuses, » fait, moyen-

nant un loyer annuel de 70 livres, à René « Richard, » Jean-René « Richard, » Antoine Gagné et Catherine Richard, sa femme, vignerons à Louveciennes, par Anne « Gaudais, » écuyer, chevalier de Saint-Louis, pensionnaire du Roi, et Marie « Gaudais, » demeurant à Louveciennes. — Transport de rente et vente d'héritages à Jean-Baptiste « Savet, » conseiller du Roi, contrôleur aux montres et revues de la connétablie, gendarmerie et maréchaussée de France, demeurant à Paris, par Marie « Baudin, » veuve d'Antoine « Dema- » hault, » vivant, conseiller du Roi au Châtelet de Paris, demeurant à Versailles. — Vente d'héritages à Anne-Albertine Racine, « marquise de Ravignan, » par Jean Pierre « Rateau, » chaufournier à Bougival, François « Hémon, » marchand à la Chaussée, et Denise Rateau, sa femme. — Bail de maison et dépendances, Grande Rue de Bougival, faite à Simon Couturier, vigneron audit lieu, et Catherine Yvon, sa femme, par Maurice Hémond, pêcheur à la Chaussée, et Claude Martin, sa femme. — Bail de portion de maison et dépendances, à Louveciennes, « quartier de Voisins, » fait à Toussaint Thuillaux, le jeune, vigneron à Louveciennes, et Nicolas « Thuilliaux, » l'aîné, marchand au même lieu. — Partage entre les héritiers de Martin Charbonnier et de Marie Thuillaux, sa femme. — Vente d'héritages à Louis « Haise ou Haize, » maçon à Bougival, par la marquise de Ravignan, ci-devant nommée. — Bail d'héritages à Jean Couturier, vigneron à Saint-Michel, par François « Jamme, » vigneron à Vaucresson. — Contrat de mariage entre Jacques Dennée, fils de feu Jacques Dennée et de Marie-Anne Pottier, demeurant à Bougival, d'une part, et Catherine Couturier, fille de Robert « Couturier, » vigneron à Bougival, et d'Élisabeth Hémon, d'autre part. — Inventaire après décès d'Antoine Esse ou Esset, vivant, scieur de long et employé aux ouvrages de la Machine royale de Marly, et Jeanne Poisson, sa femme.

E. 5015. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1er au 28 décembre 1742. — Bail de maison et dépendances, à Louveciennes, lieu dit Voisins, fait à Antoine Gagné, vigneron à Louveciennes, et Catherine Richard, sa femme, par Nicolas Thuillaux, l'aîné, vigneron au même lieu. — Bail d'héritages à Jean « Motte, » officier de feue Madame de Berry, demeurant à Saint-Michel, et Marie Martin, sa femme, par Anne « Duchesne, » veuve de Jean-Baptiste Denée, marchande mercière à Paris. — Donation à Robert Couturier, l'aîné, vigneron à Bougival, par Madeleine Hémon, veuve d'Étienne Michel, demeurant à la Chaussée. — Vente d'héritages à Antoine « Hémon, » l'aîné, marchand à la Machine, par Michel Pouillard, charpentier, employé aux ouvrages de la machine, et Marie-Thérèse Hémon, sa femme. — Transport de rente à Toussaint Couturier et consorts, par Claude « Couturier, » bourrelier à Palaiseau, et consorts. — Bail de maison et dépendances, rue du « Pressoir, » à Louveciennes, fait à Guillaume Robbin, demeurant à Louveciennes, par Madeleine « Barat, » demeurant au même lieu. — Délaissement portant pension de rente viagère, fait par Marie-Anne Hémon, demeurant à Bougival, en faveur de son fils, Denis, « Cou- » turier. »

E. 5016. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

4 au 25 janvier 1743. — Rétrocession de bail portant vente de meubles faite à Nicolas « Lheureux, » maître barbier à « Jouy-en-Josias, » et Catherine « Amaury, » sa femme, par Claude « Wiard, auber- » giste de la maison du Lion d'Or, à la Montagne du » Cœur Volant, paroisse de Louvetienne. » — Désistement de poursuites commencées, contre Charles Thuillaux, chaufournier à la Chaussée, par Nicolas « De- » seine, » cordonnier au même lieu. — Contrat de mariage entre Guillaume « Trevet, » fils de feu Robin Trevet, vivant, jardinier, et de Marie Taupin, demeurant à Bailly, d'une part, et Madeleine « Barat, » fille des feus Pierre Barrat, vivant, tonnelier, et Louise Dubeau, demeurant à Louveciennes, d'autre part. — Obligation de 182 livres, au profit de Pierre Penot, maître maçon à Louveciennes, par René Legresle, vigneron au même lieu, et Élisabeth Pimparé, sa femme. — Vente de 19 perches moins 1/4 de vigne, terroir de Rueil, lieu dit « les Galicours, » faite, moyennant 86 livres 6 sous 8 deniers, à Nicolas Souvent, pêcheur à la Chaussée, par Jean « Pussier, » l'aîné, vigneron à Rueil. — Quittance de 504 livres, délivrée à Catherine Couturier, veuve de Simon Hémon, par Antoine « Brissonnot, » employé dans les fermes du Roi, demeurant à Rueil, et consorts. — Vente de 14 perches de vigne, terroir de la Celle, lieu dit « les Hauts- » Montmors, » faite, moyennant 90 livres, à Jean « Cou- » turier, » vigneron aux Gressets, par Nicolle Dolivet, veuve d'Étienne La Croix, demeurant à Bougival. — Bail d'héritages à Jean « Bellavoine, » vigneron à la Montagne, paroisse du Pecq, par Jacques Despois,

fermier de la terre de Prunay, y demeurant. — Quittance de 60 livres délivrée à Toussaint Couturier, vigneron à Bougival, par Jacques « Cousturier, » cordonnier au même lieu.

E. 5017. (Liasse.) — 7 pièces, papier, dont 2 cahiers de 6 et 10 feuillets in-4°.

4 au 12 février 1743. — Contrat de mariage entre Claude « Wiard, marchand aubergiste, demeu- » rant à la Montagne-du-Cœur-Volant, paroisse de » Louveciennes, où pend pour enseigne le Lion d'Or, » veuf de Marie Milsot » ou Milset, d'une part, et Madeleine « Boivin, » veuve de François Crosnier, demeurant à Louveciennes, d'autre part. — Démission, par André « Touzé, » vigneron à Saint-Michel, en faveur de Jean Le Ducq, vigneron à Bougival, et Madeleine « Touzé, » sa femme. — Partage entre les héritiers de Denis Couturier et de Marie-Anne Hémon, sa femme. — Vente d'héritages à Marie-Catherine « Ca- » pon, » veuve de François Le Beau, demeurant à Louveciennes, par Jean-Charles « Laurent, » vigneron au même lieu, et Marie-Jeanne Cornilleux, sa femme. — Démission portant partage au profit de ses enfants par Anne Berte, veuve de Pierre Ratau, demeurant à la Machine. — Contrat de mariage entre Jacques « Hémon, » fils d'Antoine « Hémon, » marchand à la Machine, et de Madeleine Hémon, d'une part, et Agnès Le Vaneur, fille d'Henri « Le Vaneur, » marchand à la Chaussée, et de feue Jeanne Hémon, d'autre part.

E. 5018. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

22 mars au 20 avril 1743. — Deseine. — Partage entre les héritiers de feu Rollin Moufle. — Baux divers faits, par Marie « Gaudais » Dupont, demeurant à Louveciennes, à : Simon Cronier, vigneron à Saint-Michel, et Marie-Marguerite Moufle, sa femme; François Bailly, vigneron à Saint-Michel, et Jeanne Touzé, sa femme ; Antoine Gagné, Étienne Pointelet et Toussaint Gagné, vignerons à Saint-Michel. — Vente de 42 perches, terre labourable et vigne, terroir de la Celle-Saint-Cloud, faite, moyennant 340 livres, à Jean Couturier, vigneron aux Gressets, et Agnès Hémon, sa femme, par les enfants et héritiers de Sylvestre « Bissonnet. » — Bail d'un arpent 1/2, terre labourable et vigne, terroirs de Bougival, Louveciennes et la Celle-Saint-Cloud, fait aux mêmes, moyennant un loyer annuel de 75 livres, par Louis « Haise » ou Haize, maçon à Bougival. — Bail de maison et dépendances, au haut de Bougival, fait à Antoine « Mantion, » vigneron, et Marie Decamps, sa femme, par François « Mantion, » vigneron à Saint-Michel, et Louise Couturier, sa femme.

E. 5019. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

19 mai au 24 août 1743. — Bail d'un arpent de vigne, terroir de Louveciennes, lieu dit « la Croix » du Cerizier, » fait, moyennant un loyer annuel de 30 livres, à Antoine et Jacques Yvon, frères, vignerons, à Saint-Michel « Duhoussay, » par Marie « Gau- » dais, » dame Dupont, demeurant à Louveciennes. — Vente de 6 perches de vigne, terroir de Bougival, lieu-dit « le Trou Martin, » faite, moyennant 72 livres, à Antoine Louis « Hémon, » pêcheur, demeurant dans l'Ile-de-la-Loge, et Marguerite Le Vaneur, sa femme, par Louis « Pillard, » vigneron à Bougival, et Marie-Madeleine Le Vasseur, sa femme. — Bail d'héritages à Pierre Garreau, vigneron à Rueil, par Nicolas Rossignol, domestique à la Chaussée. — Obligation de 138 livres, au profit de Thérèse « Barrois, » veuve de Jean La Roche, par Pierre « Rateau, » marchand, et Jeanne-Simone Bon, sa femme. — Bail d'un demi-arpent et 2 perches 1/2 de vigne, terroir de Rueil, lieu dit « le » Fond-du-Moulin-à-vent, » fait, moyennant 7 livres 16 sous 6 deniers de rente annuelle, foncière, non rachetable, à Nicolas-Antoine Tissier, vigneron à Rueil, par « Anne-Albertine Racine, marquise de Ravignan. » — Contrat de mariage entre Antoine « Gagné, » fils d'Antoine Gagné, vigneron à Saint-Michel, et de feue Antoinette Delivet, sa première femme, d'une part, et Geneviève Pointelet, fille de Jean « Pointelet, » vigneron à la Chaussée, et de feue Anne-Geneviève Couturier, sa première femme, d'autre part. — Autre entre René « Boivin, » vigneron à l'Étang-la-Ville, fils de Marin Boivin et de feue Jeanne Yvon, d'une part, et Marie « Motte, » fille des feus Michel Motte et Marie-Madeleine Charbonnier, sa première femme, d'autre part.

E. 5020. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

23 octobre au 28 décembre 1743. — Transport d'héritages, portant titre nouvel, à Jean-François Descusseaux, vigneron à Chatou, et Marie Huet, sa

femme, par François Descusseaux, père, vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre Antoine « Hé» mon, » fils d'Antoine « Hémon, » vigneron à la Machine, et Madeleine Hémon, d'une part, et Marie-Geneviève « Baugrand, » veuve de Claude Breton, demeurant au Pecq, d'autre part. — Bail de portion de maison et dépendances à Pierre « Arnoult, » vigneron à Bougival, et Marie-Louise Cronier, sa femme, par Marie-Louise « Rofard, » veuve de Noël « Pilard,» demeurant à Sceaux. — Vente d'héritages à Louis « Poisson, » demeurant à « Saint-Michel-du-Houssay, » par Louis « Morin, » boulanger à Versailles. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 5 livres 10 sous, au profit de Louis « Decamps, » l'aîné, vigneron à Bougival, par Nicolas « Deseine, » cordonnier à la Chaussée, et Élisabeth Sintard, sa femme. — Quittance de 50 livres, délivrée à Nicolas Souvent, pêcheur à la Chaussée, par Jean Pussier, l'aîné, vigneron à Rueil. — Contrat de mariage entre Henri-Richard « Leva» neur, » fils d'Henri « Levaneur, » marchand à la Chaussée, et de feue Jeanne Hémon, d'une part, et Marie-Madeleine Hémon, fille d'Antoine « Hémon, » marchand à la Machine, et de Marie-Jeanne Ratau, d'autre part. — Quittance de 200 livres 11 sous, délivrée à Étienne « Barrois, » Thomas « Barrois, » vignerons à la Celle, et Pont-Houdart, palefrenier chez la Reine, à Versailles, par « Anne-Albertine Racine de Mesmes, » marquise de Ravignan. » — Constitution et transport de rente à Louis « Pillard, » vigneron, et Marie-Madeleine Levasseur, sa femme, par Vigor « Levasseur, » vigneron à la Chaussée.

E. 5021. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

15 janvier au 25 mars 1744. — Renonciation par François Legendre, maçon à Saint-Michel, à la succession de Catherine Legendre, sa sœur. — Bail de portion de maison et dépendances à Jean Tremblay, vigneron à la Celle, par Étienne « Langau, » garde des plaisirs du Roi en la Capitainerie de Saint-Germain-en-Laye, demeurant à la Celle-Saint-Cloud. — Renonciation par Denis « Pussier, » l'aîné, journalier à la Chaussée, et Marguerite Guyot, sa femme, à la succession de Barbe Clément, au jour de son décès, femme, en secondes noces, de Pierre Girault, jardinier, à « Lésigny proche Brie contre Robert, diocèse de » Paris. » — Quittance de 26 livres, délivrée à Marie Charbonnier, vigneronne, à Saint-Michel, par Antoine Pothier, journalier à Bougival, et Marie-Jeanne Couturier, sa femme. — Contrat de mariage entre Jean Tramblé, vigneron, à la Celle-Saint-Cloud, d'une part, et Geneviève Lainé, fille de Guillaume Lainé, vigneron au même lieu, et de feue Geneviève Maurice, d'autre part. — Vente de 12 perches 1/2 de terre labourable, terroir de Rueil, lieu dit « les Mom» milliers ou Cormaillonnes, » faite, moyennant 53 livres, à Philippe « Le Fevre, » le jeune, vigneron à la Celle-Saint-Cloud, par Antoine « Brissonnet, » huissier royal au présidial de Poitiers, demeurant à Rueil, « depuis environ trois mois. » — Vente de portion de cour à Thomas La Vigne, concierge du pavillon de Monsieur de la Jonchère, et Marie-Madeleine Couturier, sa femme, par Clément Michel, vigneron à Bougival, et Marguerite Rateau, sa femme. — Vente de 19 perches 1/2, les 3/4 en vigne, 1/4 en terre labourable, sises terroir de Rueil, lieu dit « les Haut-Benards, » faite, moyennant 153 livres, à Robert « Couturier, » fils de Robert, fermier à la Celle-Saint-Cloud, par Marie-Claude « Raoul, » fille des feus Louis Raoul, vivant, maréchal de forge, et Élisabeth Coret, demeurant à Rueil. — Vente et transport à titre de rente de maison et dépendances à Simon Couturier, vigneron à Bougival, et Catherine Yvon, sa femme, par Marie-Jeanne Le Vaneur ou Levaneur, veuve de Louis Couturier, demeurant à la Chaussée.

E. 5022. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

7 avril au 29 juin 1744. — Vente et transport de 16 perches de terre en vigne, terroir de Rueil, lieu dit « les Pinsevins, » faits à Robert « Couturier, » fils de Robert, fermier à la Celle-Saint-Cloud, par Pierre « Godefroy, » vigneron à Rueil, et Angélique Hubert, sa femme. — Vente de 15 perches de vigne, terroir de Louveciennes, lieu dit « les Plinchamps, » faite, moyennant 135 livres, à Jacques « Hémon, » le jeune, fils d'Antoine, marchand à la Machine, par Louis Housset, vigneron à Voisins, et Marie Gobinard, sa femme. — Vente et transport d'un demi-arpent de vigne, terroir de Rueil, lieu dit « les Galicones ou Cormaillonnes, » faits à Antoine-Louis « Hémon, » fermier à l'Ile-de-la-Loge, et Marguerite Levaneur, sa femme, par Nicolas « Boux, » l'un des cent suisses ordinaires de la garde du Roi, demeurant à Rueil, et Marie-Françoise Chenidre, sa femme, et « Madeleine Poulailler, veuve Ber» teville, » demeurant au même lieu. — Bail de 82 perches de vigne et terres labourables, terroir de la Celle, fait, moyennant un loyer annuel de 45 livres, à

Claude Michel, vigneron à Bougival, et Marguerite Rateau, sa femme, par Claude Auvièvre, vigneron à la Celle-Saint-Cloud. — Procuration à Barbe « Masselot, » demeurant au Port de Marly, par Pierre Masselot, vigneron, Nicole Masselot, femme de Jacques Levasseur. Nicolas Hémon, pêcheur, et Geneviève « Masselot, » sa femme. — Bail de maison et dépendances, à la Chaussée, rue des Hautes-Eaux, fait à Charles Thuilleaux, voiturier par terre à la Chaussée, et Marie-Anne Béranger, sa femme, par Marguerite Hémon, veuve de Jean Denis, demeurant à Bougival. — Bail de portion de maison et dépendances, à Louveciennes, lieu dit « la Rue des Bois, » fait à Maurice Richard, manouvrier à Louveciennes, et Jeanne le Duc, sa femme, par Jacques « Despois, » marchand à Prunay, et Louis « Haize » ou Haise, maçon à Bougival. — Décharge portant obligation donnée à Françoise Touzé, veuve de Pierre Pellin et Pellein, maçon à Bougival, par Louis Hémon, fermier à l'Ile-de-la-Loge, et Nicolas Souvent, pêcheur à la Chaussée. — Procuration à Blaise Michel, vigneron à Bougival, par Jean Rateau, menuisier à Paris. — Bail d'un arpent 12 perches 1/2, partie en vigne, partie en terre labourable, terroir de la Celle, lieu dit « Mommorts, » fait, moyennant un loyer annuel de 50 livres, à Jacques Dainé, vigneron à Bougival, et Catherine Couturier, sa femme, par Étienne « Langau, » garde des plaisirs du Roi en la Capitainerie de Saint-Germain-en-Laye, demeurant à la Celle-Saint-Cloud. — Transaction entre Antoine « Souvent, » pêcheur à la Chaussée, d'une part, Laurent Maurice et Pierre Levaneur, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, à Louveciennes, Grande-Rue-de-Voisins, fait à Guillaume Panulé ou Pavulé, maréchal ferrant à Louveciennes, et Marie « le Fev-» bre, » sa femme, par Jean « Legrelle, » vigneron au même lieu. — Transaction entre Louis « Haize » ou Haise, maçon, Marie-Anne « Crosnier, » sa femme, Jacques « Despois, » fermier, Marguerite-Françoise Crosnier, sa femme, Marie-Françoise « Cronié » et Jean « le Brun, » son mari, concierge de la marquise de Ravignan.

E. 5023. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

24 juillet au 30 septembre 1744. — Baux faits par Anne-Albertine Racine, veuve du marquis de Ravignan, à : Pierre Jeulin, manouvrier à Bougival, et Marie-Anne Couturier, sa femme; Marin Souplet, vigneron à Rueil. — Bail de la « maison du Clos-de-la-Joue, » fait à Philippe « Cousturier, » vigneron à « Rocquen-» court, » et Angélique Touzé, sa femme, par Robert « Couturier, » vigneron à la Chaussée — Titre nouvel d'une rente annuelle de 5 livres 5 sous, au profit de Jean « Motte, » officier de la duchesse de Berry, demeurant à Saint-Michel, par Jean « Bailly, » vigneron au même lieu, et Geneviève Rasteau, sa femme. — Contrat de mariage entre Jean-Louis « Deseine, » garde-bois des Dames de Saint-Cyr, fils de feu Jean Deseine et de Marguerite Martin, d'une part, et Marie-Jeanne Hémon, fille des feus Louis Hémon et Catherine Gosseaume, d'autre part. — Actes divers intéressant les familles Deseine et Hémon. — Procuration donnée au sieur Michault, procureur au Châtelet de Paris, par les habitants de Bougival, à l'effet d'interjeter appel de la sentence obtenue par Michel Pecquet, curé de la paroisse de Bougival, contre les signataires de l'acte et autres, pour raison des dîmes des groseillers, osiers, etc. (22 septembre). — Contrat de mariage entre Jean-Louis « Delacroix, » fils de feu Louis Delacroix et de Marie Charbonnier, demeurant à Saint-Michel, d'une part, et Marie-Jeanne Touzé, fille des feus Denis Touzé, l'aîné, et Marie-Anne Mercier, demeurant à Bougival, d'autre part.

E. 5024. (Liasse.) — 11 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

15 octobre au 31 décembre 1744. — Renonciation par Simon Cronier, vigneron à « Saint-Michel-» du-Houssay, » à la succession de Pierre Cronier, son père. — Inventaire après décès d'Adrien Le Maitre, vivant, marchand vinaigrier, et Marie Jean, sa femme. — Partage entre les enfants de Denis Touzé. — Actes divers entre Anne-Albertine Racine de Mesmes, « mar-» quise de Ravignan, » d'une part, et : Jacques « Hé-» mon, » le jeune, pêcheur, à la Machine; André « Man-» tion, » vigneron à Bougival; Germain « Journet » ou Journez, marchand au Port de Marly et Jeanne « Ruffin, » sa femme, d'autre part. — Contrat de mariage entre Vincent « Le Det, » fils de feu Pierre Le Det et de Marie Leclair, d'une part, et Françoise-Hélène Hémon, fille d'Antoine « Hémon, » vigneron à la Machine, et de Madeleine Hémon, d'autre part. — Procuration en blanc donnée par Pierre « Martin, » fabricant de bas au métier, demeurant au Pecq. — Vente et transport de rente à Robert « Couturier, » le jeune, vigneron à la Chaussée, par Claude « Coutu-» rier, » marchand à Palaiseau, et Geneviève Chande-

lier, sa femme. — Échange entre Thomas la Vigne, jardinier de Monsieur la Jonchère, « en son pavillon, » et Madeleine Couturier, d'une part, et Denis « Couturier, » vigneron à Bougival, d'autre part.

E. 5025. (Liasse.) — 14 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

19 janvier au 22 mars 1745. — Renonciation, par Louise Hémon, veuve de Charles Cronier, demeurant à Bougival, à la succession de Pierre Cronier. — Bail d'héritages à Philippe « Cousturier, » vigneron à Bougival, et Angélique Couturier, sa femme, par Robert « Couturier, » cabaretier à la Chaussée. — Inventaire et nomination de tuteurs après décès de Pierre Pellin, vivant, vigneron à Bougival. La livre d'étain commun, 12 sous; 1 paire de boucles d'argent, pesant 1/2 once 1/2, 4 livres 10 sous; 1 croix d'or avec son coulant d'or et agrafe d'argent, 15 livres ; le muid de vin du cru, des dernière et avant-dernière récoltes, 24 livres. — Contrat de mariage entre Jean-Pierre Touzé, vigneron à Bougival, veuf de Catherine Le Gendre, et, en premières noces, de Marie Rossignol, d'une part, et Françoise Touzé, demeurant à Bougival, veuve d'Antoine Pellin, d'autre part. — Vente et transport de vente à Robert « Couturier, » ci-devant nommé, par François Martin, vigneron à Bougival, et Marie-Anne Couturier, sa femme. — Vente de 15 perches de vigne, terroir de Louveciennes, lieu dit « les Vaurenards, » faite, moyennant 120 livres, à Jacques « Hémon, » le jeune, pêcheur à la Chaussée, et Agnès Levaneur, sa femme, par Mathieu « Grenet, » vigneron à Voisins, et Louise « Engélique Gagné, » sa femme. — Vente du sixième dans les héritages trouvés dans les successions des feus Antoine Grenet et Perrette Tuloup, sa femme, faite à Antoine « Grenet, » fermier du Roi à Bougival, et Mathieu Grenet, susnommé, par Toussaint « Grenet, » soldat dans la cavalerie d'Orléans, compagnie de « Viacq, » demeurant à Louveciennes « depuis environ « trois mois pour vacquer à ses affaires de famille. » — Transaction entre les héritiers de feu Jean Pointelet. — Partage entre les mêmes. — Vente d'héritages à Louis « Poisson, » vigneron à Saint-Michel, par sa mère, Marie Lépine, veuve de Simon Poisson, demeurant à la Chaussée. — Transaction entre Angélique « Hautemps, » veuve, en premières noces, de Louis Thuilleaux, marchand et buraliste des aides à Voisins, et, en secondes noces, de Nicolas Thuilleaux, le jeune, vigneron audit lieu; Louis-Nicolas Thuilleaux, buraliste des aides à Voisins, et Barthélemy Thuilleaux, demeurant au même lieu. — Obligation de 274 livres au profit de Louis « Porlier, » marchand à Paris, par Louis « Pillard, » vigneron à Bougival, et Marie-Madeleine Levasseur, sa femme.

E. 5026. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

4 avril au 27 juin 1745. — Vente d'un demi-quartier de vigne de 6 ans, terroir de Bougival, lieu dit « la Pierre, » faite, moyennant 140 livres, à Louis « Decamps, » le jeune, vigneron à Bougival, par Jacques Hémon, manouvrier à la Chaussée. — Quittance de 71 livres, délivrée audit Jacques Hémon par Madeleine Hémon, veuve d'Antoine Brissonnet, et François Brissonnet, son fils, vigneron aux Gressets. — Mariage entre Pierre Royer, voiturier par terre à Bougival, d'une part, et Thérèse Pinson, fille de feu Jean Pinson et d'Anne Hubert demeurant audit lieu, d'autre part. — Échange entre Nicolas Bonnemain, « maréchal » au Chesnay, d'une part, et Jean-Pierre « Thibault, » tailleur d'habits à Bougival, et Geneviève Bonnemain, sa femme, d'autre part. — Vente de 11 perches, vigne et terre labourable, terroir de la Celle, lieu dit les « Mommorts, » faite, moyennant 60 livres, à Marie La Tainte, veuve d'Antoine Martin, vigneronne aux Gressets, par Étienne « Lacroix, » vigneron à Bougival, et Marie-Marguerite Deseine, sa femme. — Contrat de mariage entre Pierre « Le Vaneur, » fils d'Henri Le Vaneur ou Levaneur, et de feue Jeanne Hémon, demeurant à la Chaussée, d'une part, et Marie-Louise Maurice, fille de Laurent « Maurice, » pêcheur à la Chaussée, et de feue Marie-Louise Villain, d'autre part. — Bail d'héritages à Pierre « Rasteau, » huissier en la prévôté de Bougival, et Marie-Anne Duval, sa femme, par Henri « Cousthurier, » chantre à la paroisse Notre-Dame de Versailles, y demeurant. — Bail de maison et dépendances à Bougival, fait à Simon Mantion, vigneron, par André « Mantion, » vigneron à Bougival. — Renonciation, par Catherine-Angélique Touzé, à la succession de feu son mari, Philippe Couturier. — Partage entre les héritiers de feue Marie Poisson, au jour de son décès, veuve de Denis Touzé, et, auparavant, de Nicolas Rateau, son premier mari. — Inventaire, après décès d'Étienne Delacroix.

E. 5027. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

2 août au 27 septembre 1745. — Renonciation,

par Marie-Marguerite Deseine, à la succession de son mari, Étienne Lacroix, (*alias* Delacroix), vigneron à Bougival. — Renonciation, par Thomas Duroché à la succession de Thomas Duroché et à celle de Geneviève Hémon, ses père et mère. — Vente de 10 perches de terre en bourgogne, plantées de quelques arbres fruitiers, terroir de Louveciennes, lieu dit « les Veaux-« Renards, » faite, moyennant 60 livres, à Germain « Journet » ou Journez, marchand chaufournier à la Machine, par Charles Cronier, vigneron à Louveciennes, et Marie-Jeanne Cronier, sa femme. — Thomas Barrois, maître d'école à la Celle-Saint-Cloud, tuteur de Marie-Louise « Loret, » fille des feus Louis Loret, vigneron, et Marie Belissant, baille en apprentissage, pour 4 ans moins 1 mois, à Jean-Philippe Sageret et Marie-Catherine « Canu, » sa femme, « maîtresse couturière, tailleuse, » demeurant à « Garches-Saint-Cloud,» la dite Marie-Louise Loret. L'apprentie sera nourrie, logée, éclairée et blanchie, sauf pour le linge fin, et traitée « doucement et humainement comme il appartient. » Elle s'entretiendra d'habits, linge et chaussure, et payera 225 livres. — Bail de portion de maison et dépendances, grande rue de Bougival, fait à Charlotte Delivet, veuve de Louis Touzé, le jeune, par Jean-Pierre « Hémon, » pêcheur à la Chaussée. — Quittance de 146 livres, délivrée à Pierre Rasteau, huissier en la prévôté de Bougival, par Robert Couturier, l'aîné, vigneron à Bougival. — Vente de 6 perches 1/3 de vigne, propre à être arrachée, terroir de Bougival, lieu dit « les Soudannes, » faite, moyennant 44 livres 6 sous 8 deniers, à Antoine-Louis « Hémon, » pêcheur à la ferme de l'Ile-de-la-Loge, par Denis « Couturier, » le jeune, vigneron à la Celle-Saint-Cloud, et Catherine Lainé, sa femme. — Échange entre les susdits Hémon et Couturier.

E. 5028. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

30 novembre au 31 décembre 1745. — Quittance de 522 livres 18 sous 4 deniers, délivrée à Germain Journet, marchand chaufournier à la Machine, et Jeanne Ruffin, sa femme, par « Anne-Albertine « Racine de Mesmes, marquise de Ravignan, » en la présence et du consentement de Pierre de Mesmes, chevalier de Ravignan, son beau-frère. — Délaissement de biens, avec partage à la suite, fait par Claude Martin, veuve de Maurice Hémon, demeurant à la Chaussée, en faveur de ses enfants : Pierre Maurice « Hémon » et Catherine Couturier, sa femme ; Pierre « Maurice » et Marie-Claude Hémon, sa femme, les deux maris pêcheurs à la Chaussée. — Quittance de 128 livres 15 sous 6 deniers, délivrée à Jean-Gaspard Dosseville, huissier à cheval au Châtelet de Paris, par Marie-Marguerite Deseine, veuve d'Étienne Lacroix ou Delacroix, vigneronne à Bougival.

BRÉTIGNY-SUR-ORGE, MAROLLES-EN-HUREPOIX ET SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

E. 5029. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

20 février au 4 mars 1604. — Sans nom de tabellion ; son commis signe : Besnard. — Échange entre Pierre « Foiretz, » charron à Brétigny, d'une part, et Robert « Dufour, » receveur pour François Martel, chevalier, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, seigneur de Fontaine et de Brétigny, d'autre part. — Échange entre le susnommé « Fran-» çoys Martel, » d'une part, et Renée Dolbeau, tutrice de Jean Doreulx ou Dorieulx, d'autre part. — Autre entre Robert « Dufour, » agissant en qualité de receveur pour François Martel, d'une part, et « Jehan » Guillemer, » vigneron à Essonville, paroisse de Brétigny, d'autre part. — Bail d'héritages fait par « Fran-» çoys Martel, » ci-devant nommé, à Étienne Tixier, vigneron à Essonville. — Échange entre le même « Françoys Martel, » d'une part, et Liénard de Fresne, d'autre part. — Ces actes sont passés par Jean Benard, qui était commis du tabellion royal de Montlhéry, à Brétigny, et non pas tabellion à Brétigny, bien qu'on lui donne cette dernière qualification dans un acte de 1610.

E. 5030. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1er juillet au 23 septembre 1607. — Sans nom de tabellion ; le commis est Jean Sion, qui, dans un acte du 26 juillet 1607, se qualifie « clerc, commis » juré du tabellion royal de Montlhéry, » et passe tous les actes depuis le 1er juillet 1607 jusqu'au 28 juillet 1614, inclusivement. — Bail de 2 vaches fait, moyennant une redevance annuelle de 40 livres de beurre, à Yvonnet Laurent, laboureur en la paroisse « Saint-Phillebert de Brétigny, » par « Jehan Petit, » laboureur en la même paroisse. — Accord entre Louis Selourge, laboureur à « Charcoys, » et Antoine « Du-

» val, » marchand « au Plaissis, » touchant le mode de lever la dîme « du territoyre et climat de la paroisse » de Saint-Pierre de Brétigny, » étant, pour les 2/3 au prieur de Longpont, et pour 1/3 au curé de ladite paroisse, et dont les contractants sont fermiers. Cet acte, daté du 19 juillet 1607, porte, entre autres signatures, celle de Jean « Destouteville, » prêtre, vicaire de Saint-Pierre de Brétigny. — Bail de 2 vaches fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois pour chacune, à Louis Tremblay et Tiennette Picard, demeurant à « Saint-Éloy, paroisse de Boissy-Saint-» Yon, » par Cantienne Signent, veuve de Michel Vaché, demeurant à Bondoufle. — Transport de rente à noble homme Nicolas « Pajot, » archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Brétigny, par « Marie Poi-» gnard, » fille et héritière d'Étienne Poignard, vivant, élu en l'Élection d'Étampes, et femme de Philibert Rafflin, valet de chambre du Roi. — Bail de maison et dépendances, à Essonville, fait à Charles Pappillon, laboureur audit lieu, par Siméon « Devaulx, » greffier en la prévôté d'Étampes. — Contrat de mariage entre Jean Dufresne, jardinier à Marolles, d'une part, et Jeanne Gilles, fille de feu Jean Gilles, vivant, meunier, d'autre part. — Bail de 3 arpents 1/2 de terre fait, moyennant un loyer annuel de 42 sous 6 deniers tournois par arpent, à Roullin Godefroy, marchand au Mesnil, par Paquer « Anceau, » fermier à « Val-» lorges, » agissant en qualité de marguillier de l'église de Saint-Philibert de Brétigny. — Bail de maison et dépendances fait à Pasquer Delafoyrest, maçon à Brétigny, par Jeanne Gentillehomme, veuve de Jean Benard. — Bail d'héritages fait à « Jehan Chevrier, » boulanger à Brétigny, par « Magdelaine Tremelet » et Jacques « Tremelet. » — Bail d'héritages fait à Andry Bréant, meunier « au moullin de Carouge, » par Antoine Lochard, meunier au moulin « de Écurye, » paroisse de Saint-Sulpice-de-Favières. — Bail de maison et dépendances, à Brétigny, fait à « Toussainct » Laurent, » laboureur audit lieu, par Gérard Boucher, procureur au parlement de Paris. — Bail de 3 arpents de terre, terroir de Brétigny, fait au même, moyennant une redevance annuelle de 3 boisseaux de blé méteil, par Andry Dupond, vigneron, et Guillaume Roulx, vigneron « au Carouge, paroisse Saint-Phille-» bert de Brétigny. »

E. 5031. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

19 octobre au 29 décembre 1607. — Obligation de 27 livres tournois, prix d'une vache, passée, au profit de Gefroy Fronteau, jardinier à Brétigny, par Pierre Minect, couvreur en chaume au même lieu. — Vente d'héritages, « assis au lieu de Fontaine, pa-» roisse dudit Brétigny, » faite à noble homme Hugues « Lagarde, » secrétaire du Roi, demeurant à Paris, par François Thissier, vigneron, « à Rossière, paroisse » Saint-Pierre de Brétigny, » et Thoinette Voulge, sa femme. — Bail d'une vache fait, moyennant une redevance annuelle de 23 livres de beurre, à Michel Lebahy, laboureur en la paroisse de Brétigny, par Isaïe Delacroys, tailleur d'habits, « au Pessis-Pasté, paroisse » Saint-Pierre de Brétigny. » — Bail d'un quartier de vigne en friche fait, moyennant un loyer annuel de 35 sous tournois, à Philippe Boissière, maçon en terre à Brétigny, par Léon Le Grand, vigneron au même lieu. — Bail de maison et dépendances à « Charcoys, » paroisse Saint-Pierre de Brétigny, » fait à Charles Goulfarin, charretier audit Charcois, par Jean Poulleau, laboureur au même lieu. — Bail de 5 quartiers 40 perches de terre, terroir de Brétigny, lieu dit « le Boullin, » fait, à raison d'un loyer annuel de 40 sous par arpent, à Martin Petit, vigneron à Brétigny, par Cantien Guillmet, agissant en qualité de marguillier de l'église Saint-Pierre de Brétigny. — Échange entre Guillaume « Boucher, » secrétaire ordinaire de la chambre du Roi, d'une part, et Guillaume Roux, vigneron « au Carrouge, » d'autre part. Dans cet acte, daté du 5 novembre 1607, Jean Sion se qualifie « commis du tabellion royal de la prévosté et chastel-» lenie de Montlhéry en la branche de Brétigny. » — Obligation de 30 livres tournois, prix d'un cheval avec collier et bride, passée au profit de Pierre Briberon, marchand et laboureur à Brétigny, par Jean Lemère, charretier à Cossigny, paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Bail de 3 quartiers de vigne, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres 10 sous, à Guillaume Roulx, vigneron au Carrouge, par Louis « Potier » et Antoine « Pulne, » marchands à « Hillier en Beaulse. » — Accord entre Joachim « Ar-» rault » et Gilles Deschamps, demeurant au Plessis-Pâté. — Bail d'héritages, à « Leudeville, » fait à Étienne Cousturier, berger audit lieu, par Guillaume Désancloz, marchand en la paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Transport de bail d'héritages à François « Girard, » laboureur à Boissy-sous-Saint-Yon, par Vincent « Giffart, » laboureur à Brétigny. — Conventions entre Étienne « Fallaize, » marchand à « Milly en » Gastinoys, » et Jeanne Chanclou, veuve de François Chambelain. — Titre nouvel d'une rente annuelle et

perpétuelle d'un écu soleil passé, au profit de Jean Poulleau, laboureur à Charcoix, par Nicolas Jallant, laboureur à Bondoufle. — Baux de terres labourables, terroir de Charcoix, faits, moyennant une redevance annuelle de 4 boisseaux de grains, 2/3 blé et 1/3 avoine, à « Cosme Lefébure, » charron à Charcoix, par Pierre Paquet, laboureur en la paroisse de « Fleury-Méro» gis. »

E. 5032. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

9 au 21 janvier 1608. — Obligation de 36 livres tournois passée, au profit de Nicolas « Coyer, » fermier du gros et huitième des paroisses Saint-Pierre et Saint-Philibert de Brétigny, par Marie Legrand ou Le Grand, femme séparée de biens de Guillaume Désenclos, demeurant à Brétigny. Moyennant le payement de ces 36 livres tournois pour l'année, Marie Legrand pourra vendre tout le vin qu'elle voudra en détail et taverne, et 2 minots de vin en gros. — Obligation de 14 livres 14 sous tournois, prix de 2 aunes 1/2 et 1/2 quartier de drap vert brun, souscrite, au profit d'Étienne Pouvin, charron à Châtres, par Michel « Bourdon, » charron en la paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Transport de créance à Pierre Martin, laboureur à « Liers, » paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois, par Vincent « Giffart, » tailleur d'habits en la paroisse Saint-Philibert de Brétigny. — Bail de portion de maison fait à Jean Brochard, charpentier à Brétigny, par Germain Caillé, vigneron au Plessis-Pâté. — Transport de bail d'héritages par le même Caillé à Michel « Bourdon, » ci-devant nommé.

E. 5033. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

11 au 26 février 1608. — Obligation de 33 livres tournois, prix d'une jument, suivie de son poulain et garnie de collier et bride, souscrite, au profit de Marie Champiniau, femme séparée de Jean Gillet, par Andry Breman, meunier au moulin du Carrouge. — Contre-lettre ou déclaration faite, par Antoine « Ar» rault, » receveur de la terre et seigneurie du Plessis-Pâté, touchant l'acquit d'une créance de Philippe Boissier et Jean Vallet, maçons en terre à Brétigny. — Obligation de 21 livres tournois, prix d'une vache, souscrite, au profit de Pasquer Guyon, marchand à Grigny, par Jacques Espignet, tisserand en toile à Fleury-Mérogis. — Jean Guinnebois, âgé de 20 ans, se place, comme apprenti, pour un an, chez « Guil» lemme Canville, » maçon en plâtre au village de Brétigny. Canville fournira à son apprenti « le » boire et le manger, feu et lict et bois et logis. » Guinnebois dépose « entre les mains dudit Canville, » son maistre, six livres tournois, jusqu'en la fin du» dit an. » Canville s'engage à rendre la somme, au bout de ce temps, déduction faite de ce qu'il aura pu prélever pour donner à son apprenti. Celui-ci promet à Canville de lui donner, « pour toute aultre récom» pense, » un chapeau de la valeur de 3 livres 10 sous tournois. — Obligation de 18 livres tournois, prix d'un cheval, garni « de son chevestre seullement, » souscrite au profit de Robert Louvet, marchand, par Guillaume Battaille, vigneron à Liers, paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois. — Transaction entre Pierre Briberon, « fermier de vin vendu en destail et en gros » en la paroisse Saint-Pierre et Saint-Phillebert de » Brétigny, » d'une part, et Guillemme « Desanclos, » tavernier à Brétigny, d'autre part. — Obligation de 34 livres tournois, prix de 8 setiers d'avoine, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit de Pierre Bisot, tailleur d'habits à Paris, par Michel Lebahy, laboureur à Brétigny.

E. 5034. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

4 au 10 mars 1608. — Christophe « Heuzebroc, » prêtre, vicaire de Fleury-Mérogis, baille en apprentissage, pour trois ans, Vincent Heuzebroc, son frère, à Jacques Espingnet, tisserand en toile audit lieu. Espingnet nourrira, chauffera, logera son apprenti, qui sera tenu de s'entretenir de linge et chaussure et de payer 9 livres tournois et 1 setier de blé méteil. — Bail de 4 arpents de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant 40 sous tournois par arpent, à « Jehan » Chevrier, » boulanger à Brétigny, par Jean Desrectz, charron au même lieu. — Bail d'héritages, à Brétigny, fait à Gabriel Sohier, maréchal audit lieu, par « Françoys Martel, » seigneur « et chastellin de » Fontaine, Bellencombre et Brétigny. » — Cession d'héritages à Cossigny, faite à « Jehan Créot, » (*alias* Cresto), vigneron à Brétigny, fils de François Cresto et Nouelle Lecesne, par Pierre « Lecesne. » — Bail de 36 arpents de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant une redevance annuelle de 18 setiers de blé, 2/3 méteil, 1/3 avoine, à Michel Lebahy, laboureur à Brétigny, par Pasquer « Anceau, » fermier à Valorge, paroisse Saint-Philibert de Brétigny.

E. 5035. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

10 au 22 avril 1608. — Obligation de 50 livres tournois souscrite, au profit de Pierre Briberon, fermier du gros et huitième de Saint-Vrain, par Marin « Breguin, » tavernier audit Saint-Vrain, montant du droit de vente de vin faite par Breguin pendant l'année 1607. — Obligation de 4 livres 10 sous tournois, prix d'un setier d'orge, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit du même, par Toussaint Chadeau, vigneron à Brétigny, et Oudeette Sellerin, sa femme. — Vente d'un quartier 4 perches de vigne en friche, faite, moyennant 27 livres tournois, à « Noël Bretin, » cordonnier à « Linois, » par « Estienne Gillet, » vigneron à Brétigny, et Jeanne Hardy, sa femme. — Obligation de 21 livres tournois, prix d'un cheval, avec collier et licol, souscrite, au profit d'Éloi Boulleiète, laboureur « à Brazeus, paroisse de Vallegrand, » par Nicolas « Sebré, » laboureur « au Perray, » paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois. — Actes relatifs au bail de 5 quartes 1/2 de vigne fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 50 sous tournois, à Clément « Roux, » marchand boulanger à Châtres, par Jean Desrectz, charron à Brétigny. — Bail de maison et dépendances au « lieu du Saulx, » fait à Marin Coustar, manouvrier au Plessis-Pâté, par Pierre Minet, couvreur en chaume « au Saulx, » paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Transaction entre Antoine « Arrault, » receveur au Plessis-Pâté, d'une part, et Servais Caillé et Jean Grugeon, laboureurs au même lieu, d'autre part.

E. 5036. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

2 au 8 mai 1608. — Échange entre Pierre Minet, couvreur en chaume, et Marcel Lamoureulx, vigneron à Brétigny. — Marché passé pour la fonte de 3 cloches, « sonnantes et accordantes au dire de gens à ce » congnoissans, » passé entre « Loys Lambert, » curé de Saint-Philibert de Brétigny, René Dollebeau, Guillaume Roux, marguilliers, et en présence de plusieurs habitants, entre autres, Pasquer Anceau, Jean Le Long, Martin Lochard, Jean Desretz, Antoine « Bour» don, » Guillaume Le Long, Étienne Gallot, « Léon » Legrand, » Nicolas Lamy, Laurent Giffart, Jean Chappart, Claude Gallot, Michel Pigeon, « tous labou» reurs et vignerons, faisant la plus grande partie » des habitants, » d'une part, et Pierre Mobon, maître fondeur, au faubourg Saint-Marceau à Paris. Le prix de « la fasson seullement, » c'est-à-dire la fonte, est fixé à 75 livres (4 mai 1608). — Obligation de 45 livres tournois, prix d'un cheval, avec collier et bride, souscrite, au profit de Geffroy Fronceteau, jardinier à Brétigny, par Michel Lebahy, laboureur, et « Jehanne » Guillard, » sa nièce, demeurant en la paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Cession de droits successifs faite à François « Girard, » laboureur au Mesnil, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, par « Ferry Har» dy, » demeurant aux « Bordes-Piedfer, » paroisse Saint-Pierre de Brétigny.

E. 5037. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1er au 29 juin 1608. — Bail de 4 arpents de terre fait, moyennant un loyer annuel de 9 livres tournois, à Denis X..., vigneron à Brétigny, par René Dollebeau, agissant en qualité de marguillier de l'église Saint-Philibert de Brétigny. — Procuration spéciale donnée à Nicolas Duval, demeurant à Saint-Valéry-en-Caux, par Jean « Lemacherier, » subrogé aux droits de Guillaume Destraicts, qui l'était à ceux de François Le Vaillant, adjudicataire des quatrièmes dudit Saint-Valéry. — Actes relatifs à un bail de 2 pièces de pré fait, à raison d'un loyer annuel de 15 livres tournois l'arpent, à Antoine « Jeffroy, » par « Françoys Martel, » seigneur de Fontaine et Brétigny. — Actes relatifs à un transport d'héritages fait à Étienne Baudet, laboureur en la paroisse de Brétigny, et Adrienne Danne, sa femme, par Guillaume Chéron, laboureur à Fresne, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, et Françoise Gaudin, sa femme. — Actes relatifs au bail de 3 arpents 1/2 de terre fait, à raison d'un loyer annuel de 40 sous tournois par arpent, à Nicolas Hereau et Josias Renesse, demeurant en la paroisse Saint-Pierre de Brétigny, par Jean Desretz, charron en la paroisse Saint-Philibert dudit lieu. — Actes intéressant les familles Lochard, Bremant, Leblanc, Bouchet, Bauldet, Lerahier, Caillé, Chevallier.

E. 5038. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

13 au 29 juillet et 31 août 1608. — Obligation de 24 livres tournois, prix d'une vache, souscrite, au profit de Claude « Lecesne, » marchand en la ferme des Cochets, par Michel « Bourdon, » charron à Esson-

ville, paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Autre de 15 livres tournois, montant d'un setier de blé méteil plus 5 livres, argent prêté, souscrite, au profit de Pierre Briberon, marchand et laboureur à Cossigny, par Jean Bézard, laboureur à Fresne, paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Bail de 5 quartiers de vigne, champtier dit « le Saulx, » fait, moyennant un loyer annuel de 110 sous tournois, à Charles Boudignon, vigneron à Cossigny, par François Martel, seigneur de Fontaine et Brétigny, acceptant par « Susanne de » Monchy, » sa femme. — Bail de 5 quartiers de vigne, « autour de l'église » de Saint-Pierre de Brétigny, lieu dit « le Puis-du-Mont, » fait au même par « Su- » sanne de Monchy, » moyennant un loyer annuel de 5 livres 10 sous tournois. — Bail de la dépouille de 4 arpents de pré, en la prairie d'Orge, fait par la même « Suzanne de Monchy, » moyennant un loyer annuel de 20 livres tournois, à « Amable Bremont, » menuisier « au Bourc-de-Linoys, » et Michel Bailly, vigneron au même lieu. — Bail d'un quartier 13 perches de pré, en la prairie d'Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois, à Andry « Deretz, » laboureur en la paroisse Saint-Philibert de Brétigny, par « Léon Legrand, » vigneron en la même paroisse. — Bail de la volière du château de Brétigny et de la pépinière sise dans le petit jardin du lieu seigneurial, fait par « Suzanne de Monchy » à Gefroy Froncteau, jardinier à Brétigny. — Actes relatifs à un bail de 3 arpents de vigne fait par la même à François « Bondignon, » vigneron à Cossigny. — Obligation de 51 livres tournois, prix d'un muid d'avoine, souscrite, au profit de Pierre Bizot, tailleur d'habits à Paris, par Marin B..., laboureur en la ferme de la Justice, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, et Louise Bézard, sa femme. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 10 sous parisis passé, au profit de la fabrique de l'église Saint-Jean « de Mor- » sanc, » par Guillaume Roulx, vigneron au Carouge. — Actes intéressant les familles Barellier, Gilles, Delacroix, Boucher.

E. 5039. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

16 au 29 septembre 1608. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Brétigny, lieu dit « les » Creux-Fossez, » faite, moyennant 11 livres tournois et 1 mine de blé méteil, à Gérard Boucher, procureur au parlement de Paris, par Jacques Clairefeuille, tailleur d'habits au Plessis-Pâté. — Transport de créance à Gefroy Froncteau, jardinier à Brétigny : par Louis Aussin ou Anssin, maçon en terre au même lieu. — Obligation de 30 livres tournois souscrite, au profit de Nicolas Lochon, laboureur au Plessis-Pâté, par « Cosme Lefébure, » charron à Charcois. — Cession de créance à ce dernier par le même Lochon. — Bail d'héritages fait à Charles Guinebois, maçon en plâtre à Brétigny, par François Bondignon, vigneron à Cossigny. — Autre fait par « Susanne de Monchy, » représentant François Martel, son mari, seigneur de Fontaine et Brétigny, à Vincent Hoguent, vigneron à Brétigny. — Actes relatifs à la cession du droit de ferme du gros et huitième des paroisses Saint-Pierre et Saint-Philibert de Brétigny faite à Marie Legrand, femme séparée de Guillaume Désenclos, par François Pellerin, qui avait reçu sa commission de l'Élection de Paris, moyennant 130 livres tournois.

E. 5040. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

7 au 23 octobre 1608. — Vente d'un muid d'avoine, mesure de Montlhéry, faite, moyennant 40 livres tournois, à Jean Desretz, charron en la paroisse Saint-Philibert de Brétigny, par François « Costandet, » laboureur, à Fleury-Mérogis. — Obligation de 53 livres tournois souscrite, au profit du susdit Desretz, par le même « Costandet. » — Obligation de 51 livres tournois, prix d'un cheval avec collier et bride, souscrite, au profit de Pierre Briberon, marchand et laboureur à Brétigny, par Jean Lemorre, laboureur au même lieu. — Actes relatifs à un transport de bail de 8 arpents 1/3 de terres labourables, terroirs du Plessis-Pâté et Charcois, fait, moyennant une redevance annuelle de 4 setiers 1 minot de blé méteil, mesure de Montlhéry, à Crespin Hervy, bûcheron au Plessis-Pâté, par Andry « De- » retz, » laboureur à Brétigny. — André Desnoue, âgé de 23 ans, fils de Michel Desnoue, demeurant en Normandie, se place, pour 18 mois, en apprentissage chez Michel « Bourdon, » charron à Brétigny, qui le nourrira, le logera, l'éclairera, moyennant le payement de 30 livres tournois. — Vente de 3 quartiers de terre, champtier dit « Fontaine, » faite, moyennant 30 livres tournois, à noble homme Hugues « La- » garde, » secrétaire du Roi, par Denis Brullé, vigneron à la Norville, et Jeanne Noblet, sa femme. — Bail de 2 arpents 1 quartier de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant une redevance annuelle de 4 boisseaux de blé méteil par arpent, à Louis Besnard,

vigneron à Brétigny, par noble homme Philibert Raflin, valet de chambre du Roi, et « Marie Poignard, » sa femme. — Titre nouvel d'une rente de 64 sous tournois passé, au profit de Gérard « Boucher, » procureur au parlement de Paris, par Gilles « Cheval- » lier, » sergent à verge au Châtelet de Paris. — Vente d'une demi-quarte d'aunaie et ormoie faite, moyennant 6 livres tournois, au susdit « Chevallier, » par Marcel Lamoureulx, vigneron à Cossigny. — Mathieu « Portement, » âgé de 23 ans, fils de feu Simon Portement, demeurant à La Norville, se place, comme apprenti, chez Simon « Berthois, » tailleur d'habits à Brétigny, qui le nourrira, le logera, l'éclairera, moyennant la somme de 48 livres tournois.

E. 5041. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

3 au 30 novembre 1608. — Bail de maison et dépendances, à Leuville, fait à Jean Fontaine, vigneron audit lieu, par Jacques Gauger, marchand fruitier au même lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 4 livres tournois passé, au profit de Gérard Boucher, procureur au parlement de Paris, par François « Boudignon, » vigneron à Brétigny. — Déclaration, par le susdit Boucher, d'une déduction de 6 boisseaux 1/2 de blé sur des censives, déduction à lui faite par « Monsieur de Fontaines-Martel et de Brétigny. » — Actes relatifs au bail de 12 arpents de terre labourable fait, moyennant une redevance annuelle de 3 boisseaux de blé méteil par arpent, à divers, par Roullin Godefroy, laboureur en la ferme de « la Rouche, » paroisse Saint-Philibert de Brétigny. — Actes relatifs à la vente d'un demi-arpent de vigne, champtier des Graviers, devant le château, faite, moyennant 96 livres tournois et un « tabeiller, » d'un écu sol, à Gefroy Fronteau, jardinier à Brétigny, par Étienne Pignet ou Pigner, vigneron à « Olleville, » paroisse de Bruyères-le-Châtel, et Bonne Payens, sa femme. — Échange entre Robert « Angenoust, » secrétaire de la chambre du Roi, se portant fort de Marguerite Girard, sa mère, dame de la Fontaine, veuve de Paul Angenoust, d'une part, et Thomas Lubin et Jean Normand, vignerons, d'autre part. — Bail de 3 vaches fait, à titre de croît, à Jean « Bézard, » laboureur en la ferme de Fresne, par Jacques « Berthois, » laboureur à Brétigny.

E. 5042. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1er au 29 décembre 1608. — Vente d'un demi-arpent de terre, champtier « du Boullin, » faite, moyennant 15 livres tournois, à Pierre Briberon, marchand à Cossigny, par Jean Charpentier, vigneron à Brétigny. — Bail de 10 arpents 1/2 de terre, terroir de Brétigny, au dessus d'Essonville, fait, moyennant une redevance annuelle de 5 boisseaux de blé méteil par arpent, à François « Girard, » laboureur au Mesnil, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, par Gilles « Chevallier, » huissier sergent à verge au Châtelet de Paris. — Échange entre Louis « Besnard, » vigneron à Brétigny, d'une part, et Jean Torneulx, vigneron au même lieu, d'autre part. — Marché de charpenterie et couverture en chaume entre Simon David, charpentier à Liers, paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois, d'une part, et François « Deforges, » laboureur aux Bordes, paroisse Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Transaction entre divers membres de la famille Lecesne. — Obligation de 26 livres tournois, prix d'une vache, souscrite, au profit de Jacques « Berthois, », marchand en la paroisse Saint-Pierre de Brétigny, par Étienne Thissier, vigneron à Essonville, susdite paroisse. — Bail d'un arpent 1/2 de terre, terroir de Brétigny, champtier de « Longue- » Raye, » fait, moyennant un loyer annuel de 3 livres tournois, à « Louys Lecesne, » laboureur à Cossigny, par Denis Venerard. — Actes intéressant les familles Guillemer, Normand, « Ensoulz, » Bauldet, « Lochon, » « Arrault, » Huard, Lubin, Briberon, Royaulton.

E. 5043. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

10 au 26 janvier 1609. — Bail de 2 arpents de terre, au bout de Rosières, fait, moyennant une redevance annuelle d'un setier de blé méteil, mesure de Montlhéry, à Étienne La Jaune, vigneron à Rosières, par Andry « Deretz, » laboureur à Brétigny. — Obligation de garantie sur 5 quartiers de terre ensemencée en blé souscrite, au profit de Jean « Chappart, » par Étienne Bauldet, laboureur à Fresnes. — Ratification, par Jeanne Noblet, d'une vente faite par son mari, Denis Brullé, vigneron à la Norville, à noble homme Hugues Lagarde. — Obligation de 15 livres tournois, prix d'un setier de blé méteil et d'un setier d'orge, souscrite, au profit de Gefroy Fronteau, jardinier à Brétigny, par Jacques Becquet, vigneron à « Ollville, » paroisse de « Bryères-le-Chastel. » — Échange entre Quentien Guillemet, vigneron, et Jean Torneux, vigneron à Cossigny, paroisse Saint-Pierre de Brétigny.

E. 5044. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

22 au 24 février 1609. — Bail d'héritages, sis à « la Mare-aux-Poissons » et à « la Croix-Louys, » fait à Marin Parchaiz, manouvrier à Fresnes, par Siméon « Devaulx, » greffier en la prévôté d'Étampes. — Vente d'un arpent de terre, terroir de Fresnes, champtier « du Gros-Saulx, » faite, moyennant 6 livres tournois, à noble homme Antoine « Rivière, » demeurant à Brétigny, par Pierre Myné, couvreur en tuiles à Leudeville. — Obligation de 25 livres tournois souscrite, au profit de Denis et Mathurin Chartier, vigneron à « Guipereulx, paroisse de Lonpond, » par Michel Gillet, laboureur en la ferme de la Maison-Neuve, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, pour leur part et portion du droit de dîmes des avoines dans la ferme de la Maison-Neuve en l'août 1608. — Autre de 12 livres 10 sous tournois souscrite, par le même et pour le même motif, au profit d'Antoine « Duval, » marchand au Plessis-Pâté.

E. 5045. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1er au 31 mars 1609. — Transport d'une obligation de 31 livres tournois, reliquat de la dette contractée par les paroissiens de Saint-Philibert de Brétigny envers Pierre Maubon, marchand fondeur à Paris, qui avait fondu les cloches de leur église, fait par le susdit Maubon à « Loys Lambert, » curé de ladite église. — Bail de maison et dépendances, à Essonville, fait à Robert Massin, vigneron à « Genvris, » par Jeanne Gentilhomme, veuve de Jean Besnard, demeurant à Brétigny. — Obligation de 27 livres tournois souscrite, au profit d'Hugues Gaultier, marchand à Châtres, par Étienne Bauldet et Jean « Chappart, » laboureurs à Brétigny. — Autre de 46 livres 15 sous tournois, au profit de Jean Deretz, charron à Brétigny, par Michel Lébahy et Jean Le More, laboureurs à Cossigny. — Autre de 18 livres 10 sous tournois, prix de 3 mines de blé méteil et 1 mine d'orge, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit de Gefroy Fronteau, jardinier à Brétigny, par Barthélemy Bergotte, vigneron à « Olleville, » paroisse de Bruyères-le-Châtel. — Autre de 30 livres tournois, prix de 5 setiers d'avoine, mesure de Montlhéry, souscrite par Étienne Delbeton, laboureur à Charcois, au profit de Jean Deretz, ci-devant nommé. — Bail de maison et dépendances fait à Clément « Roux, » boulanger à Châtres, par noble homme Antoine « Rivière, » demeurant à Brétigny. — Bail d'héritages fait à Jean Puys, manouvrier à Brétigny, par le même Antoine « Rivière, » agissant au nom de Siméon « Devaulx, » greffier à Étampes. — Bail à cens d'héritages, terroir du Mesnil, fait à Françoise « de Touzolles, » veuve de Jacques de Vincardel, vivant, écuyer, sieur de Fresnes, par « Josias Mercier, » écuyer, sieur des Bordes et du fief du Mesnil, paroisse Saint-Philibert de Brétigny. — Obligation de 17 livres 10 sous tournois, prix de 2 setiers d'avoine et d'une mine de blé méteil, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit de Gefroy Fronteau, par Jean Le More, laboureur à Cossigny. — Autre de 54 livres tournois, prix de 2 chevaux, avec collier et bride, souscrite, au profit de « Liénard Le- » sesne, » marchand en la ferme du Cochet, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, par Étienne Bauldet, laboureur à Fresnes. — Vente d'un demi-arpent de vigne en friche, sans échalas, champtier des « Pre- » vostes, » faite, moyennant 24 livres tournois, à Michel Pigeon, vigneron au Carouge, par Jean Norment, vigneron à Cossigny, et Toinette Dolbeau, sa femme. — Obligation de 30 livres tournois, prix d'une vache, souscrite à Gefroy Fronteau, par Michel Jouanne, vigneron à « Ollenville, » paroisse de Bruyères-le-Châtel. — Bail de 5 quartiers de terre à Brétigny, champtier dit « le Boullain, » fait, moyennant une redevance annuelle de 6 boisseaux de blé méteil, à Jean Puys, laboureur à Fontaine, par noble homme Antoine « Rivière, » demeurant à Brétigny, fondé de procuration de « Monsr de Fontaine, sr de » Brétigny. » — Obligation de 17 livres tournois, prix d'un setier de blé méteil et d'un setier d'orge, souscrite au profit de Gefroy Fronteau, par « Noël Bour- » don, » charpentier à Essonville. — Bail d'un arpent de terre labourable, champtier « des Regnardes, » fait, moyennant un loyer annuel de 40 sous tournois, à Hubert Roulx, vigneron au Carouge, par Jacques « Lerahier, » receveur de la terre et seigneurie de « Véry-sur-Sayne. »

E. 5046. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

2 avril au 30 mai 1609. — Obligation de 8 livres 10 sous tournois, prix d'une mine de blé méteil et d'une mine d'orge, souscrite, au profit de Gefroy Fronteau, jardinier à Brétigny, par Michel Lebahy, laboureur à Cossigny. — Autre de 32 livres 14 sous tournois souscrite par le même, au profit de Pasquier

« Anceau, » laboureur à Valorge. — Autre de 60 sous tournois souscrite, au profit de Marie Le Grand, femme séparée de biens de Guillaume Désenclos, par Josias Reverse, manouvrier à Brétigny. — Cession de bail à Michel Loriflane, demeurant à Rosières, par « Léon Legrand, » vigneron à Brétigny. — Bail d'héritages, au Carouge, fait à Guillaume Le Long, vigneron à Brétigny, par François « Le Long, » vigneron au même lieu. — Obligation de 7 livres 10 sous tournois, prix d'un setier de blé méteil, souscrite, au profit de Gefroy Fronteau, par Jean Le More, laboureur à Brétigny. — Échange entre noble homme Jean « Angenoust, » conseiller du Roi, d'une part, et Michel Aubry, vigneron à Fontaine, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, d'autre part.

E. 5047. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

2 au 25 juin 1609. — Obligation de 48 livres tournois, prix d'un cheval « haquené, » avec collier et bride, souscrite, au profit de François Costendel, laboureur à Fleury-Mérogis, par Jacques Regneu, marchand à Châtres. — Bail d'héritages à Laurent Guillemer, vigneron à Brétigny, par « Léon Legrand, » vigneron au même lieu. — Bail de maison, à Ris, fait à Jean Daubernay par Marin Daubernay, l'un et l'autre manouvriers audit lieu. — Bail d'héritages, terroir de Brétigny, fait à Pierre Thissier, vigneron à Brétigny, par Étienne Garier, cordonnier à Corbeil. — Contrat de mariage entre Guillaume « Girard, » fils de feu Pierre Girard, vivant, marchand à Brétigny, d'une part, et Antoinette Croiset, native « d'ungne lieulx » près Beauvoisin, » fille d'Ambroise Croiset, d'autre part. — Procès-verbal de visite de travaux exécutés dans une maison sise au carrefour de Brétigny. — Quittance de 24 livres, délivrée à Léon Legrand par Charles de « Pichot, » écuyer. — Obligation de 68 livres tournois, prix d'un muid et 1 poinçon de vin blanc, souscrite, au profit de Louis Selourge, marchand à Charcois, par Jacques « Regnu, » marchand hôtelier à Châtres. — Procuration générale et spéciale donnée à X. Decimbielle, marchand et bourgeois de la « Roch » (elle), par noble homme Antoine « Rivière, » et Françoise « Poignard, » sa femme, veuve de Nicolas Bréjonneau, vivant, procureur du Roi en la ville d'Étampes, et par Étienne « Brejonneau, » fils du susdit Nicolas et de ladite Poignard. — Obligation de 72 livres tournois, prix d'un cheval avec collier et bride, souscrite, au profit de Pierre Briberon, marchand à Brétigny, par Marie Champinié, femme séparée de biens de Jean Gillet, demeurant au Plessis-Pâté.

E. 5048. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

5 au 26 juillet 1609. — Transport de bénéfices d'une sentence rendue contre Jean Gillet et sa femme, laboureurs au Plessis-Pâté, fait à Michel Loriflane, laboureur à Brétigny, par Antoine « Arrault, » ci-devant receveur de la terre et seigneurie du Plessis-Pâté, demeurant à « Audeville-en-Beaulse. » — Bail d'héritages fait à Germain Deforges, laboureur à Brétigny, par noble homme Hugues « Lagarde, » secrétaire du Roi. — Vente d'un demi-quartier de vigne, à Châtres, champtier dit « les Glassières, » faite, moyennant 39 livres tournois, à Étienne Dufresne, vigneron à Châtres, par Pierre Briberon, marchand à Brétigny. — Bail d'héritages à Cossigny, fait par le susdit Briberon à Jean Puys, manouvrier à Fontaine. — Bail d'héritages à Essonville, fait à Pasquier Delaforest, maçon en terre à Brétigny, par Robine Moyreau, femme de Jean Guillemer, demeurant audit lieu. — Donation à Jean Maubret, laboureur à Brétigny, par Simonne Le Bucle, demeurant à Bonnes. — Transport à Claude « Brechemier, » laboureur à la ferme de la Maison-Neuve, par Denis Le Venteur, laboureur au même lieu, du bail de la susdite ferme, fait à ce dernier par Pierre de Serres, seigneur de Saint-Florent, prieur d'Argenteuil et chanoine de Notre-Dame de Paris.

E. 5049. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

10 au 30 août 1609. — Vente d'un quartier de vigne, champtier de « la Fontaine, » faite, moyennant 40 livres tournois, à noble homme Jacques « Angenoust, » conseiller du Roi, par Nicolas « Lochon, » laboureur au Plessis-Pâté. — Bail d'héritages à François Vallet, maçon en terre à Brétigny, par Philippe Boissière, maçon en terre à Essonville. — Cession de créance à Françoise « Sevestre, » femme autorisée de noble homme Nicolas Pajot « s[r] d'Origny, » archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Brétigny, par « Marie Poignard, » femme de noble homme Philibert Raffelin, valet de chambre du Roi. — Procuration générale et spéciale donnée à son mari par ladite « Marie Poignard. » — Bail à moitié fruit de 60 bêtes

à laine, fait à Guillaume « Piffret, » laboureur à Rosières, par noble homme Louis « de Laferté, » écuyer, demeurant à Rosières. — Obligation de 29 livres tournois, prix d'une vache, souscrite, au profit de Pierre Briberon, marchand à Brétigny, par « Françoys Rubiard, » tailleur de pierres à Fontaine. — Autre de 22 livres tournois, prix d'une vache, souscrite, au profit du même, par Nicolas Hereau, vigneron à Brétigny.

E. 5050. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

8 au 22 septembre 1609. — Cession de créance à Pierre Briberon, marchand à Brétigny, par Jean Le More, voiturier à Cossigny. — Vente d'un demi-muid de blé, dont 4 setiers de blé froment et 2 setiers de blé méteil, faite, moyennant 33 livres tournois, au susnommé Briberon, par Étienne Delleton, laboureur à Charcois. — Marché de maçonnerie entre Guillaume « Canville, » maçon en plâtre à Brétigny, et Claude Courtin, prêtre. — Actes relatifs à la vente d'un quartier de vigne, champtier « de la Fontaine, » faite, moyennant 40 livres tournois, à noble homme Jacques « Angenoust, » conseiller du Roi, par « Bon Jaillant, » vigneron au Mesnil, paroisse de Longpont. — Bail de 3 arpents 1/2 de terre labourable, champtier de « la » Noue, » fait, à raison d'un loyer annuel de 40 sous tournois par arpent, à Étienne Bauldet, laboureur à Fresnes, par Jean Deretz, charron à Brétigny. — Obligation de 18 livres tournois, prix d'un cheval, souscrite, au profit de Gefroy Fronteau, jardinier à Brétigny, par le susdit Étienne Bauldet. — Obligation de 45 livres tournois, souscrite, au profit de François Martel, seigneur de Brétigny, par Guillaume « De» senclos, » marchand à « St-Vrain d'Escorcy, » fondé de procuration de Marie Le Grand, sa femme, « pour » la jouissance du preseouer apartenant audit sr, pour » ceste année présente. » — Cession de créances à noble homme Pierre Raffelin, écuyer, sr de « Perrigny, » par son frère, noble homme Philibert « Raffelin, » valet de chambre du Roi, demeurant à Brétigny.

E. 5051. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

18 au 30 octobre 1609. — Contrat de mariage entre François Vallet, natif de Saint-Sébastien en Limousin, d'une part, et Françoise Huguelin, d'autre part. — Obligation de 33 livres tournois, prix d'un cheval avec collier et bride, souscrite, au profit de Pierre Briberon, marchand à Brétigny, par Étienne Deleton, laboureur à Charcois, paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Déclaration de command au profit de « Françoiz Martel, » seigneur de Brétigny, par Pierre « Hargenvillier, » procureur du Roi ès eaux et forêts de la châtellenie de Montlhéry, adjudicataire aux enchères des héritages saisis dans la succession de Pierre Chevaucher. — Vente d'un muid d'avoine, mesure de Châtres, faite, moyennant 48 livres tournois, à Jean Deretz, charron à Brétigny, par Philippe « Delleton, » laboureur au Boys Brayard. »

E. 5052. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

5 novembre au 20 décembre 1609. — Vente d'un demi-arpent de vigne, terroir de Brétigny, champtier « des Daulmondes, » faite, moyennant 18 livres tournois, à « Maturin Chartier, » vigneron à « Guiper» reulx, » paroisse de Longpont, par Martin Petit, vigneron à Cossigny. — Procuration générale et spéciale donnée à « Philippe Bellet, » un de ses « dommes» tiques » par « Françoys Martel, » seigneur de Fontaine et Brétigny. — Bail de 2 vaches fait, moyennant une redevance annuelle de 30 livres de beurre frais, à François « Creto, » vigneron à Brétigny, par Pierre Bizet, bourgeois de Paris. — Transport de créance à Alain Guilton, manouvrier à Brétigny, par Gefroy Fronteau, jardinier audit lieu. — Bail de la dépouille de 4 arpents de pré, prairie d'Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 80 livres tournois, à « Maturin » et Denis « Chartier, » vignerons à « Guipereulx, » par « Phlippe Bellet, » stipulant pour François Martel, seigneur de Brétigny. — Vente de 3 quartiers de vigne, terroir de Brétigny, champtier de « Hérault, » faite, moyennant 20 livres tournois, au susnommé « Matu» rin Chartier, » par Étienne Thissier, vigneron au Mesnil, paroisse Saint-Philibert de Brétigny. — Bail d'héritages à François Boutevin, vigneron à Brétigny, par François « Le Long, » vigneron au même lieu. — Échange entre Isaïe Delacroix, tailleur d'habits au Plessis-Pâté, d'une part, et Gilles Gilles, vigneron à Leuville, d'autre part. — Contrat de mariage entre Jacques « Berthos, » marchand à Brétigny, d'une part, et Jeanne Selourges, fille de Louis Selourges, laboureur à Charcois, d'autre part. — Obligation de 11 livres tournois souscrite, au profit de Pierre Briberon, marchand à Brétigny, par Nicolas Héreau, manouvrier au même lieu.

E. 5053. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

7 au 24 février 1610. — Obligation de 28 livres tournois, prix d'une vache, souscrite, au profit de Pierre Briberon, marchand à Brétigny, par Jean Trousseau, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Jeanne Yvellin, sa femme. — Cession de créance faite, à Jacques Ping..., procureur au bailliage et siège présidial de Chartres, par Philibert « Raffelin, » valet de chambre du Roi, et « Marie Poignard, » sa femme. — Transport d'héritage consistant en un quartier de vigne en friche, vignoble de Brétigny, champtier « des » Glaisses, » fait à Guillaume Le Long, vigneron au Carouge, par Bastien Durand, vigneron au Mesnil, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, et Martine Sevain, sa femme.

E. 5054. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

2 au 29 mars 1610. — Vente d'un quartier de vigne en friche et sans échalas, vignoble de Brétigny, champtier « des Daulmondes, » faite, moyennant 12 livres tournois, à François « Le Long, » vigneron en la paroisse Saint-Pierre de Brétigny, par Quentien Guillemer, vigneron à Cossigny, même paroisse. — Jean « Noël, » marchand à « Ris, » s'engage à payer à Jean Tolle, marchand à « Verlegrand, » 300 livres tournois, plus le droit de gros, montant de 8 poinçons de vin. — Obligation de 66 livres tournois, souscrite, au profit de Jacques « Berthos », marchand en la paroisse de Brétigny, par Guillaume « Mesnar, » laboureur à Fleury-Mérogis.— Testament de Servais Caillé, demeurant à « Rouzière. » — Bail d'une maison à Cossigny, fait à Jean Le Moret, charretier à Brétigny, par « Phlippe Bellet, » acceptant pour François Martel, seigneur de Fontaine et Brétigny. — Obligation de 60 livres tournois, prix d'un cheval avec son « chevestre, » souscrite, au profit d'Étienne Pouvin, marchand charron à Châtres, par Denis Le Venteir et Claude « Brechemier, » laboureurs en la ferme de « la » Maison Neufve, » paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Vente d'héritages, à Torfou, faite à Guillaume Ryaulx, laboureur audit lieu, par Marin Coustre, berger à Cossigny, et Perrette Gilles, sa femme. — Autre, par les mêmes à Michel Durand, laboureur à Torfou. — Bail d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Brétigny, champtier de « Coupecul, » fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois, à Jean Charpentier, vigneron à Brétigny, par Vincent Hocquener, vigneron au même lieu, se portant fort de Chardine Hocquener, veuve de Charles Boudignon. — Obligation de 10 livres tournois, prix de 2 setiers d'avoine, souscrite, au profit de Cantien Hardy, marchand à Brétigny, par Jean Puys, laboureur au même lieu, et Perrine Collas, sa femme. — Obligation de 48 livres tournois, prix de 8 setiers de blé méteil, souscrite, au profit du susdit Hardy, par Louis Tremblay, fermier en la ferme du « Petit Chochet, » paroisse Saint-Philibert de Brétigny. — Bail de 7 quartiers de pré, prairie d'Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 26 livres tournois, à Andry Dupont et Guillaume Roulx, vignerons en la paroisse Saint-Philibert de Brétigny, par « Phlippe Bellet, » fondé de procuration de François Martel, seigneur de Brétigny. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Antoine, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, fait à Pierre Pillias, vigneron audit lieu, par Léon Legrand, vigneron à Brétigny. — Bail de 4 arpents de terre, terroir de Brétigny, champtier dit « la Noue, » fait, moyennant un loyer annuel de 8 livres tournois, à Antoine Duval, tavernier au Plessis-Pâté, par Jean Deretz, charron à Brétigny.

E. 5055. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

14 au 25 avril 1610. — Obligation de 24 livres tournois, prix d'une vache, souscrite au profit de Gefroy Fronteau, jardinier à Brétigny, par Liénard Delalande, manouvrier à Liers, paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois. — Autre de 22 livres tournois, prix d'une vache, souscrite, au profit du même Fronteau, par Liénard Busseau, bûcheron à « Morsanc-sur-» Orge. » — Transport d'héritages à Jacques « Ber-» thois, » marchand à Brétigny, par « Guillaume Hu-» cher, » vigneron à Essonville. — Décharge de bail entre les mains de Jacques « Lerahier, » portecaban du Roi, demeurant à Brétigny, par Andry Dupond, vigneron au Carouge. — Vente de 15 perches de vigne, aux « Glaises-soubz-St-Philebert, » faite, moyennant 21 livres tournois, à Louis Selourge, laboureur à Charcois, par Pierre « Piffret, » à cause de Marie Gillet, sa femme, Michel et Louis « Gillet, » laboureurs.

E. 5056. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

2 au 18 mai 1610. — Obligation de 9 livres

15 sous tournois, prix de trois mines de blé méteil, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit de Thomas B..., mégissier à Châtres, par Étienne Bauldet, laboureur à Leudeville. — Autre de 53 livres tournois, prix de 2 vaches, souscrite, au profit de François « Le Long, » vigneron en la paroisse Saint-Pierre de Brétigny, par Jean Norment, vigneron en la même paroisse. — Autre de 29 livres tournois, prix d'une vache, souscrite, au profit du même « Le Long, » par Charles Papillion, manouvrier en la susdite paroisse. — Bail de la dépouille de 13 arpents de pré, fait, moyennant un loyer annuel de 200 livres tournois, à François Loisseau, hôtelier « à Linois, » par « Françoys Martel, » seigneur de Fontaine et Brétigny. — Obligation de 14 livres 4 sous tournois, souscrite, au profit de Pierre Briberon, marchand à Brétigny, par Jean « Bezard, » laboureur à Fresnes, paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Autre de 4 livres 17 sous tournois, souscrite, au profit de François Le Long, ci-devant nommé, par Michel « Bourdon, » charron à Brétigny. — Contrat de mariage entre Pierre Lapostre, garçon meunier, en la paroisse Saint-Philibert de Brétigny, natif de « Giencort, » d'une part, et Marie Brayon, demeurant en la même paroisse, native de « Brieulle-sur-Meuze, » d'autre part.

E. 5057. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1er au 29 juin 1610. — Échange entre Gilles « Chevallier, » sergent à verge au Châtelet de Paris, et Jeanne Chaufour, sa femme, d'une part, et Jean Norment, vigneron à Brétigny, d'autre part. — Obligation de 39 livres tournois, prix d'un cheval avec collier et bride, souscrite, au profit de Jouachim « Arrault, » laboureur en la paroisse de Brétigny, par Louis Tremblay, laboureur en la ferme du Petit-Cochet, paroisse Saint-Philibert. — Autre de 25 livres 10 sous tournois, prix d'un cheval avec collier et bride, souscrite, au profit du même « Arrault, » par Jean Gille, laboureur au Plessis-Pâté. — Autre de 13 livres tournois, prix de 2 setiers de blé méteil, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit de Gefroy Fronteau, jardinier à Brétigny, par Claude B..., vigneron à la Bretonnière. — Bail d'une chambre avec dépendances, à Étampes, fait, moyennant un loyer annuel de 14 livres tournois, à Philippe Robert, boulanger à Étampes, par Cantienne Signent, veuve de Michel Vacher, demeurant à Brétigny. — Obligation de 30 livres tournois, prix d'une vache, souscrite, au profit de Pierre Briberon, marchand à Brétigny, par Liénard Buzeau, bûcheron à « Morsanc-sur-Orge. » — Autre de 36 livres tournois, souscrite, au profit de Jean Gondoin, paveur à Brétigny, par Guillaume « Lorenset, » carrier à Boissy-Saint-Yon. — Transport de créance à André « Deretz, » laboureur à Brétigny, par Jean Maubray, laboureur au même lieu. — Vente de 5 quartiers de terre labourable, à Richarville, faite, moyennant 15 livres tournois, à Pierre Foye ou Foze, vigneron audit lieu, par « Françoys Rubiard, » tailleur de pierres à Brétigny. — Actes relatifs à un bail d'héritages, à Fresne, fait à Servais Caille, manouvrier à Brétigny, par Étienne Bauldet, laboureur à Leudeville. — Vente de récolte et d'héritages, faite à « Louys Lecesne, » laboureur à Brétigny, par Jacques « Lerahier, » porte-caban du Roy, demeurant au même lieu. — Contrat de mariage entre Jean « Choppart, » laboureur à Brétigny, d'une part, et Jeanne Caille, veuve de Jacques Hersant, demeurant, en son vivant, à Fleury-Mérogis, d'autre part. — Bail de 8 arpents de terre, terroir de Charcois, fait, moyennant une redevance annuelle de 4 boisseaux par arpent, 2/3 blé et 1/3 avoine, à « Jacques Polleau, » laboureur à Charcois, par Pierre Pagnet, Paguet ou Paquet, laboureur à Fleury-Mérogis.

E. 5058. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

6 au 28 juillet 1610. — Obligation de 45 livres tournois souscrite au profit de Jean Deretz, charron à Brétigny, par Denis Le Venteur, demeurant à la Maison-Neuve, paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Autre de 56 livres tournois, souscrite, au profit du même Deretz, par Étienne Bauldet. — Bail du pressoir de la ferme « de Saint-Philebert, » fait, moyennant un loyer annuel de 50 livres tournois, à Jean Fronteau, jardinier à Brétigny, par « Susanne de Monchy, » femme et ayant charge de François Martel, seigneur de Brétigny. — Bail d'héritages à Cossigny, fait à Jean Morin, charretier, par « Phlippe Bellet, » procureur et receveur de François Martel, seigneur de Fontaine et Brétigny. — Bail de maison et dépendances, au Plessis-Pâté, fait à Mathurin Ferrant, manouvrier audit lieu, par Servais Caille, vigneron à Brétigny. — Bail de 3 arpents de terre, terroir de Brétigny, au-dessus de Cossigny, fait, moyennant un loyer annuel de 48 sous tournois par arpent, à Marin Couste, demeurant à Brétigny, par Jacques « Clerefuelle, » tailleur d'habits au Plessis-Pâté, agissant en qualité de marguillier de l'église

Saint-Pierre de Brétigny. — Bail de 8 arpents moins 4 perches de terre labourable, terroir du Plessis-Pâté, fait, moyennant une redevance annuelle de 6 boisseaux de blé méteil par arpent, à Jean Gillet, laboureur au Plessis-Pâté, par Claude « Courtin, » prêtre habitué en la paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Obligation de 21 livres tournois, prix d'une vache, souscrite, au profit de Servais Caille, par Pierre Le Jars, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Autre de 35 livres 15 sous tournois, prix de six setiers et mine d'avoine, mesure de Montlhéry, souscrite au profit de Jacques Clerefuelle, déjà nommé, par Jean « Bezard, » laboureur à Fresne, paroisse Saint-Pierre de Brétigny.

E. 5059. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

4 au 30 août 1610. — Transport de créance fait à Jacques Ping..., procureur au bailliage et siège présidial de Chartres, par noble homme Philibert « Raffe« lin, » valet de chambre du Roi, et « Marie Poignard, » sa femme, héritière de feu Étienne Poignard, élu en l'Élection d'Étampes. — Donation d'une rente annuelle et perpétuelle de 35 sous tournois, faite à la fabrique de Saint-Philibert de Brétigny, par « Loys Lambert, » prêtre, curé de Saint-Philibert. — Obligation de 48 livres tournois, prix d'une paire de roues toutes ferrées et d'un « chartif neuf, » souscrite, au profit de Jean Deretz, charron à Brétigny, par Jean « Noël, » marchand à Ris. — Autre de 62 sous 6 deniers tournois, souscrite au profit de Nicole Pillas, femme séparée de Jean Chevrier, boulanger à Brétigny, par « Nouel Dufour, » maçon au Val-Saint-Germain. — Autre de 6 livres tournois, souscrite, au profit de Vincent « Giffart, » tailleur d'habits à Brétigny, par Jean Puis, demeurant au même lieu.

E. 5060. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

23 et 28 octobre 1610. — Obligation de 48 livres tournois souscrite, au profit de Pierre « Briberon, » hôtelier à Brétigny, par Pasquier « Restout » et Éloi « Boulliette. » — Vente d'une maison, au hameau de Cossigny, faite à Marin Cousté, marchand à Brétigny, par Étienne Thissier, vigneron au même lieu. — Bail de portion de maison et dépendances, à Brétigny, fait à François Vallet, maçon en terre audit lieu, par Gabriel Lhomme, maréchal au même lieu. — Bail d'un arpent de terre labourable, terroir de Brétigny, champtier de « Coupecul, » fait, moyennant un loyer annuel de 3 livres tournois, à Toussaint Chadeau, vigneron à Cossigny, et Oudette Sellerin, sa femme, par Jacques « Clerefelle, » tailleur d'habits au Plessis-Pâté, agissant en qualité de marguillier de l'église Saint-Pierre de Brétigny. — Déposition, en exécution de commission rogatoire, de Séverin « Boulliette, » laboureur à Brétigny, dans une enquête sur un procès engagé devant les juges consuls à Paris. — Bail de maison et dépendances, au Plessis-Pâté, lieu dit « la » Cornellrie, » fait à Pasquier Delafoyrestz, maçon en terre à Brétigny, par Nicolas « Lochon, » laboureur au Plessis-Pâté.

E. 5061. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

4 au 30 novembre 1610. — Obligation de 7 livres tournois souscrite, au profit de Nicolas Le Febvre, manouvrier à Saint-Michel-sur-Orge, par Mathurin Ferrant, marchand au Plessis-Pâté. — Autre de 40 livres tournois, prix de 2 chevaux avec colliers, brides et traits, souscrite, au profit de « Louys Le» cesne, » laboureur à Brétigny, par Liénard Lecesne, marchand à la Norville, et Germain Le Febvre, laboureur en la ferme du Petit-Cochet, paroisse Saint-Philibert de Brétigny. — Autre de 30 livres tournois, prix d'un cheval, avec sa bride, souscrite, au profit de Gefroy Fronteau, jardinier à Brétigny, par Jean Puys, demeurant à Cossigny. — Autre de 14 livres tournois souscrite, au profit de Jacques « Berthos, » laboureur à Charcois, par Nicolas « Lochon, » laboureur au Plessis-Pâté. — Assemblée de paroissiens de Saint-Philibert de Brétigny relativement à une imposition de 150 livres tournois pour la fonte de cloches. — Obligation de 26 livres tournois, prix d'une vache, souscrite, au profit de Pierre Briberon, marchand à Brétigny, par Nicolas Guérin, vigneron à Égly. — Bail d'une vache fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois, à Lynard Delandre, vigneron à Liers, paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois. — Obligation de 40 livres tournois souscrite, au profit de Jean « Polleau, » laboureur, par Pierre Maubert, charpentier à Charcois.

E. 5062. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

6 au 27 décembre 1610. — Vente d'un quartier de terre labourable, dans les jardins du Mesnil, pa-

roisse Saint-Philibert de Brétigny, faite, moyennant 14 livres tournois, à Jean Debett, manouvrier audit Mesnil, par Jacques « Lerahier, » porte-caban du Roi, demeurant en la paroisse Saint-Pierre de Brétigny, et Françoise Lamy, sa femme. — Bail de 2 arpents de terre labourable, champtier « des Regnardes, » fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois, à François « Le Long, » vigneron à Brétigny, par Simon « Devaulx, » greffier en la prévôté d'Étampes. — Bail de maison, à Fleury-Mérogis, fait à Marc Chauvinière, charretier à Charcois, par Vincent « Giffart, » tailleur d'habits à Brétigny. — Bail de 18 arpents de terres labourables, terroirs de Brétigny et du Mesnil, fait, moyennant une redevance annuelle de 5 boisseaux de grains, 2/3 en blé méteil et 1/3 en avoine, au susnommé Vincent « Giffart » par Jacques « Levacher, » écuyer, s[r] de Saint-Victor, exempt des gardes du corps du Roi, demeurant à Brétigny. — Vente de 5 quartiers de terre labourable, terroir de Brétigny, champtier dit « la Longue-Raye, » faite, moyennant 45 livres tournois, à la fabrique de l'église Saint-Philibert de Brétigny, par Toussaint Chadeau, vigneron à Cossigny, et Oudette Sellerin, sa femme. Cet acte, daté du 27 décembre 1610, porte, entre autres signatures, celle de « Loys Lambert, » curé de Saint-Philibert de Brétigny.

E. 5063. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1610 (pas de quantième). — Procuration en blanc donnée par Philibert « Raffolin » et « Marie Poignard, » sa femme. — Bail d'héritages, provenant de la succession de Pasquière Doisneau, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 35 sous tournois, à Claude « Courtin, » prêtre, curé de « Saint-Ouyn près Paris, » par « Loys Lambert, » curé de Saint-Philibert de Brétigny. — Bail de 7 arpents 5 perches 1/2 de terre, à « la Longue-Raye, chantier de Corbecul, » fait à Jeanne Gentilhomme, veuve de Jean Benard, vivant, « tabellion » à Brétigny. Ces trois pièces sont en fort mauvais état ; une partie du texte a disparu ; on ne saurait en donner qu'une analyse incomplète ; et quant à la quatrième pièce, on voit seulement que c'est un acte de protestation de la veuve d'un particulier, qui avait été détenteur de papiers plus ou moins importants, et dont une grande partie aurait été volée et emportée, « pendant les guerres, à la solicitation » d'un (nommé) Bourdeau, pour vindicte et animosité » qu'il portoit à son deffunt mary, qui estoi encore » vivant, lequel Bourdeau n'estoit lors au service du » sieur de Challandray... »

E. 5064. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1[er] janvier au 26 février 1611. — Testament de Martine Hayniam, femme de Bastien Durand, et acte y relatif. La testatrice fait donation d'immeubles à l'église Saint-Philibert, sa paroisse. — Bail du moulin « de Basset, avecque les prés que soulloit tenir » Lochard, cy-devant musnier, » fait, moyennant un loyer annuel de 180 livres tournois, à Noël Moullin, meunier à Brétigny, par « Phlippe Bellet, » au nom et comme receveur de François Martel, seigneur de Fontaine et de Brétigny. — Obligation de 23 livres tournois souscrite, au profit de Jean « Chappart, » laboureur en la paroisse Saint-Philibert, par Étienne Bauldet, laboureur à Leudeville. — Vente d'un demi-arpent de vigne, champtier de « Coupecul, appellé la Mal» voysine, » faite, moyennant 75 livres tournois, à « Loys Lambert, » prêtre, curé de Saint-Philibert de Brétigny, par Sébastien Durand et Martine Hemain, sa femme, demeurant au Mesnil (25 janvier 1611). — Obligation de 6 livres 13 sous 4 deniers tournois souscrite, au profit de Guillaume Chéron, demeurant à « Mauchamps, » par Richard Le Blanc, laboureur audit lieu. — Titre nouvel d'une rente de 6 livres 13 sous 4 deniers tournois passé, au profit du susdit Chéron, par le susdit Le Blanc et Noëlle Retrou, veuve de Mathurin Gaudin. — Obligation de 40 livres tournois souscrite, au profit d'Allin Guitton, manouvrier à Brétigny, par « Guillemme Canville, » maçon en plâtre au même lieu. — Vente de 5 quartiers de terre labourable, terroir de Brétigny, faite, moyennant 42 livres tournois, à Louis et François « Besnard, » vignerons à Brétigny, par Jacques « Lerahier, » porte-caban du Roi, demeurant à Brétigny, et Françoise Lamy, sa femme. — Obligation de 51 livres tournois souscrite, au profit de Marin Le Baille, hôtelier à « Angervillez prez de Rochefort, » par Philibert « Celerin, » tailleur de pierres à Brétigny.

E. 5065. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1[er] au 26 mars 1611. — Actes relatifs à une vente d'héritages, à Boissy-le-Sec, faite à « Pasquier » Huguet, » maréchal audit lieu, par les époux Boneguin, laboureurs en la ferme de la Justice, paroisse

Saint-Pierre de Brétigny, se portant fort des enfants de feu Nicolas Garreau. — Obligation de 45 livres tournois, prix d'un cheval, avec collier et bride, souscrite, au profit de Pierre Briberon, marchand à Brétigny, par Guillaume Moyer, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail d'une vache à titre de croît fait à Hercule Godart, demeurant à Liers, et Germaine Gillet, sa femme, par Mathias « Bourgeron, » marchand boucher à Montlhéry. — Obligation pour 3 muids d'avoine, mesure de Paris, souscrite, au profit de noble homme Thomas « Delorme, » conseiller du Roi et s[r] « des Bordes-Pied-de-fer, » par Jean Barbé, Charle et Jean les « Grandin. » — Bail d'héritages, terroir de Charcois, fait à Jacques « Berthos, » marchand et laboureur audit lieu, par Nicolas « Lochon, » tabellion juré au bailliage et châtellenie du Plessis-Pâté, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, et Jeanne Forget, sa femme. — Obligation de 102 livres tournois, prix de 15 setiers d'avoine, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit de François Divry, sergent royal à Montlhéry, par Pasquier « Anceau, » laboureur en la ferme de Valorge, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, et Françoise Jacob, sa femme.

E. 5066. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

14 avril au 28 mai 1611. — Contrat de mariage entre Sébastien Durand, d'une part, et Michelle Regnaulx, veuve de Jean Bunot, demeurant en la paroisse Saint-Philibert de Brétigny, d'autre part. — Obligation de 20 livres tournois souscrite, au profit de Jean Deretz, charron à Brétigny, par Jean Gillet, laboureur au Plessis-Pâté. — Autre de 27 livres tournois, prix d'une jument, garnie de son « chevestre, » souscrite, au profit de Nouel Moullin, meunier, au moulin de Basset, par Jean Puys, laboureur à Brétigny. — Titre nouvel d'une rente de 9 sous 6 deniers tournois passé, au profit de noble homme Jacques Angenoust, conseiller du Roi, par Claude et Étienne les Gallotz, vignerons à Rosière, paroisse Saint-Philibert de Brétigny. — Marché de travaux de maçonnerie à exécuter en la maison de la Fontaine, terroir de Brétigny, passé entre « Angenoust », ci-devant nommé, d'une part, Jean « Thomas » et Liénard de la Boissette, maçon de Saint- « Suplisse, pays de Poytou, » d'autre part. — Obligation de 100 livres tournois, prix de 6 muids de vin, souscrite, au profit de la veuve de Louis Selourge, demeurant à Charcois, par Gabriel Lhomme, maréchal à Brétigny. — Bail de 5 arpents de pré fait, moyennant un loyer annuel de 90 livres tournois, à Jean Deretz, charron à Brétigny, par « Phlippe Bellet, » au nom et comme procureur et receveur de François Martel, seigneur de Fontaine et de Brétigny. — Cession de créance faite par le même « Phlippe Bellet, » audit nom, à Jean « Delamarche, » marchand boucher. — Cession d'héritages à « Charles » Cassegrain, » laboureur à Brétigny, par Cantien Guillemer, vigneron au même lieu. — Vente d'héritages au hameau de Fontaine, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, faite à noble homme Hugues « Lagarde, » secrétaire de la chambre du Roi, par Denis Brullé, vigneron à la Norville, et Jeanne Noblet ou Nollet, sa femme.

E. 5067. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

4 au 30 juin 1611. — Estimation de fourrages étant dans les granges de la Maison-Neuve faite, à la requête d'Allain « Poyrier » et Jouachim « Arrault, » laboureurs, ce dernier autorisé par lettre autographe du « s[r] de Saint-Florent et la Maison-Neuve, » par René « Poisson, » demeurant à « Biscorne, » et Jean Blondeau, demeurant à la Norville. — Contrat de mariage entre Jean Vallet, natif de « Pulgéfie, paroisse » Saint-Sébastien, pays de Lymossin, » d'une part, et Mathurine Mercier, fille de Jean Mercier, demeurant au Plessis-Pâté, d'autre part. — Obligation de 89 livres tournois, prix de 4 muids de vin, dont 2 de blanc, souscrite, au profit de Gefroy Fronteau, jardinier à Brétigny, par Gabriel Lhomme, maréchal au même lieu. — Cession de bail de 5 arpents de pré faite à François « Deforges, » laboureur à Montlhéry, par Jean Deretz, charron à Brétigny. — Testament de Germain Deforges. — Rétrocession, par « Noël Lyon, » chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, « tenant la » poste pour Sa Majesté au bourg de Jeuvissy, » à Jean « Chappart, » laboureur en la paroisse Saint-Philibert de Brétigny, de sa part dans le bail de la ferme de « la » Noue-Rousseau, » fait à eux deux par François de Guillin, écuyer, s[r] de la Fontaine et de la Noue Rousseau. — Obligation pour 17 setiers de blé méteil, 8 setiers d'avoine et 60 livres tournois, souscrite, au profit de Mathurin « Bligny, » notaire royal héréditaire en la ville, prévôté et châtellenie de Montlhéry, au nom et comme procureur et receveur de Dominique de Vic, abbé du Bec, prieur de Longpont, par Jean « Bézard, » laboureur à Fresne, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, et Marie Arrault, sa femme. — Bail de tutelle de

Michel Barbier, âgé de 5 ans 1/2, fils des feus Gilbert Barbier et Thomasse Marchand, du Plessis-Pâté, fait à Étienne Bellay, maçon en plâtre à Linas, et Jacquette Thomas, sa femme.

E. 5068. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

2 juillet au 22 septembre 1611. — Vente d'un quartier de vigne en friche et sans échalas, vignoble de Brétigny, champtier « des Daulmondes, » faite, moyennant 18 livres tournois, à noble homme Jacques « Angenoust, » conseiller du Roi, par Michel Aubry, vigneron à « Fontaine, » paroisse Saint-Pierre de Brétigny, et Vincent Aubry, son fils. — Obligation de 42 livres tournois, prix d'un cheval, avec collier et bride, souscrite, au profit de Pierre Briberon, marchand à Brétigny, par « Symon Jourdain, » laboureur à Charcois. — Barthélemy Doisneau, vigneron à Palaiseau, et Nicole Huguellin, sa femme, vendent à « Loys Lambert, » curé de Saint-Philibert de Brétigny, tout ce qui peut leur appartenir dans la succession de feu Pasquière Doisneau, cousine germaine dudit Barthélemy. — Contrat de mariage entre « Jacques Garreau, » fils de feu Nicolas Garreau et de Louise Bezard, d'une part, et Marguerite Baurguin (?), fille de Marin, laboureur en la ferme de la Justice, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, d'autre part. — Bail d'une vache fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois, à Philibert « Scelerin, » tailleur de pierres, par Pierre « Lhomme, » tailleur de pierres au Plessis-Pâté. — Bail d'héritages fait à Toussaint Chadeau et Oudette Sellerin, sa femme, par Françoise « de Touzelles, » demeurant au Mesnil. — Conventions entre Cantienne Hémard, veuve de Philippe Desprez, d'une part, et Jeanne Pifray, veuve de Philippe Desprez, fils de ladite Hémard, d'autre part. — Bail de la dépouille de 4 arpents de pré, prairie d'Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 52 livres tournois, à Nicolas Thiersant, serrurier, et Gilles Cordeau, marchand à Linas, par « Philippe Bellet, » au nom et comme procureur et receveur de François Martel, seigneur de Fontaine et de Brétigny. — Obligation de 12 livres tournois, prix d'un poinçon de vin blanc, souscrite, au profit de Gefroy Fronteau, jardinier en la paroisse Saint-Pierre de Brétigny, par Michel Bourdon, charron en la même paroisse. — Autre de 25 livres tournois, prix d'une vache, souscrite, au profit de Jean Vallet, demeurant en la paroisse Saint-Pierre de Brétigny, par Jean Maubret, laboureur en la même paroisse. — Bail de 2 vaches fait, moyennant une redevance annuelle de 35 livres de beurre, aux époux Chadeau, ci-devant nommés, par Marguerite de Vilecarde, fille de feu Jacques de Vilecarde, et Françoise de Thouzelles, sa mère. — Vente de 8 setiers d'avoine, mesure de Montlhéry, faite à Jean Deretz, charron à Brétigny, par « Charles Bazin, » laboureur à Bondoufle.

E. 5069. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

2 au 31 octobre 1611. — Obligation de 18 livres tournois souscrite, au profit de Guillaume Michellet, maçon en terre du pays de Limousin, par Marin Baucquin ou Bauguin, laboureur en la ferme de la Justice, paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Vente d'un quartier 8 perches de terre labourable, terroir de Brétigny et dans les jardins de Cossigny, faite, moyennant 15 livres tournois, à Louis et François « Besnard, » vignerons à Brétigny, par Jeanne Laniel, veuve de Jean Le Hault, demeurant à Brétigny. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 3 livres tournois passé, au profit de Robert Auger et Michelle Plumet, sa femme, par Nicolas Pénot, charretier, et Barbe Roger, sa femme. — Bail d'héritages fait à Louis Bellin, charretier à Brétigny, par Toussaint « Chadeau, » vigneron au même lieu. — Vente d'un muid d'avoine, mesure de Montlhéry, faite, moyennant 54 livres tournois, à François « Le Long, » vigneron à Brétigny, par Jean « Chappart, » laboureur à Brétigny. — Actes intéressant les familles Deretz, Aurroux, Lhuissier, Caillé, Tissier.

E. 5070. (Liasse). — 14 pièces, papier.

3 novembre au 13 décembre 1611. — Bail de maison et dépendances, au Plessis-Pâté, fait à « Françoys Rubiard, » tailleur de pierre à Brétigny, par Servais Caillé, demeurant au même lieu. — Cession de bail à Jean et Noël Guinebois, manouvriers à Brétigny, par la veuve de Charles Boudignon. — Obligation de 6 livres tournois souscrite, au profit de Jean Matry, charretier à Brétigny, par Jean Le Beau, vigneron, et Marguerite Lefebvre, sa femme. — Vente d'un muid d'avoine, mesure de Châtres, faite, moyennant 60 livres tournois, à Jean Deretz, charron à Brétigny, par « Charles Bazin, » laboureur à Bondoufle. — Vente de maison et dépendances, au hameau d'Es-

sonville, faite à Charles Guinnebois, maçon en plâtre à Brétigny, et Blaise Guyton, sa femme, par Servais Caillé, marchand à Brétigny, et Jeanne Gentilhomme, sa femme. — Les susdits époux Guinebois vendent à Laurent « Delaunoy, » prêtre, demeurant à Dourdan, tous leurs droits en la succession de feue Mathurine Leschardo, mère de la susnommée Guyton, « assiz en » la paroisse des Yveteaux, pays de Normandie, au » village du Hamel. » — Bail de maison et dépendances, terroir de Brétigny, fait à Gefroy Fronteau, jardinier à Brétigny, par Susanne de Monchy, représentant son mari, François Martel, seigneur de Fontaine et de Brétigny. — Bail d'héritages fait à Jean Arrault, fendeur de grès à Charcois, par Jean « Pol- » leau, » laboureur au même lieu. — Vente de 3 quartes de terre, à Brétigny, faite, moyennant 3 livres tournois, à « Suzanne de Monchy, » représentant son mari François Martel, par Nicolas Georges, vigneron, à la Bretonnière, et Perrette Boyvin, sa femme. — Actes intéressant les familles Maubret et Maubray, Motteux, Guérin, Le Brun, Lamoureux, Rivière, Charpentier.

E. 5071. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1er au 28 janvier 1612. — Obligation de 9 livres tournois, souscrite, au profit de François Le Long, demeurant à Brétigny, par « Louyse Estienne, » veuve de Séverin Bouillette, demeurant au même lieu. — Bail de vigne à moitié fruit fait à Étienne Thissier, vigneron à Brétigny, par « Phlippe Bellet, » au nom et comme receveur de François Martel, seigneur de Fontaine et Brétigny. — Bail de 3 arpents de terre labourable, terroir de Brétigny, fait par le même à Jean Charpentier, vigneron à Brétigny, moyennant une redevance annuelle d'un setier de blé méteil. — Autre d'un arpent de terre, terroir de Brétigny, champtier dit « le Ruissel, » fait par le même à Léon « Legrand, » vigneron en la paroisse Saint-Philibert de Brétigny, moyennant une redevance annuelle de 6 boisseaux de blé méteil. — Bail de jardin et dépendances fait par le même à Toussaint Chadeau, vigneron à Brétigny. — Obligation de 16 livres 9 sous tournois souscrite, au profit de François « Le Long, » marchand à Brétigny, par « Noël Bourdon, » charpentier au même lieu. — Bail d'héritages fait à Laurent Guillemer, vigneron à Brétigny, par François « Le Long, » agissant au nom et comme procureur fondé de Gérard Boucher, procureur au Parlement de Paris. — Obligation de 18 livres tournois souscrite, au profit de Gabriel Lhomme, maréchal à Brétigny, par Jean « Chap- » part, » laboureur au même lieu. — Autre de 75 livres tournois, prix d'un cheval avec son collier, souscrite, au profit de Jacques « Berthos, » marchand à Charcois, par Guillaume « Piffret, » laboureur à Rosière, paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Vente de deux arpents de terre labourable, terroir de Brétigny, au-dessus du Mesnil, faite, moyennant 66 livres tournois, à « Marguerite de Villecarde, » demeurant à Paris, « estant de présent en sa maison au Mesnil, » paroisse Saint-Philibert de Brétigny, par Michel « Hallier, » laboureur à Brétigny, et « Marie Le Cesne, » sa femme. — Don d'un quartier 1/2 de vigne en friche, vignoble de Brétigny, champtier de Hérault, fait à noble homme Antoine « Rivière, » demeurant à Brétigny, par noble homme Jacques « Levacher, » exempt des gardes du corps du Roi, demeurant au même lieu.

E. 5072. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

13 au 23 février 1612.— Transport d'un bail d'un arpent de vigne en friche, fait à Martin Lochard, vigneron à la Fontaine, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, par Marguerite Thibault. — Vente de 5 quartes de vigne, à Brétigny, champtier de « Coupecul, » faite, moyennant 19 livres tournois, à « Léon Legrand, » vigneron à Brétigny, par Toussaint Chadeau, vigneron, et Oudette Selerin, sa femme. — Échange entre Jean Le Long, d'une part, et François « Le Long, » d'autre part, tous les deux de Brétigny. — Actes relatifs à la cession d'un quartier de vigne, à Brétigny, champtier de « Coubecul, » faite à Étienne Thissier, vigneron à Brétigny, par Chardine Hocquenet, veuve de Charles Bondignon, demeurant au même lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 20 sous tournois passé, au profit de François Martel, seigneur de Brétigny, par Jean Mercier, vigneron au Plessis-Pâté. — Échange entre Jacques « Lerahier, » porte-caban du Roi, demeurant à Brétigny, d'une part, et Jacques « Clerefeelle, » tailleur d'habits au Plessis-Pâté, d'autre part.

E. 5073. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

7 au 27 mars 1612. — Renonciation à bail d'héritages faite, entre les mains de Michel « Hallier, » demeurant à Brétigny, par « Charles Leconte, » vigneron

à « Challendray, paroisse de Mongeron-en-Brye. » — Bail de 10 arpents de terre, terroir de Brétigny, champtier « de la Regnarde et Boys Hémard, » faite à André Brémant, meunier au moulin du Carouge, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, par Jacques « Lerahier, » porte-caban du Roi, demeurant à Brétigny, moyennant une redevance annuelle de 15 setiers mine de grain, dont 13 setiers de blé méteil et 2 setiers mine d'avoine. — Vente d'un quartier de vigne en friche, sans échalas, à Brétigny, champtier « des Prévostés, » faite, moyennant 16 livres tournois, à Michel Pigeon, vigneron à Brétigny, par noble homme Jacques « Levacher, » s^r de St-Victor, exempt des gardes du corps du Roi, demeurant en la paroisse Saint-Philibert de Brétigny. — Obligation de 12 livres tournois souscrite, au profit de François « Le Long, » par Germain de Bannes (?), laboureur au Mesnil, paroisse Saint-Philibert de Brétigny. Jacques « Lefébure, » prêtre, vicaire, est un des signataires de cet acte daté du 9 mars 1612. — Obligation de 16 livres tournois, prix d'un « porc femelle, » souscrite, au profit de Mathurin Janot, maréchal à Saint-Michel-sur-Orge, par André Brémant, ci-devant nommé. — Autre de 28 livres tournois, au profit d'Allain Guitton, manouvrier à Brétigny, par Jean « Chap- » part, » laboureur au même lieu. — Vente d'héritages à François « Le Long, » marchand à Brétigny, par Guillaume Le Long, vigneron au Carouge. — Vente de 5 quartes de vigne en friche et sans échalas, vignoble de Brétigny, champtier des Glaises-sous-Saint-Philibert, faite, moyennant 40 livres tournois, à François « Le Long, » ci-devant nommé, par « Jehan Guillemer, » vigneron à Brétigny. — Bail de terres labourables fait, à raison d'un loyer annuel de 50 sous tournois par arpent, à Guillaume Canville, maçon en plâtre à Brétigny, par « Phlippe Bellet, » au nom et comme procureur et receveur de François Martel, seigneur de Fontaine et de Brétigny. — Bail d'héritages fait par le même à Pasquier « Anceau, » marchand à « Val- » lorge. » — Obligation de 48 livres tournois, prix de 6 setiers d'avoine, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit de Jacques « Berthos, » marchand à Charcois, par Guillaume « Mesnart, » laboureur à Fleury-Mérogis. — Contrat de mariage entre « Jacques Mellen, » demeurant à Rigny, d'une part, et Marie Norment, fille de Jean Le Norment (*sic*), demeurant à Brétigny, d'autre part. — Obligation de 6 livres tournois, souscrite, au profit de Guillaume Michel, maçon en terre, par Étienne La Roche, laboureur à la « Chappelle- » St-Gilles en Berry. » — Autre de 8 livres tournois, prix d'un setier d'avoine, souscrite au profit de Jacques « Berthos, » ci-devant nommé, par Jean Le Beau, vigneron à Fontaine, paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Bail fait par « Phlippe Bellet, » ci-devant nommé, à Geffroy Fronteau, jardinier, et Michel Aubry, vigneron à Brétigny, moyennant, entre autres charges et conditions, un loyer annuel de 100 livres tournois, de « l'estan de Brétigny, ainsy qu'il est à » présent empoissonné, avecque les fosséz des Alliers » au dessoubz dudit estan, avecque ung aultre petit » vivier qui est dans le parc » du seigneur de Brétigny, « prèz la fontaine de Blutin. »

E. 5074. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1er au 28 avril 1612. — Bail d'un demi-arpent 19 perches de terre labourable, terroir de Brétigny, champtier du Bois-Hémard, fait, moyennant un loyer annuel de 35 sous tournois, à « Claude Coyret, » vigneron au Carouge, par Étienne Thissier, vigneron à Brétigny. — Obligation de 24 livres tournois, prix de 3 setiers d'avoine, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit de Jacques « Berthos, » marchand à Brétigny, par « Noël Bourdon, » charpentier au même lieu. — Contrat de mariage entre François Besnard, vigneron à Brétigny, d'une part, et Marie Faulcheur, fille de feu Jean Faulcheur et de Marie Champinier, demeurant au Plessis-Pâté, d'autre part. — Contrat d'association entre Jean Vallet, Pasquier Delafoirest, Louis Cuisinier et Guillaume Michellet, tous maçons en terre à Brétigny. — Quittance de deniers délivrée à Nicolas « Lochon » par François Besnard, ci-devant nommé. — Obligation de 16 livres tournois, prix de 2 setiers d'avoine, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit de Jacques « Berthos, » ci-devant nommé, par François « Branchard, » marchand serrurier à Leudeville. — Autre de 10 livres 6 sous 6 deniers tournois, prix de 24 boisseaux d'avoine, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit de Jean Deretz, charron à Brétigny, par Étienne Bauldet, laboureur à Leudeville. — Échange entre noble homme Hugues « Lagarde, » secrétaire du Roi, étant en sa maison de Fontaine, d'une part, et Marcel Lamoureulx, vigneron à Brétigny, d'autre part. — Vente d'une quarte de vigne, vignoble de Brétigny, champtier « des Sablons au » dessoubz l'église Saint-Pierre, » faite, moyennant 4 livres tournois, au susnommé Lamoureulx par « Pierre Mine, » couvreur en chaume à Leudeville. — Actes intéressant les familles Berthois, Sergent, Rousseau, Chevallier, Anceau, Maufez, Caillé.

E. 5075. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1er au 31 mai 1612. — Obligation de 7 livres 10 sous tournois, prix d'un setier de blé méteil, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit d'Allain Guitton, manouvrier à Brétigny, par « Jehan Guillemer, » vigneron au même lieu. — Obligation analogue, souscrite, au profit du même, par Laurent Guillemer, vigneron au Mesnil, paroisse Saint-Philibert de Brétigny. — Autre de 135 livres tournois, prix de 18 setiers d'avoine, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit de Jean Deretz, charron à Brétigny, par « Charles Bazin, » laboureur à « Orrengy. » — Échange entre noble homme Hugues « Lagarde, » secrétaire du Roi, étant en sa maison de Fontaine à Brétigny, d'une part, et Michel Aubry, vigneron, d'autre part. — Contrat de mariage entre « Pierre » Giron, » laboureur vigneron à « Verlegrand, » d'une part, et Claude Lochon, fille de Nicolas « Lochon, » tabellion juré au bailliage et châtellenie du Plessis-Pâté, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, et de feue Marie Goujon, d'autre part. — Autre entre Nicolas « Piffret, » laboureur, d'une part, et Françoise Colleau, fille de feu Massé Colleau et de Jeanne Caillet, ayant épousé en secondes noces Jean « Choppart, » laboureur à Brétigny, d'autre part. Cet acte, daté du 13 mai 1612, porte, entre autres signatures, celle de « Loys Lambert, » curé de Saint-Philibert de Brétigny. — Obligation pour 8 setiers mine de blé méteil, souscrite, au profit de Jacques « Berthos, » Antoine et Marin « Duval, » amodiateurs des dîmes du prieur de Longpont, par Jean « Bezard, » laboureur à Fresne, paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Vente d'un quartier 1/2 de terre faite, moyennant 12 livres tournois, à Hugues « Lagarde, » ci-devant nommé, par Jean Le Norment, vigneron à Brétigny, et Antoinette Dollebeau, sa femme. — Rétrocession au susdit « La» garde, » par François « Divry, » sergent royal à Montlhéry, du bail adjudicataire des biens et héritages de feu Germain Deforges, sis à Fresne, paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Décharge de liquidation de la succession de Marguerite Darras donnée à Gilles « Lebrun, » maître boulanger et pâtissier à Étampes, par Marguerite Guérin, veuve de Pierre Foirest, vivant, charron à Brétigny. — Obligation de 24 livres tournois, prix de 4 setiers de blé méteil, souscrite, au profit de Jean Grenier, jardinier à Fleury-Mérogis, par Jean « Chappart, » laboureur en la paroisse de Saint-Philibert de Brétigny. — Autre de 50 livres tournois, pour vente de fruits, souscrite, au profit de Pierre Briberon, marchand à Brétigny, par Denis Charpentier, fruitier à Rosières. Cet acte, daté du 25 mai 1612, porte, entre autres signatures, celle de Louis « Couldray, » prêtre, vicaire à Brétigny. — Autre de 18 livres 15 sous tournois, prix de 2 setiers mine de blé méteil, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit de François Le Long, marchand à Brétigny, par Louis Charpentier, vigneron à Rosières, et Michelle Lochard, sa femme. — Copie collationnée d'un acte du 19 décembre 1611, par lequel Louis Hucher oblige tous les fruits et revenus de la cure paroissiale de Brétigny au payement de la pension annuelle de 200 livres tournois à Jean Guérin, son prédécesseur à ladite cure. — Obligation de 6 livres 10 sous tournois, prix d'un setier de blé méteil, souscrite, au profit de Jacques Berthos, marchand à Charcois, par « Cosme Lefébure, » charron au même lieu. — Bail de 5 quartiers de vigne en friche et sans échalas, vignoble de Brétigny, fait, moyennant une rente annuelle de 40 sous tournois, à Pierre Launay, vigneron à Rosières, par « Philippe Bellet, » au nom et comme procureur et receveur de François Martel, seigneur de Fontaine et de Brétigny. — Actes intéressant les familles Pampelune, Chevalier, Normant, Dolbeau.

E. 5076. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

8 au 30 juin 1612. — Bail d'héritages, à Brétigny, fait à Jean Lochard, demeurant audit lieu, par « Philippe Bellet, » au nom et comme procureur et receveur de François Martel, seigneur de Fontaine et de Brétigny. — Cession d'héritages, à Leudeville, faite à Gérard et Guillaume « Marigno, » par Quentin Marigno, leur père, marchand à Leudeville. — Obligation de 84 livres tournois, prix d'un muid d'avoine, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit de Jean Deretz, charron à Brétigny, par Richard Genet, laboureur en la ferme de « la Vattonne, paroisse Saint-» Pierre de Brétigny. » — Autre de 24 livres tournois, prix de 4 setiers de blé méteil, souscrite, au profit de François Solly, avocat au Grand Gonseil, sieur de Fleury-Mérogis, par Jean « Bézard, » laboureur en la ferme de Fresne, paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Donation à Jean et Nicolas « Cretot, » demeurant à Brétigny, par leur oncle Pierre « Lecesne, » procureur fiscal de la justice de la Brosse, près la forêt d'Orléans. — Bail à moitié fruit de 100 bêtes à laine

fait à Pierre Martin, laboureur à Liers, paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois, par Louis de la Ferté, écuyer, demeurant à Rosières. — Actes relatifs à la vente de la dépouille de 3 arpents d'avoine faite, moyennant 35 livres tournois, à Jean Deretz, charron à Brétigny, par Jean « Guillemer, » vigneron au même lieu. — Transport de bail à Jean Arrault, fendeur de grès à Charcois, par « Jacques Polleau, » laboureur au même lieu. — Obligation de 15 livres tournois, prix de 2 setiers d'avoine, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit de Jacques « Berthos, » marchand à Charcois, par André « Deretz, » laboureur à Brétigny. — Vente d'un demi-arpent 4 perches de terre, « au jardin du Plaissis et proche le carrefour, » faite, moyennant 24 livres tournois, à Jean « Clerefeelle, » tailleur d'habits au Plessis-Pâté, par Marin Boucquin ou Boncguin, laboureur en la ferme de la Justice, paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Obligation de 15 livres tournois, pour vente de fruits, passée, au profit de Claude Courtin, prêtre, curé de Saint-Yon, par « Jehan Guillemer, » vigneron à Brétigny. — Actes intéressant les familles Hocquenent, Giffart, Charpentier, Chartier.

E. 5077. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1er juillet au 5 août 1612. — « Loys Hucher, » curé de Saint-Pierre de Brétigny, consent à ce que Marin et Antoine Duval, fermiers des dîmes dépendant de sa cure, lèvent, au moins pour une année, ces dîmes, conformément au contrat de bail à loyer qu'ils ont passé avec Jean Guérin, prédécesseur d'Hucher à ladite cure. —Cession du bail des dîmes de grains et vin appartenant au prieur de Longpont, sur le territoire de Brétigny, faite à Antoine « Duval, » marchand au Plessis-Pâté, par « Philippe Bellet, » au nom et comme receveur de François Martel, seigneur de Brétigny. — Actes relatifs au contrat d'apprentissage de métier de charron, passé entre Jean Deretz, charron à Brétigny, et « Noël Forestz, » natif dudit lieu. L'apprentissage durera 2 ans ; l'apprenti sera nourri et couché et donnera la somme de 18 livres tournois. — Contrat de mariage entre Nicolas Rigollet, « natif de Bouterville » (ou Boutervillers), paroisse St-Mars, » d'une part, et Marie Puys, fille de Jean Puys, laboureur à Brétigny, d'autre part. — Accord entre Philibert « Scelerin, » tailleur de pierres au Plessis-Pâté, Michel Aubry et Jean Deretz, charron à Brétigny. — Quittance de 24 livres tournois délivrée par « Scelerin » à Aubry et Deretz. — Contrat de mariage entre Antoine Delanoue, « natif de St-Jude, bourc prez de Verneul au » Perche, » d'une part, et Chardine Hocquenent, native de la paroisse Saint-Pierre de Brétigny, veuve de Charles Bondignon, d'autre part. — Bail d'héritages, à Cossigny, fait à Liénard Courtin, couvreur en chaume à Brétigny, par Toussaint Chadeau, vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre Étienne Berjonnau, marchand à Paris, fils de feu Nicolas Berjonneau, vivant, procureur du Roi à Étampes, et de « Françoise Poignard, » remariée à Antoine « Ri» vière, » écuyer, d'une part, et Madeleine « Lerahier, » fille de Jacques « Lerahier, porte-caban du Roi, et de Françoise Lamy, demeurant à Brétigny, d'autre part.

E. 5078. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

9 au 30 septembre 1612. — Bail de maison et dépendances, à Châtres, « sur le pond dudit lieu, » fait à Amable Bontet ou Boutet, boulanger à Paris, par noble homme Antoine « Rivière, » écuyer, demeurant à Brétigny. — Acte relatif à une créance de Nicolas Lochon sur Cosme Lefébure. — Bail d'une vache, âgée de 7 à 8 ans, fait, moyennant une redevance annuelle de 20 livres de beurre frais, à « Léon Legrand, » vigneron à Brétigny, par noble homme Jacques Levacher, exempt des gardes du corps du Roi. — Bail de 3 arpents 1 quartier de terre labourable, fait, moyennant un loyer annuel de 4 boisseaux de blé méteil par arpent, à Liénard Courtin, couvreur en chaume à Cossigny, par Jacques « Lerahier, » porte-caban du Roi, demeurant à Brétigny. — Vente de 2 muids de grains à livrer au boisseau, mesure de Montlhéry, dont un muid de blé méteil et 1 muid d'avoine, faite, moyennant 102 livres tournois, à François Le Long, marchand à Brétigny, par Jean « Bézard, » laboureur à Fresnes. — Quittance de 4 livres 10 sous tournois délivrée à Michel Aubry, vigneron à Brétigny, par Gilles « Chevallier, » huissier à verge au Châtelet de Paris. — Bail d'héritages, terroir de Brétigny, fait à Pierre Briberon, marchand laboureur audit lieu, par Martine Tallendier, veuve de Pierre Souchard. — Vente de 6 setiers d'avoine, mesure de Montlhéry, faite, moyennant 25 livres tournois, à Michel Foyvert, charron à Brétigny, par Noël Roulx, laboureur à Charcois. — Bail d'héritages, fait à Étienne « Barjonneau, » marchand à Brétigny, par Pierre « Giffart, » tailleur d'habits au même lieu.

E. 5079. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1er au 28 octobre 1612. — Procuration donnée à Léon Pastoureau par Jacques Arnoul, demeurant au Plessis-Pâté, et Thomasse Pastoureau, sa femme. — Bail de maison et dépendances, au carrefour de Brétigny, fait à François « Le Long, » marchand à Brétigny, par « Phlippe Bellet, » au nom et comme procureur de François Martel, seigneur de Brétigny. — Convention entre Simon « Berthois, » sergent au bailliage du Plessis-Pâté, d'une part, et Roulin Godefroy, laboureur, asséeur et collecteur des paroisses Saint-Pierre et Saint-Philibert de Brétigny, d'autre part. — Actes relatifs au bail du pressoir du seigneur de Brétigny, en la paroisse Saint-Philibert, fait à Guillaume « Desenclos » et Marie Le Grand, sa femme, par « Phlippe Bellet, » au nom et comme procureur et receveur de François Martel, seigneur de Fontaine et de Brétigny, moyennant, entre autres conditions, celle de payer un loyer annuel de 50 livres tournois. — Bail d'un demi-arpent de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 20 sous tournois, à Servais Caillé par Jean Greugeon, agissant en qualité de marguillier de l'église Saint-Pierre de Brétigny. — Bail de grange et dépendances, à Rosières, fait à Étienne Gallot, marchand audit lieu, par Martin Lochard, vigneron à la Fontaine, paroisse Saint-Philibert de Brétigny. — Bail à moitié fruit de 50 bêtes à laine, fait à la veuve de Vincent Petit, demeurant à Liers, paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois, par Louis de la Ferté, écuyer, demeurant à Rosières.

E. 5080. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

4 au 24 novembre 1612. — Bail de terres labourables, terroir de Brétigny, fait, à raison d'un loyer annuel de 40 sous tournois par arpent, à Martin Petit, vigneron à Cossigny, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, par Jean Greugeon, agissant en qualité de marguillier de ladite paroisse. — Obligation de 93 livres tournois, prix de 2 chevaux harnachés, souscrite, au profit de François Damoys, laboureur au Bois-Brayard, par Jean « Chappart, » laboureur en la ferme de Saint-Philibert de Brétigny. — Bail d'héritages, à Essonville, fait à François Vallet, maçon à Brétigny, par Gérard « Boucher, » procureur au parlement de Paris. — Baux d'héritages à Jean Lebeau et Vincent Aubry, vignerons à Brétigny, par Siméon « Devaulx, » greffier en la prévôté d'Étampes. — Bail de 2 arpents de terre, terroir de Brétigny, fait par le susdit Siméon « Devaulx » à Jean Debette, manouvrier au Mesnil, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, moyennant un loyer annuel de 45 sous tournois par arpent. — Obligation de 130 livres tournois souscrite, au profit de Jean Deretz, charron à Brétigny, par André « Deretz, » son frère, laboureur au même lieu. — Promesse, par le susdit André « Deretz, » de livrer à Jean Damoisseau, marchand en la paroisse de « Lisse près Corbeil, » 1 muid d'avoine, mesure de Châtres, moyennant 57 livres tournois. — Contrat de mariage entre Gérard Gentil, demeurant à Goupillières, d'une part, et Madeleine Boulliette, demeurant en la paroisse Saint-Pierre de Brétigny, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, à Charcois, fait à Jacques « Garreau, » laboureur audit lieu, par Jean « Polleau, » laboureur au même lieu. — Contrat de mariage entre Michel Bryère, fils de feu Philibert Bryère et de Denise Villain, d'une part, et Antoinette Le Long, fille de Jean Le Long et de Robine Dollebeau, d'autre part. — Actes intéressant les familles Tallendier, Souchard, Pellé, Cretot, Richard, Clément, Petit.

E. 5081. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

8 au 28 décembre 1612. — Bail de 11 quartiers de terre, terroir de Brétigny, champtier du Mesnil, fait, à raison d'un loyer annuel de 6 boisseaux de blé méteil par arpent, à « Jehan Guillemer, » vigneron à Brétigny, par Étienne « Berjonneau, » marchand au même lieu. — Actes relatifs à une cession de bail faite à divers par Denis Vallet, laboureur à Marolles. — Procuration donnée à Jacques Gallier par Marie Gallier, sa sœur, femme de Charles Cassegrain, demeurant à Brétigny. — Cession de bail à François Pierre, demeurant au Plessis-Pâté, par Antoine « Duval, » marchand à Brétigny. — Vente de 3 chevaux, avec leurs colliers, brides, selles et « ung harnoys garny de » ses deulx roues et esseau de fert, » faite, moyennant 138 livres tournois, à Étienne « Berjonneau, » déjà nommé, par Jacques « Lerahier, » porte-caban du Roi, demeurant à Brétigny. — Bail d'héritages à « Françoys Rubiard, » tailleur de pierres à Charcois, par Jacques « Berthos, » marchand au même lieu. — Bail de 16 arpents 1/2 5 perches de terre labourable, terroir de Brétigny, fait, à raison d'un loyer annuel de 40 sous tournois par arpent, à Claude et Étienne

Gallot, vignerons à Rosières, par noble homme Jacques « Angenoust, » conseiller du Roi. — Obligation de 14 livres 4 sous tournois souscrite, au profit de Christophe Foresquy ou Foresguy, laboureur à Montaubert, par « Jehan Potard, » laboureur au même lieu. — Transaction entre les deux sus-nommés. — Bail d'héritages à Liénard Courtin, couvreur en chaume à Brétigny, par Pierre « Briberon, » marchand au même lieu. — Cession de bail à « Symon » Jourdain, » laboureur à Charcois, par Jean Arrault, fendeur de grès au même lieu. — Contrat d'association pour travaux de labours et charrois entre le même « Symon Jourdain, » d'une part, et Noël Roulx, laboureur à Charcois, d'autre part.

E. 5082. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

8 au 30 janvier 1613. — Procuration générale et spéciale pour recevoir les menues dîmes et rentes de l'église Saint-Pierre de Brétigny, donnée à Antoine « Gras, » vicaire, par « Loys Hucher, » curé de ladite église. — Bail de 22 arpents de terre, terroirs de Charcois et du Plessis-Pâté, fait, à raison d'une redevance annuelle de 5 boisseaux de grains, 2/3 blé et 1/3 avoine, par arpent, à Jacques « Berthos, » marchand et laboureur à Charcois, par François Thouchon, procureur de Louis de Monberon, chevalier, seigneur du Plessis-Pâté. — Ratification, par Marie « Le Cesne, » d'une vente faite par Michel « Hallier, » son mari, à Pierre de Saint-Paul, seigneur de Hécourt. — Obligation pour 6 setiers d'avoine, mesure de Châtres, souscrite, au profit de Jacques « Berthos, » marchand à Charcois, par « Pierre Mine, » vigneron à Leudeville. — Vente de 5 quartiers de terre labourable, terroir de Brétigny, champtier dit « la Longue- » Raye, » faite, moyennant 42 livres tournois, à François « Le Long, » marchand à Brétigny, par Jean Norment, vigneron à Cossigny. — Bail de 4 arpents de terre, terroir de Brétigny, champtier de « la Noue, » fait, moyennant un revenu annuel de 5 boisseaux de blé méteil par arpent, à Jacques Mainget, vigneron, par Jacques « Lerahier, » porte-caban du Roi, demeurant à Brétigny. — Contrat de mariage entre Noël Jeullin, berger à Brétigny, natif de « Beaumont-la- » Chartre, au Perche, diocèse de Chartre-en-Beaulce, » d'une part, et Antoinette Pastoureau, native « des » Chastellez, pays du Perche, » d'autre part. Cet acte, daté du 20 janvier 1613, porte, entre autres signatures, celle de « Loys Lambert, » curé de Saint-Philibert de Brétigny. — Bail d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Brétigny, champtier de « Coupecul, » fait, moyennant un loyer annuel de 50 sous tournois, à « Jehan Chevrier » et Nicole Pillas, sa femme, par Chardine Hocquenent, femme d'Antoine Delanoue. — Échange entre noble homme Jacques « Angenoust, » conseiller du Roi, d'une part, et « Léon Legrand, » vigneron, d'autre part.

E. 5083. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

20 au 27 février 1613. — Cession de bail à Jean Vigno, soldat des gardes du Roi, demeurant à Paris, par Toussaint Chadeau, vigneron à Brétigny, et Oudette Sellerin, sa femme. — Obligation de 36 livres tournois, prix de 6 setiers d'avoine, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit de Jacques « Berthos, » marchand à Charcois, par Louis Jubin, vigneron à Leudeville. — Obligation de 40 livres tournois et 1 setier d'avoine souscrite, au profit de Nicolas « Coyer, » demeurant à Montlhéry, fermier du gros et huitième des paroisses de Brétigny, par Antoine « Duval, » marchand hôtelier à Brétigny, « pour vendre et distri- » buer vin en destail de taverne en ladite paroisse de » Brétigny, à comenser du dernier jour septembre » dernier et finissant au pareil jour prochain ». — Bail d'héritages fait à André Bremant, marchand meunier à Brétigny, par François « Le Long, » marchand au même lieu, ayant charge de Gérard Boucher, procureur au Parlement de Paris.

E. 5084. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

3 au 31 mars 1613. — Contrat de mariage entre « Jacques Polleau, » laboureur à Charcois, d'une part, et Jeanne Pifray, successivement veuve de Jean Pignet et de Philippe Desprez, d'autre part. — Quittance de 40 livres tournois délivrée à François « Le Long, » marchand à Brétigny, par « Jehan Guillemer, » vigneron à Essonville, et Robine Moyreau, sa femme. — Actes relatifs à un titre nouvel de 42 sous parisis de rente annuelle et perpétuelle passé, au profit de noble et scientifique personne Jean Haultin, docteur régent en la faculté de médecine en l'université de Paris, et Madeleine Bizet, sa femme, par Antoine « Rivière, » écuyer, demeurant à Brétigny, Françoise « Poignard, » sa femme, Marie « Darras » et autres. — Bail d'un arpent de terre, terroir de Brétigny, champtier des

Glaises-sous-St-Philibert, fait, moyennant un loyer annuel de 60 sous tournois, à Michel Pigeon, vigneron au Carouge, par Pierre Briberon, marchand et laboureur à Cossigny. — Obligation de 28 livres tournois, prix de 4 setiers d'avoine, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit de Jacques Berthos, marchand à Brétigny, par André Bremant, meunier au Carouge. — Bail de 2 arpents 3 quartiers 19 perches de terre labourable, terroir de Brétigny, champtier dit « le » Mesnil, » fait, moyennant une redevance annuelle de 6 boisseaux de blé méteil par arpent, à Jean Debect, manouvrier au Mesnil, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, par « Philippe Bellet, » au nom de procureur et receveur de François Martel, seigneur de Brétigny. — Vente d'un quartier de terre en friche, champtier « des Prévostes, » faite, moyennant 10 livres tournois, à Michel Pigeon, vigneron au Carouge, par « Jehan » Guillemer, » vigneron à Cossigny, et Robine Moynau, sa femme. — Vente analogue faite au même, moyennant 12 livres tournois, par Perrette Durand, veuve de Quentien Guillemer. — Marché de maçonnerie entre « Guillaume Canville » et Charles Guineboys, maçons en plâtre à Brétigny, d'une part, et « Marguerite de Villecardel, » demeurant à Paris, étant pour le moment en sa maison du Mesnil, d'autre part. — Bail de 4 arpents de terre labourable, toute labourée et hersée, fait, moyennant 17 livres tournois, à Jean Roulleau par Noël Roulx, laboureur à Charcois. — Testament de Guillemette Le Blanc. — Simon « Berthois, » sergent ordinaire au bailliage du Plessis-Pâté, s'engage, moyennant 10 livres tournois, à lever la taille des trois mois d'avril, mai et juin 1613, pour « Jehan Petit, » asséeur et collecteur, pendant ladite année, des paroisses de Brétigny.

E. 5085. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

4 au 29 avril 1613. — Marché et acte y relatif entre Michel Roux, charpentier en la paroisse de Brétigny, et les marguilliers et habitants de la paroisse Saint-Pierre, pour descendre et remonter les trois cloches de ladite église. — Vente d'outils à fendre le grès faite à Gabriel Lhomme, maréchal à Brétigny, par Jean Chocheteau, fendeur de grès à Châtres. — Accord entre Denise Yvon, veuve de Pierre Briberon d'une part, et Jean Briberon, marchand bourrelier à Dourdan, d'autre part. — Partage entre les petits-enfants et héritiers de Louis Badault et Marion Besnard, sa femme. — Bail de maison et dépendances, à Brétigny, fait à Raphaël Sorin, tissier en toile audit lieu, par Fleurie Bellin, veuve de Philippe Boissière.

E. 5086. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

3 au 29 mai 1613. — Obligation pour 1 setier de blé méteil souscrite, au profit de Nicole Pillias, femme séparée de Jean Chevrier, par Étienne Thissier, vigneron à Brétigny. — Actes passés entre noble homme Hugues « Lagarde, » d'une part, Joachim « Arrault, » laboureur à Fresnes, Jean Norment, vigneron à Brétigny, d'autre part. — Bail de 17 arpents 1/2 de terre labourable, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 40 sous tournois par arpent, à François « Girard, » laboureur au Mesnil, par noble homme Jacques « Angenoust, » conseiller du Roi. — Bail d'héritages, à la Bretonnière, fait à François Aurry, charretier audit lieu, par Étienne La Joue, vigneron à Rosières. — Marché pour travaux de maréchallerie entre Gabriel Lhomme, maréchal à Brétigny, et « Liénard Lesesne, » marchand à la Bretonnière. — Obligation pour 4 setiers de blé méteil, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit de Philippe Bellet, au nom et comme procureur et receveur du seigneur de Brétigny, par Nicolas « Lochon, » laboureur au Plessis-Pâté.

E. 5087. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

2 au 25 juin 1613. — Bail d'héritages fait à Jean Migont, hôtelier à « Renoval, paroisse de Saint-Pierre » de Meriville, » par Simon Le Long, meunier au village de Charcois. — Transport de droits successifs à Pierre Maubert, charpentier à Charcois, et Gillette Robert, sa femme, par Jean Cheval, manouvrier à Bondoufle, agissant pour lui et pour sa sœur Claire Cheval. — Obligation pour 3 setiers de blé méteil souscrite, au profit de François « Le Long, » marchand, par Morin Boucquin, laboureur en la ferme de la Justice, paroisse de Saint-Pierre de Brétigny. — Vente d'un demi-arpent de terre labourable, terroir de Charcois, faite, moyennant 24 livres tournois, à Jacques Berthos, marchand et laboureur audit lieu, par les époux Maubert ci-devant nommés. — Actes relatifs à un bail d'héritages, terroir de Brétigny, fait, moyennant une redevance annuelle de 4 boisseaux de blé méteil par arpent, à Jean Puy, laboureur à Brétigny, par Simon « De-

» vaulx, greffier en la prévôté d'Étampes. — Vente d'héritages, terroir de Brétigny, faite à Denise Yvon, veuve de Pierre Briberon, vivant, marchand à Brétigny, par Jean Norment, vigneron à Cossigny, et Geufraine Jonet, sa femme. — Obligation de 60 livres tournois, prix de 5 setiers de blé méteil et de 4 setiers d'avoine, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit de Jean Devetz, charron à Brétigny, par Jean Pany ou Pavy, laboureur à Bondoufle. — Bail d'un quartier 1/2 de vigne en friche et sans aucun échalas, vignoble de Brétigny, champtier de « Héraulx, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de trente sous tournois, à Denis Pellé, vigneron à Brétigny, par noble homme Jacques « Levacher, » s^r de Saint-Victor, exempt des gardes du corps du Roi, demeurant à Brétigny. — Vente de droits successifs faite à Pierre Maubert, déjà nommé, par Balthazard « Croulleau, » vigneron à Grigny. — Vente de 12 setiers de blé méteil, faite, moyennant 49 livres 10 sous tournois, à Toussaint Piquart, marchand à Brétigny, par Michel « Hallier, laboureur à Mauchamptz. » — Bail de 2 arpents de terre labourable, à Charcois, fait, moyennant une redevance annuelle de 5 boisseaux de blé méteil par arpent, à « Symon Jourdain, » laboureur audit lieu, par Jean Mercier (?), vigneron au Plessis-Pâté. — Accord et transaction entre Julien « Broc, » naguère vicaire à Brétigny, d'une part, et « Louys Lecesne, » naguère marguillier, d'autre part. — Bail d'héritages, dont une pièce de terre « proche l'église » Saint-Pierre, où on soulloit tenir les escolles, » fait à Étienne Thissier, vigneron à Brétigny, par « Philippe Bellet, » au nom et comme procureur et receveur de François Martel, seigneur de Brétigny.

E. 5088. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1er au 25 juillet 1613. — Actes relatifs à une obligation de 180 livres tournois, prix de 18 setiers d'avoine, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit de Jean Devetz, charron à Brétigny, par « Charles Ba- » zain, » laboureur à « Orrengy, » et Perrette Marchandon, sa femme. — Bail de maison et dépendances, fait à Jean Migont, marchand tavernier à « Renoval, » paroisse de Saint-Pierre de Méréville, par Jeanne Dardeau, veuve de Simon Le Long, demeurant à Charcois. — Vente de 3 quartiers de vigne en friche, faite, moyennant 9 livres tournois, à Gérard « Marigno, » jardinier à Brétigny, par noble homme Jacques « Le- » vacher, » seigneur de Saint-Victor, exempt des gardes du corps du Roi, demeurant à Brétigny. — Contrat de mariage et pièce y relative, entre François Boutevin, vigneron au Carouge, d'une part, et Jeanne Fairny (?), native de « Grandprez, près la ville de Rins » en Champagne, » d'autre part. — Actes relatifs au bail de la ferme et métairie du Mesnil, consistant en maison, granges et étables et 62 arpents de terre labourable, fait, moyennant une redevance annuelle de 5 boisseaux de blé méteil par arpent, à Germain Barrier, laboureur à « Verlegrand, » par noble homme Jacques « Levacher, » ci-devant nommé. — Bail de 3 vaches, fait à Charles Henry, manouvrier, par Étienne Gaultier, vigneron à Liers, paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois.

E. 5089. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

11 au 22 août 1613. — Actes relatifs à une vente d'héritages, à « Bailly en Val de Gally, » faite à Gratien « Mauger, » jardinier à « Surenne près Saint- » Clou, » par Noël Boucher, jardinier à Brétigny, et Robine Galliard, sa femme. — Bail de 2 arpents de terre labourable, terroir de Brétigny, champtier de Charcois, fait, moyennant un loyer annuel de 40 sous tournois par arpent, à Nicole Pillas, femme séparée de Jean Chevrier, par Vincent « Giffart, » tailleur d'habits à Marolles. — Actes relatifs à un bail de 85 bêtes à laine fait successivement à Morin Boucquin, fermier de la ferme de la Justice, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, et à Nicolas « Lochon, » praticien et laboureur au Plessis-Pâté, par « Françoyse Petau, » femme de noble homme Jacques Bigot, conseiller du Roi, ci-devant procureur général au Grand conseil, étant en ladite ferme de la Justice. — Bail d'une vache, fait, moyennant une redevance annuelle de 20 livres de beurre frais, à G... Banne, demeurant à Brétigny, par « Charlotte Pingart, » (femme) de noble homme Jacques Levacher, exempt des gardes du corps du Roi, agissant au nom de « Madame Levacher, sa » nièce. »

E. 5090. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

2 au 30 septembre 1613. — Acte d'assemblée des paroissiens de Saint-Philibert de Brétigny, autorisant Antoine Bourdon, marguillier, à faire constitution de rente, au capital de 61 livres tournois, à Pierre Chasteau et à sa femme. Cet acte porte, entre autres signa-

tures, celle de « Loys Lambert, » curé de Saint-Philibert. — Accord et transaction entre Servais Caille, laboureur au Plessis-Pâté, d'une part, et « Hubert » Chervyt, » passementier rubanier à Paris, et Anne Phiselier, sa femme, d'autre part. — Bail d'héritages, à Brétigny, fait, moyennant une redevance annuelle d'une mine de grains par arpent, 1/3 froment, 1/3 méteil et 1/3 avoine, à « Étienne Berjonneau, » marchand et laboureur à Brétigny, par « Susanne de Monchy, » femme et procuratrice de François Martel, seigneur de Fontaine et Brétigny. — Bail d'une ferme et métairie, sise en la paroisse Saint-Philibert, fait, par la même « Susanne de Monchy, » à Jean Robert « Chanteiler, » laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, moyennant, entre autres conditions, un loyer annuel de 750 livres tournois. — Actes relatifs à la vente d'un quartier de vigne, à Leudeville, faite, moyennant 45 livres tournois, à Quentin Marigno, par Girard « Marigno, » jardinier à la Fontaine, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, et Huguette Marigno, sa femme. — Vente d'un arpent 1/2 de terre, terroir de Plessis-Pâté, faite, moyennant 49 livres 10 sous tournois, à Pierre « Giron, » vigneron au Plessis-Pâté, par Nicolas « Lochon, » tabellion audit lieu, et Jeanne Forget, sa femme. — Vente d'un muid de blé méteil, mesure de Montlhéry, faite, moyennant 50 livres tournois, à Nicolas « Coyer, » chirurgien à Montlhéry, par Antoine « Duval, » marchand à Brétigny. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 100 sous tournois au profit de la fabrique de Saint-Philibert de Brétigny, par Pierre Chasteau, laboureur de vigne à Saint-Michel-sur-Orge, et Guillemette Maufrait, sa femme. — Obligation de 10 livres tournois souscrite, au profit de Jacques « Berthos, » laboureur à Charcois, par « Noël » Bourdon, » charpentier à Brétigny. — Renonciation par « Marin Huglin, » manouvrier à Ris, à la succession mobilière de Françoise Huglin, sa fille, femme de François Valet, maçon en terre à Brétigny. — Marché pour le curage et l'agrandissement du vivier sis dans le jardin des Bordes-Piedefer, passé entre Gefroy Fronteau, jardinier, et Martin Petit, d'une part, et noble homme Thomas « Delorme, » seigneur des Bordes Piedefer, intendant des finances des pays « de Pymond » et Daulphiné, » demeurant auxdites Bordes, paroisse de Brétigny, d'autre part. — Contrat de mariage et acte y relatif entre « Claude Pelletier, » domestique du susnommé Delorme, demeurant aux Bordes, natif de « Morvillier, pays de Vescein, près Beaulvais en Beaul» voisy, » d'une part, et Fleurie Belin, veuve de Philippe Boissière, d'autre part.

E. 5091. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1er au 22 octobre 1613. — Vente d'un demi-muid d'avoine, mesure de Montlhéry, faite, moyennant 22 livres 10 sous tournois, à Jean Deretz, charron à Brétigny, par Nicolas « Lochon, » laboureur au Plessis-Pâté. — Bail de 3 quartiers 1/2 de terre labourable, terroir de Brétigny, champtier de « la Petite Cousture, » fait, moyennant un loyer annuel de 3 livres tournois, à Jean Charpentier, vigneron à Brétigny, par « Jac» ques Mellen, » vigneron à Grigny. — Renonciation au droit de propriété sur une maison au hameau de Cossigny, faite, en faveur de Jean et Nicolas « Cretot, » par Marguerite Richard, veuve de Jean Clément, demeurant en son vivant à Malassise, paroisse de Breuillet. — Lots de partage entre « Liénard Lesesne » et « Thomas Lecesne. » — Actes relatifs à la vente d'un arpent 1/2 quartier de vigne, vignoble de « Coupecul, » faite, moyennant 105 livres tournois, à Denise Grenier, veuve de Louis Selourge, demeurant à Charcois, par « Jehanne Le Normant, » veuve de Philippe-Regnault, vivant, procureur au parlement de Paris. — Marché de maçonnerie entre François « Deguillon, » seigneur de la Fontaine, en la paroisse de Brétigny, conseiller du Roi, contrôleur général de son artillerie, d'une part, et « Guillaume Canville, » maçon en plâtre à Brétigny. — Vente d'un muid d'avoine, mesure de Montlhéry, faite, moyennant 48 livres tournois, à François « Le Long, » marchand à Brétigny, par « Louys Lecesne, » laboureur au même lieu. — Rupture de contrat de mariage entre Jean Grenier, jardinier à Fleury-Mérogis, d'une part, et Catherine Mauclère, fille de feu Pierre Mauclère et d'Avoie Bourgault, d'autre part. — Vente d'un quartier de vigne en friche sans échalas, faite, moyennant 9 livres tournois, à Gérard « Marigno, » jardinier à Brétigny, par noble homme Jacques « Levacher, » sieur de Saint-Victor, exempt des gardes du corps du Roi, demeurant à Brétigny.

E. 5092. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

3 au 28 novembre 1613. — Bail de masure et dépendances, à Fresnes, faite à Marin Cousté, serviteur berger chez la veuye Briberon à Brétigny, par Siméon « Devaulx, » greffier en la prévôté d'Étampes. — Bail de maison et dépendances, au Carouge, fait à Pierre Le Clerc, manouvrier à Brétigny, par François « Le Long, » marchand à Brétigny, ayant charge de

Gérard Boucher, procureur au parlement de Paris. — Autre à Étienne Chesneau, tailleur d'habits à « Vale- » grand, » par Jean Deretz, charron à Brétigny. — Bail de 60 arpents de terre labourable, terroir de Brétigny, fait, moyennant 3 boisseaux 1/2 de grains, 2/3 blé méteil et 1/3 avoine, par arpent, à Denise Yvon, veuve de Pierre Briberon, demeurant à Brétigny, par noble homme Hugues « Lagarde, » secrétaire du Roi. — Bail d'une vache fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à Étienne Thissier, vigneron à Brétigny, par « Philippe Bellet, » au nom et comme procureur et receveur de François Martel, seigneur de Brétigny. — Cession du bail de 120 arpents de terre en la ferme de la Noue-Rousseau faite, moyennant une redevance annuelle de 3 muids de blé méteil, à Nicolas Pifray, laboureur à Brétigny, par Jean « Chappart, » laboureur au même lieu. — Procuration donnée à un procureur au Châtelet de Paris par Marin « Pichon, » prêtre, vicaire de Saint-Pierre de Brétigny, pour soutenir, par-devant le prévôt de Paris, l'arrêt fait à sa requête, ès mains d'Antoine Duval, fermier et amodiateur des dîmes de la paroisse Saint-Pierre, à l'encontre de Louis Hucher, curé, et de Jean Guérin, ancien curé de Saint-Pierre. — Quittance de 12 livres tournois délivrée à Antoine « Bourdon, » ancien marguillier, par Étienne Gallot, marguillier, receveur et proviseur de l'église Saint-Philibert de Brétigny. — Vente de peupliers, ormes et aunes, faite à Jean Deretz, charron à Brétigny, par « Jehan Petit, » laboureur au même lieu. — Bail de 3 quartiers moins 1 quarte de vigne fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 110 sous tournois, à Étienne Gallot, ci-devant nommé, par Gabriel Martin, marchand au Plessis-Pâté. — Bail de 9 quartes 6 perches de terre, au Carouge, chantier des « Regnardes, » fait, moyennant une redevance annuelle de 6 boisseaux de blé par arpent, à « Claude Coyret, » vigneron à Brétigny, par noble homme Antoine « Rivière, » demeurant au même lieu. — Bail de 17 arpents de terre fait, moyennant une redevance annuelle de 3 boisseaux 1/2 de blé par arpent, à Pasquier de la Forois, maçon, et « Claude Pelletier, » demeurant à Brétigny. — Copie du testament de Gilles Chevallier, sergent à verge au Châtelet de Paris, portant, entre autres dispositions, fondation d'un obit en « l'église de Brétigny. »

E. 5093. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1er au 29 décembre 1613. — Cession du bail d'un arpent 1/2 de terre, terroir de Charcois, faite, moyennant un loyer annuel de 50 sous tournois, à Marc Chaulinière, demeurant à Fleury-Mérogis, par Jean Chappart, laboureur à Brétigny. — Obligation de 54 livres tournois souscrite, au profit de Noël Roux, laboureur à Charcois, par Jacques « Gareau, » laboureur au même lieu. — Transport d'héritages au susdit Jacques « Gareau, » par Marin Boucquin, son beau-père, laboureur en la ferme de la Justice, paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Obligation de 30 livres tournois souscrite, au profit de Jacques « Berthos, » marchand et laboureur à Brétigny, par André Brémant, marchand au Mesnil. — Testament de Marie Thibaut, femme d'Antoine « Duval, » marchand à Brétigny. La testatrice donne à l'église Saint-Pierre de Brétigny un calice d'argent du prix de 36 livres tournois. — Bail de 5 arpents 1 quartier de terre labourable appartenant à la cure Saint-Pierre de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 9 livres tournois, à Jean Arrault, fendeur de grès à Charcois, par le curé « Loys Hucher, » (6 décembre 1613). — Testament de « Françoise Poignard, » femme d'Antoine « Rivière. » La testatrice choisit sa sépulture dans l'église Saint-Philibert où elle fonde un obit. Le testament porte, entre autres signatures, celle du curé « Loys Lambert. » — Testament et codicille d'Hélène Pampelune, femme de Michel Aubry. La testatrice fonde un obit en l'église Saint-Pierre de Brétigny, et donne entre autres choses, « à l'hostel de Nostre- » Dame dudit Brétigny, quinze escheveaulx de fil, » tant en lin que chanvre, » pour faire une nappe. — Bail de 4 arpents de terre labourable fait, moyennant un loyer annuel de 42 sous 6 deniers tournois par arpent, à Roullin Godefroy, laboureur en la ferme de la « Rouche, » paroisse Saint-Philibert de Brétigny, par Antoine « Bourdon, » agissant en qualité de marguillier de l'église Saint-Philibert de Brétigny. — Transport d'un quartier de vigne, vignoble de la Bretonnière, fait à Michel Ferrant, vigneron audit lieu, par Jean Norment, vigneron à Brétigny, et Geufrayne Jonet, sa femme. — Obligation de 8 livres tournois, prix d'un setier de blé méteil, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit de Jean « Damoceau, » marchand, par Michel « Roux, » et « Noël Bourdon, » charpentier à Brétigny. — Obligation de 19 livres 10 sous tournois, prix de 3 setiers de blé méteil, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit du même, par « Noël Bourdon, » susnommé. — Cession du droit de « vendre et distribuer » vin, durant 2 années, au lieu du Plessis-Pâté, pour » le huitiesme seullement, » faite, moyennant 30 li-

vres tournois par an, à Pierre « Scelerin, » tailleur de pierres au Plessis-Pâté, par François « Le Long » et Antoine « Duval, » marchand à Brétigny, amodiateurs du gros et huitième pour les paroisses de Brétigny. — Acensement d'un carré de terre propre à bâtir granges ou étables, à Cossigny, fait, moyennant un cens annuel de 12 deniers parisis, à Denise Yvon, veuve de Pierre Briberon, en son vivant, marchand à Cossigny, par « Héliette de Vivonne, » femme et fondée de procuration de Louis de Monberon, chevalier des ordres du Roi et chevalier d'honneur de la « Reyne Marguerite, » seigneur de Fontaine Challendray et du Plessis-Pâté, » étant en son lieu seigneurial du Plessis-Pâté. — Inventaire après décès de Gilles Chevallier, en son vivant, sergent à verge au Châtelet de Paris, fait à la requête de « Jehanne Chaufour, » sa veuve. La livre d'étain 6 sous tournois ; 2 muids de vin blanc, moins 2 seaux, récolte de 1613, 72 livres tournois. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 9 livres 7 sous 6 deniers tournois passé, au profit de Denise Grenier, veuve de Louis Selourge, par Antoine « Duval, » marchand à Brétigny. — Bail de 8 arpents de terre, à Brétigny, champtier dit « les Sablons, » fait, moyennant un loyer annuel de 50 sous tournois et 3 chapons, au susnommé Antoine « Duval, » par Étienne « Berjonneau, » laboureur à Brétigny.

E. 5094. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

2 au 28 janvier 1624. — Renonciation à bail d'héritages entre les mains de Gérard Boucher, procureur au parlement de Paris, par la veuve de Charles Boudignon. — Donation d'un quartier de terre en friche, à Brétigny, champtier « des Renardes, » faite à Michel Pigeon, vigneron au Carouge, par « Jehanne » Chaufour, » veuve de Gilles Chevalier, oncle dudit Pigeon. — Actes relatifs à une vente de droits successifs faite à la susnommée « Jehanne Chaufour, » par Jean Moireau, marchand boucher à Châtres, et Marie Lendemaine, sa femme. — Actes relatifs à une vente analogue faite à la même « Jehanne Chaufour, » par Michel Pigeon, ci-devant nommé, et Louise Pliget, sa femme. — Actes relatifs à une cession de créance faite à Jean Deretz, charron, à Brétigny, par « Jehan Che- » vrier, » boulanger audit lieu. — Bail de 30 arpents de terre, terroir de Brétigny, champtier de la Noue, fait, moyennant une redevance annuelle de 12 setiers de grains, 2/3 blé méteil et 1/3 avoine, à Jean Gilles, laboureur au Plessis-Pâté, par Jacques « Lerahier, » porte-caban du Roi, demeurant à Brétigny. — Bail de 32 arpents de terre labourable, terroir de Brétigny, fait aux mêmes conditions par ledit « Lerahier, » à « Jacques Polleau, » laboureur à Fontaine, paroisse de Brétigny. — Actes relatifs au bail de 26 arpents de terre labourable, terroir de Brétigny, fait par le même « Lerahier, » à Germain Debosne ou Debosve, laboureur au Mesnil, moyennant une redevance annuelle de 4 boisseaux 1/2 de grains, 2/3 blé et 1/3 avoine, par arpent, mesure de Montlhéry. — Bail d'un demi-arpent de vigne en friche, à Brétigny, champtier de « Coupecul, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 32 sous tournois, à Pasquer Delafourest, maçon en terre au Mesnil, paroisse Saint-Philibert de Brétigny. — Bail à moitié fruit de 4 vaches et 2 truies fait à Jean « Bazard, » laboureur à Fresnes, par Jean « Polleau » et Jacques « Barthos, » laboureurs à Charcois. — Marché pour travaux de charpenterie à exécuter à la ferme de Fresnes, paroisse de Brétigny, dépendant de la maison de « Chantelou, » conclu entre Andry Rameau, concierge de « la maison de Chan- » tellou près Chastres, » d'une part, et Michel « Roux » et « Noël Bourdon, » charpentiers à Brétigny, d'autre part. — Marché pour faire les mars sur les terres de la ferme de la Justice, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, passé entre Marin Boucquin, laboureur en ladite ferme, d'une part, et Yve Laurent, laboureur à Brétigny, d'autre part.

E. 5095. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

2 au 24 février 1614. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 45 sous tournois passé, au profit de la fabrique de Saint-Pierre de Brétigny, par Marin Coustré, berger à Cossigny. — Vente de 3 arpents moins 1/2 quartier de terre labourable, terroir de Brétigny, faite, moyennant 69 livres tournois et 1 teton pour les épingles, à Denise Yvon, veuve de Pierre Briberon, par « Noël Bourdon, » charpentier à Brétigny, et Perrette Lendemainne, sa femme. — Échange entre « Léon Legrand » et Guillaume Le Long, vigneron à Brétigny. — Vente d'un quartier de terre labourable, terroir de Brétigny, champtier de « Fontaine, » faite, moyennant 12 livres tournois, à Simon « Beschepoix, » marchand à Montlhéry, par Michel Aubry, vigneron à Fontaine, paroisse Saint-Pierre, à Brétigny. — Quittance d'impôts délivrée par les asséeurs et collecteurs des tailles de Brétigny pour l'année 1613, à Jean « Polleau » laboureur à Charcois.

— Obligation de 36 livres tournois, prix d'un demi-muid de blé, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit de Denise Yvon, veuve de Pierre Briberon, demeurant à Brétigny, par « Symon Jourdain, » laboureur à Charcois.

E. 5096. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1er au 30 mars 1614. — Actes relatifs à la constitution d'une rente de 47 sous 3 deniers tournois, faite, au profit de la fabrique de Saint-Pierre de Brétigny, par Michel « Hallier, » laboureur à « Maulcham. » — Obligation de 11 livres tournois, souscrite, au profit d'Antoine « Duval, » marchand à Brétigny, par Paul Buisson, vigneron audit lieu. — Actes relatifs à un bail de 18 arpents de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 40 sous tournois par arpent à Martin Lochard, « Jehan Petit » et Gérard « Ma» rigno, » par noble homme Jacques Angenoust, conseiller du Roi. — Obligation de 12 livres tournois, prix de 2 setiers de blé méteil, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit de Denise Yvon, veuve de Pierre Briberon, demeurant à Brétigny, par Pierre Pillas, vigneron au même lieu. — Bail d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Brétigny, champtier dit « Coupecul, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 50 sous tournois, à Jean « Guillemer, » vigneron à Brétigny, par noble homme Jacques « Levacher, » sieur de Saint-Victor, gendarme de la compagnie du Roi, demeurant à Brétigny. — Actes relatifs à la vente d'un demi-arpent 1/2 quartier de terre, à Cossigny, faite à Denise Yvon, ci-devant nommée, par Nicolas La Tinte, vigneron à Brétigny, et Antoinette Primault, sa femme. — Obligation de 6 livres 10 sous tournois, prix d'un setier de blé méteil, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit de Guillaume Chevallier, laboureur à Leudeville, par Michel « Roux, » charpentier à Brétigny. — Bail d'héritages à Gabriel Lhomme, maréchal à Brétigny, par Étienne Berjonneau, marchand et laboureur audit lieu. — Obligation de 6 livres 10 sous tournois, prix d'un setier de blé méteil, souscrite, au profit de Guillaume Chevallier, ci-devant nommé, par « Noël Bourdon, » charpentier à Brétigny. — Bail de 3 vaches fait, moyennant une redevance annuelle de 23 livres de bon beurre par chaque vache, à Jean Maubray, laboureur à Brétigny, par « Susanne de » Monchy, » femme de François Martel, seigneur de Brétigny. — Actes intéressant les familles Bézard, Berthos, Duval.

E. 5097. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1er au 23 avril 1614. — Bail à demi-fruit ou métayage d'une ferme ou métairie contenant, outre les bâtiments et jardins, 200 arpents de terre, terroir de Brétigny, fait à Jean Maubret, laboureur à Brétigny, par « Susanne de Monchy, » femme de François Martel, chevalier, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, seigneur et châtelain de Fontaine-en-Caux et de Brétigny. — Actes relatifs à la vente d'un quartier de terre, à Charcois, faite, moyennant 13 livres tournois, à Louis Cornier, demeurant audit lieu, par Gabriel Martin, marchand au Plessis-Pâté. — Vente de 8 perches de terre en friche, terroir de Brétigny, champtier des Glaises, faite, moyennant 6 livres tournois, à Michel Pigeon, vigneron au Carouge, par Jean Norment, vigneron à Cossigny. — Obligation de 19 livres 5 sous tournois, prix de 3 setiers et mine d'avoine, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit de Jean Roulleau, charretier à Charcois, par Jacques « Gar» deau, » laboureur au même lieu. — Transport de rente à Denise Yvon, veuve de Pierre Briberon, par Jean Briberon, marchand bourrelier à Dourdan. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 70 sous tournois passé, au profit de noble homme Jacques « Levacher, » sieur de Saint-Victor, « demeurant » à présent en sa maison du Pavillion, » en la paroisse de Saint-Philibert de Brétigny, par Gabriel Lhomme, maréchal à Brétigny. — Obligation de 35 livres tournois, prix de 4 setiers de blé méteil, souscrite, au profit de François « Le Long, » marchand à Brétigny, par André Brémant, marchand audit lieu. — Actes intéressant les familles Besnard, Barron, Bourdon, Le Long, Boucquin, Deretz, Lerahier, Grenier, Selourge, Berthos, Girard.

E. 5098. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

11 au 22 mai 1614. — Obligation de 6 livres tournois, prix d'un setier d'avoine, mesure de Montlhéry, souscrite au profit de Jacques Berthos, marchand à Brétigny, par André Bremant, marchand au même lieu. — Bail de 3 viviers, dans les jardins et cours du bailleur à Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 20 livres tournois, à Nicole Pillias, femme de Jean « Chevrier, » par noble homme Jacques « Levacher, » sieur de St-Victor, gendarme de la compagnie du Roi,

demeurant à Brétigny. — Vente d'un quartier de vigne en friche, sans échalas, faite, moyennant 12 livres tournois, à noble homme Jacques « Angenoust, » conseiller du Roi, par Jean Normant, vigneron à Cossigny. — Marché pour travaux de maçonnerie à exécuter en la ferme et métairie de Saint-Philibert, conclu entre « Guillaume Canville, » maçon en plâtre à Brétigny, et Jacques « Le Fébure, » prêtre, vicaire, intendant des affaires de la maison seigneuriale de Brétigny. — Don à la fabrique de l'église Saint-Pierre de Brétigny d'une rente de 15 sous tournois, fait, en exécution du testament de Simonne Mercier, par son frère Jean Mercier, vigneron au Plessis-Pâté. — Vente d'héritages, faite à Louis et François « Besnard, » vignerons à Brétigny, par « David Landemai » (ne), marchand boucher, Barbe, boucher, « Noël Bourdon, » charpentier, et Perrette Landemaine, sa femme, demeurant à Brétigny. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 55 sous tournois passé, au profit de noble homme Jacques Levacher, ci-devant nommé, par Jean Moyreau, marchand à Châtres. — Délaissement de bail d'héritages entre les mains du même « Levacher, » par Germaine de Bonnes (?), laboureur au Mesnil, paroisse Saint-Philibert de Brétigny.

E. 5099. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1er au 29 juin 1614. — Bail d'héritages fait à « Léon Legrand, » vigneron à Brétigny, par « Estienne » Gillet, » agissant en qualité de marguillier de Saint-Pierre de Brétigny. — Vente d'héritages faite à noble homme Antoine « Rivière, » demeurant à Brétigny, par Louis « Barbedor, » maître écrivain juré à Paris, et « Jehanne Chaufour, » sa femme. — Cession d'héritages à « Pierre Lochart, » vigneron au « Caruge, » paroisse Saint-Philibert de Brétigny, par Servais Caillé, demeurant au Plessis-Pâté, et Jeanne Gentilhomme, sa femme. — Autre à Jacques « Clerefelle, » tailleur d'habits au Plessis-Pâté, par Marin Boucquin, laboureur à Leudeville. — Obligation de 180 livres tournois, prix de deux muids de blé froment, souscrite au profit de Gefroy Fronteau, jardinier à Brétigny, par « Jehan Chevrier, » boulanger audit lieu. — Autre de 45 livres tournois, prix de 5 setiers de blé froment, souscrite, au profit du même par Michel d'Asia (*sic*) et Guillaume Germain, vigneron à la Norville. — Actes relatifs à la vente de 3 quartiers de terre labourable, au Carouge, faite, moyennant 5 livres tournois, à Charles Bonferain, charretier audit lieu, par « Pierre » Lochart, » vigneron au même lieu, et Jeanne Bofilliot, sa femme. — Obligation de 28 livres 10 sous tournois, prix d'une vache, souscrite au profit de Geffroy Fronteau, déjà nommé, par Pierre Groulon, vigneron à la Norville. — Autre de 96 livres tournois souscrite, au profit de François « Le Long, » maréchal à Brétigny, par « Louys Lecesne, » laboureur au même lieu. — Vente de récolte en terre, faite à Gefroy Pinçon, tailleur d'habits à Charcois, par Pierre « Gillebert, » laboureur à Brétigny. — Bail de chambre et dépendances, à « Verlegrand, » fait à Ouddin Venard, cordonnier à Marolles, par Jean Lyénard, meunier au moulin du Carouge. — Règlement de comptes entre Pierre Thissier et Étienne Garrier, cordonnier à Corbeil. — Obligation de 22 livres tournois, prix de 4 setiers de blé méteil, souscrite, au profit de la veuve Jean Barrault, boulangère au « bourg de Lynois, » par Nicolas « Lochon, » laboureur au Plessis-Pâté. — Autre de 7 livres tournois, prix d'un setier de blé méteil, souscrite, au profit de noble homme Thomas Delorme, intendant des finances de Piémont et Dauphiné, demeurant aux Bordes-Piedefer, par Jean « Guille» mer, » vigneron à Brétigny. — Marché d'abonnement pour fournitures de maréchallerie entre un maréchal de Brétigny et Jean Maubret, laboureur au même lieu.

E. 5100. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

4 au 28 juillet 1614. — Délivrance, par Denise Yvon, à la fabrique de l'église Saint-Pierre de Brétigny, d'une rente de 60 sous tournois, en exécution du testament de son mari, Pierre Briberon, vivant, marchand à Cossigny. — Marché pour travaux en terres labourables conclu, à raison de 50 sous par arpent, entre Noël Roux, laboureur à Charcois, et Gabriel Martin, marchand au Plessis-Pâté. — Bail d'héritages fait à « Claude Pelletier, » laboureur à Brétigny, et Fleurie Bellin, sa femme, par Michel « Hallier, » laboureur à « Maulchamptz. » — Cession de bail d'héritages à Jean Gaingneboys, maçon en plâtre à Brétigny, par Pasquer Fourestz, maçon en terre au même lieu. — Pouvoir de recevoir 30 livres tournois, provenant de vente de fourrages, donné à Susanne de Monchy, femme de François Martel, seigneur de Brétigny, par Marin et Antoine « Duval, marchands à Brétigny. — Vente de grains sur pied faite à François « Le Long, » par « Jehan Guillemer, » vigneron à Brétigny, et Robine Moyreau, sa femme.

E. 5101. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

4 au 31 août 1614. — Jacques Lerahier, tabellion. — « Susanne de Monchy, » femme et fondée de procuration de François Martel, chevalier, capitaine de cinquante hommes d'armes, seigneur châtelain de Fontaine, Brétigny, « Bellencombres » et autres lieux, révoque la procuration ou provision, par elle donnée à Pierre Hargevilliers, de l'état et office de procureur fiscal en la justice haute, moyenne et basse de Brétigny, Saint-Michel et Marolles, et nomme à sa place Pierre « Darras. » — Convention entre Gabriel Lhomme, maréchal à Brétigny, et Germaine Boucher, sa mère. — Conventions entre X... « Angenoust » et Jauffroy Fronteau, jardinier de « Monsieur de Bré» tigny, » relativement à l'entretien du « jardin de la » maison de la Fontaine, » appartenant audit Angenoust. — Bail de 88 bêtes à laine, fait à moitié fruit à Jean Maubré, laboureur à la « Grand-Ferme » du seigneur de Brétigny, paroisse de Saint-Pierre, par « Susanne » de Monchy, » ci-devant nommée. — Actes relatifs à un bail d'héritages fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 36 livres tournois, par la même « Susanne de Monchy, » à « Jehan Guillemer, » vigneron à Brétigny, et Robine Moyreau, sa femme. — Bail d'un demi-arpent de terre, au carrefour de Brétigny, fait, avec promesse d'y construire une maison, par la même « Susanne de Monchy, » à Gabriel Lhomme, maréchal à Brétigny, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 30 livres tournois. — Accord et transaction entre François Tissier, vigneron à Rosières, et Antoinette Voulge, sa femme, d'une part, et Charles Plumet, vigneron à Brétigny, d'autre part.

E. 5102. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

10 au 28 septembre 1614. — Bail de maison et dépendances d'une contenance totale d'un arpent, donnant, d'un bout, sur le ruisseau de « Blustin, » et d'autre bout sur la Grand'rue de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 27 livres tournois, à Nicolas Maufays, maréchal à Brétigny, par « Susanne de » Monchy, » femme et fondée de procuration de François Martel, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, seigneur châtelain de Fontaine et de Brétigny. — Bail d'héritages fait à Jean Puis, laboureur à Cossigny, et Perrine Collas, sa femme, par noble homme Jacques « Levacher, » écuyer, s[r] de Saint-Victor, gendarme de la compagnie du Roi, à raison d'une redevance annuelle de 4 boisseaux de grains, 2/3 blé et 1/3 avoine, par arpent, pour une partie, et de 4 boisseaux 1/2 pour une autre partie. — Bail de maison et dépendances à Essonville, fait à Étienne Tissier, vigneron à Fresnes, par « Claude Pelletier, » laboureur à Essonville. — Obligation de 102 livres tournois, prix de 5 vaches, souscrite, au profit de « Liénard Lesesne, » par Pierre Crestot. — Autre de 78 livres tournois, prix de 3 vaches, souscrite, au profit de Geoffroy Fronteau par Vincent « Giffart. » — Autre de 55 livres tournois, souscrite, au profit de Jean « Ozesne, » demeurant à Pithiviers, par Louis Tornier, manouvrier à Charcois.

E. 5103. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

3 au 19 octobre 1614. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 112 sous tournois passé, au profit de Marcel Lamoureulx, vigneron à Cossigny, par noble homme Hugues « Lagarde, » secrétaire du Roi. — Actes relatifs au bail d'un arpent moins 1 quartier de vigne, terroirs de Brétigny et de Saint-Michel, fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois, à Nicolas « Doré, » vigneron à Brétigny, par Jean « Petit, » demeurant à Liers. — Abandon d'héritages par le susdit « Doré, » entre les mains d'Étienne Thissier, vigneron à Brétigny. — Jean « Lion, » sergent priseur vendeur « en la justice de Brétigny, » s'engage, moyennant 10 livres tournois, à faire la levée des tailles sur les « manans » de Brétigny, pour le quartier d'octobre, novembre et décembre. — Bail d'héritages fait à René Lezant, vigneron à « Morçan» sur-Orge, » par Étienne Berjonneau, marchand à Brétigny. — Cession de bail faite à Pierre « Molu, » vigneron à Rosières, par François Tessier, vigneron au même lieu. — Bail de maison et dépendances, au Petit-Cochet, et de 2 vaches, fait à Charles Preudhomme, charron audit lieu, par Liénard « Lecesne, » marchand au même lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 100 sous tournois passé, au profit de Louis Lambert, prêtre, curé de Saint-Philibert de Brétigny, par « Louys Lecesne, » laboureur à Fontaine, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, et Michel « Hallier, » laboureur à Mauchamps. — Marché conclu entre Jean « Polleau, » Jacques « Berthos » et Jacques « Lera» hier, » fondés de procuration des paroissiens de Saint-Pierre de Brétigny, d'une part, et Michel « Roux, » et

« Noël Bourdon, » charpentiers à Brétigny, d'autre part, pour « faire et lever le comble de cinq espasses » de charpenterye dessus la nef de l'église dudit St- » Pierre, et faire et lever icelle charpente bien et » duęment comme il appartient, et desmollir et des- » cendre celle-cy qui est au-dessus d'icelle et en faire » servir ce qu'il sera bon, et à la charge de leur bail- » ler et fournir, par un des susnommez bailleurs, tous » leurs bois sur le lieu escarriz, » moyennant la somme de 50 livres tournois : les charpentiers ne pourront emporter aucun bout desdits bois, « synon les coup- » peaulx seullement. » — Vente de 3 quartiers de terre, terroir de Brétigny, faite, moyennant 36 livres tournois, à Jean Haraut, carrier et fendeur de grès à Charcois, par Gabriel Martin, boucher au Plessis-Pâté. — Marché conclu entre Jacques « Lerahier, » Jean « Polleau » et Jacques « Berthos, » fondés de procuration des paroissiens de Saint-Pierre de Brétigny, d'une part, et Jean Guinneboys et Charles Guineboys, maçons en plâtre à Brétigny, d'autre part, pour travaux de couverture de l'église.

E. 5104. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

3 au 30 novembre 1614. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 70 sous tournois passé, au profit de Perrine Le Grand, par noble homme Hugues « Lagarde, » secrétaire du Roi. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 36 sous tournois et 2 poules, passé, au profit de noble homme François de Guillon, contrôleur général de l'artillerie de France, et Jacques de Guillon, conseiller du Roi, par Antoine « Bourdon, » mesureur juré en la prévôté et vicomté de Montlhéry, demeurant à Rosières, paroisse Saint-Philibert de Brétigny. — Bail de maison et dépendances, à Brétigny, fait à « Jehan Chevrier, » boulanger audit lieu, par les frères Louis et François « Besnard, » vignerons au même lieu. — Quittance de 34 livres tournois délivrée à « Louys Lecesne, » par Claude Pelletier, son charretier. — Constitution d'une rente annuelle de 40 sous tournois, au profit de Gérard « Boucher, » procureur au parlement de Paris, par Philibert « Scelerin, » tailleur de pierres au Plessis-Pâté, et Perrette Pinon, sa femme. — Actes relatifs au remboursement du capital d'une rente de 39 livres tournois, fait à Étienne Gillet, marguillier de l'église Saint-Philibert de Brétigny, par Michel Bruyères. — Bail de 3 quartiers de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 40 sous tournois, à Étienne Tessier, vigneron à Brétigny, par Siméon « Devaulx, » greffier de la prévôté d'Étampes. — Quittance de 21 livres 8 sous tournois, délivrée à Pierre Pillas, vigneron à Saint-Antoine, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, par Gilles « Le- » brun, » marchand pâtissier à Étampes. — Annulation du bail de la ferme de Fresnes que noble homme Philippe ou Philibert « Denests » avait fait, au mois de février 1614, à Étienne Lubin, laboureur à Fresnes. — Règlement de comptes entre « Loys Hucher, » curé de Saint-Pierre de Brétigny, et Antoine « Duval, » son fermier et dîmeur. — Autre entre le même « Loys Hu- » cher » et Jacques « Lefébure, » son vicaire (20 novembre 1614). — Accord entre Geofroy Fronteau, jardinier à Brétigny, et Pierre Groullon, vigneron à la Norville. — Bail d'héritages, terroir de Brétigny, fait à Paul Buisson, vigneron à Fontaine, par Vincent « Gif- » fart, » marchand laboureur à Marolles. — Contrat de mariage entre Gille Brunet, marchand à Châtres, d'une part, et Roberte Le Blanc, fille des feus Pierre Le Blanc et Cécile Boullard, demeurant avec Gérard « Marigno, » son beau-frère, jardinier à la « Fontaine, » paroisse Saint-Philibert, d'autre part.

E. 5105. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

2 au 29 décembre 1614. — Quittance de réception de cheptel, délivrée à noble homme Jacques « Le- » vacher, » écuyer, s[r] de Saint-Victor, par Jean Puys, laboureur à Brétigny. — Marché pour réparations au presbytère (prépitaire), conclu entre les représentants de la paroisse Saint-Pierre de Brétigny, d'une part, et Charles et Jean Gaigneboys, maçons en ladite paroisse. — Marché conclu entre les mêmes représentants, d'une part, et Michel « Roux » et « Noël Bour- » don, » charpentiers à Brétigny, d'autre part, pour réparations à l'église Saint-Pierre. — Règlement de comptes entre François « Le Long, » marchand à Brétigny, et Nicolas Latainte, vigneron au même lieu. — Décision des paroissiens de Saint-Philibert de Brétigny, touchant le placement du capital d'une rente remboursé. — Acte y relatif. — Bail d'héritages, à Ollainville, fait à Guillaume Moreau, laboureur à « Dolainville, » par Geffroy (Fronteau), jardinier à Brétigny. — Vente d'héritages à « Gelain près Pont- » sur-Saine, » fait à Nicolas Marot, tisserand en toiles, audit lieu, par Jean Debet, vigneron au Mesnil, paroisse Saint-Philibert, et Jeanne Marotte, sa femme. — Quittance de deniers délivrée à Marguerite Thibauld, veuve de François Boudignon, par Antoine « Ri-

vière, » écuyer, comme tuteur de François Rivière, son fils, et Étienne « Berjonneau. » — Vente d'un quartier 1/2 de vigne, terroir de Brétigny, faite, moyennant 24 livres tournois, à Geoffroy Fronteau, par « Fiacre Molu, » vigneron à « Guipereulx. » — Bail d'héritages fait à « Jehan Le Roy, » passementier à Brétigny, par Étienne « Berjonneau, » marchand au même lieu.

E. 5106. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

3 au 27 janvier 1615. — Quittance de 12 livres tournois, rachat de rente, délivrée à Jacques Bourgeron, laboureur, par Jean Deretz, marguillier de l'église Saint-Philibert de Brétigny. — Obligation de 114 sous tournois souscrite, au profit d'Étienne Berjonneau, marchand à Brétigny, par « David Lendemaine, » marchand au même lieu. — Consentement à un rachat de rente donné par « Loys Hucher, » curé de Saint-Pierre de Brétigny, Jean « Polleau, » Jacques « Berthos, » Jacques Clairefeuille, Jean « Sion, » Jean Gillet et autres paroissiens de Saint-Pierre ; en tout 16 signatures, y compris celle du tabellion Lerahier. — Vente d'héritages faite à « Françoys Rubiard, » tailleur de pierres à Brétigny, par « Jehan Guillemer, » vigneron au Mesnil, paroisse Saint-Philibert de Brétigny. — Obligation de 7 livres tournois souscrite, au profit de François Le Long, marchand hôtelier à Brétigny, par Pierre « Rolland, » sergent au bailliage de Brétigny. — Bail de 8 arpents de terre labourable, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 40 sous tournois, par arpent, à Jean Greugeon, laboureur au Plessis-Pâté, par Siméon « Devaulx, » greffier en la prévôté d'Étampes. — Marché pour abonnement d'entretien de charrues, voitures, etc., conclu entre François Touchet, receveur de la terre et seigneurie du Plessis-Pâté, d'une part, et Nicolas Mausny, maréchal à Brétigny, d'autre part. — Résiliation du bail de la Grand'ferme de Brétigny, entre « Susanne de Monchy, » femme et fondée de procuration de François Martel, d'une part, et Jean Maubray, laboureur en ladite ferme, d'autre part. — Obligation de 48 livres tournois, prix d'un cheval, avec licol, souscrite, au profit de Jean Vignault, marchand au Mesnil, par Jean Puys, laboureur au même lieu, et Perrine Collas, sa femme. — Bail de 4 arpents 3 quartiers de terre labourable, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 5 boisseaux de grains, 2/3 blé et 1/3 avoine par arpent, à « David Lindemaine, » marchand boucher à Brétigny, par Nicolas Latainte, vigneron au même lieu, ayant charge de Gérard Boucher, procureur au parlement de Paris. — Vente de 16 cents tant de fagots que de bourrées, faite, moyennant 2 « carollus, » les fagots, et 1 « carollus, » la bourrée, à « Louys Lecesne, » laboureur à Fontaine, paroisse Saint-Pierre, par Jean « Delamarche, » marchand à Montlhéry, se portant fort de son beau-frère, Jean « Gourby, » qui avait « faict fagotter et achepter » icelluy boys de M^r^. de Lagarde ; il s'agit du « Boys de Daumont. » — Publication invitant les paroissiens de Saint-Pierre de Brétigny à visiter de nouveau, si bon leur semble, les travaux de charpenterie exécutés à l'église. — Obligation de 27 livres tournois, prix d'une mule, avec son licol, souscrite, au profit de Pierre Le Cherpin, laboureur au « Grand-Cochet, » paroisse Saint-Pierre, par Philibert Morlet, meunier au moulin « du Peray, paroisse d'Esonne. » — Actes intéressant les familles Yvon, Briberon, Lamoureux, Fronteau, Aubry, Lecesne, Guillemer, Moireau, Hallier, Normant, Jonette, Darras, Rubiard, Bunot, Latainte, Jourdain, Touchet, Grandeau.

E. 5107. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1er au 27 février 1615. — Bail de 3 arpents 1 quartier de terre fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à Jacques Binot, vigneron à Brétigny, par Jean Deretz, charron et marguillier de l'église Saint-Philibert dudit lieu. — Vente de 3 quartiers 1/2 de terre faite, moyennant 31 livres tournois, à Geofroy Fronteau, jardinier à Brétigny, par Vincent Aubry, vigneron à Mauchamps. — Obligation de 7 livres tournois, prix d'un setier d'avoine, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit de Nicolas Latinte, marchand à Brétigny, par Laurent Guillemer, vigneron au même lieu. — Vente d'un demi-arpent de vigne, terroir de Brétigny, faite, moyennant une rente annuelle de 3 livres 5 sous tournois, à Étiennette Locquart, veuve de François « Pelletier, » vivant, vigneron à Rosières, par François « Le Long, » marchand à Brétigny. — Actes relatifs à un marché pour travaux de couverture conclu entre « Louys Lecesne, » laboureur à Fontaine, d'une part, et Charles et Jean Gaigneboys, maçons à Brétigny, d'autre part. — Obligation de 36 livres tournois souscrite, au profit de Jacques La Grene ou Grève, meunier, par « Estienne Faultret, » meunier au moulin du « Petit-Paris, paroisse de Leuville. » — Vente d'héritages, terroir de Brétigny, faite à « Liénard Lesesne, » marchand au Petit-Cochet, par Thomas

« Lecesne, » marchand à « Auvergneaulx. » — Obligation de 12 livres tournois souscrite, au profit de Pierre Darras, par Jean « Chappart, » laboureur à Brétigny. — Autre de 18 livres tournois, prix d'une vache, souscrite, au profit de Louis Lecesne, laboureur à Brétigny, par Pierre « Rolland, » sergent au baılliage de Brétigny. — Actes intéressant les familles « Barrellier, » « Bourdon, » Delaforêt, Divry, Roux, Nouettes.

E. 5108. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1er au 30 mars 1615. — Donation faite à Guillaume Roulx et Étiennette Moison, sa femme, par Geneviève Jullyan, veuve d'Hubert Roulx et mère du susdit Guillaume. — Accord entre Louis et François « Besnard, » d'une part, et « Jehan Chevrier, » d'autre part. — Toussaint Chadeau et Oudette Sellerin, sa femme, baillent en apprentissage, pour 3 ans, à Gabriel Lhomme, marchand maréchal à Brétigny, leur fils, Jean « Chadeau, » âgé de 17 ans. Ce dernier sera logé et nourri chez son patron, qui recevra la somme de 22 livres tournois. — « Jehan Petit, » laboureur à Brétigny, baille en apprentissage, pour 2 ans, à « Jehan « Le Roy, » passementier au même lieu, « Martin » Petit, » son fils, âgé de 17 ans. L'apprenti sera logé et nourri chez son patron qui recevra la somme de 30 livres tournois. — Donation de Quantien Caillet, laboureur à Brétigny, à Jean « Chappart, » laboureur au même lieu, et Jeanne Caillet, sa femme, fille du donateur. — Quittance de 24 livres tournois, délivrée à Antoine « Rivière, » écuyer, demeurant à Brétigny, par Jean Le Beau, vigneron au même lieu. — Accord entre le susdit Le Beau et « Guillaume Canville, » maçon en plâtre à Brétigny. — Bail d'héritages fait à Jean Gaigneboys, maçon à Essonville, par Marcel Lamoureulx, vigneron à Cossigny, agissant en qualité de marguillier de l'église Saint-Pierre de Brétigny. — Obligation de 13 livres tournois, prix de 3 setiers d'avoine, mesure de Montlhéry, souscrite au profit de Michel « Forestz, » charron à Longjumeau, par Noël Auroulx, laboureur à Charcois. — Autre de 40 livres tournois, prix de 4 setiers de blé froment, souscrite au profit de Gûillaume Chevallier, laboureur à Fresnes, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, par Jean Choppart et Jeanne Caillet, sa femme. — Vente de maison et dépendances, à Charcois, faite à Jean « Polleau, » laboureur audit lieu, par Nicolas « Lochon, » laboureur au Plessis-Pâté. — Obligation de 21 livres tournois, prix de 3 setiers d'avoine, mesure de Montlhéry, souscrite au profit de Nicolas Latinte, marchand à Brétigny, par Hercule Godard, laboureur à Liers, paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois. — Autre de 9 livres tournois au profit de Liénard Lecesne, marchand à Brétigny, par Pierre « Rolland. » — Vente de 2 arpents 3 quartiers de terre labourable, terroir de Charcois, faite, moyennant 99 livres tournois, à Jacques « Berthos, » laboureur audit lieu, par Gabriel Martin, laboureur au Plessis-Pâté. — Obligation de 15 livres tournois, prix de 2 setiers de blé méteil, souscrite au profit de Guillaume Chevallier, laboureur à Fresnes, par Marin Beaufilz, vigneron à « la Fontaine, » paroisse de Saint-Philibert. — Jean Maubret, laboureur à Brétigny, s'engage à payer à Jean Deretz, charron au même lieu, le prix que vaudra 1 muid d'avoine, sur la place de Montlhéry, le lundi avant ou après la Saint-Jean-Baptiste 1615. — Acte intéressant les familles Fronteau, « Pelletier, » « Hallier. »

E. 5109. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

5 au 29 avril 1615. — Bail de 4 arpents de terre, « prez les Cormiers de Vallorge, » fait, moyennant une redevance annuelle de 5 boisseaux de grains, 2/3 blé et 1/3 avoine par arpent, à Jean Debet, manouvrier au Mesnil, paroisse Saint-Philibert, par Nicolas Lataınte, vigneron, ayant charge de Gérard Boucher, procureur en parlement. — Obligation de 8 livres 12 deniers tournois souscrite, au profit de François Le Long, fermier du gros et huitième de Brétigny, par Étienne Tessier, vigneron au dit lieu. — Obligation de 21 livres tournois, prix de 3 setiers d'avoine, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit du susnommé Latainte, par Gabriel Martin, marchand au Plessis-Pâté. — Transport de rente à Jean « Polleau, » laboureur à Charcois, par Étienne « Berjonneau, » marchand laboureur à Brétigny. — Cession de la moitié de la ferme des huitième et vingtième des vins dans les paroisses de Brétigny, Marolles et Leudeville, faite à Étienne « Berjonneau, » laboureur à Brétigny, par Antoine « Duval, » marchand au même lieu. — Transport de rente fait à « Françoys Martel, » chevalier de l'ordre du Roi, seigneur châtelain de Fontaine et de Brétigny, par « Jehan Guillemer, » vigneron au Mesnil, et Robine Moireau, sa femme. — Bail de maison et dépendances, à Cossigny, fait par le même « Françoys Martel, » à « Charles Cassegrain, » manouvrier à Brétigny. — Bail d'héritages fait à Ni-

colas Dolebeau, vigneron à Rosières, par noble homme Jacques « Angenoust, » secrétaire du Roi. — Bail d'une vache fait, moyennant une redevance de 25 livres de beurre, à Étienne Thissier, vigneron à Brétigny, par « Susanne de Monchy, » femme et fondée de procuration du susdit François Martel. — Bail de 5 arpents de pré, prairie d'Orge, fait par la même « Susanne de Monchy » à Jean « Delamarche, » marchand boucher à Montlhéry, moyennant un loyer annuel de 105 livres tournois. — Vente de 4 arpents de terre labourable, terroir de Charcois, faite, moyennant 96 livres tournois, à Denise Grenier, veuve de Louis Selourge, demeurant au dit lieu, par Gabriel Martin, marchand au Plessis-Pâté.

E. 5110. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

2 au 31 mai 1615. — Quittance de 37 livres tournois, rachat de rente, délivrée à Michel « Hallier » et Marie Lecesne, sa femme, par Marcel Lamoureux, agissant en qualité de marguillier de l'église Saint-Pierre de Brétigny. — Obligation de 13 livres tournois, prix d'une vache, souscrite, au profit d'Étienne Charryé, vigneron à Rosières, par Pierre Trousseau, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Autre de 15 livres 10 sous tournois, au profit de François « Le » Long, » marchand à Brétigny, par Thomas Louryot, maçon en plâtre à Leudeville. — Quittance de 15 livres tournois, rachat de rente, délivrée à noble homme (Jacques) « Angenoust, » secrétaire du Roi, par J. Deretz, agissant en qualité de marguillier de l'église Saint-Philibert de Brétigny. — Marin et Antoine « Du- » val, » demeurant à Brétigny, s'engagent à payer à François Martel, seigneur de Brétigny, acceptant par sa femme « Susanne de Monchy, » 54 livres tournois, 11 setiers 3 boisseaux de blé méteil et 12 chapons. — Obligation de 12 livres tournois souscrite, au profit d'Abraham « Caignet, » prêtre, curé de « Saint-Michel- » lèz-Montlhéry, » par Gérard « Marigno, » jardinier à « la Fontaine, » paroisse Saint-Philibert. — Accord entre François « Le Long, » marchand hôtelier à Brétigny et sous-fermier du gros, huitième et vingtième de Brétigny, Marolles et Leudeville, d'une part, et Étienne « Berjonneau, » marchand hôtelier audit Brétigny, d'autre part. — Vente d'un quartier de terre labourable, terroir de Saint-Michel, faite, moyennant 10 livres 10 sous tournois, à Abraham « Caignet, » curé de Saint-Michel, par Gérard « Marigno, » ci-devant nommé. — Quittance de 40 sous tournois délivrée à Étienne « Berjonneau, » marchand laboureur à Brétigny, par Gabriel Lhomme, maréchal au même lieu. — Vente de 4 perches de vigne, terroir de Saint-Michel, lieu dit « Cufroy, » faite, moyennant 100 sous tournois, à Nicolas Lamy, tailleur d'habits à Rosières, par Nicolas Peuvrier, vigneron à Saint-Michel. — Marché pour travaux de maçonnerie, conclu entre Gefroy Fronteau, jardinier, et « Louys Lecesne, » laboureur à Brétigny, d'une part, et Charles et Jean Gaineboys, maçons en plâtre au même lieu, d'autre part. — Roullin Gaudefroy, laboureur en la ferme de « la Ronche, » paroisse Saint-Philibert de Brétigny, s'engage à payer à François Le Long le prix que vaudra 1/2 muid d'avoine, mesure de Montlhéry, le lundi avant ou le lundi après la Saint-Jean-Baptiste 1615. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 47 sous 3 deniers tournois, au profit de l'église Saint-Pierre de Brétigny, par Pierre Delam..., vigneron à Rosières, et Françoise Tessier, sa femme. — Bail d'un arpent de pré, prairie d'Orge, lieu dit « Chantecaille, » appartenant à la cure de Saint-Pierre de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à Jean Charpentier, vigneron à Essonville, par le curé « Loys Hucher » (23 mai 1615). — Ratification, par Claude Aubin, d'un contrat passé par son mari, « Louys Lecesne. » — Obligation de 12 livres 10 sous tournois, pour vente de lard, souscrite, au profit d'Étienne Berjonneau, marchand à Brétigny, par Jean Puis, laboureur au Mesnil. — Échange entre Pierre « Molu, » vigneron à Rosières, d'une part, et Étiennette Locquart, veuve de François Pelletier, vivant, vigneron au dit lieu, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 30 sous tournois passé, au profit de la fabrique de Saint-Philibert de Brétigny, par « Jehan » Guillemer, » vigneron au Mesnil, et Robine Moireau, sa femme. — « Léon Legrand, » vigneron à Saint-Antoine, paroisse Saint-Philibert, baille, pour 3 ans, son neveu et pupille « Loys du Tartre, » pour apprenti à « Jehan Le Roy, » passementier à Brétigny. L'apprenti sera logé et nourri chez son patron et lui payera 30 livres tournois. — Obligation de 6 livres 10 sous tournois, pour vente de bois, fagots et bourrées, souscrite, au profit de Liénard Lecesne, marchand de bois au Petit-Cochet, par Louis Moireau, vigneron à Brétigny.

E. 5111. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

10 au 30 juin 1615. — Marché pour construc-

tion de fossés, conclu entre « Françoys Martel, » seigneur de Brétigny, et un certain nombre d'habitants de Saint-Michel. — Obligation de 9 livres 11 sous tournois, pour vente de lard, souscrite, au profit d'Étienne Berjonneau, marchand à Brétigny, par Nicolas Piffret, laboureur à la Noue-Rousseau, paroisse Saint-Michel-sur-Orge. — Obligation de 35 livres tournois, prix de 5 setiers de grains, blé et avoine, souscrite, par le même Piffret, au profit d'Antoine Rivière, écuyer. — Bail de 5 quartiers de terre labourable, terroir de Charcois, fait, moyennant un loyer annuel de 50 sous tournois, à Jean Gillet, laboureur au Plessis-Pâté, par Marcel Lamoureulx, agissant en qualité de marguillier de l'église Saint-Pierre de Brétigny. — Obligation de 41 livres 2 sous 6 deniers tournois, prix de 6 setiers 4 boisseaux de blé méteil, souscrite, au profit de Pierre « Darras, » procureur fiscal de Brétigny, par Jean Puis, laboureur au Mesnil, et Perrine Collas, sa femme. — Autre de 33 livres tournois, prix d'une vache avec son veau, souscrite, au profit de Geofroy Fronteau, jardinier à Brétigny, par Jean Tourneulx, vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre Marin Baron, vigneron au Carouge, d'une part, et la veuve de René Dolebeau, d'autre part. — Bail à moitié fruit de 80 bêtes à laine fait à « Jehan Petit, » laboureur à Liers, paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois, par Jacques « Bers» thos, » laboureur à Charcois. — Obligation de 14 livres tournois, prix de 2 setiers d'avoine, souscrite, au profit de Pierre Giron, vigneron au Plessis-Pâté, par Noël Auroulx, laboureur à Charcois. — Autre de 14 livres 10 sous tournois, au profit de Jean Roulleau, charretier au Plessis-Pâté, par Gabriel Martin, marchand au même lieu. — Autre de 16 livres 10 sous tournois, au profit d'Étienne Berjonneau, marchand à Brétigny, par Antoine « Duval, » marchand au même lieu. — Pierre Gaignet et Nicole Bondelle, sa femme, demeurant à Liers, paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois, déclarent devoir à Étienne Gaultier, vigneron au dit Liers, la somme de 147 livres tournois, « pour » prys faict ensemble des dismes de Sainte-Gene» viefve-des-Boys, seullement pour ceste année, de » tous grains, que ledit Gaultier dict avoir achepté » et payé au curé de Liers. » — Accord entre Antoine « Duval, » marchand à Brétigny, d'une part, et Étienne « Berjonneau, » marchand au même lieu, d'autre part. — Obligation de 14 livres tournois, prix de 3 setiers de blé méteil, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit de Jean Deretz, charron à Brétigny, par Jean Grenet ou Grener, jardinier à « Fleury » Mélogis. »

E. 5112. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1er au 31 juillet 1615. — Quittance de 200 livres tournois délivrée à « Liénard Lesesne, » laboureur au Petit-Cochet, et Geoffroy Fronteau, jardinier à Brétigny, par « Charlotte Pingart, » veuve de noble homme Jacques Levacher, vivant, gendarme de la compagnie du Roi, tuteur de Charles Levacher, fils et héritier dudit défunt et d'elle. — Accord entre le susnommé Fronteau, d'une part, et Claude « Lecesne, » marchand à la Bretonnière, d'autre part. — Obligation de 7 livres tournois, pour vente de lard, souscrite au profit d'Étienne Berjonneau, marchand à Brétigny, par Étienne Tessier, vigneron au même lieu. — Cession de bail à « Liénard Lesesne, » ci-devant nommé, par Michel Aubry, vigneron à Brétigny. — Obligation de 100 sous tournois souscrite, au profit de Jean Darras, procureur au bailliage de Brétigny, par « Jehan Guil» lemer, » vigneron à Brétigny, et Robine Moireau, sa femme. — Accord entre « Liénard Lesesne, » Geoffroy Fronteau, Antoine et Marin « Duval, » au sujet des dîmes de Brétigny, dont les susnommés étaient co-fermiers. — Testament d'Oudette Sellerin, femme de Toussaint Chadeau. — Obligation de 38 livres tournois, prix de 5 setiers d'avoine, souscrite, au profit de Pierre Darras, ci-devant nommé, par Jean « Chap» part, » laboureur à Brétigny. — Vente de 6 arpents de terre ensemencés en blé méteil, terroir de Brétigny, faite, moyennant 60 livres tournois, à Geoffroy Fronteau par « Claude Pelletier, » laboureur à Brétigny. — Obligation de 38 livres tournois, prix de 2 « que» valles, » garnies de leurs colliers et brides, souscrite, au profit du susnommé Pelletier, par Gabriel Martin, laboureur au Plessis. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois et 3 livres de beurre, à Gilles Le Roy, vigneron à Sainte-Geneviève-des-Bois, par Jean Gilles, manouvrier au même lieu. — Bail de 4 arpents de pré, prairie d'Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 110 livres tournois, à Eutrope « Cochin, » mercier à Montlhéry, par « Susanne de Monchy, » femme et fondée de procuration de François Martel, seigneur de Brétigny. — Accord et transaction entre Antoine « Rivière, » écuyer, demeurant à Brétigny, d'une part, et Étienne « Ber» jonneau, » marchand au même lieu, d'autre part. — Obligation de 16 livres tournois souscrite, au profit d'Antoine Duval, greffier du greffe du Plessis-Pâté, par Paul Buisson, vigneron à Brétigny.

E. 5113. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

7 au 30 août 1615. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois, à Geofroy Painson, tailleur d'habits à Charcois, par Jean Roulleau, laboureur au Plessis-Pâté. — Transport de rente à Guillaume Hertault, tonnelier à Brétigny, par « Guillaume Canville, » maçon en plâtre audit lieu, et Jeanne Grandin, sa femme. — Obligation de 38 livres tournois souscrite, au profit du susnommé Canville, par le même Hertault, tonnelier « à la Maison » neufve, paroisse St Pierre. » — Accord entre Jean-Robert « Chantecler, » laboureur à Brétigny, d'une part, et 3 faucheurs, d'autre part. — Acte entre Étienne « Berjonneau, » marchand à Brétigny, d'une part, et « Jehan Le Roy, » marchand au même lieu, d'autre part. — Vente de la dépouille de 3 quartiers de vigne, aux Sablons au-dessous de l'École, faite, moyennant 36 livres tournois, à Claude Préau, vigneron à Brétigny, par « Jehan Guillemer, » vigneron au même lieu.— Obligation de 9 livres tournois souscrite, au profit de Jean Charpentier, vigneron à Brétigny, par « Noël Bourdon, » charpentier au même lieu. — Accord entre Quantin Malyneau (*alias :* Marigneau), marchand à Leudeville, et Guillaume Malyneau, marchand à Lardy, son fils, d'une part, et Jean « Richer, » laboureur à Marolles, d'autre part.

E. 5114. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

4 au 25 septembre 1615. — Échange entre « Je-» han Guillemer, » vigneron au Mesnil, et Robine Moireau, sa femme, d'une part, et Louis et François « Bes-» nard, » frères, vignerons à Brétigny, d'autre part. — Obligation de 25 livres tournois, prix d'une vache laitière, souscrite, au profit de Pierre Giron, vigneron au Plessis, par Gabriel Martin, marchand au même lieu. — Autre de 60 livres tournois, au profit d'Antoine Amblard, marchand à Paris, par Jean Pinet, laboureur au Mesnil. — Accord entre « Guillemme Can-» ville, » maçon en plâtre, d'une part, et Pasquier Delaforestz, maçon en terre à Brétigny, d'autre part. — Obligation pour 8 setiers d'avoine souscrite, au profit de Jean Chappart, laboureur à Brétigny, par Nicolas Piffret, laboureur à la ferme de la Noue-Rousseau, paroisse Saint-Michel-sur-Orge. — Cession d'un muid de blé méteil faite à Jacques « Lefébure, » vicaire de Saint-Pierre de Brétigny, par le curé « Loys Hucher. » — Actes intéressant les familles Baron, Dolebeau, Liger, Gillet.

E. 5115. (Liasse.).— 7 pièces, papier.

6 au 31 octobre 1615. — Accord entre Louis et François « Besnard, » vignerons à Brétigny, d'une part, et Guillaume Roux, marchand fruitier au même lieu, d'autre part. — Bail des lieux appelés « la Bour-» change, » sis au carrefour de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 40 livres tournois, à Geoffroy Pinsson, tailleur d'habits, et Jeanne Martin, sa femme, par Jacques « Lefébure, » vicaire de l'église Saint-Pierre de Brétigny, comme faisant les affaires et se portant fort de François Martel. — Obligation de 6 livres tournois, prix d'un âne, souscrite, au profit de René Tessier, vigneron à Brétigny, par Liénard Courtin, couvreur en chaume au même lieu. — Bail de 2 vaches laitières fait, moyennant une redevance annuelle de 40 livres de beurre frais, à « Léon Legrand, » vigneron à Brétigny, par « Charlotte Pingart, » veuve de noble homme Jacques Levacher, vivant, sieur de Saint-Victor. — Bail de 2 arpents 1/2 de terre labourable, terroir de Sainte-Geneviève-des-Bois, fait à Antoine « Danetz, » laboureur à Liers, par Liénard Delalande, manouvrier au même lieu. — Bail d'héritages, terroir de Brétigny, fait à Antoine Lochard, vigneron à Rosières, par François « Le Long, » marchand hôtelier à Brétigny. — Autre à Jean Berth..., vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Jean Robert « Chantecler, » laboureur à Brétigny.

E. 5116. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

4 au 30 novembre 1615. — Baux d'héritages faits à divers par Nicolas Latinte, vigneron à Brétigny, se portant fort de Gérard Boucher, procureur au parlement de Paris. — Obligation de 4 livres 1 sou tournois souscrite, au profit d'Étienne Berjonneau, marchand à Brétigny, par Liénard Courtin, couvreur en chaume au même lieu. — Bail de maison et dépendances sur la Grand'Rue d'Essonville, fait à Laurent Guillemer, vigneron à Brétigny, par « Claude Pelle-» tier, » laboureur au même lieu. — Bail de maison et dépendances, sur la rue de Cossigny, fait à Claude Préau, vigneron à Brétigny, par Siméon « Devaulx, » greffier en la prévôté d'Étampes. — Testament de Léon Legrand, vigneron à Brétigny. Le testateur

choisit sa sépulture dans l'église Saint-Philibert de Brétigny, où il fait une fondation. — Obligation de 25 livres tournois souscrite, au profit de Michel Forestz, charron à Brétigny, par Gabriel Martin, marchand au Plessis-Pâté. — Actes intéressant les familles Le Long, Thibault, Souchard, Talandier, Yvon, Briberon.

E. 5117. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1er au 29 décembre 1615. — Transport d'héritages à « Michel Bière, » vigneron à Brétigny, par Nicolas « Doré, » vigneron au même lieu. — Bail de 7 quartiers de terre labourable, terroir de Brétigny, lieu dit « la Longue Raye, » fait, moyennant un revenu annuel de 45 sous par arpent, à Jean Charpentier, vigneron à Brétigny, par « Loys Hucher, » curé de Saint-Pierre dudit lieu (1er décembre 1615). — Accord entre Étienne « Berjonneau, » marchand à Brétigny, d'une part, et Antoine « Duval, » greffier en la justice du Plessis-Pâté, d'autre part. — Bail de 5 quartiers de terre labourable, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 40 sous tournois par arpent, à Étienne Tessier, vigneron à Cossigny, par « Loys Hucher, » ci-devant nommé. — Bail d'héritages, terroir de Brétigny, fait, moyennant une redevance annuelle de 4 boisseaux de grains, par arpent, 2/3 blé et 1/3 avoine, à François « Girard, » laboureur au Mesnil, par Nicolas Latinte, vigneron à Brétigny, se faisant fort de Gérard Boucher, procureur au parlement de Paris. — Obligation de 25 livres tournois souscrite, au profit d'Antoine « Duval, » ci-devant nommé, par Michel « Roux, » charpentier à Brétigny. — Accord entre « Jehan Petit, » laboureur à Brétigny, d'une part, et « Jehan Le Roy, » passementier à « Lynois, » d'autre part. — Constitution de rente au profit de Jean Deretz, charron à Brétigny, agissant en qualité de marguillier de l'église Saint-Philibert, par Gabriel Martin, laboureur au Plessis-Pâté, et Jeanne Garnier, sa femme. — Obligation de 300 livres tournois souscrite, au profit de Geofroy Fronteau, marchand jardinier à Brétigny, par « Louys Lecesne, » laboureur à « la ferme de Fontaine dicte la Moynerie. » — Obligation de 32 livres tournois souscrite, au profit de Jean Roulleau, charretier au Plessis-Pâté, par « Symon Jourdain, » laboureur à Charcois. — Actes intéressant les familles Capperon, Borjonneau, Grenier, Ollivier, Lapostère, Le Long.

E. 5118. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

2 au 24 janvier 1616. — Bail d'un arpent de terre labourable, aux Sablons Saint-Antoine, au-dessous de la Garenne, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 40 sous tournois, à Lyonnet Legrand, vigneron à Brétigny, par « Loys » Hucher, » curé de l'église Saint-Pierre de Brétigny. — Contrat de mariage entre Jean « Amyard, » fils de Barnabé Amyard, laboureur, d'une part, et Rolline Godefroy, fille de Roullain Godefroy, laboureur à la ferme de la Rouche, et de Marie Moreau, d'autre part. — Bail d'un arpent 1/2 moins 1 quarte, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 35 sous tournois, pour une portion, et de 40 sous tournois, pour une autre portion, par arpent, à Claude Préau, vigneron à Brétigny, par Étienne Tessier, vigneron à Essonville. — Accord entre Gefroy Fronteau, jardinier à Brétigny, et Michel « Hallier, » laboureur à « Maul» champtz. » — Titre nouvel d'une rente annuelle de 21 sous tournois, au profit de la fabrique de l'église Saint-Philibert de Brétigny, par Gérard « Marigno, » jardinier à la Fontaine, paroisse Saint-Philibert. — Obligation de 24 livres tournois souscrite, au profit de Gérard Boucher, procureur au parlement de Paris, par Antoine et « Pierre Lochart, » vignerons à Brétigny. — Actes intéressant les familles Giffart, Fronteau, Lhomme, Lagrue, Bourdon, Berthault, Rigollet, Yvon, Briberon, Besnard, Coiffier, Chappart, Piffret, Talandier, Souchard, Guillemer, Darras, Devaulx, Duval.

E. 5119. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1er au 28 février 1616. — Bail à moitié fruit de 26 arpents de terre, terroir de Brétigny, fait à François Legrand, laboureur au hameau du Mesnil, par Geoffroy Fronteau, marchand jardinier à Brétigny. — Obligation de 21 livres tournois, prix d'une jument, avec collier et bride, souscrite, au profit du susdit Fronteau, par François « Girard, » laboureur à Brétigny. — Bail d'une pièce de pré pâture, le long de la chaussée de Guipéreux, fait, moyennant un loyer annuel de 7 livres 10 sous tournois, à Jean « Ravalle, » vigneron à Saint-Michel, par « Jacques Lefébure, » prêtre, vicaire de Saint-Pierre de Brétigny. — Actes relatifs à une constitution de rente faite, en faveur d'Étienne « Berjonneau, » marchand à Brétigny, par « Guilleume Canville, » maçon en plâtre au même lieu,

et Jeanne Grandin, sa femme. — Contrat de mariage entre Michel Pigeon, laboureur au hameau du Carouge, d'une part, et Michelle Gallot, veuve de Pierre Molu, vivant, vigneron à Rosières, d'autre part. — Obligation de 13 livres tournois, prix d'un manteau de bure grise, souscrite, au profit de René Tessier, vigneron à Brétigny, par Jacques Bunet ou Bunot, vigneron au Mesnil. — Autre de 30 livres tournois souscrite, au profit de Jacques « Lefébure, » prêtre, ci-devant nommé, par Pierre « Rozey, » prêtre, curé de la paroisse de « Bou» ray » (20 février 1616). — Bail de maison et dépendances, à Brétigny, fait à Pasquier « Anceau, » marchand audit lieu, par Vincent « Giffart, » laboureur à Marolles. — Accords entre Marcel Lamoureulx et Jacques Gaudeau, marguilliers de l'église Saint-Pierre, assistés de Pierre « Darras, » procureur fiscal au bailliage de Brétigny, d'une part, et François « Desforges, » laboureur à Montlhéry, et « Denis Bruslé, » vigneron à la Norville, d'autre part, touchant l'exécution du testament de Jeanne Noblet, veuve de Vincent Deforges. — Obligation de 20 livres tournois, prix de 2 setiers de blé froment, souscrite, au profit de Guillaume Chevallier, laboureur à Fresnes, par Jean Puis, laboureur au Mesnil, et Perrine Collas, sa femme. — Testament de Denise Yvon, veuve de Pierre Briberon. La testatrice choisit le lieu de sa sépulture en l'église Saint-Pierre de Brétigny, auprès de son mari; elle fonde un obit. — Obligation de 6 livres 10 sous tournois, prix d'un setier de blé méteil, souscrite, au profit de Pierre « Darras, » ci-devant nommé, par Étienne Tessier, vigneron à Essonville. — Actes intéressant les familles Boucher, La Grene ou Greve, Pillias, Chevrier, Dury, Lochard, Boudignon, Talandier, Souchard, Chadeau, Le Long.

E. 5120. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

3 au 31 mars 1616. — Règlement de comptes entre Jean Lyénard, meunier à « Vallegrand, » d'une part, et Pierre La Grene ou Greve, meunier au moulin du Carouge, d'autre part. — Cession de baux d'héritages tenus à ferme du seigneur de Brétigny et de « Madame de la Voissière, » faite à « Louis Jullian, » laboureur à « Vallorge, » paroisse Saint-Philibert de Brétigny, par Étienne « Berjonneau, » marchand laboureur à Brétigny. — Obligation de 100 livres tournois, prix de 2 muids de vin blanc et 2 setiers d'avoine, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit du susnommé Étienne Berjonneau, par Gabriel Martin, marchand au Plessis-Pâté. — Autre de 17 livres tournois, prix de 2 setiers de blé méteil, souscrite, au profit de Jacques Berthault, laboureur à Charcois, par Pierre Pillas, vigneron à Brétigny. — Autre de 9 livres 8 sous tournois souscrite, au profit du susdit « Berjonneau, » par Jean Lefébure, son serviteur et concierge. — Autre de 21 livres tournois, prix d'une jument, souscrite, au profit de Geoffroy Fronteau, par Pierre La Grene ou Grève, meunier au moulin du Carouge. — Bail de 4 arpents de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 40 sous tournois par arpent, à Guillaume Le Long et Pierre Sainsard, vignerons à Brétigny, par Jean « Sion, » demeurant à Brétigny, fondé de procuration de Louis Barbedor, maître écrivain à Étampes. — Baux divers faits à plusieurs individus par « Susanne de Monchy, » femme et fondée de procuration de François Martel, seigneur de Brétigny. — Actes intéressant les familles Pillas, Legrand, Le Jars, Rubiard, Chappart, Canville, Charpentier, Guillemain.

E. 5121. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

2 au 26 avril 1616. — Bail de 6 arpents de pré, prairie d'Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 24 livres tournois par arpent, à Guillaume Le Sueur, marchand à Linas, par « Susanne de Monchy, » femme et chargée de procuration de François Martel, seigneur de Brétigny. — Bail à moitié fruit de 2 paniers de mouches à miel, fait à Jean Le Beau, vigneron à Brétigny, par « Jehan Petit, » laboureur au même lieu. — Autre d'un seul panier, fait par le même à Nicolas Latinte, vigneron à Brétigny. — Obligation de 135 livres tournois, prix de 3 chevaux de harnais, avec leurs colliers et brides, souscrite, au profit d'Étienne Berjonneau, marchand à Brétigny, par Martin « An» ceau, » marchand à Linas. — Autre de 90 livres tournois, prix d'un muid d'avoine, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit de Fleurie Michellet, veuve de Jean Deretz, par Jean Maubray, laboureur à Guibeville. — Bail de 5 quartiers de pré, prairie d'Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 24 livres par arpent, par « Suzanne de Monchy, » ci-devant nommée, à « Jehan Esmé, » cordier à Linas, et Michelle Chedeville, sa femme. — Autre de 7 arpents, « en la prayrie » d'Orge, anciennement appelée la Chartre, » fait par la même « Susanne de Monchy, » à Jean « Dela» marche, » marchand à Montlhéry, moyennant un loyer annuel de 24 livres tournois par arpent. — Obligation

de 27 livres tournois, prix de 3 setiers de blé froment, mesure de Châtres, souscrite, au profit de Pierre Darras, par Nicole Pillias, femme séparée de biens de Jean Chevrier. — Bail d'héritages, parmi lesquels la maison « en laquelle se font, par chaque semaine, les » plaidz, » et où se trouvaient aussi « les prisons, » fait par la susdite « Susanne de Monchy » à Simon Poirier. — Bail de 3 arpents 1/2 et 1/2 quartier de pré, prairie d'Orge, fait par la même à Abraham « Demon- » gueron, » marchand à Linas, moyennant un loyer annuel de 24 livres tournois par arpent. — Obligation de 8 livres tournois, prix d'un setier de blé méteil, souscrite au profit de Thomas Hervy, meunier au moulin de « Fourcon, » par « Pierre Buron, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Cession du bail des 2/3 des dîmes de grains de la paroisse Saint-Pierre, et de la totalité de celles de la paroisse Saint-Philibert de Brétigny, avec les dîmes de vins, faite, pour 3 ans, à « Liénard Lecesne, » laboureur au Petit-Cochet, et Geofroy Fronteau, jardinier à Brétigny, par Jacques « Lefébure, » prêtre, vicaire de Saint-Pierre de Brétigny, qui tenait le tout à bail de Mathurin Bligny, receveur du revenu de l'abbaye de Longpont. — Obligation de 21 livres tournois, prix de 3 setiers, blé et avoine, souscrite, au profit de Jules Vigneau, marchand par Jean Chappart, laboureur à Brétigny. — Actes relatifs au bail à moitié fruit de « la ferme du » Carrefour, qui se consiste en corps de logis manable, » grange, estables, cours, cave, terre devant conte- » nant » 3 quartiers, « attenant de Madame de la Voisière et de « David Lendemaine jusques au ruisseau de Blu- » tin, » plus 42 arpents de terre labourable, terroir de Brétigny, et 2 arpents de pré en la prairie d'Orge, fait par « Susanne de Monchy, » ci-devant nommée, à Louis « Leconte, » laboureur à Marolles. — Baux et échanges faits avec divers par Susanne de Monchy. — Actes intéressant les familles Maubray, Fronteau, Puys ou Pinet, Collas, Canville, Marigneau, Darras, Lhomme, Blancvillain, Le Long, Anceau, Jacob.

E. 5122. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

3 au 28 mai 1616. — Obligation de 8 livres tournois, prix d'un setier de blé méteil, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit de Geoffroy Fronteau, jardinier à Brétigny, par Nicolas « Doré, » vigneron au même lieu. — Accord entre Geoffroy Pinson, tailleur d'habits à Brétigny, d'une part, et Jean « Fronteau, » jardinier au même lieu, d'autre part. — Autre entre

Jean « Chevrier, » marchand à Brétigny, d'une part, et Louis « Barbedor, » maître écrivain à Étampes, d'autre part. — Obligation de 9 livres tournois, souscrite par le susdit « Chevrier » à « Guilleume Can- » ville, » maçon. — Bail d'héritages fait au même Jean « Chevrier, » marchand boulanger à Brétigny, par Jean « Sion, » sergent priseur vendeur de biens au même lieu. — Bail d'héritages appartenant à l'église Saint-Pierre de Brétigny fait à Guillaume « Piffret, » laboureur au hameau de Rosières, et Marguerite Rabourdin, sa femme, par le marguillier Jacques Gaudeau, laboureur à Charcois. — Obligation de 30 livres tournois, prix de 4 setiers de blé méteil, souscrite, au profit de Geofroy Fronteau par Jean « Ravalle, » l'aîné, Jean Ravalle, le jeune, Michel Fichet et Michel Dorvilliers, vignerons à Saint-Michel. — Autre de 7 livres 10 sous tournois, prix d'un setier de blé méteil, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit du même, par Jean Le Beau, vigneron, Jean Pinet ou Puis, laboureur, et Perrine Collas, sa femme. — Autre de 33 livres tournois, prix d'une vache laitière, souscrite, au profit de Denise Yvon, veuve de Pierre Briberon, par « Mathurin Lamy, » vigneron à Saint-Michel. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 4 livres tournois faite, au profit de l'église Saint-Pierre de Brétigny, par Louis « Barbedor, » ci-devant nommé. — Bail de 3 arpents 1/2 de terre labourable, terroir de Charcois, fait, moyennant une rente annuelle de 10 livres tournois, à Jean Arrault, tailleur de pierres à Charcois, par Nicolas « Lochon, » tabellion de la justice du Plessis-Pâté. — Obligation de 7 livres tournois, prix d'un setier de blé méteil, souscrite, au profit de Geofroy Fronteau par Guillaume « Germain, » vigneron à Châtres. — Actes intéressant les familles Moireau, Lerahier, Turpin, Guillemer, Pigeon, Le Blond, Latinte, Boucher, Chappart, Barbedor, Gillet, Charpentier, Berjonneau, Tessier, Bourdon.

E. 5123. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1er au 26 juin 1616. — Obligation pour 6 boisseaux d'avoine et 25 sous tournois souscrite, au profit de Jean-Robert Chantecler, laboureur, par Jean Chappart, laboureur à Brétigny. — Autre de 9 livres tournois, prix d'un setier de blé froment, souscrite, au profit de Guillaume Chevallier, laboureur à la ferme de Fresnes, par Jean Puis ou Pinet, laboureur au Mesnil, et Perrine Collas, sa femme. — Autre de 9 livres

tournois au profit d'Étienne « Berjonneau, » marchand à Brétigny, fermier pour moitié des gros et huitième des vins vendus à Brétigny, Marolles et Leudeville, par Jacques Chadeau, vigneron à Leudeville. — Règlement de comptes entre « Loys Hucher, » curé, et Jacques « Lefébure, » vicaire de Saint-Pierre de Brétigny (10 juin 1616). — Vente d'héritages, au hameau d'Essonville, faite à Nicolas Rigollet, laboureur à Brétigny, par Aymée Thibault, veuve de Liénard Courtin, couvreur en chaume à Brétigny. — Obligation de 160 livres tournois, prix de 108 futailles, tant muids que poinçons, garnies de leur fond et barre, souscrite, au profit de François « Le Long, » marchand à Brétigny, par Laurent Dollebeau, Jean Bource (?) et André Colet (?), tous vignerons à Lardy. — Accord entre Hugues « Gaultier, » marchand à Châtres, d'une part, et Louis et François « Besnard, » frères, vignerons à Brétigny, d'autre part. — Vente d'un demi-arpent de vigne, terroir de Brétigny, champtier dit « Courbecul, » faite à Jean Charpentier, vigneron à Essonville, par Gabriel Lhomme, maréchal à Brétigny. — Obligation de 30 livres tournois, prix de 5 setiers de blé méteil, souscrite, au profit de Siméon Devault, greffier en la prévôté d'Étampes, par Jean Puys ou Puye, laboureur à Brétigny.

E. 5124. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

10 au 31 juillet 1616. — Accord entre Jean Chappart, laboureur à Brétigny, d'une part, et Guillaume « Piffret » et consorts, d'autre part. — Bail d'héritages, à Brétigny, fait à « Claude Pelletier, » laboureur audit lieu, par Vincent « Giffart, » laboureur à Marolles. — Vente d'un pressoir « à roue à pressorer » vin, » faite, moyennant 140 livres tournois, à Simon Berron, marchand laboureur, par « Noël Bourdon, » charpentier à Brétigny. — Bail de 5 arpents de terre fait, moyennant un loyer annuel de 12 livres tournois, à Nicolas Rigollet, laboureur à Brétigny, par Jean Jullian, laboureur à Valorge. — Obligation de 30 livres tournois souscrite, au profit de François Le Long, marchand à Brétigny, par Antoine Lochard, vigneron au même lieu. — Autre de 22 livres tournois, au profit de Guillaume Roulx, vigneron au Carouge, par Pierre (Briberon), vigneron à Saint-Michel.

E. 5125. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1er août au 14 septembre 1616. — Obligation de 8 livres 9 sous tournois souscrite, au profit d'Étienne Berjonneau, marchand à Brétigny, par Jean Charpentier, vigneron au même lieu. — Autre de 9 livres 16 sous 9 deniers tournois, au profit du même, par « Jehan Bare, » jardinier à Fresnes. — Autre de 4 livres tournois, au profit du même, par Mathurin Lapie, manouvrier à Brétigny. — Autre de 18 livres 16 sous 6 deniers tournois, au profit du même, par Gilles Deschamps, laboureur au Plessis-Pâté. — Autre de 7 livres 5 sous tournois, au profit du même, par Jean Coiffier, vigneron à Brétigny. — Autre de 6 livres tournois, au profit du même, par François Tessier, vigneron à Brétigny. — Autre de 8 sous 6 deniers tournois, au profit du même, par Pierre La Grène ou Grève, meunier au moulin du Carouge. — Bail d'un arpent de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 50 sous tournois, à « Michel Brier, » vigneron à Brétigny, par « Loys Lambert, » curé de Saint-Philibert de Brétigny (14 août 1616). — Obligation de 4 livres 10 sous tournois souscrite, au profit d'Étienne Berjonneau, par Laurent Guillemer, vigneron à Brétigny. — Autre de 13 livres 6 sous, au profit du même, par Pierre Tasier ou Tachier, vigneron à Brétigny. — Autre de 15 livres 11 sous tournois, au profit du même, par René Tessier, vigneron à Brétigny. — Autre de 50 sous tournois, au profit du même, par Marin Baron, vigneron à Rosières. — Actes intéressant les familles Fronteau, Besnard.

E. 5126. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

17 au 31 octobre 1616. — Obligation de 21 livres 2 sous 6 deniers tournois souscrite, au profit de François Le Long, marchand à Brétigny, par Guillaume « Boulliette, » laboureur aux Bordes. — Autre de 24 livres tournois, au profit de Jean Delamarche, marchand à Montlhéry, par Jean Puis, laboureur à Brétigny, et Perrine Collas, sa femme. — Autre de 100 sous tournois, au profit d'Étienne Berjonneau, marchand à Brétigny, par Nicolas « Doré, » vigneron au même lieu. — Autre de 107 sous 8 deniers tournois, au profit du même, par Pasquier Delaforestz, maçon à Brétigny. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 40 sous tournois faite, en faveur de la fabrique de l'église Saint-Philibert de Brétigny, par Étiennette Locquart, veuve de François Pelletier, vivant, vigneron au hameau de Rosières.— Obligation de 7 livres 7 sous tournois souscrite, au profit d'Étienne Berjonneau, par Louis Moireau, vigneron à Brétigny.

E. 5127. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

2 au 30 novembre 1616. — Obligation de 8 livres 10 sous tournois souscrite, au profit d'Étienne Berjonneau, marchand à Brétigny, par « Jehan Guil» lemer, » vigneron au même lieu. — Autre de 9 livres 12 sous 6 deniers tournois, au profit du même, par « Noël Bourdon, » charpentier à Brétigny. — Autre de 4 livres tournois, au profit de Jean « Divry, » procureur au siège royal de Montlhéry, par Jean « Jullian » et Claude Perrin, vigneron « à Stain» ville. » — Autre de 42 livres tournois, au profit d'Étienne Berjonneau, par Gabriel Lhomme, maréchal à Brétigny. — Autre de 70 sous tournois, au profit de Jean Divry, procureur au siège et bailliage de Brétigny, par « Noël Bourdon, » ci-devant nommé. — Autre de 12 livres tournois, au profit de Pierre « Darras, » procureur fiscal à Brétigny, par Jean « Chappart, » laboureur au même lieu. — Autre de 16 livres tournois, au profit de Jacques « Berthos, » laboureur à Charcois, par Pierre Tissier, vigneron à Brétigny, et Massée Cellerain, sa femme. — Autre de 30 livres tournois, au profit de Geofroy Fronteau, marchand à Fontaine, par « Symon Jourdain, » laboureur à Charcois. — Autre de 18 livres tournois, au profit de François Vallée, maçon à Brétigny, par « Pierre Buron, » vigneron à Saint-Michel, et Louise Gouffier, sa femme.

E. 5128. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

4 au 24 décembre 1616. — Obligation de 25 livres tournois, prix d'une vache, souscrite, au profit d'Étienne Berjonneau, marchand à Brétigny, par « Symon Jourdain, » laboureur à Charcois. — Autre de 16 livres tournois, au profit de Simon « Berthois, » par Nicolas Piffret, laboureur à Brétigny. — Autre de 9 livres tournois, au profit du même, par Jacques Chadeau, marchand à Leudeville. — Autre de 27 livres tournois, prix d'une vache laitière, souscrite, au profit du même, par Nicolas Rigollet, charretier à Brétigny. — Autre de 30 sous tournois, à Nicole Lerahier, par Claude Préau, vigneron à Brétigny. — Autre de 35 livres tournois, au profit d'Étienne Berjonneau, par « Louis Jullian, » laboureur à Brétigny.

E. 5129. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

8 au 29 janvier 1617. — Contrat de mariage entre Louis Trainebalet, laboureur à Rosières, paroisse Saint-Pierre, d'une part, et Marie Rafelong, fille de feu Guillaume Rafelong et de Susanne Baron, d'autre part. — Vente d'un arpent 1/2 de vigne, terroir et vignoble de « Montevrain, » champtier dit les Sablons, faite, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 10 livres 7 sous tournois, à Pierre Cousturier, vigneron à Avrainville, par Louis Le Conte, laboureur à Brétigny. — Règlement de comptes et bail en conséquence entre « Louys Lecesne, » laboureur à Brétigny, et Noël Gaigneboys, manouvrier au même lieu. — Vente d'héritages, terroir d'Avrainville, faite à Jean « Grégoyre, » marchand laboureur à Avrainville, par Louis Le Conte, ci-devant nommé. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 64 sous 6 deniers tournois, par « Louis Lecesne, » ci-devant nommé, au profit de la fabrique de Saint-Pierre de Brétigny, représentée par le marguillier Germain Pothier, laboureur à « Charcoys. » — Accord entre Antoine « Bourdon, » mesureur et arpenteur juré à Montlhéry, d'une part, et Jean « Chappart, » d'autre part. — Actes intéressant les familles Guillemer, Moireau, Berthos, Charpentier, Vaultier, Jullian, Guignebois.

E. 5130. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

2 au 19 février 1617. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 20 sous tournois, par Nicolas Lamy, vigneron « au hameau de Rozière, » paroisse Saint-Philibert de Brétigny, au profit de la fabrique de ladite paroisse, représentée par le marguillier Pierre Chasteau, vigneron au susdit hameau. — Rachat de ladite rente. — Partage entre Jean Gaigneboys, maçon, et Noël Gaigneboys, couvreur en chaume, frères, demeurant à Cossigny. — Sommation à la requête de Jean-Robert « Chantecler, » laboureur à Saint-Philibert, à l'effet d'obtenir de Jean Chappart la reconnaissance de son droit à l'exploitation de la ferme de Saint-Philibert, appartenant à Mr de Bellejambe, et dont Chantecler prétend avoir bail. — Quittance de 18 livres tournois, délivrée à Gabriel Martin, marchand au « Plessis-Pasté, » par Étienne « Berjon» neau, » marchand à Brétigny. — Vente d'héritages à Guillaume « Piffret, » laboureur au hameau de Rosières, par Denis Baille, vigneron à la Norville, et Jeanne Noblet, sa femme. — Bail de 5 quartiers de terre, champtier des Regnards, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois, à Guillaume N.,

vigneron « au hameau de Casrouge, » paroisse Saint-Philibert, à Brétigny, par Jacques « Bourgeron, » laboureur « à Dolainville. » — Contrat de mariage entre Nicolas Petit, domestique du fermier « du Grand- » Cochet, » d'une part, et Marie Guibour, d'autre part. — Actes intéressant les familles Pellé, Le Long, Fronteau, Jubin, Berjonneau, Gouffiers, Le Jars, Leconte, Darras, Chappart, Grandin, Godard, Jovert, Mousny.

E. 5131. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

3 au 28 mars 1617. — Accord entre Nicolas Peuvrier, marchand à Brétigny, d'une part, et Pierre Chasteau, vigneron « au hameau de Rozière, au dit » Brétigny, » d'autre part. — Autre entre René Tessier, vigneron à Brétigny, d'une part, et Louis Cuisinier, domestique au même lieu, d'autre part. — Bail d'un arpent de terre labourable, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 60 sous tournois, à Pierre Lesné, vigneron à Essonville, paroisse « Saint-Père » de Brétigny, par Germain Potier, laboureur « au Plessis, » même paroisse de « Saint- » Père. » — Conventions pour la levée de la taille entre Jeoffroy Fronteau, « l'un des assietteurs et » collecteurs de Brétigny, » d'une part, et Simon « Berthon, » sergent en la justice de « Plessis- » Pasté, » d'autre part. — Acte y relatif. — Bail de 8 arpents de terre labourable, fait à Nicolas Peuvrier, marchand tavernier à Brétigny, par « Jacsque » Godart, » laboureur, moyennant un loyer annuel de 8 livres tournois, que le preneur paye avec 1 setier de blé méteil, mesure de Montlhéry, 4 boisseaux de vesces, et 35 sous tournois. — Conventions entre le susdit Godart, d'une part, et Abraham Caignet, curé de l'église de Saint-Michel, d'autre part, relativement à l'exploitation de 15 arpents de terre. Cet acte porte, entre autres signatures, celle de Pierre « Caustier, » curé de « Nozay; » (16 mars 1617.) — Marché de maçonnerie entre « Jehan Guyllemer, » d'une part, et « Guilleume Canville, » maçon, d'autre part. — Acte en mauvais état portant venté de 5 quartiers de vigne, terroir de Brétigny, champtier de « Courbecul, » faite à Jean « Chadeau, » vigneron à Cossigny, paroisse Saint-Pierre, par « Léon Legrand, » vigneron « au hameau St-Anthoine, » paroisse Saint-Philibert. — Actes intéressant les familles Pillias, Latinte, Guillemer, Berjonneau, Lochon, Lesesne, Chadeau, Jullian, Peuvrier.

E. 5132. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

13 au 25 avril 1617. — Contrat de mariage entre Louis Beaulieu, vigneron à Saint-Michel, d'une part, et Françoise Mallart, fille de « Liénart Mallart, » vigneron au même lieu, d'autre part. — Accord entre Jean P..., laboureur « au Mesnil, » paroisse Saint-Philibert, d'une part, et Jean Cresteau, berger de Jean Robert « Chantecler, » d'autre part. — Actes relatifs à la liquidation de la succession Hervy. — Acte en mauvais état portant bail de maison et dépendances « au Mesnil, » paroisse Saint-Philibert de Brétigny, fait à Jean « Amyard, » laboureur au Plessis-Pâté, par François « Girard, » laboureur au susdit Mesnil. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 10 livres 7 sous tournois, au profit de Jean « Gré- » goyre, » l'aîné, marchand laboureur à Avrainville, par Louis « Leconte, » laboureur à Brétigny, et Françoise Piffret, sa femme. — Vente d'héritages à Pierre Gallot, vigneron « au hameau de Rosières, » paroisse Saint-Pierre de Brétigny, par Noël Gallot, vigneron. — Vente d'héritages à François Gaigneboys par Jean, Lucas, Noël et Robine Gaigneboys, frères et sœur, demeurant à Brétigny. — Bail d'une vache laitière, fait à « Jehan Guillemer, » vigneron au hameau du Mesnil, par Louis « Jullian, » laboureur à Brétigny. Jullian prendra, comme redevance annuelle, le veau produit de la vache, 15 jours après sa naissance. — Actes intéressant les familles Tessier, Guillemer, Moireau, Fronteau, Lalouette, Berjonneau, Pinson, Devaulx.

E. 5133. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

6 au 28 mai 1617. — Bail d'héritages à « Liénard » Lescesne, » marchand « au Petit-Cochet, » par « Loys » Lecesne, » laboureur à « la ferme de Fontaine, pa- » roisse St-Père à Brétigny. » — Accord et conventions entre Guillaume Le Long, vigneron à Brétigny, d'une part, et Noël Gaigneboys, couvreur en chaume, au même lieu, d'autre part. — Liénard « Lescesne » et Christophe Fronteau, marchands, « dismeurs de la » paroisse de Brétigny, » abonnent, pour une année, Jean Jullian, laboureur à « Valorge », moyennant 18 setiers de froment, 12 setiers de blé méteil et 6 setiers d'avoine, mesure de Montlhéry. — Les mêmes abonnent, egalement pour une année, « Louis Jullian, » laboureur à Brétigny, moyennant 11 setiers 1 minot de grain,

mesure de Montlhéry, 2/3 blé et 1/3 avoine. — Vente de la dépouille de 15 pommiers faite, moyennant 50 livres tournois, à Jacques « Lestourmy, » marchand fruitier à Montlhéry, par Louis et François « Besnard, » frères. — Marché de maçonnerie entre Jacques Binot ou Binet, vigneron « au Mesnil, » d'une part, Guillaume « Canville, » maçon en plâtre à Brétigny, et François Vallée, maçon en terre au même lieu, d'autre part. — Bail d'héritages à « Mathurin Lamy, » vigneron à Saint-Michel, par Jean-Robert « Chantecler, » laboureur à Brétigny. — Contrat de mariage entre Claude Préau, vigneron « au hameau de Essonville, paroisse » de St-Père à Brétigny, » d'une part, et Étiennette Goulfarin, fille de Charles Goulfarin, charretier « au » hameau du Casrouge, paroisse St-Philibert à Bré- » tigny, » et de Perrette Marchand, d'autre part. — Accord entre Louis Lalouette, laboureur à Saint-Michel, d'une part, et Jean « Sion, » sergent au bailliage de Brétigny, d'autre part. — Accord et transaction entre Jean « Damoreau, » marchand « à Grégny, » d'une part, et Jacques « Damorau », son frère, marchand « à Iscouan, » d'autre part. — Quittance de 100 livres tournois délivrée audit Jacques « Damo- » reau » par ledit Jean « Damoreau, » Claude « Le- » cesne, » laboureur « à la Bretonnière, » et Marguerite Damoreau, femme dudit Lecesne. — Acte y relatif. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 60 sous tournois, au profit d'Étienne « Berjonneau, » marchand à Brétigny, par Gabriel Martin, marchand « au Plessis, paroisse Saint-Père de Brétigny. » — Contrat de mariage entre René Tessier, vigneron à Brétigny, fils de feu Pierre Tessier et de Joignette Philippes, d'une part, et Marguerite Jullian, fille de Baudoin Jullian, boulanger à Saint-Chéron, servante de Pierre Darras, procureur fiscal au bailliage de Brétigny. — Testament de Jeanne Bell..., femme de Gilles Bridard, vigneron à Brétigny. — Accord entre Jeanne B..., veuve, en dernières noces, de François Droué, vivant, vigneron « à Val-Petit, » d'une part, et Charles de Villiers, vigneron à « St-Vrain, » d'autre part.

E. 5134. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

3 au 25 juin 1617. — Obligation de 7 livres 7 sous tournois, dont 6 livres pour 1 setier de blé, souscrite au profit de Liénard Lecesne, marchand au Petit-Cochet, par Jean Charpentier, vigneron à Brétigny. — Marché de maçonnerie entre Jean Normant, vigneron « à Essonville, » d'une part, et François Vallée, maçon à Brétigny, d'autre part. — Vente de 2 arpents de terre labourable, terroir de « la Norville, » faite, moyennant 150 livres tournois, à Charles Guyot, vigneron à la Norville, par Guillaume « Papin, » marchand à Châtres. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois à Jacques Gaudeau, laboureur « à Chercoyse, paroisse » Saint-Père de Brétigny, » par Susanne Turbin, demeurant à Fresne. — Contrat de mariage entre Georges Puard, maçon en plâtre « à Lyers, » d'une part, et Noelle Souchard, fille de feu Pierre Souchard et de Martine Talandier, demeurant à Brétigny, d'autre part. — Autre entre Gilles Budard ou Bridard, vigneron, à Brétigny, d'une part, et Rouline Gaygnebois, fille de feu Louis Guigneboys et dame Le Boysne (?), d'autre part. — Autre entre Georges Florent (?), charretier « à la Maison-neuf, » d'une part, et Toinette Briset (?), d'autre part. — Obligation de 6 livres tournois, prix d'un setier de blé méteil, souscrite, au profit de Pierre Pinson, par « Jehan Guillemer, » vigneron au Mesnil.

E. 5135. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

3 au 27 juillet 1617. — Bail d'une maison « sur » le pont de Chastres, » fait, moyennant un loyer annuel de 12 livres tournois, à Martine Deguenout (?), veuve de Jean Arnaul, vivant, marchand à Châtres, par Antoine « Rivières, » écuyer, tuteur de François Rivières, son fils, et se portant fort de Marie et Isabelle de Fornicon, ses belles-filles, et Étienne « Berjon- » neau, » marchand à Brétigny, tous héritiers de feue Françoise Poignard, sœur dudit Antoine Rivière. — Marché pour travaux au pressoir de « Mr d'Échar- » con, » entre Jean « Damoreau, » receveur de la terre et seigneurie « d'Échercon, » et « Noël Bourdon, » charpentier à Brétigny. — Bail de maison et dépendances à Georges Fleurant, charretier à Fresnes, paroisse Saint-Père de Brétigny, par Guillaume « Piffret, » laboureur « au hameau de Rozière, » susdite paroisse. — Vente d'héritages à François « Deforges, » laboureur à Montlhéry, par Denis Bru..., vigneron à la Norville. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant 4 livres tournois, à N. Blanvillain, femme d'Urbain Vallant, demeurant à Paris, par Jacques Le Gendre, écuyer, sr de « Beaulieu. » — Accord entre ce dernier, et le fermier de « la ferme et maison dudit sr, » au « Mesnil, paroisse St-Philibert de Brétigny. » — Acte y

relatif. — Bail d'héritages à Philibert Godefroy, laboureur « à la Rouche, » par Jacques « Lefébure, » vicaire de l'église « Saint-Père à Brétigny, » comme se portant fort de « Mr de Fontaine et de Brétigny. » — Bail de 5 quartiers de terre, « au Mesnil, » fait, moyennant un loyer annuel de 75 sous, à Gabriel Lhome, maréchal à Brétigny, par Guillaume Girard, berger « au Mesnil, » paroisse St-Philibert à Brétigny. » — Vente d'héritages à Marin Jemain, demeurant à « Yveteaulx, pays » de Normandise, » par « Guillaume Cauville, » maçon en plâtre à Brétigny, et Jeanne Grandin, sa femme. — Accord entre Mathurin La Pierre, manouvrier à Brétigny, d'une part, et Servais Caillé, d'autre part. — Actes intéressant les familles Grugeon, Vigneau, Charpentier, Lerahier.

E. 5136. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

6 au 28 août 1617. — Vente de récolte sur pied à Nicole Sergent, veuve d'Hugue Rousseau, par Jean Provanchière, laboureur « à Fleury-Meslogis. » — Bail à moitié de 100 bêtes à laine fait à Nicolas « Lerahier, » fermier de la ferme de la Maison-neuve, et Marguerite Goguin, sa femme, par « Françoys Martel, » chevalier, sr de Fontaine et de Brétigny. — Autre de 60 bêtes à laine fait à Louis « Leconte, laboureur et fermier » à Brétigny, » par « Susanne de Monchy, » femme du susdit Martel. — Accord entre Jean « Ravalle, » père et fils. — Contrat de mariage entre François Gaigneboys, manouvrier, chez le sr de la Ferté, au hameau de Rosières, paroisse « Saint-Père » à Brétigny, d'une part, et Perrine Tessier, d'autre part. — Accord entre « Françoys Rubrard, picqueur de grè, » à Brétigny, d'une part, et « Jacques Polleau, » d'autre part. — Actes intéressant les familles Lecesne, Berjonneau, Chapart, Pelletier.

E. 5137. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1er au 26 septembre 1617. — Baux par Antoine « Rivières, » écuyer, à Brétigny, à « Guilomme Lo- » rend, » manouvrier à Brétigny ; Pierre « Rathier, » bourrelier à Dourdan. — Marchés de charpenterie entre « Susanne de Monchy » et « Noël Bourdon, » charpentier. — Bail par ladite « Susanne de Monchy » à Nicolas « Doré, » vigneron à Brétigny. — Accord et partage entre Martine Talandier, veuve de Pierre Souchard, demeurant à Brétigny, d'une part, et Georges Picqueau, maçon au même lieu, d'autre part. — Geoffroy Fronteau, jardinier, « Liénard Lecesne » et « Louys Lecesne, » marchands « ès paroisses Sainct- » Père et Sainct-Philibert à Brétigny, » confessent avoir reçu de « Susanne de Monchy, » femme de François Martel, chevalier, seigneur de Brétigny, la somme de 900 livres tournois, pour acheter « tant des » bestes à layne, bestes à cornes, porcz et bestes que- » valines, pour d'icelles mettre ou faire mettre par » chacun jour de jeudy, jour de marché audit Bréti- » gny, le plus qu'ilz pourront desdites bestes, à tout » le moings, » 12 bêtes à corne, 80 bêtes à laine, tant brebis que moutons et autres bestiaux (12 septembre 1617). — Actes intervenus entre Gilles « Lebrun, » marchand pâtissier à Étampes, et Étienne Tessier, vigneron au hameau d'Essonville, paroisse « Saint-Père » à Brétigny. — Transport d'un demi-arpent 10 perches de vigne, terroir de Brétigny, champtier « de Cour- » becul, » fait à « Noël Bourdon, » charpentier à Essonville, par « Jehan Guillemer, » vigneron « au » hameau du Mesnil, paroisse St-Philibert à Bréti- » gny. » — Autre à François Guagneboys, manouvrier « à St-Anthoine, » par Pasquier Delaforetz, maçon au Mesnil. — Accord entre Nicole Pillias, veuve de Jean Chevrier, sergent au bailliage de Brétigny, d'une part, et Jean « Sion, » sergent au même bailliage, d'autre part. — Obligation de 22 livres tournois souscrite au profit de François Le Long, marchand à Brétigny, par « Cosme Lefébure, » charron à Charcois.

E. 5138. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1er au 31 octobre 1617. — Bail de maison et dépendances « au hameau de Rozière, paroisse St-Père, » à Brétigny, fait à Jean Martinsec, tuilier en la paroisse Saint-Philibert, à Brétigny, par Michel Lhuissier, marchand « à Lynois. » — Transport de rente à « Françoys Martel, » chevalier, seigneur de Fontaine et Brétigny, par Étienne « Berjonneau, » marchand à Brétigny. — Accord entre Jean « Chadeau, » vigneron à Brétigny, d'une part, et « Léon Legrand, » vigneron au même lieu, d'autre part. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant une redevance annuelle de 25 livres de beurre, à Louis « Leconte, » laboureur à Brétigny, par « Françoys Martel, » ci-devant nommé. — Bail à moitié de 63 arpents de terre, terroir de Brétigny, fait à Étienne « Berjonneau, » ci-devant nommé, par « Susanne de Monchy, » femme du susdit

François Martel. — Bail de 3 vaches laitières fait, moyennant une redevance annuelle de 75 livres de bon beurre, par la sus-nommée « Susanne de Mon- » chy, » à Nicolas « Lerahier, » fermier de la Maison-neuve. — Baux de maisons et dépendances faits par « Françoys Martel, » ci-devant nommé, à : Roulin Dramet, manouvrier à Brétigny ; « Robert Dore, » tonnelier au même lieu. — Bail de 2 vaches par « Su- » sanne de Monchy, » à Jean « Guillemer, » moyennant une redevance annuelle de 50 livres de bon beurre. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois, à Louis Moreau, vigneron à Brétigny, par Geofroy Pinson, tailleur d'habits au même lieu. — Vente d'héritages, terroir de Brétigny, fait à François « de Lintot, » écuyer, et « Magdelagne Delaferté, » sa femme, par « Jehanne » Lenormant, » veuve de Philippe Regnault, en son vivant, procureur en Parlement. — « Robert Doré, » tonnelier à Brétigny, confesse avoir reçu de « Susanne » de Monchy, » la somme de 135 livres tournois, pour vente de 2 chevaux, garnis de leur collier et bride, avec un chariot, muni de ses roues, plus 60 livres tournois à prendre de Jean-Robert Chantecler, fermier de ladite Susanne, et 6 setiers de blé méteil, « à » la charge et condition que le dit Doré a promis, » promet et gaige mettre, chascun jour de jeudy, jour » de marché à Brétigny, » 6 setiers de blé et 6 setiers avoine, « mesure dudit lieu, et ès deulx foires qui » sont créé audit Brétigny, sans aucune discontinua- » tion, etc... » — Actes intéressant les familles Puys, Collas, Berjonneau, Greugeon, Chappart, Forest, Rigollet, Chadeau.

E. 5139. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

3 au 30 novembre 1617. — Baux divers à Pierre Sonchais, vigneron à Brétigny ; Noël Gaigneboys, couvreur en chaume au même lieu, par Jean « Amyard, » laboureur « au hameau du Mesnil, pa- » roisse St-Philibert à Brétigny. — Bail d'héritages à Robert « Dorez, » marchand à Brétigny, par Jean « Lefébure, » prêtre, agissant « comme agent des af- » faires du seigneur de Fontaine et de Brétigny. » — Accord entre Jullian « Lebroc, » prêtre, vicaire à Lardy, d'une part, et « Loys Lecesne, » laboureur à Brétigny, d'autre part. — Bail de maison et dépendances « au hameau St-Anthoine, » fait à Nicolas Petit, manouvrier à Brétigny, par « Léon Legrand, » vigneron au même lieu. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Michel, fait à Pierre Gaignon, vigneron audit lieu, par Jean Robert « Chantecler, » laboureur à Brétigny. — Autre, par le même à Gilles N., vigneron à Saint-Michel. — Vente d'héritages, terroir de « Mor- » sans, » à Pasquier Vigneau, marchand audit lieu, et Jean Le Moyne, sa femme, par François « Bes- » nard, » vigneron à Brétigny, et Marie Faucheulx, sa femme. — Accord entre Jacques Le Gendre, écuyer, s^r de « Beaulieu, » d'une part, et Jean P..., laboureur au Mesnil. — Contrat de mariage entre « Nicollas » Jullien, » fils de Jean Jullian, laboureur à la ferme de « Vallorge, » et de Marie Delarue, sa femme, d'une part, et « Anriette Fontiau, » fille de Geofroy « Fron- » teau, » marchand jardinier « à Cossigny, paroisse » St-Père, » à Brétigny, d'autre part. — Marché entre Guillaume Bellu, compagnon tuilier, à « Saint-Vrain- » d'Escorsy, » d'une part, et Guillaume « Desenclos, » marchand au même lieu, d'autre part, relativement à la fabrication de tuiles, briques et carreaux, à la tuilerie sise à Brétigny, lieu dit « la Fontaine Poul- » leuze, » appartenant à « Mons. de Fontayne-Martel, » qui l'a baillée à moitié audit Desenclos. — Cession de bail à Geofroy Pinson, tailleur d'habits à Brétigny, par la veuve d'Étienne Tessier. — Actes intéressant les familles Petit, Raoulle, Leconte, Berjonneau, Le Grand. — Actes intéressant les familles Leconte, Désenclos, Chantecler, Girard, Forest.

E. 5140. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1er au 30 décembre 1617. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle, au profit de la fabrique de Saint-Philibert à Brétigny, par « Pierre Rochard, » vigneron « au hameau de Casrouge, paroisse Saint- » Philibert à Brétigny. » — Accord entre Martin Mareschal, laboureur à Brétigny, d'une part, et Thiénette Cassonnet, veuve de Jean Mareschal, fils de Martin, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 21 sous tournois, au profit de la fabrique de Saint-Philibert à Brétigny, par Huguette Marignot ou Marignet, veuve de Gérard Marignet, vivant, jardinier « à la Fontaine. » — Accord et transaction entre Pierre « Briberon, » marchand à Brétigny, d'une part, et Geoffroy Pinson, tailleur d'habits au même lieu, d'autre part. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 20 sous tournois, au profit de la fabrique de Saint-Philibert à Brétigny, par Nicolas Rig..., laboureur à Brétigny. — Vente à réméré de 5 arpents de terre labourable, terroir de Brétigny,

champtier dit « les Creulx-Fossez, » faite, moyennant 192 livres tournois, à Pierre Briberon, marchand « au hameau de Cossigny, paroisse Saint-Père, » à Brétigny, par « Louys Lecesne, » laboureur à la « ferme de Fontaine, » susdite paroisse. — Quittance de 71 livres 5 sous tournois, rachat de rente, délivrée à Louis de la Ferté, écuyer, sieur dudit lieu, absent, stipulant par « Madeleine Barbeau, » sa femme, par Jacques Bunot, vigneron « au hameau du Mesnil, paroisse Saint-Philibert à Brétigny, » marguillier de la fabrique de ladite paroisse, et Pierre Chasteau, vigneron à Rosières, naguère marguillier de la même fabrique. — Actes intéressant les familles Lecesne, Hardy, Tessier. — Contrat de mariage entre Antoine Gauchain, manouvrier au « Plessis-Pasté, » paroisse Saint-Pierre à Brétigny, d'une part, et Jeanne Tessier, fille de feu Médard Tessier et de Simonne Hardy, d'autre part.

E. 5141. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

2 au 30 janvier 1618. — Accord entre les héritiers de feu Martine Germain, veuve de Sébastien Durand, d'une part, et « Loys Lambert, » curé de l'église paroissiale de Saint-Philibert à Brétigny, et les marguilliers de la fabrique de ladite église, d'autre part. — Guillaume « Desenclos, » marchand « à Saint-Vrain » d'Escorchy, » et Marie le Grand, sa femme, prennent, « à tiltre de moytié, » de François Martel, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, gouverneur de la ville de Neufchâtel, seigneur châtelain de « Fontayne, Belen- » combre, Brétigny et autres lieux, » acceptant par Jacques Leféburé, prêtre, « comme agent pour le dit » seigneur en sa terre de Brétigny... la place à faire » thuisle au dit seigneur appartenant, assise audit » Brétigny, chantier dict le Coldegeay, que tient à » présent Martin Cert... » — Accord entre « Estienne » Gillet, » vigneron à Brétigny, d'une part, et Anne Lemère, veuve de Jacques Le Conte, d'autre part. — Bail d'héritages à « Claude Pelletier, » laboureur à Brétigny, et Fleurie Bellin, sa femme, par Jacques « Le Gendre, » écuyer, sieur de Beaulieu, demeurant à « Escharcon. » — Quittance de 13 livres tournois, pour travaux de réparations aux cloches de Saint-Martin de Breux, délivrée à Charles Biéville ou Bréville, marguillier de l'église Saint-Martin de Breux, par Antoine Musnier, charpentier à Brétigny (11 janvier 1618). — Testament de Gille Bridar, manouvrier à Brétigny. — Marché de maçonnerie entre Claude Préau, vigneron « au Casrouge, » d'une part, et « Guillaume Canville, » maçon en plâtre à Brétigny, d'autre part. — « Susanne » de Monchy, » femme et fondée de procuration de François Martel, seigneur de Brétigny, baille à moitié à Simon Croulleboys et Mathurin Arrault, vignerons à Brétigny, 10 quartiers de vigne, dont 7 quartiers « aux » Glaise soubz Saint-Philibert, » et 3 quartiers « aux » Sablons Saint-Pierre appellez les Bechepoix. » — Accord entre Jean Charpentier, vigneron à « Cos- » signy, » d'une part, et Robert « Dorey, » marchand tavernier à Brétigny, d'autre part. — Transport de créance à Étienne « Berjonneau, » marchand à Brétigny, par Louis « Leconte, » laboureur au même lieu. — Accord entre Andry Dupont, vigneron « au Cas- » rouge, » d'une part, et Jean « Amyard, » charretier à Brétigny, d'autre part. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 40 sous tournois, au profit de la fabrique de Saint-Philibert de Brétigny, par Jean Debat, manouvrier au hameau du Mesnil. Cet acte porte, entre autres signatures, celle de « Loys Lam- » bert, » curé de l'église de Saint-Philibert de Brétigny (28 janvier 1618). — Testament de Michelle David, femme de Geoffroy Fronteau. Il y est dit que ce testament, qui contient, entre autres choses, un don à l'église Saint-Père de Brétigny, dans laquelle la testatrice choisit sa sépulture, est fait en présence de Louis Hucher, « curé de l'église Saint-Philibert à Brétigny. » Quant à la date, on doit hésiter entre le 23 ou le 30 janvier 1618. — Bail à loyer d'une maison au carrefour de Brétigny, fait à Guillaume « Desen- » clos » et Marie Legrand, sa femme, par « Susanne » de Monchy, » qui a complètement écrit et signé de sa main cet acte, malheureusement détérioré par suite de nombreuses déchirures. — Marché pour la confection, par Pierre Dereau (?) et Jean Rigault, charpentier à « Saint-Vrain de Corsy, » de 8 « espasses de logis à » mettre à couvert les tuiles, » que Susanne de Monchy « entend faire faire en la thuillerye des Glaises Saint- » Philibert. » — Actes intéressant les familles Tessier, Plumet, Hargenvillier, Rousseau, Chantecler, Legrand, Picquart (*alias* Picard), Souchard, Talandier, Girard, Buisson, Baron, Charpentier, Fronteau, David, Bruyères. — Actes intéressant les familles Rigollet, Latinte, Legendre, Guillemer, Moireau, Pinson.

E. 5142. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1er au 28 février 1618. — Accord entre Massé

Sellerain, veuve d'Étienne Lisser (?), vivant, vigneron à Brétigny, d'une part, et Antoine « Cordeau, » vigneron à Montlhéry, d'autre part. — Bail d'héritage à Jean Coiffier(?), manouvrier à Brétigny, par Michel Lhuissier, marchand à Montlhéry. — Bail d'un jardin, fait à François « Godin, » marchand bourrelier à Châtres, par « Noël Bourdon, » charpentier à Brétigny. — Transport de créance à François Lerahier, par Marguerin Vaultier, manouvrier à Brétigny. — Autorisation donnée par Marguerite Masicauld, veuve d'Antoine Arraud, à son fermier Nicolas Colleau, laboureur à « Andeville, » de payer à Nicolas « Lera- » hier » et Marguerite Goguyn, sa femme, 18 mines de blé méteil et 15 mines d'avoine estimés, le méteil à 36 sous tournois et l'avoine à 16 sous tournois la mine. — Marché entre Jacques « Lefébure, » se portant fort de « Mr de Fontenay Brétigny, » et « Guil- » leume Canville, » maçon en plâtre à Brétigny, « pour » faire et couvrir les quatre espasse des halles, sises » au carrefourg dudit Brétigny, de tuiles » (21 février 1618). — Bail de 3 quartiers de pré, prairie de « Leu- » ville, » fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois et 2 bons « formages, » à Jean « Mémart, » vigneron à « Leuville », par « Loys Lambert, prebstre, » curé de l'église M. Sainct Philebert à Brétigny ; » les dits 3 quartiers appartenant à Lambert à cause de sa cure; (24 février 1618). — Vente d'un demi-arpent de vigne, terroir de Brétigny, champtier dit « Cour- » becul, » faite, moyennant 12 livres 10 sous tournois, à François « Le Long, » marchand à Brétigny, par Antoine « Cordeau, » marchand à Montlhéry. — Actes intéressant les familles Cordeau, Sellerin, Leconte, Forest.

E. 5143. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1er au 27 mars 1618. — Guillaume « Desenclos, » marchand à « Saint-Vrain-d'Écorsy, » et Marie Le Grand, sa femme, confessent avoir reçu de François Martel, seigneur de Fontaine et de Brétigny, stipulant par Jacques « Lefébure, » vicaire de l'église Saint-Père de Brétigny, la somme de 150 livres tournois, dont 39 livres, pour prix d'un cheval, et 111 livres comptant; « moyennant laquelle somme de cent cin- » quante livres tournois, les époux Desenclos s'en- » gagent à mettre ou faire mettre, chacun jour de » jeudy, jour de marché audit Brétigny, » 12 setiers de grains, dont 6 setiers de méteil ou autres blés et 6 setiers d'avoine. — Bail de maison et dépendances aux mêmes époux « Desenclos » par le même « Lefé- » bure. » — Cession du bail du moulin « de la Couse » sy pleut, paroisse de Rys, » faite à Philibert Marlet, meunier à Saint-Philibert à Brétigny, par Louis Dupresouer, meunier au moulin de la Couse sy pleut. — Bail de maison et dépendances « au hameau de Esson- » ville, » fait à Thomas Labbé, charretier à « Lede- » ville, » par « Claude Pelletier, » laboureur « au » hameau du Mesnil, paroisse Saint-Philibert à Bré- » tigny. » — Bail de 2 arpents 1/2 de terre labourable, terroir de Brétigny, « prèz le Boys Badault, » fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à Noël Gaigneboys, couvreur en chaume à Cossigny, par Jean « Amyard, » laboureur au Mesnil. — Accord entre « Denis Bruslé, » vigneron à la Norville, d'une part, et Liénard « Lescesne, » marchand « au Petit » Cochet, » d'autre part. — Bail de 2 vaches laitières fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois pour chacune, à la femme séparée de biens de Charles Cassegrin, laboureur à Brétigny, par Nicolas « Casse- » grin, » laboureur à Châtres. — Démission de bail entre les mains d'Étienne « Berjonneau, » par « Louis » Jullian, » laboureur à Brétigny. — Actes, quelques-uns en mauvais état, intéressant les familles Lecesne, Callou, Dolebeau, Baron, Jonet, Yvon, Briberon, Puys, Berjonneau, Lhomme, Boucher, Souchard, Latainte, Faure, Deschamps.

E. 5144. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

2 au 27 avril 1618. — Accord entre Robert « Chantecler, » laboureur à « Saint-Philebert, » d'une part, et François « Le Long, » marchand à Brétigny, d'autre part. — Quittance de 21 livres tournois délivrée à noble homme Jacques Angerval, notaire et secrétaire du Roi, en l'acquit d'Antoine Capperon, son domestique, par le susdit Robert « Chantecler. » — Vente d'un demi-quartier de terre, terroir de Brétigny, champtier dit « les Creux Fossez, » faite, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 7 sous 6 deniers tournois, à Jean Lebeau, vigneron à Fontaine, par Jean « Charpen(tier), » de Brétigny, agissant en qualité de marguillier de l'église du dit lieu. — Vente d'un arpent de terre, terroir de Brétigny, faite, moyennant 42 livres tournois, au susdit Lebeau par « Louys » Lecesne, » laboureur à la ferme de Fontaine à Brétigny. — Vente d'héritages à Nicole Doteleau, vigneron à Rosières, par Claude Coret, vigneron « au Cas- » rouge, paroisse Saint-Philibert. » — Accord entre

Nicolas Mausny, maréchal à Brétigny, d'une part, et Jean Grengean, laboureur au Plessis, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, rue pavée, au Plessis-Pâté, fait à Roullin, Dramet et Nicolas David, son beau-frère, par Jean Gillet, laboureur au Plessis-Pâté. — Actes intéressant les familles Lhomme, Roulleau, Demort, Desenclos, Mosnier, Lecesne.

E. 5145. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

2 au 29 mai 1618. — Pierre Champ, Claude Gaultier, Éloy Peuvrier, Amable Gaultier, Jacques Boucquin, vignerons à Leuville, s'engagent envers Jacques « Lefébure, » prêtre, vicaire à Brétigny, « faisant les affaires de M[r] de Fontaine et Brétigny, » à faire tous les travaux de moisson sur 70 arpents de blé, moyennant 20 setiers de blé méteil, mesure de Brétigny. — Obligation de 13 livres tournois souscrite, au profit d'Étienne « Berjonneau, » marchand à Brétigny, par Jean Goiffier, vigneron au même lieu. — Accord entre Marie Nepveu, veuve de Georges Delahaye, demeurant à Marolles, d'une part, et Louis « Leconte, » laboureur à Brétigny, d'autre part. — Marché entre Jacques « Lefébure, » ci-devant nommé, et agissant en la même qualité que dessus, d'une part, et Germain Bauveais, demeurant à Montlhéry, d'autre part. Ce dernier s'engage à « servir de calvanier,… » depuis la première gerbe jusqu'à la dernière gerbe » d'aoust, pendant lequel temps s'occuppera ledit » Beauvais à toutes sortes de besongne qui luy sera » commandée, » au logis du seigneur de Brétigny, où il aura le logement et la nourriture, moins le vin, et moyennant 2 setiers 3 minots de blé méteil, après que la dernière gerbe sera rentrée dans la grange. — Accord entre Geoffroy Fronteau, jardinier, marchand « au hameau de Cossigny, paroisse Saint-Pierre de » Brétigny, » d'une part, et Louis Cuisinier, manouvrier à Brétigny, d'autre part. — Vente d'une quarte de vigne, contenant 8 perches, faite, moyennant 14 livres tournois à François « Le Long, » marchand à Brétigny, par Jean Tourneulx, vigneron « au Cas- » rouge, paroisse Saint-Philibert à Brétigny, » et Perrine Bouté, sa femme. — Marché entre le susdit « Le Long, » d'une part, et « Louis Jullian, » laboureur à Brétigny, d'autre part. Ce dernier s'engage à labourer avec ses chevaux les terres de Le Long pour y faire des blés ; de charrier sur ces terres le fumier nécessaire ainsi que les grains, moyennant 5 sous tournois par arpent, pour les labours, et 60 sous tournois par jour pour les charrois. — Actes intéressant les familles Guillemer, Chantecler, Lochard, Le Long.

E. 5146. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

4 au 28 juin 1618. — Bail d'héritages à Jean « Ravalle, » tonnelier à Brétigny, par « Françoys » Martel, » chevalier, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du Roi, seigneur châtelain de Fontaine et de Brétigny. — Vente de 3 quartiers de terre labourable, terroir de Brétigny, faite, moyennant 34 livres tournois, à Geoffroy Fronteau, jardinier, marchand « au hameau de Cossigny ; paroisse » Saint-Pierre à Brétigny, » par Michel Aubry, vigneron à Brétigny. — Vente de droits héréditaires en la paroisse de Saint-Sébastien, pays de la Marche, faite à François Bourdillon, tailleur d'habits en ladite paroisse, par Jean Vollet, maçon en terre au « Plessis » Pasté, paroisse de Saint-Pierre à Brétigny. » — Geoffroy Fronteau, ci-devant nommé, d'une part, et Jacques « Lefébure, » prêtre, vicaire de l'église Saint-Pierre à Brétigny, d'autre part, ayant loué de moitié les dîmes de grains et vins des paroisses Saint-Pierre et Saint-Philibert de Brétigny, Lefébure cède sa part à Fronteau, moyennant, pendant la durée du bail, une redevance annuelle de 3 muids de grains, dont 18 setiers de blé méteil, 6 setiers d'avoine et 12 setiers de « dramoys, » mesure de Brétigny ; plus 12 cents de bottes de gerbes « de grossières, ordinaire à la » modde du pays. » Moyennant quoi Fronteau pourra lever les dîmes sur les terres du seigneur de Fontaine et de ses fermiers. Si, toutefois, le s[r] de Fontaine ne voulait pas qu'on dîmât sur ses terres, « que » tiennent Le Conte et Berjonneau, » la redevance serait diminuée de 15 setiers de blé et d'un demi-muid d'avoine. — Vente d'un quartier de terre en friche, autrefois en vigne, terroir de Brétigny, champtier dit « les Sablons soulz l'escolle S[t]- » Pierre, » faite, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 18 sous tournois, à Nicolas « Doré, » vigneron à Brétigny, par François Delintot, écuyer. — Vente d'héritages, au Plessis-Pâté, faite à « Isaïe Delacroic, » tailleur d'habits audit lieu, par Pierre Pynoteau, vigneron « à Guipereulx, paroisse de » Loncpont. » — François « Crestot, » marchand à Brétigny, déclare que, 30 ans auparavant, il a passé déclaration au prieur de Longpont, « qui estoit lors » aussy s[r] du fief de Fontaines-lez-Brétigny, » d'une

maison et appartenances contenant environ 4 arpents, à Brétigny.

E. 5147. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1er au 22 juillet 1618. — Actes intéressant les familles Beaulne, « Giffart, » « Pelletier, » « Duval. » — Testament de Vincent Dumoulin, « cousin germain » de Messire Abraham Caignet, prebstre et curé de » l'église Saint-Michel. » Cet acte porte, entre autres signatures, celle de « Loys Lambert, » curé de l'église Saint-Philibert de Brétigny. — Actes relatifs au bail des dîmes de grains et gros de vin appartenant au prieur de Longpont à Brétigny. — Actes relatifs au règlement de la succession de Jean Pignel. — Jacques Legendre, écuyer, sr de « Beaulieu, » de la compagnie des chevau-légers du Roi, accepte, pour sa part de propriétaire, comme produit net, tous frais payés, grain au grenier, la quantité de 3 muids ou 36 setiers de blé méteil, pour une contenance de 19 arpents et 1 quartier de terre portant blé. — Pierre Patarain, manouvrier à la Bretonnière, s'engage à servir, en qualité de calvanier, Jean « Chappart, » laboureur à « la ferme » de la Mare-Rousseau, » à partir du 17 septembre jusqu'au jour de Ste-Croix de septembre 1618, moyennant 4 setiers de blé méteil. — Actes intéressant les familles Grugeon, Vigneau, Charpentier, Lerahier.

E. 5148. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

6 au 19 août 1619. — Obligation de 14 livres tournois, souscrite, au profit de Nicolas Mausny, maréchal à Brétigny, par Jean Greugeon, laboureur au Plessis-Pâté. — Autre de 6 livres tournois, à Antoine Rivière, écuyer et receveur des droits seigneuriaux de Mr de Brétigny, par Jean « Chappart, » laboureur à la ferme de la Noue-Rousseau, « pour trois années de » censive que doibvent les terres de la Noue-Rousseau et Fontaine. » — Accord entre Antoine « Rivières, » écuyer, receveur des cens et droits seigneuriaux « de » Mr de Brétigny, » d'une part, et la fabrique de l'église Saint-Philibert, d'autre part, touchant le règlement de cens dus par ladite église au seigneur de Brétigny. — Accord entre la susdite fabrique, d'une part, et Salomon Riaulx, marchand à la Ferté, et Jeanne Legrand, sa femme, d'autre part. — Bail de logis et dépendances, à Saint-Michel, fait à Marin Desvaulx, berger à Brétigny, par Martin « Cherpentier, » vigneron à Saint-Michel. — Vente de 3 muids de blé méteil, mesure de Montlhéry, faite au cours de vente du lundi 15 octobre 1618, à Michel Foussy, charron à Brétigny, par Jacques Le Gendre, écuyer, sieur de « Beaulieu. » — Obligation de 10 livres 10 sous tournois, souscrite, au profit de François Lerahier, sergent au bailliage de Brétigny, par Pierre « Perdigeon, » laboureur à Liers.

E. 5149. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

7 au 23 septembre 1618. — Délaissement d'héritages, à Julien « Roulleau, » fils de feu Thomas Roulleau et de Jeanne Martin, par ladite Jeanne Martin et Geoffroy Pinson, son mari en secondes noces.— Bail de maison et dépendances à Louis Trainvallet, charretier, par Nicolas Lataime, vigneron à Brétigny, agissant comme agent des affaires de Gérard Boucher. — Marché pour construction d'une grange entre « Susanne de Monchy, » femme de François Martel, chevalier, seigneur de Fontaine et Brétigny, d'une part, et Jacques Terrier, maçon « en terre du pays de Lymosin, » d'autre part. — Acte y relatif. — Acte se rattachant à la levée des dîmes sur la paroisse de Saint-Philibert à Brétigny. — Bail d'une truie fait, moyennant partage des produits, à Jean Puys, laboureur en la paroisse Saint-Pierre, par Étienne « Berionneau, » marchand à Brétigny. — Vente de la dépouille de 3 quartiers 1/2 quarte de vigne, terroir de Saint-Michel, faite, moyennant 36 livres tournois, au sr de Fontaine et Brétigny, par Jean « Ravalle, » l'aîné, vigneron à Brétigny. — Actes intéressant les familles Le Tellier, « Duval, » Baron, « Lochart, » Gaigneboys.

E. 5150. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 4 pièces, papier.

1er au 23 octobre 1618. — Contrat de mariage entre Alexandre Feugueray, gendarme de la compagnie de M. de Luynes, d'une part, et « Marie Fourmicon, » fille de feu « Sébastien Fourmicon, » écuyer, sr de « la Raguevière, » (*alias :* Radinière) et de Françoise Poignard, d'autre part. A cet acte est attachée la procuration donnée, le 11 septembre 1618, à l'effet de ce mariage, à Jacques Lefébure, prêtre, vicaire à Brétigny, par le père du futur qui se nomme et qualifie « Marin Feugeray, recepveur de la terre et seigneurie » de Sainte-Colombe, demeurant en la paroisse de

» Saint-Elluis, vicomté d'Arques. » — Contrat de mariage entre « André Belin, » cordonnier à Brétigny, d'une part, et Perrette Ruelle, veuve de Louis Cordeau, vivant, maçon en plâtre à Brétigny, d'autre part. — Contrat de mariage entre « Louis Bailly, » fils de Michel Bally, vigneron à « Linoys, » d'une part, et Michelle Dolbeau, fille de feu N. Dolbeau, d'autre part. — Marché pour fabrication de tuiles, briques et carreaux, entre Guillaume « Desenclos, » marchand à Brétigny, d'une part, et « Rolin Godefroy, » tuilier à « Bailly, au Val-de-Gallye, » d'autre part.

E. 5151. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

2 au 30 novembre 1618. — Vente d'un demi-arpent 4 perches de terre labourable, terroir « S^te^-Ge» neviefve-des-Boys, » faite, moyennant 6 livres tournois, à Jean Crollet, vigneron à « Liers, » par Liénard de la Lande, vigneron « à Lyers. » — Contrat de mariage entre Thomas Dupré, serviteur domestique de « Mr de Fontaine-Martel, » fils de feu Simon Dupré, vivant, marchand à « Beaumont-le-Roger, pays de « Normandie, » d'une part, et Bonne Lenom, veuve de Richard Guénée, d'autre part. — Contrat de mariage entre Gabriel Janny, vigneron en la paroisse Saint-Germain-lès-Châtres, d'une part, et Michelle Lebeau, fille de Jean Lebeau, vigneron à Brétigny, d'autre part. — Transport de bail à Guillaume « Desenclos, » marchand hôtelier à Brétigny, par Jean « Vignaut, » soldat de la compagnie de « Mons. Arrenant, général » des carabiniers de France. » — Bail de maisons et dépendances à Brétigny, fait à Laurent Dauldreulx (?), marchand boulanger au dit lieu, par Jean « Sion, » sergent au bailliage de Brétigny. — Bail de 2 arpents de terre, terroir du Plessis-Pâté, fait, moyennant une redevance annuelle de 8 boisseaux de blé méteil, à Nicolas « Loyson, » tabellion au Plessis, par Vincent « Giffart, » laboureur à Marolles. — Bail d'héritages à Brétigny, fait à « Jacques Polleau, » laboureur à « Fontaine, en » la paroisse St-Pierre à Brétigny, » par « Yon Baron, » marchand à Lardy. — Bail de 2 paniers de mouches à miel fait à moitié à Michel Bryère (?), vigneron « au Casrouge, en la paroisse St-Philibert à Brétigny, » par « Jehan Petit, » laboureur à Brétigny. — Bail de maison et dépendances, « sur la rue de Cossigny, » fait à la veuve d'Étienne Tixier par Gérard « Boucher, » procureur au parlement de Paris. — Baux divers par le même à : Jean « Amyard, » laboureur « au Mesnil en la paroisse St-Philibert à Brétigny, » Louis Trainballier, charretier « à Valorge. » — Échange entre « Baptiste Bourdon, » vigneron « à » Longpont, » d'une part, et Martin « Ravalle, » vigneron à Brétigny, d'autre part. — Autre entre Alexandre « Feugeret, » écuyer, « s^r^ de Matonville en Normandie, » et Marie « Fourmicon, » sa femme, d'une part, et Étienne « Berjonneau, » marchand à Brétigny, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, « à Essonville, » fait par Pierre « Darras, s^r^ de Marines, » demeurant à Châtres, au nom et comme se portant fort de Siméon Desvaulx, greffier à Étampes. — Vente d'héritages, terroir de Brétigny, champtier dit « Coldejoy, » fait à Nicolas « Doré, » vigneron à Brétigny, par Martin Charpentier, vigneron à Saint-Michel. — Bail de 2 arpents de terre à Jean Petit, l'aîné, vigneron à « Evranville, » par « Loys Lambert, » curé de l'église Saint-Philibert à Brétigny, se portant fort de Jacques Bunet, marguillier de la dite église. — Échange entre Guillaume « Desenclos, » marchand hôtelier à Brétigny, et Marie Le Grand, sa femme, d'une part, et Pierre Desenclos, marchand à Saint-Vrain, d'autre part. — Accord entre Jacques Bunet, marguillier ci-devant nommé, d'une part, et « Jehan Petit, » laboureur à Saint-Antoine, d'autre part. Ce dernier, ne pouvant vacquer à la charge de marguillier à laquelle il a été appelé, s'engage à donner, pour l'année, 60 sous tournois à son collègue qui fera l'office pour les deux. — Actes intéressant les familles « Laindenière David, » marchand boucher à Brétigny ; « Besnard ; » Préau ; Lochard.

E. 5152. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

8 au 31 décembre 1618. — Bail de 2 arpents 1 quartier de terre labourable, terroir de « Liers, paroisse Ste-Geneviefve, » fait, moyennant 50 sous tournois, à Antoine « Danetz, » vigneron « à Lyers, » par Jean « Charpentier, » vigneron au même lieu. — « Françoys Martel, » chevalier, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du Roi, seigneur châtelain de Fontaine et de Brétigny, baille, pour 3 ans, à Pierre « Ratier, » demeurant à Brétigny, « la maison et lieulx » de la geolle, ses deppandances d'icelles, assize au » carrefourg dudit lieu, avecq ung quartier de terre » labourable size proches et derrière le jardin de » Guillaume Desencloz, à la charge que ledit Ratier » sera tenu maintenir la salle des plaidz et icelle tenir » nette le jour des plaidz, raqoveoir les prisonniers » qui surviendront et en avoir la garde, à condition

» qu'il aura le prouffit d'iceulx en la manière accous- » tumée...» Ratier payera un loyer annuel de 24 livres tournois. — Bail de 2 arpents de terre labourable, terroir de Brétigny, fait, moyennant une redevance annuelle d'un setier de blé méteil, à Jean Vallet, maçon en terre au « Plessis Pasté, » paroisse Saint-Pierre de Brétigny, par « Loys Lambert, » curé de l'église paroissiale Saint-Philibert à Brétigny, à cause de sa cure. — Bail de 66 arpents de terre labourable, terroir de Brétigny, fait, moyennant 5 sous tournois par arpent, à Étienne « Berjonneau, » marchand à Brétigny, par Simon « Devaulx, » greffier en la prévôté d'Étampes. — Contrat de mariage entre Jeanne Bunet, fille de feu Michel Bunet, vivant, vigneron au Mesnil, paroisse Saint-Philibert à Brétigny, et de Mathuraine Dupont, d'une part, et Pierre Pinson, fils de Geoffroy Pinson et de Jeanne Marin, d'autre part. — Procuration en blanc donnée par François Martel, ci-devant nommé. — Actes intéressant les familles Boulfain, le susdit Martel, « Yon Baron, » « Jacques Polleau, » Bunet, « Guillemer, » Lhomme, Petit.

E. 5153. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

3 au 31 janvier 1619. — Obligation de payer 2 setiers de blé méteil au prix qu'il vaudra à l'août sur le marché de Montlhéry, souscrite, au profit de Nicolas Latinte, vigneron à Brétigny, par Michel Brierre, vigneron au même lieu. — Transport de droits successifs fait à Pierre Maubré, charpentier à Charcois, par Louis Huart, laboureur à la Queue-en-Brie. — Vente d'un quartier de terre labourable, terroir de Leudeville, faite, moyennant 8 livres 10 sous tournois, à Jean Pillias, vigneron à Leudeville, par Thomas Labbé, charretier à Brétigny. — Quittance de 9 livres tournois, rachat de rente, délivrée à Geoffroy Fronteau, marchand jardinier à Cossigny, par « Jehan Petit, » laboureur à Saint-Antoine, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, agissant en qualité de marguillier de ladite paroisse. — Bail d'héritages fait à Mathurin Le Borgne ou Boigne, compagnon meunier au moulin du Carouge, par « Léon Legrand, » vigneron à Brétigny. — Bail d'héritages, terroir de Brétigny, fait, moyennant 5 boisseaux de blé méteil par arpent, à « Claude Pelle- » tier, » laboureur au Mesnil, par « Françoys Martel, » seigneur de Fontaine et Brétigny. — Accord entre Guillaume « Désenclos, » marchand à Brétigny, Marie Legrand, sa femme, et Pierre Désenclos, leur fils, d'une part, et Pierre « Noury, » vigneron à Neuilly-sur-Marne, d'autre part. — Contrat de mariage entre Pierre Hayot, menuisier, demeurant à Brétigny, natif de Houdan près Montfort-l'Amaury, d'une part, et Louise Bunot, fille de François Bunot, vigneron au Carouge, d'autre part. — Obligation de 92 livres 5 sous tournois souscrite, au profit de François « Le Long, » par François Touchet, receveur de la terre et seigneurie du Plessis-Pâté. — Bail d'héritages fait, moyennant un loyer annuel de 60 sous tournois par arpent, à Guillaume « Désenclos, » ci-devant nommé, par « François Martel, » seigneur de Fontaine et Brétigny. Ledit « François Martel » baille, moyennant 50 livres tournois de loyer annuel, à Guillaume « Désenclos, » savoir : « le fourneau, halles et circuyt » de ce qui despens à faire la thuille, mesme luy » baille la terre comode à faire bricque à prendre à » Rozière, où l'ong a coustume d'en prendre, » ainsi que le sable, etc. — Actes intéressant les familles Bunot ou Bunet, Dupont, Pinson, Girard, Lecesne, Grégoyre, Lebrun, Guérin, Darras, Chardon, Le Long.

E. 5154. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

5 au 26 février 1619. — Obligation de 80 livres tournois souscrite, au profit de Jacques Lerahier, greffier et tabellion au bailliage de Brétigny, par Nicolas Rigollet, charretier à Essonville. — Autre de 6 livres tournois, au profit de Pierre Darras, procureur au bailliage de Brétigny, par « Noël Bourdon, » charpentier. — Actes relatifs à une obligation de 60 livres tournois souscrite, au profit de Jean « Chappart, » par Nicolas Piffret, laboureur à « la Sausay. » — Bail d'héritages, au Carouge, fait à Marin Le Long, vigneron à Brétigny, par François « Le Long, » marchand au même lieu. — Autre fait à Jacques Bunot, vigneron au Mesnil, par Andry Dupont. — Actes relatifs au bail de 2 vaches laitières fait, moyennant une redevance annuelle de 40 livres de beurre frais, à « Léon » Legrand, » vigneron à Brétigny, par Jacques Legendre, s[r] de « Beaulieu. » — Actes relatifs à la vente de 2 muids de blé méteil, mesure de Montlhéry, faite, moyennant 180 livres tournois à Jacques « Cabaret, » domestique de Monsieur de Guillon, par Jean-Robert « Chantecler, » laboureur à la ferme de Saint-Philibert de Brétigny. — Accord entre Nicolas Loriflame, serviteur de Jacques Bunot, d'une part, et Jean Dupont, vigneron au Carouge, d'autre part.

E. 5155. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

3 au 29 mars 1619. — Actes relatifs à une vente d'héritages, à titre de rente annuelle et perpétuelle, faite à Balthazard Bouillet, vigneron à Villemoisson, par Georges « Favé, » écuyer, s[r] de Blandainville, demeurant chez M[r] de la Ferté en la paroisse Saint-Pierre à Brétigny. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 3 livres tournois faite par le susnommé Favé au profit de l'église « Saint-Martin de » Villemoison-Savigny (*sic*), » représentée par le susnommé Balthazard Bouillet et le curé Hubert « De » Noyelle » (3 mars 1619). — Vente d'un quartier de vigne, terroir de Brétigny, champtier dit « Courbecul, » faite à « Philippe Charpentier, » vigneron à Essonville, par « Léon Legrand, » vigneron à Brétigny. — Vente d'un arpent de vigne, vignoble de Brétigny, faite, moyennant 30 livres tournois, à Jean Le Long, vigneron au Mesnil, par Michel Bruyère, vigneron au Carouge. — Bail du lieu dit le Pavillon, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 60 livres tournois, à Martin « Charpentier, » vigneron à Saint-Michel, par Jacques « Lefébure, » vicaire de Saint-Pierre de Brétigny, se portant fort de M[r] de Brétigny. — Mémoire et état de réparations qu'il convient faire en la maison du Pavillon. — Actes relatifs à la vente d'un quartier de vigne, terroir de Brétigny, champtier des Friches, faite à « Léon Le» grand, » vigneron, par Claude Préau, vigneron à Brétigny. — Actes relatifs au bail de la ferme de la Maison-neuve fait à Christophe Forestier, demeurant « au Platier, parroisse de Lice, » par « François Mar» tel, » seigneur de Fontaine, Brétigny, Bellencombre, etc., moyennant un loyer annuel de 300 livres tournois ou de 35 sous par arpent, au choix du bailleur. — Actes intéressant les familles Charpentier, Chantecler, Fronteau, Jullian, Ruelle.

E. 5156. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

2 au 30 avril 1619. — Bail de 2 arpents de terre labourable, « autour du bois Badaut, » fait, moyennant une redevance annuelle de 5 boisseaux de blé méteil par arpent, à Thomas Labbé, laboureur charretier à Essonville, par Nicolas La Tainte, vigneron et mandataire de Girard Boucher, procureur en parlement. — Actes relatifs à un accord entre Antoine « Rivière, » écuyer, d'une part, et Alexandre « Feu» geray, » écuyer, et « Marie Fourmicon, » sa femme, d'autre part. — Bail d'héritages, au Plessis-Pâté, fait à Antoine Gaulchin, manouvrier audit lieu, par Nicolas « Lochon, » tabellion au bailliage du Plessis-Pâté. — Contrat de mariage entre Denis Riot, vigneron à Longpont, natif de Gallardon, d'une part, et Sainte Arganvilliers, fille de feu Gille et de Catherine Gérard, d'autre part. — Bail de 2 arpents de terre labourable, près le Mesnil, fait, moyennant une redevance annuelle d'un setier de blé méteil, à « Claude » Pelletier, » laboureur au Mesnil, par Jean « Guil» lemer, » vigneron au même lieu. — Actes relatifs à la vente de 3 quartes de vigne, terroir de Brétigny, champtier dit les Sablons-S[t]-Pierre, faite, moyennant 10 livres tournois, à Jacques Bunet, vigneron au Mesnil, par le susnommé « Guillemer » et consorts. — Actes relatifs à la vente, moyennant 48 livres tournois, et au bail, moyennant un loyer annuel de 8 livres tournois par tête, de 2 vaches laitières, vente et bail faits, la première à Étienne « Berjonneau, » marchand à Brétigny, par Vincent Giffart, et le second par Berjonneau à Giffart. — Actes intéressant les familles Besnard, Chadeau, Pinson, Bunet, La Joué, Gillet, Lhomme, Moireau, Godefroy.

E. 5157. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

2 au 30 mai 1619. — Obligation de 9 livres 18 sous tournois souscrite, au profit de Michel Forest, charron à Brétigny, par Jean Le Beau, vigneron à Fontaine. — Règlement de comptes entre Jean Guillemer, vigneron au Mesnil, et Nicolas Loriflame, demeurant au même lieu. — Bail d'un arpent moins 1 quarte de pré, prairie d'Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 18 livres tournois, à Jean Picard, laboureur à Charcois, par Martin « Charpentier, » vigneron à Brétigny. — Acte y relatif. — Bail de 3 arpents de pré, « près la Rouche, » fait, moyennant 42 livres tournois, à François « Le Long, » marchand à Brétigny, par Jean « Chappart, » laboureur à la ferme de la Noue-Rousseau. — Contrat de mariage entre Sébastien « Handry, » vigneron à Janville, paroisse d'Auvers, d'une part, et « Marthe Jullien, » fille de Jean Jullien, laboureur à Valorge, et de Marie de La Rue, d'autre part. — Baux à rente faits par Gérard « Boucher, » procureur en parlement, à : Jean Charpentier, vigneron à Cossigny, et Gillette Guillemain, sa femme; Charles Gaigneboys, maçon à Cossigny ; Étienne Gilles et Philippe « Charpentier, » son

gendre, vignerons à Fontaine; Guillaume Roulx, vigneron au Carouge; Pasquier Delaforest, vigneron au Mesnil; Jean Jullian, laboureur à Valorge; « Pierre Lochard, » vigneron au Carouge; Marin Le Long, vigneron à Brétigny; Nicolas La Tainte, vigneron à Brétigny; Michel Pigeon, vigneron au Carouge; Gabriel Lhomme, maréchal à Brétigny. — Accord entre « Claude Bourdereau, » femme du susnommé Gérard Boucher, d'une part, et François « Girard, » laboureur au Mesnil, d'autre part. — Autre entre Alexandre « Feugeray, » écuyer, et Bonne Le Noir, femme de Thomas Dupré, fermier de la ferme de La Vatonne. — Contrat de mariage entre Simon Margret, marchand à « Guibeville, paroisse de Setainville, » d'une part, et Claude Le Jard, d'autre part. — Quittance de 16 livres tournois, délivrée à François Pillias, vigneron à Leudeville, par Alexandre « Feugeray, » écuyer, s[r] de Matonville, et « Marie Fourmicon, » sa femme. — Bail de 3 quartiers de terre labourable, terroir de Brétigny, « près le Pont-de-Pierre, » fait, moyennant une redevance annuelle de 4 boisseaux de blé méteil, à Georges Fleurant, charretier à Brétigny, par Jean Normant, vigneron à Cossigny. — Actes intéressant les familles Le Long, Debet, Boucher, Callé, Maingot, Petit, Le Beau.

E. 5158. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

2 au 30 juin 1619. — Accord entre Jacques « Lefebure, » agent des affaires du seigneur de Brétigny, d'une part, et Geoffroy Pinson, d'autre part, pour fauchage d'avoine à raison de 12 sous tournois, et fauchage de pré à raison de 26 sous tournois l'arpent. — Vente d'héritages à Villemoisson, faite à « Françoys Cretet, » et Gilles G..., vigneron audit lieu, par Georges « Favé, » écuyer, sieur de Blandainville, demeurant au hameau de Rosières, en la maison du sieur de la Ferté. — Contrat de mariage entre noble homme Sébastien Le Boutellier, soldat des gardes du Roi, sous « la charge et conduitte de M[r] de Castelle-» naude, » fils de noble Martin Le Boutellier, seigneur de « Maygremont, » demeurant « au Heaulme, près » Ponthoisse, pays de Vesin françoys, » d'une part, et Isabel de Fourmicon, d'autre part. — Bail d'un demi-arpent de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant une redevance annuelle de 2 boisseaux 1/2 de blé méteil, à Jacques Bunot, vigneron à Brétigny, par Nicolas Latainte, vigneron au même lieu, se portant fort de Girard Boucher, procureur en parlement. — Accord entre Vincent Bellin, cordonnier à Brétigny, d'une part, et Jean Debette, vigneron au Mesnil, d'autre part. — Bail de 2 vaches, fait, moyennant une redevance annuelle de 50 livres de beurre frais, à « Marin Girard, » jardinier à Saint-Michel, et Nicole Gouffier, sa femme, par noble homme Paul « Degor-» ris, » conseiller du Roi, contrôleur général « de la » maryne et fortifications de Normandye, estant de » présent en sa maison au Grand-Cochet. » — Règlement de comptes entre Nicolas et Thomas Dolebeau, frères. — Contrat d'association pour l'exploitation de la ferme de Valorge, appartenant à « M[r] de Leu-» ville, » entre Jean Jullian, laboureur à Valorge et fermier en titre, et son fils « Louis Jullian. » — Quittance de 956 livres tournois, délivrée à Jean Jullian par « Louis Jullian. » — Bail d'une ferme dont le nom ne se retrouve pas plus que la date dans les débris de la minute, mais qui était située à Brétigny et se composait, entre autres choses, de 103 arpents 1/2 de terre labourable, fait, moyennant une redevance annuelle d'une mine de blé, 1/3 froment et 1/3 méteil, par arpent, à Louis « Leconte » par « Susanne de » Monchy, » femme de François Martel, seigneur de Brétigny. — Bail d'un arpent de terre labourable, terroir de Brétigny, champtier dit « Pouleuse, » fait par la susnommée « Susanne de Monchy, » à Pierre « Boisynard, » vigneron à Montlhéry. — Actes intéressant les familles Souchard, Le Long, Duval, Lerahier, Beauperrin.

E. 5159. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1[er] au 25 juillet 1619. — Bail du « moulin de » Basset, » fait, moyennant un loyer annuel de 210 livres tournois, à Jean Le Lyèvre, meunier, par « Su-» sanne de Monchy, » femme et fondée de procuration de François Martel, seigneur de Brétigny. — Actes relatifs à un marché conclu entre la même Susanne « de Monchy » et « Guilleume Canville, » pour travaux à exécuter « à la halle, cise au carfour de Brétigny. » — Vente de droits successifs faite à Jean Callouet, tisserand en toile « à la Ronsière, paroisse de Fonte-» noy-lez-Bris, » par Pierre Souchard, vigneron au hameau de Cossigny, et Françoise Baron, sa femme. — Contrat de mariage entre Jean « Chappart, » laboureur à la ferme de la Noue Rousseau, d'une part, et Claude Dyllonne, veuve de Jean Guéret, le jeune, native de « Soison, » servante de noble homme Antoine Rivière, demeurant à Brétigny, d'autre part. — Abon-

nement, pour un an et moyennant 6 setiers de grains, moitié blé méteil et moitié avoine, de la dîme à prélever sur la ferme de la Vatonne, en la paroisse Saint-Pierre à Brétigny, consenti à Thomas Dupré, laboureur à ladite ferme, par Jean Vignault, marchand et dîmeur au Pont de Pierre, paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois. — Actes intéressant les familles Breton, Vacher, Nourry, Lhomme, Boudignon, Boucher, Rivière, Feugeret, Bunet ou Bunot, Amyard, Pelletier, Fourmicon. — Obligation de 12 livres tournois, prix d'un cheval avec collier et bride, souscrite, au profit de noble homme Antoine Rivière, par Jean Le Jarre.

E. 5160. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

4 au 26 août 1619. — Quittance de 100 sous tournois, délivrée à « Jehan Duval, » marchand à Brétigny, par Nicolas Loriflame, vigneron au même lieu. — Obligation de 27 livres tournois, prix d'un cheval, avec licol et bride, souscrite par le susnommé Duval, au profit de Jacques « Lestourmy, » marchand fruitier à Montlhéry. — Transport de bail d'un demi-arpent de terre, champtier « des Regnardes, » fait à Pasquier Delaforest, vigneron au Mesnil, par François Boutevin, vigneron au Carouge. — Continuation d'un bail de 6 arpents de pré, prairie d'Orge, consentie, moyennant un loyer annuel de 144 livres tournois, par Jacques « Lefebure, » agent des affaires de Mr de Fontaine et Brétigny, en faveur de Guillaume Le Sueur, marchand à Linas. — Actes relatifs à un bail d'héritages, fait à Étienne « Berjonneau, » marchand à Brétigny, par Sébastien Le Boutillier, écuyer, (sr) de « Maygremont, » bailleur à cause d'Isabel de Fourmicon, sa femme. — Michel Pelletier, tonnelier à Rosières, prend en apprentissage Louis Le Long, fils de Jean Le Long, vigneron au hameau du Mesnil. L'apprentissage doit durer 2 ans, l'apprenti être nourri et hébergé chez son patron; pas de stipulations d'argent. — Actes intéressant les familles Fronteau, Brullé, Dupont, Boutevin.

E. 5161. (Liasse.) — 16 pièces, papier, dont 1 cahier de 8 feuillets in-4°.

1er au 29 septembre 1619. — Actes relatifs au consentement donné par « Marie Fourmicon, » femme d'Alexandre Feugeray, écuyer, pour le rachat éventuel d'une rente par noble homme Jacques Vassart, sieur de « Morvan ». — Bail de 7 arpents 1/2 quartier de terre labourable, terroir de Brétigny, fait, moyennant 45 sous tournois par arpent, à François Gaigneboys, vigneron au hameau de Saint-Antoine, paroisse de Saint-Philibert de Brétigny, par noble homme Jacques « Angenoust, » secrétaire du Roi. — Vente de la dépouille de 2 arpents de vigne, terroir de Brétigny, faite, moyennant 60 livres tournois, à Jean Robert « Chantecler, » laboureur à la ferme de Saint-Philibert, par Huguette Marigneau, veuve de Gérard Marigneau, demeurant à la maison de la Fontaine à Brétigny. — Quittance de 16 livres tournois, rachat de rente, délivrée à Geoffroy Fronteau, marchand jardinier à Cossigny, par « Jacques Polleau,» laboureur à Fontaine, agissant en qualité de marguillier de l'église Saint-Pierre de Brétigny. — Actes relatifs à la vente d'un demi-arpent 4 perches de terre, terroir de Sainte-Geneviève-des-Bois, faite, moyennant 9 livres 10 sous tournois, à Antoine « Danet, » vigneron à Liers, par Jean Crouslet (*alias* Groulet), vigneron à Sainte-Geneviève-des-Bois. — Vente d'héritages faite à Denis « Caré, » cordonnier à Châtres, par « Noël Bourdon, » charpentier à Brétigny. — Vente de 3 muids d'avoine, mesure de Montlhéry, faite, moyennant 165 livres tournois, à Jean « Delamarche, » marchand boucher à Montlhéry, par Nicolas Lerahier, fermier à Maison Neuve. — Bail de maison et dépendances, au carrefour de Brétigny, fait à « Jehan Duval, » marchand tavernier audit lieu, par Jacques « Lefébure, » prêtre, vicaire de Saint-Pierre de Brétigny, agent des affaires du seigneur de Brétigny. — Contrat de mariage entre Blaise Moynet, compagnon charpentier, natif de « Saint- » Gilles-sur-Vie, pays de Poytou, » d'une part, et » Claude Bourdon, fille de « Noël Bourdon, » ci-devant nommé. — Partage et lots de partage entre Guillaume Janot, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, Pierre Trousseau, à cause de Denise Janot, sa femme, et Jean Gallot, à cause de Jacqueline Janot, sa femme, vignerons audit Saint-Michel, enfants et héritiers des feus Mathurin Janot et Marguerite Romon. — Actes intéressant les familles Pinson, Guigneboys, Aubry, Puis.

E. 5162. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

20 octobre au 28 novembre 1619. — Bail d'héritages, à Essonville, fait à Jean Charpentier, vigneron à Brétigny, et Gillette Guillemin, sa femme, par

Siméon « Devaulx, » naguère greffier en la prévôté d'Étampes. — Contrat de mariage entre Charles Vaultier, manouvrier à la ferme de la Ronche, d'une part, et Ragonde Godefroy, fille de feu Rollin Godefroy et de Marie Moireau, d'autre part. — Actes relatifs à une vente d'héritages faite à Jean « Charpentier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Pierre « Richard, » vigneron à « Espinay-en-Brye. » — Baux d'héritages faits par Gérard « Boucher, » procureur au parlement de Paris, à : « Claude Pelletier » et Fleurie Belin, sa femme; Marin Cousté, laboureur à Brétigny. — Bail d'un demi-arpent de vigne, terroir de Saint-Michel, fait, moyennant un loyer annuel de 60 sous tournois, à « Lui (Louis) Balli, » vigneron à Rosières, par Martin Charpentier, vigneron à Brétigny. — Contrat de mariage entre Jean-Robert « Chantecler, » laboureur à la ferme de Saint-Philibert de Brétigny, d'une part, et Marguerite Lambert, servante de « Monsieur Des- » guillon » (sic : mais les signatures sont : De Guillon et Guillion). Parmi les signataires de cet acte on trouve Guillaume « Virot, » prêtre, qualifié, dans l'acte, « cha- » gnoine de St-Denys-du-Pas en l'église de Paris, et » princypal du collège royal les troys evesques, dict » de Cambray, fondé en l'unyversité de Paris. » — Vente de la coupe d'un arpent 1/2 de bois taillis, à Liers, faite, moyennant 36 livres tournois, à François « Le Long, » marchand à Brétigny, par Pierre Gaigner, laboureur à Liers. — Actes intéressant les familles Charpentier, Guillemer, Sion, Godefroy, Pelletier, Le Borgne, Duval, Lochard, Le Long, Ratier, Désenclos, Roulx.

E. 5163. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

5 au 30 décembre 1619. — Obligation de 101 sous 6 deniers tournois souscrite, au profit de Marin Duval, marchand au Plessis-Pâté, par Daulfyn Serjant, laboureur à Essonville. — Actes intéressant les familles Bunot, Sion, Besnard, Le Long, Roulx, Boullefarin, Marigneau, Jullian. — Guillaume « Désenclos, » marchand à Brétigny, fermier du gros et huitième dudit lieu, abonne Étienne « Berjonneau, » marchand tavernier au même lieu, moyennant un payement annuel de 60 livres tournois, « pour le huitiesme des » vins que ledit Berjonneau pourra vendre » pendant 2 ans. — Bail de 2 arpents et 1 quartier de terre labourable, à Brétigny, fait, moyennant une redevance annuelle de 12 boisseaux de blé méteil, mesure de Brétigny, à Jean Gaigneboys, maçon au hameau de Cossigny, par Nicolas Latainte, vigneron au logis de Gérard Boucher, procureur en Parlement, et dont il a charge. — Guillaume « Désenclos, » ci-devant nommé, « compose et abonne Jehan Morin, marchand taver- » nier demeurant au Plessis-Pasté,... pour vendre » et débitter du vin en destail, qu'il pourra vendre » tant pour luy que pour autres, qui venderont audit » Plessis et Chercoys en destail, et pourra abonner » audit Plessis et Chercoys qui bon luy semblera, » pendant 2 ans, moyennant 75 livres tournois par an.— Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 30 sous tournois passé, au profit de l'église Saint-Philibert de Brétigny, par Nicolas Loriflame, vigneron à Brétigny. — Actes relatifs à une vente d'héritages, terroir d'Aulnay, faite à Aman Coignet, meunier à « Aulnay-la-Rouche, » par Marin « Legendre, » jardinier à « Fleury-Mélogis. » — Guillaume « Désenclos, » ci-devant nommé, abonne Nicolas Peuvrier, marchand tavernier à Saint-Michel, pour vendre, pendant 4 ans, les vins « qu'il pourra vendre en destail et taverne » seullement; néantmoings, accorde que, vendant par » ledit Peuvrier quelques quatre muids de vin prove- » nans de son creu en gros, n'en payera aucune » chose par chacune année du présent bail, » dont le prix annuel est fixé à 30 livres tournois.— Contrat de mariage entre Jean « Froissant, » demeurant à « la « Villedubois, » fils de feu François Froissant, vivant, vigneron audit lieu, d'une part, et Marie Charpentier, fille de Martin « Charpentier, » vigneron à Brétigny, et de Jeanne Bance, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 30 sous tournois passé, au profit de l'église de Saint-Philibert de Brétigny, par « Phillipe Charpentier, » vigneron à Brétigny. — Accord entre Alexandre Feugueray et Étienne « Berjonneau. »

E. 5164. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

3 au 31 janvier 1620. — Vente d'un quartier 1/2 de terre, terroir de Brétigny, faite, moyennant 15 livres tournois, à Geoffroy Fronteau, marchand jardinier au hameau de Cossigny, par Jacques Aubry, vigneron à Brétigny. — Accord entre Jacques Cabaret, serviteur domestique et ayant charge de M. de Guillon, d'une part, et Jean Choppart, laboureur à la ferme de la Noue-Rousseau, d'autre part. — Bail du grand corps de logis des halles et dépendances, à Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 40 livres tournois et 2 poules, à « Nicollas Poullin, » boulanger

à Montlhéry, par « Susanne de Monchy, » femme et fondée de procuration de François Martel, seigneur de Fontaine et Brétigny. — La même « Susanne de » Monchy » baille à Geoffroy Pinson, tailleur d'habits à Brétigny, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois, « une chambre haulte... en la halle, attenant » la maison de Gabriel Lhomme, avecq une planche de » jardin contenant demy perche, proche dudit lieu, et » passage en la court pour aller audit jardin seulle- » ment... » — Bail de 5 quartiers 1/2 de terre labourable, terroir de Brétigny, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 6 livres 17 sous 6 deniers tournois, à « Loys Peuverier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Jacques « Cabaret, » domestique et ayant charge de Jacques « De Guillon, » conseiller du Roi et maître des requêtes ordinaires de son hôtel. — Accord entre Claude Préau, vigneron au hameau du Carouge, d'une part, et « Jehan Duval, » marchand tavernier à Brétigny, d'autre part. — Testament de Jean Puis, laboureur au hameau du Saule, paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Acte relatif à un transport de créance fait à Étienne « Berjonneau, » marchand à Brétigny, par Jean « Chappart, » ci-devant nommé. — Marché pour la construction d'un four « de- » dans la chambre basse de la halle neufve du carre- » four, de six piedz dans œuvre, qui est une thoisse, » conclu entre Jacques « Lefébure, » agent des affaires du seigneur de Brétigny, d'une part, et « Guillaume Can- » ville, » maître maçon en plâtre à Brétigny. — Bail de maison et dépendances fait à « Loi Balli, » vigneron à Rosières, par François Tessier, vigneron au même lieu. — Actes intéressant les familles Girard, Bunot ou Bunet, Pelletier, Leconte, Forest.

E. 5165. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

8 au 25 février 1620. — Bail de 2 vaches laitières fait, moyennant un loyer annuel de 40 livres de beurre frais, à « Claude Pelletier, » laboureur au hameau du Mesnil, par Jacques Legendre ou Le Gendre, écuyer, sieur de « Beaulieu. » — Vente d'un arpent 6 perches de vigne, terroir de Brétigny, faite, moyennant 295 livres tournois, à François « Delintot, » écuyer, sieur de la Houssaye, et Madeleine « De la » Ferté, » sa femme, par Geoffroy Fronteau, marchand jardinier au hameau de Cossigny. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 100 sous tournois passé, au profit de « Messieurs Desguillon, sieurs » de la Fontaine, » par Étiennette Locorde (*alias* Lecard), veuve de François Pelletier, vivant, vigneron à Rosières. — Autre de 10 livres tournois passé par la même au profit de François de Guillon, écuyer, s^r des Essarts et de la Fontaine. — Bail d'héritages fait, à raison d'un loyer annuel de 6 boisseaux de blé méteil par arpent, à Jean Robert « Chantecler, » laboureur en la ferme de Saint-Philibert, par Jacques « Cabaret, » ci-devant nommé, se portant fort de François « De » Guillon, » écuyer, seigneur des Essarts et de la Fontaine, et Jacques « De Guillon, » seigneur de « Vaulcourtoys, » conseiller du Roi et maître ordinaire des requêtes. — Bail d'un quartier de vigne, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 105 sous tournois, à « Loui Balli, » vigneron au hameau de Rosières, par Louise Hargenvillier, veuve de Louis Rousseau. — Bail de chambre et dépendances fait à « Vincant Bel- » lin, » cordonnier à Brétigny, par Vincent « Giffart, » tailleur d'habits au même lieu. — Bail de 3 quartiers de terre fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 110 sous tournois, à « Loui Balli, » ci-devant nommé, par Geoffroy Fronteau, marchand tavernier à Cossigny. — Bail d'un quartier de vigne, terroir de Brétigny, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 24 sous tournois, à « Léon Legrand, » vigneron à Brétigny, par Étienne « Berjonneau, » marchand au même lieu. — Quittance de 60 livres tournois délivrée, en l'acquit de « Loys Hucher, » curé de Saint-Pierre de Brétigny, à Geoffroy Fronteau, ci-devant nommé, par Jacques « Lefébure, » vicaire de Saint-Pierre. — Bail d'un quartier de terre, au Carouge, fait, moyennant un loyer annuel de 30 sous tournois, à Claude Préau, vigneron audit lieu, par Guillaume « Désenclos, » marchand à Brétigny. — Actes intéressant les familles Boutevin, Pinson, Bourdon, Berjonneau, Le Long, Cabaret, Préau, Duval.

E. 5166. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1er au 29 mars 1620. — Contrat de mariage entre Vincent Charpentier, fils de Jean Charpentier, vigneron au hameau d'Essonville, et de Gillette Guillemin, d'une part, et Marie Plumet, fille de Charles Plumet, vigneron à Rosières, d'autre part. — Accord entre Guillaume « Desenclos, » receveur fermier du gros et huitième de Brétigny, d'une part, et Michel et François « Le Long, » marchands et taverniers à Brétigny, d'autre part. — Accord entre le même « Desenclos, » d'une part, et « Jehan Duval, » tavernier à Brétigny,

d'autre part, touchant l'abonnement de ce dernier, pour vendre vin en taverne, abonnement fixé à 45 livres par an. — Bail de 5 arpents 1/2 de pré, prairie d'Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 110 livres tournois, à Jean « Delamarche, » marchand à Montlhéry, par « Françoys Martel, » chevalier, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, seigneur châtelain de Fontaine, Brétigny et autres lieux. — Bail du moulin de Basset, sur la rivière d'Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 210 livres tournois, à Nouël Moullin, meunier « au moulin de Crousteau, » paroisse de Longpont, » par le même « Françoys » Martel. » — Bail d'une ferme, au Carrefour de Brétigny, fait, moyennant une redevance annuelle de 6 boisseaux de blé, 1/3 froment et 2/3 méteil, par le même « Françoys Martel » à Antoine Rué, marchand, tailleur d'habits à Bouray. — Marché conclu entre le même « Françoys Martel, » d'une part, et « Noël » Bourdon » et Blaise Moynet, » son gendre, charpentiers à Brétigny, pour la démolition de la charpente d'une grange, étant devant le grand corps de logis de l'hôtel seigneurial de Brétigny, et la reconstruction d'une autre grange, à une autre place. — Actes intéressant les familles Berjonneau, Legrand, Greugeon, Désenclos, Trousseau, Gallet, Godefroy, Pinson, Le Long, Roulx, Bligny.

E. 5167. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

2 au 26 avril 1620. — Accord entre « Jehan Du» val, » marchand à Brétigny, d'une part, et Jacques Bunet, vigneron au Mesnil, d'autre part. — Cession d'héritages à Michel Foirest, charron à Brétigny, par Jean Greugeon, laboureur au Plessis-Pâté. — Bail d'une vache laitière, fait, moyennant une redevance annuelle de 20 livres de beurre frais, à François Gaigneboys et Perrine Tessier, sa femme, par Jacques Le Gendre, écuyer, s[r] de « Beaulieu. » — Bail à moitié d'une truie, âgée de 20 mois, avec 4 cochons, âgés de 4 mois, plus 2 vaches, fait à Jean « Chappart, » laboureur à la ferme de la Noue-Rousseau, paroisse Saint-Michel, par Étienne Berjonneau, marchand à Brétigny. — Actes relatifs au bail d'une vache, fait, moyennant une redevance annuelle de 25 livres de beurre frais, à Jacques Bunet, ci-devant nommé, par Nicolas Latainte, vigneron à Brétigny. — Actes intéressant les familles David, Forest, Delalande, Doré, Fronteau, Charpentier.

E. 5168. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

10 au 28 mai 1620. — Cession du bail du pré « dict encyennement les Pastures, » sis à la Chaussée de « Guipereulx, » consentie en faveur de Guillaume Janot, vigneron à Saint-Michel, par Jean « Ravalle, » le jeune, vigneron à Brétigny. — Bail de maison et dépendances, sur le pont de Châtres, fait à Martine Dégremont, veuve de Jean Arnaut, demeurant à Châtres, par les héritiers de Françoise Poignard. — Bail de 4 arpents de pré, prairie d'Orge, fait, moyennant 80 livres tournois, à « Amable Bremant, » meunier à Linas, par « Françoys Martel, » chevalier, seigneur de Fontaine, Brétigny et autres lieux. — Actes relatifs au renouvellement du bail de la ferme de Saint-Philibert, fait à Jean-Robert « Chantecler » par le susnommé seigneur de Brétigny. — Autres relatifs à un bail d'héritages fait à Charles Vaultier, laboureur à la Rouche, par François « Le Long, » marchand à Brétigny. — Bail d'un arpent de terre labourable, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 3 livres 10 sous tournois, à Gabriel Lhomme, maréchal à Brétigny, par Charles « Cassegrain, » agissant en qualité de marguillier de l'église Saint-Pierre de Brétigny. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres 10 sous tournois, à Nicolas « Lerahier » et Marguerite Gogain, sa femme, par Marie Gautier, veuve de Pierre Goguin, receveur de la terre et seigneurie de Corbreuse en Beauce. — Contrat de mariage entre Laurent Regnault, fils d'Étienne Regnault, du pays de Normandie, d'une part, et Jeanne Ducloz, fille de feu Jacques Ducloz, vivant, manouvrier « à Sainte-Cristye en du Nois » (*sic* pour Dunois), et d'Anne Pomeray, remariée à Pierre Baudin, manouvrier. — Contrat de mariage entre Louis « Mascryer, » serviteur, domestique de M. de Fontaine Martel, d'une part, et Jeanne Parementier, fille de chambre de Madame de Fontaine Martel, d'autre part. — Bail de 80 arpents de terre labourable, terroir de Brétigny, fait, moyennant une redevance annuelle de 4 boisseaux de grains, 2/3 méteil et 1/3 avoine, par arpent, à Geoffroy Fronteau, marchand jardinier au hameau de Cossigny, par Marguerite « Roussel, » femme de noble homme Hugues de Lagarde, secrétaire du Roi. — Marché conclu entre « Françoys Martel, » ci-devant nommé, d'une part, et « Vincen Moullin » et « Charl Bazonnes, » manouvriers à « Chevane, » d'autre part, pour relèvement de murs autour du château des Alliers et curage de fossés. — Actes intéres-



sant les familles Préau, Cabaret, Charpentier, Chanteclerc, Désenclos, Gourby.

E. 5169. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

2 au 26 juin 1620. — Cession d'héritages à « Nico- » las Didier, » tailleur d'habits au hameau de la Brosse, paroisse de Janvry, par Marin Grolleau, marchand à Brétigny. — Accord entre Jean « Amyard, » marchand au hameau du Mesnil, d'une part, et Louis Moyreau, vigneron à Brétigny, d'autre part. — Contrat de mariage entre François Gaultier, charretier à Vallorge chez Jean Jullian, d'une part, et Philippe Tissier, fille de feu Pierre Tissier et de Massée Sellerin, d'autre part. — Bail d'un arpent de terre, terroir de Brétigny, champtier dit la Longue Raye, fait, moyennant un loyer annuel de 40 sous tournois, à Marin Petit, vigneron au hameau de Cossigny, par Denis Venchard, manouvrier à « Champ-sur-Marne. » — Cession d'héritages faite à « Louys Lecesne, » laboureur à la ferme de Fontaine, par le même Denis, nommé dans cet acte « Venerat. » — Vente de récolte de blé froment et de blé méteil en terre sur 5 arpents 1/2, terroir de Brétigny, faite, moyennant 66 livres tournois, à « Jehan. » Duval » par Antoine Mosnier, meunier du moulin de « Segré, » appartenant à Pierre « Le Rahier, » procureur en Parlement. — Vente de la récolte en avoine sur un arpent de terre faite, moyennant 7 livres tournois, à Michel Forest, charron à Brétigny, par Jacques Bunet, vigneron au Mesnil. — Bail de 30 arpents de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 66 livres tournois, à « Marc Chantecler, » laboureur à Fresnes, par Étienne « Berjonneau, » marchand à Brétigny. — Bail d'héritages à François Gaultier, charretier à Valorges, par Gabriel Lhomme, maréchal à Brétigny. — Bail de 6 arpents de pré, prairie d'Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 732 livres tournois, à François « Deforges » et « Jehan » Rossignol, » marchands à Montlhéry, par Jacques « Lefébure, » prêtre, vicaire de Saint-Pierre de Brétigny, se faisant fort du seigneur de Brétigny. — Bail de 3 arpents de pré, prairie d'Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 66 livres tournois, par le même « Le- » fébure, » à Guillaume « Désenclos, » marchand à Brétigny. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois, à Louis Moireau, vigneron à Brétigny, par Louis Trainballet ou Trainballer, charretier au hameau de Rosières. — Vente d'un demi-arpent de vigne, terroir de Brétigny, champtier dit « Courbecul, » faite, moyennant 36 livres tournois, à Geoffroy Fronteau, marchand jardinier à Brétigny, par Jean Charpentier, vigneron au hameau d'Essonville.

E. 5170. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

5 au 29 juillet 1620. — Bail d'une grange fait à Jean « Duval, » marchand à Brétigny, par Vincent « Giffart, » marchand tailleur au même lieu. — Testament d'Antoine Guyonnet, fils de feu Jean Guyonnet et de Marie Renard. — Acte d'assemblée des paroissiens de l'église Saint-Pierre autorisant le marguillier, « Charles Cassegrain, » à faire des réparations au presbytère de l'église Saint-Pierre. — Actes relatifs à la vente d'un demi-arpent de terre labourable, terroir de Brétigny, faite, moyennant 22 livres tournois, à Geoffroy Fronteau, marchand jardinier au hameau de Cossigny, par Jacques Aubry, vigneron à Brétigny. — Obligation de 90 livres tournois souscrite, au profit de Matind'huy, charretier aux Bordes Piedefer, par Guillaume « Boulliette, » laboureur au même lieu. — Accord entre Jean « Chappart, » laboureur à la ferme de la Noue-Rousseau, d'une part, et Gillebert « Cheval- » lier, » laboureur à Fontenay-le-Fleury, d'autre part, et actes y relatifs.

E. 5171. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

2 au 30 août 1620. — Cession de bail de 3 arpents moins 1/2 quartier de terre, appartenant à la fabrique de l'église Saint-Philibert de Brétigny, faite à François Gaultier, charretier à Essonville, par Jacques Bunet, vigneron au Mesnil. — Bail d'un arpent et demi de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant une redevance annuelle de 4 boisseaux de blé méteil par arpent, à Charles Vaultier, manouvrier à la Rouche, par Nicolas Latainte, vigneron à Brétigny, se portant fort de Gérard Boucher, procureur en Parlement. — Copie collationnée du certificat délivré le 20 août 1620, par le sieur de Laborde, lieutenant de la compagnie des chevau-légers du duc d'Angoulême, pour constater qu'Alexandre Feugueray, sieur de Matonville, est un des chevau-légers de ladite compagnie et, comme tel, employé dans le rôle. — Bail d'une vache fait, moyennant une redevance annuelle de 23 livres de beurre frais, à Pasquier Delaforest, maçon au hameau du Mesnil, par Nicolas Latainte, vigneron à Brétigny. —

Actes intéressant les familles Lerondeau, Boucher, Rué, Caillé, Deschamps, Fiselier, Delanoe, Moireau.

E. 5172. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

6 au 28 septembre 1620. — Quittance de 48 livres tournois, prix d'un muid d'avoine, délivrée à Jacques Daultier, marchand à Châtres, par Antoine Rué, laboureur à Brétigny, et Jacquette de Saint-Main, sa femme. — Marché pour réparations au pressoir « de « la Fontaine, » conclu entre « Noël Bourdon, » charpentier à Brétigny, d'une part, et Messieurs Desguillon (de Guillon), stipulant par Jacques « Cabaret, » serviteur domestique de M. Desguillon, maître des requêtes. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 60 sous tournois passé, au profit d'Andry Choiseau, marchand au Bourg-la-Reine, par Martine Tallandier, veuve de Pierre Souchard, demeurant au hameau de Cossigny, et Pierre Souchard, leur fils. — Marché conclu entre Jacques « Cabaret, » faisant les affaires et se portant fort de Messieurs Desguillon, d'une part, et Jean et Laurent « Guillemer, » René Tessier et Vincent Charpentier, vignerons à Brétigny, pour curer les fossés et vidanges autour des terres de la ferme de la Noue-Rousseau et terres dépendant de la Fontaine, moyennant 12 deniers tournois par toise. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 70 sous tournois passé, au profit du seigneur de Brétigny, par Pierre Souchard, ci-devant nommé. — Actes relatifs à la vente d'un arpent 1/2 de terre labourable, terroir de Brétigny, faite par le même Souchard, moyennant 36 livres tournois, à Nicolas Latainte, vigneron à Brétigny. — Cession d'héritages faite au susnommé Latainte par « Claude Pelletier, » laboureur au hameau du Mesnil, et Fleurie Bellin, sa femme. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant une redevance annuelle de 24 livres de beurre, à Pierre Souchard par Nicolas Latainte. — Actes intéressant les familles Didier, Forest, Groullier, Charpentier, Picquard.

E. 5173. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

4 au 26 octobre 1620. — Bail d'héritages à Fleury Mérogis, fait à Marin « Legendre, » jardinier audit lieu, par Vincent Giffart, tailleur d'habits à Brétigny. — Marché conclu entre Antoine « Danet, » vigneron à Liers, d'une part, et Jean Crollet, d'autre part, pour 3 façons de labour, une en mars, une en juin et la troisième en septembre. — Testament de Nouel Gallot ou Gallet, vigneron au hameau du Carouge. — Actes relatifs à un accord intervenu entre « Louys Le- » cesne, » laboureur à la ferme de Fontaine, d'une part, et Denis Brullé, vigneron à la Norville, d'autre part. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 40 sous tournois faite, par Jean Charpentier, vigneron à Essonville, et Gillette Guillemain, sa femme, au profit de l'église Saint-Pierre de Brétigny, représentée par le marguillier « Charles Cassegrain. » — Cession d'un quartier de vigne à « Léon Legrand, » vigneron à Brétigny, par Michelle Legrand, veuve de Pierre Beauvais. — Démission de bail à Gérard Boucher, procureur en Parlement, par Jean « Amyard, » laboureur au Mesnil.

E. 5174. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

8 au 30 novembre 1620. — Vente d'un quartier de terre à Brétigny, champtier dit la Garenne au-dessous de Saint-Philibert, faite, moyennant 10 livres tournois, à « Guillaume Canville, » maçon en plâtre à Brétigny, par Antoine Gauchain, manouvrier au Plessis-Pâté. — Vente d'un arpent de pré, à Villiers, paroisse d'Épinay, faite, moyennant 100 livres tournois, à Jean Ruet, vigneron à Longpont, par Jean Jullian, laboureur à Valorge. — Bail de 2 vaches laitières fait, moyennant une redevance annuelle de 20 livres de beurre, à Jean Greugeon, laboureur au Plessis-Pâté, par Siméon « Berthois, » sergent en la justice dudit lieu. — Baux de vaches laitières faits, moyennant une redevance annuelle de 20 livres de beurre frais pour chaque vache, à « Léon Legrand » et Marguerite Desbetz, sa femme, « Claude Coyret, » vigneron au hameau du Carouge, François Boutain, vigneron au même lieu, par Jacques Legendre, s^r de Beaulieu. — Bail de chambre et dépendances fait à Gilles Brunet, manouvrier, par Jean-Robert « Chantecler, » laboureur à la ferme de Saint-Philibert. — Accord entre Jean Gallet, vigneron à Saint-Michel, d'une part, et Guillaume Janot, laboureur au même lieu, d'autre part. — Contrat de mariage entre Jacques Trousseau, vigneron « au Pereulx, » paroisse Sainte-Geneviève, d'une part, et Françoise Godyn, veuve de Guillaume Chéron et fille de Vincent « Giffart, » tailleur d'habits à Brétigny, d'autre part. — Michel Forest, charron à Brétigny, promet de fournir à « Jehan Guillemer, » vigneron au même lieu, à partir du 21 novembre 1620 jusqu'au 1er août 1621, la quantité de blé méteil néces-

saire à sa nourriture, en livrant setier par setier et à condition que le premier setier sera payé lors de la livraison du second, ainsi de suite, la somme de 6 livres 10 sous tournois, quelles que soient les variations du prix du méteil. — Bail d'héritages, à François « Girard, » laboureur au hameau du Mesnil, par Gérard « Boucher, » procureur au parlement de Paris. — Autre à Charles « Pasquier, » maréchal « au Val » de Piseaulz, » par Anne Le Merre, veuve de Claude Le Compte, demeurant à Brétigny. — Bail de 3 arpents de terre labourable, terroirs de Liers et de Sainte-Geneviève, fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à Étienne Gaultier, vigneron à Liers, par Marin « Charpentier, » vigneron à Brétigny. — Échange entre Vincent « Giffart, » tailleur d'habits à Brétigny, d'une part, et Jean Duboys, laboureur à Bondoufle, d'autre part. — Accord entre François « Le Long, » marchand à Brétigny, d'une part, et Jacques Chadeau, vigneron à Leudeville, d'autre part.

E. 5175. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

5 au 30 décembre 1620. — Obligation de 9 livres tournois, prix de 6 setiers de blé méteil, souscrite au profit d'Étienne Berjonneau, marchand à Brétigny, par Nicolas Peuverier, marchand à Saint-Michel. — Actes relatifs à un bail d'héritages fait à Raoullin Panet ou Pavet, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, par Martin « Cherpentier, » vigneron à Brétigny. — Autre à Vincent Charpentier, vigneron à Essonville, par son père Jean Charpentier. — Bail de deux vaches laitières fait, moyennant 40 livres de beurre frais de redevance annuelle, à Martin Lochard, vigneron au hameau de Rosières, par Jacques Legendre, écuyer, sieur de « Beaulieu. » — Bail de 5 quartiers de pré, prairie d'Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 27 livres 10 sous tournois, à « Antôme Rué » ou « Ruey, » laboureur à Brétigny, par Jacques « Lefé» bure, » prêtre, vicaire de Saint-Pierre de Brétigny, agent des affaires du seigneur de Brétigny. — Marché conclu entre « Susanne de Monchy, » femme de François Martel, seigneur de Brétigny, d'une part, et Jean Robert, maçon et paveur à Linas, d'autre part, pour la construction d'un « versout » (verseau) de pierre « au lieu où est de présent ung versout faict de » boys, au pied de l'arche de Guipereulx, et icelluy » faire de gresserye (grès). » — Bail de deux vaches laitières fait, moyennant une redevance annuelle de 40 livres de beurre salé, à François « Girard, » laboureur au Mesnil, par Michel Forest, charron à Brétigny. — Actes relatifs à un marché conclu entre Jacques « Cabaret, » agent des affaires de Messieurs de Guillon, et « Noël Bourdon, » charpentier à Brétigny, relativement à la construction d'un poulailler à la ferme de la Noue-Rousseau. — Contrat de mariage entre Jean Dupont, fils d'Andry Dupont, vigneron au hameau du Carouge, et de feue Germaine Jouanne, d'une part, et Jeanne Le Long, fille de feu Mathurin Le Long et de Mathurine Boucher, d'autre part. — Accord entre « Jehan Duval, » marchand à Brétigny, d'une part, et Vincent « Giffart, » tailleur d'habits au même lieu, d'autre part. — Autre entre Liénard Delalande, vigneron à Liers, d'une part, et Antoine « Danet, » vigneron au même lieu, d'autre part.

E. 5176. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1er au 31 janvier 1621. — Bail de 2 arpents 1/2 quartier de terre labourable, terroir de Brétigny, fait, moyennant 6 livres 10 sous tournois, à François Gaultier, charretier à « Cossigny en la paroisse » St-Père audit Brétigny, » par « Léon Legrand, » vigneron « à Saint-Philibert à Brétigny. » — Titre nouvel d'une rente annuelle de 20 livres tournois passé, au profit de Sébastien « Handry, » vigneron à « Jan» ville, paroisse d'Auvers, » par Pierre Girardeau, vigneron « à Villiers, en la paroisse d'Espinay-sur» Orge. » — Contrat de mariage entre Guillaume Girard, berger à Cossigny, en la maison de Pierre « Bri» beron, » marchand, d'une part, et Marie Pins, veuve de Nicolas Rigollet, d'autre part. — Accord entre Nicolas Lataintе, vigneron à Brétigny, d'une part, et « Jean Guillemer, » vigneron au Mesnil, en la paroisse « St-Philibert, » à Brétigny, d'autre part. — Vente d'héritages à Jacques Lecuseau (?), marchand à Châtres, par Pierre « Buron, » cordonnier à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail de la ferme et métairie du Mesnil, terroir de Brétigny, fait, moyennant une redevance annuelle de 5 boisseaux de grains, dont 2/3 de blé méteil et 1/3 avoine, par arpent, mesure de Brétigny, à Pierre « Courieulx, » laboureur à Fontenay-le-Fleury, par Jacques « Lefébure, » prêtre, vicaire « à l'église » de Brétigny, » se portant fort de « Mr de Fontaine » et Brétigny. » — Contrat de mariage entre « Jaques » Qiton, » manouvrier à Châtres, d'une part, et Jeanne Lalouette, veuve de Marin Testu, vivant, manouvrier à Saint-Michel, d'autre part.

E. 5177. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

2 au 11 février 1621. — Transport de créance à Jean « Calleau, » charretier à « Rozières, » par Jean « Chappart, » laboureur à Brétigny. — Vente de 3 arpents de terre labourable, terroir « de la Bretonnière, » faite, moyennant 75 livres tournois, à « Liénerd Les» cesne, » marchand « au Petit-Cochet, » par « Louys » Lecesne, » laboureur « à la ferme de Fontaine, en la » paroisse St-Pierre, » à Brétigny. — Acte y relatif. — Accord entre le susdit « Louys Lecesne, » d'une part, et « Clode Lecesne, » laboureur à la Bretonnière, d'autre part. — Cession de bail à Pierre Pinson, charretier à Brétigny, par Jacques Bunet, vigneron « au » hameau du Mesnil, » en la paroisse St-Philibert, à Brétigny. — Accord entre Marin « Duval, » tailleur de grès, au Plessis, d'une part, et Geoffroy Fronteau, marchand jardinier « au hameau de Cossigny, en la » paroisse St-Pierre, » à Brétigny, d'autre part. — Vente d'un demi-quartier de terre labourable, terroir de Brétigny, champtier « du Boys Badault, » faite par Jacques Bunet à Pierre Pinson. — Bail d'héritages par le susnommé Pinson à Jean Dupont, vigneron à Brétigny. — Marché de maçonnerie entre « Jehan Guil» lemer, » vigneron au hameau du Mesnil, d'une part, et François Vallé, maçon au même lieu, d'autre part.

E. 5178. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

4 au 30 mars 1621. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres 10 sous tournois, à Martin Lochart, vigneron « à Rozières, » par son fils, Jean « Lochart, » jardinier « à Brevanne, » paroisse de Limel-en-Brye. » — Bail d'un quartier de vigne, terroir de Brétigny, champtier « des Sablons» St-Pierre, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 20 sous tournois, à Jean Normant, vigneron « au hameau de Cossigny, en la paroisse S^t-» Pierre, » à Brétigny, par Jean « Polleau, » laboureur « au hameau de Chercoys, en la paroisse Saint-Pierre, » à Brétigny. » — Cession de bail de terres tenues de « Monsieur de Vic, prieur de Longpont, » à Jacques « Berthos, » laboureur à Brétigny, par Guillaume De« senclos, » marchand à Brétigny, et Marie Le Grand, sa femme. — Autre au même par Guillaume « Mesnar, » laboureur, à « Fleury-Melogis. » — Contrat de mariage entre Jean Courieulx ou Cornoulx, vigneron à Brétigny, d'une part, et Mathuraine Le Conte, fille de feu Jacques Le Conte et d'Anne Le Main, demeurant à Saint-Michel, d'autre part. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois, à Jean Charpentier, vigneron à Brétigny, par Jeanne Ravalle, demeurant chez « Mr Feugueray, » à Brétigny. » — Actes intéressant les familles Charpentier, Guillemer, Chantecler, Rielle.

E. 5179. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

17 au 27 avril 1621. — Règlement de compte entre « Loys Hucher, » curé de l'église Saint-Pierre, à Brétigny, et Jacques « Lefébure, » son vicaire. Pièce en bien mauvais état. — Procuration donnée par les paroissiens de Brétigny, pour suivre un procès devant l'Élection de Paris. — Procuration donnée à Félix Lambert, potier d'étain, à Janville, par Robert « Chan» tecler, » laboureur à la ferme de Saint-Philibert, à Brétigny, et Marguerite Lambert, sa femme, pour la liquidation de la succession de Susanne Macellot, veuve de Gilles Lambert et grand'mère de la susdite Marguerite. — Obligation de 6 livres tournois, souscrite par Gilles Bunet, manouvrier à Brétigny, au profit de François Le Long, marchand au même lieu. — Bail de la garenne Saint-Pierre, à Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 30 livres tournois et 2 douzaines de lapins, à Guillaume « Desenclos, » marchand à Brétigny, par « Françoys Martel, » chevalier, seigneur de Fontaine et Brétigny. — Bail d'un quartier de vigne, terroir de Saint-Michel, fait, moyennant un loyer annuel de 20 sous tournois, à « Loui Balli, » vigneron, à Rozières, par Martin « Cherpentier, » vigneron, à Brétigny. — Cession de portion de bail de l'étang de Brétigny, faite à Guillaume « Desenclos, » ci-devant nommé, par « Liénerd » Lescesne, » marchand « au Petit-Cochet. » — Bail de l'étang de Brétigny « avecq le petit estans au des» soubz, dict les Fossez-des-Alliers, ensemble le cou» lombier estans audit lieu, » fait, moyennant un loyer annuel de 100 livres tournois, à Geoffroy Fronteau, marchand jardinier « au hameau de Cossigny, » et Guillaume « Desenclos, » ci-devant nommé, par « Françoys Martel, » seigneur de Brétigny. — Actes intéressant les familles Bourdon, Forest, Delalande, Danet, Jourdain, Pinson, Berjeonneau.

E. 5180. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

2 au 31 mai 1621. — Vente de 5 quartiers de

terre, terroir de Brétigny, champtier de « Fontaine, » faite, moyennant 15 livres tournois, à « Nicollas Jul-» lien, » marchand à Brétigny, par « Denis Bruslé, » vigneron à la Norville. — Ratification de cette vente par Jeanne Nollet, femme de Bruslé. — Contrat de mariage entre Jean Mareschal, fils de Martin Mareschal, laboureur à Rosières, et de Jeanne Bucaille, d'une part, et Martine Charpentier, fille de Louis Charpentier, vigneron audit lieu, et de Michelle Lochard, d'autre part. — Bail de 2 vaches laitières fait, moyennant une redevance annuelle de 40 livres de beurre frais, à Pierre Gillet, vigneron à Marolles, acceptant par Marthe Giffart, sa femme, par Antoine « Rivières, » écuyer. — Bail de 2 arpents de terre labourable, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois, à François Gaultier, charretier à Brétigny, par Nicolas Latainte, vigneron au même lieu. — Accord entre Marin « Duval, » tailleur de grès au Plessis-Pâté, se portant fort d'Antoine Duval, son frère, d'une part, et « Jehan Morin, » marchand hôtelier au même lieu, d'autre part. — Obligation de 18 livres tournois souscrite, au profit de Guillaume Roulx, vigneron « au Casrouge, » par Marin Le Long, vigneron à Brétigny. — Contrat de mariage entre Pierre Danne, vigneron à « Linoys, » d'une part, et Charlotte Cathard, d'autre part. — Vente de 3 quartiers de vigne, champtier de « Courbe-» cul, » faite, moyennant 90 livres tournois, à François « Le Long, » marchand à Brétigny, par Jean « Corneulx, » vigneron « au Casrouge, paroisse St-» Phillebert de Brétigny. » — Obligation de 24 livres tournois, souscrite audit « Le Long, » par ledit Ternaulx. — Bail d'héritages, à Cossigny, fait à « Charles » Cassegrain, » laboureur audit lieu, par noble homme Philippe « Jarrigeon, » contrôleur ordinaire de la maison de Monsr le Prince, tant en son nom que comme ayant les droits cédés de Charles Julliard, amodiateur de la terre et seigneurie de Brétigny. — Bail de 21 arpents de terre labourable, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 48 livres tournois, à « Nicollas Jullien, » laboureur « au ha-» meau du Mesnil, en la paroisse St-Philebert, » à Brétigny, par Étienne « Berjonneau, » marchand à Brétigny. — Actes intéressant les familles Glesière, Charpentier, Cabaret, Gallet, Le Long, Vallée, Duval.

E. 5181. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

11 au 27 juin 1621. — Échange entre Pierre Trousseau, vigneron à Saint-Michel, d'une part, et Simon Margue, vigneron au même lieu, d'autre part. — Ventes d'héritages, terroir de Brétigny, faite à noble homme « Paul Degorris, » contrôleur général de la marine et des fortifications en Normandie, par « Lié-» nerd Lecesne, » marchand au « Petit-Cochet, en la » paroisse Saint-Philibert à Brétigny. » — Bail d'un demi-arpent de vigne, terroir de Brétigny, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 4 livres tournois, à Charles Gillet et Jean Pillias, vignerons à Brétigny, par François Boutevin, vigneron « au Casrouge, » en la paroisse Saint-Philibert. » — Vente d'un demi-quartier de terre labourable, terroir de Brétigny, champtier « du Mesnil, » faite, moyennant 3 livres 10 sous tournois, à Pierre Pinson, charretier à Brétigny, par Jacques Bunet, vigneron « au hameau du » Mesnil, en la paroisse Saint-Philebert à Brétigny. » — Vente de 3 quartiers de vigne, terroir de Brétigny, champtier « des Domondes, » faite, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 9 livres tournois, à Nicolas Lamy, vigneron « au hameau de Rozière en la » paroisse Saint-Pierre à Brétigny, » par Philippe « Denetz, » (?) conseiller du Roi et ci-devant auditeur en sa Chambre des comptes (mauvais état). — Testament de Jean « Sion, » sergent au bailliage et châtellenie de Brétigny. — Bail d'héritages à François Gaultier, charretier à Brétigny, par Gérard « Boucher, » procureur en Parlement. — Actes intéressant les familles Laval, Gallot, Cabaret, Danet, Cottard, Dolebeau, Charpentier.

E. 5182. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

3 au 27 juillet 1621. — Marché entre Jaspart Françoys, tuilier au faubourg Saint-Marcel, et Nicolas Lefébure, tuilier à « Abondan proche de Houdan, » d'une part, et Guillaume « Desenclos, » marchand à Brétigny, d'autre part, pour la fabrication de tuiles, briques et carreaux. — Bail des dîmes de grains de la paroisse de Sainte-Geneviève-des-Bois, à partager « avecq M. de Paris, » fait, moyennant un loyer annuel de 105 livres tournois, pour la part du curé, à Marguerite Berthier, femme de Jean Vigne, archer des gardes de « Monseigneur frère du Roy, » par Nicolas « Cot-» tin, » prêtre, curé de l'église Sainte-Geneviève-des-Bois (6 juillet 1621). — Contrat de mariage entre Nicolas Cantin, jardinier, d'une part, et Louise Roux, fille de Michel « Roux, » charpentier à Brétigny, et de Madeleine Pinochard, d'autre part. — « Nicollas Poul-

» lin, » boulanger à Brétigny, prend en apprentissage « Pierre Sion, » fils de feu Jean Sion, sergent à Brétigny. L'apprentissage durera 6 mois ; l'apprenti sera nourri et couché et payera 36 livres tournois. — Bail de 3 arpents 1/2 de terre labourable, terroir de Brétigny, champtier dit « le Boys Hémard » fait, moyennant une redevance annuelle de 5 boisseaux de blé méteil, à Jean Debotte, vigneron au hameau du Mesnil, par Gérard « Boucher, » procureur en Parlement. — Marché entre Jacques « Lefébure, » agent des affaires de M. de Fontaine, seigneur de Brétigny, d'une part, et « Guilleume Canville, » maçon en plâtre à Brétigny, d'autre part, pour réparation à la grange de Saint-Philibert. — Cession de part dans le bail des étang, fossés et colombier de Brétigny, faite à Guillaume « Desenclos, » marchand à Brétigny, par Geoffroy Fronteau, jardinier au hameau de Cossigny. — Bail de 7 arpents 1/2 de terre labourable, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 50 sous tournois par arpent, à Zacharie « Gilles, » laboureur au « Plessis-Pasté en la paroisse Saint-Pierre, » à Brétigny, par « Marie Fourmicon, » femme et fondée de procuration d'Alexandre Feugueray, s[r] de « Ma» tonville. » — Actes intéressant les familles Chantecler, Girard, Le Long.

E. 5183. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1[er] au 25 août 1621. — Contrat de mariage entre Étienne Charon, vigneron à « Espinay-sur-Orge, » d'une part, et Jeanne Souchard, fille de feu Pierre Souchard et de Martine Talendier, d'autre part. — Autre entre Gilles « Audouard, » fils de Claude Audouard, l'aîné, laboureur à « Leuville, » et de Marie Villain, d'une part, et Nicole Gilles, fille de feu Pasquier Gilles, vivant, « fauconnier du cabinet du Roy, » demeurant « à Lynoys, » d'autre part. — Bail d'héritages à Liénard Cottin, laboureur à Brétigny, par Étienne « Berionneau, » marchand au même lieu. — Autre à « Georges Ragneau, » charron à Brétigny, par François « Le Long, » marchand au même lieu. — Bail de 104 bêtes à laine fait à « Louis Jullian, » par Jean Jullian, son père, laboureur à Brétigny. — Bail d'héritages à Vincent Charpentier, vigneron à Essonville, par Guillaume Piffret, » laboureur à Rosières, paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Acte d'élargissement conditionnel de prisonniers saisis travaillant aux champs pendant la grand'messe du « jour de Sainct» Philebert et la deddicasse Saint-Pierre, » à Brétigny. — Quittance de 20 livres tournois délivrée à Catherine Rouard, veuve de Jean Sion, sergent à Brétigny, par François « Le Long, » ci-devant nommé. — Bail d'un demi-arpent de terre labourable, terroir de Sainte-Geneviève-des-Bois, fait, moyennant un loyer annuel de 18 livres tournois, à « Antoine Danetz, » vigneron à « Lyers, » paroisse de Sainte-Geneviève, et marguillier de l'église dudit lieu, par Nicolas « Cottin, » curé de ladite église. Cet acte porte, entre autres signatures, celle d'Honoré « Theru, » prêtre, vicaire de Villemoisson.

E. 5184. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

2 au 29 septembre 1621. — Accord entre noble homme Antoine « Rivières, » d'une part, et Guillaume Desenclos, marchand à Brétigny, d'autre part. — Déclaration touchant une tentative de vol de chevaux. — Bail de 5 arpents de terre labourable, terroir de Brétigny, champtier « des Longues-Rayes, » fait, moyennant un loyer annuel de 12 livres tournois, à Noël Gaigneboys, couvreur en chaume « au hameau de Cos» signy, » en la paroisse Saint-Pierre à Brétigny, par « Louis Jullian, » laboureur à « Vallorge. » — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 67 sous 6 deniers tournois, au profit de Martin « Cherpentier, » vigneron à Brétigny, par Jean Ravalle, le jeune, vigneron « à Morsant-sur-Orge, » et Catherine Bouvard, sa femme. — Accord entre Jean-Robert « Chantecler, » laboureur à la ferme de Saint-Philibert à Brétigny, d'une part, et Pierre « Briberon, » laboureur « au » hameau de Cossigny, » paroisse Saint-Pierre à Brétigny, d'autre part. — Pasquier Bruneau, maçon en terre du pays de Limousin, prend Denis Touzeau, manouvrier du même pays, pour « le servir luy et ses » autres massons à toutes besongnes pour masson» nerie, » depuis la mi-mars à la Toussaint 1622, moyennant le logement, la nourriture et un salaire de 24 livres tournois. — Le même prend à son service, comme ouvrier maçon, et pour les époque et durée ci-devant indiquées, Antoine Malechon, maçon du Limousin, moyennant le logement, la nourriture et un salaire de 60 livres tournois. — Vente d'un quartier de terre labourable, terroir de « Liers, » faite, moyennant 16 livres 10 sous tournois, à Antoine « Danetz, » vigneron à « Liers, » paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois, par Liénard Delalande, vigneron au même lieu. — Testament de Louise Hargenvillier. Elle veut être enterrée en l'église Saint-Philibert de Brétigny, où elle fait une fondation.

E. 5185. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1er au 10 octobre 1621. — Bail d'héritages à Pierre Patarin, vigneron « à la Bretonnière, » et Marguerite Gilles, sa femme, par Guillaume Desenclos, marchand à Brétigny. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois, par Jean Roulleau, laboureur à « Vallegrand, » à Cantien Sergent, manouvrier « à Chercoys, » en la paroisse Saint-Pierre à Brétigny. — Échange entre noble homme Philippe « Denetz, » ci-devant auditeur en la Chambre des comptes, demeurant « au hameau de » Fresne, » en la paroisse Saint-Pierre à Brétigny, d'une part, et Étienne « Berionneau, » marchand à Brétigny, d'autre part (fort mauvais état). — Actes de notoriété relativement à la naissance et au baptême d'un fils de Jacques Poulleau, laboureur au Mesnil. La naissance et le baptême ayant eu lieu en 1606, Louis Hucher, curé de l'église Saint-Pierre à Brétigny, déclare qu'il n'a jamais eu ni vu le registre des naissances de cette année 1606 « et qu'il fault qu'il ayt » esté perdu pendant les guerres dernières. » Un des signataires est Marin « Bouhet, » maître d'école à Brétigny.

E. 5186. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

4 au 27 novembre 1621. — Accord entre les héritiers de Pierre Robin, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Délivrance de legs aux fabriques de Saint-Philibert de Brétigny et de Saint-Michel-sur-Orge par les exécuteurs du testament de Louise Hargenvillier, veuve, en secondes noces, de Jean Charpentier (mauvais état). — Résiliation de bail entre Étienne « Berionneau, » marchand à Brétigny, et Liénard Cottin, laboureur au même lieu. — Bail de « la thuil- » lerye, halle et fourneau, sciz aux Glaises, » fait à Nicolas Lefébure, tuilier à Brétigny, par « Susanne » de Monchy, » femme de François Martel, chevalier, seigneur de Fontaine et Brétigny. — Bail de 10 arpents de terre labourable, terroir de Brétigny, champtier « de Fresne, » fait, moyennant une redevance annuelle de 4 boisseaux de blé méteil par arpent, à Geoffroy Fronteau, marchand jardinier « au hameau de Cos- » signy, » paroisse Saint-Pierre à Brétigny, par « Marie » Fourmicon, » femme d'Alexandre Feugueray. — Bail de portion de maison et dépendances fait par la même à Aymé Morlay, tissier en toile à Brétigny. — Démission du bail de « la ferme de la Vatone, » en la paroisse Saint-Pierre de Brétigny, entre les mains de Philippe « Le Maire, » agent des affaires du seigneur de Leuville, propriétaire de ladite ferme, par le fermier Thomas Dupré, laboureur. Le motif de l'abandon est que Dupré n'a « aucuns grains tant de bled que » avène. » — Actes intéressant les familles Dutartre, Robin, Giffard, Barault, Normant, Bouchard, Marchant.

E. 5187. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1er au 31 décembre 1621. — Bail de 5 quartiers de terre clos, fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à Louis et François « Besnard, » frères, demeurant à Brétigny, par Étienne « Berionneau, » marchand au même lieu. — Accord entre noble homme Philippe « Jarrigeon, » contrôleur de la maison de Monsr le Prince, receveur et amodiateur de la terre et seigneurie de Brétigny, d'une part, et Guillaume Désenclos, marchand à Brétigny, d'autre part. — Acte relatif à la succession de Liénard Mallart, vivant, vigneron à Saint-Michel. — Accord et transaction entre Jean Jeullien, laboureur « au Mesnil-lès- » Brétigny, » d'une part, et Jean Robert « Chante- » cler, » laboureur à la ferme de Saint-« Phillebert-lès- » Brétigny, » d'autre part. — Procuration donnée par les habitants de Saint-Pierre et Saint-Philibert de Brétigny, à Jean Poulleau et Jacques Berthault, laboureurs à « Chercoys, » en la paroisse Saint-Pierre à Brétigny, pour soutenir un procès contre les habitants de Saint-Germain-lès-Châtres. 17 signatures autographes. — Vente de 2 arpents de terre labourable, terroir de Brétigny, champtier dit « Charcoix, » faite, moyennant 45 livres tournois, à Pierre « Giron, » vigneron au Plessis-Pâté, par Vincent « Giffart, » tailleur d'habits à Brétigny, et Robine Lesné, sa femme. — Obligation de 100 livres tournois, souscrite au profit de noble homme René Briand, marchand, fournissant l'argenterie du Roi, demeurant à Paris, par noble homme Gabriel « Aillaud, » tailleur et valet de chambre du Roi, et Marguerite Guillebaud, sa femme. — Bail d'héritages à Guillaume « Boulhette, » laboureur aux Bordes, et Nicole Jacquin, sa femme, par noble homme Toussaint « Delorme, » seigneur des Bordes. — Quittance de 48 livres tournois, rachat de rente, délivrée par le susdit « Delorme » à Michel Forestz, charron à Brétigny. — Accord entre Étienne « Berionneau, » marchand à Brétigny, d'une part, et

François « Besnard, » vigneron au même lieu, d'autre part. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois, à Jean Charpentier, vigneron à Brétigny, par Louis Trainballet, charretier au même lieu (acte informe).

E. 5188. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

2 au 31 janvier 1622. — Donation à Marthe Giffard, par son mari, Pierre Gille ou Gillet, vigneron à Marolles. — Marché pour le creusement et la construction d'un puits dans la cour de la ferme de Saint-Philibert, conclu entre Jacques « Lefébure, » prêtre, vicaire à Brétigny, agent des affaires de Mr de Fontaine et Brétigny, et Jean Robert « Chantecler, » laboureur à la susdite ferme, d'une part, et François Vallet et Antoine Malochon, maçons en terre au Mesnil, d'autre part. — Acte y relatif. — Acte d'assemblée des manants et habitants des paroisses Saint-Pierre et Saint-Philibert de Brétigny confirmant les pouvoirs donnés à Jean Poulleau et Jacques Bertault, laboureurs à Charcois, paroisse Saint-Pierre, pour traiter et négocier les affaires communes et, en particulier, poursuivre le procès intenté par les deux paroisses aux habitants de Saint-Germain-lès-Châtres et Pierre Lecharpy, au sujet des tailles, et autorisant ces mandataires à contracter, pour cet effet, un emprunt de 400 livres tournois. Les signataires sont, pour la paroisse Saint-Pierre : Louys Lecesne, François Le Long, Simon Berthois, David Landemain, Marin Duval, Zacharie Gilles ou Gillet, Marc Chantecler, Leconte, Jacques Polleau, François Delintot, écuyer, Pierre Giron, Jacques Delanoe, du pays de Normandie et Guillaume Désenclos ; et pour la paroisse de Saint-Philibert : Étienne Berjonneau, Nicolas Jullien, Guillaume Canville, Pierre Lochard, Pierre Ratier, Léon Legrand, Jean Guillemer, Jacques Lefébure, Vincent Giffart, Raimond Poullin, Georges Favé, écuyer (6 janvier 1622). — Bail de 2 vaches laitières fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois et 1 livre de beurre frais pour chaque vache, à Nicolas « Doré, » vigneron à Brétigny, par Philippe « Jarrigeon, » contrôleur de la maison de Monsieur le Prince. — Accord entre « Pierre Genty, » marchand boucher à Janville en Beauce, les mineurs Lambert et Jean-Robert « Chantecler. » — Bail de 3 arpents de vigne fait, moyennant un loyer annuel de 30 livres tournois, à Nicolas « Doré » par Philippe « Jarrigeon, » receveur amodiateur de la terre et seigneurie de Brétigny. — Actes relatifs à une vente d'héritages faite à Antoine « Danetz, » vigneron à Liers, par Liénard Delalande, vigneron au même lieu. — Constitution d'une rente annuelle de 50 sous tournois, au profit d'Étienne Berjonneau, marchand à Brétigny, par Jacques « Clerefeelle, » tailleur d'habits au Plessis-Pâté. — Abonnement pour vente de vins en taverne et en gros, consenti à Martin « Cherpentier, » vigneron à Brétigny, par Guillaume « Désenclos, » fermier du gros et huitième de Brétigny et Saint-Michel. — Contrat de mariage entre Pierre « Gaudin, » bourrelier à « Vallegrand, » d'une part, et Jeanne Boyvin, d'autre part. — Quittance de 21 livres tournois, rachat de rente, délivrée à Michel Forest, charron à Brétigny, par Étienne « Berjonneau, » marguillier de l'église Saint-Philibert de Brétigny. — Bail d'héritages fait à Jean Vigne, carabin de la compagnie de Monsieur, frère du Roi, par « Susanne de Monchy, » femme de François Martel, seigneur de Brétigny. — Vente d'une quarte de jardin, au Carouge, faite, moyennant 21 livres tournois, à Michel Pigeon, vigneron audit lieu, par Jean Tourneulx (?), vigneron au même lieu. — Bail de 3 arpents de terre labourable, terroir de Brétigny, fait, moyennant une redevance annuelle de 17 boisseaux de blé méteil, à Pierre Pinson, charretier au hameau du Mesnil, par Nicolas Latainte, vigneron à Brétigny, se portant fort de Gérard Boucher, procureur en Parlement. — Testament de Jeanne Perthuys, veuve de Pierre Guillemer. — Actes relatifs au partage des successions de Mathurin Le Long et Mathurine Boucher, sa femme. — Actes intéressant les familles Gaigneboys, Marchant, Dolebeau, Danetz, Delalande.

E. 5189. (Liasse.) — 16 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

2 au 27 février 1622. — Procuration donnée par les paroissiens de Saint-Michel-sur-Orge, représentés par 19 d'entre eux, à Gérard Boucher, procureur au parlement de Paris, pour les représenter dans un procès contre le prieur de Longpont. — Quittance de 18 livres tournois, rachat de rente, délivrée à Michel Forest, charron à Brétigny, par Guillaume Piffret, laboureur au hameau de Rosières, agissant en qualité de marguillier de l'église Saint-Pierre de Brétigny. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois à Marin Baron, vigneron à Rosières, par Nicolas Dolebeau, vigneron au même lieu.

— Vente d'un quartier de vigne, terroir de Brétigny, champtier dit Courbecul, faite, moyennant 30 livres tournois, à Jacques « Berthos, » marchand laboureur à Charcois, par Catherine Renard, veuve de Jean Sion, vivant, sergent au bailliage de Brétigny, et « Pierre » Sion, » leur fils. — Inventaire mobilier après décès d'Antoine Bourdon, mesureur et arpenteur en la prévôté de Montlhéry. 1 violon garni de ses cordes et « archelle » avec son fourreau de cuir, 60 sous tournois ; 1 vache laitière de 9 à 10 ans, 13 livres 10 sous tournois ; 1 poinson de vin blanc, 12 livres tournois ; 1 muid 1/2 du même, 20 livres tournois. — Bail de 2 vaches laitières fait, moyennant une redevance annuelle de 45 livres de beurre, à Robert Le Conte, laboureur à la ferme de la Noue-Rousseau, par Michel Forest, ci-devant nommé. — Obligation de 15 livres 15 sous tournois souscrite, au profit de Pierre Rottier, bourrelier à Brétigny, par François « Chappellain, » laboureur à Charcois. — Transport de créance à Denis « Clerefeuille, » maître arpenteur à Grigny, par Louise Verdureau, veuve d'Antoine Bourdon, ci-devant nommé. — Obligation de 22 livres tournois, prix de 3 setiers et mine d'avoine, mesure de Brétigny, souscrite, au profit de Jacques Berthault, marchand à Charcois, par Guillaume « Désenclos, » marchand à Brétigny. — Bail d'un demi-arpent 3 quartes de vigne, terroir de Brétigny, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 4 livres 15 sous tournois, à Louis Charpentier, vigneron au hameau de Rosières, par Sébastien Le Boutellier, écuyer, sieur de «Maygre» mont, » demeurant « au Heaulme-en-Vexsin, près » Pontoise. » — Actes intéressant les familles Rué, Genty, Lambert, Chantecler, Charpentier, Rivière, Roux, Giffart.

E. 5190. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

4 au 29 mars 1622. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois, à Charles « Haveron, » marchand au Buisson, paroisse de Bouray, par « Louys Lecesne, » laboureur à Brétigny, se portant fort de noble homme Florizet Beaucler, sieur de Frémigny. — Accord entre Guillaume Dugay ou Duguy, jardinier du s[r] de Lagarde, d'une part, et Crépin Larsonnier, passementier, d'autre part. — Marché pour travaux à exécuter à un colombier conclu entre « Françoys Martel, » chevalier, seigneur de Brétigny, d'une part, et « Gilles Tevenot » et Pierre « Poyrier, » maçon en plâtre, d'autre part. — Obligations de deniers souscrites, au profit de Jean Le Long, vigneron à Brétigny, par Laurent Guillemer, René Tessier et Jacques Bunet ou Bunot, vignerons au même lieu. — Accord entre noble homme Jacques « Angenoust, » secrétaire du Roi, d'une part, et Martin Lochard, vigneron à Rosières, d'autre part. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois, à Marin Baron par Tiennette Ratiers ou Rotiers, fille de feu Claude, vivant, vigneron à Leuville. — Bail de 3 arpents de terre labourable, terroir de Saint-Michel, champtier « de la » Thifayne, » fait, moyennant un loyer annuel de 11 livres tournois, à Simon Sallet, receveur de la terre et seigneurie de Launay-Saint-Michel.

E. 5191. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

3 au 30 avril 1622. — Accord entre Jean Jullian, laboureur au hameau du Mesnil, d'une part, « Louis « Jullian, » laboureur à Valorge, « Nicollas Jullien, » ses fils, et Sébastien « Handry » ou « Haudry », son gendre, vigneron à Janville, paroisse d'Auvers, d'autre part. — Contrat de mariage entre Georges « Joynet, » ou Joynel, vigneron à « Villelouvette, » paroisse d'Égly, fils de feu Michel Jouannet et de Didière Buard, d'une part, et Françoise Pillias, fille de feu Pierre Pillias, vivant, vigneron au hameau de Saint-Antoine, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, et de Louise Cheval, d'autre part. — Vente d'héritages à Marguerin Vaultier, manouvrier à Brétigny, par « Léon Legrand, » demeurant au même lieu. — Acte d'assemblée des paroissiens de Saint-Pierre et Saint-Philibert représentés nommément par 24 d'entre eux, portant désaveu de l'assiette des tailles de l'année 1622 et constituant un procureur syndic pour soutenir leur action (10 avril 1622). — Obligation de 24 livres tournois, prix de 3 setiers de blé méteil, souscrite, au profit de Noël Moullin, meunier au moulin du Carouge, par François Vallet, maçon au hameau du Mesnil. — Cession d'héritages à Jacques « Berthos, » laboureur à Charcois, par « Symon Jourdain, » laboureur à la ferme de Saint-Philibert, et Jean-Robert « Chantecler, » ci-devant fermier de ladite ferme. — Bail de 18 arpents de terre labourable, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 40 sous tournois par arpent, à François « Girard, » laboureur au hameau du Mesnil, par noble homme Jacques « Angenoust, » conseiller du Roi. — Accord et quittance réciproque entre Jacques « Le» fébure, » agent des affaires de « Monsieur de Fontaine

« Martel, » tant en son nom que comme fondé de procuration de Susanne de Monchy, femme du susdit Martel, d'une part, et noble homme Philippe de « Jarri» geon, » contrôleur ordinaire de la maison de Mons[r] le Prince, et Susanne Aillaud, sa femme, d'autre part. — Bail de la maison, « fouleryе, cave et estable, court et jardin, terres, vignes, appellé le Pavillon, » fait, moyennant un loyer annuel de 55 livres tournois, par le susdit « Lefébure, » prêtre, vicaire de l'église Saint-Pierre à Brétigny, agissant en la même qualité que dans l'acte précédent, à Jean « Charpentier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Marché entre Guillaume « Désenclos, » marchand à Brétigny, et « Mauris « Noiret, » tuilier au même lieu, pour le transport de la glaise, cuisson de la tuile, etc. — Procuration en blanc donnée par Jacques « Lefébure, » ci-devant nommé, pour soutenir procès contre Jean Guérin, relativement au non-payement de la pension de Lefébure comme vicaire de Saint-Pierre de Brétigny. Cet acte, daté du 30 avril 1622, porte, entre autres signatures, celle de Marin « Bouhet, » maître d'école à Brétigny. — Actes intéressant les familles Fronteau, Vignaut, Marchant, Pigeon, Aubry.

E. 5192. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

2 au 30 mai 1622. — Obligation de 18 livres tournois, prix d'une paire de roues et d'un char, souscrite, au profit de Georges Ragneau, charron à Brétigny, par Pierre Besnard, laboureur au Plessis-Pâté. — Autre de 4 livres tournois, souscrite, au profit de Jacques Lerahier, greffier et tabellion au bailliage de Brétigny, par Rollin Panet ou Pavet, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail d'héritages, au hameau de Charcois, fait à Marin Mosny, charretier à Bondoufle, par Jean Gille ou Gillet, laboureur au Plessis-Pâté. — Bail de 3 quartiers de pré, prairie d'Orge, « attenant du ruisseau de Blastin, » fait, moyennant un loyer annuel de 16 livres 10 sous tournois, par Jacques « Lefébure, » agent des affaires du seigneur de Brétigny, à « Louys Lecesne, » laboureur à la ferme de Fontaine. — Obligation de 11 livres tournois, souscrite, au profit de Pierre Goix, marchand boucher à Linas, par Gabriel Martin, marchand au Plessis-Pâté. — Jean Desvaulx, charretier et manouvrier « de labeur, » se loue, avec sa femme, pour servir « Françoys Martel » aux travaux de labours, charrois, soins aux bestiaux, etc., « au manoir seigneurial » et terre de Bréthigny. » Les époux Desvaulx seront logés, recevront un salaire annuel de 72 livres et 9 setiers de blé méteil, mesure de Montlhéry. — Bail d'héritages, fait à Jean Dupont, vigneron au hameau du Carouge, par François « Le Long, » marchand à Brétigny. — Autre de 4 arpents 21 perches de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 3 livres tournois par arpent, à Guillaume Robelin, charretier au hameau du Mesnil, par François « Bes» nard, » vigneron à Brétigny.

E. 5193. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

3 au 29 juin 1622. — Obligation de 138 livres tournois, souscrite, au profit de Jacques Berthault, marchand à Charcois, par François « Le Long, » marchand à Brétigny. — Autre de 144 livres 8 sous tournois, au profit de Monsieur de Fontaine Martel, par Louis « Defallaiz, » écuyer, demeurant à « Bourte» roude, pays de Normandye. » — Compte de ce que doit Guillaume « Désenclos » au seigneur de Brétigny. — Obligation de 30 livres tournois, prix d'un cheval avec bride et collier, souscrite, au profit de Louis Jullian, laboureur à Valorge, par Antoine « Rué, » laboureur à Brétigny. — Autre de 11 livres tournois, au profit de Jacques Lerahier, greffier et tabellion au bailliage de Brétigny, par « Phelipe Poirier, » demeurant à Longport. — Autre de 12 livres tournois, au profit de René Chapperon, par Antoine « Rivière, » écuyer. — Baux de vache, faits, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois par chaque vache, à Charles Gaigneboys, maçon en plâtre, et à Jean Charpentier, vigneron, à Essonville, par François « De» lintot, » écuyer, « sieur de Bosne, » demeurant à Brétigny. — Actes relatifs à un accord entre Michel Forest, charron à Brétigny, d'une part, et Laurent Arrault, fendeur de grès à Charcois, d'autre part. — Obligation de 4 livres 10 sous tournois, souscrite, au profit de Vincent Le Cocq, procureur au bailliage de Brétigny, par Jean Guillemer, vigneron audit lieu. — Vente de 2 arpents de terre labourable, terroir de Brétigny, faite, moyennant 66 livres tournois, à François « Besnard, » vigneron à Brétigny, par « Marie » Fourmicon, » femme délaissée d'Alexandre Feugueray, écuyer, sieur de Matonville. — Bail de 3 arpents de terre, terroir de Brétigny, champtier dit « Courbe» cul, » fait, moyennant une redevance annuelle d'une mine de blé méteil par arpent, à « Georges Rague» neau, » charron à Brétigny, par Nicolas Latainte, vigneron à Brétigny, se portant fort de Gérard Boucher, procureur en Parlement.

E. 5194. (Liasse.) — 9 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

3 au 30 juillet 1622. — Consentement à liquidation de créance entre les mains de Michel Forest, charron à Brétigny, par « Loui Bali, » vigneron à Linas. — Vente d'héritages, faite à Rollin Panet ou Pavet, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, par Jean et « Martin Ravalle » et consorts. — Acte d'assemblée des paroissiens de Saint-Pierre et de Saint-Philibert de Brétigny, au nombre de 20 pour la première et de 17 pour la seconde paroisse, déclarant à l'unanimité qu'il y a lieu d'en appeler d'une sentence rendue contre eux et en faveur de Pierre Lecherpy, fermier du grand Cochet, et en faveur aussi des paroissiens de Saint-Germain-lès-Châtres, en matière de tailles. Les signataires, au nombre de 15, sont : Guillaume Désenclos, Jean Polleau, Jacques Berthos, Zacharie G llet, Charles Cassegrain, Guillaume Canville, Jacques Polleau, Thomas Masson, Claude Coyret, François Le Long, Vincent Giffart, Louis Jullian, Léon Legrand, Jean-Robert Chantecler, Jean Guillemer. — Rollin Dramet, manouvrier à Brétigny, s'engage à servir Michel Le Brun, manouvrier au même lieu, moyennant le logement, la nourriture, 40 livres tournois et une paire de souliers neufs par an. — Inventaire, après décès, de Guillemette Langloys, à la requête de son mari Jean Gaigneboys, maçon en plâtre, à Cossigny, 1 vache de 5 à 6 ans, 22 livres tournois. — Bail d'héritages, au Carouge, fait à Rollin Dramet, ci-devant nommé, par « Françoys Martel, » seigneur de Brétigny. — Contrat de mariage entre Jean Gaigneboys, ci-devant nommé, d'une part, et Étiennette Rotier ou Ratier, fille de feu Claude Rotier, vivant, vigneron à Leuville, d'autre part. — Charles Gaigneboys, maçon en plâtre au hameau d'Essonville, renonce à la succession de son père, Laurent Gaigneboys, vivant, laboureur « à la Lande, » pays de Normandie. — Contrat de mariage, entre Sébastien Forest, cordonnier à Brétigny, d'une part, et Catherine Jamyn, fille de feu Denis Jamyn et de Jeanne Grandin, remariée à « Guilleume Canville, » maçon en plâtre, à Brétigny, d'autre part.

E. 5195. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

8 au 22 août 1622. — Marché entre « Guilleume » Canville, » maçon en plâtre à Brétigny, ayant charge de François Martel, seigneur dudit lieu, d'une part, et « Jehan Cave, » marchand poulaillier à Linas, d'autre part, touchant la fourniture de 12 douzaines de pigeonneaux que ce dernier s'engage à faire, moyennant 36 livres tournois, pour mettre à la volière établie par le susdit Martel, à la ferme de Saint-Philibert-de-Brétigny. — Contrat de mariage entre « Anthoine » Capron, » vigneron à Brétigny, d'une part, et Louise Guillemer, fille de feu Quantian Guillemer, vivant, vigneron à Brétigny, et de Perrette Durant, d'autre part. — Autre entre « Pierre Sion, » boulanger à Brétigny, fils de feu Jean Sion, vivant, sergent au bailliage et châtellenie de Brétigny, d'une part, et Jeanne Guyonnet, fille de feu Jean Guyonnet, vivant, laboureur à Montlhéry, et de Marie Rouard ou Renard, remariée à Jacques Sanson, laboureur en la paroisse de Nozay. — Transaction entre Jacques « Lefébure, » agent des affaires du seigneur de Brétigny, d'une part, et Antoine « Rué, » laboureur à Brétigny, d'autre part. — Cession d'héritage faite à Marie Quitoine par Denis Blanchard, manouvrier à Charcois. — Obligation de 8 livres tournois, souscrite, au profit de ce dernier, par Denis David, manouvrier du pays de Normandie, demeurant à Charcois.

E. 5196. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

7 au 30 septembre 1622. — Ratification, par Jean Jullian, laboureur au hameau du Mesnil, et Marie de la Rue, sa femme, d'un contrat de bail fait à Nicolas Jullian, leur fils, par noble homme François Joly, conseiller du Roi et maître des requêtes de Navarre, avocat au grand conseil, seigneur de Fleury-Mérogis. — Acte d'assemblée des paroissiens de Saint-Pierre et de Saint-Philibert-de-Brétigny, représentés par 18 d'entre eux, portant constitution de procureur en la poursuite contre eux faite par Martin de Serville. Les signataires, au nombre de 9, sont Pierre Lochard, François Girard, Léon Legrand, Vincent Giffart, Louis Jullian, Étienne Berjonneau, Philibert Scelerin, Guillaume Désenclos et Claude Coyret. — Cession de part dans les droits de lods et ventes en la seigneurie de « Morsant, » faite à « Jehan Chevallier, » marchand à Fleury-Mérogis, par Antoine « Rivière, » écuyer, au nom et comme ci-devant tuteur d'Élisabeth et Marie de Fourmicon, filles et héritières de feu Sébastien de Fourmicon, vivant, seigneur en partie de Morsang. — Actes relatifs au transport d'une rente annuelle et perpétuelle de 8 livres tournois fait à « René Chosy, »

vigneron à Leudeville, par Oudin Avenard, cordonnier à Marolles. — Obligation de 30 livres tournois, prix d'une vache laitière, souscrite, au profit de Louis Trainballet, par Pierre Souchard, vigneron à Brétigny. — Marché pour les travaux nécessaires à l'achèvement du vivier « qui est dans le cloz de devant le logis » d'Hugues de Lagarde, conclu entre noble homme Gilles « Gomyn, » se portant fort de noble homme Hugues de Lagarde, secrétaire de la chambre du Roi, d'une part, et Geuffroy Fronteau, marchand jardinier au hameau de Cossigny, d'autre part.

E. 5197. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1er au 31 octobre 1622. — Actes relatifs au marché pour travaux de curage et vidange du vivier de Monsieur de Lagarde, conclu entre Geuffroy Fronteau, marchand à Brétigny, et « Jehan Guillemer. » — Accord entre Christophe Forestier, laboureur à la ferme de la Maisonneuve, d'une part, et « Anthoine Cappron, » demeurant à Brétigny, d'autre part. — Acte relatif au transport d'une rente annuelle et perpétuelle de 6 livres tournois fait à « Françoys Martel, » seigneur de Brétigny, par Guillaume « Désenclos, » marchand audit lieu. — Bail d'une « maison manable, couverte de » thuille, contenant deulx espasses, court commune, » assise audit Saint-Michel-sur-Orge, dict la court » des Gallotz, » avec 3 quartiers et 1 quarte de terre derrière ladite maison, fait, moyennant 21 livres tournois, à Jacques Léger, vigneron à la Grange-de-Breux, par « Jean « Charpentier, » vigneron à Brétigny. — Bail d'héritages au hameau d'Essonville, fait à Laurent Guillemer, vigneron à Brétigny, par Siméon « De- » vaulx, » procureur fiscal au bailliage de Châtres. — Autre, fait par le même « Devaulx » à François Gaultier, charretier à Brétigny. — Bail de 2 arpents 1/2 de terre labourable, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois et 1 mine de blé méteil, à « Phillippe Charpentier, » vigneron au hameau de Fontaine, par François « Besnard, » vigneron à Brétigny. — Actes relatifs à un marché fait entre Geoffroy Fronteau, ci-devant nommé, d'une part, et François Vallet et Antoine Malochon, maçons au hameau du Mesnil, d'autre part, pour maçonner à pierre sèche les murailles que ledit Fronteau s'est obligé de faire autour du vivier, « assiz dedans l'encloz » du parc » de Mr de Lagarde. — Vente d'un cheval avec tous ses harnais, une charrette avec roues et essieu de fer, et 2 vaches laitières, faite, moyennant 108 livres tournois, à « Françoys Martel, » seigneur de Brétigny, par Antoine « Rué, » laboureur audit lieu. — Bail de la geôle de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 24 livres tournois et 2 chapons, par le susnommé « Françoys Martel » à « Noël » Baron, » jardinier en la paroisse de « Pecqueuse » près Lymours. »

E. 5198. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

2 au 27 novembre 1622. — Procuration donnée par François Martel, seigneur de « Bellancombre, » qui a signé « Fontaine Martel, » à David Crény ou Crevy, écuyer, pour vendre une coupe de bois taillis à « Panillieuse, près Vernon. » — Actes relatifs à un accord entre Laurent « Serpptel » ou « Sap- » ptel, » sergent au bailliage de Brétigny, d'une part, et Jacques Capperon, manouvrier à Brétigny, d'autre part. — Autre entre Guillaume Roulx, vigneron au hameau du Carouge, et Marin Petit, vigneron au hameau de Cossigny, d'une part, et Jean-Robert « Chantecler, » laboureur à Saint-Philibert, et François « Le Long, » marchand à Brétigny, se portant fort de Nicolas Lamy et Zacharie Gillet, demeurant à Brétigny, collecteurs des tailles des paroisses de Brétigny pour l'année 1622, d'autre part. Bail d'héritages, à Brétigny, fait à Edme Merlin ou Merlon, tisserand à Brétigny, par Gabriel Lhomme, maréchal au même lieu. — Antoine « Costang, » charpentier en la paroisse de Linas, s'engage, envers « Françoys Martel, » seigneur de Brétigny, moyennant 500 livres tournois, à « faire le comble du coul- » lombier que ledict seigneur faict faire bastir en son » logis seigneurial dudict Brétigny, et lequel comble » sera semblable que celluy du lieu seigneurial de » Berny, appartenant à Monsieur le Chancellier » (11 novembre 1622). — Transaction entre Jean « Pe- » teil » et Jean Auger, demeurant en la ferme de la Noue-Rousseau, touchant la jouissance et l'exploitation de ladite ferme. — Règlement de comptes entre Pierre Pinson, charretier à Brétigny, et Jacques Bunot ou Bunet, son beau-frère. — Obligation de 29 livres tournois, prix d'une vache, souscrite, au profit de la veuve de Louis Trainballet, par Jean Charpentier, laboureur de vigne à Brétigny. — Bail de boutique et dépendances, au carrefour de Brétigny, fait à Michel Forest, charron audit lieu, par « Françoys Martel, » ci-devant nommé. — Actes relatifs à une vente de vigne, terroir de Morsang, faite à Hugues Richard,

tailleur d'habits, et Jean Ladyne, jardinier à « Morsant-sur-Orge, » par François Besnard, vigneron à Brétigny. — Vente d'une quarte de vigne, terroir de Morsang, faite à Georges du Vaul, vigneron audit lieu, moyennant 10 livres tournois, par Hugues Richard, tailleur d'habits, et Jean Ladyne ou Ladyve, jardinier à « Morsant-sur-Orge. »

E. 5199. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1er au 27 décembre 1622. — Vente d'un demi-quartier de vigne, terroir de Brétigny, champtier des Glaises, faite, moyennant 17 livres tournois, à Guillaume Roulx, vigneron au hameau du Carouge, par Gabriel Lhomme, maréchal à Brétigny. — Bail de maison et dépendances, à Essonville, fait à Antoine Lochard, vigneron à Brétigny, par Nicolas Latainte, vigneron au même lieu. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois, à « Symon Jourdain, » laboureur à Charcois, par Vincent « Giffart, » tailleur d'habits à Brétigny. — Transport de créance à Louis Jullian, laboureur à Valorge, par « Pierre Yver, » manouvrier à Brétigny. — Vente d'un demi-quartier de terre, terroir de Brétigny, champtier des Sablons Saint-Pierre, faite, moyennant 100 sous tournois, à « Françoys Martel, » seigneur de Brétigny, par Marguerite Guérin, veuve de Pierre Forest. — Actes relatifs au partage de la succession de Perrine Jubin, femme de Geoffroy Fronteau, marchand jardinier au hameau de Cossigny. — Contrat de mariage entre Jean Pillias, vigneron au hameau de Saint-Antoine, d'une part, et Marguerite Le Long, fille de Jean « Le Long, » vigneron au hameau du Mesnil, et de Robine Dolebeau, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, au carrefour de Brétigny, fait à « Jac Lefébure » et « Bastien Lefeuber, » marchands du pays de Normandie, par « Françoys Martel, » ci-devant nommé. — Actes intéressant les familles Cuisinier, Bernage, Tourneulx, Latainte, Pigeon, Le Blond, Leconte. — Table des minutes du tabellionage de Brétigny pour l'année 1622.

E. 5200. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

7 au 31 janvier 1623. — Obligation de 34 livres tournois, souscrite, au profit de Geoffroy Fronteau, marchand à Brétigny, par Guillaume Jubin, vigneron à « Lynois. » — Obligation de 9 livres tournois, souscrite, au profit du même, par Pierre Mallet, marchand hôtelier à « Escharcon, » pour vente d'un cheval, « garni de son bât et bride. » — Guillaume Jubin et Étienne Menard, vigneron à « Lynois, » déclarent avoir reçu de Nicolas Le Taner (?), vigneron à Brétigny, 2 setiers de blé méteil, payables, à 5 sous près, au prix du meilleur méteil, estimé au marché de Montlhéry le lundi avant et le lundi après la Saint-Jean de l'année 1623. — Obligation de 26 livres 4 sous tournois, souscrite, au profit de Nicolas Maufez, maréchal à Brétigny, par « Symon Jourdain, » laboureur à « Chercois, en la paroisse Saint-Pierre, à Brétigny. » — Contrat de mariage entre Lucas Gaigneboys, charretier à « Morsant-sur-Oise, » d'une part, et Michelle Boudignon, d'autre part. — Actes intéressant les familles Fronteau, Lecesne, Vignot, Aubin, Vaultier, Godefroy, Forest.

E. 5201. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

17 au 25 février 1623. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 17 sous 6 deniers tournois, au profit de l'église Saint-Philibert, par Nicolas Lamy, vigneron à Rosières. — Vente d'héritages provenant de successions paternelle et maternelle, faite à Antoine Malochon, maçon en terre, à Brétigny, par François Vallet, maçon en terre au Mesnil. — Obligation de 20 livres tournois, souscrite, au profit de François Paradis, boucher à Châtres, par Louis « Leconte, » sergent à Brétigny. — Autre de 28 livres tournois, au profit de Michel Lebrun, manouvrier à Brétigny, par Rollin Ramet, manouvrier au même lieu. — Bail de la ferme et métairie du Carrefour de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 6 boisseaux de grains, 1/3 blé froment, 1/3 blé méteil et 1/3 avoine, par arpent, à François « Le Long, » marchand laboureur à Brétigny, par « Françoys Martel, » chevalier, seigneur châtelain de Fontaine et Brétigny. — Procuration générale donnée par ledit « Françoys Martel » à Jean Durant. — Bernard Rousseau, vigneron « à Longpont, » déclare avoir reçu de Michel Forestz, charron à Brétigny, 2 setiers et mine de blé méteil, mesure de Brétigny, qu'il s'engage à payer, à 5 sous près, au prix du meilleur méteil qui sera vendu le dernier lundi avant la Saint-Jean de 1623 au marché de Montlhéry. — Obligations de même nature, souscrites au profit du même par des habitants de Longpont. — Actes intéressant les familles Boulffarin, Marchand, Roulx, Petit.

E. 5202. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

2 au 30 mars 1623. — Bail de portion de maison et dépendances, au carrefour de Brétigny, fait à Quentin Greffier, marchand boucher à Brétigny, par Jean « Durant, » receveur de la terre et seigneurie de Brétigny. — Obligation de 6 livres 12 sous tournois, au profit de François Le Long, marchand à Brétigny, par Guillaume Roulx, vigneron « au Casrouge. » — Marguerin Vaultier, manouvrier à Brétigny, déclare avoir reçu de Michel Forestz, charron audit lieu, 2 setiers de blé méteil, qu'il s'engage à payer, à 5 sous près, au prix que vaudra le blé au marché de Montlhéry le dernier lundi avant la Saint-Jean-Baptiste 1623. — Marché de maçonnerie entre « Françoys Martel, » chevalier, seigneur de Fontenay et Brétigny, d'une part, et Martial Lebœuf et Antoine Bourdsadou, maçons du pays de Limousin, d'autre part. — « Liénard Lecesne, » « Louys Lecesne, » marchands laboureurs à Brétigny, Geoffroy Fronteau, marchand au même lieu, et « Marc » Chantecler, » laboureur au même lieu, déclarent avoir reçu de Croisset Bègue, sergent royal à Châtres, une certaine quantité d'avoine qu'ils s'engagent à lui payer à raison de 8 livres tournois le setier, mesure de Châtres. — Actes intéressant les familles Delintot, Fronteau, Rétif, Marchandon, Pénot, Charpentier, Piffret, Girard, Latainte, Jullian, Berjonneau, Roulx, Giffart, Dugué, Le Boutellier, s[r] de Maygremont, Delorme, Dupont, Dolebeau, Robyn, Chantecler, Besnard, Moullin.

E. 5203. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

6 au 30 avril 1623. — Obligation de 11 livres tournois, souscrite, au profit de Jacques Lerahier, greffier et tabellion au bailliage de Brétigny, par » Anthoine Cappron » et Marguerin Vaultier, manouvriers à Brétigny. — Bail de maison et dépendances, au carrefour de Brétigny, fait à Massée Sallerin, veuve d'Étienne Tessier, par Jean « Durant, » receveur de la terre et seigneurie de Brétigny. — Obligation de 45 livres 10 sous tournois, au profit de Noël Moullin, meunier « de Casrouge, » par Guillaume Roulx, vigneron « au Casrouge-lez-Brétigny. » — Autre de 7 livres 5 sous tournois, au profit de Martin Deserville, vigneron à Rosières, par Robert « Chantecler, » laboureur à Brétigny. — Marché de maçonnerie entre « Françoys Martel, » seigneur de Brétigny, d'une part, et Pierre « Poyrier, » maçon en plâtre au Marais, d'autre part. — Marché pour fabrication de briques entre le même « Françoys Martel, » d'une part, et Robert « Chéron, » tuilier à Brétigny, d'autre part. — Marché de moisson entre le même « François Martel, » d'une part, et « Jehan Guillemer, » vigneron à Brétigny, d'autre part.

E. 5204. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1er au 30 mai 1623. — Obligation de 130 livres tournois souscrite, au profit de Michel Forestz, charron à Brétigny, par « Louis Jullian, laboureur à Valorge. — Bail de la maison et geôle de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 16 livres tournois, à Pierre Corbeil, cordonnier à Brétigny, par Jean « Du» rant, » receveur de la terre et seigneurie de Brétigny. — Obligation de 42 livres tournois, prix d'un cheval, souscrite, au profit d'Étienne Salles, Saller ou Sallet, marchand à Châtres, par Sébastien Le Boutillier, écuyer, sieur de « Maigremont, » demeurant « au « Heaulme près Pontoisse, pays de Vequesin. » — Contrat de mariage entre Toussaint Gauchain, bûcheron au Plessis-Pâté, d'une part, et Jeanne La Joue, fille d'Étienne, vigneron au hameau de Rosières, d'autre part. — Bail de 5 arpents 1/2 de terre labourable, champtier de « La Noue, » fait, moyennant un loyer annuel de 3 livres 4 sous tournois par arpent, à Jacques « Delanoë, » manouvrier au Plessis-Pâté, par François « Besnard, » vigneron à Brétigny. — Contrat de mariage et actes y relatifs entre Michel Pelletier fils de Thiennette Locart, veuve de François Pelletier, d'une part, et Madelaine Tessier, fille de François Tessier, vigneron à Rosières, d'autre part. — Vente de 5 quartiers de terre labourable, terroir de Brétigny, champtier « de Fresne, » faite, moyennant 45 livres tournois, à noble homme Philippe « Denetz, » naguère auditeur en la Chambre des Comptes à Paris, par Guillaume Roulx, vigneron au hameau du Carouge, et Antoinette Moison, sa femme. — Compromis entre Nicolas Peuvrier, marchand à Sainte-Geneviève-des-Bois, d'une part, et « Nicolas Gauchier, » maçon en plâtre au même lieu. — Actes y relatifs. — Titres nouvels de diverses rentes passés au profit de Philippe « Denetz, » ci-devant nommé, par « Léon Legrand, » vigneron à Saint-Philibert. — Obligation de 16 livres tournois souscrite, au profit de Jean Roulleau, marchand au Plessis-Pâté, par François Chappellain, laboureur à Charcois. — Actes intéressant les familles Le Long, Gillet, Legrand, Roulx, Denetz.

E. 5205. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

5 au 29 juin 1623. — Testament de Pierre Godin, marchand bourrelier à Brétigny. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois, à Denis Ryault, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Martin « Cherpentier, » laboureur à Brétigny. — Bail d'héritages à Saint-Michel-sur-Orge, fait, par le même « Cherpentier, » à François Beaulne, vigneron audit lieu. — Bail de maison et dépendances, à Brétigny, fait à Marin Grelleau et à Jeanne Carré, sa femme, par Louis et François « Bes- » nard, » frères. — Transport de bail fait à Anne Frichot ou Fuchot, demeurant à « Goupillère près Mont- » fort, » par Jean Frichot ou Fuchot, laboureur « aux » Bordes-Haches. » — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 100 sous tournois passé, au profit de Jean Vignot, par Jean Debette, vigneron au hameau du Mesnil. — Obligation de 112 livres 10 sous tournois, appréciation de 15 setiers d'avoine, mesure de Châtres, souscrite, au profit de Nouël Moullin, meunier au moulin du Carouge, par Jean-Robert « Chantecler, » laboureur à la ferme de Saint-Philibert.

E. 5206. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

2 juillet au 13 août 1623. — Contrat de mariage entre Géorges Dupont, fils d'Andry Dupont, marchand fruitier au hameau du Carouge, d'une part, et Madelaine Becdoisseau, fille de feu Becdoisseau, vivant, charpentier au Carouge, et de Jeanne Beauvais, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 17 sous 6 deniers tournois passé, au profit de François Martel, seigneur de Brétigny, par François Robin, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Promesse de vente faite à « Charle de Creney, » écuyer, s[r] de « Rouppye » en partie, pour son frère « David de Crény, » écuyer, s[r] du même lieu en partie. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Antoine Chasteau, fils de feu Pierre Chasteau, vivant, vigneron au hameau de Rosières, d'une part, et Jeanne Boudignon, fille de feu François Boudignon et de Marguerite Thibaut, d'autre part. — Obligation de 15 livres tournois, souscrite, au profit d'Étienne Berjonneau, marchand à Brétigny, par Pierre « Poyrier, » maçon « au Maraiz, paroisse du » Val-Saint-Germain. »

E. 5207. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

5 au 24 septembre 1623. — Règlement de comptes entre « Françoys Martel, » seigneur de Brétigny, d'une part, et Robert « Chéron, » tuilier à Brétigny, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, sur la rue et carrefour de Brétigny, fait par le même « Françoys Martel » à Jean Roulx, boulanger à Montlhéry. — Marché pour travaux de maçonnerie à exécuter à l'église et au presbytère de Brétigny, conclu entre Martin Deserville, marguillier de ladite église, assisté du curé, Louis Lambert, et de plusieurs paroissiens, d'une part, et « Guilleume Canville, » maçon en plâtre à Brétigny, d'autre part. — Procuration générale et spéciale donnée à « Jehan Du Gué, » demeurant à Fontaine, par son frère Guillaume Dugué, jardinier de Monsieur de Lagarde, audit lieu de Fontaine. — Bail d'héritages à Alain Périer, laboureur à Linas, par Geoffroy Fronteau, marchand jardinier à Brétigny. — Déclaration de plusieurs habitants de Brétigny, parmi lesquels Jacques « Dequillebec, » vicaire de l'église Saint-Pierre, et Marin Bouhet, « maître d'école des » enffans de ladite paroisse, » touchant une rixe entre Jean Pomeray, jardinier de « Jean de Montbrun, » chevalier, seigneur du Plessis-Pâté, et Jean Granoulle, palefrenier dudit seigneur. — Actes intéressant les familles Dupont, Laurent, Quantin, Denart ou Duart, Pigeon, Louard, Gallet ou Gallot, Pelletier, Roulx.

E. 5208. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

2 au 26 octobre 1623. — Vente d'héritages, à Charcois, faite à Michel Forestz, charron à Brétigny, par « Symon Jourdain, » laboureur à Charcois, et Marie Deleton, sa femme. — Bail du moulin de Basset et dépendances avec acte y relatif, fait à « Phillebert Bau- » douin, » meunier audit moulin, par « Françoys Mar- » tel, » seigneur de Brétigny. — Vente de droits successifs, faite à « Françoys Martel, » seigneur de Brétigny, par Michelle Lochard, veuve de Pierre Beauvais, vivant, vigneron au Carouge. — Abonnement pour vente de vins en détail consenti, en faveur des époux Geoffroy Pinson, par François « Le Long, » marchand à Brétigny, fermier du gros et huitième dudit lieu. — Contrat de mariage avec acte y relatif, entre Jean Asselin, compagnon meunier au moulin du Carouge, fils de Jacques Asselyn, charpentier à « Champrozey, pa- » roisse de Dravel, » et de feue Michelle Chappellain,

d'une part; et Marguerite Dupont, fille d'Andry Dupont, vigneron au hameau du Carouge, et de Jeanne La Joue, d'autre part. — Marché entre « Françoys » Martel, » ci-devant nommé, d'une part, et Robert « Chéron, » tuilier à Brétigny, pour la fourniture de 4 milliers de tuiles et 6 milliers de briques, moyennant 16 livres tournois. — Transaction entre Antoine « Bou» cher, » marchand bourrelier à Châtres, d'une part, et Jean Dupont, vigneron à Brétigny, d'autre part.

E. 5209. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

6 au 30 novembre 1623. — Actes relatifs à la vente d'un demi-arpent 8 perches de terre labourable, au Carouge, faite, moyennant 51 livres tournois, à Michel Pigeon, vigneron au hameau du Carouge, par Jean Tourneulx, vigneron au même lieu. — Obligation de 24 livres tournois, prix d'une charrette garnie de ses roues ferrées, souscrite, au profit de Pierre Lefébure, meunier au moulin de « Fourcon, » par « Pierre » Sion, » marchand boulanger à Brétigny. — Vente de 5 quartiers 1/2 de vigne, aux Glaises sous Saint-Philibert, faite, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 25 livres tournois, à François Boutevin, vigneron au hameau du Carouge, et à « Pierre Lochard, » vigneron au même lieu, par noble homme Philippe « Denetz, » naguère auditeur en la Chambre des Comptes à Paris. — Transaction entre « Louys Lam» bert, » curé de Saint-Philibert de Brétigny, Martin Deserville et François « Besnard, » marguillier de l'église Saint-Philibert, d'une part, et Claude « Bourde» reau, » veuve de Gérard Boucher, vivant, procureur au parlement de Paris, d'autre part. — Marché entre Quantian Darragon, couvreur en tuile à Montlhéry, d'une part, et « Françoys Martel, » d'autre part, pour couverture de la grange neuve. — Vente d'un quartier 1/2 de terre labourable, terroir de Brétigny, faite, moyennant 14 livres tournois, à Michel Pigeon, vigneron au hameau du Carouge, par Jean Tourneulx, vigneron au même lieu. — Abonnement pour vente de vins, en détail, à Saint-Michel-sur-Orge, consenti en faveur de Toussaint « Cottart, » vigneron audit lieu, par François « Le Long », marchand à Brétigny, fermier du gros et huitième de Saint-Michel. — Bail d'un arpent 1/2 de terre, près le bois de Vétille, fait, moyennant un loyer annuel de 60 sous tournois, à Marin Beaufilz, vigneron à Brétigny, par Marin Le Long, vigneron au même lieu. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois, aux époux Jean Delyon par « Liénard Le» sesne, » marchand au Petit-Cochet. — Bail d'un arpent 1/2 et 1/2 quartier de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant 50 sous tournois l'arpent, à « Pierre » Sion, » marchand boulanger à Brétigny, par François « Besnard, » agissant en qualité de marguillier de l'église Saint-Philibert. — Actes intéressant les familles Gaigneboys, Blangarnon, Forest, Pillias, Fronteau, Sion, Jullian, Besnard, Lecler, Duval.

E. 5210. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

12 au 27 décembre 1623. — Obligation de 4 livres tournois souscrite, au profit de Jacques Lerahier, greffier et tabellion au bailliage de Brétigny, par « Noël Bourdon, » charpentier au même lieu. — Jeanne Boyvin, veuve de Pierre Godin, cède tous les droits qui peuvent lui être dus, du chef de son mari, à François « Godin, » marchand bourrelier à Châtres. — Transaction entre Jacques Bunot ou Bunet, vigneron au hameau du Mesnil, et Pierre Pinson, charretier au même lieu. — Contrat de mariage entre Nicolas Baron, vigneron au hameau de Rosières, fils de Marin Baron, vigneron au même lieu, et de feue Jeanne Bergerotte, d'une part, et Guillemette Dolebeau, fille de feu René Dolebeau et d'Hélène Troquetyne, remariée au susdit Morin, d'autre part. — Réparation d'honneur en faveur de la famille Lhomme, de Brétigny, par Barbe Lefébure, femme de Georges Ragueneau, charron à Brétigny. — Bail d'héritages fait, moyennant un loyer annuel de 50 sous tournois par arpent de terre labourable, à Guillaume Roulx, vigneron au Carouge, par Siméon « Devaulx, » procureur fiscal au bailliage de Châtres.

E. 5211. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

2 au 31 janvier 1624. — Obligation de 33 livres tournois, prix d'une vache laitière, au profit de Nicolas Latainte, vigneron à Brétigny, par Pierre Pinson, charretier « au Mesnil-lez-Brétigny. » — Bail de « la » thuillerye, halle et fourneau,... size (à) Brétigny » sur le chemin du Plessis à Montlhéry, » fait, moyennant une redevance annuelle de 8 milliers de tuiles et 2 milliers de briques, à Robert « Chéron, » tuilier à Brétigny, par Suzanne « de Monchy, » femme et se portant fort de François Martel, chevalier, seigneur de Fontaine et Brétigny. — Contrat de mariage entre

Étienne Guyonnet, fils de feu Jean Guyonnet et de Marie Rouard, remariée à Jacquin Sanson, d'une part, et Michelle Lochard, fille de Pierre Lochard, vigneron « au hameau de Carouge, » paroisse Saint-Philibert à Brétigny, et de Jeanne Bonfiliau, d'autre part. — Accord entre Martin « Cherpentier, » laboureur à Brétigny, d'une part, et Marie Aubert, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, à Brétigny, fait par Susanne « de Monchy, » ci-devant nommée, à « Georges Ragueneau, » charron à Brétigny. — Vente d'héritages à Martin « Cherpentier, » ci-devant nommé, par Nicolas Lefébure, vigneron à Saint-Michel, et Jacqueline Janot, sa femme — Mémoire de travaux à faire pour le compte de Susanne « de Monchy, » par « Guilleume Canville. » — Modification au bail fait par ladite « de Monchy » à Jean Roux, boulanger à Brétigny, qui reçoit 3 setiers de blé au prix de 7 livres 10 sous le setier. — Bail de 4 arpents de pré, prairie d'Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 28 livres tournois par arpent, à « Phillebart Beaudouin, » meunier du moulin de Basset, par « Susanne de Monchy, » ci-devant nommée. — Obligation de 66 livres tournois, prix de 3 muids de vin blanc, au profit d'Antoine Bourdon, par Louis Charpentier, vigneron « à Rozières. » — « Noël Bourdon, » charpentier à Brétigny, et sa femme, déclarent avoir reçu de Michel Forestz, charron à Brétigny, 2 setiers de blé méteil, dont ils s'engagent à lui payer la valeur à 5 sous près, au prix du meilleur méteil qui sera vendu au marché de Montlhéry, le dernier lundi avant la Saint-Jean-Baptiste 1624. — Prise à bail de l'étang de Brétigny et dépendances, moyennant un loyer annuel de 100 livres, par Geoffroy Fronteau, jardinier à Brétigny. — Bail de 5 quartiers de pré, prairie d'Orge, fait, moyennant un revenu annuel de 28 livres tournois et 2 poulets par arpent, à Jean Roulx, boulanger à Brétigny, par « Susanne de Monchy. » — Bail de chambre et dépendances fait par la même « de Monchy » à Blaise Monnet, charpentier à Brétigny. — Actes intéressant les familles Jacob, Tessier, Gaigneboys, Pillias.

E. 5212. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1er au 29 février 1624. — Abonnement pour vente et débit de boisson fait, moyennant un payement annuel de 75 livres tournois, à Étienne « Berionneau, » marchand tavernier à Brétigny, par François « Le Long, » fermier du gros et huitième de Brétigny. — Vente d'une quarte de vigne en friche où il y a plusieurs cerisiers, faite, moyennant 15 livres tournois, à Jean Mareschal, laboureur à Rosières, paroisse de Brétigny, par François Tessier, vigneron à Rosières. — Obligation de 334 livres tournois souscrite, au profit de Marc « Chantecler, » laboureur à Brétigny, par Marin « Chantecler, » laboureur à « Massy. » — Contrat de mariage entre Louis Messelier, charretier chez Robert Chantecler, en la paroisse de Saint-Philibert à Brétigny, d'une part, et Marguerite Gallet, fille de feu Claude Gallet, vivant, marchand fruitier à Rosières, et de Marguerite Laval, d'autre part. — Autre entre Jean Delouche, compagnon maréchal à Brétigny, fils de feu Jacques Delouche, vivant, maréchal en la paroisse « de Roman en Normandye, » d'une part, et Jeanne Lhomme, fille de Gabriel Lhomme, maréchal à Brétigny, d'autre part. — Transaction entre François Le Long, marchand à Brétigny, d'une part, et son fils Marin Le Long, d'autre part. — Vente de la dépouille à faire sur 19 arpents de terre semés en blé méteil, froment et seigle, terroirs de « Massy et Anthony, » faite à « Marc Chantecler, » laboureur « au hameau de Fresne, » paroisse Saint-Pierre à Brétigny, par Marin « Chantecler, » laboureur à Massy. — Marché de charrois entre Robert « Chéron, » tuilier à Brétigny, d'une part, et « Pierre Sion, » d'autre part. — Bail de 3 arpents de pré, prairie d'Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 63 livres tournois, à Gabriel Lhomme, maréchal à Brétigny, par Jacques « Lefébure, » agent des affaires de « M. de Fontaine-Martel. » — Bail d'héritages « au Carouge, » fait par le même au même. — Bail de maison et dépendances « à Charcoys, » fait à Michel Forestz, charron à Brétigny, par « Symon Jourdain, » laboureur « à Chercoys, » paroisse Saint-Pierre à Brétigny, et Marie Delatour (?), sa femme. — Actes intéressant les familles Pinson, Godefroy, Bunet, Roulx, Jourdain, Peuvrier.

E. 5213. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

4 au 26 mars 1624. — Bail d'héritages à Christophe Fo..., laboureur à la Maison-Neuve, paroisse Saint-Pierre à Brétigny, par Antoine « Rivières, » écuyer. — Cession de bail à Georges Dupont, marchand fruitier « à Lynois, » par Gabriel Lhomme, maréchal à Brétigny. — Obligation de 63 livres tournois, prix d'un cheval, garni de collier et bride, souscrite, au profit de « Louis Jullian, » laboureur « à

» Vallorge, » par Clément « Jullian, » laboureur à Marolles. — Accord entre Abraham « Caignet, » prêtre, curé de Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Jacques Logre, vigneron au même lieu, d'autre part. — Autre entre Robert « Chéron, » tuilier à Brétigny, Antoine Jamin et Jean Pillatz. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 4 livres 1 sou tournois au profit de la fabrique de l'église Saint-Michel, par Gilles « Au» douard » et consorts. — Autre de 5 sous tournois, au profit de la même fabrique, par le même « Au» douard » et consorts. — Quittance de 24 livres tournois, rachat de rente, délivrée à François « Girard, » laboureur au Mesnil, paroisse Saint-Philibert, par François Tésier, demeurant à « Rozière, » marguillier de l'église Saint-Pierre à Brétigny. — Vente d'un demi-arpent de vigne, terroir de Brétigny, champtier dit la « Haulte-Regnarde, » faite, moyennant 18 livres tournois, à Martin Petit, vigneron « au hameau de » Cossigny, » paroisse Saint-Pierre à Brétigny, par Gabriel Lhomme, maréchal à Brétigny. — Contrat de mariage entre Jean Le Sage, vigneron à « Valle» grand, » d'une part, et Michelle Lhomme, fille du susdit Gabriel Lhomme, d'autre part. — Obligation de 7 livres 10 sous tournois, au profit de la femme de Geoffroy Pinson, par Jacques Le Maistre, charretier à Brétigny. — Autre de 25 livres tournois, au profit de Louis Charpentier, vigneron à Rosières, par Jacques Bunet, vigneron à Brétigny. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 18 livres 15 sous tournois, au profit de Noël Moullin, meunier au moulin « de Casrouge, » par Jean Jullian, laboureur au Mesnil, et « Louis Jullian, » laboureur à « Valorge. »

E. 5214. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

13 au 28 avril 1624. — Obligation de 8 livres tournois, au profit de Jacques Lerahier, greffier et tabellion au bailliage de Brétigny, par Nicolas Lefébure, tuilier à Saint-Michel. — Bail de 3 vaches laitières, fait, moyennant une redevance annuelle de 25 livres de beurre pour chaque vache, à Georges Dupont, marchand fruitier « au hameau du Carouge, » paroisse Saint-Philibert, à Brétigny, par Jacques « Le» fébure, » agent des affaires de « Monsieur de Fon» taine-Martel. » — Obligation de 49 livres tournois, souscrite, au profit de Noël Moullin, meunier « du Car» rouge, » par Antoine « Rivière, » écuyer, pour vente de 7 setiers de grains, savoir : 2 setiers et mine d'avoine, et 4 setiers et mine de blé méteil. — Bail d'héritages de la succession de Gérard Boucher, procureur en Parlement, fait à François « Girard, » laboureur « au hameau du Mesnil, » paroisse Saint-Philibert, à Brétigny, par Nicolas Latainte, vigneron à Brétigny, en la maison du susdit défunt Boucher. — Acte d'assemblée des habitants de la paroisse Saint-Pierre, à Brétigny, portant désaveu de l'assiette des tailles de ladite paroisse, dans laquelle les asséeurs nommés dans l'acte sont accusés d'avoir « commis » plusieurs malversations, c'estans dymynué eulx, » leurs amis et leurs cottes. » — Actes intéressant les familles Brunet, Fronteau, Gaultier, Berjonneau, Dupont, Piffret.

E. 5215. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

2 au 28 mai 1624. — Contrat de mariage entre Vincent Bellin, cordonnier, fils d'Andry Bellin, vivant, cordonnier à Brétigny, d'une part, et Madeleine Marigneau, d'autre part. — Marché de maçonnerie entre Jacques « Lefébure, » agent des affaires de « M^r de » Fontaine Martel, » d'une part, et « Guilleume Can» ville, » maçon en plâtre à Brétigny, pour travaux à faire au moulin de Basset. — Obligation de 12 livres 14 sous 12 deniers tournois souscrite, au profit de François Le Long, marchand à Brétigny, par Jacques « De» lanoë, » manouvrier au Plessis-Pâté. — Bail de 11 quartiers de terre fait, moyennant une redevance annuelle de 18 boisseaux de blé méteil, à Zacharie « Gilles, » laboureur au Plessis-Pâté, par Michel Forestz, charron à Brétigny. — Obligation de 26 livres tournois au profit de « Baptiste Bourdon, » vigneron « au Mesnil, » paroisse de Longpont, » par Roullin Pavet, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge. — Actes intéressant les familles Doré, Besnard, Chantecler, Fronteau, Moulin, Legrand, Beauvais, Boutevin, Berjonneau, Brichard, Devaulx, Sion, Forest.

E. 5216. (Liasse.) — 15 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

2 au 27 juin 1624. — Obligation de 16 livres tournois, au profit de Nicolas Loriflame ou Loriflane (?), vigneron à Brétigny, par François Vergeon, vigneron, chez François Le Long, à Brétigny, pour vente d'un habit de drap gris. — Autre de 42 livres tournois, au profit de François « de Linquetot, escuyer, s^r de » Beaulne, » par Nicolas Peuvrier, marchand à Sainte-

Étienne Guyonnet, fils de feu Jean Guyonnet et de Marie Rouard, remariée à Jacquin Sanson, d'une part, et Michelle Lochard, fille de Pierre Lochard, vigneron « au hameau de Carouge, » paroisse Saint-Philibert à Brétigny, et de Jeanne Bonfiliau, d'autre part. — Accord entre Martin « Cherpentier, » laboureur à Brétigny, d'une part, et Marie Aubert, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, à Brétigny, fait par Susanne « de Monchy, » ci-devant nommée, à « Georges Ragueneau, » charron à Brétigny. — Vente d'héritages à Martin « Cherpentier, » ci-devant nommé, par Nicolas Lefébure, vigneron à Saint-Michel, et Jacqueline Janot, sa femme — Mémoire de travaux à faire pour le compte de Susanne « de Monchy, » par « Guilleume Canville. » — Modification au bail fait par ladite « de Monchy » à Jean Roux, boulanger à Brétigny, qui reçoit 3 setiers de blé au prix de 7 livres 10 sous le setier. — Bail de 4 arpents de pré, prairie d'Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 28 livres tournois par arpent, à « Phillebart Beaudouin, » meunier du moulin de Basset, par « Susanne de Monchy, » ci-devant nommée. — Obligation de 66 livres tournois, prix de 3 muids de vin blanc, au profit d'Antoine Bourdon, par Louis Charpentier, vigneron « à Ro» zières. » — « Noël Bourdon, » charpentier à Brétigny, et sa femme, déclarent avoir reçu de Michel Forestz, charron à Brétigny, 2 setiers de blé méteil, dont ils s'engagent à lui payer la valeur à 5 sous près, au prix du meilleur méteil qui sera vendu au marché de Montlhéry, le dernier lundi avant la Saint-Jean-Baptiste 1624. — Prise à bail de l'étang de Brétigny et dépendances, moyennant un loyer annuel de 100 livres, par Geoffroy Fronteau, jardinier à Brétigny. — Bail de 5 quartiers de pré, prairie d'Orge, fait, moyennant un revenu annuel de 28 livres tournois et 2 poulets par arpent, à Jean Roulx, boulanger à Brétigny, par « Susanne de Monchy. » — Bail de chambre et dépendances fait par la même « de Monchy » à Blaise Monnet, charpentier à Brétigny. — Actes intéressant les familles Jacob, Tessier, Gaigneboys, Pillias.

E. 5212. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1er au 29 février 1624. — Abonnement pour vente et débit de boisson fait, moyennant un payement annuel de 75 livres tournois, à Étienne « Berion» neau, » marchand tavernier à Brétigny, par François « Le Long, » fermier du gros et huitième de Brétigny. — Vente d'une quarte de vigne en friche où il y a plusieurs cerisiers, faite, moyennant 15 livres tournois, à Jean Mareschal, laboureur à Rosières, paroisse de Brétigny, par François Tessier, vigneron à Rosières. — Obligation de 334 livres tournois souscrite, au profit de Marc « Chantecler, » laboureur à Brétigny, par Marin « Chantecler, » laboureur à « Massy. » — Contrat de mariage entre Louis Messelier, charretier chez Robert Chantecler, en la paroisse de Saint-Philibert à Brétigny, d'une part, et Marguerite Gallet, fille de feu Claude Gallet, vivant, marchand fruitier à Rosières, et de Marguerite Laval, d'autre part. — Autre entre Jean Delouche, compagnon maréchal à Brétigny, fils de feu Jacques Delouche, vivant, maréchal en la paroisse « de Roman » en Normandye, » d'une part, et Jeanne Lhomme, fille de Gabriel Lhomme, maréchal à Brétigny, d'autre part. — Transaction entre François Le Long, marchand à Brétigny, d'une part, et son fils Marin Le Long, d'autre part. — Vente de la dépouille à faire sur 19 arpents de terre semés en blé méteil, froment et seigle, terroirs de « Massy et Anthony, » faite à « Marc Chantecler, » laboureur « au hameau de » Fresne, » paroisse Saint-Pierre à Brétigny, par Marin « Chantecler, » laboureur à Massy. — Marché de charrois entre Robert « Chéron, » tuilier à Brétigny, d'une part, et « Pierre Sion, » d'autre part. — Bail de 3 arpents de pré, prairie d'Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 63 livres tournois, à Gabriel Lhomme, maréchal à Brétigny, par Jacques « Lefé» bure, » agent des affaires de « M. de Fontaine-Mar» tel. » — Bail d'héritages « au Carouge, » fait par le même au même. — Bail de maison et dépendances « à » Charcoys, » fait à Michel Forestz, charron à Brétigny, par « Symon Jourdain, » laboureur « à Cher» coys, » paroisse Saint-Pierre à Brétigny, et Marie Delatour (?), sa femme. — Actes intéressant les familles Pinson, Godefroy, Bunet, Roulx, Jourdain, Peuvrier.

E. 5213. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

4 au 26 mars 1624. — Bail d'héritages à Christophe Fo..., laboureur à la Maison-Neuve, paroisse Saint-Pierre à Brétigny, par Antoine « Rivières, » écuyer. — Cession de bail à Georges Dupont, marchand fruitier « à Lynois, » par Gabriel Lhomme, maréchal à Brétigny. — Obligation de 63 livres tournois, prix d'un cheval, garni de collier et bride, souscrite, au profit de « Louis Jullian, » laboureur « à

» Vallorge, » par Clément « Jullian, » laboureur à Marolles. — Accord entre Abraham « Caignet, » prêtre, curé de Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Jacques Logre, vigneron au même lieu, d'autre part. — Autre entre Robert « Chéron, » tuilier à Brétigny, Antoine Jamin et Jean Pillatz. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 4 livres 1 sou tournois au profit de la fabrique de l'église Saint-Michel, par Gilles « Au- » douard » et consorts. — Autre de 5 sous tournois, au profit de la même fabrique, par le même « Au- » douard » et consorts. — Quittance de 24 livres tournois, rachat de rente, délivrée à François « Girard, » laboureur au Mesnil, paroisse Saint-Philibert, par François Tésier, demeurant à « Rozière, » marguillier de l'église Saint-Pierre à Brétigny. — Vente d'un demi-arpent de vigne, terroir de Brétigny, champtier dit la « Haulte-Regnarde, » faite, moyennant 18 livres tournois, à Martin Petit, vigneron « au hameau de » Cossigny, » paroisse Saint-Pierre à Brétigny, par Gabriel Lhomme, maréchal à Brétigny. — Contrat de mariage entre Jean Le Sage, vigneron à « Valle- » grand, » d'une part, et Michelle Lhomme, fille du susdit Gabriel Lhomme, d'autre part. — Obligation de 7 livres 10 sous tournois, au profit de la femme de Geoffroy Pinson, par Jacques Le Maistre, charretier à Brétigny. — Autre de 25 livres tournois, au profit de Louis Charpentier, vigneron à Rosières, par Jacques Bunet, vigneron à Brétigny. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 18 livres 15 sous tournois, au profit de Noël Moullin, meunier au moulin « de Casrouge, » par Jean Jullian, laboureur au Mesnil, et « Louis Jullian, » laboureur à « Valorge. »

E. 5214. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

13 au 28 avril 1624. — Obligation de 8 livres tournois, au profit de Jacques Lerahier, greffier et tabellion au bailliage de Brétigny, par Nicolas Lefébure, tuilier à Saint-Michel. — Bail de 3 vaches laitières, fait, moyennant une redevance annuelle de 25 livres de beurre pour chaque vache, à Georges Dupont, marchand fruitier « au hameau du Carouge, » paroisse Saint-Philibert, à Brétigny, par Jacques « Le- » fébure, » agent des affaires de « Monsieur de Fon- » taine-Martel. » — Obligation de 49 livres tournois, souscrite, au profit de Noël Moullin, meunier « du Car- » rouge, » par Antoine « Rivière, » écuyer, pour vente de 7 setiers de grains, savoir : 2 setiers et mine d'avoine, et 4 setiers et mine de blé méteil. — Bail d'héritages de la succession de Gérard Boucher, procureur en Parlement, fait à François « Girard, » laboureur « au hameau du Mesnil, » paroisse Saint-Philibert, à Brétigny, par Nicolas Lataintc, vigneron à Brétigny, en la maison du susdit défunt Boucher. — Acte d'assemblée des habitants de la paroisse Saint-Pierre, à Brétigny, portant désaveu de l'assiette des tailles de ladite paroisse, dans laquelle les asséeurs nommés dans l'acte sont accusés d'avoir « commis » plusieurs malversations, c'estans dymynué eulx, » leurs amis et leurs cottes. » — Actes intéressant les familles Brunet, Fronteau, Gaultier, Berjonneau, Dupont, Piffret.

E. 5215. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

2 au 28 mai 1624. — Contrat de mariage entre Vincent Bellin, cordonnier, fils d'Andry Bellin, vivant, cordonnier à Brétigny, d'une part, et Madeleine Marigneau, d'autre part. — Marché de maçonnerie entre Jacques « Lefébure, » agent des affaires de « M^r de » Fontaine Martel, » d'une part, et « Guilleume Can- » ville, » maçon en plâtre à Brétigny, pour travaux à faire au moulin de Basset. — Obligation de 12 livres 14 sous 12 deniers tournois souscrite, au profit de François Le Long, marchand à Brétigny, par Jacques « De- » lanoë, » manouvrier au Plessis-Pâté. — Bail de 11 quartiers de terre fait, moyennant une redevance annuelle de 18 boisseaux de blé méteil, à Zacharie « Gilles, » laboureur au Plessis-Pâté, par Michel Forestz, charron à Brétigny. — Obligation de 26 livres tournois au profit de « Baptiste Bourdon, » vigneron « au Mesnil, » paroisse de Longpont, » par Roullin Pavet, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge. — Actes intéressant les familles Doré, Besnard, Chantecler, Fronteau, Moulin, Legrand, Beauvais, Boutevin, Berjonneau, Brichard, Devaulx, Sion, Forest.

E. 5216. (Liasse.) — 15 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

2 au 27 juin 1624. — Obligation de 16 livres tournois, au profit de Nicolas Loriflame ou Loriflane (?), vigneron à Brétigny, par François Vergeon, vigneron, chez François Le Long, à Brétigny, pour vente d'un habit de drap gris. — Autre de 42 livres tournois, au profit de François « de Linquetot, escuyer, s^r de » Beaulne, » par Nicolas Peuvrier, marchand à Sainte-

Geneviève-des-Bois. — Quittance de 60 livres tournois, rachat de rente, délivrée à Louis « Hervy, » sergent royal à Montlhéry, par François « Besnard, » vigneron, en qualité de marguillier de l'église Saint-Philibert, à Brétigny. — Obligation de 7 livres tournois, prix d'un setier de blé méteil, au profit de Noël Moullin, vigneron à Brétigny, par François Boutevin, vigneron au même lieu. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 4 livres tournois, au profit de la fabrique de l'église de Saint-Philibert, à Brétigny, par « Pierre Sion, » marchand boulanger à Brétigny, et Jeanne Guyonnet, sa femme. — Bail de 6 arpents de pré, prairie d'Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 21 livres tournois par arpent, à Gilles « Cochin, » marchand à Montlhéry, par Jacques « Lefébure, » agent des affaires de « Mr de Fontaine-Martel, seigneur de Brétigny. » — Contrat de mariage entre François Boutevin, vigneron « au hameau du Carrouge, » paroisse de Saint-Philibert de Brétigny, d'une part, et Louise Langlois, fille de feu Étienne Langlois, vivant, vigneron à Janvry, d'autre part. — Ratification, par Jeanne Boucher, femme de François « Le Long, » marchand à Brétigny, de l'acte par lequel ce dernier a pris, pour 5 ans, la ferme des gros et huitièmes de Saint-Michel-sur-Orge et de Brétigny. — Contrat de mariage entre René Malin ou Malny, d'une part, et Barbe Guiboust, fille de feu Andry Guiboust, vivant, marchand à « Pointel, » en Normandie, d'autre part. — Testament de Robine Lesné, femme de Vincent Giffard, tailleur d'habits à Brétigny. La testatrice choisit sa sépulture dans l'église de Saint-Philibert, à Brétigny, où elle fonde un obit. « Louys Lambert, » curé de ladite église, a signé ce testament (26 juin 1624). — Actes intéressant les familles Vallée, Chantecler, Brouttin. — Inventaire après décès de Jeanne-La-Joue, à la requête de son mari, Andry Dupont, vigneron au Carouge.

E. 5217. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

4 au 28 juillet 1624. — Bail de la geôle de Brétigny et dépendances fait, moyennant un loyer annuel de 20 livres tournois, à Vincent « Bellin, » cordonnier à Brétigny, par Jacques « Lefébure, » agent des affaires « de Monsieur de Fontaine-Martel, seigneur de Brétigny. » — Geoffroy Fronteau, marchand jardinier au Plessis-Pâté, associe « Louys Lecesne, » laboureur à Brétigny, au marché qu'il a conclu avec « Monsieur de Fontaine-Chalendré, » pour faire la moisson des blés dans les dépendances de la terre du Plessis-Pâté, à raison de 3 setiers et mine par arpent. — Marché de maçonnerie entre Jacques « Lefébure, » ci-devant nommé, d'une part, et « Guilleume Canville, » maçon en plâtre, à Brétigny, d'autre part. — Bail d'héritages à Charcois, fait à Jean Grengean, laboureur à La Bretonnière, et Gillette Legrand, sa femme, par Michel Forestz, charron à Brétigny. — Contrat de mariage entre Jean Aulmont, laboureur à Brétigny, fils de feu Éloi Aulmont, vivant, laboureur en la paroisse de Forges, d'une part, et Liénarde Boudignon (?), fille de feu Charles Boudignon, d'autre part. — Bail d'une chambre à Madeleine Pinochard, veuve de Michel Roulx, et Nicolas Quantin, jardinier, son gendre, par Jacques « Lefébure, » ci-devant nommé. — Contrat de mariage entre Denis « Gandeau, » fils de Jacques Gandeau et de Jeanne Sublect, d'une part, et Marie Cassegrain, fille de « Charles Cassegrain » et de Marie Gallie, d'autre part. — Actes intéressant les familles Pillias, Gaignebois, Martin, Tessier, Le Long, Lhomme, Charpentier, Lesesne.

E. 5218. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1er au 22 août 1624. — Bail de « la terre qui est autour de la cour de St-Pierre, » fait à Marin Boivin (?), vigneron à Brétigny, par Jacques « Lefébure, » agent des affaires de « Mr de Fontaine-Martel. » — Baux divers faits par le même, en la même qualité, à : Robine Marmyn, veuve de Jean Robert, demeurant à Brétigny, Nicolas B..., vigneron audit lieu. — Protestation de 21 habitants de Saint-Pierre et Saint-Philibert à Brétigny, contre de prétendues malversations commises par les asséeurs locaux au rôle des tailles. 13 signatures autographes, y compris celle du tabellion (4 août 1624). — Abonnement pour vente de vin en gros et détail à Saint-Michel, consenti, moyennant 45 livres tournois par an, à « Maturin Chartier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par François « Le Long, » marchand à Brétigny, fermier du gros et huitième de Brétigny et dudit Saint-Michel. — Contrat de mariage entre Jean Marchant ou Marchai, manouvrier à Brétigny, fils de Marin, manouvrier à « Lonlay, » en Normandie, d'une part, et Julliane Hève, fille de feu Macé Hève et de Jeanne Ribier, demeurant à Pointel en Normandie, d'autre part. — Renonciation, par « Louis Jullian, » laboureur à « Valorge, » paroisse Saint-Philibert, à Brétigny, et Catherine Chantecler, sa femme, aux successions paternelle

et maternelle de ladite Catherine. — Contrat de mariage entre Jean Villerme (?), manouvrier à Brétigny fils de feu Étienne, vivant, manouvrier en la paroisse de « Paira » (Pairé ?), en Poitou, d'une part, et Toinette Busser ou Busset, fille de feu Jean, d'autre part. — Autre entre Cosme Mangot, manouvrier au Plessis-Pâté, fils de Jacques Mangot, vigneron au même lieu, d'une part, et Jeanne Tessier, fille de feu Étienne Tessier, vivant, vigneron à Brétigny, et de Massée Sellerin, d'autre part. — Autre entre Laurent Arrault, fils de feu Laurent Arrault, d'une part, et Barbe Tessier, fille de François Tessier, vigneron « au hameau » de Rozière, » paroisse Saint-Pierre à Brétigny, et Antoinette Voulge, d'autre part. — Testament de Marin Chantecler. — Bail d'héritages à « Marie du Fahot, veuve de Nicolas du Rayner, vivant, receveur de la gabelle à sel de Dieppe, par « Louys Lecesne, » laboureur à la ferme de Fontaine en la paroisse Saint-Pierre à Brétigny. — Contrat de mariage entre Charles Gilles, fils de feu Michel Gilles, vivant, vigneron « au » hameau Saint-Anthoine, » paroisse Saint-Philibert, d'une part, et Jeanne Hargenvilliers, fille de feu Gilles Hargenvilliers, vivant, vigneron à Saint-(Michel)-sur-Orge, d'autre part. — Actes intéressant les familles Forestz, Transchant, Fronteau, Besnard, Bunot, Yvon, Giffard, Bellin, Cordeau.

E. 5219. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

3 au 22 septembre 1624. — Quittance de 30 livres tournois, prix de 6 setiers d'avoine, mesure de Brétigny, délivrée à Noël Moulin, meunier du moulin « du Carouge, » par Jean Jullian, laboureur à Brétigny. — Obligation de 33 livres tournois, prix d'une vache laitière, passée au profit de Rolland Le Sage, marchand à « Ledeville, » par Antoine Colleau, vigneron à Brétigny. — Bail des dîmes de vin à recouvrer, pour l'année 1624, sur les vignes du terroir de Brétigny, appartenant à des habitants de Montlhéry, « Ly» nois, Guipereulx, Chastres et St-Michel, » fait, moyennant 7 livres tournois, à Nicolas Loriflame (?), messier de Brétigny, par « Louys Lecesne, » fermier des dîmes de vin et blé des paroisses Saint-Pierre et Saint-Philibert à Brétigny. — Transport d'une rente annuelle et perpétuelle de 20 sous tournois à François Chedome (?), vigneron à « Ledeville, » par François « Besnard, » vigneron à Brétigny, et Guilleume « Can» ville, » maçon en plâtre au même lieu, en qualité de marguilliers et proviseurs de l'église et fabrique Saint-Philibert à Brétigny. Cet acte porte, entre autres signatures, celle de Marin « Bouhet, » maître d'école (22 septembre 1624). — Accord entre Denis Do..., charpentier à « Lynois, » d'une part, et Jeanne Redon, femme d'Antoine « Castang, » charpentier, qui avait été emprisonné pour n'avoir pas tenu les obligations d'un marché de charpenterie contracté avec « Monsr » de Fontaine-Martel. »

E. 5220. (Liasse.) — 12 pièces, papier, dont 1 cahier de 10 feuillets in-4°.

2 au 28 octobre 1624. — Obligation de 57 livres tournois au profit de Martin Charpentier, demeurant à Brétigny, par Nicolas Lefébure et Jacqueline Janot, sa femme, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail de maison et dépendances, « sur la rue appelée » rue Neufve, » fait à Guillaume « Desenclos, » marchand à Brétigny, par Marguerite « Bierte, » *alias :* Berthier, veuve de Jean Vignes. — Bail de la ferme et métairie « de la Noue-Rousseau, en la paroisse de Saint-Michel-sur-Orge, » fait, moyennant un loyer annuel de 400 livres tournois, à François Denis, laboureur à « Menesy, » par « Marguerite Rancher, » veuve de noble homme François Deguillon, vivant, seigneur de « Richebourc et de la Fontaine. » — Cet acte porte, entre autres signatures, celle d'Abraham « Caignet, » curé de Saint-Michel (7 octobre 1624). — Transport de rente à Noël « Granden, » maréchal à Châtres, et Jeanne Guyot, sa femme, par « Guilleume » Canville, » maçon en plâtre à Brétigny, et Jeanne Grandin, sa femme. — Bail de maison et dépendances, « sur la rue du Carouge, » fait à Jean Asselin, marchand à Brétigny, par Guillaume Roulx, vigneron au même lieu. — Inventaire après décès de Marie Delarue à la requête de Jean Jullian, époux survivant, laboureur « au Mesnil, » paroisse Saint-Philibert à Brétigny. La livre d'étain, 8 sous tournois ; le muid de vin blanc et clairet, récolte de l'année, 18 livres tournois ; le setier de blé méteil (en gerbe), 100 sous tournois ; le setier d'orge, 4 livres tournois ; le setier d'avoine, (en gerbe), 100 sous tournois ; 2 vaches laitières, ensemble 26 livres tournois. — Inventaire à la requête de Vincent « Giffard, » tailleur d'habits à Brétigny, après le décès de sa femme. 1 génisse, âgée de 18 mois, 9 livres tournois. — Déclaration de François Tessier, marguillier de l'église Saint-Pierre à Brétigny, touchant des vols par effraction dans ladite église. Cet acte porte, entre autres signatures, celle de

« Loys Hucher, » curé de Brétigny (28 octobre 1624). — Transaction entre Jacques « Lefébure, » agent des affaires de « M[r] de Fontaine Martel, » d'une part, et Guillaume Desenclos, marchand à Brétigny, d'autre part. — Actes intéressant les familles Guyot, Grandin, Canville, Robert, Maubert, Forestz.

E. 5221. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

7 au 28 novembre 1624. — Transaction entre les héritiers de Marie Delarue, en son vivant, femme de Jean Jullian, laboureur « au hameau du Mesnil, » paroisse Saint-Philibert à Brétigny. — Inventaire après décès de Louis Boullanger, à la requête de Simonne Ragoulleau, sa veuve. 1 chapelet d'ambre garni de croix d'argent et grains d'argent, prisé 1/2 écu ; 3 bagues d'argent, « dont l'une est dorée, » 24 sous tournois. — Obligation de 8 livres tournois, au profit de Gabriel Fleury, prêtre, vicaire à Brétigny, par Marin Baron, vigneron au dit lieu. — Autre de 30 livres tournois, au profit de Martin Bienvenu, maçon en terre à Brétigny, par Michel Brière, vigneron au même lieu. — Bail d'héritages « au hameau du Sault, » paroisse Saint-Pierre à Brétigny, fait à Jean Puis, laboureur audit hameau, et Perrine Collas, sa femme, par « Yon Baron, » vigneron à Lardy. — Testament de Perrette Pothier, veuve de Pierre Roulin. — Testament de « Léon Legrand, » vigneron « au hameau Saint-Philibert à Brétigny, » portant la signature de « Loys Lambert, » curé de Saint-Philibert à Brétigny ; (24 novembre 1624). — Obligation de 6 livres tournois, prix d'un setier de blé méteil, au profit de Geoffroy Fronteau, marchand jardinier au Plessis-Pâté, par Pierre Pinson, charretier à Brétigny. — Actes intéressant les familles Mangot, Crestot, Robert, Maubert, Forestz, Lamy, Rabier, Besnard, Chantecler, Dupont.

E. 5222. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

2 au 27 décembre 1624. — Vente de 4 perches de vigne en friche, terroir de Saint-Michel, champtier « Bas-Culfrez, » faite, moyennant 100 sous tournois, à Nicolas Lamy, vigneron « au hameau de Rozier, » à Brétigny. — Vente de maison et dépendances, au hameau de Cossigny, paroisse Saint-Pierre à Brétigny, faite à Pierre Briberon, marchand à « Lisse, » par Martine Talandier, veuve de Pierre Souchard, demeurant à Cossigny. — Vente d'un demi-arpent de terre labourable, à Essonville, faite, moyennant 20 livres tournois, à Nicolas Latainte, vigneron à Brétigny, par René Tessier, vigneron « à Essonville, » paroisse Saint-Pierre à Brétigny. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant une redevance annuelle de 20 livres de beurre frais, à Tristan Hervy, manouvrier à « Lyers, » et Françoise Balin, sa femme, par Michel Forestz, charron à Brétigny. — Bail identique par Martin « Cherpentier, » laboureur à Brétigny, à François Gaultier, charretier à Brétigny, et Philippe Tessier, sa femme. — Accord entre le susdit Gaultier, d'une part, et Geoffroy Fronteau, marchand au Plessis-Pâté, d'autre part. — Marché entre « Madame de Fontaine, » Susanne « de Monchy, » d'une part, et Robert « Chéron, » tuilier, d'autre part, pour fourniture de bois destiné à cuire la tuile. — Bail d'héritages, terroir du Plessis-Pâté, fait, moyennant une redevance annuelle de 9 boisseaux de blé méteil par arpent, à Yvonnetz Laurans, laboureur « à la ferme de la Justice, » paroisse Saint-Pierre à Brétigny, par Michel Forestz, ci-devant nommé. — Transport de rente à Étienne « Berionneau, » marchand à Brétigny, par « Pierre » Lullier, » vigneron à « Lynois. » — Transaction entre les héritiers des feus Gille Hargenvilier, vivant, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, et Catherine Girard, sa femme. — Actes intéressant les familles Vaultier, Marchant, Gilles, Bridard, Polleau.

E. 5223. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

6 au 30 janvier 1625. — Contrat de mariage entre Jean Dupont, vigneron au hameau du Carouge, d'une part, et Marguerite Asselain, fille de Jacques Asselain, charpentier à « Champrozay-en-Brye, » et de feue Michelle Chappellain, d'autre part. — Promesse de décharge d'obligation faite à Étienne « Berjonneau » marchand à Brétigny, par Marie « Fourmicon, » femme autorisée d'Alexandre « Feugré, » sieur de Matonville, demeurant à Brétigny. — Bail d'un quartier de vigne, terroir de Saint-Michel, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 3 livres 5 sous tournois, à Toussaint « Cottard, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Martin « Cherpentier, » laboureur à Brétigny. — Actes relatifs à un bail d'héritages fait à Jean Debette par « Guilleume Canville » et « Pierre Lochard » agissant en qualité de marguilliers de Saint-Philibert-de-Brétigny. — Contrat de mariage entre Jacques Fontaine, fils de feu Jacques Fontaine, vivant, vigneron à la Bretonnière, et de Geofryne Jonette,

d'une part, et Madeleine Normant, fille de Jean Normant, vigneron au hameau de Cossigny, remarié à la susdite Jonette. — Obligation de 7 livres tournois, prix d'un setier de blé méteil, souscrite, au profit de Geoffroy Fronteau, marchand à Brétigny, par Jean Villemer, maçon au même lieu. — Autre de 10 livres 10 sous tournois, prix de 3 minots de blé méteil, mesure de Brétigny, souscrite, au profit du même Fronteau, par Jean Le Clert, jardinier à Saint-Michel-sur-Orge. — Actes relatifs à une obligation de 6 livres tournois souscrite, au profit de Jacques Lerahier, greffier au bailliage de Brétigny, par Denis Riaulx, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Obligations de 7 et 14 livres tournois, prix d'un seul et de 2 setiers de blé méteil, souscrites, au profit de Geoffroy Fronteau, par Pierre Pinson, manouvrier au Mesnil, et Vincent Bellin, cordonnier à Brétigny. — Obligation de 50 livres tournois, prix de deux vaches laitières, souscrite, au profit de Nouel Moullin, meunier du moulin du Carouge, par Rollin Panet ou Pavet, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, et Jeanne Cottard, sa femme.— Actes intéressant les familles Crestot, Lochard, Bonnefilliau, Mercier, Gillet, Avenard.

E. 5224. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

2 au 27 février 1625. — Acte d'assemblée des paroissiens de Saint-Pierre et de Saint-Philibert de Brétigny, portant procuration pour soutenir appel d'une sentence rendue contre eux et en faveur des collecteurs et assesseurs de la taille par l'Élection de Paris. 34 habitants nommés; 7 signatures autographes. — Jean « Lochart, » jardinier à Longjumeau, déclare avoir reçu de Michel Forestz, charron à Brétigny, 2 setiers de blé méteil, dont il s'engage à lui payer le prix, à 5 sous près, au cours du blé méteil, au marché de Montlhéry, le dernier lundi avant la Saint-Jean de l'année 1625. — Obligation de 14 livres tournois, prix de 2 setiers de blé méteil, souscrite au profit de Martin Petit, vigneron à « Cossegny, » par Thomas Dutertre, manouvrier à Charcois. — Obligation de 22 livres tournois, prix de trois setiers de blé méteil, souscrite, au profit du même Petit, par Thomas Dollebeau. — Procuration donnée par « Magdelayne Delaferté, » femme de François Delintot, écuyer, s[r] de Beaune, demeurant à Brétigny. — Conventions pour la levée des tailles entre Jean Normant, Christophe Fortier, Guillaume Roux et Thomas Le Blond, collecteurs des paroisses Saint-Pierre et Saint-Philibert de Brétigny pour l'année 1625. — Obligation de 7 livres tournois, prix d'un setier de blé méteil, mesure de Brétigny, souscrite, au profit de Geffroy Fronteau, par René Tessier, vigneron à Brétigny. — Actes intéressant les familles Giffart, Piffret, Forest.

E. 5225. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1er au 31 mars 1625. — Obligation de 40 livres tournois, prix de 3 setiers de blé méteil et 1 setier d'orge, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit de Geffroy Fronteau, marchand à Brétigny, par Gabriel Lhomme, maréchal au même lieu. — Autre de 17 livres tournois, prix d'un demi-muid de vin blanc, fût et lie, souscrite, au profit du même Fronteau, par Geffroy Pinçon, tailleur d'habits à Brétigny, et Jeanne Martin, sa femme. — Autre de 25 livres tournois, prix de 3 setiers de blé méteil et 1 setier d'orge, mesure de Brétigny, souscrite, au profit du même, par « Jehan » Guillemer » et Laurent Guillemer, vignerons à Brétigny. — Bail d'un quartier de vigne, champtier « des » Domondes, » fait, moyennant un loyer annuel de 3 livres tournois, à Michel Chasteau, vigneron à Rosières, par Louis Beauchez, vigneron à Marolles. — Bail de 2 arpents de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un revenu annuel de 3 livres tournois par arpent, à Jean Julien, laboureur au Mesnil, par « Guil- » leume Canville, » maçon en plâtre à Brétigny, agissant en qualité de marguillier de l'église Saint-Philibert de Brétigny. — Testament de Martin Deserville. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois, à « Jacques Mellin, » vigneron à « Gregny, » par Martin « Cherpentier, » laboureur à Brétigny. — Actes relatifs à la vente d'un arpent de terre labourable, terroir de Brétigny, champtier du Mesnil, faite, moyennant 36 livres tournois, à François « Besnard, » vigneron à Brétigny, par « Marie » Fourmicon, » femme d'Alexandre Feugueray, sieur de Mantonville. — Contrat de mariage entre Jacques Pelletier, fils de feu François Pelletier, vigneron à Rosières, d'une part, et Geneviève Pigeon, fille de Michel Pigeon, vigneron au hameau du Carouge, et de feue Louise Pliget, d'autre part. — Autre entre « Loys Le » Long, » vigneron au hameau du Mesnil, fils de Jean Le Long, vigneron au même lieu, d'une part, et Jeanne Bourdon, fille de feu Antoine Bourdon, vivant, mesureur et arpenteur, à Brétigny, et de Louise Verdureau, d'autre part. — Actes intéressant les familles Forest, Pillias, Asselin ou Asseline, Gille, Argenviller.

E. 5226. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1er au 30 avril 1625. — Bail d'héritages, au Carouge, fait à Michel Pigeon, vigneron audit lieu, par Jean Tourneulx, vigneron au même lieu. — Obligation de 11 livres 5 sous tournois, prix de 3 mines d'avoine, mesure de Châtres, souscrite, au profit de Croiset Le Bègue, sergent royal à Châtres, par Étienne Baudet, laboureur à Fleury-Mérogis, et Antoine Baudet, son fils. — Vente d'héritages, au « village des Mesneul, dict » des Chartreulx, » fait à Henri Bourbon, marchand hôtelier « au Mesneul près Montfort-Lamory, » par Gabriel Chalbot, cuisinier de Mr de Fontaine Martel, seigneur de Brétigny. — Bail d'héritages fait par le même Chalbot à Mathieu Chalbot, « calvasnier au » Mesneu près Montfort-Lamory. » — Bail de 19 arpents de terre labourable, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 40 sous tournois par arpent, à Étienne Gallet ou Gallot, marchand laboureur au hameau de Rosières, par noble homme Jacques « Angenoust, » secrétaire du Roi, étant en sa maison de la Fontaine à Brétigny. — Obligation de 84 livres tournois, prix d'un muid d'avoine, mesure de Châtres, souscrite, au profit de Croiset Le Bègue, sergent à Châtres, par « Marc Chantecler, Louis Jullian » et Jean Robert « Chantecler, » laboureurs à Brétigny. — Accord entre Guillaume Roulx, vigneron au hameau du Carouge, d'une part, et « Pierre Lochard, » vigneron au même lieu, d'autre part. — Inventaire après décès de Philippe Bellin, à la requête de Perrette Ruelle, sa veuve. La livre d'étain, 8 sous tournois; 1/2 muid de vin clairet, 7 livres tournois. — Vente d'un quartier de vigne, terroir de Brétigny, champtier dit « Courbecul, » faite, moyennant 30 livres tournois, à Jean Jullian, laboureur au hameau du Mesnil, par Gabriel Lhomme, maréchal à Brétigny, et Jeanne Le Roy, sa femme. — Obligation de 45 livres tournois, prix de 6 setiers d'avoine, mesure de Châtres, souscrite, au profit de Croiset le « Becgue, » déjà nommé, par Jacques Le Blanc, laboureur à Fleury-Mérogis. — Actes relatifs à la liquidation de la succession de Pierre Chasteau, vivant, demeurant à Rosières. — Vente d'un demi-quartier de vigne, terroir de la Bretonnière, champtier appelé « les Gilliers, » faite, moyennant 33 livres tournois et 20 sous pour épingles à la femme du vendeur, à Ferry Ferant ou Feraut, vigneron à « La » Bretongnière, paroisse de Saint-Germain-les-Chastres, » par Guillaume Roux et Antoinette Moisson, sa femme. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois, à Urbain « Val- » lin, » demeurant à Brétigny, par Thomas Masson, vigneron au hameau d'Essonville, stipulant le fait pour Charles Robin, sieur de Courson, intendant de la maison de feu la Reine Marguerite. — Actes relatifs à la vente de 7 quartes de vigne, terroirs de Brétigny et de Saint-Michel-sur-Orge, faite, moyennant 46 livres tournois, à Ytroppe « Ansoubz » ou « Ensoubz, » sergent au bailliage de Brétigny. — Actes intéressant les familles Vaultier, Forest, Guillemer, Debette, Giffart, Boudignon, Petit, Bourdon, Désenclos, Brisard, Cochain.

E. 5227. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

6 au 29 mai 1625. — Vente de 2 arpents de terre labourable, terroir de Brétigny, champtier dit « le » Mesnil, » faite, moyennant 72 livres tournois, à Louis et François « Besnard, » vignerons à Brétigny, par « Marie Fourmicon, » femme d'Alexandre Feugueray, sr de Matonville, demeurant à Brétigny. — Contrat de mariage entre Geoffroy Fronteau, marchand jardinier au hameau de Cossigny, d'une part, et Perrette Ruelle, veuve, en premières noces, de Louis Cordeau, vivant, maçon en plâtre au même lieu, d'autre part. — Obligation de 19 livres tournois, prix de 2 setiers de blé et 1 setier d'avoine, souscrite, au profit de Nouel Moullin, meunier du moulin du Carouge, par « Léon Legrand, » vigneron à Brétigny. — Autre de 6 livres tournois, souscrite, au profit de Jacques Lerahier, greffier et tabellion au bailliage de Brétigny, par François Chedhomme, vigneron à « Le- » deville. » — Bail de 22 arpents de terre labourable, terroir de Brétigny, « autour et proche la sausaye aux » Cesnes, » fait, moyennant une redevance annuelle de 5 boisseaux, 2/3 blé et 1/3 avoine par arpent, mesure de Brétigny, à Pierre Leherpy, laboureur au Grand-Cochet, par Susanne « de Monchy, » femme du seigneur de Brétigny. — Actes relatifs à une transaction entre Pierre Maubert, charpentier au hameau de Charcois, d'une part, et Michel Forest, charron à Brétigny, d'autre part. — Bail d'héritages, fait à Laurent Merville, charretier à « Champlant, » par Jean Robert « Chantecler, » laboureur à la ferme de Saint-Philibert. — Actes intéressant les familles Janot ou Janet, Trousseau, Lefébure, Loisel, Bouillet, Debette, Périer, Dupré, Goyer.

E. 5228. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1er au 30 juin 1625. — Actes relatifs à la vente de maison et dépendances, à Châtres, rue « du Cloz, » faite à Pierre « Hersant, » marchand à Châtres, par « Marthe Carqueville, » veuve de Spire de La Ruelle, vivant, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, tenant la poste à Juvisy. — Continuation du bail à ferme de la ferme de Saint-Philibert, à Jean Robert « Chan- » tecler, » par « Françoys Martel, » seigneur de Brétigny. — Obligation de 69 livres tournois, prix de 2 vaches laitières, souscrite, au profit de Martin Charpentier, laboureur à Brétigny, par Toussaint « Cot- » tart, » marchand à Saint-Michel-sur-Orge. — Donation à Michel Chasteau, par Guillemette Mainfret, sa mère, veuve de Pierre Chasteau. — Obligation de 9 livres tournois souscrite, au profit de Jean Piffret, laboureur à Charcois, par Louis Jubin, vigneron à Leudeville. — Autre de 10 livres tournois, au profit de Martin « Cherpentier, » laboureur à Brétigny, par Jean Lecler, jardinier à Saint-Michel-sur-Orge. — Accord entre Guillaume « Désenclos, » marchand à Brétigny, d'une part, et Jullian « Lachesnaye, » agent des affaires de Marguerite Rancher ou Raucher, veuve de noble homme François de Guillon, vivant, sieur des Essardz et de la Fontaine, d'autre part. — Autre entre Léon Legrand, vigneron à Saint-Antoine, d'une part, et Pasquier Delaforestz, vigneron à Saint-Michel, d'autre part. — Bail d'un quartier 1/2 de terre labourable, terroir de Brétigny, champtier du Mesnil, fait, moyennant un loyer annuel de 28 sous tournois, à Guillaume Roulx, vigneron au hameau du Carouge, par Pierre Pinson, charretier au hameau du Mesnil. — Vente de 3 quartiers moins 6 perches de terre, faite, moyennant 48 livres tournois, à Michel Pigeon, vigneron au hameau du Carouge, par « Léon Legrand, » vigneron au hameau de St-Philibert, et Marguerite Delette, sa femme. — Obligation de 12 livres tournois souscrite, au profit de Victor Petier, charretier à Brétigny, par Jullian Roger, charretier chez Jean-Robert Chantecler, à Brétigny.

E. 5229. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

3 au 18 juillet 1625. — Actes relatifs à un accord entre Guillaume Roulx, vigneron à Brétigny, d'une part, et Michel Le Beau, vigneron au même lieu, d'autre part. — Contrat de mariage entre Jacques Aubry, vigneron à Brétigny, fils et héritier de feu Michel Aubry, d'une part, et Marthe Pignet, fille de feu Jean Pignet, vivant, cordonnier à Brétigny, d'autre part. — Actes relatifs à un transport de rente, fait à « Sara de Potier, » veuve de Louis de Ponce, vivant, écuyer, sieur de « Flez, » par Guy « Lerahier, » écuyer, sieur Desroche et du fief de Guibray et Guibroy. — Accord entre Siméon « Devaulx, » procureur fiscal au bailliage de Châtres, d'une part, et Jean Charpentier, vigneron à Brétigny, d'autre part. — Contrat de mariage entre « Marin Petit, » fils de Jean Petit, laboureur au hameau de Saint-Antoine, d'une part, et Marguerite Le Long, fille de feu Guillaume Le Long et de Marguerite Baron, d'autre part.

E. 5230. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

24 août au 28 septembre 1625. — Actes relatifs à une vente d'héritages, à Rosières, faite à Jean Mareschal, laboureur audit lieu, par Louis Charpentier, vigneron au même lieu. — Accord entre Guillaume « Désenclos, » marchand à Brétigny, d'une part, et Nicolas Latainte, d'autre part. — Procuration générale et spéciale donnée à Lyénarde Boudignon, par son mari, Jean Aulmont, manouvrier à Brétigny. — Bail de 2 vaches laitières, fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois par chaque vache, à Marguerite La Val, veuve de Claude Gallot, demeurant au hameau de Rosières, par Charlotte Pingard, veuve de noble homme X. Le Gendre, sr de Beaulieu, demeurant à « Escharcon. » — Obligation de 36 livres tournois souscrite, au profit d'Étienne Boucher, bourgeois de Paris, par « Loys Lecesne, » laboureur à la ferme de Fontaine, à Brétigny.

E. 5231. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

2 au 26 octobre 1625. — Accord entre « Léon » Legrand, » vigneron à Saint-Philibert, et Antoine Marigneau, jardinier au même lieu. — Bail de la garenne de Brétigny, fait, moyennant, entre autres choses, un loyer annuel de 20 écus, à « Loui Balli, » demeurant à Brétigny, par « Françoys Martel, » seigneur dudit lieu. — Bail du colombier de l'hôtel seigneurial de Brétigny fait, moyennant un loyer annuel de 100 livres tournois, par le même « Françoys Martel, » à Geoffroy Fronteau, jardinier à Brétigny. — Accord entre François Gaigneboys, vigneron au ha-

meau Saint-Antoine, d'une part, et Nicolas Latainte, vigneron à Brétigny, d'autre part. — Contrat de mariage entre Pierre Maubert, d'une part, et Gillette Robert, d'autre part. — Actes intéressant les familles Durendelle, Mareschal, Lonche, *alias* Long.

E. 5232. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

8 au 30 novembre 1625. — Bail d'héritages à Brétigny, fait à Blaise Moinet, charpentier audit lieu, par Louis et François « Besnard, » frères, vignerons au même lieu. — Autre fait à François de Court, charretier à Brétigny, par « Claude Bourdereau, » veuve de Géraud Boucher, procureur au parlement de Paris. — Autre à Marin Deslandre, charretier à Brétigny, par Geoffroy Fronteau, marchand jardinier au même lieu. — Transaction entre les enfants et héritiers de Claude Dane et Perrette Adam. — Vente de 3 quartiers de terre labourable, terroir de « Massy, » champtier dit « Chaulmont, » faite, moyennant 60 livres tournois, à « Marc Chantecler, » laboureur à Fresne, par « Loys Chantecler, » laboureur à Massy. — Actes relatifs à un bail à moitié de 120 bêtes à laine fait à « Louis Jullian, » laboureur à la ferme de Valorge, par Nouel Moulin, meunier du moulin du Carouge. — Obligation de 75 livres tournois, prix d'un cheval avec son licol, souscrite, au profit de noble homme Jacques Angenoust. secrétaire du Roi, par Jean « Selourge, » laboureur à Charcois. — Échange entre Michel Gallot, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Claude Danne, vigneron au même lieu. — Transport de rente à « Françoys Martel, » seigneur de Brétigny, et à « Su- » sanne de Monchy, » sa femme, par Jacques « Lera- » hier, porte-caban du Roy, » demeurant à Brétigny. — Bail d'héritages fait à Jean Jullien, laboureur au hameau du Mesnil, par Sébastien « Handry, » marchand à Janville. — Obligation de 18 livres tournois souscrite, au profit de Michel Chesneau, maçon à « Valle- » grand, » par Pierre Besnard, laboureur au Plessis-Pâté.

E. 5233. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1er au 30 décembre 1625. — Bail d'héritages à Brétigny, fait à Pierre Gibert, tailleur d'habits audit lieu, par Vincent Giffart, tailleur d'habits à Corbeil. — Ratification, par Jeanne Duboys, d'un contrat de bail à rente fait par Étienne « Berjonneau, » son mari, marchand à Brétigny. — Marché pour travaux de maçonnerie entre « Yon Baron » et Charles Gaigneboys, maçon en plâtre à Brétigny. — Bail de 3 quartiers 1 quarte de vigne, « size proche et tenant la thuil- » lerye, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 4 livres 1 sou 3 deniers tournois, à raison de 25 sous tournois par quartier, à Toussaint « Cottart, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Jacques « Le- » fébure, » agent des affaires de François Martel, seigneur de Brétigny. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois, à Jacques Logre, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Martin « Cherpentier, » laboureur à Saint-Philibert. — Inventaire après décès d'Allain Périer, vivant, vigneron au hameau de Cossigny. — Transaction entre « Symon Jourdain, » laboureur à Charcois, d'une part, et Michel Forestz, charron à Brétigny, d'autre part. — Acte y relatif. — Procuration donnée à Perrette Ruelle par Geoffroy Fronteau, son mari, marchand à Brétigny. — Actes intéressant les familles Giffart, Gibert, Charpentier, Aubert. — Répertoire des actes passés en 1625 par-devant le tabellion de Brétigny.

E. 5234. (Liasse.) — 13 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

4 au 30 janvier 1626. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 40 sous tournois, au profit de Toussaint Dolebeau, vigneron au hameau de Rosières, par François Robin, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Vente d'un jardin clos de haie vive contenant 32 perches, au Plessis-Pâté, faite, moyennant 28 (livres tournois ?) à Toussaint Sellerin, tailleur de pierres audit lieu, par Cosme Maingot, demeurant au même lieu. — Obligation de 50 livres tournois souscrite, au profit de Louis « Dury, » procureur à Montlhéry, par Jacques Gaudeau, laboureur à Charcois, et Jeanne Sablet, sa femme. — Inventaire après décès de Jeanne Grandin fait à la requête de son mari, « Guil- » leume Canville. » La livre d'étain, 8 sous tournois ; 1 arquebuse à mèche de 3 pieds de long, garnie de « son fuz, » 4 livres tournois ; 1 chapelet « de coirail » blanc à grains d'argent, au bord duquel y a une croix » d'argent, » 3 petites bagues d'argent, 1 petite bague dorée et un autre objet d'argent, ensemble 9 livres tournois ; le setier de blé, 8 livres 10 sous tournois ; le setier d'avoine, 7 livres tournois ; la mine d'orge, 60 sous tournois. — Vente de 2 arpents de terre labourable faite, moyennant 36 livres tournois, à Jullian Roulleau,

marchand à « Vallegrand, » par « Garmain Lepaige, » laboureur au même lieu. — Obligation de 21 livres tournois souscrite, au profit de Louis Robillard, marchand à Liers, par Pierre Maubert, charpentier au Plessis, et Gillette Robert, sa femme. — Autre de 11 livres tournois, au profit de « Pierre Sion, » marchand à Brétigny, par Jacques Capperon, manouvrier au même lieu. — Bail de 4 arpents de pré, prairie d'Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 100 livres tournois et 2 poules, à François Godin, marchand bourrelier, à Châtres, par « Françoys Martel, » seigneur de Brétigny. — Bail de 2 arpents de terre, terroir de Brétigny, lieu dit la Mare-des-Ormes, plus 3 arpents au bois Hémard, fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, pour les 2 arpents, et une redevance annuelle de 5 boisseaux de blé méteil par arpent pour les 3 autres arpents, à Jean Debette, vigneron au hameau du Mesnil, par Nicolas Latainte, vigneron à Brétigny se portant fort de Madame Boucher. — Actes intéressant les familles Le Sage, Canville, Forestz, Jamain, Dupont, Plainchesne, Maubert.

E. 5235. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1er au 27 février 1626. — Contrat de mariage entre « Pierre Gille, » fils et héritier de Pasquier Gille, vivant, fauconnier du Roi, et de Barbe Pellé, d'une part, et Jeanne Peuvrier, fille de feu Nicolas Peuvrier, vivant, vigneron à Sainte-Geneviève-des-Bois, et de Nicole Locart, d'autre part. — Accord entre Abraham « Loyseau, » cordonnier à « Escousy, » en Normandie, et Guillemette Gaigneboys, sa femme, d'une part, et Charles Gaigneboys, maçon en plâtre à Brétigny, d'autre part, touchant la liquidation de la succession de Denis Gaigneboys, prêtre, curé de la paroisse de « La Lande, » en Normandie. — Foi et hommage rendu à « Françoys Martel, » seigneur de Brétigny, par Charles « Delas, » écuyer, prieur du prieuré de « Guypy » et chanoine de Nevers, y demeurant, « à cause du fief de Coippeaux, assis aux faulx- » bourgs St-Victor lez Paris, relevant dudit seigneur » à cause de son dit chastel et maison seigneuriale de » Brétigny, » et protestation de nullité de l'acte de foi et hommage de la part de François Martel. — Vente d'un quartier de terre, terroir de Saint-Michel, faite, moyennant 9 livres tournois, à Martin « Cherpentier, » laboureur à Brétigny, par Rollin Panet ou Pavet, laboureur à Saint-Michel, et Jeanne Cottard, sa femme. — Transport de rente à « Françoys Martel, » ci-devant nommé, par Jacques « Dleaue, » maître chirurgien barbier à « Boulebec, baillage de Caux en Normandye. » — Autre fait au susnommé « Dleaue, » par Gilles « Debeaumont, » huissier juré, fieffé et héréditaire, « en la ville, prévôté et châtellenie de Montlhéry, » et Michel « Asselin, » marchand et laboureur à Longpont. — Obligation de 17 livres tournois souscrite, au profit de Nouel Moulin, meunier du moulin du Carouge, par « Pierre Lochard, » meunier à Saint-Germain-les-Châtres. — Geoffroy Fronteau, marchand jardinier à Brétigny, baille, à titre de ferme, à Antoine Arnault, laboureur à Leuville, la maison et ferme à lui appartenant, sise à Essonville, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, consistant en un corps de logis, couvert de tuiles, grange, étables couvertes de chaume, cour, jardin avec arbres fruitiers, volière dans la cour, et 45 arpents de terre, moyennant 22 setiers de grains, 2/3 blé méteil et 1/3 avoine, mesure de Brétigny, et 2 douzaines de pigeonneaux. — Actes intéressant les familles Legrand, Debette, Canville.

E. 5236. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1er au 23 mars 1626. — Consentement à délivrance de deniers, au profit de « Guilleume Canville, » par « Pierre Lochard, » marguillier de Saint-Philibert de Brétigny. — Don d'une pension viagère et annuelle de 50 livres tournois, en faveur de Marin « Bouhet, » de la paroisse Saint-Pierre de Brétigny, étudiant en l'Université de Paris, par François « Besnard, » vigneron à Brétigny. — Transport de rente à « Françoys » Martel, » seigneur de Brétigny, par Michel Hargenvillier, marchand laboureur à Montlhéry. — Quittance de 100 sous tournois, délivrée par le susnommé « François Martel » à Jean « Charpentier, » vigneron à Saint-Philibert. — Bail d'héritages fait par le même « Françoys Martel » à Jean « Gaultier, » manouvrier à Brétigny. — Bail de la maison du Pavillon, jardin et clos en dépendant avec 1 quartier de pré et 3 quartes 1/2 de terre, fait par le même « Françoys Martel, » moyennant un loyer annuel de 70 livres tournois et 4 poules, à Michel Pelletier, vigneron à Rozières. — Ratification, par Jeanne « Desfourreaux, » d'une vente faite par Rivière, son mari. — Obligation de 10 livres tournois souscrite, au profit de Nicolas Beauperrin, procureur au bailliage de Brétigny, par « Louys Le- » cesne, » laboureur à Fontaine. — Accord entre Geoffroy Fronteau, marchand jardinier, à Brétigny, et Antoine Arrault, laboureur au même lieu. — Actes re-

latifs à un accord entre Michel Ficher ou Fichet, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et « Louys » Le Long, » et « Michel Brière, » vignerons à Brétigny, d'autre part.

E. 5237. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

3 au 26 avril 1626. — Vente d'héritages faite à Louis « Bligny, » conseiller du Roi, lieutenant des chasses, eaux et forêts de la châtellenie de Montlhéry et forêt de Séquigny, demeurant à Linas, par Geoffroy Fronteau, marchand jardinier. — Accord entre « Louys « Lecesne, » laboureur à la ferme de Fontaine, d'une part, et Jacques « Lefébure, » prêtre, vicaire à Brétigny, d'autre part. — Cession du bail de la ferme de Fontaine, en la paroisse de Saint-Pierre de Brétigny, appartenant à « Messieurs de Longpont, » faite à Geoffroy Fronteau, ci-devant nommé, par le susdit « Louys » Lecesne. » — Ratification, par Claude Aubin, femme dudit Louis Lecesne, de ventes faites par son mari. — Contrat de mariage entre Henri Foullin, fils de feu Daniel Foullin, d'une part, et Marguerite Gillet, fille de feu Jean Gillet, vivant, laboureur au hameau de Fresne, et de Perrine Legrand, d'autre part. — Bail de 3 arpents moins 1 quartier de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant 7 livres tournois de loyer annuel, à Martin Petit, vigneron au hameau de Cossigny, par « Pierre Lochard, » agissant en qualité de marguillier de l'église Saint-Philibert de Brétigny. — Actes relatifs à un échange entre Sébastien Forestz, cordonnier à Brétigny, d'une part, et « Guilleume Canville, » maçon en plâtre, au même lieu, d'autre part. — Quittance générale délivrée par Louis Hucher, curé de Saint-Pierre de Brétigny, à la veuve de Marin Duval, vivant, fermier des dîmes dépendant de la cure de Saint-Pierre. — Actes plus ou moins détériorés intéressant les familles Jullian, Chasteau, Lamoureux, Le Long, Rivière, Le Beau, Chaudeau, Forestz, Petit.

E. 5238. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

2 au 10 mai 1626. — Obligation de 18 livres tournois souscrite, au profit de Louis Beaulne, marchand à Saint-Michel, par Pierre Bousignard, vigneron à Montlhéry. — Quittance de 73 livres 11 sous tournois, délivrée à Marc Chantecler, par Michel Foirestz, charron à Brétigny. — Actes fort détériorés intéressant les familles Beaulne, Bousignard, Misellier, Gentil, Jullian.

E. 5239. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

25 au 28 mai 1626. — Antoine Langlois. — Feuillet de garde très endommagé sur lequel on parvient encore à lire : « Brétigny. Minuttes des con» tractz... et receuz par Antho... Langlois, tabellion » au bai..... et chastellenie de Brétigny et ses com» mis depuis le dix sept^me^ jour de may mil six cent et » vingt six jusques au. » — Actes relatifs à bail d'héritages, fait à Mathieu Sauvage, vigneron à Brétigny, par Geoffroy Fronteau, jardinier au même lieu. — Bail à moitié de 28 arpents de terre, à Brétigny, fait par le même Fronteau à « Lienerd Lecesne, » laboureur au Petit-Cochet. — Bail du moulin à eau de « Segré, » en la paroisse Saint-Sulpice, avec ses dépendances, appartenant à Pierre Lerahier, procureur au parlement de Paris, fait, moyennant un loyer annuel de 2 muids de blé méteil, mesure de Paris, à Jacques Baudoyn, meunier à Linas, par Jacques « Lerahier, » greffier au bailliage de Brétigny, se portant fort du susdit Pierre Lerahier. — Acte d'assemblée des paroissiens de Saint-Pierre et Saint-Philibert de Brétigny, au nombre de 25 nommés, dont 14 signataires, portant procuration et plein pouvoir à Martin Petit et Guillaume Roulx, collecteurs des tailles pour l'année 1626, de requérir et demander du temps pour effectuer le payement des sommes auxquelles ils ont été condamnés à la requête des habitants de Saint-Germain.

E. 5240. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1er au 22 juin 1626. — Marché pour travaux de maçonnerie entre « Guilleume Canville, » maçon en plâtre à Brétigny, et Liénard Baret, maçon en terre du pays de Poitou. — Contrat de mariage entre Jean Chaudeau, fils d'autre Jean Chaudeau, vigneron à Brétigny, et de Jeanne Métivier, d'une part, et Marguerite Dolebeau, d'autre part. — Cession de récolte de blé méteil sur pied, faite à Simon « Berthois, » tailleur d'habits au Plessis, par Jean Grugeon, laboureur à Fleury. — Bail d'héritages à « Loui Balli, » garennier à Brétigny, par Susanne « de Monchy, » femme et ayant charge de François Martel, seigneur de Brétigny. — Accord entre Geoffroy Fronteau, jardinier à Brétigny, d'une part, et Louis Lecesne, laboureur au même lieu, d'autre part. — Obligation de 120 livres tournois, prix de 2 chevaux, 2 setiers d'avoine et 1 cent de foin,

souscrite, au profit de Susanne « de Monchy, » ci-devant nommée, par « Louys Lecesne, » déjà nommé. — Testament de « Louys Lambert, » curé de Saint-Philibert de Brétigny. Le testateur veut être enterré « ainsy qu'il a coustume à ung homme de sa qualité, » dans le chœur, devant le maître autel de l'église Saint-Philibert; il dispose de ses propres meubles et immeubles en faveur de ses successeurs et de quelques particuliers, et choisit pour ses exécuteurs testamentaires Abraham Caignet, curé de Saint-Michel-sur-Orge, et Étienne Berjonneau, marchand à Brétigny. Revenu à la santé, Lambert révoque son testament par un acte du 9 juillet 1626, qui se trouve à la suite du premier.

E. 5241. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

2 au 28 juillet 1626. — Accord entre Jean Le Beau, vigneron à Brétigny, d'une part, et « Louys Le-» cesne, » laboureur au même lieu, d'autre part. — Obligation de 7 livres 5 sous tournois souscrite, au profit de Guillaume S..., boulanger à Essonville, par « Noël » Bourdon, » charpentier au même lieu. — Contrat de mariage entre Antoine Jamain, maçon en plâtre à Brétigny, fils des feus Denis Jamain, vivant, laboureur audit lieu, et Jeanne Grandin, d'une part, et Françoise Besnard, fille de Louis Besnard, vigneron à Brétigny, et de feue Guillemette Pigeon, d'autre part. — Obligation de 9 livres 10 sous tournois, prix d'un demi-cent de javelles d'échalas et 2 grandes perches, souscrite, au profit d'Éloi et Michel Petit, marchands à Marcoussis, par Michel Fichet, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 8 sous tournois passé, au profit de l'église Saint-Philibert de Brétigny, par Louis Besnard, vigneron à Brétigny. — Obligation de 3 livres 4 sous tournois souscrite, au profit de Jacques Lerahier, greffier au bailliage de Brétigny, par Pierre Pinson, charretier audit lieu, et Cantienne Texier, veuve de Jacques Bunot ou Bunet. — Délaissement de récolte de blé ensemencé sur un arpent, consenti, en faveur de Martin « Cherpentier, » laboureur à Brétigny, par Étienne Gautier, laboureur à Sainte-Geneviève-des-Bois. — Délaissement de récolte de blé en pied, sur 3 arpents 1/2, consenti, en faveur de « Nicollas Jullien, » laboureur à Fleury, et « Sanctin Fronteau, » vigneron à La Norville, par Geoffroy Fronteau, marchand jardinier à Brétigny.

E. 5242. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

20 août au 27 septembre 1626. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Brétigny, champtier de « Coupequeu, » faite, moyennant 52 livres tournois, à « Louis Jullian, » laboureur, fermier en la ferme de Valorge, par « Pierre Sion, » marchand à Brétigny. — Bail d'un demi-arpent de terre, terroir de Brétigny, champtier des Friches, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 45 sous tournois, à Michel Chasteau, vigneron à Rosières, par Michel Forest, marchand charron à Brétigny. — Testament suivi d'acte de révocation de Jeanne Musnier, femme de Martin Deserville, vigneron à Rosières. — Obligation de 192 livres tournois souscrite, au profit de Pierre Lamoureux, receveur de la terre et seigneurie « de » Launoy et de Saint-Michel, » par Nicolas Lefèvre, marchand tuilier à Saint-Michel-sur-Orge, et Jacqueline Janot, sa femme. — Accord entre Geoffroy Fronteau, jardinier à Brétigny, d'une part, et Philippe « Doilly, » jardinier au Plessis, d'autre part. — Marché entre Simon « Berthois, » joueur d'instruments au Plessis, d'une part, et Jean Debet, l'un des asséeurs et collecteurs des tailles de Brétigny, pour l'année 1626, touchant la perception des tailles du quatrième trimestre de ladite année. — Actes relatifs à une vente de blé en gerbe, faite à « Marc Chantecler, » laboureur à Fresne, par Geoffroy Fronteau, ci-devant nommé. — Actes intéressant les familles Texier, Pelletier, Poullin, Charpentier.

E. 5243. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

17 octobre au 23 novembre 1626. — Bail de maison et dépendances « à la Follye, paroisse St-Ger-» main-les-Chastres, » fait à Didier Brisard, vigneron audit lieu, par Noël Guinbois, vigneron à Brétigny. — Bail d'une « chambre basse et une chambre haulte, » avec la moittyé du jardin dependans de la maison » de l'hostellerye, scize audit Brétigny, dans laquelle » chambre basse se tenoit cy-devant le boullanger, » fait, moyennant un loyer annuel de 15 livres tournois, à Guillaume Bimont, marchand à Brétigny, par Antoine « Du Crocq, » concierge et faisant les affaires de Mr de Fontaine Martel à Brétigny. — Bail d'héritages, au Carouge, fait à Guillaume Roblaine, laboureur audit lieu, par François « Le Long, » marchand et laboureur à Brétigny. — Autre fait au même Roblaine par

« Anthoine Boucher, » bourrelier à Châtres. — Accord et transaction entre Michel Forest, charron à Brétigny, d'une part, et Toussaint Scellerin, tailleur de pierres au Plessis, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 4 livres 15 sous tournois passé, au profit d'Étienne Berjonneau, marchand à Brétigny, par Louis Charpentier, vigneron à Rosières, et Michelle Lochard, sa femme. — Bail d'héritages à Jacques Pelletier, vigneron à Brétigny, par noble homme Jacques « Angenoust, » secrétaire du Roi. — Obligation de 268 livres tournois, reliquat de 768 livres tournois, prix de 6 muids de blé méteil, mesure de Brétigny, souscrite, au profit de Susanne « de Monchy, » femme de François Martel, seigneur de Brétigny, par Noël Moullin, meunier au moulin du Carouge. — Bail de 4 arpents 1/2 et 1/2 quartier de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant une redevance annuelle de 6 boisseaux de blé méteil par arpent, mesure de Brétigny, à « Anthoine Caperon » et Vincent Charpentier, vignerons à Brétigny, par « Claude Bourdereau, » veuve de Gérard Boucher, vivant, procureur au parlement de Paris. — Bail de 4 arpents et 1 quartier de terre, même terroir, aux mêmes conditions, par la même « Claude Bourdereau » à Charles Guinbois, vigneron à Brétigny. — Baux de vignes à moitié fruits faits par Susanne « de Monchy, » ci-devant nommée, à Marin Baron, vigneron à Brétigny, « Jehan Guillemer, » vigneron au même lieu; Nicolas Baron, vigneron au même lieu; Laurent Guillemer, vigneron au même lieu; « Loui Balli, » vigneron à Rosières. — Bail d'une vache fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois ou 20 livres de beurre, à Toussaint Scellerin, tailleur de pierres au Plessis, par Michel Forest, ci-devant nommé. — Vente d'un jardin clos de haies vives, contenant 32 perches, terroir du Plessis, faite par le susdit Scellerin, moyennant 34 livres tournois, à François Le Long, marchand et laboureur à Brétigny. — Actes intéressant les familles Pinson, Tessier, Chasteau, Besnard.

E. 5244. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

7 au 29 décembre 1626. — Marché pour planter en bois 1 arpent de terre, terroir de Brétigny, champtier du Carouge, conclu entre François « Le Long, » marchand et laboureur à Brétigny, se portant fort de Pierre Boucher, commissaire des guerres, demeurant à Paris, d'une part, et François Pellerin et Jean Gasselin, manouvriers en la paroisse de Fontenay, d'autre part. — Autre, pour la plantation d'un demi-arpent, entre les mêmes. — Quittance de 18 livres tournois, rachat de rente, délivrée à Louis et François « Bes- » nard, » vignerons à Brétigny, par « Pierre Lochard, » meunier au moulin de Saint-Germain-les-Châtres, ci-devant marguillier de Saint-Philibert de Brétigny. Cet acte, daté du 17 novembre 1626, porte, entre autres signatures, celle de « Loys Lambert, » curé de Saint-Philibert. — Obligation de 50 livres tournois, prix de deux vaches, souscrite, au profit du susdit Lochard, par Jean Dupont, vigneron au Carouge. — Actes relatifs à une cession d'un demi-arpent 3 quartes de vigne, terroir de Brétigny, champtier des Glaises, faite à Georges Dupond, marchand fruitier au Carouge, par François Bouttevin, vigneron à Brétigny. — Obligation de 15 livres tournois souscrite, au profit de Jacques Lerahier, greffier au bailliage de Brétigny, par Christophe Forestier, laboureur à la ferme de la Maison-Neuve. — Vente d'un arpent 1/2 de terre labourable, terroir de Brétigny, lieu dit la Noue, faite, moyennant 60 livres tournois, à François Le Long, ci-devant nommé, par Marin Le Long, marchand à Brétigny. — Actes intéressant les familles Roux, Moison, Hersant, Chantecler, Boudineau, Mercier, Forest.

E. 5245. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1er au 17 janvier 1627. — Obligation de 31 livres tournois, prix d'une vache, souscrite, au profit de Michel Foirestz, charron à Brétigny, par Pierre Pierre, manouvrier à Liers, paroisse de Sainte-Geneviève-des-Bois. — Règlement de comptes et accord entre Geoffroy Fronteau, marchand jardinier à Brétigny, d'une part, et « Sanctin Fronteau, » vigneron à La Norville, d'autre part. — Vente de 2 arpents de terre, terroir de Brétigny, champtier de Cossigny, faite, moyennant 90 livres tournois, à Sébastien Foirest, cordonnier en la paroisse Saint-Philibert de Brétigny, par Antoine « Rivière, » écuyer, et Françoise « Des- » fourraux, » sa femme, demeurant en la susdite paroisse. — Contrat de mariage entre François « Le » Long, » marchand et laboureur à Brétigny, d'une part, et Claude Boudignon, fille de feu Charles Boudignon, vivant, vigneron audit lieu, d'autre part. Cet acte, daté du 14 janvier 1627, porte, entre autres signatures, celle de Marin « Bouhet, » maître des écoles de Brétigny. — Consentement à délivrance de deniers, en faveur de Geoffroy Fronteau, ci-devant nommé, par Philippe « Doilly, » marchand jardinier au Plessis-Pâté.

E. 5246. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

7 au 28 février 1627. — Bail d'héritages, au Mesnil, fait à Pierre Pinson, charretier à Brétigny, par Quantienne Texier, veuve de Jacques Bunot. — Transport du bail de la ferme de la Vatonne, en la paroisse Saint-Pierre de Brétigny, ladite ferme appartenant à Monsieur de Leuville, fait à Yvonnet Laurans, laboureur à la ferme de la Justice, susdite paroisse, par Nicolas Boulliette, marchand et laboureur en la ferme de la Vatonne. — Partage d'un quartier de vigne entre Marin Baron, « Nicolas Baron, » et « Loui Balli, » vignerons à Brétigny. — Marché pour travaux de labour entre Jean-Robert « Chantecler, » laboureur à Saint-Philibert, d'une part, et Étienne Gallot, marchand fruitier à Rosières, d'autre part — « Françoys » Martel, » chevalier, conseiller du Roi en ses conseils d'État et privé, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, seigneur de « Fontaine, Crois- » mare, Diteville, Troufeville, Brétigny et autres » lieux, » se portant fort d'Adrien Martel, prieur du val des G..., son second fils, et de François Martel, son fils aîné, donne à Charles Martel, son troisième fils, tout ce qui peut lui appartenir en la terre et seigneurie de « Maupinson, » à cause de la succession de feue Madame « de Luambernoin, » grand'mère dudit seigneur de Fontaine. — Contrat de mariage entre Clément « Callon, » concierge au lieu seigneurial de « Monseigneur de Brefve, à présent à Chantellou, » d'une part, et Ysabel de Fourmicon, veuve de Sebastien le Boutillier, en son vivant, écuyer, s^r de « Maigue- » remont, » demeurant à Brétigny, d'autre part. — Consentement à bail d'héritages donné à Michel Forest, charron à Brétigny, par Jeanne Biset, femme séparée de biens de Thomas Chambaulin, demeurant à « Cour- » temanche. » — Vente d'héritages faite à Martin « Cherpentier, » laboureur à Saint-Philibert, par Gilles Andouard, vigneron à Leuville. — Échange entre noble homme Jacques « Angenoust, » secrétaire du Roi, « seigneur de la Fontaine, estant de présent » audit lieu de la Fontaine, chastellenie de Brétigny, » d'une part, et François « Le Long, » marchand et laboureur en la paroisse Saint-Pierre de Brétigny, d'autre part. — Obligation de 44 livres tournois, prix d'un cheval, avec son collier, souscrite, au profit d'Étienne Gallot, marchand fruitier à Brétigny, par Guillaume Janot, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge.

E. 5247. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

2 au 24 mars 1627. — Accord entre « Michel » Loisel, » serviteur domestique de Jean Gourby, marchand à Montlhéry, d'une part, et François Petit et Michel Lamoureux, vignerons en la paroisse Saint-Pierre de Brétigny, d'autre part. — Actes relatifs à un accord intervenu entre Geoffroy Fronteau, marchand jardinier en la paroisse Saint-Pierre, Guillaume « Désenclos, » marchand au Plessis-Pâté, et « Liénerd » Lesesne, » laboureur au Petit-Cochet, touchant le bail et l'exploitation de l'étang et des fossés « des » Alliers de Brétigny. » — Bail d'héritages, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait à Toussaint « Cottart, » vigneron audit lieu, par « Pierre Gille, » marchand au même lieu. — Bail d'un quartier 1/2 quarte de vigne, vignoble de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 3 livres 10 sous tournois, à Adrien Robin, vigneron audit lieu, par « Pierre Gilles, » marchand au même lieu. — Transport d'héritages à « Louis Jullian, » laboureur à Valorge, par Jean Jullian, laboureur au Mesnil. — Vente d'héritages à Martin « Cherpentier, » laboureur à Saint-Philibert, par Gilles « Andouard, » vigneron à Leuville. — Actes intéressant les familles Dolbeau, Bailly, Langlois, Forest, Maubert, Fronteau, Chantecler, Le Long, Pinson, Lochard.

E. 5248. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

2 au 30 avril 1627. — Bail d'une vache fait, moyennant une redevance annuelle de 20 livres de beurre salé, à Nicolas Penot, laboureur au Plessis-Pâté, par Michel Forest, charron en la paroisse Saint-Philibert. — Obligation de 35 livres tournois, prix de 3 setiers de blé méteil, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit de Sébastien Forest, marchand cordonnier en la paroisse Saint-Philibert, par « Pierre » Dance, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Vente d'héritages, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait à Pierre Lamoureux, receveur de « Launoy et Saint- » Michel-sur Orge, » par Roullin Panet, vigneron audit Saint-Michel. — Échange entre noble homme Jacques « Angenoust, » conseiller du Roi, seigneur de la Fontaine, d'une part, et « Claude Bourdereau, » veuve de Gérard Boucher, vivant, procureur au parlement de Paris, d'autre part. — Acte d'assemblée des

paroissiens de Saint-Pierre et Saint-Philibert de Brétigny, au nombre de 21, dont 9 signataires, à l'effet de nommer un procureur, avec charge de faire assigner, à l'élection ou à tout autre tribunal compétent, Jean Poulleau, laboureur à Charcois, et la veuve et les héritiers de Jacques Berthault, ainsi qu'Isaac Delacroix, comme comptables des deniers paroissiaux. — Procès-verbal de visite de vignes par Guillaume Roux et « Claude Coret, » vignerons en la paroisse Saint-Philibert. — Échange entre François « Le Long, » marchand et laboureur à Brétigny, d'une part, et Jacques « Clerefuelle, » tailleur d'habits au Plessis-Pâté, d'autre part. — Autre entre Marcel Lamoureux, vigneron à Cossigny, d'une part, et Noël Guinboys, vigneron au même lieu, d'autre part. — Bail de chambre et dépendances en la maison dite de « l'hos» tellerye, » fait à Charles Le Roy, tailleur d'habits à Brétigny, par « Antoine Du Croq, » au nom et comme ayant charge de François Martel, seigneur de Brétigny. — Actes intéressant les familles Dance, Forest, Lerahier, Gilles, Cherpentier, Georges, Robin, Dolbeau, Gallot, Fronteau, Forestier, Baron.

E. 5249. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

2 au 31 mai 1627. — Obligation de 22 livres 6 sous tournois souscrite, au profit de François Le Long, marchand et laboureur en la paroisse Saint-Pierre de Brétigny, par « Léon Legrand, » vigneron en la paroisse Saint-Philibert. — Vente d'un arpent de terre, terroir de Brétigny, près le Mesnil, faite, moyennant 45 livres tournois, à Louis et François « Besnard, » frères, vignerons en la paroisse Saint-Philibert, par Alexandre « Fuegre, » écuyer, sieur de Montainville, et « Marie Fourmicon, » sa femme. — Autre de 5 quartiers de terre, terroir de Brétigny, champtier « les Gairennes, » faite, moyennant 19 livres tournois, à « Guilleume Canville, » maçon en plâtre en la paroisse Saint-Philibert, par « Léon Le» grand, » déjà nommé. — Accord entre « Eustache » Chantecler, » laboureur à Massy-Lévesque en Brye, » d'une part, et Georges Dupond, marchand au Carouge, d'autre part. — Bail de 30 arpents 18 perches de terre, 26 pièces, terroirs du Plessis, Charcois et environs, fait, moyennant une redevance annuelle de 99 setiers de blé méteil, mesure de Montlhéry, à Yvonnet Laurent, laboureur à la ferme de la Justice, par Michel Forest, marchand à Saint-Philibert. — Bail d'un quartier 1/2 de terre, terroir de Saint-Michel, champtier de « la Tramblaye, » fait, moyennant un loyer annuel de 20 sous tournois, à François Texier, vigneron à Rosières, par « Françoys Martel, » seigneur de Brétigny. — Abandon, par Jacques « Lerahier, » ci-devant porte-caban du Roi, demeurant à Lardy, tant en son nom que comme se portant fort de Françoise Lamy, sa femme, à François « Lerahier dict Lamotte, » un des chevau-légers du marquis de Ligniers, de la troisième partie des biens de la succession de Jean Lerahier, vivant, écuyer, sieur de « Champrosé, » neveu dudit Jacques. — Apposition des scellés sur les coffres et bahuts de la Maison Neuve, après le décès de Nicole Dampier, vivante, femme de Christophe Forestier, laboureur à la ferme de la Maison-Neuve. — Contrat de mariage entre Marin Beuffon, tixier en toile à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Geneviève Asselin, fille de feu Mathurin Asselin, vivant, vigneron audit lieu, et de Bartheline Riault, d'autre part. — Autre entre Pierre Peuvrier, laboureur, fils de feu Nicolas Peuvrier, vivant, laboureur à Sainte-Geneviève-des-Bois, et de Nicole Locard, d'une part, et Geneviève Lamy, fille de Jean Lamy, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et de Geneviève Goix, d'autre part. — Procuration donnée à Susanne de Monchy par son mari « Françoys Martel, » seigneur de Brétigny, pour emprunter à constitution de rente de noble homme Laurent Papin, demeurant à Paris, jusqu'à la somme de 4,800 livres. — Transport de rente au même « Françoys Martel, » par Pierre « Chartier, » chirurgien à Châtres, et Sainte Croisille, sa femme. — Bail du droit de dîmes sur les terres de quelques tenanciers du seigneur de Brétigny, fait à Guillaume « Ferant, » marchand à Brétigny, par « Marc Chantecler, » laboureur, fermier à la ferme de la Moinerie, ayant bail des dîmes de Brétigny, appartenant à l'abbé de Longpont. — Actes intéressant les familles Dupond, Charpentier, Gilles, Peuvrier.

E. 5250. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

3 au 28 juin 1627. — Contrat de mariage entre Servais Charriau, serviteur charretier au logis de Martin « Cherpentier, » laboureur à Saint-Philibert de Brétigny, fils de Jean Charriau, notaire « aux Espiedz » proche Orléans, » et de Françoise Barillon, d'une part, et Y... Landemains, veuve de Jacques Caperon, d'autre part. — Bail d'héritages à Jean Enselline, vigneron, au Carouge, par « Susanne de Monchy, » femme et ayant charge de François Martel, seigneur de Bré-

tigny. — Promesse par Jean-Robert « Chantecler, » laboureur, fermier à Saint-Philibert de Brétigny, de payer à noble homme Jacques Brisset, secrétaire du Grand Conseil du Roi, la somme de 835 livres 5 sous tournois, en l'acquit de Susanne de Monchy. — Obligation de 14 livres tournois, prix d'un setier de blé méteil, souscrite, au profit de Martin Petit, vigneron en la paroisse Saint-Pierre de Brétigny, par Antoine Lochard, vigneron en la paroisse Saint-Philibert. — Vente d'une quarte de vigne, terroir de Saint-Michel, champtier « des Gabrielles, » faite, moyennant 10 livres tournois, à « Louys Bance, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Rolin Panet, vigneron au même lieu, et Jeanne Gottard, sa femme. — Quittance de 1,600 livres tournois délivrée à « Susanne de Monchy, » déjà nommée, par « Charle de Monchy, » chevalier, seigneur de Longueval. — Bail d'héritages fait par la même Susanne de Monchy à « Georges Ragueneau, » charron à Brétigny. — Obligation de 8 livres tournois souscrite, au profit de François Le Long, marchand à Brétigny, par Michel et « Antoine Giffar, » demeurant audit lieu. — Autre de 11 livres 10 sous tournois, prix d'un setier de blé méteil, mesure de Brétigny, souscrite, au profit de Michel Forest, marchand charron à Brétigny, par François Bouttevin, vigneron au même lieu. — Testament de François Guimbois, vigneron à Saint-Antoine, paroisse Saint-Philibert de Brétigny. — Actes intéressant les familles Fronteau, Vallet, Chantecler, Bontet, Laisné, Andouard, Gilles, Jullien.

E. 5251. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

11 au 27 juillet 1627. — Contrat de mariage (2 pièces) entre Pierre Guignon, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Nicole Chappe, fille d'Étienne Chappe, vigneron audit lieu, d'autre part. — Bail d'héritages, à Brétigny, fait à Jean Pillas, vigneron en la paroisse Saint-Phillbert de Brétigny, par Jacques « Lerahier, » procureur fiscal au bailliage de Brétigny. — Règlement de comptes entre « Marc Chantecler, » laboureur, fermier en la ferme de la Moinerie, d'une part, et Geoffroy Fronteau, marchand jardinier en la paroisse de Saint-Pierre de Brétigny, d'autre part. — Vente d'un arpent 11 perches 1/3 de terre faite, moyennant 47 livres tournois, à Noël Moullin, marchand meunier au moulin du Carouge, par François « Le Long, » marchand laboureur en la paroisse Saint-Pierre de Brétigny.

E. 5252. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

3 au 25 août 1627. — Obligation de 20 livres tournois souscrite, au profit de Jean-Robert Chantecler, laboureur à Saint-Philibert, par « Louys Bance, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Actes relatifs à une quittance de deniers délivrée à « Marc Chantecler, » laboureur à la Moinerie, par Michel Lebeau, vigneron en la paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Actes relatifs à la démission du bail de la ferme « du Parc de pierre, » donnée entre les mains de « Susanne de Monchy, » femme de François Martel, seigneur de Brétigny, par Michel « Perdigeon. » — Vente d'un demi-quartier de terre, terroir de Brétigny, faite, moyennant 7 livres tournois, à noble homme Jacques « Angenoust, » secrétaire du Roi, par Étienne « Rousseau, » vigneron à Montlhéry. — Actes relatifs au bail du tiers des dîmes de tous grains appartenant à la cure Saint-Pierre de Brétigny, fait, moyennant une redevance annuelle de 5 muids 1/2, mesure de Montlhéry, 2/3 blé méteil et 1/3 avoine, à Marc Chantecler, ci-devant nommé, par « Loys Hucher, » curé de Saint-Pierre. — Accord entre Michel Lebeau, vigneron à Brétigny, d'une part, et Pierre Courieul, laboureur au même lieu, d'autre part. — Contrat de mariage entre Gérard Boudignon, bourrelier en la paroisse Saint-Philibert de Brétigny, fils de feu Charles Boudignon, vivant, vigneron à Brétigny, d'une part, et Françoise Vallin, fille d'Urbain « Vallin, » marchand en la paroisse Saint-Pierre de Brétigny, et de Perrine Blanvillain, d'autre part. — Bail de 6 arpents 1/2 de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant une redevance annuelle de 3 setiers de blé méteil, mesure de Montlhéry, à Jean Lebeau, vigneron à Brétigny, par « Sanctin Fronteau, » vigneron à La Norville.

E. 5253. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

5 au 27 septembre 1627. — Actes relatifs au bail de « la maison des prez autrement dict Le Carouge » et dépendances, fait à Georges Dupond, marchand fruitier en ladite maison, par Antoine « Rivière, » écuyer, au nom et comme ayant charge de Susanne « de Monchy, » femme de François Martel, seigneur de Brétigny. — Bail de maison et dépendances, au Carouge, fait au même Dupond par François « Le Long, » marchand et laboureur à Brétigny. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Michel-sur-

Orge, fait à Éloy Delacroix, archer des gardes du corps du Roi, par « Jehanne Bourdon. » — Titre nouvel d'une rente de 12 livres 10 sous tournois passé, au profit de Clément Bontet, secrétaire ordinaire de la chambre du Roi, par Jean « Debrye, » praticien à « Janvris. » — Bail de 2 arpents 1/2 de pré, prairie de Brétigny, « proche la maison Monsieur du Carouge, » fait, moyennant un loyer annuel de 21 livres tournois par arpent, à Guillaume Roux et François « Girard, » laboureurs en la paroisse Saint-Philibert de Brétigny, par Antoine « Rivière, » agissant en la même qualité que ci-devant.

E. 5254. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

3 au 31 octobre 1627. — Acte portant déclaration d'une scène scandaleuse dans l'église Saint-Pierre de Brétigny. — Bail d'héritages à Brétigny, fait à Gérard Boudignon, bourrelier audit lieu, par Jacques « Lerahier, » procureur fiscal au bailliage de Brétigny. — Marché pour la perception des tailles à Brétigny, passé entre Simon « Berthois, » sergent au bailliage du Plessis, d'une part, et Laurent Arault, fendeur de grès à Charcois, un des asséeurs et collecteurs de Brétigny pour l'année 1627. — Cession d'une certaine quantité de blé froment et de blé méteil à prendre sur diverses personnes, faite, à raison de 11 livres tournois le setier de froment, et 9 livres le setier de méteil, à Noël Moullin, meunier au moulin du Carouge, par « Susanne » de Monchy, » femme et fondée de procuration de François Martel, seigneur de Brétigny. — Vente d'héritages à Pierre Peuvrier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par « Pierre Gilles, » demeurant audit lieu. — Bail d' « une maison et jardin assis audit Brétigny, » appellée la maison du Saux, » fait, moyennant un loyer annuel de 8 livres tournois, à Thomas Dupré, sergent traversier à Brétigny, par « Françoys Catel, » concierge au château de Brétigny, se portant fort de Madame de Fontaine Martel. — Contrat de mariage entre Gilles Trousseau, vigneron à « Villiers, » paroisse de Longpont, fils des feus Jean Trousseau, vivant, vigneron à Villiers, et Étiennette Peuvrier, d'une part, et Antoinette Fourner, fille d'Éloi Fourner, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, et d'Antoinette Pellé, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, à Brétigny, fait à Charles Le Roy, tailleur d'habits en la paroisse de Saint-Pierre, par François et Louis « Bes» nard, » vignerons en la paroisse Saint-Philibert. — Marché pour travaux de maçonnerie à exécuter en la ferme de La Noue-Rousseau, conclu entre « Margue» rite Roucher, » veuve de François Deguillon, écuyer, s[r] de Richebourg, des Essars et de la Fontaine, contrôleur général de l'artillerie de France, d'une part, et « Guilleume Canville, » maçon en plâtre à Brétigny, d'autre part.

E. 5255. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

3 au 30 novembre 1627. — Bail de chambre à feu avec jardin et cour, dépendant de la maison de « l hostellerye, » à Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 12 livres tournois, à « Fiacre Bernard » par « Françoys Catel, » agent des affaires de Monsieur de Fontaine Martel, en sa terre et seigneurie de Brétigny. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Gillebert « Lelong Garande, » vigneron audit lieu, par Pierre Trousseau, laboureur au même lieu. — Bail de 5 arpents 1/2 de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 50 sous par arpent, à Guillaume Roux, laboureur en la paroisse de Saint-Philibert, par « Louis Vallée, » chapelier à Dourdan. — Bail de 155 arpents de terre labourable, terroir de Brétigny, fait, moyennant 6 muids 5 setiers de grains, mesure de Brétigny, 1/3 blé froment, 1/3 blé méteil et 1/3 avoine, à Jean-Robert « Chantecler, » laboureur à Saint-Philibert, par Susanne « de Monchy, » femme et ayant charge de François Martel, seigneur de Brétigny. — Bail du moulin Basset et dépendances, fait, moyennant un loyer annuel de 300 livres tournois et 2 poules, à Noël Laisné par la même Susanne « de Monchy. » — Délivrance, à un certain nombre de paroissiens, de meubles destinés à Charles Leconte, curé de Saint-Philibert de Brétigny (25 novembre 1627). — Bail d'héritages à Antoine Chasteau, vigneron à Rosières, par Pierre « Lemère, » vigneron à « Vallegrand. » — Actes intéressant les familles Lerahier, Lamy, Mareschal, Panet, Cottart, Trousseau, Robin, Gallot, Desenville, Le Long, Pillas, Canville, Legrand, Guillemer.

E. 5256. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

2 au 28 décembre 1627. — Bail d'héritages à Marin Le Long, vigneron à Brétigny, par Susanne « de Monchy, » femme et ayant charge de François Martel, seigneur de Brétigny. — Conventions entre la même Susanne « de Monchy, » d'une part, et Pasquier

de Laforest, maçon en terre à Brétigny, touchant l'exploitation de la ferme du Parc de pierre. — Bail d'une vache fait, moyennant un loyer annuel de 10 livres tournois, à « Jehan Piffret, » laboureur à Marolles, par Jean Mareschal, laboureur en la paroisse de Saint-Pierre de Brétigny. — Bail d'héritages, à Brétigny, fait à Thomas Dupré, sergent traversier à Brétigny, par Susanne « de Monchy. » — Bail d'un arpent de terre, terroir de Brétigny, champtier « dict Croupe» queu, » fait, moyennant 3 livres tournois, à « An» thoine Capron, » vigneron à Essonville, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, par Étienne Gallot, marchand fruitier à Rosières, même paroisse. — Bail d'une vache fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois, à Didier Piffret, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Michel « Piffret, » vigneron au même lieu. — Bail d'héritages à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Louis Lalouette, marchand à Saint-Michel-sur-Orge, par Michel Cottart, marchand boucher au même lieu. — Vente de 5 quartes de vigne, vignoble de Saint-Michel-sur-Orge, faite, moyennant 17 livres tournois, à Toussaint « Cottart, » vigneron audit lieu, par Gilles « Audouard, » vigneron à Leuville. — Bail de 2 arpents de terre, terroir d'Avrainville, lieu dit les « Froul» lans, » fait, moyennant un loyer annuel de 9 livres 4 sous tournois, à Louis Bauchais, vigneron à Avrainville, par Martin « Cherpentier, » laboureur à Saint-Philibert, agissant en qualité de marguillier de l'église de Saint-Philibert de Brétigny. — Actes intéressant les familles Mareschal, Piffret, Peuverier, Trousseau, Fronteau, Charon, Texier, Gauchin.

E. 5257. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

10 au 22 janvier 1628. — Obligation de 44 livres 4 sous tournois souscrite, au profit de François Le Long, marchand et laboureur à Brétigny, par « Jehan » Guillemer, » vigneron au même lieu, et Robine Moireau, sa femme. — Bail d'une vache fait, moyennant une redevance annuelle de 20 livres de beurre, à Françoise Balin, demeurant à Fleury-Mérogis. — Partage entre les enfants et héritiers de Jean Le Long, vivant, vigneron à Brétigny, et de Robine Dolbeau, sa femme. — Transport d'héritages à Martin « Cherpentier, » laboureur en la paroisse Saint-Philibert de Brétigny, par Roullain Panet, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Jeanne Cottart, sa femme. — Démission d'héritages en faveur de Denise Yvon, veuve de Pierre Briberon, demeurant à Brétigny, par Jean Pillas, vigneron au même lieu, et consorts. — Accord entre Geoffroy Fronteau, marchand à Brétigny, d'une part, et « Marc » Chantecler, » laboureur au même lieu, d'autre part. Cet acte, daté du 20 janvier 1628, porte, entre autres signatures, celle de Charles « Le Conte, » curé de Saint-Philibert de Brétigny. — Contrat de mariage entre Antoine Marigneau, jardinier à la Fontaine, d'une part, et Marguerite Martin, d'autre part. — Obligation de 50 livres tournois souscrite, au profit de François Martel, seigneur de Brétigny, par François Bouttevin, demeurant à Brétigny, et Louise Langlois, sa femme.

E. 5258. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

5 au 27 février 1628. — Bail de la ferme du Mesnil fait, moyennant un loyer annuel de 50 sous par arpent, à Pierre « Courieulx, » par la dame de Fontaine-Martel et de Brétigny, qui était alors Susanne de Monchy, laquelle a écrit l'acte tout entier de sa main. — Accord au sujet de cet acte entre le susdit « Courieulx, » d'une part, et « Françoys Martel, » chevalier, conseiller au conseil privé du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, seigneur de Fontaine, « Bellencomble, » Brétigny. — Bail de maison et dépendances, au carrefour de Brétigny, fait par le susdit « Françoys Martel » à Marye « Revel, » serrurier en la paroisse de Saint-Pierre de Brétigny. Cet acte est passé, comme le précédent, « au » chasteau » de Brétigny et porte, entre autres signatures, celle de François « Castel, » procureur fiscal audit Brétigny (11 février 1628). — Marché pour fourniture et entretien de harnachement fait entre Jean-Robert « Chantecler, » laboureur à Brétigny, d une part, et Gérard Boudignon, bourrelier au même lieu, d'autre part. — Renonciation, par Liénard Lambert, vigneron à « Coulombe, » à la succession de son cousin, Louis Lambert, en son vivant, curé de l'église Saint-Philibert de Brétigny (22 février 1628). — Résiliation du bail du moulin de Basset accordée entre « Françoys Martel, » ci-devant nommé, d'une part, et « Phillebert Baudouin, » meunier audit moulin, d'autre part. — Acte y relatif. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 3 livres 10 sous tournois passé, au profit de Martin Charpentier, laboureur « à Saint-Philebert» lez-Brétigny, » par Denis Rolin ou Robin, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. Marin « Bouhet, » maître « des escolles » de Brétigny, a signé cet acte, un des mieux conservés de la liasse, qui en contient de fort détériorés.

E. 5259. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

5 au 31 mars 1628. — Contrat de mariage entre Macé Vodron, vigneron « à la Charmoise, paroisse de » Fontenay-lez-Briys, » fils de Michel Vodron, vigneron audit lieu, et de Marie Ledourt, d'une part, et Jeanne Courieul, fille de Pierre Courieul, laboureur à la ferme du Mesnil, paroisse « St-Philebert-lez-Bré» tigny, » et de Gillette Champron, d'autre part. — Donation d'héritage à l'église de Saint-Michel-sur-Orge par Nicole Mercier, femme de Jean « Char» pentier, » vigneron audit Saint-Michel, en exécution du testament de Louise Mercier. Cet acte porte, entre autres signatures, celle d'Abraham « Caignet, » curé de Saint-Michel-sur-Orge (5 mars 1628). — Conventions entre Mary « Revel, » serrurier à Brétigny, d'une part, et André Dupont, marchand fruitier en la paroisse de Saint-Philibert-lès-Brétigny, l'un des asséeurs et collecteurs des tailles des paroisses Saint-Philibert et Saint-Pierre de Brétigny, relativement à la perception des tailles que le premier s'engage à faire pour le second, moyennant des conditions spécifiées dans l'acte. — Titre nouvel d'une rente annuelle passé, au profit de la fabrique de l'église Saint-Philibert de Brétigny, par André et Michel Chasteau, vignerons à Rosières. L'acte est signé par Marin « Bou» het, » maître « des escolles de Brétigny » (8 mars 1628). — Accord entre « Guilleume Canville, » maçon en plâtre à Brétigny, d'une part, et Gérard Boudignon, bourrelier au même lieu, d'autre part. — Quittance d'un muid d'avoine, mesure de Montlhéry, délivrée à « Marc Chantecler, » laboureur à Fontaine, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, par « Louis Jullian, » laboureur à « Valonge, » paroisse de Saint-Philibert. — Transaction entre « Françoys Martel, » chevalier, seigneur de Fontaine et Brétigny, d'une part, et Noël Lesné, meunier, d'autre part. — Conventions entre « Louis Jullian, » ci-devant nommé, d'une part, et Noël Moullin, meunier au moulin « du Carouge, » d'autre part, touchant les labours, semailles et hersages des terres de la ferme de Valorge en état de faire de l'avoine. — Cession, par le susdit « Louis Jullian, » au même Noël Moullin, du bail des château, logis, lieux et héritages de Valorge, fait audit Jullian par « Monsieur de Leuville. » — Contrat de mariage entre Denis Blanchard, manouvrier, d'une part, et Julienne Caie ou Care, du pays de Normandie, d'autre part. — Obligation de 68 livres tournois souscrite, au profit de Nicolas Meufais, maréchal en la paroisse Saint-Pierre de Brétigny, par « Louis Jullian, » ci-devant nommé. — Marché entre « Françoys Martel, » seigneur de Brétigny, d'une part, et Jean Aumoitte, manouvrier du pays de Normandie, d'autre part, pour la construction de canaux, tant dans le parc dudit seigneur que dans la prairie et vers la chaussée de « Guipereux. » — Pouvoir, donné par le même « Françoys Martel » à François Costel, de recevoir le produit des lods et ventes et d'ensaisiner les contrats, à la charge d'en rendre compte. — Actes intéressant les familles « Le Long, » Sellerin, « Rivière, » Dolbeau.

E. 5260. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

5 au 26 avril 1628. — Marché pour la construction d'une grange « en une ferme appelée Launay» Rousseau, en la paroisse Saint-Michel, » appartenant à « Marguerite Rancher, veuve du feu sr Desguillon, » passé entre « Guilleume Canville, » maçon en plâtre, en la paroisse de Saint-Philibert de Brétigny, d'une part, et René Lapierre, maçon du pays de Poitou, d'autre part. — Cession de créance à Bollin et « Denis » Chartier, » vignerons à Saint-Michel, par « Matu» rin Chartier, » vigneron à « Gippereu. » — Bail d'un demi-arpent de vigne, terroir de Brétigny, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 40 sous tournois, à Louis et François « Besnard, » vignerons à Brétigny, par François « Delintot, » écuyer, sieur de Beaune et de La Houssaye, demeurant à Brétigny. — Vente de trois quartiers de terre, terroir de Brétigny, faite, moyennant 40 livres tournois, à Étienne Gallot, marchand fruitier à « Rozière, paroisse Saint» Pierre-lèz-Brétigny, » par « Claude Gallot, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Obligation de 16 livres tournois, prix de 3 mines de blé méteil, mesure de Montlhéry, au profit de Noël Moullin, meunier au moulin « du Carouge, » paroisse Saint-Philibert, par Laurent Tourmine (?), vigneron à « la Brethonnière, » paroisse Saint-Germain. — Marché de charpenterie entre « Noël Bourdon, » charpentier à Brétigny, d'une part, et Jean-Robert « Chantecler, » fermier à la ferme de Saint-Philibert de Brétigny, appartenant à « Monseigneur de Fontaine-Martel, » d'autre part. — Obligation de 17 livres 18 sous tournois, au profit d'Étienne Berjonneau, marchand et laboureur à Brétigny, par Pasquier Delaforest, vigneron « au Parc-de-pierre, » paroisse de Sainte-Geneviève-des-Bois.

E. 5261. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1er au 28 mai 1628. — Accord pour l'exécution de fondation pieuse, entre Abraham « Caignet, » curé de Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et « Loys Peu- » verier, » vigneron audit Saint-Michel et marguillier de l'église dudit lieu, Pierre Trousseau, « Claude » Gallot, » Pierre Dance « et Toussaint Cottart, » habitants et paroissiens dudit Saint-Michel, d'autre part. — Bail de portion de maison et dépendances, à Jacquette Poullin, veuve de Denis Caié, cordonnier à Châtres, par « Claude Bourdereau, » veuve de Gérard Boucher, vivant, procureur en parlement, demeurant à Paris. — Contrat de mariage entre Pierre Guibout, de la paroisse de Pointel, diocèse de « Séz, » fils de feu André Guibout et de Robine Moullin, d'une part, et Marie Sorrel, fille des feus Martin Sorrel et Catherine Courtois, demeurant, en leur vivant, en ladite paroisse de Pointel, d'autre part. — Accord entre Nicolas Meufais, maréchal à Brétigny, d'une part, et Mary « Revel, » serrurier au même lieu, d'autre part. — Bail d'une vache fait, moyennant un loyer annuel de 70 sous tournois, à Françoise Lavige (?), femme séparée, quant aux biens, d'avec Jacques « Lerahier, » demeurant à Lardy, par Étienne « Berionneau, » marchand à Brétigny. — Transport de bail d'héritage à Sébastien Forest, cordonnier à Brétigny, par Jean Normant, vigneron à « Cossigny, paroisse de St- » Pierre-lez-Brétigny. » Cet acte porte, entre autres signatures, celle de Marin « Bouhet, » maître « des » escolles » de Brétigny (26 mai 1628). — Contrat de mariage entre « Denis Duboys, » vigneron « à Guipe- » reulx, paroisse de Lonpond, » fils de feu Jean Duboys, d'une part, et Marie Charpentier, fille de Jean « Charpentier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et de Nicole Mercyer, d'autre part. — Actes y relatifs. — Actes intéressant les familles Fronteau, Boulle, Dupont, « Boucher, » « Le Long. »

E. 5262. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

12 au 29 juin 1628. — Vente de fruits sur pied à Étienne Gallot, marchand à « Rozière, » paroisse Saint-Pierre de Brétigny, par Jean Dupond, vigneron « au Carouge. » — Noël « Goulet » et Guillaume « Guillemin, » manouvriers à Brétigny, s'engagent à faucher la prairie appartenant au seigneur de Brétigny, tant à la queue de l'étang qu'à la chaussée de « Guipereux, » moyennant 22 sous 6 deniers par arpent, que promet de leur payer « François Castel, » agent des affaires de « Monseigneur de Fontaine-Mar- » tel, en sa terre de Brétigny. » — Bail de 2 arpents 1/2 de terre labourable, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois et 1 mine de blé méteil, à Gérard Boudignon, bourrelier à Brétigny, par François « Besnard, » vigneron au même lieu. — Acte de visite d'une vache abattue en état prétendu maladif. — Constitution d'une rente annuelle de 118 sous 2 deniers tournois, au profit de François Martel, seigneur de Fontaine, « Bellencomble, » Brétigny, acceptant par sa femme, Susanne « de Monchy, » par « Loui Balli, » vigneron à « Rozière. » — Contrat de mariage entre Thomas Dupré, sergent « traver- » sier, » en la paroisse de Saint-Pierre de Brétigny, d'une part, et Marie Deslandes, veuve de François Collet, vivant, charretier à Bruyères-le-Châtel. — Marché pour fauchaison de pré et avoine conclu entre L... Deflain (?), manouvrier à Brétigny, d'une part, Noël Goulet (?) et Guillaume « Guillemin, » ci devant nommé, d'autre part. — Contrat de mariage entre Jean Vallet, marchand au Plessis-Pâté, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, d'une part, et Madeleine Gérard, fille de François Gérard, demeurant « au Mesnil, pa- » roisse Saint-Phillebert-lès-Bréthigny, » d'autre part. — Bail de « la ferme de la Maison neufve, » fait, moyennant un loyer annuel de 500 livres tournois, à Pierre Lyot, praticien à « Bollebecq, » absent et acceptant par « Nicollas Lepicard, » serviteur domestique du seigneur de Brétigny, par Susanne « de Monchy, » femme de François Martel, seigneur de Brétigny. — La même vend au susdit Lyot 5 chevaux et « que- » valles, » moyennant 360 livres, et 2 vaches, moyennant 120 livres tournois, lesdits animaux étant dans la ferme de la Maison Neuve. — Acte relatif au bail susmentionné de ladite ferme. — Obligation de deniers au profit de Guillaume Canville, maçon en plâtre à Brétigny, par Antoine Jamain, maçon en plâtre au même lieu. — Bail d'un quartier de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 22 sous tournois, à Clément « Callou, » marchand à Brétigny, par Nicolas Latainte, vigneron au même lieu.

E. 5263. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

3 au 30 juillet 1628. — Procuration à Marie de Fourmicon par Alexandre « Feugré, » écuyer, sr de

« Montainville, » gendarme de la compagnie du Roi commandée par « Monsieur de la Roche Baritault, » étant « en sa maison » à Brétigny. — Bail de l'étang et fossé des « Allieurs, » colombier et cour, sis à Brétigny, fait, moyennant, entre autres choses, un loyer annuel de 100 livres tournois, à Guillaume « Desen- » clos, » marchand hôtelier au Plessis-Pâté, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, par Susanne « de Monchy. » femme de François Martel, chevalier, seigneur de Brétigny. — Obligation, par « Louis Jullian, » laboureur à Bondoufle, de livrer à Guillaume « Désenclos, » marchand au Plessis-Pâté, 6 setiers de blé méteil, mesure de Montlhéry, moyennant 36 livres tournois. — Bail des censives dues au curé de Saint-Philibert de Brétigny, « à cause du fief du Boullin, appartenant à » la dite cure, » sur 15 arpents de terre, terroir de Brétigny, champtier « du Boullin, » fait, moyennant un loyer annuel de 30 livres tournois, à Clément « Callon, » marchand à Brétigny, par Charles « Le » Conte, » curé de l'église Saint-Philibert; (18 juillet 1628). — Antoine « Levennyer, » prêtre, s'oblige, envers le susdit Charles « Le Conte, » à remplir, à sa place, les fonctions curiales à Saint-Philibert de Brétigny, moyennant, entre autres choses, 2 setiers de blé méteil et 30 livres tournois par an (19 juillet 1628). — Acte complémentaire du précédent. — Bail de 5 arpents de terre, terroir de Brétigny, champtier « de la » Longue Raye, deppendans dè la ferme de Valorge, » fait moyennant, un loyer annuel de 12 livres 10 sous tournois, à Noël Guinboys, vigneron en la paroisse Saint-Pierre de Brétigny, par Noël Moullin, laboureur au moulin « du Carouge, » paroisse Saint-Philibert de Brétigny.

E. 5264. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

4 au 31 août et 10 septembre 1628. — Marché pour la couverture d'une écurie, à la ferme de Saint-Philibert, conclu entre « Guilleume Canville, » maçon en plâtre à Brétigny, d'une part, et Susanne « de Mon- » chy, » femme de François Martel, chevalier, seigneur de Fontaine, Brétigny, d'autre part.— Quittance de 99 livres tournois, délivrée au susdit « Guilleume » Canville, » par ladite Susanne « de Monchy. » — Ratification, par Jeanne Boufillot, d'un contrat passé par son mari « Pierre Lochar, » meunier au moulin « d'Aulnay, paroisse de Leuville. » Cet acte porte, entre autres signatures, celle de Marin « Bouhet, » maître « d'escolle » (8 août 1628). — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Brétigny, champtier « des » Renaudes, » faite, moyennant 24 livres tournois, à Michel Pigeon, vigneron « au Carouge, » par Marcel Lamoureux, vigneron « à Cossigny. » — Contrat de mariage entre Pierre Vaucernon, sabotier en la paroisse « de Basoche, » d'une part, et Guillemine Picot, fille de feu Jean Picot, vivant, marchand à Montlhéry, et de Jacqueline Bruneau, d'autre part. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 12 livres, 10 sous tournois, au profit de Jacques « Meneau, » marchand à Châtres, par Mary « Revel, » serrurier à Brétigny et Marthe Girard sa femme. Signature de Marin « Bouhet, » maître « des escolles » de Brétigny. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 40 sous tournois, au profit de François Martel, chevalier, seigneur de Fontaine, « Bellancomble, » Brétigny, par « David Ladenave, » sergent au bailliage et châtellenie de Brétigny. Cet acte porte entre autres signatures, celle de Marin « Bouhet, » maître « d'es- » colle, » à Brétigny, et de Susanne « de Monchy, » femme du susdit Martel. — Actes intéressant les familles Vautier, Guibourt, Canville. — Obligation de 48 livres, prix d'un cheval, avec bride, selle et licol, passée, au profit d'Étienne Berjeonneau, par Jean Jullian.

E. 5265. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1er au 31 octobre 1628. — Actes relatifs au bail d'une quarte de vigne, vignoble de Saint-Michel-sur-Orge, champtier de « Cul froid, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 14 sous tournois, à Gilles Trousseau, vigneron audit Saint-Michel, par « Louys Peuverier, » vigneron au même lieu, agissant au nom de marguillier de l'église de Saint-Michel-sur-Orge. — Ratification, par Élisabeth de Fourmicon, d'un contrat de rachat fait entre les mains de Clément Callou, son mari, marchand à Brétigny, par Jacques de Vassan, seigneur de « Morsan, » conseiller et maître d'hôtel ordinaire du Roi. — Bail d'héritages à Brétigny, fait à Jean Chandeau, le jeune, vigneron audit lieu, par Nicolas Lataínte, vigneron à Brétigny. Cet acte et le précédent portent la signature du maître d'école de Brétigny, Marin « Bouhet » (15 et 18 octobre 1628). — Quittance de 8 livres tournois, rachat de rentes, délivrée à « Jehan Guillemer, » vigneron à Brétigny, par « François Delintot, » écuyer, sieur de Beaune et de La Houssaye, demeurant à Brétigny.

E. 5266. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

2 au 28 novembre 1628. — Bail d'héritages à « Anthoine Marinio, » jardinier à Brétigny, et Marguerite Martin, sa femme, par « Jehan Petit, » laboureur au même lieu. — Obligation de 15 livres 4 sous tournois, souscrite au profit d'Étienne « Berjonneau, » marchand à Brétigny, par Charles « Le Conte, » curé de Saint-Philibert (5 novembre 1628). — Titre nouvel d'une rente annuelle de 45 sous tournois, au profit de Claude Bordeleau, par « Anthoine Capron, » vigneron à Essonville, paroisse Saint-Père de Brétigny. — Bail de 3 quartiers de terre, à Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 50 sous tournois, à Jean « Charpentier, » vigneron audit lieu, par Susanne « de Monchy, » femme et fondée de procuration de François Martel, seigneur de Fontaine, « Bellancomble, » Brétigny. — Échange entre la même Susanne « de Monchy, » d'une part, et Vincent « Hergenvillier, » et Jean « Rousseau, » marchands à Montlhéry, d'autre part. — Contrat de mariage entre Noël Bunot, vigneron « au Mesnil, » paroisse Saint-Philibert, d'une part, et Anne Guillemer, fille de Jehan « Guillemer, » vigneron à Brétigny, et de Robine Morieau, d'autre part. — Ratification, par Jeanne Souchard, d'un acte de vente faite par son mari, Étienne Chéron, vigneron à Brétigny. — Bail de 19 arpents de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 50 sous tournois par arpent, à Pierre « Briberon, » laboureur « à Lisse, » par Nicolas Latinte, vigneron à Brétigny. Signature de Marin « Bouhet, » maître « des escolles » de Brétigny.

E. 5267. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

2 au 31 décembre 1628. — Bail d'une vache, fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois, à François Guinboys, vigneron à Brétigny, par Noël Moullin, meunier au même lieu. — Acte signé par Marin « Bouhet, » maître « d'escolle » à Brétigny. — Accord entre les héritiers de feue Marie Delarue, femme de Jean Jullian. — Contre-lettre en faveur de Jean « Lemareschal, » conseiller ordinaire « de Mon- » seigneur le Prince, » demeurant à Montlhéry, par le susdit Jean Jullian. — Accord entre Susanne de Monchy, femme et fondée de procuration de François Martel, seigneur de Brétigny, d'une part, et Nicolas « Bonté, » marchand à « Lynas, » d'autre part. — Bail d'héritages, à Louis Charpentier, vigneron en la paroisse Saint-Pierre de Brétigny, par noble homme Jacques « Angenoust, » conseiller du Roi, « sieur de la » Fontaine en la paroisse Saint-Philebert-lez-Brétigny, estant à présent audit lieu de la Fontaine. » Cet acte porte, entre autres signatures, celle de Charles « Le Conte, » curé de Saint-Philibert de Brétigny.

E. 5268. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

7 au 28 janvier 1629. — Baux de vaches faits, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois par tête, à la veuve de Louis Moyreau et à Guillaume Blanchet, son gendre, manouvrier à Brétigny; Jean Jullien, laboureur au même lieu, par « Jehan Crestot, » vigneron en la paroisse Saint-Pierre de Brétigny. Un de ces actes, portant la date du 7 janvier 1629, est revêtu de la signature de Marin « Bouhet, » maître d'école de Brétigny. — Obligation de 25 livres tournois, prix de 3 setiers de blé méteil, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit du même Crestot, par Michel « Brire, » vigneron en la paroisse Saint-Philibert de Brétigny. — Actes relatifs à un bail d'héritages, à Essonville, fait à Gilles Bridard, vigneron à Saint-Pierre, par Nicolas Latinte, vigneron au même lieu. — Vente de portion d'étable, à Rosières, faite à Antoine Chasteau, vigneron audit lieu, par Michel Chasteau, vigneron au même lieu. — Bail d'héritages fait à Germaine Laurens, demeurant à Brétigny, par « Anthoine Marinio, » jardinier à la Fontaine. Cet acte, qui est daté du 25 janvier 1629, porte, ainsi que quelques autres de la même liasse, la signature de Marin « Bouhet, » maître d'école à Brétigny. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 41 sous 8 deniers tournois passé, au profit de Louis Hervy, sergent royal à Montlhéry, par Guillaume Riaux, vigneron au hameau du Carouge. — Actes intéressant les familles Delanoë, Guinbois, Dupond, Chantecler.

E. 5269. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

4 au 21 février 1629. — Accord entre Pierre Deflain, manouvrier à Brétigny, d'une part, et Germaine Laurens, veuve d'Abel Boudin, demeurant au même lieu, d'autre part. — Bail d'une vache, fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois, à « Anthoine Ca-

» pron, » vigneron à Essonville, par Marc Vendron, vigneron au même lieu. — Actes relatifs à une vente de 5 quartiers de terre, terroir de Brétigny, champtier de la Noue, et de 3 quartiers moins 4 ou 5 perches, même terroir, proche le Bois de Vétille, faite, moyennant 72 livres tournois, à Michel Forest, marchand charron à Brétigny, par « Marie Fourmicon, » femme séparée de biens de noble homme Alexandre Feugret, sieur de Montainville, gendarme des chevau-légers du Roi, demeurant en la paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Accord entre Jean Dupond, fruitier en la paroisse Saint-Philibert, d'une part, et Charles Adam, fruitier en la paroisse Saint-Pierre, d'autre part. — Obligation de 34 livres tournois, prix d'une vache, souscrite, au profit de Marguerite Le Long, veuve de Jean Pillas, demeurant au Mesnil, par Georges Joynel, vigneron à « Villelouvette, » paroisse « d'Eglis. » — Règlement de comptes entre les enfants et héritiers de Jean Le Long et Robine Dolbeau, vivants, demeurant au Mesnil, « décéddez de maladie contagieuse » (21 février 1629). Marin « Bouhet, « maître d'école de Brétigny, a signé la plupart des actes contenus dans la présente liasse.

E. 5270. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

4 au 25 mars 1629. — Actes relatifs à la vente d'un arpent de terre, terroir de Brétigny, champtier de la Longue Raye, faite, moyennant 31 livres tournois, à Louise Goix, veuve de Martin Petit, vivant, vigneron à Cossigny, par Geoffroy Fronteau, marchand jardinier à Brétigny. — Échange entre Clément « Callon, » marchand à Brétigny, d'une part, et « Louis » Jullian, » laboureur à Bondoufle, d'autre part. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Brétigny, champtier de « Croupequeu, » faite, moyennant 36 livres tournois, au susdit « Callon, » par le susdit « Jullian. » — Obligation de 42 livres 13 sous tournois, souscrite, par le même « Louis Jullian, » au profit de François Le Long, marchand et laboureur à Brétigny. — Marché pour travaux de maçonnerie entre « Guilleume Canville, » maçon en plâtre à Brétigny, d'une part, et la veuve de Gérard Boucher, représentée par Pierre « Boucher, » son fils, d'autre part. — Bail à moitié de 140 bêtes à laine, fait à « Marc Chantecler, » laboureur en la ferme de Fontaine, par Jean « Crécy, » receveur des Célestins de Marcoussis en la ville d'Étampes. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 3 livres 10 sous tournois passé, au profit de l'église Saint-Pierre de Brétigny, par Pierre Bonté, le jeune, laboureur à Jouy, paroisse de Breux, et consorts. Cet acte, daté du 18 mars 1629, porte, entre autres signatures, celle de Jacques « Derneloy » ou « Dernelois, » curé de Saint-Pierre. — Vente d'héritages, dont une maison sise à Brétigny « au lieu dict le Pont aux Marains, » faite à Jacques « Boucher, » avocat au conseil, fils et représentant de Claude Bordereau, veuve de Gérard Boucher, procureur en parlement, par Catherine Rouard, veuve de Jean Sion, Pierre Sion, fils de Jean, marchand, et Jeanne Guionnet, sa femme. — Actes intéressant les familles Fronteau, Besnard. La plupart des actes qui composent cette liasse portent la signature de Marin « Bouhet, » maître d'école à Brétigny.

E. 5271. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1er au 29 avril 1629. — Accord entre Pierre Pinson, charretier au Mesnil, d'une part, et Noël Bunot, vigneron au même lieu, d'autre part. — Bail d'une maison meublée, où pend pour enseigne l'image Saint-Nicolas, sise au faubourg St-Victor, à Paris, fait à Susanne « de Monchy, » femme et se portant fort de François Martel, seigneur de Brétigny, par Antoine « Rivière, » écuyer, demeurant à Brétigny. — Bail de maison et dépendances, à Brétigny, fait au susdit « Ri- » vière, » par la même Susanne « de Monchy. » — Bail d'un arpent de pré, prairie de Brétigny, en la chaussée de Guiperreux, fait par la même Susanne « de Monchy, » à Michel Pelletier, vigneron au Pavillon, paroisse Saint-Philibert. — Vente d'un arpent de terre, terroir de Charcois, faite, moyennant 45 livres tournois, à Michel Forest, marchand charron à Brétigny, par Pierre Le Roux, manouvrier au Plessis-Pâté. — Accord entre Georges « Ragueneau, » charron à Brétigny, d'une part, et Germaine Laurens, veuve d'Abel Boudin, demeurant audit lieu, d'autre part. — Obligation de 48 livres tournois, prix de 4 setiers d'avoine, souscrite, au profit de Croiset Becgue, sergent au bailliage de Châtres, par Antoine « Rivière, » ci-devant nommé, et Jeanne « Desfou- » raux, » sa femme. — Autre de 35 livres tournois, prix d'une vache, souscrite, au profit de Louise Goix, veuve de Martin Petit, demeurant à Brétigny, par Louis Locord, vigneron à « Chetainville. » — Autre de 4 livres 5 sous tournois, prix de 11 boisseaux d'avoine, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit

de Michel Forest, par « Loui Balli, » vigneron à Rosières. — Contrat de mariage entre Toussaint Boudier, serviteur charretier de Louise Quentin, veuve d'Yvonnet Laurens, demeurant à la ferme de la Justice, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, d'une part, et Ysabel Boudignon, fille de feu François Boudignon, vivant, vigneron à Brétigny, d'autre part. — Accord entre Marguerite « Roussel, » femme de noble homme Hugues de Lagarde, d'une part, et Guillaume Dugay, jardinier à Montlhéry, ci-devant jardinier au lieu de Lagarde, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, d'autre part. — Contrat de mariage entre Médard Duval, cordonnier à Brétigny, d'une part, et Jeanne Lamiel, veuve de Jean Hubert, demeurant audit lieu, d'autre part. — Actes intéressant les familles Latinte, Boucher, Marchant, Briberon, Le Roux, Forest, Masson, Brire, Marin, « Bouhet, » maître d'école à Brétigny, a signé une grande partie des actes qui forment cette liasse.

E. 5272. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

2 au 29 mai 1629. — Vente d'immeubles, à Goupillières, faite à « Pierre Jonnot, » laboureur audit lieu, par Robert « Leconte, » laboureur à Leudeville, et Ysabel Pigeon, sa femme. — Contrat de mariage entre Philippe « Belin, » conducteur ordinaire des charrois de l'artillerie de France, à Brétigny, fils de feu André Belin, vivant, cordonnier audit lieu, d'une part, et Barbe Texier, veuve de Laurent Arrault, vivant, marchand à Charcois, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Philibert, fait à André Bunot, fruitier à Brétigny, par « Léon Legrand, » vigneron à Saint-Philibert. — Vente de fruits sur pied, faite à Michel « Brire » et Jean Asseline, vignerons au Mesnil, par Noël Moullin, meunier au Carouge. — Bail de 3 arpents de terre, terroir du Plessis, champtier de la Petite-Noue, fait, moyennant 7 livres 16 sous tournois de loyer annuel, à Jacques Goyer, charretier au Plessis-Pâté, par Vincent Charpentier, vigneron à Cossigny, agissant en qualité de marguillier de l'église Saint-Pierre. Cet acte, daté du 13 mai 1629, porte la signature de Marin « Bouhet, » maître d'école à Brétigny. — Contrat de mariage entre Michel Forest, marchand charron à Brétigny, fils de feu Pierre Forest, d'une part, et Françoise Gallot, fille d'Étienne Gallot, marchand fruitier à Rosières, et de Louise Robin, d'autre part. — Acte y relatif. — Contrat de mariage entre Jacques Piot, serviteur charretier de François Le Long, marchand et laboureur à Brétigny, fils de Jean Piot, laboureur à « Courtabeuf, » paroisse d'Orsay, d'une part, et Marguerite Le Long, veuve de Jean Pillas, vivant, vigneron au Mesnil, d'autre part. — Bail d'héritages à Fleury-Mérogis, fait à Françoise de Montandras ou Montaudras, femme de Jean Petit, écuyer, demeurant à Égly, par « Marie » Leduc, » femme séparée de biens de Jacques de Gerbevilliers, bourgeois de Paris, y demeurant. — Actes intéressant les familles Canville, Delanoë, Morel, Revel, Girard.

E. 5273. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

4 au 29 juin 1629. — Actes divers passés entre Michel Forest, charron en la paroisse Saint-Philibert, d'une part, et Gabriel Lhomme, maréchal en la même paroisse, d'autre part. — Bail de maison et dépendances à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Charles Leconte, vigneron audit lieu, par François Robin, vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre Guillaume Roux, fils d'autre Guillaume, marchand fruitier au hameau du Carouge, d'une part, et Marie Chantecler, fille de « Marc Chantecler, » laboureur à la ferme de La Fontaine, d'autre part. — Bail d'un arpent 3 quartiers de terre, terroir du Plessis, champtier de la Noue, fait, moyennant un loyer annuel de 60 sous tournois par arpent, à Jean Bedouin, tixier en toiles au Plessis-Pâté, par « Marie Fourmicon, » femme séparée de biens d'Alexandre Feugré, écuyer, sieur de Montainville, demeurant à Brétigny. — Marché pour fourniture et entretien de harnais, entre Jean « Dela» ferté, » écuyer, sieur de Champrobert, demeurant à Brétigny, d'une part, et Gérard Boudignon, bourrelier au même lieu, d'autre part. — Vente de 5 quartiers de terre, terroir de Brétigny, champtier du Carouge, faite, moyennant 45 livres tournois, à « François » Besnard, » vigneron à Brétigny, par « Marie Four» micon, » ci-devant nommée, Clément « Callon, » praticien à Brétigny, et Élisabeth Fourmicon, sa femme. — Actes intéressant les familles Bailly, Daultier, Morizet, Maingot, Belin, Lhomme, Forest, Chantecler, Vallet, Callon.

E. 5274. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1er au 29 juillet 1629. — Contrat de mariage entre Denis Deserville, vigneron à Rosières, fils de

feu Martin Deserville, d'une part, et Marie Musnier, fille de Marin Musnier, charretier à Athis, et de feue Marie Callon, d'autre part. — Autre entre « Françoys » Petit, » vigneron à Cossigny, fils des feus Martin Petit et Louise Goix, d'une part, et Marguerite Pigeon, fille de Michel Pigeon, vigneron au Carouge, d'autre part. — Acte y relatif. — Contrat de mariage entre Jacques Boullage, laboureur à « Challou-St-» Marc, » fils des feus Jean Boullage, vivant, meunier audit lieu, et Quantine Alaire, d'une part, et Marie Bailly, fille des feus Michel Bailly, vivant, vigneron à Brétigny, et Perrette Sublet, d'autre part. — Obligation de 120 livres tournois, prix d'un cheval, souscrite, au profit de François Fillas, marchand à « Peti-» viers, » par Jean Selourge, laboureur à Fleury-Mérogis. — Obligation, par Jacques « Delanoë, » laboureur à Charcois, de fournir à Nicolas Latinte, vigneron à Brétigny, 6 setiers d'avoine, mesure de Montlhéry, à 18 boisseaux le setier, moyennant 24 livres tournois. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 42 sous 6 deniers tournois, passé, au profit de l'église Saint-Philibert de Brétigny, par Guillaume Roux, marchand au Carouge. — Testament de Catherine Rouard, veuve de Jean Sion, demeurant à Brétigny. — Contrat de mariage entre Laurent Saller ou Sallet, manouvrier à « Morsang-sur-Orge, » d'une part, et Élainne Puis, fille de Jean Puis, vigneron à Brétigny, et de Jeanne Collas, d'autre part. — Acte y relatif. — Bail à moitié de 81 bêtes à laines, fait à Louise Quentin, veuve d'Yvonnet Laurens, demeurant à la Justice, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, par Ferry « Simonneau, » marchand à Châtres. — Actes intéressant les familles Adam, Fontaine, Aumont.

E. 5275. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

6 au 25 août 1629. — Annulation d'un contrat d'échange entre « Françoys Martel, » seigneur de Brétigny, d'une part, Geoffroy Fronteau, jardinier à Brétigny, et Perrette Ruelle, sa femme, d'autre part. — Actes relatifs à une vente d'héritages, terroir de Brétigny, faite par ces derniers au susdit « Françoys » Martel. » — Bail de 2 vaches fait, moyennant un loyer annuel de 10 livres tournois, à Guillaume « Pif-» fret, » laboureur à Rosières, par Jean Maréchal, laboureur au même lieu. — Bail d'héritages, à Lisses, fait à Jean Blignot, marchand audit lieu, par « Liénard » Lesesne, » laboureur au Petit-Cochet. — Réparation d'honneur en faveur de la servante du sieur de Lagarde, par Perrine Collas, femme séparée de biens de Jean Puis. Cet acte, daté du 21 août 1629, porte, entre autres signatures, celle de Marin « Bouhet, » maître d'école de Brétigny. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 9 livres 7 sous 6 deniers tournois, au profit de Gilles « Dehailles, » compteur de poisson de mer, à Paris, par Marin Contre, marchand à Cossigny, et Perrette Gilles, sa femme.

E. 5276. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

5 au 30 septembre 1629. — Obligation de 90 livres tournois, prix d'un cheval, avec collier, bride et licol, souscrite, au profit de Guillaume Desenclos, conducteur du charroi de l'artillerie de France, demeurant au Plessis-Pâté, par Michel Marchandon, laboureur à Bondoufle. — Constitution de procureur, faite par Jean Millet, sieur de Saint-Germain, héritier de Jean Prévost, vivant, sieur de Saint-Germain, son frère utérin, pour le représenter au procès criminel pendant au parlement de Paris, entre François Martel, seigneur de Fontaine et Brétigny, et François Martel, sieur de Franqueville. — Apposition des scellés à la ferme de la Maison-Neuve, après le décès de Pierre Lescharpy, fermier, décédé en la ferme du Grand Cochet, « au petit logis, qui est deppendant de » la paroisse St-Germain. » — Obligation de 48 livres tournois souscrite, au profit d'Étienne « Berjonneau, » marchand et laboureur à Brétigny, par Pierre Pinson, vigneron au Mesnil. — Obligation de 180 livres tournois souscrite, au profit de Louis Divry, sergent à cheval au Châtelet de Paris, par Jean Robert « Chan-» tecler, » laboureur à Saint-Philibert, et Françoise Royer, sa femme. Cet acte, daté du 27 septembre 1629, porte, entre autres signatures, celle de Louis « Leven-» nyer, » prêtre, vicaire de Saint-Philibert de Brétigny. — Actes relatifs à un bail d'héritages, terroir de Brétigny, fait à « Claude Pelletier, » marchand à Sainte-Geneviève-des-Bois, par Antoine et François « Rivière, » père et fils, écuyers. — Actes intéressant les familles Latinte, Fourmicon, Feugré, Callon, Pépin, Rétif, Jeullien, Roux, Lhomme, Bourdereau, Boucher, Adam, Desenclos.

E. 5277. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

2 au 31 octobre 1629. — Accord portant annu-

lation du bail du moulin Basset, conclu entre Susanne « de Monchy, » femme et fondée de procuration de François Martel, seigneur de Brétigny, d'une part, et Noël Laisné, meunier au moulin « de Chauller » ou « Chaullet, » paroisse de Saint-Merry de Linas, d'autre part. — Constitution de procureur par Jacques « Lerahier, » en qualité de procureur fiscal du bailliage de Brétigny, pour réclamer et obtenir, du prévôt de Montlhéry, que la cause de Jean Delaferté, écuyer, sieur de Champrobert, à l'encontre de Louis Delaferté, écuyer, son frère, et François Delintot, aussi écuyer, son beau-frère, portée à la prévôté de Montlhéry, soit portée devant le bailli de Brétigny, dont les parties sont justiciables. — Bail d'héritages, au Plessis-Pâté, fait à Toussaint Scellerin, tailleur de pierre à Charcois, par Michel Forest, marchand charron à Brétigny. — Vente d'héritages à Michel Lebeau, vigneron à Fontaine, par noble homme Hugues « Lagarde, » secrétaire ordinaire de la chambre du Roi, et Marguerite « Rous- » sel, » sa femme. — Bail de 5 arpents de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 12 livres tournois, à « Pierre Sion, » laboureur à Brétigny, par Antoine et François « Rivière, » écuyers, demeurant audit lieu. — Autre de 8 arpents 1 quartier 1/2 de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 70 sous tournois par arpent, par les mêmes « Rivière » à « Georges Ragueneau, » charron à Brétigny. — Bail du vivier du clos de Lagarde fait à « Louis Balil, » vigneron à Brétigny, par Marguerite « Roussel, » ci-devant nommée, moyennant un loyer annuel de 14 livres tournois, plus, à la fin des 6 années de bail, « lorsque ce peschera ledit vivier ou le caresme ensuivant, » 50 carpes de 4 à 5 pouces et un sceau de frais. — Contrat de mariage entre François Vincent, pêcheur à Janville, paroisse Saint-Georges d'Auvers, d'une part, et Germaine Laurens, veuve d'Abel Boudin, demeurant à Brétigny, d'autre part. — Bail d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Brétigny, champtier « du Coup de Jet, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 60 sous tournois, à Eutrope « Ensoubz, » sergent au bailliage de Brétigny, par Clément « Callon, » praticien à Brétigny. — Obligation de 50 livres tournois, prix de 4 muids de vin, souscrite, au profit de Nicolas Latinte, vigneron à Brétigny, par Gérard Boudignon, tonnelier au même lieu. — Actes intéressant les familles Guiboust, Deschamps, Fronteau, Roussel, Callon, Dieu, Ragueneau, Manseau ou Monceau, Tortu, Barbé, Chamault.

E. 5278. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

11 au 29 novembre 1629. — Obligation de 24 livres tournois souscrite, au profit de Michel Foirest, marchand à Brétigny, par Jean Mercyer, vigneron à Montlhéry. — Bail d'héritages, au Ménil, fait à Noël Bunot, vigneron à Brétigny, par « Jehan Guillemer, » vigneron au Mesnil. — Bail de 8 arpents de terre, terroir du Plessis, fait, moyennant un loyer annuel de 70 sous tournois par arpent, à Guillaume « Désen- » clos, » capitaine du charroi de l'artillerie de France, demeurant au Plessis-Pâté, par Antoine et François « Rivière, » écuyers, demeurant à Brétigny. — Bail d'héritages, au Plessis-Pâté, fait au même « Désen- » clos, » par Michel Foirest, ci-devant nommé. — Bail d'héritages, à Essonville, fait à Étienne Chavin, vigneron à Brétigny, par Pierre « Briberon, » marchand et laboureur à « Lisse. » — Autre à Jean Marchant, manouvrier à Brétigny, par Antoine « Marinio, » jardinier au même lieu. — Actes relatifs à un bail de 15 arpents de terre, terroir de Liers, fait, moyennant un loyer annuel de 35 sous tournois l'arpent, à Michel Loisel, laboureur à Sainte-Geneviève-des-Bois, par Cantien Poing, laboureur au même lieu. — Actes intéressant les familles Martel, Texier, Baron, Ladaine, Richard.

E. 5279. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1er au 17 décembre 1629. — Bail d'héritages, terroir de Brétigny, fait à Jacques Piot, laboureur au Mesnil, par Jean Dupond, vigneron à Rosières. — Bail de 2 vaches fait, moyennant une redevance annuelle de 43 livres de beurre, à « Léon Legrand, » vigneron à Brétigny, par Michel Foirest, marchand charron au même lieu. — Règlement de comptes entre « Françoys » Martel, » seigneur de Brétigny, d'une part, et « Louis Balli, » vigneron à Brétigny, d'autre part. — Vente d'un quartier de terre, terroir de Brétigny, champtier du Mesnil, faite, moyennant 12 livres tournois, au même « Françoys Martel, » par Pierre Pinson, charretier au Mesnil, et Jeanne Bunot, sa femme. — Cession de la moitié de la coupe de 3 arpents 1/2 de pré faite, moyennant 36 livres tournois, à François « Le Long, » laboureur à Brétigny, par « Liénard Le- » sesne, » laboureur au même lieu.

E. 5280. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

9 au 25 janvier 1630. — Obligation de 105 livres tournois, au profit de Simon Dubray, marchand tuillier à Bâville, paroisse de Saint-Chéron, par « Guillaume Canville, » maçon en plâtre à Brétigny. — Contrat de mariage entre Jean « Lochart, » jardinier en la paroisse de Longpont, d'une part, et Jeanne Angeviller, veuve de Charles Gilles, demeurant au Mesnil, paroisse de Saint-Philibert de Brétigny, d'autre part. — Obligation de 6 livres 13 sous tournois, au profit de Jacques Lerahier, procureur au bailliage et châtellenie de Brétigny, par Étienne Charon, vigneron à Brétigny. — Autre de 57 livres, au profit de Christophe Farsais, laboureur à la Rouche, paroisse de Saint-Pierre de Brétigny, par Guillaume Canville, ci-devant nommé. — Autre de 10 livres 10 sous tournois, par le même Canville, au profit de divers. — Accord et transaction entre Louis « Gilles, » compagnon meunier, demeurant au moulin du Petit-Paris, paroisse de Leuville, d'une part, et Jeanne Angerviller, ci-devant nommée.

E. 5281. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

3 au 27 février 1630. — Bail d'héritages à Louis Charpentier, le jeune, vigneron à Rosières, paroisse de Saint-Pierre de Brétigny, par noble homme François » Rivière, » demeurant à Brétigny. — Actes relatifs à une vente d'héritages faite à Michel Pelletier, vigneron à Brétigny, par Claude Dance, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Michelle Piffret, sa femme. — Obligation de 9 livres tournois, prix d'un setier de blé méteil, mesure de Brétigny, passée, au profit de Philippe Belin, marchand à Brétigny, par « Louis Bailli, » vigneron au même lieu. — Bail de portion de maison à Jean « Besnard, » vigneron à Rosières, par Étienne Gilles, marchand fruitier au même lieu. — Actes intéressant les familles Charpentier, Chantecler, Hardy, Lamy, Forest, Briberon. — Actes relatifs au bail des terres du « Parc de Pierre, » fait à Charles Vautier par Susanne « de Monchy, » femme de François Martel, seigneur de Brétigny. Un de ces actes est écrit entièrement de la main de la bailleresse.

E. 5282. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

2 au 26 mars 1630. — Bail d'héritages à Pierre Grugnon (?), vigneron à Saint-Michel, par Martin « Cherpentier », laboureur à Brétigny. — Accord et transaction entre Pasquier Delaforest, laboureur à Sainte-Geneviève-des-Bois, d'une part, et Cantien P..., laboureur au même lieu, d'autre part. — Bail d'un demi-arpent de vigne en friche, à Rosières, fait, moyennant une rente annuelle de 50 sous tournois, à Jacques Fontaine, vigneron à Essonville, par Pierre « Briberon, » laboureur à Cossigny. — Obligation de 24 livres tournois, au profit de Michel Forest, charron à Brétigny, par « Anthoine Capron, » vigneron au même lieu. — Accord et transaction entre Pierre Pinson, charretier à Brétigny, d'une part, et Noël B..., vigneron au même lieu, d'autre part. — Actes relatifs à la vente de 2 arpents de terre, terroir de Brétigny, faite, moyennant 100 livres tournois, à François Martel, seigneur de Brétigny, par Marguerite « Roussel, » femme de noble homme Hugues Lagarde. — Actes intéressant les familles Chantecler, Lelong, Guillemer, Canville, Jullien.

E. 5283. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1er au 26 avril 1630. — Conventions entre Gabriel Lhomme, maréchal à Brétigny, d'une part, et Noël Moullin, laboureur à Valorge, d'autre part, pour ferrement et entretien d'outils aratoires. — Actes intéressant la famille Arnoul, de Marolles. — Autres relatifs à un bail à rente fait à Philippe « Belin, » cordonnier à Brétigny, par Susanne « de Monchy, » femme de François Martel, seigneur de Brétigny. — Autres relatifs à un transport de rente fait à Martin « Charpentier, » laboureur à Brétigny, par Gilles « Audouard, » vigneron à Leuville, et Nicole Gilles, sa femme. — Vente de portion de maison faite à noble homme François « Dusuc, » commissaire ordinaire de l'artillerie de France, demeurant à Liers, paroisse de Sainte-Geneviève-des-Bois, par Pierre Peuvrier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge.

E. 5284. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

2 au 27 mai 1630. — Obligations de diverses sommes passées, au profit de Louis de la Ferté, écuyer, demeurant à Essonville, François de Lintot, écuyer, demeurant au même lieu, par Clément Callon, praticien à Brétigny, et Élisabeth de Fourmicon, sa femme. — Obligation de 330 livres tournois, au profit du susdit de la Ferté, par Étienne Gallot, marchand fruitier

à Rosières. — Actes intéressant les familles Giffart, Callon, Latinte. — Conventions entre Robert Basset, tuilier à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Étienne Laurent, d'autre part, pour l'exploitation de la tuilerie de Saint-Michel-sur-Orge, appartenant au comte de Chalendray. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Nicolas Fichet, vigneron audit lieu, par « Robert Mardy, » serrurier à Viry-sur-Orge, et Marguerite Mardy, sa sœur. — Vente d'un quartier 1/2 de terre, terroir de Brétigny, faite, moyennant 22 livres tournois, à Michel Forest, marchand charron à Brétigny, par « Marie Fourmicon, » femme séparée de biens d'Alexandre Feugeret, écuyer, sieur de Montainville, demeurant à Brétigny. — Échange entre le susdit Forest, d'une part, et les époux Clément Callon, ci-devant nommés, d'autre part. — Obligation de 4 livres 10 sous tournois, prix de 2 paires de souliers, passée au profit d'Oudard Deval (?), cordonnier à Brétigny, par Charles Gilles, vigneron à Leudeville.

E. 5285. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

2 au 30 juin 1630. — Obligation de 30 livres tournois, au profit de « Jehan Crestot, » vigneron à Brétigny, par Marie Rétif, demeurant au Mesnil, paroisse Saint-Philibert. — Bail de maison, appelée « Lhostel-» lerye, » au carrefour de Brétigny, avec dépendances, fait à Nicolas Maufais, maréchal à Brétigny, par Susanne « de Monchy, » femme et procuratrice de François Martel, chevalier, seigneur de Fontaine, « Bel-» lancomble, » Brétigny. — Accord entre Geoffroy Fronteau, jardinier à Brétigny, d'une part, et Marguerite « Roussel, » femme autorisée par justice au refus de son mari, noble Hugues de Lagarde, secrétaire ordinaire de la chambre du Roi, demeurant à Paris, d'autre part. — Conventions entre François « Le » Long, » marchand et laboureur, d'une part, et Géraud Boudignon, bourrelier au même lieu, pour entretien de voitures, harnais, etc. — Accord et transaction entre le susdit « Le Long, » d'une part, et Clément « Callon, » praticien, et Élisabeth Fourmicon, sa femme, demeurant à Brétigny, d'autre part. — Actes relatifs à une vente faite au même « Le Long, » par Isaïe Delacroix, tailleur d'habits au Plessis-Pâté. — Obligation de 31 livres tournois, prix d'une vache, passée au profit de Pierre Giron, marchand au Plessis-Pâté, par « Denis Chartier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Autre de 34 livres tournois, prix d'une vache, passée au profit de Michel Forest, charron à Brétigny, par Jacques Piot, laboureur au Mesnil, paroisse Saint-Philibert de Brétigny. — Actes intéressant les familles Legrand, Chantecler, Divry.

E. 5286. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

2 juillet au 21 septembre 1630. — Obligation de 29 livres tournois, au profit de François Bouté, marchand à Châtres, par Guillaume Roux, laboureur à Brétigny. — Actes relatifs à une transaction passée entre « Liénard Lesesne, » marchand laboureur au Petit Cochet, d'une part, et Geoffroy Fronteau, marchand jardinier à Brétigny, d'autre part. — Obligation de 100 sous tournois, au profit de Jean Crestot, vigneron à Brétigny, par Gérard Boudignon, bourrelier au même lieu. — Actes relatifs à un marché fait entre Jacques « Delanoe, » fossoyeur à Charcois, paroisse de Saint-Pierre, d'une part, et noble homme Jacques Boucher, avocat au Conseil, ayant pouvoir de François Martel, seigneur de Brétigny, pour l'établissement de fossés le long du chemin « qui dessend de Saint-Phile-» bert à la chaussée de Guipereux. » — Accord entre Marguerite « Roussel, » femme de noble homme Hugues de la Garde, secrétaire ordinaire de la chambre du Roi, d'une part, et Pierre Briberon, marchand et laboureur à Brétigny, d'autre part. — Autre entre ladite Roussel, d'une part, et Philibert Godefroy, laboureur à Fontaine, paroisse de Saint-Pierre de Brétigny, d'autre part. — Bail de 10 arpents 1/2 quartier de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 30 livres tournois, à Christophe Forestier, laboureur à la ferme de la Rouche, paroisse de Saint-Philibert, par François « Besnard, » vigneron à Brétigny. — Actes intéressant les familles Boudignon, Fronteau.

E. 5287. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

2 au 29 octobre 1630. — Vente de fourrage à Jean « Girard, » marchand au Plessis-Pâté, par Louise Quentin, veuve d'Ivonnet Laurent, demeurant à la ferme de la Justice, paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Quittance de 32 livres tournois, prix d'une vache et d'une génisse de 2 ans, délivrée à « Claude Pelletier, » marchand à Brétigny, par Pasquier Delaforest, laboureur à Sainte-Geneviève-des-Bois. — Bail de maison et dépendances, au carrefour de Brétigny, fait à Philippe

« Belin, » cordonnier à Brétigny, par Susanne « de » Monchy, » femme, séparée quant aux biens, de François Martel, seigneur de Brétigny. — Vente de 2 muids 1 poinçon et 1/2 muid de vin blanc, faite, à raison de 11 livres tournois le muid, à Toussaint Gauchin, vigneron au Plessis-Pâté, par Jean Dupond, vigneron à Rosières — Bail d'héritages à Jacques Brière, marchand à Saint-Michel-sur-Orge, par Pierre Malard, garçon charretier à Rosières. — Bail de chambre et dépendances à « Georges Ragueneau, » charron à Brétigny, par François « Le Long, » marchand au même lieu. — Actes intéressant les familles Pingault, Lalouette, Lhomme, Forest, Jamain, Berjonneau.

E. 5288. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

6 au 30 novembre 1630. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 4 livres tournois, au profit de noble homme Jacques « Boucher, » avocat au conseil privé du Roi, par « Claude Coret, » vigneron au Carouge. — Accord et transaction entre Guillaume « Desenclos, cappitaine du charroi ordinaire de l'artil- » lerye, » demeurant à Brétigny, d'une part, et Michel Forest, charron au même lieu, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, à Brétigny, fait à « Pierre » Sion, » laboureur audit lieu, par noble homme Pierre « Bouchet. » — Actes intéressant les familles Roussel, Lagarde, Boucher, Callon, Fourmicon, Regnault, Berjonneau. — Contrat de mariage entre Louis Liger, vigneron à Linas, d'une part, et Philippe Delanoue, fille de feu Jean Delanoue, vivant, vigneron à Longpont, et de Philippe Musnier, remariée à « Guil- » leume Canville, » maçon en plâtre à Brétigny, d'autre part. — Vente de chevaux et charrettes, faite à Louis Laurent, laboureur « à Chandoux, paroisse de » St-Martin, fauxbourg d'Estampes, » par Louise Quentin, veuve d'Yvonnet Laurent. — Actes intéressant les familles Fichet, Mardi. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 14 sous tournois passé, au profit de la fabrique de Saint-Michel-sur-Orge, par « Nicola Fichet, » vigneron audit Saint-Michel. — Bail d'héritages à Philibert « Le Long » Garaud, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par « Pierre Dance, » vigneron au même lieu. — Autre à Charles Lecomte, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Martin Charpentier, laboureur à Brétigny. — Actes relatifs à une vente d'héritages, faite à Michel Pelletier, vigneron à Brétigny, par Thomas Dolbeau, vigneron à Leuville.

E. 5289. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

2 au 22 décembre 1630. — Vente d'héritages à Michel Forest, marchand charron à Brétigny, par Pierre Le Roux, marchand au Plessis-Pâté, paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Actes relatifs au règlement des successions de Gilles Hargenvilliers et de Catherine Girard, sa femme. — Transport de rente à Martin « Charpentier, » laboureur à Brétigny, par Gilles Andouard, vigneron à Leuville, et Nicole Gilles, sa femme. — Autre à Michel Forest, déjà nommé, par Nicolas « Jullien, » laboureur à Fleury-Mérogis. — Marché pour fourniture et entretien de harnais entre Pierre Briberon, laboureur à Brétigny, d'une part, et Gérard Boudignon, bourrelier au même lieu, d'autre part.

E. 5290. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

8 janvier au 19 décembre 1631. — Fillette, commis par justice, et, à partir de février 1633, Pierre Fontaine, tabellion. — Actes intéressant les familles Lerahier, Jamain, Chantecler, Rogon, Dupont, Désenclos, Goix, Petit, Forest, Boucher, Quentin, Laurent. — Obligation de 32 livres tournois, souscrite, au profit de Jean « Charpentier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Jean « Chevallier, » marchand à Paris. — Autre de 8 livres tournois, souscrite, au profit de Marie « Deschams, » dame de « Marolles, » par « Marie Tessier, » veuve de Marc Galteron, vivant, écuyer, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à « Saint-Vrain d'Escorsy. » — Vente de meubles à la susdite Marie Deschamps, par Jean « Gradin, » charron à Marolles.

E. 5291. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

19 janvier au 31 mars 1632. — Vente de 3 quartiers 1/2 de terre, terroir de « Leudeville, » champtier « du Poirier St-Martin, » faite, moyennant 45 livres tournois, à Jacques Buard, vigneron à Leudeville, par son père Jean Buard, l'aîné. — Bail de 6 arpents 1/2 de terre labourable, terroir de Marolles, fait, moyennant un loyer annuel de 11 livres 15 sous tournois, à Jean « Caide, » serviteur berger à Marolles, par Georges « Mercier, » marchand au même lieu. — Contrat de mariage entre Pierre Morin (peut-être Mosny), manouvrier à Marolles, d'une part, et Ma-

rie Rouge..., d'autre part. — Autre entre Mathieu Peluse, d'une part, et Geneviève Boy... ou Loy..., d'autre part. — Vente d'un arpent de terre, terroir de Leuville, champtier « des Roizes, » faite, moyennant 43 livres tournois, à Théodore Bazin, conseiller du Roi, par Jacques Buard, ci-devant nommé. — Vente d'un demi-quartier de vigne, terroir de Leuville, champtier « de Ballenoys, » faite, moyennant 24 livres tournois, au susdit Jacques Buard, par Pierre Buard et Philippe Pillart, sa femme. — Actes intéressant les familles Mercier, Levainville.

E. 5292. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

18 avril au 24 juin 1632. — Vente d'un demi-arpent 1/2 quartier de terre, terroir de « Guibeville, » faite, moyennant 11 livres tournois, à Martin Mu..., par Catherine Mu..., veuve de Jacques Bauchois, demeurant à Saint-Vrain « Descorsy. » — Vente de 5 quartiers de terre, à Marolles, champtier « du Boys » de Cormelles, » faite, moyennant 60 livres tournois, à Théodore « Bazin, » conseiller du Roi, « seigneur de » Beaulieu, » par Jean « Mosny » et Gillette Delaunoy. — Acte y relatif. — Vente d'un arpent 1/2 quartier de terre, terroir de Leudeville, faite, moyennant 56 livres tournois, par « Claude Avril » et Julienne Rahier, sa femme, à Hugues Motteux, demeurant à Leudeville. — Vente d'un demi-quartier de vigne, terroir de Leudeville, champtier « du chemin de Saint-» Vrain audit Leudeville, » faite, moyennant 9 livres tournois, à « Jehan Chatellin, » vigneron à Leudeville, par Pierre Buart et Philippe Pillas, sa femme. — Contrat de mariage entre François « Le Fort, » fils de Jean, demeurant à Marolles, d'une part, et « Janne » Fuseau, » fille de feu Jean Fuseau et de Françoise Plailly, d'autre part. — Autre entre « Pierre Ferré, » fils de Jean Ferré, demeurant à « Verpetit, » d'une part, et Barbe Couffin, fille de feu Regnier Couffin et de Perrette Menocher, demeurant à Leudeville, d'autre part. — Vente d'héritage en Normandie, fait à Guillaume « Morin, » demeurant « à Giel, en Normandie, » près le Pont Égreppin, » par Pierre Morin, manouvrier à Marolles. — Actes intéressant les familles Duverger, Morin, Baudon, Brolattre ou Brolatte, Gillet, Bougin.

E. 5293. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

14 juillet au 20 septembre 1632. — Charles Jubin, vigneron à Leudeville, cède à Guillaume Chevallier, laboureur au même lieu, sa portion dans le bail à ferme des dîmes de Leudeville qu'il avait pris, de moitié avec Martin Pillas, des doyen, chantre e chanoines de l'église Notre-Dame de Paris. — Testament de Marie Ribourt, veuve d'Antoine Duval, demeurant à Marolles. La testatrice veut être inhumée en l'église de Marolles, « en payent les droitz accous-» tumés ; » elle donne aux églises de Marolles, Leudeville, Saint-Vrain, Cheptainville, Brétigny, Saint-Philibert, Saint-Michel, Longpont et Sainte-Geneviève. Ce testament, qui est daté du dernier jour de juillet 1632, porte la signature de Jacques « Baudet, » prêtre, curé de Marolles. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 27 sous 6 deniers tournois passé, au profit de l'église Notre-Dame de Marolles, par « Cézar » Fuzeau, » charron à Marolles. — Autre d'une pareille rente, au profit de la même église, par « François » Le Fort, » jardinier à Marolles. — Autre d'une rente de 40 sous tournois, au profit de la même église, par Georges Yvernette, vigneron à Marolles. — Autre d'une rente de 28 sous tournois, au profit de la même église, par Denis Lambot, vigneron à Leudeville.

E. 5294. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

3 octobre au 16 décembre 1632. — Démission de bail à « Cézar Fuzeau » et François « Le Fort, » frère et beau-frère de feu François Fuzeau, par Jean Demousny, vigneron à Marolles. — Vente de 3 arpents de terre, terroir de Leudeville, champtier « de » la croix Pillat » (ou Pillas), faite, moyennant 180 livres tournois, à Théodore « Bazin, » conseiller du Roi, seigneur de Beaulieu, par Martin Mauclert, laboureur à Marolles. — Testament de Jacques « Baudet, » prêtre, curé de l'église de Marolles. Le testateur veut être inhumé devant le maître autel de l'église de Marolles, dans laquelle il fonde un obit ; il donne aux églises de Saint-Vrain, Leudeville et Cheptainville. — Bail de 13 arpents de terre, terroir de Leudeville, fait, moyennant une redevance annuelle de 4 setiers 6 boisseaux de blé méteil, par Théodore « Bazin, » ci-devant nommé, aux frères André et Martin Pillas ou Pillat ou Pillar. — Bail d'héritages à Jean « Caïde, » par Jacques Co..., jardinier à « Guibeville, paroisse » de Chetaimpville. » — Actes divers intéressant les familles Bougin ou Bouyvin, Parisot, Buard, Gillet, Lecomte.

E. 5295. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

2 janvier au 22 mars 1633. — Bail de 6 perches de jardin, à Marolles, fait, moyennant un loyer annuel de 30 sous tournois, à Thomas Bazière, par Pierre Gillet, laboureur à Marolles. — Vente d'héritages à Henri Foullon, demeurant à Marolles, par Simon B... « autrement dit *Duverger*, » et « Anne Monier, » sa femme. — Bail des greffe et tabellionnage « du » baillage et châtellenie de Brétigny, Marolles et » Saint-Michel-sur-Orge, » fait, moyennant, entre autres choses, un loyer annuel de 90 livres tournois, à Pierre « Fontaine, » par Jacques « Lefébure, » curé de La Norville, agissant comme fondé de procuration de François Martel, chevalier, baron de Clères, seigneur de Fontaine, « Bellencomble, » Brétigny. Le bail ne commencera à courir que le 2 février 1634. — Échange entre « Jacques Cothias, » vigneron à Marolles, d'une part, et « George Rougeault, » vigneron à Leudeville, d'autre part. — Contrat de mariage entre Thomas Bazière, fils de Robert, d'une part, et Paquette Blanchart, fille de Philippe Blanchart, d'autre part. — Quittance de 52 livres tournois, rachat de rente, délivrée aux héritiers d'Alain Bontet, par Louis Guillemin, agissant comme marguillier de l'église Notre-Dame de Marolles, dont le curé Jacques « Bau» det, » a signé l'acte (7 mars 1633). — Vente d'héritages à Marolles, faite à Laurent Adam, serviteur domestique de « Mons[r] le commandeur de Longui, » par « Césare Fuzeau » et Marthe Richard, sa femme.

E. 5296. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

4 avril au 18 juin 1633. — Démission de bail entre les mains de César « Dehenault, » avocat en parlement, seigneur « du Robille et de la Mare, » par Pierre « Lambert, » vigneron à Marolles. — Bail de 3 à 4 perches de jardin, près la maison de « César Fu» zeau, » à Marolles, fait audit Fuzeau, moyennant un loyer annuel de 29 sous tournois, par Jean Gillet, laboureur à Leudeville. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 16 sous tournois, au profit de la fabrique de l'église Notre-Dame de Marolles, par Jean Advenart, cordonnier à « Verlegrand. » — Bail de maison et dépendances, à Marolles, fait à Jean « Gre» din, » charron audit lieu, par François Buart et consorts. — Actes intéressant les familles Cothias, Menil, Bézière, Toudouze, Ligé.

E. 5297. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

8 juillet au 17 septembre 1633. — Transport de bail à Louis Rebours, vigneron à Marolles, par « Jacque Ligé, » jardinier à Beaulieu. — Vente de 28 perches de vigne, vignoble de Leudeville, faite, moyennant 30 livres tournois, à François Chevallier, vigneron à Leudeville, par Jacques Pillart, vigneron au même lieu. — Transaction entre André Admenart, *alias* : Advenar, serviteur berger de Louis Guillemain, d'une part, et Jean Pony, d'autre part. — Actes relatifs à la vente de fruits pendant par les racines sur un arpent de vigne, à Leudeville, faite, moyennant 18 écus, réduits à 54 livres, à « Denis Bouguin » ou Bouquin, vigneron à Leudeville, par François Buard, vigneron au même lieu. — Testament d' « Anne Mo» nier, » femme de Simon Bouquevet (?) dit Duverger, archer du corps du Roi. La testatrice veut être inhumée en l'église de Marolles.

E. 5298. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

2 octobre au 18 décembre 1633. — Décharge de commissaire à saisie délivrée à Marin Marigneau, vigneron à Leudeville, par Charles Jubin et « Ollivié » Métais, » vignerons au même lieu. — Bail d'une vache fait, moyennant une redevance annuelle de 4 charretées de fumier, à Regné Mony ou Moni, vigneron à Marolles, par « Marie des Chams, » veuve de « Mes» sire Thomas Mesmes, » chevalier, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, seigneur de Marolles. — Bail de portion de maison, fait par la susdite « Marie » des Chams, » à Thomas Bazière, vigneron à Marolles. — Contrat de mariage entre Regnaut Hotrevet, cordonnier à Marolles, d'une part, et Yolande Rue, *alias* Roy, demeurant à Saint-Vrain, d'autre part. — Bail de 5 quartiers de terre, terroir de Marolles, champtier « du Poyrier Tiéry, » fait, moyennant une redevance annuelle de 6 boisseaux de blé méteil, à Jean Brumart (?), laboureur à Marolles, par Simon Bouquevet, dit « Duverger, escuier, » archer du corps du Roi, comme se portant fort de Théodore Bazin, conseiller du Roi, seigneur de Beaulieu. — Bail d'une vache fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois, à Pierre Morin, manouvrier « à la Bretonnière, » par Charles Lampon (?), charretier. — Actes intéressant les familles Bazière, Arnoul, Mauclerc, Le Fort, Ducouldray, Le Franc, Moni.

E. 5299. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

3 janvier au 12 mars 1634. — Actes divers intéressant les familles Mangot, Michel, Morain, Mauclerc, Rochefort, Pillart, Rebours. — Testament de « Loyse Boucher, » servante domestique de Marie des Chams, dame de Marolles. La testatrice veut être inhumée en l'église de Marolles, et fait une donation à cet effet. — Louis Rebours, marguillier de l'église Notre-Dame de Marolles, déclare que ladite église ne possède en terre que 21 arpents loués à plusieurs à raison de 26 sous l'arpent par an ; que ces terres sont en pleine censive de Madame de Marolles, à raison de 12 deniers parisis par an ; que l'église possède quelques rentes, dont le total, joint à celui du revenu des terres, produit chaque année la somme de 167 livres 15 sous tournois ; et « que, quand on a payé Monsieur » le curé, il ne reste pas seullement pour entretenir » l'église de luminère et pour l'entretenir de couver» ture seullement... »

E. 5300. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

9 mai au 24 juin 1634. — Bail d'une bête asine fait à Pierre Joubert, manouvrier à Marolles, par Pierre « Guillemain, » cuisinier, domestique de Marie des Chams, veuve de Thomas Mesmes, chevalier, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, seigneur de Marolles, moyennant 16 journées par an des « peines » du preneur et de celles de la bête. — Contrat de mariage entre Jacques « Richer, » vigneron à Marolles, d'une part, et Marie Delaunez, fille de Jean Delaunez et de Louise Chastellin, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, à Marolles, fait à Henri Le Compte, vigneron audit lieu, par César « Dehenault, » seigneur de « Robille et de Lendeverde. » — Partage entre Madeleine Liger, veuve de Rouland Cothias, et, auparavant, de Jean Rongeault, d'une part, et « Jacques » Cothias, » d'autre part. — Actes intéressant les familles Lonin, Yvernette, Pony, Guillemain, Monier, Rochefort.

E. 5301. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

11 juillet au 24 décembre 1634. — Contrat de mariage entre Jean « Vallet, » meunier à Saint-Vrain, fils de Jean Vallet et de Jeanne Godin, d'une part, et Marguerite Ballin ou Balliet, d'autre part. — Bail de 97 bêtes à laine fait à Pierre « Duval, » laboureur « au Petit-Cochet, paroisse de Brétigny, » par noble homme Théodore « Bazin, » conseiller du Roi, étant « en sa maison de Beaulieu. » — Contrat de mariage entre Jean « Gillet, » laboureur à Leudeville, fils de Jean Gillet et de Perrine (?) Grandin, d'une part, et Denise Advenat, fille de feu Pierre Advenat, demeurant à Marolles, d'autre part. — Aveu et dénombrement du fief de « Robille, » autrement le fief de la Chansellerie (?) « et qui entiennement estoit séparé en » deux fiefz, l'un desquelz s'apelloit le fief Robert » Biliourde, et, depuis, le fief Lendevende, et l'autre le » fief de Robilles, » tenu de « Marie des Chams, » dame de Marolles, par noble homme César « Dehe» nault » et « Magdeleine Le Long, » sa femme ; (2 octobre 1634). — Bail d'une vache fait, moyennant 2 charretées de fumier par an, à Charles Gillet, vigneron à Leudeville, par Élisabeth de Besville (?), femme de Théodore Bazin, seigneur de Beaulieu. — Accord entre « Jacque Cothias, » d'une part, « Claude « Bou» geron » et « Martin Dupont, » marchands fruitiers « au Cas Rouge, » paroisse de Brétigny, d'autre part. — Transport d'héritages à « Olivié Métais, » vigneron à Leudeville, par Jean Mettais, vigneron au même lieu. — Titres nouvels de diverses rentes, au profit de la fabrique de l'église Saint-Martin de Leudeville. — Bail de 120 arpents de terre labourable, terroir de Marolles, fait, moyennant un loyer annuel de 32 sous tournois par arpent, pour une partie, et une redevance annuelle de 1 minot de blé méteil, pour le reste, à Henri « Dis, » laboureur à « Vallepetit, » par Jean Lambot, serviteur domestique et procureur fondé de César Dehenault et de Madeleine Le Long, sa femme.

E. 5302. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1er avril (ou août) au 3 mai 1635. — Bail des « greffe et tabellionné » de Brétigny, « ensemble le ta» bellionné de Marolles et Saint-Michel en dépendans, » fait, moyennant un loyer annuel de 120 livres tournois, à Claude « Chalouvryer, » sergent royal « à Morçeans» sur-Orge, » par « Fonteine Martel, » chevalier, seigneur de Fontaines, Bellenc(ombre), Clères, Brétigny. La date et une portion du texte de cet acte ont disparu par suite d'une forte déchirure ; mais la date, où l'on voit encore les deux lettres *da*, ne saurait se rapporter qu'au mois d'avril ou au mois d'août 1635,

puisque l'acte qui suit immédiatement ce bail et qui en est la ratification par la caution de Chalouvryer porte la date du 16 février 1636. — Vente de part d'héritage faite aux époux Bahière par Jacques Grimoust et Jacquette Bauchet, sa femme.

E. 5303. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

3 au 28 février 1636. — Contrat de mariage entre Nicolas « De Beaumetz, » maître d'hôtel et receveur de M. de Fontaine-Martel en sa terre et seigneurie de Brétigny, d'une part, et « Marie Fourmicon, » veuve d'Alexandre Feugeray, écuyer, sieur de Montainville, d'autre part. — Renonciation à la succession de Nicolas Dupond, par Jean Dupond, vigneron au Carouge, et Élisabeth Robin, sa femme. — Marché pour confection de meubles entre François « Castel, » menuisier à Brétigny, et Pierre « Briberon, » lieutenant au bailliage dudit lieu. — Marché entre « Jehan » Guillemer, » « Anthoine Capperon, » Jacques Brayère et Noël Bunot, manouvriers, d'une part, et Nicolas « De Beaumetz, » déjà nommé, d'autre part, pour combler un vivier dans le jardin du seigneur de Brétigny. — Renonciation à la successien de Nicolas Dupond, par « Martin Dupont, » vigneron à Leuville, et Marguerite Dupont, veuve de Jean Asselin. — Contrat de mariage entre Guillaume Cacheux, jardinier « à la Ville-du-Bois, » d'une part, et Noëlle Marineau, fille des feus Jean Marineau et Huguette Marineau, d'autre part. — Actes intéressant les familles Tixier, Guinebois, Charpentier, Guilleminet.

E. 5304. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

2 au 31 mars 1636. — Actes divers passés entre Charles Maillar, marchand boulanger à Châtres, d'une part, et Martin « Cherpentier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Actes relatifs à une vente d'héritages, faite à Georges Dupont, marchand au Pavillon, paroisse de Saint-Philibert de Brétigny, par « Fiacre Pigeon, » vigneron au Carouge. — Marché pour fourniture de 100 quartiers de grès, moyennant 14 livres 10 sous tournois, entre Nicolas Boudet, fendeur de grès au Plessis-Pâté, et Toussaint Sellerin, tailleur de pierres au même lieu. — Bail de 3 arpents de terre, terroir de Brétigny, lieu dit le Petit Cochet, fait, moyennant une redevance annuelle de 3 minots de blé méteil, à Pierre Pinson, manouvrier au Mesnil, paroisse Saint-Philibert, par Noël Moullin, marchand laboureur à Valorge. — Bail de maison et dépendances à Jacques Goussard, manouvrier à Brétigny, par Louis Liger, vigneron à Linas. — Contrat de mariage entre « Jean Bourdon, » marchand boucher à Montlhéry, fils des feus Antoine Bourdon, vivant, mesureur et arpenteur juré en la châtellenie de Montlhéry, et Louise Verdureau, d'une part, et « Jeanne Berjon-» neau, » fille d'Étienne Berjonneau, marchand et laboureur à Brétigny, et de Jeanne Dubois, d'autre part. — Actes relatifs à un bail de 3 quartes de vigne, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 10 livres tournois, à Philippe « Belin, » marchand au Carouge, par « Fiacre Pigeon, » ci-devant nommé. — Actes intéressant les familles Le Long, Boucher, Guillemer. — Bail de 3 quartiers de pré, en la prairie de Leuville, près le moulin d'Aulnay, fait, moyennant un loyer annuel de 18 livres tournois, à Georges Dupont, marchand au Pavillon, par Claude « Regnault, » prêtre et curé de Saint-Philibert de Brétigny. — Renonciation, par les héritiers naturels, à la succession de Mathurin Besnier.

E. 5305. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

7 au 27 avril 1636. — Contrat de mariage entre Pierre « Fichet, » fils de Michel Fichet, vigneron à Saint-Michel, d'une part, et Jeanne Bauldrier, veuve de Guillaume Janot, d'autre part. — Testament de Léon Le Grand, vigneron en la paroisse Saint-Philibert de Brétigny. — Délaissement d'héritage entre les mains de Michel Foyrest, charron à Brétigny, par « Nicollas Henry, » laboureur à Bondoufle. — Bail d'une vache laitière, fait, par ledit Foirest, moyennant une redevance annuelle de 20 livres de beurre frais, à Jean Girard, pâtre et berger à Fontaine, paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Renonciation, par Claude « Chalouvryer, » greffier et tabellion au bailliage et châtellenie de Brétigny, à la propriété et jouissance de maison et dépendances à « Morceans-sur-» Orge, » entre les mains de Jeanne Saulsoys, veuve de Jacques Duvau, vivant, marchand audit « Mor-» ceans. » — Obligation de 50 livres tournois, au profit de Jean Bezault, vigneron à Savigny-sur-Orge, par Jeanne Saulsoys, ci-devant nommée. Ces deux derniers actes, datés du 27 avril 1636, portent la signature de Jean Pottel, vicaire de l'église Saint-Pierre de Brétigny.

E. 5306. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

2 au 18 mai 1636. — Contrat de mariage entre Pierre « Gernier, » fils de Nicolas Guernier et de Gabrielle Boissigny, natif du pays de Normandie, demeurant au service de Mademoiselle « Charlotte Camus, » veuve de noble homme Charles le Prince, sieur de la Bretonnière, paroisse Saint-Germain-lès-Châtres, d'une part, et Marguerite Fontaine, fille de feu Charles Fontaine, étant au service de noble homme François « Delintot, » écuyer, s^r de Beaumest, d'autre part. — Accord et transaction entre « Gérar Le Long, » demeurant à Brétigny, d'une part, et Georges Dupont, marchand au Pavillon, d'autre part. — Marché pour la confection d'un grand canal dans le jardin du seigneur de Brétigny, entre divers manouvriers, d'une part, et François « Martel, » seigneur de Fontaine, Bellencombre, Brétigny, et baron de Clères, d'autre part. — Contrat de mariage entre Pierre Le Conte, vigneron à Brétigny, d'une part, et Louise Menestreau, fille de Gervais Menestreau, vigneron à Marcoussis, d'autre part. — Actes relatifs à une vente de droits héréditaires, faite à Vincent Charpentier, vigneron à Cossigny, par Robert Barré, manouvrier à « la Vallée, paroisse » Saint-Vrain d'Escorcy. » — Déclaration de Pierre Decron, commissaire provincial de l'artillerie de France, à la résidence de Pignerol, touchant le prix de réparations à faire à sa maison du Carouge. — Résiliation de marché entre Michel Foirest, marchand charron à Brétigny, d'une part, et « Louis Cordeau, » maçon à Corbeil, d'autre part. — Contrat de mariage entre François Dugay, charretier à Brétigny, d'une part, et Marthe Pignet, d'autre part.

E. 5307. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

8 au 30 juin 1636. — Transport de droit de propriété, sur une maison à Cossigny, fait à Pierre Boucher, commissaire général de l'artillerie de France, par Gamaliel Lecesne, laboureur à Saint-Vrain. — Cession de labours et semences sur les terres de la ferme de Fresne, adjugée au sieur Colombes, faite au susdit Boucher par Charles « La Fontaine, » garde des plaisirs du Roi en la forêt de Séquigny, demeurant à la ferme de Bresonvilliers, et Mathurin « Grégoire, » laboureur à Fresne. — Vente d'un arpent 1/2 quartier de terre faite, moyennant 51 livres tournois, à Jacques « Valloie, » maréchal à Brétigny, par Marthe Pignet. — Transport de dommages intérêts à Jaspart Lefort, garde des plaisirs du Roi en la forêt de Séquigny, par Jacques « Duchâtel, » sieur du Mesnil. — Affirmation de créance, par « Fiacre Pigeon, » vigneron au Carouge, au profit de Guillaume Le Roux. — Contrat de mariage entre « Claude Àlloge, » fils de feu Étienne Alloge, demeurant à « Chetainville, » d'une part, et Marie Lambert, fille des feus Simon Lambert et Louise Chachet, vivant, demeurant à Marolles, d'autre part. — Actes intéressant les familles Bigot, Levasseur, Bance, Duverger, Monier, Caule, Barré, Michaut.

E. 5308. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

2 au 31 juillet 1636. — Bail de maison et dépendances à Rosières, fait à « Jehan Le Grand, » vigneron à Saint-Antoine, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, par « Jehan Bourdon, » marchand boucher à Brétigny. — Actes relatifs à une transaction entre « Jehan le « Long, » l'aîné, jardinier à Brétigny, d'une part, et Toussaint Maubray, vigneron au Buisson, paroisse de Bourray, d'autre part. — Actes relatifs à un transport d'héritages, fait à Pierre « Boucher, » contrôleur général de l'artillerie de France, par Santain « Fron-» teau, » demeurant à Mondonville, paroisse de La Norville, et « Nicollas Jullien, » demeurant à Fleury-Mérogis. — Acte de comparution en justice délivré à Clément « Callon » et Isabelle Fourmicon, sa femme.

E. 5309. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

3 au 28 août 1636. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois, à Gérard Boudignon, bourrelier à Brétigny, par Jeanne Bouvin, veuve de Pierre Godin, demeurant à Brétigny. — Échange entre Pierre Sellourge, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Nicolas « Fichet, » sergent en la justice de Launoy, d'autre part. — Vente d'un arpent de terre, terroir de Marolles, faite, moyennant 30 livres tournois, à Denis Bonguin, vigneron à Leudeville, par Andry et Charles Hariveau, demeurant à Marolles. — Toussaint Sellerin, tailleur de pierres au Plessis-Pâté, s'engage à livrer à Francois Normand, vigneron à la Bretonnière, cinq cents de coins de grès, moyennant 25 livres tournois. — Acte d'élection de Simon Mézange, manouvrier, pour aller au service du Roi, le cas échéant, au compte des habitants de Brétigny. — Accord et transaction entre Jean Gilles,

laboureur au Plessis-Pâté, d'une part, et Philippe Belin, marchand au Carouge, d'autre part.

E. 5310. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1er au 14 septembre 1636. — Actes relatifs à un transport d'héritages fait à « Pierre Lion, » laboureur à Brétigny, par « Jehan Guillemer, » vigneron au Mesnil, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, et Robine Moreau, sa femme. — Transport de bail d'héritages à Vincent Charpentier, vigneron à Cossigny, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, par Marguerite Desbette, veuve de Léon Le Grand, vivant, vigneron à Brétigny. — Vente de meubles faite à Gilles « Dehailles, » concierge de la maison du sieur Boucher, à Essonville, par « Guilleaume Canville, » maçon à Cossigny.— Échange entre Pierre « Boucher, » sr d'Essonville, conseiller du Roy, con(trôleur de l'artillerie de) France, d'une part, et Antoine « Boucher, » marchand à Châtres, d'autre part.

E. 5311. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

5 au 30 octobre 1636. — Bail de 5 quartiers de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 3 livres 10 sous tournois, à Philippe « Belin,» marchand au Carouge, par Nicolas Latainte, vigneron à Cossigny, agissant en qualité de marguillier de Saint-Pierre de Brétigny. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois, à Jean Guillemer, vigneron au Mesnil, par « Pierre Sion,» laboureur à Brétigny. — Transport de rente à Pierre « Boucher, » sr d'Essonville, commissaire général de l'artillerie de France, par noble homme Hélye « Bu» chère, » commissaire ordinaire de l'artillerie de France, demeurant à Châtres. — Échange entre les susdits Boucher et Buchère. — Bail d'héritages, à Marolles, fait à « Thomas Duparet, » vigneron audit lieu, par Jean Bruneau, laboureur à Leudeville. — Bail de maison et dépendances, fait à « Vincent Lecompte, » marchand boulanger à Montlhéry, par Michel Foirestz, marchand charron à Brétigny. — Partage entre les enfants et les héritiers de Madeleine Cordeau, femme de X. Gouffier.

E. 5312. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

2 au 29 novembre 1636. — Acte d'assemblée des paroissiens de Saint-Michel-sur-Orge, relatif au payement de chevaux fournis pour le service du Roi. — Actes relatifs à un bail d'héritages fait à « Jehan » Guillemer, » vigneron au Mesnil, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, par « Pierre Lochard, » marchand meunier. — Actes relatifs à une donation immobilière entre vifs, faite à Pierre Souchan, vigneron à Essonville, par Marguerite Desbette, veuve de Léon Le Grand, dit Lionnet, demeurant en la paroisse Saint-Philibert de Brétigny. — Bail d'héritages à Pasquier et Philippe de La Foirestz, père et fils, par Pierre « Boucher, » contrôleur général de l'artillerie du Roi. — Autre fait par le même à Louis Guillemer, vigneron à Essonville. — Bail de chambre et dépendances, fait au susdit Pasquier par Gille Gastineau, vigneron à Sainte-Geneviève des Bois. — Cession de bail à Charles « Chautar, » bourrelier à Brétigny, par « Pierre » Sion, » laboureur au Mesnil. — Bail de 100 arpents de terre labourable, terroir de Brétigny et environs, fait, moyennant un loyer annuel de 250 livres tournois, à Pierre Briberon, lieutenant au bailliage et châtellenie de Brétigny, par Marguerite « Roussel, » veuve de noble homme Jacques de La Garde. — Échange entre Pierre « Boucher, » sr d'Essonville, déjà nommé, d'une part, et Étienne « Berjonneau, » laboureur à Brétigny, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, fait à la veuve de Thomas Saget, par Louis Guillemer, fruitier au Mesnil. — Transport d'héritage à Louis et François « Besnard, » le jeune, père et fils, vignerons, demeurant à Brétigny, par « Jehan » et Louis « Guil» lemer, » père et fils, vignerons au Mesnil. — Contrat de mariage entre « Claude Loin, » fils de feu Jean Loin, vivant, vigneron à « Boissy-soubz-St-Thion, » et de Clémence Brière, d'une part, et Nicole Logre, fille des feus Jean Logre et Claude Le Goix, d'autre part.— Actes intéressant les familles Dance, Descamyn, Mallard, Deschams, Chevreul, Lambot, Lelong.

E. 5313. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1er au 31 décembre 1636. — Contrat de mariage entre « Jehan Gargner, » vigneron à Montlhéry, d'une part, et Marie Lendemaine, demeurant à Brétigny, d'autre part. — Testament d'Anne Guibout, veuve de Malgrain Vaultier, demeurant à Saint-Antoine, paroisse Saint-Philibert de Brétigny. — Acte d'assemblée des paroissiens de Saint-Pierre et Saint-Philibert de Brétigny, portant consentement à la levée de 360 livres tournois, « pour l'achapt des chevaux et » harnois qu'il a convenu fournir pour le service de

» Sa Majesté. » 12 signatures autographes, y compris celle du tabellion. L'acte est du 16 décembre 1636. — Accord et transaction entre Noël Jeulin, manouvrier à Essonville, d'une part, et Marguerite Desbettes, veuve de Léon Le Grand, d'autre part. — Transport de rente à Thomas Bazière, vigneron à « Marolle, » par Nicolas Gilbert, maçon au même lieu. — Quittances de diverses sommes payées à Pierre « Boucher, » contrôleur général de l'artillerie de France, par Michel Forrestz, charron à Brétigny. — Quittance de 120 livres tournois, délivrée par ce dernier au susdit « Bou- » cher. » — Actes intéressant les familles Hochedé, Panet, Descamyn, Petit, Gilbert, Bazière, Mercier, Lesainne, Delaunoy, Barré, Fourquet.

E. 5314. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

5 au 26 janvier 1637. — Claude « Regnault, » prêtre, curé de l'église Saint-Philibert de Brétigny, transporte à Jean « Briberon, » lieutenant aux bailliage et chatellenie dudit Brétigny, 26 setiers de blé méteil et 8 setiers 3 boisseaux d'avoine, qu'il a droit, en sa qualité de curé à Brétigny, de percevoir annuellement, comme gros, sur les religieux de « Long- » pond; » ce transport ou bail est fait moyennant 270 livres tournois. — Acte d'assemblée des paroissiens de Saint-Michel-sur-Orge, relatif à une transaction intervenue entre eux et Michel Gallot, un des leurs, au sujet des deniers payés par ce dernier, à l'effet de concourir, entre autres choses, à « la conser- » vation » de la paroisse « pour le regard des gens de » guerre. » — Échange entre Claude Alorge, laboureur à Saint-Vrain, et Robert « Lamber, » vigneron à Marolles. — Quittance de 30 livres tournois délivrée au susdit « Briberon » par Guillaume « Degouttes, » vigneron à « Leuville. » — Accord entre Pierre Pinson, manouvrier « au Mesnil, » en la paroisse Saint-Philibert de Brétigny, d'une part, et Jacques P....., marchand, d'autre part. — Contrat de mariage entre « Michel Brière, » fils de « Michel Brière, » l'aîné, vigneron au hameau du « Casrouge, » et d'Étiennette Le Long, d'une part, et Marie Tourneux, fille de Jean Tourneux, vigneron au même lieu, et de feue Perrine Bonté, d'autre part. — Quittance de 25 livres tournois, délivrée à César Fuseau par Thomas Bazière, vigneron à Marolles. — Contrat de mariage entre Louis Le Fébure, d'une part, et Jeanne Roux, fille de Guillaume Roux, l'aîné, vigneron « au Casrouge, » d'autre part. — Acte y relatif.

E. 5315. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

9 au 28 février 1637. — Accord entre Antoine-François « Rivière, » écuyer, demeurant « en Bour- » gongne, » d'une part, et Étienne « Berionneau, » laboureur à Brétigny, d'autre part. — Bail à moitié de 8 arpents de terre, terroir de Cossigny, fait à Louise Goier, veuve de Martin Petit, et à Martin Petit, son fils, par Geoffroy Fronteau, jardinier à Cossigny. — Acte y relatif. — Bail d'héritages à « Bonne, » fait à Pierre Lefébure et Sébastien Courtin, demeurant à « Bonne, » par Ollive Puy, veuve de Jean Lefébure, demeurant à Brétigny, mère et belle-mère des preneurs. — Contrat de mariage entre Claude Dufour, domestique du comte de Fontaine « Chalandray, » d'une part, et Catherine Besnard, fille de François « Besnard, » vigneron à Brétigny, et de Marie Fauchet, d'autre part. — Acte y relatif. Cette pièce et la précédente offrent les signatures autographes de « Louise Delaubespin, » femme du comte de Chalendray, François « Delintot, » écuyer, « Magde- » layne de la Ferté. » — Marché de maçonnerie entre Étienne Charon, Jean Le Long, le jeune, et Toussaint Maubroy, manouvrier à Brétigny, d'une part, et « Claude Pelletier, » laboureur au Mesnil, d'autre part. — Accord et transaction entre Claude, Jean et Gilles Lecesne, d'une part, et noble Jacques « Boucher, » avocat au conseil privé du Roi, au nom et comme se portant fort de noble Pierre Boucher, conseiller du Roi, contrôleur général de l'artillerie, son frère, d'autre part. — Échange entre le susnommé Pierre « Boucher, » étant en sa maison d'Essonville, d'une part, et « Louis Bauchois, » vigneron à « Leude- » ville, » d'autre part. — Acte relatif à des héritages échangés entre Clément « Callon, » procureur au bailliage et châtellenie de Brétigny, d'une part, et Jean et Louis Jullian, d'autre part. — Bail de 7 quartiers 1 quarte de vigne en friche et terre, vignoble et terroir de Brétigny, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 11 livres tournois, à « Anthine » Marinio » et « Jehan Le Long, » l'aîné, jardiniers à Brétigny, par Jean « Pellouard, » sergent royal « au » Mesnil, paroisse de Longpond. » — Actes intéressant les familles Charpentier, Georges.

E. 5316. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

5 au 26 mars 1637. — Vente de 16 perches de

vigne, vignoble de Brétigny, lieu dit « les Glaizes, » faite, moyennant 9 livres tournois, à Pierre « Bribe- » ron, » lieutenant au bailliage et châtellenie de Brétigny, par Louise Goyer, veuve de Martin Petit, et « Françoys Petit, » son fils, demeurant à « Cossigny, » en la paroisse St-Pierre de Brétigny. » — Autre d'une quarte de vigne, friche, mêmes vignoble et lieu dit, faite au même « Brideron » par « Anthine Morinio » et « Jehan Le Long, » l'aîné, jardiniers à Brétigny, moyennant 10 livres tournois. — Accord et transaction entre les susnommés « Marinio » et « Jehan Le » Long. » — Vente d'un morceau de vigne friche, 4 toises de long sur 3 1/2 de large, vignoble de Brétigny, lieu dit « les Glaizes, » faite au susnommé « Bri- » beron, » par le susdit « Marinio, » moyennant 50 sous tournois. — Autre d'une quarte de vigne, mêmes vignoble et lieu dit, faite au même « Bribe- » ron, » moyennant 18 livres 15 sous tournois, par François Tessière, vigneron à Brétigny. — Contrat de mariage entre Marin Mouscin, fils aîné de Marin Mouscin, laboureur à Bondoufle, d'une part, et Barbe Lalouette, fille de Louis Lalouette, d'autre part. — Obligation de 18 livres tournois, souscrite, au profit de Clément Buchère, marchand mercier à Châtres, par François « Castel, » menuisier à Brétigny.

E. 5317. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1er au 26 avril 1637. — Actes relatifs à une cession de bail de la ferme de Parc de Pierre, paroisse Ste-Geneviève-des-Bois, faite à Louis Lozier, marchand à St-Michel, par Thomas Lefébure, laboureur en ladite ferme. — Vente d'un quartier de terre, partie plantée en bois, terroir de Brétigny, champtier « des » Regnardes, » faite, moyennant 26 livres tournois, à Pierre « Boucher, » conseiller du Roi, contrôleur général de l'artillerie de France, par Fiacre « Pigeon, » vigneron au « Casrouge, paroisse de St-Phillebert-lèz- » Brétigny, » et Marie Loren, sa femme. — Quittance de 100 livres tournois, rachat de rente, délivrée au susdit « Boucher, » par Jean « Froissant, » vigneron » à la Ville-du-boys, » « François Besnard, » le jeune, vigneron à Brétigny, à cause de Marie et Catherine Charpentier, leurs femmes. — Vente de 3 quartiers 1/2 et 1/2 quarte de vigne friche et sans échalas, vignoble de Saint-Philibert de Brétigny, champtier dit « lez » Basse-Glaisses, » faite au même « Boucher, » par « Pierre Lochar, » meunier à « Ferières, proche » Montargis, pays de Gatignois. » — Vente de 9 perches de vigne, vignoble de Brétigny, champtier dit « les » Daumondes, » faite au même « Boucher, » par Antoine « Boucher, » marchand bourrelier à « Castre, » moyennant 25 livres tournois. — Bail de 11 quartiers, tant pré que « aulnette, » etc, en la prairie de Brétigny, fait, moyennant 18 livres tournois, à Nicolas « Debeaumet, » procureur fiscal au bailliage et châtellenie de Brétigny, François Tessier, vigneron à « Ro- » zière, » et Philippe « Belin, » marchand au « Cas- » rouge, » par Jacques de « Courdemenche, » écuyer, « Sr Des Mesmes, » au nom et comme procureur fondé de « Monseigr de Fontaine Martel. » — Échange entre Claude « Regnault, », prêtre, licencié en droit canon et curé de l'église Saint-Philibert de Brétigny, Guillaume Roulx, le jeune, et Pierre Souchart, marguillers de la susdite église, et Guillaume Roulx, l'aîné, vigneron « au Carouge, » d'une part, et Pierre Boucher, ci-devant nommé, d'autre part (15 avril 1637). — Accord et transaction entre les susdits « Regnault, » et « Boucher. » — Vente d'héritages au même Pierre « Boucher, » par « Nicollas Jullien, » laboureur à « Fleury-Mérogis, » et Henriette Fronteau, sa femme, et Sébastien « Handry, » laboureur « au » Mesnil, parroisse de Bourray. » — Acte y relatif. — Quittance de 30 livres tournois, délivrée à noble homme Jacques « Boucher, » avocat au Conseil, « estans de présent en sa maison d'Essonville, par- » roisse Sainct-Pierre de Brétigny, » par Michel Foirestz, charron à Brétigny. — Contrat de mariage entre Antoine Mousson, domestique de Mathurin « Gré- » goire, » laboureur « à Fresne, parroisse Sainct- » Philbert de Brétigny, » d'une part, et Madeleine Lesage, fille des feus Rolland Lesage et Antoinette Mine, d'autre part. — Actes intéressant les familles Cordeau, Cochard, Desmarre, Girard, Robin, Trousseau, Bachellier, Doré, Prévost, Vandon.

E. 5318. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

3 au 30 mai 1637. — Obligation de 43 livres 15 sous tournois, souscrite au profit de Louis « Lau- » rant, » laboureur « à la ferme de la Justice, paroisse » Saint-Pierre » de Brétigny, par Zacharie « Gillet, » laboureur à « Charcois. » — Contrat de mariage entre François Dugez, *alias :* Duguez, charretier en la maison de Pierre « Briberon, » lieutenant au bailliage et châtellenie de Brétigny, fils et héritier de Germain Duguez et de Barbe Poytevin, d'une part, et Marguerite Boudignon, fille de feu François Boudignon et de

Marguerite Thibault, d'autre part. — Autre entre Antoine Chandeau, fils de Jean Chandeau et de Jeanne Mettays, d'une part, et Louise de Launay, fille et héritière de feu Pierre de Launay et de Françoise Tesier, d'autre part. — Marguerite « Roussel, » veuve de noble homme Hugues de la Garde, étant en sa maison à Fontaine, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, permet à Pierre Rousseau, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, de mettre du poisson de 3 sortes « dans le vivier et » canal, » à elle appartenant, sis au bout du bois et » clos aussy à elle appartenant au devant de sa porte, » et est ledit canal proche le clos de Mons[r] de Fon- » taine-Martel, seigneur de ce lieu. » Le produit de la pêche qui se fera au bout de quatre ans sera partagé par moitié. — Marché pour abattage et façons de bois entre Antoine Chauve, charpentier, scieur de long, « du pays de Forrestz, proche de Montbrisson près » Lyon, » d'une part, et François « Martel, » chevalier, seigneur de Fontaine, « Bollebecq, Bellancombre, » Brétigny, baron de Clère, » d'autre part. — Zacharie « Gillet, » ci-devant nommé, place en apprentissage, pour 3 ans, chez « Charle Gouin, » taillandier à Montlhéry, Charles Bertault, fils de feu Jacques Berthault, vivant, laboureur à « Charcois. » L'apprenti sera nourri et logé, sans donner autre chose que son temps. — Échange entre noble homme Pierre « Boucher, » conseiller du Roi, contrôleur général de l'artillerie de France, étant en sa maison d'Essonville, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, d'une part, et Jean « Sallet, » ou « Salles, » marchand drapier à Châtres, Louis Sallet ou Salles, aussi marchand drapier, fils aîné du précédent, et Jean « Poiryer, » huissier royal à Châtres, d'autre part. — Actes intéressant les familles Millet, Massé, Berton, Gobert, Fichet, Adam.

E. 5319. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

9 au 28 juin 1637. — Quittance de 18 livres tournois délivrée à Pierre « Levasseur, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Louis Richer, bourgeois de Paris. — Contrat de mariage entre Bastien Gonbault, maçon en plâtre à Brétigny, fils des feus Charles Gonbault et Marie Le..., en leur vivant marchands au pays de Normandie, d'une part, et Jeanne Charpentier, fille de feu Philippe Charpentier et de Marie Gillet, demeurant à « Esonville, paroisse de M[r] Saint- » Pierre de Brétigny, » d'autre part. — Renonciation à la succession de feu Martin Charpentier, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par François « Bes- » nard » le jeune, vigneron à Brétigny, et Catherine Charpentier, sa femme. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 15 sous tournois, au profit de la fabrique de Saint-Pierre de Brétigny, par Toussaint « Louis, » laboureur à « Charcois, » paroisse Saint-Pierre. — Acte relatif au bail de la ferme de la Maison-Rouge fait à Pierre « Duval, » laboureur en ladite ferme, et Geneviève Baron, par Paul « Degor- » ris, » conseiller du Roi et contrôleur général de la marine « de Pollant, » seigneur du Grand et Petit-Cochet et de la Maison-Rouge, étant en sa maison dudit Grand-Cochet. — Transport de créance à Pierre « Courieul, » laboureur « au Mesnil, paroisse de Saint- » Phillebert-lez-Brétigny, » par Nicolas « De Beau- » metz, » procureur fiscal au bailliage et châtellenie de Brétigny. Nota : Il est question, dans cet acte, d'un marché passé par-devant « Fontaine, sy-devant » tabellion en ce baillage. » — Protestation de 40 habitants des paroisses Saint-Pierre et Saint-Philibert de Brétigny, dont 3 femmes, contre l'assiette et le rôle des tailles, faits par les collecteurs des tailles de ces paroisses (24 juin 1637). Il y a 13 signatures. — Actes relatifs à des payements faits à la fabrique de Saint-Pierre de Brétigny, au moyen de deniers provenant de l'adjudication par décret de la terre et seigneurie de Fresne, saisie à la requête de François Denest, s[r] de Neufchamp, sur Christophe Delauzon.

E. 5320. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

5 au 23 juillet 1637. — Protestation des habitants des paroisses Saint-Pierre et Saint-Philibert de Brétigny contre l'assiette des tailles faite par les collecteurs de ces paroisses. Les habitants nommés sont au nombre de 30, sur lesquels 13, y compris le notaire, ont signé. — Bail de maison et dépendances, à Fontaine, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, fait à Antoine Mouson, berger à Fresne, en ladite paroisse, par Pierre Pignet, marchand cordonnier à Fontaine. — Bail du moulin de Basset, paroisse de « Longpond, » fait, moyennant un loyer annuel de 360 livres tournois, à Michel « Catolle, » marchand meunier à « Linois, » par Jacques « De Courdemenche, » écuyer, fondé de procuration de François Martel, seigneur de Fontaine, « Bolbecq, Bellancombre, Brétigny, comte » de Clère. » — Actes intéressant les familles Janot, Bourdon, Petit.

E. 5321. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

18 au 31 août 1637. — Clément Callon. — Quittance de 136 livres tournois, rachat de rente, délivrée à Louis Gillet, vigneron à Fontaine, paroisse de Saint-Pierre de Brétigny, par (Marguerite) « Roussel, » veuve de noble homme Hugues de Lagarde. — Obligation de 136 livres tournois souscrite par le susdit Gillet au profit de noble homme Jacques « Boucher, » avocat au Conseil privé du Roi. — Vente d'un demi-quartier de terre, à Fontaine, faite, moyennant 64 livres tournois, au susdit Gillet par la même Marguerite « Roussel. » — Bail de maison et dépendances, à Brétigny, fait à Pierre Duval, maître barbier et chirurgien, et Geneviève Baron, sa femme, demeurant « au » Petit-Cochet, » par Nicolas « De Beaumetz, » procureur fiscal au bailliage et châtellenie de Brétigny, et et « Marie Fourmicon, » sa femme. — Échange entre Pierre « Boucher, » s^r d'Essonville, conseiller du Roi et contrôleur général de l'artillerie de France, étant en sa maison d'Essonville sise à Brétigny, d'une part, Louis Besnard, vigneron à Brétigny, et François « Besnard, » le jeune, vigneron au même lieu, et fils du susdit Louis, d'autre part. — Autre entre le même Pierre « Boucher, » d'une part, et Jacques Pelletier, vigneron à « Rozière, » paroisse Saint-Pierre de Brétigny, et Geneviève Pigeon, sa femme, d'autre part. — Marché pour ferrures de chevaux et charrues entre Jean (« Crécy »), demeurant à « Saint-Phillebert » de Brétigny, » d'une part, et Gabriel Lhomme, maréchal à Brétigny, d'autre part. — Obligation de 4 livres tournois souscrite, au profit de Pierre « Fon- » taine, » sergent royal à « Monlehéry, » par « Guil- » leume Canville, » maçon en plâtre « à Cosigny, » paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Vente d'un quartier 1/2 de terre labourable, terroir de Brétigny, faite, moyennant 34 livres tournois, à Michelle Gallon, veuve de Michel Pigeon, vivant, vigneron au « Cas- » rouge, » par « Fiacre Pigeon, » vigneron audit lieu.

E. 5322. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

7 au 23 septembre 1637. — Bail de maison et dépendances « au Casrouge, paroisse de Saint-Philie- » bert de Brétigny, » fait à Antoine Colleau, vigneron au « Casrouge, » par « Fiacre Pigeon, » vigneron au même lieu. — Bail de maison et dépendances, à Brétigny, fait à Pierre Le Conte, vigneron audit lieu, par Jacques « De Courdemenche, » écuyer, agent des affaires de « Monseigneur de Fontaine-Martel » en sa terre et seigneurie « de Brétigny. » — Bail de 4 arpents de terre labourable fait, moyennant un loyer annuel de 3 livres tournois par arpent, à Philippe « Belin, » marchand en la paroisse Saint-Philibert de Brétigny, par Guillaume Roux, le jeune, marchand fruitier « au » Casrouge, » susdite paroisse, agissant en qualité de marguillier de la même paroisse. — Actes en mauvais état intéressant les familles Souchard, Baron, Taillendier, Picard, Boucher, Darras. — Échange entre Jean Petit, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Jean Gouffier, vigneron à Longpont, d'autre part.

E. 5323. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

4 au 28 octobre 1637. — Vente d'un quartier de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, champtier dit « les Bourgeronnes, » faite, moyennant 20 livres tournois, à Pierre « Levasseur, » vigneron audit Saint-Michel, par Jacques Brière, manouvrier au même lieu. — Obligation de 55 livres tournois, prix d'un cheval, souscrite, au profit de Robert Laisné, meunier au moulin de « Grosteau, » paroisse de Longpont, par Pierre Trousseau, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail de maison et dépendances, « au Casrouge, » fait à « Fiacre Pigeon, » vigneron audit lieu, par Georges Dupont, marchand « au Pavillon, paroisse de Saint- » Phillebert de Brétigny. » — Bail de maison et dépendances, « au hameau d'Essonville, paroisse Saint- » Pierre de Brétigny, » fait à Nicolas Desbette, vigneron au Mesnil, par Louis Guillemer, vigneron « au hameau » du Mesnil, paroisse Saint-Phillebert de Brétigny. » — Actes relatifs à la vente de droits sur une maison au hameau « du Casrouge, » faite à Jacques Pelletier, vigneron « à Rozières, paroisse Saint-Pierre de Bré- » tigny, » par « Fiacre Pigeon, » ci-devant nommé. — Contrat de mariage entre Nicolas « Fichet, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Marguerite Gallet, fille de feu Claude Gallet, vivant, vigneron à « Rozière, » et de Marguerite Lavallée, d'autre part. — Obligation de 32 livres 10 sous tournois souscrite, au profit de Jacques « Vallois, » marchand maréchal à Brétigny, par Claude « Chalouvryer, » demeurant au même lieu. — Contrat de mariage entre Pierre Le Page, marchand au Plessis-Pâté, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, d'une part, et Marthe Coret, fille de « Claude Coret, » vigneron « au Casrouge, » et de

Catherine Gibon, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, « au Casrouge, » fait à Martin Turtrit, vigneron audit lieu, par Jacques Pelletier, vigneron à « Rozière. » — Actes en mauvais état intéressant les familles Delaforêt, Desbette, Petit, Dantier, Legrand, Bourdon, Sanson, Boucher.

E. 5324. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1er au 30 novembre 1637. — Contrat de mariage entre Louis F..., marchand laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Marie Martin, d'autre part. Cet acte porte, entre autres signatures, celles d'Abraham « Caignet, » curé, et Nicolas « Simon, » maître d'école de Saint-Michel. — Vente de droits de propriété sur héritages, terroir de Brétigny, faite à François « Le Long, » marchand à Brétigny, par Jacques Tobry, vigneron « à Sousy-en-Brie. » Cet acte porte, entre autres signatures, celle de Jacques « Dernelois, » curé de Saint-Pierre de Brétigny. — Vente d'un demi-quartier de vigne friche, champtier « des Basses-» Regnardes, » faite, moyennant 12 livres tournois, à noble Pierre « Boucher, » conseiller du Roi, contrôleur général de l'artillerie de France, étant en sa maison d'Essonville, par Nicolas « De Beaumetz, » procureur fiscal au bailliage et châtellenie de Brétigny, et « Marie » Fourmicon, » sa femme. — Marché de maçonnerie entre Georges Arregnault, maçon en terre du pays de Poitou, et Pierre « Briberon, » laboureur « à Cos-» signy, paroisse de Saint-Pierre de Brétigny. » — Accord entre ledit « Briberon, » d'une part, et Martine Taillendier, veuve de Pierre Souchard, vivant, vigneron à Cossigny, d'autre part. — Vente de 3 quartiers 1/2 de terre, terroir de Brétigny, faite, moyennant 45 livres tournois, à Pierre « Boucher, » ci-devant nommé, par Thomas Lubin, marchand cordonnier à Brétigny, et « Denise Maufes, » sa femme. — Contrat de mariage entre Antoine Sanson, marchand cordonnier à Montlhéry, d'une part, et Catherine Pigeon, fille de feu Michel Pigeon, vivant, vigneron « au Casrouge, » et de Michelle Gallon, d'autre part. — Transport de créance à Pierre Fontaine, sergent royal à Montlhéry, par Jousainne Jonette, veuve de Jean Norment, vivant, vigneron à Cossigny. — Bail du « Moulin-du-Pré » prèz le Casrouge, » en la paroisse Saint-Philibert de Brétigny, avec ses dépendances, fait, moyennant un loyer annuel de 250 livres tournois, à Georges Congnet, meunier à Saint-Michel-sur-Orge, par Jean « Crécy, » laboureur à Brétigny. — Ratification par Philippe de la Foyrest, vigneron « au Mesnil, paroisse » de Saint-Phillebert de Brétigny, » de l'acte de partage, passé à Brétigny, le 25 novembre 1634, pardevant Pierre Fontaine, alors greffier et tabellion à Brétigny, de la succession de Guillemette Belin, sa mère, veuve de Pasquier Delaforêt. — Bail d'un quartier de vigne, terroir de Brétigny, champtier « des » Friche, » fait, moyennant un loyer annuel de [illegible] sous tournois, à « Jehan le Grand, » vigneron à « Rozière, » par Claude « Regnault, » curé de l'église Saint-Philibert de Brétigny (30 novembre 1637). — Bail d'un demi-arpent 1/2 quartier de vigne, terroir de Brétigny, champtier « de Croupcul, » fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, par le susdit curé « Re-» gnault, » à « Fiacre Pigeon, » vigneron « au Cas-» rouge. » — Actes en mauvais état intéressant les familles Divry, Boucher, Filliau.

E. 5325. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

6 au 31 décembre 1637. — Vente de 11 arpents de terre labourable, terroir de Brétigny, « proche le » bois Badault, » faite, moyennant 418 livres tournois, à raison de 38 livres tournois l'arpent, à Paul « De-» gorris, » conseiller du Roi, commissaire général de la marine, « seigneur du grand et petit Cochet, » par (Étienne) « Berjonneau, » marchand et laboureur à Brétigny, et Jeanne Dubois, sa femme. — Transport de bail à Geofroy « Parent, » marchand « à Linois, » par George Dupont, marchand « au Pavillion, en la » paroisse de Saint-Phillebert de Brétigny. » — Bail de la ferme « de La Haye, » à « Marolle, » fait, moyennant un loyer annuel de 600 livres tournois, à Louis « Guillemain, » laboureur à Marolles, par Jean « Boc-» quet Du Clos, » commissaire provincial de l'artillerie « Lionnoie, » étant alors « à Marolle, maison de » Gaillon. » — Marché entre le susnommé « Bocquet » Du Clos, » d'une part, Jacques Truffet et Jean Rousseau, demeurant à Marolles, pour « casser et » oster les pierres qui sont dedans le canar quy est » devant Gaillion,... ». — Contrat de mariage entre « Louis Fouber, » marchand menuisier à Brétigny, fils de Pierre Fouber, commis de la cour des Aides de Rouen, et de Marguerite Gruchet, d'une part, et Catherine Meufez, fille de Nicolas Meufez et de Catherine Sonier, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, au Plessis-Pâté, paroisse de Saint-Pierre de Brétigny, fait à Émery Charpentier, vigneron audit Plessis, par Michel Foirests, charron à Brétigny. —

Paul « Degorris, » ci-devant nommé, traite avec Pierre Buisson, jardinier « au lieu seigneurial du » grand Cochet, » et Perrette Estienne, sa femme, pour leurs gages, nourriture, logement, etc. — Accord entre Pierre Pignet, marchand cordonnier à Brétigny, et François Dugay, charretier au même lieu. Cet acte porte, entre autres signatures, celle de Jacques « Der- » nelois, » curé de Saint-Pierre de Brétigny (26 décembre 1637). — Vente d'une quarte 1/2 de vigne, « au bas des Glaizes, » faite, moyennant 30 livres tournois, à noble Pierre « Boucher, » conseiller du Roi, contrôleur général de son artillerie, étant en sa maison d'Essonville.

E. 5326. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

12 au 31 janvier 1638. — Marché pour fourniture de quartiers de grès entre Claude Chanard et « Pierre Maufez, » fendeur de grès à « Soisy-sous- » Estiolles, » d'une part, et Thomas Sellerin, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 30 sous tournois, au profit de l'église Saint-Pierre de Brétigny, par Louis Charpentier, vigneron à « Rozière, » paroisse Saint-Pierre de Brétigny, Jean Maréchal, charretier, et Martin Logre, charpentier au même lieu, héritiers des feus Louis Charpentier et Michelle Lochard. — Autre de 47 sous 3 deniers tournois, au profit de la même église, par Antoine Chandeau, vigneron à « Rozière. » — Obligation de 15 livres tournois, au profit de Thomas Lubin, marchand cordonnier à Brétigny, par Louis Trousseau, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge.

E. 5327. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

2 au 28 février 1638. — Bail de 4 arpents de terre, terroir de « Charcois, » fait, moyennant un loyer annuel de 60 sous tournois par arpent, à Claude Dufour, cocher au Plessis, par Zacharie « Gillet, » demeurant au hameau « de Charcois. » — Cession de bail à « Noël Frichot, » et « Eslaine Vidou, son accor- » dée, » par Antoinette Frichot, veuve de Jean Vidou, vivant, laboureur à « Goupillière. » — Obligation de 90 livres tournois, prix d'un cheval, passée, au profit de Simon Bouquevet, dit Duverger, demeurant à Marolles, par Thomas Bazière, vigneron audit lieu, et Paquette Boucher, sa femme. — Bail de 13 arpents 1 quartier 1/2 de terre labourable fait, moyennant un loyer annuel de 52 livres 3 sous tournois, à Georges Dupont, marchand « au Pavillon, » par Zacharie « Gillet, » laboureur « à Charcois, paroisse de Saint- » Pierre de Brétigny, » agissant en qualité de marguillier de l'église Saint-Pierre. — Règlement de compte entre François « Castel, » menuisier à Brétigny, d'une part, et « Louis Foubert, » menuisier au même lieu, d'autre part. — Accord entre Gabriel Lhomme, maréchal à Brétigny, d'une part, et Nicolas Latinte, d'autre part. — Bail de boutique et dépendances à « Louis Foubert, » par François « Castel, » ci-devant nommé. — Bail d'une planche de jardin, contenant environ 1 quartier, fait, moyennant un loyer annuel de 10 livres tournois, à Pierre de la Foyrest, vigneron au Mesnil, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, par « Fiacre Pigeon, » vigneron « au Casrouge, » même paroisse. — « Cézar Fuzeau, » charron à Marolles, prend en apprentissage « Marin Gallois, » demeurant « au Grand Cochet, paroisse Saint-Germain-lès-Chas- » tres. » L'apprentissage durera 2 ans ; Gallois donnera 70 livres tournois. — Obligation de 22 livres tournois, au profit de Michel Foyrest, charron à Brétigny, par François Gizaure, laboureur à Sainte-Geneviève-des-Bois. — Titres nouvels de diverses rentes, au profit d'Antoine Desguillon, conseiller et aumônier du Roi, prieur de « Canchy, » et « Quanchy, » s^r de Richebourg et de la Fontaine, par Vincent Charpentier, vigneron à Essonville, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, Jacques Goyer, charretier au Plessis-Pâté, susdite paroisse, Pierre Souchard, vigneron à Essonville.

E. 5328. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

14 mars au 25 avril 1638. — Quittance de 120 livres tournois, rachat de rente, délivrée à Toussaint Migne, vigneron à Marolles, par Jean Gillet, laboureur à « Leudeville, » et Denise Avenar, sa femme. — Vente de 3 quartiers 1/2 de terre faite, moyennant 42 livres tournois, au susdit Migne par les époux Gillet, susnommés. — Bail de 2 arpents 1/2 de terre, terroirs de Saint-Michel et de Saint-Philibert, fait, moyennant une redevance annuelle de 3 mines de blé méteil, mesure de Montlhéry, à Michel Pelletier, vigneron « à Rozière, » paroisse Saint-Pierre de Brétigny, par la veuve de Nicolas Lamy, demeurant au même lieu. — Bail de maison et dépendances « à » Rozière, » fait à Michel Chasteau, vigneron audit lieu, par Jacques « De Courdemenche, » écuyer, chargé des affaires « de Monsieur de Fontaine-Martel, » seigneur de Brétigny, Bellencombre et conte de

» Clère. » — Bail de maison et dépendances, à Brétigny, fait à Louis Le Fébure, boulanger, par Marie « Revel, » serrurier à Brétigny. — Vente de 5 quartiers de vigne, terroir de Brétigny, faite, moyennant 75 livres tournois, par « Claude Coret, » vigneron « au Casrouge, paroisse de Saint-Phillebert de Bré» tigny, » à Noël Moulin, laboureur « à Vallorge. » — Contrat de mariage entre « Françoys Royer, » jardinier, fils de Jean Royer, jardinier à Saint-Michel-sur-Orge, et de Jeanne Barbier, d'une part, et Simonne Jarlet ou Jarler, d'autre part. — Accord, pour la levée du premier quartier de la taille de 1638, entre Étienne « Berjonneau, » laboureur, et « François Besnard, » le jeune, vigneron à Brétigny, d'une part, et Philippe Monnier, demeurant « au moulin du Casrouge, » l'un des collecteurs de l'année, d'autre part. — Bail de 15 quartiers de terre labourable fait, moyennant un loyer annuel de 14 livres tournois, à Toussaint Bodier, charretier à Brétigny, par Michel Foyrest, charron au même lieu.

E. 5329. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

2 mai au 25 juin 1638. — Marché pour travaux de canalisation entre Étienne Charron, vigneron à Brétigny, d'une part, et Jacques « De Courdemenche, » écuyer, agent des affaires de Mr de Fontaine-Martel. — Obligation de 21 livres tournois, pour un habit de drap, souscrite, au profit de Pierre Pillias par Nicolas Debés, vigneron « au Mesnil, paroisse de Saint-Phil» lebert de Brétigny. » — Autre de 73 livres tournois, prix de 7 setiers de blé méteil et 2 setiers d'avoine, mesure de Châtres, souscrite, au profit de Michel Foyrest, charron à Brétigny, par Vincent « Sollote, » laboureur à « Fleurie-Mérogis. » — Marché pour fauchage de prés entre Denis Georges, tissier en toile, à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et « Robert » Laisné, » meunier au moulin de « Grosteau, » d'autre part. — Bail d'héritages fait à Marin Monscin, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Abraham « Cai» gnet, » curé et Pierre Bachellier, marguillier de l'église dudit lieu. — Quittance de diverses sommes reçues d'Abraham « Caignet, » curé de Saint-Michel-sur-Orge, par Pierre Bachellier, vigneron audit Saint-Michel, agissant en qualité de marguillier de l'église dudit lieu (13 juin 1638). — Accord et transaction entre Eutrope « Ansoubz, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Charles Le Compte, vigneron au même lieu, d'autre part.

E. 5330. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1er au 28 juillet 1638. — Jean Bezault. — Transport de droit et dommages et intérêts à Philippe « Belin, » cordonnier au « Carouge, paroisse de Saint-Phillebert » de Brétigny, par Thomas Nolleau, manouvrier à « La Brosse-soubz-Brière. » — Contrat de mariage entre Pierre Delafoyrest, vigneron « au » Mesnil, » paroisse susdite, fils de Pasquier Delafoyrest, vigneron au même lieu, et de feue Guillemette Blain, d'une part, et Jeanne Robin, fille de Denis Robin, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et de Claude Draveau, d'autre part. Cet acte porte, entre autres signatures, celle de Nicolas « Simon, » maître « d'escolle » à Saint-Michel-sur-Orge (18 juillet 1638). — Constitution d'une rente annuelle de 12 livres 10 sous tournois, au profit de Jeanne Herpin, veuve de Guillaume Beauvoisin, vivant, « marchand thoillier » à Châtre, par Pierre Mallard, berger à Saint-Michel-sur-Orge, et Marie Gallet ou Gallot, sa femme. — Transport de créance à « Guillaume Canville, » maçon en plâtre à Cossigny, par « Noël Delanoë, » manouvrier à Montlhéry. — Obligation de 14 livres tournois, au profit de Georges Dupont, marchand « au Pavillion, » paroisse Saint-Philibert de Brétigny, par Étienne Charon, vigneron à Essonville, paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Bail à moitié de 100 bêtes à laine fait par Jeanne Herpin, ci-devant nommée, à Nicolas Scellier, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge.

E. 5331. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

4 août au 29 septembre 1638. — Obligation de 30 livres tournois, au profit de François Gallois, berger à « Gravigny, paroisse de Lonjumeau, » par Robert Rognion, marchand, au Plessis-Pâté. — Acte de comparution en justice délivré à Mathurin « Gré» goire, » laboureur à « Fresne. » — Bail de 2 arpents 1/2 20 perches de terre fait, moyennant un loyer annuel de 3 livres 18 sous tournois par arpent, à Noël Guinebois, manouvrier à « Cosigny, » paroisse Saint-Pierre de Brétigny, par (Georges) Dupont, marchand « au Pavillion. » — Bail de 5 arpents 1/2 de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant 50 sous tournois par arpent, à Pierre Briberon, « laboureur à Cossigny, » par « Louis Vallée, » marchand chapelier à Dourdan. — Accord entre « Claude Coret, » vigneron « au Car-

» rouge, » paroisse Saint-Philibert de Brétigny, d'une part, et Pierre Le Page, demeurant au Plessis-Pâté, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, d'autre part. — Bail de 15 quartiers de terre, fait, moyennant 14 livres tournois par an, à Jean Ducy, laboureur au Plessis, par Michel Foirestz, charron à Brétigny. — Bail d'héritages à Robert Pichonnier, marchand à Saint-Michel-sur-Orge, par Michel « Cottart, » boucher à Paris. — Bail d'héritages à Louis Trousseau, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, et Marie Chevallier, sa femme, par Louis « Descamyn, » écuyer, seigneur de « Launoy » et de Saint-Michel-sur-Orge, conseiller du Roi et auditeur en la Chambre des Comptes.

E. 5332. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

14 au 29 octobre 1638. — Bail de portions de maison, « avec le desoubz qui se nomme la Halle, » au carrefour de Brétigny, fait à Charles « Chautard, » bourrelier à Brétigny, par François « Martel, » chevalier, seig^r de Fontaine, « Bellebecq, Bellencombre, » Brétigny et baron de Clère. » — Acte de visite de lieux faite, par « Guilleume Canville, » maçon en plâtre à « Cosigny, » paroisse Saint-Pierre de Brétigny, et « Louis Foubert, » menuisier à Brétigny. — Bail de maison et dépendances à Michel Estienne (?), tixier en toile à « Cosigny, » par « Fiacre Pigeon, » vigneron « au Carrouge, » paroisse Saint-Philibert de Brétigny. — Échange entre le susdit « Fiacre Pigeon, » d'une part, et Jacques Peltier, vigneron « à Rozière, » paroisse Saint-Pierre de Brétigny, d'autre part. — Devis des ouvrages de maçonnerie qu'il convient faire au moulin Basset, appartenant à Monsr de Fontaine-Martel, et marché passé, en conséquence, entre « Guilleume Canville, » ci-devant nommé, et Jacques « De Courdemenche, » chargé des affaires dudit Fontaine-Martel. — Donation à Georges Dupont, marchand « au Pavillion, » paroisse Saint-Philibert de Brétigny, et Madeleine Bridoisseau, sa femme, par Marguerite Desbettes, veuve de Léon Legrand, demeurant à « Sainct-Philbert-lès-Brétigny. » — Échange entre Jacques Fontaine, vigneron à Fontaine, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, d'une part, et « Fiacre » Pigeon, » ci-devant nommé, d'autre part. — Bail d'héritages à Marolles, fait à Thomas Lorant, manouvrier audit lieu, par « Claude Alloge, » vigneron à « Chetainville. » — Autre à Michel Delaunay, vigneron à Marolles, par César « Dehénault, » avocat en Parlement, demeurant à Paris.

E. 5333. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1er au 25 novembre 1638. — Bail d'une vache fait, moyennant un loyer annuel de 3 livres 15 sous tournois, à N. Fleureau, servante domestique de « Monsr Desborde Pieddefer, » par Vincent Charpentier, vigneron à Essonville, paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Bail d'un arpent 1 quarte de terre fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 12 livres tournois, à Jean Hardy, vigneron au « Mesnil, » paroisse de Longpond, » par Pierre « Lefébure, » fruitier de la Reine, mère du Roi, demeurant à Paris. — Bail de 7 arpents de terre, terroir « du Perray, » paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois, fait, moyennant un loyer annuel de 17 livres 10 sous tournois, par le même « Lefébure, » à « Louys Peuvrier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Vente de la coupe de 17 arpents de bois taillis, en la forêt « de Séquigny, » faite, moyennant 36 livres tournois par arpent, à Jean « Duboys, » sergent royal à Montlhéry, par « Marie » Peux, » veuve de Michel Allegrain, « seigneur d'Am- » blainvillier, de La Tunère et des Bordes, demeurant » ausdites Bordes, et estans de présent en ce lieu et » village de Saint-Michel-sur-Orge. » Cet acte, qui est passé au presbytère, porte, entre autres signatures, celles d'Abraham « Caignet » et de Nicolas « Simon, » le premier curé et l'autre maître d'école de Saint-Michel-sur-Orge. — Acte de comparution en justice délivré à Nicolas « Lefébure, » meunier « au Moulin- » Fourcon, » et Germain Bonteloup, vigneron à la Bretonnière. — Devis des ouvrages qu'il est nécessaire de faire dans les lieux et héritages de Louis « Descamyn, » écuyer, seigneur de « Launoy et de » Saint-Michel-sur-Orge, » auditeur en la Chambre des Comptes à Paris, et marché en conséquence passé entre ledit « Descamyn, » d'une part, et Claude Mongelayot et Julien Brethonnect, maçons en terre du pays de Poitou, « en la paroisse de Arnac, » d'autre part. — Échange entre noble homme Pierre « Boucher, » sieur... « de Vallepetit, » contrôleur général de l'artillerie de France, d'une part, et Antoine Colleau, vigneron « au Carouge, » d'autre part. — Autre entre le même Pierre « Boucher, » d'une part, et « François » Besnard, » vigneron à Brétigny, Antoine Jamain, maçon au même lieu, et Françoise Besnard, sa femme, d'autre part. — Contrat de mariage entre Claude Le Jars, fils de feu Pierre Le Jars et de Nicolle Gouffier, d'une part, et Louise Pichonnier, fille de Robert Pichonnier, marchand à Saint-Michel-sur-Orge, et de

Béatrix Germain, d'autre part. — Bail de maison et dépendances au Plessis-Pâté, fait à Gille Bridard, manouvrier audit lieu, par Toussaint Cellerin, tailleur de grès au même lieu. — Acte d'association pour concourir à une adjudication d'héritages entre Jonathan Rossignol, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, Pierre « Moyson, » demeurant à « Espinay, » et Michel Peltier, demeurant à « Rozière. » — Bail de maison et dépendances, au Plessis-Pâté, fait à Pierre Besnard, tailleur de pierres audit lieu, par Michel Forestz, charron à Brétigny.— Autre de maison et dépendances « au hameau de Charquois, » fait par le même à Pierre Orris, vigneron audit hameau.

E. 5334. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1er au 29 décembre 1638. — Vente d'héritages à Jean « Berrié dit Labrière en sa vacation de guerre, » demeurant à « Longés en Normandie en l'évesché de » Scés, » par Rollin Panet, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Catherine Soyer, sa femme. — Obligation de 80 livres tournois, prix de 2 charrettes, garnies de leurs essieux et roues, souscrite, au profit de Michel Forrestz, charron à Brétigny, par Étienne « Parde, » laboureur « à la ferme de la Maison Neufve, » paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Marché entre Daniel Benoyst, jardinier « aux Verneaux proche Milly en » Gatinoys, » d'une part, et Louis « Descamyn, » écuyer, seigneur de « Launoy » et de Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part, pour planter « le parterre » dudit seigneur de Launoy, qui est dans son parc, » contenant vingt-quatre toyses au carré,... » — Bail de la maison appelée « le Parc de Pierre » et dépendances, fait, moyennant un loyer annuel de 45 livres tournois et 2 poules, à Laurent Bernière, laboureur audit lieu, paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois, par François « Martel, » chevalier, seigneur de Brétigny. — Bail de maison et dépendances à Pierre Blancher, marchand à Saint-Michel-sur-Orge, par Louis « Descamyn, » ci-devant nommé. — Bail d'un arpent de vigne, vignoble de Saint-Michel-sur-Orge, champtier dit « les Bourgeronnes, » fait par le susdit « Descamyn, » à Pierre « Fichet, » vigneron audit Saint-Michel, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 6 livres tournois. — Obligation de 29 livres tournois, reliquat du prix d'un cheval, souscrite, au profit de Louis Lozié, marchand à Saint-Michel-sur-Orge, par Charles Lebrun, marchand à « Charcoys. » — Bail de 13 arpents 1/2 de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 40 livres 10 sous tournois, à Nicolas Scellier, laboureur audit Saint-Michel, par « Marie Peno, » veuve d'Allegrain Michel, « seigneur d'Amblainvillier, de la » Tunère et des Bordes. » — Quittance de 12 livres 10 sous tournois délivrée à Louis « Descamyn, » ci-devant nommé, par Jean Brousseau, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, agissant en qualité de marguillier de l'église dudit lieu.—Bail de 20 arpents de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait par « Marie Peno, » ci-devant nommée, à Louis Trousseau, laboureur audit Saint-Michel, moyennant un loyer annuel de 50 livres tournois. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Pierre Jamain, charretier au service de Jonathan Rossignol, audit Saint-Michel, par Louis « Descamyn, » ci-devant nommé.

E. 5335. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

3 au 25 janvier 1639. — Testament de Louise Trousseau, femme de « Denis Chartier, » vigneron à Saint-Michel. Cet acte porte, entre autres signatures, celle de Nicolas « Simon, » maître d'école à Saint-Michel-sur-Orge. — Contrat de mariage entre Nicolas « Fichet, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Perrette Gallot, fille de feu Claude Gallot et de Jeanne Deschamps, d'autre part. — Vente de droits de propriété à Michel Fichet, le jeune, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par son frère Gille Fichet, fils de Michel Fichet, l'aîné. — Accord et transaction entre Nicolas « Fichet, » sergent en la justice « de » Launoy et Saint-Michel-sur-Orge, » d'une part, et Marguerite Lavane, veuve de Claude Gallot, vivant, marchand fruitier à « Rozière, paroisse de Saint-» Phillebert, » d'autre part. — Vente d'un quartier de terre, à Saint-Michel-sur-Orge, faite, moyennant 80 livres tournois, à Louis « Delaferté, » écuyer, « sieur de Cham-Robert, » demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, par François « Fauchon, » marchand « blas-» trier, » demeurant au même lieu, et « Jeanne Peu-» vrier, » sa femme en secondes noces. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant la remise du veau produit chaque année par la vache, à Jean « Berthe, » vigneron à « Longpond, » et Michelle Lochard, sa femme, par « Michel Hardy, » vigneron à Longpont.

E. 5336. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

4 au 16 février 1639. — Testament de Louise

Maulvaut (*alias :* Maulvault), femme de Jonathan Rossignol, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge. La testatrice veut être inhumée dans l'église dudit Saint-Michel, « au lieu et place » où elle a coutume « de se » mettre en icelle esglise, » en laquelle elle fait une fondation. Le testament porte, entre autres signatures, celle de Louis « Delaferté, » appelé, dans l'acte, « s^r » de Camp-Robert. » — Vente d'héritages à Jeanne Chausse, veuve de Martin Charpentier, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Louis « Cossart, » bourrelier à Montlhéry, et Louise Chausse, sa femme. — Contrat de mariage entre Michel « Charpentier, » le jeune, fils de feu Philippe Charpentier et de Marie Gillet, d'une part, et Madeleine Delafoy, fille de feu François Delafoy et de Guillemette Robline, d'autre part. — Obligation de 18 livres tournois, prix d'un cheval, garni de son « chevestre » et collier, souscrite, au profit de Georges Coingnet, marchand à Saint-Michel-sur-Orge, par Louis Chauvière, marchand boulanger à Ris. — Autre de 8 livres tournois, au profit de Marie Basse, femme de Jean Gaultier, demeurant à Châtres, par Gillette P..., veuve de Simon Lalaurette, demeurant à Liers.

E. 5337. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

13 mars au 30 avril 1639. — Bail de meubles à Thomas Bazière, vigneron à Marolles, par Jacques Leducque, manouvrier au même lieu. — Vente d'héritages à « Toussaint Piersont, » demeurant à « Bolle- » becq, païs de Caus, » par Geuffroy Aubry, manouvrier. — Accord entre Toussaint « Cottart, » hôtelier à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Claude Denice, vigneron au même lieu. — Bail de la ferme de Saint-Philibert, à Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres 10 sous tournois par arpent, à Étienne Poincteau, laboureur à « Villiers-soubz-Long-pont, » par François « Fonteine-Martel, » chevalier, seigneur châtelain de « Fontayne, Belencombre, » de Brétigny, « comte de Clère. » — Transport de droits, dommages et intérêts, à Nicolas « Fichet, » sergent en la justice de Saint-Michel-sur-Orge, par Claude Gallot, fils de Michel Gallot, vigneron audit Saint-Michel. — Débris d'actes intéressant les familles Duverger, Monier, Charpentier, Prévost. — Échange entre « Jehan Hardy, » vigneron à « Longpond, » d'une part, et Jean Gouffier, vigneron à Corbeil, d'autre part.

E. 5338. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1er au 24 mai 1639. — Cession de bail à Claude Le Jars, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Georges Congnet, marchand au même lieu. — Vente d'une quarte de vigne, terroir de Saint-Philibert, champtier « des Prévostes, » faite, moyennant 15 livres tournois, à Jean Guillaume, vigneron à Épinay-sur-Orge, par Jeanne Lochard, servante domestique de Louis de la Ferté, écuyer, « Sr de Champ-Robert. » — Mainlevée et décharge à Marin Le Long, vigneron à Brétigny, par « Gérar Le Lonc, » soldat du régiment de Rambure, — Obligation de 30 livres tournois au profit de Pierre Pillias, demeurant à Brétigny, par Louise Guillmet, veuve d'Antoine Caperon, demeurant « à Cosigny, paroisse Saint-Pierre de Bretigny. » — Bail d'un quartier de vigne, vignoble de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 40 sous tournois, à « Claude Loin, » vigneron à Brétigny, par Vincent Charpentier, vigneron au même lieu. — Titre nouvel d'un rente annuelle et perpétuelle de 25 sous tournois, au profit de l'église Sainte-Geneviève-des-Bois, par « Toussaint Petit, » laboureur à « Liers, » paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois, « Jean Petit, » demeurant à « Villeneufve-le- » Roy, » « Jehan Hardy, » vigneron « à Longpond- » sur-Orge, » etc.

E. 5339. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

7 au 29 juin 1639. — Contrat de mariage entre « Gille Jouane, » marchand pâtissier à « Morsang-sur- » Orge, » fils des feus Gabriel et Marguerite Ferrand, d'une part, et Barbe Delavoyt (?), fille de feu Pierre et de Jeanne Quatelect, d'autre part. — Accord entre Martin Grimault, laboureur « au Péray, » paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois, d'une part, et Denis Bézard, marchand fruitier « à Sainte-Mesme, » d'autre part. — Bail de portion de maison, à Montlhéry, faite à Bastien Roussel, cordonnier audit lieu, par Jonathan Rossignol, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge. — Accord entre Nicolas Lamy, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Pierre Mallard, berger au même lieu, d'autre part. — Obligation de 18 livres 10 sous tournois, au profit de Jonathan Rossignol, ci-devant nommé, par Pierre Trousseau, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge. — Autre de 50 livres tournois, prix d'un cheval, souscrite par le

susdit Trousseau au profit du susdit Rossignol. — Bail de 2 vaches laitières fait, moyennant un loyer annuel de 9 livres tournois, à Pierre Le Grand, vigneron « à Bazainvillier, » par Laurent Bernier, manouvrier à Liers, » paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois.

E. 5340. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1er juillet au 18 septembre 1639. — Cession de bail à « Michel Le Dreulx, » laboureur à Longpont, par Antoine Cheuvrier, marchand à « Linoys. » — Accord entre Noël Pigeon, laboureur à « Rozière, » d'une part, et Nicolas Scellier, laboureur, d'autre part. Cet acte, qui est du 2 juillet 1639, porte la signature de Nicolas « Simon, » maître d'école de Saint-Michel-sur-Orge. — Contrat de mariage entre Nicolas Debayet, vigneron « au Mesnil, » paroisse Saint-Philibert de Brétigny, fils des feus Jean Debayet et Jeanne Maroz ou Marot, d'une part, et Marie Gallot, fille des feus Jean Gallot et Jacqueline Janot, d'autre part. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Pierre « Levasseur, » vigneron, par Simonne Gouffier, veuve, en dernières noces, de H. Petit, demeurant à Longpont. — Quittance de 36 livres tournois, rachat de rente, délivrée à Vincent Dumoulin, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, par « Marie Pena, » veuve de Michel Allegrain, vivant, écuyer, « seigneur d'Amblainvillier, de la Tumbe » des Bordes. » Cet acte, qui est du 7 août 1639, porte entre autres signatures, celle de Nicolas Simon, maître d'école de Saint-Michel-sur-Orge. — Quittance de 12 livres 10 sous tournois, rachat de rentes, délivrée à Louis « Descamyn, » écuyer, « seigneur de » Launoy » et de Saint-Michel-sur-Orge, par les héritiers de Germain Bourgeron. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois, à Eutrope « Ensoubz, » sergent à Saint-Michel-sur-Orge, par Marie « Pena, » ci-devant nommée. — Bail de 3 arpents de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, champtier dit « la Tiphainne, » fait, moyennant un loyer annuel de 13 livres 2 sous tournois, à Michel Gallot, vigneron audit Saint-Michel, par Jean Mousseau, vigneron audit lieu, agissant en qualité de marguillier de l'église de Saint-Michel-sur-Orge. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois, à Philippe « Doré, » tonnelier à Saint-Michel-sur-Orge, et Toinette Quièdes, sa femme, par « Marie Pena, » ci-devant nommée. — Contrat de mariage entre Nicolas Trousseau, fils de Pierre Trousseau, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, et de feue Denise Trousseau, d'une part, et Toinette Gallot, fille de Michel Gallot, vigneron audit Saint-Michel, et de feue Gabrielle Denne, d'autre part.

E. 5341. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

19 octobre au 30 décembre 1639. — « Devis » des ouverages de massonnerye qu'il convient faire » au logis où demeure Charle Chautard et Houder du » Val appelé la Halle ; » acte en conséquence passé entre « Guilleaume Canville » et « Charlle Canville, » père et fils, maçons à Brétigny, d'une part, et Jacques « De Courdemenche, » écuyer, représentant François Martel, chevalier, seigneur de Brétigny, d'autre part. — Obligation de 70 livres tournois, au profit de Pierre « Fontaine, » sergent royal à Montlhéry, par Guillaume Durandelle, vigneron à Brétigny, et Henriette Bézard, sa femme. — Vente d'un quartier de terre planté en arbres fruitiers, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, faite, moyennant 90 livres tournois, à Jean « Charpentier, » vigneron au dit Saint-Michel, par les héritiers de feu Abraham Caignet, jadis curé de la paroisse de Saint-Michel-sur-Orge (3 novembre 1639). — Transport de créance aux mêmes héritiers par Vincente Dumoulin, veuve, en dernières noces, de Clément Le Roy, vivant, carrier au faubourg Saint-Denis à Paris. Cet acte, daté du 3 novembre 1639, porte, entre autres signatures, celles de Michel « Parroisse, » alors curé de Saint-Michel-sur-Orge, et de Nicolas « Simon, » maître d'école du dit lieu. — Obligation de 16 livres 10 sous tournois souscrite, au profit de Thomas Lubin, cordonnier à Brétigny, par « Guil- » laume Canville, » maçon en plâtre, ci-devant nommé, pour vente d'un coffre de bois de noyer fermant à clef. — Autre de 6 livres tournois, au profit de Pierre Fontaine, par Antoine Jamain, maçon en plâtre à Brétigny. — Bail de tous les droits que le seigneur de Brétigny, comte de Clères, doit lever tous les mardis de chaque semaine, sur les blés et autres denrées qui se vendent ou achètent à Clère, etc., fait à « Pierre » Morisset, laboureur, « à Saint-George-du-Valle- » Martin, » par François « Martel, » chevalier, « sei- » gneur de Fontaine, Bollebecq, Bellencombre, Bré- » tigny, comte de Clère. » Le prix du loyer n'est pas indiqué. — Échange entre « Jehan Hardy, » vigneron » à Longpont, d'une part, et « Jehan Goufier, » vigne-

ron au même lieu, d'autre part. — Bail des droits du seigneur de Clères sur le marché du dit lieu, fait, par François « Martel, » ci-devant nommé, à Thomas « Delahaye, » marchand « au bourg de Clère, » moyennant un loyer annuel de 850 livres tournois. — Contrat de mariage entre Louis Boullays, vigneron au Mesnil, paroisse de Longpont, d'une part, et Sainte Hargenvillier, veuve de Denis Réault, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Accord entre Michel « Paroisse, » curé de Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Louis « Descamyn, » écuyer « seigneur » de Launoy » et du dit Saint-Michel, d'autre part, fixant à 6 livres par an la somme à payer en représentation des dîmes que le curé ne peut pas aller lever dans l'enclos du lieu seigneurial de « Launoy » (22 décembre 1639). — Bail de « la ferme de la Maison » Neufve, » terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 380 livres tournois, plus 2 muids de grains, dont 1/2 muid de blé froment, 1 muid de blé méteil et 1/2 muid d'avoine, mesure de Montlhéry, à Étienne « Pardé, » laboureur à la dite ferme, par François « Martel, » ci-devant nommé. — Actes relatifs à la liquidation d'Abraham Caignet, vivant, curé de Saint-Michel-sur-Orge.

E. 5342. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

9 janvier au 15 mars 1640. — Bail de 3 quartiers 1/2 de vigne, terroirs « de Saulx et Villebon, » fait, moyennant un loyer annuel de 14 livres tournois, à « Innocent Giorden » et Nicolas Delalende, vignerons « à Saulx, » par « Louys Bance, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail à rente de droits de propriété sur une grange et dépendances, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Jacques Brière, manouvrier à Saint-Michel-sur-Orge, et Claude Fichet, sa femme, par Nicolas « Fichet, » vigneron au même lieu. — Contrat de mariage avec acte y relatif, entre Pierre Trousseau, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Catherine Bourdier, d'autre part. — Vente d'un quartier 1/2 de vigne, vignoble de la « Ville-du-Boys, » champtier dit « Les Vaux, » faite, moyennant 114 livres tournois, à Jean « Troissant, » vigneron à « La-Ville-» du-Boys, » par Louise Nally, veuve de Fiacre Bourgeron, demeurant au même lieu. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à Jacques Sançon, vigneron à Corbeil, par Antoine Sençon, marchand cordonnier à Montlhéry. — Acte relatif à la succession de Nicolas Lamy, vivant, vigneron à « Rozière. » — Acte relatif à la succession de Vincent Goufier, vivant, vigneron à Longpont. — Échange entre Jean « Cornillyer, » procureur au siège royal de Montlhéry, d'une part, et Clément « Charpentier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part.

E. 5343. (Liasse.) — 16 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

1er avril au 17 juin 1640. — Transport de rente à la fabrique de l'église de Saint-Michel-sur-Orge, par Jonathan Rossignol, marchand à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail d'héritages à Morin Mouscin, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par « Marie Pena, » veuve de Michel Allegrain, vivant, chevalier, « seigneur d'Am-» blainvillier, de la Tumbe et des Bordes. » — Devis de réparations à faire au presbytère de Saint-Michel-sur-Orge, suivi de l'acte passé, en conséquence, entre Jean Degoix, maçon en plâtre au dit Saint-Michel, d'une part, et le curé et les marguilliers de l'église du dit lieu, d'autre part. L'acte, daté du 6 avril 1640, porte, entre autres signatures, celle de Michel « Par-» roisse, » curé du dit Saint-Michel. — Bail de 3 quartiers et 1 quarte de vigne, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait à Gilles Fichet par son frère Michel Fichet, le jeune, vigneron à Saint-Germain « du vieulx Cor-» beil. » — Cession de bail fait par le même au même. — Bail de grange et dépendances fait par le même au même. — Bail d'un quartier de terre, terroir de Saint-Philibert, lieu dit « Le Carrouge, dans lequel yl y » avoit cy-devant une maison appelée la Bilioderie, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 60 sous tournois, à noble homme Isaac de « Saint-» Germain, » valet de chambre de la Reine, demeurant à Paris, par François « Martel, » chevalier, seigneur de « Fontaine, Bollebecq, Belencombre, Brétigny et » compte de Clère. » — Devis des ouvrages de maçonnerie à faire « au logis de Mr Desguillon, sr de Riche-» bour, paroisse Saint-Philibert, » et marché en conséquence passé entre « Paul André, » maçon en plâtre à « Liers, » paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois, d'une » part, et Étienne Mingaud, » sr de la Coste, se portant fort de « M. Desguillon sr de Richebour, conseiller » et aulmosnier du Roy, abbé de Saint-Pierre de la » Réoulle, prieur de Couchy. » — Actes intéressant les familles Pena, Allegrain, Cochin, Prévost, Berrié, Trousseau, Scellier.

E. 5344. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

2 juillet au 16 septembre 1640. — Résiliation de bail, par Louis Trousseau, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, entre les mains de « Jean de Montholon, » écuyer, « sieur des Bordes-Cocheretz, lieutenant d'une » compagnie de gens de pied pour le service de Sa » Majesté dans la ville de Péronne, demeurant, pour » le présent, audit lieu des Bordes. » Cet acte porte, avec la signature de Montholon, celle de Michel « Parroisse, » curé de Saint-Michel-sur-Orge. — Bail de « Pavillion » et dépendances, paroisse de Saint-Philibert à Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 200 livres tournois et 2 poules et 2 chapons, à Georges Dupont, marchand fruitier à Brétigny, par François « Martel, » chevalier, seigneur de « Fontaine, » Bollebecq, Belencombre, Brétigny, compte de Clère. » — Bail de 4 arpents de terre, terroir de Sainte-Geneviève-des-Bois, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 40 sous tournois, à Guillaume « Quarré. » D. M. cirurgien de robe longue, » demeurant à Paris, par Jean « De Montholon, » ci-devant nommé. — Bail de 4 arpents de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 13 livres tournois, à Jean Trousseau, vigneron, par Olivier « Galot, » compagnon tuilier à « Noyzier-sur Marne. » — Bail de portion de maison et dépendances à Guillemette Robeline, veuve de François Delafoy, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, par Jean « Covillyer, » procureur au siège royal de Montlhéry, demeurant à Longpont. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Jean Barberye, manouvrier audit Saint-Michel, et Nicole Ensoubz, sa femme, par Louis « Bligny, » conseiller du Roi, lieutenant des chasses de la châtellenie de Montlhéry, forêt de Séquigny, Longboyau et Longjumeau, demeurant à « Linois. » — Bail d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Saint-Michel-sur-Orge, champtier « du Hault Culfroy, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 31 sous tournois, à Michel « Parroisse, » curé dudit Saint-Michel, par Pierre « Levasseur, » vigneron audit Saint-Michel, agissant en qualité de marguillier de ladite église. — Vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Saint-Michel-sur-Orge, champtier dit « les Bourge» ronnes, » faite, moyennant 11 livres tournois, à Pierre Fichet, vigneron audit Saint-Michel, par Jacques Brière, manouvrier au même lieu, et Claude Fichet, sa femme, sœur de Pierre. — Accord et convention entre François « Castel, » menuisier à Brétigny, d'une part, et Claude « Chalouvryer, » ci-devant tabellion audit lieu. — Actes intéressant les familles Roux, Georges, Lejardz, Gallot, Debette, Tisier, Roger ou Royer.

E. 5345. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

28 octobre au 31 décembre 1640. — Cession de bail par « (N. Mouscin), » demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, entre les mains de Jean « De Montholon, » écuyer, seigneur « des Bordes Cocheretz, lieutenant » d'une compagnie de gens de pied, dans la ville de » Péronne, soubz la charge de M. d'Auquincourt, gou» verneur de ladite ville, prévost de l'Hôtel et Grand » Prévot de France, demeurant ausdites Bordes» Cocheretz. » — Bail de maison et dépendances, au carrefour de Brétigny, fait à Jean Théris, Thérin ou Théria, manouvrier à Brétigny, par Jacques « De » Courdemenche, » écuyer, agent des affaires de « Monsr de Fontaine-Martel, seigneur de Brétigny. » — Marché pour travaux de rigolage et de plantation d'arbres entre le susdit « De Courdemenche, » d'une part, et Marin Le Long et « Fiacre Pigeon, » vignerons à Brétigny, d'autre part. — Transport d'héritages à « Jehan Bourdon, » marchand à Brétigny, par les héritiers de Gabriel Lhomme, vivant, maréchal audit lieu. — Marché pour travaux à la chaussée et au pont de « Villemoyson, » entre « Pierre Vatar » et Gabriel Quefin, fendeurs de grès, d'une part, et Jacques « Ro» belin, » demeurant à Paris, d'autre part. — Partage entre les enfants et héritiers de Louise Maulevault, femme de Jonathan Rossignol. — Cession d'une rente annuelle et perpétuelle de 100 sous tournois, au profit de la fabrique de l'église de Saint-Michel-sur-Orge, par les héritiers et exécuteurs testamentaires de Louise Maulevault. Le curé de Saint-Michel-sur-Orge, « Mi» chel Parroisse, » a signé cet acte daté du 20 novembre 1640. — Vente de portion de masure faite à « Louys Peuvrier, » marchand à Saint-Michel-sur-Orge, par Gilles Trousseau, vigneron au même lieu. — Marché pour entretien de ferrures, entre Gabriel Lhomme, maréchal à Brétigny, et Nicolas Scellier, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge.

E. 5346. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

9 janvier au 18 avril 1641. — Obligation de 10 livres 15 sous tournois, au profit de Paul Degorris,

conseiller du Roi, commissaire de la marine, « s^r du » Petit et Grand Cochet, » par « Guillaume Canville, » maçon en plâtre à Cossigny, paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Autre de 7 livres, au profit de Noël Morin, manouvrier à « Rousigny en Normandie, par » François Le Teillié, manouvrier, » à La Roche, « pa- » roisse de Brière-le-Château. » — Autre de 21 livres tournois, au profit de Georges Coignet, meunier au » moulin de Carrouge, » paroisse de Saint-Philibert de Brétigny, par Gilles Tribault, marchand à Épinay-sur-Orge. — Autre de 9 livres tournois, au profit de Pierre « Durand, » huissier à Longpont, par Pierre Trousseau, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge. — Démission de bail au profit de Morin Mouscin, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Pierre « Charpentier, » vigneron au même lieu. — Obligation de 72 livres tournois, au profit de Georges Coignet, ci-devant nommé, par Louis Trousseau, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, et Marie Chevallier, sa femme, pour vente d'un cheval, garni de collier, housse et bride. — Actes intéressant les familles Trousseau, Bligny, Brière, Fichet, Dupont, Debette, Hardy, de Martines, Groullebois.

E. 5347. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

30 mai au 15 décembre 1641. — Obligation de 60 livres tournois, prix d'un cheval avec sa bride, souscrite, au profit de Jean Brizard, laboureur à « la » ferme de la Moinerie, » paroisse de Saint-Pierre de Brétigny, par Jean Chasternot ou Chastervot, laboureur à « Viry-sur-Orge. » — Vente de deux muids d'avoine faite, moyennant 138 livres tournois, à Tanchot « Degay, » receveur de la terre et seigneurie de « Mor- » sang-sur-Orge, » par Étienne Pointeau, marchand laboureur à Saint-Philibert de Brétigny. — Obligation de 50 livres tournois, au profit de Jean Le Sage, marchand à « Valgrand, » par Jean Giron, vigneron « au » Carouge, » paroisse Saint-Philibert de Brétigny. — Échange entre Pierre « Boucher, » conseiller du Roi, contrôleur-général de l'artillerie de France, « sieur du » Bouchet et de Valepetit, » d'une part, et Cantien Crestot, vigneron, à Brétigny, d'autre part. — Obligation de 60 livres tournois, au profit de Louis Colliot, demeurant à Brétigny, par Jean Guillaume, vigneron à Épinay-sur-Orge. — Autre de 18 livres tournois, au profit de François « Berthois, » tailleur d'habits à Brétigny, par « Jacques Lecomte, » jardinier à Orléans. — Actes intéressant les familles Flamain, Scellier, Trousseau, Chevalier, Fichet, Leclère, Bachelier, Charpentier, Pelletier, Leblon, Lesné, Morin, Lochard, Coingnet, Gallot, Peuvrier, Blondeau, Maréchal, Louing, Doré.

E. 5348. (Liasse.) — 11 pièces, papier, dont 2 cahiers de 5 et 12 feuillets in-4°.

19 janvier au 19 juin 1642. — Obligation de 35 livres tournois, au profit de Jacqueline Plumet, par François Dugay, manouvrier à Essonville, paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Partages de la succession de Denise Janot, femme de Pierre Trousseau, laboureur à Saint-Michel. — Obligation de 156 livres tournois, prix de 14 setiers de blé méteil, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit de Julien Adam, manouvrier à « Saint-Phillebert de Brétigny, » par Martin Quynault, laboureur « aux Breil, parroisse de Espinayct- » sur-Orge, » et Nicolas Trousseau, laboureur. — Autre de 43 livres 9 sous tournois, au profit de Cantienne Noël, veuve de Jacques Vallois, vivant, maréchal à Brétigny, par Noël Pigeon, laboureur à « Fresne, » paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Autre de 60 livres tournois, au profit de Jacques Sanson, charretier à Saint-Michel-sur-Orge, par Louis Trousseau, laboureur au même lieu, et Marie Chevalier, sa femme. — Autre de 20 livres tournois, prix de 2 setiers de blé méteil, souscrite, au profit de Julien Adam, ci-devant nommé, par Nicolas Lamy, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Obligation de 72 livres tournois, prix de deux chevaux avec selles et licols, passée, au profit de François Bouliette, laboureur à « la ferme de la » Vatonne, » paroisse Saint-Pierre de Brétigny, par Pierre Baron, marchand à Brétigny. — Autre de 21 livres 10 sous tournois, prix d'un manteau, souscrite, au profit de François Berthois, marchand tailleur à « Rozière, » paroisse Saint-Philibert de Brétigny, par Charles Berthault, taillandier à « Villiers-soubz- » Longpond. » — Autre de 20 livres tournois, au profit d'Étienne Ponteau, laboureur à Saint-Philibert de Brétigny, par R... Jolly, vigneron à « Villiers-soubz- » Longpond. »

E. 5349. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

8 juillet au 28 décembre 1642. — Obligation de 13 livres tournois, prix d'une bête asine, au profit de Georges Coignet, meunier « au moulin du Carouge, » par Pierre Baron. — Autre de 25 livres tournois, prix

de travaux de labour, souscrite, au profit de Georges Dupont, marchand « au Pavilon, » par Jean Giron, vigneron « au Carouge, » paroisse Saint-Philibert de Brétigny. — Les habitants des paroisses Saint-Pierre et Saint-Philibert de Brétigny, dont 23 y compris le notaire ont signé, déclarent avoir vu un acte passé par-devant Carré et Moreau, notaires au Châtelet de Paris, le 4 ou le 14 juillet 1642, portant autorisation par François Martel, seigneur de Brétigny, à Jacques Ferrand, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du Roi, d'enfermer, dans le clos de sa maison à Brétigny, le chemin appelé Essonville, « tendant du bas de la ter- » rasse dudit clos audit Essonville, » à la charge et à condition par ledit Ferrand de donner « ung passage » et chemin à cherette de mesme largeur de celuy sy- » dessus, à comenser le long de la haye vive qui sert » de séparation entre le clos des Besnard et le pré de » luzerne dudit sieur Ferand... » Cet acte est lacéré; des portions importantes de texte n'existent plus. — Acte relatif à ce dernier chemin. — « Roq Vaudoye, » meunier à « Fleurie Mérogis, » et Élisabeth Maillart ou Maillect, sa femme, reconnaissent devoir à « Simon » Gatine, » tisserand au même lieu, 3 setiers de blé méteil, mesure de Montlhéry, « pour demeurer quitte, » ...d'ung mestier à faire de la thoille, garnie de deux » lames et ung rasteau, deux navette... » — Acte constatant le refus des paroissiens de Brétigny de contribuer aux réparations et à l'ameublement du presbytère. — Obligation de 18 livres tournois, au profit de Toussaint M..., marchand à Marolles, par Denis Fert, vigneron à « Chetainville ». — Autre de 90 livres tournois, au profit de la fille Philippe Le Cesne, demeurant à Brétigny, par George « Rague- » neau, » charron au même lieu, et Marguerite Duval, sa femme.

E. 5350. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

7 janvier au 13 juin 1643. — Obligation de 6 livres tournois, prix d'une casaque, au profit de Noël Bunot, vigneron à Brétigny, par Toussaint Sieloin (?), tailleur de pierres au Plessis. — « Guillaume » Canville, voyer des paroisses Saint-Pierre et Saint- » Philibert de Brétigny, » reconnaît et déclare « que » Messire Jacques Ferrand, conseiller du Roy en ses » conseils et président en sa Chambre des comptes à » Dijon, a observé et suivy ponctuellement l'aligne- » ment qui luy a esté donné par ledit voyer, tant » pour la nouvelle grange que ledit Ferrand a fait » construire au carrefour d'Essonville, que pour la » nouvelle augmentation qu'il a faicte au cloz de sa » maison scituée audit Essonville, et que le nouveau » chemin, donné par ledit s[r] Ferrand, est beaucoup » plus large et commode que celuy qu'il a enfermé » dans son dit encloz... » — Obligation de 36 livres tournois, prix d'une vache, au profit de Georges Dupont, marchand à Brétigny, par Claude Rouliar, vigneron au même lieu, et Marie Fleurance, sa femme. — Autre de 24 livres tournois, prix d'un poinçon de vin blanc, au profit de Louis T..., vigneron « à Do- » linville, » par Philippe « Belin, » marchand à Brétigny. — Autre de 60 livres tournois, prix d'une « quevale, » au profit de Jean Gérard, l'aîné, marchand à « Charquois, » paroisse Saint-Pierre de Brétigny, par Esprit « Hue », marchand meunier à Brétigny. — Obligation de 6 livres 6 sous tournois, au profit d'Arnoul Bourdon, marchand à Montlhéry, par Raimond Dugay, vigneron à Essonville. — Autre de 18 livres 17 sous tournois, au profit de « Dimenche » Gros-Jean, » marchand à Brétigny, par « Antoine » Norm(at), » vigneron au même lieu. — Autre de 44 livres tournois, au profit de François Bouliette, laboureur « à la Vatonne, » paroisse Saint-Pierre de Brétigny, par Pierre Ragueneau, charron à Brétigny.

E. 5351. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

6 juillet au 26 décembre 1643. — Obligation de 15 livres tournois souscrite, au profit de Thomas Lubin, cordonnier à Brétigny, par « Antoine Nomont, » vigneron au même lieu. — Autre de 13 livres tournois, reliquat du prix « d'un habit de serge gris, » souscrite, au profit de François Berthois, tailleur d'habits à Brétigny, par « Pierre Millet, » jardinier au même lieu. — Autre de 30 livres tournois, reliquat de 50 livres tournois, prix d'un cheval, souscrite, au profit d'Étienne Peuvrier, marchand à Saint-Michel-sur-Orge, par Jean « Hulteau, » cordonnier « à Val- » legran, » et Catherine Gaudin, sa femme. — Autre de 60 livres tournois, reliquat de 120 livres tournois, prix d'un cheval, souscrite, au profit de Jean Chastellain, marchand à « Laycdeville, » par Louis Trousseau, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, et Marie Chevallier, sa femme. — Actes intéressant les familles Normand, Bourgnier, Chasteau, Boudignon, Chéron, Leconte, Peuvrier, Lamy, Gallot, Carqueville, Lecompte, Charpentier, Mauclerc, Choysi.

E. 5352. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

12 janvier au 28 juin 1644. — Obligation de 100 livres tournois, au profit de François Boulliette, laboureur à « la ferme de la Vatonne, » par Guillaume Roux, vigneron « au Carouge ». — Autre de 96 livres 9 sous tournois, au profit de Georges Coignet, meunier à Brétigny, par « Estienne Musnier, » laboureur au même lieu. — Obligation de 19 livres tournois, au profit de François « Le Long, » marchand à Brétigny, par « Antoine Norman, » vigneron à « la Garde, » paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Autre de 13 livres tournois, au profit de François « Le Long, » par « Fiacre Pigeon, » vigneron à Brétigny. — Autre de 40 sous tournois, au profit de Nicolas Latinte, vigneron à Essonville, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, par François Guinebois, manouvrier à Brétigny. — Autre de 27 livres tournois, au profit de François Berthois, tailleur d'habits à Brétigny, par Nicolas Dolbeau, le jeune, vigneron à « Rozière. » — Autre de 45 livres tournois, au profit d'Étienne « Berjonneau, » marchand laboureur à Brétigny, par Louis Lalouette, marchand à Saint-Michel-sur-Orge, pour vente d'un cheval, avec collier et bride. — Autre de 40 livres tournois, au profit de Pierre Pignet, cordonnier à Brétigny, par Michel « Geffroy, » laboureur et marguillier « de la paroisse de Cheptinville et Guibville, » les dites 40 livres tournois « restant à païer de la somme » de soixante livres tournois et de marché fait avecq » lui pour rendre servisse au Roy d'un soldat, en quoi » lesdits habittans sont obligez faire au désir de la » commission à eux envoyée. » — Actes intéressant les familles Trousseau, Charpentier, Forest, Périgort, Bazille, Logre, Lamy, Bourgois, Descamyn, Laisne.

E. 5353. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

10 juillet et 22 septembre au 11 décembre 1644. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 18 sous 9 deniers tournois passé, au profit de François Croisect, exempt de la compagnie du lieutenant criminel de robe courte au Châtelet de Paris, par « Ollivier » Gallot, » cocher à Paris. — Obligation de 15 livres tournois, au profit de Georges Coignet, marchand meunier au moulin Basset, par « Fiacre Pigeon, » vigneron « au Carouge. » — Autre de 17 livres tournois, prix d'une vache, au profit du même par Nicolas Dolbeau, le jeune, vigneron à « Rozière. » — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 10 livres tournois, au profit de François Martel, chevalier, « seigneur conte de Fontaine Brétigny, » par Martin Toutif, vigneron à Brétigny. — Obligation de 60 livres tournois, au profit de Pierre de Lavallée, maçon à Longpont, par Pierre Brethonnay et Claude Marmoullect, maçons en terre, à Paris, natifs de la paroisse d'Arnac en Poitou. — Échange entre Étienne « Rose- » rot, » receveur général du taillon en Bourgogne et Bresse, demeurant en sa maison de la Fontaine, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, d'une part, et Étienne Galot, maçon à Brétigny, d'autre part.

E. 5354. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

18 janvier au 28 juin 1645. — Obligation de 11 livres 15 sous tournois, au profit d'Étienne « Ber- » jonneau, » laboureur à Brétigny, par Geneviève Le Sueur, veuve de Jean Brizard, demeurant « à la Moi- » nerye, » paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Autre de 51 livres 2 sous tournois, au profit de M. Dugay, receveur de la terre et seigneurie de « Mor- » sang-sur-Orge, » par Étienne Pointeau, laboureur à Brétigny. — Autre de 27 livres tournois, au profit de François Le Long, marchand à Brétigny, par Jean Rouslet, bourrelier au même lieu. — Testament de Guillaume Canville, maçon en plâtre à Brétigny. Le testateur veut être enterré dans l'église Saint-Pierre de Brétigny. — Transport de créance à Morin Béranger, marchand à « Morsang-sur-Orge, » par « Jehan » Rogueniau, » charron au même lieu. — Obligation de 504 livres tournois, au profit de Jean Grelot, palefrenier de la duchesse d'Orléans, par « Jessé Auffroy, » laboureur au Plessis-Pâté, paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Autre de 28 livres tournois, prix de « trois gros arbre tremble, » souscrite, au profit de Guillaume Lucas, le jeune, marchand à Montlhéry, par Jacques Béloche, demeurant à Brétigny. — Autre de 8 livres tournois, au profit de « François Bouliette, » laboureur « à la Vatonne, » paroisse Saint-Pierre de Brétigny, par « Antoine Norman, » vigneron « à Fon- » taine, » même paroisse. — Autre de 80 livres tournois, au profit de Noël Moulin, laboureur à « Valorge, » par « Claude Pelletier, » marchand « à Linois, » pour vente de 500 de foin. — Autre de 22 livres tournois, au profit de la fille Philippe Le Cesne, par Pierre Raguyneau, charron à Brétigny. — Testament de Michel Parroisse, curé de Saint-Michel-sur-Orge. — Obligation de 15 livres tournois, au profit de Louis de

La Ferté, écuyer, « seigneur de Champ Robert, » demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, par Nicolas Trousseau, laboureur au dit Saint-Michel. — Obligation de 88 livres tournois, au profit d'Étienne « Ber- » jonneau, » marchand à Brétigny, par Étienne Pointeau, laboureur au même lieu. — Autre de 72 livres tournois, au profit du susdit Étienne Berjonneau, par « François Boulete, » laboureur « à la Vatonne, » paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Actes intéressant les familles Gouffier, Forest, Bouillette, Jolly.

E. 5355. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

9 juillet au 27 décembre 1645. — Obligation de 22 livres tournois souscrite, au profit de Georges Coignet, meunier au moulin « Baset, » par « Jehan » Lelong, » jardinier à Brétigny, pour vente de 2 setiers de blé méteil, mesure de Montlhéry. — Autre de 45 livres tournois souscrite, au profit de Charles Le Roy, tailleur d'habits à Brétigny, par Étienne « Pardé, » Michel « Asselin et Zacharie Gillet, » laboureurs au même lieu, agissant au nom de marguilliers et procureur syndic de la paroisse de Brétigny, « pour » demeurer quitte... du marché qu'ils ont faict... pour, » par icelui Le Roy, servir Sa Majesté d'un soldat... » — Acte constatant le payement de la dite somme de 45 livres tournois souscrite, au profit d'Ambroise Moulineau, demeurant à Brétigny, par « Pierre Le Sueur, » marchand fruitier à « Linois. » Cet acte, daté du 11 octobre 1645, porte, entre autres signatures, celle de Jacques « Lefébure, » prêtre, curé de « Boucaffe » (Bouafle). — Autre de 500 livres tournois, au profit de Jean Auffroy, laboureur au Plessis-Pâté, par son frère « Jessé Auffroy, » laboureur au même lieu. — Actes intéressant les familles Lamy, Bouteloup, Trousseau, Besnard, Hardy, Bonière, Le Sour, Fichot, Faulguignion, Peuvrier, Robin, Harguevillier, Delaforest, Gallot, Ruffain, Montholon, Jennesson, Delaferté.

E. 5356. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

10 janvier au 28 juin 1646. — Contrat de mariage entre Claude Boytteux, vigneron à « Leu- » ville, » fils de feu Étienne Boytteux et de Simonne Audouart, d'une part, et Germaine Chartier, fille de « Denis Chartier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et de feue Louise Trousseau, d'autre part. — Obligation de 82 livres tournois, au profit d'Urbain Joussellain, cocher au service de « Mr Bordeau, jeandre de » Mr de Launay, seigneur » de Saint-Michel-sur-Orge, par Pierre Mallard, marchand au dit Saint-Michel. — Autre de 6 livres 10 sous tournois, au profit de Jean Hardy, vigneron à « Villeneufve-sur-Ouère, » par Jean Giron, vigneron à Brétigny. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 35 sous tournois, au profit de la fabrique de l'église Saint-Michel-sur-Orge, par Marguerite Lavallée, veuve de Claude Gallot, demeurant à « Rozière, » paroisse Saint-Philibert de Brétigny. — Bail d'héritages à Michel « Charpentier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Madeleine Delafoy, sa femme, par Toussaint « Cot- » tart, » marchand au même lieu. — Obligation de 50 livres tournois, au profit de Michel Prévost, prêtre, curé de Saint-Philibert de Brétigny, par Nicolas Dolbeau, marchand « au Pavillion, » susdite paroisse Saint-Philibert (17 avril 1646). — Transport de créance à Guillaume « Le Sueur, » demeurant à Cossigny, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, par Pierre « Cavé, » jardinier à Sainte-Geneviève-des-Bois. — Autre de 32 livres tournois, au profit du susdit Cavé, par Nicolas Dolbeau, ci-devant nommé. — Autre de 21 livres 13 sous, au profit de François Le Long, marchand à Brétigny, par Jacques Beleche, menuisier au même lieu. — Autre de 10 livres tournois, au profit du susnommé Le Long, par Pierre Raguigneau, charron à Brétigny. — Obligation pour 6 setiers d'avoine, mesure de Montlhéry, qu'Étienne Pointeau, laboureur à Saint-Philibert de Brétigny, s'engage à livrer à Pierre Robanné, cocher de la duchesse d'Orléans, demeurant au Plessis-Pâté. — Obligation de 79 livres 14 sous tournois, au profit de Nicolas Chenoché ou Chevoché, marchand à Paris, par Charles Poury, laboureur « à Liers, » paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois. — Contrat de mariage entre Antoine Duchesne, vigneron à Montlhéry, fils de feu Antoine Duchesne et de Nicolle Ruelle, d'une part, et Élisabeth Bance, fille de feu Louis Bance et de Louise Guillaume, d'autre part. — Actes intéressant les familles Gallot, Trousseau, Robin, Boyllard, Levasseur, Moreau, Souchard, Le Sueur, Trouillet, Bailly, Guignard, Dollebeau, Bourdon, Debette, Delaforest, Lamy, Fichet, Ruffain.

E. 5357. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

9 juillet au 31 décembre 1646. — Contrat de mariage entre Noël Raguyneau, charretier à Bon-

doufle, d'une part, et Barbe Lalouette, veuve de Morin Monsein, demeurant au même lieu, d'autre part. — Obligation de 54 livres tournois, au profit de François Berthois, tailleur d'habits à Brétigny, par Jacques « Masson, » maréchal au même lieu. — Obligation de 56 livres tournois, au profit du même Berthois, par Nicolas Dolbeau, le jeune, marchand « au Pavillion, » paroisse Saint-Philibert de Brétigny. — Autre de 256 livres tournois, prix de 18 poinçons de vin tant blanc que clairet, souscrite, au profit de noble homme Étienne Rozerot, receveur général des tailles en Bourgogne et Bresse, par Louis Boisière, laboureur à « la » ferme de la Noue Rouseau, » paroisse Saint-Michel-sur-Orge. — Autre de 100 livres tournois, au profit de Marie Lechevallier, par Jean Trousseau, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Marie Aboyllard, sa femme. — Autre de 9 livres, au profit de Nicolas Joly, de la paroisse de « Morsan, annexe de Sainte-Geneviève-» des-Bois, » par Françoise Parmentier, de la paroisse de Saint-Michel-sur-Orge. — Autre de 147 livres tournois, au profit de Mathias Brizard, marchand à « Es-» sonne, » par Étienne Poncteau, laboureur à Saint-Philibert de Brétigny. — Autre de 120 livres tournois, au profit de Louis Lefébure, marchand « au Carouge, » paroisse Saint-Philibert de Brétigny, par Claude « Gippon, » laboureur « à Valgrand. » — Autre de 54 livres tournois, au profit d'Étienne Berjonneau, marchand tavernier à Brétigny, par Étienne Musnier, laboureur à Saint-Philibert de Brétigny. — Démission de bail, au profit de Toussaint Granet ou Gravet, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Catherine Soyé, veuve en dernières noces de Rollin Granet, vivant, vigneron audit Saint-Michel et père de Toussaint. — Actes intéressant les familles Trousseau, Becquienne, Souchard, Dusuc, Lechevallier, Dumesnil, Permantier, Lejars, Carré, Du Péage, Gallot, Robin.

E. 5358. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

5 janvier au 30 mars 1647. — Obligation de 373 livres tournois souscrite, au profit de Pierre « Gaitat, » conseiller du Roi, par Étienne Galot, demeurant à Rosières, et Louise Robin, sa femme. — Bail de 2 arpents de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait à Abraham Piffret, vigneron audit lieu, par Nicolas Trousseau, vigneron au même lieu. — Bail d'héritages fait à Antoine Duchesne, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Gille « Le Preux, » marchand à Montlhéry. — Obligation de 76 livres tournois souscrite, au profit de Barthélemy Pouy, vigneron à Leudeville, par Gille Pigeon, vigneron au Carouge. — Contrat de mariage entre Charles Ruffain, laboureur en la ferme des Bordes Cocherets, paroisse Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Marie Panet, fille des feus Rollin Panet et Jeanne Cottart, d'autre part. — Autre entre Pierre « Beauperrin, » fils des feus Pierre Beauperrin, vivant, notaire et procureur au siège royal de Montlhéry, et Andrée Caran, d'une part, et « Si-» monne Gaitat, » fille de Charles « Gaytat, » demeurant à Rosière, d'autre part. — Accord et conventions, pour la levée de la taille en la paroisse de Sainte-Geneviève-des-Bois, entre Étienne « Marchant, » marchand en ladite paroisse, et Charles Lemesle, laboureur, et Jean Seron, manouvrier, asséeurs et collecteurs de la taille pour l'année 1647. — Actes relatifs à un échange entre Jehan « Mollu, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et consorts, d'une part, et Guillaume Rousseau, vigneron à Leuville, d'autre part. — Accord entre Jean « De Montholon, » écuyer, s[r] des Bordes Cocherets, d'une part, et Charles Ruffain, son fermier audit lieu, d'autre part. — Obligation de 66 livres tournois souscrite, au profit de Pierre Robanne, cocher de la duchesse d'Orléans, par « François Bouliete, » laboureur à la ferme « des Nous, paroisse de Valgrand. » — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Saint-Michel-sur-Orge, champtier « des Grouettes, » faite, moyennant 60 livres tournois, à Pierre Delaforest, marchand à Saint-Michel-sur-Orge, par Marin « Gérard, » vigneron au même lieu.

E. 5359. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

2 avril au 28 juin 1647. — Obligation de 30 livres tournois passée, au profit d'Étienne Gallot, marchand à Rosières, par son neveu Nicolas Dollebeau, le jeune, marchand en la paroisse Saint-Philibert de Brétigny. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Pierre Robin, vigneron audit lieu, par « Michel Cotar, » marchand boucher à Paris. — Contrat de mariage entre Thomas Pichot, tissier en toile à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Marie Richard, fille de feu Jean Richard et de Bastienne Gratienne, d'autre part. — Vente de 3 quartes de vigne en friche, vignoble de Saint-Michel-sur-Orge, champtier « dit le » Culfroy, » faite, moyennant 27 livres tournois, à Pierre « Charpentier, » vigneron audit Saint-Michel, par Jeanne Louvet, veuve de Jean Peuvrier, vivant,

vigneron à « la Ville-du-Boys. » — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 3 livres 10 sous tournois passé, au profit de Jean Charpentier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Louise Guillaume, veuve de Louis Bance, demeurant audit Saint-Michel. — Obligation de 288 livres tournois, prix de 6 bœufs, souscrite, au profit de Pierre Desguisson, marchand au Plessis-Pâté, par « François Bouliete, » laboureur à la ferme « des Noux, parouesse de Valgrand. » — Lots de partage entre les héritiers de Jeanne Cottart, en son vivant, femme de Rollin Panet. — Bail d'héritages, au hameau du Carouge, fait à « Fiacre Pigeon, » vigneron audit lieu, par Nicolas « Fichet, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail à moitié fruit de 100 bêtes à laine fait à « Pierre Faulguignon, » laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, par Catherin « Sy» monneau, » marchand à Châtres. — Bail d'une vache fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois, à Madeleine Choysi, femme d'Étienne Chevrier, demeurant à la Norville, par Jean « Charpentier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail de 6 quartes 1/2 de vigne, terroirs de Brétigny et de Saint-Michel, fait, moyennant un loyer annuel de 12 livres tournois, à Jacques Brière, manouvrier à Saint-Michel-sur-Orge, par Nicolas Gallot, vigneron au Perray, paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois. — Obligation de 20 livres tournois souscrite, au profit de Michel Sergent, par Étienne Pourteau, laboureur à Brétigny.

E. 5360. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

2 juillet au 22 septembre 1647. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Pierre Le Paige, marchand au Plessis-Pâté, par Pierre Fichet, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Obligation de 33 livres tournois souscrite, au profit de Mathieu Brizard, demeurant à Paris, par Étienne Gourteau, laboureur à Brétigny. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Pierre « Charpentier, » vigneron audit lieu, par Michel Gallot et consorts. — Cession de bail à Michel et Claude Gallot, père et fils, vignerons à Saint-Michel-sur-Orge, par Jean Crécy, laboureur à Liers. — Accord et transaction entre Jean « De Montholon, » écuyer, demeurant à « Challou-la-Reyne, » d'une part, et Charles Ruffain, laboureur aux Bordes-Cocherets, d'autre part. — Vente de 3 quartiers 1/2 de terre, terroir de Leudeville, champtier des Graviers, faite, moyennant 80 livres tournois, à « Jehan Chastellein, » marchand à Leudeville, par Pierre « Charpentier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Contrat de mariage, avec acte y relatif, entre Jacques « Boul» liette, » fils des feus Jean Boulliette, vivant, laboureur à Boudoufle, et Marie Canville, d'une part, et Barbe Briberon, fille des feus Pierre Briberon, vivant, marchand laboureur à Cossigny, et Isabelle Buron, d'autre part. — Bail d'héritages fait à « Marin Bres» seux, » pêcheur à Châtillon-sur-Seine, par Pierre « Faulguignon, » laboureur à Saint-Michel-sur-Orge. Cet acte, daté du 4 août 1647, porte, entre autres signatures, celle de Michel « Delacourt, » curé de Saint-Michel-sur-Orge. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Toussaint Panet, vigneron audit lieu, par Toussaint « Cottart, » son oncle, marchand au même lieu. — Obligation de 114 livres tournois, prix de 2 bœufs, souscrite, au profit de Pierre « Daguson, » marchand au Plessis-Pâté, par « Pierre » Faulguignon, » ci-devant nommé. — Vente de la dépouille de 3 quartiers 1/2 de vigne, terroir de Longpont, faite, moyennant 24 livres tournois et une paire de souliers neufs, à Robert « Feré, » cordonnier à Montlhéry, par Jean Berthé, vigneron à Longpont. — Bail d'héritages fait à Michel Gallot, ci-devant nommé, par Ollivier Gallot, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Autre à M... Lochard, marchand boulanger à Montlhéry, par Jean Berthé, déjà nommé. — Obligation de 109 livres 10 sous tournois souscrite, au profit de Jean Aury, charretier à « Sauldreville, » paroisse de Vilconin, » par Spire « Potier, » laboureur aux Bordes-Piédefer. — Autre de 250 livres tournois souscrite, au profit de Jean Simonneau, marchand à « Villemoysson, » par Louis Trousseau, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, et Marie Chevallier, sa femme.

E. 5361. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

15 octobre au 24 décembre 1647. — Bail de 3 quartiers moins 1 quarte de vigne, dans les Glaises de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 12 livres 10 sous tournois, à Georges Coingnet, marchand meunier au moulin de Basset, par « Pierre » Lochar, » marchand à Longpont. — Bail d'une vache fait, moyennant un loyer annuel de 7 livres tournois ou 20 livres de beurre, à Gilles Trousseau, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Jeanne Béguin, sa femme, par Philippe « Doré, » vigneron au même lieu. — Obligation de 80 livres tournois souscrite, au profit de Jean Robin, vigneron à Saint-Michel-sur-

Orge, par Morice « Janot, » marchand à Épinay-sur-Orge. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à « Denis Geny, » charretier à « Boyscy-le-Scet, » par Nicolas Lamy, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Obligation de 40 livres tournois souscrite, au profit de Charles Broust, manouvrier, natif du lieu « de » Mesnil-Gondoin, » élection de « Falesse, » par Nicolas Dela...re, manouvrier, du village « de Abbeville, » élection d'Argentan. — Bail d'un arpent de terre fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois, à Gilles Trousseau, ci-devant nommé, par « Ollivier » Gallot, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail d'héritages fait à Claude Gallot, vigneron, par son beau-frère Antoine Chaudeau, vigneron à Rosières. — Obligation de 25 livres tournois souscrite, au profit d'Étienne Berjonneau, marchand à Brétigny, par Pierre Raguyneau, charron, au même lieu. Cet acte, daté du 16 décembre 1647, porte, entre autres signatures, celle de Noël Lucas, maître d'école à Brétigny. — Actes intéressant les familles Chaudeau, Gallot, Trousseau, Peuvrier.

E. 5362. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

2 janvier au 30 mars 1648. — Contrat de mariage entre Liénard « Mongdeloyct, » maçon en terre, natif de « Arnac en Poittou, » d'une part, et Jeanne Beaulne, veuve de Gilles Fichet, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Autre entre Gilles « Chollect, » tissier en toile, à Saint-Michel-sur-Orge, natif du Perche, d'une part, et Madeleine Thoyet, fille des feus François Thoyet et Charlotte Robine, d'autre part. — Bail d'un demi-arpent 1/2 quarte de vigne, vignoble de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 7 livres tournois, à Gilles Trousseau, vigneron audit lieu, par Nicolas Trousseau, demeurant au Perray, paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Pierre « Bunoct, » vigneron à Linas, par « Denis » Chartière, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Vente d'une quarte 1/2 de terre, terroir de « Blanche-» face, chantier de la Haye-Martin, » faite, moyennant 9 livres tournois, à Guillaume « Baillon, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Pierre « Baillion, » vigneron au « Mesnil, paroysse de Sermayze. » — Titre nouvel d'une rente annuelle de 42 livres tournois et 2 poules passé, au profit de François Martel, seigneur de Brétigny, par Jean « Delanoue, » maçon couvreur à Liers. — Michel « Deviart, » procureur des seigneuries de Launoy et Saint-Michel-sur-Orge, baille Charles Paroysse, frère de sa femme Jeanne Paroysse, en apprentissage à Nicolas Coué, marchand chapelier à Châtres. L'apprentissage durera un an ; l'apprenti sera nourri, logé, éclairé chez son patron, à qui il ne donnera aucun denier, attendu qu'il est « fort commencé » dans l'art et métier » de chapelier. — Vente d'un arpent de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, champtier « des Gruries, » faite, moyennant 33 livres tournois, à « Michel Cotar, » marchand boucher à Paris, par Morin Gérard, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Actes intéressant les familles Mauclerc, Charpentier, Choisy, Morain, Mollu, Bataille, Gallot, Capron, Bridan, Pardé, Lubin.

E. 5363. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

5 avril au 10 juin 1648. — Obligation de 11 livres tournois, souscrite, au profit de Jean « Bridou, » marchand à Brétigny, par Antoine Norment, vigneron au même lieu. — Bail de 14 arpents de terre, terroir de Sainte-Geneviève-des-Bois, fait, moyennant un loyer annuel de 28 livres tournois, à Gillebert Pelletier, marchand à Liers, par Jean « De Montholon, » écuyer, s[r] des Bordes Cocheretz, paroisse Saint-Michel-sur-Orge. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Denis Georges, demeurant audit lieu, et Marie Ensoubz, sa femme, par Toussaint « Cottart, » marchand au même lieu. — Obligation de 38 livres tournois, prix d'une vache laitière, souscrite, au profit de « Charles Barère, » marchand à Saint-Michel-sur-Orge, par Giles Trousseau, vigneron au même lieu, et Jeanne Béquinne, sa femme. — Autre de 60 sous tournois souscrite, au profit de Jean « Bridou, » déjà nommé, par Étienne Charon, vigneron à Brétigny. — Autre de 14 livres tournois, au profit de Guillaume « Bosnière, » marchand à Brétigny, par Louis Liger, vigneron à Linas. — Autre de 6 livres 13 sous 6 deniers tournois, au profit de Jean « Bridou, » susnommé, par « Fiacre Pigeon, » vigneron à Brétigny. — Autre de 48 livres tournois, prix d'un demi-muid d'avoine, mesure de Corbeil, souscrite, au profit de Gaspard « Trehet, » laboureur à la ferme de la Justice, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, par Étienne Pourteau, laboureur à Brétigny.

E. 5364. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

14 juillet au 27 septembre 1648. — Obligation

de 9 livres tournois souscrite, au profit de Guillaume « Besnière, » marchand à Brétigny, par « Germain » Sion, » marchand à Charcois. — Acte d'assemblée de paroissiens de Saint-Pierre et Saint-Philibert de Brétigny confirmatif du pouvoir donné aux asséeurs et collecteurs de la taille pour maintenir la taxe par eux imposée à Mathieu Marquis, laboureur au Petit-Cochet. — Contrat de mariage entre René Mauprofict, charretier à Saint-Michel-sur-Orge, fils de feu Pierre Mauprofict et de Perrine Laqueue, d'une part, et Jeanne Logre, fille des feus Jacques Logre et Jeanne Ansoubz, d'autre part. — Bail de 37 arpents de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 55 sous par arpent, à « Pierre Faulguignon, » laboureur audit lieu, par Jean « De Montholon, » écuyer, s[r] des Bordes-Cocheretz. — Actes relatifs à un bail d'héritages, paroisse de Leudeville, fait à Louis « Bauchais, » vigneron à Viry-sur-Orge, par « Pierre Martin, » laboureur à Sainte-Geneviève-des-Bois. — Bail de 3 arpents de terre labourable, terroir de Sainte-Geneviève-des-Bois, fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, par Jean « De » Montholon, » ci-devant nommé, à Jacques Soyé, berger audit lieu. — Bail de 8 arpents de terre, « dans » le chantier dict la Héronnière, » fait, par le même, moyennant un loyer annuel de 18 livres tournois, à Étienne « Marchant, » demeurant à Sainte-Geneviève-des-Bois. — Actes intéressant les familles Laisné, Lefranc, Maillet, Sion.

E. 5365. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

4 octobre au 24 décembre 1648. — Accord entre François « Descamin, » écuyer, seigneur de Launoy et de Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et « Pierre Faulquignon, » laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, « dans la ferme dudit seigneur de Launoy, » d'autre part. — Bail d'héritages, vignoble de Saint-Philibert de Brétigny, champtier dit « le Coldejayct, » fait à Antoine Duchesne, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Toussaint « Cottart, » marchand au même lieu. — Obligation de 100 livres tournois souscrite, au profit de Nicolas Bonefin, greffier des gabelles au grenier à sel à Paris, étant en sa maison du Carouge-lès-Brétigny, par Nicolas Dolbeau, marchand à Brétigny, et Germaine Dupond, sa femme. — Bail de 13 arpents de terre fait, moyennant un loyer annuel de 40 sous tournois par arpent, à Louis Trousseau, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, par Jean « De Montholon, » écuyer, s[r] des Bordes-Cocherets. — Contrat de mariage entre Mathurin Prost, maçon en terre, natif de la Basse-Manche, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Jeanne Michellect, veuve de Philippe David, demeurant à Liers, d'autre part. — Bail d'héritages fait à Antoine Duchesne, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par « François Chantecler, » marchand à Brétigny. — Autre par le même Chantecler, dit ici garçon boucher en la paroisse Saint-Philibert de Brétigny, au même Antoine Duchesne. — Actes intéressant les familles Champagne, Geny, Souchard, Gallot, Trousseau, Bonnefin.

E. 5366. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

11 avril au 27 juin 1649. — Bail d'héritages, terroir de Brétigny, fait à René Mauproffict par Marie Ensoubz, veuve de Denis Georges, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Actes relatifs au partage de la succession paternelle entre les enfants et héritiers de Pierre Le Jars, vivant, vigneron, à Saint-Michel-sur-Orge. Deux de ces actes, datés du 6 mai 1649, portent, entre autres signatures, celle de Médard « De-» lacourt, » curé de Saint-Michel-sur-Orge. — Contrat de mariage entre Jean Bonnemain, vigneron au service de « Robert Layné, » marchand au moulin de Grosteau, ledit Bonnemain natif « d'Honayct-la-Rivière » en Gastinois, » d'une part, et Michelle Panet, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Bail de 5 quartiers de pré, prairie de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 75 livres tournois, à Philippe « Doré, » vigneron audit lieu, par François » Descamin, » écuyer, seigneur de Launoy et de Saint-Michel-sur-Orge. — Autre de 7 quartiers de pré, même prairie, fait par le même « Descamin, » moyennant un loyer annuel de 112 livres 10 sous tournois, à Pierre Delaforest, marchand à Saint-Michel-sur-Orge. — Autre de 5 quartiers de pré, même prairie, fait par le même Descamin, moyennant 56 livres 5 sous tournois, à Louise Guilleaume, veuve de Louis Bance, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge. — Vente d'un quartier 1/2 de vigne, terroir de Saint-Philibert de Brétigny, faite à Claude Gallot par son père Michel Gallot, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail d'héritages fait à Jean Carré, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par « Pierre » du Péage, » marchand au même lieu. — Autre à Claude Gallot, ci-devant nommé, par Pierre Robin, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Obligation de 42 livres tournois souscrite, au profit de Pierre Bre-

tonnet, maçon en terre à Brétigny, par Jean Baudet, vigneron au même lieu. — Autre de 20 livres tournois souscrite, au profit de Thomas Lubin, cordonnier à Brétigny, par Gaspard « Trehet, » marchand laboureur à la Justice, paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Actes relatifs à un consentement de délivrance de deniers donné à Louis Durand, procureur du Roi en la prévôté de Montlhéry, par Nicolas Dolbeau, marchand au Pavillon.

E. 5367. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

4 juillet au 17 décembre 1649. — Bail d'un quartier de vigne fait, moyennant un loyer annuel de 50 sous tournois, à Jean ..., vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Jean Souchard, vigneron « à Champ-» Rousayct, paroysse de Dravect. » — Élection de 4 collecteurs et 1 syndic pour Brétigny (20 août 1649). — Bail de 3 arpents 1 quartier de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 13 livres tournois, à Pierre Mallard, marchand audit lieu, par Thomas Pichot, tissier en toile au même lieu. — Rétrocession de bail à Jacques « Vacher, » le jeune, marchand à Châtres, par Michel Gallot, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail d'héritages fait à Georges Regnault, maçon en terre à Saint-Michel-sur-Orge, et Marie Aubry, sa femme, par « Ollivier Gallot, » vigneron au même lieu. — Accord et transaction entre Jean « Raguet, » rôtisseur à Paris, et Marie Pinquenayct ou Pinquevayct, sa femme, veuve en premières noces de Nicolas Peuvrier, en son vivant, cocher à Paris, d'une part, et « Louys Peuverier, » laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Obligation de 65 livres tournois souscrite, au profit de Charles Descarte, marchand meunier au Moulin Neuf, paroisse de Bruyères-le-Châtel, par Michel Forest, charron à Brétigny. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 7 livres tournois, en faveur de Jeanne Chaussé, veuve de Martin Charpentier, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, par Jacques « Hardy, » marchand à Montlhéry. — Bail d'une vache fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à Guillaume « Baillon, » vigneron à Blancheface, paroisse de Sermaize, par « Pierre « Faulguignon, » laboureur à Saint-Michel-sur-Orge. — Obligation de 10 livres tournois souscrite, au profit de Guillaume et Pierre Breton, maçons en terre à Brétigny, par « Fiacre Pigeon, » vigneron au même lieu. — Actes intéressant les familles Lavallée, Gallot, Trousseau, Doré, Tixier, Delaruelle, Panet.

E. 5368. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1er au 31 janvier 1650. — Contrat de mariage entre Michel Charpentier, vigneron à Essonville, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, d'une part, et Marie Colarde, servante domestique de Perrette Briberon, demeurant au Mesnil, paroisse Saint-Philibert de Brétigny. — Autre entre Pierre Fichet, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Louise Guillaume, veuve de Louis Bance, demeurant au même lieu, d'autre part. — Procès-verbal de visite des lieux et bâtiments de la ferme de Saint-Philibert de Brétigny, faite par Charles « Canville, » maçon couvreur à Brétigny, et Marie « Revel, » serrurier au même lieu. — Actes relatifs à une transaction passée entre le susnommé « Canville, » d'une part, et Nicolas Dolbeau, marchand à Brétigny, d'autre part. — Bail d'un demi-arpent de terre, à Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 60 sous tournois, à Gilles Trousseau, vigneron audit lieu, par Nicolas Lamy, vigneron au même lieu. — Bail d'héritages fait à Michel « Brière, » vigneron au Carouge, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, par Jean « Brière, » marchand à Châtres. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Pierre Courteau, laboureur à Saint-Philibert de Brétigny, fils d'Étienne Courteau et de Guillemette Legrand, d'une part, et Claude Lelong, fille de « François Lelong, » marchand à Brétigny, et de Claude Boudignon, d'autre part. — Actes intéressant les familles Trousseau, Lange, Bridau, Roux, Raguigneau, Trehet, Pigeon, Delaforest, Gallot, Robin, Descarte, Maréchal, Forest, Besnié, Berthois.

E. 5369. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1er au 26 février 1650. — Cession de droits héréditaires faite à « Yve Tamponnet, » meunier au Carouge, et « Anthoine Guidon, » par Claude Sarigneau, vigneron à Villeneuve, et Antoinette Tamponnet, sa femme. — Désistement de poursuites de la part de Bertrand Duclos, marchand à « Huictsolz, » contre « Denis Chartier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Vente d'une quarte de vigne, vignoble de Brétigny, faite, moyennant 14 livres tournois, à Louis Tixier, vigneron à Rosières, par Philippe « Belin, » marchand au Carouge, et Barbe Tixier, sa femme. — Actes relatifs à la vente de droits en la succession de Jeanne Peuvrier faite à Jeanne Chaussé, veuve de Martin Charpentier, par Nicolle Gille, veuve en pre-

mières noces de Gille Audouart, demeurant à « Essone » proche Corbeil. » — Actes intéressant les familles Aufroy, Deffitte, Dupond, Latinte.

E. 5370. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

2 au 28 mars 1650. — Procès-verbal de visite des bâtiments, lieux et édifices de la seigneurie de la Fontaine, sise en la paroisse Saint-Philibert de Brétigny, appartenant à Jacques Angenoust, conseiller du Roi, faite par « Jehan Bourdon » et « Michel Pigon, » assistés d'Antoine Jamain, maçon couvreur à Brétigny. — Obligation de 23 livres tournois souscrite, au profit de Noël Moulin, laboureur à la ferme de Valorge, par Jean Dupond, vigneron à Brétigny. — Bail d'héritages fait à « Jehan Bourdon, » marchand à Brétigny, par Nicolas Dolbeau, marchand au même lieu. — Transaction entre Charles « Ballin, » chirurgien des pages de la duchesse d'Orléans, demeurant à Liers, paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois, en son nom et comme se portant fort de Marie Bouchet, sa femme, d'une part, et Marie Bertin, veuve de Noël Pigeon, et Boniface Pigeon, son fils, laboureur à Saint-Philibert de Brétigny, d'autre part. — Fragment d'un bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à François « Chanteler, » marchand audit lieu, par Pierre Fichet, vigneron au même lieu. — Obligation de 140 livres tournois, prix d'un cheval avec collier et bride, souscrite au profit de Robert Lesné, marchand meunier au Moulin de Grosteau, paroisse de Longpont, par « Louys Peuverier, » laboureur à Saint-Michel-sur-Orge. — Vente d'un arpent 1/2 et 1 quarte de terre labourable, terroir de Brétigny, faite, moyennant 100 livres tournois, à Guillaume « Le » Sueur, » valet de garde-robe du duc d'Orléans, par Étiennette Le Long, veuve de Michel Brière, demeurant à Châtres. — Bail de 4 arpents 1/2 de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 12 livres tournois, à Jacques « Masson, » maréchal à Brétigny, par noble homme Jacques « Angenoust, » s^{r} de la Fontaine. — Obligation de 28 livres tournois souscrite, au profit de Jean « Bridan, » marchand à Brétigny, par Louis « Mestivier, » ci-devant receveur des amendes du Grand Conseil, écuyer, sieur des « Bordes-Cocherais. » — Cession d'un demi-arpent de vigne, terroir de Brétigny, lieu dit « Courpequ, » faite à Pierre « Gosseau, » écuyer, sieur de La Croix, conseiller et maître-d'hôtel du Roi, étant en sa maison de « Roche-Brune, » en la paroisse Saint-Pierre de Brétigny, par Charles « Latinte, » vigneron à Brétigny. — Obligation de 88 livres tournois souscrite, au profit d'Antoine Gaitat, procureur en la châtellenie de Brétigny, par Philippe « Belin, » marchand au Carouge, et Barbe Tixier, sa femme. — Bail d'héritages, terroir de Brétigny, fait à Thomas « Bonnefoy, » vigneron à Rosières, par Nicolas Dolbeau, le jeune, demeurant au Pavillon. — Actes intéressant les familles Lamy, Bourdon, Logre, Panet, Levasseur, Chandeau, Tamponnet, Masson, Berjonneau.

E. 5371. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1er au 21 avril 1650. — Partage entre les enfants et héritiers de Georges Dupond et Madeleine Bedoiseau. — Actes intéressant les familles Dupond, Bridan, Pigeon. — Actes relatifs à la vente d'un quartier de terre, au Plessis-Pâté, faite à Jean Aufroy, receveur de la terre et seigneurie du Plessis-Pâté, par Jean Begault, maçon en terre à Saint-Michel-sur-Orge. — Acte d'assemblée des paroissiens de Saint-Pierre et Saint-Philibert de Brétigny relatif à la situation faite aux deux paroisses par le mauvais temps, la guerre et la cherté des grains. — Vente d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, faite à Pierre « Levasseur, » vigneron audit lieu, par « Pier Vesé, » vigneron à Montlhéry, et Jeanne Beaulne, sa femme. — Autre d'un quartier de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, faite, moyennant 30 livres tournois, à Pierre Delaforest, marchand audit lieu, par Catherine Soyé, veuve de Robin Panet, demeurant au même lieu. — Autre de 5 quartes de terre, même terroir, champtier de « Clamar, » faite au même Delaforest, moyennant 16 livres tournois, par Thomas Logre, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Autre de 6 quartiers 1/2 8 perches de terre labourable, terroir de Charcois, faite à « Toussains Poullain, » maître des pages de la duchesse d'Orléans, par Thomas Lubin, marchand cordonnier à Brétigny, et « Denise Maufez, » sa femme. — Contrat de mariage entre Pasquier Deforge, fils de feu Jean Deforge et de Jeanne Avenar, d'une part, et Françoise Robin, fille de feu François Robin et de Barbe Trousseau, d'autre part. — Obligation de 28 livres tournois, prix d'un muid de vin clairet et d'un poinçon de vin blanc, souscrite au profit de la veuve de Jean Bourré, vivant, marchand à Leuville, par Jacques Brière et Nicolas Trousseau, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Actes intéressant les familles Vallet, Delamarche, Boucher, Peltier, Pigeon, Dolbeau, Baron, Bruneau.

E. 5372. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

3 au 31 mai 1650. — Échange entre François « Croiset, » bourgeois de Paris, d'une part, et Marin « Girrard » et Nicole Gouffier, sa femme, d'autre part. — Cession de bail à Jacques « Masson, » maréchal à Brétigny, par Pierre Baron, marchand au même lieu. — Obligation de 26 livres tournois souscrite, au profit de « Yve Tamponnet, » meunier au moulin du Carouge, par Pierre Baron, ci-devant nommé. — Autre de 60 livres tournois, souscrite par le même au profit de Marc « Tiersant, » maître barbier et chirurgien à Linas. — Autre de 8 livres tournois souscrite, au profit de « Yve Tamponnet, » par Jean Dupond. — Autre de 13 livres tournois, souscrite par Pierre Baron et Geneviève Bourdon, sa femme, au profit de François Le Long, marchand à Brétigny. — Vente d'une vache faite, moyennant 30 livres tournois, à Jean « Bri- » dan, » marchand à Brétigny, par Louis « Mettayer, » écuyer, s^r des « Bordes-Cocherais. » — Bail d'un demi-arpent 1/2 quartier de vigne, vignoble de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 8 livres 5 sous tournois, à Nicolas Latinte, vigneron audit lieu, par noble homme Pierre « Boucher, » conseiller du Roi, trésorier général de la marine, seigneur du Bouchet et de « Verlepetit. » — Contrat de mariage entre Jean Martin, pâtre berger au service de « Jean Lebas, » laboureur à Fesne, fils des feus Marin Martin, vivant, demeurant à « Ouvers, » et Madeleine Noël, d'une part, et Anne Guignebois (sic), fille des feus Noël Guinebois (sic), vivant, vigneron à Cossigny, et Simonne Musnier, d'autre part. — Testament de Pierre « Le- » vasseur, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Transport de dommages-intérêts éventuels fait à Claude « Durand, » marchand hôtelier à Linas, à l'hôtellerie où pend pour enseigne l'Écu de France, par Médard « Delacourt, » curé de l'église Saint-Michel-sur-Orge, poursuivant en justice Charles Bouvé, marchand à Saint-Michel-sur-Orge, qui l'avait maltraité. — Actes intéressant les familles Feugère, Lefébure, Aufroy, Gallot.

E. 5373. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

2 au 24 juin 1650. — Vente de la dépouille d'un arpent de blé méteil, terroir de Brétigny, faite, moyennant 16 livres tournois, à Jacques « Masson, » maréchal à Brétigny, par Pierre Baron, marchand au même lieu. — Vente mobilière faite à Jacques « Gallot, » marchand à Rosières, par Étienne Gallot, marchand au même lieu. — Contrat de mariage entre Charles Brosse, tissier en toile à Saint-Michel-sur-Orge, au logis de Thomas Pichot, son maître, fils des feus François Brosse et Geneviève Gouy, demeurant, en leur vivant, à « Longny au Perche, » d'une part, et Marie Hutin, fille de Florent « Hutin, » marchand à Saint-Michel-sur-Orge, et de Jeanne Pottier, d'autre part. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à Jeanne Roux, veuve de Louis Lefébure, marchand à Brétigny, par Nicolas Latinte, vigneron au même lieu. — Autre fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois, à Marie Chessé, veuve de Toussaint Cottard, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, par Toussaint « Poullain, » officier de la duchesse d'Orléans, résidant au Plessis-Pâté. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 72 sous tournois passé, au profit de la fabrique de Saint-Pierre de Brétigny, par Nicolas « Fichet, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, Thomas Leblond et Michel « Pigon, » vignerons à Brétigny. — Vente de la dépouille d'un arpent de blé, terroir de Brétigny, faite, moyennant 24 livres tournois, à Guillaume « Bosnière, » marchand audit lieu, par Charles « Canville, » maçon couvreur au même lieu. — Marché pour le curage de « la rivière du Carouge, » fait entre Claude Jubin, demeurant à Saint-Germain-lès-Châtres, d'une part, et « Yve Tamponnet, » meunier au moulin du Carouge, d'autre part. — Contrat de mariage entre Jean Guilleminet, manouvrier à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Ambroyse Labé, veuve de Nicolas Bourgeois, vivant, cordonnier à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à Gilles Trousseau, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, « par » François Chanteler, » demeurant au même lieu. — Transport de 5 quartes de vigne, vignoble de Brétigny, lieu dit « Lhérault, » fait à Antoine « Gaitat, » procureur de seigneurie en la châtellenie de Brétigny, par Pierre Raguyneau, charron audit lieu, et Jeanne Gaimbois, sa femme. — Cession de droits héréditaires faite à la veuve de Philippe Doré, vivant, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, par Claude Le Roy, veuve de N... Doré, vivant, sergent en la justice de « St-Lubin-des-Joncherectz proche Dreulx. » — Actes intéressant les familles Dugay, Potier, Peltier, Rolleau, Raguyneau, Duval, Bourdon, Gallot, Petit, Baron, Masson.

E. 5374. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

3 juillet au 21 août 1650. — Partage entre les enfants et héritiers de Madeleine Thizier, femme de Michel Pelletier. — Vente d'héritages, à la Norville, faite à « Henri Vallet, » demeurant audit lieu, par son frère Jean Vallet, vigneron au même lieu. — Jacques « Masson, » maréchal à Brétigny, s'engage envers Philippe « Belin, » marchand au même lieu, à enseigner, pendant 3 ans, le métier de maréchal à Claude Belin, fils du susdit Philippe. L'apprenti sera nourri et logé chez son patron, et entretenu de vêtements par son père. — Transaction entre les enfants et héritiers de Jeanne Boutillenie, femme de Pierre Lochard. — Cession du bail de la ferme du Mesnil, appartenant à François Martel, seigneur de Brétigny, faite à Mathieu Bruneau et Michel Pigeon, son beau-frère, par Michel « Asselin, » laboureur à ladite ferme. — Accord entre Nicolas « Fichet, » sergent en la justice de Launoy et Saint-Michel, d'une part, et « Fiacre Michel, » vigneron au Carouge, et Marie Coyflet, sa femme, d'autre part. — Actes relatifs à un bail d'héritages fait à Pierre du Péage, berger à Saint-Michel-sur-Orge, par Claude Dance.

E. 5375. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

7 au 29 septembre 1650. — Obligation de 300 livres tournois souscrite, au profit de Louis Polleau, curé de « Maugé, » par François « Polleau, » l'aîné, laboureur à Charcois. — Accord entre Louis Trousseau, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et « Pierre Chartier, » l'aîné, vigneron à Guyperreux, d'autre part. — Bail d'héritages fait à Jean « Thomas» set, » chirurgien à Rosières, par Antoine Chandeau, vigneron au même lieu. — Vente de la dépouille de 6 quartiers de vigne, terroir de Brétigny, faite, moyennant 78 livres tournois, à Michel « Prévost » prêtre, curé de Saint-Philibert de Brétigny, par Michel « Brière, » vigneron à Brétigny (12 septembre 1650). — Actes intéressant la famille Maréchal. — Contrat de mariage entre François Huet, boucher à Brétigny, fils des feus Guillaume Huet et Jacqueline Jehanne, demeurant de leur vivant en la paroisse « du Grays en » Normandye, » d'une part, et Madeleine Roux, fille de feu Pierre Roux et de Jeanne Mersier, demeurant au Plessis-Pâté, d'autre part.

E. 5376. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

7 au 28 octobre 1650. — Bail d'héritages, à Rosières, fait à Jacques Peltier, vigneron à Brétigny, par « Jehan Bourdon, » marchand au même lieu. — Autre d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Louise Béquin, veuve de Georges Coingnet, vivant, marchand meunier au moulin de Biron, paroisse de Longpont, par François « Chantecler, » marchand à Saint-Michel-sur-Orge. — Autre à Jacques Brière, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Claude Fichet, sa femme, par Pierre « Charpentier, » vigneron au même lieu. — Obligation de 30 livres tournois souscrite, au profit d'Étienne Porneteau, le jeune, demeurant à Brétigny, par Pierre Raguyneau, charron au même lieu. — Vente de 11 quartiers de vigne faite, moyennant 80 livres tournois, à Jean Aufroy, receveur de la terre et seigneurie du Plessis-Pâté, par Louise Robin, veuve d'Étienne Gallot, demeurant à Brétigny. — Bail d'une ferme, à Saint-Philibert de Brétigny, fait à François « Chantecler, » ci-devant nommé, par « Jehan » Crécy, » marchand à « Esvry-sur-Seine, » et « Es» tienne Musnier, » marchand à Longjumeau. — Vente d'héritages, terroir de Brétigny, faite à Antoine « Gaitat, » receveur de la terre et seigneurie de Brétigny, par Nicolas Dolbeau, le jeune, marchand au Pavillon, et Germaine Dupond, sa femme. — Actes intéressant les familles Delaforest, Debet, Hardy, Potier, Tamponnet, Crestot, Capron, Guinebois, Martin.

E. 5377. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1er au 29 novembre 1650. — Actes relatifs à un bail d'héritages, au Plessis-Pâté, fait à Marie Boissière, veuve de Jean Robin, vivant, demeurant audit lieu, par Toussaint Serloin, fendeur en grès au même lieu. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Robert Dufour, cordonnier audit lieu, par Nicolas Lamy, vigneron au même lieu. — Bail de maison et dépendances, à Brétigny, fait à Pierre Lambot, cordonnier audit lieu, par Pierre Pignes ou Pignet, cordonnier au même lieu. — Autre à François du Gay, vigneron à Essonville, par André « Josse, » fondé de procuration de François Martel, seigneur de Brétigny. — Bail du moulin Basset fait par le même « Josse » à Michel « Cotolle, » meunier à Linas. — Bail d'héritages fait à Alexandre Mabilleau,

marchand meunier au Carouge, par Pierre « Du-» pond, » fils de feu Georges Dupond, et Madeleine Bedoiseau, sa femme. — Bail, pour 6 ans, d'une ferme à Saint-Philibert de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 400 livres tournois, à François « Chantecler, » laboureur audit lieu, par « Jehan » Crécy, » marchand à « Esvry-sur-Seine, » et « Es-» tienne Musnier, » marchand à Longjumeau. — Transport de bail au susnommé « Chantecler, » par Pierre Fichet, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Actes intéressant les familles Gouffé, Chandeau, Morin, Charpentier, Mollu.

E. 5378. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

5 au 27 décembre 1650. — Acte relatif à la liquidation de la succession de Michel Gallot. — Obligation de 40 livres tournois, prix d'une vache pleine, souscrite, au profit de Jean Hallier, charretier à Saint-Michel-sur-Orge, par « Vincent Rotier, » vigneron à « Villouvaytte, parroysse d'Esgly. » — Bail d'un quartier de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, « proche le vieil chasteau de Mr de Launoy, » fait, moyennant un loyer annuel de 35 sous tournois, à Gilles Trousseau, « vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Médard « Delacourt, » curé dudit lieu (8 décembre 1650). — Constitution d'une rente annuelle de 26 sous tournois, en faveur de la fabrique de Saint-Philibert de Brétigny, acceptant par Michel « Leprévost, » curé de Saint-Philibert, par Nicolas Dolbeau, marchand au Pavillon (11 décembre 1650). — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Louis Trousseau, laboureur audit lieu, par Pierre Fichet, vigneron au même lieu. — Autre à Abraham Piffret, vigneron, par « Louis Rousseau, » vigneron à Leuville. — Actes relatifs à la vente d'un arpent de vigne, vignoble de Savigny-sur-Orge, faite à Antoine « Gai-» tat, » procureur de seigneurie en la châtellenie de Brétigny, par Jean « Bézault, » greffier et tabellion à Brétigny, et Noëlle Latinte, sa femme. — Actes relatifs à la vente de 3 quartiers de terre labourable, terroir de Brétigny, faite à Michel « Pigon, » vigneron au Carouge, par Jean de la Roque, fondé de procuration de Nicolas « Bonnefin, » greffier des gabelles et grenier à sel à Paris. — Contrat de mariage avec acte y relatif entre Jacques Capron, fils des feus Antoine Capron et Louise Guillmet, d'une part, et Jeanne Fontaine, fille de Jacques Fontaine, vigneron à Essonville, d'autre part.

E. 5379. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1er au 31 janvier 1651. — Vente de 3 vaches laitières faite, moyennant 84 livres tournois, à Charles « Grisson, » écuyer, sieur du Mesnil, par Pierre, ou Pou..., laboureur à Brétigny. — Vente de bois faite à Jean Vergeron par « Toussains Poullain, » sous-gouverneur des pages de la duchesse d'Orléans, ayant charge de Louise de Lobepin, veuve de Jean de Monbron, vivant, comte de Fontaine Chalandray, demeurant au Plessis-Pâté. — Bail d'héritages fait à Guillaume, « Pigon, » jardinier à Rosières, et Jean Tachayre, laboureur à Saint-Liénard, par Denis Robin, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Autre à Jean Carré, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Marie Chaize, veuve de Toussaint Collart. — Vente de 6 arpents 1 quartier de terre labourable, terroir de Brétigny, lieu dit « la Haulte Noue, » faite, moyennant 400 livres tournois, à Jean Aufroy, receveur de la terre et seigneurie du Plessis-Pâté, en la paroisse Saint-Pierre de Brétigny, par François « Le Long, » marchand à Brétigny, et Claude Boudignon, sa femme. — Accord entre Guillaume Bourdon, marchand à Brétigny, d'une part, et Perrette Giron, veuve de Gille Pigeon, demeurant audit lieu, d'autre part. — Contrat de mariage entre la susdite Giron, d'une part, et Pierre « Chadeau, » demeurant à Sainte-Geneviève-des-Bois, d'autre part. — Actes intéressant les familles Sellerin, Polleau, Besnard.

E. 5380. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1er au 28 février 1651. — Échange entre Nicolas Dolbeau, marchand à Brétigny, et Germaine Dupond, sa femme, d'une part, et « Guillaume Dupond, » compagnon boucher au même lieu, frère de ladite Germaine, d'autre part. — Bail de 3 quartiers de vigne, vignoble de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 18 livres tournois, à Antoine Meslier, vigneron à Rosières, par Jacques « Gallot, » marchand à Rosières. — Consentement à délivrance de deniers, en faveur de « Pierre Dupéage, » garde des bois de Mr Boyé de Sainte-Geneviève-des-Bois, par Jean Carré, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Transport de bail à Robert Dufour, cordonnier à Saint-Michel-sur-Orge, par Denis Robin, vigneron au même lieu. — Actes relatifs à la vente d'un arpent de terre labourable, terroir de Brétigny, faite, moyennant 110 livres

tournois, à Michel « Pigon, » vigneron au Carouge, par Guillaume « Dupond, » ci-devant nommé. — Actes relatifs à la vente d'un tiers d'arpent de vigne, vignoble de « Villebouzain, » faite à « Pierre Dupéage, » garde pour Mr Boyer, seigneur de Ste-Geneviève- » des-Bois, en la foyrestz de Séquigny, » par « Bon- » niface Goix » et Jeanne Petit, sa femme. — Transport de rente à Louis « Polleau, » prêtre, curé de « Maulgé proche Damartin, diossèze de Meaux, » par François « Polleau, » le jeune, laboureur à « Char- » quois, » paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Testament d'Esmé Debarge, femme de Charles « Chau- » tard, » bourrelier à Brétigny. — Cession de loyers faite à François Descamain, écuyer, seigneur de Launoy et Saint-Michel-sur-Orge, conseiller du Roi et auditeur en la Chambre des Comptes à Paris, par Nicolas Debect, vigneron à Saint-Philibert de Brétigny, et Marie Gallot, sa femme. — Donation mutuelle entre Michel « Asselin, » laboureur à la ferme de Saint-Philibert de Brétigny, d'une part, et Barbe Delamarche, sa femme, d'autre part. — Actes intéressant les familles Dupond et Polleau.

E. 5381. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1er au 26 mars 1651. — Bail de la ferme des « Bordes Cocherais, en la paroisse Saint-Michel-sur- » Orge, » fait, moyennant un loyer annuel de 150 livres tournois, à Antoine « Gaitat, » receveur de la terre et seigneurie de Sainte-Geneviève-des-Bois, par Jean « de Montholon, » écuyer, sieur desdites Bordes. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Jean Pichonnier, vigneron audit lieu, par « Michel » Cotar, » marchand boucher à Paris. — Obligation de 100 livres tournois, prix d'un cheval avec collier et bride, souscrite, au profit de Marin Allin, laboureur au Plessis, par Pierre Mallard, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Brétigny, faite, moyennant 66 livres tournois, à Noël « Charpentier, » prêtre, aumônier « de Monsr Boyer, seigneur de Ste.-Geneviéfve-des- » Bois, » par Jeanne Roux, veuve de Louis Lefébure, vivant, marchand au Carouge. — Bail de la ferme de « la Noue-Rousseau, » paroisse Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant 688 livres tournois en deniers et certaines redevances en nature, à Jehan Colect, marchand laboureur à La Norville, et Marguerite Couteau, sa femme, par noble homme Étienne Roserot, receveur des tailles en Bresse et Bourgogne, sieur de la Fontaine, en la paroisse Saint-Philibert de Brétigny, et Jeanne « Langrac, » sa femme. — Actes intéressant les familles Faulcheux, Besnard, Dufour, Polleau, Panet, Moreau, Bonnemain, Logre, Cottart. — Bail d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 7 livres tournois, à Jacques Brière, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Marie Chaize, veuve, en secondes noces, de Toussaint Cottar, demeurant audit Saint-Michel. — Contrat de mariage entre « Denis Chartier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Toinette Guière, veuve de Philippe Doré, demeurant au même lieu, d'autre part. — Actes relatifs à la vente de 3 quartiers de terre labourable, terroir du Plessis-Pâté, faite, moyennant 75 livres, à Antoine « Clerfeuille, » valet de chambre de « Mr de Verderonne, » par Toussaint Sellerin, fendeur de grès, au Plessis-Pâté, lesdits 3 quartiers repris à bail par ce dernier, moyennant un loyer annuel de 4 livres 10 sous tournois.

E. 5382. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

11 au 29 avril 1651. — Bail d'héritages à Louis Boyscier par Denis Robin, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. Cet acte, daté du 11 avril 1651, porte, entre autres signatures, celle de Médard « Delacourt, » prêtre, curé dudit Saint-Michel. — Vente de 5 quartes de vigne, vignoble de Brétigny, faite, moyennant 50 livres tournois, à Antoine « Gaitat, » receveur de la terre et seigneurie de Sainte-Geneviève-des-Bois, par Nicolas Dolbeau, vigneron au Carouge, et Germaine Dupond, sa femme. — Vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Saint-Michel-sur-Orge, champtier dit « le Culfroy, » faite, moyennant 15 livres tournois, à Abraham Piffrect, vigneron audit Saint-Michel, par Thomas Logre, vigneron au même lieu, et Marie Panet, sa femme. — Actes relatifs à un règlement de comptes entre Guillaume « Bosnières, » marchand à Brétigny, d'une part, et Marin Le Long, d'autre part. — Vente de 3 quartiers de terre labourable, terroir du Plessis-Pâté, faite, moyennant 15 livres tournois, à Jean Aufroy, receveur de la terre et seigneurie du Plessis-Pâté, par Jean Rousseau, maître tailleur d'habits à Paris. — Consentement donné par Jeanne Roux, veuve de Louis Lefébure, à tous les actes à intervenir touchant les biens laissés par le défunt et mis à la disposition d'« Yve Tamponnet, » Gaspard « Trehet » et Guillaume Aufroy, lesquels avaient été, avec ledit Lefébure, asséeurs et collecteurs

des tailles de Brétigny en l'année 1647. — Contrat de mariage entre Bon Geufroy, vigneron à « Villebou-» sain, paroisse de Longpond, » d'une part, et Claude Lecompte, fille des feus Charles Lecompte et Jeanne Lejars, d'autre part. — Autre entre Guillaume « de » Scerseau, natif de la paroysse de Bouscé, en l'éves-» ché de Soéés, » fils des feus Gille et Jeanne Duboys, d'une part, et Claude Bontroys, veuve d'Étienne Boys-cière, vivant, charretier au Plessis-Pâté, d'autre part. — Marché pour le curage et la vidange de tous les fossés des fermes de la Justice et de Vatonne, fait entre divers, d'une part, et, d'autre part, Louis Ollivier, chevalier, marquis de Leuville, lieutenant-général des armées du Roi en Champagne et Picardie, acceptant par Guillaume « Bourrée, » procureur au siège royal de Montlhéry. — Fragment d'acte concernant un marché fait entre Jean « Foucquect, » vigneron, et « Robert Laisné, » meunier au moulin de Grosteau, pour travaux à exécuter sur les bords de la rivière.

E. 5383. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

5 au 30 mai 1651. — Règlement de comptes entre Vincent Charpentier, « Jean Lebas » et François « Polleau, » trois des asséeurs et collecteurs des tailles de Brétigny pour l'année 1650, d'une part, et Barbe Delamarche, veuve de Michel Asselin, vivant, un des collecteurs desdites tailles, d'autre part. — Contrat de mariage entre Germain Aufroy, laboureur à Sainte-Geneviève-des-Bois, fils des feus Guillaume Aufroy et Marie Chéronne, vivants, laboureurs, « proche Fallaize en Normandie, » d'une part, et « Marie Nolleau, » veuve de Toussaint Petit, d'autre part. — Obligation de 8 livres 14 sous tournois souscrite, au profit de Jean Bridan, marchand à Brétigny, par Jean « Yver, » marchand à Châtres. — Autre de 110 livres tournois, au profit de Marin Guénée, charretier à « Ledville, » par Guillaume « Morin, » marchand au même lieu. — Autre de 10 livres tournois, prix d'un cheval, au profit de Claude Dufour, officier de la duchesse d'Orléans, par Pierre Baron, marchand à Brétigny. — Bail de 3 arpents 1/2 de terre, terroir de Brétigny, fait, à raison de 4 livres l'arpent, à Pierre P..., laboureur à Brétigny, par Nicolas Dolbeau, le jeune, marchand au même lieu. — Échange entre Michel « Pigon, » vigneron à Brétigny, d'une part, et Pierre « Chadeau, » vigneron au même lieu, d'autre part. — Accord entre Jean « Gi-» rard, » marchand laboureur à Brétigny, d'une part, et Louis Charpentier, vigneron au même lieu, d'autre part. — Vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Brétigny, faite, moyennant 30 livres tournois, à Pierre « Decron, » bourgeois de Paris, par Michel Lamoureux, vigneron à Brétigny. — Vente d'un arpent 13 perches de terre, terroir de Brétigny, faite à noble homme Pierre « Boucher, » trésorier général de la marine de France, par Nicolas Latinte, vigneron à Essonville. — Actes intéressant les familles Chadeau, Giron, Pigeon, Bezault, Clerfeuille.

E. 5384. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1er au 22 juin 1651. — Bail de 9 arpents de pré, prairies de Brétigny et Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant 30 livres tournois l'arpent, à Jean « de » Lamarche, » marchand à Montlhéry, par André « Josse, » agent des affaires de François Martel, seigneur de Brétigny. — Accord entre Abraham Drouin, bourgeois de Paris, d'une part, et Gille Barbier, marchand au Plessis-Pâté, d'autre part. — Obligation de 60 livres tournois, au profit de « Denis Chartier, » marchand à Saint-Michel-sur-Orge, par Pierre Raguigneau, charron à Brétigny. — Vente des fruits sur pied de la « serizaye » du Plessis-Pâté, faite, moyennant 300 livres tournois, à « Pasquier Durand, » marchand à Marcoussis, et Jean Bontemps, marchand à Linas, par Jean Aufroy, receveur de la terre et seigneurie du Plessis-Pâté. — Transport d'un arpent de vigne, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant 74 livres tournois, à noble homme Jacques Fauché, écuyer, sr de Sazé, lieutenant-général honoraire au siège présidial de la Rochelle, demeurant au « Parcq de Montplaisir, anciennement appellé le » Parcq-de-Pierre, » paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois, par Nicolas « Fichet, » sergent ordinaire en la justice de « Launoy » et de Saint-Michel-sur-Orge. — Transport d'héritage au même Jacques Fauché par Catherine Soyé, veuve, en dernières noces, de Rollin..., demeurant à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail de 3 arpents de terre, terroir de Sainte-Geneviève-des-Bois, fait, moyennant un loyer annuel de 10 livres tournois, à Germain Aufroy, laboureur à Liers, par Jeanne Chaussée, veuve de Martin Charpentier. — Vente d'un arpent 9 perches de terre labourable, terroir de Brétigny, faite, moyennant 80 livres tournois, à Guillaume « Le Sueur, » valet de la garde-robe du duc d'Orléans, demeurant à Cossigny, par Claude Dufour, officier de la duchesse d'Orléans, et Catherine Benard, sa femme.

— Obligation de 22 livres tournois, au profit de Guillaume « Bonière, » marchand à Brétigny, par Étienne Pardé, laboureur au même lieu. — Bail d'un arpent de terre labourable, terroir de « Charquois, » fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois, à Pierre Aumont, tailleur d'habits à Sainte-Geneviève-des-Bois, par Gabriel Bloc, manouvrier à Liers.

E. 5385. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

2 au 28 juillet 1651. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous et 2 fromages à la crème, à Susanne Meslin, veuve de Jean Maubert, par « Toussains Poullain, » sous-gouverneur des pages de la duchesse d'Orléans, résidant au Plessis-Pâté. — Bail de maison et dépendances, au Carouge, fait à Jean Baudet, vigneron au Mesnil, paroisse Saint-Philibert-de-Brétigny, par Nicolas Dolbeau, marchand au Pavillon, même paroisse. — Actes relatifs à la vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Saint-Michel-sur-Orge, faite, moyennant 15 livres tournois, à Pierre Robin, vigneron audit Saint-Michel, par Jean Souchard, vigneron « à Champ Rozayct, » paroisse de Dravect, » tant en son nom que comme se portant fort de sa femme Germaine Robin, sœur du susdit Pierre. — Testament de Daniel Jacob, concierge de la maison seigneuriale de Beaulieu. Il veut que son corps soit « déposé au simettier de l'églize réformée » de la Norville. » — Baux de bêtes à laine faits à Pierre « Aumont, » laboureur à Fresne, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, et à Jean « Girard, » laboureur à « Charquois, » même paroisse, par Jean Grelot, maître palefrenier de l'écurie de la duchesse d'Orléans, demeurant à Paris. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous et 2 fromages à la crème, par « Toussains Poullain, » déjà nommé, à Louis « Tixier, » vigneron à Rosières. — Obligation de 25 livres tournois, reliquat du prix d'un cheval, souscrite, au profit de Guillaume « Bonière, » marchand à Brétigny, par Nicolas Dolbeau, marchand au même lieu. — Bail d'héritages, terroir de Sainte-Geneviève-des-Bois, fait à Gilles Barbier, demeurant à Liers, par Jeanne Godeau, demeurant à Paris. — Contrat de mariage entre Antoine « Moulin, » laboureur à Brétigny, fils des feus Noël Moulin, vivant, laboureur en la ferme de Valorge, et Barbe Lucas, d'une part, et Clémence Dance, fille des feus Pierre Dance et Simone Goufler, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, au Plessis-Pâté, fait à François Lhuillier, manouvrier audit lieu, par Jean Rousseau, bourgeois de Paris.

E. 5386. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

10 au 30 août 1651. — Décharge de commissaire à la conservation de grains saisis donnée à Pierre Réault, vigneron au Mesnil, par Madeleine Gérard, veuve de Jean Vallet, demeurant au Perray. — Vente de fruits pendant par les racines sur 5 quartiers de vigne faite, moyennant 18 livres tournois, à Guillaume « Bonière, » marchand à Brétigny, par « Fiacre » Pigeon, » vigneron au même lieu. — Transaction entre Nicolas « Liger, » commissaire de l'artillerie de France, d'une part, et Jean Aufroy, receveur de la terre et seigneurie du Plessis-Pâté, d'autre part. — Échange entre Louis Trousseau, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Pierre Fichet, vigneron au même lieu, d'autre part. Cet acte porte la date du 25 août 1651 et la signature de Médard « Dela-» court, » curé de Saint-Michel-sur-Orge. — Actes relatifs à la vente de 2 arpents de terre labourable, terroir de Brétigny, faite, moyennant 120 livres tournois, à Pierre « Decron » bourgeois de Paris, par Spire Perrin, marchand à « Cheptinville. » — Vente de 7 quartes de terre labourable, terroir du Plessis, faite, moyennant 43 livres 10 sous tournois, à Antoine « Clerfeuille, » valet de chambre de Mr de Verderonne, par Jean Rousseau, maître tailleur d'habits à Paris.

E. 5387. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

3 au 30 septembre 1651. — Contrat de mariage entre Denis Doist, jardinier à Sainte-Geneviève-des-Bois, fils des feus Philippe Doist et Claude Gille, d'une part, et Françoise Sellerin, fille des feus Toussaint Sellerin, vivant, piqueur de grès au Plessis-Pâté, et Françoise Rousseau, d'autre part. — Bail d'héritages, au Plessis-Pâté, fait à Charles Aufray, manouvrier audit lieu, par Morin « Clerfuelle, » maître tailleur d'habits au même lieu. — Cession de la dépouille de 5 quartiers de vigne, faite à Nicolas « Fichet, » sergent à Saint-Michel-sur-Orge, par ses beau-frère et belle-sœur, « Fiacre Pigeon, » vigneron au Carouge, et Marie Coiret, sa femme. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Jacques « Huguenot, » jardinier de François Martel, seigneur de Brétigny, d'une part, et Madeleine Gérard, veuve de Jean Vallet, d'autre part.

E. 5388. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

3 au 29 octobre 1651. — Actes relatifs à la main-levée d'opposition, faite à l'adjudication d'héritages appartenant à Jacques Angenoust, écuyer, sr de la Fontaine, ladite main-levée donnée au profit de Philippe « de Bombelles, » écuyer de la duchesse de Lorraine, par Antoine Duchesne, marguillier de Saint-Michel-sur-Orge. — Marché pour la confection de travaux annuels dans l'enclos de vigne sis dans le parc du seigneur de Brétigny, « appelé le Clos des Marines, » fait entre Jacques Fontaine, vigneron à Brétigny, d'une part, et François Martel, seigneur de Brétigny, d'autre part. — Bail d'héritages, à Brétigny, fait à Pierre Raguyneau, charron audit lieu, par François « Bes-» nard, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Autre à Germain Canery ou Cavery, marchand bourrelier à « Mennecy, » par « Jehan Bourdon, » marchand à Brétigny. — Autre à Louis « Roger, » manouvrier à Saint-Antoine, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, par Antoine Marineau, jardinier à Brétigny. — Michelle Levasseur renonce à la succession de son père, Pierre Levasseur, en faveur de Françoise Mollard, sa belle-mère. — Actes intéressant les familles Gallot, Dolbeau, Leguéré, Lozié, Durand, Ducouldrier, Tixier, Chartier, Berthois et Bertois, Charpentier, Bonière, Chamfrain, Cottart, Draneau, Chausse.

E. 5389. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

5 au 26 novembre 1651. — Bail de maison et dépendances, au Plessis-Pâté, fait à Pierre Bertrand, demeurant audit lieu, par Jean Rousseau, maître tailleur d'habits à Paris. — Acte de visite de lieux, à la requête de Guillaume Bonière, marchand à Brétigny. — Transport d'héritages à Sébastien Gombault, maçon couvreur à Brétigny, par Pierre Raguyneau, charron au même lieu. — Obligation de 18 livres tournois, prix d'une bête asine, souscrite, au profit de Jacques Peltier, vigneron à Rosières, par Nicolas Dolbeau, le jeune, marchand à Brétigny, et Germaine Dupond, sa femme. — Bail de 3 quartiers de terre, terroir du Plessis, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois, à Valentin Lhuillier, charretier au Plessis, par Antoine « Clerfeuille, » valet de chambre de Monsieur de Verderonne. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à « Jean Hun-» bert, » marchand audit lieu, par Antoine Chaudeau, vigneron à Rosières. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 16 sous tournois passé, au profit de la fabrique de l'église Saint-Pierre du château de Montlhéry, par Fiacre Pigeon, vigneron à Brétigny. — Contrat de mariage entre « Claude Revel, » serrurier à Brétigny, fils de Marie Revel, serrurier au même lieu, et de Marthe Gérard, d'une part, et Marie Vincenot, fille des feus Jean Vincenot et Charlotte Lamotte, d'autre part. — Vente d'un demi-arpent 1/2 quartier de vigne, vignoble de Brétigny, faite, moyennant 126 livres tournois, à Antoine « Gaitat, » receveur de la terre et seigneurie de Sainte-Geneviève-des-Bois, par Jacques Fontaine, vigneron à Cossigny. — Bail de maison et dépendances, à « Charquois, » fait à Laurent Gallois, manouvrier audit lieu, par « Spire » Potier, » laboureur aux Bordes, paroisse de Brétigny. — Bail de maison et dépendances, au Plessis-Pâté, fait par le même « Spire Potier » à Guillaume Aufroy et Jean Ducy, laboureurs audit lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 15 livres tournois passé, au profit de Nicolas Angot, marchand pâtissier à Linas, par Louise Robin, veuve d'Étienne Gallot, et Marie Lavallée, veuve de Claude Gallot, vivants, demeurant à Rosières-lès-Brétigny.

E. 5390. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

11 au 28 décembre 1651. — Contrat de mariage entre « Guillaume Dupond, » compagnon boucher à Brétigny, fils de feu Georges Dupond et de Madeleine Rousseau, d'une part, et Françoise Michaut, fille de Jacques Michaut, marchand boulanger à Châtres, et de feue Françoise Coupelle, d'autre part. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, faite, moyennant 24 livres tournois, à François « Descamin, » écuyer, « seigneur de Launoy et dudit » Saint-Michel-sur-Orge, » conseiller du Roi et contrôleur en la Chambre des Comptes à Paris, par Toussaint Panect, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Marguerite Moreau, sa femme. — Vente d'héritages, terroir de Brétigny, faite à Antoine Senson, marchand cordonnier à Brétigny, par Michel « Brière, » vigneron au Carouge, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, et Marie Torneulx, sa femme. — Contrat de mariage entre Clément George, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, fils de feu Denis George et de Marie Ensoubz, d'une part, et Michelle Le Vasseur, fille de feu Pierre Le Vasseur et d'Élisabeth Trouyllet, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Michel-sur-

Orge, fait audit Clément George par Jeanne Chausse, veuve de Martin Charpentier, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge. — Obligation de 27 livres tournois souscrite, au profit de « Claude Revel, » serrurier à Brétigny, et Marie Vincenault, sa femme, par Pierre Placyer, manouvrier « à la Brosse, » paroisse de Janvry. — Contrat de mariage entre « Pierre Denis, » jardinier à Brétigny, fils des feus Jean Denis et Florence Potelle, d'une part, et Isabelle Michelle, veuve de Henry Amangar, demeurant à Brétigny, d'autre part. — Échange entre Pierre Robin, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Germain Ménage, vigneron à Guiperreux, paroisse de Longpont, d'autre part.

E. 5391. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

31 janvier au 23 mars 1652. — Vente d'un arpent 1/2 de terre, terroir de Brétigny, faite, moyennant 103 livres tournois, à Antoine « Gaitat, » receveur de la terre et seigneurie de Sainte-Geneviève-des-Bois, par Guillaume « Dupond, » compagnon boucher à Brétigny, fils et héritier des feus Georges Dupond et Madeleine Bedoisseau. — Devis de travaux de maçonnerie et autres qu'il convient d'exécuter en une ferme sise à Saint-Philibert de Brétigny, appartenant à Pierre « Richer, » à cause de Julienne Crécy, sa femme, demeurant à « Champlan, » et marché en conséquence passé entre le susdit Richer, d'une part, et Charles « Canville, » maçon-couvreur à Brétigny, d'autre part. — Obligation de 110 livres tournois souscrite, au profit d'André Josse, agent des affaires « de » Monsieur de Brétigny, » par « Nicolas Aboiellar, » marchand fruitier à Paris, pour vente de 100 « hosté » de pommes Rainette, » à raison de 22 sous tournois la hostée. — Devis des ouvrages nécessaires « pour » faire jetter la fontaine de Mr de Launoy, qui est dans » son parterre, dans son enclos, derrière et tout proche » le logis dudit seigneur de Launoy, » avec acte en conséquence. — Testament de Vincent Charpentier, vigneron à Essonville, paroisse Saint-Pierre de Brétigny. Cet acte porte, entre autres signatures, celles de Julien « Le Fillastre, » prêtre, vicaire de l'église Saint-Pierre, et de Jean « Legrand, » maître d'école (2 février 1652). — Bail de la ferme de « la Noue » Rousseau, » s'étendant sur les territoires de Saint-Michel-sur-Orge, Brétigny, le Plessis-Pâté, « Char- » quois, » Sainte-Geneviève-des-Bois, Saint-Philibert-de-Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 600 livres tournois, à Louis Boisière, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, et Catherine Le Mesle, sa femme, par Jeanne « Langrac, » femme autorisée par justice de noble homme Étienne Roserot, conseiller du Roi et receveur du taillon en Bourgogne et Bresse, demeurant à Paris et « estante de présent en sa mai- » son de la Fontaine, » paroisse Saint-Philibert de Brétigny. — Acte y relatif. — Bail de 100 bêtes à laine fait par la même aux mêmes. — Actes relatifs à une transaction entre les collecteurs des tailles de Brétigny. — Marché pour confection de fossés aux environs du lieu seigneurial et des jardins des Bordes Cocherets fait, entre Étienne Mallié et Vincent Prou, manouvrier à Liers, d'une part, et Jacques « Gos- » seau, » écuyer, seigneur dudit lieu, cornette d'une compagnie de chevau-légers du Roi en Piémont, d'autre part. — Vente d'un demi-arpent 10 perches de terre labourable, terroir de Brétigny, lieu dit « le » Mesnil, » faite, moyennant 36 livres tournois, à Guillaume « Le Sueur, » vallet de garde robe du duc d'Orléans, « estant de présent en sa maison de Cosi- » gny, » paroisse Saint-Pierre de Brétigny, par Marin Lelong, vigneron à Brétigny.

E. 5392. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1er avril au 18 juin 1652. — Consentement à bail donné, en faveur de Nicolas Gallot, vigneron à la Folie, paroisse Saint-Germain-lès-Chartres, par Jacques Brière, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Noël « Charpentier, » prêtre, aumônier de « Monsr. » Boyer, demeurant à Sainte-Geneviève-des-Bois, » se démet au profit de Marie Plumect, veuve de Vincent Charpentier, vivant, vigneron à Essonville, de tous les biens meubles qui pouvaient lui appartenir dans la succession dudit Vincent, son frère. — Vente d'un arpent de vigne, vignoble de Saint-Michel-sur-Orge, faite, moyennant 105 livres tournois, à « Simon » Bigorne, » maître sculpteur peintre à Paris, par Marin Gérard, vigneron audit Saint-Michel, et Nicole Gouffier, sa femme. — Renonciation à 3 quartiers de vigne, terroir de Brétigny, par Nicolas Dolbeau, le jeune, marchand à Brétigny, en faveur d'Antoine « Gaitat, » receveur de la terre et seigneurie de Sainte-Geneviève-des-Bois. — Obligation de 10 livres tournois, au profit de Médard « Delacourt, » prêtre, curé de Saint-Michel-sur-Orge, par Nicolas Trousseau, vigneron audit Saint-Michel, et Blaizy Geuffroy, sa femme (18 mai 1652). — Testament en mauvais état

d'Esmé Le Sage, femme de Jean Torigny, marchand. La testatrice fait une fondation dans l'église Saint-Pierre de Bouray, dans le cimetière de laquelle elle veut être inhumée, à l'endroit où sont enterrés ses père et mère. — Actes intéressant les familles Beleches, Michel, Le Roy, Marchand, Giron, Rongeau, Chadeau, Boucher, Dolbeau, Dupond, Gaitat.

E. 5393. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

10 juillet au 17 septembre 1652. — Visite à l'effet de constater l'état des récoltes sur des terres dépendant de la ferme de Fresne, « depuis le lieu de » Fresne jusques à Beaulieu, la Maison-Neuve et la » Garde, » la dite ferme appartenant à Denis Magnan, garde provincial de l'arsenal de Paris, munitions et magasins de France, sieur de Fresne, en la paroisse Saint-Philibert-de-Brétigny. — Visite à l'effet de constater l'état des récoltes sur les terres louées par « Jehan Bourdon, » sur le terroir de Brétigny. — Visite à l'effet de constater l'état des récoltes sur les terres dépendant de la Maison-Neuve et tenues à ferme, par Étienne Pardé, de François Martel, chevalier, seigneur de Brétigny, « pour le regard des dommages » et dégâts qui ont esté faict par les gens de guerre, » depuis le vingt-troisième apvril dernier jusques à » présent (16 juillet 1652). » — Acte de même nature sur les terres tenues à loyer, de la fabrique de l'église Saint Pierre de Brétigny, par « Jehan Bourdon. » — Autre sur les terres de la ferme de la Moinerie, tenues du prieur de Longpont par Boniface Pigeon. — Testament d'Antoine Marineau, jardinier à Fresne. — Testament de Marin Le Long. — Testament de Geneviève Rousseau, veuve de Laurent Delaindes, ou Delaunoict, demeurant à Brétigny. La testatrice veut être inhumée dans l'église Saint-Pierre de Brétigny et « dans un » sercueil de bois qui sera faict pour ce subject ; » elle donne aux églises de Saint-Philibert, Saint-Michel, Montlhéry et « Linois. » — Testament de Madeleine « Delaferté, » veuve de François Delintot, écuyer, sieur de Beaune et de la Houssaye, passé par devant « Julian Le Fillastre, presbtre, vicaire en chef de » l'église parochiale de Saint-Pierre de Brétigny, » diocèze de Paris. » La testatrice veut être mise en sépulture en l'église Saint-Pierre de Brétigny, à laquelle elle lègue 200 livres tournois, pour un anniversaire, 400 livres tournois pour l'ornement et décoration de l'autel paroissial, et 200 livres « pour achepter » un soleil d'argent à porter le Sainct-Sacrement les » jours et octave de la Feste-Dieu. » Elle donne aussi 200 livres tournois à l'église de Saint-Philibert de Brétigny pour acheter un soleil d'argent; 50 livres tournois aux pauvres qui assisteront à son convoi et enterrement. Elle donne à « Monsieur Charpentier, » prêtre et chapelain de la chapelle Sainte-Geneviève (des Bois), « la croix d'or qu'elle porte à son col, dans » laquelle il y a un reliquaire de la vraye croix. » Elle nomme pour exécuteurs de son testament le sus nommé Noël « Charpentier » et Louis de la Ferté, écuyer, sieur de « Champ-Robert, » demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, son frère à elle. Ce testament, daté du 31 août 1652, porte, entre autres signatures, celle de « Louise Delaubespin, » veuve de Jean de Monbron, chevalier, comte de Fontaine; il est certifié, le lendemain, 1er septembre, par le tabellion Jean Bezault. — Vente de 3 quartiers de terre labourable au Plessis, lieu dit « le pré Berthois, » faite, moyennant 38 livres tournois, à François « Polleau, » le jeune, laboureur « à » Charquois, » paroisse « Saint-Pierre-lez-Brétigny, » par Jean Rousseau, maître tailleur d'habits à Paris. — Testament de Michel « Pigon » (Pigeon), vigneron « au » Carouge, » paroisse Saint-Philibert-de-Brétigny. Le testateur veut que « son corps soit honorablement » hinuméz et enterré sans bierre, » en l'église dudit Saint-Philibert; il donne aux églises voisines de Brétigny.

E. 5394. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

6 octobre au 17 décembre 1652. — Bail de maison et dépendances, au Plessis-Pâté, fait à François Boutellier, manouvrier audit lieu, par Jean Rousseau, maître tailleur d'habits à Paris. — Accord entre Étienne Petit, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Pierre Fichet, vigneron au même lieu, d'autre part. Cet acte, daté du 16 octobre 1652, porte, entre autres signatures, celle de Médard « Delacourt, » curé de Saint-Michel-sur-Orge. — Testament de Perrette Giron, femme de Pierre Chadeau. — Actes relatifs à la cession de sa part dans les successions de Germaine, Gille et Catherine Pigeon, enfants des feus Gille Pigeon et Perrette Giron, faite à Michel « Pigon, » vigneron « au Carouge, » paroisse Saint-Philibert de Brétigny, par son frère « Fiacre Pigeon, » vigneron au même lieu. — Transport de créance à « Pierre Baus » perrin, » demeurant à Sainte-Geneviève-des-Bois, par Pierre « Duval, » maître barbier et chirurgien à Brétigny (12 décembre 1652). — Autre au même

» Beauperrin » par Pierre « Radigne » ou « Radigue, » prêtre, curé de Saint-Pierre de Brétigny (12 décembre 1652). — Contrat de mariage entre François « Besnard, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, fils des feus Louis Besnard, vivant, vigneron à Brétigny, et Guillemette Pigeon, d'une part, et Françoise Bourgeron, fille de feu Gille Bourgeron et veuve de Louis Thizier, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, au Plessis-Pâté, fait à Nicolas Coignet, charretier audit lieu, par Jean Rousseau, tailleur d'habits à Paris.

E. 5395. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

9 au 29 janvier 1653. — Bail de maison et dépendances, au Carouge, fait à Pierre Chaudeau, vigneron à Brétigny, par Jean Bézault, greffier au bailliage dudit lieu, fondé de procuration de Pierre Boucher, trésorier général des marines de France. — Contrat de mariage entre « Fiacre Pigeon, » vigneron au Carouge, d'une part, et Madeleine Cardinal, fille de feu Jean Cardinal, demeurant au Carouge, d'autre part. — Autre entre Abraham Piffrect, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, fils des feus Michel Piffrect et Louise Danne, d'une part, et Marie Charpentier, fille des feus Jean Charpentier et Nicolle Mercier, veuve, en dernières noces, de Jean Mollu, d'autre part. — Quittance de 108 livres 10 sous tournois délivrée à Nicolas « Poullain, » marchand « à Villegneufve-le-Roy, » par Antoine « Moulin, » marchand à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail d'héritages fait à Guillaume « Bertin, » vigneron à « Dolainville, » par ses beaux-frères Jean « Bourgeron, » vigneron audit lieu, et Abraham Piffrect, ci-devant nommé. — Actes relatifs à la vente d'un demi-arpent 1 quarte de terre, terroir de Brétigny, faite, moyennant 35 livres tournois, à Jean Bridan, marchand, par Guillaume « Dupond, » compagnon boucher à Paris. — Obligation de 12 livres tournois souscrite, au profit d'Yve Tamponnet, marchand meunier à Brétigny, par Pierre Raguigneau, marchand charron au même lieu. — Bail d'héritages fait à Jacques Brière, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Louis « Delaferté, » écuyer, s[r] de « Champ Robert, » demeurant audit Saint-Michel. — Abandon de bail d'héritages en faveur de François « Petit, » vigneron, par Cantien Crestot, vigneron à Cossigny. — Transaction entre le susdit Crestot, Vincent Capron, vigneron à Cossigny, et Jean Martin, vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre Antoine Meslier, vigneron à Rosières, fils des feus Louis Meslier et Marguerite Gallot, d'une part, et Madeleine Latinte, fille de feu Nicolas Latinte, vivant, vigneron à Essonville, et de Toinette Primot, d'autre part.

E. 5396. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

4 au 20 février 1653. — Contrat de mariage entre Claude « Danne, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, fils des feus Claude Danne et Michelle Piffrect, d'une part, et Jeanne Duboys, fille de feu Denis Duboys, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et de Marie Charpentier, d'autre part. — Assemblée de paroissiens de Saint-Pierre et Saint-Philibert de Brétigny, relative à la main-levée de saisie arrêt sur du blé appartenant à la succession de Jean Lebas, main-levée donnée en faveur d'Étienne Rocquin, marchand boulanger à Charenton, qui se charge d'acquitter certaines dettes de ladite succession. — Démission d'héritages en faveur de Jacques Mauclerc, vigneron à Leudeville, par Nicolas Dolbeau, vigneron à Brétigny, et consorts. — Contrat de mariage entre Thomas Bouché, laboureur à « Gregny, » fils des feus Martin Bouché et Renée Hocherelle ou Hochecelle, vivants, laboureurs à « Hemenscé proche Saint-Arnoul, » d'une part, et Anne Barberie, fille de Jean Barberie et de feue Jeanne Bernueille ou Vernueille, d'autre part. — Obligation de 23 livres tournois souscrite, au profit de Pierre Robin, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par « Jehan Duplessiers, » charpentier de la grande coignée au même lieu.

E. 5397. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1[er] au 26 mars 1653. — Actes relatifs au bail d'une ferme sise à Fresne fait, moyennant un loyer annuel de 700 livres tournois, à Robert Le Compte, laboureur audit lieu, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, et Marie Fontaine, sa femme, par Anne Rénier, veuve de Louis Crespin, vivant, bourgeois de Paris. Un de ces actes, daté du 23 mars 1653, porte, entre autres signatures, celle de Jean Legrand, maître d'école. — Accord entre René Mauproffict, charretier à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et « Nicollas Labé, » jardinier à Bondoufle, d'autre part. — Bail d'héritages fait à « Fiacre Pigeon, » vigneron au Carouge, par Michel Pigeon, son frère, vigneron au même lieu. — Bail de 11 arpents de pré, prairie d'Orge et Linas, fait, moyennant un loyer annuel de 382 livres tournois, à

Pierre « Petrimoux » et Jean « Pelletier, » marchand à Linas, par André « Josse, » fondé de procuration de François Martel, seigneur de Brétigny. — Vente d'un demi-arpent de terre labourable, terroir de Brétigny, lieu dit le Carouge, faite, moyennant 45 livres tournois, à noble homme Pierre « Decron, » bourgeois de Paris et commissaire ordinaire de l'artillerie de France, par « Pierre Dupond. » — Contrat de mariage entre Charles « Latinte, » vigneron à Essonville, fils des feus Nicolas Latinte et Antoinette Primau, d'une part, et Louise Charpentier, fille des feus Philippe Charpentier et Marie Gillet, d'autre part. — Bail de 3 quartiers 3 quartes de terre et vigne, terroir de Brétigny, lieu dit « le Frêche, » fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres 15 sous tournois, à Martin Logre, le jeune, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Antoine « Marinio, » jardinier à Brétigny. — Partage et actes y relatifs entre les enfants et héritiers de Nicolas Latinte et Antoinette Primot. — Partage entre les enfants et héritiers de Marguerite Laval, femme de Claude Gallot. — Actes intéressant les familles de Charpentier, Leblon, Besnard, Bergeron, Gérard, Huguet, Le Roy.

E. 5398. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1er avril au 20 mai 1653. — Transport d'héritages à Pierre Ravet, marchand à Brétigny, par « Fiacre Pigeon, » vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre Claude Debette, vigneron au Mesnil, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, fils des feus Jean Debette et Jeanne Marotte, d'une part, et Barbe Courtin, fille des feus Étienne Courtin, vivant, vigneron à Saint-Maurice, et Pasquère Pocquette, d'autre part. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Antoine « Moulin, » laboureur audit lieu, par Louis « Delaferté, » écuyer, sr de « Champ Robert, » demeurant à Saint-Michel-sur-Orge. — Vente d'héritages faite à Pierre Delafoyrest, marchand à Saint-Michel-sur-Orge, par Pierre Mallard, laboureur au même lieu, et Marie Gallot, sa femme. — Obligation de 59 livres tournois souscrite par le susnommé Mallard au profit de Médard Delacourt, curé de Saint-Michel-sur-Orge (4 mai 1653). — Contrat de mariage entre Gabriel Nepeult, pâtre berger au Plessis-Pâté, au service de Jean Auffroy, receveur de la terre et seigneurie du Plessis-Pâté, fils de feu Georges Nepeult, vivant, demeurant en Champagne, et de Catherine Hémar, d'une part, et Germaine Bertrand, au service du susdit Auffroy, fille des feus Jacques Bertrand et Marie Huson, d'autre part. — Contrat de mariage entre Pierre Goyé, fils de feu Jacques Goyé et de Robine Maingot, demeurant au Plessis-Pâté, d'une part, et Anne Esdeline, fille de feu Liénard Esdeline et de Claire Guiboust, demeurant audit lieu, d'autre part. — Vente d'un demi-quartier de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, faite, moyennant 10 livres tournois, à Pierre Delaforestz, marchand, par Michel « Pigon, » vigneron à Brétigny. — Bail d'héritages, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait à François « Chantcler, » marchand audit lieu, par « Michel Cotar, » marchand boucher au faubourg Saint-Germain à Paris. — Transport d'une rente annuelle de 30 sous tournois faite à Antoine Gaitat, receveur de la terre et seigneurie de Sainte-Geneviève-des-Bois, par Claude « Pradines, » prêtre, aumônier du Roi « sr de Vaulx-Voye, demeu- » rant à Grand-Vaulx, paroisse de Savigny. »

E. 5399. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

2 au 28 juin 1653. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois, « qui est le commungs pris et ordinaire de loyer de » vache, » à Gilles Trousseau, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Jeanne Lochard, demeurant au même lieu. — Contrat de mariage avec acte y relatif entre Gilles Brière, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, fils de Jacques Brière et de Claude Fichet, d'une part, et Françoise Robin, veuve de Pasquier Deforge et fille de feu François Robin et de Barbe Trousseau, d'autre part. — Accord entre « Léon Lochar, » demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Louis Trousseau, laboureur au même lieu, d'autre part. — Partage de la succession de Vincent Charpentier, vivant, vigneron à Essonville. — Bail d'héritages, à Rosières, fait à Jean « le Grand, » tailleur d'habits audit lieu, par Nicolas Dolbeau, vigneron au même lieu. — Transport de bail à Pierre « Poullain, » marchand à Brétigny, par « Jehan Bourdon, » laboureur au même lieu. — Contrat de mariage entre Jean « Legrand, » maître d'école « au bailliage et chastellenie de Brétigny, » d'une part, et Hélène Goudard, veuve de Charles Le Roy, vivant, tailleur d'habits à Brétigny. — Bail de 4 arpents 1/3 de pré, prairie d'Orge, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 130 livres tournois, à Jacques Brière, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par François « Jeullien, » capitaine du charroi de l'artillerie de France, ayant pouvoir de

François Descamain, écuyer, seigneur de Launoy et de Saint-Michel-sur-Orge, et auditeur en la Chambre des Comptes à Paris. — Bail de maison et dépendances, au carrefour de Brétigny, fait à Pierre Ravet, marchand audit lieu, par François Martel, seigneur de Brétigny. — Vente d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, faite à « Simon Bigorne, » maître sculpteur et peintre, demeurant au faubourg Saint-Germain, paroisse Saint-Sulpice à Paris, par Bon Geuffroy, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et consorts. — Transaction entre Michel « Pigon, » vigneron au Carouge, et Jacques Peltier, vigneron à Rosières.

E. 5400. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1er au 29 juillet 1653. — Marché pour faire la moisson passé entre « Fiacre Pigeon, » vigneron à Brétigny, d'une part, et Pierre Richer, laboureur au même lieu, d'autre part. — Contrat de mariage entre Guillaume Giron, laboureur au Plessis-Pâté, fils des feus Pierre Giron, vivant, marchand audit lieu, et Claude Lochon, d'une part, et Denise Forest, fille des feus Sébastien Forest, vivant, marchand cordonnier à Brétigny, et Catherine Jamain, d'autre part. Cet acte, daté du 8 juillet 1653, porte, entre autres signatures, celle de Pierre « Radigue, » curé de Saint-Pierre de Brétigny. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Guillaume Charpentier, vigneron audit lieu, par Mathurin Fauchon, garçon meunier au moulin du Carouge, et Geneviève Fauchon, sa sœur. — Contrat de mariage entre Charles Leblond, vigneron à Rosières, fils de feu Thomas Leblond et de Thiennette Peltier, d'une part, et Perrette Pinson, fille des feus Pierre Pinson et Jeanne Bunot, d'autre part. — Vente de 5 quartes de terre labourable, terroir de Brétigny, faite, moyennant 25 livres tournois, à noble homme Pierre « Decron, » bourgeois de Paris, conseiller du Roi, par Charles « Latinte, » fils et héritier en partie de Nicolas Latinte et de Thoinnette Primot, vigneron à Brétigny. — Contrat de mariage entre Louis Réault, fils de feu Pierre Réault, vivant, vigneron au Mesnil, et de Marguerite Fuger, d'une part, et Barbe Bunot, fille des feus Noël Bunot et Anne Guillemer, d'autre part. — Ratification, par Jeanne Maugy, d'une vente faite par son mari « Thomas Gentil, » laboureur à la ferme de la Justice, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, à feu René Genty, vivant, demeurant à « Goupillières. » — Bail d'héritages fait à Jean Barême, maçon au Plessis, par Antoine « Clerfeuill, » valet de chambre de Monsr de Verderonne, demeurant à Paris. — Vente d'un demi-arpent de terre, au Carouge, faite, moyennant 60 livres tournois, à Pierre « Decron, » ci-devant nommé, par Michel « Pigon, » vigneron à Brétigny.

E. 5401. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

3 août au 29 septembre 1653. — Lots de partage entre les enfants et héritiers de Philippe Charpentier et de Marie Gillet. — Obligation de 57 livres tournois souscrite, au profit de « Jehan Bourdon, » marchand à Brétigny, par Antoine Guillemert, vigneron au même lieu. — Contrat d'apprentissage du métier de maréchal conclu entre Jacques « Mosson, » maréchal à Brétigny, et Michel « Pigon, » demeurant audit lieu. L'apprentissage durera 2 ans, pendant lesquels Pigeon sera nourri et logé chez son patron, s'entretiendra de vêtements et payera 79 livres tournois. — Vente de la dépouille de 5 quartiers de vigne faite, moyennant 30 livres tournois, au susnommé Michel « Pigon, » par son frère « Fiacre Pigeon, » vigneron à Brétigny. — Contrat de mariage entre Gilles « Besnard, » fils de François « Besnard, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et de feue Catherine Charpentier, d'une part, et Marguerite Tizier (*sic*), fille de feu Louis Thizier (*sic*), vivant, vigneron à Rosières, et de Françoise Bourgeron, d'autre part. — Autre entre Pierre Martin, charretier, au service d'André Josse, procureur fiscal du bailliage de Brétigny, d'une part, et Barbe Naudette, veuve de Martin Petitbourc, vivant, jardinier à Cossigny, d'autre part. — Vente de 2 arpents 1/2 quartier 2 perches de terre labourable, terroir de Brétigny, faite, moyennant 87 livres tournois l'arpent, à noble homme Pierre « Decron, » commissaire ordinaire de l'artillerie de France, par Guillaume « le Sueur, » valet de garde-robe du duc d'Orléans. — Claude Revel, serrurier à Brétigny, renonce, au profit de Marthe Gérard, sa mère, à la succession de Marie Revel, son père. — Bail de la ferme de la Maison-Neuve fait, pour 5 ans, moyennant un loyer annuel de 660 livres tournois, à « Jehan Tholomé, » laboureur à la ferme de Beaulieu, par André « Josse, » agent des affaires de François Martel, seigneur de Brétigny. — Contrat de mariage entre Vincent Capron, vigneron à Brétigny, fils de feu Antoine Capron, vivant, vigneron audit lieu, et de Louise Guillemert, d'une part, et Jeanne Vallet, fille de feu Jean Vallet et de Madeleine Géraud, d'autre part. — Vente de 3 quartiers de terre, à Cossigny, faite à Pierre « Gos-

» seau, » sieur de La Croix, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du Roi, par François « Petit, » vigneron audit lieu. — Contrat de mariage entre Jean « le » Grand, » tailleur d'habits à Brétigny, fils de feu Jean le Grand, vivant, vigneron audit lieu, d'une part, et Geneviève Le Compte, fille de feu Jacques Le Compte et de Suzanne Meslin, d'autre part. — Vente de 3 quartiers 1 quarte de terre labourable, terroir de Brétigny, faite, moyennant 61 livres tournois, à Guillaume « Le Sueur, » ci-devant nommé, par Charles « La» tinte, » vigneron à Essonville, et Louise Charpentier, sa femme. — Accord entre les héritiers de Guillaume Chevallier. — Actes intéressant les familles Bliar, de Voisins, Dolbeau, Bretonnet, Le Noir, Grégoire, Tholomé, Fontaine, Polleau, Gallot, Panet, Cottart, Boissière, Capron.

E. 5402. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

4 octobre au 30 novembre 1653. — Acte d'assemblée de paroissiens de Saint-Philibert de Brétigny, portant désaveu des poursuites et demandes en dégradations faites par Philippe Delaforest contre Charles (Le) Prevost, bourgeois de Paris, frère et héritier de feu Michel (Le) Prevost, curé de Saint-Philibert. — Accord et transaction entre Jacques Peltier, vigneron à Rosières, d'une part, et Pierre Guillemer, vigneron au même lieu, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Antoine, fait à Louis « Roger, » manouvrier audit lieu, par Antoine « Marinio, » jardinier au service de Madame Magnan en son logis de Fresne, et Jeanne Marinio, sa fille. — Vente de deux arpents 1/2 quartier de terre, terroir de Brétigny, faite, moyennant 80 livres tournois, à Guillaume « Le Sueur, » valet de garde robe du duc d'Orléans, par « Anne » Delaistre, » veuve de noble homme Pierre Boucher, vivant, conseiller du Roi, trésorier général des marines de France, seigneur du Bouchet et de Ver-le-Petit. — Renonciation à bail d'héritages entre les mains de Médard « Delacourt, » curé de Saint-Michel-sur-Orge, par Denis Robin, vigneron à Guideville, et Pierre Robin, son frère, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Vente d'un demi-arpent 1/2 quartier de terre labourable, terroir de Brétigny, lieu dit le haut de la Croix d'Essonville, faite, moyennant 46 livres 15 sous tournois, à Pierre « Gosseau, » sieur de la Croix, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du Roi, par Charles « La» tinte, » vigneron à Essonville, et Louise Charpentier, sa femme. — Actes relatifs au bail de maison et dépendances à Saint-Michel-sur-Orge, fait à « Léon Lo» char, » marchand audit lieu, par « François Chant» cler, » marchand au même lieu. — Contrat de mariage entre « Thomas Jeuffroy, » maître cordonnier à Châtres, fils des feus Pierre Jeuffroy, vivant, maître cordonnier audit lieu, et Louise Renault, d'une part, et Catherine Dubois, fille de feu Claude Dubois et de Françoise Selourge, d'autre part. — Obligation de 110 livres tournois, prix d'un cheval, souscrite, au profit de Michel et Martin Delanoue, marchands à Saint-Hilaire en Normandie, par Robert Lecompte, laboureur en la ferme de Fresne. Cet acte, daté du 27 novembre 1653, porte, entre autres signatures, celle de Jean « Legrand, » maître d'école. — Actes intéressant les familles Rousseau, Scelerin, Delaistre, Chaudeau, Boucher, Meslier, Roger, Charpentier, Berthois.

E. 5403. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1er au 27 décembre 1653. — Bail d'héritages fait à Pierre Delafoyrestz, marchand à Saint-Michel-sur-Orge, par Toussaint Panest, vigneron au même lieu. — Bail de 6 arpents de terre, terroirs de Brétigny et Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant 18 livres tournois, à Jacques « Gallot, » marchand à Rosières, par François « Jeullien, » commissaire du charroi de l'artillerie de France, ayant charge de François Descamain, écuyer, seigneur de Launoy et Saint-Michel-sur-Orge. — Foi et hommage rendu audit seigneur de Launoy, pour 1/2 arpent de saussaie et aunaie, champtier de Launoy Gallot, paroisse de Saint-Michel-sur-Orge, par Clément « Charpentier, » vigneron audit Saint-Michel. — Bail de la maison de la « Cossonnerie » avec ses appartenances et deppandances, » fait à Jean Trussault, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, par Jacques « Fouschier, » seigneur de « Sazay, » conseiller du Roi, lieutenant général de la ville de La Rochelle. — Bail d'héritages fait à Louis Charpentier, vigneron à Brétigny, par André « Josse, » agent des affaires de François Martel, seigneur dudit lieu. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à « François Chantcler, » marchand audit lieu, par son beau-frère Pierre Fichet, vigneron au même lieu. — Donation mutuelle entre Charles Saget, jardinier à Essonville, d'une part, et Louise Guinebois, sa femme, d'autre part. — Contrat de mariage entre Philippe « Delaforest, » vigneron au Mesnil, d'une part, et Barbe Bunot, fille des feus Noël Bunot, vivant, vigne-

ron audit lieu, et Anne Guillemer, d'autre part. — Actes intéressant les familles Gérard, Huguet, Vallet, Guillemer, Dollebeau, Gaultellier, Trousseau.

E. 5404. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

11 janvier au 25 février 1654. — Démission d'héritages, en la paroisse Saint-Hilaire en Normandie, faite, entre les mains d'Abraham Drouin, « escuyer de » cuisine, » de François Martel, seigneur de Brétigny, et Ydoyne Robillard, sa femme, par Thomas Morel, manouvrier à Brétigny. — Obligation de 160 livres tournois souscrite, au profit du même François Martel, par Nicolas Dolbeau, vigneron à Brétigny. — Contrat de mariage entre Boniface « Bouilliette, » laboureur à « Valgrand, » fils des feus Jean Bouilliette, vivant, laboureur à Bondouffle, et Marie Colville, d'une part, et Marie Moulin, veuve d'Antoine Giron, vivant, laboureur au Plessis-Pâté, d'autre part. — Autre entre François « Besnard, » marchand à Rosières, d'une part, et Perrette Briberon, veuve de Jacques Aufray, demeurant à Bondouffle, d'autre part. — Contrat de mariage et actes y relatifs entre Pierre Bretonet, maçon en terre à Brétigny, fils de feu Guillaume Bretonet, du « païs de Limoge, » d'une part, et Jeanne Marinio, fille d' « Anthoine Marinio, » jardinier à Fresne, et de feue Marguerite Martin, d'autre part. — Accord entre Michel Charpentier, vigneron à Essonville, d'une part, et Charles « Latinte, » vigneron audit lieu, d'autre part, tous deux héritiers de feu Noël Charpentier, vivant, prêtre, chapelain de Mons[r] Boyer, d'autre part. — Actes intéressant les familles Le Melle, Boisière, Piot, Guillemer, Filliot, Boucher, Besnard, Tixier.

E. 5405. (Liasse.) — 8 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

1[er] au 23 mars 1654. — Vente de 6 quartiers de terre labourable, terroir de Brétigny, lieu dit « la Mare-» au-Pigeon, » faite, moyennant 75 livres tournois, à noble homme Pierre « Decron, » commissaire ordinaire de l'artillerie de France, par Marie Faulcheux, veuve de François Benard, vivant, vigneron à Brétigny. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 3 livres 10 sous tournois passé, au profit de la fabrique de Saint-Philibert de Brétigny, par Jacques Peltier, vigneron à Brétigny. — Marché de louage pour exploitation agricole, entre François « Fouretz, » s[r] du « Parc de pierre et de Montploysi, paroysse Sainte-» Geneviefve-des-boys, » d'une part, et Claude Gallot, vigneron au dit lieu, d'autre part. Cet acte, daté du 12 mars 1654, porte, entre autres signatures, celle de François « Damon, » maître d'école à Saint-Michel-sur-Orge. — Actes relatifs au bail de la ferme de « Le-» deville, » fait à Boniface « Bouillette, » laboureur à la ferme de Valorge, par Thomas « Hardy, » seigneur de « Vicque et de Beaulieu, » conseiller du Roi, moyennant un loyer annuel de 500 livres tournois, 1 muid de froment et 1 muid de blé méteil, mesure de Paris, 8 chapons et 2 voyages, avec charriots et chevaux, de Beaulieu à Paris. — Accord et transaction entre « Fia-» cre Pigeon, » vigneron au Carouge, d'une part, et Jean « Bridau, » sergent priseur et vendeur de biens à Brétigny, d'autre part. Cet acte, daté du 21 mars 1654, porte, entre autres signatures, celle de François « Jousseaume, » curé de Saint-Philibert de Brétigny. — Cession de bail de 3 arpents de pré, prairie d'Orge, faite, moyennant un loyer annuel de 33 livres tournois, à Nicolas « Fichet, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Louis « Baudet, » laboureur à la ferme de Valorge. — Contrat de mariage entre Pierre Prévost, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, fils de feu Julien Prévost et de Catherine Soyé, d'une part, et Denise Moreau, fille de feu Jean Moreau et de Jeanne Gallien, d'autre part. — Bail d'héritages fait à Gilles Brière, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Claude Gallot, vigneron au Parc-de-Pierre, paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois.

E. 5406. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

2 au 27 avril 1654. — Vente de 3 quartiers de terre faite, moyennant 67 livres tournois, à Pierre « Gosseau, » maître d'hôtel ordinaire du Roi, par Jacques Peltier, vigneron à Brétigny. — Vente d'un arpent de terre, « dont partye en mare, dans laquelle » il y a des fossés autour et plussieurs arbres de char-» penteryes et charonages, comme ormes, chesnes et » aultres, appellé la Mare du Marchestz, » en la paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois, faite, moyennant 80 livres tournois, à Philippe « de Bombelles, » écuyer, s[r] de la Fontaine, en la paroisse Saint-Philibert de Brétigny, par Pierre Malard, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, Jacques « Gallot, » marchand à Rosières, et Antoine Meslier, vigneron à Cossigny. — Vente d'héritages, terroir de Sainte-Geneviève-des-

Bois, faite à Jacques « Fouschier, » écuyer, sieur de « Chassé, » lieutenant-général gouverneur de la ville de La Rochelle, y demeurant, par Louis « Baudet, » laboureur à la ferme de Valorge, et Marie Polleau, sa femme. — Vente de paille faite au même « Fouschier, » par Louis Boissière, laboureur à la ferme de la Noue-Rousseau. — Obligation de 80 livres tournois souscrite, au profit du même « Fouschier, » sieur de « Sazé, » par Jean Trousseau, laboureur à « la Goussonnerye, » paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Clément George, vigneron audit lieu, par Jean « Froissant, » vigneron à « la Villeduboys, » et Gilles « Besnard, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Vente de droits dans les successions paternelle et maternelle, faite à Rollin et Jullien « Guiton, » frères, laboureurs en la paroisse des « Yveteaux en Normandye, » par Jacques Guiton, manouvrier au Plessis-Pâté. — Actes relatifs à un marché conclu entre Jacques « Fouschier, » ci-devant nommé, d'une part, et Michel Danne, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Michel-sur-Orge, fait, à « Jehan Duplessier, » charpentier de la grande-coignée, audit lieu, par Pierre « Chastelain, » bourgeois de Paris.

E. 5407. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

14 au 26 mai 1654. — Bail de maison et dépendances, au Mesnil, fait à Magnon Chancel, pâtre berger à Brétigny, par Anne Delestre, veuve de noble homme Pierre Boucher, vivant, trésorier général des marines de France, seigneur « du Bouchet et Vertle-» petit. » — Vente de terre labourable, terroir de Brétigny, proche le parc du Plessis et la « mare au Fé-» bure, » faite à noble homme Pierre Gaitat, conseiller du Roi, par « Abel Legendre, » vigneron à Neuville, et Marie Chartier, sa femme. — Bail de la ferme de Saint-Philibert, fait, moyennant un loyer annuel de 650 livres tournois, 1/2 douzaine de chapons et 1/2 douzaine de poules, à « François Crécy, » laboureur à « Balinvillier, » par André Josse, fondé de procuration de François Martel, seigneur de Brétigny. — Acte de foi et hommage rendu à Charles de Monbron, chevalier, baron du Plessis-Pâté, par François « Jous-» seaume, » curé de Saint-Philibert de Brétigny, pour raison du fief et lieu presbytéral dudit Saint-Philibert, appartenances et dépendances (21 mai 1654). — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 18 sous tournois, passé au profit de l'église Saint-Michel-sur-Orge, par Françoise Mallard, veuve, en dernier mariage, de Pierre Le Vasseur, vivant, vigneron audit Saint-Michel. Cet acte, daté du 26 mai 1654, porte, entre autres signatures, celle de Médard « Delacourt, » curé de Saint-Michel-sur-Orge.

E. 5408. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

5 au 29 juin 1654. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 33 sous tournois passé, au profit de Charles Guignard, sergent à Montlhéry, par Pierre Guillemert, vigneron au Mesnil. — Contrat de mariage entre Philippe « Du Val, » maître barbier et chirurgien à Brétigny, fils de feu Pierre Du Val, vivant, maître barbier et chirurgien audit lieu, et de Geneviève Buron, d'une part, et Martine Bridau, fille de Jean « Bridau, » marchand à Brétigny, et de Louise Thioriat, d'autre part. — Actes relatifs à la vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, faite, moyennant 40 livres tournois, à François « Jeul-» lien, » capitaine du charroi de l'artillerie de France, par Jean « Trouillot, » et consorts. Un de ces actes, daté du 14 juin 1654, porte, entre autres signatures, celle de François « Damon, » maître d'école à Saint-Michel-sur-Orge. — Inventaire dressé après décès de Pierre Blanchard, à la requête de sa veuve Jacqueline Pichonnier. — Contrat de mariage entre cette dernière, d'une part, et « Denis Chartier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Vente de fruits sur pied, dans les jardin, clos et parc du château de Brétigny, faite, avec réserves, moyennant 200 livres tournois, à Étienne Peuvrier, marchand fruitier à Montlhéry, par Antoine « Nouette, » jardinier et ayant charge de François Martel, seigneur de Brétigny. — Marché pour la garde et l'exploitation des maison, jardin, parterre et clos de Fresne, conclu entre Antoine « Marinio, » jardinier, et X. Delaforest, sa femme, d'une part, et Jeanne Crespin, veuve de noble Denis Magnan, vivant, garde ordinaire et provincial de l'artillerie de France, seigneur de Fresne, demeurant au grand Arsenal à Paris, d'autre part.

E. 5409. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

2 au 31 juillet 1654. — Nouvelle obligation d'une rente annuelle et perpétuelle de 22 sous 6 deniers, au profit de la fabrique Saint-Philibert de Brétigny, par

Claude Debette, vigneron au Mesnil. — Vente de 3 quartiers de terre, terroir de Brétigny, lieu dit la « Mare Pigeon, » faite, moyennant 56 livres tournois, à Pierre « Gosseau, » écuyer, s[r] de La Croix, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du Roi, par Philippe « Delaforest, » vigneron au Mesnil, et Barbe Bunot, sa femme. — Obligation de 16 livres tournois souscrite par le susnommé Delaforest au profit de Jean Bezault, greffier et tabellion au bailliage de Brétigny. — Vente d'un arpent 1/2 quartier de terre labourable, terroir de Brétigny, lieu dit « le Boullain, » faite, moyennant 80 livres tournois, au susnommé Pierre « Gosseau, » par Cantiane Noël. — Bail de 3 arpents de pré, prairie d'Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 90 livres tournois, à « François Chantcler, » marchand à Saint-Michel-sur-Orge, par Jean « Crécy, » marchand épicier à Paris. — Vente de 2 arpents 16 perches de terre labourable, terroir de Brétigny, faite, moyennant 90 livres tournois l'arpent, à Pierre « Gosseau, » déjà nommé, par François « Besnard, » laboureur à Bondoufle, et Perrette Briberon, sa femme. — Bail d'héritages, terroir de Longpont, fait à Pierre « Chadeau, » vigneron audit lieu, par « Denis Chartier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Contrat de mariage entre Nicolas Dolbeau, vigneron à Brétigny, fils de feu Nicolas Dolbeau et de Jeanne Robin, d'une part, et Jeanne Dupuis, demeurant à Brétigny au service du s[r] Roserot, fille de feu Pierre Dupuis, vivant, demeurant à « Lompré Corsin en Picquardye, » et Thoinette Vasseur, d'autre part. — « Jehan Cavé, » maître pâtissier à Châtres, s'engage à fournir à noble homme François « Fourestz, » sieur du Parc-de-Pierre en la paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois, 12 douzaines de jeunes pigeons, pour peupler la volière dudit Parc-de-Pierre, moyennant 60 livres tournois. — Accord et conventions entre Thomas « Hardy, » écuyer seigneur « de Vicque et de Beaulieu, » d'une part, et Boniface « Boulliette, » laboureur en la ferme de « Ledville, » d'autre part. — Actes intéressant les familles Boucher, Marye, Boissière, Dubois, Maulbert, Latinte, Charpentier, Gombault.

E. 5410. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

17 au 31 août 1654. — Actes relatifs à un prêt de 400 livres 15 sous tournois fait à Jean « Gérard, » laboureur à Bondoufle, François « Polleau, » le jeune, laboureur au Plessis, Antoine Jamain et Cantien Crestot, vignerons à Brétigny, par Pierre « Gaitat, » conseiller du Roi. — Bail d'héritages, à Fontaine, fait à Jean Le Compte, laboureur à Brétigny, par Marie Sorin, veuve de Nicolas Liger, vivant, maître serrurier au faubourg Saint-Germain-lès-Paris. — Actes relatifs à un transport de dommages intérêts éventuels fait à Michel Le Compte, laboureur au Mesnil, par Louis « Roger, » charretier à Brétigny. — Vente d'un arpent de terre labourable, terroir de Brétigny, faite, moyennant 65 livres tournois, à noble homme Pierre « Decron, » commissaire ordinaire de l'artillerie de France, par Nicolas Dolbeau et « Pierre Dupond, » vignerons à Brétigny. — Décharge de deniers délivrée par les paroissiens de Saint-Pierre et Saint-Philibert de Brétigny à Étienne Robequin, maître boulanger à Charenton, et obligation de François « Polleau, » l'aîné. — Accord et transaction entre « Lazare Marie, » pâtre berger au service de Robert Le Compte, laboureur à Fresne, d'une part, et Jacques Pitet, manouvrier à « Valgrand, » d'autre part. — Actes relatifs à une transaction passée entre Michel Le Compte, laboureur au Mesnil, ayant charge et pouvoir de son frère Robert, d'une part, et Pierre Bretonet, maçon à Brétigny, d'autre part; un de ces actes, daté du 31 août, porte, entre autres signatures, celle de Julien « Le Fillastre, » prêtre, vicaire de Saint-Pierre de Brétigny.

E. 5411. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

9 au 30 septembre 1654. — Bail d'héritages, à Brétigny, fait à Jean « Le Grand, » tailleur d'habits audit lieu, par Antoine Meslier, vigneron au même lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 6 livres 5 sous tournois passé, au profit de la fabrique de Saint-Michel-sur-Orge, par Michel et Claude « Danne, » frères et héritiers de feu Claude Danne, leur père. — Bail d'héritages, au Plessis-Pâté, fait à Jean Baudet, manouvrier audit lieu, par Marie Clérefeuille, fille de feu Marin Clérefeuille, vivant, tailleur d'habits au Plessis-Pâté. — Marché pour travaux de maçonnerie à la ferme de Fresne, appartenant au marquis de Moule..., à côté de la ferme de Madame Magnan, conclu entre le fermier Robert Le Compte, d'une part, et Pierre Bretonet, maçon en terre, d'autre part. — Contrat de mariage entre Charles Saget, vigneron à Essonville, d'une part, et Simonne La Roque, veuve de Jean Baudran, vivant, vigneron à Bruyères-le-Châtel, d'autre part. — Vente d'arbres faite à Jacques « Masson, » maréchal à Bré-

tigny, par Philippe « Delaforest, » vigneron au même lieu. — Accord entre François « Chantcler, » marchand à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Pierre Fichet, vigneron au même lieu, d'autre part. — Contrat de mariage entre Jean Chevallier, fils de feu François Chevallier, vivant, vigneron à « Ledville, » et de Fleurye Gouget, d'une part, et Françoise Pelletier, fille de Jacques Pelletier, vigneron à Rosières, et de feue Geneviève Pigeon, d'autre part. — Actes relatifs à la cession du bail de la ferme de la Maison-Neuve, appartenant à François Martel, seigneur de Brétigny, faite à Michel Le Compte, laboureur au Mesnil, par Jean « Tholomé, » laboureur en ladite ferme.

E. 5412. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1er au 27 octobre 1654. — Accord entre Robine Maingot, demeurant à Brétigny, d'une part, et Guillaume « Bonière, » maçon en plâtre au même lieu, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Gilles Brière, vigneron audit lieu, et Françoise Robin, sa femme, par François « Jeullien, » capitaine du charroi de l'artillerie de France, demeurant au même lieu. Cet acte, daté du 4 octobre 1654, porte, entre autres signatures, celle de Médard « Delacourt, » curé de Saint-Michel-sur-Orge. — Bail à moitié croît de 81 bêtes à laine fait à François « Polleau, » laboureur au Plessis-Pâté, par Jean Aufray, receveur de la terre et seigneurie dudit lieu. — Devis des ouvrages de maçonnerie à exécuter au Pavillon, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, et marché en conséquence conclu entre Antoine Jamain, maçon à Brétigny, d'une part, et François « Martel, » seigneur de Brétigny, d'autre part. — Bail d'héritages, terroir de Brétigny, fait à Charles « Latinte, » vigneron audit lieu, par Nicolas Dolbeau, vigneron au même lieu. — Fragment d'un bail d'héritages à Brétigny, fait à Jea(n) « Bridau, » marchand audit lieu, par (la veuve?) d'Étienne Berjonneau. — Vente d'un arpent 7 perches 1/2 de terre labourable, terroir de Brétigny, lieu dit « Courpequ, » faite, moyennant 90 livres tournois, à Pierre « Gosseau, » sr de la Croix, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du Roi.

E. 5413. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

2 au 26 novembre 1654. — Bail de 3 quartiers de vigne, vignoble de Linas, fait, moyennant un loyer annuel de 7 livres tournois, à Nicolas Bourdon et Claude Paris, vigneron audit lieu, par Pierre Robin, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Vente d'un demi-arpent de terre en friche, terroir de Brétigny, faite, moyennant 42 livres tournois, à noble homme Pierre « Decron, » commissaire ordinaire de l'artillerie de France, par Guillaume et Pierre « Dupond, » fils des feus Georges Dupond et Madeleine Bedoisseau, vignerons à Brétigny. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à « Louis Baroquier, » berger à « Maucque-souris, parroysse de Nozay, » par Antoine « Moulin, » laboureur à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail de maison et dépendances, au Plessis-Pâté, fait à Jacques Guiton, demeurant audit lieu, par « Louis » Lafon, » menuisier à Paris. — Bail d'un demi-arpent de terre en friche, terroir de Brétigny, lieu dit, « Courpequ, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 45 sous tournois, à Charles « Latinte, » vigneron à Essonville, par Claude de « Pradines, » conseiller et aumônier du Roi, seigneur de « Vaulx-» de-Voisse. » — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 4 livres 5 sous tournois passé, au profit du susnommé Pradines, par Charles Leblond, vigneron au Mesnil. — Contrat de mariage entre Pierre Charretier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Marie Le Brayet, d'autre part. Cet acte, daté du 17 novembre 1654, porte, entre autres signatures, celle de Médard « Delacourt, » curé de Saint-Michel-sur-Orge. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à François « Jeullien, » capitaine du charroi de l'artillerie de France, par Marguerite Lefébure, demeurant à Janvry. — Acte de visite d'un éboulement produit sur le chemin de Saint-Philibert à la chaussée de Guiperreux faite, à la requête de Pierre « Richer, » laboureur à Brétigny, par Guillaume « Bonière, » maçon couvreur et voyer de la châtellenie de Brétigny. — Vente des aunes et peupliers du clos du Pavillon faite, moyennant 250 livres tournois, à François Renoir ou Revoir, maître charpentier à Montlhéry, par François « Martel, » seigneur de Brétigny. — Main-levée de saisie des grains, foin et autres denrées contenues dans les granges de la basse cour du château de Brétigny, fermes de la Maison Neuve et de Saint-Philibert, accordée à André Josse et à sa femme par François « Martel, » déjà nommé, qui, par acte du 4 février 1650, avait affermé audit Josse la recette de la terre et seigneurie de Brétigny; Josse ne pouvait payer son loyer. — Ratification, par le même François « Martel, » du bail de la terre et seigneurie d'Arcy, fait, le 20 octobre 1654, à noble

homme Jacques Grandamy, bourgeois de Troyes, et Simonne Boissoneau, sa femme, par François du Rouset, secrétaire du Roi, fondé de procuration du susdit Martel. — Vente de 3 quartes de terre labourable, terroir de « Saulx, » faite, moyennant 90 livres tournois, à Louise Brullé, veuve de Jean Vallé, vivant, vigneron audit lieu, par « Fransois Crécy, » laboureur à Brétigny, Marie Guillier, sa femme, et « Jacque » Guillier, » laboureur à « Ballinvillers. » — Procuration donnée à Jean Bézault, greffier et tabellion au bailliage de Brétigny, par Abraham Drouin, domestique de François Martel, ci-devant nommé.

E. 5414. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1er au 22 décembre 1654. — Bail de maison et dépendances, au carrefour de Brétigny, fait à Philippe « Du Val, » maître barbier et chirurgien audit lieu, par Guillaume Giron, laboureur au Plessis-Pâté. — Autre de 3 arpents de terre labourable, terroir de Brétigny, lieu dit « la Mare de Lesteur, » fait au même « Du Val, » par le même Giron, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois. — Ratification, par Marie « Aboyllard, » d'une vente faite par devant Jean Brière, greffier et principal tabellion des bailliage et châtellenie de Palaiseau et Champlan, à Pierre Besnard, jardinier à Champlan, par « François Chant- » cler, » mari de ladite Aboyllard. — Contrat de mariage entre Mathurin Dorré, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, fils des feu Guillaume Dorré et Marie Hervieux, d'une part, et Claude Robin, fille de feu Denis Robin et de Claude Draveau, d'autre part. Cet acte daté du 8 décembre 1654 porte, entre autres signatures, celles de Médard « Delacourt, » curé, et François « Damon, » maître d'école de Saint-Michel-sur-Orge. — Bail d'héritages, terroir de Brétigny, fait à Pierre Guillemer, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Pierre « Delaforest, » marchand au même lieu. — Accord entre Charles Lestat, marchand à « Lisse, » d'une part, et Geneviève Buron, veuve en dernières noces de Pierre Du Val, maître barbier et chirurgien à Brétigny. — Contrat de mariage entre Pierre Richer, fils de feu Morin Richer, vivant, laboureur à « Orgemon, parouesse de Serny, » et de Jeanne Verjon, d'une part, et Françoise Genty (*sic*), fille de « Thomas Gentile, » laboureur en la ferme de la Justice, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, et de Jeanne Maulgry, d'autre part. Cet acte, daté du 22 décembre 1654, porte, entre autres signatures, celles d'Étienne « Mornay, » prêtre, curé de Cerny, et de Julien « Le Fillastre, » prêtre, « vicaire en chef » de Saint-Pierre de Brétigny.

E. 5415. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1er au 31 janvier 1655. — Obligation de 17 livres tournois souscrite, au profit de Pierre Dupond, vigneron à Brétigny, par « Léon Lochar, » marchand à Saint-Michel. — Autre de 35 livres tournois souscrite, par le même « Pierre Dupond, » au profit de Guillaume « Dupond, » son frère. — Règlement entre les héritiers de Pierre Lochon et de Louise Quentin, sa femme. — Bail d'un arpent de terre labourable, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 110 sous tournois, à « Françoys Petit, » vigneron audit lieu, par Pierre Pignet, cordonnier au même lieu. — Ratification, par Marie Aboyllard, d'un bail à rente fait par son mari, « François Chantcler, » à Louis Martin, vigneron à Villeneuve-le-Roi. Cet acte porte, avec la date du 15 janvier 1655, la signature de François « Damon, » maître d'école à Saint-Michel-sur-Orge. — Obligation de 30 livres tournois, prix d'une vache, souscrite, au profit de Pierre Gousseau, sieur de la Croix, conseiller du Roi, par Pierre Ragueneau, charron à Brétigny. — Bail de 3 quartiers de terre, au Carouge, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois, à « Cezard Gaultellier, » jardinier à Brétigny, par « Pierre Dupond, » déjà nommé. — Autre de 7 quartiers de terre, terroir de Brétigny, derrière le parc de Valorge, fait par le même « Pierre Dupond, » à Louis « Roger, » demeurant à Brétigny, moyennant un loyer annuel de 7 livres tournois.

E. 5416. (Liasse.) — 8 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

1er au 28 février 1655. — Contrat de mariage entre Martin « Morin, » laboureur à « Laycdeville, » fils de Guillaume « Morin » et de Noële Choysi, d'une part, et Jeanne Charpentier, fille de feu Martin Charpentier et de Jeanne Chaussot, d'autre part. Cet acte, du 1er février 1655, porte, entre autres signatures, celle de François « Damon, » maître d'école à Saint-Michel-sur-Orge. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir d'Épinay-sur-Orge, faite, moyennant 45 livres tournois, à Antoine « Gaitat, » par François « Chantcler, » marchand à Saint-Michel-sur-Orge, et

Marie Aboyllard, sa femme. — Contrat de mariage entre François « Colleau, » fils de Gervais « Colleau, » maître tailleur d'habits à « Sermaize en Beause,» d'une part, et Barbe Guinebois, fille des feus Noël Guinebois, vivant, vigneron à Cossigny, et Simonne Musnier, d'autre part. — Bail d'héritages, terroir du Plessis-Pâté, fait à Nicolas Coignet et Gabrielle Nepeult, demeurant audit lieu, par les héritiers de Pierre Lochon. — Actes relatifs au partage de la succession de Marguerite Martin, en son vivant, femme, en premières noces, d'« Anthoine Marinio, » jardinier à Fresne. — Bail de 30 arpents de terre labourable, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois par arpent, à « Jehan Bourdon, » laboureur à Brétigny, par Pierre « Gosseau, » s[r] de la Croix, conseiller et maître d'hôtel du Roi. — Bail d'un arpent 1/2 de pré, prairie d'Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 22 livres tournois, à Jean Le Cocq, marchand mercier à Linas, par Louis « Baudet, » laboureur à la ferme de Valorge. — Vente d'héritages, terroir de Brétigny, faite, à Pierre « Gosseau, » ci-devant nommé, par Madeleine Delafoy, veuve de Michel Charpentier.

E. 5417. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

7 au 31 mars 1655. — Acte d'amende honorable à l'église catholique et à Julien Le Fillastre, vicaire en chef de Saint-Pierre de Brétigny, par Vincent Capron, vigneron à Brétigny. — « Jacques Le Long, » fils des feus François Le Long et Claude Bondignon, s'oblige à servir d'apprenti, pendant 3 ans, à Gérard Bondignon, bourrelier « au Maretz, » sans que ce dernier puisse demander aucun denier pour l'apprentissage. — Bail d'héritages fait à « Fiacre Pigeon, » vigneron à Brétigny, par Jacques Peltier, vigneron au même lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 20 sous tournois passé, au profit de la fabrique de Saint-Philibert de Brétigny, par Charles Leblond, vigneron au Mesnil, et Perrette Pinson, sa femme. — Accord entre Pierre « Beauserrin, » Louis Charpentier asséeurs et collecteurs des tailles de Brétigny pour 1654, Pierre « Richer » et « Françoys Petit, » collecteurs pour 1655, d'une part, et Michel Le Compte, laboureur à Brétigny, d'autre part. Cet acte, daté du 22 mars 1655, porte, entre autres signatures, celle de François « Jousseaume, » curé de Saint-Philibert de Brétigny. — Actes relatifs à la vente d'une vache laitière, faite, moyennant 32 livres tournois, à Thomas Labbé, jardinier de François Martel, seigneur de Brétigny, par Pierre Bretonet, maçon audit lieu. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 7 livres tournois, à Jeanne Charpentier, veuve de Sébastien Gombault, demeurant à Brétigny, par Jeanne Lochart, servante de M[r] Delaferté.

E. 5418. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1[er] au 29 avril 1655. — Accord et transaction entre Jean Boullain, manouvrier à Brétigny, d'une part, et Julien Hurtault, manouvrier au même lieu, d'autre part. — Bail de toutes les terres appartenant à l'église Saint-Pierre de Brétigny, sur le territoire dudit lieu, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres 10 sous tournois par arpent, à Michel Le Compte, laboureur au Mesnil, par Vincent Capron, vigneron à Brétigny, agissant en qualité de marguillier de Saint-Pierre. — Contrat de mariage entre Jean Gilbert, domestique de Mons[r] de Bombelle, écuyer, « s[r] de La » Vaulx et de la Fontaine, » fils des feus Jean Gilbert, vivant, laboureur à « Atré au païs de Beause, » et Esmée Julbert, d'une part, et Dionne Pignet, fille de Pierre Pignet, cordonnier à Brétigny, et de feue Marie Lignères, d'autre part. — Accord et transaction entre Cantien Crestot, vigneron à Cossigny, d'une part, et François Colleau, d'autre part. — Bail de 3 arpents de pré, prairie de Valorge, fait, moyennant un loyer annuel de 55 livres tournois, à Étienne Peuvrier, marchand à Montlhéry, par Louis « Baudot, » laboureur à Valorge. — Contrat de mariage, avec acte y relatif, entre Pierre « Masure, » fils d'Étienne « Masure, » charron à Saint-Chéron, et de feue Marie Ollivié, d'une part, et Geneviève Vallois, fille de feu Jacques Vallois, vivant, maréchal à Brétigny, et de Cantienne Noël, d'autre part. — Partage entre les enfants et héritiers de Noël Guinnebois et Simonne Musnier. — Contrat de mariage entre Vincent Capron, vigneron à Cossigny, fils de feu Antoine Capron et de Louise Guillemer, d'une part, et Françoise Bardeau, fille de Jean Bardeau, maçon au Plessis-Pâté et de feue Claude Clerfeuille, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Jean « Descot, » écuyer, « s[r] de Bourgnefaict, » enseigne de la compagnie des gendarmes écossais du Roi, demeurant, « pour » le présent, » à Saint-Michel-sur-Orge, par Pierre « Chastelain, » contrôleur des deniers communs et octroyés de la ville de Péronne. Cet acte, daté du 28 avril 1655, porte, entre autres signatures, celle de François « Damon, » maître d'école à Saint-Michel-

sur-Orge. — Bail d'héritages, à Brétigny, fait à Antoine « Dauvergne, » marchand au dit lieu, par Jeanne Dubois, veuve d'Étienne Berjonneau, demeurant à Montlhéry.

E. 5419. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1er au 28 mai 1655. — Testament de Marie Aboyllard, femme de « François Chantcler, » laboureur à Saint-Michel-sur-Orge. La testatrice veut être inhumée dans l'église de Saint-Michel-sur-Orge. — Bail de 2 arpents 1/2 en terre, vigne et pré, terroir de Palaiseau, fait, moyennant un loyer annuel de 32 livres tournois, à Simon Uloyer, marchand fruitier audit lieu, par Vincent « Hargenvillier, » laboureur à Saint-Michel-sur-Orge. Le maître d'école François « Da» mon, » a signé cet acte, qui est du 2 mai 1655. — Contrat de mariage entre Noël « Corbin, » batteur en grange aux Bordes Piedefer, fils de feu Jacques Corbin, demeurant, de son vivant, en la paroisse « de Rix en » Normandye, » et de Nicole Paris, d'une part, et Esmé Thiéry, demeurant auxdites Bordes, fille des feus Daniel Thiéry, vivant, demeurant « à Vermenton en » Bourgonne, » et Guillemette Baudoin, d'autre part. — Vente d'un quartier de terre, terroir de Brétigny, lieu dit « Le Friche, » faite, moyennant 24 livres tournois, à Pierre Bretonet, maçon en terre à Saint-Antoine, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, par Pierre « Guillemert, » vigneron au Mesnil. — Bail d'héritages, fait à François « Polleau, » l'aîné, laboureur à Charquois, par François « Polleau, » le jeune, et Louis « Baudet, » laboureurs à Brétigny. — Autre, à « Charlle » Solott, » laboureur à « Goupillères, » par Robert Le Compte, laboureur à Fresne. — Contrat de mariage entre Pierre Peuvrier, laboureur, fils de « Louys Peu» verier, » laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, et de Barbe Pogenne, d'une part, et Clémence Robin, fille de feu François Robin et de Barbe Trousseau, d'autre part. — Vente de la dépouille de 5 quartiers ensemencés en blé méteil, terroir de Brétigny, faite, moyennant 35 livres tournois, à Pierre Bretonnet, maçon en terre à Brétigny, par Charles « Latinte, » vigneron au même lieu. — Vente d'héritages, faite au même Bretonnet, par Antoine Meslier, vigneron à Brétigny. — Transaction entre le même Bretonnet, d'une part, et Vincent Capron, vigneron à Brétigny, d'autre part. — Actes relatifs à une vente d'héritages, faite à Pierre Cordeau, vigneron à « Guipperreulx, » par Claude « Danne, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge.

E. 5420. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

6 au 27 juin 1655. — Bail à moitié de 81 bêtes à laine fait à Guillaume « Réault, » laboureur à Charquois, par Jean Aufroy, receveur du Plessis-Pâté. — Abandon d'hypothèque sur 7 arpents 1/2 de terre vendus à Pierre Decron par Spire Potier et Jeanne Gillet, sa femme, ledit abandon fait par Thomas « Delorme, » écuyer, sieur des Bordes, conseiller du Roi. — Vente desdits 7 arpents 1/2, sis au terroir du Plessis-Pâté, faite, moyennant 700 livres tournois, à noble homme Pierre « Decron, » commissaire ordinaire de l'artillerie de France, par « Spire Potier, » laboureur à Bondoufle; actes y relatifs. — Devis des ouvrages à faire au moulin du Pré, « à présent dict le Carouge, » et marché en conséquence conclu entre Pierre Bretonet, maçon couvreur à Brétigny, d'une part, et Jean et Pierre « Crécy, » marchands à Paris et propriétaires dudit moulin, d'autre part. — Ratification, par Claude Le Compte, d'une vente faite par son mari Bon Geuffroy à « Simon Bigorne, » leur oncle, maître sculpteur et peintre. — Contrat de mariage entre Louis Ravet, fils de feu Pierre Ravet et de Chéronne Courtin, demeurant au Plessis-Pâté, d'une part, et Marguerite Tixier, fille des feus René Tixier, vivant, vigneron à Brétigny, et Marguerite Jeulin, d'autre part. — Accord et transaction et acte y relatif entre Georges Mersier, laboureur à « Marolle, » d'une part, et Jean Caier et Cayer, cordonnier au même lieu, d'autre part. — Contrat de mariage entre Guillaume « Fichet, » fils de Pierre Fichet, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge et de feue X. Janot, d'une part, et Marie Bance, fille de feu Louis Bance et de Louise Guillaume, mariée en secondes noces au susdit Pierre Fichet, d'autre part. — Transaction entre François « Jous» seaume, » curé de Saint-Philibert de Brétigny, d'une part, et « Jehan Bourdon, » laboureur à Brétigny, d'autre part.

E. 5421. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1er au 25 juillet 1655. — Bail des dîmes de la cure Saint-Pierre de Brétigny, fait, pour 3 ans, moyennant un loyer annuel de 655 livres tournois, à Michel Le Compte, laboureur à Brétigny, par Charles « Hé» liaud, » prêtre, ayant charge de Nicolas Gobillon, curé de Saint-Pierre. Cet acte, daté du 1er juillet 1655, porte, entre autres signatures, celles de Julien « Le

» Fillastre, » vicaire de Saint-Pierre, et de François « Jousseaume, » curé de Saint-Philibert de Brétigny. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Jacques Charpentier, fils de Louis Charpentier, vigneron à Essonville, et de Martine Logre, d'une part, et Geneviève Bruyé, fille de Jacques Bruyé et de Georgette Boudignon, d'autre part. — Actes relatifs à une vente d'héritages, au hameau de Charquois, faite à Louis « Polleau, » prêtre, curé de Saint-Étienne de « Monget, » diocèse de Meaux, par Louis « Baudet, » laboureur à la ferme de Valorge, et Marie Polleau, sa femme. — Accord et transaction entre le susnommé « Baudet, » d'une part, et « Yve Tamponnet, » meunier à Brétigny, d'autre part. — Autorisation pour construction donnée à Jacques « Gallot, » par son cousin issu de germains Antoine Meslier, vigneron à Brétigny. — Contrat de mariage entre Allexis « Fon» taine, » vigneron à « Varlegran, » fils d'Allexis Fontaine, vigneron au même lieu, et de Michelle Piffret, d'une part, et Fortye Martin, d'autre part. — Bail de 4 arpents de terre, terroir de Brétigny, hameau de Charquois, fait, moyennant 18 livres tournois, à Pierre Le Sueur, pâtre berger à Charquois, par Julien « Le » Fillastre, » prêtre, « vicaire en chef » de Saint-Pierre de Brétigny, au nom et comme ayant charge et pouvoir de Nicolas Gobillion, curé dudit Saint-Pierre (22 juillet 1655). — Obligation de 100 livres tournois, prix de 2 vaches prêtes à vêler, souscrite, au profit de Jean Marineau, serviteur domestique au logis de Pierre Delaforest, par Gille « Besnard, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Autre de 95 livres tournois souscrite, au profit de « Pierre Chartier, » l'aîné, vigneron à Guiperreux, par Pierre Mallard, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, et Marie Gallot, sa femme.

E. 5422. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

14 août au 25 septembre 1655. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Jacques Brière, vigneron audit lieu, par Pierre « Char» pentier, » vigneron au même lieu. — Obligation de 50 livres tournois souscrite, au profit de Pierre Beauperrin, demeurant à Rosières, par Louys Trousseau, laboureur aux Bordes-Cocherets, et Marie Chevallier, sa femme. — Bail d'un arpent de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 110 sous tournois, à Jean Gilbert par son beau-père Pierre Pignet, cordonnier à Brétigny. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant le croît au bout de 3 semaines, à Gille Trousseau, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Jeanne Béquin, sa femme, par « Estienne Parcol» lects, » jardinier au même lieu. — Contrat de mariage entre Pierre Pignet, cordonnier à Brétigny, d'une part, et Marie Mares (?), veuve de Charles Canville, vivant, maçon au même lieu. — Bail d'un quartier de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 7 livres tournois, à Michel Denne, vigneron audit lieu, par Nicolas Gallot, vigneron à la Folie, (paroisse) Saint-Germain-lès-Châtres. — Bail de 7 arpents de terre labourable, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 63 livres tournois, à « Thomas Gentil, » laboureur à la ferme de la Justice, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, par François de Villiers, agent des affaires de Charlotte Bourlon, veuve de Jean Jolly, conseiller au parlement de Paris, en sa terre et seigneurie de Fleury-Mérogis.

E. 5423. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

6 au 29 octobre 1655. — Bail du moulin du Carouge avec ses appartenances et dépendances, fait, moyennant un loyer annuel de 500 livres tournois, à « Yve Tamponnet, » par Jean « Crécy, » marchand à Paris, en son nom et au nom de Pierre, son frère. — Bail de la pêche en la rivière d'Orge, appartenant au seigneur de Brétigny, fait, pour 6 ans et moyennant un loyer annuel de 30 livres tournois, à Jean Cheuvryer, marchand à Châtres, par Francois « Martel, » seigneur de Brétigny. — Actes relatifs à un marché fait entre le seigneur de Brétigny, François « Petit » et Charles Saget, pour curage de fosses. — Devis des ouvrages à exécuter pour « faire jouer les eaux de fontaine » dans le jardin de Brétigny, et actes en conséquence passés entre François « Martel, » seigneur de Brétigny, et Jacques « Luveillé, » maître fontainier à Châtres. — Devis des ouvrages de maçonnerie à exécuter à la Maison Neuve et marchés en conséquence entre le même François Martel et 1° Pierre Bretonet, 2° Antoine Jamain, maçons couvreurs à Brétigny. — Bail d'héritages en la paroisse de Saint-Hilaire, pays de Normandie, fait à Jean « Delacourd, » manouvrier à Brétigny, par Abraham Drouin, écuyer de cuisine du susnommé François Martel. — Vente de maison et dépendances, au lieu dit la Fontaine, faite, moyennant 300 livres tournois, à Guillaume « Le Sueur, » sieur « des Chau» drys dans le Veizin françois, » valet de garde robe du duc d'Orléans et huissier de chambre de la duchesse, demeurant en sa maison de Cossigny, par Charles

« Latinte, » vigneron à Essonville, et consorts. — Bail d'héritages fait à François « Polleau, » le jeune, laboureur au Plessis-Pâté, par Jean Aufroy, receveur de la terre et seigneurie dudit lieu, et « Germain Lochon, » domestique du sieur Genoust, seigneur de Guibeville. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Claude Gallot, vigneron audit lieu, et Étiennette Perdigeon, sa femme, par Jean Robin, vigneron au même lieu, et Jeanne Janot, sa femme. — Quittance de 200 livres tournois délivrée à François « Jeullin, » capitaine du charroi de l'artillerie de France, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, par Marguerite Lefébure, au service de M. Gaitat à Rosières. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 16 livres 10 sous tournois, passé, au profit de la fabrique de Saint-Philibert de Brétigny, par Pierre Guillemer, vigneron au Mesnil. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 11 livres 2 sous 3 deniers tournois, au profit de Marguerite Lefébure, ci-devant nommée, par Vincent « Hargenvillier, » laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, et Jeanne de Saint-Amour, sa femme.

E. 5424. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

2 au 29 novembre 1655. — Bail d'héritages au Plessis-Pâté, fait à Paul Haultebour par Jean Mareschal, vigneron à Ollainville. — Autre d'héritages, à Brétigny, fait par le même Mareschal à Jacques « Rondet, » maître serrurier audit lieu. — Actes relatifs à une vente de bois faite à Jacques « Soullerre, » marchand à Châtres, par François « Martel, » seigneur de Brétigny. — Vente de 3 quartiers de terre labourable, terroir de Saint-Michel, champtier de « la Mare Chasteau, » faite, moyennant 60 livres tournois, à Pierre « Gaitat, » conseiller du Roi, par Louis, Jean, Nicolas, Robert et Jeanne Trousseau. — Vente d'un quartier 1/2 6 perches de terre labourable, terroir de Champlan, faite, moyennant 130 livres tournois, à Pierre de Lamarche, par Pierre « Richer, » laboureur à Brétigny, et Julienne Crécy, sa femme. — Bail de pêche en la rivière d'Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 36 livres tournois, à Yve Tamponnet, meunier au moulin du Carouge, par François « Martel, » seigneur de Brétigny. — Actes relatifs au transport du bail de la ferme de la Maison Neuve fait à Simon « Lemaire, » laboureur « au Noue, » pa» rouesse de Vallegrand, » par « Jehan Tholomé, » laboureur en ladite ferme. — Bail à moitié croît de 81 bêtes à laine fait à Boniface Pigeon, laboureur à la ferme de la Moinerie, par Jean Aufroy, receveur de la terre et seigneurie du Plessis-Pâté. — Actes relatifs à une nouvelle vente de bois faite à Jacques « Soulerre, » marchand à Châtres, par François « Mar» tel, » seigneur de Brétigny. — Vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Saint-Michel-sur-Orge, faite, moyennant 60 livres tournois, à Pierre « Char» pentier, » vigneron audit lieu, par François « Chan» tcler, » marchand au même lieu. — Actes relatifs au transport du bail de la ferme du collège de Montaigu, au Plessis-Pâté, fait à Jean Aufroy, ci-devant receveur de la terre et seigneurie du Plessis-Pâté, par François « Polleau, » le jeune, laboureur au Plessis-Pâté. — Accord entre François « Martel, » ci-devant nommé, d'une part, et Paul « de Gorris, » écuyer, sieur du Grand Cochet, capitaine d'un vaisseau de guerre du Roi, d'autre part. — Actes relatifs à un accord passé entre Boniface « Boulliette, » laboureur à « Ledville, » d'une part, et Jacques « Boulliette, » son frère, laboureur à « Valegrand, » d'autre part. — Contrat de mariage entre Philippe « Delaforest, » vigneron au Mesnil, d'une part, et Marie Liénard, fille des feus Supplice Liénard, vivant, maçon en terre à Saint-Vrain, et Hally Mignyé, servante domestique de Jean « Bri» dan, » marchand à Brétigny, d'autre part. — Actes intéressant les familles Crécy, Musnier, Rondet, Bridan, Tixier, Bunot, Raguineau, Marye, Dagereau, Drouin, Besnard, Guinebois, Crestot.

E. 5425. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

4 au 28 décembre 1655. — Bail de 4 pièces de terre labourable, terroir de Brétigny, lieu dit « Fresne, » fait, moyennant 4 livres 10 sous tournois l'arpent, à Jean Le Compte, laboureur à Fontaine, par Pierre « Gosseau, » sieur de la Croix, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du Roi. — Bail d'un demi-arpent 1/2 quartier de vigne, vignoble de Brétigny, lieu dit les « Friches, » fait, moyennant une rente annuelle de 6 livres tournois, à « Jehan Raguigniau, » charron à Rosières, et Barbe Bunot, sa femme, par « Pierre » Chartier, » vigneron à « Guilpreux. » — Contrat de mariage et acte y relatif entre Antoine Genty (*sic*), laboureur à Brétigny, fils de « Thomas Gentil, » laboureur en la ferme de la Justice, et de Jeanne Maugy ou Mangy, d'une part, et Marie Clerfeuille, fille des feus Marin Clerfeuille, vivant, maître tailleur d'habits au Plessis-Pâté, et Marie Lochon, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 18 livres tour-

nois et 2 poules passé, au profit de François Martel, seigneur de Brétigny, par « Jacques Courtin, » vigneron au Mesnil. — Règlement de compte entre Jeanne « Langrac, » femme autorisée par justice de noble homme Étienne Roserot, conseiller du Roi, receveur des tailles en Bourgogne et Bresse, d'une part, et Louis Boissière, son fermier en la ferme de la Noue-Rousseau, d'autre part. Cet acte, daté du 14 décembre 1655, porte, entre autres signatures, celle de François « Jousseaume, » curé de Saint-Philibert de Brétigny. — Bail de deux arpents 1/2 quartier de terre labourable, terroir de Brétigny, lieudit « la » Mare au Fébure, » fait, moyennant un loyer annuel de 9 livres 10 sous tournois, à Jacques « Gallot, » marchand à Brétigny, par Jean Maréchal, vigneron à Ollainville. — Autre de trois quartiers, terre et vigne, fait par le même Maréchal au même « Jacques » Gallot, » moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 70 sous tournois. — Contrat de mariage entre Germain Vezé, vigneron à Linas, fils de feu Gille Vezé, d'une part, et Nicole Barberie, fille de feu Jean Barberie et de Nicolle Ensoubz, d'autre part. — Actes intéressant les familles Maréchal, Forest, Le Sueur, Latinte, Martin, Parcollects, Prévost, Aufroy, Huet.

E. 5426. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

3 au 31 janvier 1656. — Actes relatifs à une constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 8 livres 7 sous 8 deniers tournois, faite, au profit de l'église Saint-Michel-sur-Orge, par Gilles « Besnard, » vigneron à Rosières, et Marguerite Thizier, sa femme. — Quittance de 100 sous tournois, montant de réparations faites à la clôture du jardin du presbytère de Saint-Michel-sur-Orge, délivrée à Jean Humbert, marguillier, par Gabrielle La Randier (6 janvier 1656). — Contrat de mariage entre Louis Cottard, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, fils de feu Toussaint Cottard, d'une part, et Françoise Charpentier, fille de Pierre Charpentier, vigneron au même lieu, et de Catherine Choisi, d'autre part. — Accord et transaction entre Jacques « Boulliette, » laboureur à « Vallegrand, » d'une part, et Boniface « Boulliette, » laboureur à « Le» deville, » d'autre part. — Autre entre Pierre « Ri» cher, » laboureur, un des collecteurs des tailles de Brétigny, d'une part, et « Jehan Bourdon, » laboureur audit lieu, et Louis « Roger, » son charretier, d'autre part. — Bail d'un quartier 1/2 de vigne, vignoble de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 7 livres 15 sous tournois, à Antoine Duchesne, vigneron audit lieu, et Élisabeth Bance, sa femme, par François Belu, laboureur à Villeneuve-le-Roi.

E. 5427. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

2 au 28 février 1656. — Accord et transaction entre Guillaume et « Pierre Dupond, » frères, vignerons à Brétigny, d'une part, et Nicolas Dolbeau, vigneron au même lieu, d'autre part. — Actes relatifs à un accord intervenu entre Pierre Fichet, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Louis Trousseau, laboureur aux Bordes-Cocheret, d'autre part. — Actes relatifs à une vente d'arbres, faite à « René Jousselan, » marchand charron à « Valegrand, » par Jacques « Soul» lerre, » marchand à Châtres. — Accord et convention pour défrichement d'environ 50 arpents de terre, entre les « Jonmarins et la vigne de la Bretonnière, » conclus entre Louis Baudet, laboureur à la ferme de Valorge et aussi fermier de la ferme de la Ronche, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, d'une part, et Michel Le Compte, laboureur au Mesnil, d'autre part. — Acte de visite de travaux exécutés dans une maison de Brétigny, par Pierre Bretonnet, maçon, et Jacques « Rondet, » serrurier audit lieu. — Contrat de mariage entre Vincent « Forgeot, » maître taillandier à Brétigny, fils de Jean Forgeot, aussi maître taillandier à « Meulson en Bour» gonne, » et d'Étiennette Grappin, d'une part, et Marie Petit, fille des feus Jean Petit, vivant, boulanger à Linas, et Jeanne Brizard, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, à Rosières, fait à Jean Chevallier, vigneron audit lieu, par Gilles Besnard, vigneron au même lieu. — Obligation de 32 livres tournois souscrite, au profit de Pierre Chartier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Jean « Descott, » écuyer, s[r] de « Bornefaict, » demeurant à Saint-Michel-sur-Orge.

E. 5428. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

5 au 30 mars 1656. — Actes relatifs à une transaction entre Pierre « Gosseau, » écuyer, s[r] de La Croix, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du Roi, étant en sa maison de Cossigny, d'une part, et les héritiers de Pierre Briberon et de Jeanne Buron, sa femme, d'autre part. — Contrat de mariage entre Antoine de Martine, vigneron à Brétigny, d'une part, et Françoise

Fleureant ou Fleureaut, fille des feu Charles, vivant, demeurant à Linas, et Denise Buison, d'autre part. — Obligation de 24 livres tournois souscrite, au profit de Pierre Caré, charretier de Simon Lemaire, laboureur à la ferme de la Maison-Neuve, par Charles « Latinte,» vigneron à Brétigny. — Sébastien « Hargenvillier, » garçon boulanger à Longjumeau, vend à Vincent « Har- » genvillier, » son oncle, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, et Jeanne de Saint-Amour, sa femme, ce qui peut lui appartenir dans la succession de Jean Hargenvillier, son père, vivant, laboureur à « Balizi, paroysse de » Longjumeau. » — Acte d'assemblée des habitants de Saint-Pierre et Saint-Philibert de Brétigny, au nombre de 19, dont 8 ont signé, relatif au maintien, au rôle des tailles, de Charles Le Roy, comme ayant fait la récolte de l'août 1655 à la ferme de la Ronche. — Vente d'héritages, au village de « Saux, » lieu dit « Carouge, » fait à Jean Rédon, marchand à Saux, par « Jacque Guillier, » laboureur à « Huisoubz, » et « Fra- » sois Crécy, » laboureur à Saint-Philibert de Brétigny, et Marie Guiller, sa femme. — État des réparations à exécuter à une maison du carrefour de Brétigny, dressé à la requête de François « Fontaine, » marchand boucher à Montlhéry. — Obligation de 233 livres 16 sous tournois souscrite, au profit de « Jehan Tho- » lomé, » laboureur à Bondoufle, par Robert Le Compte, laboureur à la ferme de Fresne. — Transaction entre Philippe « Delaforest » et Guillaume Giron, asséeurs et collecteurs des tailles de Brétigny, pour l'année 1656, d'une part, et « Thomas Genty, » laboureur à la Justice, d'autre part. — Actes intéressant les familles Guillemer, Bretonet, Tixier, Delaunoy ou de Launoy, Raguigneau, Hébert.

E. 5429. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

6 au 20 avril 1656. — Obligation de 34 livres 15 sous tournois et 1 muid de blé souscrite, au profit de Jacques « Masson, » maréchal à Brétigny, par Pierre Raguigneau, charron au même lieu. — Bail d'une maison couverte de tuiles, « appellé le fiefz des Alliers, » avecq la court et terre, aultant que en emporte le » fossé, comme en a sy-devant jouist Sébastien Gom- » bault, » fait, moyennant un loyer annuel de 25 livres tournois, à Jean Gilbert, pâtre berger à Brétigny, par André Josse, agent des affaires de François Martel, seigneur de Brétigny. — Accord entre le susdit Gilbert, d'une part, et Pierre « Richer, » laboureur, d'autre part. — Échange entre François « Jeullien, » capitaine du charroi de l'artillerie de France, d'une part, Antoine « Moulin, » laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, et Clémence Danne, sa femme, d'autre part. — Bail d'héritages fait à « Louis Peuverier, », laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, par François « Descamin, » seigneur de Launoy et de Saint-Michel-sur-Orge, conseiller du Roi et auditeur en la Chambre des comptes à Paris. — Accord entre certains habitants de Brétigny taxés trop haut à la taille, d'une part, et les asséeurs et collecteurs dudit lieu, d'autre part.

E. 5430. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

2 au 29 mai 1656. — Accord entre Pierre « Dela- » foyretz, » marchand fruitier à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Louis Cottart, vigneron au même lieu, d'autre part. — Échange entre Guillaume Giron, marchand, Jean Auffray, receveur de la terre et seigneurie du Plessis-Pâté, d'une part, et « Pierre Martin, » maréchal à Leudeville, et Alexis Fontaine, laboureur à « Vertlegrand, » d'autre part. — Marché pour travaux à exécuter aux fossés du château des « Allières, » entre Pierre Raguignau, charron à Brétigny, d'une part, et François « Martel, » seigneur de Brétigny, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, au carrefour de Brétigny, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 25 livres tournois et 2 poules, par le même François « Martel, » au susdit Pierre Raguigneau (*sic*). — Contrat d'apprentissage entre « Pierre Durand, » manouvrier à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Nicolas Lejeandre, cordonnier au même lieu, d'autre part. L'apprentissage durera un an ; l'apprenti sera nourri, logé, éclairé chez son patron et lui payera la somme de 25 livres tournois. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait, à Clément Charpentier, vigneron audit lieu, par Marguerite « Boutet, » veuve de Jean Rousseau, vivant, marchand à Montlhéry, demeurant à Paris. — Obligation de 100 livres tournois, souscrite, au profit de Pierre Gosseau, écuyer, sieur de La Croix, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du Roi. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Nicolas Meslier, domestique « du seigneur de Villepesque, paroysse de » Liorcyn, proche Corbeil, » d'une part, et Jeanne Fontaine, veuve de Jacques Capron, vivant, vigneron à Brétigny, d'autre part. — Ambroyze Labbé, veuve de Nicolas Bourgeois, vivant, cordonnier à Saint-Michel-sur-Orge, baille Étienne Bourgeois, son fils, en apprentissage à Jean « Lavouoysne, » cordonnier à Ro-

sières. L'apprentissage doit durer 3 ans, pendant lesquels l'apprenti sera nourri, logé, hébergé chez son patron, à qui il payera la somme de 33 livres tournois. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait, à Bon Geuffroy, vigneron audit lieu, par Abraham Piffret, vigneron au même lieu. — Bail d'héritages, au Carouge fait, à « Cézard Gaultellier, » jardinier à Brétigny, par François « Martel, » ci-devant nommé. — Marché pour curage de canaux et transport de terre entre le même « Martel, » d'une part, et Charles Saget, manouvrier à Brétigny, d'autre part. — Vente d'un quartier de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, faite, moyennant 36 livres tournois, à Mathurin Dorré, vigneron audit lieu, par Jean « Descott, » écuyer, sieur de « Borne- » faict, » demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, et « Éli- » zabeth Éralle, » sa femme. — Vente d'un arpent de vigne, vignoble de « Valgrand, » champtier dit « du » Bois au Prestre, » faite, moyennant 135 livres tournois, à Nicolas Fontaine, vigneron à « Valgrand, » par Germain Fontaine, vigneron au même lieu. — Vente d'héritages, à « Valgrand, » faite par Nicolas Fontaine, déjà nommé, à Alexis « Fontaine, » vigneron audit lieu.

E. 5431. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

5 au 30 juin 1656. — Accord entre « Charle De- » lin, » bourgeois de Paris, d'une part, et Antoine « Moulin, » laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Vente de 3 quartes de terre, terroir de Brétigny, lieu dit « Coldegay, » faite, moyennant 30 livres tournois, à Pierre Delaforest, marchand à Saint-Michel-sur-Orge, par « Pierre Dupond, » vigneron à « Morsang-sur-Orge. » — Bail de maison et dépendances, au Plessis-Pâté, fait à Charles Baudet, manouvrier audit lieu, par Jean Rousseau, maître tailleur d'habits à Paris. — Bail d'héritages fait à François « Chantcler, » marchand à Saint-Michel-sur-Orge, par Toussaint Panect, vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre Philippe Levon, domestique du sieur « de Beaurpère, » demeurant à « Beaurpère, pa- » rouesse de Lisse, » d'une part, et Philippe Le Cesne, veuve de Mathias Renault, vivant, demeurant à Lisse, d'autre part. — Obligation de 54 livres tournois, prix de 6 setiers d'avoine, souscrite, au profit de Pierre Gosseau, écuyer, sieur de La Croix, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du Roi, par Nicolas Boulliette et Pierre Lecomte, laboureur à « Valegrand. » — Actes intéressant les familles, Liaudet, Churonneau, Philippe, Bon, Marchand, Mallard.

E. 5432. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

2 au 25 juillet 1656. — Bail d'un arpent 1/2 de terre labourable, terroir du Plessis-Pâté, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres 10 sous tournois, à François Huet, marchand audit lieu, par François Devilliers, domestique et ayant charge de Madame de Fleury-Mérogis, en sa terre et seigneurie dudit Fleury. — Transaction entre Pierre « Delafoyrest, » marchand fruitier à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Michel Denne, vigneron au même lieu, d'autre part. — Accord et transaction et acte y relatif, entre Pierre « Delanoe, » collecteur de la paroisse Saint-Hilaire en Normandie pour l'année 1650, d'une part, et Simon « Letournel, » un des collecteurs de ladite paroisse pour la même année, d'autre part. — Actes relatifs à l'adjudication et à la rétrocession des grains et blés saisis, à la requête de Clémence de Francine, veuve de Charles de Bailleul, vivant, chevalier, seigneur du Perray, Plessis Briard et autres lieux, conseiller du Roi et grand louvetier de France, sur Boniface Gaultier. — Contrat de mariage entre Nicolas « Forrest, » (ou « La Forrest »), maître d'école à Saint-Michel-sur-Orge, fils des feus Guillaume « Foyrestz » et Jeanne Auvray, d'une part, et Geneviève Hutesse, fille des feus Michel Hutesse et Marie Raflon, d'autre part. Le quantième du mois est resté en blanc.

E. 5433. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

2 au 20 août 1656. — Vente de fruits sur pieds faite, moyennant 120 livres tournois, à Jean Fontaine, marchand fruitier à Linas, par André « Josse, » agent des affaires de François Martel, seigneur de Brétigny. — Vente d'héritages, à Montlhéry, faite à Jacques Berjonneau, marchand audit lieu, par Guillaume « Bonière, » maçon couvreur à Brétigny, et Geneviève Meufestz, sa femme, et « Denise Maufés, » veuve de Thomas Lubin, cordonnier à Brétigny, — Bail du moulin Basset avec ses dépendances fait, moyennant un loyer annuel de 500 livres tournois, par André « Josse, » ci-devant nommé, agissant pour François Martel, seigneur de Brétigny, à « Denis Catolle, » meunier audit moulin. — Acte de vérification de titres de propriété délivré à la requête d' « Augustin Le- » gueré, » jardinier à Chanteloup. — Actes relatifs à un accord entre Philippe « de Laforest » et « Delafo- » rest, » (sign. aut.), vigneron à Brétigny, d'une part,

et François Colleau et Marin Deluart, demeurant au même lieu, d'autre part. — Déclaration collective de Sébastien Drouet, Marie Réault, Jeanne Morineau, Madeleine Bridart, touchant une vache atteinte « du haut mal, autrement dict mal caducq, » achetée par « Jehan Bourdon, » marchand laboureur à Brétigny.

E. 5434. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

3 au 27 septembre 1656. — Obligation de 107 livres 10 sous tournois souscrite, au profit de Clément « Charpentier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Jean Trousseau, laboureur au même lieu. — Marché pour travaux de maçonnerie à exécuter au château seigneurial du Plessis-Pâté passé entre « François Bourlon, » maître maçon à Paris, d'une part, et Georges Nicot, maçon en terre, natif « de Drape en » Poictou, de présent résidant au Plessis-Pâté, » à raison de 3 livres 10 sous la toise. — Actes relatifs à la vente d'une perche de terre plantée en vigne, vignoble de Brétigny, lieu dit « Courpequ, » faite, moyennant 8 livres tournois, à Pierre Raguigneau, charron à Brétigny, par Jacques Peltier, vigneron au Carouge. — Actes relatifs à une vente de récolte de vin, tant blanc que clairet, faite, à raison de 25 livres tournois le poinçon, à Jean Bridan, marchand tavernier à Brétigny, par Jacques Peltier, ci-devant nommé. — Marché conclu entre Charles Latinte, vigneron à Brétigny, « l'un des gardes messiers du territoir de Brétigny, » pour l'année 1656, d'une part, et Claude Marye, manouvrier au Carouge, d'autre part. — Bail d'héritages fait à Pantaléonne Tixier, veuve de Laurent Guillemert, demeurant au hameau de Rosières, et à Nicolas Guillemert, son fils, vigneron audit lieu, par « Jehan Bour» don, » marchand laboureur à Brétigny. Cet acte, daté du 17 septembre 1656, porte, entre autres signatures, celle de « Le Fillastre, » vicaire de Saint-Pierre de Brétigny. — Actes relatifs à un marché passé entre François « Martel, » seigneur de Brétigny, d'une part, et François Renoys ou Revoys, maître charpentier à Montlhéry, pour exécution de travaux de charpenterie. — Contrat d'association entre Christophe Rouselle, Noël Dufresne et Étienne Fillot, maçons en terre du pays de Limousin. — Actes relatifs à la vente de 3 muids d'avoine, mesure de Montlhéry, faite, moyennant 7 livres 10 sous tournois le setier, ou 270 livres tournois les 3 muids, à « Henry Teffry, » bourgeois de Paris, par « Thomas Gentil, » laboureur à la Justice, et Jeanne Maugy ou Mangy, sa femme. — Marché pour travaux de maçonnerie entre François « Martel, » seigneur de Brétigny, d'une part, et Pierre Bretonet, maçon en terre à Brétigny, d'autre part.

E. 5435. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1er au 30 octobre 1656. — Obligation de 16 livres 10 sous tournois souscrite, au profit de Jean Bézault, greffier et tabellion à Brétigny, par Antoine Guillemert, vigneron au Carouge. — Transport d'une rente annuelle et perpétuelle de 7 livres tournois fait à François Descamin, écuyer, seigneur de Launoy et Saint-Michel-sur-Orge, conseiller du Roi et auditeur en la chambre des comptes à Paris, par Jean « Bri» dan, » marchand tavernier à Brétigny. — Bail d'héritages, à Rosières, fait à Jean « Le Grand, » tailleur d'habits audit lieu, par « Gille Besnard, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail de 13 arpents 1 quartier de terre, terroirs de Brétigny et Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 50 livres tournois, à Pierre Mallard, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, par Jean « Bouillé, » bourgeois de Paris, et « Pierre Gangnevin, » marchand à « la Villeduboys. » — Actes relatifs à une vente de droits successifs faite à Michel Delanoue, marchand à Brétigny, par son frère Martin Delanoue, marchand au même lieu « natif » des Aulge en Normendye en l'évesché de Saistz. » — Actes relatifs à des réparations et ouvrages de maçonneries à faire à diverses maisons appartenant au seigneur de Brétigny. — Bail d'héritages à Brétigny, fait à Jean « Bridan, » marchand audit lieu, par Louis « Delaferté, » écuyer, sieur de « Chamrobert, » demeurant à Brétigny.

E. 5436. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

5 au 27 novembre 1656. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Pierre Robin, le jeune, vigneron audit lieu, par Louis Cottart, vigneron au même lieu. — Accord et transaction entre François « Besnard, » laboureur à Bondoufle, d'une part, et Jeanne Dubois, veuve d'Étienne Berjonneau, demeurant à Brétigny, d'autre part. Cet acte du 8 novembre 1656 porte, entre autres signatures, celle de Jean « Legrand, » maître d'école. — Actes relatifs à une vente d'héritages, à Champlan, faite à « Louis Dela» pille, » vigneron audit lieu, par Pierre « Richer, » laboureur à la ferme de Saint-Philibert. — Acte de

visite d'héritages, à Brétigny, faite par François Renoyr, Jean « Laisné, » maître charpentier à « Mont- » lhéry et au Plessis, » et Pierre Bretonet, maître maçon à Brétigny. — Contrat de mariage entre Martin Derozière, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, natif de « Chartrect en Bourgongne, » d'une part, et Jacqueline Pichonnier, veuve de Pierre Blanchar, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Transport d'héritages à Jacques « Masson, » maréchal à Brétigny, et Antoinette Petit, sa femme, par Marthe Gérard, veuve de Marye Revel, vivant, serrurier à Brétigny. — Contrat de mariage entre Lazare Tixier, demeurant à Brétigny, fils de feu René Tixier, d'une part, et Marguerite Guilliaume, fille de feu Jean, vivant, vigneron à Épinay-sur-Orge, d'autre part. — Actes relatifs à une vente de bois faite, moyennant 960 livres tournois, à Jean « Blondeau » et Michel de Laulnoy, marchand à « Marolle, » par François « Martel, » seigneur de Brétigny. — Actes relatifs à l'autorisation de faire un enclos dans le cimetière de Saint-Pierre de Brétigny. — Bail d'un quartier de vigne, vignoble de Saint-Michel, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois, à Pierre Peuvrier, vigneron audit lieu, par Jacques Peltier, vigneron à Brétigny. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 100 sous tournois passé, au profit de François « Descamin, » écuyer, s[r] de Launoy et Saint-Michel-sur-Orge, par Clément « Charpentier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Actes relatifs à une obligation de 250 livres tournois souscrite, au profit de Pierre « Richer, » marchand laboureur à Brétigny, par Antoine, Morin et Cansien les Hézard, vignerons à « Forchinville, » paroisse de « Villeconin. »

E. 5437. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

3 au 31 décembre 1656. — Bail de 18 arpents de terre labourable, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois l'arpent, à « Jehan Bourdon, » marchand laboureur audit lieu, par Marie Faulcheux, veuve de François Benard, vivant, vigneron à Brétigny. — Acte de visite du mobilier du presbytère de Saint-Pierre de Brétigny passé à la requête de Vallerand « Chevâlier, » curé nouvellement promu (10 décembre 1656). — Actes relatifs à une vente d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, faite à « Léon Lochar, » marchand boulanger à Longpont, par Simonne Denne. — Ratification, par Claude Latinte, d'une vente faite par son mari Simon « Le- » maire, » à Abraham Geufroy, agent des affaires de « Madame de Louen. » — Bail de 7 quartiers 16 perches de terre, terroirs de Saint-Michel et Saint-Philibert, fait, moyennant un loyer annuel de 9 livres 11 sous 8 deniers tournois, à Martin « Morin, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Louise et Jeanne Martin. — Bail de 11 arpents de terre labourable, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 45 livres tournois, à Antoine « Moulin, » laboureur audit lieu, par « Charles De- » lin, » bourgeois de Paris. — Transport d'une rente annuelle et perpétuelle de 11 livres 2 sous 3 deniers tournois fait à François « Jeullien, » capitaine du charroi de l'artillerie de France, par « Fiacre Pigeon, » vigneron au Carrouge, et Marguerite Lefébure, sa femme. — Bail de 11 arpents 1 quartier de terre labourable, au chantier dit « la Croix Louis vers » Fresne, » faite, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois l'arpent, à Boniface Pigeon, laboureur à la ferme de la Moinerie, par Jeanne Dubois, veuve d'Étienne Berjonneau, demeurant à Brétigny.

E. 5438. (Liasse.) — 25 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

1[er] janvier au 25 mars 1657. — Bail d'héritages « au village des Hayes, » fait à Philippe « Bigot, » laboureur en la paroisse « des Yveteaux en Normen- » dye, » par Guillaume Houhiart, charretier à Brétigny, natif de la paroisse de « la Frenaye-au-Sau- » vage, pays de Normendye, vicomté de Falaize. » — Actes relatifs à la tutelle de Simonne Denne. — Quittance de 8 livres tournois, rachat de rente, délivrée à « Simon Bigorne, » maître sculpteur et peintre à Paris, « estant de présent en sa maison, » à Saint-Michel-sur-Orge, par Clément George, vigneron audit Saint-Michel, ci-devant marguillier de la fabrique de l'église Saint-Michel. — Actes relatifs à une transaction entre François « Besnard, » laboureur à Bondoufle, d'une part, et Jeanne Dubois, veuve d'Étienne Berjonneau, vivant, laboureur à Brétigny, d'autre part. — Copie collationnée d'actes remontant à l'année 1655 et relatifs à un règlement de comptes entre Jean Chartier, procureur au parlement de Paris, d'une part, et François « Besnard, » laboureur et fermier dudit Chartier à Bondoufle, et Perrette Briberon, sa femme, d'autre part. — Accord entre François « Fontaine, » marchand boucher à Brétigny, d'une part, et « Fransois Crécy, » laboureur à Saint-

Philibert de Brétigny, d'autre part. — Autre entre Michel Charpentier, vigneron à Brétigny, et Charles « Latinte, » vigneron au même lieu. — Échange entre Vallerand « Chevalier, » prêtre, licencié ès lois, curé de Saint-Pierre de Brétigny, d'une part, et Pierre « Gosseau, » écuyer « sieur de la Croix, conseiller » et maître d'hôtel ordinaire du Roi, estant de présent » en sa maison de Cosigny en la parouesse S[t]- » Pierre audit Brétigny, » d'autre part (15 février 1657). — Bail d'héritages fait par le susdit « Gosseau, » à Michel Lecomte, laboureur « au Mesnil, » paroisse Saint-Philibert de Brétigny. — Bail de 20 arpents de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 80 livres tournois, à Louis Trousseau, laboureur audit lieu, par « Des- » çot, » s[r] de « Bonefaict. » Cet acte, du 19 février 1657, porte, entre autres signatures, celle du maître d'école Nicolas « Charpentier. » — Obligation de 70 livres tournois souscrite, au profit de Martin Guéné, demeurant à « Ledville, » par Boniface « Bouliette, » laboureur audit lieu, Marie Moullin, sa femme, et Louis « Baudet, » laboureur à Brétigny. — Bail de 14 arpents de terre labourable fait par le susdit « Bau- » det, » demeurant à « la ferme de Valorge, » paroisse Saint-Philibert de Brétigny, à Marin Delanoue, batteur en grange à Brétigny. — Alignement du mur de clôture du jardin de noble homme Pierre Gaitat, « du » costé de la rue » de Rozière, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, donné par Guillaume « Bonière, » voyer des « bailliages, prévostez et chastellenye de Bréti- » gny. » — Bail d'un demi-arpent et 1/3 de quartier de vigne, vignoble de Brétigny, lieu dit « les Glaize- » soubz S[t]-Philibert, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 8 livres tournois, à « Jehan » Bourdon, » laboureur à Brétigny, par Gilles « Bes- » nard, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Obligation de 44 livres tournois, reliquat de 90 livres tournois, montant de la cote de Boniface Boulliette, laboureur à « Ledville, » au rôle des tailles dudit lieu, souscrite, au profit de Jeau Lefrancq et Jacques Charpentier, vignerons au même lieu et collecteurs des tailles, par ledit Boniface « Boulliette, » Marie Moullin, sa femme, et Louis « Baudet, » ci-devant nommés. — Obligation de 26 livres 16 sous tournois souscrite par les mêmes au profit de Pierre Croullée, manouvrier à « Ledville. » — Transport d'héritage à Pierre « Gosseau, » ci-devant nommé, par Pierre Ravet, boulanger à Brétigny. — Bail d'un quartier de terre labourable, terroir de Brétigny, lieu dit « le » Mesnil, » fait, moyennant un loyer annuel de 20 sous tournois, à « Jehan Bourdon, » laboureur à Brétigny, par « François Lelong, » compagnon boucher à Paris. — Autre d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Brétigny, lieu dit « la Prévosté, » fait par le même « François Lelong, » moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 20 sous tournois à Pierre Ravet, ci-devant nommé. — Actes intéressant les familles Maréchal, Bédoisseau, Panect, Cottart, Besnard, Dubois, Berjonneau, Chartier, Martin.

E. 5439. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

16 avril au 30 juin 1657. — Accord entre Nicolas Guérin, maître jardinier à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Jacques « Gallot, » marchand à « Ro- » zière, » paroisse « Saint-Philibert-lès-Brétigny, » d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 40 sous tournois, au profit de François Martel, seigneur de Fontaine et Brétigny, par Antoine Chaudeau, l'aîné, vigneron à Brétigny. — Vente de 5 quartes 1/2 de vigne, terroirs de Longpont et de « La » Ville du Bois, » faite, moyennant 90 livres tournois, à Jacques « Berjonneau, » marchand à Montlhéry, par sa mère Jeanne Dubois, veuve d'Étienne Berjonneau, vivant, laboureur à Brétigny. — Transport de rente à Étienne « Berjonneau, » marchand à Brétigny, par Gille « Besnard, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — « Devis des ouvrages qu'il convient au petit canal » de Mons[r] de Brétigny, » et marché en conséquence passé entre François Delaunay, maître terrassier « à » Valegrand, » d'une part, et Thomas Labbé, jardinier et représentant autorisé de François Martel, seigneur de Brétigny. — Actes relatifs à une vente d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, faite à François « Jeullien, » capitaine du charroi de l'artillerie de France, par Nicolas Lefébure, marchand « dans la ville » de Losanne en Souisce, aux logis de la Croix blance, » dans la rue de Bourc aux logis d'Estienne Gar- » donnet, son beau-père. » Un de ces actes, daté du 10 mai 1657, porte, entre autres signatures, celle de Médard « Delacourt, » curé de Saint-Michel-sur-Orge. — Bail d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Brétigny, lieu dit « les Daumondes, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 40 sous tournois, à Guillaume « Bonnière, » maçon à Brétigny, par Jeanne de « Langrac, » autorisée par justice à la poursuite de ses droits au refus de son mari, noble homme Étienne Roserot, conseiller du Roi, receveur des finances en Bourgogne, « sieur de la Fontaine, » paroisse Saint-

Philibert à Brétigny. — Actes relatifs au mobilier du presbytère de l'église Saint-Philibert de Brétigny et aux réparations exécutées par Alexandre « Pelard, » prestre, curé de l'église S[t] Philbert à Brétigny, » suivant la résignation à luy sy-devant faite par » M[e] François Louet » (13 mai 1657). — Contrat de mariage, très endommagé, entre Charles Geufroy, d'une part, et Anne Gillet, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 42 sous tournois, au profit de la fabrique de Saint-Philibert de Brétigny, par Jeanne Charpentier, veuve de Sébastien Gourbault, demeurant à Brétigny. — Bail de 2 arpents de terre labourable fait, moyennant un loyer annuel de 10 livres tournois, à Esmée Gouffier par Nicolas Debette, marguillier de l'église de Saint-Philibert de Brétigny. — Actes relatifs à accord et transaction entre Jeanne Mersier, veuve, en dernières noces, de Pierre Roux, et, auparavant, de Pierre Thomas, demeurant au Plessis-Pâté, d'une part, et Jean Cherrier, l'aîné, marchand « à Dhuison proche Laferté » Alestz, » d'autre part. — Contrat de mariage entre François Favié et Favier, domestique de François Crécy, laboureur à Saint-Philibert-lès-Brétigny, « natif de Boisy-la-Rivière proche Estampes, » fils des feus Jean Favier, vivant, laboureur à Boissy-la-Rivière, et Marie Moreau, d'une part, et Marie Réault, fille de feu Pierre Réault, vivant, vigneron à Brétigny, et de Marguerite Feugère, d'autre part. — Autre entre Jacques Fontaine, vigneron à Essonville, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, fils des feus Jacques Fontaine, vivant, vigneron audit lieu, et Madeleine Norment, d'une part, et Catherine Michel, fille de feu Jean Michel, vivant, tailleur d'habits à Argenvillier, d'autre part. — Obligation de 54 livres tournois souscrite, au profit de François Huet, marchand au Plessis-Pâté, par Robert Lecomte, laboureur « à Fresné, » paroisse Saint-Pierre de Brétigny, pour vente de 180 livres de lard salé. — Acte d'assemblée des habitants de la paroisse Saint-Philibert de Brétigny portant bail de 2 arpents de terre, terroir d'Avrainville, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 12 livres tournois, à André « Josse, » receveur de la terre et seigneurie de Brétigny, y demeurant. Parmi les 11 signatures qui se trouvent au bas de cet acte on voit celle d'Alexandre « Pelard, » curé dudit Saint-Philibert (7 juin 1657). — Procès-verbal de visite d'une maison sise à Brétigny à la requête de Madeleine Chevalier, femme séparée quant aux biens de Pierre Bretignet, écuyer. — Mainlevée sous caution donnée par Guillaume Giron, laboureur à Brétigny, un des collecteurs, en faveur de Philippe « de Laforest, » vigneron du même lieu, et aussi collecteur, dont Giron avait fait saisir 2 vaches en garantie d'un reliquat de deniers touchés des habitants de Brétigny par ledit Delaforest en payement de tailles. — Contrat de mariage entre « Pierre Barbier, » maître menuisier à Brétigny, natif « de Aultrebois en » Picardye proche Dourlans, » fils des feus Nicolas Barbier, laboureur « audit Aultrebois, » et Marie Tillioloye, d'une part, et Catherine Callon, fille des feus Clément Callon, vivant, procureur fiscal en la châtellenie de Brétigny, et Élisabeth Fourmicon, d'autre part. — Quittance de 22 livres tournois délivrée à François « Jeullien, » capitaine du charroi de l'artillerie de France, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, par Nicolas Debette au nom de marguillier de Saint-Philibert de Brétigny. Cet acte, signé par Alexandre « Pelard, » curé dudit Saint-Philibert, est du 17 juin 1657. — Accord entre Pierre « Richer, » laboureur à Brétigny, d'une part, et François « Crécy, » laboureur au même lieu, d'autre part. — Devis de travaux de maçonnerie à exécuter en la maison de Pierre Raguigneau sise au carrefour de Brétigny, et marché en conséquence passé entre ledit Raguigneau, d'une part, et Georges Picot, maître maçon en terre à Brétigny, d'autre part. — Actes intéressant les familles Chaudeau, Pichonnier, Cottart, Thizier, Chantcler.

E. 5440. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

8 juillet au 26 septembre 1657. — Bail d'héritages, à Brétigny, fait à Jacques Le Clair, manouvrier audit lieu, par « Pierre Chartier, » vigneron « à Guipereux, » paroisse de Longpont. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 50 sous tournois, au profit de la fabrique de Saint-Philibert de Brétigny, par Guillaume Giron, laboureur au Plessis-Pâté, paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Bail de maison et dépendances, au carrefour de Brétigny, fait par le même Giron à Philippe « Duval, » maître barbier et chirurgien au dit lieu. — Quittance de 38 livres tournois délivrée à Jacques Laveille, maître fontainier à Châtres, par Nicolas Debette, vigneron à Brétigny et marguillier de la fabrique de Saint-Philibert dudit lieu. Cet acte, daté du 1[er] août 1657, porte, entre autres signatures, celle d'Alexandre « Pelard, » curé dudit Saint-Philibert. — Obligation de 54 livres tournois, au profit de « Thomas de Mesmes, abbé de Grizelle, » seigneur de Marolle, » par Robert Lecompte, laboureur « à Fresne, parouesse de Brétigny » (7 août

1657). — Consentement donné par le susdit Robert Lecompte, en qualité de marguillier, à la pose d'un banc « dans la chappelle qui est à costé du maistre » hostel » de l'église Saint-Pierre de Brétigny, conformément à la concession et à l'autorisation accordées, par le seigneur de Brétigny, et Vallerand Chevalier, curé dudit Saint-Pierre, « au sieur de la Croix, » conseiller et maître d'hôtel du Roi. Le sieur de la Croix et ses héritiers pourront jouir de ce banc, « tant qu'ils » seront possesseurs de leur maison de Cosigny » (5 septembre 1657). — Actes relatifs à un accord entre « Pierre Dupond, » vigneron à « Morsang-sur-Orge, » d'une part, et François Gadebois, jardinier, d'autre part. — Actes de comparution donnés à Jean Robin, Guilaume Fichet, vignerons à Saint-Michel-sur-Orge, « Louis Baudet, » laboureur à la ferme de Valorge.

E. 5441. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

5 octobre au 23 décembre 1657. — Louis Boissière, laboureur à « la ferme de la Noue Rous» seau, » paroisse de Saint-Michel-sur-Orge, prend à bail à moitié 126 bêtes à laine de « Marie Gaitat, » veuve de Claude Michel, maître chirurgien de la Grande Écurie du Roi, demeurant à « Rozière, au logis de no» ble homme Pierre Gaitat, conseiller du Roi. » — Acte y relatif. — Devis d'ouvrages de maçonnerie à exécuter « pour damoiselle Jeanne Crespin, veuve de « M. Denis Magnan, en son logis de Fresne, » et marché en conséquence passé entre ladite Jeanne « Cres» pin, » d'une part, et Pierre Bretonnet, maçon à Brétigny, d'autre part. — Bail de vaches à Pierre « Beauperrin, » laboureur à « Rozière, » par sa belle-sœur « Claude Gaitat, » demeurant au logis de son oncle, Pierre Gaitat, ci-devant nommé. — Accord et transaction entre Jean « Blondeau, » marchand à Marolles, d'une part, et Pierre Ravet, boulanger à Brétigny, d'autre part. — Quittance de 17 livres tournois délivrée à Pierre « Chartier, » vigneron à « Rozière, » par « Fransois Crécy, » laboureur à Brétigny, agissant en qualité de marguillier de l'église Saint-Philibert de Brétigny. Cet acte, daté du 18 novembre 1657, porte, entre autres signatures, celle d'Alexandre « Pélard, » curé dudit Saint-Philibert. — Bail d'héritages, terroir de Brétigny, fait à « Éloy Le Long, » vigneron à Châtres, par Gilles Brière, marchand boucher au même lieu. — Marché pour coupe et débit de bois entre Michel Fontaine, jardinier et ayant charge de noble homme Gilles Gomain, ci-devant receveur des finances à Lyon, « sieur de la Garde en la parouesse St-Pierre » de Brétigny, d'une part, et Gabriel Loin, Mathieu Brullé, « Éloy Groullon » et « Charle Loin, » d'autre part. — Bail de 7 arpents 1/2 de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 30 livres tournois, à « Louys Peuverier, » laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, par Charles « Delin, » bourgeois de Paris et « Anne Sevestre, » sa femme. — Bail de maison et dépendances au « Carouge, » fait à « Fiacre » Pigeon, » vigneron « au Carouge, » paroisse Saint-Philibert de Brétigny, par Étienne Peuvrier, marchand à Montlhéry. — Obligation de 32 livres tournois, au profit de Martin Delanoue, marchand à Brétigny, par Jean Goubert et Guillaume Guibour, manouvrier à « Saint-Hilaire proche Briousse en Normendye. » — Contrat de mariage entre Michel Navillier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, fils de feu Antoine Navillier, vivant, tailleur d'habits en la paroisse de « Gallefon» taine, » et de Marie Largillié, d'une part, et Simonne Denne, fille des feus Pierre Denne et Simonne Gouffrer, d'autre part. — Actes intéressant les familles Charpentier, Doré, Masson, Bernet, Coignet, Champagne, Chaudeau, Chastelain, Robin, Vauri, Brière.

E. 5442. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

6 au 31 janvier 1658. — Vente d'un demi-arpent 3 quartiers de terre labourable, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, champtier du « Petit-Bois, » faite, moyennant 45 livres tournois, à Pierre Robin, l'aîné, vigneron audit lieu, par Jacques « Gallot, » marchand à Rosières. — Déclaration en nullité de clauses de contrat de mariage passé entre Claude Lepye, maréchal à Châtres, d'une part, et Marie Le Blanc, servante domestique du sieur Degorris en sa maison du Grand-Cochet, d'autre part. — Accord et transaction entre Jean Trousseau et consorts, d'une part, Henri Charpentier et consorts, d'autre part. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à Claude « Danne, » vigneron, par son cousin et voisin Nicolas « Fichet, » sergent ordinaire en la justice de Launoy et Saint-Michel-sur-Orge. — Autre fait dans les mêmes conditions par le même à Michel « Danne, » aussi son cousin et voisin. — « Devis des ouvrages à faire et parfaire aultant que en » comporte la place où estoit le Tripot et la maison et » court quy estoit atenant, situé dans la vigne dudit » seigneur (de Brétigny) en son enclos et en son chas» teau de Brétigny, dans le clos des Marins, » et acte

en conséquence passé entre Michel Charpentier et François « Petit, » vignerons à Brétigny, d'une part, et André Josse, agissant au nom de François Martel, seigneur de Brétigny, d'autre part.

E. 5443. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

2 au 28 février 1658. — Échange entre Clément « Charpentier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Guillemette Panect, sa femme, d'une part, Michel Nunillié ou Nuvillié, vigneron au même lieu, d'autre part. Cet acte du 2 février 1658 porte, entre autres signatures, celle de Nicolas « Charpentier, » maître d'école à Saint-Michel-sur-Orge. — Vente de tout le bois taillis appelé « la garenne de la Maison Neuve, » faite, moyennant 650 livres tournois et un millier de bourrées, à Michel Delaunoy et Louis « Guillemain, » marchands à « Marolle, » par André « Josse, » fondé de procuration de François Martel, seigneur de Brétigny. — Contrat de mariage entre « Charlle Bouillette, » fils des feus Antoine Bouliette, vivant, laboureur « au bois » Briard, parouesse de Courcourone, » et Barbe Boutevillain, d'une part, et Toinette Le Comte, fille de Robert Le Comte, laboureur à Fresne, et de Marie Fontaine, d'autre part. — Autre entre « François Le » Comte, » fils de Robert et de Marie Fontaine, d'une part, et « Geneviefve Boulliette, » fille des feus Antoine et Barbe Boutevillain, d'autre part. — Bail d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois, à Étienne « Berjonneau, » marchand à Brétigny, par Jean « Ber» jonneau, » maître barbier et chirurgien au même lieu. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à Louis « Roger, » manouvrier à Brétigny, par Françoise Devilliers, fille au service de Jean Bourdon, laboureur audit lieu. — Actes relatifs à la vente de 5 quartes de vigne et terre, terroir de Brétigny, faite, moyennant 36 livres tournois, à Jean « Bourdon, » marchand laboureur à Brétigny, par Pierre « Pillard, » vigneron à « Ledeville. » — Renonciation à la succession mobilière de Françoise Charpentier, au profit de Louis Cottard, son mari, par Pierre « Charpentier, » père de Françoise. — Accord et transaction entre les susdits Cottard et « Charpentier. » — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 60 sous tournois passé, au profit de la fabrique de la Très-Sainte-Trinité de Montlhéry, par Simon « Lemaire, » laboureur à la Maison-Neuve. — Contrat de mariage entre Guillaume « Charpen» tier, » vigneron à « St-Méry au bourcq de Linoys, » d'une part, et Germaine Chartier, fille de Denis Chartier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et de Louise Trousseau, d'autre part. — Marché pour travaux de maçonnerie entre Pierre Bretonet, maçon en terre à Brétigny, d'une part, et François « Besnard, » vigneron au même lieu, d'autre part.

E. 5444. (Liasse.) — 9 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

3 au 29 mars 1658. — Transport du bail de la ferme du Fay et dépendances, appartenant aux Célestins de Marcoussis, fait à Jacques « Masson, » maréchal à Brétigny, par Jacques « Le Louet, » laboureur « au Fey, parouesse de Linois. » — Bail de deux vaches laitières, fait, moyennant un loyer annuel de 12 livres tournois, à Pierre Maillard, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, par François Fourestz, seigneur du Parc-de-Pierre. — Bail de 3 quartiers de terre et vigne, à Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 8 livres tournois, à Claude Peuvrier, vigneron audit lieu, par Marie Panect, veuve de Thomas Logre, vivant, vigneron au même lieu. — Actes relatifs à un marché pour travaux divers à exécuter au château de Brétigny, conclu entre Guillaume « Bonière, » maçon en plâtre à Brétigny, d'une part, et François « Martel, » seigneur de Brétigny, d'autre part. — « Mé» moire du bois de charpenterye qu'il convient estre » fourny par François Benoys à Monsr de Fontaine » Martel en son chasteau de Brétigny » et marché en conséquence. — Quittance de 60 livres tournois délivrée à Jeanne Chaussé, veuve de Martin Charpentier, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, par noble homme Pierre « Decron », commissaire provincial de l'artillerie de France. — Partage de la succession de Jeanne Bance, veuve de Martin Charpentier. — Échange entre François « Martel, » ci-devant nommé, d'une part, et Vallerand « Chevalier, » curé de Saint-Pierre de Brétigny, d'autre part (29 mars 1658). — Autre entre le même François « Martel, » d'une part, et Pierre de Bretinet, écuyer, sieur de Souesme, et « Madeleine » Chevalier, » sa femme, demeurant à Brétigny, d'autre part.

E. 5445. (Liasse.) — 8 pièces, papier, dont 1 cahier de 11 feuillets in-4°.

16 au 29 avril 1658. — Bail de 9 quartiers de terre

et vigne, à Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 24 livres tournois, à Guillaume « Charpentier, » vigneron audit lieu, par Blayze Geuffroict, veuve de Nicolas Trousseau, vivant, vigneron au même lieu. — Obligation de 123 livres tournois, prix d'un muid d'avoine, mesure de Montlhéry, souscrite au profit de François Pigeon, l'aîné, domestique du sieur Gaitat, par Robert Le Comte, laboureur à Fresne. — Accord et transaction entre Jeanne de « Langrac, » femme autorisée par justice de noble homme Étienne « Roserot, » conseiller du Roi et receveur des taillons en Bourgogne et Bresse, sieur de la Fontaine, d'une part, et Louis Boissière, laboureur à la ferme de la Noue-Rousseau, appartenant aux époux Roserot, d'autre part. — Engagement par Pierre Brettonnet, maçon à Brétigny, de « maçonner » une écurie pour 12 chevaux, avec grenier au-dessus, moyennant 40 sous tournois la toise, et de crépir le mur de la devanture du logis de Brétigny, une fois seulement, depuis la porte de la basse-cour jusques à la tourelle du carrefour, moyennant 4 sous tournois la toise. — Obligation de 28 livres tournois souscrite, au profit d' « Yve Tamponnet, » marchand meunier à Brétigny, par Thomas Labé, jardinier au même lieu. — Vente de divers objets et assignation de payement à Spire Potier, laboureur à Bondoufle, par François Bernard, ci-devant laboureur à Bondoufle, demeurant actuellement à Brétigny. — Lots et partage entre les enfants et héritiers de feu Étienne Berjonneau, vivant, laboureur à Brétigny, et de Jeanne Dubois, sa veuve.

E. 5446. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1er au 30 mai 1656. — Élection de 2 collecteurs et d'un syndic à Brétigny, pour l'année 1658. — Bail d'héritages, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois, à Guillaume « Bonière, » maçon couvreur à Brétigny, par Jean « Barrois, » agent des affaires de L... de Costentin, femme de Michel Dargoust, marquis de Gouville, maréchal des camps et armées du Roi. — Marché pour travaux de charpenterie à exécuter dans la construction d'une écurie, conclu entre François Renoirt ou Revoirt, maître charpentier à Montlhéry, d'une part, et François « Martel, » seigneur de Brétigny, d'autre part. — Bail d'un quartier de terre labourable, terroir de Brétigny, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 30 sous tournois, à Jean « Le Grand, » tailleur d'habits à Rosières, par Jeanne « Langrac, » autorisée par justice au refus de son mari, noble homme Étienne « Roserot, » conseiller du Roi, receveur des finances en Bourgogne, sieur de la Fontaine. — Actes relatifs à un contrat d'apprentissage et de louage passé, entre Jacques Hamelle, tissier en toile à « Huict-Solz, » d'une part, et François Delaysse, exerçant la même profession à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Vente d'héritages, au hameau « d'Arcoullaus, » faite à Pierre Aufrère, maçon dudit lieu, par Joseph Enadroyne, maçon en terre à Brétigny, « natif du hameau d'Arcoulaus, parouesse de Magnac en Basse Marge. » — Actes relatifs à la cession de dommages et intérêts civils éventuels faite à Philippe « Delaforest, » vigneron à Brétigny, par Michel Charpentier, vigneron au même lieu. — François « Fontainne, » marchand boucher à Brétigny, s'engage envers Catherine Aufroy, veuve de Mathieu Lormethieau, vivant, boucher à « Ésonne, » à enseigner le métier de boucher à Nicolas « Lormeteau, » son fils, âgé d'environ 15 ans : l'apprentissage doit durer 3 ans. — Bail de 7 arpents 1/2 de terre, terroir de « Vallegrand, » fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois par arpent, à « René Jousselen, » charron audit lieu, par Pierre Brière, marchand boucher au même lieu.

E. 5447. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1er au 26 juin 1658. — Actes relatifs à un bail de 5 arpents de terre labourable, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois par arpent, à Jacques Gallot, marchand à Brétigny, par Jean « Berjonneau, » maître barbier et chirurgien à Brétigny, fils et héritier, pour un sixième, des feus Étienne Berjonneau et Jeanne Dubois. — Bail d'un arpent de vigne, vignoble de Brétigny, lieu dit « les Daumondes, » fait, moyennant une rente annuelle de 13 livres 15 sous tournois, à Guillaume « Bonière, » maçon couvreur à Brétigny, par Jeanne « Langrac, » femme autorisée par justice de noble homme Étienne Roserot, conseiller du Roi, receveur des taillons en Bourgogne et Bresse, sieur de la Fontaine. — Quittance de 7 livres tournois délivrée à Michel Denne, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Nicolas Gallot, vigneron à Saint-Germain-les-Châtres. — Actes relatifs à un accord entre Michel Navillié, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Antoine « Moulin, » laboureur au même lieu, d'autre part. — Obligation de 48 livres tournois souscrite, au profit de Louis Hue, par Robert Le Comte, laboureur à Fresne, dont Hue avait été le do-

mestique. — Marché pour perception de dîmes entre Michel Le Comte, laboureur au Mesnil, au nom et comme receveur et amodiateur de toutes les dîmes en blé, avoine, vesce, pois et autres grosses dîmes de tout le territoire de Saint-Philibert de Brétigny, et des deux tiers du territoire de Saint-Pierre, à cause du bail à ferme à lui fait par le prieur de Longpont, d'une part, et « François Crécy, » laboureur à Saint-Philibert, d'autre part. — Autre entre le même Le Comte, d'une part, et Jacques « Guillier, » laboureur à Valorge, d'autre part. — Vente de la dépouille de 3 quartiers 1/2 de blé méteil, dans le jardin du vendeur, à Brétigny, proche l'étang dudit lieu, autrement dit « le Pond-au-Tondu, » faite, moyennant 30 livres tournois, à Jean Aufroy, receveur de la terre et seigneurie du Plessis-Pâté, par François « Besnard, » vigneron à Brétigny. — Contrat de mariage entre Liénard Mesurault, maçon en terre à Brétigny, natif de Pierre Fiche (?) « parouesse de Vareille, » élection du Blanc « en Bérye, » fils de feu Mathieu Mesurault, vivant, manouvrier au même lieu, et Mathurine Bardas, d'une part, et Marguerite Baudier, fille de feu Toussaint Baudier, vivant, manouvrier à Brétigny, et Isabestz (*sic*) Boudignon, d'autre part. — Marché de maçonnerie entre Pierre Bretonet, maçon en terre à Brétigny, d'une part, et « Léon Lochard, » charpentier à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Promesse par Pierre Raguigneau, charron à Brétigny, de fournir, moyennant 18 livres tournois, à Guillaume « Bo» nière, » marchand au même lieu, une paire de roues neuves, « portant loialement trois poinsons de vin. » — Marché pour fauchage d'avoine et d'herbes conclu entre Martin Delanoue, faucheur à Brétigny, d'une part, et Robert Le Comte, laboureur à Fresne, d'autre part. — Accord entre Jean « Legrand, » maître des écoles à Brétigny, d'une part, Georges « Mercier, » marchand à « Marolle, » et consorts, d'autre part (16 juin 1658). — Bail de 6 arpents 1 quartier de terre labourable, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois par arpent, à Pierre Bretonet, maçon à Brétigny, par Louis « Baudet, » laboureur à « Orangy. » — Obligation de 6 livres tournois souscrite, au profit de Martin Delanoue, marchand à Brétigny, par Louis et Charles Hanry, manouvrier, natif de « St-André en l'élexion de Fallaize en Nor» mandye. » — Contrat de mariage entre Jean « Ber» jonneau, » maître barbier et chirurgien à Brétigny, fils de feu Étienne Berjonneau, vivant, marchand laboureur audit lieu, et de Jeanne Dubois, d'une part, et « Moguerite Bout, » fille d'Antoine Bouet, marchand de vin à « Glize Neufve en Auvergne, » et Marie Gallerand, d'autre part : le frère de la future, sellier à Paris, signe « Barthélemy Boit. »

E. 5448. (Liasse.) — 12 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

1er au 28 juillet 1658. — Acte de visite des lieux et héritages saisis sur noble homme Charles Delain, bourgeois de Paris, à la requête d'Hélène Faulconnier, femme autorisée par justice en l'absence d'Antoine Simonet, écuyer, capitaine d'une compagnie de chevau-légers, ladite visite faite à la requête d'Henri François « Despinay, » chevalier, seigneur de « la Plaise, » aide de camp des armées du Roi, capitaine d'une compagnie d'infanterie au régiment du maréchal « du Plessis-Pralin, » agissant en qualité d'adjudicataire desdits lieux et héritages, sis à Saint-Michel-sur-Orge. — Ratification, par Mathurin Sansadvoyne, manouvrier au faubourg Saint-Germain-lès-Paris, d'un acte de vente faite à Pierre Aufrère, par son frère Joseph Sansadvoyne. — Obligation de 100 livres tournois souscrite, au profit de Michel Fontaine, concierge du logis de La Garde, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, par Robert Le Comte, laboureur à la ferme de Fresne. — Contrat de mariage entre Jean Marineau, marchand à Saint-Michel-sur-Orge, natif de « S^t^.-Chéron-du-Chemin, » diocèse de Chartres, fils de feu Simon Marineau, d'une part, et Jeanne Guilliaume, fille des feu Jean Guilliaume, vivant, vigneron à Épinay-sur-Orge, et Marie Lochard, d'autre part. — Obligation pour 9 setiers de blé méteil souscrite, au profit de Jean Ruzé, marchand meunier au moulin « de Lespine proche » St-Vrain-Descorcy, » par Robert Le Comte, ci-devant nommé. — Concession d'un banc dans l'église Saint-Pierre de Brétigny faite par le curé Vallerand Chevalier et les marguilliers à Louis Foubert, menuisier à Brétigny, sa femme et sa famille. — Contrat de mariage entre « Denis Chartier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Jeanne Du Tart, veuve de Jean Deforge, demeurant en son vivant à Bruyères-le-Châtel, d'autre part. — Vente de fruits à provenir de l'enclos de 6 basses-cours du château de la Fontaine et de la ferme faite, moyennant 300 livres tournois, à « Nicolas Guedon, Nicolas » Fornier » et Grégoire Fournier, marchands fruitiers à « Sainct-Brisse proche Momorency, » par Philippe « de Bombelles, » écuyer, sieur de « La

» Vostz » et de la Fontaine. — Vente de blé méteil sur pied en 11 arpents de terre, près les Bordes Cocherets, faite, moyennant 70 livres tournois, à Antoine « Gaitat, » receveur de la terre et seigneurie de Massy, par Louis Trousseau, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge. — Lambeaux d'actes relatifs à un bail de 3 arpents de vigne, à Essonville, fait à Michel Le Comte, laboureur à Brétigny, par « Lucie de » Cos » (tentin), marquise de Gouville. — Bail de 2 arpents de terre, terroir de Brétigny, champtier de la « Mare Charbonnée, » fait, moyennant un loyer annuel de 9 livres tournois, à Philippe « Du Val, » chirurgien à Brétigny, par Gille « Besnard, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Actes relatifs à la cession d'une portion de bail de dîmes sur le territoire de Brétigny faite à Jacques « Gallot, » marchand à Brétigny, par Michel Le Comte, laboureur au Mesnil, receveur et amodiateur des deux tiers des dîmes de Saint-Pierre et de la totalité de celles de Saint-Philibert de Brétigny, à cause du bail à lui fait par le prieur de Longpont.

E. 5449. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

10 au 24 août 1658. — Contrat d'apprentissage de jardinier passé entre Nicolas « Guérin, » maître jardinier à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Louise Poupet, veuve de Jean Lanternier, domestique du sieur Roserot, à la Fontaine, agissant pour son fils Jacques Lanternier. L'apprentissage doit durer 3 ans, pendant lesquels l'apprenti sera logé, nourri et même vêtu chez son patron, moyennant 20 livres tournois. — Contrat de mariage entre Marin Jolly, marchand drapier à « Nonnencourt en l'élexion d'Évreux en Nor- » mendye, » fils de feu Jean Jolly, vivant, marchand au même lieu, et de Madeleine Desmarais, d'une part, et Claude Thérias, représentée par Jean « Bridan, » marchand à Brétigny, et Louise Thérias, d'autre part. — Vente d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, faite à Jean Marineau, marchand audit lieu, par Louis Cottart, vigneron au même lieu, et consorts. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 8 livres tournois, au profit de Toussaint « Poullain, » officier des pages de la duchesse d'Orléans, par Jean Rousseau, maître tailleur d'habits à Paris. — Obligation de 120 livres tournois, prix d'un cheval de 4 à 5 ans, souscrite, au profit de Martin Delanoue, marchand à Brétigny, par François « Polleau, » laboureur à Charquois.

E. 5450. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

2 au 10 septembre 1658. —Accord entre Philippe Delaforest, vigneron au Mesnil, d'une part, et Charles Leblond, vigneron à Brétigny, d'autre part. — Contrat de mariage entre Louis Cottard, marchand à Saint-Michel-sur-Orge, fils des feus Toussaint Cottard, vivant, marchand au même lieu, et Germaine Darneau ou Darveau, d'une part, et Jeanne Robin, fille de feu François Robin, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et de Barbe Trousseau, d'autre part. — Transport d'héritages, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait à Pierre « Beauperrin, » sieur de Rosières, y demeurant, par Jean Trousseau, maître tailleur d'habits à Paris. — Abandon d'un quartier de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, champtier dit « Cla- » mar, » entre les mains de François « Croisé, » bourgeois de Paris, par Jean « Descott, » écuyer, s[r] de « Bornefaict, » demeurant à Saint-Michel-sur-Orge. — Actes relatifs à un bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Lazare Thizier, vigneron audit lieu, par « Léon Lochard, » marchand au même lieu. — Transport d'héritages, à Rosières, fait à Jacques « Gallot, » marchand audit lieu, par Antoine Meslier et Madeleine Latinte, sa femme.

E. 5451. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

6 au 29 octobre 1658. — Pierre Aumont. — Vente de 3 quartiers de terre, terroir de Brétigny, champtiers des haut et bas « Croupecul, » faite, moyennant 75 livres tournois, à Pierre « Gosseau, » écuyer, sieur de La Croix et de Rochebrune, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du Roi, par Simon « Le Maire, » laboureur à la Maison-Neuve, et Claude Latinte, sa femme. — Bail d'une vache laitière fait par le susnommé Pierre « Gosseau, » moyennant un loyer annuel de 7 livres tournois et 3 livres de beurre, à Claude Desbette, vigneron au Mesnil. — Quittance de 82 livres 10 sous tournois délivrée à Antoine Clerfueille, valet de chambre de Monsieur de Verderonne, demeurant à Paris, par Vincent Capron, vigneron à Cossigny. — Obligation de 158 livres 8 sous tournois souscrite, au profit de François Fontaine, boucher à Brétigny, par Marc « Bourlon, » maître maçon à Paris. — Échange entre Pierre Bretonnet, maçon en terre à Saint-Antoine, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, d'une part, et Françoise

Besnard, veuve d'Antoine Jamain, demeurant à Brétigny, d'autre part. — Transaction entre Jeanne « Crespin dict la veuve Magnan, » veuve de noble homme Denis Magnan, vivant, conseiller du Roi et garde provincial de l'Ile-de-France, d'une part, et Robert Le Conte et Marie Fontaine, sa femme, d'autre part. — Bail et acte y relatif de la ferme de la Maison Neuve fait, moyennant un loyer annuel de 750 livres tournois, 6 poules, 6 chapons, 2 poulets d'Inde et un pot de vin de 2 pistoles, à François « Crécy, » laboureur à Brétigny, par François « Martel, » seigneur dudit lieu. — Transport de bail à Antoine Meslier, vigneron à Brétigny, par « Cézard Gaultellier, » jardinier au même lieu. — Bail de la ferme de Fresne fait, moyennant un loyer annuel de 850 livres, à « Jean Trottin, » laboureur à « Cheilly, » par Jeanne « Crespin, » veuve de noble homme Denis Magnan, ci-devant conseiller du Roi et garde ordinaire provincial de l'Ile-de-France. — Bail de la ferme de Saint-Philibert fait, moyennant un loyer annuel de 850 livres tournois, 6 poules, 6 chapons et 2 poulets d'Inde, à Pierre Richer, laboureur à Saint-Philibert, et Julienne Crécy, sa femme, par François « Martel, » ci-devant nommé. — Pièce y relative.

E. 5452. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1er au 30 novembre 1656. — Accord entre « Pierre Dupond, » vigneron à « Morsant-sur-Orge, » d'une part, et Guillaume « Dupond, » vigneron au « Carouge, » d'autre part. — Actes relatifs à la vente de 3 arpents 3 quartiers de terre, terroir de Brétigny, faite, moyennant 355 livres, à François « Martel, » seigneur de Brétigny, par Jean « Berjonneau, » maître chirurgien et barbier à Brétigny, et Marguerite Boit, sa femme. — Visite, par « Jan Crépin, » jardinier à Fontaine, à l'effet de constater un délit commis sur certains arbres fruitiers du jardin du curé de Saint-Philibert de Brétigny, par Pierre Bretonnet, maçon à Saint-Antoine, paroisse dudit Saint-Philibert (6 novembre 1658). — Bail de la terre et seigneurie de Brétigny fait, moyennant, entre autres choses, un loyer annuel de 6,300 livres tournois, à André « Josse, » receveur de ladite terre et seigneurie, et Marie Paullier, sa femme, par le seigneur François « Martel. » — Actes relatifs à un bail d'héritages à Boissy-sous-Saint-Yon, fait à Jacques « Painchault, » vigneron à Égly, par Barbe Vacher, veuve de Pierre Aumont, vivant, receveur de la terre et seigneurie de « Gregny. » — Bail de 3 arpents de terre, terroir du Mesnil, champtier dit la « Mare Pigeon, » fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois par arpent, à Noëlle Latinte, veuve de Jean Bezault, vivant, tabellion à Brétigny, par « Anne Delaistre, » veuve de Pierre Boucher, vivant, sieur du Boucher et de « Verlepetit » conseiller du Roi, trésorier général de la marine du Ponant, demeurant ordinairement à Paris. — Obligation de 30 livres tournois souscrite, au profit de ladite Delaistre, par ladite Latinte. — « Madeleine Chevalier, » femme de Pierre de Bretinet, écuyer, sieur de « Souesme, » prend, « pour domestique et vigneron » chargé de surveiller et exploiter la propriété dite le Pavillon, Jacques Fontaine, vigneron à Cossigny. — Actes relatifs à une vente d'héritages, terroir de Brétigny, faite à noble homme Pierre « Decron, » écuyer, commissaire provincial de « larquillerie » de France. — Actes relatifs au partage des successions de Zacharie Gillet et Marthe Bertault, sa femme, entre leurs enfants et héritiers. — Bail de 2 arpents de terre fait, moyennant un loyer annuel de 10 livres, à César « Gaultelier, » jardinier à Brétigny, par « Pierre Dupond, » vigneron à « Morsang-sur-Orge. »

E. 5453. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1er au 29 décembre 1658. — Accord et transaction entre Pierre « Beauperrin, » demeurant à Rosières, d'une part, et Jean « Descott, » écuyer, sr « de Bornefaict, » d'autre part. — Actes relatifs à la vente de 45 perches 2/3 de terre, à Charcois, faite, moyennant 50 livres, à Guillaume « Réault, » laboureur audit lieu, par Pierre Berger, demeurant à Liers. — Actes relatifs à la vente d'un arpent de terre, terroir de Brétigny, champtier des « Bas Croupecul, » faite, moyennant 172 livres, à Pierre « Gosseau, » écuyer, sr de La Croix et de Rochebrune, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du Roi, par Philippe « Delaforest, » vigneron à Châtres. — Bail de 4 arpents 1/2 de terre, fait, moyennant un loyer annuel de 24 livres tournois, à Martin Logre et Jean Pichonnier, vignerons à Saint-Michel-sur-Orge, par Médard « Delacourt, » curé dudit lieu (9 décembre 1658). — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 100 sous tournois, au profit de Vallerand « Chevallier, » curé de Saint-Pierre de Brétigny et chapelain de la chapelle Saint-Médéric, fondée en « l'églize colégialle St-Médéric de Linois, » par Madeleine « Chevalié, » femme de Pierre de Brétinet, écuyer, sr de « Souesme. » — Bail

de maison et dépendances, au-devant de la place du marché à Châtres, fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à Pierre « Delamarre, » marchand boulanger à Châtres, par Jeanne Chausset, veuve de Martin Charpentier, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge. — Actes relatifs à une procuration donnée à Pierre Crosnier, vigneron à Palaiseau, par Mathurin Garnier, manouvrier à Saint-Michel-sur-Orge, et Marie Moullin, sa femme. — Bail d'héritages à Châtres, fait à Antoine « Manceau, » marchand mercier audit lieu, par Jeanne Chausset, ci-devant nommée. — Bail d'héritages, terroir de Brétigny, fait à Lazare Tixier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Philippe « de » Bombelles, » écuyer, « sieur de Lavau et de Fontaine, » demeurant à la Fontaine, paroisse St-Philbert de Bré- » tigny. » — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 16 livres tournois, passé au profit de noble homme Thomas Hardy, sieur de Vic et de Beaulieu, par Jeanne Charpentier, veuve de Sébastien Gombault, demeurant à Essonville. — Contrat de mariage entre Nicolas « Lefèvre, » jardinier au château de Brétigny, fils de feu Mathieu Lefebvre, vivant, marchand à Sceaux, et Ambroise Désirée, d'une part, et Ollive de Louis, fille de feu Michel de Louis, vivant, laboureur à « Tionville, » et d'Anne Caillot, d'autre part.

E. 5454. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1er au 30 janvier 1659. — Actes relatifs à la vente de 3 arpents moins 1/2 quartier de terre, terroir de Brétigny, faite, moyennant 207 livres tournois, à Jean « Berjonneau, » marchand à Montlhéry, maître barbier et chirurgien à Brétigny, par son frère Jacques « Berjonneau, » marchand à Montlhéry. — Actes relatifs à un bail de 4 arpents de pré, prairie de Valorge, fait, moyennant 75 livres, à Jacques « Gallot, » marchand à Rosières, et « Fransois Crécy, » laboureur à la ferme de Saint-Philibert, par Jacques « Guillier, » laboureur à Valorge. — Actes relatifs à un bail d'héritages, à Brétigny, fait à Pierre « Barbier, » menuisier audit lieu, par Valerand « Chevalier, » curé de Saint-Pierre dudit lieu, ayant charge de Pierre de Brétinet, écuyer, sieur de « Souhesme, » et Madeleine Chevalier, sa femme (17 janvier 1659). — Renonciation à droit de bail par Georges Peuvrier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Obligation de 80 livres tournois, prix de 27 ormes, souscrite au profit de Pierre et Jean Crécy, frères, par Pierre Raguineau, charron à Brétigny. — Accord entre Pierre Peuvrier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Michel Navaille, vigneron, au même lieu, d'autre part.

E. 5455. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1er au 27 février 1659. — Contrat de mariage entre Michel « Bouzinard, » fils d'Étienne Bouzinard, vigneron « au hameau de la Pellerine, paroisse S^t-Mé- » driq de Linois, » et de feue Marguerite Nion, d'une part, et Catherine Chartier, fille des feus Pierre Chartier, le jeune, vivant, vigneron à Guiperreux et Jeanne Pinet, d'autre part. — Compromis entre Vincent « Texier, » laboureur à « Escharcon proche Corbeil, » d'une part, et « Charlles Bouillette, » laboureur, et « François Le Conte, » d'autre part. — Actes relatifs à une vente d'héritages, à Cossigny, faite à Jean Martin, manouvrier audit lieu, par François Colleau, charretier au Carouge. — Visite de la ferme de Fresne, appartenant à Jeanne « Crespin, » veuve de noble homme Denis Magnan, vivant, conseiller du Roi et garde ordinaire provincial de l'Ile-de-France. — Règlement de comptes entre Guillaume « Charpentier, » d'une part, et Henri Charpentier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part, ayant été en même temps collecteurs des tailles de la paroisse dudit Saint-Michel. — Acte d'assemblée de paroissiens de Saint-Michel-sur-Orge, portant pouvoir à Claude « Danne, » vigneron et marguillier à Saint-Michel, de recevoir le montant d'une rente due à l'église et d'en faire nouvelle constitution. Cet acte, daté du 16 février 1659, est revêtu de 6 signatures, parmi lesquelles se trouvent celles de Médard « Delacourt, » curé, et Nicolas « Char- » pentier, » maître d'école à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à Gille Trousseau, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par François « Jeullien, » capitaine du charroi de l'artillerie de France, demeurant au même lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 22 sous 6 deniers tournois passé, au profit de la fabrique de Saint-Pierre de Brétigny, par Madeleine Normant, veuve de Jacques Fontaine, demeurant à Cossigny. — Bail de maison et dépendances, au carrefour de Brétigny, tenant, d'une part, à la Geôle dudit lieu, fait, moyennant un loyer annuel de 18 livres tournois, à Marin Jolly, marchand à « Nonnancourt, » par Noëlle Latinte, veuve de Jean Bezault, vivant, greffier et tabellion à Brétigny. — Vente d'héritages, à Cossigny, faite à Liénard Mesurault, maçon audit lieu, par Jean « Goibin, » berger à « Vertlepetit. » — Contrat de ma-

riage entre Jérôme Auffroy, garde-moutons au Perray, paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois, fils de Gabriel Aufroy, manouvrier à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Marguerite Mallard, fille de Pierre « Mallard,» laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, et de Marie Gallot, d'autre part. — Marché de moisson entre Pierre « Ri- » cher, » laboureur aux Bordes-Cocherets, d'une part, et les frères Michel et Claude « Danne, » vignerons à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 40 sous tournois passé, au profit de la fabrique de Saint-Pierre de Brétigny, par Michel Charpentier, vigneron à Essonville. — Autre de 47 sous 6 deniers torunois, au profit de la même fabrique, par Jean « Ragueniau, » charron à Rosières. » — Autre de 10 sous tournois, au profit de la même fabrique, par Liénard Mesurault, maçon à Cossigny.

E. 5456. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

2 au 30 mars 1659. — Obligation avec acte y relatif, par Louis « Foubert, » menuisier au Plessis-Pâté, d'établir, dans l'église Saint-Pierre de Brétigny, « un » balustre de communion, » un marche-pied pour le grand autel, un siège à 3 places pour les marguilliers, une garniture en bois de peuplier pour le banc de M. de Fontaine-Martel, le tout, moyennant la somme de 140 livres tournois. Le curé Valerand « Chevalier » a signé cet acte qui porte la date du 2 mars 1659. — Marché de moisson entre « Guillaume Picart, » le jeune, Guillaume « Picart, » l'aîné, Guillaume « Des- » paigne, » Guillaume Liger, « Marin Goix, Martin » Andouard, » Étienne Bouzinard, tous vignerons à Leuville, Lazare Texier, vigneron à Rosières, d'une part, et Laurent « Montuelle, » fondé de procuration du sieur des Bordes-Piedefer, d'autre part. — Transport d'héritages, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait à Jean « Froissant, » vigneron à « la Villeduboys, » par son neveu Gille « Besnard, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Quittance de 12 livres parisis délivrée à André « Josse, » procureur fiscal au bailliage de Brétigny, par « Pierre Fichet, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Autre de 32 livres tournois délivrée à Nicolas Guérin, jardinier à Saint-Michel-sur-Orge, par Jean Chevallier, vigneron à Rosières, marguillier de Saint-Pierre de Brétigny. — Bail de 2 arpents 1/2 de terre, terroir de Brétigny, champtier dit « Basse-Re- » narde, » fait, moyennant un loyer annuel de 14 livres tournois, à « Cézard Gaultellier, » jardinier à Brétigny, par Nicolas Dolbeau, vigneron à Rosières. — Accord et transaction entre Pierre Peuvrier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Henri Berthe, vigneron à « Chenanville, » paroisse de Sainte-Marie-Madeleine de Marcoussis. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 3 livres, passé au profit de Jean Bridan, marchand à Brétigny, par François « Besnard, » vigneron au même lieu. — Vente de sa part dans la succession de Noël Bonière, faite par Guillaume Bonière, natif de la paroisse de « Vassy, » en Normandie, à Guillaume Bonière, fils de Marin Bonière, de la même paroisse. — Obligation de 21 livres tournois, prix d'une enclume de maréchal, « de fert re- » battu, » souscrite, au profit de Jean Brullé, jardinier à « Lormoies, » paroisse de Longpont, par Claude Py, maréchal au Bourg-la-Reine. — Bail de 3 quartiers de vigne, vignoble de Brétigny, champtier des Glaises, fait, moyennant un loyer annuel de 15 livres tournois, à François « Fontainne, » boucher à Brétigny, par François « Le Long, » boucher à Paris. — Bail de terres dépendant de la maison de La Garde, fait à Michel Le Conte, laboureur au Mesnil, par Marguerite et Barbe « Gomyn, » en leur nom et au nom de leurs sœurs Gabrielle, Élisabeth et Marie. — Contrat de mariage entre « Éloy Le Long, » vigneron au Carouge, d'une part, et Marguerite Peltier, fille de Jacques « Pelletier, » vigneron au même lieu, d'autre part. — Élection de 2 collecteurs et d'un syndic de Brétigny pour l'année 1659.

E. 5457. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

15 avril au 28 mai 1659. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 6 sous 8 deniers passé, au profit de la fabrique de Saint-Pierre de Brétigny, par Charles Saget, vigneron à Essonville. — Accord entre Jean « Froissant, » vigneron à « Villeduboys, » et consorts, d'une part, Henri Charpentier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et consorts, d'autre part. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Claude Colleau, laboureur à Brétigny, fils de Gervais Colleau et de Sulpice Carouelle, d'une part, et Aimée Dupond, fille de feu Jean Dupond et d'Isabel Jobert, d'autre part. — Renonciation, entre les mains de Médard « Dela- » court, » curé de Saint-Michel-sur-Orge, par « Inno- » san Marium, » cordonnier à Longjumeau, et Noëlle Lamy, sa femme, à un quartier de terre, terroir dudit Saint-Michel. — Autre par les mêmes entre les mains de Louis Trousseau, laboureur à Saint-Michel-sur-

Orge. — Contrat de louage d'ouvrier menuisier entre « Charles Lefébure, » garçon menuisier, et Louis « Foubert, » maître menuisier au Plessis-Pâté. — Ratification, par Marguerite Jolly, d'une vente faite par son mari « Cézard Gaultellier. » — Contrat de mariage entre Mathurin Doré, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Françoise Devilliers, fille de feu Jean Devilliers et de Charlotte Lambert, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 60 sous tournois passé, au profit de la fabrique de Saint-Pierre de Brétigny, par Pierre « Gos-» seau, » écuyer, sieur de La Croix et Rochebrune, conseiller du Roi. — Bail du moulin Basset fait, moyennant 630 livres tournois, à Germaine Gibon, veuve de Denis Catolle, vivant, meunier audit moulin, par André « Josse, » agent des affaires de François Martel, seigneur de Brétigny.

E. 5458. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

3 au 26 juin 1659. — Actes relatifs au partage des successions d'Abraham Piffret et de Marguerite Bourgeron, sa femme. — Vente de blé pendant par les racines sur 3 quartiers de terre, terroir de Brétigny, faite, moyennant 24 livres 5 sous tournois, à Jean Bridan, marchand à Brétigny, par François « Bes-» nard, » vigneron au même lieu. — Règlement de compte et accord entre Robert Le Conte, laboureur à Fresne, d'une part, et François Huet, marchand à Bondoufle, d'autre part. — Partage des successions de Michel Gillet et Marguerite Verjon, sa femme, entre leurs enfants et héritiers. — Vente d'un quartier de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, champtier dit « Montaton, » faite, moyennant 16 livres tournois, à Pierre « Beauperrin, » marchand à Rosières, par Denis Martin, vigneron à Longpont. — Autorisation de bâtir à Saint-Michel-sur-Orge, donnée à Martin « Mo-» rin, » vigneron audit lieu, par Guillaume « Bonière, » maçon couvreur à Brétigny, agissant en qualité de voyer du bailliage de Brétigny. — Transaction entre Pierre Raguineau, charron à Brétigny, Michel Le Conte, laboureur au Mesnil, et « François Crécy, » laboureur à Saint-Philibert de Brétigny.

E. 5459. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

3 juillet au 25 août 1659. — Vente de fruits faite à « Pasquer Durand, » marchand fruitier à Marcoussis, par Robert Le Conte, laboureur à Fresne. — Bail à moitié croît de 140 bêtes à laine portières et 2 béliers fait à Jacques « Guillier, » laboureur à Valorge, par Simon « Le Roy, » marchand boucher, bourgeois de Paris. — Obligation de 200 livres tournois souscrite au profit de Martin de la Noüe, manouvrier à Brétigny, par Vincent de la Noüe, manouvrier à « Sainct-Hi-» laire, près Briouse, en Normandie. » — Marché pour construction d'un petit canal dans le parc de Brétigny, conclu entre Pierre Bretonnet, maçon à Saint-Antoine, d'une part, et François « Martel, » seigneur de Brétigny, d'autre part. — Quittance de 61 livres 20 sous tournois, délivrée à Françoise Mallard, veuve de Pierre Le Vasseur, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Vincent « Hargenvillier, » marchand au même lieu, et Jeanne de Saint-Amour, sa femme. — Remise d'héritages entre les mains de François « Mar-» tel, » déjà nommé, par Pierre Raguineau, charron au carrefour de Brétigny, et Jeanne Guinebois, sa femme. — Bail de 3 arpents 1/2 de terre labourable, terroir du Plessis-Pâté, champtier des « Clozeaux, » fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois, à Antoine Boissière, tailleur d'habits au Plessis-Pâté, par Marie Faucheux, veuve de François Besnart, l'aîné, vivant, vigneron à Brétigny.

E. 5460. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

7 au 14 septembre 1659. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Jacques Brière, marchand audit lieu, par Liénard Mongdelayet, maçon en terre au même lieu. — Bail de maison et dépendances au Carouge, fait à Claude Colleau, charretier audit lieu, par François Colleau, son frère, charretier au même lieu. — Actes relatifs à l'adoption temporaire d'Anne Mauclerc, âgée de 5 ans, fille de feu Jacques Mauclerc, vivant, vigneron à Leudeville, et de Marie Bauchais, remariée à Pierre « Pilliard, » vigneron audit lieu, faite par François « Petit, » vigneron à Cossigny, et Anne Germain, sa femme. — Décharge donnée par François Colleau à Jean Martin, vigneron à Cossigny. — Bail de 3 quartiers de terre, terroir du Plessis-Pâté, fait, moyennant un loyer de 6 livres tournois, à Martin Delanoüe, manouvrier à Brétigny, par Jacques Giron, charretier au Plessis-Pâté.

E. 5461. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

2 au 26 octobre 1659. — Marché pour travaux à exécuter dans le grand et le petit canal conclu entre

Michel Marignau ou Maingau, terrassier, et son compagnon Pierre Voisin dit La Rocque, d'une part, et François « Martel, » seigneur de Brétigny, d'autre part. — Autre pour le curage du grand fossé conclu entre le même François « Martel, » d'une part, et Pierre Raguineau, charron à Brétigny, d'autre part. — Vente d'héritages, à Leudeville, faite à Jacques Charpentier, vigneron audit lieu, par Michel Gohard, vigneron au même lieu. — Bail d'un quartier de vigne, vignoble de Brétigny, champtier « des Daumondes, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 4 livres tournois, à Jean « Le Grand, » tailleur d'habits à Rosières, par Jeanne « Langrac, » femme autorisée par justice d'Étienne Roserot, conseiller du Roi, receveur des finances en Bourgogne, sieur de la Fontaine. — Accord entre François « Jeullien, » capitaine du charroi de l'artillerie de France, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Pierre Fichet, vigneron au même lieu, d'autre part. — Actes relatifs à un bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Gille Chollect, tissier en toile audit lieu, par « Hélène Fauconnier, » femme et fondée de procuration d'Antoine Simonnect, écuyer, s^r de La Chaussée. — Actes relatifs à un bail d'héritages fait à Barbe Vacher, veuve de Pierre Aumont, vivant, receveur de la terre et seigneurie de « Grigni, » par Guillaume « Réault, » laboureur à Charcois. — Actes relatifs à un bail d'héritages, au Plessis-Pâté, fait à Françoise Hervy, veuve de Louis Vian, vivant, menuisier à Châtres, par « Christophe Orion, » menuisier à Paris.

E. 5462. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

2 au 25 novembre 1659. — Révocation de testament par Alexandre « Pelard, » curé de Brétigny. Cet acte, daté du 2 novembre 1659, est à la suite du testament lui-même, qui ne porte pas de date et dont voici les dispositions principales. Le testateur Pelard veut que son corps soit inhumé dans le chœur de l'église Saint-Philibert, « où sont inhumés Messieurs les curés » ses prédécesseurs : » il donne aux églises circonvoisines; il donne à Vallerand Chevalier, curé de Saint-Pierre de Brétigny, tous les meubles qui lui appartiennent en propre dans le presbytère de Saint-Philibert; il nomme exécuteur testamentaire Barnabé Grente, prêtre, doyen et curé de l'église de Montlhéry. — Ratification, par le même curé « Pelard, » d'une vente faite par Jean « Plard, » son père, à Pierre « Plart, » sieur de la Ronce, par contrat passé devant Mathurin Barré, notaire et tabellion royal en la ville et châtellenie de Mortagne, pays du Perche (2 novembre 1659). — Contrat de mariage entre Jean Hubert, charron à Brétigny, d'une part, et Isabel Fontaine, fille des feus Claude Fontaine et Françoise Colignon, d'autre part. — Obligation de 45 livres tournois souscrite, au profit de Zacharie Montigni, charretier à Fleury-Mérogis, par Louis Boissière, laboureur à Charcois. — Bail de maison et dépendances, au carrefour de Brétigny, fait à « Nicolas Boutet, » serrurier à Montlhéry, par Jacques « Masson, » maréchal à Brétigny. — Bail de 100 arpents de terre, dépendant de leur maison de La Garde, fait, moyennant un loyer annuel de 350 livres tournois, 24 gerbes de paille longue de seigle et 100 gerbes de paille d'avoine, à Robert Le Conte, laboureur à Fresne, par Marguerite, Gabrielle, Élisabeth, Marie et Barbe « Gomyn. » — Marché pour louage de services personnels entre Jacques « Broutar » ou « Broutard » et Marie Massot, d'une part, et Paul « De Gorris, » écuyer, sieur des Cochets, capitaine d'un des vaisseaux du Roi. — Quittance de 50 livres tournois délivrée à Mathurin Doré, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Pierre « Delafoyrestz, » marchand au même lieu.

E. 5463. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

6 au 30 décembre 1659. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à Jean Martin, vigneron à Cossigny, par Vincent Capron, vigneron à Essonville. — Quittance de 15 livres tournois délivrée au susnommé Vincent Capron par Cantien Crestot, vigneron à Cossigny. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 42 sous 6 deniers tournois passé, au profit de Pierre Le Clerc, trésorier général des guerres, par « Pierre Gregore, » le jeune, vigneron à « Verlegrand, » et Michelle Carillon, sa femme. — Bail d'héritages, à « Verlegrand, » fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois par arpent, à Jean Deforges, vigneron audit lieu, par Germain Gillet, vigneron au même lieu, fondé de procuration de Geneviève Marquant, veuve de Jacques de la Fosse, vivant, écuyer, sieur « de Teize, » conseiller et maître d'hôtel du Roi. — Baux d'héritages faits par le même, en la même qualité et aux mêmes conditions, à : Simon Bigeard et François Dubac, vignerons à » Verlegrand ; » Germain Durant, vigneron au même lieu. — Bail de 9 arpents de terre labourable, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 45 livres tournois, à « Jean Hunbert, »

marchand audit lieu, par « Hélène Fauconnier, » femme et fondée de procuration d'Antoine « Simonnect, » écuyer, s[r] de La Chaussée. — Vente d'une charrette faite, moyennant 3 muids 1/2 de plâtre, à François Boullé, marchand plâtrier à Châtillon près Bagneux, par Guillaume « Bonière, » marchand à Brétigny. — Quittance de 100 livres tournois délivrée à Nicolas « Bezard, » vigneron à « Essonne, » par Claude Gallot, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Thiennette Perdigeon, sa femme. — Bail de chambre et dépendances fait à Marie Mars, veuve en dernières noces de Pierre Piquet, par François « Besnard, » vigneron à Brétigny. — Bail de 2 chambres fait par le même à Pierre Raguineau, charron. — Actes relatifs à un bail d'un quartier de vigne, vignoble de Brétigny, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 60 sous tournois, à « Guillaume Dupond, » vigneron au Carouge, par Noël Brizard, vigneron à Leuville. — Transport d'héritages à Vincent Capron, ci-devant nommé, par Antoine Meslier, vigneron au Carouge, et Madeleine Latinte, sa femme.

E. 5464. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

2 au 30 janvier 1660. — Obligation de 50 livres tournois souscrite, au profit de Pierre Robert, maréchal à Viry, par François « Besnard, » vigneron à Brétigny. — Bail d'héritages à Claude Bourgeron, vigneron à Guiperreux, paroisse de Longpont, par Claude « Danne, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, en qualité de tuteur de Marie Mollu, fille des feus Jean Mollu et Marie Charpentier. — Échange entre Jacques « Gallot, » laboureur à Rosières, paroisse Saint-Philibert-lès-Brétigny, d'une part, et Louis Cottart, marchand à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Marché pour travaux de charpenterie entre Pierre Raguineau, charron à Brétigny, d'une part, et Pierre « Crécy, » bourgeois de Paris, d'autre part. — Bail d'héritages fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois, par arpent, à Pierre « Aumont, » arpenteur juré, greffier et tabellion en la châtellenie de Brétigny, par Marie Faucheux, veuve de François Besnard, l'aîné. — Actes relatifs au bail du Pavillon et dépendances fait, moyennant un loyer annuel de 120 livres tournois et 2 hottées de pommes rainettes, à Jean Chevallier, vigneron à Rosières, par Vallerand Chevalier, curé de Saint-Pierre de Brétigny, fondé de procuration de Pierre de Brétinet, écuyer, sieur de Souesme (24 janvier 1660). — Obligation de 53 livres tournois, prix d'une vache et d'un setier de blé, souscrite, au profit d'Antoine Gentil, marchand au Plessis-Pâté, par Louis « Roger, » charretier à Brétigny. — Actes relatifs à la vente de leur part dans la succession d'Antoine Clerfeuille faite à Antoine Gentil, marchand au Plessis-Pâté, par Vincent Caperon, vigneron à Essonville, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, se portant fort de Françoise Barreau, sa femme, nièce du susdit Clerfeuille. — Cession de dommages intérêts éventuels faite à Claude « Lemercyer, » procureur au siège royal de Montlhéry, par Robert Trousseau, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, stipulant pour Louise « Godefroyct, » sa femme.

E. 5465. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

2 au 29 février 1660. — Transport de créance à Jacques Peltier, vigneron au Carouge, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, par Philippe « Delaforets, » vigneron au Mesnil, susdite paroisse. — Bail d'héritages à Jacques Marineau, Jean Peuvrier, l'aîné, et Michel Bouzinard, vignerons à Guiperreux, par Michel Danne, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, en qualité de tuteur des mineurs d'Abraham Piffret et Marguerite Bourgeron. — Bail de maison et dépendances à « Verlepetit, » fait à « Jacques Aucler, » maréchal audit lieu, par Cantien Lecourt, serviteur domestique du sieur de Bombelle, écuyer, sieur de la Fontaine, en la paroisse Saint-Philibert de Brétigny. — Acte de visite de travaux de maçonnerie, couverture et charpenterie, exécutés par Guillaume « Bonière, » maçon à Brétigny, à une maison appartenant à Jacques « Gallot, » marchand à Rosières; ladite visite faite par Pierre Bretonnet et Georges Nicot, maçons à Brétigny. — Bail d'un arpent 1/2 quarte de terre et vigne, terroirs de Saint-Michel-sur-Orge et de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 18 livres tournois, à « Jean Hunbert, » marchand audit Saint-Michel, par Nicolas Gallot, vigneron à La Folie, paroisse de Saint-Germain-lès-Châtres. — Vente d'héritages provenant de la succession de Guillaume Chevalier, vivant, laboureur à Beaulieu, paroisse de Marolles, faite à Robert Le Comte, laboureur à Fresne, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, par Simon Fontaine, laboureur à Bondoufle. — Acte d'assemblée des habitants et paroissiens de Brétigny, portant abonnement, au rôle des tailles de la paroisse, moyennant le payement annuel de 70 livres tournois, des fermes du Grand et du Petit-Cochet, appartenant

à Paul Degorris, écuyer, capitaine d'un des vaisseaux du Roi (22 février 1660). — « Cézard Gaultellier, » jardinier « en la maison seigneurialle de Brétigny, » prend, pour garçon jardinier, Grégoire Le Roy, fils de feu Charles Le Roy, vivant, tailleur d'habits, et d'Hélène Goudard. Il le gardera 18 mois, l'instruira en son état, le logera, le nourrira et lui donnera 40 livres tournois, « au fur et mesure que ledit Le Roy travaillera. » Cet acte, daté du 25 février 1660, porte, entre autres signatures, celle de Jean « Legrand, » maître des écoles de Brétigny et beau-père ou beau-frère de Le Roy. — Bail d'héritages à Claude Peuvrier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Claude « Danne, » vigneron au même lieu, agissant en qualité de tuteur de Catherine Piffret. — Transaction entre Jean Ruzé, meunier « au moulin de l'Espine, » paroisse Saint-Vrain d'Escorcy, » d'une part, et Sainte Geffroy, veuve d'Yve Tamponnet, vivant, meunier au moulin du Carouge, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, d'autre part. — Jean Cordeau, Jacques Marineau, vignerons à Guiperreux, Jean Marineau, Antoine Duchesne, vignerons à Saint-Michel-sur-Orge, Jean Chevalier, Gilles Brière et Lazare Tixier, vignerons à Brétigny, s'engagent, à faire l'août, moyennant 32 setiers de blé méteil, sur les terres des « Bordes-Piedefert. » — Actes intéressant les familles Peltier, Marineau, Collet, Chevallier, Beauperrin, Aumont, Martin, Vacher, Vallée, Humbert.

E. 5466. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

3 au 30 mars 1660. — Partage d'héritages provenant de la succession de Jean Rebours fait entre Claude Sicot, berger, et Jeanne Darblet, sa femme, Noël Couturier, vigneron, et Marie Darblet, sa femme, lesdites Darblet petites-filles de Jean Rebours. — Actes relatifs à la vente de 2 arpents 1 quartier de terre, terroir de Brétigny, champtier de Vétille, faite, moyennant 220 livres tournois et 10 livres pour les épingles de la femme du vendeur, à Jean Aufroy, receveur de la terre et seigneurie du Plessis-Pâté, par Jean Berjonneau, maître barbier et chirurgien à Brétigny. — Transaction entre Gille « Besnard, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Jean Chevalier, vigneron « au Pavillon, » paroisse Saint-Philibert de Brétigny, d'autre part. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 27 sous 10 deniers tournois, au profit de la fabrique de Saint-Michel-sur-Orge, par Clément George, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Michelle Le Vasseur, sa femme. — Bail de 3 quartiers de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant une rente foncière, annuelle et perpétuelle, de 45 livres tournois, à François « Chartier, » vigneron audit lieu, par Gille « Besnard, » ci-devant nommé. — Règlement de comptes entre « Fransoys Crécy, » laboureur à la ferme de la Maison-Neuve, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, d'une part, et Jacques « Masson, » maréchal à Brétigny, d'autre part. — Actes intéressant les familles Guillier, Chevrier, Boissière, Marineau, Berjonneau, Dupond, Peltier, Pigeon, Lelong.

E. 5467. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

4 au 29 avril 1660. — Obligation de 34 livres tournois, prix d'une vache de 7 à 8 ans, souscrite, au profit d'Anne Landron, par « Jehan Betelot, » vigneron à Leuville. — Vente de la dépouille de 4 arpents 1/2 de terre ensemencés en blé méteil, terroir de « Charcoix, » paroisse du Plessis-Pâté, faite, moyennant 97 livres tournois, à Jean Aufroy, receveur de la terre et seigneurie du Plessis-Pâté, par Louis Boissière, laboureur à « Charcoix. » — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à Louis Cottard, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Pierre Robin, vigneron au même lieu. Jean « Legrand, » maître des écoles de Brétigny, a signé cet acte daté du 7 avril 1660. — Promesse, par Robert « Le Conte, » de payer les créanciers de son frère Michel Le Conte, laboureur à Fresne, paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Obligation de 37 livres tournois souscrite, au profit de Toussaint Poullain, concierge au château de Sainte-Geneviève-des-Bois et auparavant agent des affaires de la comtesse de Chalendray au château du Plessis-Pâté, par Robert Le Conte. — Bail de 4 arpents de terre, terroir du Plessis-Pâté, fait, moyennant un loyer annuel de 18 livres tournois, à Pierre Bartran et Jacques Guiton, par Valeran « Chevalier, » curé de Saint-Pierre de Brétigny (25 avril 1660). — Quittance de 174 livres tournois délivrée à Michel Le Conte par Jeanne « Crespin, » veuve de noble homme Denis Le Magnan, vivant, conseiller du Roi et garde provincial de l'Isle-de-France. — Actes intéressant les familles Brière, Cossonnet, Chevallier, Barré, Gallot.

E. 5468. (Liasse.) — 16 pièces, papier, dont 1 cahier de 10 feuillets in-4°.

2 au 26 mai 1660. — Transport de rente à

« Magdelain Roussellet, » capitaine du château du Plessis-Pâté, par Claude Dufour, ci-devant cocher du chariot de l'écurie de la duchesse d'Orléans, demeurant à Charcois. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 22 sous 6 deniers tournois, au profit de la fabrique de l'église Saint-Germain de « Verlegrand, » par Nicolas Dolbeau, vigneron à Rosières, paroisse Saint-Philibert de Brétigny. — Transaction entre Louis Cotart, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Pierre Bretonnet, maçon à Brétigny, d'autre part. — Ratification, par Élisabeth Bance, d'un contrat de constitution de rente, faite par Antoine Duchesne, son mari, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, en faveur de Louis Béguin, maître barbier et chirurgien à « Huict solz » (Wissous). — Quittance de 84 livres tournois délivrée à « Magdelaine Péan, » veuve de Pierre Gosseau, vivant, écuyer, « sieur de la » Croix et de Rochebrune, » par Cantien « Pinoteau, » vigneron « à Villiers, paroisse d'Épinay-sur-Orge, » et Madeleine Delafoy, sa femme. — Cession de bail à Martin « Le Goix, » marchand à Châtres, par Gille « Brière, » marchand boucher à Brétigny. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 25 sous tournois, au profit de la fabrique de Saint-Philibert de Brétigny, par Liénard Mesurault, maçon à Cossigny. — Règlement de comptes entre « Magdeleine Péan, » déjà nommée, « estant de présent en sa maison de Roche- » brune à Cossigny, » paroisse Saint-Pierre de Brétigny, d'une part, et Michel Le Conte, laboureur au Mesnil, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 20 livres, au profit de Louis Polleau, prêtre, curé de « Mongé, » par Jacques Peltier, vigneron au Carouge, et la veuve de Martin Charpentier. — Prisée et estimation des labours et semences sur les terres appartenant à Pierre Richer et Julienne Crécy, sa femme. — Procuration donnée à André Josse, procureur fiscal au bailliage et châtellenie de Brétigny, par « Magdeleine Péan, » ci-devant nommée. — Actes intéressant les familles Delanoüe, Aumont, Duval, Gillet, De la Fosse, Marquant, Arnoul, Delanoy, Faucheux, Hubert.

E. 5469. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

3 au 30 juin 1660. — Marché de maçonnerie entre Pierre Bretonnet, maçon à Saint-Antoine, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, d'une part, et Vincent Capron, vigneron à Essonville, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, d'autre part. — Renonciation aux successions de Jeanne Coutre ou Coultre, femme de Guillaume Goulart ou Boulart, d'autre Jeanne Coutre, femme de Claude Maillart, par Georges Meunier, laboureur à Mauchamps, et consorts. — Actes relatifs à une vente de maison et dépendances, à Cossigny, faite à Antoine Chaudeau, vigneron à Brétigny, par Jean Delafosse, laboureur à Leudeville, et Barthélemy Foulon, laboureur à Marolles. — Bail de 5 arpents de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant 20 livres tournois, à « Jean Humbert, » marchand au dit Saint-Michel, par Louis Trousseau, laboureur à Sainte-Geneviève-des-Bois. — Bail d'héritages, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait à Jeanne Hargenvillier, veuve de Jean Lochard, par Antoine « Moulin, » laboureur audit Saint-Michel. — Vente de blé, seigle et « orge mondainne, » pendant par les racines, sur 5 quartiers de terre, à Rosières, faite, moyennant 27 livres tournois, à Jean « Le Breton, » laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, par Nicolas Dolbeau, vigneron à Rosières. — Transport d'héritages, au Plessis-Pâté, fait à Guillaume Réaux, le jeune, pâtissier à Linas, par Françoise Hervy, veuve de Louis Vian, vivant, menuisier au Plessis-Pâté. — Quittance de 24 livres tournois délivrée à « Léon Lochard, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Jean Guionnet, vigneron à Longpont, par Pierre Bretonnet, maçon à Brétigny. — Contrat de mariage entre Jean Canu, fendeur de grès, fils de Tristan Canu, fendeur de grès à Courcouronne, et de feue Jaqueline Cognarde, d'une part, et Jeanne Cheval, fille des feus Michel Cheval et Louise Godeau, d'autre part. — Marché de maçonnerie entre Gille « Besnard, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Georges Coulleau, maçon en terre à Longpont, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 100 sous, au profit de noble homme Louis Bertrand, demeurant à Paris, par Mathieu Bruslé, vigneron à la Norville. — Marché de louage de service, entre Pierre Chapet, manouvrier, natif de Saint-Hilaire, pays de Normandie, d'une part, et Martin Delanoue, manouvrier à Liers, d'autre part. — Accord, pour la levée de la taille du Plessis-Pâté, entre François « Hardy, » laboureur à « Charcois, » d'une part, et Nicolas Coignet, charretier au Plessis-Pâté, d'autre part. — Transaction entre Michel Le Comte, laboureur au Mesnil, d'une part, et Jacques « Gallot, » laboureur à Rosières, d'autre part. — Vente de la dépouille de 5 arpents d'avoine, terroir de Brétigny, faite, moyennant 80 livres tournois et 1 mine d'avoine, à Martin Delanoue, marchand à Liers, par Madeleine « Péan, » veuve de Pierre Gosseau, vivant, écuyer, sieur de la Croix et de Rochebrune. — Contrat

de mariage entre « Thomas Le Grain, » serrurier à Linas, fils de « Jehan Legrain, » serrurier au même lieu, et de Susanne Besnard, d'une part, et Élisabeth Fontaine, fille de feu Jacques Fontaine, vivant, vigneron à Cossigny, et de Madeleine Normand, d'autre part. — Acte y relatif. — Partage de la succession de Toussaint Maingot, vivant, vigneron à Marolles. La plus grande partie des actes contenus dans cette liasse porte la signature de Jean « Legrand, » maître d'école à Brétigny.

E. 5470. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1er au 26 juillet 1660. — Bail de maison et dépendances, au Plessis-Pâté, fait à Nicolas Coignet, charretier audit lieu, par Jean Rousseau, tailleur d'habits à Paris. — Contrat de mariage entre Philippe « Grégoire, » laboureur à Fontenay-le-Vicomte, d'une part, et Barbe Aumont, fille de feu Pierre Aumont, vivant, marchand et laboureur, et de Barbe Vacher, demeurant à Charcois, d'autre part. — Acte y relatif. — Vente de blés, méteil et froment, faite, à raison de 14 livres le setier, mesure de Montlhéry, à Claude « Jolly, » boulanger à « Viljuifve, » par Paul « De » Gorris, » écuyer, « sieur des Cochets, capitaine d'un » des vaisseaux du Roy. » — Promesse, par Jean « Le » Grand, » tailleur d'habits à Rosières, de ne laisser emporter aucun grain dépendant des grosses dîmes de Brétigny, que Jacques Gallot, laboureur à Rosières, doit recueillir, l'année présente, par suite de la transaction qu'il a faite à ce sujet avec Michel Le Conte, laboureur au Mesnil. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 16 sous tournois, au profit de la cure de Saint-Michel-sur-Orge, par Louis Cottard, vigneron audit Saint-Michel. — Acte y relatif, daté du 18 juillet 1660 et portant, entre autres signatures, celle de Médard « Delacourt, » curé de Saint-Michel-sur-Orge. — Obligation de 80 livres tournois, prix de 2 poinçons de vin, souscrite, au profit de Madeleine Péan, veuve de Pierre Gosseau, sieur de Rochebrune et de La Croix, par Valeran « Chevalier, » curé de Saint-Pierre de Brétigny. — Vente de fruits pendant par les racines, faite à Toussaint « Poullain, » capitaine du château de Sainte-Geneviève-des-Bois, par Louis Trousseau, laboureur audit lieu de Sainte-Geneviève. — Visite, prisée et estimation de grains semés sur les terres de la ferme appartenant à Jeanne Crespin, veuve de noble homme Denis Le Magnan, à Fresne, paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Actes intéressant les familles Faucheux, Boissière, Baudet, Petit, Bonière, Guillemain, Mareschal, Bertrant. Le maître d'école Legrand a signé la plupart des actes de cette liasse.

E. 5471. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1er au 31 août 1660. — Contrat de mariage entre Jacques Marineau, vigneron à Leudeville, fils de Marin Marineau et de Françoise Roblot, d'une part, et Anne Valois, fille de feu Jacques Valois et de Cantienne Noël, d'autre part. — Vente de la dépouille d'un quartier de vigne, vignoble de Brétigny, faite, moyennant 35 livres tournois, à Jacques « Masson, » maréchal à Brétigny, par Antoine Chaudeau, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Actes relatifs à des transactions entre Michel Le Conte, laboureur au Mesnil, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, Jacques Masson et Jacques « Gallot. » — Vente de la dépouille de 5 quartiers de vigne, vignoble de Brétigny, faite, moyennant 40 livres tournois, à Alexandre « Pelard, » prêtre, curé de l'église Saint-Philibert de Brétigny, par « Fiacre Pigeon, » vigneron « au Casrouge, » paroisse dudit Saint-Philibert (8 août 1660). — Acte d'assemblée des paroissiens de Saint-Philibert de Brétigny portant consentement à l'exécution de travaux à un immeuble acquis par la fabrique au moyen des deniers provenant d'un rachat de rente. — Autre autorisant la perception des susdits deniers (8 août 1660). — Vente de fruits pendant par les racines faite à Gille « Besnard, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par François « Besnard, » vigneron à Brétigny. — Bail d'héritages, au Plessis-Pâté, fait à « Pierre Pluchet, » charretier à « Charcoix, » par Nicolas Querain, jardinier à Saint-Michel-sur-Orge. — Contrat de mariage entre Jean « Bridan, » marchand à Brétigny, d'une part, et Jeanne « Boutiler, » veuve de Pierre Delizagaret, vivant, notaire royal de la châtellenie de Montlhéry, résidant à Leuville, elle demeurant à Brétigny, d'autre part.

E. 5472. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

5 au 25 septembre 1660. — Bail de maison et dépendances, au carrefour de Brétigny, fait à Gille « Brière, » marchand audit lieu, par Jean Mareschal, vigneron à « Ollainville. » — Convention entre Robert Le Conte, laboureur à Fresne, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, d'une part, et Michel Le Conte, laboureur au

Mesnil, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, d'autre part, touchant l'affectation des produits éventuels d'une vente de fruits sur pied. — Vente de la dépouille de 4 arpents de vigne, terroir de Leudeville, faite, moyennant 336 livres tournois, par le susdit Robert Le Conte au susdit Michel. — Concession d'une place à mettre un banc dans l'église de Saint-Pierre de Brétigny, accordée par la fabrique à noble homme François « Pelard, » conseiller du Roi, receveur et payeur général des rentes de l'Hôtel de la ville de Paris assignées sur les entrées des anciennes cinq grosses fermes de France, « en considération d'un grand balustre de menuiserie » à pilliers tournez et qui fait la séparation du cœur » et de la nef de ladite églize soubz le crucifix, laquelle » closture ledit sieur Pellard a faict faire et donnée. » Cet acte, qui est daté du 12 septembre 1660, porte, entre autres signatures, celles de « Chevalier, » curé de ladite église, et Legrand, maître des écoles de Brétigny. — Vente de 112 bêtes à laine, faite, moyennant 510 livres tournois, à Mathurin « Lhéritier, » notaire royal à Montlhéry, demeurant à Longpont, par Robert Le Conte, ci-devant nommé, et Marie Fontaine, sa femme. — Contrat de mariage entre Amagnon Chauhiet et Chohiet, berger au Mesnil, d'une part, et Catherine Courtin, fille des feus Étienne Courtin et Pasquère Rocque, demeurant au même lieu, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, au carrefour de Brétigny, fait à Thomas « Lubin, » cordonnier audit lieu, par Jean Berjonneau, maître barbier et chirurgien au Plessis-Pâté.

E. 5473. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

3 au 28 octobre 1660. — Bail d'héritages, à Charcois, fait à François Devilliers, berger au Plessis-Pâté, par François « Hardy, » laboureur à Charcois. — Vente d'arbres et marché de maçonnerie entre « Magdelaine » Péan, » veuve de Pierre Gosseau, étant « de présent » en sa maison de Rochebrune à Cosigni, » paroisse Saint-Pierre de Brétigny, d'une part, et Guillaume « Bonière, » marchand à Brétigny, d'autre part. — Marché pour l'entretien des parc et jardin du château de Brétigny entre François « Martel, » chevalier, marquis, haut justicier de « Bollebec, » châtelain de Fontaynes, Bellencombre, « Brétigny, Croixmare, » seigneur haut justicier « d'Arcy, » d'une part, et « Cézard » Gaultellier, » jardinier au service du susdit Martel, d'autre part. — Vente des meubles, immeubles et obligations, provenant des successions de Guillaume Hédiard et Noëlle Guiboult, sa femme, faite à Martin Delanoue, manouvrier à Brétigny, par Jacques Boucher, tisserand au Plessis-Pâté, et Anne Hédiard, sa femme. — Actes relatifs à une vente d'immeubles, à « Charcoix, » faite à Denis Blot, manouvrier audit lieu, par Jean Canu, fendeur en grès au Plessis-Pâté. — Vente d'immeubles à Montlhéry, faite à Jacques « Berjonneau, » marchand mercier audit lieu, par son frère Jean « Berjonneau, » barbier et chirurgien au Plessis-Pâté. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Gaspard « Chanterayct, » tailleur d'habits audit lieu, par Louis Chartier, marchand au faubourg Saint-Michel-lès-Paris. — Marché de maçonnerie entre Pierre Bretonnet, maçon à Saint-Antoine, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, d'une part, et François Revoires (?), charpentier à Montlhéry, d'autre part.

E. 5474. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

4 au 30 novembre 1660. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Jean Robin, le jeune, vigneron audit lieu, par Henri Charpentier, vigneron au même lieu. — Actes relatifs à un marché de maçonnerie entre Antoine Simon et Jean Bertault, piqueurs de grès et tailleurs de pierres « au Housset, » paroisse de Marcoussis, d'une part, et Paul « De Gor» ris, » écuyer, « sieur des Grand et Petit Cochets, » capitaine d'un des vesseaux du Roy, » d'autre part. — Vente de 7 quartiers de terres labourables, terroir de Brétigny, faite, moyennant 43 livres tournois, à Pierre « Beauperrin, » marchand à Rosières, par Jacques « Gallot, » laboureur au même lieu. — Acte d'assemblée des habitants et paroissiens de Saint-Philibert de Brétigny, portant bail à rente de maison et dépendances, à Rosières, appartenant à la fabrique dudit Saint-Philibert, fait à Pierre Bretonnet, maçon à Saint-Antoine, paroisse dudit Saint-Philibert, et à Jeanne Marineau, sa femme. Cet acte, daté du 22 novembre 1660, est revêtu de 9 signatures, parmi lesquelles se trouvent celles du tabellion « Aumont, » d'Alexandre « Pelard, » curé de Saint-Philibert, d'André « Josse, » procureur fiscal et receveur de la terre et seigneurie de Brétigny. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 31 sous tournois, au profit de la fabrique de Saint-Pierre de Brétigny, par « Éloy » Le Long, » vigneron « au Casrouge, » paroisse Saint-Philibert de Brétigny, et Marguerite Peltier, sa femme. — Contrat de mariage entre Jean Logre, vigneron à

Rosières, fils de Martin Logre, charpentier audit lieu, et de Catherine Charpentier, d'une part, et Julienne Brière, fille des feus Michel Brière, le jeune, et Marie Tourneux, vivants, vignerons au Carouge, d'autre part. — Acte y relatif. — Actes intéressant les familles Gillet, Le Sueur, Colleau, Poullain, Chevallier, Dupond, Peltier, Maillart, Gaitat, Beauperrin.

E. 5475. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1er au 29 décembre 1660. — Bail de 6 arpents 1/2 de terre, à Charcois, fait, moyennant 25 livres tournois, à François « Hardy, » laboureur audit lieu, par Louis « Fontaine, » le jeune, vigneron à « Verlegrand. » — Autre de maison et dépendances, au carrefour de Brétigny, fait à Louis « Hubert, » bourrelier audit lieu, par Jean « Bourdon, » laboureur à la ferme de la Justice. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 7 livres tournois, à Denise Durant par Blaise Cossonnet, manouvrier au Mesnil. — Obligation de 62 livres 10 sous tournois souscrite, au profit de Guillaume Giron, laboureur au Plessis-Pâté, par Philippe « De la Forest, » vigneron au Mesnil, paroisse Saint-Philibert de Brétigny. Cet acte, daté du 6 décembre 1660, porte, entre autres signatures, celle de Jean « Legrand, » maître des écoles à Brétigny. — Bail d'héritages fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres 10 sous tournois par arpent, à Michel Le Conte, laboureur à « Bersonvillier, » paroisse de Leudeville, par « Magdelaine Péan, » veuve de Pierre Gosseau, vivant, conseiller du Roi, sieur de La Croix et de Rochebrune. — Actes divers entre ladite Péan et ledit Le Conte. — Quittance de 50 livres tournois délivrée à Antoine « Gaitat, » receveur de la terre et seigneurie de Massy, par Madeleine Norment, veuve de Jacques Fontaine, vivant, vigneron à Essonville. — Actes relatifs à un bail d'héritages, terre de Saulx, fait à Julien Le Merle, vigneron audit lieu, par Jacques « Guillier, » laboureur à la ferme de Valorge, paroisse de Saint-Philibert de Brétigny, et « Fransois Crécy, » laboureur à la ferme de la Maison-Neuve. — Bail de portion de maison, au Carouge, fait à « Pierre Du- » pond, » par son frère Guillaume « Dupond, » vigneron à Rosières. — Actes relatifs à un bail de 7 quartiers 1/2 de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 13 livres tournois et 6 livres de cerises, à Nicolas Guillemer, vigneron à Rosières, par Jean Bourdon, laboureur à la ferme de la Justice. — Actes relatifs à un bail de 27 arpents 1/2 de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres 5 sous tournois, à « Cézard Gaultellier, » jardinier au château seigneurial de Brétigny, par Louis « Gosseau, » écuyer, sieur de Rochebrune, tant en son nom que comme ayant charge de Madeleine Péan, sa mère.

E. 5476. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

8 au 23 janvier 1661. — Bail de maison et dépendances, au Plessis-Pâté, fait à Jacques Boucher, tissier en toile audit lieu, par Pierre Goyer, manouvrier au même lieu. — Transport de créance sur Robert et François Le Conte, père et fils, fait à Magdelain « Rousselet, » capitaine du château du Plessis-Pâté, y demeurant, par Claude Dufour, demeurant à Charcois. — Autre sur Jean Cochin, laboureur à « Villiers- » le-Mahieu, » fait au même « Rousselet, » par « Charlles Bouillette, » et « François Le Conte, » beaux-frères, laboureurs à Fresne, et Robert Le Conte, aussi laboureur à Fresne, beau-père dudit Bouillette et père de François Le Conte. — Transport de la dépouille de 37 arpents de terre, terroir de Brétigny, fait par le susnommé Robert Le Conte aux susnommés « Charles Bouillette » et « François Le Conte. » — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 7 livres tournois, à Pierre Robin, le jeune, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Marin Sébillart, marchand au même lieu. — Obligation de deniers et de livraison de titres faite à Jean « Bourdon, » laboureur à la ferme de la Justice, par Noëlle Latinte, veuve de Jean Bezault. — Actes relatifs à une vente d'héritages faite à « Jehan Redon, » l'aîné, marchand fruitier à « Sault, » par Jacques « Guillier, » laboureur à Valorge, et « Fransois Crécy, » laboureur à la ferme de la Maison-Neuve. — Cession de tous droits aux successions paternelle et maternelle faite à ses frères et aux héritiers de sa sœur, par Alexandre « Pelard, » curé de Saint-Philibert de Brétigny. — Obligation de 16 livres 13 sous 4 deniers tournois souscrite, au profit de Nicolas Guérin, jardinier au lieu seigneurial de Launoy et Saint-Michel-sur-Orge, par Jean Jollivect, marchand fruitier à Linas, et Jeanne Colla, sa femme.

E. 5477. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

9 au 27 février 1661. — Marché pour travaux de menuiserie à exécuter au Pavillon, conclu entre Louis

Foubert, menuisier au Plessis-Pâté, d'une part, et Pierre de Bretignet, écuyer, sieur de « Souhesme, » d'autre part. — Marché de maçonnerie entre Pierre Bretonnet, maçon à Saint-Antoine, d'une part, et Jean Chaudeau, manouvrier à Brétigny, d'autre part. — Actes relatifs au bail de demi-arpent 1/2 quartier et 1/2 quarte de vigne, vignoble de Saint-Philibert, champtier « du Coldejoyct, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 10 livres tournois, à Louis Munsnier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Jacques « Gallot, » laboureur à Rosières. — Vente d'héritages faite à « Fiacre Crécy, » laboureur au Perray, paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois, par Antoine « Crécy, » laboureur à « Vernon-en-Brie, proche » Montereau. » — Marché pour construction de muraille le long de l'enclos du Pavillon, conclu entre Pierre Bretonnet, ci-devant nommé, et Pierre de Bretignet, sieur de « Souhesme, » déjà nommé. — Accord entre Marin Sébillard, marchand à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Jacques « Soury, » vigneron « à » Grand-Vaulx, paroysse de Savigny-sur-Orge, » d'autre part. — Abandon d'un poinçon à moitié plein de vin blanc fait à Jean « Mollu, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par « Toussaints Carré, » vigneron « aux Breuil, parroisse de Espinayct-sur-Orge. »

E. 5478. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

2 au 27 mars 1661. — Actes relatifs à un bail de maison et dépendances, au carrefour de Brétigny, fait à Martin Delanoüe, marchand à « Bresonvillier, pa- » roisse de Leudeville, » par Louis « Delaferté, » écuyer, sieur de « Champrobert, » demeurant à Essonville. — Actes relatifs à un transport de bail d'héritages fait au susnommé Martin Delanoüe par César « Gaultellier, » jardinier au château seigneurial de Brétigny. — Bail d'héritages, terroir de Bondoufle, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois par arpent, à Antoine « Pinard, » marchand boulanger audit lieu, par Jean « Girard, » son beau-père, laboureur au même lieu. — Bail d'une quarte de terre, vignoble de Saint-Michel-sur-Orge, champtier dit « Cul- » froy, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 9 sous 6 deniers tournois, à Claude Peuvrier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Claude « Danne, » vigneron au même lieu. — Visite de lieux faite par Toussaint Panect et Gilles « Besnar, » vignerons à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail de 7 quartiers de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant 7 livres tournois, à Gille « Brière, » marchand boucher audit lieu, par Charles « Latinte, » vigneron à Essonville. — Accord et transaction entre la veuve et les héritiers de Louis Chartier. — Actes relatifs à la vente de 8 perches de vigne, vignoble de Brétigny, faite, moyennant 25 livres tournois, à Pierre Beauperrin, « dit sieur de Rozière, » marchand à Rosières, par Antoine Meslier, vigneron à « la ferme des Prez, » paroisse Saint-Philibert de Brétigny. — Actes relatifs à un bail d'héritages fait à « Jacque Courtin, » vigneron au Mesnil, par César « Gaultellier, » ci-devant nommé. — Acte d'assemblée des paroissiens de Saint-Michel-sur-Orge, portant consentement à ce que Michel Danne et Jacques Brière, asséeurs et collecteurs de la paroisse pour l'année 1661, inscrivent au rôle des tailles certains individus dénommés dans cet acte, qui est daté du 27 mars 1661 et porte, parmi les 10 signatures dont il est revêtu, celle de Jean « Du Ponchet, » maître d'école de Saint-Michel-sur-Orge.

E. 5479. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

10 avril au 29 mai 1661. — Actes relatifs à une vente de bois de haute futaie, à Fresne, faite à Jacques « Soullerre » et Louis « Le Meneau, » marchands, le premier en la paroisse de Bruyères-le-Châtel, le second à Châtres, par Jeanne « Crespin, » veuve de noble homme Denis Le Magnan, vivant, conseiller du Roi et garde provincial de l'Ile-de-France. — Contrat de mariage entre Jean « Peltier, » vigneron au Carouge, fils de feu Jacques Peltier et Geneviève Pigeon, d'une part, et Marguerite Pellé, fille de feu François Pellé, vivant, vigneron à Saint-Antoine, et de Louise Desbette, d'autre part. — Élection de 2 collecteurs et 1 syndic à Brétigny, pour l'année 1661. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Jean « Morant, » jardinier à « la Saulsaye, » paroisse de « Verlegrand, » fils de Jean Morant, jardinier au Carouge, et de feue Marie Le Sage, d'une part, et Louise Marineau, fille d'Antoine « Marineau, » jardinier à Fresne, et de Claude Delaforest, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 4 livres tournois passé, au profit d'Alexandre Pelard, curé de Saint-Philibert de Brétigny, par Louis Fichet, vigneron à la Folie, paroisse Saint-Germain-lez-Châtres. — Bail de vaches laitières fait, moyennant un loyer annuel de 110 sous tournois par vache, à Jean Chevallier, vigneron au Pavillon, et « Éloy Lelong, » vigneron au Carouge, par Henri « Gaitat, » sieur de La Croix. — Vente de

3 quartiers 1/2 de terre et vigne, à Saint-Michel-sur-Orge, faite, moyennant 89 livres tournois, à Claude « Danne, » vigneron audit lieu, par Claude Gallot, vigneron au même lieu, et Étienette Perdigeon, sa femme. Cet acte est daté du 10 mai 1661 et porte, entre autres signatures, celle de « Jean Du Ponchet, » maître d'école. — Actes relatifs à une vente d'héritages, à Charcois, faite à Madelain « Roussellet, » capitaine du château du Plessis-Pâté pour François D'Argouge, premier président au parlement de Rennes, par François « Hardy, » laboureur à Charcois. — Obligation de 15 livres tournois souscrite, au profit de Paul Degorris, écuyer, sieur des Cochets, capitaine d'un des vaisseaux du Roi, par Charles « Latinte, » vigneron à Essonville. — Contrat de mariage entre « Anthoiene Nouri, » marchand à Châtres, fils de feu Mathieu Nouri et de Françoise Sergeant, d'une part, et Jeanne Lelong, fille des feus Jean Lelong, vivant, vigneron à Brétigny, et Louise Basin, d'autre part. Plusieurs actes de cette liasse portent la signature de Jean « Legrand, » maître d'école à Brétigny.

E. 5480. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

5 au 29 juin 1661. — Vente de la dépouille de blé pendant par les racines sur 1 arpent 1/2, terroir de Brétigny, faite, moyennant 36 livres tournois, à Gille « Besnard, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par François « Besnard, » vigneron à Brétigny. — Bail de 2 arpents 1/2 de terre et pré, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 48 livres tournois, à « Jean Hunbert, » marchand audit lieu, par « Blayzie Geuffroit, » veuve de Nicolas Trousseau. — Échange entre Antoine « Moulin, » laboureur au Perray, d'une part, et Michel Denne, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Autre entre le susnommé « Moulin, » d'une part, et Pierre « Charpentier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Michel-sur-Orge, fait par le susnommé « Charpentier, » à Claude Peuvrier, vigneron audit lieu. — Désistement par la veuve de François Polleau en faveur de François « Hardy, » laboureur à Charcois. — Vente d'héritages faite par le même « Hardy, » à Magdelain « Roussellet, » capitaine du château du Plessis-Pâté, y demeurant. — Bail d'héritages, à Essonville, fait à Louis Ravet, vigneron audit lieu, par « Magdelaine Péan, » veuve de Pierre Gosseau, vivant, écuyer, sieur de La Croix et de Rochebrune, conseiller du Roi. — Vente de grains, blé méteil, pendant par les racines, sur 4 arpents 3 quartiers 1/2 de terre, terroir du Plessis-Pâté, faite à Magdelain « Rousselet, » déjà nommé, par Louis Boissière, laboureur au Plessis-Pâté, moyennant 150 livres tournois. — Contrat de mariage entre Guillaume Huyet, manouvrier à la ferme de la Moinerie, fils de feu Marin Huyet, vivant, laboureur en la paroisse de la « Fresnée-au-Sauvage, » et Marie Lemperière, d'une part, et Roberde Pigeon, fille de feu Noël Pigeon et de Marie Bertain, d'autre part. — Contrat de louage de jardinier entre Jean Morant, jardinier à « la Saulsaye, » paroisse de « Verlegrand, » d'une part, et « Magdelaine Péan, » ci-devant nommée, d'autre part. Un grand nombre d'actes de cette liasse porte la signature de Jean « Legrand, » maître d'école à Brétigny.

E. 5481. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

17 juillet au 29 août 1661. — Bail d'un arpent de terre, terroirs de Brétigny et Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois, à Lazare Tixier, vigneron à Rosières, par Jean Chevallier, vigneron au Pavillon. — Bail de maison et dépendances, à Cossigny, fait à Michel Menard, vigneron à « Fontaine la Garde, » par Étienne « Berjonneau, » marchand hôtelier à Brétigny. — Obligation de 32 livres 2 sous tournois souscrite, au profit de « Jean Humbert, » marchand à Saint-Michel-sur-Orge, par Louis Cottart, vigneron audit lieu, et Jeanne Robin, sa femme. — Dispositions pour le règlement de leurs successions prises par Nicolas « Fichet, » sergent en la justice de Launoy et Saint-Michel-sur-Orge, et Marie Largillier, sa femme. — Actes relatifs au transport de diverses rentes fait à « Michel Fontaine, » concierge « pour Monsieur de Gouville en sa maison d'Essonville, » par Aubin « Beschepoix, » marchand à Châtres. — Testament d' « Estienne Chovet, » serviteur domestique de Marie Gaitat, veuve de noble homme Claude Michel, vivant, chirurgien du Roi, demeurant à Rosières. Le testateur veut que son corps soit inhumé dans l'église Saint-Pierre de Brétigny, devant l'autel Saint-Jacques, « proche l'hostel Nostre-Dame de Liesse ; » il fait des legs à la fabrique de Saint-Pierre, aux Minimes, Récollets et Hôtel-Dieu de Vitry-le-Français, à la fabrique de Saint-Martin de « Huiron, proche ledit Vitry, » à celle de Notre-Dame de Vitry. — Obligation de 152 livres tournois souscrite, au profit de

Jacques « Masson, » maréchal à Brétigny, par Jean « Renoul, » ou « Arnoul, » receveur de la terre et seigneurie de Fleury-Mérogis, et Marguerite Quarqueville, sa femme. — Contrat de mariage entre « Jehan « Chaumonnot, » maître barbier et chirurgien à « Leu» deville, » fils de « Claude Chaumonnot », maître armurier à « Mussi l'Évesque, » et de Marie Maret, d'une part, et « Jeanne Boutellié, » veuve, en dernières noces, de Jean Bridan, et fille de feu Sébastien Boutillier, écuyer, capitaine d'une compagnie de cavalerie, et d'Élisabeth de Fourmicon, d'autre part. — Vente des fruits pendant par les racines sur 3 quartiers moins 1 quarte de vigne, vignoble de Brétigny, faite, moyennant 60 livres tournois, à Gille « Besnard, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par François « Bes» nard, » vigneron à Brétigny. — Quittance de 9 livres tournois délivrée à Paul Desgorris, écuyer, sieur des Cochets, par « Denis Jubin, » vigneron à « la Breton» nière, » et Denise Le Cesne, sa femme. — Élection de 2 messiers pour garder les vignes et autres fruits du vignoble et territoire de Brétigny, faite par les vignerons habitants de Brétigny, au nombre de 12. — Bail d'héritages, terroir de Brétigny, fait à Vincent Capron, vigneron à Essonville, par « Magdelaine » Péan, » veuve de Pierre Gosseau, vivant, écuyer, sieur de La Croix et Rochebrune. Jean « Legrand, » maître d'école à Brétigny, a signé, comme témoin, une grande partie des actes qui composent cette liasse.

E. 5482. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

2 au 29 septembre 1661. — Règlement de comptes entre Marguerite, Gabrielle, Élisabeth, Marie et Barbe « Gomyn, » étant « en leur maison de Fontaine-la» Garde, » d'une part, et Michel Mesnard, vigneron, audit lieu, d'autre part. — Marché pour réparations aux couvertures du château seigneurial de Brétigny, conclu entre François « Martel, » seigneur de Brétigny, et Guillaume Bonière, maçon audit lieu. — Abonnement consenti pour la vente des vins en détail, pendant un an, à Brétigny, à Martin Delanoüe, marchand cabaretier audit lieu, moyennant 90 livres tournois, par Nicolas « Robert, » commis et ayant charge de Mathieu Collet, propriétaire des aides et droits y joints de la paroisse de Brétigny. — Vente de fruits pendant par les racines, sur 1/2 arpent 1/2 quartier de vigne, vignoble de Brétigny, faite, moyennant 20 livres tournois, à Gille « Brière, » marchand boucher à Brétigny, par Michel Charpentier, vigneron à Essonville. — Accord et transaction entre Joseph « Baynet, » marchand mercier à Brétigny, d'une part, et Pierre « Dupont, » vigneron au Carouge, d'autre part. — Partage de ses meubles fait par la veuve de Thomas Lubin, vivant, cordonnier à Brétigny, entre ses enfants, « Denise Mauses, » Lubin, » Thomas et « Toussaint Lubin. » — Bail de maison et dépendances, à Charcois, fait à Jacques Guiton, manouvrier audit lieu, par François « Hardy, » laboureur au même lieu. — Démission de bail d'héritages entre les mains d'« Anthoine Simonnet, » écuyer, sieur de la Chaussée, par Michel Navillié, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Actes intéressant les familles Bretonnet, Le Cœur, Mareschal, Le Conte, Morin, Prévost, Girard, Marchand. Plusieurs des actes qui composent cette liasse portent la signature de Jean « Le» grand, » maître d'école à Brétigny.

E. 5483. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

2 au 30 octobre 1661. — Bail d'une vache pleine, âgée de 7 à 8 ans, fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois et 3 livres de beurre frais, à Hiérosme « Offray, » marchand à Saint-Michel-sur-Orge, par Denis Petit, marchand au Perray. — Actes relatifs à un bail de 120 bêtes à laine, tant moutons que brebis, fait à Pierre Mallard, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, par Jacques Lené, marchand à Châtres. — Actes relatifs à une cession de terrain, à Fresne, faite à Jeanne « Crespin, » veuve de noble homme Denis Le Magnan, vivant, conseiller du Roi et garde provincial de l'Ile-de-France, par « Jean Trotin, » laboureur à Fresne. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Germaine Robin, veuve de Jean Souchard, par Pierre « Chastelain, » contrôleur des deniers octroyés de la ville de Péronne, bourgeois de Paris. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Jacques « Réault, » laboureur à Charcois, fils de Guillaume Réault et de Louise Bertault, d'une part, et Suzanne Tamponnet, fille des feus Yve Tamponnet, vivant, meunier au moulin du Pré, et Sainte Geffroy, d'autre part. — Accord et transaction entre Charles « Latinte, » vigneron à Essonville, d'une part, et Jeanne Charpentier, veuve de Sébastien Gombault, vivant, maçon en plâtre à Essonville, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Gille Chollect, tissier en toile audit lieu, par Pierre « Chas» telain, » ci-devant nommé. — Actes relatifs à un transport de bail d'héritages fait à Pierre « Dupond, »

vigneron au Carouge, par « Cézard Gaultellier, » jardinier à Brétigny. — Bail d'héritages, à Rosières, fait à Jean « Peltier, » vigneron à Brétigny, par Gille « Besnard, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Accord entre Catherine Soyé, veuve, en dernier mariage, de Rollin Panect, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Toussaint Panect, vigneron au même lieu, d'autre part. — Bail de 7 quartiers de terre labourable, à Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 7 livres tournois, à Pierre Robin, le jeune, vigneron audit lieu, par « Élizabeth Evalle, » femme de Jean Descotte, écuyer, s[r] de « Borgnefait, » demeurant à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 7 livres tournois, à Michel Navallié, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Denis Petit, ci-devant nommé. Jean « Legrand, » maître d'école à Brétigny, a signé, comme témoin, plusieurs des actes contenus dans cette liasse.

E. 5484. (Liasse.) — 16 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

1er au 30 novembre 1661. — Testament de Gille « Besnard, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. Le testateur veut être inhumé dans l'église de Saint-Michel-sur-Orge où il fait des fondations. Cet acte, du 1er novembre 1661, porte, entre autres signatures, celle de Pierre « Leymé, » maître d'école. — Transport d'une rente annuelle de 8 livres tournois, fait à Médard « Delacourt, » curé de Saint-Michel-sur-Orge, par « Innosant Marium, » cordonnier à Longjumeau, et Noëlle Lamy, sa femme (3 novembre 1661.) — Bail d'une vache fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à Mathurin « Feraut, » le jeune, vigneron à « Villiers, parroysse de Espinnect, » par Denis Petit, marchand au Perray. — Bail de pêche, en la rivière d'Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 36 livres tournois et 4 brochets, à « Jacques Quentin, » meunier au moulin de Basset, par François « Martel, » seigneur de Brétigny. — Actes relatifs à la liquidation de la succession de Jean Vaugrant, vivant, vicaire de Sainte-Geneviève-des-Bois, dont Julien « Le Fillastre, » vicaire de ladite église, avait été le légataire universel (12 et 14 novembre 1661). — Transaction entre Jacques « Masson, » maréchal à Brétigny, et Nicolas « Boutet, » boucher au même lieu. — Bail d'héritages, à Rosières, fait à Guillaume « Dupond, » vigneron audit lieu, par Éloy « Le Long, » vigneron au Carouge. — Bail de maison et dépendances, au carrefour de Brétigny, fait à Jean « Pelletier, » vigneron audit lieu, par Cantienne Noëlle, veuve de Jacques Valois, vivant, maréchal au même lieu. — Contrat de mariage entre « Guillaume Beurrier, » charpentier de la grande coignée, fils de « Pasquier Burrier, » exerçant la même profession à Longjumeau, d'une part, et Catherine « Hargenvillier, » fille de feu Vincent Hargenvillier, vivant, marchand à Saint-Michel-sur-Orge, et de Jeanne de Saint-Amour, d'autre part. — Bail d'une vache laitière, âgée de 6 à 7 ans, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à Marie Gallot, veuve de Pierre Mallard, vivant, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, par Denis Petit, marchand au Perray. — Actes relatifs à un compromis entre François « Martel, » seigneur de Brétigny, et François « D'Argouges, » seigneur du Plessis-Pâté, pour la directe sur Fresne. — Actes intéressant les familles Pelletier, Chevallier, Le Long, Pigeon, Gallot, Hubert, Le Conte, Fontaine, Tholomé, Polleau, Le Noir, Tixier, Jeuslin, Delaunay, Lainé.

E. 5485. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

7 au 28 décembre 1661. — Récépissé de titre délivré à François Hardy, laboureur à Charcois, par Jean « Pelletier, » Jean Chevallier et Éloy Le Long, vignerons à Brétigny. — Acte d'assemblée des paroissiens de Saint-Philibert de Brétigny, autorisant le curé Alexandre Pellard à arracher 1/2 arpent de vigne, champtier dit « Bas-Courbecul, » et à le transformer en terre labourable. Les paroissiens présents, au nombre de 13, ont tous signé cet acte qui est du 8 décembre 1661. — Actes relatifs à un accord entre Nicolas Gallot, vigneron à la Folie, paroisse Saint-Germain-les-Châtres, d'une part, et François Huet, marchand à Fleury-Mérogis, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, à Bondoufle, fait, à Antoine « Pinard, » marchand audit lieu, par Jehan « Tholomé, » jardinier à Fontaine-Lagarde. — Actes relatifs à la vente de 2 charretées de bois tant pommier que orme faite, moyennant 15 livres tournois, à Pierre Ravet, boulanger à Brétigny, par « Jehan Hébert, » charron au même lieu. — Bail d'un demi-arpent et 1 quarte de terre et vigne, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à Germaine Robin, veuve de Jean Souchard, par Marie Panect, veuve de Thomas Logre, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Obligation de 3 livres 8 sous tournois souscrite, au profit de Martin Delanoue, marchand

hôtelier à Brétigny, par Martin Logre, charpentier à Rosières, qui, devant loger des gens de guerre, les avait envoyés en subsistance chez l'hôtelier. — Bail de maison et dépendances, « devant la halle du marché » de « la ville de Chastre, » fait à Claude « Gillay, » marchand boulanger à « Ably, » par Jeanne Chaussée, veuve de Martin Charpentier, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge. — Testament de Marie Chevallier, veuve de Louis Trousseau, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge. — Renonciation par Françoise Besnard, veuve d'Antoine Jamin, vivant, maçon, demeurant à Charcois, à la succession de son frère François Besnard, vivant, vigneron à Brétigny. Cet acte, qui est daté du 8 décembre 1661, porte, avec la signature du tabellion Aumont, celle du maître d'école Jean « Legrand, » qui a signé quelques autres actes faisant partie de cette liasse.

E. 5486. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

9 au 28 janvier 1662. — François « Aumont, » marchand à Châtres, et Nicole Balargeau, sa femme, auparavant veuve de Jean Brière, vivant, tonnelier à Châtres, mettent, pour 5 ans, en apprentissage « au » mestier de boucher, à Gille Brière, » marchand boucher à Brétigny, Jean Brière, fils des susdits Jean et Nicole Balargeau, âgé de 14 à 15 ans. L'apprenti sera nourri, logé, éclairé, chauffé, entretenu d'habillements, linge et chaussure, moyennant cession de tous ses droits aux successions de son père, de son aïeul, Michel Brière, et de son aïeule, Étiennette Le Long. Cet acte, daté du 9 janvier 1662, porte, entre autres signatures, celle de Jean « Legrand, » maître des écoles de Brétigny. — Actes relatifs à une obligation de 16 livres 11 sous 6 deniers souscrite, au profit de Martin Delanoüe, marchand hôtelier à Brétigny, par Antoine Chalaigne, vigneron à Leuville. — Vente de bois de haute futaye, terroir de Brétigny, champtier « des Renar» des, » fait à « Éloy Le Long, » vigneron « au Cas» rouge, paroisse Saint-Philbert » de Brétigny, par Jean « Pelletier, » vigneron à Brétigny. — Accord entre Gille « Brière » et « Éloy Le Long, » ci-devant nommés. — Obligation de 45 livres tournois, prix d'une vache laitière, souscrite au profit de Gille Brière, marchand boucher à Brétigny, par Honoré Marchais, jardinier à Cossigny. — Marché de louage d'un cheval de labour, entre Pierre Peuvrier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Jeanne de Saint-Amour, veuve de Vincent Hargenvillier, et Jean « Hargenvil» lier, » son fils, laboureur audit Saint-Michel, d'autre part. — Règlement de comptes entre Pierre Bretonnet, maçon à Saint-Antoine, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, d'une part, et Georges Nicot, maçon à Sainte-Geneviève-des-Bois, d'autre part. — Transaction entre les héritiers de Nicolas Fichet, vivant, sergent « en la justice, terre et seigneurie de Launoy et Saint-Michel-sur-Orge. »

E. 5487. (Liasse.) — 11 pièces, papier, dont 1 cahier de 10 feuillets in-4°.

5 au 23 février 1662. — Actes relatifs au bail de toutes les dîmes appartenant à la cure de Saint-Pierre de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 800 livres tournois, à André « Josse, » receveur de la terre et seigneurie de Brétigny, et Jean Aufray, receveur de la terre et seigneurie du Plessis-Pâté, par Valeran « Chevalier, » curé de Saint-Pierre. — Jeanne « Cres» pin, » veuve de noble homme Denis Le Magnan, vivant, conseiller du Roi et garde ordinaire provincial de l'Isle-de-France, demeurant à Paris « dans le grand » arsenal,... estante de présent dans sa maison de » Fresne, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, » loue pour serviteur domestique, pour une année, Jean Moraut, jardinier, moyennant 150 livres tournois de gages. — Partage des successions d'Hugues Motteux, vivant, vigneron à « Leudeville, » et de Catherine Mony, sa femme. — Quittance de 45 livres tournois délivrée à Georges Nicot, maçon à Sainte-Geneviève-des-Bois, par Pierre Bretonnet, maçon à Brétigny. Les 3 actes précédents, dont le dernier porte la date du 12 février 1662, sont signés par Jean « Legrand, » maître des écoles à Brétigny. — Partage des successions d'Hugues Moteux et Catherine Moni, sa femme. — Rétrocession d'héritage à Pierre Delaforest, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Charles Latinte, vigneron à Essonville, paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Contrat de mariage entre « Jacques Germain, » marchand cordier et vannier à Châtres, fils de Clément Germain, mêmes profession et résidence, et de « Ca» therine Duchesne, » d'une part, et « Mari Dela» chasse, » fille de « Leyaunard Delachasse, » voiturier par terre, demeurant à Paris, rue de la Martellerie, enseigne des « Trois Mores, » et d'Anne Targie, d'autre part. — Donation entre vifs faite à Claude « Gaitat, » bourgeois de Paris, et Louise Le Sueur, sa femme, par Guillaume « Le Sueur, » valet de garde-robe du feu duc d'Orléans, demeurant à « Cosigny, paroisse Saint-

Pierre de Brétigny, » père de la susdite Louise et veuf de Louise Lepreux. Cet acte daté du 23 février 1662 porte, entre autres signatures, celle de Jean « Le» grand, » maître des écoles à Brétigny. — Actes intéressant les familles Gallot, Lubin, Girard, Rousseau, Chevallier, Barré.

E. 5488. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1er au 29 mars 1662. — Vente d'une quarte de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, faite, moyennant 27 livres tournois, à Claude « Danne, » vigneron audit lieu, par Antoine Chaudeau, vigneron au même lieu, et Charlotte Gallot, sa femme. — Actes relatifs à une cession d'héritage faite à Simon « Lemaire, » laboureur à « Verlegrand, » par Charles « Latinte, » vigneron à Essonville, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, et Louise Charpentier, sa femme. — Antoine Duchesne, Gille Brière, Jean Marineau, vignerons à Saint-Michel-sur-Orge, Jacques Marineau, Jacques Cordeau, vignerons à « Guipereux, » paroisse de Longpont, Lazare Tixier, Jean Logre et Jean Truchon, vignerons à Brétigny, s'engagent à faire l'août sur les terres des Bordes, moyennant 32 setiers 8 boisseaux de blé méteil. — Lots de partage en la succession de Louis Thizier, vivant, vigneron à « Rozière, » paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Lots de partage en la succession de François Chevallier, vivant, vigneron à « Leudeville. » — Actes y relatifs. — Actes relatifs à une vente simulée de 2 vaches faite à Gille « De» lorme, » écuyer, « sieur des Bordes, en la paroisse » du Plessis-Pastez, et de Clairebois, » par Lazare Tixier, vigneron à « Rozière. » — Bail de 61 perches 1/2 de terre, terroir de Brétigny, champtier de « Hault » Courbecul, » fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres 5 sous tournois, à Louis « Hubert, » bourrelier à Brétigny, par Martin Delanoüe, marchand au même lieu. — Bail d'un quartier 1/2 de vigne, vignoble de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 7 livres 10 sous tournois, à Jean Truchon, vigneron à « Rozière, » par Jacques « Gallot, » marchand au même lieu. — Lots de partage dans les successions de Pierre Bedoit, vivant, laboureur à « Verlepetit, » et Jeanne M..., sa femme. — Vente d'un arpent 1/2 quartier de terre, terroir de « Leudeville, » faite, moyennant 92 livres tournois, à Jean « Devillier, » laboureur audit lieu, par Jean Chevallier, vigneron « au » Pavillon, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, » et Françoise Peltier, sa femme. — Acte d'assemblée des paroissiens de Saint-Michel-sur-Orge, portant consentement à ce que Marguerite Thizier soit relevée de l'exécution du testament de son mari Gille Besnard. — Obligation de 33 livres 15 sous tournois souscrite, au profit de Paul « De Gorris, » écuyer, sr des Cochets, capitaine d'un des vaisseaux du Roi, par Étienne Berjonneau, marchand à Brétigny. — Donation mutuelle entre Antoine « Le Gendre, » agent des affaires de « Messire Rollant Grouin,... en son chas» teau du Bouchet en la paroisse de Verlepetit, » d'une part, et « Françoise Dauré, » sa femme, d'autre part. — Bail du mineur Gille Piffret, fils de feu Abraham Piffret, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et de Marguerite Bourgeron, fait à Pierre Peuvrier, vigneron audit lieu, par Michel enne, vigneron au même lieu. — Bail d'un quartier de vigne d'un an, vignoble de Saint-Philibert de Brétigny, champtier dit « le Coldejayct, » fait à Julien « Le Fillastre, » prêtre, curé de Saint-Michel-sur-Orge, par Antoine Meslier, vigneron à « Champ Rozay, paroisse de Dra» vay. » — Accord et transaction entre Pierre « Bar» bier, » menuisier à Brétigny, d'une part, et Louis « Hubert, » bourrelier au même lieu, d'autre part, Jean « Legrand, » maître des écoles à Brétigny, a signé cet acte ainsi que quelques autres renfermés dans la même liasse.

E. 5489. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

3 au 29 avril 1662. — Acte relatif à l'exécution du contrat de résignation de la cure de Saint-Michel-sur-Orge, faite, au mois de décembre 1661, par le curé Médard « Delacourt, » à Julien « Le Fillastre, » curé titulaire au 3 avril 1662. — Obligation de 24 livres tournois souscrite, au profit d' « Ysaac Véron, » charretier à Brétigny, par Jean « Pelletier, » vigneron au même lieu. — Actes relatifs à l'exécution d'un marché passé entre Pierre « Poullain, » sculpteur à « Verle» grand, » d'une part, et Pierre de La Foyrestz, marchand à Saint-Michel-sur-Orge. Poulain s'engage à fournir, pour la fin du mois de mai 1662, et moyennant 80 livres tournois, « un crucifix, pour mettre et appo» zer dans l'esglize dudit Saint-Michel-sur-Orge. de la » haulteur de troys pieds et demie, avecq une terasce » dessoubz, garnie et fournie d'une teste de mort et » ossemens. » Poulain doit, en outre, peindre le crucifix et fournir la croix. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle, au profit de René Chartier, maréchal à « Limours, » par les enfants et héritiers

de Jacques Peltier et Geneviève Pigeon. — Jeanne « Langrac, » femme autorisée par justice à la poursuite de ses droits, au refus d'Étienne Rozerot, conseiller du Roi et receveur général des tailles en Berry, son mari, demeurant à Paris et « estant de présent en » sa maison de la Fontaine, paroisse Saint-Philbert » de Brétigny, » donne à Alexandre « Pelard, » prêtre, curé de l'église dudit Saint-Philibert, tant pour lui que pour ses successeurs curés de ladite église, une rente annuelle et perpétuelle de 100 sous tournois et 2 poules, à la charge que lesdits curés célébreront, tous les premiers samedis de chaque mois, « une messe basse de » Notre-Dame de Liesse, qui sera annoncée au prosne » de la grande messe paroissialle qui sera dite dans » ladite eglize le dimanche de devant lesdits premiers » samedis du mois... » Cet acte, daté du 15 avril 1662, porte, entre autres signatures, celle de Jean « Le» grand, » maître des écoles à Brétigny. — Bail d'une vache laitière, âgée de 6 ans, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois, à Antoine Marineau, jardinier à Saint-Antoine, par Jeanne « Crespin, » veuve de noble homme Denis Le Magnan.

E. 5490. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1er au 29 mai 1662. — Marché pour curage de canaux, dans la propriété du Pavillon, fait entre Pierre de Brétignet, écuyer, « sieur de Souhesme, » d'une part, Jean Chevallier, vigneron à Brétigny, et Germain Vezée, manouvrier à Montlhéry, d'autre part. — Contrat de mariage entre Antoine Cocquet, berger à « Rozière, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, » fils des feus Antoine Cocquet, vivant, laboureur « au Mesnil» Racoin, » et Jeanne Angevin, d'une part, et Françoise Le Coisne, fille de Jean Le Coisne, cordonnier audit « Rozière, » et de feue Françoise Handée, d'autre part. — Transport d'héritages fait à Jean Chevallier, déjà nommé, par « Eloy Le Long, » vigneron au Carouge. — Bail de 40 perches de vigne, vignoble de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 8 livres tournois, par Jean Chevallier à Gilles Chartier, demeurant à Brétigny. — Vente de 2 arpents 4 perches de terre, terroir de Charcois, faite, moyennant 180 livres tournois, à Denise Forest, veuve de Guillaume Giron, par Guillaume « Réault, » laboureur à Charcois. — Transport de jouissance de 4 arpents 1/2 de terre, terroir de Brétigny, fait à Guillaume « Bonières, » marchand à Brétigny, par Jean Chevallier, vigneron « au Casrouge, » paroisse Saint-Philibert de Brétigny. — Aveu et dénombrement du fief de la Fontaine, rendu à Claude Duval, dame de Vaugrigneuse, veuve de Victor Brodeau, par noble homme Étienne Roserot, sieur dudit fief. — Bail de 3 arpents 1 quartier de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 14 livres tournois, à Clément Georges, vigneron au « Parc de pierre, » paroisse de Sainte-Geneviève-des-Bois, par « Jean Hunbert, » marchand audit lieu de Sainte-Geneviève. — Bail de toutes les terres appartenant à l'église de Saint-Pierre de Brétigny, à la réserve de la terre de « l'escolle, » fait, moyennant un loyer annuel de 105 sous tournois par arpent, à Jean Hébert, charron à Brétigny, par Vincent Capron, vigneron à Essonville, agissant en qualité de marguillier de Saint-Pierre. — Vente d'un demi-quartier de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, champtier dit « la Tiphaine, » faite, moyennant 33 livres tournois, à Pierre « Delafoyrestz, » marchand à Saint-Michel-sur-Orge, par « Jehan Pelletier, » vigneron en la paroisse de « Saint-Philibert-lès-Brétigny. » — Actes relatifs à un accord entre Jacques Réaux, meunier au moulin « du Casrouge, » et consorts, d'une part, et François « Lelong, » boucher « estallier » à Paris, d'autre part, « pour raison d'un cheval qui fut noyé » par la faulte dudit Lelong. » Jean « Legrand, » maître des écoles à Brétigny, a signé la plus grande partie des actes dont se compose la présente liasse.

E. 5491. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

4 au 27 juin 1662. — Bail de 3 arpents 1/2 de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 17 livres 10 sous tournois, à Jacques Broyer, jardinier à Brétigny, par François « Benard, » vigneron au même lieu. — Accord et transaction entre Pierre Bretonnet, maçon à Saint-Antoine, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, d'une part, et Vincent Capron, vigneron à Essonville, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, d'autre part. — Vente de la dépouille d'un arpent de terre ensemencé en blé, terroir de Brétigny, champtier du Mesnil, faite, moyennant 45 livres tournois, à André « Josse, » agent des affaires « de Monsieur de Fon» taine-Martel, en sa terre et seigneurie » de Brétigny, par Noëlle Latinte, veuve de Jean Bezoult, vivant, greffier et tabellion au bailliage et châtellenie de Brétigny, demeurant audit lieu. — Accord et transaction entre Martin Delanoue, marchand à Brétigny, d'une part, et Jean Petit, compagnon maréchal au même lieu. — Promesse d'indemnité à « Thomas Le Grain, »

serrurier à Brétigny, par Jean Chevallier, vigneron « au Casrouge, paroisse Saint-Philbert de Brétigny. » — Bail d'héritages, terroir de Brétigny, fait à Jean « Le Grand, » tailleur d'habits audit lieu, par Marguerite Tixier, veuve de Gille Besnard. — Marché pour travaux de labour entre Antoine Gentil, laboureur au « Plessis-Pastey, » d'une part, et « Jehan Hébert, » charron à Brétigny, d'autre part. — Contrat de mariage entre Jean Scirot, marchand à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Claudine Trousseau, fille de Gille Trousseau, vigneron audit lieu, et d'Antoinette Fournect, d'autre part. — Marché de moisson entre Antoine Chalaigne et Noël Boutry, vignerons à « Leuville, » d'une part, et Jacques « Guillier, » laboureur à « Va» lorge, » paroisse Saint-Philibert de Brétigny, d'autre part. — Martin Delanoue, manouvrier à Brétigny, s'engage à faucher toutes les avoines et vesces pendant par les racines sur les terres des Bordes, paroisse du Plessis-Pâté, moyennant 80 livres tournois, que s'oblige à lui donner Pierre « Delormé, » écuyer, sieur des Bordes. Jean « Legrand, » maître des écoles à Brétigny, a signé la plupart des actes qui composent la présente liasse.

E. 5492. (Liasse.) — 17 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

4 juillet au 24 septembre 1662. — « Devis des » ouvrages de massonnerie et de couverture en tuille » qu'il convient faire dans la maison et couverture de » Fresne, apartenant à Madame Magnan, » et marché en conséquence entre André « Lorille, » maçon à Châtres, et Jacques Legendre, maçon au même lieu, d'une part, et Jeanne « Crespin, » veuve de noble homme Denis Le Magnan, vivant, conseiller du Roi et garde provincial de l'Ile-de-France, d'autre part. — Obligation de 17 livres tournois souscrite, au profit d'Étienne « Berjonneau, » par Vincent Capron, vigneron à Essonville. — Autre de 12 livres tournois, au profit du même, par Jean Chevallier, vigneron au Carouge. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Philippe « Du Val, » maître barbier et chirurgien, à Brétigny, fils de feu Pierre Duval et de Geneviève Buron, d'une part, et Marie Réault, fille de Guillaume « Réault, » laboureur à Charcois, et de Louise Bertault, d'autre part. — Transport de bail d'héritages fait à Gille « Brière, » marchand boucher à Brétigny, par « Eloy Le Long, » marchand hôtelier à Châtres. — Quittance générale donnée à Gille Biget, vigneron à Essonville, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, par Pierre Raguineau, charron à Brétigny. — Contrat de mariage entre « Thomas Lubin, » cordonnier à Brétigny, fils des feus Thomas Lubin et Denise Manses, d'une part, et « Nicolle Bliart, » fille des feus Jean Bliart, vivant, tonnelier à « Varenne, » et Jeanne Colson, d'autre part. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 110 sous tournois, à Jacques Le Blond, vigneron au Plessis-Pâté, par « Ce» zar Collot, » bourgeois de Paris. — Transport de maison et dépendances, à Bondoufle, fait à Raoul « Boulenger, » curé dudit lieu, par « Jehan Tholomé, » jardinier à Fontaine La Garde, et Germaine Fontaine, sa femme. — Récépissé de titres délivré à Henri « Gai» tat, » laboureur à « Coubert-en-Brie, » par Jacques Réaux, meunier au moulin « du Casrouge, paroisse » Saint-Philbert » de Brétigny. — Accord entre les enfants et héritiers de Martin Charpentier et Jeanne Chaussect, d'une part, et Germain Vaury, vigneron à la Norville, d'autre part. — Lots et partage des biens immeubles dépendant des successions de Simon Bigeard, vivant, vigneron à « Verlegrand, » et Pasquette Duval (?), sa femme. Cet acte et quelques autres de la même liasse portent la signature de Jean « Legrand, » maître des écoles à Brétigny.

E. 5493. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

2 au 30 octobre 1662. — Contrat de mariage entre Guillaume Chaudeau, manouvrier au Plessis-Pâté, fils de feu Jean Chaudeau, vivant, vigneron à Brétigny, et de Charlotte Normand, d'une part, et Jeanne Chariot, veuve d'Antoine Boucquet, vivant, manouvrier audit Plessis-Pâté, d'autre part. — Autre entre Antoine Bource ou Bourcé, menuisier à Châtres, fils des feus Jean Bourcé, vivant, laboureur à « Foucherolle, proche » Cheroy, pays de Bourgogne, » et Jeanne Major, d'une part, et Marie Martin, fille des feus Jean Martin, vivant, laboureur « à Biville proche Dieppe, pays de » Normandie, » et Claire Louis, d'autre part. Parmi les témoins de la future, on trouve Pierre de « Bertinet » Souhesme, » écuyer, sieur de Souhesme, un des gendarmes de la Reine, demeurant à Brétigny, « Charlotte » Bayon, » sa femme, au service desquels est la future, et Vallerand Chevallier, prêtre, curé de Saint-Pierre de Brétigny (3 octobre 1662.) — Acte de visite de vignes, vignoble de Brétigny, faite aux requêtes de Gille Brière et de Éloi Le Long, par Cantien Crestot et Jean Martin, vignerons à Cosigny, paroisse Saint-Pierre de

Brétigny. — Bail d'un demi-arpent de terre, au Carouge, fait, moyennant un loyer annuel de 9 livres tournois, à Pierre « Dupond, » vigneron audit lieu, par « Fiacre Pigeon, » vigneron à « Orangy, » et son fils Claude Pigeon, vigneron au même lieu. — Vente d'héritages, à Brétigny, faite à François « Martel, » chevalier, seigneur de Fontaine et de Brétigny, par Jean « Ber» jonneau, » maître barbier et chirurgien « à Besse, » pays d'Auvergne. » — « Charlotte Bayon de Senct» Marten, » femme du sieur de Souhesme, ci-devant nommé, loue pour jardiniers et vignerons « au Pavil» lon, paroisse Saint-Philbert » de Brétigny, « Nicola » Delaforay » et Denise Lubin, sa femme. Cet acte, daté du 22 octobre 1662, porte, entre autres signatures, celles de Vallerant « Chevallier, » curé de Saint-Pierre de Brétigny, et de Jean « Legrand, » maître des écoles, qui a signé tous les actes contenus dans cette liasse, à l'exception du suivant, lequel porte la signature d'Alexandre « Pelard, » curé de Saint-Philibert. — Bail de maison et dépendances, au carrefour de Brétigny, fait à Thomas « Lubin, » cordonnier audit lieu, par François « Martel, » seigneur de Brétigny.

E. 5494. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

2 au 26 novembre 1662. — Bail d'héritages, à Rosières, fait, à « Pantaillonne » Tixier et à son fils Nicolas Guillemet, par Jean « Bourdon, » laboureur à la ferme de la Justice. — Autre à Charles « Lejeune, » manouvrier à « Marolle, » par Pierre Bretonnet, maçon à Brétigny. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Louis Mousnier, vigneron audit lieu, par Michel Danne, vigneron au même lieu, agissant comme tuteur des enfants d'Abraham Piffret et de Marguerite Bourgeron. — Désistement de poursuites contre Louis Cottart, vigneron, et Jeanne Robin, sa femme, par « Jean Humbert, » marchand, laboureur à Sainte-Geneviève-des-Bois, et Pierre Fichet, le jeune, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Acte de visite de lieux, à la « ferme de la Croix, scize à Rozière, » paroisse Sainct-Pierre » de Brétigny, faite à la requête de Jean « Lemaire, » fermier, demeurant à la ferme des Noues, paroisse de « Verlegrand. » — Actes relatifs à un accord intervenu entre « Renée de la » Ferté, » veuve de Christophe de Sens (?), vivant, écuyer, « sieur des Bois-Blancs, » demeurant à « Bonne, » héritière de feu Louis de la Ferté, vivant, écuyer, « sieur de Champrobert, » son frère, d'une part, et Jeanne Lochard, demeurant, comme servante, en la maison dudit Louis de la Ferté, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, à « Charcoix, » paroisse du Plessis-Pâté, fait à Jacques Biron, charretier à Charcoix, par Jean Mareschal, vigneron à « Ollainville. » — Bail de maison et dépendances, à Rosières, fait à Louis Barré, vigneron audit lieu, par Jacques « Gal» lot, » marchand à Charenton. — Démission et partage de ses biens entre ses enfants, par Henrie Gouget, veuve de François Chevallier, vivant, vigneron à « Leudeville. » — Acte y relatif. — Bail à moitié de 116 bêtes à laine fait à « Michel Guillier, » laboureur à « Fresne, » paroisse Saint-Pierre de Brétigny, par Jean « Le Roy, marchand boucher, bourgeois de Paris. Élection d'un marguillier de l'église Saint-Pierre de Brétigny, pour l'année 1662. — Bail de maison et dépendances, au Carouge, fait à Jacques Hegniard, manouvrier à Brétigny, par François Colleau, charretier à Cossigny. — Actes relatifs à un bail d'héritages fait à Christophe Gillet, charretier à Brétigny, par Pierre Bretonnet, maçon au même lieu, procureur fondé de Jacques Gallot, marchand à Charenton. — Actes relatifs au contrat par lequel Jeanne « Crespin, » veuve de noble homme Denis Le Magnan, vivant, conseiller du Roi et garde ordinaire provincial de l'Isle de France, loue pour un an, moyennant 150 livres tournois de gages, pour jardinier, « en sa maison de Fresne, pa» roisse Saint-Pierre de Brétigny, » Nicolas « Guérin. » Jean « Legrand, » maître des écoles de Brétigny, a signé plusieurs des actes contenus dans cette liasse.

E. 5495. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

3 au 22 décembre 1662. — Bail d'un arpent de terre, terroir de « Guippereulx, » champtier dit « les » Bourbiers, » fait, moyennant un loyer annuel de 12 livres tournois, à Jacques Marineau, vigneron audit « Guippereux, » paroisse de Longpont, par Jeanne Desaintamour, veuve de Vincent Hargenvillier, vivant, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge. — Alexandre « Pe» lard, » prêtre, curé de Saint-Philibert de Brétigny, Jean Chevallier et Louis « Hubert, » marguilliers, concèdent à Pierre « De Cron de Lessay, » écuyer, « sieur » de Lessay, » commissaire provincial de l'artillerie de France au département de Pignerolle, une place dans ladite église sous l'arcade du clocher « joignant » et faisant closture d'entre ledit clocher et le cœur de » ladite églize, entre les deux pilliers de ladite arcade, » pour y établir un banc « de pareille haulteur que celui » du sieur de Bombelle, qui est dans ladite églize ; »

ce banc et cette place resteront la propriété du concessionnaire et de ses successeurs tant qu'ils habiteront ou posséderont leur maison, sise « au Casrouge, » paroisse dudit Sainct-Philbert de Brétigny. » La concession est faite, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 60 sous tournois. Cet acte, daté du 6 décembre 1662, porte, entre autres signatures, celle de Jean « Legrand, » maître des écoles à Brétigny. — Actes relatifs au marché pour travaux de clôture en gros murs du clos du « Fresne, » paroisse Saint-Pierre de Brétigny, appartenant à Jeanne « Crespin, » veuve de noble homme Denis Magnan, conseiller du Roi et garde provincial de l'Isle de France. — Marché pour façons de bourrées d'épines et autre bois autour de 2 arpents de terre « au Casrouge, » entre « Jehan Dudoit, » manouvrier à « Leuville, » d'une part, et Gille « Brière, » marchand boucher à Brétigny, d'autre part. Cet acte porte, entre autres signatures, celle de Vallerant « Chevallier, » curé de Saint-Pierre de Brétigny (9 décembre 1662.) — Bail d'héritages, fait à Jacques « Masson, » maréchal à Brétigny, par « Magdeleine Péan, » veuve de Pierre Gosseau, vivant, écuyer, sieur de La Croix, conseiller du Roi. — Élection par les habitants des paroisses Saint-Pierre et Saint-Philibert de Brétigny de 2 collecteurs et un syndic, pour le fait des tailles desdites paroisses en 1663. — Bail de Catherine Piffret, fille mineure d'Abraham Piffret et de Marie Charpentier, à Jeanne Hargenvillier, veuve de Jean Lochard, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, par le tuteur Claude Danne, vigneron au même lieu. Julien « Le Fillastre, » curé de Saint-Michel-sur-Orge, a signé cet acte qui porte la date du 22 décembre 1662.

E. 5496. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1er au 31 janvier 1663. — Vente d'une vache faite, moyennant 24 livres tournois, à Jean « Aumont, » laboureur à Brétigny, par sa mère Barbe Vacher, veuve de Pierre Aumont, vivant, receveur de la terre et seigneurie de Grigny. — Acte d'assemblée des paroissiens de Saint-Michel-sur-Orge, au nombre de 24, portant consentement d'inscription de certains individus au rôle des tailles de la paroisse. — Bail d'un demi-arpent 1/2 quartier 1/2 quarte de vigne et 1 quartier de terre labourable fait, moyennant un loyer annuel de 19 livres tournois, à Nicolas Debect, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Nicolas Gallot, vigneron à la Folie, paroisse de Saint-Germain-lès-Châtres. — Obligation de 400 livres tournois souscrite, au profit de Guillemette Deschante, veuve de Louis Richer, cocher, demeurant à Sainte-Geneviève-des-Bois, par les héritiers de Jacques Peltier. — Accord et transaction entre Gilles « Brière, » marchand boucher à Brétigny, d'une part, Guillaume « Bonnière, » marchand au Plessis-Pâté, et « Éloy Le Long, » vigneron à Châtres, agissant en qualité de collecteurs des tailles de Brétigny pour l'année 1661, d'autre part. — Actes relatifs au bail d'une vache laitière prête à véler fait, moyennant un loyer annuel de 110 sous tournois, à Jacques Giron, charretier à Charcois, par Germain Giron, berger au même lieu. — Vente d'un tiers de quartier de terre, terroir de la Norville, champtier du « Rousset, » faite, moyennant 14 livres 10 sous, à Paul « De Gorris, » écuyer, sieur des Cochets, par Jean « Prunier, » vigneron à la Norville. — Contrat de mariage *in extremis* entre Pierre « Delaforest, » marchand à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et sa servante Barbe Lhomme, d'autre part. — Testament du susdit Pierre « Delaforest. » Le testateur veut être enterré dans l'église de Saint-Michel-sur-Orge, « auprès » de la sépulture de sa deffuncte femme ; » il donne à l'église. — Actes intéressant les familles Panet, Logre, Lochard, Trousseau, Cottart, Robin.

E. 5497. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

2 au 28 février 1663. — Acte de mariage *in extremis* entre Pierre « Delaforest, » marchand à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Barbe Lhomme, sa servante, d'autre part. — Échange et pièce y relative entre Pierre Delaunoy, vigneron à Leudeville, et Marie Goyer, sa femme, d'une part, et Germaine Pillard, veuve de Pierre Lambert, vivant, vigneron à « Marolle, » d'autre part. — Règlement de comptes entre Antoine Marineau, jardinier à la Fontaine, d'une part, et Pierre Bretonnet, maçon en plâtre à Brétigny, d'autre part. — Accord entre la veuve et les héritiers de Pierre Delaforest, ci-devant nommé. — Guillaume « Despaigne, » Jacques Degoutte, l'aîné, Étienne Bouzinart, Denis Bartellot et Barthélemy Guillemer, vignerons à « Leuville, » s'engagent à faire l'août sur les terres des « Bordes Piedefert, » pour le compte de Gilles « Delorme, » écuyer, sieur des Bordes, moyennant 1 minot de blé méteil par arpent. — Accord entre « Léon Lochard, » boulanger à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Jean Marineau, vigneron au même lieu, d'autre part. — Obligation de 180 livres tournois souscrite, au profit de Jacques « Masson, »

maréchal à Brétigny, par Jacques « Guillier, » laboureur à la ferme de Valorge. — Autre de 21 livres tournois souscrite, au profit d'André Josse, receveur de la terre et seigneurie de Brétigny, par Noëlle Latinte, veuve de Jean Bezault, vivant, greffier et tabellion au bailliage et châtellenie de Brétigny. — Actes relatifs à un échange entre Jean Chevallier, vigneron au Carouge, et Louis Buard, vigneron à « Leudeville. » — Contrat de mariage entre François « Chartier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, fils de « Denis Chartier » et de feue Louise Trousseau, d'une part, et Louise Piffrect, fille des feus Abraham Piffrect, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Marguerite Bourgeron, d'autre part. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Châtres, faite, moyennant 66 livres tournois, à Toussaint « Lhéritier, » notaire royal audit lieu, par « Louis Philippe, » maître charpentier au même lieu. — Jean Legrand, maître des écoles à Brétigny, a signé plusieurs des actes que renferme cette liasse.

E. 5498. (Liasse.) — 8 pièces, papier, dont 1 cahier de 20 feuillets in-4°.

4 au 31 mars 1663. — Bail de 3 quartiers de terre labourable, terroir de Brétigny, champtier de la Croix d'Essonville, fait, moyennant un loyer annuel de 3 livres 10 sous tournois, à Joseph « Baynet, » marchand mercier à Brétigny, par Jacques Dupond, vigneron au Carouge. — Obligation de 17 livres tournois souscrite, au profit de Pierre Bretonnet, maçon à Brétigny, par Liénard Mesurault, maçon à Cossigny. — Marché pour plantation de vigne sur une quarte 1/2 de terre entreprise, pour le compte de Paul « De Gor» ris, » écuyer, sieur des Cochets, capitaine d'un des vaisseaux du Roi, moyennant 18 livres tournois, par Charles Latinte et Antoine Chaudeau, vignerons à Essonville. — Quittance de 30 sous tournois délivrée à « Éloy Le Long, » par Pierre Raguineau, charron à Brétigny. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 3 livres 5 sous tournois passé, au profit de François « Lelong, estallier boucher » à Paris, par « Denis Chartier, » vigneron à Rosières. — Compte de tutelle de Jean et Germaine Peltier, enfants mineurs de Jacques Peltier, vivant, vigneron au Carouge, et de Geneviève Pigeon, rendu par Jean Chevallier, vigneron au Pavillon. — Actes relatifs à la constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 11 livres 2 sous 6 deniers tournois faite, au profit de Martin Delanoue, manouvrier à Brétigny, par son frère Vincent Delanoue, manouvrier « à la Grand » Besche, paroisse Sainct-Hilaire près Briouse, pays » de Normandie, » et consorts. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 6 livres tournois, au profit de Nicolas « Tollet, » marchand mercier épicier à Montlhéry, par Jacques « Guillier, » laboureur à la ferme de Valorge, et « Marie Rious, » sa femme. — Contrat de mariage entre Ollivier Debect, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, fils de Nicolas Debect, vigneron audit lieu, et de feue Marie Gallot, d'une part, et Louise Lhomme, fille de Méric Lhomme et de Jeanne Lévesque, d'autre part. — Vente et estimation des héritages dépendant des successions de Louis Trousseau, vivant, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, et de Marie Chevallier, sa femme, faites par « Denis » Chartier » et Pierre Chartier, père et fils, vignerons à Saint-Michel-sur-Orge. — Jean Legrand, maître d'école à Brétigny, a signé plusieurs des actes contenus dans cette liasse.

E. 5499. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

2 au 30 avril 1663. — Bail de 7 quartiers de terre fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à Jean Marineau, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par François « Regnault, » avocat au parlement de Paris, fils de Daniel Regnault, procureur au Châtelet de Paris. — Autre de 3 arpents moins 1/2 quartier de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 14 livres 10 sous tournois, à Gille « Brière, » marchand boucher à Brétigny, par Marie Faucheux, veuve de François Besnard. — Contrat de mariage entre François Herblot, berger au service de Jean Trotin, laboureur à Fresne, fils de Thomas Herblot, charron à « Nesse en Gastinois, » et de feue Marie Normant, d'une part, et Catherine Petitbourc, fille de feu Marin Petitbourc, vivant, jardinier, et de Catherine Guinbois, demeurant à Cossigny, d'autre part. — Lots de partage entre les héritiers de Pierre Delaforest, vivant, marchand à Saint-Michel-sur-Orge. — Actes relatifs à la vente d'une vache laitière de 6 à 7 ans faite, moyennant 36 livres tournois, à Étienne « Berjonneau, » marchand hôtelier à Brétigny, par Vincent Capron, vigneron à Essonville. — Testament de Julien « Le Fillastre, » curé de Saint-Michel-sur-Orge. Le testateur veut être enterré dans le chœur de l'église de Saint-Michel, « au lieu et plase accoustumé : » il donne à cette église, à celle de Saint-Martin « de

» Breffe en Normandie, » et à Jacques Degrippe, prêtre, vicaire de Sainte-Geneviève-des-Bois, qu'il choisit pour exécuteur testamentaire (8 avril 1663). — Accord entre Jacques Leblon, vigneron au Plessis-Pâté, d'une part, et Charles Leblon, vigneron en la paroisse de « St-Germain-soubz-Esthiolle proche Cor» beil, » d'autre part. — Obligation de 50 livres tournois souscrite, au profit d'Étienne Roserot, écuyer, sieur de la Fontaine, par Jacques « Guillier, » laboureur à la ferme de Valorge. — Vente d'une vache laitière faite, moyennant 30 livres tournois, à « Cézar » Collot, » bourgeois de Paris, par Jacques Leblond, vigneron au Plessis-Pâté. — Marché pour travaux de maçonnerie à exécuter autour de la cour, du jardin et de la vigne de Fontaine La Garde, par Georges Courault et Georges Thomas, maçons, à « Villers, » paroisse de Longpont, pour le compte de François « Coif» fier, » écuyer, ci-devant contrôleur de la duchesse d'Angoulême, comme ayant épousé Marguerite Gomyn et d'Élisabeth « Gomyn, » sa belle-sœur. — Testament de Pierre Robin, l'aîné, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge.

E. 5500. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

2 au 27 mai 1663. — Testament de Françoise Peuvrier, femme de Michel Navillet, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. La testatrice donne à l'église dudit Saint-Michel. — Marché pour travaux de maçonnerie passé entre Pierre Bretonnet, maçon à Brétigny, François « Coiffier, » écuyer, ci-devant contrôleur de la duchesse d'Angoulême, et Élisabeth « Gomyn. » — Accord et transaction entre « Guillaume Dupond, » vigneron à Rosières, et « Pierre Dupond, » vigneron au Carouge. — Affirmation de créances par Élisabeth Robin, veuve de Jean Dupond, vivant, vigneron au Carouge. — Bail d'héritages fait à Jean Morain, jardinier à Saint-Michel-sur-Orge, par « Nicola Delafo» rest, » jardinier à Saint-Philibert. — Échange entre Philippe « Delaforest, » vigneron au Mesnil, et « An» toine Marineau, » jardinier à la Fontaine. — Obligation de 17 livres 2 sous tournois souscrite, au profit de Gille Brière, marchand boucher à Brétigny, par Jacques Dupond, vigneron au même lieu. — Accord et transaction entre « Éloy Le Long, » vigneron à Châtres, d'une part, et Guillaume « Dupond, » vigneron à Rosières, d'autre part. — Obligation de 30 livres tournois souscrite, par le même « Éloy Le Long, » au profit de Gille « Brière, » ci-devant nommé. — Accord et transaction entre le même « Éloy Le Long, » d'une part, et Jean Chevallier, vigneron au Carouge, d'autre part. Cet acte et le précédent, datés du 10 mai 1663, portent, entre autres signatures, celle de François « Lequesne, » vicaire desservant la cure de Saint-Philibert de Brétigny. — Bail de 19 arpents de terre fait, moyennant un loyer annuel de 40 sous tournois l'arpent, à Jean Lainé, marchand meunier au moulin du Petit Paris, par Jacques « Guillier, » laboureur à la ferme de Valorge. — Obligation de 12 livres 15 sous tournois souscrite, au profit de Gille Brière, déjà nommé, par Pierre Poirier, jardinier à Brétigny. — Autre de 47 livres tournois, prix de 3 setiers d'avoine, souscrite, au profit de Pierre Sallée, marchand laboureur à « Malvoisine, paroisse Champeneille, » par « Spire Potier, » laboureur à Bondoufle. — Transport d'héritages à Gille « Brière » par Antoine Chaudeau, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Actes relatifs à une convention entre Louis « Hubert » et Jacques Fontaine, collecteurs des tailles de Brétigny pour l'année 1663, et Martin Delanoue, manouvrier à Brétigny. — Marché pour faire l'août sur les terres de la ferme de Valorge, fait, moyennant 60 sous tournois l'arpent, entre « Marin Goix » et Antoine « Guidon, » demeurant à Leuville, et Jacques « Guillier, » laboureur à la ferme de Valorge. Cet acte, daté du 15 mai 1663, porte, ainsi que d'autres de la même liasse, la signature de Jean Legrand maître d'école à Brétigny. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Saint-Michel-sur-Orge, champtier dit « le Culfroy, » faite, moyennant 64 livres 10 sous tournois, à Henri Charpentier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Michel Navillié, vigneron au même lieu, et Françoise Peuvrier, sa femme. — Bail d'un arpent de vigne, vignoble de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 12 livres tournois, à Guillaume « Charpentier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Germaine Chartier, sa femme, par François « Fourestz, » sr du Parc de Pierre, paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois, et bourgeois de Paris. — Abonnement pour vente de vin en détail au Plessis-Pâté, consenti, moyennant 100 livres tournois par an, à François Rosières, maître charpentier de la grande coignée audit lieu, par Jacques « Boucher, » demeurant à Paris, au nom et comme fondé de procuration de Martin Raymond, fermier des aides du plat pays de l'élection de Paris. — Bail de 5 quartiers de terre, dans la prairie du Carouge, fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à Robert Le Cœur, manouvrier au Carouge, par « Denis Chartier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge.

E. 5501. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

3 au 29 juin 1663. — Bail d'héritages, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait à Antoine Chaudeau, vigneron audit lieu, par « Élizabeth Éralle, » femme et fondée de procuration de Jean Scotte, écuyer, s^{r} de « Bornefaict. » — Autre fait à Jean Trousseau, vigneron au Parc de Pierre, et à son fils Ambroise Trousseau, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par François « Regnault, » avocat au Parlement, ayant charge de son père Denis Regnault, procureur au Châtelet de Paris.— Quittance de 42 livres tournois et 2 poinçons de vin délivrée à « Louis Séré, » vigneron à « Cheptanville, » par « Magdelaine Péan, » veuve de Pierre Gosseau, vivant, conseiller du Roi, « sieur de la Croix et de Roche- » brune, » demeurant à Paris. — Cession du tiers des droits de dîmage à exercer au mois d'août 1663 sur toute l'étendue du territoire de Saint-Michel-sur-Orge, appartenant à la cure dudit lieu, fait, moyennant, 96 livres, pour une année, à Clément Charpentier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par « Guillaume Le » Clerc, » curé dudit lieu (14 juin 1663). — Acte relatif à la liquidation de la succession de Pierre Delaforest, vivant, marchand à Saint-Michel-sur-Orge. — Renonciation, par « Jehan Hébert, » charron à Brétigny, et Élisabeth Fontaine, sa femme, aux successions de Claude Fontaine, vivant, marchand boucher à la Ferté-Alais, et de Françoise Colignon, sa femme, père et mère de ladite Élisabeth. — Vente, avec réserves, des fruits pendant aux arbres tant du jardin que de l'enclos de la « maison d'Essonville, » appartenant à la dame de Gouville, faite, moyennant 400 livres tournois, à « Pasquier Durand, » marchand fruitier à Marcoussis, par le valet de chambre de ladite dame de Gouville au nom de cette dernière. — Bail d'héritages, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait à Claude Gallot, vigneron audit lieu, par Antoine Simonnet, écuyer, s^{r} de « La- » chaussée, » demeurant à Paris. — Contrat de mariage entre Toussaint Gascon, marchand à Sainte-Geneviève-des-Bois, fils des feus Toussaint Gascon, vivant, laboureur « à Trousseau, paroisse de Ris, » d'une part, et Simonne Tiller, demeurant au Plessis-Pâté, fille de feu Thomas Tiller, vivant, vigneron à Longpont. Parmi les signataires de cet acte, daté du 27 juin 1663, on voit « Mr Soubrier » ou « Soubrié, » prêtre chapelain de Sainte-Geneviève-des-Bois, François « Noël, » prêtre, curé du Plessis-Pâté, Jean « Le- » grand, » maître des écoles à Brétigny. — Bail de 2 arpents 1/2 quartier de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant 9 livres tournois, à Jacques « Mas- » son, » maréchal à Brétigny, par Jean Mareschal, vigneron à « Ollainville. »

E. 5502. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

2 au 28 juillet 1663. — Bail d'héritages, à Liers, paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois, fait à Michel Delanoue, manouvrier à Liers, par Étienne « Roy, » procureur au Parlement, au nom et comme tuteur d'Anne Marie, fille mineure de Thomas Lefranc, vivant, huissier de la ville de Paris, et de Marie Charpentier. — Actes relatifs au bail d'une ferme sise à Liers et appartenant à la susdite mineure, fait par le même Étienne « Roy » à « Henry Debrebain, » laboureur à Liers. — Bail d'héritages, au Plessis-Pâté, fait à Paul Haultebourc, manouvrier audit lieu, par François « Ber- » thois, » tailleur d'habits au Carouge, et Jeanne Bertois. — Contrat de mariage entre « Anthoine Noury, » marchand à Châtres, fils de feu Mathieu Noury, vivant, marchand au même lieu, et de Françoise Sergeant, d'une part, et Françoise Harault, fille des feus Jean Harault, vivant, manouvrier à Charcois, et Simonne Gillet, d'autre part. — Cession de droits sur une chambre, à Châtres, Grande rue, faite à Étiennette Daujon, veuve de Claude Basille, vivant, maître des postes à Châtres, par Marie Faucheux, veuve de François Besnard, vivant, vigneron à Brétigny. — Marché de labours sur 3 arpents de terre, terroir du Plessis-Pâté, conclu entre Antoine Gentil, laboureur audit lieu, d'une part, et Louis « Foubert, » menuisier au même lieu, d'autre part. — Actes relatifs à un contrat d'apprentissage du métier de bourrelier entre Antoine Polleau, fils des feus François Polleau, l'aîné, vivant, laboureur à Charcois, et Barbe Delarche, d'une part, et Louis « Hubert, » bourrelier à Brétigny, d'autre part. — Bail d'une vache laitière, âgée de 8 à 9 ans, fait, moyennant le veau de lait qui naîtra de ladite vache, à Claude Bourgeron, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Denis Petit, marchand au Perray, paroisse de Sainte-Geneviève-des-Bois.

E. 5503. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

5 au 31 août 1663. — Accord et transaction entre Pierre Fichet, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, Antoine Duchesne, vigneron au même lieu, et Élisabeth Bance, sa femme, d'autre part. — Vente d'un

quartier de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, faite, moyennant 18 livres tournois, à Médard Delacourt, ci-devant curé dudit lieu, par Michel Navillié, vigneron au même lieu, et Françoise Peuvrier, sa femme (10 août 1663). — Contrat de mariage entre » Pierre Dupond, » vigneron au Carouge, d'une part, et Anne Breton, fille de feu Gaspard Breton et d'Anne Landron, d'autre part. — Autre entre Ollivier Canville, manouvrier à Brétigny, fils de feu Charles Canville, vivant, maçon audit lieu, et de Marie Maret, d'une part, et Marthe Ganivet, fille de Pierre Ganivet, vigneron à Bouville, et de feue Jeanne Mercier, d'autre part. — Constitution de procureur faite par François « Martel, » chevalier, « seigneur et patron de Bollebec, » chastellain de Fontayne, Bellencombre, Brétigny, » Croixmare, seigneur hault justicier d'Arcy-sur-Aube » et autres lieux, conseiller du Roi en ses conseils, pour déclarer, par-devant le bailli de Rouen, qu'il se porte garant d'Adrian Martel, chevalier, seigneur « d'Esmal- » leville, Touffréville et autres lieux, » son frère, et promet lui faire cesser la saisie en décret de la terre de Touffréville, opérée à l'instance de Georges Langlois, chevalier, seigneur de « Manteville, » conseiller du Roi en ses conseils et premier président en la Chambre des comptes de Normandie.

E. 5504. (Liasse.) — 8 pièces, papier, dont 1 cahier de 7 feuillets in-4°.

2 au 30 septembre 1663. — Bail d'un colombier à pied, sis dans la basse cour du château de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 30 livres tournois et deux minots de colombine, à André « Josse, » par François « Martel, » seigneur de Brétigny. — Démission de biens en faveur de ses enfants par Germaine Pillard, veuve de Pierre Lambert, vivant, vigneron à « Marolle. » — Contrat de mariage entre Philippe Toumains, vigneron à la Bretonnière, fils des feus Pierre Toumains, vivant, vigneron audit lieu, et Catherine Guilloux, d'une part, et Martine Raguineau, fille de Pierre Raguineau, charron à Brétigny, et de Jeanne Guinebois, d'autre part. — Accord entre Pierre Peuvrier, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et François « Chartier, » vigneron au même, lieu d'autre part. — Lots de partage entre les héritiers de Pierre Lambert. — Cession d'un quartier de vigne, vignoble de Brétigny, faite à Marie Faucheux, veuve de François Besnard, vivant, vigneron à Brétigny, par Geneviève Lochard, veuve de Guillaume Fottier, vivant, jardinier à Marcoussis. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 108 sous tournois passé, au profit d'Étienne Rozerot, écuyer, « sieur de la Fontaine, » par François Peltier, vivant, vigneron à Linas, et consorts. Cet acte, daté du 27 septembre 1663, a reçu, ainsi que quelques autres contenus dans la même liasse, la signature de Jean « Legrand, » maître des écoles à Brétigny. — Bail de 3 arpents 1/2 quartier de terre, terroirs de Brétigny et de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 12 livres tournois, à Pierre Chartier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Guillaume « Beurrier, » charpentier à Longjumeau.

E. 5505. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

7 au 21 octobre 1663. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Liénard « Piedeleu, » vigneron à La Norville, fils de Claude Piedeleu, vigneron au même lieu, et d'Ambroise Potier, d'une part, et Marie Raguineau, fille de feu Jean Raguineau, vivant, charron à Brétigny, et de Barbe Bunot, d'autre part. — Marché pour travaux aux vignes conclu entre Michel Ménard, vigneron à Cossigny, d'une part, et François « Martel, » seigneur de Brétigny, d'autre part.—Bail de 5 quartiers de terre, à Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à Michel Navillié, vigneron audit lieu, par Antoine Simonnet, écuyer, sieur de « La Chaussée, » demeurant à Paris. — Bail de 2 arpents un quartier 1/2 de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, moyennant un loyer annuel de 10 livres tournois, par le même « La Chaussée, » à Antoine Chaudeau, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Autre de 2 arpents de terre labourable, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 10 livres tournois, par le même « La Chaussée, » à Germaine Robin, veuve de Jean Souchard. — Autre de 3 arpents 1/2 de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 16 livres 5 sous tournois, par le même « La Chaussée, » à Nicolas Debect, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail d'héritages fait à Michel Jamoye, manouvrier à Saint-Michel-sur-Orge, par Jérôme « Offray, » marchand au même lieu. — Vente d'un arpent de terre labourable, terroir de Charcois, faite, moyennant 102 livres tournois, à Louis Polleau, prêtre, curé de « Mongé, » diocèse de Meaux, par Jean Camus, fendeur de grès à Charcois. Cet acte, du 21 octobre 1663, contient, entre autres signatures, celle de Jean « Legrand, » maître d'école à Brétigny.

E. 5506. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

2 au 29 novembre 1663. — Actes relatifs à une obligation souscrite, au profit de François Chevallier, fils de feu François Chevallier et de Fleurie Gouyet, par les autres enfants et héritiers desdits époux Chevallier. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Saint-Michel-sur-Orge, faite, moyennant 84 livres tournois, à Michel « Danne, » vigneron audit lieu, par Pierre Peuvrier, vigneron au même lieu, et Michelle Mullot, sa femme. — Actes relatifs à un bail de 64 bêtes à laine portières et 1 bélier fait à Jacques « Guillier, » laboureur à Valorge, par Jacques Lené, marchand à Boissy-sous-Saint-Yon. — Contrat de mariage entre Jacques Dardain, piqueur de grès, fils de feu Liénard Dardain et de Marie Fillot ou Fillol, le père, demeurant, en son vivant, « au bourc St-Morice, dans le » Poittou, » d'une part, et Élisabeth Fichet, fille de feu Gille Fichet et de Jeanne Beaune, d'autre part. — Actes relatifs à une vente d'héritages, faite à François « Fourestz, » sieur du Parc de Pierre, paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois, par Henri Charpentier, vigneron, Catherine Charpentier, veuve de Jean Mollu, et Jeanne Charpentier, veuve de Martin Morain, demeurant tous à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Jean Morain, marchand audit lieu, par Pierre « Charpentier, » vigneron au même lieu. Cet acte, daté du 8 novembre 1663, porte, entre autres signatures, celle de Toussaint « Langlois, » prêtre, vicaire de Saint-Michel-sur-Orge. — Bail de 120 bêtes à laine fait à Jérôme « Offray, » laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, par Jacques Lené, marchand à Boissy-sous-Saint-Yon. — Contrat de mariage entre Pierre Peuvrier, le jeune, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, fils de feu Pasquier Peuvrier, vivant, vigneron audit lieu, et de Nicolle Ensoubz, d'une part, et Jeanne Charpentier, veuve de Martin Morain, d'autre part. — Bail d'un quartier de terre fait, moyennant un loyer annuel de 11 livres tournois, à Pierre Robin, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Philippe « Delaforest, » vigneron au Mesnil. — Constitution d'une rente annuelle de 3 livres tournois faite, au profit de l'église de Saint-Michel-sur-Orge, en exécution du testament de Pierre Robin, vivant, vigneron audit lieu, par Antoine « Pelletier, » bourgeois de Paris. — Actes relatifs à un bail de 13 arpents de terre, terroirs de Saint-Michel-sur-Orge et de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 50 livres tournois, à Jean Deslays, laboureur au Parc de Pierre, par Jérôme « Offray » et Michel Mallard, son beau-frère, laboureurs à Saint-Michel-sur-Orge. — Vente de droits en la succession immobilière de François Bouillon, vivant, charron à « Sainct-» Hilaire, pays de Normandie, » faite à Jacques Scellier, manouvrier audit lieu, par Élisabeth Bouillon, veuve de René Berthois, vivant, tailleur d'habits à Marolles. — Bail d'une vache laitière pleine fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois et deux livres de beurre frais, à Toussaint « Panect, » vigneron, et Marguerite Moreau, sa femme, par « Marie Thomas, » veuve de Gille Crespard Depatience, vivant, chef fourrier de la maison du Roi, demeurant à Fleury-Mérogis. — Accord entre Pierre Dupond, vigneron au Carouge, et Guillaume Dupond, vigneron à « Yères-en-Brie, » d'une part, et Antoine « Gaitat, » receveur de la terre et seigneurie de « Massy, » d'autre part.

E. 5507. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

2 au 30 décembre 1663. — Bail d'héritages, à Brétigny, fait à Philippe « Du Val, » maître barbier et chirurgien audit lieu, par Jean Mareschal, vigneron à « Ollinville. » — Marché pour travaux de labour sur 25 arpents de terre à blé et 24 arpents 1/2 de terre à avoine, fait entre Antoine « Pinard, » laboureur à Bondoufle, d'une part, et les demoiselles « Gomyn, » d'autre part. — Actes relatifs à un marché de maçonnerie conclu entre Louis Munsnier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Michel Feidel ou Ferdel, maçon au même lieu, d'autre part. — Bail de 2 vaches laitières fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois pour chaque vache, à Louis « Bau-» det, » laboureur à « Orangi, » par Jean Leblond, manouvrier à Brétigny. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 51 sous 8 deniers tournois passé, au profit de la fabrique de Saint-Pierre de Brétigny, par Guillaume « Réault, » laboureur à Charcois. — Pierre Poirier et Marie Desgrez, sa femme, se louent comme jardinier et vigneron au service de Claude « Dunesme » ou « Du Nesme, » exempt de « Monsieur » le grand prévost général de la connestablie et maré-» chaussée de France, camps et armées du Roy, estant » de présent en sa maison d'Essonville. » — Acte de visite d'une vache achetée par Gille « Brière, » marchand boucher à Brétigny, et « périe de ladrerie, » suivant le rapport de Guillaume « Ledourt, » marchand boucher à Châtres. — Obligation de 450 livres tournois, prix de 102 bêtes à laine, souscrite, au profit de Jacques Lené, marchand à Boissy-sous-Saint-Yon, par Charles « Guillier, » marchand à « Orangi ». —

Accord entre Gille « Brière, » déjà nommé, et Jeanne Norry, sa femme, d'une part, et Étienne « Berjonneau, » marchand hôtelier à Brétigny, d'autre part. Cet acte, qui est daté du 23 décembre 1663, porte, ainsi que quelques autres de la même liasse, la signature de Jean « Legrand, » maître d'école à Brétigny. — Conventions entre Claude « Danne, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Claude Bourgeron, vigneron au même lieu, d'autre part, relativement à la tutelle de Catherine Piffrect. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 4 livres tournois faite, au profit de Jean Mareschal, vigneron à « Ollain- » ville, » par Pierre Goyer, manouvrier au Plessis-Pâté. — Bail d'un demi-arpent de terre, au Carouge, fait, moyennant un loyer annuel de 3 livres tournois, à Jean Chevalier, vigneron audit lieu, par Pierre Peuvrier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Actes intéressant les familles Lelong, Boulongne, Bernet, Lochon, Roseret, Cantin, Nepveu, Marineau, Desbette, Pellé, Bretonnet, Truchet, Robin, Musnier, Lhomme, Forest.

E. 5508. (Liasse.) — 16 pièces, papier, dont 2 cahiers de 5 et 14 feuillets in-4°.

7 au 29 janvier 1664. — Vente d'une vache faite, moyennant 36 livres tournois, à Louis « Gasseau, » laboureur au Plessis-Pâté, par Louis « Foubert, » menuisier au même lieu. Cet acte, daté du 7 janvier 1664, porte, entre autres signatures, celle de Léonore « Mo- » rignier, » maître des écoles au Plessis-Pâté. — Accord et transaction entre les enfants et héritiers de Jeanne Chariot, veuve d'Antoine Bouquet, vivant, manouvrier au Plessis-Pâté. — Bail de 3 quartiers 1/2 de terre, terroir de la Bretonnière, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 4 livres 10 sous tournois, à « Estinn Vallese, » vigneron audit lieu, par Paul « De Gorris, » écuyer, « sieur de la Guierche, » capitaine entretenu pour le servisse du Roy dans la » marine et commandant un des vesseaux de guerre » de Sa Majesté, demeurant en sa maison de Cochet, » paroisse Sainct-Pierre de Brétigni. » — Bail d'un quartier 1/2 de vigne, vignoble de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 8 livres tournois, à Germaine Robin, veuve de Jean Souchard, par Pierre Fichet, le jeune, vigneron audit lieu. — Obligation de 80 livres tournois souscrite, au profit de Paul De Gorris, déjà nommé, par Jean « Pru- » nier, » vigneron à La Norville. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 6 livres 13 sous 8 deniers tournois, au profit de la fabrique de Saint-Michel-sur-Orge, par Jérôme « Offray, » laboureur audit lieu. — Bail de 5 quartiers de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 3 livres 10 sous tournois, à Georges Peuvrier, vigneron audit lieu, par Antoine « Moulin, » laboureur au Perray, paroisse de Sainte-Geneviève-des-Bois. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Mathurin Fanchon, compagnon meunier audit lieu, par Toussaint Panect, vigneron au même lieu. — Vente de 3 quartiers de terre et pré, terroir de Charcois, faite, moyennant 66 livres tournois, à Louis Polleau, prêtre, curé de « Mongé, » par Pierre Maubert, manouvrier à Charcois, et Anne Le Conte, sa femme. — Marché de façons sur 5 quartiers de vigne, vignoble de Brétigny, entre Jean Martin et Gille « Bigé, » vignerons à Brétigny, d'une part, et Valleran « Chevalier, » curé de Saint-Pierre de Brétigny, d'autre part (20 janvier 1664). — Lots de partage entre les enfants et héritiers de Louis Bance, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et de Louise Guillaume, sa femme. — « Mémoire des meubles qu'on » doibt deslivrer dans la maison de Cossigny, » suivi d'un acte par lequel Catherine Yerdin et Yerdain, « servante domestique de Monsieur Guillebault et » Mademoiselle Lange (et Delange,) » déclare que ces meubles « sont dans les lieux et endroits de ladite » maison de Rochebrune, ainsi qu'il est porté par ledit » présent mémoire, et luy ont estéz délivrez et mis » ès mains et en sa pocession par Jeanne Bourgeois, » servante domestique, estante au servisse de Mada- » moiselle de la Croix et Monsieur Gosseau, son filz. » — Bail d'une vache prête à véler fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à Liénard « Mongde- » loyct, » maçon en terre à Saint-Michel-sur-Orge, par Denis Petit, marchand au Perray. — Bail de 6 arpents 1/2 de terre labourable, terroir de Brétigny, champtier de la « Mare Pigeon, » fait, moyennant un loyer annuel de 22 livres tournois, à Étienne « Berjonneau, » marchand hôtelier, et Jacques « Masson, » maréchal à Brétigny, par Louis « Baudet, » laboureur à « Orangi. » — Bail de la ferme du Grand-Cochet fait, moyennant, entre autres choses, un loyer annuel de 4 livres 10 sous tournois par arpent, à Jacques « Grégoire, » laboureur à Guibeville, par Paul « De Gorris, » ci-devant nommé.

E. 5509. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

2 au 26 février 1664. — Testament et acte y

relatif de François Pigeon, laboureur à la ferme de la Moinerie. Le testateur veut être enterré, avec « ses » frères, père et mère, » dans l'église Saint-Pierre de Brétigny, à laquelle il donne, entre autres choses, 30 livres tournois destinées à l'achat de 2 chapes blanches, « pour servir au servisse des festes Nostre- » Dame. » — Acte d'opposition à la prise de possession du bénéfice de la cure de Saint-Michel-sur-Orge, par Raymond Plaine, prêtre, ladite protestation faite par Médard Delacourt, ci-devant curé dudit Saint-Michel, qui n'a pu signer « à cauze de son infirmitté de sa » vue. » Parmi les signataires se trouve « Chevalier, » curé de Saint-Pierre de Brétigny (11 février 1664). — Obligation de 70 livres tournois souscrite, au profit de noble homme François « Pelard, » payeur des rentes de l'hôtel-de-ville de Paris, assignées sur les 5 grosses fermes de France, par Jean Chevallier, vigneron au Pavillon, et Françoise Peltier, sa femme. — Vente d'un demi-arpent 1 quarte de terre labourable, terroir de Brétigny, faite, moyennant 44 livres tournois, au même « Pelard, » par les susdits époux Chevalier. — Vente d'un arpent 1/2 de terre faite par les mêmes, moyennant 115 livres tournois, à Louis Polleau, prêtre, curé de « Mongé. » — Actes relatifs à un transport de rente fait par les mêmes au même Polleau. — Actes relatifs à la vente de 4 arpents de terre, terroir du Plessis-Pâté, faite au même Polleau, moyennant 350 livres tournois, par Jean et Antoine « Bourdon, » laboureurs à la ferme de la Justice. — Testament de Catherine Goybin, femme d'Antoine Duchesne, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Acte d'assemblée des paroissiens de Saint-Michel-sur-Orge, au nombre de 19; autorisant le marguillier Nicolas Debette à faire faire des réparations au presbytère et à donner à bail des biens de la cure.

E. 5510. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

8 au 27 mars 1664. — Marché de moisson à faire sur les terres de la ferme de la Maison-Neuve, conclu entre divers particuliers de Leuville, d'une part, et « Fransois Crécy, » laboureur à la Maison-Neuve, d'autre part. — Quittance de 10 livres tournois à valoir sur prix de fumier vendu à raison de 40 sous tournois la charretée, ladite quittance délivrée à « Michel » Fontaine, » concierge « pour Monsieur de Gouville » en sa maison d'Essonville, » par Vincent Capron, vigneron à Essonville. — Règlement de comptes entre Françoise Besnard, veuve d'Antoine Jamin, demeurant à Charcois, et Louis « Roger, » charretier à Brétigny. — Transport de bail à « Pierre Dupond, » vigneron au Carouge, par Jean « Pelletier, » vigneron à Brétigny. — Partage d'acquisitions faites en commun par Jean « Brizard » et Nicolas « Tollet, » marchands à Montlhéry. — Bail de 6 arpents de terre labourable, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres 10 sous l'arpent, à Jacques Masson, maréchal à Brétigny, par Jean Chevallier, vigneron au Pavillon. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 3 livres tournois passé, au profit de « Mi- » chel Cotar, » marchand boucher à Paris, par Louis Cottart, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail de 5 quartiers 1/2 de terre, à Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 7 livres 5 sous tournois, à Michel Jamoys, manouvrier audit lieu, par Toussaint Panect, vigneron au même lieu. — Bail d'une vache laitière, âgée de 6 ans, fait, moyennant un loyer annuel de 5 livres tournois, à Pierre « Souchar, » vigneron à Essonville, par Marie Breton, demeurant à Rosières. — Échange entre Nicolas Muslet, vigneron à Châtres, et Nicolas « Gaudrot, » tailleur d'habits au même lieu. — Transport de rente fait par le susnommé Muslet à Paul « De Gorris, » écuyer, sieur de « la » Guierche, des Grand et Petit-Cochets, » capitaine entretenu pour le service du Roi et commandant un des vaisseaux de guerre « de Sa Majesté. » — Obligation de 80 livres tournois, pour vente de fruits, souscrite, au profit du même De Gorris, par Jacques Jamois, marchand fruitier au Plessis-Pâté. — Autre de 12 livres tournois, au profit de Pierre Bretonnet, maçon au Plessis-Pâté, par François Colleau, charretier à Cossigny. Jean « Legrand, » maître des écoles à Brétigny, a signé quelques-uns des actes qui composent la présente liasse.

E. 5511. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

9 au 30 avril 1664. — Bail à moitié de 220 bêtes à laine et 1 bélier fait à Jacques « Grégoire, » laboureur à la ferme du Grand Cochet, par Paul « De Gor- » ris, » écuyer, « sieur de la Guierche, capitaine entre- » tenu pour le service du Roy dans la marine et com- » mandant un vesseau de guerre de Sa Majesté, » demeurant au Grand Cochet. — Bail d'héritages, à « Vil- » lebouzin, » fait à Jean « Moireau, vigneron au Mesnil, paroisse de Longpont, par Henri Charpentier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Marché pour travaux de maçonnerie à exécuter par Pierre Bretonnet, maçon

au Plessis-Pâté, dans une maison sise au carrefour de Brétigny, appartenant au seigneur dudit lieu et habitée par le maréchal Jacques Masson. — Actes relatifs à une transaction entre Louis Cottart, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Jacques « Masson, » maréchal à Brétigny. — Acte d'assemblée des habitants taillables de Brétigny, portant autorisation aux asséeurs et collecteurs des tailles de l'année de répartir sur les habitants certaines sommes de deniers, pour faire face à une situation embarrassée, créée par la mauvaise gestion de collecteurs ayant précédemment exercé. 18 habitants assistent à cette assemblée, dont la décision est suivie de 14 signatures, y compris celle du tabellion (20 avril 1664). — Quittance de 85 livres tournois, prix de matériaux de démolition d'une maison au Carouge, délivrée à Pierre de Bretignet, écuyer, sieur de « Souhesme, » par Jean Chevallier, vigneron au Pavillon, et Jean « Pelletier, » vigneron à Brétigny. — Contrat de mariage entre André Rebu, manouvrier au Plessis-Pâté, fils de feu Guillaume Rebu, vivant, vigneron à Saint-Clair, d'une part, et Jeanne Bertois, fille des feus Jean Bertois, vivant, tailleur d'habits au Plessis-Pâté, et Jeanne Métais, d'autre part.

E. 5512. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

4 au 24 mai 1664. — Vente d' « une espasce de » masure qui est demollye et du tout en ruine, » à Saint-Michel-sur-Orge, faite à Médard Delacourt, cidevant curé dudit lieu, par « Elizabeth Eralle, » femme et ayant charge de Jean Scotte, écuyer, s[r] de Bornefaict, » luy absant du païs, quant à présent, comme estant » au service du Roy. » — Acte d'assemblée des habitants taillables de Brétigny, pour règlement de comptes des collecteurs. Parmi les dix signatures qui sont au bas de cet acte, daté du 11 mars 1664, on voit les noms de Valleran « Chevalier, » curé de Saint-Pierre de Brétigny, et de Jean « Legrand » maître des écoles à Brétigny. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Michel Feidel, maçon couvreur en tuile audit lieu, par Jérôme « Offray, » laboureur au même lieu. — Obligation de 177 livres tournois, prix de 2 setiers et mine de blé méteil et de 6 setiers d'avoine, mesure de Châtres, souscrite, au profit de Paul De Gorris, écuyer, sieur de la Guierche, des « Grand et Petit Cochets, » demeurant au Grand Cochet, par Marin « Vallée », marchand laboureur à « Cheptinville. » — Cession d'intérêts civils à l'encontre de « Pierre Dupond, » vigneron au Carouge, faite à « François Cressy, » laboureur à la ferme de la Maison Neuve, par Guillaume Hédiard, manouvrier, fils de feu Jacques Hédiard et de Gironne Yvon, demeurant au Carouge. — Promesse à ce sujet faite audit « Fransois Crécy » par le susdit « Pierre Dupond. »

E. 5513. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

2 au 29 juin 1664. — Ratification par François Favière, berger au Mesnil, d'une rente faite par Pierre Moreau, laboureur à Boissy-la-Rivière, fondé de sa procuration, à Nicolas Plisson, receveur de la terre et seigneurie du Mesnil-Girault. — Cession mutuelle de rentes en deniers entre « Laurent Lemercier, » bourgeois de Paris, et Pierre « Girard, » laboureur à Bondoufle. — Cession de bail d'héritages faite à Valleran « Chevallier, » curé de Saint-Pierre-de-Brétigny, par Thomas Riet, manouvrier à Brétigny. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Michel Jamoys, manouvrier audit lieu, par Pierre Peuvrier, le jeune, et Claude Peuvrier, son frère, vignerons au même lieu. — Obligation de 63 livres tournois souscrite, au profit de Michel Delanoue, laboureur à Liers, par Philbert « de Noually, » écuyer, demeurant à la « Cossonnerie, » paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois. — Bail de 10 arpents de terre, à Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 45 livres tournois, à Jean « Le Breton, » laboureur à la ferme de la Noue Rousseau, par « Anne de Moucy, » veuve de noble homme François Descamain, vivant, écuyer, seigneur de Lannoy et de Saint-Michel-sur-Orge. — Bail d'un quartier de vigne, vignoble de Saint-Michel-sur-Orge, champtier dit « Culfroy, » fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois, à Jean Robin, vigneron audit Saint-Michel, par Jérôme « Offray, » laboureur au même lieu. — Vente de fruits pendant par les racines faite à Raymond « Pelayne, » prêtre, curé de Saint-Michel-sur-Orge, par Jean Trousseau, vigneron audit lieu (12 juin 1664). — Accord et transaction entre Jean Chevallier, vigneron au Pavillon, d'une part, Louis « Hubert, » bourrelier, Martin Delanoue, manouvrier au carrefour de Brétigny, et « Pierre Dupond, » vigneron au Carouge, d'autre part. — Bail de 4 bœufs fait à Jacques « Guil» lier, » laboureur à la ferme de Valorge, par Jacques Lené, marchand à Boissy-sous-Saint-Yon. — Actes relatifs à un accord entre Robert Le Cœur, manouvrier à la ferme des Prés, paroisse de Saint-Philibert-de-Brétigny, d'une part, et Pierre « Porlier, » labou-

reur au Mesnil, même paroisse, d'autre part. — Obligation de 4 livres 18 sous tournois souscrite, au profit de Pierre Bretonnet, maçon au Plessis-Pâté, par Guillaume Hédiard, manouvrier au Carouge. — Accord et conventions entre « Girarde Bordier, » demeurant à Paris, « estant de présent en sa maison du Pavillon, » d'une part, et Jean Chevallier, vigneron au Pavillon, d'autre part. Cet acte, daté du 24 juin 1664, porte, entre autres signatures, celles de Rodolphe « Houssin, » prêtre, curé de Saint-Philibert de Brétigny, et Jean « Legrand, » maître des écoles à Brétigny. — Désistement de poursuites contre les habitants de Brétigny par Jacques Réault, meunier au moulin du Carouge, emprisonné comme solidaire de l'insolvabilité de Guillaume Bonnière et Éloi Le Long, collecteurs des tailles en l'année 1661.

E. 5514. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

2 au 27 juillet 1664. — Accord et transaction entre Gille « Brière, » marchand boucher à Brétigny, d'une part, et Jean Trotin, laboureur à Fresne, et « Pierre Dupond, » vigneron au Carouge, d'autre part. — Mémoire des réparations et ouvrages de maçonnerie nécessaire aux bâtiments du Pavillon. — Marché en conséquence, conclu entre « Girarde Bordier » et Pierre Bretonnet, maçon au Plessis-Pâté. — Acte de non comparution à une assemblée des habitants de Brétigny, après signification régulière, d'Étienne Berjonneau et Lazare Tixier, asséeurs et collecteurs des tailles pour l'année 1662. L'acte d'assemblée, à laquelle comparaissent 11 habitants, est du 6 juillet 1664 et porte 8 signatures, parmi lesquelles celle de Valleran « Chevallier, » curé de Saint-Pierre de Brétigny. — Contrat de mariage entre Étienne Bourgeois, cordonnier à Saint-Michel-sur-Orge, fils de feu Nicolas Bourgeois, vivant, cordonnier au même lieu, et d'Ambroise Labbé, d'une part, et Madeleine Peltier, veuve d'Étienne Viet, vivant, vigneron, demeurant à Rosières, d'autre part. — Accord sur le fait des tailles entre Étienne « Berjonneau, » hôtelier à Brétigny, en qualité de collecteur des tailles dudit Brétigny, pour l'année 1662, tant pour lui que pour Lazare Tixier, vigneron à Rosières, d'une part, et les habitants de Brétigny, représentés par Jacques « Masson, » maréchal, Pierre Raguineau, charron, Philippe « Du Val, » maître chirurgien, Pierre « Brière, » boucher, Pierre Ravet, boulanger, Pierre Bretonnet, maçon, d'autre part. L'acte est du 11 juillet 1664 et porte, comme signatures de témoins, celles de Valleran « Chevallier, » curé de Saint-Pierre de Brétigny, et de Jean « Legrand, » maître des écoles. — Accord et transaction entre Jean « Bouillé » ou « Bovillé, » greffier et tabellion au « Bourcq-la-Reine, » et Pierre « Gangnevin, » marchand boulanger au même lieu, d'une part, et Jean Destays, vigneron au Parc-de-Pierre, d'autre part. — Marché de travaux de menuiserie entre Louis « Foubert, menuisier au Plessis-Pâté, d'une part, et François « Martel, » seigneur de Brétigny, d'autre part. — Bail d'héritages fait à Nicolas Coignet, charretier au Plessis-Pâté, par « Nicolas Girard, » maître tailleur d'habits à Paris. — Bail de 13 arpents 1 quartier de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 3 livres 15 sous tournois l'arpent, à Valleran « Chevallier, » curé de Saint-Pierre de Brétigny, par Pierre Ravet, boulanger à Brétigny, agissant en qualité de marguillier de ladite église (13 juillet 1664.) — Désistement de poursuites contre des membres des familles Crécy et Richer, pour fait de tailles, par Louis « Hubert, » bourrelier, et Jacques Fontaine, vigneron à Brétigny, agissant en qualité de collecteurs des tailles de Brétigny en l'année 1663. — Vente de la dépouille des fruits sur un quartier de vigne, champtier « des Gabrielle et Haulte-Loge, » faite, moyennant 20 livres tournois, à Nicolas Debect, marguillier de l'église Saint-Michel, par Robert Trousseau, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail de 4 arpents de terre, champtier de la Petite-Couture, fait, moyennant un loyer annuel de 16 livres tournois, à Vincent Capron, vigneron à Essonville, par Jean « Bodin, » sieur « Desperrières, » chef de fourriere de la maison du Roi, demeurant à Montlhéry, fondé de procuration de Suzanne Le Clerc, veuve de Mre Mousselard *alias* Mousserard, seigneur de la Planchette. — Bail de 2 arpents de terre, à Essonville, fait par le même « Bodin Desperrières, » moyennant un loyer annuel de 9 livres tournois, à Martin Delanoue, manouvrier à Brétigny. — Autre d'héritages, terroir de Brétigny, champtier « des Creux-Fossiez, » fait par le même « Bodin Desperrières, » à Louis « Roger, » charretier à Brétigny.

E. 5515. (Liasse.) — 7 pièces, papier, dont 2 cahiers de 4 et 7 feuillets in-4°.

1er au 31 août 1664. — Testament et actes y relatifs de Marguerite Tixier, femme de Denis Chartier, vigneron, demeurant à Rosières. La testatrice élit sa sépulture dans le cimetière de l'église Saint-Pierre de

Brétigny, où elle fait des fondations ainsi qu'à l'église de Longpont. — Cession d'héritages faite à ses enfants, François « Bénard » et Spire « Bénard, » par Marie Faucheux, veuve de François Besnard, demeurant à Brétigny. — Actes relatifs à une vente de fruits sur pied, faite, moyennant 150 livres tournois, à Laurent Briquage ou Bricquage, maître cordonnier à Longjumeau, par Jeanne « Langrac, » veuve de noble homme Étienne Rozerot, vivant, conseiller du Roi et receveur général du taillon de Bourgogne, demeurant à Paris, « estant de présent en sa maison de la Fontaine, » paroisse Saint-Philibert de Brétigny. — Actes relatifs à un bail d'héritages, au Carouge, fait à Claude Colleau, manouvrier audit lieu, par Jean Chevallie, vigneron au même lieu, et Jean « Pelletier, » vigneron à Brétigny. — Bail de 3 arpents de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 15 livres tournois, à Jacques Dardain, piqueur et fendeur de grès audit lieu, par René « de la Forest, » chevalier, « seigneur d'Aunour, Hecquelonde et aultres lieux. » — Obligation de 15 livres 10 sous tournois souscrite, au profit de Thomas Lubin, cordonnier à Brétigny, par Étienne Bourgeois, cordonnier à Rosières. — Contrat de mariage entre Pierre Richer, jardinier au Plessis-Pâté, d'une part, et Marie Maret, veuve en secondes noces de Charles Canville, vivant, maçon en plâtre à Brétigny, d'autre part. Cet acte, daté du 31 août 1664, porte, ainsi que d'autres de la même liasse, la signature de Jean « Legrand, » maître d'école à Brétigny.

E. 5516. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

4 au 23 septembre 1664. — Quittance de 150 livres tournois, délivrée à Jean « Lemerat, prêtre, » curé de Saint-Martin « d'Escharcon, » et Michel Alleaume, vigneron audit lieu, en qualité de marguillier de l'église dudit Saint-Martin, par Médard Delacourt, prêtre, cidevant curé de Saint-Michel-sur-Orge (4 septembre 1664.) — Vente de la dépouille et vendange de 4 arpents de vigne, tant dans l'enclos que hors l'enclos « de la » maison de la Fontaine, » faite, moyennant 20 livres tournois, à Anne ou Aimé « Guilleboult, » bourgeois de Paris, par Antoine Guillemet, vigneron à la Fontaine, au nom et comme ayant charge de Louise du Hault, veuve de Philippe de Bombelle, vivant, écuyer, sieur de la Vau et de la Fontaine, demeurant à Paris. — Bail de 4 arpents 1/2 de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant 22 livres 10 sous tournois, à Jacques « Masson, » maréchal à Brétigny, par François « Bé» nard, » vigneron au même lieu. — Étienne « Berjon» neau » et Lazare Tixier, asséeurs et collecteurs des tailles de Brétigny pour l'année 1662, donnent à Pierre Ragueneau, charron audit lieu, décharge des commissions qu'il a eues, à leur requête, sur les grains et vignes d'Éloi Le Long, Amagnon Choère, François Petit et Martin Coyre, que lesdits collecteurs avaient fait saisir sur les susnommés faute de payement de leurs tailles. — Contrat de mariage entre René Poly ou Paly, cocher, au service de Monsieur de Fontaine Martel, fils de feu Nicolas Polli ou Palli du pays de Bourgogne, d'une part, et Anne Gillet, veuve de Charles Geufroy, vivant, boulanger à Brétigny, et fille des feus Étienne Gillet, vivant, boulanger audit lieu, et Louise Pillas, d'autre part. — Acte de comparution délivré à Louis « Divry, » au nom et comme procureur de Jean Chaumonnet ou Chaumonnot et « Jeanne Boutillé, » sa femme. — Contrat de mariage entre Louis Aufray, manouvrier au Plessis-Pâté, fils de feu Guillaume Aufray, vivant, laboureur audit lieu, et de Geneviève Ceré, d'une part, et de Marguerite Gauchain, fille de feu Toussaint Gauchain, vivant, marchand fruitier au Plessis-Pâté, et de Martine Bédoiseau, d'autre part. — Bail d'un demi-arpent 1/2 quartier de vigne, vignoble de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 7 livres tournois, à « Simon Darblet, » vinaigrier à Brétigny, par Jean Chevaillier, vigneron au Carouge. — Règlement de comptes entre Anne ou Aimé « Guillebault, » déjà nommé, d'une part, et sa belle-sœur « Marie du » Coudray, » femme séparée quant aux biens d'Ange Sannitany, « demeurant de présent en sa maison de » Rochebrune, » à Cossigny, d'autre part. Cet acte porte, entre autres signatures, celles de Vallerand « Chevalier, » curé de Saint-Pierre de Brétigny, qui avait été pris pour arbitre, et de Jean « Legrand, » maître d'école à Brétigny.

E. 5517. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

25 au 30 octobre 1664. — Cession de dépens, dommages et intérêts, faite à Jean Aufray, receveur de la terre et seigneurie du Plessis-Pâté, par Philippe Tounime (?), vigneron à Brétigny. — Marché pour arrachage d'un arpent de vigne, vignoble de Brétigny, champtier des Glaises, dépendant de la maison du Pavillon, conclu, moyennant 42 livres tournois, entre Antoine Chandeau, Jean Chevallier et Charles « La» tinte, » vignerons à Brétigny, d'une part, et « Girarde » Bordier, » demeurant à Paris, « estant de présent en

» sa maison du Pavillon, » d'autre part. — Marché pour le creusement et la construction d'un puits à Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant 16 livres tournois et 4 journées de travail de la part du propriétaire, entre Guillaume Charpentier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Jean Coudray, maçon en terre au même lieu, d'autre part.

E. 5518. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

2 au 25 novembre 1664. — Bail d'héritages fait à Laurent Berny, manouvrier à Saint-Michel-sur-Orge, par Pierre Robin, vigneron audit lieu, et consorts. — Bail de 2 arpents 1/2 de terre, au Carouge, fait, moyennant un loyer annuel de 14 livres tournois, à « Pierre Dupond, » vigneron audit lieu, par Jacques Dupond, vigneron à « Blandy. » — Actes relatifs à un bail d'héritages fait à « Christophe Orion, » maître ébéniste à Paris, par Antoine Gentil, laboureur au Plessis-Pâté. — Bail d'un troupeau de bêtes à laine fait à Jacques « Guillier, » laboureur à la ferme de Valorge, par Jacques Lené, marchand à Boissy-sous-Saint-Yon. — Marché pour façons de vigne entre Bon Bouteloup, vigneron à la Bretonnière, d'une part, et Claude « Dunesme, » exempt du grand prévôt de la connétablie de France, demeurant à Paris, d'autre part. — Bail d'un arpent, terre et vigne, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 12 livres 10 sous tournois, à Ollivier Fichet, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Jeanne « Langrae, » veuve de noble homme Étienne Roserot, vivant, receveur général en Bourgogne et Bresse, seigneur de la Fontaine. — Vente d'un cheval hors d'âge faite, moyennant le labour d'une façon de 22 arpents de terre, à François « Hardy, » laboureur à Charcois, par François Renoirs, maître charpentier au Plessis-Pâté. — Contrat de mariage entre « Charle Lejeune, » manouvrier à « Atis, » fils des feus Denis Lejeune et Jeanne Moreau, d'une part, et Madeleine Cardinal, fille de feu Jean Cardinal, vivant, manouvrier à Brétigny, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 60 sous tournois passé, au profit de Nicolas Berjonneau, étalier boucher à Paris, par Pierre Le Conte, vigneron au Plessis-Pâté. — Actes intéressant les familles Robin, Gallot, Fichet, Danne, Duboys, Cordeau.

E. 5519. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

6 au 29 décembre 1664. — Accord et transaction entre Philippe « Delaforest, » vigneron au Mesnil, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, d'une part, et Nicolas « Delaforest, » jardinier à Fresne, d'autre part. — Bail d'une ferme non désignée, mais qui se trouvait sur les terroirs de Saint-Michel et Launoy, fait, à raison de 3 livres 5 sous tournois de loyer annuel, par arpent de terre labourable, et de 30 livres tournois par arpent de pré, à « Faron Faulquignon, » laboureur à « Very-sur-Orge, » et « Anthoinette Chemin, » sa femme, par René « de la Font, » chevalier, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi, et « Anne de » Moucy, » sa femme, veuve de François Descamain, vivant, écuyer, seigneur de Lannoy et Saint-Michel-sur-Orge, agissant en qualité de tutrice des enfants de son premier mariage. — Bail d'héritages fait à Jean Gillebert, manouvrier au Mesnil, par Charles Lebloin, vigneron à « Bry-Conte-Robert. » — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 25 sous tournois passé, au profit des religieux du petit couvent de Longpont, par Jean « le Grand, » tailleur d'habits au Plessis-Pâté. — Bail d'héritages fait à Jean Chevallier, vigneron au Carouge, par Henri Charpentier et consorts. — Actes relatifs à un marché pour travaux de maçonnerie conclu entre Liénard Mesurault, maçon à Cossigny, d'une part, et Jacques « Charpentier, » vigneron au même lieu, d'autre part. — Bail d'héritages, à Cossigny, suivi de la cassation dudit bail, fait à Pierre « Costard, » de Saint-Mars, conseiller, aumônier et médecin du Roi, demeurant à Paris, par Claude « Gaitat, » bourgeois de Paris. — Constitution de procureur par François « Martel, » seigneur châtelain de Fontaine, Brétigny, Bellencombre, Arcis-sur-Aube, Croismare et autres lieux. Jean « Legrand, » maître d'école à Brétigny, a signé cet acte qui est du 27 décembre 1664, et quelques autres contenus dans la présente liasse. — Bail de maison et dépendances, à Essonville, fait à « Jehan Tholomé, » jardinier audit lieu, par Jacques « Charpentier, » vigneron à Cossigny.

E. 5520. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

2 au 25 janvier 1665. — Vente de chênes et ormes, dont partie dans un clos au-devant de l'église de Saint-Michel-sur-Orge, faite, moyennant 335 livres tournois, à François Reners, charpentier au Plessis-d'Argouges, par René « de la Font » ou « de Lafont » ou « Delafont, » chevalier, seigneur « d'Annour, Hec- » quelonde et autres lieux. » — Bail de maison cou-

verte de chaume et dépendances, dans l'enclave du lieu seigneurial de Launoy et Saint-Michel-sur-Orge, faite par le même à Louis Munsnier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Actes relatifs à une procuration donnée à Jean-Baptiste « d'Esgnerois, » écuyer, ayant épousé Antoinette Le Peley, par François « Martel, » seigneur châtelain de Fontaine, Bellencombre, Brétigny, Croismare, Arcis-sur-Aube, pour régir et aménager la terre et seigneurie d'Arcis-sur-Aube. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 6 livres tournois passé, au profit de Saint-Philibert de Brétigny, par Guillaume Daragon, vigneron à Épinai, et « Jean Chenbaux, » vigneron à Vaux, paroisse de Savigny. — Bail d'héritages fait par François et Spire « Bénard » et « Benard, » frères, vignerons à Brétigny, à leur mère Marie Fauçheux, veuve de François Besnard. Jean « Legrand, » maître d'école à Brétigny, a signé cet acte et 3 autres de la même liasse.

E. 5521. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1er au 24 février 1665. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Pierre Panect, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, fils de feu Rollin et de Catherine Soyé, d'une part, et Jeanne Bonnard ou Bouvard, fille de feu Jean, vivant, bûcheron à « Morsaing, » et de Charlotte Boudiniot ou Bondiniot, d'autre part. — Bail d'héritages, terroir de Brétigny, champtier « des » Friches, » fait à Jacques « Masson, » maréchal à Brétigny, par Nicolas « Martin, » marchand chandelier, bourgeois de Paris. — Bail d'héritages, à la Norville, fait à Pierre Prunsnier, vigneron audit lieu, par Henri Charpentier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et consorts. — Déclaration de réception de trois vaches laitières et un cheval faite par « François Crécy, laboureur à la ferme de la Maison-Neuve, à « Fiacre » Crécy, » son frère, laboureur à « Sault. » — Transport de droits successifs fait à Siméon « Thénot, » praticien à Auvers-sous-Villeneuve, par Louis « Gas» teau, » laboureur au Plessis-Pâté. Jean « Legrand, » maître d'école à Brétigny, est un des signataires de cet acte, daté du 24 février 1665.

E. 5522. (Liasse.) — 13 pièces, papier, dont 1 cahier de 7 feuillets in-4°.

3 au 29 mars 1665. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 4 livres 3 sous 9 deniers tournois passé, au profit de « Michel Fontaine, » concierge, pour Madame de Gouville, en sa maison d'Essonville, par André Royer, jardinier à « Courances. » — Accord entre Michel Jamoys, manouvrier, et Pierre Peuvrier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Lots de partage de la succession de Louise Trousseau, femme de « Denis Chartier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail d'héritages, à Linas, fait à Pierre Boutry, vigneron audit lieu, par Ambroise Trousseau, vigneron, et Marie Trousseau, sa sœur, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge. — Vente de bois faite à Jacques Poullayct, marchand charron à « Jevisy, » par Guillaume Charpentier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail de 5 arpents 1 quartier de terre, terroir de Charcois, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois l'arpent, à Jean Lasaison ou la Saison, marchand à Sainte-Geneviève-des-Bois, par Valeran « Chevalier, » prêtre, curé de Saint-Pierre de Brétigny (22 mars 1665). — Bail d'héritages fait à Guillaume « Charpentier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Jean Fronteau, vigneron à « Guideville, » au nom et comme subrogé-tuteur de Pierre Robin, fils mineur de Denis Robin et de Perrette Gérard, actuellement femme dudit Fronteau. — Marché pour démolition de muraille et transport de pierre, conclu entre Pierre Ravet, boulanger à Brétigny, d'une part, et Pierre Bretonnet, maçon au Plessis-Pâté, d'autre part. — Contrat d'apprentissage de charpentier et acte y relatif, entre Michel Girard, garçon meunier au moulin du Carouge, d'une part, et « Alexandre Giron, » ou « Girou, » maître charpentier à Linas, d'autre part. L'apprentissage durera 3 ans ; l'apprenti sera logé, nourri, éclairé ; il s'entretiendra de vêtements, linge et chaussure, et ne payera aucun denier au patron. — Actes relatifs à un bail de 5 quartiers 4 perches de terre, où il y a plusieurs arbres fruitiers, à Saint-Michel-sur-Orge, champtier de « la Tiphaine, » fait, moyennant un loyer annuel de 27 livres tournois, à Pierre Peuvrier, l'aîné, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Louis Cottart, vigneron au même lieu. — Actes relatifs à la cession du bail de la ferme de la Moinerie, faite par les héritiers de Boniface Pigeon à « Hyérosme Lausian » ou « Lausiau, » bourgeois de Paris. — Bail d'un demi-arpent 1/2 quartier de vigne, vignobles de Saint-Michel-sur-Orge et de Saint-Philibert de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 7 livres tournois, à « Faron Fauquignon, » laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, par Jean Fronteau, ci-devant nommé.

E. 5523. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

8 au 28 avril 1665. — Cession de bail faite à « Si-» mon Lemadre, » marchand à Saint-Michel-sur-Orge, par Louise Morineau, veuve de Jean Morain, demeurant au même lieu. — Acte d'assemblée de paroissiens de Saint-Philibert de Brétigny, au nombre de 9, portant concession de terrain et de droits de jouissance dans le cimetière et aux alentours, aux curés de Saint-Philibert, dans la personne de Rodolphe « Houssin, » curé, moyennant des conditions et charges spécifiées dans l'acte, qui est daté du 12 avril 1665 et revêtu de 12 signatures. — Bail d'héritages fait à « Ollivier » Gallot, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Jérôme « Offray, » manouvrier au même lieu. — Actes relatifs à un bail d'héritages, au Plessis d'Argouges, fait à « Claude Haniel, » marchand audit lieu, par Antoine Janty, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge. — Obligation de 120 livres tournois souscrite, au profit de Louis Gasteau, charretier au Plessis, par Jean « Bourdon, » laboureur à la ferme de la Justice. — Déclaration de paroissiens de Saint-Michel-sur-Orge, au nombre de 23, relativement à leurs droits d'usage dans la forêt de Sequigny (19 avril 1665). — Échange de bestiaux entre Marie Largillière, veuve de Nicolas Fichet, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Louise Morineau, déjà nommée, d'autre part. Cet acte, qui est daté du 26 avril 1665, porte la signature de Raymond « Pelayne, » prêtre, curé de Saint-Michel-sur-Orge, et constate la présence, comme témoin, de Médard Delacourt, ancien curé, qui ne peut signer « à » cause de son infirmitté de vue. » — Obligation de 63 livres tournois, prix de 6 setiers d'avoine, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit de Louis Gasteau, ci-devant nommé, par Étienne « Musnier, » laboureur à Charcois.

E. 5524. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

3 au 30 mai 1665. — Bail de portion de la ferme du Mesnil, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 42 livres tournois et 6 gros poulets de cour, à Michel Paré, manouvrier audit lieu, par André « Josse, » agent des affaires du seigneur de Brétigny. — Bail de « la maison, court et » terre des Allières, autant qu'en emporte les fossez » desdites Allières, avec un petit morceau de terre le » long du ruisseau qui descend de l'estang, » fait par le même, moyennant un loyer annuel de 27 livres tournois, à Jean Petit, manouvrier à Brétigny. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Claude « Haniel, » marchand au Plessis-Pâté, fils des feus Charles Haniel, vivant, boucher à « Dive, diocèse de » Noyon, pays de Picardie, » et Marie de Moreul, d'une part, et Jeanne Foubert, fille de Louis « Fou-» bert, » menuisier au Plessis-Pâté, et de Catherine Mances, d'autre part. — Règlement de comptes entre Jeanne « Langrac, » veuve de noble homme Étienne Rozerot, vivant, conseiller du Roi, receveur général du taillon en Bourgogne et Bresse, demeurant à Paris, « estante de présent en sa maison de la Fontaine, » paroisse Saint-Philbert » de Brétigny, d'une part, et Jean « Le Breton, » laboureur à la ferme de « Lanouc-» Rousseau, » paroisse de Saint-Michel-sur-Orge, appartenant à ladite Langrac, d'autre part. — Bail d'héritages, à Rosières, fait par André « Josse, » déjà nommé, à Liénard Piédeleu, manouvrier audit lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 7 livres 12 sous 6 deniers tournois passé, au profit de la fabrique de Saint-Philibert de Brétigny, par Nicolas Desbette, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et consorts. — Bail de maison et dépendances fait à Martin Logre, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par René « Delafont, » ou « de Lafont » ou « de la Font, » chevalier, seigneur « d'Annour, Hecquelonde » et autres lieux, « estant de présent au lieu seigneurial de Lau-» noy et de Saint-Michel-sur-Orge. » — Vente de droits successifs faite à François et Spire « Bénard, » et « Benard, » vignerons à Brétigny, par « Fiacre Pi-» geon, » vigneron à Grigny, et Marguerite Lefèvre, sa femme. — Marché pour la fauche des prés, vesces et avoines de la ferme de Valorge, conclu entre Martin et Vincent Delanoüe et Hilaire Gonbert, manouvriers faucheurs à Brétigny, d'une part, et Jacques « Guil-» lier, » laboureur à ladite ferme, d'autre part. — Bail de 15 arpents de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 40 livres tournois, par Jeanne « Langrac, » ci-devant nommée, à Jacques « Desgripes, » prêtre, vicaire de Sainte-Geneviève-des-Bois.

E. 5525. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

3 au 30 juin 1665. — Actes relatifs à la liquidation des successions des frères Antoine et Jean Duchesne, de Saint-Michel-sur-Orge. — Échange entre Antoine « Simonnet Lachaussée, » écuyer, « sieur de

» la Chaussée, cappittaine de quevallerie et officier » réformé dans la compagnie de Monseigneur le Dau- » phin, » demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Pierre « Charpentier, » vigneron audit lieu de Saint-Michel, d'autre part. — Baux de vaches faits par le susdit Antoine « Simonin Lachaussée, » moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois pour chaque vache, à Antoine Chaudeau, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, Louis Cottard, vigneron au même lieu, et Jeanne Robin, sa femme. — Vente de trois quartes de vigne, vignoble de Saint-Michel-sur-Orge, champtier dit « le Clamar, » faite, moyennant 15 livres tournois, à Clément George, vigneron « au Parcq de Pierre, » paroisse de Sainte-Geneviève-des-Bois, par Jeanne Logre, veuve de Lyon Lochard, vivant, boulanger à Saint-Michel-sur-Orge. — Transport du droit aux dîmes dépendant du territoire de Saint-Michel-sur-Orge consenti, pour deux années, par feu Philippe de Longpré, vivant, receveur du prieur de Longpont, fait à Raymond « Pelayne, » curé de Saint-Michel-sur-Orge, par Louis Cottard, vigneron audit Saint-Michel, et Jeanne Robin, sa femme. Cet acte, daté du 12 juin 1665, porte, outre la signature du curé Pelayne, celle de Raoul « Boulenger, » curé de Saint-Fiacre à Bondoufle. — Bail de maison et dépendances à « Rozière, » paroisse de St-Phillebert-lès-Brétigny, » fait à Antoine Caquiect, « garde mouttons à Rozière, » par Étienne Bourgeoys, cordonnier à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Jean « Hargenvillier, » laboureur audit lieu, par « Adrien Geson, » marchand boulanger à Paris. — Règlement de comptes entre André « Josse, » agent des affaires de « Monsieur de Fontaine Martel en sa terre » et seigneurie de Brétigni, » d'une part, et « Fransois » Crécy, » laboureur à « la ferme de la Maison neufve, » paroisse de Saint-Pierre de Brétigny, et Marie Guillé, sa femme, d'autre part. — Vente de fruits à « Pasquer » Durand, » marchand fruitier à Marcoussis, par « Michel Fontaine, consierge pour Madame de Gou- » ville, en sa maison d'Essonville, paroisse Saint- » Pierre de Brétigni. » Cet acte et le précédent portent, entre autres signatures, celle de Jean Legrand, maître des écoles.

E. 5526. (Liasse.) — 11 pièces, papier, dont 1 cahier de 4 feuillets in-4°.

1er au 28 juillet 1665. — Actes relatifs à une vente d'héritages faite à Jean Saison, marchand à Sainte-Geneviève-des-Bois, par Jean Chevallier, vigneron au Carouge, et Jean « Pelletier, » vigneron au carrefour de Brétigny. — Contrat d'apprentissage de vinaigrier entre Liénard Paillé ou Praillé, du pays de Picardie, d'une part, et « Nicolas St-Toinde, » ou « St-Toinet, » vinaigrier à Châtres, d'autre part. L'apprentissage durera 2 ans, pendant lesquels l'apprenti sera logé, nourri, éclairé chez son patron, à qui il payera 50 livres tournois. — Vente du gros dû, pour un an, par le prieur de Longpont, au curé de Saint-Philibert de Brétigny, faite, moyennant 320 livres tournois, par Rodolphe « Houssin, » curé dudit Saint-Philibert, à André Josse et Jean Aufray, fermiers des dîmes de Brétigny appartenant au prieur de Longpont (12 juillet 1666). — Bail d'héritages fait à Guillaume Delacour, manouvrier à Saint-Hilaire, en Normandie, par Émont Delacour, manouvrier au même lieu. — Règlement de comptes entre Jean Mareschal, vigneron à « Ollainville, » d'une part, et Gille « Brière, » marchand boucher à Brétigny, d'autre part. — Vente de fruits sur pied faite, moyennant 300 livres tournois, à Bertellemie « Ruelle, » marchand fruitier à Longpont, par René « de la Fonct » ou « de Lafont » ou « Dela- » font, » chevalier, seigneur d'Aunour « Hecque- » londe, » étant au lieu seigneurial de Launoy et Saint-Michel-sur-Orge. — Bail d'héritages, à Brétigny, fait à René « Brequin, » serrurier à Charcois, par André « Josse, » agent des affaires du seigneur de Brétigny. — Bail de la ferme de la Noue-Rousseau, paroisse de Saint-Michel-sur-Orge, faite, moyennant un loyer annuel de 500 livres tournois, à Pierre Rochemorel, laboureur à « Baulne, proche Laferté-Aleps, » par Jeanne « Langrac, « veuve de noble homme Étienne Rozerot, vivant, conseiller du Roi et receveur du taillon en Bourgogne et Bresse. — Bail de 2 arpents 1/2 de terre, terroir du Carouge, fait, moyennant un loyer annuel de 14 livres tournois, à Thomas « Lubin, » cordonnier au carrefour de Brétigny, par Jacques Dupond, vigneron au Parc de Pierre. — Accord entre Henri Charpentier et consorts, d'une part, et Antoine « Ma- » meau, » marchand à Châtres, d'autre part.

E. 5527. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

2 au 11 août 1665. — Bail d'héritages au Plessis-Pâté, fait à Jacques Jamois, marchand fruitier audit lieu, par Jean Mareschal, vigneron à « Ollainville. » — Vente de fruits pendant par les racines fait par le même à « Claude Haniel, » marchand fruitier au Ples-

sis-Pâté. — Bail de 14 arpents 1/2 de terre, terroirs de Brétigny et du Plessis-Pâté, fait, moyennant un loyer annuel de 3 livres 10 sous tournois l'arpent, à Louis « Hubert, » bourrelier à Brétigny, par « Jean Trotin, » agissant en qualité de marguillier de l'église Saint-Pierre de Brétigny. — Donation faite à Jean « Har» genvillier, » âgé de 25 ans, par sa mère Jeanne de Saint-Amour, veuve de Vincent Hargenvillier, vivant, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge. — Ratification, par Louis Boussard, manouvrier à Charcois, d'une vente faite par Louis Boussard, son père, à Louis Billault, laboureur « à Gourville, » paroisse de Neufvy-en-Dunois. — Nicolas Lelong, fils de Jean Lelong, vivant, jardinier à Brétigny, se baille pour apprenti à « Jehan » Le Marchand, » jardinier à « Champlant. » L'apprentissage doit durer un an ; l'apprenti sera nourri, logé, éclairé; il s'entretiendra de vêtements, linge et chaussure, et payera 40 livres tournois au patron.

E. 5528. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

3 au 27 septembre 1665. — Marché pour culture de l'enclos « du Pavillon, » paroisse Saint-Philibert de Brétigny, entre « Girarde Bordier, » demeurant à Paris, « estante de présent en sa maison du Pavillon, » d'une part, et « Louis Pasté, » jardinier au Plessis-Pâté, d'autre part. — Marché pour travaux de labour sur 12 arpents de terre, fait, à raison de 4 livres tournois par arpent, entre Étienne « Berjonneau, » marchand laboureur à Brétigny, d'une part, et Jacques « Guillier, » laboureur à « la ferme de Valorge, paroisse Saint-» Philibert » de Brétigny, d'autre part. — Acte relatif à la liquidation des successions de Jacques Fontaine et Madeleine Lenormand, sa femme. — Acte de visite d'une maison sise au carrefour de Brétigny et acquise de Jean Berjonneau par François « Martel, » seigneur de Brétigny. — Vente de 2,000 bottes de foin, « botel» lées à troys liens à l'ordinaire, comme elle a ac» coustumez de estre dans la prairie d'Orge, » faite, à raison de 14 livres 10 sous tournois le cent, à « Pierre » Bigavien, » marchand à « Jevisy, » par Philippe Penon, vigneron à Longpont. — Bail d'une demi-quarte de terre, à « Charcoix, » paroisse du Plessis-Pâté, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 25 sous tournois, à Guillaume « Réault, » laboureur audit « Charcoix, » par Louis « Vaquerel, » sieur « de la Briche et de Brétigni en partie, commis» saire de la marine, » demeurant à Paris, tant en son nom que comme se portant fort de Charlotte du Coudrier, sa femme, fille et héritière de Ferry du Coudrier, vivant, écuyer, « sieur de Haumont, » et d'Ambroise Durand, et, de plus, stipulant pour Françoise du Coudrier, sa belle-sœur. — Constitution de procureur par François « Martel, » ci-devant nommé. — Bail d'héritages appartenant aux enfants mineurs d'Abraham Piffret et de Marguerite Bourgeron, fait à « Louis Baraguier » ou « Baraquier, » garde moutons à Saint-Michel-sur-Orge. — Actes intéressant les familles Beauchais, Gimoux, Buard, Barré, Capron, Gigon.

E. 5529. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

5 au 27 octobre 1665. — Vente de fruits pendant par les racines sur un demi-arpent 1/2 quartier de vigne, vignoble de Brétigny, faite, moyennant 26 livres tournois, à Gille « Brière, » marchand boucher à Brétigny, par « Simon Darblet, » vinaigrier au même lieu. Cet acte porte, entre autres signatures, celle de Jean « Legrand, » maître des écoles à Brétigny. — « Mémoire de ce qu'il convient fère au logis de » Mad[lle] Bordier dit le Pavillon, assis à Brétigny, » et marché en conséquence entre ladite demoiselle « Gi» rarde Bordier, » d'une part, et François Renoirs, charpentier au Plessis-Pâté, et Vincent Belloy, maçon en plâtre, à « Linois, » d'autre part. — Bail d'héritages fait à Gérard Malbranche, manouvrier au Carouge, par Gille « Brière, » marchand boucher à Brétigny. — Autre fait par Antoine (« Moulin, ») demeurant au Perray, paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois, à Jeanne « Hargenvillier, » veuve de Jean Lochard, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail de grange et dépendances, « sur la Grande-Rue » de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 8 livres tournois, à Raymond « Pelayne, » curé dudit Saint-Michel, par Claude « Danne, » vigneron audit lieu (25 octobre 1665). — Contrat de mariage entre Jean « Legrand, » maître des écoles de Brétigny, d'une part, et Jeanne Lochard, fille de feu Martin Lochard, vivant, vigneron, et Pasquette Moisson, d'autre part (27 octobre 1665). — Accord entre Guillaume « Char» pentier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, Claude Guillot et Jean Robin, vignerons au même lieu, d'autre part.

E. 5530. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

6 au 29 novembre 1665. — Les tuteur et parents

de Catherine Piffret, fille d'Abraham Piffret et de Marie Charpentier, la baillent en apprentissage à Françoise Rocqfu, fille de Jean Rocqfu, marchand cordonnier à Montlhéry, pour apprendre l'art et métier « de la » cousture de tailleur d'habitz, et mesme... la taille » sur les estoffes... » L'apprentissage durera 2 ans ; l'apprentie sera nourrie, logée, éclairée, et payera 105 livres tournois. — Contrat de mariage entre Nicolas Fichet, fils de feu Nicolas Fichet, vivant, sergent ordinaire en la justice de « Launoy et de St-Michel- » sur-Orge, » et de Marie Largillier, d'une part, et Anne Barraguée, fille de « Louis Barraguée, » garde moutons, et de Marie Carré, d'autre part. — Acte y relatif. — Marché pour façons de vigne entre Antoine Simonnet (Sign. aut. Lachaussée), écuyer, « s[r] de La- » chaussée, » demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Pierre Panect ou Pavect, vigneron audit Saint-Michel, d'autre part. — Actes relatifs à un échange entre « François Crécy, » laboureur à « la ferme de la Maison-Neufve, » paroisse Saint-Pierre de Brétigny, d'une part, et « Simon Le Lier, » vigneron, d'autre part. — Bail de 2 vaches fait, moyennant un loyer annuel de 9 livres tournois et 6 livres de beurre frais, à Jeanne de S[t]-Amour, veuve de Vincent Hargenvillier, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, par Jean « Le Breton, » laboureur au même lieu. — Bail d'héritages, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait à Michel Denne, vigneron audit lieu, par Marc Lucas, marchand boulanger à Montlhéry, et Louise Piffret, sa femme. — Bail à moitié de troupeau de bêtes ovines fait, à Jacques « Guillier, » laboureur à « la ferme » de Valorge, paroisse Saint-Philbert » de Brétigny, par Jacques « Levé » ou « Lené, » marchand à Boissy-sous-Saint-Yon. — Bail de 13 arpents de terre, terroir du Plessis, fait, moyennant 57 livres tournois, à Martine Bedoiseau, veuve de Toussaint Gauchain, demeurant audit lieu, par Jean Mareschal, vigneron à « Ollanville. » — Actes intéressant les familles Fontaine, Hubert, Masson, Delaunay, Tixier, Latinte, Bunot, Josse.

E. 5531. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1[er] au 22 décembre 1665. — « Margueritte Go- » myn, » veuve de François Coiffier, vivant, contrôleur « des maisons de Monsieur et Madame d'Angoulesme, » Gabrielle, Élisabeth, Marie et Barbe « Gomyn, » demeurant à Paris, « estans de présent en leur maison » de Fontaine la Garde, paroisse Sainct-Pierre de » Brétigni, » louent pour serviteur et servante Simon Fontaine, charretier à ladite maison de la Garde, et Charlotte Simon, sa femme. — Marché pour façons de vigne entre Jacques « Charpentier, » vigneron à « Cosigny, » paroisse Saint-Pierre de Brétigny, d'une part, et Julie de Cotentin, femme de François Dargouge, marquis de Gouville, d'autre part. — Actes relatifs à un bail de 5 arpents 1 quartier de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 26 livres 5 sous tournois, à Philippe « Du Val, » maître barbier et chirurgien à Brétigny, par François et Spire « Bénard, » vignerons au même lieu. — Bail de 5 quartiers 1/2 de vigne, vignobles de Saint-Michel-sur-Orge et Saint-Philibert-lès-Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à Louis « Berragué, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Claude « Danne, » vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre « François Lainé, » charretier à Marolles, d'une part, et Catherine Poyer, fille de feu Pierre Poyer et de Catherine Baudet, d'autre part. — Bail de 40 perches de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant 50 sous tournois, à Jean Petit, manouvrier « aux Alliers, » par Jean Chevallier, vigneron au Carouge. — Bail d'héritages à Laurent Borny, manouvrier à Saint-Michel-sur-Orge, par Claude « Danne, » ci-devant nommé.

E. 5532. (Liasse.) — 12 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

2 au 31 janvier 1666. — Bail de 3 arpents 1/2 quartier de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois l'arpent, à Jacques « Masson, » maréchal audit lieu, par François et Spire « Bénard » et « Benard, » vignerons au même lieu. — Lots de partage des successions de Mathurin Lefranc et Claude Delaunay, sa femme. — Actes relatifs à un bail de 7 arpents 1/2 de terre fait, moyennant un loyer annuel de 52 livres 10 sous tournois, à Jean « Le Breton, » laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, par Antoine Guillemet, vigneron à la Fontaine, fondé de procuration de Louise du Hault, veuve de Philippe de Bombelle, vivant, écuyer, sieur de « Lavo » et de la Fontaine. — Contrat de mariage entre Jean Lefranc, vigneron à « Leudeville, » d'une part, et Françoise Marcot, fille des feus Edme Marcot, vivant, tonnelier à Bar-sur-Seine, et Claude Philbert, d'autre part. — Vente d'héritages, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, faite à Pierre « Charpentier, » vigneron audit lieu, par

« Jean Sanson, » marchand boulanger à Montlhéry. — Échange entre Vincent « Chantecler, » sergent royal à Montlhéry, d'une part, et Michel Denne, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Obligation de 55 livres 7 sous 6 deniers tournois souscrite, au profit de Jean Mareschal, vigneron à Ollainville, par Guillaume Réault, laboureur à Charcois. — Autre de 12 livres tournois, au profit de Pierre Bretonnet, maçon au Plessis-Pâté, par Jacques Fontaine, manouvrier à Essonville. — Bail de maison et dépendances fait à Antoine Cacquet, berger à Rosières, par Jacques « Gallot, » cocher au service du marquis « d'Oison» ville, » à Paris. — Procuration donnée à Martin « Houyel, » prêtre à Saint-Hilaire, par Guillaume Houyel, manouvrier au Plessis-Pâté. — Actes intéressant les familles Fronteau, Robin, Faulquignon, Panect, Jamoys.

E. 5533. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1er au 20 février 1666. — Bail de la troisième partie de demi-arpent 1/2 quartier de terre plantée en vigne d'un an, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, champtier dit « la Tiphoinne, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 4 livres 5 sous tournois, à Pierre Panect, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Pierre Peuvrier, l'aîné, vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre Bernard Raguineau, vigneron à « Rozière, » paroisse Saint-Pierre de Brétigny, fils de feu Jean Raguineau, vivant, charron au dit « Rozière, » et de Barbe Bunot, d'une part, et Charlotte Plisson, fille de Denis Plisson, vigneron au dit « Rozière, paroisse Saint-Philbert dudit Brétigni, » et de feue Charlotte Bartelain, d'autre part. — Marché de maçonnerie entre Pierre Peuvrier, l'aîné, ci-devant nommé, d'une part, et Sébastien et Nicolas Taillefer, maçons en plâtre à « Villemoysson, » d'autre part. — Bail d'héritages à Antoine Chaudeau, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Jean Fronteau, vigneron à « Guideville. » — Bail d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Saint-Michel-sur-Orge, champtier des Basses-Loges, aboutissant d'un bout « sur le grand » scentier qui conduit de l'escolle dudit Saint-Michel » au Gabriel, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 3 livres 2 sous 6 deniers tournois, à Nicolas Fichet, vigneron audit Saint-Michel, par Georges Peuvrier, vigneron au même lieu. — Lots de partage entre les héritiers de Jacques Fontaine et Madeleine Normant. — Bail de 12 arpents de terre friche, terroir de Sainte-Geneviève-des-Bois, fait, moyennant un cens annuel de 20 sous tournois par arpent, à Philbert « De Noually, » écuyer, demeurant à « la Cos» sonnerie, » paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois, par François « Martel, » chevalier, « seigneur de Fon» taine, Bolbec, Bellancombre, Croixmare, Brétigni. » Cet acte, daté du 20 février 1666, porte, ainsi que quelques autres de la même liasse, la signature de Jean « Legrand, » maître des écoles à Brétigny. — Actes intéressant les familles Cottart, Peuvrier, Genty.

E. 5534. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1er au 29 mars 1666. — Renonciation, par Marie Truchect, à la succession de son mari Pierre Robin, l'aîné, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail d'une vache, fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à Marie Largillier, veuve de Nicolas Fichet, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, par Antoine Simonnet « Lachaussée, » écuyer, sr de la Chaussée, demeurant audit Saint-Michel. — Règlement de comptes entre Antoine Boissière, tailleur d'habits au Plessis-Pâté, et Jean Camus, manouvrier à « Charcoix, » paroisse dudit Plessis, collecteurs des tailles de cette dernière paroisse en 1665. — Accord entre Cantienne Noël, veuve de Jacques Valois, vivant, maréchal à Boissy-sous-Saint-Yon, d'une part, et Jean « Pelletier, » vigneron « au Casrouge, » paroisse Saint-Philibert de Brétigny, d'autre part. — Acte constatant qu'il ne s'est trouvé aucun enchérisseur à la vente des meubles appartenant à mademoiselle Dunesme, comme créancière de la succession de son mari, en sa maison à Essonville, paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Accord entre Gilles « Brière, » marchand boucher à Brétigny, d'une part, et Philippe Tomine, vigneron au même lieu, d'autre part. — Transport de créance au susdit « Brière, » par Jean Martin, vigneron à « Cosigni, » paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Bail d'un arpent de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, champtier « du Ruect, » fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à « Faron Fauquignon, » laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, par Louis Cottart, vigneron au même lieu. — Accord entre Pierre Peuvrier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, Nicolas Fichet, vigneron au même lieu, et consorts, d'autre part. — Actes intéressant les familles Capron, Hediard, Bodin, Leclerc, Hargenvillier, Gasteau.

E. 5535. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

2 au 28 avril 1666. — Actes relatifs à un bail de 16 perches de vigne, vignoble de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 3 livres 6 sous 8 deniers tournois, à Martin Delanoüe, manouvrier à Essonville, par Noëlle Latinte, veuve de Jean Bezault, vivant, greffier et tabellion à Brétigny. — Obligation de 162 livres tournois, prix de 14 setiers 6 boisseaux d'avoine, mesure de Châtres, souscrite, au profit de Jacques « Pilliard, » laboureur à Leudeville, par Jean et Antoine « Bourdon, » laboureurs, l'un à la ferme de la Justice, l'autre à « Verlegrand. » — Vente d'héritages à Saint-Michel-sur-Orge, faite à Jacques Dardain, piqueur de grès audit lieu. — Transport de créance à Gilles « Brière, » marchand boucher à Brétigny, par Michelle Pigeon, servante chez la veuve François Huet, à Bondoufle, pour elle et pour Denis Pigeon, son frère. — Accord entre Barbe Lhomme, veuve de Pierre Delafoyrestz, vivant, marchand à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Jean Marineau, marchand au même lieu, d'autre part. — Caution de Louis Buard, vigneron à « Leudeville, » pour François Carbonnois, tailleur d'habits, collecteur des tailles dudit lieu, détenu « ès prisons » de Brétigny. — Marché de maçonnerie entre Gilles Brière, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Marceau Rousseau, maçon couvreur en tuile « au bourc de Linoys. » — Accord entre Thomas « Lubin, » cordonnier à Brétigny, d'une part, et Jacques Dupond, vigneron à « Vilneufve-Saint-» George, » d'autre part. — Autre entre Guillaume « Charpentier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Gilles Brière, vigneron au même lieu, d'autre part.

E. 5536. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

2 au 31 mai 1666. — Contrat de mariage entre Louis Moreau, compagnon meunier au « moullin de » Bassect, » paroisse de Longpont, fils de feu Pierre Moreau. vivant, vigneron à « Garnayct, paroisse de » Delle Vainville, » et de Jeanne Gande Racye ou Gaude Rocye, d'une part, et Marie Bance, veuve de Guillaume Fichet, d'autre part. — Obligation de 63 livres tournois, prix de 6 setiers d'avoine, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit de Louis Gasteau, marchand au Plessis-Pâté, par Étienne « Musnier, » laboureur à Charcois. — Quittance de 33 livres tournois délivrée à Claude « Gaitat, » bourgeois de Paris, pour travaux faits en sa maison à Saint-Philibert de Brétigny, par Liénard Mesurault, maçon à Cossigny. — Obligation de 40 livres tournois, prix d'un cheval, âgé de 7 à 8 ans, souscrite, au profit de Michel Delanoüe, laboureur à Liers, par Pierre « Porlier, » laboureur au Mesnil. — Bail de 8 arpents de terre, terroirs de Saint-Michel-sur-Orge et de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 40 livres tournois, à Jean « Hargen-» villier, » laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, par Antoine « Moulin, » laboureur au Perray. — Obligation de 63 livres tournois, prix de 6 setiers d'avoine, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit de Louis Gasteau, ci-devant nommé, par « Faron Fauquignon, » laboureur à Saint-Michel-sur-Orge. — Autre de 42 livres tournois, prix de 4 setiers d'avoine, souscrite au profit du même Gasteau, par Pierre « Faulquignon » ou « Faulguignon, » laboureur à Viry-sur-Orge. — Marché pour le fauchage de l'herbe « et sainfoing » de l'enclos de « Mademoiselle de Cens, » à Essonville, fait, à raison de 40 sous tournois par arpent, entre Pierre Poirier, jardinier à Essonville et ayant charge de ladite demoiselle, d'une part, et Hilaire Goubert, manouvrier faucheur à Essonville, d'autre part. — Obligation de 44 livres tournois souscrite, au profit de Jean « Le Breton, » marchand à Saint-Michel-sur-Orge, par Jean « Hargenvillier, » laboureur au même lieu. — Transport d'héritages à Clément « Charpentier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Louis Meusnier, vigneron au même lieu. Raymond « Pelayne, » curé de Saint-Michel-sur-Orge, a signé cet acte, qui porte la date du 28 mai 1666. — Bail d'un quartier 1/2 de vigne, vignoble de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à Philippe Tomine, vigneron audit lieu, par Marguerite Peltier, veuve d'Éloi Le Long, vivant, vigneron au Carouge. — Obligation de 44 livres tournois, prix de 4 setiers d'avoine, souscrite, au profit de Jean Le Breton, déjà nommé, par Jacques « Guillier, » laboureur à Valorge. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant le produit en veaux, à Nicolas Dolbeau, vigneron à Rosières, par Jeanne « Langrac, » veuve de noble homme Étienne Rozerot, vivant, conseiller du Roi et receveur général du taillon en Bourgogne et Bresse, demeurant à Paris.

E. 5537. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

6 au 29 juin 1666. — Contrat de mariage entre

Jean Lenormand, laboureur à Liers, fils des feus Gabriel Lenormand, « boulanger à la Foirie, paroisse du » Mesnil Condouin, » et Catherine Bron, d'une part, et Messance Portier, veuve d'Henri Brebant, vivant, laboureur à Liers, d'autre part. — Autre entre Martin Brahyé et Brahier, jardinier à Brétigny, fils de Jacques et de Georgette Boudignot, d'une part, et Catherine Fontaine, fille des feus Jacques Fontaine, vivant, vigneron à Essonville, et Madeleine Normant, d'autre part. — Obligation de 32 livres 13 sous tournois souscrite, au profit de Jean Aufray, receveur de la terre et seigneurie du Plessis-Pâté, par Étienne « Berjonneau, » hôtellier à Brétigny. — Contrat de mariage entre François Doyen, charretier à Saint-Michel-sur-Orge, fils de Claude Doyen, marchand à « Bouesse en Gas- » tinoys, » et de feus Germaine Mercier, d'une part, et Barbe Lhomme, veuve de Pierre Delaforetz, vivant, marchand à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Autre entre Guillaume Hédiard, manouvrier au Carouge, fils de feu Jacques Hédiard, vivant, manouvrier au même lieu, et de Gironne Ivon, d'une part, et Denise Raguineau, fille de Pierre Raguineau, charron à Brétigny, et de Jeanne Guignebois, d'autre part. — Vente de la coupe de 3 arpents de bois taillis, à Fleury-Mérogis, champtier de la Garenne, faite, moyennant 30 livres tournois l'arpent, à Gabriel « Serrant, » marchand à Fleury-Mérogis, par Jean Hély, marchand au même lieu. — Procuration donnée à Antoine « Simon- » net Lachaussée, » écuyer, s[r] de la Chaussée, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, par sa femme « Hélène » Fauconnier. » — Obligation de 44 livres tournois, prix de 4 setiers d'avoine, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit de Jean Le Breton, marchand à Saint-Michel-sur-Orge, par Étienne « Musnier, » laboureur à Charcois. — Bail d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 7 livres tournois, à Jean Barré, vigneron à Rosières, par Jean Chevallier, vigneron au Carouge. — Bail d'héritages fait à Liénard « Piedeleu, » vigneron à Rosières, par François « Martel, » seigneur de Brétigny. — Bail de 5 arpents 1 quartier de terre labourable, terroir du Plessis-Pâté, fait, moyennant un loyer annuel de 21 livres tournois, à Jacques Giron, charretier à Charcois, par Jean Mareschal, vigneron à Ollainville. — Bail d'héritages, terroir de Brétigny, fait par le même Mareschal à Gille « Brière, » marchand boucher à Brétigny. Cet acte, daté du 29 juin 1666, porte, ainsi que d'autres de la même liasse, la signature de Jean « Legrand, » maître des écoles à Brétigny.

E. 5538. (Liasse.) — 4 pièces, papier, dont 1 cahier de 4 feuillets in-4°.

4 au 26 janvier 1667. — Lots de partage entre les héritiers de Mathurin Lefranc et de Claude Delaunay, sa femme. — Obligation de 8 livres tournois souscrite, au profit de Jean « Le Révérend, » maître barbier et chirurgien à Montlhéry, par Pierre Panet, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Règlement de comptes entre « Pierre Dupond, » vigneron au Carouge, d'une part, et Jean Huigaut, jardinier à Ris et Jeanne Mignan, sa femme, d'autre part. — Actes relatifs à un bail de terres labourables, terroirs de Brétigny et du Plessis-Pâté, fait, moyennant un loyer annuel de 3 livres 10 sous l'arpent, à Jean Aufray, laboureur au Plessis-Pâté, par Nicolas « Berjonneau, » marchand boucher à Paris.

E. 5539. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

5 au 27 février 1667. — Cession de bail de 20 arpents de terre propre à faire avoine, dépendant du prieuré de Longpont, terroir de Bondoufle, faite à Jean Aufray, laboureur au Plessis-Pâté, par Guillaume « Réault, » laboureur à la ferme de la Justice. — Règlement de comptes entre Jacques « Masson, » maréchal à Brétigny, d'une part, et Louise Roux, veuve de Michel Le Conte, vivant, laboureur, demeurant à Bressonvilliers, d'autre part. — Actes relatifs à un bail de pré, prairie d'Orge, fait à « Pierre Dupond, » vigneron, et Hilaire Goubert, manouvrier au Carouge, par Jacques « Poirier, » laboureur à Valorge. — Constitution d'une rente annuelle de 3 livres 11 sous tournois faite, au profit de Louis Heurtaut, par Pierre « Heurtaut, » manouvrier en la paroisse Saint-Hilaire, pays de Normandie. — Actes relatifs à une visite de vignes, vignoble de Brétigny, faite par « Françoys Petit » et Philippe « Delaforest, » vignerons à Brétigny. — Actes relatifs à un marché pour charroi de bois, conclu entre Nicolas « Delacourt, » marchand de bois, bourgeois de Paris, d'une part, et Jean Aufray, laboureur au Plessis-Pâté, d'autre part.

E. 5540. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

3 au 21 mars 1667. — Bail d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Brétigny, champtier dit « Coldejet, »

fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 9 livres 10 sous tournois, à Jean Deslaiz, vigneron au Parc de Pierre, par Claude « Gaitat, » bourgeois de Paris. — Bail identique fait par le même « Gaitat, » à Martin Logre, le jeune, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge.— Reconnaissance du mobilier de la cure de Saint-Pierre-de-Brétigny faite par les paroissiens, à la requête de François « Lescacher, » prêtre, curé de l'église Saint-Pierre de Brétigny (13 mars 1667). — Obligation de 13 livres tournois, souscrite, au profit de Jean Bounesme, garçon maçon couvreur en tuile au service de Marceau Rousseau, maçon couvreur en tuile à Linas, par Pierre Peuvrier, l'aîné, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Obligation de 50 livres tournois souscrite, au profit de Pierre Carré, charretier à Brétigny, par « Pierre Girard, » laboureur à Charcois, et « Louise » Gourby, » sa femme. — Vente d'héritages, à Bondoufle, faite à Raoul « Boulenger, » prêtre, curé de Bondoufle, par Jean « Cochar, » docteur en médecine à Monfort-l'Amaury. Cet acte, qui porte la date du 12 mars 1667, a reçu les signatures des témoins, François « Noël, » curé du Plessis-Pâté, et François « Les-» cacher, » curé de Saint-Pierre de Brétigny. — Bail d'héritages, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois l'arpent, à Louis Guiendain, meunier au moulin du Pré, paroisse de Saint-Philibert de Brétigny, par Pierre Rochemorel, laboureur à la ferme de la Noue-Rousseau. — Obligation de 100 livres tournois souscrite, au profit de Pierre Carré, ci-devant nommé, par Jacques « Guiller, » laboureur à Liers. — Bail d'héritages, fait à « Pierre » Dupond, » vigneron au Carouge, par Louis Fichet, vigneron à « la Roche Ollainville, » paroisse de Bruyères-le-Châtel. — Obligation de 60 livres tournois souscrite, au profit de Jacques Jeuslin, boulanger à Brétigny, par Jacques Dardan, piqueur de grès à Saint-Michel-sur-Orge.

E. 5541. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

5 au 25 avril 1667. — Règlement de comptes entre Jacques « Masson, » maréchal à Brétigny, et Pierre Bretonnet, maçon au Plessis-Pâté, ci-devant collecteurs des tailles de Brétigny. Cet acte est passé au presbytère de Saint-Pierre et porte, entre autres signatures, celle du curé François « Lescacher. » — Marché d'entretien de harnais, « tant gros que menus, » entre Pierre Rochemorel, laboureur à la ferme de la Noue-Rousseau, d'une part, et Louis « Hubert, » bourrelier à Brétigny, d'autre part. — Quittance de 9 livres délivrée à Martin Delanoüe, manouvrier à Essonville, par Jacques Dupond, vigneron à « Vilneufve-Saint-» George. » — Testament de Martine Logre, veuve de Louis Charpentier, demeurant à Rosières. Cet acte, daté du 21 avril 1667, porte, entre autres signatures, celle de Rodolphe « Houssin, » curé de Saint-Philibert de Brétigny, et est immédiatement suivi d'un acte du 13 mars 1672, qui casse et annule le testament du 21 avril 1665. — Actes intéressant les familles Heuzé, Chartier, Peltier, Bourgeois, Dolbeau.

E. 5542. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1er au 30 mai 1667. — Marché pour la fauchaison des avoines, vesces et prés de la ferme de Valorge, conclu entre Hilaire et Thomas Gouberts et Pierre Blanchard, manouvriers faucheurs au Carouge, d'une part, et Jacques « Poirier, » laboureur à ladite ferme, d'autre part. — Marché analogue entre Guillaume Hédiard, manouvrier faucheur à Brétigny, d'une part, et Louis Guiendain, meunier au moulin du Pré, d'autre part. — Transaction entre « Jean Sanson, » boulanger à Montlhéry, et Michel Sanson, vannier au même lieu, d'une part, et Jean « Pelletier, » vigneron à Brétigny, d'autre part. — Obligation de 78 livres tournois souscrite, au profit de Pierre Carré, charretier à Rosières, par « Faron Faulguignon » ou « Faulquignon, » laboureur à Saint-Michel-sur-Orge. — Autre de 50 livres tournois, au profit du même, par « Jean Trotin, » laboureur à Fresne. — Marché pour extraction et chargement de glaise, conclu entre « Louis Pasté, » manouvrier à Charcois, d'une part, et François « Martel, » seigneur de Brétigny, d'autre part. — Cession de bail de boutique et dépendances, au carrefour de Brétigny, faite, moyennant un loyer annuel de 60 sous tournois, à Jean Husson, cordonnier, « du pays de Normandie, » demeurant à Faverolle proche Falaise, » par Pierre Raguineau, charron à Brétigny. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 8 livres tournois faite, au profit de François « Martel, » déjà nommé, par Vincent Capron, vigneron à Essonville, et Françoise Bureau ou Bareau, sa femme. — Obligation de 84 livres 10 sous tournois souscrite, au profit du même Martel, par Étienne « Berjonneau, » marchand hôtelier à Brétigny, et Françoise Chantecler, sa femme. — Marché pour travaux à exécuter à des bassins et cascades, conclu entre le même « Martel, » d'une part, et Jacques Dardain, piqueur de grès à Saint-Michel,

d'autre part. — Règlement de comptes entre Martin Bauchais et Louis Buard, vignerons à Leudeville. Cet acte et quelques autres de la présente liasse portent, entre autres signatures, celle de Jean « Legrand, » maître des écoles à Brétigny.

E. 5543. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

3 au 29 juin 1667. — Obligation de 100 livres tournois, prix de 14 setiers d'avoine, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit de Jean Aufray, laboureur au Plessis-Pâté, par Pierre Rochemorel, laboureur à la ferme de la Noue-Rousseau. — Vente de 3 vaches laitières faite, moyennant 100 livres tournois, à André « Josse, » receveur de la terre et seigneurie de Brétigny, par Hilaire Goubert, manouvrier à la ferme des Prez, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, et bail desdites vaches fait par l'acquéreur au vendeur, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois par chaque vache. — Bail d'héritages, à Essonville, fait à François « Guibourt, » manouvrier à Fresne, par Jacques Fontaine, jardinier à Châtres. — Actes relatifs à un règlement de comptes entre Pierre Bretonnet et Jean Lebon, maçons au Plessis-Pâté. — Marché de maçonnerie conclu entre le susnommé Bretonnet, d'une part, et Liénard Piedeleu, vigneron à Rosières, d'autre part. — Actes relatifs à un règlement de comptes entre Denis « Chartier » et Martin Delanouë, collecteurs des tailles de Brétigny en 1666. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 17 livres 8 sous tournois, faite, au profit de Pierre « Crécy, » bourgeois de Paris, par Guillaume et Jacques « Réault, » laboureurs à la ferme de la Justice. Cet acte, daté du 29 juin 1667, porte, ainsi que d'autres de la même liasse, la signature de Jean « Legrand, » maître des écoles à Brétigny.

E. 5544. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

3 au 25 juillet 1667. — Obligation de 26 livres tournois souscrite, au profit de Thomas Dauteueil, laboureur à Rosières, par François « Hardy, » laboureur à Charcois. — Autre de 17 livres tournois, au profit de Nicolas « Miner, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Pierre Peuvrier, l'aîné, vigneron au même lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 60 sous tournois passé, au profit d'André Choiseau, huissier à cheval au Châtelet de Paris et garde des plaisirs du Roi en la vénerie du Louvre, par Pierre « Souchar, » vigneron à Essonville. — Bail de 140 bêtes à laine fait à « Fransois Crécy, » laboureur à la ferme de la Maison-Neuve, et à Marie Guiller, sa femme, par André « Josse, » receveur de la terre et seigneurie de Brétigny. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Charcois, champtier dit « la Longue » Raye, » faite, moyennant 50 livres tournois, à Louis Polleau, prêtre, curé de « Montgé, » par François « Pol» leau, » laboureur aux Bordes Piédefer, et Marguerite Fontaine, sa femme. — Vente d'héritages faite à Pierre Deschamps, manouvrier, par Jacques Guiton, manouvrier au Plessis-Pâté, et Louise Haultefueille, sa femme.

E. 5545. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

7 au 24 août 1667. — Obligation de 54 livres tournois, prix d'un cheval, âgé de 7 à 8 ans, souscrite, au profit de Pierre Gauchin, marchand fruitier au Plessis-Pâté, par Toussaint Guillon, marchand fruitier à « Bry-sur-Fontenay. » — Marché pour travaux de jardinage et d'arboriculture conclu entre André « Lan» don, » jardinier à « Saint-Vrain d'Escorcy, » d'une part, et François Martel, seigneur de Brétigny, d'autre part. — Obligation de 44 livres tournois, prix d'un cheval de 7 à 8 ans, souscrite, au profit de Pierre Gauchain, déjà nommé, par Michel « Houiet, » marchand fruitier à Marcoussis. — Autre de 48 livres tournois, prix d'un cheval âgé de 4 à 5 ans, souscrite, au profit du même Gauchain par Aubin Bardet, marchand fruitier à Marcoussis. — Autre de 6 livres tournois souscrite, au profit de Gabriel Mazière, manouvrier à Saint-Hilaire, pays de Normandie, par Vincent Levé, manouvrier au même lieu. — Vente d'un muid d'avoine, mesure de Paris, « dont les deux derniers minots dudit muid se» ront mesurez à comble, avec un quarteron de feurre » de bon bledz méteil, » à livrer à « Viry, » faite, moyennant 105 livres tournois, à Simon « Lemadre, » marchand à Viry, par Antoine Gentil, laboureur au Plessis-Pâté.

E. 5546. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1er au 25 septembre 1667. — Accord et transaction entre les héritiers et l'exécuteur du testament de Jeanne Godeau, veuve d'Antoine Danets. — Saisie mobilière en la ferme de Fresne, opérée, à défaut de payement, sur le fermier Jean « Trotin, » à la requête

de la propriétaire Jeanne « Crespin, » veuve de noble homme Denis Magnan, vivant, garde ordinaire provincial de l'Ile-de-France, et estimation des grains. — Obligation de 32 livres tournois souscrite, au profit de Jean Chevallier, vigneron au Carouge, par Jacques « Masson, » maréchal à Brétigny. — Accord entre Jean « Legrand, » maître d'école à Brétigny, d'une part, et Louis « Hubert, » bourrelier au même lieu, d'autre part (17 septembre 1667). — Renonciation, par Jean Logre, vigneron à Rosières, et Julienne Brière, sa femme, à la succession de Jean Tourneur, aïeul de ladite Julienne. — Transport de créance à « François » Martel, » seigneur de Brétigny, par « Renée Dela- » ferté » ou « de la Ferté » ou « de Laferté, » héritière de Louis de la Ferté, son frère, vivant, écuyer, sieur de Champrobert. — Bail de 5 arpents moins 1 quartier de terre labourable, terroirs de Charcois et Bondoufle, fait, moyennant un loyer annuel de 21 livres 7 sous 6 deniers, à Jacques « Réault, » laboureur à Charcois, par Jean Mareschal, vigneron à « Ollainville. » — Actes intéressant les familles Raguineau, Leblond, Peltier, Le Long, Richard, Leroux, Boisière.

E. 5547. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

28 octobre au 27 novembre 1667. — François Renoirs, maître charpentier au Plessis-Pâté, entreprend, pour le compte de François Martel, seigneur de Brétigny, représenté par Monsieur « De la Casselle, » de « restablir la charpenterie du comble d'une vieille » tour, tenant au gros pavillon de la maison seigneu- » rialle dudit Brétigny, et faire une lanterne en façon » de daume de quatre pieds de largeur sur le feste du- » dit comble, propre à mettre une cloche d'orloge. » — Quittance de 3 minots de blé délivrée à Étienne Berjonneau, commissaire aux grains saisis sur Jacques Masson, par Michel Girard, manouvrier à Liers. — Autre d'un muid de blé délivrée au même par Jacques Jeuslin, boulanger à Brétigny. — Bail de maison et dépendances, au Plessis-Pâté, fait à Pierre « Girard, » laboureur audit lieu, par Pierre Goyer, manouvrier au même lieu. — Actes relatifs à un bail de 18 arpents de terre, autour du hameau de Fresne, fait, moyennant un loyer annuel de 72 livres, à Jean Guené, laboureur à Leudeville, par Louis Guiendain, meunier au moulin du Pré, paroisse Saint-Philibert de Brétigny. — Obligation de 109 livres 2 sous tournois souscrite, au profit de Pierre Bretonnet, maçon au Plessis-Pâté, par Pierre Brion, vigneron à Leudeville, et Marie Maingot, sa femme. — Actes relatifs à un règlement de comptes entre le susdit Bretonnet, d'une part, et Jean Lebon, maçon au Plessis-Pâté, d'autre part. — Obligation pour 6 setiers d'avoine, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit de Zacarie Montigny, charretier à « Petit Bourc, paroisse d'Évry-sur-Seine, » par Antoine Gentil, laboureur au Plessis-Pâté. Jean Legrand, maître des écoles, a signé cet acte qui porte la date du 27 novembre 1667.

E. 5548. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1er au 27 décembre 1667. — Accord entre Jean Baudet et Pierre Georges, collecteurs des tailles de la paroisse du Plessis-Pâté, pour l'année 1666. — Actes intéressant les familles Clerambourg, Poullain, Auffray. — Acte d'assemblée des paroissiens de Saint-Pierre et Saint-Philibert de Brétigny, autorisant les collecteurs des tailles, pour l'année 1668, à imposer au rôle des tailles Nicolas Taine et Jérôme Lanceau, fermiers de la ferme de la Moinerie, solidairement, avec promesse de prendre fait et cause pour les collecteurs en cas de procès. Cet acte, daté du 20 décembre 1667, est revêtu de 14 signatures, y compris celle du tabellion. — Obligation de 56 livres 9 sous tournois souscrite, au profit de Pierre « Labbé, » receveur des aides de la paroisse Saint-Michel-sur-Orge et autres lieux, par Louis Cottard, vigneron audit Saint-Michel, pour vin par lui vendu en gros depuis le 1er octobre 1663 jusqu'au 23 décembre 1667. — Obligation de 10 livres 12 sous tournois souscrite, au profit du même « Labbé » par Nicolas Bance, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail de « toutes les terres appartenant » à l'église Saint-Philibert, « assizes au terrouer » de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 15 livres, à François Colleau, charretier au Mesnil, par Thomas « Lubin, » cordonnier à Brétigny, agissant en qualité de marguillier de la susdite église. Cet acte, daté du 27 décembre 1667, porte, entre autres signatures, celle de Rodolphe « Houssin, » curé de Saint-Philibert.

E. 5549. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1er au 26 janvier 1668. — Bail de la moitié de 2 arpents de vigne, vignoble de Saint-Michel-sur-Orge, champtier dit « les Girouette, » fait, moyennant une redevance annuelle d'un muid de vin blanc, à Pierre Panect, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Jeanne

Bouvard, sa femme, par « Anthoine Simonnet La-« chaussée, » s^{r} de la Chaussée et capitaine d'une compagnie de chevau-légers, demeurant audit Saint-Michel-sur-Orge, et « Hélène Fauconnier, » sa femme. Cet acte, daté du 1er janvier 1668, porte encore la signature de Denis « Simon, » qualifié « clerc d'escolle. » — Contrat de mariage et acte y relatif entre Antoine « Laudon » ou « Landon, » jardinier du château seigneurial de Brétigny, fils d'André, jardinier au même lieu, et de Marguerite Collier, d'une part, et Étiennette Réault, fille de Guillaume « Réault, » laboureur à la ferme de la Justice, et de Louise Bertault, d'autre part. — Bail d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant une redevance annuelle d'un muid de vin blanc, à Nicolas Logre, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par « Hélène Fauconnier, » ci-devant nommée. — Obligation de 72 livres souscrite, au profit de Pierre Coignet, charretier au « Bois » Briart, » paroisse de « Courcouronne, » par Guillaume « Réault, » ci-devant nommé. — Règlement de comptes entre Jeanne « Crespin, » veuve de noble homme Denis Le Magnan, vivant, conseiller du Roi et garde provincial de l'Ile de France, d'une part, et « Jean Trottin, » laboureur à Fresne, d'autre part. — Acte y relatif.

E. 5550. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1er au 27 février 1668. — Transaction entre Jacques « Masson, » maréchal à Brétigny, d'une part, et Louis « Hubert, » bourrelier au même lieu, d'autre part. — Marché pour travaux de charpenterie entre Pierre Chartier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Mathias Berthect, charpentier à « Linois, » d'autre part. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à Simon Fontaine, laboureur à Fontaine-La-Garde, par Michelle Poncette, servante domestique au service de Mesdemoiselles Gomin. — Vente d'un arpent de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, champtier dit « Terre-Riche, » faite à Pierre « Charpentier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Louis Cottard, vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre François Goussé, laboureur au Mesnil, fils de feu François Goussé, vivant, manouvrier « à Chanqueille, » et de Marie Bonnart ou Bouvart, d'une part, et Marie Gillet, veuve de Jean Bézard, vivant, laboureur au Mesnil, d'autre part. — Vente de 10 perches de terre, au village de la « Petite Besche, » paroisse de Saint-Hilaire « près Briousle, pays de Normandie, » faite à Jacques Goubert, manouvrier audit Saint-Hilaire, par Hilaire Goubert, manouvrier au Carouge. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Jacques Thiboult, berger « au Cochet, » fils des feus Jean Thiboult, vivant, charretier à Saint-Sulpice, et Marie Chenard ou Chevard, d'une part, et Louise Pierrefritte ou Pierreficte, fille de Guillaume, manouvrier aux Bordes-Piedefer, et de feue Étiennette Chardon, d'autre part. — Autre entre Marc Bigon, jardinier à « Courtabeulz, » paroisse d'Orsay, fils de Barthélemy Bigon et de Jeanne Monoyson, d'une part, et Germaine Tribon, fille de Gille Tribon, d'autre part. — Autre entre Nicolas Lelong, jardinier à Melun, fils de feu Jean Lelong, vivant, jardinier à Brétigny, d'une part, et Aimée Aubry, veuve de Blaise Petit, vivant, meunier à Melun, d'autre part. — Quittance de 150 livres tournois délivrée à Jean « Froissant, » vigneron, à « la Villeduboys, » par Guillaume « Char-» pentier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, agissant en qualité de marguillier de l'église dudit Saint-Michel. Cet acte, daté du 27 février 1668, porte, entre autres signatures, celle de Raymond « Pelayne, » curé de Saint-Michel-sur-Orge. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 7 livres 10 sous tournois, au profit de la fabrique de Saint-Michel-sur-Orge, par Pierre Chartier, vigneron audit lieu, et Geneviève Fanchon ou Fauchon, sa femme.

E. 5551. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

3 au 29 mars 1668. — Vente de 4 vaches laitières faite, moyennant 60 livres tournois, à « Anne de » Nouaille, premier capitaine des gardes du corps du » Roy, » et Louise Boyer, sa femme, absents, mais ayant pour représentant « Jean Soubrier, » prêtre, » chaplain pour lesdits seigneur et dame de Nouaille, » par Jacques « Guillier, » laboureur à Liers, lequel prend, par le même acte, les 4 vaches à bail moyennant un loyer annuel de 20 livres. — Contrat de mariage entre Jean Redon, laboureur à « Sault, » fils de « Louis » Redon, » laboureur au même lieu, et de feu Nicole Houdée, d'une part, et Marguerite Bloseau, fille de feu Denis Bloseau, vivant, laboureur à « Vuisoubz, » et de Marie Rion ou Rious, d'autre part. — Obligation de 22 livres souscrite, au profit de Pierre Bretonnet, maçon au Plessis-Pâté, par Liénard Jérosme, maçon à Montlhéry. — Bail d'un demi-arpent de terre labourable, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, champtier de « la Thiphoine, » fait, moyennant une rente an-

nuelle et perpétuelle de 100 sous, à André Souchard, vigneron audit Saint-Michel, par « Pierre Chartier, » vigneron à Rosières. — Acte de visite d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Brétigny, faite par François « Petit » et Jacques « Charpentier, » vignerons à Brétigny. — Actes relatifs à un bail d'héritages, terroir de Brétigny, fait à Clément « Charpentier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par « Pierre Beauperrin, » compagnon pâtissier à Paris. — Cassation de bail entre Étienne « Musnier, » laboureur à Charcois, et « Sébastien Hargenvillier, » marchand hôtelier à Longjumeau. — Transport de rente fait à Pierre « Aumont, » arpenteur royal, greffier et tabellion au bailliage et châtellenie de Brétigny, par Pierre « Gi» rard, » laboureur au Plessis-Pâté, et « Louise Gour» by, » sa femme. — Obligation de 108 livres tournois, prix de 12 setiers d'avoine, souscrite, au profit de Germain « Lochon, » marchand au « Plessis-d'Ar» gouge, » par « Faron Faulquignon, » laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, et « Anthoinnette Chemin, » sa femme. — Testament et révocation dudit testament de Catherine Navillié. — François « Martel, » seigneur de Brétigny, révoque Adam Mitouart, son avocat au conseil privé du Roi.

E. 5552. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

3 au 30 avril 1668. — Marché pour travaux de culture de vigne conclu entre Bon Geuffroy, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Louis Chartier, vigneron à Guiperreux, d'autre part. — Abandon, au profit de François Cressy, par Jacques « Charpentier » et Jean Petit, collecteurs des tailles de Brétigny pour l'année 1667, d'une somme de 20 livres tournois sur la taille dudit Cressy. — Règlement de comptes entre Jeanne « Crespin, » veuve de noble homme Denis Le Magnan, vivant, conseiller du Roi et garde provincial de l'Ile-de-France, d'une part, et « Jean Trotin, » laboureur, fermier à Fresne, d'autre part. — Contrat d'apprentissage du métier de charron entre « Émont Foier, » fils de feu Jacques Foyer, vivant, manouvrier à Liers, d'une part, et Louis « Réault, » charron à Charcois, d'autre part. L'apprentissage durera 4 ans ; l'apprenti sera nourri, logé, éclairé, et payera 90 livres. — Actes relatifs au bail de la recette générale des terre, châtellenie et seigneurie de Brétigny, fait, pour 9 ans et moyennant un loyer annuel de 6,000 livres tournois, à André Josse, déjà receveur, par François « Martel, » seigneur de Brétigny. — Testament de Jean Bouillon, manouvrier à « Saint-Hil» laire, près Briousse, pays de Normandie. » — Bail de la petite ferme des Prés fait, moyennant un loyer annuel de 40 livres tournois, 4 poulets, 2 poules et 2 canards, à Hilaire Goubert, manouvrier à Brétigny, ladite ferme appartenant à François Martel, seigneur dudit lieu. Cet acte, daté du 25 avril 1668, porte, entre autres signatures, celle de Rodolphe « Hous» sin, » curé de Saint-Philibert de Brétigny. — Obligation de 30 livres souscrite, au profit de Nicolas Gaudron, marchand hôtelier à Linas, par Jacques « Masson, » maréchal à Brétigny. — Autre de 341 livres 4 sous souscrite, au profit de Guillaume « Pi» card, » jardinier à Boissy-sous-Saint-Yon, par Michel « Piffret, » maréchal à Châtres. Cet acte est du 30 avril 1668 et porte, entre autres signatures, celle de Jean « Legrand, » maître d'école à Brétigny. — Actes intéressant les familles Lelong, Peuvrier, Jamoys, Cottart.

E. 5553. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

2 au 29 mai 1668. — Vente d'une coupe de bois taillis sur 12 arpents 3 quartiers, terroirs de Fleury-Mérogis et du Plessis-le-Comte, faite à Robert « Poi» rier, » praticien à « Fleurie-Mérogis, » par « Marie » Thomas, » veuve de noble homme Gille Crespar Depatience ou de Patience, vivant, chef de fourrière de la maison du Roi, contrôleur du poisson salé à Rouen, demeurant à Paris. — Bail de 5 arpents de pré, prairie de Linas, « chantier et proche la fosse du » Déluge, » fait, moyennant un loyer annuel de 155 livres tournois, à Pierre « Pestrimoux, » marchand hôtelier à Linas « en la maison où pend pour ensei» gne l'image Nostre-Dame, » par Pierre « Bedeau, » laboureur à la ferme de la Moinerie. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 20 sous tournois passé, au profit de l'église Saint-Pierre de Brétigny, par Louis « Chevallier, » vigneron à Leudeville. — Déclaration de Mathurin Chantecler, compagnon boucher à Paris, relativement à une vache qu'Étienne Berjonneau, marchand hôtelier à Brétigny, prétendait lui avoir été volée. — Bail d'héritages, « au village » des Anges, » paroisse « Saint-Hilaire près Briouse, » pays de Normandie, » fait à Émond de la Court, manouvrier, par Perrine Hédiard, servante domestique au service de Jacques « Masson, » maréchal à Brétigny. — Contrat de mariage entre Jean Lesné, garçon meunier au service de Louis Guienday ou

Guiendan (?), meunier au moulin du Pré, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, d'une part, et Michelle Logre, fille de Martin Logre, charpentier à Rosières, et de Catherine Charpentier, d'autre part. — Bail de la maison « où pend pour enseigne l'Escu de France,» sise dans le carrefour de Brétigny, avec ses dépendances et appartenances, fait à Sézard « Jacquin, » maître barbier et chirurgien à Linas, par François Le Long, étalier boucher à Paris. — Mathurin Auchastre, manouvrier au Plessis-Pâté, se baille comme apprenti à Jacques Dardan, piqueur de grès à Saint-Michel-sur-Orge. L'apprentissage durera 2 ans; l'apprenti sera nourri, logé, éclairé et recevra 36 livres. — Obligation de 42 livres, prix de trois cents de foin, souscrite, au profit de Jean Laudon, marchand à « Eschar» con, » par Jacques « Guillier, » laboureur à Liers, et Étienne « Musnier, » demeurant à Charcois. — Contrat de mariage entre Louis « Petipas, » meunier à Linas, d'une part, et Marie Chevance, veuve de Jean Le Gras, vivant, cuisinier au moulin du Pré, d'autre part. Cet acte, daté du 29 mai 1668, porte, entre autres signatures, celle de Jean « Legrand, » maître d'école à Brétigny, qui a signé d'autres actes contenus dans la même liasse.

E. 5554. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

4 au 24 juin 1668. — Bail de la pêche appartenant au seigneur de Brétigny sur la rivière d'Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 40 livres et 6 brochets, à Jean Trouseau, laboureur en la paroisse de Saint-Michel-sur-Orge, par François « Martel, » seigneur de Brétigny. — Bail d'héritages fait à Louis Guidain, marchand meunier au moulin du Carouge, par Louis Cottart, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail de 3 arpents 1/2 de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 13 livres 5 sous tournois, à Nicolas Fichet, vigneron audit lieu, par « Hélène Fauconnier, » femme et fondée de procuration d'Antoine Simonnet, sieur de la Chaussée. — Cession d'héritages faite à Jacques Réault, laboureur à Charcois, par Guillaume « Réault, » laboureur à la ferme de la Justice. — Marchés pour la construction de trois corps de logis, dans le carrefour de Brétigny, conclus entre Jean Lebon, maçon à Brétigny, d'une part, et François « Martel, » seigneur dudit lieu, d'autre part. — Accord et transaction entre Pierre Peuvrier, l'aîné, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Georges Peuvrier, vigneron au même lieu, d'autre part. Cet acte, daté du 10 juin 1668, porte, entre autres signatures, celle de Denis « Simon, » clerc d'école à Saint-Michel-sur-Orge. — Marché de charpenterie entre Jean « Dubois, » charpentier à Montlhéry, d'une part, et François « Martel, » ci-devant nommé, d'autre part. — Vente de blé méteil et d'orge pendant par les racines, l'un sur 7 quartiers, l'autre sur 3 quartiers de terre, terroir de Brétigny, champtier de « la Mare-Pigeon, » faite, moyennant 66 livres, à Charles « Lejeune, » manouvrier à Brétigny, par Gérard Malbranche, manouvrier au Carouge.

E. 5555. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

5 au 29 juillet 1668. — Actes relatifs à un accord entre Pierre Girard, manouvrier à Brétigny, d'une part, et Gille « Brière, » marchand boucher hôtelier au même lieu, d'autre part. — Acte relatif à la liquidation des successions de Martin Charpentier, vivant, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, et Jeanne Chaussée, sa femme. — Accord entre « Anthoine Simonnet La» chaussée, » s^{r} de la Chaussée, d'une part, et Jeanne Logre, veuve de Léon Lochard, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Actes relatifs au bail d'une vache laitière, fait, moyennant un loyer annuel de 7 livres, à « Jehan Hébert, » charron à Brétigny, par René « Brequin, » serrurier au même lieu. — Vente de blé méteil et d'avoine pendant par les racines, l'un sur 1 arpent 1/2 et 1/2 quartier, l'autre sur la même étendue de terre labourable, terroir de Brétigny, faite, moyennant 60 livres, à « Blaise Moreau, » maître tailleur d'habits à Leuville, par Étienne « Ber» jonneau, » marchand à Brétigny. — Vente de tous les blés et avoines, tant sur les terres que dans les granges de la ferme de la Maison-Neuve, faite, moyennant 1,680 livres, à André « Josse, » receveur de la terre et seigneurie de Brétigny, par François « Crécy, » laboureur à ladite ferme: Cet acte, daté du 22 juillet 1668, porte, entre autres signatures, celle de Rodolphe « Houssin, » curé de Saint-Philibert de Brétigny. — Quittance de deniers délivrée à Pasquier « Buchère, » marchand mercier drapier à Châtres, par Charles « Latinte, » vigneron à Essonville. — « Marie Droyn, » fille mineure de feu Abraham Drouin, vivant, cuisinier à Brétigny, et de Perrine Robillard, se donne « pour » aprentifve au mestier de couturière et tailleuse en » drap et linge, » à « Anne Chasteau, » veuve de Blaise Morel, couturière et tailleuse en drap et linge à Montlhéry. L'apprentissage durera deux ans; l'apprentie

sera nourrie, logée, éclairée, et payera 75 livres. Le curé de Saint-Philibert, Rodolphe « Houssin, » se porte caution de la probité et de la solvabilité de l'apprentie (29 juillet 1668). — Actes relatifs à un règlement de comptes entre Pierre Bretonnet, maçon au Plessis-Pâté, et Jean Lebon, maçon à Brétigny.

E. 5556. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

24 au 28 août 1668. — Marché pour travaux de plantation de bois, terroirs de « Cheptinville et Ma- » rolle, » champtier « de la Boucherie, » conclu entre Antoine « Girard, » secrétaire du duc de Lesdiguières, demeurant à Paris, « estant de présent en sa maison » de Gaillon à Marolle-en-Hurepoix, » d'une part, et « Jean Curé » et « Jean Gilbert, » vignerons audit Marolles, d'autre part. — Bail d'héritages, à Charcois, fait à Louis Bouffard, manouvrier audit lieu, par Antoine « Pifray, » bourgeois de Paris. — Autre fait à Claude Colleau, manouvrier au Mesnil, par Gille « Brière, » marchand boucher à Brétigny. — Résiliation du bail des héritages tenus à loyer de « Marie » du Coudray, » femme, autorisée par justice à la poursuite de ses droits; d'Ange Sannitavy, par Louis Guiendain, meunier au moulin du Pré.

E. 5557. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

2 au 30 septembre 1668. — Contrat de mariage entre Gille Fourneau, laboureur au Plessis-Pâté, fils de Marc Fourneau, laboureur à « Launay Garson, paroisse » de Vaugrigneuse, » et de Catherine Bourdenceau, d'une part, et Étiennette Réault, fille de feu Guillaume Réault, laboureur à Charcois, et de Louise Bertault, d'autre part. — Bail d'héritages, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait à Pierre Peuvrier, vigneron audit lieu, par Philippe « Delaforest, » vigneron au Mesnil. — Marché pour battage de grains conclu entre « Faron Fauqui- » gnon, » laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Marin Lefébure, batteur en grange, « nattif de » la parroysse Saint-André, proche Brion, en Nor- » mandie, » d'autre part. — Vente de fruits pendant par les racines sur 3 quartiers de vigne, à Saint-Michel-sur-Orge, faite, moyennant 30 livres tournois, à Jean « Lemareschal, » huissier à Montlhéry, par Jean Trousseau, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail d'une vache laitière, fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à François « Petit, » manouvrier à Cossigny, par Anne Carpentier, veuve de Jean Rochefort, vivant, garde du corps du Roi. — Bail à moitié de 2 essaims de mouches à miel enruchés dans des paniers de l'année, fait à Perrette Bribron, veuve en dernières noces de François Besnard, demeurant à Brétigny, par Pierre Raguineau, charron au même lieu. — Contrat de mariage entre « Laurent Jollivet, » vigneron à « Morsaing, » fils de « Jean Jolivet » et de Marie Mignon, d'une part, et Françoise Brahié, fille de Jacques Brahié, jardinier à Essonville, et de Georgette Boudignot, d'autre part. — Conventions entre Antoine « Giraud, » secrétaire du duc de Lesdignières, « estant de présent en sa maison de Gaillon, scize à » Marolle en Heurepoix, » d'une part, et Jacques « Allorges, » laboureur audit lieu, et Gabrielle Collard, sa femme, d'autre part, pour l'exploitation de terres, prés et bois, appartenant audit Giraud. — « Mémoire » des réparations qui convient faire dans la maison de » Gaillon » et marché en conséquence entre Antoine « Giraud, » ci-devant nommé, d'une part, et Louis « Marchant, » couvreur en tuile et maçon en plâtre, Antoine « Chauvelot, » charpentier, et Jean Collin, maçon en terre à Châtres, d'autre part. — Marché pour construction d'un fossé conclu entre le même « Giraud, » d'une part, et Jean Desmonceaux ou Desmouceaux, vigneron à Marolles, d'autre part. — Actes relatifs à un bail d'héritages fait à Charles « Lejeune, » manouvrier à Brétigny, par « Jean Lelong, » jardinier au même lieu. — Marché de travaux de maçonnerie entre Pierre Bretonnet, maçon, et Louis Aufray, manouvrier au Plessis-Pâté. — Bail de 2 vaches, fait, moyennant un loyer annuel de 12 livres tournois, à Vincent Capron, vigneron à Essonville, et Françoise Barreau, sa femme, par « Anne Carpentier, » veuve de Jean Rochefort, vivant, garde du corps du Roi. — Bail d'héritages, à Essonville, fait à Gérard Malbranche, manouvrier au Carouge, et Jeanne du Rut, sa femme, par Pierre « Guérin, » bourgeois de Paris, « estant de présent en sa maison de Rochebrune. » — Contrat de mariage entre Pierre Coignet, charretier au service de la veuve Claude Gypon, demeurant au « Bois Briard, paroisse de Courcouronne, » fils de Jean Coignet, charretier à « Armonville Sablon, pa- » roisse de Barminville, » et de Marie Lamoureux, d'une part, et Michelle Le Conte, fille de Pierre Le Conte, vigneron au Plessis-Pâté, et de feue Louise Mestrereau, d'autre part. Cet acte, qui porte la date du 30 septembre, a été signé, avec d'autres de la même liasse, par Jean « Legrand, » maître d'école à Brétigny.

E. 5558. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

7 au 26 octobre 1668. — Transaction entre les enfants et héritiers de Jean Vallet, vivant, maçon au Plessis-Pâté, et de Madeleine Girard. — Bail de troupeau de bêtes à laine fait à Pierre « Bedeau, » laboureur à la ferme de la Moinerie, par Jacques « Bedeau, » marchand laboureur à Avrainville. — Bail d'une vache fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à Gille « Biget, » manouvrier à Brétigny, par Denise Labriche, veuve de Jean Michel, charretier au même lieu. — Bail d'un quartier de terre planté en merisiers et cerisiers, terroir de Brétigny, champtier de « Cour» becul, » fait, moyennant un loyer de 40 sous tournois, à Vincent Capron, vigneron à Essonville, par Claude « Gaitat, » avocat en Parlement. — Règlement de comptes entre Jeanne « Langrac, » veuve d'Étienne Rozerot, vivant, conseiller du Roi, receveur général du taillon en Bourgogne et Bresse, d'une part, et Pierre Rochemorel, laboureur à la ferme de la Noue-Rousseau, d'autre part. — Lots de partage entre les héritiers de Marie Guillemin. — Bail de 5 arpents 1/2 quartier de terre labourable, terroir du Plessis et de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 20 livres, à François « Hardy, » laboureur à Charcois, par « Blaise Moreau, » marchand à Leuville. — Bail de maison et dépendances fait à Philippe Tommine, vigneron à Brétigny, par Jacques « Gallot, » cocher du duc de Noailles. — Marché pour travaux de maçonnerie entre Pierre Bretonnet, maçon au Plessis-Pâté, d'une part, et Liénard Piedeleu, vigneron à Rosières, d'autre part. — Actes relatifs à un marché pour travaux de vigne conclu entre Antoine « Giraud, » secrétaire du duc de Lesdiguières, d'une part, et Louis et Jean « Girard, » père et fils, vignerons à Marolles, d'autre part. — Actes relatifs à un marché de maçonnerie conclu entre Pierre Bretonnet, déjà nommé, d'une part, et Thomas « Lubin, » cordonnier à Brétigny, d'autre part. — Contrat de mariage entre Antoine Duchesne, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Louise Marineau, veuve, en premières noces, de Jean Morant, et en secondes noces de François Jubin, demeurant à Brétigny, d'autre part. Cet acte, daté du 26 octobre 1668, porte, entre autres signatures, celle de Jean « Legrand, » maître d'école à Brétigny, qui a signé d'autres actes contenus dans la présente liasse.

E. 5559. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

3 au 18 novembre 1668. — Bail de maison et dépendances fait à René « Brequin, » serrurier à Brétigny, par André « Josse, » receveur de la terre et seigneurie de Brétigny. — Convention entre Antoine « Giraud, » secrétaire du duc de Lesdiguières, d'une part, et Pierre « Mosny, » Jean Desmonceaux et Jean Charpentier, d'autre part. — Obligation de 22 livres souscrite, au profit de Jean Divry, procureur au siège royal de Montlhéry, par Nicolas Lelong, jardinier à Brétigny. — Vente de 60 moutons faite, moyennant 300 livres, à « Genevieve Menin, » veuve de Germain Lochon, vivant, marchand au Plessis-Pâté, par Jean Aufray, laboureur au même lieu. — Bail des terres appartenant aux enfants mineurs d'Antoine Gentil et de Marie Clerefueille, sa première femme, fait à Toussaint « Auffroy, » laboureur à Charcois, par Vincent Capron, vigneron à Essonville. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Antoine « Polleau, » bourrelier à Charcois, fils de feu François Polleau, vivant, laboureur au Plessis-Pâté, d'une part, et Jeanne « Mus» nier, » fille d'Étienne « Musnier, » laboureur à Charcois, et de Françoise Cressi, d'autre part. — Actes relatifs à un marché pour travaux de canaux conclu entre Charles « Lejeune » et Pierre « Ménard, » manouvriers à Brétigny, d'une part, et François « Mar» tel, » seigneur de Brétigny, d'autre part. — Bail d'une grange, au carrefour de Brétigny, fait par le même François « Martel » à Pierre « Aumont, » arpenteur royal.

E. 5560. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1er au 30 décembre 1668. — Marché pour travaux de labour à la bêche sur cinq allées dans la garenne de « Monsieur de Cheptinville, » conclu entre « Anthoyne Brullé, » jardinier à Brétigny, et Olivier « Roignon, » manouvrier à Montlhéry. — Bail d'une ferme dite de Saint-Philibert et acte y relatif fait, moyennant un loyer annuel de 400 livres tournois et 4 chapons, à Jean « Aumont, » laboureur à Boissy-sous-Saint-Yon, par Claude Gaitat, avocat en Parlement. — Échange entre Jean Lebon, maçon, et Joseph du Maubert, l'aîné, marchand sabotier « du pays de » la Marche, village du Maubert, » paroisse de Dam» pierre. » — Devis des ouvrages de maçonnerie à

exécuter pour le compte de Pierre « Guérin, » bourgeois de Paris, « en sa maison de Rochebrune, scize à « Cosigny, » et marché en conséquence conclu entre le susdit Guérin, d'une part, et Jean « Petit, » maçon à Longjumeau, d'autre part. — Bail de 2 vaches laitières fait, moyennant un loyer annuel de 11 livres tournois et 4 livres de beurre, à Gérard Malbranche, manouvrier à Essonville, et Jeanne du Rut, sa femme, par Claude « Gaitat, » ci-devant nommé. — Autre d'une vache laitière fait par le même « Gaitat, » moyennant un loyer annuel de 110 sous et 2 livres de beurre, à Charles « Lejeunes, » manouvrier à Saint-Antoine, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, et Madelaine Cardinal, sa femme. — Bail de 17 arpents de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 3 livres 15 sous tournois par arpent, à Louis Guiendain, meunier au moulin du Pré, par François Goussé, laboureur au Mesnil.

E. 5561. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1er au 28 janvier 1669. — Marché pour travaux de maçonnerie à exécuter à « la maison des Prez, » conclu entre Pierre Poiron, maçon couvreur à Brétigny, et François Martel, seigneur dudit lieu. — Accord et transaction entre François « Lelong, » étalier boucher, bourgeois de Paris, d'une part, et Thomas « Lubin, » cordonnier à Brétigny, d'autre part. — Actes relatifs au bail d'un arpent de terre, au Carouge, fait par le susnommé « Lelong, » à Claude Colleau, manouvrier audit lieu. — Actes relatifs à une transaction entre Marie Hédiard, servante domestique de Simon Fontaine, laboureur à Fontaine-La-Garde, d'une part, et le susdit Simon Fontaine, d'autre part. Un de ces actes, daté du 21 janvier 1669, porte, entre autres signatures, celle de François « Lescacher, » curé de Saint-Pierre de Brétigny. — Cassation du bail de la ferme de Fontaine-La-Garde entre le susnommé Fontaine, d'une part, et les demoiselles « Gomyn, » propriétaires, d'autre part. — Obligation de 21 livres tournois souscrite, au profit de François Delaisse, tissier en toile à Saint-Michel-sur-Orge, par Jacques Dardain, casseur et piqueur de grès au même lieu.

E. 5562. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

2 au 25 février 1669. — Bail de 2 génisses fait à « Noë Masure, » charron à « Linville, » par Toussaint « Poullain, » ci-devant gouverneur des pages de la duchesse d'Orléans, demeurant à Charcois. — Contrat de mariage et actes y relatifs entre Étienne Picot, laboureur au Carouge, fils des feus Jacques Picot, vivant, laboureur à « la Roche-Ollainville, paroisse de Bruyère- » le-Chastel, » et Marguerite Lelong, d'une part, et Antoinette Guignebois, veuve de Michel Delanoue, vivant, laboureur à Liers, d'autre part. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 113 sous faite, au profit de « Geneviefve Menin, » veuve de Germain Lochon, vivant, marchand au Plessis-Pâté, par « Faron Fauquignon, » laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, et « Anthoinnett Chemin, » sa femme. — Marché de louage entre Pierre Bretonnet, maçon au Plessis-Pâté, d'une part, et Liénard Mesurault, maçon à Cossigny, d'autre part. — Contrat de mariage entre Mathurin Doré, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Claude Haliot, veuve de François Guiboult, vivant, manouvrier à Cossigny, d'autre part. — Vente d'héritages faite à « Geneviefve Menin, » ci-devant nommée, par les enfants de Jean « Auffroy, » laboureur au Plessis-Pâté, et de feue Germaine Giron. — Quittance de 46 livres tournois, rachat de rente, délivrée à la même Geneviève Menin, par Thomas Dauteueil, laboureur à Rosières, agissant en qualité de marguillier de Saint-Pierre de Brétigny. Cet acte, daté du 25 février 1669, est revêtu de 8 signatures, parmi lesquelles on voit celles de François « Lesca- » cher, » curé de Saint-Pierre, et Jean « Legrand, » maître des écoles à Brétigny.

E. 5563. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

2 au 28 mars 1669. — Cession de récolte en blé et avoine faite à Michel « Boutemotte, » marchand cabaretier à « Fleuris Mérogis, » par « Faron Fauquignon, » laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, et « Anthoinette » Chemin, » sa femme. — Bail de 5 quartiers de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 115 sous tournois, à Antoine Boyscière, tailleur d'habits au Plessis-Pâté, par Guillaume « Beuvrier, » maître charpentier à Longjumeau. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 15 sous tournois passé, au profit de la fabrique de Saint-Pierre de Brétigny, par Jean « Legrand, » tailleur d'habits au Plessis-Pâté. — Actes relatifs à un marché de maçonnerie conclu entre le même « Legrand » ou « Le Grand, » d'une part, et Pierre Bretonnet, maçon, d'autre part.

— Accord entre François « Martel, » seigneur de Brétigny, d'une part, et Antoine « Leprince de la Breton- » nière, » chevalier, seigneur de la Bretonnière, Saint-Germain-lès-Châtres et du fief du Mesnil, conseiller, maître d'hôtel du Roi, d'autre part, touchant la mouvance de certaines terres. — Bail d'un arpent de terre, à Fontaine La Garde, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois, à Martin Delanoue, manouvrier à Brétigny, par Denis Petit, marchand au Perray, agissant en qualité de marguillier de Sainte-Geneviève-des-Bois. — Bail de maisons et dépendances, à Cossigny, fait à Gille « Biget, » manouvrier à Essonville, par Gille « Crestot, » chirurgien, bourgeois de Paris. — Bail d'un quartier de vigne, vignoble de Châtres, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 4 livres tournois, à « Hector Noury, » compagnon boucher à Paris, par « Noël Filliot, » compagnon boucher au même lieu. — Obligation de 15 livres tournois souscrite, au profit de Jean Mareschal, huissier à Montlhéry, par Jean Chevallier, vigneron au Carouge, et Françoise Peltier, sa femme. — Actes relatifs à des réparations de charpenterie à l'église de Saint-Michel-sur-Orge, conclus entre Bon Geuffroy, vigneron audit lieu, agissant en qualité de marguillier, d'une part, et Mathieu Bertayct, charpentier à Linas, d'autre part. — Mémoire des rentes reçues par feu Louis Hubert, pour l'église Saint-Philibert, depuis la Saint-Martin 1668 jusqu'au jour de sa mort, 6 février 1669, et décharge donnée à sa veuve. L'acte est daté du 28 mars 1669 et porte, entre autres signatures, celle de Rodolphe « Houssin, » curé de Saint-Philibert.

E. 5564. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

2 au 28 avril 1669. — Quittance de 20 livres tournois, rachat de rente, délivrée à Jean Bertin, jardinier au Pavillon, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, par « Noël Filliot, » garçon boucher à Paris. — Actes relatifs à un accord entre Jean Vallet, bourgeois de Paris, d'une part, et François Cavillot, demeurant au hameau du Mesnil, paroisse Saint-Philibert, d'autre part. — Règlement de comptes entre Jacques Charpentier et Jean Petit, collecteurs des tailles de Brétigny en l'année 1667.

E. 5565. (Liasse.) — 19 pièces, papier, dont 1 cahier de 4 feuillets in-4°.

1er au 31 mai 1669. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 7 livres 14 sous passé, au profit de Claude Rallé, maître barbier et chirurgien à Lardy, et de Pierre Vacher, bourrelier à Châtres, par Jean Martin, vigneron à Cossigny, et consorts. — Marché de travaux de maçonnerie conclu entre Jacques « Masson, » maréchal à Brétigny, et Pierre Bretonnet, maçon au Plessis-Pâté. — Marché de louage de services personnels et acte y relatif entre le même Bretonnet, d'une part, et Mathurin Chapu, manouvrier au Plessis-Pâté, d'autre part. Le prix est de 50 livres avec nourriture, logement, éclairage, pour 2 années. — Obligations de diverses sommes de deniers, reliquats de droits pour vente de vin, souscrites, au profit de Pierre « Labbé, » receveur des aides de la paroisse de Saint-Michel-sur-Orge et fermier des aides de Brétigny, par : Nicolas Debect, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge ; Michel Navillier, vigneron au même lieu ; Louis Moreau, vigneron au même lieu ; Jean Robin, vigneron au même lieu ; Gille Brière, vigneron au même lieu ; François Baguelin, marchand cabaretier au même lieu ; Robert Trousseau, vigneron au même lieu ; Pierre Fichet, le jeune, vigneron au même lieu ; Olivier Debect, vigneron au même lieu ; Pierre « Aumont, » ci-devant cabaretier à Brétigny. — Bail de 4 arpents 1 quartier 1/2 de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 21 livres 10 sous, à Louis Guiandin, meunier au moulin du Pré, paroisse de Saint-Philibert, par François et Spire « Bénard, » vignerons au Plessis-Pâté. — Cession du bail de 2 arpents de terre, terroir de Brétigny, faite, moyennant un loyer annuel de 8 livres, à Pierre Gigon, manouvrier à Cossigny, par François Goussé, laboureur au Mesnil. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Cézard « Jac- » quin, » maître barbier et chirurgien à Brétigny, d'une part, et Michelle Poncette (sic), fille de feu Bénigne Poncet (sic), vivant, laboureur à « Mauviller, » pays de Bourgogne, » et de Michelle Forgeot, d'autre part. — Copie collationnée d'une quittance de 240 livres tournois, rachat de rente, délivrée à Pierre Bretonnet, maçon en terre à Saint-Antoine, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, par noble homme Claude Dollet, maître particulier des eaux et forêts de l'évêché de Beauvais. — Bail de ferme et métairie, à Fleury-Mérogis, fait, à raison de 3 livres 5 sous l'arpent, à Jacques Ballet ou Vallet, marchand à Bondoufle, et Anne Estienne, sa femme, par « Marie Thomas, » veuve de Gille Crespar de Patience, vivant, chef de fourrière de la maison du Roi, contrôleur du poisson salé à Rouen.

E. 5566. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

3 au 30 juin 1669. — Marché pour travaux de menuiserie conclu entre François « Martel, » seigneur de Brétigny, d'une part, et Louis « Foubert, » menuisier au Plessis-Pâté, d'autre part. — Règlement de comptes entre Jacques Fontaine, jardinier à Châtres, ci-devant un des collecteurs des tailles de Brétigny, pour l'année 1663, d'une part, et Marie Simon, veuve de Louis Hubert, vivant, bourrelier à Brétigny, et aussi un des collecteurs pour la même année, d'autre part. Cet acte est daté du 10 juin 1669 et porte les signatures de François « Lescacher, » curé de Saint-Pierre, et de Rodolphe « Houssin, » curé de Saint-Philibert de Brétigny. — Vente de la coupe de 5 arpents de bois taillis, à Fleury-Mérogis, faite, moyennant 36 livres, à Jacques Ballet, laboureur audit lieu, par « Marie Tho- » mas, » veuve de noble homme Gille Crespar de Patience. — Ventes d'héritages, pour être enfermés dans le parc de Brétigny, faites à François « Martel, » seigneur dudit lieu, par : Marin Brahier, jardinier à Brétigny, et Catherine Fontaine, sa femme; Liénard Mesurault, maçon à Brétigny, et Marguerite Baudier, sa femme; Jean Martin, vigneron à Brétigny, et Anne Guignebois, sa femme. — Marché pour fauchage d'avoine et de vesces, sur les terres des « Noues, » paroisse de « Verlegrand, » fait, entre Jacques Émangeard et Pierre Girard, manouvriers faucheurs à Brétigny, d'une part, et Germaine Josse, veuve de Jean Le Maire, vivant, laboureur aux « Noues, » d'autre part. — Donation mutuelle entre René « Brequin, » serrurier à Brétigny, et Marthe Moulin, sa femme. Cet acte, daté du 19 juin 1669, porte, entre autres signatures, celles de Rodolphe « Houssin, » curé de Saint-Philibert, et de Jean « Legrand, » maître des écoles de Brétigny. — Mémoire des travaux à exécuter « dans la » maison de Monsieur de Cron, scize au Casrouge, » et marché en conséquence conclu entre Antoine Guillemain, « adjudicataire à bail judiciaire de la maison cy- » dessus, scize au Casrouge, saisie réellement sur Pierre » de Cron, commissaire provincial de l'artillerie de » France, » d'une part, et Guillaume Desnoyers, maçon couvreur à Montlhéry, d'autre part. — Bail de 7 quartiers 1/2 de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 7 livres, à François Doyen, vigneron audit lieu, par Guillaume « Beur- » rier, » charpentier à Longjumeau.

E. 5567. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

8 au 28 juillet 1669. — Obligation de 55 livres, prix d'un cheval, souscrite, au profit de la veuve de Claude Bazille, demeurant à Châtres, par « Faron Fau- » quignon, » laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, et « Anthoinnette Chemin, » sa femme. — Bail d'immeubles fait à Denis « Joieneau, » manouvrier en la paroisse de « Sainct-Any, » par son frère Pierre Joineau, manouvrier à Bondoufle. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 20 livres, passé, au profit de René « Bre- » quin, » serrurier à Brétigny, par Jean Chevallier, vigneron au Carouge, et consorts. — Conventions pour l'abattage d'un cormier commun entre « Guillaume » Charpentier » et Jean Trousseau, vignerons à Saint-Michel-sur-Orge. — Quittance de 15 livres délivrée à Louis « Polleau, » prêtre, curé de « Montgé, » par Thomas Dauteuil, laboureur à Rosières, agissant en qualité de marguillier de Saint-Pierre de Brétigny, dont le curé, François « Lescacher, » a signé l'acte, daté du 17 juillet 1669. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Charles « Ballin, » chirurgien des pages de la duchesse douairière d'Orléans et lieutenant du premier barbier du Roi, en la prévôté et châtellenie de Montlhéry, demeurant à Linas, d'une part, et Louise Bridan, fille de feu Jean Bridan, vivant, marchand à Brétigny, d'autre part. — Obligation de 15 livres 15 sous souscrite, au profit de « Nicolas Aunet, » marchand boulanger à Linas, par « Faron Fauquignon, » ci-devant nommé.

E. 5568. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

4 au 22 août 1669. — Actes intéressant les familles Chappe ou Chappu, Heurtault, Delacourt, Robillard et « Louis Drouin, » manouvrier à Brétigny. — Déclaration des dettes actives et passives de Pierre Peuvrier, l'aîné, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Contrat d'apprentissage de maçon couvreur en tuile, passé entre Étienne Simon, charretier à Saint-Michel-sur-Orge, père de l'apprenti, d'une part, et Michel Ferdel, maçon couvreur en tuile au même lieu, d'autre part. — Contrat de mariage entre Charles « Debon- » naire, » marchand à Montlhéry, fils de Mathurin « Debonnaire, » garde à cheval des plaisirs du Roi, en la forêt de « Setigni » et châtellenie de Montlhéry, demeurant à Montlhéry, et de Jeanne Beauperin, d'une part, et Catherine Pifret, fille des feus Abraham Pifret,

vivant, boulanger à Saint-Michel-sur-Orge, et Marie Charpentier, d'autre part. — Marché pour le curage de « la rivière du moullin du Carouge, » conclu entre Louis Jubin, meunier audit moulin, d'une part, et Nicolas Bance, vigneron, et Jean Desnost, manouvrier à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Bail de 4 arpents 1/2 et 1/2 quartier de terre, terroir du Mesnil, champtier de la Mare-Pigeon, fait, moyennant un loyer annuel de 17 livres 5 sous, à Louis Guiendain, meunier au moulin du Pré, par les héritiers de Noël Moulin.

E. 5569. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

7 au 29 septembre 1669. — Accord et transaction entre Nicolas Lelong, jardinier au château seigneurial de Brétigny, et « Alphonesine Legueré, » sa femme, d'une part, et Gille « Brière, » marchand boucher à Brétigny, d'autre part. — Autres entre Jean Chevallier et Jean Baré, vignerons à Brétigny. — Obligation de 16 livres souscrite, au profit de Martin Lamoureux, marchand à « Balisi, » paroisse de Longjumeau, par Étienne « Berjonneau, » marchand hôtelier à Brétigny, et Françoise Chantecler, sa femme. — Donation faite à l'église des « Loges-sur-Bressey, dio» sèze d'Avranche, » en la personne du curé Gabriel « Gomberte, » par René « Lefébure, » prêtre, curé de Saint-Germain-lès-Châtres, chapelain du Roi en la Sainte-Chapelle à Paris, et Gille « Lefébure, » son frère, procureur du Roi aux eaux et forêts de la châtellenie de Montlhéry et forêt de « Sequigny, » demeurant à Châtres, tant en leurs noms que comme se portant fort de Renée Moullin, leur mère, veuve de Jean Lefébure, demeurant aux Loges-sur-Brecey. — Vente de toutes les dépouilles des vignes et treilles « tant dans l'anclos » que hors iceluy, despendantes de la maison de la » Fontaine, apartenant » à Louise de Bombelle, faite, moyennant 40 livres, à Pierre Bretonnet, maçon à Brétigny, par Jacques « De Broé, » écuyer, demeurant à Paris, fondé de procuration de ladite Louise de Bombelle. — Transaction entre le même « De Broé, » audit nom, d'une part, et Jacques Masson, maréchal à Brétigny, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 17 livres, passé, au profit de Louis Polleau, prêtre, curé de Montgé, par Antoine « Pifray, » bourgeois de Paris. — Autorisation de levée de deniers donnée, au profit de François « Lelong, » étalier boucher, par Jean Chevallier, vigneron au Carouge. — Bail de maison et dépendances, à Charcois, fait à Antoine Polleau, bourrelier, à Charcois, par François « Hardy, » laboureur au même lieu.

E. 5570. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

9 au 23 octobre 1669. — Règlement de comptes entre Pierre Bretonnet, maçon à Brétigny, d'une part, et Jacques « Masson, » maréchal au même lieu, d'autre part. — Actes relatifs à un transport de rente fait à François « Martel, » seigneur de Brétigny, par les enfants et héritiers de Claude Cochin. — Actes relatifs à un marché pour travaux de couverture en chaume passé entre Marie Clerefueille, veuve de Christophe Orion, demeurant à Paris, d'une part, et Pierre « Sou» chart, » couvreur en chaume à Brétigny, d'autre part. — Baux d'héritages faits à Michel Mesnard, vigneron à Brétigny, par François « Martel, » ci-devant nommé. Ces actes, datés du 18 octobre 1669, portent, entre autres signatures, celle de Rodolphe « Houssin, » curé de Saint-Philibert de Brétigny. — Vente de la succession mobilière et immobilière de Denis Petit, vivant, vigneron au « Mesnil-Racoin, » faite à Jean « Chappart, » marchand audit lieu, par André Foucher, vigneron à Sainte-Geneviève-des-Bois, et Cantienne Petit, sa femme. — Quittance de 75 livres délivrée à Anne La Vollée, veuve de Toussaint Maubray, par Gille « Brière, » marchand boucher à Brétigny. — Actes relatifs à la vente de 5 quartiers de terre, terroir du Plessis-Pâté, champtier de la Basse-Noue, faite, moyennant 123 livres, à Louis Polleau, prêtre, curé de « Montgé, » par Jean Mareschal, vigneron à « Ol» lainville, » paroisse de Bruyères-le-Châtel. — Bail de vigne, vignobles de Saint-Michel-sur-Orge et de Brétigny, fait à André Souchard, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Jérôme « Offray, » *garde mouton* à « Milly-les-Granche en Brie. » — Actes relatifs à un règlement de comptes entre Jean Mareschal et Gille « Brière, » ci-devant nommés.

E. 5571. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

7 au 28 novembre 1669. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Nicolas Debect, vigneron audit lieu, par René « de la Font » ou « de La» font, » écuyer, seigneur de « Braicquelonde, » gentilhomme ordinaire de la maison du Roi, et « Anne de » Moucy, » sa femme. — Bail de 2 arpents de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, champtier dit « la

» Pierre-Laye, » fait, moyennant un loyer annuel de 8 livres, à Claude « Brethonnayct, » manouvrier à Saint-Michel-sur-Orge, par Antoine « Simonnet La- » chaussée, » s^r de la Chaussée, capitaine de chevau-légers. — Vente d'héritages faite à Louis Polleau, prêtre, curé de « Montgé, » par Toussaint « Poul- » lain, » marchand à Charcois, et Françoise de Clérambour, sa femme. — Contrat de mariage entre Pierre « Souchart, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, fils de feu Jean Souchard et de Germaine Robin, d'une part, et Louise Fichet, fille de feu Nicolas Fichet, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et de Marie Largillère, d'autre part. — Obligation de 50 livres souscrite, au profit de Louis Lamy, vigneron à « Mascy, » par Pierre Panect, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Transaction entre François « Bénard, » vigneron au Plessis-Pâté, et Louis « Roger, » charretier à Brétigny. — Autre entre « Fransois Črécy, » laboureur à la Fontaine, d'une part, et « André Monhier » et René Loyer, charretiers à Fresne, d'autre part. Cet acte est daté du 18 novembre 1669 et porte, entre autres signatures, celle de Rodolphe « Houssin, » curé de Saint-Philibert de Brétigny. — Consentement à l'élargissement de la personne d'Étienne Duval, laquais de François « Mar- » tel, » seigneur de Brétigny, arrêté à la suite d'un vol nocturne, ledit consentement donné sous caution juratoire par ledit Martel. — Obligation de 28 livres souscrite, au profit de Pierre Hébert, manouvrier à la ferme de la Maison-Neuve, par Étienne Picot, laboureur à Liers. — Autre de 50 livres souscrite, au profit de Pierre Bretonnet, maçon à Saint-Antoine, paroisse de Saint-Philibert de Brétigny, par « Simonne Gai- » tat, » veuve de Pierre Beauperrin, demeurant à Rosières. — Vente d'héritages faite par la même « Si- » monne Gaitat, » à Claude « Gaitat, » avocat au Parlement, demeurant à Paris. Jean « Legrand, » maître des écoles à Brétigny, a signé cet acte qui est daté du 28 novembre 1669. — Actes intéressant les familles Tixier, Delaunay, Delanoue, Ravet, Lainé, Danne, Piffret, Charpentier, Fauquignon.

E. 5572. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

8 au 27 décembre 1669. — Obligation de 150 livres souscrite, au profit de « Michel Quatrehomme, » marchand maréchal à Montlhéry, par Pierre Rochemorel, laboureur à la ferme de la Noue-Rousseau. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 30 sous faite, au profit de François « Martel, » seigneur de Brétigny, par Noelle Latinte, veuve de Jean Bezault, vivant, greffier et tabellion au bailliage de Brétigny, et Cosme Poirier, son gendre, charretier à « Verlegrand. » — Vente d'un demi-arpent 1 quarte de terre labourable faite au même François « Martel, » moyennant 40 livres, par Philippe « Du Val, » maître barbier et chirurgien à Brétigny. — Obligation de 55 livres souscrite, au profit de Pierre Brethonnayct, maçon en terre et en plâtre, en la paroisse de Saint-Philibert de Brétigny, par Nicolas Bance, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Acte complémentaire d'un bail de vache fait à Antoine Chandeau et Pierre Panect, vignerons à Saint-Michel-sur-Orge, par « Hé- » lène Fauconnier, » femme et fondée de procuration d'Antoine Simonnet, sieur de la Chaussée. — Bail de maison et dépendances, au Mesnil, fait par François « Martel, » ci-devant nommé, à Jean Gilbert, manouvrier audit lieu. — Retrait d'une vache donnée à bail à Louis Moireau et Nicolas Bance, vignerons à Saint-Michel-sur-Orge, par Richard « Heuzé, » jardinier « au lieu de Launoy et de St-Michel-sur-Orge. » — Décharge de curatelle donnée au profit de Denis Chartier, par Pierre Mollu, vigneron à « Guippereulx, par- » roysse de Longpond. »

E. 5573. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

4 au 26 janvier 1670. — Vente d'héritages, à Cossigny, faite à Denis Brahier, jardinier audit lieu, par Jean « Leduc, » vigneron à Leudeville, et consorts. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Michel Buard, vigneron à Guide(ville), d'une part, et Jeanne Logre, fille de Martin Logre et de feue Guillemette Ferdect, d'autre part. — Vente d'une cavalle, avec son harnais, limon et collier, faite, moyennant 30 tonneaux fûts à gueule bée, garnis de leurs fonds, « où il » n'y aura eu qu'un vin d'Orléans, » ou moyennant la somme de 30 livres, au choix de l'acquéreur, à Simon Fontaine, laboureur à Brétigny, par Pierre Bretonnet, maçon au même lieu. — Actes relatifs à un marché pour travaux de maçonnerie conclu entre Michel Ferdect, maçon couvreur en tuile à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Toussaint Panect, vigneron au même lieu, d'autre part. — Obligation de 4 livres souscrite, au profit de René Breguin, serrurier à Brétigny, par Liénard Piedeleu. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Saint-Yon, proche et derrière l'enclos de la Madeleine, faite, moyennant

60 livres, à Jacques « Guillotteau, » marchand laboureur à Boissy, par Jean « Aumont, » laboureur à Saint-Philibert de Brétigny, et « Marte Pouvin, » sa femme. — Bail de 12 arpents de terre, terroirs du Plessis et de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 50 livres, à Nicolas Coignet, charretier, et Gabriel Nepveu, berger au Plessis-Pâté, par Pierre Druard, vigneron à Fontenay-le-Vicomte, et François « Ronceray, » tailleur d'habits audit Fontenay. — Bail à moitié de la ferme de la Garde, fait à Étienne Picot, laboureur à Liers, et Antoinette Guimbois, sa femme, par les demoiselles « Gomyn. » — Quittance de 51 livres, rachat de rente, délivrée à Denis Brahier, jardinier, par Pierre « Aumont, » greffier et tabellion du bailliage et châtellenie de Brétigny, agissant en qualité de marguillier de l'église Saint-Pierre de Brétigny. Cet acte, daté du 19 janvier 1670, porte, entre autres signatures, celles de François « Les» cacher, » curé de Saint-Pierre, et de Jean « Le» grand, » maître des écoles de Brétigny. — Bail d'un quartier de terre, terroir de Brétigny, champtier « des » Friches, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 32 sous, à Marin Dif, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Gille « Brière, » marchand boucher à Brétigny. — Vente d'un demi-quartier de vigne, terroir de Saint-Yon, champtier dit « les Haultes» Ruelles, » faite, moyennant 57 livres tournois et 3 livres pour les épingles de Marthe Pouvin, à « Jac» ques Guillotteau, » marchand laboureur à Boissy, par Jean « Aumont, » laboureur à Brétigny, et « Marte » Pouvin, » sa femme.

E. 5574. (Liasse.) — 6 pièces, papier, dont 1 cahier de 4 feuillets in-4°.

1er au 25 février 1670. — Contrat de mariage entre Jérôme Veslin, manouvrier à « Vilziers, pa» roisse la Chapelle-Saint-Jean, » fils de feu Nicolas Veslin, vivant, manouvrier en la paroisse de Gif, et de Nicolle Delanoue, d'une part, et Marie Vavasseur, fille des feus Robert Vavasseur, vivant, charretier à Saint-Germain-le-Gaillard, et Jeanne Gaston, d'autre part. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 51 sous tournois, faite, au profit de la fabrique de Saint-Pierre de Brétigny, par Jean « Legrand, » maître des écoles à Brétigny, et Jeanne Lochard, sa femme. — Contrat de mariage entre « Estienne Gil» let, » boulanger à Brétigny, fils des feus Louis Gillet et Louise Pillas, d'une part, et Adrienne Manteau, fille des feus Jacques Manteau et Marie Paroisse, d'autre part. — Compte de tutelle rendu par Michel Denne. — Contrat de mariage entre Charles Vittelet, compagnon tissier en toile à Saint-Michel-sur-Orge, fils des feus Simon Vittelet et Catherine Bouillonne, vivants, vignerons à « Overs proche de Ponthoize, » d'une part, et Madeleine Chollet, fille de Gille Chollet, tissier en toile à Saint-Michel-sur-Orge, et de Madeleine Thoyet, d'autre part. — Testament de Françoise Brethonnayct, femme de Germain Logre, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. Don à l'église dudit Saint-Michel.

E. 5575. (Liasse.) — 14 pièces, papier, dont 2 cahiers de 4 et 8 feuillets in-4°.

2 au 26 mars 1670. — Liénard Grenault ou Grevault, fils de François, maréchal à « Sainct-Morice » proche la Souterine, pays de Poitou, diocèse de » Bourge, » étant au service de François Renoirs, maître charpentier au Plessis-Pâté, se donne pour apprenti du métier de charpentier. L'apprentissage durera 2 ans; l'apprenti sera logé, nourri, éclairé et touchera 40 livres. — Lots de partage entre les héritiers de Marie Charpentier et de Marie Mollu. — Obligation de 27 livres souscrite, au profit de Gille Brière, marchand cabaretier à Brétigny, par Étienne « Mus» nier, » laboureur à Charcois. — Bail, de 9 quartiers de terre, à Saint-Michel-sur-Orge, fait moyennant un loyer annuel de 10 livres, à Henri Charpentier, vigneron audit lieu, par Jean « Descott, » écuyer, sr de « Bornefaict » et capitaine d'infanterie dans le régiment de Douglas, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge. — Obligation de 8 livres 16 sous souscrite, au profit de Gille « Brière, » marchand boucher à Brétigny, par Denis Plé, vigneron à Cossigny. — Marché pour construction d'un mur passé entre Pierre « Guérin, » bourgeois de Paris, et Pierre Bretonnet, maçon à Brétigny. Cet acte, daté du 13 mars 1670, porte, entre autres signatures, celle de François « Lescacher, » curé de Saint-Pierre de Brétigny. — Testament de François Delaysse, tissier en toile à Saint-Michel-sur-Orge. — Obligation de 100 sous souscrite, au profit de Pierre « Charpentier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par « Faron Fauquignon, » laboureur audit lieu, et « Anthoinnette Chemin, » sa femme. — Règlement de comptes entre Jean « Legrand » et Catherine Poyer, sœur de Marie Poyer, cette dernière ci-devant servante dudit Legrand. — Marché pour travaux de

maçonnerie entre Pierre Brethonnet, maçon à Saint-Antoine, et Antoine Guilmet, vigneron au Carouge. — Transport de jouissance de 2 arpents de terre, terroir de Charcois, champtier de « la Claye, » fait à François « Hardy, » laboureur à Charcois, par Jacques Réault, charretier au même lieu. — Obligation de 7 livres souscrite, au profit de Gille « Brière, » marchand cabaretier à Brétigny, par Denis Vivier, manouvrier à Avrainville. — Autre de 8 livres 4 sous souscrite, au profit du même « Brière, » par Jacques Dardan, piqueur de grès à Saint-Michel-sur-Orge. — Lots de partage entre les enfants et héritiers de Denis Chartier, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge.

E. 5576. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

3 au 26 avril 1670. — Obligation de 600 livres tournois souscrite, au profit de Nouelle Coutard, veuve de Jérôme Guiard, vivant, jardinier à « Argen- » viller, » par Gérard « Devillers, » marchand hôtelier à Châtres, « en la maison où pend pour enseigne » la Fleur de lis, » et « Louise Nepveu, » sa femme, et Madelaine Poinet, veuve de Clément Nepveu, vivant, marchand hôtelier à Châtres, « en la maison où pend » pour enseigne le Lion d'or. » — Obligation de 32 livres souscrite, au profit de Raymond « Pelayne, » prêtre, curé de Saint-Michel-sur-Orge, par Guillaume « Delaisse, » cordonnier « à Jouy, soubz la butte de » St Nicollas, » en exécution du testament de François Delaysse, son frère, tissier en toile à Saint-Michel-sur-Orge. — Boniface « Boulliete, » charretier à Charcois, et Marie Moulin, sa femme, auparavant femme d'Antoine Giron, renoncent à la succession de Noël Moulin, vivant, laboureur à Valorge, paroisse de Saint-Philibert de Brétigny, père de ladite Marie. — Actes relatifs à un règlement de comptes entre « Jean Be- » lot, » marchand à Grigny, et René « Brequin, » serrurier à Brétigny. — Bail d'héritages fait à Nicolas « Mignier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Catherine Charpentier, sa femme, par René « de la » Font » ou « de Lafont, » écuyer, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi, et « Anne de Moucy, » sa femme. — Bail de 45 arpents de terre, avec bâtiments et masures, terroir de Leudeville et environs, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois l'arpent, à Morin Marineau, laboureur à Leudeville, par Claude « Ferry, » prêtre, conseiller et aumônier du Roi, chanoine de la sainte et royale chapelle de Notre-Dame « du Viviers en Brie, » y demeurant. — Bail d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Leudeville, fait, moyennant une rente annuelle de 6 livres, au même Marineau par le même Ferry. — Bail d'un demi-arpent de terre, terroir de Brétigny, champtier « des Thuilleries, » fait, moyennant un loyer annuel de 25 sous, à Louis Meusnier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Sébastien Drouet, concierge « pour » Monsieur de Cron en sa maison du Casrouge. » — Actes relatifs à une visite de lieux et marché pour travaux de maçonnerie entre Thomas « Lubin, » cordonnier à Brétigny, et Pierre Bretonnet, maçon au même lieu.

E. 5577. (Liasse.) — 10 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

1er au 31 mai 1670. — Délaissement d'héritage entre les mains de Bernard Raguineau, vigneron à Rosières, par Liénard Pied de Layct, vigneron au même lieu, et Marie Raguineau, sa femme. — Actes relatifs au bail d'apprentissage de tailleur d'habits fait entre Gabriel « Aufray, » manouvrier à Leuville, et Nicole Lucas, sa femme, stipulant pour leur fils, Jacques Aufray, âgé de 14 ans, et Antoine Boissière, tailleur d'habits au Plessis-Pâté. L'apprentissage doit durer 3 ans, pendant lequel l'apprenti sera logé, nourri, éclairé chez son patron ; ses parents pourvoieront à l'entretien de ses vêtements et donneront une somme de 80 livres. — Obligation de 46 livres souscrite, au profit de Louis Guiendain, meunier et laboureur au moulin du Pré, par Louis Cottard, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail de 3 quartiers de vigne, vignoble de Brétigny, champtier de « Coldejet, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 15 livres, à Laurent Deschamps, vigneron à Sainte-Geneviève-des-Bois, par « Simonne Gaitat, » veuve de Pierre Beauperrin, vivant, marchand à Rosières. — Règlement de comptes entre Antoine Marineau, jardinier, et Pierre Bretonnet, maçon à Saint-Antoine, paroisse Saint-Philibert de Brétigny. — Quittance de 303 livres, rachat de rente, délivrée à Jean « Cor- » deau, » vigneron à Guiperreux, » par Claude « Gai- » tat, » avocat en Parlement, au nom et comme étant aux droits de Guillaume Le Sueur, son beau-père, valet de garde-robe du feu duc d'Orléans. — Bail de 5 arpents de pré, « en la prairie de la Chartres et de » Sainct-Michel-sur-Orge, » fait, moyennant un loyer annuel de 180 livres, à Pierre « Pestrimoux, » marchand hôtelier à Linas, « en la maison où pend pour » enseigne l'image Nostre-Dame, » par Jeanne « Cres-

» pin, » veuve de noble homme Denis Le Magnan, vivant, garde provincial de l'Ile-de-France, demeurant au grand arsenal à Paris. — Lots de partage entre les enfants et héritiers de Claude Séré et d'Andrée Buard. Cet acte, daté du 31 mai 1670, porte, entre autres signatures, celle de Jean « Legrand, » maître des écoles à Brétigny.

E. 5578. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

3 au 30 juin 1670. — Marché d'abonnement d'entretien de gros et menus harnais pour 3 chevaux conclu entre Jeanne « Crespin, » veuve de noble homme Denis le Magnan, vivant, garde provincial de l'Ile-de-France, d'une part, et Marie Simon, veuve de Louis Hubert, bourrelier à Brétigny, d'autre part. — Actes relatifs à un bail de chambre et dépendances, « sur la » rue montant à l'églize Saint-Pierre » de Brétigny, fait à Thomas Rict, tissier en toile à Brétigny, par « Jehan Hébert, » charron au même lieu. — Transaction entre Jean Chevallier, vigneron au Carouge, d'une part, et Germaine Peltier, fille des feus Jacques Peltier et Geneviève Pigeon, d'autre part. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Claude « Perrot, » vigneron « à Villiers-soubz-Longpond, paroysse de » Espinayct-sur-Orge, » d'une part, et Françoise Mauproffict, fille de feu René Mauproffict et de Jeanne Logre, d'autre part. — Cession de tous ses biens immeubles faite à ses enfants, Pierre, Éloy et Thomas « Jacquet, » par Louise Hargenviller, veuve de Pierre Jacquet, vivant, vigneron à Leudeville. — Échanges entre les 3 frères Jacquet sus-nommés. — Contrat de mariage entre Nicolas Maingot, vigneron à « Cheptainville, » fils de feu Pierre Maingot, d'une part, et Jeanne Bretonnet, fille de Pierre Bretonnet, maçon à Saint-Antoine, et de feue Jeanne Marineau, d'autre part. — Cession de créance à Barthélemy Guillemet, vigneron à Leuville, par Gille « Brière, » marchand boucher hôtelier à Brétigny. — Quittance de 25 sous délivrée à Michel Cottart, marchand boucher au faubourg « Saint-Germain-lès-Paris, » par Pierre Chartier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Démission du bail de la ferme des Bordes Cocherets entre les mains du propriétaire, noble Simon « Dumazy, » avocat au conseil d'État et privé du Roi, par Louise Billot, veuve de Jacques Vallée. Cet acte, daté du 16 juin 1670, porte, entre autres signatures, celle de Raymond « Pelayne, » curé de Saint-Michel-sur-Orge. — Accord entre Louise Charpentier, veuve de Charles Latinte, vivant, vigneron à Brétigny, d'une part, et Martin Delanoue, manouvrier au même lieu, d'autre part. — Marché de maçonnerie entre Jean Chevallier, vigneron au Carouge, d'une part, et Liénard Perrot et Jean Coudray, maçons à Brétigny, d'autre part. — Contrat de mariage entre « Pierre Angevin, » bourrelier à Étréchy, fils de feu Pierre Angevin, vivant, marchand audit lieu, d'une part, et Marie Simon, veuve de Louis Hubert, vivant, bourrelier à Brétigny, d'autre part, Jean « Legrand, » maître des écoles à Brétigny, a signé cet acte qui est du 30 juin 1670.

E. 5579. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

4 au 25 juillet 1670. — Règlement de comptes entre « Pierre Dupond » et Jean Chevallier, vignerons au Carouge. — Baux d'héritages faits à : Jacques Duchesne, vigneron à Boissy-sous-Saint-Yon; Claude Brière, vigneron au même lieu, par Jean « Aumont, » laboureur à Saint-Philibert de Brétigny, et « Marte » Pouvin, » sa femme. — Contrat de mariage entre Liénard Perrot, maçon à Brétigny, fils de feu Liénard Perrot, vivant, charpentier au pays de la Marche, d'une part, et Louise Canville, fille de feu Charles Canville, vivant, maçon à Brétigny, d'autre part. — Quittance de 33 sous 4 deniers délivrée à Jeanne Logre, veuve de Léon Lochard, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, par François Charpentier, maçon en terre du pays de la Marche. — Actes relatifs à un accord entre Jean Denot, manouvrier à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Jean Gilbert, manouvrier au Mesnil, d'autre part. — Obligation de 145 livres souscrite, au profit de Michel Desmoulins, marchand à « Chaumes en Brie, » par Jean « Leduc, » vigneron à Leudeville. — Jeanne Roux, femme de Jean Aufroy, laboureur au Plessis-Pâté, s'oblige, avec son mari, au bail des dîmes de Brétigny et de Bondoufle, fait à son dit mari et à Pierre Rion, receveur de la terre et seigneurie du Plessis-Pâté, par Jacques « Leroy, » receveur du revenu temporel du prieuré de Longpont. — Contrat de mariage entre Gabriel Nepveu, berger au Plessis-Pâté, d'une part, et Jeanne Boudet, veuve de Simon Quartier, vivant, laboureur, demeurant à Charcois, d'autre part. — Autre entre Michel Roger, bourrelier à Brétigny, fils des feus Adam Roger et Denise Baudouin, d'une part, et Germaine Peltier, fille des feus Jacques Peltier et Geneviève Pigeon, d'autre part. — Actes intéressant les familles Froissant, Charpentier, Mignier, Chartier.

E. 5580. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

14 et 31 août, 9 au 22 septembre 1670. — Accord et transaction entre Michel Robin, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Louis Musnié et André Souchard, vignerons au même lieu, d'autre part. — Désistement réciproque de poursuites entre Gille « Brière, » marchand boucher hôtelier à Brétigny, d'une part, Pierre Girard, manouvrier à « Che- » vanne, » et François Émangeard, manouvrier à Brétigny, d'autre part. — Accord entre « Pierre Du- » pond, » collecteur des tailles de Brétigny en l'année 1669, et Louis Barré, vigneron à Brétigny. — Obligation de 990 livres, prix de 180 moutons, souscrite, au profit de Jean « Le Breton, » procureur fiscal à « Mor- » san-sur-Orge, » par Jean Leschaillier, marchand à « Louen. » — Vente de 3,000 bottes de foin à livrer à Paris faite, moyennant le prix de 23 livres le cent, à Gaspard « Guiempel » et Hubert « Jollart, » marchands, maîtres chandeliers à Paris, par Jean Saison, laboureur à Sainte-Geneviève-des-Bois, et Étienne Piot, laboureur à « Fontaine-la-Garde, » paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Actes relatifs à un accord entre André Royé, jardinier à Ris, d'une part, et Jean Chevallier, vigneron à Brétigny, d'autre part. — Mainlevée de créance en faveur de Nicolas Dolbeau et Jean « Pelletier, » collecteur des tailles de Brétigny pour l'année 1670, par François Émangeard, ci-devant nommé.

E. 5581. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

6 au 31 octobre 1670. — Règlement de comptes entre les enfants et héritiers de Pierre Bretonnet et de Jeanne Marineau, d'une part, et Mathieu Bertet, maître charpentier à Linas, d'autre part. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 30 livres faite, au profit de Jean « Valet, » bourgeois de Paris, par Jacques Lajournée, charretier au Plessis-Pâté, et Henriette Valet, sa femme. — Inventaire des meubles restés dans un logis, que venait d'abandonner furtivement Marin Jolli, marchand tavernier à Brétigny, emmenant avec lui sa femme et ses enfants. — Conventions relativement à une plantation de vigne entre Antoine « Simonnet Lachaussée, » sieur de la Chaussée et capitaine de chevau-légers, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Nicolas Fichet, vigneron audit Saint-Michel, d'autre part. — Contrat de mariage entre « Jean Poullet, » laboureur à Brétigny, d'une part, et Marie Galifrée, fille de feu Jean Galifrée et de Marie Godin, d'autre part. — Marc Bretonnet, maçon en plâtre, prend en apprentissage et pour serviteur, pour un an, Mathurin Chappu, manouvrier à Saint-Antoine, paroisse Saint-Philibert de Brétigny. Ce dernier recevra 16 sous par jour, lorsqu'il travaillera, et ne recevra rien, quand il ne travaillera pas : dans aucun cas, il ne sera nourri par le patron. — Délaissement d'un arpent de terre fait, pour 10 ans, à François Doyen, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Michelle Mulot, veuve de Pierre Peuvrier, l'aîné, demeurant au même lieu.

E. 5582. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

2 au 29 novembre 1670. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Jacques Forget, vigneron à « Rotoy, » paroisse de Boissy-le-Sec, d'une part, et Jacqueline David, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Bail d'héritages, à Villemoisson, fait à Claude Rogé, maître menuisier audit lieu, par Guillaume « Charpentier, » le jeune, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Désistement de poursuites pour fait de tailles contre Sébastien Drouet, par Lazare Tixier, vigneron à Rosières, collecteur des tailles de Brétigny, avec Étienne Berjonneau, pour l'année 1662. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Gratien Touchard, charretier à la ferme de la Noue-Rousseau, par Antoine Chaudeau, vigneron audit Saint-Michel. — Bail d'héritages, à Villebousin, fait à Antoine Lebrun, jardinier à « Bazainvillier, » par Henri Charpentier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Vente de bois faite à François Renoirs, marchand charpentier au Plessis-Pâté, par Jeanne « Crespin, » veuve de noble homme Denis Magnan, vivant, garde provincial de l'Ile-de-France, lesdits arbres étant dans la propriété de Fresne, paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Transaction entre Jeanne « Langrac, » veuve d'Étienne Rozerot, vivant, receveur général du taillon en Bourgogne et Bresse, demeurant à Paris, « dans » l'hostel de Nemours, » d'une part, et Pierre Rochemorel, laboureur à la ferme de la Noue-Rousseau, et Françoise Jolli, sa femme, d'autre part. — Actes relatifs à un bail d'héritages fait à Jean « Charpentier, » l'aîné, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Marguerite Monoysson, sa femme, par Jean « Froissant, » vigneron à « la Villeduboys. » — Marché pour travaux agricoles conclu entre François Colleau, laboureur au

Mesnil, et Pierre Gryon, manouvrier à Cossigny. — Procès-verbal de visite de vigne faite, à la requête de Jean Aufray, laboureur au Plessis d'Argouge, par François « Petit, » et Jean Martin, vignerons à Cossigny.

E. 5583. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

5 au 27 décembre 1667. — Obligation de 30 livres souscrite, au profit d'Étienne « Legrand, » maréchal à Leudeville, par Nicolas Maingot, vigneron à Saint-Antoine, paroisse Saint-Philibert de Brétigny. — Donation mutuelle entre Jean Petit, manouvrier « aux » Allières, » paroisse Saint-Philibert de Brétigny, et Marcelle Forgeot, sa femme. — Quittance de 3 livres 7 sous 6 deniers délivrée à Mr de Lafont, écuyer, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi, par Claude Bourgeron, vigneron à Guiperreux, agissant en qualité de marguillier de la fabrique de Saint-Michel-sur-Orge. — Contrat de mariage entre Bon Geuffroy, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Simonne Blanchard, fille de feu Thomas Blanchard, vivant, jardinier à « Vauhalant, » d'autre part. — Vente d'héritages, terroir de Saint-Vrain, faite à « Jean » Delombre, » menuisier à Montlhéry, et « Marie » Bourdier, » sa femme, par Liénard Darville, marchand tuilier à Saint-Vrain d'Escorcy. »

E. 5584. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

3 au 31 janvier 1671. — Obligation de 49 livres 8 sous souscrite, au profit d'André « Josse, » receveur de la terre et seigneurie de Brétigny, par Gérard Malbranche, manouvrier à Essonville. — Renonciation, au nom de mineurs, par Jean Martin, vigneron à Cossigny, aux successions de Pierre Losier, vivant, charretier à Brétigny, et Marguerite Guignebois, sa femme. — Obligation de 66 livres souscrite, au profit de Jean Bordier, marchand du Gâtinois, par Étienne « Berjonneau, » marchand hôtelier à Brétigny. — Démission de bail d'héritages entre les mains de Claude « Danne, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par « Jean Charpentier, » le jeune, vigneron au même lieu. — Obligation de 73 livres 5 sous souscrite, au profit d'Alexandre Mabillot, marchand mercier drapier à Longjumeau, par Noël Acos, jardinier à Liers, paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois. — Contrat de mariage entre ledit Acos, fils de feu Jacques Acos, vivant, jardinier à « Lissi en Brie, » d'une part, et Charlotte Le Conte, fille de Charles Le Conte, jardinier à Liers, et d'Hélène Pinot, d'autre part. — Autre entre Antoine Borde, garde moutons en la ferme de la Noue-Rousseau, d'une part, et Françoise Louoysi, native de la paroisse de « Balancour, » d'autre part. — Engagement pris par François « Hardy, » laboureur à Charcois, de payer, pendant 3 années consécutives, à François « Lescacher, » curé de Saint-Pierre de Brétigny, la somme de 12 livres, « pour les dixmes d'aigneaux et » toisons de son troupeau, telle quantité qu'il ce puisse » monter par chacun an... » (28 janvier 1671). — Quittance de 11 livres 8 sous délivrée à Pierre « Gi- » rard, » charretier au Plessis-Pâté, par Simon Pinard, charretier à « Savigni-le-Temple. »

E. 5585. (Liasse.) — 12 pièces, papier, dont 1 cahier de 7 feuillets in-4°.

1er au 24 février 1671. — Bail d'héritages à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Ambroise Trousseau, charretier à Villebousin, par Robert Trousseau, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. Cet acte du 1er février 1671 porte, entre autres signatures, celle de Jeacques « Debussy, » maître d'école à Saint-Michel-sur-Orge. — Obligation de 7 livres souscrite, au profit de Gille Brière, marchand boucher à Brétigny, par Jean Chevallier, vigneron au Carouge. — Contrat de mariage entre « Claude Bedeau, » vigneron à la Norville, d'une part, et Marie Potier, veuve de Jean Robin, le jeune, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Marché pour travaux de charpenterie à exécuter à l'église et à l'école de Saint-Michel-sur-Orge, conclu entre Louis Munnier, vigneron audit lieu, agissant en qualité de marguillier de la fabrique de Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Mathias Berthet, charpentier à Linas, d'autre part. Cet acte, daté du 10 février 1671, porte, entre autres signatures, celle de Raymond « Pelayne, » curé de Saint-Michel-sur-Orge. — Lots de partage entre les enfants et héritiers de Liénard Delahaye, vivant, vigneron à « Cheptin- » ville, » et de Simonne Dubot. — Marché pour travaux de couverture et maçonnerie à exécuter à l'église et à l'école de Saint-Michel-sur-Orge, conclu entre Louis Munnier, ci-devant nommé, d'une part, et « Ro- » bert Champagne, » maçon couvreur en tuile à Villebousin, d'autre part. — Accord entre Pierre Rochemorel, laboureur à la Noue-Rousseau, d'une part, et Jean Barré, Jean Logre, Bernard Raguineau, vignerons,

et Barbe Petit, veuve de Pierre Bunot, demeurant à Rosières, d'autre part. — Obligation de 185 livres, prix de 3,500 fagots, souscrite, au profit d'Anne, duc de Noailles, par François Civé, marchand boulanger à « Orly. » — Accord entre Madelaine Peltier, veuve d'Étienne Bourgeoys, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Nicolas Dolbeau, vigneron à Rosières, d'autre part. — Autre entre le même Dolbeau, d'une part, et Louis Barré, vigneron à Rosières, d'autre part. — Actes relatifs à la liquidation des successions de Jacques Peltier et Geneviève Pigeon, sa femme.

E. 5586. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1er au 12 mars 1671. — Actes relatifs à un transport d'héritages fait à Morin Dif, charretier à Saint-Michel-sur-Orge, par François Colleau, charretier au Mesnil. — Bail de 5 quartiers de terre, terroir de Liers, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres, à Louis « Réault, » charron au Plessis-Pâté, par Sébastien Drouet, concierge pour Monsieur de Cron en sa maison du Carouge, et ayant charge dudit de Cron. — Vente d'une bête asine, garnie de son bât et de son « chevestre, » faite, moyennant 6 livres, à Jacques « Masson, » demeurant à Brétigny, par Philippe « De- » laforest, » vigneron au Mesnil. — Bail de 5 quartiers 1/2 de terre, terroir de Brétigny, fait, par le même « Delaforest, » moyennant un loyer annuel de 6 livres, à Michel « Rogé, » bourrelier à Brétigny. — Actes relatifs à une vente de bois faite à Jean Cotain, charron à Longjumeau, par François Renoirs, maître charpentier au Plessis-Pâté. — Bail d'héritages, au Plessis-Pâté, fait à Louis « Réault, » charron audit lieu, par Jean Mareschal, vigneron à « Ollainville. »

E. 5587. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

6 au 26 avril 1671. — Accord entre Denis Munnier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, agissant en qualité de marguillier de l'église dudit lieu, d'une part, Michel Denne et consorts, d'autre part. — Bail d'héritages fait à Georges Peuvrier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Philippe « Delaforest, » vigneron au Mesnil. — Jean « Pelletier, » vigneron à Brétigny, collecteur des tailles dudit lieu pour l'année 1670, s'engage, pour Nicolas Dolbeau, vigneron à Brétigny et aussi collecteur des tailles, envers le sieur Robineau, receveur des tailles de l'année 1670. — Devis des ouvrages de maçonnerie à exécuter « dans la maison de » Mademoiselle Magnan, scize à Fresne, » et marché en conséquence conclu entre Jeanne « Crespin, » susdite Mademoiselle Magnan, d'une part, et Étienne Desnoyers, maçon en plâtre à Montlhéry, d'autre part. — Marché entre la même Jeanne « Crespin, » veuve de noble homme Denis Magnan, vivant, garde provincial de l'Ile-de-France, d'une part, et Liénard Mesurault et Liénard Perrot, maçons à Brétigny, d'autre part. — Accord entre Pierre « Charpentier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Clément George, vigneron à Fleury-Mérogis, d'autre part. — Bail d'héritages, à Sainte-Geneviève-des-Bois, fait à « Estienne Gillet, » manouvrier à Brétigny, par Germain « Desgrippes, » prêtre, curé de « Mignerette- » en-Gastinois, » diocèse de Sens, légataire universel de Jacques Desgrippe, vivant, prêtre, demeurant à Sainte-Geneviève-des-Bois. — Bail de 2 génisses fait à Morin Brézeune, maître pêcheur à Châtillon, par Gabrielle, Élisabeth et Barbe « Gomyn. » — Contrat de mariage entre Jean Dubot, le jeune, vigneron à Grigny, d'une part, et Michelle Pigeon, demeurant à la Fontaine, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, d'autre part.

E. 5588. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

2 au 24 mai 1671. — Philippe Tomine, vigneron à Rosières, se loue, pour servir depuis la Saint-Jean-Baptiste 1671 jusqu'à la Saint-Martin d'hiver, 11 novembre de la même année, Jeanne Langrac, veuve de noble homme Étienne Rozerot. — Contrat de mariage entre « François Boiteux, » paveur à Châtres, fils de feu Pasquier Boiteux, vivant, maréchal au même lieu, et de Geneviève Réault, d'une part, et Marguerite Piot, fille de feu Jacques Piot, vivant, laboureur à « la » Roche-Ollainville, » paroisse de Bruyères-le-Châtel, et Marguerite Lelong, d'autre part. — Obligation de 9 livres 1 sou souscrite, au profit de Gille « Brière, » marchand boucher hôtelier à Brétigny, par Liénard Mesurault, maçon à Cossigny. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 25 sous passé, au profit de Louis Vacquerel, « sieur de Guiette et de la » Briche, » par Jacques Réault, charretier à Charcois.

E. 5589. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

4 au 20 juin 1671. — Lots de partage des vignes provenant de la succession de Marie Trufet, femme en premières noces de Jacques Moteux et en secondes

noces de Jean Lefranc. — Bail de 3 quartiers de vigne, vignoble de Brétigny, fait moyennant un loyer annuel de 4 livres, à Antoine Guillemert, vigneron au Carouge, par « Claude Bedeau, » vigneron à la Norville. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 3 livres 4 sous 4 deniers passé, au profit de la fabrique de Saint-Georges de « Marolle, » par Sainte Buard, domestique au service d'André Josse, receveur de la terre et seigneurie de Brétigny. — Marchés pour travaux de charpenterie et de maçonnerie à exécuter dans des bâtiments de la basse-cour du château de Brétigny, conclus entre divers et « Anne de Bauquemare, » veuve de Charles Martel, vivant, chevalier des ordres du Roi, comte de Clères, capitaine des gardes du corps du duc d'Orléans, au nom et comme tutrice des enfants mineurs dudit défunt et d'elle. — Contrat de mariage entre Jean Forget, compagnon meunier à Savigny-sur-Orge, fils de feu François Forget et de Jeanne Barbié, laboureurs à Jouy proche « de la ville d'Or» léans, » d'une part, et Jeanne Logre, veuve de Michel Buar, vivant, vigneron à Guideville, d'autre part. — Estimation de fumier, dans les cours, étables et bergerie de la ferme de Saint-Michel-sur-Orge, faite, sur le pied de 40 sous la charretée, par Jean « Vandoux » ou « Vaudoux, » laboureur à Fleury-Mérogis. — Bail de 7 arpents 1/2 de terre, terroir de Brétigny, appartenant à l'église Saint-Pierre dudit lieu, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres 5 sous l'arpent, à François Colleau, laboureur au Mesnil, par Pierre Gigon, manouvrier à Cossigny, agissant en qualité de marguillier de la susdite église. — Règlement de comptes entre François « Hardy » et Jacques Sesjournée, collecteurs des tailles du Plessis-Pâté pour l'année 1670. — Bail de grange, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Jean « Hargenvillier, » laboureur audit lieu, par Claude « Danne, » vigneron au même lieu.

E. 5590. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

12 au 19 juillet 1671. — Obligation de somme de deniers et de grains en nature souscrite, au profit de Pierre Guérin, bourgeois de Paris, par Simon Fontaine, laboureur à Cossigny. — Bail de vigne fait à Clément Dantier, vigneron à Leuville, par Jean Trousseau, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Louise Luzanne, sa femme. — Bail d'une vache fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à Louis Lamy, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Marie Dabilleuze, sa femme, par Antoine Gaytact, receveur de la terre et seigneurie de « Mascy. » — Bail d'un enclos d'arbres fruitiers contenant environ 1 arpent, sis au Carouge « devant la porte du sieur de Cron, » fait, moyennant un loyer annuel de 35 livres, à Jean Chevallier, vigneron au Carouge, par Florent « Cornu, » tailleur d'habits à « Verlegrand. »

E. 5591. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

3 au 31 août 1671. — Actes relatifs à un transport de rente fait à Guillaume « Basire, » demeurant en l'abbaye Saint-Victor, par Alexandre « Basire, » chef de goblet de la Reine, demeurant à Saint-Germain-en-Laye. — Ratification, par Marthe Fichet, d'un contrat passé par son mari, « Nicolas Bence, » demeurant à Saint-Michel-sur-Orge. — Actes relatifs à un accord intervenu entre Jacques « Masson, » maréchal à Brétigny, et consorts, d'une part, et Jean Montier, manouvrier au service de Jean Collet, laboureur à Bondoufle, d'autre part. — Contrat de mariage entre Guillaume Hédiard, manouvrier à Brétigny, fils de feu Jacques Hédiard, d'une part, et Françoise Porcher, fille de Noël Porcher, cocher au service de la comtesse « de Claire, » et de Marie Bourgeois, d'autre part. — Promesse de délivrance de 12 livres, pour acheter un lit et traversin, consentie au susdit Noël Porcher par le susdit Guillaume Hédiard. — Démission d'héritages, entre les mains de Jérôme « Aufroy, » garde moutons à « Vaux-Vicomte, » par « Nicolas » Bance, » déjà nommé. — Actes relatifs à un bail d'héritages fait à Pierre « Souchart, » vigneron à Brétigny, par « Élizabeth Éralle, » veuve de Jean Descotte, vivant, écuyer, s^{r} de Bornefaict, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge. — Actes relatifs à un bail d'un arpent de vigne, vignoble de Saint-Michel-sur-Orge, champtier des Grouettes, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 15 livres, à Marin Dif, vigneron audit Saint-Michel, par « Hélène Fauconnier, » femme et fondée de procuration d'Antoine Simonnet de la Chaussée, capitaine d'une compagnie de chevau-légers réformés. — Bail d'immeubles fait à Charles « Debonnaire, » marchand à Montlhéry, par Thomas Gaultier, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge.

E. 5592. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

7 au 28 septembre 1671. — Conventions entre François « Hardy, » laboureur à Charcois, et « Noël

» Moulain, » laboureur à Brétigny. — Obligation de 11 livres souscrite, au profit de Pierre Heurtault, manouvrier de Saint-Hilaire en Normandie, par Guillaume Bernier, manouvrier au même lieu. — Vente de dépouille de vigne faite à noble homme Simon « Du- » mazy, » avocat au conseil du Roi, seigneur des Bordes Cocherets, par Jean Trousseau, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail d'un arpent 1/2 de vigne, vignoble de Brétigny, champtier des Friches, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 24 livres, à « Fransois Pellé, » vigneron à Saint-Antoine, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, par Jeanne Langrac, veuve d'Étienne Rozerot, vivant, conseiller du Roi, receveur général du taillon en Bourgogne et Bresse. — Bail de maison et dépendances, à Essonville, fait à Louis Royer, jardinier à « Genevilliers, » par Martin Delanoue, manouvrier à Essonville. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Claude Gabilieux, vigneron à « Mascy, » par Pierre « Chastelain, » bourgeois de Paris. — Autre fait à André Souchard, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par « Claude Bedeau, » vigneron à la Norville. — Autre fait à Amable « Symonneau, » marchand à Montlhéry, par Jean « Hargenvillier, » laboureur à Saint-Michel-sur-Orge.

E. 5593. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

26 octobre, 2 au 22 novembre 1671. — Actes relatifs à un marché de maçonnerie conclu entre Charles Desnoyers, maçon couvreur à Montlhéry, et Vincent Capron, vigneron à Essonville. — Bail d'héritages, à Brétigny, fait à Jean « Pelletier, » vigneron audit lieu, par François Favière ou Fanière, berger à la Bretonnière. — Règlement de comptes entre « Si- » monne Gaitat, » veuve de Pierre Beauperrin, vivant, marchand à Rosières, d'une part, et Jean « Aumont, » laboureur à Saint-Philibert de Brétigny, d'autre part. — Conventions pour l'enlèvement de 11 poinçons de vin blanc du cru de 1671, vendus, à raison de 22 livres tournois le poinçon, à Guillaume « Charpentier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par François « Char- » tier, » son beau-frère, vigneron au même lieu. — Contrat de mariage et acte y relatif entre « Denis » Marino » (et autre signature autographe, en l'année 1672, « Denis Marineau »), jardinier à Saint-Antoine, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, fils d'Antoine Marineau et de Claude Delaforest, d'une part, et Simonne Masson, fille de Jacques « Masson, » maréchal à Brétigny, et d'Antoinette Petit, d'autre part. — Bail de 2 espaces « de logis appellez le Badrouleau, » avec dépendances, fait, moyennant un loyer annuel de 30 livres tournois, à Pierre Panect, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par François « Jullien, » bourgeois de Paris, fondé de procuration de « Mr et Madame de » Lafond. » — Conventions pour garde d'enfants entre Marin Dif, charretier à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Gratien Touchard, charretier à Bondoufle, d'autre part. — Acte de visite et estimation des réparations nécessaires en « la maison et lieux » du Carouge, saisis réellement, à la requête de Madeleine Porcheron, veuve de noble homme Pierre Bricquard, vivant, receveur de tailles à Soissons, sur Pierre de Cron, sieur de Lessay, commissaire provincial de l'artillerie de France au département de Pignerol. — Contrat de mariage entre Julien Baron, vigneron à « Ma- » rolle, » fils des feus André Baron et Marguerite Devilliers, d'une part, et Jacqueline Ferret, fille de feu Pierre Ferret, charbonnier à Saint-Hilaire en Normandie, et de Barbe Grenier, d'autre part. — Obligation de 44 livres 12 sous 6 deniers souscrite, au profit de Claude Gaitat, avocat en Parlement, par Denis Plé, vigneron à Fontaine La Garde.

E. 5594. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

9 au 24 décembre 1671. — Obligation de 80 livres tournois souscrite, au profit de Jean Frouoyssant, vigneron à « La Villeduboys, » par Jean « Charpen- » tier, » l'aîné, et « Nicolas Bance, » vignerons et collecteurs des tailles de la paroisse de Saint-Michel-sur-Orge. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Pierre Fichet, vigneron audit lieu, par Henry « Jullien, » aide de fourrière de la feue duchesse d'Orléans. — Démission de bail entre les mains d'Antoine Simonnet, sr de la Chaussée, capitaine de chevau-légers, par Pierre Panect, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Jeanne Bonnart ou Bouvart, sa femme. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 38 sous faite par les susdits époux Panet au profit du susdit sr de la Chaussée. — Obligation de 28 livres 2 sous souscrite, au profit de Gille Brière, marchand boucher hôtelier à Brétigny, par Guillaume Hédiard, manouvrier à Charcois. — Bail de 5 quartiers de terre, à Saint-Michel-sur-Orge, champtier « des Herpins, » fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres 5 sous tournois, à Michel Ferdect, maçon couvreur en tuile à Saint-Michel-sur-Orge, par « Hé-

» lène Fauconnier, » femme et ayant charge et pouvoir du s[r] de la Chaussée, ci-devant nommé.

E. 5595. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1[er] au 25 janvier 1672. — Vente de tous les immeubles provenant de la succession de Bénigne Poncet, vivant, laboureur à « Mauvilette, pays de » Bourgogne, » faite, moyennant 90 livres, à Jean Petit, manouvrier à Brétigny, par Cézard « Jacquin, » maître barbier et chirurgien à Brétigny, et Michelle Poncette (*sic*), fille du susdit Bénigne. — Déclaration de ses dettes actives et passives par Charles Vittelot, tissier en toile à Saint-Michel-sur-Orge. — Contrat de mariage entre Claude Ingrain, laboureur à « la ferme » des Follies, paroisse de Lisse, » fils de Pierre Ingrain, laboureur à « Moignanville, paroisse de Giron- » ville » et de Renée Jeuslin, d'une part, et Françoise Girard, veuve d'Antoine Pinard, demeurant au Plessis-Pâté, d'autre part. — Accord entre Nicolas Fichet, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Pierre Souchard, vigneron au même lieu, d'autre part. Cet acte, daté du 13 janvier 1672, porte, entre autres signatures, celle de Jacques « Debussy, » maître d'école à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail d'héritages, terroir et village du Buisson, paroisse de Saint-Hilaire en Normandie, fait à Morin « Buisson, » manouvrier audit Saint-Hilaire, par Massé Heurtault, manouvrier au même lieu. — Actes relatifs à la liquidation de la succession de Toussaint Panect, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge.

E. 5596. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

4 au 28 février 1672. — Transport de rente fait à Louis Gubin ou Gabin, l'aîné, marchand meunier au moulin du Carouge, par « Nicolas Bance, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Marthe Fichet, sa femme. — Bail d'un quartier 4 perches de terre plantés en arbres fruitiers, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 9 livres, à Bon Geufroy, vigneron audit lieu, par Nicolas « Dela- » forest, » jardinier à Versailles. — Bail de 3 arpents de pré, prairie d'Orge, proche le parc de Valorge, fait, moyennant un loyer annuel de 120 livres, à Étienne Bouchinard, Gille « Lochard » et « Nicolas Payen, » vignerons à Leuville, par Jeanne « Langrac, » veuve d'Étienne Rozerot, vivant, conseiller du Roi et receveur général du taillon en Bourgogne et Bresse. — Contrat de mariage entre « Michel de Lalande, » jardinier à Rosières, fils de feu Robert Delalande, vivant, jardinier à Beaulieu, paroisse de « Marolle, » et de Marie Delaval, d'une part, et Marie Leconte, fille de feu Sébastien Leconte, vivant, jardinier au Grand Cochet, et de Marie Sinsar, d'autre part.

E. 5597. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

6 au 30 mars 1672. — Obligation pour 10 livres 13 sous, 3 aunes de toile de pied et 1 aune de toile blanche, montant d'une année de gages, souscrite, au profit de Sainte Marineau, ci-devant servante et domestique à la ferme de la Maison Neuve, par Denis Plé, vigneron à Fontaine La Garde. — Actes relatifs à un accord entre Étienne « Hervieux, » meunier au moulin du Breuil, d'une part, et Rémi « Baron, » meunier au moulin de Villemoisson, d'autre part. — Actes relatifs à la démission du bail d'une vigne, donnée, entre les mains de René « Brequin, » marguillier en charge de l'église Saint-Pierre de Brétigny, par François « Lescacher, » curé de ladite église, et nouveau bail fait par ledit Brequin à Michel Mesnar, vigneron à Essonville. — Quittance de 25 livres tournois, rachat de rente, délivrée à « Michel Cotar, » marchand boucher au faubourg Saint-Germain-lès-Paris, par Nicolas « Mignier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, agissant en qualité de marguillier de l'église dudit lieu. — Bail d'héritages, à Cossigny, fait à « Pierre Du- » pond, » vigneron au Carouge, par Claude « Gaitat, » avocat en Parlement.

E. 5598. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

3 au 23 avril 1672. — Transport d'héritages fait à Michel Mesnard, vigneron à Essonville, par Jean « Le Grand, » vigneron au Plessis-Pâté, et Geneviève Le Conte, sa femme. — Règlement de comptes entre Gille « Brière, » marchand boucher, et Nicolas Maingot, vigneron à Brétigny. — Bail d'un quartier 2 perches de vigne, vignoble d'Épinay, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 4 livres 15 sous, à Pierre Tarreinne, vigneron à Villemoisson, par Jean « Charpentier, » l'aîné, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Obligation de 42 livres tournois, prix d'une vache, souscrite, au profit de Claude « Gaitat, » avocat en Parlement, par Guillaume « Despaigne, » vi-

gneron à Leuville. — Bail de maison et dépendances à Charcois, fait à Jean Cannu, fendeur de grès audit lieu, par François « Hardy, » laboureur au même lieu.

E. 5599. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

9 au 30 mai 1672. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 30 sous tournois faite, au profit de l'église de Saint-Michel-sur-Orge, par Antoine Chaudeau, vigneron audit lieu, et Charlotte Gallot, ou Gallet, sa femme. Cet acte, daté du 9 mai 1672, porte, entre autres signatures, celles de Raymond « Pelayne, » curé, et de Jacques « Debussy, » maître d'école de Saint-Michel-sur-Orge. — Marché de maçonnerie conclu entre Jacques « Pinotteau, » boucher à Marcoussis, ayant charge de Nicolas Berjonneau, marchand boucher, bourgeois de Paris, d'une part, et Jean Crosnier, maçon à Brétigny, d'autre part. Jean « Legrand, » maître des écoles à Brétigny, a signé cet acte qui porte la date du 19 mai 1672. — Compte de toutes les façons de vignes données, dans le parc de Brétigny, pendant les années 1670 et 1671, réglé entre Michel Mesnard, vigneron, d'une part, et « Anne de » Bauquemare, » veuve de Charles Martel, vivant, chevalier des ordres du Roi, comte de Clère et capitaine des gardes du corps de Monsieur, frère unique du Roi, ayant la garde noble des enfants dudit Charles et d'elle, et Guillaume « Basire, » fondé de procuration de: René Martel, chevalier, comte de Fontaine, aide-de-camp des armées du Roi; Henri Martel, chevalier, capitaine d'une compagnie de chevau-légers; et Adrien Martel, chevalier, et abbé commendataire, de l'abbaye de Saint-Victor, d'autre part. — Marché pour réparations à la grange de Saint-Philibert conclu entre les mêmes « Anne de Bauquemare » et Guillaume « Basire, » d'une part, et « Anthoine Villain, » charpentier, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, au carrefour de Brétigny, fait par les mêmes au même « Anthoine Villain. » — Marché pour réparations à la bergerie de la ferme de Saint-Philibert, conclu entre les mêmes. — Marché pour travaux de maçonnerie à exécuter aux granges et bergeries de la Maison Neuve et de Saint-Philibert conclu entre les mêmes « Anne de Bauquemare » et Guillaume « Basire, » d'une part, et Liénard Perrot, maçon à Brétigny, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, au carrefour de Brétigny, fait par les mêmes à Michel Roger, bourrelier audit lieu. — Bail d'héritages, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait à Jean Panect, vigneron audit lieu, par Françoise Peuvrier, veuve de Michel Navillié, vivant, vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre Liénard Laurent, maçon couvreur en tuile à Brétigny, fils de René Lorent, maçon, et de Marguerite André, demeurant en la paroisse de « Saint-Sulpice-le-Dunois, » d'une part, et Anne Maingot, veuve de Pierre Bretonnet, vivant, maçon à Brétigny, d'autre part. — Marché pour travaux de charpenterie et maçonnerie à exécuter à la grange de la Maison Neuve, conclu entre Guillaume « Basire, » fondé de procuration comme ci-devant, et de pouvoir verbal d'Anne de Bauquemare, d'une part, et Jean Crosnier et Pierre Poiron, d'autre part. — Autre pour réparations à la bergerie de Saint-Philibert conclu entre le même Guillaume « Basire, » d'une part, et Liénard Perrot, maçon, d'autre part.

E. 5600. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

3 au 29 juin 1672. — Marché pour débit de bois conclu entre François Renere, charpentier au Plessis-Pâté, d'une part, et Pierre Souchard, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Règlement de comptes entre Jacques « Mahon, » marchand teinturier, bourgeois de Paris, d'une part, et Gille « Brière, » marchand boucher à Brétigny, d'autre part. — Marché pour fournitures de harnachement conclu entre « Jacques Gippon, » laboureur à « la » ferme de Sainct-Guenault, paroisse de Courcou- » ronne, » d'une part, et Pierre Langevin, bourrelier à Brétigny, d'autre part. — Autre entre le même Langevin, d'une part, et Jean Gippon, laboureur au « Plessis-Bois-Bréard, » paroisse de Courcouronnes, d'autre part. — Actes relatifs à un accord entre François Pelletier, vigneron à Rosières, d'une part, et Liénard Piédayct, *alias* Piedelayct, vigneron au même lieu, d'autre part. — Bail de 100 bêtes à laine fait à Étienne Piot, laboureur aux Bordes Cocherets, et Antoinette Guimboys, sa femme, par noble homme Simon « Dumazy, » s[r] des Bordes Cocherets, paroisse de Saint-Michel-sur-Orge, avocat aux conseils d'état et privé. — Bail de 8 vaches à lait et 2 génisses, fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois pour chaque vache, aux susnommés époux Piot par le même « Dumazy. » — Bail d'un demi-arpent de pré, prairie d'Orge, champtier du Perray, fait aux mêmes par le même « Dumazy, » moyennant un loyer annuel de 20 livres tournois. — Vente de céréales pendant par

les racines faite, à raison de 20 livres par arpent, pour le blé blanc méteil, et de 10 livres par arpent, pour l'avoine, faite aux mêmes époux Piot par le même « Dumazy. » — Quittance de deniers délivrée au même « Dumazy » par Jean « Legrand, » maître d'école, demeurant à Rosières, et Jeanne Lochard, sa femme. — Bail d'héritages, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait à Ambroise Trousseau, vigneron audit lieu, par « Vincent Trossiau, » vigneron au même lieu.

E. 5601. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

4 au 31 juillet 1672. — Règlement de comptes entre Cézard « Jacquin, » hôtelier à Brétigny, et Étienne de la Maisonneufve, maçon à « Morsang-sur-» Orge. » — Bail d'héritages à Liers, fait à Étienne Bro, manouvrier à Villemoisson, par Jean Trousseau, vigneron à « la Gorsonnerie, » paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois. — Accord entre Claude Gallot, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et « Claude Bedeau, » vigneron à La Norville, d'une part, et Guillaume « Charpentier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Actes relatifs à une vente d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, faite à François « Thibault, » jardinier à Liers, et garde de la forêt et buisson de Sequigny, dépendant de la châtellenie de Montlhéry, par « Marie Créancier, » femme et fondée de pouvoir de Simon « Delaguette, » maître orfèvre et bourgeois de Paris. — Actes relatifs à la vente de récoltes sur pied faite à la veuve de François Baglain, marchande cabaretière à Saint-Michel-sur-Orge, par Robert Trousseau, vigneron au même lieu.

E. 5602. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

2 et 15 août, 11 au 25 septembre 1672. — Transaction entre Jean « Aumont, » laboureur à Saint-Philibert de Brétigny, d'une part, et Simonne Gaitat, veuve de Pierre Beauperrin, vivant, marchand à Rosières, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 31 sous passé, au profit de la fabrique de Saint-Pierre de Brétigny, par Jean « Pelletier, » vigneron au Mesnil. — Acte d'assemblée d'habitants taillables des paroisses Saint-Pierre et Saint-Philibert de Brétigny, au nombre de 33, portant que François Pelletier, vigneron, demeurant depuis peu à Rosières, est admis, sur sa demande, à ne payer, chaque année, que 40 livres de taille, pendant 6 ans, et que, s'il arrive « quelques autres impositions dans » lesdites paroisses, iceluy Pelletier en payera en pro-» portion au sol la livre desdites quarante livres. » Cet acte, daté du 12 septembre 1672, est revêtu de 15 signatures, y compris celle du tabellion. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Nicolas Lesné, compagnon meunier audit lieu, par Pierre Chartier, vigneron au même lieu. — Obligation de 76 livres 16 sous souscrite, au profit d' « Anthoine » Ravet, boulanger à Châtres, par Étienne Maisonneufve, maçon à « Morsang-sur-Orge. » — Déclaration des apports dotaux de Jeanne Cocquillar faite par son mari Jacques Durand, jardinier, en la paroisse Saint-Philibert de Brétigny, dont le curé, Rodolphe « Houssin, » signe l'acte, daté du 12 septembre 1672. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à « Jean Panet, » vigneron audit lieu, par Marie Pannet, veuve de Thomas Logre, vivant, vigneron à Liers. — Bail d'héritages, à Rosières, fait à « Anthoine « Le Vilain, » charpentier à Brétigny, par Simonne Gaitat, veuve de Pierre Beauperrin, demeurant à Rosières. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 37 sous passé, au profit de la fabrique de Saint-Pierre de Brétigny, par « Françoys Petit, » vigneron à Cossigny.

E. 5603. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

17 au 30 octobre 1672. — Contrat de mariage entre Nicolas « Picard, » vigneron à Leuville, fils de Denis Picard, et de feue Élisabeth Dottier, d'une part, et Anne Gallot, fille de Claude Gallot et de feue Marie Huquet, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Autre entre Charles « Pasquier, » jardinier au Pavillon, fils de feu Charles Pasquier, vivant, marchand à Dourdan, d'une part, et Jeanne Coquillart, veuve de Jacques Durand, vivant, jardinier au Pavillon, d'autre part. — Obligation de 15 livres souscrite, au profit de Jacques « Mahon, » teinturier à Paris, par Jean Chevallier, vigneron au Carouge. — Bail d'héritages, au Plessis-d'Argouges, fait à Jacques Ballet, laboureur à Fleury-Mérogis, par Jean Maréchal, vigneron à Ollainville, paroisse de Bruyères-le-Châtel. — Bail de maison et dépendances, à Brétigny, fait par le même Mareschal à Philippe « Du Val, » maître chirurgien à Brétigny. — Gabrielle, Élisabeth et Barbe « Gomyn, » prennent, pour un an, comme domestiques « jardinier et vigneron, » en leur maison de

La Garde, Dominique Anselin et Marie Torcheuse, sa femme. — Bail d'une génisse fait, par les mêmes demoiselles Gomyn, à Jean « Petit, » maçon à Longjumeau. — Contrat de mariage, entre Clément George, vigneron à Fleury-Mérogis, d'une part, et Jeanne Villezent, veuve d'Antoine Jouy, vivant, marchand bourrelier à « Rie, » d'autre part.

E. 5604. (Liasse.) — 5 pièces, papier, dont 1 cahier de 8 feuillets in-4°.

6 novembre, 10 au 26 décembre 1672. — Lots de partage des successions de Jacques Moteux, vivant, vigneron à Leudeville, et de Marie Trufet, sa femme. — Obligation de 4 livres 4 sous souscrite, au profit de René Brequin, serrurier à Brétigny, par Liénard Piedeleu, vigneron à Rosières. — Élection d'un marguillier de l'église Saint-Michel-sur-Orge, pour l'année 1673. — Bail de 10 arpents de terre, terroir du Plessis-Pâté, fait, à raison d'un loyer annuel de 3 livres 10 sous tournois l'arpent, à Jacques Balect, laboureur audit lieu, par Vincent Capperon, vigneron à Essonville. — Démission de bail de vigne entre les mains de Claude « Danne, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par la veuve de Claude Peuvrier, vivant, vigneron audit lieu.

E. 5605. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

2 au 30 janvier 1673. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 110 sous passé, au profit de Clément Charpentier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par André Souchard, vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre « Nicolas de la Maison » Neufve, » maçon couvreur en tuile à « Jévizy, » fils d'Étienne de la Maison Neufve, maçon à Morsain-sur-Orge, et d'Étiennette Ferdet, d'une part, et « Anne » Racaut, » fille de Jean Racaut, vigneron à « Gré- » gny, » et de Michelle Vallée, d'autre part. — Autre entre Samuel Cochois, tixier en toile à Châtres, fils de feu Samuel Cochois, vivant, maréchal à Châteauneuf, et de Geneviève Baroult, d'une part, et Antoinette Malbranche, fille de Gérard Malbranche, manouvrier au Mesnil, et de Jeanne du Ru, d'autre part. — Règlement de comptes entre Gérard Malbranche, déjà nommé, d'une part, et « Jehan Duru, » manouvrier à « la Grande-Haque, paroisse de Fargis, » d'autre part.

E. 5606. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1er au 27 février 1673. — Accord et transaction entre Bernard Raguineau, vigneron à Rosières, d'une part, et François Cressi, laboureur à la Fontaine, d'autre part. — Contrat de mariage entre Gille Piffrect, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, fils des feus Abraham Piffret et Marguerite Bourgeron, d'une part, et Élisabeth Martin, fille de Claude Martin et de Denise Cossé, d'autre part. — Autre entre Gille Lornois, jardinier à Rosières, fils des feus François Lornois, vivant, vigneron à « Saint-Sir, » et Perrine Binet, d'une part, et Françoise Gombault, fille de feu Sébastien Gombault, vivant, maçon à Brétigny, et de Jeanne Charpentier, d'autre part. — Bail d'héritages, au Mesnil, fait à « François Boiteux, » maître paveur à Châtres, par Gille « Brière, » marchand boucher à Brétigny. — Échange entre Marin Brahier, vigneron à Cossigny, agissant en qualité de marguillier de l'église Saint-Pierre de Brétigny, d'une part, et Jeanne « Crespin, » veuve de noble homme Denis le Magnan, vivant, conseiller du Roi et garde provincial de l'Ile-de-France, d'autre part. — Accord et transaction entre Michel Denne, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et consorts, d'une part, et Michel Robin, vigneron au même lieu, d'autre part. — Bail de 15 arpents de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 60 sous par arpent, à Jacques Ballet, marchand et laboureur au Plessis-Pâté, par Marin Brahier, en la même qualité que ci-devant. Cet acte, daté du 19 février 1673, porte, entre autres signatures, celle de François « Lescachier, » curé de Saint-Pierre de Brétigny. — Actes relatifs à une vente d'arbres faite à Pierre « Fontaine, » tourneur à Paris, par Louis Guiendain, meunier au moulin du Pré, paroisse de Saint-Philibert de Brétigny. — Marché de maçonnerie conclu entre Liénard Lorens, maçon à Saint-Antoine, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, d'une part, et Liénard Piedeleu, vigneron à Rosières, d'autre part.

E. 5607. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

8 au 26 mars 1673. — Vente de sa part dans les successions mobilière et immobilière de Jacquette Michau, vivante, veuve de Jacques Chastelet, en son vivant, vigneron à « Morsang, paroisse de Neuvy-en- » Dunois, » faite à Jacques Cotantiau, manouvrier à « Bulinville-en-Dunois, » par Louis Boussart, marchand

à Charcois. — Marché pour travaux de maçonnerie conclu entre Guillaume « Charpentier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Liénard Lorens, maçon à Saint-Antoine, d'autre part. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant le fumier provenant, chaque année, de ladite vache, à Catherine Graysset, veuve de Jean Renié, vivant, meunier à Saint-Michel-sur-Orge, par Bernard « Moyson, » vigneron à Épinay-sur-Orge. — Règlement de comptes entre Jean Martin et « Jehan Hébert, » collecteurs des tailles de Brétigny en l'année 1671.

E. 5608. (Liasse.) — 8 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

4 au 30 avril 1673. — Transport d'une créance de 500 livres, sur Jean Aumont, laboureur à Saint-Philibert de Brétigny, fait à Rodolphe « Houssin, » curé dudit Saint-Philibert, par Claude « Gaitat, » avocat en Parlement. — Obligation de 47 livres souscrite, au profit de Jacques « Gallot, » cocher du duc de Noailles, par Louis Barré, vigneron à Rosières. — Vente d'héritages, à Charcois, faite à Antoine Polleau, marchand audit lieu, par François « Hardy, » laboureur au même lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 22 sous 6 deniers passé, au profit de la fabrique de Saint-Pierre de Brétigny, par Denis Brahier, jardinier à Cossigny. — Actes relatifs à la donation de ses biens immeubles faite à ses enfants par Marie Laureau, veuve de Guillaume Mosni, vivant, vigneron à Leudeville, et au partage de ces biens entre lesdits enfants. — Actes relatifs à un marché pour fourniture de bois conclu entre François Renoir, marchand charpentier au Plessis-Pâté, et Gille Chollet, tissier en toile à Saint-Michel-sur-Orge. — Transport de bail d'héritages fait à Louis Barré, vigneron à Rosières, par Bernard Raguineau, vigneron au même lieu.

E. 5609. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

7 au 28 mai 1673. — Vente de toutes les perches d'aune du parc de Brétigny, propres à « mettre en ou» vrage de tourneur, » faite, moyennant 15 livres pour chaque cent de perches, à Étiennette Dramart, veuve de Simon Saintract, vivant, marchand tourneur à Montlhéry, par Rodolphe « Houssin, » curé de Saint-Philibert de Brétigny, au nom et comme ayant charge de Messieurs de Fontaine-Martel.—Déclaration de Guillaume « Basire, » demeurant à l'abbaye Saint-Victor, relativement à un payement de 1,400 livres fait par Alexandre « Basire, » chef du gobelet de la Reine. — Marché pour fourniture et entretien de gros et menus harnais, conclu entre François « Hardy, » laboureur à Charcois, d'une part, et Michel Roger, bourrelier, à Brétigny, d'autre part. — Bail d'une ferme d'environ 100 arpents de terres labourables, terroir de Bondoufle, fait, moyennant un loyer annuel de 500 livres, à Jean « Lefebvre, » laboureur à Bondoufle, par Jean « Ma» ton, » secrétaire ordinaire de la feue Reine, mère du Roi, demeurant à Paris. — Bail d'un arpent de terre, à Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à Michel Danne, vigneron audit lieu, par Jean « Brizard, » chef de fourrière de la maison du prince de Condé. — Actes relatifs à la tutelle de la fille mineure de Pierre Denieulle dit de La Touche et de Catherine Tréhot. — Bail de 6 arpents 1 quartier de terre, terroir du Plessis-Pâté, fait, moyennant un loyer annuel de 25 livres, à Claude Ingrain, charretier audit lieu, par Jean Mareschal, vigneron à Ollainville. — Bail de 12 arpents et demi de terre, terroir du Plessis-Pâté, fait par le même Mareschal, moyennant un loyer annuel de 48 livres, à Martine Bédoiseau, veuve de Toussaint Gauchain, vivant, marchand fruitier au Plessis-Pâté.

E. 5610. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

4 au 27 juin 1673. — Marché de fourniture et entretien de gros et menus harnais de labourage pour 4 chevaux et 1 bidet, conclu entre Étienne Piot, laboureur aux Bordes Cocherets, d'une part, et Michel Roger, bourrelier à Brétigny, d'autre part. — Règlement de comptes entre Jean Mareschal, vigneron à Ollainville, et Gille « Brière, » marchand boucher à Brétigny. — Procuration générale et spéciale donnée par Adrian « Martel, » chevalier, abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Victor en Caux, à Guillaume Bazire, son secrétaire et agent de ses affaires. — Marché pour travaux de charpenterie à exécuter « dans les » escuries qui ont estéz bruslées dans le chasteau » de Brétigny, conclu entre le susnommé Adrian « Mar» tel, » d'une part, et Mathias Bertot ou Bertet, charpentier à Linas, d'autre part. — Marché de maçonnerie conclu entre Gille Chollect, tissier en toile, d'une part, et Michel Ferdect, maçon couvreur en tuile, d'autre part. — Désistement de poursuites de Liénard

Piedeleu, vigneron à Rosières, contre René « Brequin, » serrurier à Brétigny.

E. 5611. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

15 au 28 juillet 1673.— Contrat de mariage entre Nicolas « Labé, » jardinier en la paroisse de Villemoisson, d'une part, et Marie Hédier, veuve de Laurent Berny, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Accord et transaction entre Gilles Brière, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Guillaume « Charpentier, » vigneron au même lieu, d'autre part. — Marché pour charroi de pierre nécessaire au rétablissement de la chaussée de « Guiperreulx, » conclu entre Fiacre Audiger et Joseph Dumas, maçon à la Norville, d'une part, et Jean « Hargenvillier, » laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Obligation de fournir des meubles, souscrite à Marie Poussot, par son beau-père Jean Petit, manouvrier aux « Al» lières, » paroisse Saint-Philibert de Brétigny.

E. 5612. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

13 au 27 août 1673. — Contrat de mariage entre Jean Petit, manouvrier aux « Allières, » paroisse Saint-Philibert de Brétigny, d'une part, et Jeanne Malbranche, fille de Gérard Malbranche, manouvrier au Mesnil, et de Jeanne du Rut, d'autre part. — Cassation de bail d'héritages entre Pierre Chartier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Nicolas Lesné, meunier au même lieu. — Vente et annulation de vente de fruits de vigne entre Antoine Colber, serviteur domestique du duc de Noailles, et Pierre Fichet, le jeune, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge.

E. 5613. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

12 au 28 septembre 1673. — Marché de charpenterie conclu entre Louis Guiendain, meunier au moulin du Pré, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, et Michel Roger, bourrelier à Brétigny. — Déclaration de délivrance de deniers à Vincent Trousseau, garçon vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Ambroise Trousseau, vigneron au même lieu. — Accord entre le susdit Roger et Jean « Pelletier, » vigneron au Mesnil. — Marché pour travaux de couverture conclu entre Pierre Fichet, le jeune, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Michel « Fredet, » maçon couvreur en tuile, d'autre part. — Vente de la dépouille de 3 quartes de vigne, vignoble de Brétigny, champtier des Glaises, faite, moyennant 100 sous, à Sébastien Drouet, concierge pour Monsieur de Croon, en sa maison du Carouge, par Antoine Guillemet, vigneron au Carouge. — Actes relatifs à une obligation de 100 livres souscrite, au profit d'André Blain, vigneron à Linas, par Guillaume Réault, marchand pâtissier au même lieu.

E. 5614. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

8 au 25 octobre et 12 novembre 1673. — Contrat de mariage entre François Ameline, manouvrier au Plessis-Pâté, fils de feu Simon Ameline, vivant, charretier à Charville en « Beausse, » d'une part, et Marie Dufour, fille de feu Claude Dufour, vivant, cocher de la feue duchesse d'Orléans, et Catherine Besnard, d'autre part. — Déclaration de remise d'acte délivrée à Charles Boudier, commis de M[r] Mignon, ci-devant fermier des aides de Brétigny, Saint-Michel-sur-Orge et autres lieux, par Clément « Charpentier, commis es» tably à Saint-Michel-sur-Orge, soubz le tabellion du » bailliage et chastellenye de Brétigny. » — Bail d'un arpent de vigne, vignoble de Leudeville, fait, moyennant un loyer annuel de 15 livres, à Jean Guené, laboureur audit lieu, par Anne Citeau, veuve de Jean Rongeaux, vivant, vigneron à Leudeville. — Bail de maison et dépendances, à Brétigny, fait à Ollivier Camville (?), garde moutons audit lieu, par Martin Delanoue, manouvrier à Liers.

E. 5615. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

13 au 31 décembre 1673. — François Deslandes, manouvrier à Guibeville, cède à Jean Moulin, manouvrier à Brétigny, le marché fait par lui avec Mathurin Grégoire, laboureur à Guibeville, et consistant à battre, vanner et monter au grenier dudit Grégoire tous les grains étant dans ses granges à Guibeville, « à raison de treize septiers pour muid, » moyennant 4 livres 15 sous pour chaque muid. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 50 livres faite, au profit de Charles Defite, chevalier, seigneur baron de Soucy, par « Louie (pour Louise) Nepveu, » veuve de Gérard Devillers, vivant, marchand hôtelier à Châtres, « en l'hostellerie où pend pour enseigne la » Fleur de lis. » — Bail d'héritages, à Saint-Michel-

sur-Orge, fait à Philibert Trousseau, vigneron audit lieu, par Robert Trousseau et consorts. — Actes intéressant les familles Vautier, Tixier, Delaunay, Lesné, Ravet, Delanoue.

E. 5616. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

9 au 30 janvier 1674. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Gille Piffrect, vigneron audit lieu, par Charles « Debonnaire, » marchand au même lieu. Henry « Chéron, » maître d'école à Saint-Michel-sur-Orge, a signé cet acte daté du 9 janvier 1674. — Obligation de 29 livres 7 sous souscrite, au profit de Guillaume Deffente, compagnon charron au Plessis-Pâté, par Jean « Demonceau, » charron à Lisse. — Bail de maison et dépendances, à Rosières, fait à Jean « Legrand, » sergent ordinaire au bailliage et châtellenie de Brétigny, par Jacques « Gallot, » cocher du duc de Noailles. — Marché pour travaux de charpenterie conclu entre Jean Mareschal, vigneron à Ollainville, et François Renoirs, maître charpentier au Plessis-Pâté. — Contrat de mariage entre Jean « Ver» neau, » marchand à Marcoussis, fils de Louis « Ver» neau, » cordonnier au même lieu, et de Françoise Bernabbé, d'une part, et Marie Poncet, fille des feus Bénigne Poncet, vivant, laboureur à « Mauvillier, » et Marcelle Forgeot, d'autre part. — « Charles De » Franck, » écuyer, « sieur de la Fontaine en la » paroisse Saint-Philibert de Brétigni, » vend à Jean « Laya, » marchand à « Soisy-soubz-Esquiolle, » et Jean « Le Fort, » charron à Corbeil, « la coupe du » bois de haulte futaye estant dans le jardin au bout » du parterre de la dite maison de la Fontaine, estans » en six quarrés, sans aucune réserve, » à l'exception des haies, moyennant 1,800 livres et 8 cordes de bois au choix du vendeur. — Marché pour travaux de couverture conclu entre Phillebert Trousseau, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Michel Ferdet, maçon couvreur en tuile au même lieu, d'autre part. — Contrat de mariage entre Guillaume Hédiard, manouvrier à Viry, fils de feu Jacques Hédiard, vivant, manouvrier à Brétigny, d'une part, et Germaine Maubert, fille de feu Pierre Maubert, vivant, manouvrier à Charcois, et d'Anne Le Conte, d'autre part. — Autre entre Étienne « Baugin, » maçon couvreur en tuile à Saint-Michel-sur-Orge, natif de la paroisse de « Boyne en Gatinoys, » d'une part, et Jeanne Baglain, fille de feu François Baglain, vivant, cabaretier à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part.

E. 5617. (Liasse.) — 5 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

11 février au 29 mars 1674. — Bail d'un demi-arpent de vigne, vignobles de Saint-Michel-sur-Orge et de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 7 livres tournois, à Antoine Chaudeau, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Jean Fronteau, vigneron à Guibeville. — Actes relatifs au bail de 3 quartiers de terre, à Rosières, fait, moyennant un loyer annuel de 8 livres, à Liénard Piedelayct, vigneron audit lieu, par Jean « Hargenvillier, » laboureur à Saint-Michel-sur-Orge. — Lots et partage des lieux et héritages provenant des successions de Michel Bourgeois, vivant, vigneron à Cheptainville, et de Marie Petit, sa femme. — Accord entre Louis « Josse, » laboureur à Rosières, au nom et comme ayant charge d'Antoine Bourgeois, bourgeois de Paris, d'une part, et Pierre « Carré, » charretier à Rosières, d'autre part. — Actes relatifs à une vente de bois de charpente faite à François Renoirs, maître charpentier au Plessis-Pâté, par Jean « Laya, » marchand à « Soisy-soubz-Équiolle, » et « Jean Le Fort, » charron à Corbeil.

E. 5618. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

12 au 23 avril 1674. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Jean Forgect, compagnon meunier audit lieu, par « Hiérosme Auffret, » marchand « à Vaux-Vil-Compte. » — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 16 livres 10 sous faite, au profit d'Étienne « Besnard, » marchand corroyeur à Châtres, par « François Huguet, » vannier à Montlhéry. — Obligation de 10 livres 5 sous souscrite, au profit de Denis Godefroy, vigneron à « Verlepetit, » par « Thomas Jacquet, » vigneron à Leudeville. — Actes relatifs à la vente d'un demi-quartier de terre, terroir de Brétigny, faite, moyennant 12 livres, à Thomas « Lubin, » cordonnier à Brétigny, par « Pierre » Dupond, » vigneron au Carouge. — Contrat de mariage et acte y relatif entre « Pierre Bourdier, » marchand à Lisse, fils des feus Bonnet Bourdier, coutelier « au Bourg-de-Celle, » et Jeanne Beaujeu, d'une part, et Jeanne Portier, fille de feu Jean Portier, vivant, laboureur à « Bury, » et de Louise Guillaume, d'autre part.

E. 5619. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

6 au 29 mai 1674. — Contrat de mariage entre Étienne Vaury, concierge pour Monsieur Genon en son château de Guibeville, d'une part, et Jeanne Promé, veuve de François Baglain, vivant, marchand à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Transaction entre Charlotte Aufroy, veuve de Claude Gippon, vivant, laboureur au « Plessis Boisbriard, » « Jacque » Gippon, » laboureur à la ferme de Saint-Guenault, paroisse de Courcouronnes, et Jean Gippon, laboureur au Plessis Boisbriard, lesdits Jacques et Jean Gippon, fils du défunt Claude et de ladite Aufroy. — Lots et partage, entre Raymond « Pelayne, » prêtre, curé de Saint-Michel-sur-Orge, tant pour lui que pour ses successeurs curés, d'une part, et Jeanne Paroisse, veuve de Jean Himbert, vivant, marchand et laboureur à Sainte-Geneviève-des-Bois, au nom et comme héritière de Michel Paroisse, vivant, curé de Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part, de 2 pièces de terre plantées en arbres fruitiers, terroir de Saint-Michel-sur-Orge. — Actes relatifs à un bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Simon Vaze, laboureur audit lieu, par Claude Gaultier, dit Dauphiné, marchand tailleur à Paris, au nom et comme tuteur des enfants mineurs de Jean Descotte, écuyer, s[r] de Bornefaict, et d'Élisabeth Esrable. — Bail de 3 arpents 1 quartier 1/2 de terre fait, moyennant un loyer annuel de 22 livres 10 sous tournois, à Nicolas Fichet, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par « Hélène Fau» connier, » femme et ayant pouvoir d'Antoine Simonnet de la Chaussée, capitaine de cavalerie réformé. — Obligation de 20 livres, prix d'une vache, souscrite, au profit de Pierre « Guérin, » bourgeois de Paris, par François Colleau, laboureur à Essonville.

E. 5620. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1[er] au 30 juin 1674. — Obligation de 178 livres souscrite, au profit de Vincent Masneuf, prêtre, chapelain de Sainte-Geneviève-des-Bois, par Louis « Josse, » laboureur à Rosières, et Élisabeth Gaitat, sa femme, avec la signature de Jean « Legrand, » maître d'école à Brétigny (1[er] juin 1674). — Bail d'héritages, au Plessis-Pâté, fait à Jacques Ballet, laboureur audit lieu, par Jean Mareschal, vigneron à Ollainville, et Antoine « Giron, » demeurant à Paris. Cet acte, daté du 5 juin 1674, porte, entre autres signatures, celle de Jean « Legrand, » maître d'école à Brétigny. — Contrat de mariage entre « Pierre Mesnard, » vigneron à Essonville, fils de Michel Mesnard, vigneron au même lieu, et de Marguerite Bourdon, d'une part, et Geneviève Guillemet, fille d'Antoine Guillemet, vigneron au Carouge, et de feue Étiennette Charpentier, d'autre part. — Quittance générale délivrée à Jean Chevallier, vigneron à Brétigny, François Chevallier, vigneron à « Verlepetit, » et Jean « Buard, » vigneron à Leudeville, par Louis Buard, vigneron à Leudeville. — Accord et transaction et acte y relatif entre Nicolas Gallot, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Jean Geuffroy, vigneron à la Norville, d'autre part.

E. 5621. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1[er] au 22 juillet 1674. — Obligation de 114 livres 10 sous souscrite, au profit de Jacques Grégoire, laboureur « au Cochet, » par Étienne Piot, laboureur aux Bordes Cocherets, et Toinette Guignebois, sa femme. — Contrat de mariage entre Pierre Gauchain, marchand fruitier au Plessis-d'Argouges, fils de feu Toussaint Gauchain, vivant, marchand, et de Martine Bédoiseau, d'une part, et Antoinette Genty, fille des feus Antoine Genty, vivant, laboureur, et Marie Clèrefueille, d'autre part. — Accord et transaction entre Nicolas Gallot, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Marie Lebrect, sa femme, d'une part, et Jean Geuffroy, vigneron au même lieu, d'autre part. — Contrat de mariage entre Henry « Chéron, » marchand fruitier à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Claude Éloy, veuve de Toussaint Pannect, vivant, vigneron audit lieu, d'autre part. — Bail d'héritages, fait à Jean Moullin, manouvrier à « Sainct-Hilaire près Briouse, » pays de Normandie, » par Guillaume Bernier, manouvrier « au Mezeray, » paroisse dudit Saint-Hilaire. — Testament de « Marie Fauconnier; » sœur d'Hélène Fauconnier qui avait pour mari Antoine Simonnet, s[r] de la Chaussée. La testatrice veut être inhumée dans l'église de Saint-Michel-sur-Orge, au-devant de l'autel de la Vierge, pour lequel autel elle donne un parement d'étoffe de soie « garnie d'un passement » d'argent, avecq un voille sur l'image de la Vierge : » elle lègue une rente annuelle de 6 livres tournois à l'église de Saint-Michel-sur-Orge. Ce testament, qui est daté du 21 juillet 1674, porte, entre autres signatures, celles de Raymond « Pelayne, » curé, et d'Henri « Chéron, » maître d'école à Saint-Michel-sur-Orge. — Quittance pour délivrance de deniers et de mobilier

donnée à Louise Desbette par son gendre Jean « Pel- » letier, » vigneron au Mesnil.

E. 5622. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

6 au 29 août 1674. — Vente d'héritages, terroir de Brétigny, faite à Jean Martin, vigneron à Cossigny, par François Colleau, laboureur à Essonville. Cet acte, daté du 6 août 1674, porte, entre autres signatures, celle de Jean « Legrand, » maître des écoles à Brétigny. — Marché pour la fonte d'une cloche conclu entre Raymond « Pelayne, » prêtre, curé de Saint-Michel-sur-Orge, Jean « Hargenvillier, » laboureur, marguillier, Gille Brière, second marguillier, assistés de Pierre « Charpentier, » Henri Charpentier, Nicolas « Mignié, » Thomas Gaultier, habitants et paroissiens dudit Saint-Michel, d'une part, et Jean « Gillot, » fondeur de cloches à Paris, rue du Bout-du-Monde, paroisse Saint-Eustache, d'autre part. Cet acte, daté du 15 août 1674, porte, entre autres signatures, celle d'Henri « Chéron, » maître d'école à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail de 63 arpents de terre, terroirs de Brétigny, Fresne et environs, fait, pour 5 ans, moyennant un loyer annuel de 80 livres pour la première année, attendu que les terres sont en mauvais état, et de 120 livres pour les 4 autres, à Guillaume « Pillard, » laboureur à Fresne, par Pierre « Guérin, » bourgeois de Paris. — Obligation de 15 livres 6 sous tournois souscrite, au profit de Jean « Hargenvillier, » ci-devant nommé, par Pierre Fichet, le jeune, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge.

E. 5623. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

16 au 30 septembre 1674. — Vente d'héritages, terroir de « Fretay, » faite à Pierre « Besnard, » corroyeur à Montlhéry, par Jean « Besnard, » marchand cordonnier au même lieu. — Liquidation de tutelle entre Clément Charpentier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Nicolle Chartier, sa pupille, demeurant à « Villers-soubz-Longpond, » paroisse d'Espinay, » d'autre part. — Actes relatifs à une obligation de 87 livres 2 sous 7 deniers tournois, reliquat de compte de fabrique, souscrite, au profit de Jean « Hargenvillier, » laboureur à Saint-Michel-sur-Orge et marguillier en charge de l'église dudit lieu, par Pierre Chartier, vigneron audit lieu et ci-devant marguillier. — Marché de maçonnerie entre Louis Meusnier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Fiacre Audiger et Jean Posture, maçons audit lieu, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Charles « Cordier, » tissier en toile audit lieu, par Pierre « Chastelain, » bourgeois de Paris.

E. 5624. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

2 au 25 octobre 1674. — Règlement de comptes entre Pierre « Bedeau, » laboureur, et Bernard Raguineau, vigneron à Brétigny, collecteurs des tailles dudit lieu en l'année 1673. — Bail de 46 arpents de terre, terroir du Plessis-Pâté, fait, moyennant un loyer annuel de 170 livres, à Jean Aufray, receveur de la terre et seigneurie du Plessis-Pâté, par Edme « Baillet, » avocat en Parlement, au nom et comme fondé de procuration de Pierre Macé, ci-devant greffier des commissions du Conseil, et de Paul Bigeard, receveurs généraux du revenu temporel du prieuré Notre-Dame-de-Longpont. — Bail de 7 quartiers de terre fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres 2 sous 6 deniers tournois, à Antoine Duchesne, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Henri « Potonier, » maître-maçon à Paris. — Accord et transaction entre François « Cressi, » laboureur à la Fontaine, d'une part, et Pierre Angevin, bourrelier à Brétigny, d'autre part. Cet acte, daté du 18 octobre 1674, porte, entre autres signatures, celle de Rodolphe « Houssin, » curé de Saint-Philibert-de-Brétigny. — Actes relatifs à un accord fait, le 25 octobre 1674, entre « René Martel, » chevalier, « seigneur comte de Fontaine, Brétigni et » autres lieux, » d'une part, et André « Josse, » receveur de la terre et seigneurie de Brétigny, et Marie Poullier, sa femme, demeurant « en la ferme de la » Bassecourt » du château de Brétigny, d'autre part.

E. 5625. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

3 au 20 novembre 1674. — Accord et transaction entre Jean Aufray, receveur de la terre et seigneurie du Plessis-d'Argouges, d'une part, et Louis « Foubert, » menuisier au même lieu, d'autre part. — Bail d'héritages, à Charcois, fait à Antoine Polleau, marchand poulailler audit lieu, par Antoine « Pifray, » bourgeois de Paris. — Testament de Marie Robin, femme de Jean Geuffroy, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. La testatrice veut être enterrée en l'église de

Saint-Michel-sur-Orge, à laquelle elle donne une rente annuelle de 4 livres tournois. — Acte d'assemblée de paroissiens de Saint-Michel-sur-Orge, au nombre de 13, donnant pouvoir à Michel Robin et Nicolas Fichet, asséeurs et collecteurs des tailles de la paroisse pour l'année 1675, de porter au rôle la veuve Étienne Bourgeois et Jullien Coudray. Cet acte, qui porte la date du 11 novembre 1674, est revêtu de 8 signatures, parmi lesquelles se trouve celle de Gille « Desvignes, » maître d'école. — Démission de bail d'un demi-quartier de terre planté en arbres fruitiers, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, donnée entre les mains de Pierre Fichet, l'aîné, vigneron audit lieu, par Jean « Hargenvillier, » laboureur au même lieu, et Anne Berthot, sa femme. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Nicolas Gallot, vigneron audit lieu, par « Claude Bedeau, » vigneron à La Norville, et Marie Pottier, sa femme. — Bail d'un troupeau de 100 bêtes à laine fait à « Michel Fontaine, » laboureur à « Beaulieu, paroisse de Marolle, » par Marie « Bigot, » demeurant à Paris.

E. 5626. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

8 et 12 décembre 1674 et sans date. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 67 sous 6 deniers passé, au profit de Marguerite Vollant, veuve de Louis Binet, vivant, chevalier, seigneur de « Beaurepère et de Lice, » par Éloi et Thomas « Jacquet, » vignerons à Leudeville. — Accord et transaction entre les héritiers de Marie Robin, en son vivant, femme de Jean Geuffroy, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Pièces paraissant se rapporter à la liquidation et partage de la succession d'une veuve Bourgeois.

E. 5627. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

14 janvier au 28 mars 1675. — Obligation de 55 livres souscrite, au profit de Jean Fresneau, berger à Brétigny, par les époux François Buron, vignerons à Avrainville. — Marché pour la levée des tailles conclu entre Jean Gilbert, manouvrier au Mesnil, collecteur des tailles de Brétigny, pour l'année 1675, d'une part, et Gille « Brière, » sergent au bailliage et châtellenie de Brétigny, d'autre part. — Quittance de 12 livres, rachat de rente, délivrée à Pierre Lesueur, berger au Plessis-Pâté, et Élisabeth Gauchain, sa femme, par Denis Brahier, jardinier à Brétigny, agissant en qualité de marguillier de l'église Saint-Pierre dudit lieu. — Autre de 15 livres délivrée par le même à Martine Bedoiseau, veuve de Toussaint Gauchain, vivant, marchand au Plessis-Pâté. — Bail de la dîme des agneaux, dépendant de la cure de Saint-Pierre de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 80 livres, par le curé François « Lescacher » à François « Hardy, » laboureur à Charcois (6 février 1675). — Donation mutuelle entre Gille « Brière, » marchand boucher à Brétigny, d'une part, et Jeanne Noury, sa femme, d'autre part. Cet acte, daté du 15 février 1675, porte, entre autres signatures, celle de Jean « Legrand, » maître des écoles à Brétigny. — Actes relatifs au bail de 8 arpents 1 quartier de terre, au Plessis-d'Argouge, fait, moyennant un loyer annuel de 30 livres, à Pierre « Girard, » laboureur audit lieu, par Jacques Jarle, vigneron à Leuville, ayant charge de Jean « Boutet, » marchand, bourgeois de Paris. — Actes relatifs à un marché pour sciage et liage de tous les blés pendant par les racines sur 30 arpents de terre dépendant de la ferme de Saint-Philibert fait, moyennant, entre autres choses, une somme de 60 livres, entre « Jean Pousteau, » vigneron, et Martin Masson, demeurant à Linas, d'une part, et Jean « Aumont, » laboureur à Boissy-sous-Saint-Yon, et fermier de ladite ferme. — Règlement de comptes entre Jeanne Charpentier, veuve de Michel Danne, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et François « Chartier, » d'autre part. — Obligation de 11 livres 2 sous 6 deniers souscrite, au profit de Gille « Brière, » marchand boucher à Brétigny, par Charles « Lejeunes, » manouvrier à Rosières. — Marché pour sciage, liage et enlèvement de blé sur 60 arpents et d'avoine sur 60 arpents conclu, pour le prix de 150 livres, entre Louis Cottard, Pierre Fichet, le jeune, et « Nicolas Bance, » vignerons à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Jean Aufray, receveur de la terre et seigneurie du Plessis-d'Argouge, d'autre part.

E. 5628. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

28 et 30 avril, 1er au 8 mai 1675. — Contrat de mariage entre « Jacques Delisle, » compagnon tissier en toile à Saint-Michel-sur-Orge, fils de feu Jacques Delisle, vivant, laboureur à « Maison-Magis, » et de Françoise Foucault, d'une part, et Madeleine Chollet, veuve de Charles Videcot, vivant, tissier en toile à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Autre entre

Nicolas Baraguié, charretier à Villemoisson, fils de « Pierre Barraguier, » d'une part, et Marie Dallizon, fille de feu Boniface Dallizon et de Jeanne Dhionne, d'autre part. — Vente d'un demi-arpent 1/2 quartier de vigne et terre, vignoble de « Verlegrand, » faite, moyennant 80 livres, à « Germaine Josse, » veuve de Jean Le Maire, vivant, laboureur à la ferme « des » Noües, paroisse de Verlegrand, » par Alexis « Fon- » taine, » vigneron à « Verlegrand. » — Actes relatifs à un bail de 8 arpents de terre fait, moyennant un loyer annuel de 38 livres tournois, à Jean « Charpen- » tier, » l'aîné, et Vincent « Charpentier, » son frère, par « Simonne Gaitat, » veuve de Pierre Beauperrin, demeurant à Rosières. — Accord et transaction entre Patrice Lévesque, charretier à « Évry-les-Chasteaux » en Brie, » d'une part, et Michel Furil, bourrelier au même lieu, d'autre part.

E. 5629. (Liasse.) — 8 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

4 au 29 juin 1675. — Compte de tutelle rendu à l'amiable à Gille Pifret, fils d'Abraham Pifret et de Marguerite Bourgeron, par Jeanne Charpentier, veuve de Michel Danne, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, qui avait eu la tutelle des mineurs des époux Pifret. — Obligation de 11 livres souscrite, au profit de Gille Brière, marchand boucher à Brétigny, par Bernard Raguineau, vigneron à Rosières. — Bail d'héritages fait à François Doyen, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Jean Fronteau, vigneron à Guibeville. Cet acte, daté du 23 juin 1675, porte, entre autres signatures, celle du maître d'école Gille « Des- » vignes. » — Ambroise « Aumont, » manouvrier faucheur à « Pointel, pays de Normandie, » se loue, comme « serviteur et domestique, à la charge de... » travailler... à faucher les prez, avoines et autres » choses bonnes à faucher, » qu'entreprendra son maître, Jean Moulin, manouvrier à « Sainct-Hilaire, » près Briouse. » Le domestique sera nourri et touchera 27 livres pour une année. — Bail d'héritages, à la Grande-Broche, paroisse de Saint-Hilaire de Briouze, fait à Guillaume Marrier et « Marin Ma- » rière, » son fils, marchands audit Saint-Hilaire, par Antoine « Ravet, » boulanger à Brétigny. — Hilaire Goubert, manouvrier au Carouge, se loue, comme serviteur et domestique, pour 2 mois, à François « Crécy, » laboureur à la ferme de la Fontaine : il sera nourri et logé et touchera 50 livres. — Contrat de mariage entre François Ameline, manouvrier au Plessis-Pâté, d'une part, et Michelle Logre, veuve, en dernières noces, de Jean Laisné, vivant, meunier au moulin de l'Étang, paroisse de Linas, et, en premières noces, de Jean Maingot, vivant, berger à Rosières, d'autre part. — Bail de 3 arpents 1/2 de terre et vigne, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 35 livres tournois, à Nicolas Logre, vigneron audit lieu, par Jean Geuffroy, vigneron à La Norville.

E. 5630. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

7 au 24 juillet 1675. — Vente de la dépouille de 5 quartiers de terre ensemencés en blé méteil, faite, moyennant 27 livres 10 sous tournois, à Henri Charpentier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Simon Vasse, charretier au même lieu. — Testament de Jeanne Présinville, veuve de Jean Flesche, vivant, manouvrier à Brétigny. La testatrice choisit pour légataire universel François Lescacher, prêtre, curé de Saint-Pierre de Brétigny. — Bail de maison et dépendances fait à Jean « Charpentier, » le jeune, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Henry « Jullien, » officier de Madame, demeurant à Paris. — Contrat d'apprentissage du métier de charron et acte y relatif passé entre Jean Mareschal, vigneron à Ollainville, au nom de son pupille Germain Giron, fils de Germain Giron, vivant, laboureur au Plessis-Pâté, et de Denise Forest, d'une part, et Louis « Réault, » charron au Plessis-Pâté, d'autre part. L'apprentissage durera 3 ans ; l'apprenti sera nourri, logé, chauffé, éclairé chez son patron, à qui il payera la somme de 120 livres pour les 3 années. — Bail de 3 quartes de vigne, vignoble de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres, à Hilaire Goubert, marchand au Carouge, par « Claude Bedeau, » vigneron à La Norville. — Bail de « la petite ferme du » Mesnil, » fait, moyennant un loyer annuel de 43 livres et 6 poulets de cour, à Nicolas Le Blanc ou Leblanc, marchand à Brétigny, par André « Josse » agent des affaires de René Martel, chevalier, seigneur comte de Fontaine, Brétigny et autres lieux.

E. 5631. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

15 août au 22 septembre 1675. — Acte en mauvais état relatif à un litige entre « Louise Champe- » nois, » femme d'Henri Potonnier, maçon à Paris, et

Michel Vasse, charretier à Saint-Michel-sur-Orge. — Vente de droit sur un arpent de terre, terroir de Brétigny, faite à Jean Gillebert, manouvrier audit lieu, par « Pierre Pignet, » manouvrier au même lieu. — Vente de 1,000 bottes de foin bottelées à 3 liens, faite, moyennant 110 livres tournois, à « Jacques Gau» tié, » marchand laboureur à « Champlain, » par Nicolas Fichet, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail de maison et dépendances au Carouge, fait à Jean Mignon, bûcheron à « Morsang-sur-Orge, » par Jean « Pelletier, » vigneron, et Michel Roger, bourrelier à Brétigny. — Acte d'assemblée d'habitants taillables des paroisses Saint-Pierre et Saint-Philibert de Brétigny, au nombre de 17, portant que, sur sa demande, Louis « Josse, » laboureur, demeurant depuis peu à Rosières, sera admis au rôle des tailles de Brétigny ; que, pendant 2 ans, il ne paiera, chaque année, que 75 livres de taille, et que, dans le cas d'imposition extraordinaire, il paiera « au sol la livre à proportion de » ladite somme. » 10 assistants, y compris le notaire, ont signé cet acte, qui porte la date du dimanche 22 septembre 1675.

E. 5632. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

4 octobre au 27 décembre 1675. — Bail de 5 arpents de pré, prairie de Saint-Michel, fait, moyennant un loyer annuel de 32 livres par arpent, à Gille « Bour» geron, » meunier au moulin de « Grousteau, » paroisse de Longpont, par Edme Baillet, avocat en Parlement, au nom et comme fondé de procuration de Paul Pijart, bourgeois de Paris, procureur général de l'évêque d'Orléans, pour la régie du prieuré de Notre-Dame de Longpont. — Bail de 8 arpents de terre labourable, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 29 livres 15 sous tournois, à raison de 3 livres 10 sous tournois l'arpent, à Ambroise Trousseau, vigneron audit lieu, par Henri « Potonier, » maître maçon à Paris. — Bail de 64 arpents de terre, terroir de Bondoufle, dépendant du prieuré de Longpont, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres 10 sous par arpent, à Jean « Lefébure, » laboureur à Bondoufle, par Edme « Baillet, » ci-devant nommé. — Bail de 2 arpents de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 14 livres tournois, aux époux Logre, vignerons audit Saint-Michel-sur-Orge, par Antoine Simonnet, s^r de « la » Chaussée » et capitaine réformé d'une compagnie de chevau-légers. — Actes relatifs à un bail de maison et dépendances, au carrefour de Brétigny, fait à « Nicolas » Diar, » maître des écoles à Brétigny, par Jean « Bourdon, » marchand à Fleury-Mérogis (10 novembre 1675). — Bail d'héritages, à Charcois, fait à Jean Rozé, pasteur, berger à Bondoufle, par Jacques Réault, charretier à Linas. — Autre, fait à Marin Dif, charretier à Saint-Michel-sur-Orge, par Nicolas Fichet, vigneron au même lieu. — Vente de vin blanc et bail d'héritages, faits à Alexandre « Lesselin, » bourgeois de Paris, par Louise « Champenois, » femme et ayant charge d'Henri Potonier, ci-devant nommé. Cet acte, daté du 14 novembre 1675, porte, entre autres signatures, celle de Gille « Desvignes, » maître d'école à Saint-Michel-sur-Orge. — Contrat de mariage entre Pierre « Souchar, » vigneron, fils de Pierre Souchard, vigneron à Essonville, et de Marie Leblanc, d'une part, et Marguerite Martin, fille de feu Pierre Martin, vivant, manouvrier à Brétigny, et de Barbe Naudet, d'autre part. — Bail de 5 quartiers de vigne, vignoble de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 11 livres tournois, à Clément George, vigneron à Liers, par « Louise Champenois, » déjà nommée. — Bail de 5 arpents 1/2 de terre, terroirs du Plessis, de Brétigny et de Charcois, fait, moyennant un loyer annuel de 13 livres 15 sous, à François « Polleau, » laboureur à Charcois, par Alexis Fontaine, vigneron à « Verlegrand. » — Bail de la ferme de la Maison-Neuve, fait, moyennant un loyer annuel de 800 livres, à Jean « Devillier, » laboureur à « Bressonviller, » paroisse de « Leudeville, » par « René Martel » et « Henry Martel, » chevaliers, seigneurs de Brétigny et autres lieux.

E. 5633. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

12 au 27 janvier 1676. — Quittance de deniers, rachats de rentes, délivrée à Michel Passart, conseiller du Roi et maître en sa Chambre des Comptes à Paris, seigneur en partie de la Fontaine, ayant pour mandataire son fermier François « Crécy, » par Antoine Chaudeau, vigneron à Essonville, et Jean « Pelletier, » vigneron au Carouge, agissant en qualité de marguilliers, le premier, de l'église Saint-Pierre, le second, de l'église Saint-Philibert de Brétigny. Cet acte, daté du 12 janvier 1676, porte, avec d'autres signatures, celles de François « Lescacher, » curé de Saint-Pierre, et Rodolphe « Houssin, » curé de Saint-Philibert. — Bail d'héritages, à Cossigny, fait à Jean Guené, vigneron à Leudeville, par « Mar» guerite Leclerc, » veuve d'Augustin Legueré, demeu-

rant à Paris. — Transport de rente fait à Jacques Mauclerc, vigneron à « Guippereulx, » paroisse de Longpont, par Jean « Charpentier, » l'aîné, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Marguerite Monoysson, sa femme. — Obligation de 46 livres 10 sous souscrite, au profit de Pierre Dupond, marchand fruitier à Brétigny, par Antoine Chaudeau, manouvrier à Essonville, ayant été ensemble collecteurs des tailles de Brétigny. — Copie collationnée d'un transport de rente fait, le 22 février 1674, à François « Lescacher, » prêtre, docteur en théologie, curé de Saint-Pierre de Brétigny, et Lazare Thizier, marguillier et proviseur de ladite église, par Jacques Bourgeron, vigneron à « Fontenay-les-Bries. »

E. 5634. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

5 au 26 février 1676. — Cession de bail faite à Guillaume « Vaché, » marchand laboureur à « Saint- » Vrain d'Escorcy, » par René « Vaché, » meunier à Lardy. — Actes relatifs à la vente de 3 portions sur 28 perches de terre sises dans le parc de Brétigny, faite, moyennant 23 livres 16 sous, à « René Martel » et « Henry Martel, » chevaliers, seigneurs de Brétigny, par Michel Delaunoy, vigneron à Marolles, et Nicolas Tixier, vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre Gille Aumont, manouvrier à Liers, fils de Pierre Aumont, tailleur d'habits, et de Marie Yvon, d'une part, et Louise Dolbeau, fille de Nicolas Dolbeau, vigneron à Rosières, et de Jeanne Dupuis, d'autre part. — Conventions entre Guillaume Devilliers, berger au Carouge, d'une part, et Claude Héliot, veuve de Mathurin Doré, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Bail de 7 quartiers 1/2 de terre labourable, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 15 livres tournois, à Guillaume « Charpentier, » vigneron audit lieu, par Louis Cottart, vigneron au même lieu.

E. 5635. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

2 au 31 mars 1676. — Bail de 3 arpents 3 quartiers 7 perches de terre, terroir de Brétigny, champtier des « Basses-Noues, » fait, moyennant un loyer annuel de 17 livres, à Gilles Aumont, manouvrier à Brétigny, par François « Lelong, » marchand boucher, bourgeois de Paris. — Bail de 7 quartiers moins 4 perches de terre, mêmes terroir et champtier, « au- » dessus du bois de Vestille, » fait, moyennant 7 livres 14 sous, par le même « Lelong, » à Antoine Boissière, tailleur d'habits au Plessis-d'Argouge. — Vente de 5 quartiers de terre, terroir de La Norville, champtier « du Fossé de Rome, » faite, moyennant 100 livres tournois, à Louis Devilliers, laboureur à « Marolle, » par Jean « Girard, » vigneron au même lieu, et Marie Mallet, sa femme, — Bail d'héritages à Brétigny, fait par François « Lelong, » déjà nommé, à Michel Roger, bourrelier à Brétigny. – Actes relatifs à une transaction entre « Jean Panet, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Gille Brière, vigneron au même lieu, d'autre part. — Bail de 7 quartes de vigne, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Françoise Peuvrier, femme et fondée de procuration de Louis Coullau, garde moutons à Saint-Michel-sur-Orge, par Gilles Piffrect, vigneron au même lieu. — Obligation de 34 livres souscrite, au profit de Jacques « Le Feu- » bure, » manouvrier à Brétigny, par Germain Guerrin, vigneron à « la Villedubois. » — Autre de 33 livres, prix d'un tombereau garni de ses roues et essieu de bois, plus un cent de bottes de foin, souscrite, au profit de Pierre Guérin, bourgeois de Paris, par Hilaire Goubert, marchand au Carouge. — Pièce y relative. — Vente de 4,600 bottes de foin, bottelées en 3 liens, faite, à raison de 9 livres 10 sous tournois le cent, à « Jacques Gautié, » laboureur à « Champlain, » par François « Jullien, » bourgeois de Paris, ayant charge et pouvoir de M. et Madame de Lafont. — Bail d'héritages, à Brétigny, fait à Gille « Brière, » marchand boucher audit lieu, par Jean Mareschal, vigneron à Ollainville. — Bail d'un troupeau de 75 bêtes à laine fait à Jacques Guéné, laboureur à la ferme de la Croix, par François « Hardy, » laboureur à Charcois. — Bail d'héritages, à Brétigny, fait à Antoine Chaudeau, vigneron à Essonville, par Jean Launoy, manouvrier à « Vandury, paroisse Sainct-Hilaire, près » Briouse, pays de Normandie. » — Marché pour la levée des tailles en la paroisse de Saint-Michel-sur-Orge, conclu entre Pierre Souchard et Ambroise Trousseau, collecteurs desdites tailles pour l'année 1676, d'une part, et Jacques « Lemareschal, » sergent ordinaire en la justice, terre et seigneurie de Launoy et Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part.

E. 5636. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

13 au 28 avril 1676. — Bail d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Saint-Michel-sur-Orge, fait,

moyennant un loyer annuel de 10 livres tournois, à Thomas Gaultier, laboureur audit lieu, par Pierre Fichet, le jeune, vigneron au même lieu. — Bail d'héritages fait à Antoine « Ravet, » boulanger à Brétigny. par les enfants et héritiers de Jacques Peltier et de Geneviève Pigeon. — Obligation de 45 livres tournois, prix d'une vache avec un veau de lait, souscrite, au profit de Louis Munnier, marchand à Saint-Michel-sur-Orge, par Gille Nollié, vigneron à « Balinvillier. » — Règlement de comptes et acte y relatif entre Hilaire Goubert et Michel Roger, collecteurs des tailles de Brétigny pour l'année 1675. — François La Marcou, maçon à « Eschier (les Chiers), paroisse Sainct-Léger-» Magnazet, pays de la Marche, » se loue, comme serviteur domestique, à Jacques Dardain, piqueur de grès à Saint-Michel-sur-Orge, qui s'engage à lui enseigner son métier, le nourrir, le loger, le chauffer, l'éclairer, et lui donner 30 livres en argent et un chapeau de 30 sous : le temps du service doit durer depuis le 26 avril 1676 jusqu'à la Saint-Jean-Baptiste 1677. — Contrat de mariage entre Jean Panect, vigneron à Saint-Michel sur-Orge, fils des feus Toussaint Panect et Marguerite Moreau, d'une part, et Noël (*sic*) Morain, fille de feu Martin Morain et de Jeanne Charpentier, d'autre part. Cet acte, daté du 28 avril 1676, porte, entre autres signatures, celle de Gille Desvignes, maître d'école à Saint-Michel-sur-Orge.

E. 5637. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

3 au 31 mai 1676. — Raymond « Pelayne, » curé de Saint-Michel-sur-Orge, baille son neveu, Nicolas « Plaine, » en apprentissage à Cuni Petit, marchand cordonnier à Châtres. L'apprentissage doit durer 2 ans ; l'apprenti sera nourri, couché, chauffé, éclairé chez son patron à qui il payera 60 livres tournois. — Contrat de mariage entre Claude Bourgeron, vigneron à « Guiperreux, » d'une part, et Claude Haliot, veuve en dernières noces de Mathurin Doré, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Marché pour constructions diverses à faire dans la propriété du Pavillon, conclu entre François « Moil-» leron, » procureur au parlement de Paris, « estant » de présent en sa maison du Pavillon, » d'une part, et Liénard Laurens, maçon à Saint-Antoine, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, d'autre part. — Conventions entre Antoine Chaudeau, vigneron, d'une part, et François Doyen, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part.

E. 5638. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

8 au 28 juin 1676. — Bail de 5 quartiers de terre, terroir de Sainte-Geneviève-des-Bois, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres, à Michel Girard, meunier à Liers, par Sébastien Drouet, concierge pour Monsieur de Cron en sa maison du Carouge. — Bail de maison et dépendances, à Charcois, fait à Nicolas Bartelot, charretier à Leudeville, par Antoine Harault, charretier à Ollainville. — Conventions pour la levée de la taille de la paroisse du Plessis-d'Argouge passée entre Jacques Giron, charretier audit lieu et collecteur, d'une part, et Gille « Brière, » sergent au bailliage et baronnie du Plessis-d'Argouge et dépendances, demeurant à Brétigny, d'autre part. — Bail de mineure fait à Gille Chollect, tissier en toile à Saint-Michel-sur-Orge, par Pierre Chartier, vigneron au même lieu. — Bail de vache fait à Claude Bourgeron, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Denis Petit, marchand au Perray, paroisse de Sainte-Geneviève-des Bois.

E. 5639. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

5 au 26 juillet 1676. — Vente d'arbres faite à François « Hardy, » laboureur à Charcois, par Antoine Harault, charretier à Leuville. — Contrat de mariage entre Jacques Courtin, vigneron au Mesnil, fils des feus Jacques Courtin, vivant, vigneron au même lieu, et Liénarde Boulaye, d'une part, et Marguerite Delanoue, fille de feu Vincent Delanoue, vivant, manouvrier « à la Grande Besche, paroisse » St-Hillaire, près Briouze, pays de Normandye, » et de Marguerite Moisson, d'autre part. — Autre entre Jacques Poisson, laboureur à la Moinerie, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, fils des feus Jacques Poisson, vivant, laboureur à Pantin, et Marie Millesang, d'une part, et Barbe Delanoue, sœur de Marguerite ci-devant nommée, d'autre part. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Jean Bouquié, vigneron à Longpont, par François « Jullien, » bourgeois de Paris, au nom et comme fondé de pouvoirs de Mr et Madame de Lafont.

E. 5640. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

13 au 30 août 1676. — Bail de maison et dépen-

dances, au carrefour de Brétigny, fait à Marin « Feu- » gère, » marchand mercier audit lieu, par François « Lelong, » marchand boucher et bourgeois de Paris. — Vente d'un quartier de terre labourable, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, champtier dit « Montaton, » faite, moyennant 20 livres tournois, à Claude « Danne, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Jeanne Martin, veuve de Vincent Bligny, vivant, vigneron à « Guip- » pereulx. » — Titre nouvel d'une rente annuelle de 3 livres 9 sous 6 deniers intéressant les familles Bance, Moreau, Charpentier, Chantecler, Hardy. — Contrat de mariage entre Pierre Mosnet, charretier au Perray, paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois, fils des feus George Mosnet, vivant, charretier à « Sainct- » Vrain d'Écorsy, » et Étiennette Bauchois, d'une part, et Barbe Raguineau, fille de feu Jean Raguineau, vivant, charron à Rosières, et de Barbe Bunot, d'autre part.

E. 5641. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

2 au 13 septembre 1676. — Contrat d'apprentissage du « mestier de boucherye, » passé entre Robert Gauchard, manouvrier à « Montnerville en » Beauce, » agissant pour son fils Julien Gauchard, d'une part, et Gille « Brière, » marchand boucher à Brétigny, d'autre part. L'apprentissage doit durer 2 ans, pendant lesquels l'apprenti sera nourri et logé chez son patron, dont il battra les grains que celui-ci pourra recueillir, labourera à la bêche les jardins et les pieds des arbres fruitiers, et à qui il payera 22 livres. — Vente de la dépouille des fruits pendant par les racines sur 3 quartiers de vigne, vignoble de « Verlegrand, » faite, moyennant 73 livres, à François Reslu, marchand tuilier audit lieu, par Antoine Debecq, paveur au même lieu. — Élection de 2 collecteurs et d'un procureur syndic de la paroisse de Saint-Michel-sur-Orge, faite par les paroissiens le 6 septembre 1676. A côté de la signature de Charpentier, commis du tabellion de Brétigny, on voit celle de Pierre « Bourgeron, » maître d'école à Saint-Michel-sur-Orge. — Vente de la dépouille de 7 quartiers 9 perches de vigne, vignoble de Brétigny, faite, moyennant 40 livres, à Gille « Brière, » déjà nommé, par Michel Mesnard, vigneron à Fleury-Mérogis. — Contrat de mariage entre Claude Martin, manouvrier à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Susanne Brière, veuve de Jacques Leblond, vivant, vigneron à Rosières, d'autre part.

E. 5642. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

6 au 20 octobre 1676. — Bail d'héritages, à Rosières, fait à Philippe Toumine, vigneron à Brétigny, par Liénard Piedelet, vigneron à la Bretonnière. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à André Souchard, vigneron audit lieu, par Michelle Lelong, veuve d'Henri Charpentier, vivant, vigneron au même lieu. — Élection de 2 collecteurs et d'un syndic par les habitants des paroisses Saint-Pierre et Saint-Philibert de Brétigny. — Bail de 5 quartiers de terre labourable, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, champtier dit « les Herpins, » fait à Liénard Mongdelayct, maçon en terre audit Saint-Michel, par Antoine « Simonnet » Lachaussée, » s^{r} de la Chaussée, capitaine réformé d'une compagnie de chevau-légers. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Michel Delafoy, garde moutons audit lieu, par Pierre Fichet, le jeune, vigneron, au même lieu. — Actes relatifs au bail d'un demi-arpent 1/2 quartier de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant une rente annuelle de 100 sous tournois, à Vincent « Charpen- » tier, » vigneron audit lieu, par Gille Piffrect, vigneron au même lieu. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Claude Zingra, vigneron audit lieu, par Claude Gallot, vigneron au même lieu. — Marché de labours fait, à raison de 4 livres l'arpent, entre « Pierre Dupond, » boulanger au Carouge, et Pierre Gigon, manouvrier à Essonville. Cet acte, daté du 18 octobre 1676, porte, entre autres signatures, celle de Gilles « Desvignes, » maître des écoles. — Quittance de 64 livres 12 sous 6 deniers, rachat de rente, délivrée à « Denis Jubon, » vigneron à la Bretonnière, Denise Lecesne, sa femme, et Thomas Lecesne, vigneron au même lieu, fils et héritier de Charles Lecesne, par Antoine Chandeau, agissant en qualité de marguillier de Saint-Pierre de Brétigny, dont le curé François « Lescacher » est un des signataires de l'acte.

E. 5643. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

3 au 22 novembre, 6 et 20 décembre 1676. — Bail de 3 quartiers 1/2 de vigne, vignoble de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 10 livres, à Gervais Badran, marchand à Orsay, par Louis Barré, vigneron à Rosières. — Bail d'héritages fait à Hilaire Goubert, manouvrier au Carrouge, par Jean Bertain,

jardinier à Brétigny. — Acte d'assemblée des paroissiens de Saint-Philibert de Brétigny, au nombre de 11 (10 signatures, y compris celles du tabellion et des témoins) portant concession d'un banc dans l'église, à François « Moilleron, » procureur au parlement de Paris, propriétaire de la maison du Pavillon, moyennant 2 chapes de satin de Bruges, la construction d'une chaire et la constitution d'une rente annuelle de 60 sous au profit de la fabrique de Saint-Philibert (8 novembre 1676). — Contrat de mariage entre Jacques Brière, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, fils de Gilles Brière, vigneron au même lieu, et de Françoise Robin, d'une part, et Barbe Delanoue, fille de feu Michel Delanoue, laboureur à Liers, et d'Antoinette Guignebois, demeurant aux Bordes-Cocherets, d'autre part. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Pierre Le Fébure, manouvrier au Mesnil, fils des feu Marin Le Fébure ou Lefébure, vivant, cavalier aux chevau-légers du Roi, et Marie Bernière, d'une part, et Cécile Thomas, au service de M[r] de Cron en sa maison du Carouge, fille de Sébastien Thomas, manouvrier, et de Charlotte Collet, d'autre part. — Bail de vigne fait à Jacques Marineau, vigneron à « Guipperreulx, » par Pierre Chartier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail de maison et dépendances à « Verlegrand, » au lieu dit « Mongra- » vel, » fait à « Thomas Motheux, » vigneron à « Ver- » legrand, » par Nicolas Fontaine, vigneron au même lieu. — Accord entre Jacques Dardan, fendeur et piqueur de grès à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Joachim Hédiard, manouvrier au Mesnil, d'autre part. — Obligation de 27 livres souscrite, au profit de Jacques « Gallot, » cocher du duc de Noailles, par Charles « Lejeune, » manouvrier à Rosières. — Accord entre Martine Bedoyseau, veuve de Toussaint Gauchain, vivant, marchand au Plessis-d'Argouge, d'une part, et Ollivier Desbette, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — « Élection faite par » les manans et habitans taillables des paroisses S[t]- » Pierre et Sainct-Philbert de Brétigny, d'un colec- » teur pour faire la levée des deniers ordonnéz par » Sa Majesté pour l'ustaincille, fourages et subsis- » tance de ses trouppes pendant le quartier prochain » (20 décembre 1676).

E. 5644. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

12 au 25 janvier 1677. — Bail d'héritages, terroir de Brétigny, fait à Jean « Bouquin, » vigneron audit lieu, par René et Henri « Martel, » chevaliers, seigneurs de Brétigny. — Désistement de poursuites contre Pierre Lefébure, berger, par Nicolas Channot ou Chauvot, berger à Brétigny. — Transaction entre Jean Aufray, laboureur au Plessis-d'Argouge, et Gérard Aufray, son fils, laboureur au même lieu. — Obligation de 35 livres et 7 poules souscrite, au profit de René et Henri Martel, déjà nommés, par Liénard Piedeleu, vigneron à la Bretonnière. — Marché pour travaux de maçonnerie conclu entre Robert Trousseau, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Étienne « Baugin, » maçon couvreur en tuile au même lieu, d'autre part.

E. 5645. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

4 au 27 février 1677. — Contrat de mariage et acte y relatif entre « Pierre Brémant, » fils de feu Vincent Brémant, vivant, marchand au moulin des « Arbage, » paroisse de Saint-Chéron, et de Julienne Lesné, d'une part, et Louise Danne, fille de Claude « Danne, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et de Jeanne Duboys, d'autre part. — Obligation de 50 livres, prix d'un cheval avec son licol de corde, souscrite, au profit de Louis Meusnier, marchand à Saint-Michel-sur-Orge, par Jean Norry, marchand à Bondoufle. — Autre de 24 livres souscrite, au profit de Pierre Sallet, laboureur à « Malvoisine, paroisse de » Champcueille, » par Noelle Boutigny, veuve de Nicolas Coignet, vivant, charretier au Plessis-d'Argouge. — Contrat de mariage entre Jean Gilbert, manouvrier au Mesnil, d'une part, et Michelle Mouttonnet, veuve de Louis Ravet, vivant, manouvrier à Brétigny. Cet acte, daté du 14 février 1677, porte, entre autres signatures, celle de Gille « Desvignes, » maître des écoles. — Obligation de 30 livres souscrite, au profit de Michel La Rivière, manouvrier à Brétigny, par Hillaire Goubert, voiturier au Carouge. — Bail d'une quarte 1/2 de terre, terroir de Guiperreux, fait, moyennant une rente annuelle de 40 sous tournois, à « Jean Guignard, » vigneron audit lieu, par Clément « Charpentier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. Cet acte, daté du 21 février 1677, porte, entre autres signatures, celle de « Michel Marsault, » maître des écoles à Saint-Michel-sur-Orge. — Contrat de mariage entre François Bunot, vigneron à Rosières, fils de feu Pierre Bunot et de Barbe Petit, d'une part, et Anne Bourguignon, fille des feus Jean Bourguignon et Catherine Guiard, d'autre part. — Autre entre

« Claude Ledour, » vigneron à Épinay-sur-Orge, fils de feu André Ledour et de Marguerite Lemoinne, d'une part, et Barbe Charpentier, fille de Pierre « Char- » pentier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et de Catherine Choisy, d'autre part. — Bail de 120 bêtes à laine fait à Jacques « Pilliard, » marchand à Bondoufle, par « Charles Potier, » charron à Paris. — Abandon de jouissance de meubles et immeubles fait en faveur de François Bunot, vigneron à Rosières, par Pierre Bunot dit des Roziers, soldat au régiment des gardes du Roi, dans l'intérêt de la mère commune, Barbe Petit, veuve de Pierre Bunot. « Michel Mar- » sault, » maître d'école, est un des signataires de cet acte, daté du 27 février 1677.

E. 5646. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

9 au 26 mars 1677. — Contrat de mariage et acte y relatif entre « Denis Le Coisne » ou « Lecoisne, » vigneron, fils de feu Denis Le Coisne et de Jeanne Goix, remariée à Jean Dionnet, vigneron à Longpont, d'une part, et Catherine Charpentier, fille de feu Henri Charpentier, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et de Michelle Le Long, demeurant à Paris, d'autre part. — Bail de 7 arpents 2 quartiers de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 37 livres, à Pierre Angevin, bourrelier à Brétigny, par François « Lelong, » marchand boucher, bourgeois de Paris. — Marché pour travaux de couverture en chaume fait entre Jean « Froissant, » marchand à Ollainville, d'une part, et Philibert Trousseau, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Vente d'un arpent de terre, terroir de Sainte-Geneviève-des-Bois, champtier dit « sur le chemin de Liers, » faite, moyennant 84 livres, à la fabrique de Saint-Pierre de Brétigny, par Toussaint « Poullain, » ci devant sous-gouverneur des pages de la feue duchesse d'Orléans. Cet acte, daté du 22 mars 1677, porte, entre autres signatures, celle de François « Lescacher, » curé de Saint-Pierre. — Vente d'un quartier de terre et vigne, vignoble de Villebon, faite, moyennant 36 livres, à Fleurant Joingnau, maréchal à « Saulx, » par Pierre « Rifflault, » manouvrier à Saint-Michel-sur-Orge, et Marguerite Loyé, sa femme. La signature de « Michel » Marsault, » maître d'école, est à la fin de cet acte, daté du 23 mars 1677. — Accord et transaction entre Liénard Piedeleu et Philippe Toumine, vignerons à Brétigny.

E. 5647. (Liasse.) — 4 pièces, papier, dont 1 cahier de 4 feuillets in-4°.

4 au 20 avril 1677. — Bail de toutes les terres appartenant à l'église Saint-Philibert de Brétigny, au terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 13 livres, à Thomas « Lubin, » cordonnier audit lieu, par Rodolphe « Houssin, » curé dudit Saint-Philibert, et les marguilliers Jean Barré, vigneron, et Nicolas Laisné, meunier. — Testaments de Raymond « Pelayne, » curé de Saint-Michel-sur-Orge, et acte de révocation à la suite de celui qui est daté du 16 avril 1677. — Vente d'un arpent 15 perches de terre faite, moyennant 30 livres, à Paul Perrin, laboureur à « Pallon, » paroisse de Boutigny, par Mathieu Genest, manouvrier à Fleury-Mérogis.

E. 5648. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

3 au 28 mai 1677. — Actes relatifs au bail de la ferme du Mesnil, fait, à raison d'un loyer annuel de 60 sous tournois par arpent de terre labourable et pâture et de 20 livres par arpent de pré, plus 6 chapons gras le jour de la Saint-Martin d'hiver de chaque année, à « Anthoine Chaillau, » laboureur à Brétigny, et Marie Deforge, sa femme, par « Henry Martel, » chevalier, seigneur de Brétigny, tant pour lui que pour René Martel, chevalier, seigneur de Fontaine et Brétigny, son frère. — Transaction entre Jean Offroy, receveur de la terre et seigneurie du Plessis-Pâté, d'une part, et Pierre Sallet, laboureur à « Mal- » voisine, paroisse de Chancueill, » et « Germaine » Auffroy, » sa femme, d'autre part. — Actes relatifs à un accord entre Étienne « Pommerot, » laboureur au Mesnil, d'une part, et Jean « Bouquin, » vigneron à Brétigny, d'autre part. — Cassation d'un bail d'héritages entre Charles « De Franck, » écuyer, sieur de la Fontaine, d'une part, Étienne Bouzinard et « Nicolas » Payen, » vignerons à Leuville, d'autre part. — Actes relatifs au bail de la ferme de Saint-Philibert fait, à raison d'un loyer annuel de 4 livres 10 sous par arpent de terre labourable et pâture, et 33 livres par arpent de pré, plus 4 chapons, à Nicolas « Trottin, » laboureur à « Villemillan, paroisse de Vuisoubz, » par « Henry Martel, » ci-devant nommé, en son nom et au nom de son frère René. — Bail de la grande grange de la ferme de Launoy fait à Raymond « Pelayne, » curé de Saint-Michel-sur-Orge, par Thomas Gaultier, labou-

reur audit Saint-Michel (16 septembre 1677). — Contrat de mariage entre Jean « Delile, » tissier en toile à Saint-Michel-sur-Orge, fils de feu Jacques Delille, laboureur à « Maison-Margis, dans le diocesse de » Sçays, » et de Françoise Foucault, d'une part, et Jeanne Allizon, fille de feu Boniface Allizon, vivant, manouvrier à « Touzon en Gastinois proche Milli, » d'autre part. — Marché pour le fauchage des avoines, vesces et sainfoin ensemencés sur les terres dépendant du château de la Saussaye, conclu entre Jean « Chan- » delle, » concierge de « Monsieur Chéré en son chas- » teau de la Saussaye, paroisse de Verlegrand, » et Guillaume « Dudoit, » manouvrier faucheur à Brétigny. — Obligation de 50 livres tournois souscrite, au profit de Jean Pellé, blanchisseur à Paris, par Louis Barré, vigneron à Rosières.

E. 5649. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

9 au 15 juin 1677. — Vente de fruits à noyau faite, moyennant 25 livres et un cent de prunes au choix du vendeur, à Henri « Chéron, » marchand fruitier à Saint-Michel-sur-Orge, par Gille « Brière, » boucher à Brétigny. — Marché d'entretien de harnais pour 3 chevaux fait, moyennant 15 livres tournois par an, entre Thomas Gaultier, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Michel Rogé, marchand bourrelier au carrefour de Brétigny, d'autre part. — Acte de visite de récoltes faite, à la requête de noble homme Simon « Dumazy, » avocat au conseil du Roi, sieur des Bordes Cocherets, par François « Crécy, » laboureur à la Fontaine, et Antoine « Moulin, » laboureur à la ferme de la Noue Rousseau. Cet acte en fort mauvais état porte la date du 12 juin 1677 et la signature de Michel « Marsault, » maître d'école à Saint-Michel-sur-Orge. — Vente de fruits, à Villemoisson, faite à Pierre Souchard, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Guillaume « Charpentier, » vigneron au même lieu. — Bail de la ferme du Mesnil fait à Étienne Pommereau, laboureur audit lieu, par René et Henry « Martel, » chevaliers, seigneurs de Brétigny.

E. 5650. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

11, 21 et 23 juillet, 1er au 30 août 1677. — Contrat de mariage entre Gilles « Desvignes, » maître des écoles à Brétigny, fils de Michel « Desvignes, » maître des écoles de la ville et duché de Chevreuse, y demeurant, et de feue Jeanne Pinguet, d'une part, et Marie Réaulx, veuve de Philippe du Val, vivant, maître chirurgien à Brétigny, d'autre part. — Règlement de comptes entre Ambroise Trousseau, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Pierre Souchard, vigneron au même lieu, d'autre part, tous deux collecteurs en l'année 1676. Cet acte, daté du 21 juillet 1677, porte, entre autres signatures, celle de « Michel Mar- » sault, » maître d'école à Saint-Michel-sur-Orge. — Transaction entre Étienne « Pommerot, » laboureur au Mesnil, d'une part, et Antoine Chaleigne, Pierre Godard, « Denis Nion, » l'aîné, Denis « Nion, » le jeune, Denis Andouard et consorts, d'autre part, — Bail de maison et dépendances, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à André Lamoureulx, laboureur audit lieu, par Jean Bouquié et Bouquier, vigneron à Longpont. — Règlement de comptes entre François « Moilleron, » procureur au parlement de Paris, d'une part, et Liénard Lorens, maçon à Brétigny, d'autre part. — Actes relatifs à la vente de la dépouille de fruits pendant par les racines faite à Raymond « Pelayne, » curé de Saint-Michel-sur-Orge, par Pierre Fichet, vigneron audit lieu. — Bail de maison et dépendances, au Perray, paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois, fait à Claude Petit, vigneron au Perray, par Jacques « Jollivet, » vigneron au même lieu. — Testament de Médard de La Court, ci-devant curé de Saint-Michel-sur-Orge. Il donne à l'église de Saint-Michel la somme de 30 livres tournois, « pour ayder à faire paindre le Tabernacle » de ladite église où repose le St-Sacrement de l'autel, » plus 2 surplis et 1 chasuble : il choisit pour exécuteur de son testament François « Jullien, » bourgeois de Paris (30 août 1677).

E. 5651. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

5 au 16 septembre 1677. — Transport de bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Nicolas Gallot, vigneron audit lieu, par Nicolas Logre, vigneron au même lieu. — Vente de part de succession faite à Jean Le Sellier, laboureur « au Vaudary, paroisse » Saint-Hillaire près Briouse, pays de Normandye, » par Jean Blondeau, vigneron à « Marolle, » et Jeanne Bartois, sa femme. — Quittance de 55 livres tournois, rachat de rente, délivrée à Michel « Passart, » maître des comptes à Paris, seigneur de la Fontaine, par Liénard Mongdelayct, maçon en terre à Saint-Michel-sur-Orge, agissant en qualité de marguillier, assisté de Raymond « Pelayne, » curé dudit Saint-Michel

(16 septembre 1677). — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 45 sous tournois faite, au profit de l'église de Saint-Michel-sur-Orge, par Nicolas Fichet, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Anne Baraquié, sa femme. Cet acte, daté du 27 septembre 1677, porte les signatures de « Michel Marsault, » maître d'école, et Raymond « Pelayne, » curé dudit Saint-Michel.

E. 5652. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

4 au 26 octobre 1677. — Léonnard Brochet, manouvrier à « Eschier, paroisse Saint-Léger-Magna-» let, pays de la Marche, » se loue, pour un an, comme serviteur domestique, à Jacques Dardain, piqueur de grès à Saint-Michel-sur-Orge. Dardain s'engage à enseigner son état à Brochet, lui fournir les outils, le nourrir, le loger, et lui donner la somme de 28 livres. — Consentement à payement de dettes donné par Girard Offroy, laboureur au Plessis d'Argouges. Parmi les créanciers figure François « d'Ar-» gouges, » seigneur du Plessis, qui a signé l'acte daté du 5 octobre 1677. — Élection de 2 collecteurs et un syndic par les habitants de Brétigny, pour l'année 1678. — Bail du moulin à eau de Basset, sur la rivière d'Orge, paroisse de Longpont, fait, pour 9 ans, moyennant un loyer annuel de 660 livres et 6 canards de rivière, à « Jacques Quentin, » meunier au moulin « des Avaux, » paroisse de Villiers-le-Bâcle, par René « Martel, » chevalier, seigneur de Fontaine, Brétigny et autres lieux, tant en son nom que comme se portant fort d'Henri Martel, chevalier, seigneur de Brétigny.— Accord entre Antoine Chaudeau et Denis Pellé, vignerons, l'un ancien marguillier, l'autre marguillier en charge de l'église Saint-Pierre de Brétigny, d'une part, et « Pierre Menard, » vigneron à Brétigny, d'autre part. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à André Souchard, vigneron audit lieu, et Élisabeth Cambode, sa femme, par Henry « Jullien, » officier de Madame, demeurant à Paris. — Obligation de 15 livres souscrite, au profit de Jeanne Boutellier, veuve de Jean Chaumonneau, vivant, chirurgien à Brétigny, par Michel Roger, bourrelier audit lieu. — Bail à moitié de la basse-cour du château seigneurial de Brétigny fait à Guillaume « Morsant, » laboureur à « la Grange du Breuil, paroisse d'Espinay-sur-Orge, » par « René Martel » et Henry « Martel, » seigneurs de Brétigny. — Bail de la petite ferme du Mesnil fait, moyennant un loyer annuel de 33 livres, à Nicolas Leblancq, manouvrier audit lieu, par Étienne « Pome-» rot, » laboureur au Mesnil. — Contrat de mariage entre « Louis Ruelle, » bourrelier à Montlhéry, fils des feus Louis Ruelle, vivant, marchand fruitier, et Catherine Lucas, d'une part, et Marie Delizagaret, fille de feu Pierre Delizagaret, vivant, notaire royal à Leuville, et de Jeanne Boutellier, d'autre part. Parmi les signataires au contrat qui est du 26 octobre 1677 on voit « Charles de Mahy, » prêtre, curé chanoine de St.-Médéric de Linas, cousin-germain de la future.

E. 5653. (Liasse.) — 16 pièces, papier, dont 1 cahier de 4 feuillets in-4°.

2 au 15 novembre 1677. — Transaction passée entre François « d'Argouges, » chevalier, conseiller du Roi en ses conseils d'État et privé, seigneur baron du Plessis-d'Argouge, Charcois, Bondoufle, « Montpi-» peaulx » et autres lieux, d'une part et « René » et « Henry Martel, » chevaliers, seigneurs de Fontaine, Brétigny et autres lieux, d'autre part, touchant l'attribution respective des cens sur les maison, jardins et terres appartenant aux héritiers de feue Jeanne Crespin, vivante, veuve de noble homme Denis Lemagnan, garde provincial de l'Île-de-France, et situés à Fresne, paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Charles « Bigot, » jardinier à Paris, cède à Jean Martin tout ce qui lui est dû sur le rôle des tailles de Brétigny pour l'année 1668. — Accord entre Jacques Charpentier et Pierre Souchard, vignerons à Essonville. — Obligation de 99 livres souscrite, au profit de René et Henri Martel, seigneurs de Brétigny, par Vincent Capron, vigneron à Essonville Cet acte daté du 4 novembre 1677 porte, entre autres signatures, celle de Gille « Des-» vignes, » maître des écoles à Brétigny. — Bail de « la maison des Allières avec la terre d'allantour, à » prendre depuis le chemin neuf fait par le sieur » Mouilleron jusque sur le ruisseau d'embas, et depuis » à deux piedz près de la muraille dudit sieur Mouille-» ron jusques au pré de l'estang, compris la chaussée » et les broussailles qui sont le long des murailles » dudit pré, » fait, moyennant un loyer annuel de 40 livres, à Jean « Lucas, » manouvrier « aux Hal-» lières, » par « René Martel, » ci-devant nommé. — Bail de maison et dépendances fait par le même René Martel, qui signe « Fontaine Martel, » à Hervé « Lefé-» bure, » charron à Leuville. — Autre fait par le même à Pierre Martin. — Autre fait par le même à François « du Val, » chirurgien à Brétigny. — Bail de « tous les

» bastimens de la petite ferme du carrefour, » fait, moyennant un loyer annuel de 48 livres et 2 poules, par le même René Martel à Pierre Angevin, bourrelier à Brétigny. — Bail de maison et dépendances, au carrefour de Brétigny, fait à Léonard Perrot, maçon audit lieu, par René et Henri « Martel. » — Bail de « la mai- » son des prez » et autres héritages, fait par les mêmes René et Henri « Martel » à Pierre Lefèvre, manouvrier au Carouge. — Actes intéressant les familles Peuvrier, Bazille, Chaillou ou Chaillau, Deforge, Mercier, Assard, Bouqueret, Duduit, Guené, Aumont.

E. 5654. (Liasse.) — 5 pièces, papier, dont 1 cahier de 4 feuillets in-4°.

16 au 28 décembre 1677. — Vente de 112 bêtes à laine faite, moyennant 280 livres, à Pierre « Bedeau, » laboureur à la ferme de la Moinerie, et Marie Robert, sa femme, par François « Brierre, » receveur du prieuré de Notre-Dame de Longpont, au nom et comme se portant fort d'Élisabeth Dubois, veuve de Mathurin Lhéritier, vivant, notaire royal à Montlhéry. — Obligation de 176 livres, prix de 3 chevaux garnis de leurs colliers, souscrite, au profit de René et Henri Martel, chevaliers, seigneurs de Brétigny, par Toussaint Le Fébure, le jeune, marchand plâtrier « au » Bourg-La-Reyne. » — Autre de 11 livres, souscrite, au profit de Louis Jouan, maître barbier et chirurgien à Linas, par Nicolas Latinte, charretier à Brétigny. — Inventaire après décès de Médard Delacourt, vivant, prêtre à Saint-Michel-sur-Orge. La livre d'étain, 12 sous ; « un vieux portefeuille où il y a plusieurs » manuscrits ; un livre vieux relié en parchemin es- » cript à la main de lettre Gottigue, contenant plu- » sieurs obits, » composé de 55 feuillets écrits en partie ; 23 livres français de divers auteurs, reliés tant en veau qu'en parchemin, ou non reliés ; 61 livres latins, en pareil état et dont quelques-uns « sont escripts » à la main » : tous ces livres français et latins sont estimés 100 sous (23 décembre 1677). — Contrat de mariage entre Robert « Donné, » marchand vannier à Montlhéry, fils de « Charles Donné, » marchand vannier au même lieu, d'une part, et Jeanne « Charpen- » tier, » fille de Clément « Charpentier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part.

E. 5655. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

10 au 16 janvier, 6 au 21 février 1678. — Bail de la ferme des Cochets, composée, outre les bâtiments, de 320 arpents de terres labourables, 1 arpent de vigne et 2 arpents de pré, sur les paroisses de Brétigny et Saint-Germain-lès-Châtres, fait, moyennant un loyer annuel de 1,250 livres, 12 chapons et 4 douzaines de pigeons, à Martin Badin, laboureur en la ferme de « la Forests, » paroisse de Bruyères-le Châtel, et Antoinette Mallingre, sa femme, par « Olympe » Bédé, » veuve d'Auguste Hardy, écuyer, « sieur de » la Fosse Challo St-Mars, » demeurant à Paris, au nom et comme ayant pouvoir de Paul Degorris, écuyer, « sieur de la Guierche, des Grand et Petit Cochetz. » — Obligation de 340 livres, prix de 2 chevaux, garnis de leurs colliers, et un harnais de limon, souscrite, au profit de Charles « Potier, » marchand à Bondoufle, par Simon Deforge, charron au même lieu, et Claude Mignon, sa femme. — Marché pour travaux de culture sur une ferme de Saint-Philibert conclu entre Michel Richer, laboureur à Massy, d'une part, et « François » Crécy, » laboureur à la Fontaine, d'autre part. — Obligation de 180 livres souscrite, au profit de Guillaume Chauchy, charretier à Bondoufle, par Étienne « Pommerot, » laboureur au Mesnil. — « Eslection, faite » par les manans et habitants taillables des paroisses » Saint-Pierre et Saint-Philbert de Brétigny, de deux » collecteurs des tailles desdites paroisses pour l'an- » née » 1678, au lieu et place de Gilles Cornois et Pierre Mesnard, « cy-devant esleus collecteurs par » lesdits habitans, lesquels habitans ont dit que lesdits » Mesnard et Cornois se sont absenté et fuits » (6 février 1678). — Contrat de mariage entre Spire Roger, vigneron à Brétigny, fils de Louis Roger, vivant, charretier audit lieu, et de Marie Trutif, d'une part, et Noelle Bezault, fille de feu Jean Bezault, vivant, greffier et tabellion au bailliage et châtellenie de Brétigny, et de Noelle Latinte. — Règlement de comptes entre Vincent Cappron et Jean Gilbert, collecteurs des tailles des paroisses Saint-Pierre et Saint-Philibert de Brétigny pour l'année 1676.

E. 5656. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

11 au 30 mars 1678. — Bail d'héritages, à Cossigny, fait à Toussaint Lefèvre, marchand plâtrier « au Bourg de la Reine, » par Claude « Gaitat, » avocat au parlement de Paris, ayant charge de Guillaume Le Sueur, valet de garde robe du feu duc d'Orléans. — Bail de 3 arpents de terre labourable, terroir du Plessis-d'Argouge, fait, moyennant un loyer annuel de

12 livres, à Thomas « Lubin, » cordonnier à Brétigny, par Girard Offroy, laboureur au Plessis-d'Argouge. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 40 sous passé, au profit de Louise Forests, veuve de Jean Mareschal, vivant, vigneron à Ollainville, par Nicolas Mingot, vigneron à Saint-Antoine, paroisse Saint-Philibert de Brétigny. — Marché pour sciage de blé sur les terres dépendant de la grande ferme du château de Brétigny, conclu entre « Charles de Héron, » écuyer, sieur d'Apremont, au nom et comme ayant charge de René et Henri Martel, chevaliers, seigneurs de Brétigny, d'une part, et Pierre « Souchard, » Jean Martin, Jean Barré, Jacques Courtin, Pierre Souchard, le jeune, Gilles Cornois, Spire Roger, vignerons à Brétigny, d'autre part, à raison de 3 boisseaux de blé méteil, mesure de Montlhéry, par chaque arpent. — Accord entre les enfants et héritiers de Martin Richer et de Jeanne Desmonceaux.

E. 5657. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

4 avril, 10 au 31 mai 1678. — Actes relatifs à un bail d'héritages, à Cossigny, fait à Spire Roger, vigneron à Brétigny, par « Françoys Petit, » vigneron au même lieu. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 110 sous tournois, à Michel « Bouzinard, » vigneron à « Guipperreulx, » paroisse de Longpont, par Denis Petit, marchand au Perray, paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois. Cet acte, daté du 10 mai 1678, porte, entre autres signatures, celle de Michel « Marraul, » maître d'école à Saint-Michel-sur-Orge. — Marché de maçonnerie conclu entre Michel Ferdect, maçon couvreur en tuile à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Simon Munnier, vigneron au même lieu, d'autre part. — Abandon de pierres de démolition fait à René et Henri Martel, chevaliers, seigneurs de Brétigny, par Liénard Piedeleu, vigneron à Rosières. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 10 livres passé, au profit de Nicolas « Delaforêt, » jardinier à Versailles, par « Pierre Dupond, » marchand au Carouge.

E. 5658. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

8 au 26 juin 1678. — Contrat de mariage entre Étienne « Pillar, » compagnon tissier en toile en la paroisse de Saint-Michel-sur-Orge, fils de Sciperien (sic) « Pillard, » vigneron en Gâtinais, et de Marguerite Toussayct, d'une part, et Jeanne Mongdelayct, fille de Liénard Mongdelayct, maçon en terre à Saint-Michel-sur-Orge, et de Jeanne Beaulne, d'autre part. — Bail de 11 arpents de pré fait, moyennant un loyer annuel de 36 livres tournois l'arpent, à « Mathurien Chevrier, » veuve de Pierre Pestrimoulx, hôtelier, demeurant à Linas, « où pend pour ensaigne l'image Nostre-Dame, » par Nicolas « Trottin, » laboureur à Saint-Philibert. — Obligation de 18 livres 19 sous 6 deniers souscrite, au profit de Thomas Lubin, marchand cordonnier à Brétigny, par Pierre « Davoust, » charretier, « demeurant « à présent à Montaubert, paroisse de Ver-le-Grand, » et ci-devant à Brétigny. » — Vente de la dépouille de 3 arpents de terre ensemencés en blé, terroir du Plessis-d'Argouges, faite, moyennant 60 livres, à Pierre « De Limoges, » agent des affaires « du mo» nastère de St-Eustroppe, y demeurant, par « Marcq » Dramar, » charretier au Plessis-d'Argouges. — Actes relatifs à un accord entre les enfants et héritiers d'Antoinette Petit, veuve de Jacques Masson, vivant, maréchal à Brétigny. — Bail de 7 quartiers de terre fait, moyennant un loyer annuel de 7 livres tournois, à Thomas Gaultier, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, par Nicolas Logre, vigneron au même lieu. — Actes intéressant les familles Danne, Charpentier, Heuzé, Lecoisne, Robin, Debect.

E. 5659. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

14 et 19 juillet, 1er au 24 août, 5 au 25 septembre 1678. — Vente de seigle et méteil pendant par les racines sur 2 arpents de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, faite, moyennant 40 livres tournois, à Germaine Robin, veuve de Jean Souchard, par son fils Pierre Souchard, vigneron à Paris. — Contrat de mariage entre Olivier Debect, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Marie Logre, fille de feu Thomas Logre et de Marie Panect, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, au carrefour de Brétigny, fait à Antoine « Badin, » maréchal à Bondoufle, et à son fils Antoine « Badin, » maréchal à Brétigny, par Jacques « Masson, » maréchal à Montlhéry. — Bail de dépouille d'herbe fait à « Nicolas Bance, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Charles de Héron, écuyer, demeurant au château seigneurial de Brétigny et contractant sous le bon plaisir de René et Henri Martel, chevaliers, seigneurs de Brétigny. — « Mémoire des réparations qui sont à faire dans la » ferme scize au Plessis-d'Argouge, appartenant à

» Messieurs les vénérables maîtres, principal et com- » munaulté du colége, de Montégu, fondée à Paris, » et marché en conséquence entre Liénard Lorens, maçon à Saint-Antoine, d'une part, et Éloi « Varan- » gue, » procureur dudit collège, d'autre part. — Vente d'héritages, en la paroisse de Saint-Hilaire, pays de Normandie, faite à Daniel « Lefebure, » manouvrier en ladite paroisse, par Pierre Lefébure, berger à Brétigny. — Ratification, par Paul « de Gorris, » écuyer, seigneur de la Guerche, des Grands et Petits Cochets, capitaine commandant des vaisseaux du Roi, du bail de la ferme des Cochets fait, le 10 janvier 1678, à Martin Bondin et Antoinette Malingre, sa femme, par sa mandataire Olympe Bédé. — Obligation de 14 livres souscrite, au profit de Germain David et Guillaume Le Cœur, manouvriers à Saint-Hilaire en Normandie, par Ambroise Aumont, manouvrier à « Pointel en » Normandie, » Philippe Boucret, manouvrier à Brétigny, « Jean Boulyon, » manouvrier à Saint-Hilaire en Normandie. — Bail d'héritages et notamment d'une maison sise au Plessis-d'Argouges, « au lieu dit le car- » refour du pillory, » fait à Jean « Aumont, » laboureur à Brétigny, par Louis « Josse, » laboureur à « Vilmoison, » agissant « comme ayant la ferme et » dépendances de Montaigu, scituez en la paroisse du » Plessis-d'Argouges. » — Bail d'héritages, au Carouge, fait à Marie Trutif, veuve de Louis Roger, vivant, charretier à Brétigny, et à Pierre Roger, son fils, par Jean « Pelletier, » vigneron, et Michel Roger, bourrelier. — Actes relatifs à une transaction entre Jacques « Masson, » maréchal à Montlhéry, et Denis « Marinau, » jardinier à Chantilly. — Jean Bertin, jardinier au service de « René Martel » et « Henry » Martel, » chevaliers, seigneurs de Brétigny, s'engage à entretenir les parterre, potager, pépinière, etc., du château de Brétigny, pendant un an, et moyennant 350 livres.

E. 5660. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

6 au 29 octobre 1678. — Actes relatifs à l'élection de collecteurs et d'un syndic pour la paroisse de Saint-Michel-sur-Orge. — Renonciation à bail d'héritages faite, entre les mains d' « Antoine Simonnet » Lachaussée, » par Nicolas Fichet, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail de 8 arpents 1/2 de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 40 livres, à Guillaume « Charpentier, » le jeune, vigneron audit lieu, par « Antoine Simonnet » Lachaussée, » s^r de la Chaussée, « escuier des Mes- » sieurs les princes d'Angleterre. » — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Robert « Donné, » marchand vannier audit lieu, par Pierre « Chaste- » lain, » bourgeois de Paris. — Actes relatifs à une vente de bois de haute futaie faite à « Jean Le Fort, » charron, par Henri Martel, qui signe « Fontaine Mar- » tel, » agissant tant pour lui que pour son frère René Martel, tous les deux seigneurs de Brétigny. — Actes relatifs à l'association pour ce marché entre ledit « Jean Le Fort » et François Renoirs, charpentier au Plessis-d'Argouges. — Actes relatifs à une vente de 22 pieds de poiriers faite, moyennant 80 livres tournois, à Guillaume « Louvet » et « David Tempé, » marchands boutonniers à Paris, par le chargé d'affaires de René et Henri Martel, Charles de Héron, écuyer, sieur d'Apremont.

E. 5661. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

3 au 13 novembre, 18 au 28 décembre 1678. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Jean Forget, compagnon meunier audit lieu, par Liénard Mongdelayct, maçon en terre au même lieu. — Hilaire Goubert, marchand au Carouge, se porte caution, pour 46 livres 5 sous, de « Pierre » Dupont, » marchand au même lieu, détenu en prison à Brétigny. Le maître d'école, Gilles Desvignes, qui était, en même temps, geôlier de la prison de Brétigny, a signé cet acte daté du 9 novembre 1678. — Bail d'héritages, à Essonville, fait à Spire Roger, manouvrier à Cossigny, par Charles de Héron, écuyer, sieur d'Apremont, au nom et comme ayant charge de René et Henri Martel, chevaliers, seigneurs de Fontaine, Bolbec, Brétigny et autres lieux. — Acte d'assemblée de paroissiens de Saint-Michel-sur-Orge au nombre de 13, portant concession d'un banc dans l'église dudit lieu, faite, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 3 livres tournois, à Michel « de Lospital, » chevalier, marquis dudit lieu. Cet acte, daté du 18 décembre 1678, porte 13 signatures, parmi lesquelles se trouvent celles de Michel de Lospital, de Raymond « Pelayne, » curé de Saint-Michel-sur-Orge, de François « Lescacher, » curé de Saint-Pierre de Brétigny, de Michel « Mar- » sault, » maître d'école à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail d'un quartier 4 perches de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant 8 livres tournois, à Thomas Geuffroy, vigneron audit lieu, par Nicolas « Delaforêt, » jardinier à Versailles. — Acte d'assem-

blée de taillables de Brétigny portant prescription d'inscrire au rôle des tailles, pour l'année 1679, Nicolas Crottin, laboureur à Brétigny. Le nombre des assistants est de 13, celui des signataires de 11, y compris le tabellion.

E. 5662. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

11 au 29 janvier 1679. — Bail de la petite ferme du Mesnil fait, moyennant un loyer annuel de 500 livres, à Claude « Desplas, » laboureur à la ferme de « Montaubert, paroisse de Ver-le-Grand, » par Charles de Héron, sieur d'Apremont, demeurant à Brétigny, adjudicataire de ladite ferme. — Marché pour travaux de maçonnerie conclu entre Claude Bourgeron, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Liénard Jérosme, maçon en terre à Montlhéry, d'autre part. — Élection d'un marguillier par les paroissiens de Saint-Pierre de Brétigny. — Quittance de la somme de 55 livres 16 sous, reçue, de la femme de Gille Brière, par Pierre « Bedeau, » laboureur, et Thomas « Lubin, » cordonnier à Brétigny, « au nom et comme estants » condamnez solidairement avec Pierre Dupond et » François Peltier, pour la solidité obtenue contre la » paroisse dudit Brétigny, par le sieur Havard pour » l'insolvabilité de Gille Brière et Louis Barré, » collecteurs des tailles de Brétigny en l'année 1677. Cet acte, daté du 29 janvier 1679, porte, entre autres signatures, celle de François « Lescacher, » curé de Saint-Pierre de Brétigny.

E. 5663. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1er au 20 mars 1679. — Bail d'héritages fait à « Jasque Delile, » tissier en toile à Saint-Michel-sur-Orge, par Jean, Michel et Antoine Chaudeau, frères. — Actes relatifs à la vente d'un demi-arpent de vigne, vignoble de « Bagnieux, lieu dit la Voye des prez, » faite à Pierre « Chenay, » marchand plâtrier à « Chas- » tillon près Bagnieux, » et Marie Paumier, sa femme, par Toussaint Lefébure, le jeune, marchand plâtrier à Brétigny, et Jeanne Richarde ou Richardet, sa femme. — Ratification par « Marte Povin, » femme de Jean Aumont, d'une vente d'un quartier de vigne, faite par ledit Aumont à Jean Cabué, vigneron à Boissy-sous-Saint-Yon, le 1er mars 1670. — Actes relatifs à un marché pour travaux de maçonnerie conclu entre François Renoirs, maître charpentier au Plessis-d'Argouges, d'une part, et « Clément Marchand, » charpentier à La Norville, d'autre part. — Transport du droit de menues dimes d'agneaux, dans toute l'étendue des paroisses de Brétigny et de Plessis-d'Argouges, depuis le premier janvier jusqu'au jour de Quasimodo 1679, moyennant 80 livres et 2 agneaux, que le cessionnaire payera à François Lescacher, curé de Saint-Pierre de Brétigny, fait à Antoine Poulleau, marchand à Charcois, par François « Hardy, » laboureur au même lieu. — Bail d'un quartier 3 perches 1/2 de vigne, terroir de Saulx, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 115 sous tournois, à « Jean Thomas, » vigneron audit lieu, et Louise Brandin, sa femme, par Guillaume « Morsant, » laboureur au château seigneurial de Brétigny, et Anne Guillier, sa femme. — Bail de 7 quartiers de terre en friche, terroir de Saint-Philibert, fait, moyennant un loyer annuel de 60 sous, pour la première année, et de 4 livres par arpent les autres années du bail.

E. 5664. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

10 au 30 avril 1679. — Bail d'héritages, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait à « Jean Panet, » vigneron audit lieu, par Claude Geuffroy, demeurant au même lieu. — Accord entre Françoise Peuvrier, veuve, en dernières noces, de Louis Coullau, vivant, garde moutons à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Gilles Piffrect, vigneron au même lieu, d'autre part. Cet acte, daté du 20 avril 1679, porte, entre autres signatures, celle de Michel « Marsault, » maître d'école à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail de 4 arpents de terre, terroir de Charcois, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres 5 sous l'arpent, à Jean « Aumont, » laboureur au Plessis-d'Argouges, par Toussaint « Poullain, » ci-devant sous-gouverneur des pages de la duchesse douairière d'Orléans, demeurant à Charcois. — Bail d'héritages, à Cossigny, fait à Toussaint Lefèvre, marchand plâtrier audit lieu, par Pierre « Pillard, » vigneron à Leudeville.

E. 5665. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

9 et 21 mai, 19 au 25 juin 1679. — Acte de société entre deux fendeurs et piqueurs de grès, Jacques Dardain, de Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Jean Panchau, de la paroisse de « Draine » en Poithou, estant et dépendant de l'eslection de

» Bourge, » d'autre part. — Bail de 5 quartes de terre plantée en arbres fruitiers, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 16 livres, à André Souchard, vigneron audit lieu, par Marie Liénard, veuve de Philippe Delaforêt, vigneron au Mesnil. — Accord entre Guillaume « Trottin, » laboureur à Saint-Philibert de Brétigny, d'une part, et Pierre Lefèvre, berger au Carouge, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à « Pierre Pinoteau, » vigneron à Guiperreux, et Marie Goix, sa femme, par « Jean Charpen- » tier, » le jeune, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Quittance de deniers, rachat de rente, délivrée à Jean Besard, vigneron à « Saint-Vrain d'Escorcy, » par Martin « Devilliers, » laboureur à la Maison Neuve, agissant en qualité de marguillier de Saint-Pierre de Brétigny. Cet acte, daté du 25 juin 1679, porte, entre autres signatures, celles de François « Lescacher, » curé de Saint-Pierre, et de Gilles « Desvignes, » maître des écoles à Brétigny.

E. 5666. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

2 au 23 juillet 1679. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Jean Martin, vigneron à la Bretonnière, paroisse Saint-Germain-lès-Chastres, fils de Jean Martin, aussi vigneron au même lieu, et de feue Jeanne Dauvillier, d'une part, et Françoise Perrot, fille des feus Shiphorien (*sic*) Perrot, tixier en toile, et Marie Rousseau, demeurant à Fontaine La Garde au service de « Michel Fontaine, » jardinier audit lieu, d'autre part. — Bail de 3 quartiers de pré appartenant à la cure de Saint-Philibert, fait, moyennant un loyer annuel de 25 livres, à Michel « Cordeau, » marchand hôtelier à Linas, « où pend pour enseigne la Teste » Noire, » par Rodolphe « Houssin, » curé de Saint-Philibert. — Bail de maison et dépendances, à Brétigny, fait à Guillaume Devillers, boucher au Carouge, par Louis Aufray, manouvrier au Plessis-d'Argouges. — Bail de 5 quartiers 1 quarte de vigne, champtier des Friches, fait, moyennant un loyer annuel de 15 livres, à François Bunot, vigneron à Rosières, par Barbe Petit, veuve de Pierre Bunot. — Bail de 9 arpents 1 quartier de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 30 livres, à « Jean Aucler, » maréchal à Brétigny, par Antoine « Bourdon, » marchand à « Ver-le-Grand. » — Obligation de 125 livres souscrite, au profit de René et Henri Martel, chevaliers, seigneurs de Brétigny, par Hilaire Goubert, marchand au Carouge, pour vente de la dépouille de 5 arpents de pré. — Vente des fruits du parc, enclos et parterre de Brétigny, à l'exception de toutes les poires de bon chrétien d'hiver, de « Virgouleuse, » de toutes les pommes « de Raynette, » fait, au susnommé Hilaire Goubert, moyennant livraison d'un demi-cent de poires de messire Jean et d'un demi-cent de poires de beurré, et la somme de 110 livres, par Charles de Héron, écuyer, sieur d'Apremont, ayant charge de René et Henri Martel, ci-devant nommés.

E. 5667. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

6 au 27 août 1679. — Règlement de comptes entre Pierre Angevin, bourrelier à Bondoufle, et Jacques Guené, laboureur à Brétigny. — Bail d'héritages, à Rosières, fait à François Ameline, manouvrier audit lieu, par « Pierre Belen, » marchand, bourgeois de Paris. Cet acte, daté du 11 août 1679, porte, entre autres signatures, celle de Gille « Desvignes, » maître des écoles à Brétigny. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Germain « Boutloup, » vigneron à Longjumeau, fils des feus Guillaume Boutteloup, vivant, vigneron à la Bretonnière, paroisse Saint-Germain-lès-Châtres, et Marguerite Daultier, d'une part, et Marguerite Tollommé, demeurant à la Fontaine La Garde au service de « Michel Fontaine, » jardinier audit lieu, fille de feu Jean Tollommé, vivant, laboureur à Bondoufle, et de Germaine Fontaine, d'autre part. — Accord entre les héritiers de Barbe Cabouret, femme, en dernières noces, de Simon Musnier. — Bail de maison et dépendances, au carrefour de Brétigny, fait à Jacques Poisson, charretier audit lieu, par Jacques « Masson, » maréchal à Montlhéry. — Actes relatifs à un bail de 20 arpents de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 80 livres, à Toussaint Lefèvre, marchand audit lieu, par François et Spire « Bénard, » vignerons au Plessis-d'Argouges.

E. 5668. (Liasse.) — 6 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

2 au 24 septembre 1679. — Testament de Raymond « Pelayne, » curé de Saint-Michel-sur-Orge. Le testateur veut être inhumé dans le chœur de l'église de Saint-Michel-sur-Orge, à laquelle il donne une somme de 100 livres : il lègue une soutane et une soutanelle neuve à Rodolphe « Houssin, » curé de Saint-

Philibert de Brétigny, un manteau et tous ses livres à son cousin Thomas « Plainne, » prêtre habitué en l'église de la Sainte-Trinité de Montlhéry, lesquels Houssin et Plainne il choisit pour exécuteurs testamentaires ; il fait son héritier et légataire universel Nicolas Pelayne, compagnon cordonnier, demeurant avec lui. Ce testament, daté du 2 septembre 1679, porte, entre autres signatures, celle de Michel « Marsault, » maître d'école à Saint-Michel-sur-Orge. — Élection de 2 collecteurs et un syndic à Saint-Michel-sur-Orge, pour l'année 1680. — Vente de la dépouille de fruits sur un demi-arpent de vigne, vignoble de Saint-Michel-sur-Orge, faite, moyennant 18 livres, à Pierre Malluzon, vigneron audit lieu, par la veuve de Claude Peuvrier. — Donation entre vifs faite à Guillaume Blain, laboureur à « Goubert-en-Brie, » par « Estienne Blain, » sieur de Sainte-Aubin, » demeurant à « Reyne en » Bretagne ». — Testament de Pierre Blain, marchand, bourgeois de Paris. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 11 livres tournois, passé au profit d'Antoine Simonnet, s^r de la Chaussée, par les enfants et héritiers d'Antoine Chaudeau et Charlotte Gallot.

E. 5669. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1er au 30 octobre 1679. — Actes relatifs à la constitution d'une rente annuelle de 115 sous, faite au profit de Gabrielle, Élisabeth et Barbe « Gomyn, » sœurs, demeurant à Paris, « estans de présent en leur mai» son de » Fontaine La Garde, par Michel Fontaine, jardinier audit lieu, et Marie Perrot, sa femme. — Élection de 2 collecteurs et d'un syndic par les taillables de Saint-Pierre et Saint-Philibert de Brétigny, pour l'année 1680. — Bail de maison et dépendances au carrefour de Brétigny, fait à Jacques « Brequin, » serrurier à Lonjumeau, par Henri « Martel, » chevalier, seigneur comte de Fontaine, Brétigny, etc. — Bail d'héritages, dont une maison, dans le carrefour de Brétigny, « proche et attenant la geolle dudit lieu, » fait à Jean « Aucler, » maréchal à Brétigny, par Louise Forests, veuve de Jean Mareschal, vivant, vigneron, demeurant à Ollainville. — Accord et transaction entre la veuve, les enfants et héritiers de Claude Gallot, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge.

E. 5670. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

12 au 27 novembre, 5 et 7 décembre 1679. — Cession d'un marché de foin, faite à « Pierre Du» pond, » marchand à Brétigny, par Pierre Gauchain, marchand au Plessis-d'Argouges. — Cession de bail d'héritages faite à Antoine « Ravet, » boulanger à Brétigny, par Pierre Angevin, bourrelier au même lieu. Cet acte, daté du 13 octobre 1679, porte, entre autres signatures, celle de Gille « Desvignes, » maître d'école à Brétigny. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 60 sous tournois, passé au profit de Paul Legendre, conseiller et maître des requêtes ordinaires de l'hôtel du Roi, seigneur de « Lormoye, » paroisse de Longpont, par Jacques « Charpentier, » vigneron à Essonville. — Décharge de commission à saisie donnée à Pierre Leconte, par « Geneviefve » Monin, » veuve de Germain Lochon, demeurant au Plessis-d'Argouges. — Testament d'Étiennette Cossonnet, veuve, en premier mariage, de Philibert Gaudefroy. — Contrat de mariage entre Jean Augerect (*sic*), compagnon tissier en toile à Saint-Michel-sur-Orge, « natif de Monravay, dans la province du Périgueux, » fils des feu Jacques Augeray (*sic*) et Catherine Guitton, d'une part, et Françoise Peuvrier, veuve en dernier mariage de Louis Coullau, vivant, garde moutons à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Accord et transaction entre Marie Pottier, veuve, en premières noces, de Jean Robin, le jeune, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Simon Munnier, vigneron audit lieu, d'autre part. Cet acte, daté du 27 novembre 1679, porte, entre autres signatures, celle de Raymond « Pelayne, » curé de Saint-Michel-sur-Orge. — Accord entre « Jehan Redon, » marchand à Saulx, d'une part, et François « Crécy, » laboureur à la Fontaine, et Marie Guiller, d'autre part. — Autre entre Jean Gilbert, manouvrier au Mesnil, d'une part, et « Pierre Pignet » ou « Piquet, » jardinier à Saulx, d'autre part. — Actes intéressant les familles Donné, Baraquié, Peltier et Pelletier, Roger, Chevalier, Pigeon, Le Gendre, Le Clerc.

E. 5671. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

10 au 30 janvier 1680. — Cassation et annulation d'un traité conclu entre Lorens « Brenot » ou « Breuvot, » maître chirurgien barbier à Brétigny, d'une part, et « Jan Haultefuylle, » frater chirurgien au même lieu, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 4 livres tournois, passé au profit de François et Spire Bernard, par Olivier Desbette, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. —

Marché pour plantation d'un quartier de vigne conclu, moyennant 19 livres tournois, entre Denis « Mari» neau, » jardinier à « Gentilly, » d'une part, et Michel « Cottar, » garçon vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Quittance de 70 livres tournois, rachat de rente, délivrée à Louis Meusnier, marchand à Saint-Michel-sur-Orge, par Jeanne de Saint-Amour, veuve de Vincent Hargenvillier, vivant, marchand et laboureur, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à « Jean Guignard, » vigneron audit lieu, par Henry « Jullien, » officier de Madame, demeurant à Paris. — Bail de la dîme des troupeaux et toisons appartenant au curé de Saint-Pierre de Brétigny, fait, moyennant 60 livres par an, à Antoine Polleau, marchand à Charcois, par le curé François « Lescacher » (30 janvier 1680).

E. 5672. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

2 au 28 février 1680. — Obligation de 22 livres, souscrite, au profit de Gille « Houssin, » marchand menuisier, bourgeois de Paris, par Jean « Pelletier, » vigneron au Carouge, ci-devant marguillier de Saint-Philibert de Brétigny. — Autre de 44 livres, souscrite au profit du même « Houssin, » par Nicolas Maingot, vigneron à Saint-Antoine, ci-devant marguillier de Saint-Philibert. — Marché pour labours de 3 arpents de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, conclu entre Louis Lamy, vigneron audit lieu, d'une part, et Thomas Gaultier, laboureur au même lieu, d'autre part. Cet acte, daté du 5 février 1680, porte, entre autres signatures, celle de Michel « Marsault, » maître d'école à Saint-Michel-sur-Orge. — Accord entre Guillaume « Charpentier, » le jeune, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Jeanne Deschamps, veuve de Jean Garier, vivant, vigneron à « Villemois» son, » d'autre part. — Actes relatifs à un bail de 3 quartiers de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, champtier « du haut Culdefroy, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 100 sous, à François « Trousseau, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par François « Hoyer, » agent des affaires du collège de Montaigu. — Bail d'héritages fait à « Pierre Pino» teau, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par « Ni» colas Bance, » vigneron au même lieu, agissant en qualité de marguillier de l'église dudit lieu. — Bail d'un demi-arpent de terre, terroir de Brétigny, champtier « dit Chanqueil, » fait, moyennant un loyer annuel de 45 sous tournois, à Antoine Duchesne, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Denis Peuvrier, vigneron au Mesnil. — Échange entre François « Hardy, » laboureur, et Antoine Poulleau, marchand à Charcois. — Obligation de 10 livres 15 sous, souscrite, au profit du susdit Hardy, par François Ameline, manouvrier à Brétigny. — Bail d'héritages fait à Thomas Gaultier, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, par Julien Martin, vigneron à Épinay-sur-Orge. — Vente d'héritages, à Charcois, faite à Antoine Polleau, marchand audit lieu, par Antoine Hurault ou Harault, charretier à Ollainville.

E. 5673. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

3 au 31 mars 1680. — Bail de 7 arpents 1/2 quartier de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 35 livres, à « Pierre Dupond, » marchand audit lieu, par Pierre Angevin, bourrelier à Étampes. — Bail d'un demi-arpent de vigne, vignoble de « Guipperreulx, » fait à Pierre Mollu, vigneron audit lieu, par Pierre Chartier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Claude « Lemoynne, » fils de feu François Lemoynne, jardinier à « Vaugrigneuse, » et de Marie Bailly, se donne, « pour aprentif au mestier de char» pentier, » à François Renoirs, maître charpentier au Plessis-d'Argouges. L'apprentissage durera 4 ans ; l'apprenti sera nourri, logé, éclairé, habillé. — Obligation de 18 livres, souscrite, au profit de Jacques « Gallot, » marchand, bourgeois de Paris, par « François Pellé, » vigneron à Rosières. — Actes relatifs à un accord entre « Jacques Guené, » laboureur, et Pierre Gizon, manouvrier à Brétigny, collecteurs des tailles dudit lieu en l'année 1679. — Actes relatifs à la vente d'une quarte de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, » appelée la Michanterie, » faite, moyennant 10 livres tournois, à François « Chartier, » par Pierre Robin, vigneron à Guibeville.

E. 5674. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

7 au 26 avril 1680. — Actes relatifs à une transaction entre Jacques Hubert, berger au service de Guillaume Morsang, laboureur au château seigneurial de Brétigny, d'une part, et Jean Rouzay, berger au service de Guillaume Pillard, laboureur à Fresne, d'autre part. — Bail de 18 arpents 3 quartiers de terre, terroirs du Plessis et de Charcois, fait, moyennant un

oyer annuel de 72 livres, à François « Polleau, » laboureur à Charcois, par Louise Forest, veuve de Jean Mareschal, vivant, vigneron à Ollainville. — Contrat de mariage entre Jean Gilbert, manouvrier au Mesnil, d'une part, et Jeanne Masson, fille mineure des feus Jean Masson, vivant, charretier à « Morsang, » et Antoinette Collin, d'autre part. — Bail d'héritages, à « Ver-le-Petit, » fait à Marin « Houdoyer, » marchand audit lieu, par Claude « Desplace, » laboureur à Brétigny. — Vente de 45 agneaux, faite, à raison de 3 livres 15 sous chaque agneau, à Antoine « Polleau, » marchand à Charcois, par « Noël Moulain, » laboureur au Mesnil. — Actes relatifs à un marché de charpenterie conclu entre « Henry Martel, » chevalier, comte de Fontaine, Brétigny, etc., d'une part, et Mathieu Boutet, charpentier à Linas, d'autre part. — Actes intéressant les familles Petit, Caillé, Charpentier, Bance, Pinoteau, Fredet.

E. 5675. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

5 au 30 mai 1680. — Marché pour travaux de fauchage conclu entre Frédéric « Delorme, » écuyer, demeurant au Plessis-d'Argouges, d'une part, et Pierre Lefèvre, manouvrier faucheur à « Verlegrand, » d'autre part. — Marché pour travaux de serrurerie conclu entre « Henri Martel, » comte de Fontaine, seigneur de Brétigny, d'une part, et Jacques « Brequin, » serrurier à Brétigny, d'autre part. — Actes relatifs à une transaction entre Jean Rozay, berger à Charcois, et Louis Lesné, berger à la ferme de la Justice. — Acte de visite faite dans les jardins, parterre, potager et parc de Brétigny, à la requête de Jean Bertin, jardinier du seigneur de Brétigny, par « Nicolas Dellenne, » jardinier de Monsieur de Fleury-Mérogis, Pierre Coret, jardinier de Monsieur Delaigle, demeurant à La Norville, et Richard « Heuzé, » jardinier de Launoy Saint-Michel-sur-Orge, y demeurant. — Bail d'un arpent de terre, clos de haie vive, et contenant des arbres fruitiers, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 12 livres tournois, à Antoine Duchesne, vigneron audit lieu, par « Charles Donné, » marchand vannier, à Montlhéry. — Contrat de mariage entre Simon Bezault, manouvrier à Brétigny, fils de feu Jean Bezault, vivant, greffier et tabellion au bailliage et châtellenie de Brétigny, et de Noëlle Latinte, d'une part, et Jeanne Marineau, fille de feu Antoine Marineau, vivant, jardinier à Saint-Antoine, et de Claude Delaforest, d'autre part. — Devis et marché pour l'entretien, pendant un an, des parterres, potagers, pépinière, etc., du lieu seigneurial de Brétigny, entre Henri « Martel, » ci-devant nommé, d'une part, et Didier Leroy, jardinier, d'autre part. — Contrat de mariage entre Michel Forests, bourrelier à « Saint-Non-de-Lévy, » fils des feus Léonnard Forests, vivant, marchand audit lieu, et Marie Tireau, d'une part, et Marguerite Berjonneau, fille de feu Étienne Berjonneau, vivant, marchand hôtelier à Brétigny, et de François « Chancler, » d'autre part.

E. 5676. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

8 au 30 juin 1680. — Obligation de 45 livres, souscrite, au profit d'Edme Quihon ou Quihou, marchand cabaretier à Grigny, par « Denis Richart, » maçon en plâtre à Brétigny. — Bail d'héritages, au Plessis, fait à Pierre Buffin, laboureur à « Marolles, » par Antoine « Giron, » chirurgien à Brétigny, « et Germain Giron, » laboureur à « Champcuille. » — Actes relatifs à une vente de fruits sur pied provenant de saisie opérée sur Gille Brière et Louis Barré, collecteurs des tailles de Brétigny pour l'année 1677, faite à Hilaire Goubert, marchand fruitier à Brétigny, par Pierre Lefébure, manouvrier au même lieu, commissaire à la saisie.

E. 5677. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

11 au 29 juillet 1680. — Vente d'héritages, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, faite à Jean Rousseau et Claire (*sic*) « Bourgeron, » vigneron à « la Villeduboys, » par Jean Pelayne, fils et fondé de procuration de Guillaume Pelayne et de Gillette Tallandier, « natif de la » paroisse d'Esquilly, province de Normandie. » — Contrat de mariage entre Nicolas Feri, charretier à Liers, fils des feus Martin Féri, vivant, manouvrier à Champigny-en-Brie, et Jeanne Lefebve, d'une part, et Jeanne Barrée (*sic*), fille des feus Pierre Barré et Étiennette Françoise, demeurant à Brétigny et veuve, en dernières noces, de Guillaume Ameline, d'autre part. — Testament de Jeanne Petit, veuve de François Dorain, vivant, charretier à « Forge, » ladite Petit étant au service et au logis d'Antoine Simonnect, s^r de la Chaussée, à Saint-Michel-sur-Orge. — Actes relatifs à une cession de part dans la levée des grosses dîmes du prieuré de Longpont, sur les terroirs de Brétigny, le Plessis-d'Argouges et dépendances, faite à Louis

« Reault, » charron et laboureur audit Plessis, par Pierre « Bedeau, » laboureur à Brétigny, agissant en qualité de fermier desdites grosses dîmes. — Testament et acte y relatif de Pierre Léger, du pays de Poitou, manouvrier en la maison de Nicolas « Trottin, » laboureur à la ferme de Saint-Philibert. Le testament, daté du 22 juillet 1680, porte, entre autres signatures, celle de Pierre « Gadray, » curé de Saint-Philibert de Brétigny, qui est choisi pour exécuteur testamentaire. — Jacques Courtin, vigneron au Mesnil, agissant en qualité de marguillier de la paroisse de Saint-Philibert, donne main-levée des saisies arrêts faits à sa requête, entre les mains de Nicolas Maingot, vigneron, Michel Roger, bourrelier, Jean Peltier et Jean Barré, vigneron à Brétigny, comme débiteurs de la succession de Rodolphe Houssin, vivant, curé de Saint-Philibert, à Gille Houssin, maître menuisier à Paris, pour la somme de 32 livres 14 sous 9 deniers, qui est, par le même acte, transportée sur Pierre « Gadray, » curé de Saint-Philibert.

E. 5678. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

12 au 25 août 1680. — Contrat de mariage entre « Gabriel Crécy, » laboureur, fils de François « Crécy, » laboureur à la Fontaine, paroisse Saint-Philibert de Brétigny, d'une part, et Marie Billard, fille de feu Claude Billard, vivant, domestique de Monsieur de Verderonne, et de Françoise Pommard, d'autre part. — Élection d'un sergent messier pour la parroisse de Saint-Michel-sur-Orge, pour l'année 1680. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à la veuve de Marin Dif, par Antoine « Moulin, » laboureur au Perray. Cet acte, daté du 25 août, porte, entre autres signatures, celle de Michel « Marsault, » maître d'école à Saint-Michel-sur-Orge.

E. 5679. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1er au 16 septembre 1680. — Jean « Monbrei» gnaud, » Gabriel Chevron et Étienne Courty, piqueurs de grès du pays de la Marche, s'engagent envers Henri Martel, seigneur de Brétigny, à « piquer tout le » grais qu'il conviendra pour faire un perron au chas» teau qui ce construit audit Brétigny, du costé du » parterre, » à raison de 40 sous la toise, les grès placés. — Acte de visite et estimation d'héritages, terroir de Montaubert, faites par Guillaume « Pillard, » laboureur à Fresne, et François « Polleau, » laboureur à Charcois. — Transaction entre Nicolas Dolbeau, vigneron à Rosières, d'une part, et Lazare Tissier, vigneron au même lieu, d'autre part. — Élection de collecteurs des tailles en la paroisse Saint-Michel-sur-Orge pour l'année 1681. — Vente de la dépouille d'un arpent de vigne, vignoble de Leudeville, faite, moyennant 27 livres, à François Maugé, vigneron audit lieu, par Martin « Garnier, » vigneron à « Champrozay, » paroisse de Draveil. — Obligation de 37 livres 4 sous tournois souscrite, au profit de Pierre Fichet, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Barbe Lhomme, veuve de François Doyen, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge. Un des signataires de cet acte, daté du 16 septembre 1680, est Michel « Marsault, » maître d'école à Saint-Michel. — Contrat de mariage entre Cantien « Martin, » vigneron à Brétigny, fils de feu Pierre Martin, vivant, charretier, et de Barbe Naudet, d'une part, et Barbe Barbault, fille de feu Marcq Barbault, vivant, manouvrier à Marcoussis, et de Jacqueline Gaultier, d'autre part.

E. 5680. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

6 au 28 octobre 1680. — Contrat de mariage entre « Pierre Lochard, » jardinier à Brétigny, fils des feus Léon Lochard, vivant, charpentier à Saint-Michel, et Jeanne Logre, d'une part, et Marie Beauperrin, fille de feu Pierre Beauperrin, vivant, demeurant à Brétigny, d'une part, et de « Simonne Gaitat, » d'autre part. — Élection de 2 collecteurs et d'un syndic par les habitants des paroisses Saint-Pierre et Saint-Philibert de Brétigny, pour l'année 1681. — Bail d'héritages, à Cossigny, fait à Denis Pellé, vigneron à Brétigny, par Martin Delanoüe, manouvrier à Sainte-Geneviève-des-Bois. — Accord entre « Nicolas Bance, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Marthe Fichet, sa femme, d'une part, et Marie Bance, veuve, en premier mariage, de Guillaume Fichet, d'autre part.

E. 5681. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

2 au 29 novembre 1680. — Acte d'assemblée des taillables de Brétigny, au nombre de 14, autorisant Jean Lucas et Gilles Aumont, collecteurs des tailles de Brétigny, à imposer au rôle, pour l'année 1681, Antoine Moullin, laboureur en la paroisse de Saint-Michel, « qui jouist d'une ferme scise en la paroisse de

» Saint-Philbert dudit Brétigny, appellée Vallorge, le » labour de deux toitures et trente arpens de pré. » Cet acte, qui porte la date du 2 novembre 1680, est revêtu de 17 signatures, y compris celles du tabellion et de 2 témoins, dont l'un est Antoine « Giron, » chirurgien à Brétigny. — Marché pour travaux de couverture en chaume conclu entre Étienne « Baugin, » maçon en plâtre à Brétigny, et Simonne Masson, femme et ayant charge de Denis Marineau, demeurant à « Gentilly proche Paris. » — Actes relatifs à un marché de curage de fossés et comblement de creux dans la propriété du Pavillon, conclu entre François « Moilleron, » procureur au parlement de Paris, d'une part, et Nicolas Maingot, Spire Roger, Simon Bezault, Jacques Chandeau et Charles Souchard, manouvriers à Brétigny, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, au carrefour de Brétigny, fait à Barthélemy Servin, manouvrier à « Auteux proche Estampe, » par Henri « Martel, » chevalier, comte de Fontaine, seigneur de Brétigny. — Bail des dommages, intérêts et amendes pour délits dans les bois, terres, prés, vignes, appartenant à Henri Martel, à Brétigny, fait, pour 6 ans, moyennant un loyer annuel de 50 livres tournois, par le même « Martel » à Jean « Huet, » un de ses officiers. — Actes relatifs au bail de « la maison » des prez » et dépendances fait par le sus-nommé « Martel » à Hilaire Goubert, manouvrier au Carouge, et Madeleine Lebas, sa femme. — Élection d'un marguillier de l'église de Saint-Michel-sur-Orge. — Actes relatifs à un règlement de comptes entre Henri « Mar» tel, » ci-devant nommé, et Jacques « Masson, » maréchal à Brétigny, Martin Delanoüe, manouvrier à Sainte-Geneviève-des-Bois, Denis « Marineau, » jardinier à Gentilly, et Jean « Masson, » maréchal à Sainte-Geneviève-des-Bois. — Bail de maison et dépendances, au carrefour de Brétigny, fait par le même « Martel, » à Charles « Lejeune. » — Bail d'une maison et une quarte de jardin, à Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 100 sous tournois, à « Gabriel de Lospital » et Élisabeth de Challet, sa femme, par Philippe « Descamin, De Lau» nay, » écuyer, seigneur de Launay et de Saint-Michel-sur-Orge, fils et héritier bénéficiaire de François Descamin, vivant, écuyer, seigneur des mêmes lieux, conseiller du Roi et auditeur en sa Chambre des Comptes à Paris. — Quittance de 93 livres délivrée à Hilaire Goubert, ci-devant nommé, par Jean Bertin, jardinier à Brétigny. — Actes intéressant les familles Ravet, Hédiard, Blanchard, Bunot, Raguineau, Blain, Marineau, Masson.

E. 5682. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

8 au 16 décembre 1680. — Actes relatifs au bail d'une ferme sise à Saint-Philibert de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 400 livres, à Pierre « Bedeau, » laboureur à la ferme de la Moinerie, par Michel « Riché, » laboureur à « Tieret, » et Marie et « Janne Riché, » demeurant à Montlhéry. — Actes relatifs à une obligation de 100 livres souscrite, au profit de Pierre Helvin dit Saint-Georges, bourgeois de Paris, par Nicolas « Prevel, » officier du comte de Fontaine. — Contrat de mariage entre Claude « Danne, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, fils de feu Michel Danne, vivant, vigneron audit lieu, et de Jeanne Charpentier, d'une part, et Anne Mauclair, fille des feus Jacques Mauclair, vivant, vigneron à « Gui» perreux, » et Jeanne Chartier, d'autre part. — Annulation et cassation d'un bail d'héritages fait, le 17 octobre 1677, à Guillaume « Morsant, » laboureur à Brétigny, par Henri « Martel » et son frère René, seigneurs dudit lieu. — Acte d'assemblée d'habitants de la paroisse de Saint-Michel-sur-Orge, au nombre de 17, autorisant Antoine Duchesne, André Lamoureulx et Vincent Charpentier, collecteurs des tailles, à imposer au rôle, pour l'année 1681, Antoine Moullin, laboureur au Perray, paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois, pour la ferme appelée « la Nousceau, » paroisse de Saint-Michel-sur-Orge. — Testament de Jeanne de Saint-Amour, veuve de Vincent Hargenvillier, vivant, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge. La testatrice veut être enterrée, à côté de son mari, dans l'église de Saint-Michel-sur-Orge, à laquelle elle lègue un arpent de terre. Le testament, daté du 16 décembre 1680, porte, entre autres signatures, celle de Joseph « Leduc, » curé de Saint-Michel-sur-Orge.

E. 5683. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1er janvier au 27 mars 1681. — Contrat de mariage entre Toussaint « Roger, » bourrelier, à Brétigny, fils des feus Simon Roger, vivant, marchand à Boissy-le-Sec, et Mathurine Baudouin, d'une part, et Jeanne Berjonneau, fille de feu Étienne Berjonneau, vivant, marchand à Brétigny, et de Françoise Chantecler, d'autre part. — Quittance de deniers, rachat de rente, délivrée à Louis Munnier, marchand à Saint-Michel-sur-Orge, par Olivier Debect, vigneron au même lieu, agissant en qualité de marguillier de l'é-

glise dudit lieu, dont le curé, Joseph « Leduc, » a signé l'acte, daté du 12 janvier 1681. — Élection d'un marguillier; acte signé « F. Lescacher, » qui était alors, 21 février 1681, curé de Saint-Pierre de Brétigny. — Règlement de comptes entre les enfants et héritiers de Marin Brequin, vivant, serrurier à « Verle» grand, » et d'Antoinette Bongard, sa femme. — Bail de maison et dépendances, au Mesnil, fait à Claude Nouveau, manouvrier à Brétigny, par Pierre « Du» pond, » marchand au même lieu, agissant au nom de Nicolas Collin, bourgeois de Paris.

E. 5684. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

2 au 27 avril 1681. — Vente de 70 agneaux de lait faite, à raison de 4 livres 5 sous pièce, à Jean Chenevière, marchand poulaillier à « Rungy, » par Antoine « Moulin, » laboureur au Perray, paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois. — Actes relatifs à un marché de maçonnerie conclu entre Pierre Fichet, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et consorts, d'une part, et Michel « Fredet, » maçon couvreur en tuile au même lieu, d'autre part. — Bail de vigne, vignoble de Saint-Michel-sur-Orge, fait à Claude « Perrot, » laboureur aux Bordes Cocherets, par Michel Chaudeau, vigneron à Ris. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Thomas Gaultier, laboureur audit lieu, par Georges Peuvrier, vigneron au même lieu. — Autre fait par le même à André Souchard, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge.

E. 5685. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

14 au 27 mai 1681. — Règlement de comptes entre « Henry Martel, » chevalier, comte de Fontaine, seigneur de Brétigny, et Pierre Angevin, bourrelier à Étampes. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Clément « Charpentier, » le jeune, vigneron à « Guibeville, » et à Marie Gillect, sa femme, par Henri « Jullien, » officier de Madame, demeurant à Paris. Cet acte est daté du 18 mai 1681 et porte, entre autres signatures, celles de Joseph « Leduc, » curé, et de Michel Marsault, maître d'école à Saint-Michel-sur-Orge. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Marin Goussé, laboureur à Rosières, fils des feus François Goussé, vivant, laboureur à « Champcueille, » et Marie Bonnard, d'une part, et Madelaine Guené, fille de Jacques Guené, laboureur à Rosières, et de feue Marie Vallet, d'autre part. — Contrat de mariage entre « Anthoine Brullé, » jardinier « au vieux marché » de Corbeil, paroisse de St-Germain, » d'une part, et Perrette Gallect, veuve de Denis Rogé, vivant, jardinier à Bondoufle, d'autre part. — Actes relatifs à un bail d'héritages, à « Verlegrand, » fait à Jean « Brequin, » serrurier à « Vellegrand, » par René « Brequin, » serrurier à Sainte-Geneviève-des-Bois, et consorts.

E. 5686. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1er au 30 juin 1681. — Contrat de mariage entre Thomas Geuffroy, vigneron à Montlhéry, fils de feu Bon Geuffroy et de Claude Le Compte, vivant, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Jeanne Morain, fille de feu Martin Morain et de Jeanne Charpentier, d'autre part. — Autre entre Guillaume « Char» pentier, » le jeune, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, veuf, en premières noces, de Marie Garier, fils de Guillaume « Charpentier » et de Germaine Chartier, d'une part, et Marie Charpentier, fille de Jacques « Charpentier » et de Geneviève Brahier, d'autre part. — Vente de la dépouille de 14 arpents de pré, prairie d'Orge, terroir de Saint-Michel, faite, moyennant 38 livres tournois l'arpent, à « Nicolas Fichet, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Vincent « Mas» neuf, » prêtre, chapelain et fondé de pouvoir de la duchesse de Noailles. — Transport de créance fait à Pierre Langevin, bourrelier à Étampes, par Jullienne Hédiard, veuve d'Antoine Ravet, vivant, boulanger à Brétigny. — Bail d'un demi-arpent de pré, prairie de Leuville, fait, moyennant un loyer annuel de 28 livres, à « Jehan Maugé, » vigneron audit lieu, par Paul « De Gorris, » écuyer, sr de la Guierche, des Grand et Petit Cochets, capitaine commandant les vaisseaux du Roi, étant dans sa maison du Grand Cochet.

E. 5687. (Liasse.) — 5 pièces, papier, dont 1 cahier de 4 feuillets in-4°.

5 au 29 juillet 1681. — Marché pour travaux de terrassement à exécuter dans l'avant-cour du château de Brétigny, conclu entre Pierre Aumont, terrassier à Liers, et Henri « Martel, » chevalier, seigneur de Fontaine, Brétigny, etc. — Vente d'héritages, en Picardie, faite à Nicolas Prévost, manouvrier à Bon-

doufle, par Marie Lescadier, veuve de Jean Prévost, demeurant à Bondoufle. — Lots de partage des héritages provenant des successions paternelle et maternelle entre Antoine « Giron, » chirurgien à Brétigny, et « Germain Giron, » laboureur à « Saint-Guenault, » paroisse de Courcouronne. » — Actes relatifs à un bail d'héritages à Saint-Michel-sur-Orge, fait à « Jean Guignard, » vigneron audit lieu, par Liénard Mongdelayct, maçon en terre au même lieu. — Vente de tous les fruits du parc de Brétigny, faite à Marin Liévain, marchand fruitier à Longjumeau, par Madeleine de Bordeaux (sign. aut. « Fontaine Martel »), femme d'Henri Martel, chevalier, seigneur comte de Fontaine, Brétigny, etc., moyennant la somme de 220 livres et la réserve de 6 pommiers de « Renette » et 1 « de Rembourc, » à haute tige, 6 poiriers de bon chrétien d'hiver en espalier, 1 poirier de bon chrétien d'été à haute tige, tous les poiriers de « Virgouleuse et de Rousselet, » 3 pruniers à haute tige, 1 poirier de beurré, 2 poiriers de « Messire Jean en espalier, » 4 pêchers et 1 brugnon.

E. 5688. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

3 au 19 août 1681. — Transport de « la maison d'embas de la Bouchange, » appartenant au seigneur de Brétigny, fait à Élisabeth Fontaine, veuve de Jean Hébert, vivant, charron à Brétigny, par Barthélemi Sevin, manouvrier audit lieu. — Bail d'héritages, à Charcois, fait à Louis Gaultier, manouvrier à Juvisy, par Antoine Boissière, tailleur d'habits au Plessis d'Argouges. — Accord et transaction entre Gilles « Desvignes, » maître des écoles à Brétigny, d'une part, et Marie Capiteau, veuve de Nicolas Mesnard, d'autre part (16 août 1681). — Accord entre Louis Saintain, laboureur aux Grands Cochets, d'une part, et Gilles Lornois et Spire Royer, manouvriers à Brétigny, d'autre part.

E. 5689. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

7 au 21 septembre 1681. — Acte d'assemblée des habitants de Brétigny, au nombre de 27, fixant à 80 livres la taille qu'aura à payer annuellement le fermier des Cochets, en se réinstallant dans la paroisse de Brétigny. Cet acte, qui est daté du 7 septembre 1681, est revêtu de 16 signatures, parmi lesquelles se trouvent celles du tabellion et de 2 témoins, dont l'un est Jean « Du Val, » chirurgien à Brétigny. — Bail d'héritages, à Brétigny, fait à Sainte Houdouard, veuve de Jacques Degoutte, l'aîné, vivant, vigneron à Leuville, par « Janne Bouteil (lier), » veuve de Jean Chaumonneau, vivant, chirurgien à Brétigny. — Bail de 3 arpents de terre, terroir du Plessis d'Argouges, fait, moyennant 12 livres tournois, à Thomas « Lubin, » cordonnier à Brétigny, par Gérard Aufray, laboureur au Plessis d'Argouges. — Actes relatifs à un bail de 2 arpents de terre, terroir de Charcois, fait, moyennant un loyer annuel de 9 livres, à Jean « Aumont, » laboureur audit lieu, par Antoine Boissière, tailleur d'habits au Plessis d'Argouges. Un de ces actes, daté du 21 septembre 1681, porte, entre autres signatures, celle de Gilles « Desvignes, » maître des écoles à Brétigny.

E. 5690. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

5 au 28 octobre 1681. — Bail d'héritages fait à la veuve d'Hilaire Couber, vivant, demeurant au Carouge, par Jacques Gallot, marchand cabaretier à Paris. — Procuration générale et spéciale donnée à François « Jullien, » bourgeois de Paris, par Henri « Jullien, » son frère, bourgeois de Paris. — Inventaire après décès d'un compagnon tissier en toile en la maison de Gille Chollect, tissier en toile à Saint-Michel-sur-Orge. — Visite d'une vache malsaine en la ferme de la Maison-Neuve faite par Jean « Bourdon, » maître boucher à Brétigny, et Pierre Besnard, marchand boucher à Leudeville. Les deux témoins signés de cet acte qui porte la date du 21 octobre 1681 sont François « Du Val, » chirurgien, et Gille « Desvignes, » maître des écoles à Brétigny. — Actes relatifs au bail de la maison des Prez et dépendances, au Carouge, fait à Simon Bezault, manouvrier à Brétigny, par « Pierre Pignet, » jardinier à Fontaine La Garde. — Bail de 2 arpents de terre, à Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 7 livres, à Nicolas Maingot, vigneron audit lieu, par Nicolas « Colin, » bourgeois de Paris. — Élection de 2 collecteurs et d'un syndic pour l'année 1682, faite par les habitants taillables des paroisses Saint-Pierre et Saint-Philibert de Brétigny.

E. 5691. (Liasse.) — 15 pièces, papier, dont 2 cahiers de 4 et 6 feuillets in-4°.

2 au 28 novembre 1681. — Bail d'héritages, à

Saint-Michel-sur-Orge, fait à Nicolas Baraquié, charretier audit lieu, par François « Duhousset, » écuyer, « sieur des Aulnectz, » demeurant à Paris. — Bail d'héritages, à Rosières, fait à Philippe Toumine, vigneron à Brétigny, par Nicolas « Langlois, » sieur « du Fretois, » demeurant à Paris, au nom et comme fondé de procuration de Claude Liénard, bourgeois de Paris, adjudicataire à bail judiciaire des héritages saisis sur François Pellard, sis à Brétigny. — Lots et partage des héritages provenant des successions de Claude Desplace, vivant, laboureur à « Yteville, » et d'Étiennette Couard, sa femme, entre leurs deux fils, Claude « Desplace, » laboureur au Mesnil, et Nicolas « Desplaces, » laboureur à Bondoufle. — Conventions pour louage de services personnels faites entre Denis Ramon, jardinier à Briis-sous-Forges, et « Janne » Mouthié » ou « Monthié, » sa femme, d'une part, et Paul « De Gorris, » écuyer, sieur de la Guierche et des Cochets, d'autre part. — Actes relatifs à un marché pour travaux d'entretien des parterre, potagers, pépinière, etc. du lieu seigneurial de Brétigny, passé entre « David Bourguignon, » jardinier à « Saint-» Vrain, » d'une part, et Henri « Martel, » seigneur de Brétigny, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, au Plessis, fait à Jacques Guiton, manouvrier audit lieu, par François et Spire « Bénard, » vignerons à Brétigny. — Bail d'un arpent de terre, terroir de Brétigny, « proche le parc de Valorge, » fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres 10 sous, à François Colleau, charretier au Mesnil, par Pierre « Gadray, » curé de Saint-Philibert de Br tigny (16 novembre 1681). — Prisée et estimation des meubles appartenant à Françoise Maucler, veuve de Vincent Charpentier, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. La livre d'étain 90 sous tournois ; 1 tasse d'argent avec des bagues et joyaux d'or et d'argent 36 livres tournois ; 3 vaches pleines 24 livres pièce ; le poinçon de vin nouveau, récolté de 1681, franc de droits, 18 livres tournois. — Contrat de mariage et actes y relatifs entre « Claude Royer, » jardinier à « Grand-Bour, paroysse de Esvry, » fils d'André Royer et de Noëlle Buard, en leur vivant, jardiniers à « Lecdeville, » d'une part, et Michelle Charpentier, fille de Clément « Charpentier » et de Guillemette Pinect, d'autre part. — Règlement de comptes entre Louis « Foubert, » menuisier au Plessis-d'Argouges, d'une part, et sa fille Jeanne Foubert, veuve de Claude Haniel, vivant, marchand audit lieu. — Élection d'un marguillier en l'église Saint-Pierre de Brétigny pour l'année 1681. Cet acte est du 20 novembre 1681 et porte, entre autres signatures, celle de « Fr. Lescacher, » curé de Saint-Pierre. — Bail d'un arpent de terre, au Carouge, fait, moyennant un loyer annuel de 8 livres, à « Pierre Dupond, » marchand audit lieu, par François « Lelong, » bourgeois de Paris. — Rétrocession de 37 arpents de bois taillis consentie au propriétaire sur le bail de la ferme des Cochets fait à Martin Baudin, laboureur au Plessis d'Argouges, par Paul « De Gorris, » ci-devant nommé.

E. 5692. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

4 au 28 décembre 1681. — Bail de 15 arpents de terre labourable, terroir de Sainte-Geneviève-des-Bois, fait, moyennant un loyer annuel de 37 livres 10 sous. à Vincent Cosson, laboureur à Liers, par Guillemette Deschamps, veuve de Jean Saison, demeurant à Sainte-Geneviève. — Autre de 6 arpents de terre labourable, même terroir, fait, moyennant un loyer annuel de 12 livres, à Gille Bertret, bûcheron à Liers, par René « Brequin, » serrurier à Sainte-Geneviève-des-Bois. — Vente d'arbres faite à François Pelletier, vigneron à Rosières, par Jacques « Mahon, » maître teinturier, au faubourg Saint-Germain-lès-Paris. — Transport de rente fait à la fabrique de Saint-Michel-sur-Orge par « Pierre Pinoteau, » vigneron audit lieu, et Anne Goix, sa femme. Cet acte, daté du 7 décembre 1681, porte, entre autres signatures, celles de Joseph « Leduc, » curé, et Michel « Marsault, » maître d'école à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail d'héritages, à Cossigny, fait à Jean Guéné, vigneron audit lieu, par « Charles Legueré, » jardinier à « Champteloup. » — Bail d'héritages, au carrefour de Brétigny, fait à Étienne Robinet, charretier à Châtres, par Pierre « Briberon, » vigneron à Brétigny. — Bail de 3 arpents 3 quartiers 7 perches de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 17 livres, à Jean « Lucas, » manouvrier « aux Allières, paroisse » Sainct-Philbert » de Brétigny, par François « Lelong, » bourgeois de Paris. — Bail de maison et dépendances, à Châtres « proche la porte Morant dit » les Boullardz, » fait à Nicolas Launay, vigneron à Châtres, par Nicolas Lesné, meunier au moulin du Pré, paroisse Saint-Philibert de Brétigny. — Marché de maçonnerie conclu entre Claude Geuffroy, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Étienne « Baugin, » maçon en plâtre au même lieu, d'autre part. — Quittance de 20 livres 10 sous délivrée à Claude Desplace, laboureur à Brétigny, par Guillaume

Potteau, Vincent Bonté et « Spire Marquand, » vignerons à Leuville. — Cession de tout le gros en blés et avoines que le cessionnaire, comme étant aux lieu et place du prieur de Longpont, est obligé de livrer, chaque année, au curé de Saint-Philibert de Brétigny, faite, moyennant une redevance annuelle de 300 livres et 1 setier de blé gros méteil, à Antoine Polleau, marchand à Charcois, par Pierre « Gadray, » curé de Saint-Philibert (23 décembre 1681). — Contrat de mariage entre « Mathieu Mignault, » jardinier à « Sainct- » Vrain-d'Écorcy, » fils de Claude Mignault, jardinier « aux Mouligneaux, paroisse de Meudon, » et de Denise Cochelin, d'une part, et « Geneviève Bour- » guignon, » fille de « David Bourguignon, » jardinier à Brétigny, et de Jeanne Léger, d'autre part. — Bail des héritages de la maison appelée le fief de l'Orme-Martin, au-dessous de l'église Saint-Pierre de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 30 livres, à François Bunot, vigneron à Rosières, par Pierre « Boutevillain, » prêtre, licencié en lois, demeurant à Paris.

E. 5693. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

3 au 24 janvier 1682. — Contrat de mariage et actes y relatifs entre « Acurce Moullin, » laboureur à « Vallorge, » paroisse Saint-Philibert de Brétigny, fils d'Antoine « Moulin, » laboureur au même lieu, d'une part, et Marie « Pillard, » fille de Guillaume « Pilliard, » laboureur à Fresne, et de feue Marie Lambot, d'autre part. — Contrat de mariage entre Germain Boutry, vigneron à la « Ville-du-Bois, » fils de feu Jean Boutry, vivant, vigneron audit lieu, et de Marie Dantier, d'une part, et Geneviève Chandeau, fille d'Antoine Chandeau, vigneron à Essonville, et de Noëlle Martin, d'autre part. — Bail de 30 arpents de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 3 livres 15 sous par arpent, à Pierre « Gi- » rard, » laboureur, à la Fontaine, par Nicolas « Lan- » glois, » sieur « du Fretois, » demeurant à Paris, au nom et comme fondé de procuration de Claude Liénard, marchand, bourgeois de Paris, adjudicataire à bail judiciaire d'une ferme sise à Rosières, saisie sur François Plard, ci-devant receveur et payeur des rentes de l'hôtel de ville de Paris assignées sur les 5 grosses fermes de France. — Obligation de 39 livres, prix d'une vache prête à vêler, souscrite, au profit de Louis Munnier, marchand à Saint-Michel-sur-Orge, par Claude Aucler, vigneron à Corbeil. — Pierre Jouen, vannier, du pays de « St-Martin-de-Luzot » proche Espernon, » se loue pour une année, au service de Robert Denne, marchand vannier à Saint-Michel-sur-Orge, moyennant nourriture, logement, chauffage, éclairage et 20 livres tournois. — Contrat de mariage entre « Denis Puard, » jardinier, fils de Denis Puard et d'Élisabeth Dottier, d'une part, et Catherine Logre, fille de feu Martin Logre et de Guillemette Fredet, d'autre part. — Autre entre Pierre « Decour, » charretier à Saint-Michel-sur-Orge, fils de « Pierre Decour » et de Nicole Merrot, d'une part, et Jeanne Lochard, fille de Léon Lochard et de Jeanne Logre, d'autre part.

E. 5694. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1er au 24 février 1682. — Actes relatifs à un contrat d'apprentissage de couturière passé entre Jeanne Magot, fille majeure demeurant à Montlhéry, d'une part, et Thomas Gaultier, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, stipulant le fait de Justine Gaultier, fille de lui et de feue Jeanne Labbé. L'apprentissage durera 2 ans, pendant lesquels l'apprentie sera nourrie et hébergée chez sa maîtresse, qui recevra, pour les 2 années, la somme de 90 livres tournois. — Récépissé d'objets saisis, délivré à Claude Perrot, laboureur à la ferme de la Croix, par « Jacque Guené, » laboureur à la ferme de la Moinerie et auparavant à celle de la Croix. Cet acte, daté du 4 février 1682, porte, entre autres signatures, celle de Gille « Desvignes, » maître d'école à Brétigny. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 11 livres 3 sous passé, au profit de la fabrique de Saint-Philibert de Brétigny, par Jean « Pelletier, » vigneron au Carouge. L'acte est du 8 février 1682 et porte, entre autres signatures, celle de Pierre « Gadray, » curé de Saint-Philibert. — Actes intéressant les familles Delaforêt, Liénard, Charpentier, Brière, Debect, Trousseau, Hargenvillier.

E. 5695. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

3 au 26 mars 1682. — Bail d'héritages, à Rosières, fait à Gilles Aumont, vigneron audit lieu, par Simonne Gaitat, veuve de Pierre Beauperrin, vivant, marchand au même lieu. — Bail de 3 quartiers 1 quarte de vigne, vignoble de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 10 livres tournois, à

Pierre Souchard, vigneron audit lieu, par Marie Potier, veuve, en dernier mariage, de Claude Bedeau, et, en premières noces, de Jean Robin, le jeune, demeurant à Paris. — Bail de maison et dépendances, au carrefour de Brétigny, fait à Michel Roger, bourrelier à Brétigny, par Jean « Bourdon, » marchand boucher au même lieu. — Cession de droit de dîmer, principalement sur les terres de la ferme de la Croix, faite à Claude « Perrot, » laboureur à ladite ferme, par Antoine Polleau, marchand à Charcois, fermier des dîmes de Brétigny et du Plessis-d'Argouges. — Vente d'agneaux à naître faite, à raison de 4 livres 10 sous pièce, au susdit Polleau par Jacques Ballet, laboureur à Charcois. — Autre faite, à raison de 3 livres 10 sous pièce, au même Polleau par Claude « Perrot, » ci-devant nommé. — Bail de 6 arpents 1/2 de terre, terroir de Charcois, fait, moyennant 26 livres, à Antoine Polleau par Claude « Perrot. » — Actes intéressant les familles Munnier, Trousseau, Chandeau, Charpentier.

E. 5696. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

6 au 30 avril 1682. — Échange entre « Gabriel » de Lospital, » chevalier, marquis dudit lieu, demeurant en sa maison de Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et « Nicolas Bance, » vigneron audit Saint-Michel, d'autre part. Cet acte, daté du 6 avril 1682, porte, entre autres signatures, celle de Michel « Mar» sault, » maître d'école à Saint-Michel. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 36 livres passé, au profit d'Henri Martel, seigneur de Brétigny, par François « Lelong, » marchand boucher, bourgeois de Paris. — Bail de tous les droits de dîmes en haricots, filace, pois et fèves, sur le territoire de Saint-Michel-sur-Orge, à l'exception des terres de la ferme de la Noue-Rousseau, fait, moyennant un loyer annuel de 40 livres tournois, à Étienne Pilard, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par le curé Joseph « Leduc » (11 avril 1682). — Marché de maçonnerie conclu entre « Jean Panet, » vigneron, et Étienne « Baugin, » maçon à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail à métayage de la basse-cour de Rochebrune et de 66 arpents de terre, fait à Marin Goussé, laboureur à Cossigny, par « Éli» zabeth Dupré » ou « Du Pré, » dame de Villers, Saint-Lubin, Rochebrune, etc., épouse non commune de biens de Charles de Morais, chevalier, seigneur de « Fortille. » — Bail d'héritages, au Carouge, fait à Claude « Desplaces, » laboureur au Mesnil, par Charles « Le Normand Devillers » (ou De Villers), demeurant à Paris, au nom et comme procureur fondé de Claude Vanel, conseiller du Roi en sa cour des comptes et finances de Montpellier, fermier du bail judiciaire de la terre du Carouge située en la paroisse Saint-Philibert de Brétigny, saisie sur le sieur de Cron. — Contrat de mariage entre « Nicolas Fichet, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Marie Chandeau, fille de feu Pierre Chandeau, vivant, vigneron à Longpont, d'autre part.

E. 5697. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

2 au 29 mai 1682. — « Germain Bourgeron, » Robert « Peuvrier, » Bon Montet, Thomas Denis, Innocent Malherbe, « Claude Bourgeron » et « Jean Ma» rineau, » tous vignerons au Mesnil, s'engagent à scier tous les blés ensemencés sur les terres dépendant de la ferme du château de Brétigny et dans le parc dudit lieu, moyennant 29 setiers de blé méteil. — Actes relatifs à un accord et transaction entre Clément « Charpentier, » l'aîné, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Françoise Mauclerc, veuve de Vincent Charpentier, fils dudit Clément. — Accord et transaction entre « Catherine Bontemps, » veuve de Charles Maurissect, demeurant à Paris, d'une part, et Antoinette Munnier, d'autre part. Cet acte, daté du 25 mai 1682, porte, entre autres signatures, celle de Michel « Mar» sault, » maître d'école à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail d'héritages, à Rosières et environs, fait à « Ber» nard Perrot, » laboureur à Rosières, par Nicolas « Langlois, » écuyer, sieur « du Fretois, » demeurant à Paris, au nom et comme fondé de procuration de Claude Liénard, marchand bourgeois de Paris, adjudicataire à bail judiciaire des héritages saisis sur François Pellard, ci-devant receveur et payeur des rentes de l'hôtel de la ville de Paris assignées sur les 5 grosses fermes de France.

E. 5698. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

7 au 29 juin 1682. — Cassation d'un bail d'héritages, au Carouge, fait à Pierre Roger, vigneron audit lieu, par Jean « Pelletier, » vigneron, et Michel Roger, bourrelier à Brétigny. — Vente de tous les fruits à noyaux et pépins des arbres à haute tige des parc et enclos de Brétigny, à l'exception de 4 pommiers « de » Rainnette, » 4 pruniers et 6 cerisiers, faite, moyennant 330 livres, à « Jean Thomas » et Henri Gillet,

marchands fruitiers « à Saulx, » par Henri « Martel, » chevalier, seigneur comte de Fontaine, Brétigny, etc. — Actes relatifs à un accord entre Claude « Perrot » et Jacques Guené, laboureurs à Brétigny. — Vente de 2 quartiers 1/2 2 perches 1/2 de vigne, vignoble de Brétigny, faite, moyennant 90 livres, à Étienne Pillard, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Pierre Robbin, vigneron à Guibeville. — Bail de 7 arpents de terre labourable, terroirs du Plessis et de Sainte-Geneviève-des-Bois, fait à Jacques Poisson, charretier à Brétigny, par Claude « Desplaces, » laboureur au même lieu. — Obligation de 617 livres, dont 275 livres prix d'un cheval âgé de 5 ans, 162 livres prix d'un muid 1/2 d'avoine, mesure de Corbeil, et 180 livres prix d'un muid 1/2 de blé, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit de Jean Bretonnet, laboureur à « Ser- » vigny-en-Brye, paroisse de Lieursaing, » par Michel Lambert, laboureur à Bondoufle. — Bail d'un arpent de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, champtier « des Meurgez, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 6 livres tournois, à « Pierre Pino- » teau, » vigneron audit Saint-Michel, et Anne Goix, sa femme, par Pierre Peuvrier, vigneron au même lieu, agissant en qualité de marguillier. Cet acte, daté du 29 juin 1682, porte, entre autres signatures, celles de Joseph « Leduc, » curé, et de Michel « Marsault, » maître d'école à Saint-Michel-sur-Orge.

E. 5699. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

2 au 18 juillet 1682. — Quittance de 30 livres, rachat de rente, délivrée à Clément « Charpentier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par « Pierre Beau- » perrin, » compagnon pâtissier à Paris. — Marché pour charroi de bois conclu entre Jean « Hargenvil- » lier » et Thomas Gaultier, laboureurs à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Éloi « Varangue, » représentant le collège Montaigu, d'autre part. — Règlement de comptes entre Jacques « Charpentier, » Lazare Tixier et Nicolas Lesné, collecteurs des tailles de Brétigny en l'année 1680. — Bail du tiers des grosses dimes, de la totalité des menues et vertes dimes et des menues dimes de troupeaux appartenant à la cure Saint-Pierre de Brétigny, dans l'étendue des paroisses de Saint-Pierre et du Plessis-d'Argouges, fait, pour 3 ans, à Antoine Poulleau, marchand à Charcois, par François « Lescacher, » curé de Saint-Pierre, moyennant un loyer annuel de 650 livres, 2 setiers de blé bon méteil et un agneau (7 juillet 1682). — Bail de 8 arpents de pré, prairie de Brétigny, fait, moyennant 30 livres l'arpent, à Nicolas Quantin, meunier au moulin de Basset, paroisse de Longpont, par Henri « Mar- » tel, » chevalier, seigneur comte de Fontaine, Brétigny, etc.. — Marché de charpenterie entre François Renoirs, marchand charpentier au Plessis-d'Argouges, et Antoine Polleau, ci-devant nommé. — Vente d'héritages, au Carouge, faite à Nicolas « Colin, » bourgeois de Paris, par Jean « Pelletier » et consorts. — Contrat de mariage entre Jacques Marineau, vigneron à « Marolle, » d'une part, et Michelle Logre, veuve en dernières noces de François Méline, demeurant à Rosières, d'autre part. — Bail d'héritages, terroir de Brétigny, fait à Michel Roger, bourrelier audit lieu, par François « Lelong, » marchand boucher, bourgeois de Paris. — Actes intéressant les familles Bance, Coulleau, Courtin, Poisson, Houyel.

E. 5700. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

16 août au 17 septembre 1682. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 3 livres 10 sous passé, au profit de Nicolas Collin, bourgeois de Paris, par Antoine Polleau, marchand à Charcois. — Élection de 2 collecteurs et d'un syndic pour l'année 1683 par les paroissiens de Saint-Michel-sur-Orge. Cet acte, daté du 23 août 1682, porte, entre autres signatures, celle de Michel « Marsault, » maître d'école à Saint-Michel-sur-Orge. — Élection d'un messier à Brétigny pour l'année 1682. — Accord et transaction entre Jacques « Pilliard, » laboureur à Bondoufle, d'une part, et Charles « Potier, » charron au même lieu, d'autre part. — Ratification, par Jeanne Bertonnet, d'un titre nouvel passé par Nicolas Maingot, son mari, au profit de la veuve Jean Mareschal d'Ollainville. — Bail de 7 arpents 1/2 quartier de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 28 livres, à Pierre Gauchain, marchand au Plessis-d'Argouges, par François « Lelong, » marchand boucher, bourgeois de Paris.

E. 5701. (Liasse.) — 4 pièces, papier, dont 1 cahier de 7 feuillets in-4°.

3 au 18 octobre 1682. — Cession de parts dans les successions de Cantien Atarge, vivant, vigneron à « Nozay, » et de Louise Lesné, sa femme, faite à Cantien Atarge, vigneron à Nozay, par ses frère et sœur,

André Atarge, vigneron à Leuville, et Madeleine Atarge, femme de Louis Landré, manouvrier à Brétigny. — Déclaration d'apports dotaux à défaut de contrat de mariage et d'inventaire faite par François Gillotin, charretier au Plessis-d'Argouges, et Marguerite Verrier, sa femme. — Actes relatifs à une transaction entre « Jacque Guené » et Nicolas « Trottin, » relativement à des poursuites commencées par Trottin, comme syndic de Brétigny en l'année 1682, contre ledit Guené et Pierre Gigon, collecteurs des tailles de Brétigny en l'année 1679. — Compte de tutelle d'Anne Maucler, fille de Jacques Maucler et de Jeanne Chartier, rendu par Françoise Maucler, veuve de Vincent Charpentier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Élection de 2 collecteurs et d'un syndic à Brétigny pour l'année 1683.

E. 5702. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

10 au 29 novembre 1682. — Contrat de mariage entre « Vincent Trousseau, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, fils de feu Nicolas Trousseau, vivant, vigneron au même lieu, d'une part, et Françoise Mauclerc, veuve de Vincent Charpentier, vivant, vigneron au même lieu, d'autre part. — Bail d'héritages, à Rosières, fait à Antoine Duchesne, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par « Pierre Blen, » marchand, bourgeois de Paris. — Autre fait à Samson Le Bouc, manouvrier à Rosières, par Jacques « Gallot, » marchand cabaretier à Paris. — Bail d'héritages, à Saint-Philibert de Brétigny, fait à Guillaume Devilliers, berger audit lieu, par Louis Auffray, manouvrier au Plessis-d'Argouges. — Accord et transaction entre Marie « de Plassan, » femme et ayant charge de Charles de Franq, écuyer, d'une part, et Barbe Raguineau, servante, d'autre part. — Élection d'un marguillier en l'église Saint-Pierre de Brétigny, pour l'année 1683. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 40 sous passé, au profit de Nicolas Collin, bourgeois de Paris, par Lazare Tixier, vigneron à Rosières.

E. 5703. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

3 au 26 décembre 1682. — Renonciation, par les enfants et héritiers, à la succession de Marie Polleau, veuve, en premières noces, de Noël Moullin, et, en second mariage, de Louis Baudet. — Bail de 3 quartiers de terre, terroir de Brétigny, champtier « des » Mares, » fait, moyennant un loyer annuel de 3 livres, à « Pierre Dupond, » marchand audit lieu, par Denis « Marineau, » jardinier à Chantilly. — Actes relatifs à un bail d'héritages, à Brétigny, fait à François Bunot, vigneron à Rosières, par Guillemette Chartier, veuve de Michel Bourgeron, vivant, vigneron. — Actes relatifs à un bail de 3 quartiers de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 45 sous, à « Pierre Pignet, » manouvrier audit lieu, par Spire Richer, agissant en qualité de marguillier de Saint-Pierre de Brétigny. — Actes relatifs à une transaction entre Gille Piffrect, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Thomas Gaultier, laboureur au même lieu, d'autre part. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Nicolas Baudon, jardinier en la maison du Pavillon, fils de feu Bastien Baudon, d'une part, et Marie Lappron (sic), fille de Vincent Capron (sic), vigneron à Brétigny, et de Françoise Bedeau, d'autre part.

E. 5704. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

5 au 31 janvier 1683. — Inventaire après décès de noble homme Guillaume Lesueur, vivant, valet de garde robe du feu duc d'Orléans, fait à la requête de Louise-Marie « Lesueur, » veuve de Claude Gaitat, vivant, avocat en Parlement, demeurant à Paris. — Bail de 2/3 d'arpent de vigne, vignoble de Boissy-sous-Saint-Yon, champtier du chemin d'Avrainville, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 6 livres 10 sous, à « Jean Mandonnet, » le jeune, vigneron audit Boissy, par Jean « Aumont, » laboureur à Charcois, et « Marte Pouvin, » sa femme. — Actes relatifs au bail d'un demi-quartier de vigne, terroir susdit, champtier « du Chesne, » fait par les susdits époux Aumont à Paul Rottier, le jeune, vigneron à Boissy-sous-Saint-Yon, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 30 sous. — Marché pour arrachage et plantation de vigne conclu entre Pierre « Gadray, » curé de Saint-Philibert de Brétigny, d'une part, et François Bunot, vigneron à Rosières, d'autre part (14 janvier 1683). — Donation entre vifs faite à ses enfants par Catherine Choissy, veuve de Pierre Charpentier, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Actes relatifs à un marché pour travaux de couverture en chaume conclu entre « Jacque Guené, » laboureur à la ferme de la Moinerie, d'une part, et Michel Legros et Antoine Chabrillat, couvreurs en chaume à Bréti-

gny, d'autre part. — Actes relatifs au bail de 3 quartes de vigne, vignoble de Boissy-sous-Saint-Yon, fait, moyennant une rente annuelle de 3 livres, à « Jean » Goussard, » marchand tailleur d'habits audit Boissy, par Jean « Aumont » et « Marte Pouvin, » ci-devant nommés. — Contrat de mariage entre Pierre Danne, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, fils de feu Michel Danne et de Jeanne Charpentier, d'une part, et Nicole Maucler, fille de feu Jacques Maucler, vivant, vigneron à Épinay-sur-Orge, et de Jeanne Chartier, d'autre part. — Actes relatifs au bail de 2 arpents de pré sainfoin, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 45 livres tournois, à Michel Fredect, maçon couvreur en tuile audit lieu, par « Gabriel de Lospital, » chevalier, marquis dudit lieu.

E. 5705. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

5 au 26 février 1683. — Bail d'héritages fait à Jean « Hargenvillier, » laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, par son beau-frère Guillaume « Beurrier, » charpentier à Longjumeau. — Obligation de 34 livres souscrite, au profit de Louis et Antoine Bertonnet, jardiniers aux Bordes Piedefer, par Antoine Boissière, tailleur d'habits au Plessis-d'Argouges. — Vente d'héritages, terroirs de Saint-Chéron et de Baville, faite à Philippe Chesneau, maréchal à Saint-Chéron, par François Saintin, laboureur à Brétigny. — Bail de 5 arpents de terre, terroir du Plessis, appartenant à la cure Saint-Pierre de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 16 livres, à Denis Blot et Pierre Goyer, manouvriers au Plessis-d'Argouges, par François « Lescacher, » curé de Saint-Pierre. — Vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Saint-Michel-sur-Orge, champtier dit « le hault Cul froy, » faite, moyennant 30 livres tournois, à « Pierre Mollu, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par « Gabriel de » Lospital, » ci-devant nommé. — Marché pour travaux d'arrachage d'arbres, comblement et nivellement de fossé, etc., conclu entre Antoine Chabillard, Michel Aubron, Simon Dumas, Jean Rémond et Liénard Aubron, manouvriers à Brétigny, d'une part, et Angélique « Daspremont, » veuve de noble homme Jean Gourdon, vivant, trésorier extraordinaire des guerres, étant « en sa maison de Fresne, » paroisse Saint-Pierre de Brétigny. Cet acte, daté du 26 février 1683, porte, entre autres signatures, celle de Gille « Desvi-» gnes, » maître des écoles à Brétigny.

E. 5706. (Liasse.) — 9 pièces, papier, dont 2 cahiers de 6 et 10 feuillets in-4°.

3 au 30 mars 1683. — Règlement de comptes entre Antoine Boissière, tailleur d'habits, et Marguerite Verrier, veuve de François Gillotin, vivant, charretier au Plessis-d'Argouges, lesdits Boissière et Gillotin, collecteurs des tailles de Brétigny en l'année 1682. — Actes relatifs à la vente de 11 quartiers de terre, au hameau de Cossigny, faite, moyennant 400 livres, à « Charles Legueré, » jardinier à « Champteloup, » paroisse Saint-Germain-lès-Châtres, par Nicolas « Colin, » bourgeois de Paris, et Marie Réault, sa femme. — Compte de la tutelle de Nicole Mauclerc, fille de Jacques Mauclerc et de Jeanne Chartier, rendu par Vincent « Troussiau, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Françoise Mauclerc, sa femme. — Testament collectif de Clément « Charpentier, » l'aîné, commis du principal tabellion du bailliage et châtellenie de Brétigny à Saint-Michel-sur-Orge, y demeurant, et Guillemette Pinect, sa femme. Les testateurs veulent être enterrés, si faire se peut, dans l'église de Saint-Michel-sur-Orge, à laquelle ils font un legs important. Ce testament, daté du 10 mars 1683, porte, entre autres signatures, celle de Joseph « Leduc, » curé de Saint-Michel-sur-Orge. — Transport d'une rente annuelle et perpétuelle de 4 livres 11 sous fait à Michel Fredet, maçon à Saint-Michel-sur-Orge, agissant en qualité de marguillier de l'église dudit lieu, par Philbert « Trousseau, » vigneron au même lieu, et Catherine Marcel, sa femme. Cet acte est daté du 12 mars et porte, entre autres signatures, celles de « Leduc, » curé, et de Michel « Marsault, » maître d'école à Saint-Michel-sur-Orge. — Marché de maçonnerie conclu entre Barbe Hariveau, veuve de Claude Peuvrier, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Michel « Coulloux, » maçon en terre à Longpont, d'autre part. — Obligation de 34 livres 10 sous tournois souscrite, au profit de « Vincent Troussiau, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Mathurin Ferrant, vigneron à Villiers-sous-Longpont, paroisse d'Épinay-sur-Orge, et Denise André, sa femme. — Autre de 180 livres tournois souscrite, au profit de François Renoirs, marchand charpentier au Plessis-d'Argouges, par Antoine Polleau, marchand à Charcois. — Partage entre les enfants et héritiers de Pierre Charpentier, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge.

E. 5707. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

4 au 29 avril 1683. — Actes relatifs à une obligation de 33 livres, prix d'une vache prête à vêler, souscrite, au profit de Louis Meunnier, marchand à Saint-Michel-sur-Orge, par Guillaume Cadar, vigneron à la « Villedubois. » — Bail de toutes les menues dîmes appartenant à la cure de Saint-Philibert-de-Brétigny, à la réserve de la dîme des filasses, fait, moyennant un loyer annuel de 36 livres et un agneau gras, à Antoine Polleau, marchand à Charcois, par Pierre « Gadray, » curé de Saint-Philibert, qui, avec François « Lescacher, » curé de Saint-Pierre, signe l'acte, daté du 15 avril 1683. — Devis des travaux d'entretien des parterre, potagers, pépinière, allées, etc. du lieu seigneurial de Brétigny, et marché en conséquence, conclu entre « Nicolas Guérin, » jardinier, d'une part, et Henri « Martel, » seigneur dudit lieu, d'autre part. — Bail de 28 arpents de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 3 livres 5 sous l'arpent, à Thomas Gaultier, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, par « Gabriel de Lospital, » chevalier, marquis dudit lieu. — Marché pour sciage de tous les blés et orges ensemencés sur les terres dépendant de la ferme du château de Brétigny et dans le parc, conclu entre « Germain Bourgeron, » Robert « Peu» vrier, » Thomas Denis, « Claude Bourgeron, » Jean Marineau, demeurant au Mesnil, Clément Bouzinard et Denis Clocheau, demeurant à Guiperreux, d'une part, et Pierre « Héluin, » ayant charge du seigneur de Brétigny, d'autre part. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Étienne Baugin, maçon couvreur en tuile audit lieu, par Antoine « Si» monnet de LaChaussée, » s^r de la Chaussée, capitaine d'une compagnie de cavalerie réformé, demeurant à Paris.

E. 5708. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1er au 16 mai 1683. — Cession de tous droits en la succession de Lucrèce Bertellain faicte à Jacques « Prousteau, » marchand, par Charlotte Plisson, veuve de Louis Pichon, vivant, marchand, à Rosières. — Bail de 2 arpents de terre, « terroir de Berville et » Boinne, » fait à Claude Delaborde, vigneron « à Boin» ne, » par la susdite Charlotte Plisson et son père Denis Plisson, vigneron à Brétigny. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Jacques « Hi, » berger au service de Martin Devilliers, laboureur à la Maison Neuve, fils de feu Simon Hy et d'Anne Hébert, demeurant en leur vivant à « Lonlay-le-Tesson, pays de Normandie, » d'une part, et Élisabeth Gilbert, fille de Jean Gilbert, manouvrier au Mesnil, et de feue Guyonne Pignet, d'autre part. — Accord et transaction entre les héritiers d'Anne Geuffroy. — Actes relatifs à la vente d'un quartier de vigne, vignoble de la Bretonnière, champtier « des Grillères, » faite, moyennant 60 livres, à Jean Charpentier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Jacques « Gilles, » laboureur à « la Roche Ollin» ville, » paroisse de Bruyères-le-Châtel.

E. 5709. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1er au 26 juin 1683. — Vente de tous les fruits à noyau et à pépins du parc et enclos de Brétigny, à la réserve de 4 pommiers de « Rainette, » 1 pommier « d'apuy, » 1 pommier de « Calville » d'hiver, 4 pruniers, 6 cerisiers et 1 poirier de « Virgouleuse, » faite, moyennant 330 livres, à Pierre Ronpagnau, marchand fruitier à Igny, par Pierre « Héluin, » dit Saint-Georges, domestique et ayant charge d'Henri Martel, chevalier, comte de Fontaine, Brétigny, etc. — Contrat de mariage entre Jean Poullet, laboureur à Brétigny, fils de feu Étienne Poullet, vivant, laboureur à Dourdan, et de Marie Ferry, d'une part, et Marie Froquet, fille de feu Guillaume Froquet, jardinier à « Vilbou» zin, » paroisse de Longpont, et de Geneviève Lochard, d'autre part. — Vente des fruits des parc et enclos de la maison seigneuriale de Launoy et Saint-Michel-sur-Orge, faite, moyennant 500 livres tournois, à Geufroy Daincour et François Barbier, marchands fruitiers à Paris, par Richard « Heuzé, » jardinier du jardin de ladite maison seigneuriale, ayant charge et pouvoir de M^r « Forcadelle, commissaire des saisies réelles, » demeurant à Paris. » Cet acte porte la date du 16 juin 1683 et la signature de Michel « Marsault, » maître d'école à Saint-Michel-sur-Orge. — Obligation de 30 livres souscrite, au profit d'Ambroise « Ame» lot, » marchand à Liers, par Jean Huteau, berger à Leudeville. — Conventions au sujet de droit de dîmes passées entre Joseph « Leduc, » curé de Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Acurse Chasseingne, laboureur à la ferme de la Noue-Rousseau, d'autre part (20 juin 1683). — Bail d'héritages, à Rosières, fait à Jean Poullet, charretier à Brétigny, par Antoine Duchesne, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge.

E. 5710. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

19 juillet au 26 septembre 1683. — Vente de l' « estat et office d'arpenteur, priseur et partageur » juré pour le Roy, des terres, bois, eaux et forests » en ce royaulme de France, estably en la prévosté de » Montlhéry, » faite, moyennant 100 livres, à Denis « Aumont, » procureur au bailliage et châtellenie de Brétigny, y demeurant, par le titulaire Pierre « Au- » mont, » en même temps tabellion de Brétigny. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Jean Bertin, jardinier au Carouge, d'une part, et Anne Antoinette Dugué, fille de feu Louis Dugué, vivant, marchand à « Saint-Pierre-la-Rivière, pays de Normandie, » et de Françoise Motte, d'autre part. — Accord et transaction entre Nicolas « Colin, » bourgeois de Paris, d'une part, et Pierre Colleau, manouvrier à Fontaine La Garde, d'autre part. Cet acte est daté du 30 juillet 1683 et porte, entre autres signatures, celle de Gille « Des- » vignes, » maître des écoles à Brétigny. — Vente d'un demi-quartier de terre, terroir de Longjumeau, faite, moyennant 12 livres, à « Lucas Porcher, » marchand cordier audit lieu, par Jacques « Brequin, » serrurier à Brétigny, et Catherine Huard, sa femme. — Testament de Jeanne « Beaune, » femme de Liénard Mongdelayct, maçon en terre à Saint-Michel-sur-Orge. — Obligation de 49 livres souscrite, au profit de François Le Gauffre, marchand à Sainte-Geneviève-des-Bois, par Vincent Cosson, marchand laboureur à Liers. — Bail d'un arpent 1/2 de vigne, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 36 livres tournois, à Antoine « Monproflct, » vigneron audit lieu, par Antoine Simonnet, sieur de la Chaussée, capitaine réformé d'une compagnie de cavalerie, demeurant à Paris. — Bail de 3 arpents de terre, même terroir, fait par le même Simonnet, moyennant un loyer annuel de 13 livres 10 sous tournois, à la veuve de Marin Dif. — Élection de 2 collecteurs et d'un procureur syndic faite, pour l'année 1684, par les habitants de la paroisse de Saint-Michel-sur-Orge. — Élection d'un messier et garde vignes du vignoble de Saint-Michel-sur-Orge, faite par les susdits habitants, le 5 septembre 1683. — Marché d'entretien des parterre, potagers, pépinière, etc., du lieu seigneurial de Brétigny, conclu entre « Jean Boullongne, » jardinier à « Soucy-soubz-Brys, » et Henri « Martel, » seigneur de Brétigny.

E. 5711. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

3 au 30 octobre 1683. — Accord et transaction entre Claude « Perrot, » laboureur à la ferme de la Croix, d'une part, et Pierre « Bedeau, » laboureur à Brétigny, d'autre part. — Actes relatifs à un bail d'héritages, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait à Gille Brière, vigneron audit lieu, par Guillaume « Charpen- » tier, » le jeune, vigneron au même lieu. — Élection de 2 collecteurs et d'un procureur syndic, pour l'année 1684, faite par les habitants des paroisses de Brétigny. — Transport de bail d'héritages fait à Pierre Danne, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Pierre « Pinoteau, » vigneron au même lieu. Cet acte, daté du 25 octobre 1683, porte, entre autres signatures, celle de Michel « Marsault, » maître d'école à Saint-Michel-sur-Orge. — Actes relatifs à un bail d'héritages fait à « Jacque Delile, » tissier en toile à Saint-Michel-sur-Orge, par Liénard Mongdelayct, maçon au même lieu. — Testament de Claude Delaforests, veuve d'Antoine Marineau, vivant, jardinier à Saint-Antoine, paroisse Saint-Philibert de Brétigny. La testatrice veut être inhumée, auprès de son mari, dans l'église Saint-Philibert. Pierre Gadray, curé de Saint-Philibert, a signé cet acte qui est daté du 30 octobre 1683.

E. 5712. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

7 au 29 novembre 1683. — Actes relatifs à la vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Linas, champtier de « l'Estang, » faite, moyennant 46 livres 10 sous, à Pierre « Pinoteau, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Guillaume « Charpentier, » le jeune, vigneron à Brétigny. — Bail de « la maison des » Hallières, paroisse Saint-Philbert de Brétigny, avecq » les fossez et terres d'allentour, et arbres qui sont » dessus, tant fruitiers que non fruitiers, » compris la chaussée et les broussailles qui sont le « long du pré » de l'estamps, le long des murailles, » plus 7 quartiers de terre, fait, moyennant un loyer annuel de 55 livres et 2 poules, à Jean « Lucas, » manouvrier à Brétigny, par Henri « Martel, » chevalier, seigneur comte de Fontaine, Brétigny, etc. — Bail d'héritages, au Plessis-d'Argouges, fait à Jean « Aumont, » laboureur audit lieu, par Jacques « Gille, » vigneron à la Roche, paroisse de Bruyères-le-Châtel. — Bail de maison et dépendances, au carrefour de Brétigny, fait

à Cantien Martin, vigneron audit lieu, par « Henry » Martel, » ci-devant nommé. — Autre fait par le même Henri « Martel » à Hervé « Lefébure, » charron à Brétigny. — Élection d'un marguillier de l'église Saint-Michel-sur-Orge, faite par les paroissiens dudit lieu. — Partage de biens meubles entre les enfants et héritiérs de Germain Lochon et Geneviève Menin. — Élection d'un marguillier de l'église Saint-Pierre de Brétigny, pour l'année 1684. — Élection d'un marguillier de l'église Saint-Philibert de Brétigny pour l'année 1684. — Contrat de mariage entre Jean Gombaut, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Marie George, d'autre part. — Annulation du contrat de mariage passé entre Claude Valladon, manouvrier à Brétigny, d'une part, et Julienne Édiart, veuve d'Antoine Ravet, vivant, boulanger au même lieu, d'autre part.

E. 5713. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

4 au 30 décembre 1683. — Obligation de 24 livres souscrite, au profit de Jeanne Hervieux, par Antoine Boissière, tailleur d'habits au Plessis-d'Argouges, et Louise Hervieux, sa femme. — Bail de vigne fait à Louis « Chartier, » vigneron à Guiperreux, par « Vin» cent Troussiau, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail d'un arpent moins 1 quarte, terre et vigne, terroirs de Saint-Michel-sur-Orge et Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à André Souchard, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Liénard Mongdelayct, maçon au même lieu. Cet acte, daté du 21 décembre 1683, porte la signature de Michel « Marsault, » maître d'école à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail de 3 arpents de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 15 livres tournois, à André Souchard par Antoine « Simonnet de Lachaussée, » s[r] de la Chaussée, demeurant à Paris.

E. 5714. (Liasse.) — 5 pièces, papier, dont 1 cahier de 8 feuillets in-4°.

2 au 29 janvier 1684. — Denis Aumont. — Contrat de mariage entre Pierre Poullain, manouvrier à Brétigny, fils de feu Antoine Poullain, vivant, tixier en toile, et d'Anne Boutillon, d'une part, et Barbe Raguineau, veuve de Pierre Mosnet, demeurant à Rosières, d'autre part. — Lots et partage des immeubles provenant des successions de François Besnard, vigneron à Brétigny, de Marie Faucheux, sa femme, et de Françoise Besnard, veuve d'Antoine Janien, faits entre François et Spire « Bénard, » vignerons à Brétigny. — Quittance de 30 livres délivrée à Jean Charpentier par « Gilles. » — Contrat de mariage entre Spire Roger, manouvrier à Brétigny, fils de feu Louis Roger et de Marie Trutif, d'une part, et Simonne Colleau, fille de feu Claude Colleau et d'Aymée Dupond, d'autre part. — Obligation de 60 livres tournois souscrite, au profit de Vincent Maneuf, prêtre, chapelain de Sainte-Geneviève-des-Bois, par Guillaume « Char» pentier, » vigneron à Brétigny, et Marie Charpentier, sa femme.

E. 5715. (Liasse.) — 10 pièces, papier, dont 1 cahier de 4 feuillets in-4°.

6 février au 22 mars 1684. — Contrat de mariage et pièces y relatives entre Pierre Gigon, manouvrier à Essonville, veuf en premières noces de Madeleine Fontaine, d'une part, et Charlotte Plisson, veuve en dernières noces de Louis Pichon, demeurant à Rosières, d'autre part. — Déclaration, par Claude « Per» rot, » laboureur à Rosières, du retrait de 5 setiers de blé que François « Bénard, » vigneron, collecteur des tailles de Brétigny, en l'année 1684, et consorts avaient fait saisir sur ledit Perrot et sur son fils, Bernard Perrot, faute de payement du premier quartier de leur taille. — Actes relatifs au bail de 6 arpents 1/2 de terre labourable, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 26 livres, à Marin Goussé, laboureur à Brétigny, par Jean « Bourdon, » marchand au même lieu. — Accord et transaction entre Léonard Laurent, maçon à Saint-Antoine, d'une part, et Nicolas Mingot, vigneron au même lieu, d'autre part. Cet acte, daté du 24 février 1684, porte, entre autres signatures, celle de François « Lescacher, » curé de Saint-Pierre de Brétigny. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Simon « Gillet, » vigneron à Guibeville, fils de feu Simon Gillet et d'Émée Savory, d'une part, et Marguerite Charpentier, fille de feu Jean Charpentier, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et de Marguerite Moison, d'autre part. — Actes relatifs au bail de la basse cour du château seigneurial de Brétigny, avec 350 arpents de terre, 3 arpents 1/2 de pâture au lieu dit « Chancueil, » à partager avec le fermier de Saint-Philibert, etc., fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres 10 sous

l'arpent, à Martin « Devilliers, » laboureur à la Maison Neuve, par « Pierre Heluin, » dit Saint-Georges, officier et ayant pouvoir du seigneur de Brétigny. — Devis de travaux d'entretien des jardin, parterre, etc. du lieu seigneurial de Brétigny, et marché en conséquence conclu entre Louis Delalandre, jardinier audit lieu, d'une part, et Henri « Martel, » seigneur de Brétigny, d'autre part.

E. 5716. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

13 au 28 avril 1684. — Actes relatifs à une transaction faite entre les enfants et héritiers de Thomas Logre et de Marie Panect. Le premier de ces actes, daté du 13 avril 1684, porte, entre autres signatures, celle de Michel « Marsault, » maître d'école à Saint-Michel-sur-Orge. — Vente de 100 baliveaux à choisir dans le bois de la garenne de la Maison Neuve faite, moyennant 150 livres, à François Renoirs, marchand charpentier au Plessis-d'Argouges, par Pierre « Heluin » (on prononçait Heloin), concierge de « M. le comte de Fontaine Martel en son chasteau seigneurial » de Brétigny. Cet acte porte la date du 16 avril 1684 et, entre autres signatures, celle de Gille « Desvignes, » maître d'école à Brétigny. — Contrat de mariage entre Antoine Fouquerolle, charretier au Petit Paris, paroisse de Leuville, fils de feu Jean Fouquerolle, vivant, boulanger en Picardie, et de Geneviève Surelle, d'une part, et Jeanne Dolbeau, fille de Nicolas Dolbeau, vigneron à Rosières, et de feue Jeanne Dupuys, d'autre part. — Bail de 5 arpents 1 quartier de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 21 livres, à Michel Roger, bourrelier à Brétigny, par Jean « Aumont, » laboureur au Plessis. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 3 livres 6 sous 8 deniers passé, au profit de l'église de Châtres, par François Buriot, vigneron à Rosières. — Obligation de 36 livres, prix de 5 setiers d'avoine, mesure de Montlhéry, souscrite, au profit de Vincent Masneuf, prêtre, chapelain de Sainte-Geneviève-des-Bois, par Noël Moullin, laboureur au Mesnil. — Contrat de mariage et pièces y relatives entre Jean « Aumont, » laboureur au Plessis-d'Argouges, veuf en premières noces de Marthe Pouvain, d'une part, et Simonne Broussard, fille de feu Léonard Broussard, vivant, couvreur en tuile à Épinay, d'autre part. — Vente de dépouille de pommiers faite à François Naudet, marchand au Plessis-d'Argouges, par Louis Meusnier, marchand à Saint-Michel-sur-Orge.

E. 5717. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

2 au 30 mai 1684. — Actes relatifs à un marché de charpenterie conclu entre François « Aspremont, » marchand, bourgeois de Paris, d'une part, et François Renoirs, marchand charpentier au Plessis-d'Argouges, d'autre part. — Quittance de 43 livres tournois délivrée à Jean « Charpentier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Pierre « Dautier, » marchand au même lieu. — Bail à métayage de 100 arpents de terre labourable, terroir de Brétigny, fait à « Jacque Guéné, » laboureur à la ferme de la Moinerie, par Gabrielle, Élisabeth et Barbe « Gomyn. » — Obligation de 15 livres, prix d'un poinçon de vin, souscrite, au profit de Clément Charpentier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Pierre « Bedeau, » laboureur à Brétigny. — Bail d'un arpent 1/2 de terre planté en arbres fruitiers, au Carouge, fait, moyennant un loyer annuel de six ou dix livres, à Nicolas Le Blanq, manouvrier à Brétigny, par Michel « Magault, » tourneur à Montlhéry. — Obligation de 51 livres 14 sous souscrite, au profit de Guillaume Pillard, laboureur à Fresne, par René Bouquain, vigneron à Leudeville. — Actes relatifs à la cassation d'un bail d'héritages fait à feu Pierre Buffin, vivant, laboureur au Plessis d'Argouges, par Antoine « Giron, » chirurgien à Brétigny, et « Germain Giron, » laboureur « aux Plaquières, paroisse de Lisses. » — Accord et transaction entre « Pierre Pignet, » manouvrier à Brétigny, d'une part, et « Jacque Guéné, » laboureur à la Moinerie, d'autre part.

E. 5718. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1er au 17 juin 1684. — Engagement pris par « Édeline du Coudray, » maître fondeur de cloches à Paris, faubourg Saint-Jacques, paroisse Saint-Benoît, de fondre 2 cloches « quy sont de présent cassés dans le cloché de l'église Saint-Philbert de Brétigny. » L'acte est daté du 1er juin 1684 et revêtu de 11 signatures, y compris celles du fondeur, du tabellion et de Pierre « Gadray, » curé dudit Saint-Philibert. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 24 livres passé, au profit de François Lelong, marchand, bourgeois de Paris, par Nicolas « Colin, » bourgeois de Paris. — Actes relatifs à une obligation de 28 livres souscrite, au profit de François et Spire « Bénard, » par Marguerite Delaulnay, veuve de Pierre Buffin, vivant,

laboureur au Plessis. — Actes relatifs à un accord et transaction entre ladite Delaulnay, d'une part, et Louis Offroy, manouvrier au Plessis-d'Argouges, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 18 livres passé, au profit de Judicq des Goris, héritière bénéficiaire de Paul des Goris, écuyer, sieur « de la » Guyerche, seigneur des Grands et Petits Cochets, » par François Bruslé, vigneron à la Bretonnière. Cet acte, daté du 4 juin 1684, porte, entre autres signatures, celle de Gilles « Desvignes, » maître d'école à Brétigny. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 12 livres passé, au profit de la même, par Germain Boutelou, vigneron à la Bretonnière. — Titre nouvel de diverses rentes passé, au profit de Nicolas Collin, bourgeois de Paris, par Louise Desbette, veuve de François Pellé, et consorts. — Obligation de 69 livres tournois souscrite, au profit de René Noué, prêtre, religieux et chantre dans l'abbaye de Longpont, par Jean Montaut, vigneron à Guiperreux. Cet acte porte la date du 4 juin 1684 et la signature de Michel « Mar» sault, » maître d'école à Saint-Michel-sur-Orge. — « Louis Liger, » Noël, Claude et Jacques « Degouttes, » Jean Dautier, « Charles Peuvrier » et Pierre « Lecoy, » vignerons à Leuville, s'engagent, moyennant 3 setiers et mine de blé, mesure de Montlhéry, pour chacun d'eux, à scier tous les blés ensemencés sur les terres dépendant de la ferme du château seigneurial de Brétigny, et l'orge qui est dans le parc, pour le compte du seigneur dudit lieu, représenté par Pierre « He» luin, capitaine » du château de Brétigny. — Engagement de même nature contracté, moyennant 55 sous par arpent, pour opérer sur les terres affermées par Martin Baudin, laboureur au Plessis-d'Argouges, par « Jean-Baptiste Froissant, » Simon Rousseau, « Char» les Petit, Guillaume Froissant, » Henri Rousseau, vignerons à « la Ville du Bois, » qui s'adjoindront trois autres personnes. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 17 livres 5 sous passé, au profit de Nicolas Collin, ci-devant nommé, par Marin Brahier, vigneron à Cossigny, et Catherine Fontaine, sa femme.

E. 5719. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

5 au 27 juillet 1684. — Bail d'une vache fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres, à Jean Trousseau, par Ambroise Amelot, marchand à Liers. — Obligation de 8 livres tournois souscrite, au profit de Joseph Leduc, curé de Saint-Michel-sur-Orge, par Jean Combau, vigneron audit lieu. — Bail de 7 arpents 3 quartiers de pré, prairie de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 27 livres l'arpent, à « Pierre » Fouché, » marchand hôtelier à Montlhéry, par « Henry Martel, » chevalier, seigneur comte de Fontaine, Brétigny, etc. — Abandonnement d'héritages entre les mains du duc de Noailles, par la veuve et les héritiers de feu Gatien Petiveau ou Petineau, vivant, demeurant à Liers. — Contrat de mariage entre Nicolas Baudon, jardinier à Brétigny, fils de feu Sébastien Baudon, veuf en premières noces de Marie Capron, d'une part, et Suzanne Maugé, fille de feu Noël Maugé, demeurant à Brétigny, d'autre part. — Accord entre Thomas Gautier, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et « Marie Casonnet, » veuve d'Ambroise Trousseau, vivant, laboureur au même lieu, d'autre part. — Contrat de mariage entre Michel « Marsault, » cordonnier à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Élisabeth Gillebert, fille de Jean Gillebert et de feue Dionné Pignet, d'autre part. — Bail de la moitié d'une maison, où pend pour enseigne le Lion d'Or, à Linas, fait à Michel « de la Plane, » maître boulanger audit lieu, par « Louis (sic) Lesueur, » veuve de Claude Gaitat, vivant, avocat en Parlement.

E. 5720. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

3 au 29 août 1684. — Bail de 4 arpents de terre, terroir de Brétigny, champtier du Mesnil, fait, moyennant un loyer annuel de 15 livres, à Nicolas Laisné, meunier au moulin du Carouge, par René « Brequin, » serrurier à Sainte-Geneviève-des-Bois. — Bail de 6 arpents de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 30 livres, à Clément « Charpentier, » le jeune, vigneron audit lieu, par Antoine « Simonnet de Lachaussée, » sieur de la Chaussée, capitaine de cavalerie réformé, demeurant à Paris. — Actes relatifs à une cassation de bail d'héritages entre Pierre Sallé, laboureur à « Malvoisine, » parroisse de Chanqeuil, » d'une part, et Marguerite Delaunay, veuve de Pierre Buffin, demeurant au Plessis-d'Argouges, d'autre part. — Vente des fruits des parcs et enclos du château seigneurial de Brétigny faite, avec réserves, moyennant 220 livres, à Jean Bourguet ou Bourgnet, marchand fruitier à Longjumeau, par Henri « Martel, » chevalier, seigneur comte de Fontaine, Brétigny, etc. — Obligation de 38 livres 17 sous souscrite, au profit de François « Bénard, » collecteur des tailles de Brétigny, par Claude Desplace, laboureur à la ferme du Mesnil, aussi collecteur des

tailles de Brétigny. — Actes relatifs à une transaction entre Georges Peuvrier, vigneron à Saint-Michel, d'une part, et Olivier Desbette et Jean « Panet, » vignerons au même lieu, d'autre part. — Acte relatif au partage de la succession de Louise Desbette, veuve de François Pellé, vivant, vigneron à Brétigny. — Transport d'une rente annuelle de 4 livres 15 sous fait à Antoine « Simonnet de Lachaussée, » déjà nommé, par Nicolas Logre, vigneron à Liers, et Élisabeth Petiveau, sa femme.

E. 5721. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

3 au 28 septembre 1684. — Bail de 3 arpents 1/2 quartier de terre, terroir de « Maroolle, » fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres l'arpent, à René Mosny, vigneron audit lieu, par Louis « Lambert, » laboureur au Mesnil. — Règlement de comptes entre François et Spire « Bénard, » frères, vignerons à Brétigny. — Bail d'héritages, au Plessis-d'Argouges, fait à « Jean Soret, » laboureur à Bondoufle, par Antoine « Giron, » chirurgien à Brétigny, et « Germain Giron, » laboureur, « aux Plastrières, paroisse de Lisse. » — Contrat de mariage entre « François Gilet, » vigneron à Leudeville, fils de feu Jacques Gillet, d'une part, et Marie Guéné, fille de « Richard Guéné, » vigneron au même lieu, d'autre part. — Testament de Pierre « Gadray, » curé de Saint-Philibert de Brétigny, en suite duquel se trouve un acte d'annulation. — Cassation du bail de la ferme du Mesnil entre Henri « Martel, » chevalier, seigneur comte de Fontaine, Brétigny, etc., d'une part, et Catherine Vergon, veuve de Claude Desplace, vivant, laboureur en ladite ferme, d'autre part. — Élection de 2 collecteurs et d'un procureur syndic de la paroisse de Saint-Michel-sur-Orge pour l'année 1685. — Contrat de mariage entre Gilles Aumont, vigneron à Rosières, veuf en premières noces de Louise Dolbeau, d'une part, et Marie Pillard, veuve en premières noces de Jean Brion, d'autre part. — Actes relatifs à la visite du grenier et des terres dépendant de la ferme du Mesnil faite par Nicolas « Trottin, » laboureur à Brétigny, expert nommé par Henri Martel, et « Louis Saintin, » laboureur à Marolles, expert nommé par Catherine Verjon.

E. 5722. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1er octobre au 24 décembre 1684. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Gille Brière, le jeune, vigneron audit lieu, par Nicolas Logre, vigneron à Liers. — Élection de 2 collecteurs et d'un procureur syndic de Brétigny pour l'année 1685. — Obligation de 22 livres souscrite, au profit d'Antoine « Giron, » chirurgien à Brétigny, par Catherine Verjon, veuve de Claude Desplaces, vivant, laboureur à la ferme du Mesnil. — Règlement de comptes entre ladite Verjon, d'une part, et « Henry Martel, » chevalier, seigneur comte de Fontaine, Brétigny, etc., d'autre part. — Autre entre la même et François « Bénard, » vigneron au Plessis-d'Argouges, agissant en qualité de collecteur des tailles de Brétigny pour l'année 1684. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous, à Jean Boullay, vigneron à Saint-Germain-les-Châtres, par Antoine « Moulin, » laboureur à « Vallorge, » paroisse Saint-Philibert de Brétigny. — Bail d'héritages, à Brétigny, fait à Antoine Fouquerolles, charretier audit lieu, par Jacques « Gallot, » marchand de vin, bourgeois de Paris. — Bail d'héritages, à Saint-Hilaire, en Normandie, fait à Marin « Marière, » manouvrier audit lieu, par Jacques Courtin, manouvrier au Mesnil, et Jacques Poisson, manouvrier à Brétigny. — Contrat de mariage entre Edmond Foyé, manouvrier à Fleury-Mérogis, veuf en premières noces de Jeanne Chrestien, et fils de feu Jacques Foyé et de Jeanne Lobbée, d'une part, et Jeanne Hébert, veuve en premières noces de Jean Viel, demeurant à Liers, d'autre part. — Transport d'héritages fait à François « Breton, » greffier au bailliage de Bruyères-le-Châtel, par Pierre « Bedeau, » laboureur à la ferme de « Vallorge, » et Marie Robert, sa femme. — Actes intéressant les familles Pelletier, Plé, Desbette, Ledour, Charpentier, Dautier, Rogé, André, Geuffroy.

E. 5723. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

3 au 13 janvier 1685. — Actes relatifs à un contrat d'apprentissage passé entre « Anthoine Chambelain, » marchand tourneur à Châtres, d'une part, et Jean « Aumont, » laboureur au Plessis-d'Argouges, agissant en qualité de tuteur de Pierre Aumont, fils de lui et de feue Marthe Pouvin, d'autre part. L'apprentissage doit durer 2 ans 1/2, pendant lesquels l'apprenti sera nourri, logé, éclairé et blanchi par son patron qui versera la somme de 126 livres. — Actes relatifs au bail de 2 vaches laitières fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres pour chaque vache, à

François « Blanchard, » vigneron à la Bretonnière, par Marie Le Conte, veuve de Michel Delalandre, demeurant à la Norville. — Transport d'une rente annuelle et perpétuelle de 3 livres 18 sous tournois, fait à Joseph « Leduc, » curé de Saint-Michel-sur-Orge, par François « Trousseau, » vigneron audit lieu.

E. 5724. (Liasse.) — 7 pièces, papier, dont 1 cahier de 4 feuillets in-4°.

5 février au 20 mars 1685. — Accord et transaction entre Ollivier Desbette, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, agissant en qualité d'ancien marguillier de l'église dudit lieu, d'une part, et Pierre Fichet, vigneron au même lieu, et Jeanne Robin, sa femme, d'autre part. — Lots et partage entre la fille et la veuve d'Ambroise Trousseau, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Contrat de mariage entre Nicolas Dolbeau, vigneron à Rosières, d'une part, et Madeleine Peltier, veuve d'Étienne Bourgeois, demeurant au même lieu, d'autre part. — Conventions entre « Charles Legueré, » jardinier à « Chanteloup près » Chastre, » et Denis Brahier, jardinier à Brétigny. — Bail de 7 quartiers de terre, terroir de Montlhéry, fait, moyennant un loyer annuel de 14 livres, à Antoine « Peuvrier » et « René Gaillard, » vignerons audit lieu, par Jacques « Masson, » maréchal à Brétigny, et Jean Quatrehomme, maréchal à Montlhéry. — Lots et partage entre Philibert Trousseau et François « Trousseau, » vignerons à Saint-Michel-sur-Orge, fils de feu Robert Trousseau. — Bail de 4 arpents de terre, terroir de Sainte-Geneviève, fait à Laurent Deschamps, jardinier audit lieu, par Henri « Martel, » seigneur de Brétigny.

E. 5725. (Liasse.) — 5 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

14 avril, 2 au 24 mai 1685. — Bail de 3 arpents 1 quartier de terre, terroir de Bruyères-le-Châtel, fait, moyennant un loyer annuel de 12 livres, à Claude « Chesnoy, » laboureur audit lieu, par « Henry » Martel, » chevalier, seigneur comte de Fontaine Martel, seigneur de Brétigny, etc. — Testament de Pierre « Gadray, » curé de Saint-Philibert de Brétigny (2 mai 1685). Le testateur veut être enterré dans le chœur de l'église de Saint-Philibert, où il fait une fondation ; il lègue à Nicolas Laisné, « son fillot, » sa tasse d'argent, que le père de l'enfant devra lui mettre entre les mains lorsque celui-ci aura atteint l'âge de raison ; à Marguerite Langlois, sa gouvernante, « sa robbe de chambre de thoille pinte ; » à François Lescacher, curé de Saint-Pierre, qu'il choisit pour exécuteur testamentaire, sa soutanelle d'étamine avec « son manteau de bouraquan de Flandre. » — Contrat de mariage entre Michel Saintain, boulanger à Saint-Michel, fils de feu Jacques Saintain, vivant, vigneron à Saint-Chéron, et de Marguerite Régnier, d'une part, et Louise Offroy, fille de feu Jérôme Offroy, vivant, vigneron à Saint-Michel, et de Jeanne Lelong, d'autre part. — « Pierre Héluin (Helvin) dict » Saint-George, capitainne » du château de Brétigny, ayant charge d'Henri Martel, seigneur dudit lieu, vend, avec réserves, moyennant 400 livres, à « Denis » Froment » et « Michel Duchemin, » marchands fruitiers à « Chevilly, » tous les fruits sur pied dans le parc et l'enclos du lieu seigneurial de Brétigny. — Obligation de 100 livres, prix de 3 chevaux, souscrite, au profit de Nicolas « Trottin, » laboureur à Brétigny, par « Pierre Dupont, » marchand au Carouge.

E. 5726. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1er au 29 juillet 1685. — Accord et transaction entre Gille Bruyères, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, veuf de Françoise Pinaud, d'une part, et Françoise Girard, veuve en dernières noces de Claude Ingran, mère de la susdite Pinaud, d'autre part. — Contrat de mariage et pièce y relative entre Michel Coignet, charretier au Plessis-d'Argouges, fils de feu René Coignet et de Rose Voullion, d'une part, et Marie Tixier, fille de Lazare Tixier, vigneron à Rosières, et de Marie Guillaume, d'autre part. — Actes relatifs à une quittance de 40 livres, rachat de rente, délivrée à Pierre « Souchar, » l'aîné, vigneron à Brétigny, par « Louise Morice, » femme et fondée de procuration de « Denis Calloys, » laboureur à Montlhéry. — Contrat de mariage entre Nicolas Baudon, jardinier à Rosières, veuf en dernières noces de Suzanne Mauger, d'une part, et Marie Bourgeois, fille de feu Étienne Bourgeois, vivant, manouvrier à Rosières, et de Madeleine Peltier, d'autre part. — Vente de froment sur pied, dans 2 arpents de terre, et de seigle sur pied, dans un demi-arpent, terroir du Plessis-d'Argouges, faite, moyennant 6 setiers de froment et 2 setiers de seigle, à Jacques « Gilles, » laboureur à la

Roche près Châtres, par Jean « Aumont, » laboureur au Plessis. — Abandonnement de biens entre les mains de Guillemette Chartier, veuve de Michel Bourgeron, vivant, vigneron à Guiperreux, par Denis « Aumont, » arpenteur juré à Brétigny.

E. 5727. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1er au 31 juillet 1685. — Accord et transaction entre Nicolas Baudon, manouvrier à Rosières, d'une part, et Michel Coignet, charretier au même lieu, d'autre part. Cet acte est daté du 1er juillet 1685 et porte, entre autres signatures, celle de François « Les- » cacher, » curé de Saint-Pierre de Brétigny. — Déclaration de Pierre Jacquet, vigneron à Leudeville, relativement à la grange où il resserrera les grains provenant du dimage de « Marrolles, » qu'il a loué à Jean « Dumas, » bourgeois de Paris, lui-même dimeur pour l'évêque d'Orléans. — Accord et transaction entre François « Lesné, » charretier à Rosières, et François Peltier, vigneron au même lieu. — Actes relatifs au bail d'un quartier de terre, terroir de Saint-Michel, fait, moyennant un loyer annuel de 8 livres, à François « Chartier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Thomas « Lubin, » cordonnier à Brétigny. — Bail de 8 arpents 3 quartiers de pré, prairie de Brétigny, lieu dit « la Fosse-au-Carpe, » fait, moyennant un loyer annuel de 28 livres tournois, à Pierre « Bourgeron, » vigneron à Longpont, par « Henry » Martel, » chevalier, seigneur comte de Fontaine, Brétigny, etc. — Contrat de mariage entre Gilles Bruyères, vigneron à Saint Michel-sur-Orge, veuf en dernières noces de Françoise Pinard, d'une part, et Françoise Peuvrier, fille de Pierre Peuvrier et de Jeanne Charpentier, d'autre part — Contrat de mariage et acte y relatif entre Étienne Blondeau, marchand hôtelier à Ivry, veuf de Charlotte du Feau, d'une part, et Barbe Aumont, fille de feu Pierre Aumont, vivant, arpenteur royal à Brétigny, et de Marie Girard, d'autre part.

E. 5728. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1er au 21 septembre 1685. — Actes relatifs au bail de la ferme du Mesnil fait, moyennant un loyer annuel de 500 livres, à « Noël Moulain, » laboureur à Charcois, par Henri « Martel, » seigneur de Brétigny. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Jeanne Poyer, veuve de Jean Montet, vivant, vigneron à Guiperreux, par « Hélène Fauconnier, » femme d'Antoine Simonnet, sieur de la Chaussée, capitaine réformé d'une compagnie de cavalerie. — Bail d'héritages fait à Toussaint « Roger, » marchand cabaretier à Brétigny, par François « Lelong, » marchand boucher à Paris. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait par Jeanne Poyer, déjà nommée, à Denis Clozeau, vigneron à Guipereux.

E. 5729. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

16 au 30 octobre 1685. — Bail de 5 quartiers de terre fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous, à Barthélemy Sevin, manouvrier à Brétigny, par Toussaint Roger, marchand cabaretier audit lieu, agissant en qualité de marguillier de l'église Saint-Pierre. Cet acte, daté du 16 octobre 1685, porte, entre autres signatures, celle de François « Lescacher, » curé de Saint-Pierre de Brétigny. — Actes relatifs à un bail de 3 arpents avec maison, jardin, etc , au Carouge, fait à Nicolas Baudon, jardinier à Rosières, par « Pierre Pignet, » jardinier au même lieu. — Bail de maison et dépendances, à Cossigny, fait à Nicolas Leblancq, charretier au Carouge, par « Henry Martel, » chevalier, seigneur comte de Fontaine, Brétigny, etc. — Bail d'une vache de 4 à 5 ans, prête à vêler, fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres, à Germain Boutry, vigneron à Brétigny, par « Pierre Pignet, » déjà nommé.

E. 5730. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

4 au 28 novembre 1685. — Actes relatifs à un marché pour le curage et nettoyage du grand canal du parc de Brétigny fait entre « Henry Martel, » seigneur dudit lieu, d'une part, et Spire Roger et Pierre Colleau, manouvriers au même lieu, d'autre part. — Bail d'une pièce d'aunaie et prés entourée de bois, prairie de Brétigny, champtier de « Chancueuil, » fait par le même « Henry Martel, » moyennant un loyer annuel de 13 livres par arpent, à Antoine Duchesne, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail de 6 arpents 1/2 de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres 10 sous, à Michel Roger, bourrelier audit lieu, par Toussaint « Roger, » marchand au même lieu, agissant en qualité de marguillier de l'église Saint-Pierre. — Bail d'une vache de 5 à 6 ans fait,

moyennant un loyer annuel de 6 livres, à Pierre Heurtault, manouvrier à Bondoufle, par Marie Thollommée, demeurant au même lieu. — Devis de travaux d'entretien des jardins, parterre, etc. du lieu seigneurial de Brétigny, et marché en conséquence conclu entre « Henry Martel, » ci-devant nommé, et Jean « Ravet, » jardinier à Saint-Vrain. — Jean « Delamarche, » curé de Saint-Philibert de Brétigny, Nicolas « Trottin, » laboureur, marguillier en charge, Martin « Devilliers, » procureur fiscal au bailliage de Brétigny, Jean « Bour» don, » marchand, Thomas « Lubin, » cordonnier, Toussaint « Roger, » marchand, Jean Bertin, jardinier, Michel Roger, bourrelier, Jacques Courtin, manouvrier, demeurant tous à Brétigny et représentant la plus grande partie des paroissiens de Saint-Philibert, reconnaissent avoir reçu de Michel « Passart, » conseiller du Roi, maître ordinaire en sa chambre des comptes à Paris, « seigneur de la Fontaine, » la somme de 30 livres, « pour avoir la jouissance et pocession » du banc qu'il « a dans l'église dudit Saint-Philbert, » luy, ses enfans et héritiers seullement... » (18 novembre 1685.) — Donation d'une maison à Marcoussis, « au hameau du Guay, » et d'autres héritages, faite à « Anne Thérèse Gaitat, » veuve de Pierre Helvin, ci-devant officier du seigneur de Brétigny, par « Henry Martel, » ci-devant nommé, et ce, « en con» sidération des bons et fidèles services que ledit def» funt Helvin a rendus audit seigneur comte de Fon» taine et pour récompense d'iceux. » — Quittance de 24 livres délivrée à Collin et Jean Pelletier par François « Lelong, » marchand boucher, bourgeois de Paris. — Contrat de mariage entre Jacques Renié, vigneron à Sainte-Geneviève-des-Bois, fils de feu Jean Renié et de Catherine Gresset, d'une part, et Anne Bretonnet, fille de feu Pierre Bretonnet et d'Anne Mingot, d'autre part. — Bail d'héritages, terroirs de Brétigny et Saint-Michel-sur-Orge, fait à Jean Poullet, charretier à Brétigny, par Martin « Percheron, » prêtre habitué en l'église Saint-Paul à Paris.

E. 5731. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

2 au 30 décembre 1685. — Élection d'un marguillier pour la paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Élection d'un marguillier pour la paroisse Saint-Philibert de Brétigny. — Procuration générale et spéciale donnée à « Thomas Fortier, » marchand à « Marigny» la-Forests, » par sa belle-sœur Marie Gadray, veuve de Robert Varrin, vivant, marchand à « Sammert, » pays de Boullonnais, » pour la liquidation de la succession de feu Pierre Gadray, mort curé de Saint-Philibert de Brétigny. — Bail d'héritages, à Rosières, fait à Pierre Gigon, manouvrier audit lieu, par François Peltier, vigneron au même lieu. — Obligation de 6 livres souscrite, au profit d'Antoine « Moulin, » laboureur aux Bordes-Cocherets, par Jean Boullay, vigneron à Saint-Germain-lès-Châtres.

E. 5732. (Liasse.) — 7 pièces, papier, dont 1 cahier de 8 feuillets in-4°.

15 au 26 janvier et 27 février 1686. — Lots et partage entre les enfants et héritiers de Michel Navillier et de Françoise Peuvrier. — Partage entre les enfants et héritiers de Michel Danne et de Jeanne Charpentier. — Bail de 7 quartiers 1/2 de terre, terroir de Saint-Michel, fait, moyennant un loyer annuel de 8 livres 10 sous, à Pierre Danne, laboureur audit lieu, par « Clément Danne, » marchand boulanger, bourgeois de Paris. — Bail de 3 arpents 1/2 de terre, terroir de Saint-Michel, fait, moyennant un loyer annuel de 20 livres, à Claude « Danne, » le jeune, vigneron audit lieu, par « Jean Danne, » vigneron au même lieu. — Règlement de comptes entre Claude « Perrot, » laboureur à la ferme de la Croix, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, et Michel Chablé, berger, ci-devant au service dudit Perrot, demeurant à Draveil. — Bail de coupe de pré et « aulnettes, » en la prairie de Brétigny, lieu dit « Champcueuil, » fait à Michel « Magault, » marchand à Saint-Michel-sur-Orge, et Pierre Souchard, vigneron au même lieu, par « Henri Martel, » chevalier, seigneur comte de Fontaine, Brétigny, etc. — Bail de 2 arpents 1/2 de terre labourable, au Mesnil, fait, moyennant un loyer annuel de 12 livres, à Nicolas Laisné, meunier au Carouge, par Antoine « Moulin, » laboureur aux Bordes-Cocherets, paroisse de Saint-Michel-sur-Orge.

E. 5733. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

3 au 22 mars 1686. — Marché pour faire l'août sur les terres dépendant de la ferme de Fresne conclu entre Guillaume « Pillard, » laboureur audit lieu, d'une part, et « Anthoine Mesnard, » Louis Liger, « Estienne Chartier, » et 6 autres individus, tous vignerons à Leuville, d'autre part, moyennant 4 setiers de blé méteil pour chacun. — Bail de la ferme

de la Maison-Neuve fait, moyennant un loyer annuel de 600 livres, à Charles « Pierre, » laboureur à Cheptainville, par « Henry Martel, » chevalier, seigneur comte de Fontaine, Brétigny, etc. — André Daultier, l'aîné, Antoine Nion, Louis Augé et Guillaume Maugé, vignerons à Leuville, s'engagent, moyennant 18 setiers de blé méteil, à seier et lier, pour le compte d'Henri « Martel, » déjà nommé, tous les blés ensemencés sur les terres de la ferme de la Maison-Neuve. — Actes relatifs à un marché pour arrachage d'arbres d'une allée conclu entre le même « Martel » et « Jacques « Charpentier, » vigneron à Cossigny. — Obligation de 90 livres souscrite, au profit de Marie Chartrière, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, par Charles « Cordier, » tisserand en toile au même lieu, empruntant ladite somme pour « retirer » les mettiers... qu'on avoit enlevés de chez luy » faulte de payement... » — Charles « Degouttes » et « André Dantier, » le jeune, vignerons à Leuville, s'engagent, moyennant 12 setiers de blé méteil, à scier et lier, pour le compte d'Henri « Martel, » tous les blés ensemencés sur les terres dépendant de sa ferme du Mesnil. — Actes relatifs au bail de 13 arpents de terre, à Fresne, fait, moyennant un loyer annuel de 36 livres, à Guillaume « Pillard, » laboureur à Fresne, par Nicolas « Berjoneau, » marchand boucher, bourgeois de Paris.

E. 5734. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

26 avril, 5 au 28 mai 1686. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 4 livres 5 sous passé, au profit de Nicolas Collin, bourgeois de Paris, par Noelle Martin, veuve d'Antoine Chandeau, vivant, vigneron à Cossigny. — René Yvernet et Pierre Morain, vignerons à « Maroolle, » s'engagent, moyennant la somme de 58 livres ou 7 setiers 3 minots de blé méteil à scier et lier, pour le compte de « Louis » Langlois, » fermier de la ferme de la Noue-Rousseau, tous les blés et orges ensemencés sur 31 arpents de ladite ferme. — Obligation de 15 livres souscrite, au profit de Joseph « Leduc, » curé de Saint-Michel-sur-Orge, par « Nicolas Casse, » vigneron audit lieu. Cet acte, daté du 6 mai 1686, porte, outre la signature du curé Leduc, celle de Jean « Gilleton, » maître des écoles. — Obligation de 17 livres souscrite, au profit de Michel Magault, par Jeanne Mesnager, veuve de Jacques Peuvrier, demeurant à Montlhéry. — Vente de bois de haute futaie, faite, moyennant 1,900 livres, à Simon « Lemadre, » marchand de bois à Viry, par « Henry Martel, » chevalier, seigneur comte de Fontaine, Brétigny, etc. — Contrat de mariage entre Charles Raddé, charretier à Fresne, veuf en premières noces de Jeanne Ragot, d'une part, et Marie Capiteau, veuve en premières noces de Nicolas Mesnard, demeurant à Brétigny, d'autre part.

E. 5735. (Liasse.) — 8 pièces, papier, dont 1 cahier de 12 feuillets in-4°.

3 au 27 juin 1686. — Contrat de mariage et acte y relatif entre « Jean Louvet, » vigneron à « Vil-» neufve-Le-Roy, » fils de feu Germain Louvet, vivant, vigneron au même lieu, et de Claude Liard, d'une part, et Étiennette Souchard, fille de Pierre « Sou-» char, » vigneron à Essonville, et de Marie Leblanc, d'autre part..— Renonciation, par Anne Lecomte, en son nom et au nom de ses enfants, à la succession de son mari, Pierre Maubert, vivant, manouvrier à Charcois. — Bail de 28 arpents de terre, terroirs du Plessis et de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres 10 sous l'arpent, à « Pierre Dupond, » marchand, Jean « Pelletier, » Lazare Tixier, vignerons, et « Pierre Pignet, » jardinier à Brétigny, par Charles « Le Normand, » sieur de Villiers, greffier au grenier à sel de Paris, « estant de présent en sa » maison du Carouge. » — Inventaire, prisée et estimation « du bois et marchandise tant de charonnage » que de menuiserye, appartenant à la veuve et en-» fans de deffunt Hervé Lefebure, vivant, charon, » demeurant à Brétigny. » A la suite est l'état des dettes actives de la succession et un acte qui s'y rapporte, daté du 11 juin 1686 et signé par Gilles « Des-» vignes, » maître d'école. — Règlement de comptes entre Jacques « Pillard, » laboureur, Charles « Po-» tier, » charron à Bondoufle, et Jacques Baudet, manouvrier au Plessis-d'Argouges. — Accord entre Antoine Duchesne, marchand à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, « Nicolas Bance » et Marie Bance, veuve de Louis Moreau, d'autre part. — Bail de portions de dîmes vertes et grosses fait à Paul « Lescadieu, » laboureur à la ferme de la Justice, paroisse du Plessis-d'Argouges, par Antoine Polleau, laboureur à Fleury-Mérogis, fermier des dîmes des paroisses de Brétigny et du Plessis-d'Argouges. — Actes relatifs à une transaction entre Pierre Blanchard, manouvrier à Brétigny, d'une part, et Jean « Lucas, » manouvrier au même lieu, d'autre part.

E. 5736. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

2 au 25 juillet, 4 au 25 août 1686. — Vente des poires et prunes de l'enclos du parc de Brétigny, faite, avec réserves, moyennant, entre autres choses, le payement d'une somme de 200 livres, à Jean Jamois, marchand fruitier à Longjumeau, par « Henry » Martel, » chevalier, seigneur comte de Fontaine, Brétigny, etc. — Bail de 8 arpents de pré, prairie de Brétigny, fait, moyennant 30 livres l'arpent, à « Éli- » sabeth Godin, » veuve de Pierre Pestrimoux, marchande hôtelière à Linas, par le même Henri « Mar- » tel. » — Obligation de 15 livres, pour labours sur 1 arpent 1/2 de terre ensemencé en blé, souscrite, au profit de Jacques Ballet, laboureur à Charcois, par Antoine Boissière, tailleur d'habits au Plessis-d'Argouges. — Contrat de mariage entre « Martin Min- » guet, » berger à la ferme de la Moinerie, fils de feu Louis Minguet, vigneron à Viry, et de Marguerite Savalle, d'une part, et Madeleine Gigon, fille de Pierre Gigon et de feue Madeleine Fontayne, demeurant à Brétigny, d'autre part. — Transport du bail des dîmes dans les paroisses de Brétigny et du Plessis-d'Argouges, fait à Paul « Lescadieu, » laboureur à la ferme de la Justice, paroisse dudit Plessis, par Antoine Polleau, laboureur à Fleury-Mérogis, fermier desdites dîmes. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Denis Du Bonelle, ou Du Bouelle, tissier en toile à Leuville, par « Gabriel De » Lospital, » chevalier, marquis dudit lieu. — Vente de droits aux successions de Louis Baraguier et de Jeanne Gilbert, sa femme, faite à Nicolas « Fichet, » garde des plaisirs du Roi, en la forêt de Séquigny, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, par Simon Hallot, laboureur à « Saint-Vrain-d'Escorcy, » et Jeanne Gilbert, sa femme. — Marché pour travaux à exécuter probablement à l'église de Saint-Michel-sur-Orge, conclu entre « Robert Champagne, » maçon en plâtre, à « Vilbouzin, » d'une part, et la fabrique de ladite église représentée par le curé Joseph « Leduc » et Jean « Hargenvillier, en qualité de député pour le présent » marché » (18 août 1686) — Accord entre Pierre « Pignet, » jardinier à Brétigny, d'une part, et Nicolas Leblancq, charretier au même lieu, d'autre part.

E. 5737. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1er au 24 septembre 1686. — Testament de Catherine Navet, femme de Jean « Gilleton, » maître d'école à Saint-Michel-sur-Orge. La testatrice veut être enterrée dans l'église de Saint-Michel-sur-Orge, à laquelle elle lègue 10 livres de rente. — Transport de rente fait à la fabrique de Saint-Michel-sur-Orge, par Henri « Jullien, » officier de Madame, demeurant à Paris. Joseph « Leduc, » curé de Saint-Michel-sur-Orge, a signé cet acte qui est daté du 2 septembre 1686. — Accord entre « Martin Minguet, » berger à Brétigny, d'une part, et Denis Brahier, manouvrier au même lieu, d'autre part. — Contrat de mariage entre « Michel Pinson, » vigneron à Villiers-sous-Longpont, fils de feu Lionard Pinson, vigneron au même lieu, d'une part, et Françoise Cottard, fille de feu Louis Cottard, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et de Jeanne Robin, d'autre part. — Quittance de 67 livres, rachat de rente, délivrée à « Claude » Roger, » jardinier à « Grand-Bourg, paroisse d'Ivry- » sur-Seine, » héritier d'André Roger, vivant, vigneron à Leudeville, par « Michel Fontaine, » jardinier à Fontaine-La-Garde, paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Bail de maison et dépendances, à Essonville, fait à « Martin Minguet » par Jacques « Masson, » maréchal à Brétigny. — Actes relatifs à un transport de rentes fait à Denis « Aumont, » arpenteur juré à la grande maîtrise des eaux et forêts de France, demeurant à Brétigny, par Nicolas « Gehenaut, » religieux et procureur du monastère de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle d'Orléans.

E. 5738. (Liasse.) — 6 pièces, papier, dont 1 cahier de 4 feuillets in-4°.

4 au 20 octobre 1686. — Échange entre « Gabriel » de Lhospital, » chevalier, marquis dudit lieu, et « Élisabeth de Challet, » sa femme, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Besnard « Moy- » son, » commis du tabellion d'Épinay, Savigny, Ivry-sur-Orge et dépendances, et Marie Charpentier, sa femme, demeurant à Épinay, d'autre part. — Bail de 45 arpents de terre, terroir « du Plessis-Leconte, » fait, moyennant un loyer annuel de 120 livres, à Claude Gaillard, laboureur à Bondoufle, par Paul « Lescadieu, » laboureur à la ferme de la Justice, paroisse du Plessis-d'Argouges. — Actes relatifs à la liquidation de la succession de Pierre Gadray, vivant, curé de Saint-Philibert de Brétigny. — Contrat de mariage et actes y relatifs entre « Jean Pocquet, » marchand tourneur à Montlhéry, fils de « Pierre Poc-

» quet, » aussi marchand tourneur au même lieu, et de feue Barbe Esbard, d'une part, et Louise Musnier, fille de feu Louis Musnier, vivant, marchand à Saint-Michel-sur-Orge, et d'Anne Robin, d'autre part. — Bail d'héritages, au Carouge, fait à Simon Bezault, manouvrier à Brétigny, par « Pierre Pignet, » jardinier au même lieu.

E. 5739. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

12 au 28 novembre 1686. — Cession de bail de maison et dépendances à Saint-Michel-sur-Orge, faite à Michel Delafon, berger audit lieu, par Guillaume « Charpentier, » vigneron au même lieu. — Cession de bail d'héritages, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, faite par le même « Charpentier » à Jean Gombault, vigneron audit lieu. — Actes relatifs à un bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Claude « Danne, » le jeune, vigneron audit lieu, par les enfants et héritiers d'Antoine Chodeau et de Charlotte Gallot. — Élection de 2 marguilliers, dont l'un « pour » le revenu temporel et spirituel » de l'église Saint-Michel-sur-Orge, et l'autre « pour le bassin des Tres- » passez, » faite, le 24 novembre 1686, par les habitants de la paroisse dudit Saint-Michel. — Obligation de 120 livres souscrite, au profit de « Louise Emrys, » bourgeoise de Paris, par Pierre « Bedeau, » laboureur à « Vallorge, paroisse de Brétigny, » et Marie Robert, sa femme.

E. 5740. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

11 au 29 décembre 1686. — Actes relatifs à un marché pour travaux de maçonnerie conclu entre Michel « Fredet, » maçon en plâtre à « Morsan-sur- » Orge, » d'une part, et Gille Brière, le jeune, d'autre part. — Actes relatifs au bail d'une vache fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres, à Gilles Baudet, manouvrier à Charcois, par Jacques Guiton, charretier aux Bordes-Piedefer, paroisse du Plessis-d'Argouges. — Quittance de 26 livres délivrée à Claude Danne, le jeune, par Jean Chodeau, vigneron à « Orangis. » — Bail de biens provenant de successions paternelle et maternelle fait à Nicolas Carré, laboureur « au lieu » de la Rianderye, paroisse de Courgeroux, pays du » Perche, » par Pierre « Carré, » laboureur au Perray, paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois. Cet acte, daté du 13 décembre 1686, porte, entre autres signatures, celle de Gilles « Desvignes, » maître d'école. — Acte d'assemblée de paroissiens de Saint Michel-sur-Orge au nombre de 38, en comptant le curé Joseph « Le- » duc, » portant établissement d'un bedeau, fixant son traitement annuel à 18 livres, et son casuel à 30 sous par enterrement de grande personne, et 15 sous pour enterrement d'enfant. L'acte est revêtu de 20 signatures, y compris celles du tabellion et du maître d'école Jean « Barué » (22 décembre 1686). — Bail de chambre et dépendances, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à « Jean Pocquet, » marchand tourneur audit lieu, par Michel « Magault, » sergent à la justice de Launoy Saint-Michel-sur-Orge. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 100 sous passé, au profit de Jérôme-Benigme Hallé, procureur au parlement de Paris, et Gabrielle Bourdon, sa femme, par « Jean Thomas, » vigneron à « Saulx. » — Autre d'une rente annuelle de 110 sous passé par le même « Thomas, » au profit de Louis Gourby, bourgeois de Paris.

E. 5741. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

8 au 23 janvier 1687. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 100 sous tournois passé, au profit du chapitre de Saint-Merry de Linas, par Cantienne Mainfroy, veuve d'Hervé Lefébure, vivant, charron à Brétigny, et leur fils Nicolas « Lefeure, » aussi charron à Brétigny. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 18 livres 15 sous tournois passé, au profit de la veuve de M. Boucher, vivant, marchand, bourgeois de Paris, par Cantienne Mainfroy et son fils Nicolas « Lefébure. » — Échange entre Pierre « Dantier, » vigneron à Saint-Germain-lès-Chatres, et Jeanne Charpentier, sa femme, d'une part, et « Claude Ledour, » tonnelier à Saint-Michel-sur-Orge, et Barbe Charpentier, sa femme, d'autre part. — Accord entre les héritiers de Françoise Charpentier, en son vivant femme de Louis Cottard, vivant, vigneron à Saint-Michel sur-Orge. — Donation mutuelle entre Michel Delafoy, berger à la ferme de la Noue-Rousseau, et Marie Buyard, sa femme, « natif (*sic*) de Marcy proche S^t^- » Cantin, pays de Picardye. » — Bail de 3 quartiers et 1/2 quarte de vigne, vignoble de Saint-Michel, fait à « Hanri Mollu, » vigneron audit lieu, par Marie Pottier, veuve en dernières noces de Claude Chodeau, et en premières noces de Jean Robin. — Règlement de comptes entre Marguerite Quatrehommes, veuve de Nicolas Cordeau, demeurant à Brétigny, et Jacques « Masson, » maréchal au même lieu. — Récépissé

de pièces délivré à Marie Léger, veuve d'Olivier Debette, par Pierre Fichet, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge.

E. 5742. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

4 au 28 février, 2 et 9 mars 1687. — Bail du moulin à eau de Basset fait, moyennant un loyer annuel de 550 livres et 6 canards de rivière, à « Pierre » Chrestien, » marchand meunier au moulin à vent du Mesnil, paroisse de Longpont, par Henri « Martel, » chevalier, seigneur comte de Fontaine et autres lieux. — Vente d'un demi-quartier de terre, terroir de Saint-Michel, champtier « du Culfroy, » faite, moyennant 12 livres, à Louise Navillier, demeurant à « Morsan-» sur-Seine, » par Michel Navillier, son frère, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Obligation de 24 livres souscrite, au profit de « Louis Langlois, » fermier à la Noue-Rousseau, par Michel Delafoy, berger à Saint-Michel-sur-Orge. — Procès-verbal de visite d'immeubles faite par Claude « Perrot, » marguillier de Saint-Pierre de Brétigny, et Michel Roger, marguillier de Saint-Philibert. — Le susnommé Claude « Perrot » déclare avoir reçu, en qualité de marguillier, de Jean-Louis Néret, bourgeois de Paris, propriétaire de maison et ferme à Rosières, appartenant ci-devant « au sieur Plard, » la somme de 34 livres 10 sous, volontairement donnée à l'église Saint-Pierre, « pour la bonne amitié » que Néret lui porte, et afin d'avoir, pour lui, ses enfants et héritiers seulement, permission d'occuper un ban clos dans ladite église, entre l'autel de la Vierge et celui de Notre-Dame de Liesse, « comme il est de présent, » avec autorisation de le faire fermer à clef. Cet acte, daté du 9 mars 1687, est revêtu de 10 signatures, y compris celles du tabellion et de François « Lescacher, » curé de Saint-Pierre.

E. 5743. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

2 au 20 avril 1687. — Inventaire après décès d'André Lamoureux et de Catherine Dauphin. — Acte y relatif. — Cession de bail d'héritages faite à Pierre Souchard, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Jeanne Le Sage, veuve de Michel Magault, vivant, marchand à Saint-Michel-sur-Orge. — Contrat de mariage entre Mathurin Martin, vigneron à Brétigny, fils de feu Jean Martin, vivant, vigneron au même lieu, et d'Anne Guignebois, d'une part, et Marguerite Dubot, fille de feu Jean Dubot, vivant, vigneron à Grigny, et de Marie Duchesne, d'autre part. — Actes relatifs à un bail de 6 arpents 1/2 de terre labourable, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 26 livres, à Toussaint Roger, marchand hôtelier à Brétigny, par Jean « Bourdon, » marchand boucher au même lieu. — Contrat de mariage entre Guillaume Duborselle, tixier en toile à Montlhéry, fils de Laurent Duborselle, tixier en toile au même lieu, et de feue Marie Claret, d'une part, et Claude Gilbert, fille de Jean Gilbert, manouvrier à Brétigny, et de feue Yonne Pinet, d'autre part.

E. 5744. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

2 au 28 mai 1687. — Actes relatifs au partage des successions de Jean Martin et d'Anne Guinebois, sa femme. — Actes relatifs à une transaction entre Antoine Boissière, tailleur d'habits au Plessis-d'Argouge, d'une part, et « Jean Panet, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Accord et transaction entre Jean « Garrigue, » curé du « Plessis-Lecomte, » d'une part, et Barthélemy Sevin, manouvrier, à Brétigny, d'autre part. — Accord et transaction entre « Henry Martel, » chevalier, comte de Fontaine, seigneur de Brétigny, d'une part, et « Pierre Chrestien, » meunier au moulin de Basset, d'autre part. — Vente de 150 pieds « d'arbres chesneaux, » à prendre dans le parc de Brétigny, faite, moyennant 300 livres, à Denis Chartier, marchand à Linas, par le même Henri « Martel. » — Accord et transaction entre François Peltier, vigneron à Brétigny, d'une part, et François Lesné, laboureur au même lieu, d'autre part. — Bail d'une grange, au Carouge, fait à Louis Guiendain, laboureur au Petit-Paris, par Jean « Pelletier, » Lazare Tixier, vignerons, et « Pierre Pignet, jardinier à Brétigny. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Charles « Cordier, » tixier en toile audit lieu, par Pierre « Boucher, » bourgeois de Paris. — Actes relatifs à la vente des fruits du parc de Launay Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant 525 livres, à « Denis » Froment, » marchand fruitier à Chevilly, par Antoine « Monprofi, » jardinier à Saint-Michel-sur-Orge.

E. 5745. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1er au 24 juin 1687. — Abandonnement d'héritages fait entre les mains de Denis « Aumont, » arpenteur juré de la grande maîtrise des eaux et forêts de

France, demeurant à Brétigny, par les héritiers de Léonard Mazurault, et de Marguerite Boudignon. — Actes relatifs à un marché de maçonnerie conclu entre Michel Paniot ou Paviot, maçon en terre, natif de « Saint-Hilaire-la-Treille, du païs de la Marche, » et Antoine Duchesne, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 45 sous passé, au profit de Jean Divry, procureur au siège royal de Montlhéry, par Jean Bertin, jardinier au Carouge. — Bail de 3 quartiers 1/2 de pré, prairie de Leuville, dépendant de la cure de Saint-Philibert de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 20 livres, à Philippe Carqueville et Jean Collibet, vignerons à Leuville, par Jean « Delamarche, » curé de Saint-Philibert (4 juin 1687). — Marché de maçonnerie conclu entre Michel « Coullaux, » maçon en terre à Villiers-sous-Longpont, d'une part, et « Nicolas Bance, » vigneron à Saint-Michel, d'autre part. — Quittance de 100 livres, rachat de rente, délivrée à Claude « Danne, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Joseph « Leduc, » curé, Jean « Charpentier, » marguillier, de l'église dudit lieu, et Jean « Hargenvillier, » délégué de l'archidiacre, « pour réparer et faire bastir une elle dans la» dite église et faire payer, avecq ledit Charpentier, » les débiteurs d'icelle » (5 juin 1687). — Mémoire et devis des ouvrages de menuiserie à exécuter en la maison du Grand-Cochet et marché en conséquence conclu entre Géraud « Leclere de Beltaize, » entrepreneur des bâtiments du Roi à Gravelines, fermier judiciaire des Grand et Petit Cochet, d'une part, et François « Foubert, » menuisier au Plessis-d'Argouges, d'autre part. — Cession de droits provenant de labours et ensemencements opérés sur 4 arpents de terre, terroirs de Charcois et du Plessis-d'Argouges, faite à Vincent « Masneuf, » prêtre, chapelain de Sainte-Geneviève-des-Bois, par Antoine Polleau, laboureur à Fleury-Mérogis. — Acte y relatif. — Obligation de 90 livres souscrite, au profit de Joseph Leduc, curé de Saint-Michel-sur-Orge, par « Nicolas Bance, » vigneron audit lieu, et Marie Fichet, sa femme. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Germain Boutry, vigneron à Brétigny, veuf en premières noces de Geneviève Chaudeau, d'une part, et Jeanne Baudon, fille de feu Sébastien Baudon, vivant, charretier à « Mé» riville, » d'autre part.

E. 5746. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

3 au 25 juillet 1687. — Marché pour couverture de maison conclu entre Michel « Coullaux, » maçon en plâtre à Villiers-sous-Longpont, d'une part, et Henri « Chéron, » marchand fruitier à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Marché pour construction d'une cave conclu entre Michel Paniot ou Paviot, maçon en terre, « natif de St-Hillaire-de-la-Treille, » du païs de la Marche, » et François « Trousseau, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail de 3 arpents 1 quartier de terre, terroir de Charcois, fait, moyennant un loyer annuel de 13 livres, à Thomas « Lubin, » cordonnier à Brétigny, par Denis « Mari» neau, » jardinier à Gentilly. — Bail d'héritages fait à Thomas Gerbault, cordonnier, par Pierre Fichet, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Marché de maçonnerie conclu entre le susdit Fichet, d'une part, et Michel Ferdet, maçon en plâtre à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Bail d'héritages au Plessis-d'Argouges, fait à François « Foubert, » menuisier audit lieu, par Louise Forest, veuve de Jean Mareschal, vivant, vigneron à Ollainville.

E. 5747. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

4 au 21 septembre 1687. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 15 livres et une poule vivante, passé au profit de Michel Passart, conseiller du Roi, maître en sa chambre des comptes, à Paris, par Lazare Tixier, vigneron à Rosières. — Contrat de mariage et acte y relatif entre « Pierre Guiset, » charron à Bruyères-le-Châtel, fils de feu Pierre Guiset et de Toussainte Pecault, d'une part, et « Marie Le Fé» bure, » fille de feu Hervé Lefébure, vivant, charron à Brétigny et de Cantienne Mainfroy, d'autre part. — Bail d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Saint-Michel, champtier de « l'Erasble, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 110 sous, à Gilles Piffret, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par « Ni» colas Bance, » vigneron au même lieu. — Obligation de 20 livres, prix d'une bête asine, passée, au profit de Louis Langlois, laboureur à la ferme de la Noue-Rousseau, par Pierre Petit, vigneron à Longpont. — Accord et transaction entre Madeleine Lebas, veuve d'Hilaire Goubert, et Fleurye Goubert, sa fille, demeurant à Rosières, d'une part, et Lazare Tixier, vigneron au même lieu, d'autre part. Cet acte, daté du 10 septembre 1687, porte la signature de François « Lescacher, » curé à Brétigny. — Élection de 2 collecteurs et d'un procureur syndic faite par les habitants de Brétigny.

E. 5748. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

9 au 28 octobre 1687. — Accord et transaction entre Gille Piffret, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Nicolas Fichet, le jeune, vigneron au même lieu, d'autre part. — Bail d'un demi-quartier de terre, vignoble de Saint-Michel-sur-Orge, champtier du « Hault-Culfroy, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 20 sous, à Gille Brière, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Gille Piffret, ci-devant nommé. — Déclaration de onze paroissiens de Saint-Michel-sur-Orge au sujet de certains propos tenus en chaire par le curé (12 octobre 1687). — Déclaration de onze paroissiens de Saint-Michel-sur-Orge, au sujet de certains autres propos tenus en chaire par le curé. — Pouvoir spécial donné à Antoine « Lhéri- » tier, » procureur en la prévôté de « Maroolle, » par Henri Haury, vigneron à Fontenay-le-Vicomte, et Jacqueline Blain, veuve de Jean Mosny, vivant, maître menuisier, demeurant à Paris. — Bail d'héritages, fait à Jean Petit, laboureur à Brétigny, par Denis « Au- » mont, » arpenteur juré en la grande maîtrise des eaux et forêts de France, greffier et tabellion au bailliage de Brétigny. — Obligation de 36 livres souscrite au profit de Joseph Leduc, par Pierre Fichet, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Jeanne Robin, sa femme. — Actes relatifs à une vente de fruits pendant par les racines, faite à Nicolas Dolbeau, vigneron à Rosières, par Pierre « Greslot, » bourgeois de Paris.

E. 5749. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

3 au 30 novembre 1687. — Contrat de mariage entre « Noël Plisson, » jardinier aux Bordes-Piedefer, paroisse du Plessis-d'Argouges, fils de « Jean Plisson, » jardinier, et de feue Anne Lemoine, d'une part, et « Romaine Bertin, » fille de Jean Bertin, jardinier au Carouge, et de feue Marie Breton, d'autre part. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Michel Leblanc, charron à Brétigny, fils de feu François Leblanc, vivant, laboureur à « Laguigneroye, paroisse de » Souzy, » et de Louise Morice, d'une part, et « Denis » (*sic*) Lubin, » fille de Thomas Lubin, cordonnier, et de Nicole Bliard, d'autre part. — Actes relatifs à une cession d'héritages faite à Antoine Chodeau, vigneron à Savigny, par Antoine « Monproflct, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Accord et transaction entre « Claude Danne, » le jeune, et Pierre Danne, vignerons à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et « Pierre « Dupond, » marchand fruitier au Carouge, d'autre part. — Bail de 6 arpents 1/2 de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 22 livres, à Philbert Trousseau, vigneron à Saint-Michel, par Jouachine Breton, veuve de Louis Lamy, vivant, vigneron audit lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 7 livres 10 sous passé au profit de Jean « De Boissy, » jardinier à Villiers-sur-Orge, François Berjonneau, maître boucher à Paris, et Jacques Berjonneau, jardinier à Chailly, par « Françoise Chantecler, » veuve d'Étienne Berjonneau. — Élection d'un marguillier des bassins des trépassés en l'église de Saint-Philibert de Brétigny, pour l'année 1688, et d'un marguillier, receveur et proviseur de la même église, pour l'année 1689. — Bail d'un quartier 1/2 quarte de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, champtier « du Sangé, » fait, moyennant une rente annuelle de 30 sous, à « Pierre Mollu, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par « Pierre Lo- » chard, » jardinier à Saint-Vrain d'Escorcy, et Pierre Decourt, laboureur à Roussigny. — Vente de 7 perches de terre, à Verlegrand, » faite, moyennant 30 livres et 1 boisseau de pois, à Jacques Martin, vigneron audit lieu, par « Jean Fontaine, » vigneron au même lieu. — Bail de vigne fait à Gille Brière, le jeune, vigneron à Saint-Michel, par Joachine Breton, déjà nommée. — Bail de troupeau de bêtes à laine fait à Jean Lelièvre, laboureur à la ferme de la Croix, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, par Michel « Rivière, » marchand, bourgeois de Paris. — Bail d'héritages, à Montlhéry, fait à François Guibert, taillandier audit lieu, par Jacques « Masson, » maréchal à Brétigny. — Vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Leuville, champtier « des Grisonniers, » fait, moyennant 12 livres, à Jean « Rottier, » vigneron à Brétigny, par « Spire Charlot, » marchand cordonnier à Corbeil.

E. 5750. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

5 au 27 décembre 1687. — Donation mutuelle entre Gille « Desvignes, » maître des écoles de Brétigny, d'une part, et Marie Réault, sa femme, d'autre part. — Bail d'héritages fait à Jean Barué, vigneron au Mesnil, par Marie Logre, veuve d'Olivier Debette, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Actes relatifs à un bail de troupeau de bêtes à laine fait à Guillaume Poupond ou Ponpond, laboureur à Saint-Philibert, par Pierre Quernet ou Guernay, marchand à « Morsang. »

E. 5751. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

2 au 30 janvier 1688. — Accord et transaction entre Nicolas « Delaforest, » jardinier à « Montreuil » près Versailles, » d'une part, et Claude Delaforests, veuve d'Antoine Marineau, vivant, jardinier à Brétigny, d'autre part. — Ratification, par Marie Boutry, d'une vente d'héritages faite par son mari « Pierre » Pignet, » jardinier à la Garde, à Henri Martel, seigneur de Brétigny. — Bail de la « maison des Hal» liers » et dépendances, fait, moyennant une rente annuelle de 90 livres et un chapon, à Jean « Lucas, » manouvrier audit lieu, et Marie May, sa femme, par « Henry Martel, » chevalier, seigneur comte de Fontaine, Brétigny, etc. — Accord entre « Guillaume » Poupon, » laboureur à Saint-Philibert de Brétigny, d'une part, et Charles « Hervieux, » laboureur au même lieu, d'autre part. — Actes relatifs à une transaction entre le même « Hervieux, » d'une part, et Nicolas « Trottin, » laboureur à Charcois, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 4 livres 32 sous passé, au profit de Charles Lenormand, sieur de Villiers, par Jean « Pelletier, » vigneron au Carouge. — Conventions pour la levée des tailles de la paroisse de Saint-Michel-sur-Orge, entre « Nicolas Bance, » vigneron audit lieu, et Claude Bourgeron, vigneron au même lieu, tous les deux collecteurs des tailles de ladite paroisse.

E. 5752. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

2 au 29 février 1688. — Bail d'héritages fait à Toussaint « Roger, » marchand hôtelier à Brétigny, par Jean « Bourdon, » le jeune, marchand « aux » Noue (sic), paroisse de Verlegrand. » — Marché pour construction de murs de clôture du clos de la Garde conclu entre Jean-Baptiste-Nicolas « Desmé de » La Chesnaye, » chevalier, « seigneur de la Ches» naye, comte de Rougemont, seigneur de Lormois et » autres lieux, grand écuyer tranchant du Roy, cor» nette blanche de France, gouverneur des ville et » fort de Meulan et gentilhomme de la chambre de » Monseigneur le Dauphin, estant de présent en sa » maison de la Garde, » d'une part, et Claude Valladon, maçon en terre à Brétigny, d'autre part. — Cassation amiable du bail à métayage des terres de la Garde entre le même « J.-B.-N. Desmé de la Ches» naye, » d'une part, et « Jacque Guené, » laboureur à la ferme de la Moinerie, d'autre part. — Obligation de 24 livres 15 sous souscrite, au profit de Louis « Lemareschal, » huissier à la connétablie et maréchaussée de France, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, par René « Chanteau, » marchand à Palaiseau. — Accord et transaction entre « Noël Moulin, » laboureur à Brétigny, et Pierre Lefébure, berger au même lieu. — Bail de 5 quartiers de terre, terroir de Saint-Michel, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 10 livres, à François « Trousseau, » vigneron audit lieu, par Antoine « Moulin, » laboureur à Liers.

E. 5753. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

2 au 31 mars 1688. — Bail de 6 quartiers de terre, terroir de Brétigny, fait, à raison de 4 livres 10 sous l'arpent, à Jean Petit, demeurant au Carouge, par Marie Logre, veuve d'Olivier Debette, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge. — Contrat de mariage entre Antoine « Morin, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, fils de feu Martin Morin, vivant, laboureur audit lieu, et de Jeanne Charpentier, d'une part, et Louise Navillier, fille de feu Michel Navillier, et de Françoise Peuvrier, d'autre part. — Testament de Georges Peuvrier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. Le testateur lègue à l'église de Saint-Michel-sur-Orge une quarte de vigne ou une rente de 25 sous sur cet héritage, « pour ayder » à avoir des eschaudez et vin pour le jeudy sainct, et » pour aussy à ayder du vin de la communion pasqualle, » à la charge de luy faire la prierre comme celle de Ro» bert Pallois, le jour du jeudy sainct. » Cet acte, daté du 3 mars 1688, porte, entre autres signatures, celle de Joseph « Leduc, » curé de Saint-Michel-sur-Orge. — Mémoire des meubles, effets mobiliers et argent trouvés dans la maison de Georges Peuvrier après son décès. — Contrat de mariage entre Nicolas « Fiché, » garde des plaisirs du Roi, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, veuf en second mariage, d'une part, et Claude Rémy, demeurant au même lieu, fille de feu Pierre Rémy, vivant, marchand à « Charderonnet, » paroisse de Forge, » d'autre part. — Quittance de 130 livres délivrée à Nicolas « Bertault, » marchand charron à Grigny, par Denis « Aumont, » arpenteur royal à Brétigny, et consorts. — Actes relatifs à un bail de 7 quartiers 1 quarte de vigne, à Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 20 livres, à Nicolas Dolbeau et Nicolas Baudon, vignerons à Rosières, par François « Lelong, » marchand boucher à Versailles.

E. 5754. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1er au 12 avril 1688. — Bail de 7 arpents 3 quartiers de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 35 livres, à Nicolas Laisné, meunier au moulin du Carouge, par « Pierre Pignet, » jardinier à Brétigny. — Acte relatif à la liquidation des successions de Pierre Bretonnet, vivant, maçon à Saint-Antoine, et de Jeanne Marineau, sa première femme. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Pierre « Souchard, » le jeune, vigneron, veuf en premières noces de Marguerite Martin, d'une part, et Marie Dardan, fille de feu Jacques Dardan, vivant, piqueur de grés à Saint-Michel-sur-Orge, et d'Élisabeth Fichet, d'autre part. — Bail d'un clos d'arbres fruitiers, au Mesnil, fait à Étienne Colleau, manouvrier audit lieu, par Charles « Le Normand Devillers, » sieur de Villiers, greffier du grenier à sel de Paris.

E. 5755. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

9 au 18 mai 1688. — Déclaration relative à un partage mobilier fait à ses enfants par Jeanne Gougeon, veuve de Jean May, vivant, vigneron à « Verle- » grand. » — Bail de 2 vaches fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres pour chaque vache, à Gilles Baudet, manouvrier au Plessis-d'Argouges, par Jeanne Moreau, demeurant à Charcois. Cet acte, daté du 9 mai 1688, porte, entre autres signatures, celle de François « Lescacher, » curé à Brétigny. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 6 livres passé, au profit de la fabrique de Saint-Michel-sur-Orge, par Jean « Hargenvillier, » laboureur audit lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 110 sous passé, au profit de Pierre Pignet, jardinier à Brétigny, par Marguerite Plé, veuve de Jean Pelletier, vivant, vigneron au Carouge.

E. 5756. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

7 au 29 juin 1688. — Contrat de mariage entre « Éloy Jacquet, » jardinier à Brétigny, veuf en premières noces de Marguerite Pommereau, d'une part, et Henrye Gobert (*sic*), fille de feu Hilaire Goubert (*sic*), vivant, marchand à Brétigny, et de Madeleine Lebas, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 30 sous passé, au profit de Guillaume Pillard, laboureur à Fresne, par la veuve d'Édouard Bauchais, vivant, vigneron à Leudeville, et Marie Pillard, veuve de Balthazard Grenier, vivant, vigneron à « Verlepetit. » — Jean Le Normand, laboureur à Liers, baille son fils, Antoine Le Normand, âgé de 18 à 19 ans, en apprentissage à Michel Roger, marchand bourrelier à Brétigny. L'apprentissage doit durer un an et demi ; l'apprenti sera nourri, logé, chauffé, éclairé chez son patron ; il s'entretiendra d'habillements, linge et chaussure, et payera la somme de 66 livres. — Marché de maçonnerie conclu entre Michel Fredet, maçon en plâtre à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et la veuve de Jean Robin, demeurant à Paris, d'autre part. — Contrat de mariage entre Antoine Giron, maître chirurgien à Brétigny, fils de feu Guillaume Giron et de Denise Forest, en leur vivant, laboureurs au Plessis-d'Argouges, d'une part, et « Anne Énault, » fille de feu Jacques Hénault et de Marguerite Lescacher, demeurant à Beaumont-le-Roger, diocèse d'Évreux, d'autre part. Parmi les signataires de cet acte, daté du 13 juin 1688, figurent le curé François « Lescacher » et Gilles « Desvignes, » maître d'école à Brétigny. — Autorisation d'enclore de murs un bout du chemin tendant du chemin de Corbeil derrière le parc de Brétigny à la Moinerie et à Maison-Neuve, donnée à Jean-Baptiste-Nicolas Desmé « De La Ches- » naye, » par les seigneurs du Plessis-d'Argouges et de Brétigny. — Obligation de 43 livres 10 sous souscrite, au profit de « Louis Langlois, » laboureur à la Noue-Rousseau, par Jean Gombault, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail d'une ferme, à Rosières, composée, outre les bâtiments, de 120 arpents de terre et 3 arpents de pré, fait par son propriétaire Jean-Louis « Néret, » bourgeois de Paris, moyennant un loyer annuel de 3 livres 15 sous l'arpent, à « Charle » Thibout, » laboureur à Fleury-Mérogis. — Actes relatifs au bail d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Brétigny, champtier des « Basses-Friches, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 28 sous, à Pierre Logre, vigneron à Brétigny, par Pierre « Pi- » noteau, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Charles Lepoix, Louis Rondin, Louis Prunier et Jean Boursier, vignerons à La Norville, s'engagent, moyennant 12 setiers de blé méteil, à faire l'août sur les terres dépendant de la ferme où demeure Martin « De- » villiers, » laboureur à Brétigny.

E. 5757. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

7 au 20 juillet 1688. — Bail d'une pièce de terre,

à Saint-Hilaire, pays de Normandie, fait à Jacques « Lefeubre, » manouvrier audit lieu, par Noël Louvet, manouvrier au même lieu. Cet acte, daté du 7 juillet 1688, porte, entre autres signatures, celle de Gilles « Desvignes, » maître d'école. — Transactions entre les enfants et héritiers et les créanciers d'André Josse, vivant, receveur de la terre et seigneurie de Brétigny, et de Marie Poullier, d'une part, et « Henry Martel, » chevalier, seigneur comte de Fontaine, Brétigny, etc., en son nom et se portant fort de René Martel, chevalier, marquis d'Arcy, son frère, d'autre part. — Obligation de 21 livres souscrite, au profit de Louis « Le» mareschal, » par Alexis Fontaine, vigneron à « Ver» legrand. » — Titre nouvel d'une rente annuelle de 40 sous tournois passé, au profit du même Lemareschal, par Noël Bouquin et consorts.

E. 5758. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1er au 30 août 1688. — Actes relatifs au transport d'une rente de 21 livres 5 sous fait à Michel Ferdet, maçon en plâtre à Saint-Michel-sur-Orge, par Pierre Souchard, marguillier en charge de l'église dudit lieu. — Bail de 2 arpents 1/2 quartier de vigne, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 36 livres, à Guillaume Gallot, vigneron audit lieu, par Antoine « Simonnet de Lachaussée, » capitaine de cavalerie réformé. — Obligation de 100 livres souscrite, au profit de Thomas Gaultier, par Philbert Trousseau, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Marché de maçonnerie entre Michel Ferdet, déjà nommé, d'une part, et Michel « Pinson, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Vente d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, faite à « Simonnet de » Lachaussée, » déjà nommé, par Pierre Decourt, laboureur à « Rossigny, paroisse de Limours, » et Jeanne Lochard, sa femme. — Autre faite au même par « Pierre Lochard, » jardinier à Saint-Vrain.

E. 5759. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1er au 30 septembre 1688. — Bail d'héritages, « au village de Verlegrand, » fait à Pierre Maurier, vigneron à « Escharcon, » par « Jean Fontaine, » vigneron audit lieu, et Marie Chevrier, sa femme. — Vente de la dépouille de fruits sur 5 quartiers de vigne, vignoble de « Verlegrand, » faite par le même Jean Fontaine au même Maurier, moyennant 30 livres tournois. — Procuration donnée par les paroissiens de Saint-Michel-sur-Orge à Pierre Souchard, marguillier de l'église dudit lieu, pour plaider contre Joseph Leduc, ci-devant curé de ladite église (9 septembre 1688). — Bail d'héritages fait à Nicolas « Fichet, » l'aîné, garde des plaisirs du Roi, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, par Antoine « Monpro» fict, » fermier du bail judiciaire de la terre et seigneurie de Launay et Saint-Michel. — Actes relatifs à la vente de la dépouille d'un demi-arpent 16 perches de vigne, vignoble de Saint-Michel-sur-Orge, faite, moyennant 42 livres, à « Nicolas Bance, » vigneron audit lieu, par Nicolas Huguet, marchand taillandier à Montreuil. — Actes relatifs à une visite de 9 arpents de terre et appréciation de dommages-intérêts à ce sujet faites par Guillaume Pillard, laboureur à Fresne. — Vente de fruits pendant par les racines faite, moyennant 68 livres 10 sous tournois, à Nicolas Fichet, le jeune, marchand fruitier à Saint-Michel-sur-Orge, par Joseph « Leduc, » curé de St-Michel (30 septembre 1688).

E. 5760. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

3 au 31 octobre 1688. — Contrat de mariage entre « Jacque Brevet, » marchand tonnelier à Saint-Michel-sur-Orge, fils de Jacques Brevet, marchand vinaigrier à Longjumeau, et de Marie Le Cocq, d'une part, et Jeanne Ferdet, fille de Michel Ferdet, maçon en plâtre à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Bail d'héritages, au Carouge, fait à Paul Lebrun, berger audit lieu, par Charles « Le Normand De Villers, » sieur de Villers, greffier du grenier à sel de Paris. — Accord et transaction entre Henri « Martel, » chevalier, seigneur comte de Fontaine, Brétigny, etc., d'une part, et Pierre « Chrestien, » meunier au moulin de Basset, d'autre part. Cet acte est daté du 17 octobre 1688 et porte, entre autres signatures, celle de Jean « Delamarche, » curé de Saint-Philibert de Brétigny. — Quittance de 8 livres délivrée à la veuve de Charles Hervieux, laboureur en la ferme de Saint-Philibert de Brétigny, par Michel Leblanc, charron à Brétigny. — Bail de la basse-cour du château seigneurial de Brétigny, comprenant, outre les bâtiments, 336 arpents 1/2 quartier de terre labourable et 3 arpents 1/2 de pâture, fait, moyennant un loyer annuel de 1,550 livres et 3 douzaines de pigeons, à Géraud « Leroyer, » laboureur à Montlhéry, par « Henri » Martel, » déjà nommé. — Bail de maison et dépen-

dances, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Denis Clozeau, vigneron audit lieu, par Marie Pottier, veuve de Jean Robin, demeurant à Paris. — Bail de 5 quartes de terre, ci-devant en vigne, vignoble de Saint-Michel, fait, moyennant une rente annuelle de 35 sous, à Abé (*sic* pour Abel ?) Dif, vigneron audit lieu, par « Gabriel De Lhospital, » chevalier, seigneur marquis dudit lieu.

E. 5761. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

4 au 30 novembre 1688. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 16 livres 10 sous passé, au profit de la fabrique de Saint-Philibert de Brétigny, par Barbe Guynebois, veuve de François Colleau, vivant, charretier au Mesnil. Cet acte est daté du 4 novembre 1688 et porte, entre autres signatures, celle de Gilles « Desvignes, » maître d'école à Brétigny. — Bail de 3 quartiers 8 perches de terre, terroir de Saint-Michel, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 8 livres, à Michel « Danne, » vigneron audit lieu, par Antoine « Moulin, » laboureur à Liers. — Bail d'un demi-arpent de terre, terroir du Perray, paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois, fait, moyennant un loyer annuel de 3 livres 10 sous et 2 poulets, à Nicolas « Mathias, » maître jardinier à Launay Saint-Michel-sur-Orge, par Louis « Lemareschal, » huissier à Saint-Michel-sur-Orge. — Élection d'un marguillier de l'église Saint-Philibert de Brétigny pour l'année 1690. — Contrat de mariage entre Antoine Gallas, marchand vannier à Saint-Michel-sur-Orge, veuf de Barbe Bonneau, d'une part, et Jouachine Le Bretton, veuve de Louis Lamy, vivant, vigneron au même lieu, d'autre part. — Bail d'héritages, à Brétigny, fait à Jacques « Masson, » maréchal-ferrant audit lieu, par Denis « Marineau, » maître jardinier à Gentilly. — Mémoire des meubles trouvés dans la maison de Jouachine Le Bretton, ci-devant nommée. — Bail de 6 quartiers de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, champtier de « la Thiphoine, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 15 livres, à « Jean Panet, » vigneron audit Saint-Michel, par Antoine « Moulin, » laboureur à Liers. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Pierre Panet, vigneron audit lieu, et Anne Panet, sa fille, par André Robin, vigneron au même lieu. — Vente de grange et jardin fait à Jean « Danne, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par son beau-frère « Claude Danne, » maître boulanger à Paris. — Actes relatifs à un bail de maison et dépendances, au carrefour de Brétigny, « proche le puis de la Boursange, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 24 livres tournois, à Michel Leblanc, charron à Brétigny, par Henri « Martel, » chevalier, seigneur dudit lieu. — Contrat de mariage entre Pierre Lefébure, berger à Brétigny, veuf, en premières noces, de Cécile Thomas, d'une part, et Madeleine Hany ou Havy, demeurant au même lieu, d'autre part. — Bail de 7 quartiers 1/2 de terre, terroir de Brétigny, fait à « René Hébert, » manouvrier à Essonville, par « Louise Lesueur, » veuve de Claude Gaitat, vivant, avocat au parlement de Paris.

E. 5762. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

8 au 18 décembre 1688. — Bail du moulin de Basset fait, moyennant un loyer annuel de 550 livres, à Nicolas Laisné, meunier au moulin du Carouge, par « Henry Martel, » chevalier, seigneur comte de Fontaine, Brétigny, etc. — Actes relatifs au bail de la ferme du Mesnil fait, par le même « Henry Martel, » moyennant un loyer annuel de 500 livres, à Pierre « Girard, » laboureur à Brétigny. — Accord et transaction entre Denis Clozeau, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Pierre Clozeau, vigneron au hameau de Guipereux, d'autre part. — Bail de la ferme de Saint-Philibert fait, moyennant un loyer annuel de 1,300 livres et 6 chapons, à Nicolas « Cordeau, » marchand hôtelier à Montlhéry, par « Henry Martel, » ci-devant nommé. Cet acte, daté du 14 décembre 1688, porte, entre autres signatures, celle de Jean « Delamarche, » curé de Saint-Philibert de Brétigny. — Bail de 3 quartiers moins 1 quarte de vigne et terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 50 sous, à « Jean Fichet, » par Charles « Debonnaire, » joueur d'instruments à Saint-Michel-sur-Orge. — Déclaration d'Élisabeth Gilbert, fille de Jean Gilbert, manouvrier au Mesnil, et veuve de Michel Marsault, vivant, maître d'école à Brétigny, à l'effet de constater que le curé de Saint-Michel-sur-Orge a refusé d'administrer le baptême à un enfant des conjoints Marsault, sous prétexte que Marsault n'était « pas marié avecq sa femme. » Cet acte n'est pas daté ; une annotation marginale l'attribue à l'année ou aux environs de l'année 1688 : il porte, entre autres signatures, celle de Gilles « Desvignes, » maître d'école à Brétigny.

E. 5763. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

7 au 26 janvier 1689. — Contrat d'apprentissage du métier de boulanger passé entre Jean « Danne, » demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, âgé de 22 ans, d'une part, et « Jean Lucas, » maître boulanger à Villeneuve-le-Roi, d'autre part. L'apprentissage doit durer 3 ans, pendant lesquels l'apprenti sera logé et nourri chez son patron, à qui il payera la somme de 60 livres. — Bail de 4 arpents 1/2 de terre et vigne, terroir et vignoble de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 40 livres, à Pierre Danne, vigneron audit lieu, par Jean « Danne, » apprenti au service de « Jean Lucas, » boulanger à Villeneuve-le-Roi. — Actes relatifs à une obligation de 20 livres souscrite, au profit de Jean Hargenvillier, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, par « Nicolas Bance, » vigneron au même lieu. — Testament de Jean Bourdon, marchand boucher à Brétigny. Le testateur veut être enterré dans l'église de Saint-Philibert, vis-à-vis le crucifix, si faire se peut ; il ordonne que le produit de la vente de son mobilier soit en partie consacré à « avoir un tabernacle au maistre hostel de ladite église Saint-Philibert, et que sur icelluy il soit escript, en lettres dorées, deux lettres, l'une J, pour faire Jean, et l'autre B, pour faire Bourdon, qui est le nom dudit testateur. » Jean Delamarche, curé de Saint-Philibert, a signé ce testament du 19 janvier 1689. — Baux divers faits par François « Lelong, » marchand boucher à Versailles, à Gille Aumont, vigneron à Rosières, Jean Logre, vigneron au même lieu, « Jean Ravet, » jardinier au même lieu. — Bail d'héritages, dont une maison, sise « proche l'orme du carrefour » de Brétigny, fait à Claude Valladon, boulanger à Brétigny, et Julienne Hédiard, sa femme, par « Henry Martel, » chevalier, seigneur comte de Fontaine, Brétigny, etc. — Élection d'un procureur syndic pour Brétigny. — Élection d'Étienne Colleau comme soldat de milice de Brétigny. — Contrat de mariage entre Pierre Colleau, vigneron à Essonville, fils de feu Claude Colleau, d'une part, et Geneviève Charpentier, fille de « Jacques » Charpentier » et de Geneviève Brahier, d'autre part. — Prisée et estimation des ustensiles du moulin Basset, sur la rivière d'Orge, faites par Claude Jouslain, meunier au moulin de Fourcon, paroisse Saint-Germain-les-Châtres, et Alexandre Giron, maître charpentier à Linas.

E. 5764. (Liasse.) — 9 pièces, papier, dont 2 cahiers de 4 feuillets in-4° chacun.

1er au 20 février 1689. — Déclaration de garde judiciaire de 600 bottes de foin saisies, à la requête du sieur de Narvilly, prêtre, vicaire de Saint-Michel-sur-Orge, sur François Guillemot, curé dudit lieu, ladite déclaration faite par Étienne Pillard, vigneron au même lieu, en présence de Léonard « Barué, » maître d'école audit Saint-Michel. — Donation entre vifs faite à leurs enfants par Léonard Mondelait, maçon en terre à Saint-Michel-sur-Orge, et Jeanne Bance, sa femme. — Convention pour plantation d'une haie vive devant séparer les héritages de Claude Valladon et de Michel Leblanc, demeurant à Brétigny. — Abandon des produits d'une portion des terres de la ferme du château de Brétigny fait à Gérard Leroyer, laboureur à Brétigny, par Nicole Pierre, veuve de Martin Devilliers, vivant, laboureur à ladite ferme. — Partage de biens patrimoniaux entre les enfants des époux Mondelait. — Accord et transaction entre Pierre Blanchard, manouvrier au Plessis-d'Argouges, d'une part, et Barbe Amont, demeurant à Brétigny, d'autre part. — Résiliation du bail de la ferme de Saint-Philibert, consentie, au profit de Marie Vaudoux, veuve de Charles Hervieux, vivant, laboureur à Saint-Philibert, par Henri « Martel, » seigneur de Brétigny. — Vente de 2 ormes sans branchages faite, moyennant 26 livres, à Louis « Langlois, » laboureur à la ferme de la Noue-Rousseau, par Jean Gombault ou Gourbault, soldat, ci-devant vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Partage entre les enfants et héritiers de Louis Musnier, vivant, marchand à Saint-Michel-sur-Orge, et d'Anne Robin.

E. 5765. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1er au 29 mars 1689. — Bail d'un quartier de vigne, vignoble de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 3 livres, à Antoine Duchesne, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Denis « Marineau, » maître jardinier à Gentilly. — Bail de 3 quartiers de terre, vignoble de Brétigny, champtier des Friches, fait, moyennant un loyer annuel de 3 livres 7 sous 6 deniers, à « Jacques Tessier, » vigneron à Rosières, par Jean Louis « Neret, » bourgeois de Paris. — Élection d'un soldat de milice pour remplacer Étienne Colleau. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de

42 sous passé, au profit de la fabrique de Saint-Philibert, par « René Hébert, » manouvrier à Essonville. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Étienne Colleau, manouvrier au Mesnil, fils de feu François Colleau et de Barbe Guignebois, d'une part, et Jeanne Baruée (*sic*), fille de Jean Barué (*sic*), et de Madeleine Couart, d'autre part. — Actes relatifs au remplacement, comme soldat de milice pour la paroisse de Saint-Michel-sur-Orge, de « Jean Danne, » vigneron audit lieu, par « Joachim Angevin, » pâtissier cuisinier à Étampes. — Conventions entre René Mosny, laboureur à Brétigny, d'une part, et Pierre « Delagarde, » garçon maréchal au service de Jacques « Masson, » demeurant à Brétigny, pour le remplacement, comme soldat de milice pour Brétigny, de Jean Mosny, fils du susdit René, par le susdit Delagarde. — Actes relatifs à un bail d'héritages fait à Pierre Peuvrier, manouvrier à Saint-Michel-sur-Orge, par Antoine « Moulin, » laboureur à Liers. — Actes relatifs à une vente d'héritages, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, faite à Jean « Gezon, » maître boulanger à Paris, par Denis Aumont « et Marie » Musnier, » sa femme. — Actes relatifs à une transaction entre Thomas « Lubin, » cordonnier à Brétigny, d'une part, et Marie Callou, veuve de Jérôme Bossant et Baussant, d'autre part. — Bail d'héritages à Cossigny, fait à Jean « Delonche, » charretier à « Huict-Sous, » par Louise Lesueur, veuve de Claude Gaittat, demeurant à Paris. — Transport de rente à la fabrique du Plessis-d'Argouges, par Louis « Brequin, » serrurier à Viry, et Claude « Lochon, » concierge des prisons royales de Montlhéry. — Bail d'héritages, compris dans la terre et seigneurie de Laulnay et Saint-Michel-sur-Orge, fait à Antoine « Moullin, » laboureur à Liers, et Clémence Danne, sa femme, par Antoine « Monprofict, » fermier judiciaire de ladite terre et seigneurie.

E. 5766. (Liasse.) — 8 pièces, papier, dont 1 cahier de 4 feuillets in-4°.

2 au 25 avril 1689. — Accord et transaction entre « Nicolas Bance, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et « Louis Langlois, » laboureur à la ferme de la Noue-Rousseau, d'autre part. — Vente d'héritages et de matériaux faite à Toussaint « Ro» ger, » marchand hôtelier à Brétigny, et Jeanne, Berjonneau, sa femme, par « Françoise Chantecler, » veuve d'Étienne Berjonneau, vivant, marchand hôtelier à Brétigny. — Transaction entre les fils de Jean Martin, vivant, vigneron à Brétigny, et d'Anne Guignebois. — Bail de 2 vaches fait, moyennant un loyer annuel de 10 livres, à Jean « Panet, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par « Noël Moulain, » laboureur à Brétigny. — Vente d'un demi-quartier de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, champtier des Bourgeronnes autrement dit les Grouettes, faite, moyennant 20 livres, à Jean « Gezon, » maître boulanger à Paris, par « Nicolas Bance, » déjà nommé. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 3 livres 15 sous, au profit de l'église Saint-Philibert, par Antoine « Giron, » maître chirurgien à Brétigny, et « Anne Enault, » sa femme. — Actes relatifs à une transaction entre Émée Dupont, veuve de Claude Colleau, d'une part, et Pierre Colleau, vigneron à Essonville, et Jacques Charpentier, vigneron au même lieu, d'autre part. — Mémoire des meubles qui se sont trouvés dans la maison de maître Charles Débonnaire, après son décès. Parmi ces meubles se trouvent une basse, un violon et « un petit poche, » c'est-à-dire un petit violon de poche qui fait peu de bruit et que les maîtres de danse portent dans leur poche pour aller donner des leçons de danse en ville. Le tout est estimé 6 livres. Débonnaire prend, dans plusieurs actes, la qualité de joueur d'instruments ; peut-être était-il en même temps maître de danse.

E. 5767. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1er au 29 mai 1689. — Vente de 3 arpents de terre, terroir d'Olainville, faite, moyennant 240 livres, à Claude « Chesnay, » laboureur à Bruyères-le-Châtel, par « Henry Martel, » seigneur de Brétigny. — Obligation de 20 livres souscrite au profit de Pierre « Pilliard, » vigneron à Leudeville, par Françoise Chantecler, veuve d'Étienne Berjonneau, vivant, hôtelier à Brétigny. — Constitution d'une rente annuelle de 7 livres 15 sous tournois faite au profit de Jean « Dieudepar, » marchand épicier au Bourg-la-Reine, par Pierre « Fichet, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Jeanne Robin, sa femme. — Autre d'une rente annuelle de 50 sous tournois, au profit du même, par Marie Bansse, veuve de Louis Moreau, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge. — Autre de pareille rente, au profit du même, par « Nicolas » Bance, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Marthe Fichet, sa femme. — Marché pour faire l'août sur 21 arpents de terre, au Plessis-d'Argouges, conclu entre Jacques Desgouttes et Étienne « Charpentier, » vignerons à Leuville, d'une part, et « Germain Gi-

» ron, » d'autre part. — Règlement de comptes entre « Jean Soret, » marchand, et Louis Gaultier, collecteurs des tailles du Plessis-d'Argouges pour l'année 1688. — Déclaration d'un grand nombre d'habitants de Saint-Michel-sur-Orge, accusant les bergers de Brétigny de laisser pâturer leurs troupeaux sur le territoire dudit Saint-Michel.

E. 5768. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

5 au 26 juin 1689. — Accord et transaction entre Marin « Marier, » manouvrier, demeurant ordinairement en Normandie, « paroisse Saint-Hillaire près » Briouse, » d'une part, et Georges « Boucqueret, » manouvrier à Bondoufle, d'autre part. — Contrat de mariage entre Jacques Mondelait, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, fils de Léonard Mondelait, maçon en terre, d'une part, et Catherine Piffret, veuve de Charles Débonnaire, d'autre part. Léonard « Barué, » maître d'école audit Saint-Michel, a signé cet acte qui est du 15 juin 1689. — Bail de 5 arpents de pré, prairies de Saint-Michel-sur-Orge et du Perray, fait, moyennant un loyer annuel de 137 livres, à Antoine « Moulin, » laboureur à Sainte-Geneviève-des-Bois, par Antoine « Monproffct, » fermier du bail judiciaire de Launay et Saint-Michel-sur-Orge. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à « Catherine » Thomas, » femme de Jacques Gaspard de la Martinière, par « Hélène de Fauconnier, » femme et fondée de procuration d'Antoine Simonnet, sieur de la Chaussée, capitaine réformé d'une compagnie de cavalerie. — Actes intéressant les familles Fichet, Dif, Aumont, Pignet, Le Normand, Devillers.

E. 5769. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

9 au 26 juillet 1689. — Bail de 2 arpents 1/2 quartier de vigne, vignobles de la Bretonnière et d'Olainville, fait moyennant un loyer annuel de 45 livres, à « Léonard Cointe, » marchand à Châtres, par Léonard Perret, vigneron au même lieu. — Bail de 5 arpents de terre, dont un planté d'arbres fruitiers, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 36 livres, à Simon Vassé, charretier audit lieu, par « Hélène Fauconnier, » femme et fondée de procuration d'Antoine Simonnet, sieur de la Chaussée, capitaine réformé d'une compagnie de cavalerie. — Annulation de bail entre « Martin Hüe, » manouvrier à « Saint-Hillaire à la « grande Besche, pays de Normandie, » d'une part, et Gabriel Marier, manouvrier au même lieu, d'autre part. — Bail d'héritages, à Brétigny, fait à Joseph Daucert, menuisier audit lieu, et « Janne Forest, » sa femme, par « Henry Martel, » seigneur de Brétigny. — Conventions pour la culture et l'entretien des jardins et parterres du château de Brétigny, faites entre le susnommé Henri « Martel » et « Jean Ravet, » jardinier à Brétigny. — Vente de tous les fruits pendant par les racines dans le parc et le potager de Fresne, fait avec réserves et moyennant 165 livres, à Michel « Duchemin, » marchand fruitier à Chevilly, par « Jean Brisset, » jardinier à Fresne, ayant charge de Madame Gourdon, sa maîtresse. — Contrat de mariage entre Charles Souchard, vigneron à Brétigny, fils de Pierre « Souchard » et de Marie Leblanc, d'une part, et Marie-Gabrielle Thollommée, fille des feus Jean Thollommé et Germaine Fontaine, d'autre part.

E. 5770. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1er et 7 août, 2 au 19 septembre 1689. — Déclaration de caution faite par Jean Bertin, jardinier à Brétigny, en faveur de « Pierre Dupond, « marchand au même lieu, débiteur de Charles Le Normand, sr de Villers. — Obligation de 19 livres, prix d'une cuve, souscrite, au profit de Jacques « Pilliard, » laboureur à Brétigny, par Guillaume Lefranc, vigneron à Leudeville. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 12 livres 10 sous tournois passé, au profit d'Antoine Moullin, laboureur à Sainte-Geneviève-des-Bois, par Vincent « Hargenvillier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Nicolas « Cordeau, » laboureur à la ferme Saint-Philibert, fils de Jean « Cordeau, » marchand hôtelier à Linas, et de feue Barbe Pétrimoux, veuf en premières noces d'Élisabeth Marchais, d'une part, et Cécile Polleau, fille des feus François Polleau, vivant, laboureur en la paroisse du Plessis-d'Argouges, et Marguerite Fontaine, d'autre part. — Transport de part dans un marché pour travaux de vidange fait à Jacques Brière, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Gille Piffret, vigneron au même lieu.

E. 5771. (Liasse.) — 18 pièces, papier, dont 1 cahier de 4 feuillets in-4°.

3 au 31 octobre, 7 au 28 novembre 1689. —

Partage entre les enfants et héritiers de Jean Michard, vivant, vigneron à Écharcon, et de Michelle Tixier, sa femme. — Transport de bail d'héritages à Nicolas Lefébure, charron à Brétigny, par Toussaint « Roger, » marchand au même lieu. — Acte d'assemblée des paroissiens de l'église Saint-Pierre qui, « pour » obvier à l'accident et cassation des cloches dudit » Saint-Pierre qui pourroit arriver par la cheute du » clocher, ont tous d'une commune voix trouvé à pro- » pos consentir et donnent pouvoir à Jacques Masson, » marguillier, de les faire descendre dudit clocher... » — Bail d'héritages, à Montlhéry, fait à Nicolas Finot, charron audit lieu, par Mathurin « Hervry, » praticien au même lieu. — Bail d'héritages, fait à Jean Logre, vigneron à Brétigny, par Charles « Le Normand De- » villiers, » sieur de Villiers, greffier au grenier à sel de Paris. — Autre, fait à « Charles Lejeune, » manouvrier à Brétigny, par François « Bénard, » vigneron au même lieu. — Bail d'héritages, à Brétigny, fait à Pierre « Pignet, » jardinier audit lieu, par Henri « Martel, » seigneur de Brétigny. — Autre fait par le même « Mar- » tel, » à Cantien Martin, vigneron à Brétigny. — Autre fait par le même « Martel, » à Denis Plé, vigneron à Brétigny. — Actes relatifs à un bail d'héritages, au Mesnil, fait par le même « Martel, » à « Anthoien Coi- » gnot, » jardinier au Mesnil, et Barbe Raguineau, sa femme. — Contrat de mariage entre Jacques Moreau, soldat au régiment des gardes, fils de feu Louis Moreau, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et de Marie Bance, d'une part, et Marie Logre, veuve d'Olivier Desbette, d'autre part. — Contrat de mariage et acte y relatif entre « Didier Bedeau, » laboureur à Valorge, fils de Pierre « Bedeau » et de Marie Robert, d'une part, et Catherine Poupon ou Ponpon, fille des feus Guillaume et Marguerite Guillé, d'autre part. — Vente de la coupe de 7 arpents de bois taillis, faite, moyennant 260 livres, à Auguste « De Courchant, » receveur de la terre et seigneurie de Sainte-Geneviève-des-Bois, par Marin Beaufils, laboureur à Liers. — Bail de la petite ferme de Launay fait, moyennant un loyer annuel de 75 livres, à Claude Paillot, compagnon tourneur, à Montlhéry, par Jean « Ruault, » prêtre, demeurant à Paris. — Actes intéressant les familles Fichet, Pignet, Heurtault, Devilliers, Hervy.

E. 5772. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

4 au 28 décembre 1689. — Élection d'un marguillier des trépassés pour l'année 1689, et en charge pour l'année 1690, en l'église Saint-Pierre. — Vente de la coupe de 10 arpents de bois taillis, au bois des Roches, faite, moyennant 280 livres, à Auguste « De Courchant, » receveur de la terre et seigneurie de Sainte-Geneviève-des-Bois, par Antoine « Monprofict, » fermier du bail judiciaire de la terre et seigneurie de Launay Saint-Michel-sur-Orge. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 9 livres passé, au profit de Nicolas Mingot, vigneron à Brétigny, par Denis Plé, vigneron à Saint-Antoine. — Bail d'héritages, à Brétigny, fait à Michel Roger, bourrelier audit lieu, par Henri « Mar- » tel, » seigneur de Brétigny. — Main-levée de saisie-arrêt donnée en faveur de Mathias Berthé, charpentier à Linas, par Jacques « Masson, demeurant à Brétigny. — Conventions entre « Élizabeth Dupré, » femme non commune en biens de Charles de Morais, chevalier, seigneur de « Fortille, » et Marthe « Marquet, » veuve de Bernard Rapineau, demeurant à Rochebrune.

E. 5773. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

3 au 28 janvier 1690. — Actes relatifs à un cautionnement fourni à « Henry Martel, » seigneur de Brétigny, par Claude « Bernard, » marchand meunier au moulin « du Breuil, » paroisse d'Épinay, pour la veuve de Charles « Hervieux, » demeurant à Sainte-Geneviève-des-Bois. — Actes relatifs au transport du bail du moulin Basset, fait à « Joseph Hubert, » marchand meunier à Nozay, par Nicolas Laisné, meunier au moulin Basset. — Actes relatifs à un marché passé entre Guillaume Girier, receveur de la terre et seigneurie de Sainte-Geneviève-des-Bois, d'une part, et Antoine Polleau, l'aîné, laboureur à Charcois, d'autre part. — Actes relatifs au bail du colombier et de la volière de Sainte-Geneviève-des-Bois, fait, moyennant un loyer annuel de 25 livres et 3 douzaines de pigeons, par le susdit « Girier, » au même Polleau. — Bail d'un quartier de vigne, vignoble de Saint-Michel-sur-Orge, champtier des « Murger, » fait, moyennant un loyer annuel de 3 livres 10 sous, à Michel Gallot, vigneron audit Saint-Michel, par Richard « Heuzé, » maître jardinier à « Pacy. » — Bail de 3 arpents 1/2 moins 1 quarte de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 16 livres 10 sous, par le même « Heuzé, » à Nicolas « Fichet, » garde des plaisirs du Roi à Saint-Michel-sur-Orge. — Contrat de mariage entre « Jacques Mauclerc, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, fils de feu Jacques Mauclerc, vivant, vigneron à Épinay-sur-Orge, d'une part, et

Jeanne Charpentier, fille de feu Jean Charpentier, et de Marguerite Moyson, d'autre part. — Autre, entre François « Chartier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, fils de François Chartier, et de feue Louise Piffret, d'une part, et Jeanne Desbette, fille de feu Olivier Desbette et de Louise Lhomme, d'autre part.— Autre, entre Clément Peuvrier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, fils de feu Claude Peuvrier, d'une part, et Anne Panet, fille de Pierre Panet et de Jeanne Bonnart ou Bouvart, d'autre part. Cet acte, qui est du 28 janvier 1690, porte, entre autres signatures, celle de Léonard « Barué, » maître d'école à Saint-Michel-sur-Orge.—Actes intéressant les familles Poupon, Guillé, Pinson, Cottard, Danne.

E. 5774. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

2 au 28 février 1690. — Contrat de mariage entre « Estienne Fredet, » maçon en plâtre à Saint-Michel-sur-Orge, fils de Michel « Fredet » et d'Élisabeth Bernier, d'une part, et Marie Brière, fille de Gilles Brière, l'aîné, et de Françoise Robin, d'autre part. — Actes relatifs au bail de la ferme de la Garde, fait, moyennant un loyer annuel de 440 livres et 4 chapons, à Didier « Bedeau, » laboureur à Brétigny, par Jean-Baptiste-Nicolas « Desmé de la Chesnaye, » seigneur de la Chesnaie, Rougemont, Lormois et Bois-Gaigné, grand écuyer tranchant du Roi et porte-cornette blanche de France, gouverneur des ville et fort de Meulan et gentilhomme de la chambre du Dauphin. — Déclaration de paille d'avoine et de fumier trouvés à la Garde. — Contrat de mariage entre Abbé (*sic*) Dif, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, fils de feu Morain Dif et de Catherine Dormy, d'une part, et Marie-Anne Gillet, veuve, en premières noces, de Clément Charpentier, le jeune, d'autre part. — Procès-verbal de visite des jardin et enclos de la Garde, faite à la requête de Nicolas « Angaigne, » valet de chambre et ayant charge de Desmé de la Chesnaye, seigneur de la Garde, ci-devant nommé.

E. 5775. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

9 au 29 mars 1690. — Contrat de mariage entre Claude Gallot, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, fils de Nicolas Gallot et de Marie Debray, d'une part, et Claude Jeuffroy, fille de feu Bon Jeuffroy et de Claude Le Comte, d'autre part. — Bail d'une vache laitière, fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres, à Gilles Piffret, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par « Louis » (e) Thomas, » demeurant à Paris. — Cession de droit à bail faite à « Noël Moulain, » laboureur à Charcois, par Jacques Rousseau, laboureur à Liers. — Accord et transaction entre les enfants et héritiers de Louis Foubert, vivant, menuisier au Plessis-d'Argouges, et de Catherine Mansets, sa femme.

E. 5776. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1er au 23 avril 1690. — Règlement de comptes entre Vincent « Hargenvillier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Guillaume Gallot, marchand fruitier au même lieu, ayant été ensemble collecteurs de la paroisse Saint-Michel-sur-Orge, pour l'année 1689. — Actes relatifs à un bail d'héritages, à Rosières, fait à Léonard Piedeleu, vigneron audit lieu, et Marie Raguineau, sa femme, par Jacques Charpentier, vigneron à Brétigny. — Bail d'héritages à Saint-Hilaire, en Normandie, fait à Morin « Mo» rier, » manouvrier audit lieu, par Jacques Courtin, manouvrier au Mesnil, et Jacques Poisson, manouvrier à Brétigny. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 4 livres passé au profit de Louis Gourby, bourgeois de Paris, par « Jehan Redon, » l'aîné, marchand fruitier à « Saux. » — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres, à « Jean » Louvet, » vigneron à Brétigny, par « Louis(e) Tho» mas, » demeurant à Paris. — Bail d'héritages à Essonville, fait à « Marthe Marquet, » veuve de Bernard Rapineau, demeurant à Brétigny, par « Henry » Martel, » seigneur de Brétigny. — Bail du tiers de toutes les grosses dîmes des terroirs de Saint-Pierre, le Plessis-d'Argouges, Charcois et dépendances, avec toutes les menues et vertes dîmes dues à la cure de Saint-Pierre de Brétigny, et toutes les dîmes d'agneaux et autres bestiaux, « qui ont de coutume d'estre dixmés » dans lesdits terroirs et paroisse, » fait, moyennant un loyer annuel de 550 livres et un agneau, le jour de Quasimodo, à « Noël Moulain, » laboureur à Charcois, par Jacques « De Marguerit Du Carouge, » licencié en théologie, curé de Saint-Pierre de Brétigny (16 avril 1690). — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Nicolas Fichet, le jeune, vigneron audit lieu, par Antoine « Moulin, » laboureur à Liers.

E. 5777. (Liasse.) — 8 pièces, papier, dont 1 cahier de 9 feuillets in-4°.

3 au 31 mai 1690. — Bail d'héritages, à Saint-

Michel-sur-Orge, fait à Nicolas « Fichet, » garde des plaisirs du Roi, par « Gabriel de Lhospital, » chevalier, marquis dudit lieu. — Testament de Jeanne Dubois, veuve de Claude Danne, l'aîné. La testatrice veut être enterrée près de son mari, dans l'église de Saint-Michel-sur-Orge, où elle fait une fondation et dont le curé, François « Guillemot », est un des signataires du testament, daté du 7 mai 1690. — Accord entre Nicolas « Fichet, » déjà nommé, d'une part, et Antoine « Morin », vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Louise Navillier, sa femme, d'autre part. — Mémoire des meubles trouvés après le décès de Louis Chevallier, vigneron à Leudeville, et celui de Madeleine Chastellain, sa femme. — Lots de partage des successions de Claude Danne et de Jeanne Dubois, ci-devant nommés. — Quittance de 50 livres délivrée à Pierre Danne par Michel Danne, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, « Pierre Bremant, » meunier, et Louise Danne, sa femme. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres, à Jacques Brière par « Louis(e) Thomas, » demeurant à Paris. — Lots de partage entre les enfants et héritiers d'Antoine Marineau, vivant, jardinier à Brétigny. L'acte qui est du dernier mai 1690 porte, entre autres signatures, celle de Jean « Delamarche, » curé de Saint-Philibert.

E. 5778. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

2 au 18 juin 1690. — Bail d'héritages, terroir de Leudeville, fait à François Maulgé, vigneron audit lieu, par Jean « Charpentier, » commis du tabellion du bailliage de Brétigny, à Saint-Michel-sur-Orge. — Obligation de 38 livres 9 sous souscrite au profit de Guillaume Dupuis, receveur général des amendes du Grand Conseil, par Jean Petit, dit Faticque, charretier à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail d'un arpent de terre, à Saint-Michel-sur-Orge, champtier des Herpins, fait, moyennant un loyer annuel de 5 livres, à Pierre « Pinoteau, » vigneron audit lieu, par Antoine Gallas, marchand vannier au même lieu. — Bail d'héritages, terroirs de Brétigny et de Saint-Michel-sur-Orge, fait à Michel Danne, vigneron audit Saint-Michel, par son beau-frère « Pierre Bremant, » meunier. — Bail d'une vache laitière fait à Jacques Brière, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par « Louis(e) Thomas, » moyennant un loyer annuel de 6 livres. — Partage de meubles entre les enfants et héritiers de Michel Robin et de Marie Desbette. — Nomination d'experts pour estimer des blés ensemencés sur partie des terres de la ferme de Fontaine La Garde, faite par Germain « Leconte, » huissier à cheval au Châtelet de Paris, ayant pouvoir de Madame de la Chesnaye, dame de Fontaine La Garde, et Didier « Bedeau, » laboureur à la ferme dudit lieu. — Obligation de 9 livres souscrite au profit de Jacques Masson, maréchal à Brétigny, par Martin « Hue, » manouvrier au même lieu.

E. 5779. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1er au 23 juillet 1690. — Visite, prisée et estimation des blés ensemencés sur partie des terres de la ferme de La Garde, faites par Martin Baudin, laboureur au Plessis-d'Argouges, et Pierre « Girard, » laboureur au Mesnil. — Donation mutuelle entre Guillaume Dubarselle, tixier en toile à Montlhéry, et Claude Gilbert, sa femme. — Testament de Jean Charpentier, fils de feu Guillaume Charpentier. Le testateur veut être enterré devant l'autel de la Vierge, dans l'église de Saint-Michel-sur-Orge, à laquelle il fait des libéralités. — Marché de maçonnerie conclu entre Antoine Hurault, laboureur à « Lorme, » paroisse de Vaugrigneuse, et Michel « Coullaut, » maçon à Villiers-sous-Longpont. — Obligation de 30 livres souscrite, au profit de Maximilien Renoult, receveur de la terre et seigneurie de Farcheville-en-Beauce, par Antoine Polleau, laboureur à Charcois.

E. 5780. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1er au 10 août 1690. — Contrat de mariage entre Jean Mosny, fils de René Mosny et de Germaine Girard, laboureur à Brétigny, d'une part, et Anne Ballarger, fille des feus Raphaël Ballarger, vivant, vigneron à la Vallée, paroisse de Saint-Vrain, et Denise Didier, d'autre part. — Actes relatifs à un bail d'héritages, à Liers, fait à Louis « Langlois, » laboureur audit lieu, par Nicolas Logre, vigneron au même lieu. — Annulation de convention entre « Élizabeth » Dupré Fortille, » femme et non commune en biens de Charles de Morais, chevalier, seigneur de Fortille, et Marthe « Marquet Rapinard, » veuve de Bernard Rapinard. — Marché pour travaux de maçonnerie conclu entre Michel Ferdet, maître maçon en plâtre à Saint-Michel-sur-Orge, et « Gabriel de Lhospital, » demeurant audit lieu. — Bail d'héritages fait à Nicolas « Fichet, » garde des plaisirs du Roi, par Fran-

çois « Guillemot, » curé de Saint-Michel-sur-Orge. (10 août 1690).

E. 5781. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

3 au 17 septembre 1690. — Élection d'un messier et garde vignes des paroisses de Brétigny pour l'année 1690. — Bail d'héritages, « aux Bordes-Ha» chées, » paroisse de Saint-Michel-sur-Orge, fait à Nicolas Leblanc, charretier à Brétigny, par Marin Beaufils, laboureur à la Noüe-Rousseau. — Accord entre Marie Debret, veuve en second mariage de Nicolas Gallot, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, Michel Fleury, manouvrier au Parc-de-Pierre, et Barbe Gallot, sa femme, d'autre part. — Bail d'héritages, au Plessis-d'Argouges, fait à Robert Hilliers, manouvrier audit lieu, par Jacques « Pil» liard, » marchand à Brétigny, et Charles « Potier, » charron à Bondoufle.

E. 5782. (Liasse.) — 11 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

9 au 31 octobre 1690. — Obligation de 84 livres souscrite, au profit de « François Peuvrier, » charretier à Villemoisson, par Jean « Hargenvillier, » laboureur « aux Gochets, paroisse St-Germain-les-Châ» tres. » — Marché pour travaux de couverture à faire à la ferme de Saint-Philibert conclu entre Henri « Martel, » chevalier, seigneur comte de Fontaine, Brétigny, etc., d'une part, et Léonard Laurent, maçon en plâtre à Brétigny, d'autre part. — Accord entre le susnommé Henri « Martel, » tant en son nom que se portant fort de son frère René Martel, chevalier, seigneur marquis « d'Arsy, » d'une part, et Nicole Pierre, veuve de Martin Devilliers, vivant, laboureur en la ferme du château de Brétigny, d'autre part. — Acte d'assemblée de paroissiens de Saint-Pierre, au nombre de neuf, portant que les réparations à faire au presbytère sont à la charge du curé Jacques de Marguerit du Carouge (15 octobre 1690). — Vente d'un arpent 1/2 et 3 quartes de terre, terroir de Brétigny, champtier de la Petite Couture, fait, moyennant 135 livres, à Toussaint « Roger, » marchand à Brétigny, et Jeanne Berjonneau, sa femme, par Antoine « Giron, » maître chirurgien au même lieu, et « Anne Énault, » sa femme. — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit de Charles Le Normand, sieur de Villiers, bourgeois de Paris, par Jacques Charpentier, vigneron à Essonville, les héritiers de Jean Fontaine et de Madeleine Le Normand. — Contrat de mariage entre Étienne Colleau, veuf, en premières noces, de Jeanne Barré, demeurant à Brétigny, d'une part, et Marie Vivienne (sic), fille des feus Jacques Vivien (sic) et Anne Godet, d'autre part. — Donation faite à ses enfants et petits-enfants par Guillemette Pinet, veuve de Clément Charpentier, vivant, « commis sous le » principal tabellion du bailliage et châtellenie de » Brétigny, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge. » Cet acte, daté du 31 octobre 1690, porte, entre autres signatures, celle de François « Guillemot, » curé dudit Saint-Michel. — Partage entre les enfants et héritiers des susdits Clément Charpentier et Guillemette Pinet.

E. 5783. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

5 au 29 novembre 1690. — Actes relatifs au partage de la succession de Jean Charpentier, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Cassation volontaire entre Henri « Martel, » chevalier, seigneur comte de Fontaine, Brétigny, etc., d'une part, et Gérard « Leroyer, » laboureur en la ferme du château de Brétigny, du bail de ladite ferme fait au second par le premier. Cet acte est daté du 13 novembre 1690 et porte, entre autres signatures, celles de Jacques « de » Marguerit du Carouges, » curé de Saint-Pierre, et de Louis « Rochefort, » maître d'école à Brétigny. — Quittance de deniers délivrée par le susnommé Henri « Martel, » à Charles « Le Normand de Villers, » sieur de Villers, greffier au grenier à sel à Paris. — Acte de prisée et estimation de seigle et de méteil, provenant de la ferme de la Garde, faites, sur le marché de Montlhéry, le 13 novembre 1690, sur le pied de 100 sous le setier de seigle et de 7 livres le setier de blé méteil, en présence des parties intéressées, à savoir Germain « Leconte, » huissier à cheval au Châtelet de Paris, ayant pouvoir de Jean-Baptiste-Nicolas Desmé, seigneur de la Chenayé (sic), Rougemont, la Garde et autres lieux, et Didier « Bedeau, » laboureur à la susdite ferme. — Quittance de 276 livres, rachat de rente, délivrée à Charles « Le Normand de Villerz, » déjà nommé, par Paul « Le Gendre, » chevalier, conseiller du Roi et maître des requêtes ordinaires de son hôtel, seigneur de « Lormoy, » adjudicataire d'héritages et rentes saisis sur Claude Le Clerc, surintendant et commissaire général des vivres, munitions et magasins de France. — Élection d'un marguillier de l'église Saint-

Pierre pour l'année 1691. — Élection d'un marguillier de l'église Saint-Philibert pour l'année 1691. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Nicolas « Villet, » menuisier à Dourdan, par « Pierre Bre- » mant, » meunier au moulin de « Morsand, paroisse » de Louvillier proche Rochefort. » — Acte d'assemblée de paroissiens de Saint-Philibert portant quittance de 96 livres, rachat de rente, délivrée à Antoine Duchesne, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. Cet acte est du 26 novembre 1690 et porte, entre autres signatures, celles de Jean « Delamarche, » curé de Saint-Philibert, et d'autre Jean « Delamarche, » procureur fiscal à Brétigny. — Marché pour l'entretien et l'exploitation des jardins de la Garde, conclu entre Germain « Leconte, » déjà nommé, et Gilles Lornois, jardinier à Brétigny. — Obligation de 60 livres souscrite, au profit de Nicolas Laisné, meunier au moulin du Carouge, par Antoine Polleau, l'aîné, laboureur à Charcois. — Actes intéressant les familles Le Maire, Colleau, Le Normand, Girard, Leconte, Bedeau, Basile, Charpentier, Cossonet.

E. 5784. (Liasse.) — 12 pièces, papier, dont 1 cahier de 4 feuillets in-4°.

1er au 31 décembre 1690. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 4 livres tournois passé, au profit de l'église Notre-Dame et Saint-Georges de « Marolles, » par René Mosny, laboureur à la ferme de la Fontaine, paroisse Saint-Philibert, et Germaine Girard, sa femme. — Quittance de 50 sous délivrée à Pierre « Pinoteau, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Antoine Gallais, vannier au même lieu. — Accord et transaction entre Henri « Martel, » seigneur de Brétigny, d'une part, et Gérard « Leroyer, » laboureur en la ferme du château de Brétigny, d'autre part. Cet acte, daté du 17 décembre 1690, porte, entre autres signatures, celle de Jacques « de Marguerit du Ca- » rouges, » curé de Saint-Pierre. — Contrat de mariage et acte y relatif entre André Robin, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, fils de feu Michel Robin et de Marie Desbettes, d'une part, et Claude Duchesne, fille d'Antoine Duchesne et de Louise Marineau, d'autre part. — Baux de vaches laitières faits, moyennant un loyer annuel de 6 livres par chaque vache, à Spire Roger, vigneron à Brétigny, et à « Claude Ledour, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par « Louis (e) » Thomas, » demeurant audit Saint-Michel. — Donation faite à ses enfants par Jeanne Charpentier, veuve de Pierre Peuvrier, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Acte d'assemblée d'habitants de Brétigny fixant à 6 livres le montant de la taille de Denis Aumont au rôle de l'année 1691. Cet acte est daté du 24 décembre 1690 et revêtu de 14 signatures, y compris celle du commis du tabellion. — Autre maintenant la taxe imposée à Noël Moulin et autorisant les collecteurs à poursuivre le procès intenté par Moulin pour obtenir réduction ou décharge. Même date et même nombre de signatures que ci-devant. — Mémoire des meubles de Pierre Peuvrier qu'Antoine « Mou- » lin, » laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, a entre les mains pour sûreté des loyers d'une maison dont jouit ledit Peuvrier. — Partage entre les enfants et héritiers de Michel Danne et de Jeanne Charpentier.

E. 5785. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

5 au 16 janvier, 8 au 24 février 1691. — Testament de Jeanne Petit, veuve de François Dorain, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge. — Contrat de mariage entre Simon Mosny, laboureur à Brétigny, fils de René Mosny et de Germaine Girard, d'une part, et Françoise Peltier, fille de feu Jean Peltier et de Marguerite Plé, d'autre part. — Bail d'un quartier de vigne, vignoble de « Villiers, » fait à Nicolas « Pinson, » vigneron à Villiers, paroisse de Longpont, par Michel Pinson, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. Cet acte, daté du 16 janvier 1691, porte, entre autres signatures, celle de Louis Rochefort, maître d'école. — Procuration en blanc donnée par Denis « Aumont, » tabellion de Brétigny. — Transaction entre les enfants et héritiers de Louis Auffroy. — Autre, entre la veuve et les héritiers d'André Robin, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Acte relatif à une demande de décharge de service comme soldat de milice introduite auprès de Jacques Pillard, procureur syndic de la paroisse (*sic*) de Brétigny, par Jean Mosny, fils de René. — Contrat de mariage entre « Simon Gigon, » vigneron à Brétigny, fils des feus Pierre Gigon et Madeleine Fontaine, d'une part, et Germaine Sourseau, d'autre part.

E. 5786. (Liasse.) — 11 pièces, papier, dont 1 cahier de 4 feuillets in-4°.

3 au 26 mars 1691. — Bail d'une ferme, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à « Louis Delabarre, » l'aîné, laboureur à « Ver-le-Grand, » par Jean Gezon, bour-

geois de Paris. — Lots de partage entre les enfants et héritiers de Madeleine Chastellain, femme de Louis Chevallier. — Lots de partage entre les enfants et héritiers de Jeanne Lambert, femme de Jean Cheval, vigneron à « Cheptainville. » — Abandon de meubles fait, à ses enfants, par Louis Chevallier, vigneron à Leudeville. — Prisée et estimation des meubles communs entre « Jean Brisset, » jardinier à Fresne, et sa feue femme, Marguerite Le Clerc. Parmi les objets, est portée une bague d'or, prisée 8 livres. — Contrat d'apprentissage entre Aimé Ravisé, demeurant à Brétigny, et Michel Roger, bourrelier audit lieu. L'apprentissage durera 2 ans, pendant lesquels l'apprenti sera nourri, chauffé, éclairé, moyennant 45 livres. — Partage entre les enfants et héritiers d'Élisabeth Le Long, femme d'Antoine Boissière, tailleur d'habits au Plessis-d'Argouges. — Règlement de comptes entre les héritiers de Claude Danne et de Jeanne Dubois, sa femme. — Actes relatifs à l'engagement, comme soldat de la milice pour Brétigny, de « Pierre Ravet, » natif dudit lieu, âgé de 20 ans. — Actes relatifs à un marché pour travaux de curage et nettoyage d'un canal, conclu entre Marguerite « Chevallier, » veuve de François Moilleron, vivant, procureur en Parlement, d'une part, et Pierre Aumont, manouvrier terrassier à Rosières, d'autre part. — Vente d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Brétigny, faite à Toussaint « Roger, » marchand cabaretier audit lieu, par Jean « Bourdon, » marchand « aux Noues, paroisse de Verlesgrand. »

E. 5787. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1er au 24 avril 1691. — Lots de partage entre les enfants et héritiers de Jeanne Guignard, femme de Claude Bourgeron. — Compte rendu à ses enfants et héritiers par Jeanne Charpentier, veuve de Michel Danne. — Bail d'un demi-arpent 1/2 quartier de terre, terroir de Brétigny, champtier « des Daumondes, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 3 livres 10 sous, à Joseph Daucert, menuisier à Brétigny, par « noble et discrette personne » Jacques « de » Marguerit du Carouges, » curé de Saint-Pierre, et Jacques Charpentier, marguillier et proviseur dudit Saint-Pierre (5 avril 1691). — Accord entre Marguerite Ivon, veuve de Julien Coudray, vivant, berger à Liers, d'une part, et Pierre Coudray, berger à Bondoufle, d'autre part. — Extrait du compte rendu, en 1689, par Jean Charpentier, marchand à Saint-Michel-sur-Orge, en qualité de ci-devant marguillier de l'église dudit Saint-Michel, au curé François Guillemot, à Claude Danne, marguillier en charge, et aux habitants, pour l'année de sa charge, commençant le jour de Saint-Martin d'hiver 1686 et finissant à pareil jour 1687.

E. 5788. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1er au 30 mai 1691. — Titre nouvel d'une rente annuelle foncière de 11 livres 10 sous, passé, au profit de la seigneurie de Launay Saint-Michel-sur-Orge, par « Nicolas Bance, » vigneron audit Saint-Michel. — Actes relatifs à un échange entre Julien Charpentier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Toussaint « Basile, » marchand cabaretier « au Breuil, » d'autre part. — Déclaration de Pierre Bedeau et Jacques Guené, laboureurs à Brétigny, au sujet du refus de publier les bans de mariage signifié à François Lambert, laboureur à Brétigny, par Jean Delamarche, curé de Saint-Philibert (24 mai 1691). — Contrat de mariage entre Léonard « Barué, » maître d'école à Saint-Michel-sur-Orge, fils de Jean « Barué, » vigneron au Mesnil, paroisse de Saint-Philibert, et de Madeleine Couart ou Conart, d'une part, et Marie Poullet, veuve, en secondes noces, de Toussaint Panet, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et, en premières noces, de Pierre Bulté, vivant, « cribleur » en la paroisse de Sainte-Geneviève-des-Bois, d'autre part. — Contrat de mariage entre « Henri Mollu, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, veuf, en premières noces, de Simonne Trouillet, d'une part, et Claude Duchesne, veuve d'André Robin, d'autre part. — Actes intéressant les familles Laurent, Mingot, Régnié, Bretonnet, Dardan, Marineau.

E. 5789. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

2 au 24 juin 1691. — Quittance de 50 livres délivrée à M. Passard, seigneur de la Fontaine, par Jacques Rousseau, laboureur audit lieu, et Jeanne Aumont, sa femme. — Extrait du livre des comptes de la fabrique de Saint-Michel-sur-Orge, touchant l'agrandissement de l'église. — Bail d'héritages, à Guipereux, fait à Clément Bourgeron, garçon jardinier à « Morsang-sur-» Orge, » par son frère Germain Bourgeron, garçon vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Marché pour travaux de maçonnerie conclu entre Michel Ferdet, maçon en plâtre à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part,

Denis et Pierre Clozeau frères, demeurant à Guipereux, d'autre part. — Actes relatifs à un bail d'héritages, terroir de Brétigny, fait à « Jean Louvet » et Charles Souchard, vignerons audit lieu, par Denis « Aumont, » arpenteur juré à la grande maîtrise des eaux-et-forêts de France, demeurant à Brétigny. — Contrat de mariage entre Guillaume Segrin, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, fils de « Jacque Seguin, » tisserand en toile « à Saulchyé, » et de feue Geneviève Chevreau, d'une part, et Marie Morain, d'autre part. — Acte d'assemblée des habitants de Brétigny, portant constitution de procureur général et spécial à l'effet de faire assigner les curés de Saint-Pierre et Saint-Philibert « en règle» ment pour les heures de dire messes, vêpres et aultre » service divin. » Cet acte est du 24 juin 1691 et revêtu de 12 signatures, y compris celles du tabellion Aumont et du maître d'école Louis Rochefort.

E. 5790. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

13 au 30 juillet, 2 au 20 août 1691. — Déclaration de Charles « Pierre, » laboureur à la Maison-Neuve, portant qu'il s'est rendu adjudicataire de la levée des blés sur les terres de la ferme du château de Brétigny, saisis à la requête de « Henry Martel, » seigneur de Brétigny, sur la succession de Leroyer, à la prière dudit Martel. — Obligation de 17 livres souscrite, au profit de Germain Lemire, maître chirurgien juré du Roi au Plessis-d'Argouges, par Julien Charpentier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail de 7 quartiers 1/2 de terre, à Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 10 livres, à Gille Piffret, vigneron audit lieu, par Pierre « Perron, » vigneron à Longpont. — Constitution de procureur en la personne de Bonaventure Moussinot, faite par Jacques Pillard, procureur syndic de Brétigny, pour occuper dans une instance introduite devant l'officialité de Paris par les habitants contre les curés de Saint-Pierre et de Saint-Philibert (15 juillet 1691). — Contrat de mariage entre François « Lambert, » laboureur à la ferme du Mesnil, fils de feu Louis Lambert, vivant, laboureur en ladite ferme, et de Marie Minée, d'une part, et Jeanne Pilliard, fille de Guillaume Pilliard, laboureur à Fresne, et de feue Marie Lambot, d'autre part. — Transaction entre Marie Debouge, veuve de Pierre Hue, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, Claude Paillot, marchand tavernier au même lieu, et Gertrude Mottu, sa femme, d'autre part. — Renonciation, par Nicolas Laisné, meunier au moulin du Carouge, à la succession de Louis Guendain, vivant, meunier au moulin du Petit-Paris, paroisse de Leuville. — Obligation de 441 livres 10 sous souscrite, au profit de Jean Gezon, bourgeois de Paris, par « Louis Delabarre, » laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, et Étiennette Dupuis, sa femme. — Vente de droits héréditaires faite à Vincent « Delano, » manouvrier à « St-Hilaire près Briouze, pays de Nor» mandie, » par Claude Valladon, boulanger à Brétigny, et Julienne Édiard, sa femme.

E. 5791. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

6 au 30 septembre 1691. — Contrat de mariage et actes y relatifs entre Louis Dupuis, boulanger à « Verlegrand, » fils de « Gille Dupuy, » boulanger au même lieu, et de Louise Allard, d'une part, et Jeanne Charpentier, veuve de Robert Danne, vivant, vannier à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Brétigny, champtier « des Prévostes, » faite, moyennant 50 livres, à Nicolas « Cordeau, » laboureur à Brétigny, par Louis « Le Mareschal, » huissier en la connétablie et maréchaussée générale de France, demeurant à Montlhéry. — Contrat de mariage entre Antoine Mesnard, vigneron à Leuville, fils des feus Antoine Mesnard et Jeanne Chapron, d'une part, et Marie Souchard, fille de Pierre Souchard, vigneron à Brétigny, et de Marie Leblanc, d'autre part. — Renonciation, par « Char» lotte Gigon, » à la succession de son père, Pierre Gigon, vivant, vigneron à Brétigny. — Bail d'héritages, au Carouge, fait à Jean Petit, charretier à Brétigny, par Denis « Marineau, » jardinier à Gentilly. — Baux d'héritages faits à Guillaume Gallot, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, Jean Fichet, vigneron au même lieu, par « Marie Descamin, » fille majeure, dame de la terre et seigneurie de Launay Saint-Michel-sur-Orge, comme étant aux droits de Jean Fourré, adjudicataire judiciaire de ladite terre et seigneurie. — Vente d'un demi-quartier de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, champtier « des Herpins, » faite, moyennant 25 livres, à Nicolas Laisné, meunier au moulin du Carouge, par Jacques Mondelait, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail d'héritages à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Nicolas Logre, vigneron audit lieu, par « Charlle Cordier, » tixier en toile au même lieu. — Actes intéressant les familles Souchard, Lhermitte, Fichet, Bance, Morand, Pillard, Mondelait, Laisné.

E. 5792. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

3 au 31 octobre 1691. — Bail d'héritages, à Cossigny, fait à Claude Jean, marchand à Brétigny, par Nicolas « Philippe » de Fontenelle, bourgeois de Paris, se portant fort de ses beaux-frères, Claude Gaitat et Gérard Le Clerc. — Contrat de mariage entre Michel « Dardan, » meunier à Brétigny, fils de feu Jacques Dardan, piqueur de grès à Saint-Michel-sur-Orge, et d'Élisabeth Fichet, d'une part, et Marie Bertin, fille de Jean Bertin, jardinier à Brétigny, et de feue Marie Breton, d'autre part. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à « Jean Flon, » vigneron à Marcoussis, et Barbe Logre, sa femme, par Antoine « Simonnet de Lachaussée, » s[r] de la Chaussée, capitaine réformé d'une compagnie de cavalerie, demeurant à Paris. — Contrat de mariage et acte y relatif entre « Denis Loing, » vigneron à La Norville, veuf, en premières noces, de Marie Chaligne, d'une part, et Simonne Besnier, fille des feus René Besnier et Marie Briset, d'autre part. — Bail d'héritages, à Launay, fait à « Pasquier Girard, » vigneron à Montlhéry, par Marie Descamin, dame de Launay Saint-Michel-sur-Orge, comme étant aux droits de Jean Fourré, adjudicataire judiciaire de la terre et seigneurie de Launay. — Vente de meubles et bail d'héritages faits à Jean Breton, garçon meunier au moulin de Grousteau, paroisse de Longpont, par Joachim Breton, veuve d'Antoine Gallas ou Gallar, vivant, vannier à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail d'héritages, au Carouge, fait à Paul Lebrun, berger audit lieu, par Charles « Le Normand » de Villers, » s[r] de Villers, greffier du grenier à sel de Paris. — Bail d'héritages à Essonville, fait à « Martin Minguet, » berger à Brétigny, par « Marie du » Coudray, » veuve de Noël Beschon, sieur des Sansonnières, écuyer de la grande écurie du Roi. — Vente d'héritages, à Brétigny, faite par la même « Marie du » Coudray, » à Charles « Le Normand Devillerz, » ci-devant nommé.

E. 5793. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

11 au 25 novembre 1691. — Marché pour travaux de labours conclu entre Henri « Martel, » seigneur de Brétigny, et Denis Pelé, vigneron à Brétigny. Cet acte daté du 11 novembre 1691 porte, entre autres signatures, celle de Louis « Rochefort, » maître d'école. — Bail d'un arpent de terre, terroir de Brétigny, champtier de « Courbecul, » fait à René Hébert, vigneron à Brétigny, par Charles « Le Normand De Villers, » sieur de Villers, greffier du grenier à sel de Paris. — Contrat de mariage entre Jean « Danne, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, fils de feu Michel Danne et de Jeanne Charpentier, d'une part, et « Caterine Trousseau, » fille de feu Ambroise Trousseau, vivant, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, et de « Marie Cassonnet, » d'autre part. — Autre entre Pierre Logre, fils de Jean Logre, vigneron à Brétigny, d'une part, et Marie Girault, fille de Jean « Girault, » d'autre part. — Actes intéressant les familles Pottier, Bedeau, Robin, Bonnot ou Bonnet, Guéné, Persault, Delanoue, Martin, Bénard.

E. 5794. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

3 au 29 décembre 1691. — Actes divers entre les enfants et héritiers de Pierre Forest ou Delaforest et de Barbe Lhomme. — Madeleine Lambot, veuve de Toussaint Devilliers, demeurant à Brétigny, baille son fils, Martin Devilliers, en apprentissage, à « Jean » Pocquet, » marchand tourneur à Montlhéry. L'apprentissage durera 2 ans 1/2, pendant lesquels l'apprenti sera nourri et logé chez son patron, moyennant 90 livres. — Contrat de mariage entre « Germain » Petit, » fils de Jean Petit, vigneron à Leuville, et de Pâquette Daultier, d'une part, et Catherine Chartier, fille de Pierre Chartier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et de feue Geneviève Fauchon ou Fanchon, d'autre part. — Bail de 3 quartiers de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, champtier des Ruisseaux, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 8 livres, à Pierre « Pinoteau » et à Jacques Brière, vignerons audit lieu, par Antoine « Moulin, » laboureur à Launay. — Baux d'héritages, au Plessis-d'Argouges, faits à Pierre Blanchard, manouvrier audit lieu, et à Robert Hilaire, manouvrier au même lieu, par François « Foubert, » menuisier au même lieu, au nom et comme fondé de procuration de Mathurin Bourgeron, vigneron à Ollainville. — Actes divers entre les enfants et héritiers de Claude Bourgeron, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge.

E. 5795. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

6 au 27 janvier 1692. — Bail de 5 arpents 1/2 de terre, terroir du Plessis, fait, moyennant un loyer

annuel de 22 livres, à Michel Roger, bourrelier à Brétigny, par Alexandre Fontaine et Pierre Martin, vignerons à Ver-le-Grand. — Obligation de 200 livres et acte y relatif souscrite, au profit de Henri « Martel, » seigneur de Brétigny, par Pierre « Bedeau, » laboureur, et Antoine Fouquerolles, marchand mercier, collecteurs des tailles de Brétigny pour l'année 1692. — Contrat de mariage et acte y relatif entre François « Plé, » fils de Denis Plé, vigneron à Brétigny, et de Claude Médard, d'une part, et Henriette Choppard, fille de feu Jean Choppart, manouvrier à « Marolle » proche Étampes, » et de Marie Baudet, d'autre part. — Transaction entre Louis « Joüan, » maître chirurgien à Linas, et Vincent Capron, le jeune, vigneron à Brétigny. — Vente d'une quarte de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, champtier des « Basses-Loges, » autrement dit derrière l'église, » faite, moyennant 50 livres 10 sous, à Michel Danne, vigneron audit Saint-Michel, par Michel « Pinson, » vigneron au même lieu, et Françoise Cottard, sa femme. — Accord entre Charles « Cordier, » tixier en toile à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, « Claude Ledour » et « Pierre Mollu, » collecteur des tailles dudit lieu pour l'année 1691, d'autre part.

E. 5796. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

5 et 26 février, 2 au 26 mars 1692. — Contrat de mariage entre « Mathurin Bée, » bourrelier à Brétigny, fils de feu Mathurin Bée et d'Élisabeth La Grue, d'une part, et « Marguerite Roger, » fille de « Michel » Roger, » bourrelier à Brétigny, et de feue Germaine Peltier, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 7 livres 12 sous 6 deniers tournois passé, au profit de la fabrique de Saint-Philibert, par Denis Plé, vigneron à Brétigny, et Jacques Moreau, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail de 3 arpents 1 quartier 1/2 de terre fait, moyennant un loyer annuel de 13 livres 10 sous, à Thomas « Lubin, » cordonnier à Brétigny, par Gilles Aumont, vigneron au même lieu, agissant en qualité de marguillier et proviseur de la fabrique de Saint-Philibert. — Contrat de mariage entre Germain « Bourgeron, » fils de feu Claude Bourgeron, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et de Jeanne Guignard, d'une part, et Jeanne Pasquier, fille de Charles Pasquier, jardinier à Brétigny, et de Jeanne Coquillard, d'autre part. — Actes relatifs à la vente d'un quartier 1/2 de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, faite, moyennant 24 livres, à Jean « Charpen-» tier, » marchand audit lieu, par Michel « Pinson, » vigneron au même lieu, et Françoise Cottard, sa femme. — Actes intéressant les familles Duchesne, Morand, Seguin, Marineau. — Lots de partage entre les héritiers de Jacques Dardan et d'Élisabeth Fichet, sa femme. — Bail de 3 arpents de terre et vigne, terroir et vignoble de Leudeville, fait, moyennant un loyer annuel de 15 livres, à Julien « Deschamps, » maître chirurgien à « Verlegrant, » par Louis « Che-» vallier, » vigneron en la paroisse de Sainte-Geneviève-des-Bois. — Déclaration de Pierre « Bedeau, » laboureur, et d' « Antoine Foucrolle, » marchand, collecteurs des tailles de Brétigny, relativement au payement d'une somme de 37 livres 10 sous fait à Jacques Pillard par Huguet Lefèvre, et dont Pillard a refusé de donner quittance.

E. 5797. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

2 au 28 avril 1692. — Conventions pour traitement de milice passées entre François Lambert, laboureur à la ferme du Mesnil, au nom et comme procureur syndic de Brétigny, d'une part, et Claude Colleau, d'autre part. — Bail de 2 arpents 1/2 de terre labourable, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant 10 livres, à Jacques Brière, vigneron audit lieu, par Antoine « Moulin, » laboureur au même lieu. — Résiliation de bail entre Nicolas « Villette, » menuisier à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et « Pierre Bré-» mant, » marchand meunier à « Lonvillier, » d'autre part. — Transport d'héritages fait à « Jean Fichet, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Antoine Chaudeau, vigneron à Savigny. — Transaction entre les enfants et héritiers de Pierre Moison et de Marguerite Hourier. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à « Pierre Chartier, » vigneron à Guipereux, par « Pierre Brémant, » ci-devant nommé.

E. 5798. (Liasse.) — 8 pièces, papier, dont 1 cahier de 4 feuillets in-folio.

5 au 28 mai 1692. — Actes relatifs à une cession de bail d'héritages faite à « Jean Fichet, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Gille Brière, le jeune, vigneron au même lieu. — Actes relatifs à la vente d'un demi-arpent 1/2 quartier de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, faite, moyennant 40 livres, à Jean « Charpentier, » marchand audit lieu, par Michel

« Pinson, » vigneron au même lieu, et Françoise Cottard, sa femme. — Actes relatifs à un transport d'héritages fait à « Claude Danne, » maître boulanger à Paris, par Marguerite Moyson, veuve de Jean Charpentier, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Contrat de mariage entre Étienne Mesnard, meunier « au Breuil, paroisse d'Espinay, » fils de feu Étienne Mesnard et de Louise Le Roy, d'une part, et Françoise Laisné, fille de feu Nicolas Laisné, meunier au moulin du Carouge, et de Marie Mondelait, d'autre part. — Bail de 9 arpents de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 25 livres 7 sous 6 deniers, à Guillaume « Poupon, » laboureur audit lieu, par Louis « Fontaine, » avocat au parlement de Paris. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Simon « Bonsergeant, » bourrelier à Bondoufle, fils de feu Simon Bonsergeant, vivant, manouvrier à « Rouvray-St-Florentin en Beauce, » et de Liénarde Bire, d'une part, et Marie Aumont, veuve d'Étienne Roger, vivant, bourrelier à Bondoufle, d'autre part.

E. 5799. (Liasse.) — 8 pièces, papier, dont 1 cahier de 4 feuillets in-4°.

3 au 29 juin 1692. — Lots de partage entre les enfants et héritiers d'Antoine Duchesne, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et de Louise Marineau. — Contrat de mariage entre François « Lesné, » charretier à Brétigny, veuf de Catherine Poyer ou Payer, d'une part, et Émerance Merville, veuve de Lié Sevin, d'autre part. — Vente d'un demi-quartier de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant 30 livres tournois, à Guillaume Morand, vigneron audit lieu, par Henri Mollu, vigneron au même lieu. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Antoine Duchesne, par le susnommé « Henri Mollu, » son beau-frère. — Déclaration de 14 paroissiens de Saint-Michel-sur-Orge touchant la qualité de propriétaire d'héritages audit lieu en faveur d'Antoine Simonnet, sieur de la Chaussée. Cet acte, daté du 18 juin 1692, est revêtu de 13 signatures, y compris celles de François « Guillemot, » curé, Léonard « Barué, » maître d'école et « Charpentier, » commis de tabellion à Saint-Michel-sur-Orge. — Quittance de 10 livres délivrée à Jean Buard, vigneron à Leudeville, par Jean Fontaine, laboureur à Champigny. — Autre de 14 livres délivrée à Nicolas Lefèvre, charron à Brétigny, par Léonard Lorand, maçon en plâtre au même lieu. — Bail d'héritages à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Jean « Danne, » vigneron audit lieu, par Pierre « Danne, » vigneron au même lieu.

E. 5800. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

6 au 28 juillet, 18 et 25 août 1692. — Quittance de 10 livres, rachat de rente, délivrée à Denis « Aumont, » arpenteur royal en la prévôté royale de Montlhéry, par Jacques « Marguerit du Carouges, » curé de Saint-Pierre, et Charles « Pierre, » procureur fiscal au bailliage de Brétigny et marguillier de l'église Saint-Pierre dudit lieu. Cet acte, daté du 6 juillet 1692, porte, entre autres signatures, celle de Louis « Rochefort, » maître d'école à Brétigny. — Contrat de mariage entre Pierre « Bulté, » cribleur de grains à Liers, fils de feu François Bulté, vivant, tixier en toile à « Bourtroue, archevesché de Rouen, » d'une part, et Françoise Maisonneuve, fille de feu Étienne Maisonneuve, d'autre part. Cet acte, daté du 8 juillet 1692, porte, entre autres signatures, celle de Léonard « Barué, » maître d'école à Saint-Michel-sur-Orge. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 10 livres passé, au profit de Jacques « Marin, » bourgeois de Paris, par Jean « Charpentier, » marchand à Saint-Michel-sur-Orge, et « Jean Souchard, » jardinier à la Croix-Saint-Jacques, paroisse de Ballainvilliers. — Actes relatifs à une vente des fruits de Launay faite, avec réserves, moyennant 180 livres, à Étienne Darragon, marchand fruitier à Villiers, paroisse d'Épinay, par Antoine « Monproflct, » maître jardinier à Launay Saint-Michel-sur-Orge. — Contrat de mariage et actes y relatifs entre Louis Lesage, berger à Fleury-Mérogis, fils de Guillaume Lesage, vigneron à La Norville, d'une part, et Jeanne Neveu, fille de feu Gabriel Neveu, vivant, vigneron au Plessis-d'Argouges, et de Gervaise Bertrand, d'autre part. — Actes relatifs à une transaction entre « Gabrielle Richard, » femme et fondée de procuration de Jean Gezon, bourgeois de Paris, d'une part, et « Louis Delabarre, » laboureur à Ver-le-Grand, d'autre part. — Donation mutuelle entre Léonard Piedeleu, vigneron à Brétigny, et Marie Raguineau, sa femme. — Règlement de comptes entre Salomon « Fernault, » avocat au parlement de Paris, d'une part, et Charles « Potier, » charron à Bondoufle, d'autre part. — Actes intéressant les familles Marineau, Logre, Charpentier, Valladon, Lelong, Moreau, Doré, Martin, Chaudeau, Colleau, Trousseau, Cordier, Chastellain, Chartier.

E. 5801. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

6 au 30 septembre 1692. — Vente d'héritages, à Saint-Antoine, faite, à Guillaume Moran, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Guillaume Seguin, vigneron au même lieu, et Marie Moran, sa femme. — Annulation de bail entre Denis « Marineau, » jardinier à Gentilly, et Jean Petit, laboureur à Brétigny. — Vente d'un quartier de terre, terroir de Brétigny, faite, moyennant 20 livres, à Toussaint « Roger, » marchand audit lieu, par Antoine « Giron, » maître chirurgien au même lieu, et « Anne Enault, » sa femme. Cet acte, daté du 9 octobre 1692, porte, entre autres signatures, celle de Louis « Rochefort, » maître d'école à Brétigny. — Déclaration sur l'état d'une vache, constaté par Charles Gallopin, équarrisseur à Brétigny. — Donation faite à ses enfants, par Marie Bansse, veuve, en secondes noces, de Louis Moreau, et, en premières noces, de Guillaume Fichet, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge. — Obligation de 12 livres souscrite, au profit de Germain Le Mire, maître chirurgien au Plessis-d'Argouges, par Étienne Colleau, manouvrier à Brétigny. — Actes relatifs à un bail d'héritages, à Brétigny, fait à « Jean Lesage, » serrurier audit lieu, et « Gabrielle » Pillas, » sa femme, par « Henry Martel, » seigneur de Brétigny. — Actes relatifs à la succession de Pierre Gigon. — Bail d'héritages, à Sainte-Geneviève-des-Bois, fait à Gauvain Trompot, vigneron audit lieu, par « Louis Bertran, » concierge du château de Sainte-Geneviève. — Actes intéressant les familles Boilleau, Gobert, Secretain, Desboullions, Launay, Le Normand de Villers, Gigon, Minguet.

E. 5802. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

5 au 26 octobre 1692. — Bail d'héritages, à Charcois, fait à René Flagis, manouvrier audit lieu, par Antoine Boissière, tailleur d'habits au Plessis-d'Argouges. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Jeanne Chartier, demeurant audit lieu, par Guillaume Seguain, vigneron au même lieu. — Transport d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Nicolas Baradié, charretier audit lieu, par Nicolas Fichet, le jeune, vigneron au même lieu. — Bail de maison et dépendances, à Rosières, fait à Antoine Benoist, vigneron audit lieu, par Thomas « Lubin, » cordonnier à Brétigny. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à la veuve de Claude Perrot et à « Bernard » Perrot, » son fils, par Denis « Aumont, » arpenteur royal en la prévôté de Montlhéry. — Partage entre Nicolas Fichet, le jeune, déjà nommé, et Jacques Moireau, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, donataires de Marie Bance, leur mère. — Autre entre les héritiers de Jean Charpentier, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 4 livres passé, au profit de Charles Le Normand, sieur de Villers, greffier du grenier à sel de Paris, par Jean Barré, vigneron à Brétigny, et Madeleine Coüard, sa femme. — Quittance de 800 livres, rachat de rente, et acte y relatif, délivrée à Denis « Marineau, » jardinier à Gentilly, par « Henry Martel, » seigneur de Brétigny. — Bail d'héritages, au Plessis, fait à « François Plé, » vigneron à Brétigny, par Pierre Auffroy, cordonnier à Montlhéry.

E. 5803. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

3 au 30 novembre 1692. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Jacques Auffroy, vigneron à « Lisses, » veuf de Jeanne Ciré, d'une part, et Charlotte Plisson, veuve de Pierre Gigon, vivant, vigneron à Brétigny, d'autre part. — Contrat de mariage et actes y relatifs entre Spire Roger, veuf de Simonne Colleau, vigneron à Brétigny, d'une part, et la veuve de Pierre Lefèvre, vivant, berger à Brétigny, d'autre part. — Contrat de mariage entre Marc Fouquet, jardinier à Linas, fils de feu Marin Fouquet et de Marie Desbordes, d'une part, et Antoinette Delanoue, d'autre part. — Bail de 5 quartiers de terre, terroir de Leuville, fait, moyennant une rente annuelle de 13 livres, à Jean « Rottier, » vigneron audit lieu, par Nicolas « Cordeau, » laboureur à Brétigny. — Testament d'Edme « Ravisé, » garçon bourrelier à Brétigny. — Contrat de mariage entre Pierre Aboillard, fils de Henri Aboillard, vigneron à Leuville, et de feue Charlotte Grenier, d'une part, et Toinette Chartier, fille de Pierre Chartier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et de feue Geneviève Fauchon, d'autre part. — Autre, entre Marin Mesurault, charretier à Brétigny, fils de feu Liénard Mesurault et de Marguerite Baudin, d'une part, et Marie Petit, veuve de Jean Lelièvre, d'autre part. — Acte constatant le refus de délivrer un congé pour transport de vin, de la part de Louis Rochefort, commis buraliste à Brétigny. — Bail d'héritages, à Saint-Philibert, fait à Guillaume Morant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par « Hinri Mollu, » vigneron audit Saint-Michel, et Antoine « Duchesne, » vigneron

au même lieu. — Abandon de jouissance d'une portion de terre consenti en faveur de Monsieur Passard, conseiller en Parlement, par Jacques Rousseau, laboureur à la ferme de la « Fontaine, » appartenant audit Passart. — Acte d'assemblée des habitants du Plessis-d'Argouges, autorisant les collecteurs à porter, au rôle des tailles de l'année 1693, le fermier judiciaire des Bordes-Piedefer, pour la somme de 120 livres. — Élection de marguillier de la paroisse Saint-Philibert. — Actes intéressant les familles Plé, Desbettes, Marie, Logre, Piedeleu, Raguineau, Le Normand, Aumont, Pottier, Robin, Villette, Benoist, Perrot, Lefèvre Delanoue, Le Roy, Marchand.

E. 5804. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

2 au 28 décembre 1692. — Quittance de 35 livres, rachat de rente, délivrée à Abbé Dif, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par « Gabriel de L'hospital, » chevalier, seigneur, marquis dudit lieu, et « Élisabeth de » Challet, » sa femme. — Contrat de mariage entre « Jean Charpentier, » le jeune, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, fils de Jean « Charpentier, » commis tabellion audit lieu, et de « Margueritte Jubin, » d'une part, et Catherine Pinoteau, fille de feu Pierre Pinoteau, vivant, vigneron à Guipereux, et de Jeanne Perrot, d'autre part. — Bail d'héritages, à Cossigny, fait à Jean Delousche, charretier à Brétigny, par Nicolas « Phelippes » de Fontenelle, bourgeois de Paris, au nom et comme se portant fort de ses beaux-frères Claude Gaitat et Gérard Le Clerc. — Bail d'héritages fait à Antoine « Duchesne, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par « Hinri Mollu, » vigneron au même lieu. — Actes relatifs à un règlement de comptes entre Claude Valadon et Michel Leblanc, collecteurs des tailles de Brétigny pour l'année 1691. — Décharge donnée par les susdits collecteurs à Louis Rochefort, sergent au bailliage de Brétigny. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Saint-Michel-sur-Orge, faite, moyennant 75 livres, à Julien Charpain et Jacques « Cossonnet » vigneron au même lieu.

E. 5805. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1er au 24 janvier 1693. — Quittance de 4 livres 10 sous, délivrée à Antoine Polleau, laboureur à « la » ferme appelée les Cappettes, » sise au Plessis-d'Argouges, dépendant du collège de Montaigu, par Jacques Josis, manouvrier à Brétigny, qui, pour ce prix, avait fait les vidanges de 60 toises de fossés. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 50 sous, au profit de François Besnard, vigneron à Brétigny, par Pierre Colleau, vigneron à Essonville, paroisse Saint-Pierre de Brétigny. — Bail d'héritages, terroir de Brétigny, fait à Simon Mosny, laboureur à la ferme de la Fontaine, par Godefroy de « Guiller-» ville, » gouverneur des ville et château de Bouillon, étant de présent en son logis de la Fontaine, paroisse Saint-Philbert de Brétigny. Cet acte est daté du 8 janvier 1693 et porte, entre autres signatures, celle de Jean « Delamarche, » curé de Saint-Philbert de Brétigny. — Bail d'une ferme à Saint-Michel-sur-Orge, « proche l'église dudit lieu, » fait, moyennant un loyer annuel de 663 livres, à Nicolas « Fichet, » laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, par Antoine « Monproflct, » jardinier au même lieu, adjudicataire du bail judiciaire de la terre et seigneurie de « Lau-» noy. » — Contrat de mariage entre Louis Robin, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, fils des feus Jean Robin et Jeanne Janot, d'une part, et Madeleine Meusnier, fille de feu Médéric Meusnier et de Gervaise Guérin, demeurant au même lieu, d'autre part. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Toussaint Roger, marchand à Brétigny, veuf de Jeanne Berjonneau, d'une part, et Anne Aumont, fille de Pierre Aumont, vivant, arpenteur royal à Brétigny, et de Marie Gérard, d'autre part. — Donation mutuelle entre Julien « Deschamps, » maître chirurgien à « Verlegrand, » et « Marie Chevallier, » sa femme.

E. 5806. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

8 au 26 février 1693. — Marché pour construction d'une cave conclu entre François Faillet, maçon en terre à Linas, et « Pierre Mollu, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail de 4 arpents de pré, « dans la prairie de la Chartre, » fait, moyennant un loyer annuel de 106 livres, à Nicolas « Cordeau, » laboureur à Brétigny, par Auguste « De Courchant, » receveur pour moitié « de la terre et seigneurie de » Sainte-Geneviève-des-Bois, Vilmoisson et leurs » dépendances, » et Guillaume « Girier, » étant aux droits de François Gaultier, sieur du Clos, receveur pour l'autre moitié. — Bail de maison et dépendances, au carrefour de Brétigny, fait à Roch Delaporte, charretier à Brétigny, par Louis « Delaunay, » vi-

gneron à Marolles. — Obligation de 280 livres, au profit de Marie Nouellait, veuve de Nicolas Laisné, vivant, meunier au « moulin du Carouge, » par « Jo- » seph Hubert, » charretier à « Nosay. » — Acte d'assemblée des habitants de Brétigny, au nombre de 9, y compris Antoine « Giron, » maître chirurgien, procureur syndic des paroisses Saint-Pierre et Saint-Philbert dudit Brétigny, et acte y relatif, portant acceptation de Gilles Pinoteau pour servir pendant 2 campagnes, en qualité de soldat de milice de Brétigny (15 février 1693). — Bail d'un quartier de vigne, vignoble de Brétigny, fait, moyennant une rente annuelle de 4 livres, à Pierre Logre, vigneron à Brétigny, par Pierre « Pinoteau, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Antoine Polleau, l'aîné, marchand à « Charcois, » paroisse du Plessis-d'Argouges, donne pouvoir à Vincent « Masneuf, » prêtre, chapelain, demeurant à Sainte-Geneviève-des-Bois, de bailler à loyer à Noël Moulin, laboureur à « Char- » cois, » les terres « dépendantes de la cure de Fleury- » Mérogis, que ledit Polleau tient à loyer dudit sieur » curé » (19 février 1693). — Titre nouvel d'une rente annuelle de 100 sous, au profit de la fabrique de l'église de Saint-Michel-sur-Orge, par Élisabeth Gombault, veuve d'André Souchard, vivant, vigneron audit Saint-Michel. — Autre, identique, pour une rente de 110 sous.

E. 5807. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1er au 31 mars 1693. — Échange entre Clément Danne, boulanger à Paris, d'une part, et Pierre « Dautier, » marchand à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle passé, au profit de Louis Le Comte, greffier de l'écritoire en la prévôté de Montlhéry, par Jean Bartin, jardinier au « Cas Rouge. » — Actes relatifs au partage des successions d'Antoine Chodeau et de Charlotte Gallot, sa femme. — Bail d'un quartier de vigne, terroir de Liers, fait, moyennant un loyer annuel de 3 livres, à Michel Gérard, meunier, par Nicolas Logre, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Lots de partage entre les enfants et héritiers de Jean Buard, vivant, vigneron à « Ledville, » et de Jeanne Loriau, sa femme. — Transaction entre Julien « Charpentier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et « Pierre Mollu, » vigneron au même lieu, d'autre part. — Quittance de 45 livres, rachat de rente, délivrée à Pierre « Pinoteau, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par François de « Bardou de » Moranges, » chevalier, seigneur de Morange et de Launay Saint-Michel-sur-Orge. — Foi et hommage pour le fief Gallot rendu au susdit Bardon par Abbé Dif, au nom et comme tuteur des enfants de feu Denis Charpentier. — Obligation de 100 livres et acte y relatif souscrite, au profit du même Bardon, par Jacques Moreau, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Obligation de 91 livres 14 sous et acte y relatif souscrite, au profit du même, par la veuve d'André Souchard, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Titre nouvel d'une rente annuelle èt perpétuelle passé, au profit du même Bardon, par Pierre Peuvrier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Jeanne Peuvrier, sa sœur. — Bail d'un arpent de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un cens annuel de 16 deniers parisis et une rente annuelle et perpétuelle de 4 livres, à Pierre Souchard, le jeune, vigneron audit lieu, par François « Bardon » de Moranges, » ci-devant nommé. — Lots de partage entre les enfants et héritiers de Louis Meusnier, vivant, marchand à Saint-Michel-sur-Orge, et d'Anne Robin. — Actes intéressant les familles Morin, Peuvrier, Logre.

E. 5808. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1er au 30 avril 1693. — Bail d'héritages, au Plessis-d'Argouges, et acte y relatif, fait à Lazare Martin, manouvrier à Brétigny, par « Philipe Coi- » gnet, » manouvrier au Plessis-d'Argouges. — Acte d'assemblée des habitants et paroissiens de Saint-Michel-sur-Orge, au nombre de 17, portant adjudication, moyennant 162 livres, des « Ormes quy sont » au bas du clos de la mayson presbitéralle, et des » deux cormié quy sont dans ledit clos, et du noyé » quy est dans le cimetière dudit lieu. » Cet acte est daté du 5 avril 1693 et revêtu de 14 signatures, parmi lesquelles se trouvent celles de François « Guillemet, » curé de Saint-Michel-sur-Orge, et de Léonard « Ba- » rué, » maître d'école dudit lieu. — Acte relatif à l'adjudication précitée. — Bail du « moullin du Bas- » set, assis sur la rivière d'Orge, proche la chaussée » de Guiperreux, » avec appartenances et dépendances, fait, moyennant un loyer annuel de 550 livres, à « Charles Jumelle, » meunier au « moullin d'Au- » nay, » par « Henry Martel, » chevalier, « seigneur, » comte de Fontaine, Martel, Brétigny et autres » lieux. » — Accord entre Jacques Margueritte « Du

» Carouges, » curé de l'église Saint-Pierre de Brétigny, d'une part, et Jacques « Masson, » maréchal à Brétigny, d'autre part (12 avril 1693). — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 5 livres, à Jean Rousseau, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Antoine « Moulin, » laboureur à « Liers, » paroisse Sainte-Geneviève-des-Bois. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Michel-sur-Orge, fait audit Rousseau par ledit « Moulin. » — Bail de 45 arpents de terre, terroir « du Plessis-le-Comte, » fait, moyennant un loyer annuel de 90 livres, à « Nicolas Mo- » rain, » laboureur à Bondoufle, par Paul « Lescadieu, » laboureur à « la ferme de la Justice, paroisse du « Plessis. » — Bail d'héritages, terroir de Brétigny, fait à Pierre Souchard, le jeune, vigneron à Essonville, paroisse Saint-Pierre de Brétigny, par « Philippe » de Fontenelle, bourgeois de Paris, y demeurant, et « Anne Thérèse Gaitat, » sa femme, pour eux et comme se portant fort de Claude Gaitat, receveur du bureau du quatrième à Rouen, et de Françoise Gaitat, veuve de Gérard Le Clerc, « sieur de Belterré. » — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à « Caterine Thomas, » femme de Jacques Gaspard de La Martinière, par Charles « Dupuis, » sieur de « Merey. » — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit de François Bardon de Moranges, seigneur de Launay Saint-Michel-sur-Orge, par Barbe Clouayt, demeurant à Longpont, veuve de Guillaume Gillot, Pierre « Perron, » vigneron audit lieu, François Chartier, le jeune, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Jeanne Debette, sa femme, Gilbert Trousseau, vigneron audit Saint-Michel, et Catherine Marsel, sa femme, Élisabeth Gombault, veuve d'André Souchard, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, Antoine Chodeau, demeurant à Savigny.

E. 5809. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

3 au 28 mai, 14 juin 1693. — Obligation de 20 livres 10 sous souscrite, au profit de « Louise Tho- » mas, » par Spire Roger, manouvrier à Brétigny. Cet acte, daté du 3 mai 1693, est le premier de la collection des minutes du tabellionage de Brétigny qui porte la mention du contrôle et de l'enregistrement par le commis au contrôle de Montlhéry. — Vente d'un demi-quartier de terre faite, moyennant 75 livres, à François « Trousseau, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par « François Blot, » vigneron à « Chelle. » — Acte de comparution en justice délivré à Marie du Coudray, veuve de Noël Beschon, sieur des Sansonnières, laquelle a signé « Lange Dessausonier. » — Vente de 20 milliers de tuiles et 2 faitières par millier, à prendre sur la place du fourneau au village de Ris, faite, à raison de 13 livres le millier, à François Bardon, chevalier, seigneur de « Moranges » et de Launay Saint-Michel-sur-Orge, par « François Huvé, » marchand tuilier à Grigny. — Actes relatifs à la vente de 3 quartes de vigne, vignoble de Saint-Michel-sur-Orge, faite à François « Bazille, » vigneron à « Villiers, » parroisse d'Espinoy, » par son frère Pierre Bazille, vigneron au Mesnil, paroisse de Longpont. — Vente d'un demi-quartier de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, faite, moyennant 17 livres, à Pierre « Pinoteau, » vigneron audit lieu, par Jean Froissand, vigneron au même lieu. — Marché pour construction de grange et four conclu entre François Faillot, maçon à Linas, et « Hinri Mollu, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge.

E. 5810. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1er au 12 juillet 1693. — Lots et partage entre les enfants et héritiers de Jacques Gillet et de Jeanne Berry, sa femme. — Transport de rente fait à Marie Mondelet, veuve de Nicolas Lesné, vivant, meunier au moulin du Carouge, par Antoine Polleau, marchand à Charcois. — Cession du bail de 4 arpents de pré, prairie de la Chartre, fait, moyennant un loyer annuel de 110 livres, à « Élisabeth Godin, » veuve de Pierre Pestrimoux, demeurant à Linas, par Nicolas Cordeau, laboureur à Brétigny. — Bail d'héritages, à Saint-Hilaire, en Normandie, fait à Daniel « Lefébure, » marchand audit lieu, par Spire Roger, manouvrier à Brétigny. — Actes relatifs à une transaction entre Pierre Guiernet, laboureur à la ferme de la Noue-Rousseau, d'une part, Jean « Rousseau » et Julien Charpentier, collecteurs des tailles de Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part.

E. 5811. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

2 au 30 août 1693. — Actes relatifs à une obligation de 280 livres souscrite, au profit de François « Bardon de Moranges, » chevalier, seigneur de Moranges et de Launay Saint-Michel-sur-Orge, par « Claude Duchemain, » marchand fruitier à « Che- » villy proche Villejuif, » et Michel « Duchemain, »

fils de Claude. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 3 livres 5 sous passé, au profit du même « Bardon de » Moranges, » par Jean « Panet, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Marché pour travaux de couverture à exécuter au presbytère de Saint-Michel-sur-Orge, conclu entre Étienne Fredet, maçon en plâtre audit lieu, et Simon Musnier, marguillier de l'église de Saint-Michel-sur-Orge. — Bail de la ferme de l'enclos de Launay, fait, moyennant, entre autres choses, un loyer annuel de 1,000 livres, à Nicolas Fichet, l'aîné, laboureur à Saint-Michel-sur-Orge, par François « Bardon de Moranges, » déjà nommé. — Bail du moulin Basset et dépendances, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 650 livres, à « Charles Jumelle, » marchand meunier au moulin d'Aunay, paroisse de Leuville, par « Henry Martel, » chevalier, seigneur comte de Fontaine, Brétigny, etc. — Accord et transaction entre Nicole Thomas, veuve de Jean Largillier, demeurant à Bondoufle, d'une part, et Nicolas Lescadieu, manouvrier à Fleury-Mérogis, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 9 livres passé, au profit de François Bardon, ci-devant nommé, par Michel « Pinson, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Françoise Cottard, sa femme.

E. 5812. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

6 au 29 septembre 1693. — Quittance de 25 livres délivrée à Simon Mosny, laboureur à Brétigny, par Jean Thomas, meunier au moulin du Petit Paris. — Vente d'héritages, à Brétigny, faite à « Pierre Pignet, » jardinier « au Cochet, » par Léonard « Masseron, » jardinier à « Villiers près Longpond, » et Louise Mareschal, sa femme. — Accord entre Charles « Du- » puis, » s^r de Merey, et « Jean Flon, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Abandon de bail d'héritages fait entre les mains du susnommé Charles « Dupuis, » par Simon Vassé, charretier à Saint-Michel-sur-Orge. — Contrat de mariage entre « Pierre » Charpentier, » vigneron à Brétigny, fils de Jacques « Charpentier, » et de Geneviève Brahier, d'une part, et Jeanne Giraud (sic), fille de feu Louis Girauld (sic) et de Jeanne Lhomme, d'autre part. — Bail d'héritages, à Rosières, fait à « Martin Minguet, » berger à Brétigny, par Jacques Offroy, vigneron à « Lisses. » — Transport de bail d'héritages fait par le susnommé « Martin Minguet, » à Antoine Joubert, berger à Brétigny.

E. 5813. (Liasse.) — 8 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

9 et 20 octobre, 3 au 29 novembre 1693. — Échange entre Charles « Dupuis, » s^r de Merey, d'une part, et Jean Froissant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Règlement de comptes entre Catherine-Angélique « Daspremont, » veuve de Jean Gourdon, vivant, trésorier provincial de l'extraordinaire des guerres, d'une part, et Jean « Brisset, » son jardinier à Fresne, d'autre part. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Antoine Joubert, berger à Brétigny, fils de feu Jean Joubert, vivant, manouvrier à « Authon, » et de Marie Pinguenet, d'une part, et Marie Brahier, fille de Marin Brahier et de Catherine Fontaine, d'autre part. — Bail d'héritages, au Plessis-d'Argouges, fait à Martin Varin, charretier audit lieu, par François « Bénard, » vigneron à Brétigny. — Bail d'une maison, « scize dans l'enclos du chasteau de » Launay, que l'on appelle ordinairement le Badrouil- » lot, » avec un jardin, fait à Claude Peuvrier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par François « Bardon » de Moranges, » chevalier, seigneur de Moranges et de Launay Saint-Michel-sur-Orge. — Lots et partage entre les enfants et héritiers de Pierre Chartier, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et de Geneviève Fauchon ou Fanchon, sa femme. — Quittance de 3 livres délivrée à Madame Mouilleron, par Cantien Martin, agissant en qualité de marguillier de Saint-Philibert de Brétigny. — Contrat de mariage entre « Jacque Mézouville, » vigneron au Breuil, paroisse d'Épinay-sur-Orge, veuf en premières noces de Madeleine Guezard, d'une part, et Jeanne Dardan, fille de feu Jacques Dardan, vivant, paveur à Saint-Michel-sur-Orge, et d'Élisabeth Fichet, d'autre part.

E. 5814. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1er au 31 décembre 1693. — Échange entre François « Trousseau, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Denis Mesnager, vigneron à « Balanvillier, » d'autre part. — Quittance de 65 livres délivrée à Jean Gezon, bourgeois de Paris, par Michel « Coullaux, » maçon en plâtre au Perray, paroisse de Sainte-Geneviève-des-Bois. — Lots et partage entre les enfants et héritiers de Denis Jubin et de Denise Le Cesne, sa femme. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 25 sous tournois faite, au profit de

l'église de Saint-Michel-sur-Orge, par Jean « Charpen- » tier, » commis tabellion au bailliage et châtellenie de Brétigny. — Acte d'assemblée d'habitants de Brétigny au nombre de 12 portant ordre d'imposer au rôle des tailles de l'année 1694 les occupants, fermiers et receveurs des dîmes des paroisses Saint-Pierre et Saint-Philibert pour la somme de 200 livres, et le sieur Néret, bourgeois de Paris, pour la somme de 100 livres, à cause des « pacage, traficq et autres déro- » geances qu'il a fait à son dit privilège de bourgeois » de Paris. » L'acte est du 13 décembre 1693 et porte 11 signatures, y compris celle du tabellion. — Autre par lequel les mêmes habitants donnent à Guillaume Poupond, leur procureur syndic, procuration générale et spéciale pour soutenir devant qui de droit leur décision du 13 décembre. — Acte d'assemblée d'habitants de la paroisse du Plessis-d'Argouges, au nombre de 6, portant injonction aux collecteurs des tailles d'inscrire au rôle de l'année 1694, pour la somme de 200 livres, « les occupans de la ferme des Bordes Piedefert, du » labour de deux charrues, et qui ont faict la récolte » des dixmes de ladite paroisse, l'année présente » (1693). » — Bail d'héritages, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait à Antoine « Duchesne, » vigneron audit lieu, par Étienne Darragon, marchand à « Villiers- » soubz-Lonpont, parroisse d'Espinay-sur-Orge. » — Baux de vaches laitières faits, moyennant un loyer annuel de 6 livres par chaque vache, par « Louis (e) » Thomas, » demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, à Germaine Robin, veuve de Jean Souchard, « Pierre » Dupond, » marchand à Brétigny, Jacques Charpentier, vigneron à Brétigny. — Bail d'un arpent de terre labourable, terroir de Sainte-Geneviève-des-Bois, fait, moyennant une rente annuelle de 100 sous, à Clément Peuvrier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Anne Panet, sa femme, par François « Bardon de Moran- » ges, » chevalier, seigneur de Moranges et de Launay Saint-Michel-sur-Orge.

E. 5815. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

7 au 29 janvier, 3 au 15 février 1694. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres, à « Pierre Crécy, » laboureur à Brétigny, par « Louis (e) Tomas, » demeurant à Saint-Michel-sur-Orge. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 4 livres 10 sous passé, au profit de François de Bardon, « seigneur de Moranges, de Laulnay et de Saint-Mi- » chel-sur-Orge, » par les héritiers de Pierre Charpentier. — Bail d'héritages fait par le susnommé « Bardon » de Moranges » à Charles « Cordier, » tixier en toile à Saint-Michel-sur-Orge. — Quittance de 105 livres délivrée par le même « Bardon de Moranges » à Antoine « Moulin, » laboureur ci-devant à Launay. — Abandon d'héritages pour une année à Antoine « Du- » chesne, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par « Hinry Mollu, » vigneron audit lieu, Guillaume Morand, vigneron à Brétigny, et Guillaume Seguain, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Pierre Blanchard, manouvrier au Plessis-d'Argouges, veuf, en premières noces, d'Anne Robin, d'une part, et Catherine Sevin, fille de feu Barthélemy Sevin, vivant, manouvrier à Brétigny, d'autre part. — Bail de maison et dépendances en la paroisse Saint-Médéric de Linas fait à Marc Fouquet, manouvrier à Brétigny, et Antoinette Delanoue, sa femme, par Denis « Aumont, » arpenteur royal à Brétigny, et Marie Meusnier, sa femme.

E. 5816. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

4 au 22 mars 1694. — Bail d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Montlhéry, champtier de la Renardière, fait, moyennant une rente annuelle de 7 livres, à « Jean Hébert, » maître charron à Montlhéry, par Jean « Gezon, » maître boulanger à Paris. — Bail d'un quartier de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 40 sous tournois, à « Pierre Charpentier, » vigneron à Brétigny, et Jeanne Girault, sa femme, par Lazare Martin, manouvrier au Plessis, et Marguerite Offroy, sa femme. — Bail d'un arpent de terre, terroir du Perray, champtier « des Croix, » fait, moyennant une rente annuelle de 3 livres, à Étienne Fredet, maçon en plâtre à Saint-Michel, par Pierre « Pinoteau, » vigneron au même lieu. — Bail de la ferme de Fresne et acte y relatif fait, moyennant, entre autres choses, un loyer annuel de 600 livres, à Robert « Machelard, » laboureur à « Fresneau, » par Angélique « Daspremont, » veuve de noble homme Jean de Gourdon, conseiller du Roi, trésorier de l'extraordinaire des guerres au département de Sedan et Luxembourg, demeurant à Paris, à l'Orangerie des Tuileries. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, champtier « dit le Montaton, » faite, moyennant 45 livres, à « Claude Roger, » jardinier audit Saint-Michel, par Nicolas Fichet, le jeune, vigneron au même lieu, et Marie Dif, sa femme. — Bail de maison et dépendances

fait à Thomas Brahier, jardinier à Cossigny, par Nicolas « Phelippes » de Fontenelle, bourgeois de Paris, et « Anne-Thérèse Gaitat, » sa femme, en leurs noms et se portant fort de Claude Gaitat, receveur du bureau du quatrième à Rouen, et de Françoise Gaitat, veuve de Girard Le Clerc, « sieur de Belleterre. » — Cession de bail consentie à Charles Souchard par « Jean Lou» vet, » vigneron à « Villeneufre-le-Roy. » — Obligation de 88 livres 3 sous 10 deniers souscrite, au profit de François « Bardon de Moranges, » chevalier, seigneur de Moranges et de Launay et Saint-Michel-sur-Orge, par Vincent « Hargenvillier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Résiliation de bail d'héritages entre Clément Peuvrier, manouvrier à Saint-Michel-sur-Orge, et Marie George, femme de Jean Combault, demeurant au même lieu.

E. 5817. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

12 au 26 avril, 4 au 22 mai 1694. — Quittance de 37 livres 10 sous délivrée à Pierre Fichet, procureur syndic de la paroisse de Saint-Michel-sur-Orge, par Richard Morin, soldat de milice de ladite paroisse. — Échange entre Charles « Dupuis, » s[r] de Merey, d'une part, et Marie Mondelait, veuve de Nicolas Laisné, vivant, meunier au moulin du Carouge, d'autre part. — Règlement touchant la jouissance du bail d'une ferme à Saint-Philibert entre le propriétaire Michel Richer, laboureur à « Thiais, » d'une part, et les enfants et héritiers de Guillaume Poupon, d'autre part. — Acte relatif à la liquidation de la succession du susnommé Poupon. — Quittance de 20 livres, rachat de rente, délivrée à Pierre « Huguet, » prêtre, chanoine de la collégiale de Saint-Médéric de Linas, par Marie Charpentier, veuve de Bernard Maison, vivant, vigneron à Épinay-sur-Orge. — Autre de 24 livres délivrée à Claude Jean, marchand à Brétigny, par Denis Delanoüe, vigneron à « Vuisous. » — Actes relatifs à un bail d'héritages, à Rosières, fait à François Bunot, vigneron audit lieu, et Anne Bourguignon, sa femme, par « Henry Martel, chevalier, seigneur, » comte de Fontaine, Brétigny, etc. — Acte d'assemblée d'habitants de Brétigny, au nombre de 10, portant pouvoir à maître Daubet, procureur au parlement de Paris, d'occuper pour eux devant la cour des Aides sur assignation de Jacques Offroy. Cet acte porte la date du 19 mai 1694 et 12 signatures, y compris celle du tabellion. — Quittance de 16 livres délivrée à Guillaume Girier, receveur de Sainte-Geneviève-des-Bois, par Michel Desherault, manouvrier à Brétigny.

E. 5818. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

5 au 28 juin 1694. — Testament de Louise Navillier, femme d'Antoine Morin, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Contrat de mariage entre Michel Girard, meunier au moulin de Liers, veuf en dernières noces de Geneviève Legrand, d'une part, et Françoise Robin, fille des feus Michel Robin et Marie Desbette, d'autre part. — Acte relatif à la liquidation des successions des époux Delouche. — Bail de 13 arpents de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres 10 sous par arpent, à « Pierre Crécy, » laboureur audit lieu, par Nicolas « Berjoneau, » marchand boucher, bourgeois de Paris. — Autre fait par le même « Berjoneau » et Nicole « Beaucousin, » sa femme, à Toussaint Roger, marchand à Brétigny. — Contrat de mariage et pièces y relatives entre Pierre David, manouvrier « à Bucq, » veuf, en premières noces, de Marie Bunot, d'une part, et Émerance Marseille, veuve, en dernières noces, de François Lesné, demeurant à Rosières, d'autre part.

E. 5819. (Liasse.) — 5 pièces, papier, dont 1 cahier de 4 feuillets in-4°.

6 au 29 juillet 1694. — Vente de fruits faite à « François Segouin, » marchand fruitier à Paris, par François « Bardon de Moranges, » seigneur de Moranges, de Launay et Saint-Michel-sur-Orge. — Consentement à vente de fruits saisis donné par « Marthe » Marquet, v[e] Rapinart, » demeurant à Brétigny. — Testament de Georges « Boucquerel, » manouvrier de la paroisse Saint-Hilaire, pays de Normandie. — Accord entre Jean « Dupere, » receveur des aides de Montlhéry et Linas, d'une part, et « Marthe Marquet, » v[e] Rapinart, » déjà nommée. — Compte rendu par Michel « Aboillard, » laboureur à « Rungy, » exécuteur du testament de Catherine Roux, veuve de Pierre Arsacq.

E. 5820. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

2 au 29 août, 14 et 28 septembre 1694. — Résiliation de bail entre « Nicolas Logre, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et la veuve de Georges Janot, d'autre part. — Bail de 3 arpents de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyen-

nant un loyer annuel de 18 livres, à Gille Piffret, vigneron audit lieu, par Charles « Dupuis, » sieur de Mercy, demeurant à Paris. — Bail analogue fait par le même « Dupuis » à Abbé Dif, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Transaction entre Jean Bertin, jardinier au Carouge, Antoinette Dugué, sa femme, et les enfants dudit Bertin. — Transaction entre Denis « Mari» neau, » jardinier à Brétigny, d'une part, et Nicolas « Cordeau, » laboureur au même lieu, d'autre part. — Bail d'héritages, à Brétigny, fait à Pierre « Pignet, » marchand au Plessis-d'Argouges, par Louis « Fon» taine, » avocat au parlement de Paris. — Contrat de mariage entre « François Desplace, » marchand à Janville, paroisse d'Auvers, fils de feu Jean Desplace et de Louise Buard, d'une part, et Anne Dupressoir, fille de feu Nicolas Dupressoir, vivant, maçon en plâtre, et d'Anne Trottin, d'autre part. — Bail de la basse-cour du château de Brétigny et dépendances et acte y relatif fait, moyennant, entre autres choses, un loyer annuel de 1500 livres, à Martin Bandin ou Baudin, laboureur au Plessis-d'Argouges, par Henri « Martel, » chevalier, seigneur, comte de Fontaine, Brétigny, etc.

E. 5821. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

13 au 20 octobre 1694. — Marché et conventions entre « Henry Martel, » chevalier, seigneur comte de Fontaine, Brétigny, etc., et Martin Baudin, laboureur au Plessis-d'Argouges. Cet acte, daté du 13 octobre 1694, porte, entre autres signatures, celle de Jacques « Marguerit du Carouges, » curé de Saint-Pierre de Brétigny. — Bail d'un quartier 1/2 de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant une rente annuelle de 50 sous, à « Pierre Charpentier, » vigneron audit lieu, par « Henry Martel, » déjà nommé. — Bail de 2 arpents 1/2 1/2 quartier de terre fait, moyennant un loyer annuel de 12 livres, à Pierre Panet, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Jean « Gezon, » bourgeois de Paris. — Baux divers faits par le même Jean « Gezon, » à Jean Froissant, le jeune, et Guillaume Marigneau, vignerons à Saint-Michel-sur-Orge ; Jean » Rousseau, » vigneron au même lieu ; « Caterine Tho» mas, » femme de Monsieur de la Martinière; Pierre « Pinoteau, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge ; Antoine « Duchesne, » vigneron au même lieu ; « Nicolas » Logre, » vigneron au même lieu; Guillaume Seguain, vigneron au même lieu ; Michel « Pinson, » vigneron au même lieu. — Cession de droit à bail faite à « Caterine Thomas, » ci-devant nommée, par Guy « Baudouin, » de Ligny, commis à la recette des consignations de la prévôté de Montlhéry.

E. 5822. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

11 et 21 novembre, 8 au 29 décembre 1694. — Bail de la ferme de la Maison-Neuve et acte y relatif, fait, pour 9 ans, moyennant, entre autres choses, un loyer annuel de 600 livres, à « Pierre Crécy, » laboureur à Brétigny, par « Henry Martel, » chevalier, seigneur comte de Fontaine, Brétigny, etc. — Élection d'un marguillier pour l'église Saint-Philibert. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Guillaume Marigneau, marchand audit lieu, par Antoine « Morin, » vigneron au même lieu. — Résiliation de bail entre Louis-Gabriel « Passart, » conseiller au parlement de Paris, d'une part, et Jacques Rousseau, laboureur à la Fontaine, d'autre part. — Transaction entre Jacques « Lepage, » marchand à Épinay, d'une part, Julien « Charpentier, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Françoise Lepage, sa femme, d'autre part.

E. 5823. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

25 janvier, 2 au 13 février 1695. — Engagement de Germain Gerbault, garçon cordonnier, fils de Pierre Gerbault, cordonnier à Longjumeau, comme soldat de milice pour la paroisse du Plessis-d'Argouges. — Renonciation, par Marguerite Rayé, à la succession de son père, André Rayé, vivant, jardinier à Leudeville, et à celle de sa mère, Noëlle Buard. — Obligation de 270 livres souscrite, au profit de Jean Bougon, marchand à « Saulx, » par « Pierre Crécy, » laboureur à Brétigny. — Contrat de mariage entre Isaac Bouillette, laboureur à Charcois, fils des feus Boniface Bouillette et Marie Moulin, d'une part, et Françoise Girard, fille de Pierre Girard, laboureur, et de Louise Gourby, d'autre part. — Constitution de procureur au parlement de Paris faite par « Pierre Crécy, » ci-devant nommé, et Pierre Souchard, vigneron à Brétigny. — Transaction entre Jeanne Perrot, veuve de Jean Pinoteau, d'une part, et « Jean Charpentier, » vigneron à la Bretonnière, d'autre part. — Contrat de mariage entre « Jacques Tessier, » vigneron à Rosières, fils de Lazare Tessier et de Marie Guillaume, d'une part, et Marie Marineau, fille de Jacques Marineau, vigneron à Cossigny, d'autre part. — Autre entre « Jean Dubois, » marchand hôtelier à Saint-

Chéron, veuf, en premières noces, de Marthe Blangarnon, d'une part, et « Jeanne Aumont, » fille des feus Pierre Aumont, vivant, arpenteur royal à Brétigny, et Catherine Marigneau, d'autre part.

E. 5824. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

7 au 29 mars 1695. — Testament de Michel Marigneau, marchand fruitier à Saint-Michel-sur-Orge. Fondations en l'église de Saint-Michel, dont le curé, François « Guillemot, » est nommé exécuteur testamentaire. — Actes relatifs à une cession d'héritages, à Essonville, faite à Antoine Drouet, jardinier à Brétigny, par Jean « Dupéré, » receveur des aides à Linas, et Marie « Galloy, » sa femme. — Bail d'héritages, à Villemoisson, fait à Jacques Rousseau, laboureur à Brétigny, par Louis « Prozelle, » conseiller du Roi, contrôleur général des rentes sur l'hôtel-de-ville de Paris et « seigneur du fief de Beaumont, scitué en et » au dedans de la paroisse de Villemoison-sur-Orge. » — Vente d'héritages faite à Charles « Levrard, » marchand tapissier à Paris, par Pierre Souchard, le jeune, vigneron à Brétigny, et Marie Dardain, sa femme. — Quittance de deniers délivrée à Marc Fouquet, jardinier à Linas, par « Thomas Delanoue, » jardinier à Boissy-sous-Saint-Yon. — Règlement de comptes entre Martin Baudin, laboureur à Brétigny, d'une part, et Michel « Duval, » laboureur au Plessis-d'Argouges, d'autre part.

E. 5825. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1er au 24 avril 1695. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 25 livres souscrite, au profit de Charles Dupuis, sr de Mercy, et Françoise Angélique de La Chaussée, sa femme, par « Nicolas Logre, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail de 3 quartes de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant une rente annuelle de 45 sous tournois, à Pierre « Pino- » teau, » vigneron audit lieu, et Anne Goix, sa femme, par François « Bardon de Moranges, » chevalier, seigneur de Moranges et de Launay et Saint-Michel-sur-Orge. — Marché pour l'août conclu entre le susnommé « Bardon de Moranges, » d'une part, Michel « Pin- » son, » Pierre « Pinoteau » et Jacques Moreau, manouvrier à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Actes relatifs à un bail d'héritages, à Sainte Geneviève-des-Bois, fait à Isaac Bouillette, laboureur à Brétigny, par Guillaume « Girier, » laboureur à Sainte-Geneviève, comme étant aux droits de François Gautier, sieur du Clos, receveur pour moitié de la terre et seigneurie de Sainte-Geneviève-des-Bois. — Bail d'un quartier de terre, terroir de Brétigny, fait à Didier Bedeau, laboureur audit lieu, par François « Leclerc, » portier du trésorier de la Sainte-Chapelle, comme fondé de procuration de Françoise Duval, veuve de Pierre Moulin, vivant, avocat en parlement. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Jacques Rousseau, laboureur à Brétigny, veuf, en premières noces, de Jeanne Aumont, d'une part, et Denise Girard, veuve, en premières noces, d'Antoine Lucas, vivant, cordonnier à Orsay, d'autre part. — Bail d'héritages, à Charcois, fait à « François Deplace, » marchand à « Bouray, » par Vincent « Masneuf, » prêtre, chapelain de Sainte-Geneviève-des-Bois. — Bail de 2 arpents de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 11 livres, à « Caterine » Thomas, » femme de Jacques de la Martinière, maréchal des logis au service du Roi, par « Françoise Poy- » rier, » demeurant au château de Launay. — Vente de 5 quartiers de terre, terroir de Leudeville, faite, moyennant 110 livres, à Guillaume « Pillard, » laboureur à Fresne, par « Jean Chamaille, » le jeune, vigneron à Leudeville, et Marguerite Desmonceaux, sa femme.

E. 5826. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1er au 28 mai 1695. — Accord entre les petits-enfants de Claude Forest.— Contrat de mariage et acte y relatif entre Pierre Brahier, vigneron à Brétigny, fils de Marin Brahier et de Catherine Fontaine, d'une part, et Madeleine Guené, fille de « Jacque Guené » et de feue Marie Vallet, veuve, en premières noces, de Marin Goussé, d'autre part. — Quittance de 48 livres délivrée aux héritiers de Clément Charpentier, vivant, commis tabellion de Brétigny, et de Guillemette Pinet, par Michelle Charpentier, veuve de Claude Royer, vivant, jardinier à Saint-Michel-sur-Orge. — Transaction entre Pierre « Danne, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, Jean Froissant, vigneron au même lieu, et Jeanne Forests, sa femme, d'autre part. — Règlement de comptes entre Étienne Lelièvre, marchand à « Bonville-Villiers en Beauce, » d'une part, et Marin Mesurault, laboureur à Brétigny, d'autre part. — Vente de 25 arpents 1/2 de terre labourable, terroir du Plessis-d'Argouges, faite, moyennant 2,000 livres, à « François d'Argouges, » conseiller du Roi, seigneur baron du Plessis d'Argouges et d'autres lieux, par

« Henry Martel, » chevalier, seigneur comte de Fontaine, Brétigny et autres lieux. — Transaction entre « Sébastien Monsollard, » maître d'école à Brétigny, et Louise Tessier, sa femme, veuve, en premières noces, de Vincent Manon, d'une part, et Artus Manon, vigneron à Marcoussis, d'autre part.

E. 5827. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

10 au 27 juin 1695. — Marché pour travaux de maçonnerie à exécuter sur les combles du château de Brétigny et acte y relatif conclu entre « Henry Mar» tel, » chevalier, seigneur comte de Fontaine, Brétigny et autres lieux, d'une part, et Léonard Blondet et Léonard Vignault, maçons à Linas, d'autre part. Cet acte, daté du 10 juin 1695, porte, entre autres signatures, celle de Jacques de Marguerit « du Carouges, » curé à Brétigny. — Vente de la dépouille de 110 arpents de terre semés en blé, sur la ferme du Château, et de la dépouille de 3 arpents de pré, faite, moyennant 4550 livres, par le sus-nommé « Henry Martel, » à Martin Baudin, laboureur à Brétigny. — Contrat de mariage entre Jacques Moreau, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, fils de feu Louis Moreau et de Marie Bance, d'une part, et Marie Ferait, fille de feu Jean Ferait, vivant, vigneron à « Verlepetit, » et de Marie Roux, d'autre part. — Accord entre Pierre « Fichet, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Jeanne Robin, sa femme, d'une part, et Jean Froissant, vigneron au même lieu, et Jeanne Forests, sa femme, d'autre part.

E. 5828. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

6 au 31 juillet, 1er au 20 août, 3 et 27 septembre 1695. — Vente de la dépouille d'un arpent 1/2 d'herbe et sainfoin, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, faite, moyennant 40 livres, à Charles « Dupuis » de Mercy, » sr de Mercy, par François « Bardon de » Moranges, » chevalier, seigneur de Moranges et de Launay et Saint-Michel-sur-Orge, « marguillier per» pétuel d'honneur » de l'église dudit Saint-Michel, Vincent « Troussiau » et Pierre « Danne, » marguilliers en charge de ladite église. — Contrat de mariage entre Pierre Savoye, manouvrier à Brétigny, fils de feu Gabriel Savoye et de Mathurine Pinquenelle, d'une part, et Madeleine Colleau, fille de feu François Colleau et de Barbe Guignebois, d'autre part. — Bail d'héritages, au Plessis, fait à « François Plé, » vigneron audit lieu, par François « Benard, » vigneron à Brétigny. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres, à Julien Charpentier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par « Louis(e) Thomas, » demeurant au même lieu. — Bail de 6 arpents de pré, prairie de Brétigny, champtier de « Chancueuil, » fait, moyennant un loyer annuel de 25 livres par arpent, à Jacques Pinoteau, marchand boucher à Montlhéry, par Isaac Bouillette, laboureur à Sainte-Geneviève-des-Bois. — Quittance de 47 livres 10 sous délivrée à Monsieur Delizagaret, agent des affaires de Made (*sic*) de Leuville, par François Nitot, charretier à Brétigny. — Bail d'héritages, à Cossigny, fait à Toussaint Roy, manouvrier à Brétigny, et Marguerite Corbé, sa femme, par Antoine « Lefébure, » sieur de l'Espinay, bourgeois de Paris. — Vente de toutes les menues, grosses et vertes dîmes d'avoine, blé, vesces, pois et autres grains du dimage de Brétigny, faite, moyennant 900 livres, à « Henry Martel, » chevalier, seigneur comte de Fontaine, Brétigny et autres lieux, par Jacques « Marguerit du Carouges, » curé de Saint-Pierre de Brétigny (20 août 1695). — Contrat de mariage entre Pierre « Girard, » le jeune, laboureur à Brétigny, fils de Pierre « Girard » et de « Louise Gourby, » d'une part, et Marguerite Poupond, fille des feus Guillaume Poupond, vivant, laboureur à Brétigny, et Marguerite Guiller, d'autre part. — Transport d'une créance de 275 livres sur « Pierre Crécy, » laboureur à Brétigny, fait à Henry Martel, ci-devant nommé, par « Marie du » Coudray, » veuve de Noël Beschon, sieur des Sansonnières, écuyer de la grande écurie du Roi.

E. 5829. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

9 au 31 octobre 1695. — Cassation de bail entre « Clément Guéné, » laboureur à « la Greffière, pa» roisse du Plessis-le-Comte, » et Louise Gallande, femme autorisée de Jean Deschamps, marchand au même lieu. — Bail d'un arpent de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres 10 sous, à Didier « Bedeau », laboureur audit lieu, par François « Bénard, » vigneron au même lieu. — Récépissé de meubles et bestiaux délivré à Didier « Be» deau, » déjà nommé, par Pierre « Girard, » laboureur à Brétigny. — Quittance de 15 livres délivrée à Pierre Blanchard, manouvrier au Plessis-d'Argouges, par Pierre Gauchain, marchand au même lieu. — Vente d'un arpent de vigne et terre, terroir « du Mesnil-Vil» bouzin, » faite, moyennant 19 livres, à Cler « Bour» geron, » marchand « à la Villedubois, » par Jean

Froissant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Titre nouvel d'une rente de 38 sous passé, au profit de Charles Dupuis par Pierre Panet, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Jean Perray, manouvrier à Bures, fils de feu Jean-Marc Perray et de Geneviève Houdier, d'une part, et Gabrielle Sevin, d'autre part.

E. 5830. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 11 pièces, papier.

6 au 22 novembre, 6 au 27 décembre 1695. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à « Jean Fichet, » manouvrier audit lieu, par Denis « Aumont, » arpenteur royal aux eaux et forêts de la prévôté et châtellenie royale de Montlhéry. — Bail d'héritages, au Plessis-d'Argouges, fait à Gabriel Mobert, manouvrier à Liers, par Jacques « Gilles, » vigneron à Saint-Germain-lès-Châtres. — Quittance de 30 livres délivrée à Charles Rodé, charretier à Brétigny, par Nicolas Mingot, vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre Pierre Brahier, manouvrier à Brétigny, fils de Denis Brahier, d'une part, et Barbe Le Duc, fille de feu Pierre Le Duc, d'autre part. — Actes relatifs à une vente de matériaux à démolir, à Charcois, faite à Antoine Artus, premier lieutenant de la connétablie et maréchaussée de France, par Antoine Polleau, l'aîné, marchand au Plessis-d'Argouges. — Bail d'héritages, à Essonville, fait à Pierre Brahier, ci-devant nommé, par « Henry Martel, » chevalier, seigneur comte de Fontaine, Brétigny et autres lieux. — Contrat de mariage entre Jacques Loche, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et la veuve de François Trousseau, d'autre part. — Actes relatifs à une vente d'héritages, au Plessis-d'Argouges, faite à « François » Aniell, » menuisier audit lieu, par Mathurin « Bour» geron, » vigneron à Ollainville, et Gilles « Drouard. » — Actes intéressant les familles Gézon, Marineau, Masson, Duchesne, Mollu, Richer, Bedeau, Poupon, Girard.

E. 5831. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

11 février au 22 mars 1696. — Bail de la ferme de la Maison-Neuve fait, moyennant, entre autres choses, un loyer annuel de 600 livres, à Jacques « Bruère, » laboureur à « Chamarante, » par « Henry » Martel, » chevalier, seigneur comte de Fontaine, Brétigny, etc. — Accord entre Simon « Prozille, » prieur de « Saint-Jean-de-Mineaut, » stipulant pour Louis Prozille, son frère, d'une part, et Jacques Rousseau, laboureur à Villemoisson, d'autre part. — Contrat de mariage entre Nicolas Aumont, manouvrier à Brétigny, fils de feu Pierre Aumont, vivant, manouvrier à Liers, d'une part, et Anne Lemperier, fille de feu Vincent Lemperier, vivant, manouvrier à Bondoufle, et d'Anne Le Cocq, d'autre part. — Accord entre « Pierre Moncler, » boulanger à Paris, et Jeanne Charpentier, d'une part, et François Fernier, marchand cordonnier à Fresne-les-Rungis, d'autre part. — Bail de 6 quartiers 1/2 de vigne et terre, vignoble et terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 19 livres, à Michel Charpentier, vigneron audit lieu, par Jacques Loche, vigneron au même lieu.

E. 5832. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

19 avril au 26 juin 1696. — Bail de 3 vaches fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous pour chaque vache, à « Jean Lefébure, » laboureur à Bondoufle, et Madeleine Hardy, sa femme, par « Fran» soise Hardy, » femme autorisée de Louis Barbault, laboureur « au Grange-le-Roy. » — Bail d'héritages, à Marcoussis, fait à Jean Bellanger et Jeanne Bareau, sa femme, par François « Breton, » juré expert et arpenteur royal en la prévôté et châtellenie de Montlhéry, greffier au bailliage et marquisat de Bruyères-le-Châtel, ayant pouvoir de Jean François de Ficte, chevalier, seigneur de Pré-Fontaine. — Transport de bail d'un arpent de terre labourable, au Perray, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 3 livres, à « Michel Galot, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Étienne « Fredet, » maçon en plâtre au même lieu. — Quittance de 100 livres délivrée à Jean Hargenvillier, laboureur, et Jean Charpentier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, marguilliers de l'église dudit lieu, par « Robert Champagne, » maçon à « Villebouzin. » — Contrat de mariage entre Pierre « Souchard, » le jeune, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, fils de feu André Souchard et d'Élisabeth Gombault, d'une part, et Françoise Hervy, fille de Pierre « Hervy » et de Louise Dantier, d'autre part. — Acte intéressant les familles Charpentier, Gillet, Mauclerc.

E. 5833. (Liasse.) — 8 pièces, papier

14 juillet au 20 septembre 1696. — Marché de maçonnerie conclu entre Michel « Coullant, » maçon

en plâtre à « Villiers-soubz-Longpond, » d'une part, et Michel Saintin, boulanger à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Contrat de mariage entre Jacques Mansel, veuf de Marguerite Pluchet, demeurant à Liers, d'une part, et Charlotte Tixier, fille de Lazare Tixier, vigneron à Rosières, d'autre part. — Transport de créance fait à « Marie Garigue, » demeurant au Plessis-le-Comte, par Charles Maillet, manouvrier au même lieu. Cet acte porte la date du 5 août et, entre autres signatures, celle de Jean « Garigue, » curé du Plessis-le-Comte. — Vente d'un quartier 1/2 de terre, terroir de Brétigny, faite, moyennant 54 livres, à Claude Perrot, maçon audit lieu, par Guillaume Morand, vigneron au même lieu. — Bail de 6 arpents 1/2 de terre fait, moyennant un loyer annuel de 32 livres, à François Bunot et Pierre David, vignerons à Brétigny, par Jean « Gezon, » maître boulanger à Paris. — Contrat de mariage entre Léonard Guichard, manouvrier à Longpont, d'une part, et Marie-Anne Tavenot, veuve de Jean Poussain, vivant, jardinier à Longpont, d'autre part. — Actes intéressant les familles Pinoteau, Charpentier, Royer, Portehault.

E. 5834. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1er au 25 octobre 1696. — Transport de bail d'héritages, à Cossigny, fait à Pierre « Bedeau, » laboureur à Brétigny, par Toussaint Ray, berger au même lieu. — Testament d'Antoinette Dugué, veuve de Jean Bertin, vivant, jardinier au Carouge. — Contrat de mariage entre Clerc Baugé, berger à Brétigny, fils de feu Moïse Baugé et de Perrette Dupor, d'une part, et Marguerite Perrot, fille des feus Léonard Perrot et Louise Canville, d'autre part. — Contrat d'apprentissage de couturière passé entre Toussaint « Roger, » marchand à Brétigny, stipulant pour Jeanne Roger, sa fille, d'une part, et François « Bois- » sier, » tailleur d'habits à Brétigny, et Madeleine Foubert, sa femme, d'autre part. L'apprentissage durera 2 ans ; l'apprentie sera logée et nourrie et payera 100 livres. — Transport de créance fait à François « Guillemot, » curé de Saint-Michel-sur-Orge, par « Vincent Troussiau, » vigneron et marguillier de l'église dudit lieu. Cet acte, daté du 25 octobre 1696, porte, entre autres signatures, celle de Léonard « Barué, » maître d'école à Saint-Michel-sur-Orge. — Actes intéressant les familles Decorbé, Louvet, Ray, Boissier, Foubert, Pinson, Cottard, Marineau, Masson, Rousseau, Canivet, Hégard.

E. 5835. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

5 au 30 novembre 1696. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 15 livres tournois passé, au profit de Charles Dupuis, par Nicolas Fichet, le jeune, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, Marie Dif, sa femme, et Marie Gillet, veuve d'Abbé Dif. — Bail de 5 quartiers de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 7 livres, à Jean Rousseau, le jeune, vigneron audit lieu, par Marie Charpentier, veuve de Bernard Moyson, vivant, commis du tabellion de Savigny-sur-Orge et dépendances, demeurant à Épinay-sur-Orge. — Bail de maisons et dépendances, au carrefour de Brétigny, fait à Jacques Poisson, charretier audit lieu, par « Henry Martel, » chevalier, comte de Fontaine, seigneur de Brétigny et autres lieux. — Acte d'assemblée des paroissiens de Saint-Pierre et Saint-Philibert de Brétigny, au nombre de dix, portant constitution de procureur, dans la personne de Michel Dobet, procureur en parlement, pour occuper pour eux à la cour des aides, notamment contre Louis Navet. 10 signatures y compris celle du tabellion. — Obligation de 10 livres 10 sous souscrite, au profit de Jean « Panet, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Michel « Pinson, » vigneron au même lieu, et Françoise Cottard, sa femme.

E. 5836. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1er au 28 décembre 1696. — Marché de maçonnerie conclu entre Michel Ferdet, maçon en plâtre à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Mr « Boucher, » bourgeois de Paris, d'autre part. — Obligation de 18 livres souscrite, au profit de Mr « le Révérend, » maître chirurgien à Montlhéry, par Étienne Coullant, vigneron à Villiers-sous-Longpont. — Échange entre Nicolas « Pinson, » vigneron à Villiers, et Jeanne Bazille, sa femme, d'une part, « Jean Charpetier » (sic), marchand au même lieu, et Marguerite Girardeau, sa femme, d'autre part. — Acte d'assemblée des habitants de Brétigny au nombre de 15, dont 7 signatures, y compris celle du tabellion, portant autorisation à François Lambert et Simon Gigon, collecteurs des tailles, d'imposer au rôle, pour la somme de 120 livres, « les occupans de la ferme de » Vallorge. » — Bail de 7 arpents de terre, terroir de Brétigny, champtier de « la Haute-Noue, » fait,

moyennant un loyer annuel de 100 sous par arpent, à Didier « Bedeau, » laboureur à Brétigny, par « Henry » Martel, » chevalier, seigneur comte de Fontaine, Brétigny et autres lieux.

E. 5837. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

16 janvier au 10 mars 1697. — Dépôt, dans l'étude du tabellion de Brétigny, d'un bail sous seings privés fait, le 20 février 1695, entre « Pierre Crécy, » laboureur à Rochebrune, et Pierre Gallois, laboureur à la Norville. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 8 livres passé, au profit de François de Bardon, chevalier, seigneur de Launay et Saint-Michel-sur-Orge, par Jean Froissant, vigneron audit Saint-Michel, et Jeanne Forestz, sa femme. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Clément Chartier, marchand à Saint-Michel-sur-Orge, fils de feu Pierre Chartier et de Geneviève Fauchon, d'une part, et Jeanne Donnée (sic), fille de feu Robert Donné (sic), vivant, vannier audit lieu, et de Jeanne Charpentier, d'autre part. — Contrat de mariage entre « Jean Bertin, » jardinier à Brétigny, fils des feus Jean Bertin et Marie Breton, d'une part, et Marie Chotard (sic), fille de Michel « Chottard, » jardinier au Plessis-d'Argouges, et d'Antoinette Feuchère, d'autre part. — Acte d'assemblée d'habitants de Saint-Michel-sur-Orge, au nombre de 24, touchant la situation, sous le rapport de l'inscription, au rôle des tailles, de Françoise-Angélique Simonnet de la Chaussée et de Charles Dupuis, son mari. Cet acte est du 20 février 1697 et porte 16 signatures, y compris celles de François « Guillemot, » curé de Saint-Michel-sur-Orge, et de « Charpentier, » tabellion commis audit lieu. — Bail d'une petite ferme, à Cossigny, consistant, outre les bâtiments, et jardin, en 64 arpents de terre, fait, à raison de 3 livres 10 sous par arpent, à Jean Poupond, laboureur à Saint-Philibert, par « Marie du Coudray, » veuve de Noël Beschon, sieur des Sansonnières, demeurant à Paris. — Actes relatifs à un bail d'héritages fait à Antoine Fessard, vigneron à Linas, par Louise Meusnier, veuve de Jean Poquet, vivant, tourneur à Montlhéry.

E. 5838. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

15 au 25 avril 1697. — Contrat de mariage entre Jean Giraume, maçon à Montlhéry, fils de Léonard Giraume et de feue Élisabeth Clichet, d'une part, et Marie Guené, veuve de Thomas Bouvet, demeurant à Rosières, d'autre part. — Vente d'un demi-quartier de pré faite, moyennant 100 livres, à « Vincent Trous» siau, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Jean Froissant, vigneron audit lieu, et Jeanne Forest, sa femme. — Obligation de 10 livres souscrite, au profit de François Dayre, marchand tonnelier à « Vui» soubz, » par Michel « Pinson, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Pierre Peuvrier, l'aîné, vigneron audit lieu, par François « Bardon de Moranges, » chevalier, seigneur de Moranges, de Launay et Saint-Michel-sur-Orge. — Transport d'héritages, terroir de Brétigny, fait à Denis de Limoges, vigneron audit lieu, par « Jeanne de la Forest, » demeurant au même lieu.

E. 5839. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

17 mai, 6 au 23 juin 1697. — Transport de rente fait à François « Breton, » arpenteur royal en la prévôté de Montlhéry, demeurant à Bruyères-le-Châtel, par Pierre « Bedeau, » laboureur à Brétigny, et Marie Robert, sa femme. — Marché pour faire l'août conclu entre Pierre Souchard, Jean Marigneau, Denis et François Souchard, vignerons à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et François « Bardon de Moranges, » chevalier, seigneur de Moranges, de Launay et Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part.— Obligation de 205 livres souscrite, au profit de Michel Richer, laboureur à « Monts, » par Pierre « Girard, » le jeune, et Pierre « Girard, » l'aîné, laboureurs à Brétigny. — Autre de 100 livres souscrite, au profit du même Richer, demeurant « à » Monts, paroisse d'Atis, » par Jean Poupond, laboureur à Brétigny. — Cession de part de bail faite à Pierre Girard, par Jean Poupond, l'un et l'autre cidevant nommés. — Accord entre « Jean Fichet, » manouvrier « du mestier de fagoteur, » demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et « Pierre Ja» mois, » marchand à Linas, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 3 livres 10 sous passé, au profit de la fabrique de Saint-Pierre de Brétigny, par Denis de Limoges, vigneron à Brétigny. — Vente de fruits faite, moyennant 200 livres, à Marcel « Chailou, » marchand fruitier à « Cham» plant, » par « Bardon de Moranges, » déjà nommé. — Bail d'héritages, dans la paroisse de Saint-Hilaire, en Normandie, fait à Jacques Blanchard, berger au Plessis-d'Argouges, par Claude Valadon, boulanger à Brétigny.

E. 5840. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

3 juillet au 21 septembre 1697. — Renonciation, par « Gabriel de Lhospital, » chevalier, marquis dudit lieu, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, et « Élisabeth » de Challet, » sa femme, à la succession de Pierre de Challet, frère de ladite Élisabeth, vivant, capitaine au régiment de Piémont. Cet acte, daté du 3 juillet 1697, porte, entre autres signatures, celle de Jean-Baptiste « Courivaux, » maître des petites écoles à Saint-Michel-sur-Orge. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 53 sous 4 deniers passé, au profit de la fabrique de Saint-Germain-lès-Châtres, par Jean « Charpentier, » marchand à Saint-Michel-sur-Orge, « Marguerite Jubin, » sa femme, « Jean Souchard, » jardinier à Brétigny, et Denise Jubin, sa femme. Cet acte, daté du 13 juillet 1697, porte, entre autres signatures, celle de Léonard « Barué, » maître des « petites » écoles » à Brétigny. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir d'Étampes, paroisse de Saint-Martin, faite à Pierre Courtillet, vigneron à Étampes, par Gille Baudet, manouvrier à Charcois, et Jeanne Courtillet, sa femme. — Bail d'héritages, à Brétigny, fait à François Trevarines, maréchal à Fontenay-le-Vicomte, par Pierre « Pignet, » jardinier à Brétigny. — Contrat de mariage entre « Cansien Martin, » manouvrier à Brétigny, veuf de Barbe Barbo, d'une part, et Marguerite Barué, fille de Jean Barué, demeurant au Mesnil, et de Madeleine Coüart, d'autre part. — Obligation de 48 livres 12 sous souscrite, au profit de Charles Jeumel, laboureur aux Cochets, par Nicolas « Fichet, » laboureur à Saint-Michel-sur-Orge.

E. 5841. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

6 octobre au 25 décembre 1697. — Bail d'héritages, au Mesnil, fait à Antoine Jubert, berger à Brétigny, par « Henry Martel, » chevalier, seigneur comte de Fontaine, Brétigny et autres lieux. — Vente de droits successifs faite à Vincent « Goubert » et Jean Gobert, manouvriers de la paroisse « St-Hillaire-sur- » Briousse, pays de Normandie, » par Jacques Gobert, garçon tuilier à Igny. — Bail de la ferme de Saint-Philibert fait, moyennant, entre autres choses, un loyer annuel de 1,300 livres et six chapons, à Nicolas « Cor- » deau, » laboureur en ladite ferme, par « Henry » Martel, » déjà nommé. — Bail d'héritages, au Plessis-d'Argouges, fait à Pierre Gallois, laboureur audit lieu, par Pierre « Pignet, » jardinier à Brétigny. — Bail d'héritages, au Carouge, fait à Cézard Barué, vigneron en la paroisse de Brétigny, et Élisabeth Bertin, « son accordée pour mariage, » par Michel « Dar- » dan, » meunier en la paroisse de Châtres. — Bail d'héritages, à Saint-Hilaire, en Normandie, fait à Morin « Marière, » manouvrier audit lieu, par Jacques Poisson et Jacques Courtin, vignerons à Brétigny. — Cassation de bail entre « Hinry Mollu, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Antoine « Duchesne, » son beau-frère, vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre Claude « Danne, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, veuf d'Anne Mauclerc, d'une part, et Germaine Charpentier, veuve de Toussaint Bazil, d'autre part. — Marché pour garde et nourriture d'un troupeau de bêtes à laine conclu entre Jean Deschamps, berger à « Macy, » et Antoine « Polleau, » laboureur à la ferme du Mesnil. — Actes intéressant les familles Lambert, Noury, Montet, Cheval, Charpentier, Guignebois, Colleau, Savoye, Barué, Rousseau, Royer, Lochard.

E. 5842. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

11 janvier au 18 mars 1698. — Marché pour la construction d'un banc d'œuvre et autres ouvrages de menuiserie conclu entre Louis Vient, menuisier à Châtres, d'une part, François « Guillemot, » curé, et Claude « Ledour, » marguillier de l'église de Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. Cet acte, daté du 11 janvier 1698, porte, outre les signatures de Guillemot et de Ledour, celles de « Gabriel de Lhospital » et de Jean-Baptiste « Courivaux, » maître des petites écoles à Saint-Michel-sur-Orge. — Transaction sur procès entre François « Guillemot, » déjà nommé, d'une part, et les marguilliers et paroissiens de Saint-Michel-sur-Orge, au nombre de 15, d'autre part. L'acte est du 12 janvier 1698 et revêtu de 16 signatures, y compris celle du tabellion commis. — Vente de douaire coutumier faite à « Henry Martel, » chevalier, seigneur comte de Fontaine, Brétigny et autres lieux, par Antoine Benoist, vigneron à Lardy, et Catherine Capron, sa femme. — Bail d'un quartier de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant 50 livres, à Vincent « Trousseau, » vigneron audit lieu, par Jacques Loche, vigneron au même lieu, et Louise Bance, sa femme.

E. 5843. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

12 avril au 2 juin 1698. — Obligations de diverses sommes d'argent souscrites au profit de divers, par

Jean et Jean-François Sollisse, marchands merciers, natifs de la Savoie « en Tarentaise. » — Marché pour la construction d'une chaire conclu entre Louis Vient, marchand menuisier à Châtres, d'une part, et Claude « Ledour, » marguillier de l'église Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. Cet acte, daté du 20 avril 1698, porte, entre autres signatures, celles de François « Guillemot, » curé de Saint-Michel-sur-Orge. — Bail d'une petite ferme, à Saint-Philibert, fait, moyennant, entre autres choses, un loyer annuel de 135 livres, à « Bernard Perrot, » laboureur à Rosières, par Jean-Louis « Neret, » bourgeois de Paris. — Constitution de procureur en la personne de Claude « Danne, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par « Nicolas Gallot, » jardinier à Corbeil. — Bail d'héritages, fait à Claude « Ledour, » marchand à Saint-Michel-sur-Orge, par Marie Charpentier, veuve de Bernard Moyson, vivant, tabellion commis à Épinay-sur-Orge. — Contrat de mariage entre « Jacques Ruau, » jardinier à Brétigny, d'une part, et « Jeanne (*alias :* Jenne) Pasquer, » fille de Charles Pasquier (*sic*), jardinier à Brétigny, et de Jeanne Coquillard, d'autre part.

E. 5844. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

6 au 28 juillet, 3 et 25 août 1698. — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit de l'église de Saint-Michel-sur-Orge, par Pierre « Danne, » vigneron audit lieu, Mathurin « Dorré, » vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre Pierre Peuvrier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, fils de Pierre Peuvrier et de Jeanne Charpentier, d'une part, et « Marie » Poupar, » fils de feu Pierre Poupard, vivant, maçon en plâtre à « Fontenoy-au-Roze, » d'autre part. — Transport d'héritage à Liers, fait à Guillaume Hédiart, manouvrier audit lieu, et Antoinette Jollivet, sa femme, par Antoinette Guignebois, veuve d'Étienne Piot, Jacques Brayer, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Barbe Delanoue, sa femme. — Actes relatifs à une transaction entre Marie Baudet, veuve de Jean Chapart, demeurant au Plessis-d'Argouges, d'une part, et Marie Mondelay, veuve de Nicolas Laisné, d'autre part. — Bail d'une chambre, à Essonville, fait à Étienne « Chevallier, » vigneron à Saint-Vrain, par Pierre Brayer, vigneron à Brétigny.

E. 5845. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

4 au 30 septembre 1698. — Déclaration de comparution et présentation de titre en l'étude du tabellion commis à Saint-Michel-sur-Orge, par « Jean Hébert, » marchand forain à Boissy-sous-Saint-Yon. — Bail d'héritages, à Brétigny, fait à Claude Perrot, maçon audit lieu, et Françoise Robin, sa femme, par « Henry » Martel, » chevalier, seigneur comte de Fontaine, Brétigny et autres lieux. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 19 livres passé, au profit de la fabrique de Saint-Pierre de Brétigny, par Pierre Brahier, vigneron à Essonville. — Contrat d'apprentissage entre « Pierre » Dussault, » domestique de M[r] « Pinault, » procureur au parlement de Paris, d'une part, et Nicolas « Lefé- » bure, » charron à Brétigny, d'autre part. L'apprentissage durera 3 ans, pendant lesquels l'apprenti sera logé et nourri et payera 40 livres. — Testament de Mathurin « Devilliers, » charretier à Brétigny. — Baux d'héritages faits par Jean « Gezon, » boulanger à Paris, à « Antoine Foucrolle, » marchand mercier à Rosières, et François Chartier, le jeune, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge.

E. 5846. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

5 octobre au 7 décembre 1698. — Acte d'assemblée d'habitants de Brétigny, au nombre de 14, portant nomination de Henri Martel, chevalier, seigneur comte de Fontaine, Brétigny et autres lieux, premier écuyer de la duchesse de Chartres, comme procureur chargé de recevoir, des payeurs des rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, les arrérages, échus et à échoir, de 72 livres de rente au principal de 1,008 livres, constituée au profit des pauvres des paroisses de Brétigny et de la paroisse « d'Arcy. » Cet acte est daté du 5 octobre 1698 et porte 13 signatures, parmi lesquelles se trouvent celles de Jacques « de Marguerit du Carouges, » curé de Saint-Pierre, et de Jean « Bassa, » curé de Saint-Philibert de Brétigny. — Bail de 6 arpents 1/2 de terre labourable, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 32 livres 10 sous, à Pierre Blanchard, manouvrier au Plessis-d'Argouges, par « Henry Mar- » tel, » déjà nommé. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 7 livres 10 sous passé, au profit de la fabrique de Saint-Michel-sur-Orge, par les héritiers de Pierre Chartier et de Geneviève Fanchon, sa femme. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Pierre Souchard, le jeune, vigneron audit lieu, et Françoise Hervy, sa femme, par Denis « Aumont, » arpenteur royal à Brétigny. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 15 livres passé, au

profit des héritiers de Claude Cordeau, vivant, marchand à Longpont, par Toussaint « Roger, » marchand à Brétigny. — Bail d'héritages, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Jean « Fichet, » vigneron audit lieu, par Jean « Gezon, » boulanger à Paris. — Autre fait à André Foureau, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Madeleine Delaunay, veuve de Vincent Hargenvillier, vivant, vigneron audit lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 16 livres tournois passé, au profit de la fabrique de Saint-Michel-sur-Orge, par Philibert Trousseau, vigneron audit lieu. — Bail d'héritages, à Longpont, fait à Jacques Racine, charretier audit lieu, par la veuve de Claude Cordeau, vivant, marchand au même lieu. — Acte d'assemblée d'habitants de Brétigny, au nombre de 16, portant procuration en blanc à l'effet de recevoir, du garde du trésor royal, la somme de 1,008 livres, pour le remboursement de 72 livres de rente au denier quatorze sur les aides et gabelles de la ville de Paris, au profit des pauvres de Brétigny et « d'Arcy, » par contrat du 10 janvier 1698, et le remploi du capital en nouvelles rentes au denier vingt. Cet acte est daté du 7 décembre 1698 et revêtu de 16 signatures, parmi lesquelles se trouvent celles de Jacques « de Marguerit du Carouges, » curé de Saint-Pierre, et de Jean « Bassa, » curé de Saint-Philibert de Brétigny.

E. 5847. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

2 au 31 janvier 1699. — Vente de maison et dépendances, à « Auton en Beauce, » faite à Pierre Rouillot ou Rovillot, berger audit lieu, par Antoine Joubert, berger à Brétigny. — Déclaration d'une rente annuelle et perpétuelle, au profit de la fabrique de Saint-Michel-sur-Orge, par Jérôme Guignard, vigneron à Montlhéry. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 12 livres 16 sous 4 deniers passé, au profit de la fabrique de Saint-Michel-sur-Orge, par la veuve de Vincent Hargenvillier, vivant, vigneron audit lieu. — Autre de 30 sous tournois passé, au profit de la même fabrique, par « Claude Danne, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Acte d'assemblée d'habitants de Brétigny, au nombre de 11, portant injonction aux collecteurs d'imposer au rôle des tailles, pour la somme de 180 livres, les occupants, fermiers et receveurs des dîmes. Cet acte est daté du 11 janvier 1699 et revêtu de 9 signatures, y compris celle du tabellion Denis Aumont. — Baux d'héritages faits par Jean « Gezon, » maître boulanger à Paris, à Simon Vassé, charretier à Saint-Michel-sur-Orge, François Chartier le jeune, vigneron au même lieu.

E. 5848. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1er au 23 février, 9 mars 1699. — Baux divers faits par Jean « Gezon, » maître boulanger à Paris, à Jean Souchard, marchand à Brétigny, la veuve de Thomas Gaultier et Pierre Peuvrier, Jean « Danne » et Jacques Brière, vignerons à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail de chambres et dépendances fait à Marie et François Pinoteau par Étienne « Coullant, » vigneron à Villiers. — Bail d'un demi-arpent 1/2 quartier de terre, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 50 sous tournois, à « Claude Danne, » vigneron audit lieu, par Michel Chodeau, vigneron à Ris. — Désaveu d'assignation fait, en faveur de divers, par « Germain Petit, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Titre nouvel d'une rente de 9 sous 6 deniers passé, au profit de la fabrique de Saint-Michel-sur-Orge, par Nicolas « Peuvrier, » marchand à Montlhéry.

E. 5849. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

5 au 23 avril 1699. — Actes relatifs au bail de 21 arpents de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres 10 sous par arpent, à Antoine « Polleau, » laboureur audit lieu, par Claude « Lochon, » marchand à Montlhéry, légataire de François Besnard. — Bail de 3 arpents 1/2 et 1/2 quartier de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 16 livres 10 sous 3 deniers, à Toussaint « Roger, » marchand audit lieu, par Jacques « de Marguerit du Carouges, » curé, et Robert « Machelard, » marguillier de Saint-Pierre de Brétigny. — Bail analogue fait par les mêmes à Michel Roger, bourrelier à Brétigny. Les deux actes sont du 8 avril 1699. — Bail de 3 quartiers 15 perches de terre, terroir de Rosières, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 100 sous, à « Jacques Tessier, » vigneron à Cossigny, par Jean-Louis « Néret, » bourgeois de Paris. — Bail d'une ferme, à Rosières, composée, outre les bâtiments, de 157 arpents de terre labourable et 3 arpents de pré, fait, moyennant un loyer annuel de 680 livres par le même « Néret » à « Lauran Dantier, » laboureur à « Égly près Chastre. » — Bail de 5 arpents de terre, terroirs de « Chaufour, Souzy, Estrechy et la Briche, » fait, moyennant une

rente annuelle et perpétuelle de 15 livres, à Henri « Mayeux, » vigneron à Chaufour, par Toussaint Allan, berger à Brétigny.

E. 5850. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

28 mai au 29 juin 1699. — Bail d'héritages, « au lieu de la Grand'Besche, » fait à Guillaume « Hougel, » manouvrier audit lieu, paroisse de Saint-Hilaire, pays de Normandie, par Jacques Martin, manouvrier à Brétigny, Marguerite Delanoue, sa femme, et Jacques Poisson. — Obligation de 27 livres, prix d'une vache, souscrite, au profit de François Bunot et Simon Gigon, marchands à Brétigny, par Pierre Aboillard, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Marché pour faire l'août conclu entre Pierre Souchard, l'aîné, et « Denis Souchar, » vignerons à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et François « Bardon de Moranges, » chevalier, seigneur de Moranges, de Launay et Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Contrat de mariage entre « Denis Ceret, » laboureur au Plessis-d'Argouges, fils de feu Jean Soret (sic) et d'Aymée Gilbert, d'une part, et Madeleine Dupressoir, fille de feu Jean Dupressoir et de Jeanne Trottin, d'autre part. — Bail d'une vache laitière fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous, à « Nicolas Mottu, » manouvrier au Perray, par Catherine Peuvrier, veuve de Pierre Barron, vivant, jardinier à Rosières.

E. 5851. (Liasse.) — 6 pièces, papier, dont 1 cahier de 4 feuillets in-4°.

5 juillet au 6 septembre 1699. — Bail d'un quartier de terre, planté d'arbres fruitiers, à Épinay, champtier des Carrières, fait, moyennant un loyer annuel de 8 livres, à Jean Renault, vigneron à Épinay-sur-Orge, par « Jean Rousseau, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail du tiers des grosses dîmes des terroirs de Saint-Pierre de Brétigny, le Plessis-d'Argouges, Charcois et dépendances, ainsi que de toutes les vertes dîmes et novalles en dépendant, à l'exception des dîmes des agneaux, laine, canes, oisons, cochons de lait, « et autres bestiaux de nourriture, » fait, moyennant, entre autres choses, un loyer annuel de 600 livres, à Denis « Aumont, » arpenteur royal, et Toussaint « Roger, » marchand à Brétigny, par Jacques « de Marguerit du Carouges, » curé de Saint-Pierre dudit lieu (7 juillet 1699). — Bail de 21 arpents de terre, terroir de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres 10 sous par arpent, à Denis « Aumont, » arpenteur royal, et Toussaint « Roger, » marchand à Brétigny, par Claude « Lochon, » marchand à Montlhéry, légataire de François Besnard. — Vente d'animaux et d'objets mobiliers faite à Jean « Munnier, » lieutenant des gardes à cheval de la province et duché de Berry, demeurant à Paris, par Catherine Le Roy, veuve de Claude Besnard et, auparavant, d'Étienne Hervieux. — Lots et partage des biens provenant des successions d'Antoine Moullin, vivant, laboureur à Liers, et de Clémence Danne, sa femme. — Conventions passées entre Jean « Munnier, » déjà nommé, d'une part, et Nicolas « Fichet, » laboureur à Sainte-Geneviève-des-Bois, d'autre part.

E. 5852. (Liasse.) — 14 pièces, papier, dont 1 cahier de 8 feuillets in-4°.

22 octobre au 26 décembre 1699. — Vente de maison et dépendances, à Marcoussis, faite à Nicolas « Benoist, » vigneron audit lieu, par Pierre Réault, jardinier à Brétigny, et « Jeanne Pasquer, » sa femme. — Contrat de mariage entre « Didier Perrot, » vigneron à Leuville, fils de feu Didier Perrot et de Jeanne Dubois, d'une part, et Françoise Mauclerd, fille de « Claude Danne, » (*sic*), vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et de feue Anne Mauclerd (*sic*), d'autre part. — Accord entre le susnommé « Claude Danne, » d'une part, et Pierre « Danne, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Contrat de mariage entre « Guillaume Pouteau, » fils de Guillaume Pousteau (*sic*), vigneron à Leuville, et de Martine Aboillard, d'une part, et Jeanne Souchard, fille de Pierre Souchard, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et de Louise Fichet, d'autre part. — Testament de Gille Brierre, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Lots et partage des successions de Louis Vautier et de Françoise Lalun, sa femme. — Bail de 6 arpents de terre labourable, terroir de Leudeville, champtier de la Charité, fait, moyennant un loyer annuel de 24 livres, à Michel Cinquard, charretier au service de François de Bardon, chevalier, seigneur de Launay et Saint-Michel-sur-Orge, par Mathurin « Le Mareschal, » huissier à la connétablie, demeurant à Linas. — Bail d'héritages, au Perray, fait à « Jean Louvet, » vigneron à Villiers-sur-Orge, et Marie Corbait, sa femme, par François « Lemareschal, » procureur au siège royal de Montlhéry. — Bail de 5 quartiers de terre labourable, terroir de Sainte-Geneviève-des-Bois, fait,

moyennant une rente annuelle de 4 livres 10 sous tournois, à Vincent Petineau, couvreur en ardoises audit lieu, par François « Bardon de Moranges, » seigneur de Moranges, de Launay et Saint-Michel-sur-Orge. — Actes intéressant les familles Poussain, Guillon, Breton, Godeau, Badin, Pinson, Ledour, Fichet, Danne, Debouge, Rabau.

E. 5853. (Liasse.) — 5 pièces, papier, dont 2 cahiers de 4 et 8 feuillets in-4°.

7 au 27 janvier 1700. — Partage des biens immeubles de la succession d'Anne Mauclerd, femme de « Claude Danne, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Bail d'un demi-arpent 1/2 quartier de terres labourables, terroir du Perray, fait, moyennant un loyer annuel de 3 livres, à Louis Baucheron, vigneron à Longpont, par Guillaume Gallot, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Inventaire après décès de Gille Brière, vigneron, dressé à la requête de Jacques Brière, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, son fils. L'étain, 8 sous la livre ; 3 boisseaux de haricots, 4 livres 10 sous ; 7 boisseaux de pois, 6 livres. — Acte d'assemblée des habitants de Brétigny, au nombre de 18, portant ratification d'un contrat de constitution de 132 livres de rente, « au profit des pauvres des pa- » roisses St-Victor d'Arcy et de Brétigny, ... pour » être employée selon la vollonté et intention de mes- » sire René Martel, vivant, marquis du dit lieu d'Ar- » cy, chevallier des ordres du Roy et conseiller d'Es- » tat, portée par son testament et ordonnance de der- » nière vollonté... » L'assemblée déclare qu'une expédition du contrat a été délivrée, par « Monsieur le » comte de Fontaine Martel, seigneur du dit Breti- » gny, » aux habitants, qui la déposent entre les mains de « Marguerit Du Carouges, » curé de Saint-Pierre de Brétigny. Cet acte est daté du 24 janvier 1700 et revêtu de 12 signatures, parmi lesquelles se trouvent celles du curé de Saint-Pierre, sus-nommé, et de Jean « Bassa, » curé de Saint-Philbert de Brétigny. — Lots de partage des biens provenant des successions de Gille « Brière, » et Françoise Robin, sa femme.

E. 5854. (Liasse.) — 4 pièces, papier, dont 1 cahier de 4 feuillets in-4°.

6 février au 21 mars 1700. — Testament de Jeanne Charpentier, veuve de Jacques Mauclerc, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. La testatrice veut être enterrée dans l'église de Saint-Michel-sur-Orge, où a été enterré son mari. — Quittance de deniers, délivrée à Louis Portehaut, vigneron à Leudeville, par Michelle Charpentier, veuve de Claude Royé, vivant, jardinier à Saint-Michel-sur-Orge. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 30 sous tournois passé, au profit de la fabrique de Saint-Michel-sur-Orge, par Julien Charpentier, vigneron audit lieu. — Lots de partage des biens communs entre « Nicolas Fichet, » concierge des « Grands Co- » chets, » et feue Anne Barraguyé, sa femme.

E. 5855. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

9 avril au 3 juin 1700. — Échange entre Charles « Dupuis de Mercy, » sieur de Mercy, bourgeois de Paris, et sa femme, Françoise Angélique « Simonnet » de la Chaussée, » d'une part, et onze habitants de Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. Cet acte est daté du 9 avril 1700 et revêtu de 18 signatures, parmi lesquelles on voit celle de François « Guillemot, » curé de Saint-Michel-sur-Orge. — Bail de 84 arpents de terre, terroirs de Bondoufle, « les Follies, » et environs, fait, moyennant un loyer annuel de 336 livres, à Jean « Lemonier, » laboureur à Bondoufle, par « Ca- » therine de Betancour, dame de Braseuse, » femme séparée quant aux biens de David de Damas, chevalier, seigneur de Franqueville, Haudreville, Josseran, et autres lieux. — Cession de droit à bail consentie à Simon Vasse, charretier à Saint-Michel-sur-Orge, par Michel « Charpentier, » vigneron au même lieu. — Bail de maison et dépendances, au carrefour de Brétigny, fait, moyennant un loyer annuel de 36 livres, à Jacques « de Marguerit du Carouges, » curé de Saint-Pierre de Brétigny, par Marie Boutry, femme de Pierre Pignet (4 mai 1700). — Quittance de 20 livres délivrée à Marguerite Moyson, veuve de Jean Charpentier, par « Pierre Maucler, » maître boulanger à Paris, et Pierre « Danne, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge. — Quittance de deniers, délivrée au susnommé Pierre « Danne, » par la susdite Marguerite Moyson.

E. 5856. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1er juillet au 12 septembre 1700. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 3 livres, au profit d'Antoine de Mont-Robert, marchand, par Jacques « Masson, » maréchal à Brétigny, et Marguerite Bourgeron, sa femme. — Acte de notoriété en faveur de

François Ferrand ou Ferraud, berger à Brétigny, par Claude-Charles Houdé, laboureur, et Marin Barbier, marchand à Brétigny. — Contrat de mariage entre « Paul Fichet, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, fils de Nicolas « Fichet, » laboureur « aux Cochets, » paroisse de Brétigny, » et de feue Anne Baraguyé, d'une part, et Anne Robin, fille des feus Michel Robin, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Marie Desbette, d'autre part. — Transport de rentes à Guillaume « Lamoureux, » laboureur à « Ballizy, paroisse » de Longjumeau, » par Charles « Danest, » vigneron à Ballainvillier, et Marie Berthier, sa femme. — Accord entre François « Ronceray, » tailleur à « Charcois, » paroisse du Plessis-d'Argouges, » et Nicolas Bouvard, laboureur au même lieu. — Bail de « la ferme » de Fresne, » fait, moyennant un loyer annuel de 600 livres, à Robert « Machelard, » laboureur à Fresne, et Françoise « Polleau, » sa femme, par Clément « Souin, » écuyer, conseiller du Roi, lieutenant criminel de robe courte au bailliage et siège présidial de Troyes en Champagne, « estant de présent en sa » maison de Fresne, paroisse de Brétigny. » — Foi et hommage, « pour raison du fief, terre et seigneurye » des Bordes Pied-de-fert, assis en la justice de Brétigny, » rendu à « Henry Martel, » chevalier, « comte » de Fontaine, seigneur de Brétigny et autres lieux, » par François « Lemaire, » conseiller du Roi, banquier expéditionnaire en cour de Rome, seigneur des « Bordes-Piedefert, » demeurant à Paris. — Bail de maison et dépendances, à Montlhéry, fait à François Bourgault, le jeune, marchand boucher audit lieu, par Toussaint « Roger, » marchand à Brétigny.

E. 5857. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

3 octobre au 30 décembre 1700. — Bail de portion de maison et dépendances, à Leuville, fait à François Bourgault, l'aîné, berger audit lieu, par Charles « Houdé, » laboureur à « Vallorge. » — Contrat de mariage entre Jean Maubert, veuf, en premières noces, de Madeleine Lamoureux, journalier à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Madeleine Coullot, fille d'André Coullot, vigneron à « Villouvet, paroisse » d'Esgly, » et de feue Louise Roussat, d'autre part. — Baux divers faits par Jean « Gezon, » boulanger à Paris, à François Chartier, le jeune, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, Pierre Beslin, manouvrier au même lieu, et Louise Fichet, sa femme. — Contrat de mariage entre Antoine Joubert, berger à Brétigny, veuf de Marie Brahier, d'une part, et Andrée Goullé, fille de Claude Goullé et de Marie Moreau, d'autre part. — Élection d'un marguillier de l'église Saint-Philibert pour l'année 1701. — Bail d'héritages, au Plessis, fait à Jean Hiérosme, maçon à Brétigny, par « Pierre » Aufroy, » cordonnier à Montlhéry. — Élection d'un marguillier de l'église Saint-Pierre pour l'année 1701. — Conventions pour la levée des tailles de Brétigny en l'année 1701 entre « Simon Moni, » laboureur, et Denis Plé, vigneron à Brétigny, collecteurs des tailles pour ladite année, et Jacques « Bruière, » laboureur au même lieu. — Actes relatifs au bail d'une chambre fait à Gabriel Maubert, manouvrier au Plessis-d'Argouges, par « Philippe Coignet, » manouvrier au même lieu, et Anne Chevallier, sa femme.

E. 5858. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

4 janvier au 26 mars 1701. — Désistement de poursuites judiciaires contre François « Le Pitre, » concierge du château de Châtres, par Louis Dupuis, soldat au régiment des gardes de la compagnie du sieur de Lisle, et Jeanne Charpentier, sa femme. — Accord et transaction entre « Vincent Troussiau, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et Catherine Piffret, sa femme, d'une part, et Marie Mondelait, veuve de Nicolas Laisné, vivant, meunier au « moullin du » Carouge, paroisse de Brétigny, » et Jeanne Mondelait, veuve d'Étienne Pillard, vivant, vigneron audit Saint-Michel, héritières des immeubles de feu Jacques Mondelait, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'autre part. — Contrat de mariage entre Michel Aumont, vigneron à Brétigny, fils de Gilles Aumont, vigneron au même lieu, et de feue Louise Dolbeau, d'une part, et Françoise Tixier, fille de feu Lazare Tixier, vivant, vigneron à Brétigny, et de Marie Guillaume, d'autre part. — Autre entre Nicolas Brahier, fils de Denis Brahier, jardinier à Brétigny, et d'Aymée Millet, d'une part, et Nicole Gigon, fille des feus Pierre Gigon et Madeleine Fontaine, d'autre part. — Engagement d'Éloi Le Paintre, tixier en toile à Saint-Michel-sur-Orge, natif du Pecq, comme soldat de milice de la paroisse dudit Saint-Michel. — Acte d'assemblée d'habitants de Brétigny portant acceptation de Nicolas Lefébure, fils de feu Pierre Lefébure, vivant, manouvrier à Brétigny, pour servir en qualité de soldat de milice dans les armées du Roi (21 février 1701). — Bail de 6 quartiers de terre fait, moyennant un loyer annuel de 12 livres, à Michel et Mathurin Dorré, frères, demeurant à

Saint-Michel-sur-Orge, par Claude Gallot, soldat au régiment des gardes du Roi. — Convention, touchant la mitoyenneté d'un mur, entre Jacques « Masson, » maréchal, et Claude Perret, maçon à Brétigny. — Obligation de 21 livres souscrite, au profit de Pierre « Pinoteau, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, par Michel Pinson, vigneron au même lieu, et Françoise Cottard, sa femme. — Consentement donné par Jean « Gezon » à Gabrielle Richard, sa femme, pour procéder à une vente d'arbres et de bois étant dans la succession de Louis Meusnier.

E. 5859. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1er au 26 avril 1701. — Bail d'une grange fait à Michel Charpentier, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge, par son beau-père, François « Chartier, » l'aîné, vigneron au même lieu. — Baux divers faits par Jean « Gezon, » maître boulanger à Paris, à Denis Duchesne, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, André Fourreau, vigneron au même lieu, « André » Dupin, » manouvrier au même lieu, Jean « Rous» seau, » vigneron au même lieu. — Actes relatifs à la vente de 3 quartiers de terre faite à Charles « Du» puis de Mercy, » sieur de Mercy, et Françoise Angélique Simonnet « de la Chaussée, » sa femme, par Denis « Aumont, » arpenteur royal à Brétigny, et consorts. Cet acte, daté du 9 avril 1700, porte, entre autres signatures, celle de Jacques « de Marguerit du Ca» rouges, » curé de Saint-Pierre de Brétigny. — Vente de maison et dépendances au Plessis-d'Argouges, faite à Aymée Gilbert, veuve de Jean Soret, vivant, laboureur audit lieu, par Claude « Lochon, » marchand à Brétigny, légataire universel de François Besnard, vivant, vigneron au même lieu. — Acte d'assemblée des habitants de Brétigny, au nombre de 16, portant procuration à Henri Martel, comte de Fontaine, seigneur de Brétigny, premier écuyer de la duchesse de Chartres, pour recevoir les arrérages de 71 livres de rente à eux constituée au denier 14, sur les aides et gabelles, par acte du 10 janvier 1698, et ceux de 132 livres de rente, « constituée aux pauvres des lieux » d'Arcy, de Brétigny et de St-Victor-en-Caux, par » contract passé... le 7 juillet 1699, » et donnant quittance de ces derniers pour l'année 1699. Cet acte, daté du 22 avril 1701, est revêtu de 11 signatures, parmi lesquelles celles de Jacques « De Marguerit Du » Carouges, » curé de Saint-Pierre de Brétigny, et de Jean « Bassa, » curé de l'église Saint-Philbert du même lieu. — Quittance de 180 livres délivrée aux « garsons Saint-Pierre et Saint-Philbert de Brétigny, » par Jacques Genest, manouvrier à Brétigny, qui a touché la somme pour « servir le Roy en qualité de » soldat de milice pour lesdites paroisses, au lieu et » place de Nicolas Lefébure, qui estoit soldat de milice » pour lesdites paroisses, lequel Lefébure a esté cassé, » attendu qu'il estoit incapable de rendre service » (25 avril 1701). — Contrat de mariage entre Edme Charpentier, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, fils de feu Clément Charpentier et de Marie-Anne Gillet, d'une part, et Jeanne Trousseau, fille de feu Ambroise Trousseau et de « Marie Cassonnet, » d'autre part.

E. 5860. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

8 mai au 26 juin 1701. — Marché pour fabrication et entretien de voiture conclu entre Nicolas « Quatrehomme, » maréchal ferrant à Montlhéry, et Michel Danne, laboureur à la ferme de la Noue-Rousseau. — Contrat de mariage entre Charles Laurent, maçon en plâtre à Brétigny, fils de Léonard Laurent, aussi maçon en plâtre au même lieu, et d'Anne Mingot, d'une part, et « Marguerite Lubin, » fille de feu Thomas Lubin, vivant, cordonnier à Brétigny, et de Nicole Bliard, d'autre part. — Autre entre « André Lornois, » vigneron à Brétigny, fils de Gilles Lornois, vigneron au même lieu, et de feue Françoise Combault, d'une part, et Marguerite-Charlotte Aubé, fille de Pierre « Aubé, » jardinier à « Espinay, » et de feue Tiennette Tixier, d'autre part. — Bail de 2 arpents 3 quartiers de terre, devant le « moulin du Carouge, » fait, moyennant un loyer annuel de 23 livres, à Marie Mondelait, veuve de Nicolas Laisné, meunière au susdit moulin, par Claude-Charles « Houdé, » laboureur à « Vallorge, paroisse de Brétigny. » — Vente d'héritages, en la paroisse de Saint-Hilaire, pays de Normandie, faite à Marin « Mariére, » manouvrier de ladite paroisse, par François Paris, manouvrier en la même paroisse.— Bail d'héritages fait à Charles Heurtault, manouvrier au Plessis, par Jacques « Gille, » vigneron à Saint-Germain-lès-Châtres.

E. 5861. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

5 au 14 juillet 1701. — Contrat de mariage entre « Barthelmy Sevin, » manouvrier au Plessis-d'Argouges, fils de feu Barthélemy Sevin, manouvrier à Brétigny, et d'Anne Chambault, d'une part, et Jeanne

Brahier, fille de Denis Brahier, vigneron à Brétigny, et d'Aymée Millet, d'autre part. — Bail d'héritages, à Charcois, fait à « Pasquer Girard, » manouvrier audit lieu, par Denis « Aumont, » arpenteur royal en la prévôté de Montlhéry. — Bail de 2 arpents de terre, terroir du Perray, fait à la veuve de Sulpice Foureau, demeurant audit lieu, par Jean Gezon, maître boulanger à Paris. — Contrat de mariage entre Pierre « Fredet, » maçon en plâtre à Saint-Michel-sur-Orge, fils de feu Michel Fredet, d'une part, et Marie-Françoise Petinot, fille de Vincent Petinot, couvreur en bronze et plombier à Sainte-Geneviève-des-Bois, d'autre part. — Autre entre François Ameline (*sic*), vigneron à Brétigny, fils des feus Guillaume Méline (*sic*) et Jeanne Barrée, d'une part, et Marie Coignet, fille de Guillaume Coignet et de feue Martine Fontaine, d'autre part. — Marché pour la construction de la voûte de la nef de l'église de Saint-Michel-sur-Orge passé entre Louis Vient, marchand menuisier à Châtres, d'une part, et François « Guillemot, » curé, les marguilliers et un certain nombre de paroissiens de Saint-Michel, d'autre part (14 juillet 1701).

E. 5862. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

15 août au 30 septembre 1701. — Contrat de mariage entre Jacques Barrée, jardinier à Brétigny, fils de feu Mathieu Barrée, d'une part, et « Marthe » Lubin, » fille de feu Thomas Lubin, vivant, cordonnier à Brétigny, et de « Nicole Biart, » d'autre part. — Marché pour travaux de terrassement conclu entre « Jacque Larsonneur, » marchand boulanger à Linas, et Michel Dehureaux, manouvrier à Longpont. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Michel-sur-Orge, fait à Guillaume Gallot, vigneron audit lieu, par « Pierre Bremant, » meunier. — Bail de la maison appelée la Petite-Ferme, près de l'église de Saint-Michel-sur-Orge, avec ses dépendances, fait, moyennant un loyer annuel de 100 livres, à Denis Badault, laboureur à Liers, par François « Bardon de Moranges, » seigneur de Moranges, de Launay et Saint-Michel-sur-Orge. — Bail de maison et dépendances, à Essonville, fait à « Pierre Charpentier, » demeurant à Brétigny, et Jeanne Giron, sa femme, par « Henry Martel, » chevalier, comte de Fontaine, seigneur de Brétigny. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 35 livres 5 sous et 1 chapon passé, au profit du susdit Henri Martel, par « Simon Gigon, » vigneron à Rosières.

E. 5863. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1er octobre au 31 décembre 1701. — Bail de 4 arpents de terre labourable, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait, moyennant un loyer annuel de 16 livres, à Denis Bados, laboureur à Liers, par Jean « Gezon, » maître boulanger à Paris. — Bail de maison et dépendances à Pierre Pinson, vigneron à « Villiers-» sur-Orge, » par Jean « Charpantier, » vigneron au même lieu. — Donation mutuelle entre Pierre Giraudon, garçon meunier à Longpont, et Élisabeth Lamy, sa femme. — Contrat de mariage entre « Jean Batis » Logre, » vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Marie-Anne Danne, d'autre part. — Contrat de mariage entre Louis Vuillié, marchand à « Vilbois, » paroisse de Vauhallant, » fils de feu Louis Vuillié et de Geneviève Fesnon, d'une part, et Jeanne Lanoüe, fille d'Antoine Lanoüe, jardinier à « Rozière, paroisse » de Brétigny, » et d'Anne Paton, d'autre part. — Autre entre Léonard Logard, maçon en plâtre à Boissy-sous-Saint-Yon, fils d'autre Léonard, maçon en terre à Guibeville, et de Louise Sevain, d'une part, et Françoise Hélène Souchard, fille de feu André Souchard, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et d'Élisabeth Gombault, d'autre part. — Autre entre Claude « Bouzinard, » vigneron à « Guiperreux, » fils de feu Michel Bouzinard, vivant, vigneron audit lieu, et de Catherine Chartier, d'une part, et Germaine Cossonnet, fille de feu Jacques Cossonnet, vivant, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, et de Germaine Charpentier, d'autre part. — Bail d'héritages, terroir de Saint-Michel-sur-Orge, fait à Guillaume « Pouteau, » vigneron audit Saint-Michel, par Pierre « Le Cler, » jardinier à « la Gallanderie, paroisse de St-Germain-» lès-Chastres. » — Contrat de mariage entre Denis Duchesne, vigneron à Saint-Michel-sur-Orge, fils des feus Antoine Duchesne et Louise Marineau, d'une part, et Marguerite Dorré, fille de feu Mathurin Dorré et de Claude Haillot, d'autre part. — Acte relatif à la liquidation des successions de François Bunot et Anne Bourguignon, sa femme.

FIN DU TOME QUATRIÈME.

TABLE DU TOME QUATRIÈME

Série E. Notaires et Tabellions

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES SIÈGES DE *NOTARIAT* OU DE *TABELLIONAGE*, DES *NOTAIRES* ET *TABELLIONS* DESDITS SIÈGES, AVEC LES DATES EXTRÊMES DU TEMPS DE L'EXERCICE ET LES NUMÉROS DES ARTICLES SÉRIAIRES, AYANT RAPPORT AUX SIÈGES ET AUX NOMS DES TABELLIONS OU NOTAIRES.

NUMÉROS de la série.	INDICATION DES SIÈGES DE NOTARIAT ET TABELLIONAGE.	NUMÉROS des pages.	NUMÉROS de la série.	NOMS DES NOTAIRES ET TABELLIONS.	NUMÉROS des pages.	DATES EXTRÊMES du temps de l'exercice.
E. 4902.	Boissy-Mauvoisin et Perdreauville.......	1	E. 4902.	Gilles Vallée.	1	1674-1678.
E. 4903-4906.	Bouffémont...........	3	E. 4903.	Jean Buquet.	3	1683.
			E. 4904.	Anodet.	3	1726-1728.
			E. 4905.	Rozée.	3	1741.
			E. 4906.	Jean Boucher.	3	1751-1753.
E. 4907-5028.	Bougival	3-44	E. 4907.	Deseine.	3	1721.
			E. 4908-4914.	François Landry.	4-7	1721-1726.
			E. 4915-4919.	Granchette.	7-8	1727-1729.
			E. 4920-4940.	François.	8-16	1729-1732.
			E. 4941-4951.	Étienne Delacroix.	16-19	1732-1733.
			E. 4952-4955.	Laurent Arnoult.	19-20	1733.
			E. 4956-4983.	Jean-Louis Deseine.	20-28	1733-1739.
			E. 4984-5017.	François.	28-40	1739-1743.
			E. 5017-5028.	Deseine.	40-44	1743-1745.